This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06819868 2

LES
FABULISTES
LATINS

Depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge

TOME I

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

LES FABULISTES LATINS

Depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge

PAR

LÉOPOLD HERVIEUX

Ancien avocat à la Cour d'appel de Paris
Ancien agréé au Tribunal de Commerce de la Seine

PHÈDRE

ET SES ANCIENS IMITATEURS

DIRECTS ET INDIRECTS

TOME I

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1884

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

- 28435 -

ASTOR LIBRARY
DEC
4
1894
NEW YORK

PRÉFACE

Je me propose de publier, en faisant précéder les textes de leur histoire et de leur critique, tout ce qui reste des œuvres des fabulistes latins antérieurs à la Renaissance. C'est une vaste tâche que personne encore ne s'est imposée, et qui, je le crains du moins, m'expose à être un peu soupçonné de présomption.

Pour me prémunir contre un pareil soupçon, je désire expliquer comment j'ai été conduit à l'assumer.

De tous les auteurs anciens qui guident les premiers pas de l'enfant dans l'étude de la langue latine, Phèdre est celui qui lui laisse les plus agréables souvenirs. Ses fables sont courtes, faciles à comprendre et intéressantes par l'action qui en quelques vers s'y déroule. Plaisir sans fatigue, telle est l'impression qui en reste.

Lorsque, sorti de l'enfance, l'homme lettré, au milieu des luttes de la vie, cherche à se rappeler son premier âge, il est rare qu'il ne trouve pas Phèdre agréablement mêlé aux travaux qui l'ont rempli.

C'est là ce qui m'est arrivé. Instinctivement, sans m'en rendre compte, me dérobant par moments aux agitations de l'existence positive, j'ai voulu du passé me procurer au moins l'image, et pour cela, à mes heures de loisir, j'ai recommencé à m'exercer

sur les fables qui avaient servi de première gymnastique à mon intelligence.

En les traduisant, je remarquai que les divers textes, placés sous mes yeux, différaient beaucoup les uns des autres. Ces différences provenaient-elles des divers manuscrits. isolément suivis par les éditeurs? Étaient-elles dues au contraire aux écarts variés de leur imagination? Parmi toutes les éditions quelle était la bonne? En existait-il même une qui fût exempte de fautes? Telles furent les questions qui se formulèrent dans ma pensée, et, quoique ma traduction fût déjà très avancée, je l'interrompis pour chercher le mot de l'énigme.

En le cherchant, j'ai vu qu'il existait plusieurs manuscrits; j'ai fini par découvrir qu'on en avait connu cinq. Je m'en suis procuré le texte, et, quand je l'ai eu sous les yeux, je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'aucun d'eux ne nous avait conservé dans son intégrité l'œuvre du fabuliste romain.

J'ai essayé, à l'aide des fables de ses imitateurs, de reconstituer son texte perdu, et, pour me les procurer toutes, j'ai visité la plupart des bibliothèques publiques de l'Europe. Copiant moi-même ou faisant copier tous les manuscrits où je rencontrais des collections de fables latines, je me suis ainsi muni de tout ce que dans cette matière le moyen âge nous avait laissé, et je me suis en définitive trouvé en possession non seulement des matériaux qui se rapportaient à Phèdre, mais encore de ceux qui lui étaient étrangers. Dès lors je pouvais m'occuper non seulement de lui, mais encore de tous ceux qui, sans le perdre de vue ou sans s'inspirer de lui, s'étaient en grand nombre, au moyen âge, exercés dans la même spécialité littéraire. Ce n'était pas une petite besogne; mais possédant les éléments nécessaires et craignant que d'autres n'eussent ni la volonté ni la possibilité de les réunir, j'ai considéré comme un devoir de l'accomplir. Bref, ayant étudié tous les fabulistes latins connus et inconnus, j'ai pris le parti de faire profiter le

public de mes travaux par une publication qui les comprendrait tous.

Alors s'est forcément posée devant moi la question de savoir quel classement j'allais adopter. Au premier abord, on pensera sans doute que, partant du siècle d'Auguste et ne devant m'arrêter qu'au commencement de la Renaissance, j'aurais dû publier, dans l'ordre de leurs apparitions successives, les œuvres des divers fabulistes latins.

Quoique ce procédé m'eût à première vue paru à moi-même le plus simple et le plus commode, deux raisons m'ont empêché d'y recourir. D'abord je me suis bien vite aperçu qu'il était impraticable; en effet, il ne faut pas oublier que, parmi les fables que je vais publier, il en est beaucoup qui sont dues à des auteurs anonymes et qu'il est impossible de leur assigner une date même approximative et surtout de savoir, quand rien ne les rattache l'une à l'autre, si telle œuvre est antérieure ou postérieure à telle autre. Ensuite ce qui m'a surtout influencé, c'est que ce procédé, même s'il était praticable, serait incompatible avec une étude véritablement scientifique : il obligerait à ne pas se préoccuper de la filiation des textes et à ne pas les suivre dans le labyrinthe de leurs transformations successives, en un mot, à les examiner isolément.

Sans dédaigner le rang d'ancienneté, je me suis surtout attaché à marcher dans la voie philologique. J'ai bien commencé par m'occuper de Phèdre qui est le premier des fabulistes latins; mais, après l'avoir étudié, je ne suis pas immédiatement passé à celui qui était le plus ancien après lui; j'ai préalablement abordé l'étude des fabulistes, qui ont été les imitateurs directs ou indirects de son œuvre.

C'est là, quant à présent, que s'arrête mon ouvrage. Mais je n'ai atteint qu'une première station. Quand, après m'y être suffisamment reposé, je me remettrai en marche, conciliant l'ordre des temps avec les exigences de la philologie, je porterai mes

regards sur le fabuliste qui a été le successeur le plus immédiat de Phèdre, c'est-à-dire sur Avianus; j'agirai à son égard comme à l'égard de son devancier, et, avant de passer au fabuliste après lui le plus ancien, j'étudierai les imitations de son œuvre, tant en prose qu'en vers, qui nous ont été conservées par d'innombrables manuscrits. Ce n'est qu'après, que je me conformerai de nouveau au rang d'ancienneté. En un mot, après avoir étudié un fabuliste, je me demanderai s'il a eu des imitateurs directs ou indirects, et ce n'est qu'après avoir rattaché leurs œuvres à la sienne, que je reviendrai à l'ordre chronologique.

Mais la première étape à laquelle je suis arrivé, fait voir combien la route est longue, et, quoique je me sois mis en mesure de la continuer, j'attendrai, avant de la reprendre, que le public m'ait montré dans quelle mesure il s'intéresse à mon voyage.

ÉTUDE

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR

LES FABLES LATINES

DE PHÈDRE

ET

DE SES ANCIENS IMITATEURS

DIRECTS ET INDIRECTS,

Et sur les Manuscrits connus et inconnus qui les renferment.

PLAN DE L'OUVRAGE.

L'étude que j'entreprends, embrasse un vaste champ de recherches, qui n'a encore été qu'en partie exploré.

Lorsque je l'ai commencée, je me proposais seulement d'en faire la préface de la publication projetée des cinq manuscrits de Phèdre. Mais je n'ai pu me maintenir dans les étroites limites que je m'étais d'abord tracées.

L'œuvre du fabuliste romain ne nous est pas parvenue tout entière. Mais il a eu des imitateurs directs, qui ont mis ses ïambes en prose, et l'on trouve dans leurs imitations des mots et même des lambeaux de vers, qui lui appartiennent, et qui, lorsqu'on veut l'étudier sérieusement, ne doivent pas être négligés.

Les imitateurs directs de Phèdre ont à leur tour été imités, et de ces imitations sont nées de nouvelles collections de fables, qui, à défaut d'intérêt philologique, ont une réelle importance historique, et qui, se rattachant de près ou de loin aux imitations primitives, devaient aussi trouver leur place dans un travail véritablement complet.

Amené ainsi à porter mon attention non seulement sur l'œuvre de Phèdre, mais encore sur toutes les œuvres latines qui en ont été l'imitation, j'ai cru devoir diviser mon ouvrage en trois livres consacrés :

Le premier, à l'œuvre de l'auteur primitif,

Le deuxième, à celles qui, l'ayant suivie pas à pas, peuvent four-

nir, pour l'amélioration du texte conservé, des leçons utiles, et permettre même dans une certaine mesure la reconstitution du texte égaré.

Le troisième, à celles qui, indirectement dérivées de la source originaire, s'en écartent trop pour servir à sa restitution, et n'offrent plus d'intérêt que pour l'histoire de la littérature latine au moyen âge.

LIVRE PREMIER.

ETUDE SUR LES FABLES DE PHÈDRE ET SUR LES MANUSCRITS QUI LES RENFERMENT.

CHAPITRE PREMIER.

BIOGRAPHIE DE PHÈDRE.

Du point de vue où je me suis placé, la biographie de Phèdre n'offre qu'un intérêt secondaire. Cependant, comme il est naturel qu'avant de parler de l'ouvrage, je commence par dire quelques mots de l'auteur, je vais tout de suite rappeler les circonstances de sa vie et donner mon sentiment sur la valeur de l'écrivain et le caractère de l'homme.

§ 1. — CIRCONSTANCES DE LA VIE DE PHÈDRE.

Ce qu'on sait de la vie de Phèdre se réduit à peu de chose, et cependant il y a peu d'auteurs latins, qui aient autant que lui occupé le public de leur personne. Sans cesse il s'interrompt, pour signaler le mal que cherchaient à lui faire des persécuteurs et des envieux plus ou moins hypothétiques, et il faut avouer que, lorsqu'il se met en scène, il tombe dans une prolixité qui contraste avec la concision de ses fables.

Je n'en veux pour exemple que les phrases redondantes, par lesquelles, dans le premier épilogue du livre IV, il prie Particulon de ne pas lui faire attendre la récompense promise et due à sa brièveté. Il est impossible de délayer davantage une idée et de la laisser en même temps plus vague.

Rien n'indique à quoi il fait allusion; le Père Desbillons (1) et après lui M. Fleutelot (2) supposent qu'il sollicite en sa faveur une décision judiciaire longtemps attendue; c'est une conjecture qui ne me paraît pas exacte; au surplus toutes les hypothèses sont possibles; aucune n'est certaine.

Mais, si Phèdre s'est beaucoup occupé de lui, aucun de ses contemporains ou du moins de ceux dont les écrits nous sont parvenus, n'a seulement paru se douter de son existence. Aussi ses œuvres sont-elles la source unique, à laquelle ont puisé ses biographes. Qu'on ne croie pas pourtant qu'il en soit résulté entre eux une complète harmonie. Sur la vie de l'auteur, comme sur ses œuvres, ils ont émis les opinions les plus divergentes.

Et d'abord ils n'ont pas même pu se mettre d'accord sur son nom. Je ne parle pas de la traduction française de son nom; aujourd'hui pour nous il n'y a pas deux manières de l'écrire. Mais quel était son nom latin? Était-ce Phæder ou Phædrus? Telle est la première question qui a longtemps divisé les critiques.

Quelle que soit celle des deux formes latines qu'on adopte, il y a un point qui est incontestable, c'est que l'origine de chacune est grecque, et que la forme grecque est Φαῖδρος. Partant de là, le savant Gude fait observer que les noms grecs, qui ont la même désinence, se terminent en *er* dans la langue latine. C'est ainsi que des noms grecs Ἀλέξανδρος, Ἀντίπατρος et Σώπατρος on a fait en latin *Alexander*, *Antipater* et *Sopater* (3). Après avoir posé le principe, il essaie d'en justifier l'application. Ainsi il rappelle que, dans les *Inscriptiones antiquæ* de Gruter, publiées à Heidelberg, en 1601 selon Niceron et en 1603 selon Fabricius (4), et comprises dans deux vo-

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsop. libri V* cum notis et emendation. Franc. Josephi Desbillons... Manhemii, in bibliopolio novo Aul. et Acad., MDCCLXXXVI, in-8°. (Voyez *Disputatio I*, p. 9 et suiv.)

(2) *Œuvres complètes d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Sulpicien, de Turnus, de Catulle, de Properce, de Gallus et Maximien, de Tibulle, de Phèdre, de P. Syrus*, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard. Paris, J.-J. Dubochet et Cie, éditeurs... 1839, in-8° maj. (Voyez la *Notice* en tête des *Fables de Phèdre*.)

(3) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*. Curante Petro Burmanno. Amstelædami, 1698, in-8°. (Voyez la préface.)

(4) *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani* in corpus absolut. redactæ. Cum indicib. XXV. Ingenio ac cura Jani Gruteri : auspiciis Jos. Scaligeri ac M.

lumes, le premier sans date, le second portant le millésime de 1603, on lit, page 1111, n° 3 :

D. PHEDIMO. VESTITORI. M
AVG
PHAEDER. FRATRI. PIISSIMO

et que lui-même il a dans sa propre collection reproduit cette épigraphe inédite d'une pierre florentine :

RUNCULANIUS PHAEDER.

Le principe grammatical, posé par Gude, peut être parfaitement exact; il faut pourtant reconnaître qu'ici la dérogation n'est pas douteuse; dans tous les manuscrits d'Avianus on trouve : *Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit.* Mais ce qui a tranché indubitablement la question, c'est la publication qu'en 1830 M. Berger de Xivrey a faite d'un des manuscrits du fabuliste (1) : le prologue du livre III, adressé à Eutyque, y est intitulé *Phædrus ad Eutychum*, et dans le livre IV le poète intitule *Phædrus* les réflexions que lui suggèrent les attaques de l'envie.

Maintenant je signale, en passant, une hypothèse imaginée encore par Gude, qui suppose que Phèdre reçut son nom d'Auguste (2). Cet empereur, on le sait, aimait les belles-lettres, et il se plaisait à donner des noms grecs à ses affranchis et même à ses esclaves. Schwabe fait même observer que, chez ses successeurs, qui pourtant n'avaient pas hérité de ses goûts, cette habitude se maintint, et que Phèdre dédia deux de ses livres à deux affranchis, Eutyque et Philète, dont les noms avaient une étymologie évidemment grecque (3).

Mais l'hypothèse de Gude ne me paraît pas trouver ici sa place :

Velseri. Accedunt Notæ Tyronis Ciceronis L. ac Senecæ. Ex officina Commeliniana. Cum privilegiis Imperat. Aug. ac Regis Galliæ, in-folio.

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libros IV*... Edidit Julius Berger de Xivrey. Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot,... MDCCCXXX. In-8°.

(2) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*, curante Petro Burmanno. Amstelædami, 1698. (Voyez la préface).

(3) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*... Joann. Gottlob. Sam. Schwabe. Brunswigæ, sumtu Friderici Wievegii, MDCCCVI. 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 199 et 200.)

Phèdre, étant originaire d'un pays de langue grecque, n'avait pas besoin, pour porter son nom grec, qu'Auguste le lui eût donné. Tout au plus pourrait-on dire que, dans la maison impériale, la forme originaire de son nom lui avait été conservée et qu'ainsi, au lieu d'être appelé *Phæder*, il avait été nommé *Phædrus*.

Le lieu de sa naissance, quelles qu'aient été les divergences d'opinion, ne peut pas être plus que son nom l'objet de la moindre incertitude. Il a soin, dans le prologue du livre III, de l'indiquer en ces termes :

Ego, quem Pierio mater enixa est jugo.

C'est sur le mont Piérus qu'il était né. Il est vrai que plusieurs critiques, parmi lesquels il faut ranger Pagenstecher (1), n'ont voulu voir dans ce vers qu'une métaphore poétique; mais la suite du prologue s'oppose à cette interprétation, qui semble au premier abord assez naturelle. En effet, après avoir parlé d'Ésope le Phrygien et d'Anacharsis le Scythe, il ajoute :

Ego, litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus,
Threïssa cum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo,
Qui saxa cantu movit et domuit feras,
Hebrique tenuit impetus dulci mora?

Ces vers indiquent implicitement quel était le versant du Piérus, sur lequel il était né; car ce mont, comme l'Olympe et l'Ossa, était compris dans la chaîne qui forme la limite de la Thessalie. « Il y a en Thessalie, dit Pline le naturaliste (2), trente-quatre montagnes dont les plus célèbres sont les Circètes, l'Olympe, le Piérus et l'Ossa. » Comme la Thessalie dépendait de la Grèce et que Phèdre se dit né, non pas en Grèce, mais dans le voisinage, il faut en conclure qu'il avait vu le jour sur le flanc septentrional de la poétique montagne.

Les critiques étant tombés d'accord pour reconnaître que Phèdre

(1) *Phædri Aug. Lib. Fab. Æsopiar. libri V*, accurante Alex. Arnold. Pagenstechero, cum selectis Freinshemii historiis. Accessit vita Phædri et historiarum ad explendam centuriam Sylloge. Duisburg. ad Rhen., 1662, in-8°.

(2) « In Thessalia sunt quatuor atque triginta [montes], quorum nobilissimi, Circeti, Olympus, Pierus, Ossa. » *Caii Plinii Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII.* (Voyez livre VI, chap. VIII.)

n'avait pas voulu parler un langage figuré, il semble qu'il n'y avait plus matière à discussion sur sa nationalité. Ils en ont jugé autrement, et, avec une gravité peut-être un peu naïve, ils se sont demandé si Phèdre était Thrace ou Macédonien.

P. Pithou (1), Scheffer (2) et Gérard Jean Vossius (3), se fondant sans doute sur les vers que j'ai cités tout à l'heure, lui donnent la Thrace pour patrie. Mais le Père Desbillons (4) et, après lui, Schwabe (5), reconnaissant que la face septentrionale du Piérus faisait partie de la Macédoine, font de Phèdre un Macédonien. Ils ne s'en sont pas tenus là : ils ont voulu justifier leur thèse et pour cela ils ont fait appel aux anciens auteurs.

Le Père Desbillons cite d'abord un passage de Strabon, dont voici la traduction : « La Piérie, l'Olympe, Pimplaca, le mont Libethrus sont autant de lieux ou de monts, qui autrefois appartenaient à la Thrace, mais qui aujourd'hui sont annexés à la Macédoine (6). »

Le même critique signale ensuite cette phrase empruntée à Pausanias : « On dit que dans la suite Piérus Macédonien, celui-là même qui donna son nom à une montagne de Macédoine, étant venu à Thespies, il établit le nombre des neuf Muses et imposa à toutes les neuf noms qu'elles ont aujourd'hui (7). »

(1) « Thracem se fuisse innuit. » *Phædri Aug. Lib. Fab. Æsopiarum libri V.* Nunc primum in lucem editi. Augustobonæ Tricassium, excudebat Jo. Odotius typographus regius. Anno CIↃ. IↃ. XCVI. Cum privilegio, in-12. (Voyez p. 3.)

(2) « Saltem quoniam in Thracia editus, Thrax ipse fuit. » *Phædrus* cum not. Io. Schefferi, et Franc. Guyeti castigationibus... Upsal., Curio, 1663, in-8°. (Voyez la *Vie de Phèdre.*)

(3) « Sub Tiberio vixit Phædrus Thrax. » *Gerardi Joannis Vossii de veterum Poetarum temporibus libri duo, qui sunt de poetis græcis et latinis.* Amstelædami, ex typographeio Joannis Blaev. MDCLIIII, in-4°. (Voyez *Liber alter*, p. 38.)

(4) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V,* cum notis et emendation. Franc. Josephi Desbillons... Manhemii, in bibliopolio novo Aul. et Acad., MDCCLXXXVI. (Voyez *Disputatio I*, p. 6.)

(5) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Schwabe. Brunswigæ..., MDCCCVI, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 4.)

(6) « Πιερία γὰρ, καὶ Ὄλυμπος, καὶ Πίμπλα, καὶ Λείβηθρον, τὸ παλαιὸν ἦν Θρᾴκια χωρία καὶ ὄρη· νῦν δὲ ἔχουσι Μακεδόνες. » ΣΤΡΑΒΩΝΟΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΑ. *Strabonis Geographia.* Græce cum versione reficta. Acced. index variantis lectionis et tabula rerum nominumque locupletissima. Curantibus C. Müllero et F. Dübnero. Parisiis, editore Ambrosio Firmin Didot, Instituti Franciæ typographo, MDCCCLIII, in-8° maj. (Voyez livre X, chap. III, n° 17.)

(7) « Χρόνῳ δὲ ὕστεροό φασι Πίερον Μακεδόνα, ἀφ' οὗ καὶ Μακεδόσιν ὠνόμασται τὸ

Il invoque enfin le langage de Pline le naturaliste, de l'œuvre duquel il extrait ce membre de phrase : « Phères, derrière laquelle commence le Piérus qui se prolonge jusqu'en Macédoine (1). »

De ces citations il conclut que la Piérie, à l'époque de la naissance de Phèdre, faisait partie de la Macédoine.

Ce premier point établi, le Père Desbillons se demande s'il est bien exact que, dans les vers précités, Phèdre se soit déclaré le compatriote de deux Thraces (2).

Suivant lui, si Phèdre avait parlé de la sorte, il aurait tenu un langage inexact. En effet, Diodore de Sicile rapporte qu'Osiris confia à son fils Macédon le gouvernement du pays, qui, à raison de cette circonstance, fut appelé Macédoine (3). Or cela se passait avant la naissance de Linus et d'Orphée, qui par conséquent n'avaient pas pu recevoir le jour dans un pays déjà séparé de la Thrace.

Enfin, suivant le Père Desbillons, Phèdre en réalité n'a pas prétendu qu'il était compatriote de Linus et d'Orphée; les vers en litige ont été mal compris, et il n'a cité les noms de ces deux poètes de la Thrace que pour se justifier, lui né plus près qu'eux de la Grèce, d'être entré dans le sanctuaire des Muses.

Schwabe, qui, en général, se contente de faire un choix dans les opinions de ses devanciers, accepte celle du Père Desbillons : 1° sur l'origine macédonienne de Phèdre, 2° sur l'interprétation à donner aux vers où il parle de Linus et d'Orphée (4).

ὄρος, τοῦτον ἐλθόντα ἐς Θεσπιὰς, ἐννέα τε Μούσας καταστήσασθαι, καὶ τὰ ὀνόματα τὰ νῦν μετεθέσθαι σφίσι. » ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ ΕΛΛΑΔΟΣ ΠΕΡΙΗΓΗΣΙΣ. *Pausaniæ Græciæ descriptio.* Græce. Recensuit, ex codd. et aliunde emendavit, explanavit Io. Frider. Facius. Lipsiæ in bibliopolio Schaeferiano CIↃ IↃ CCXCVI, 4 vol. in-8°. (Voyez tome III, chap. XXIX, p. 88.)

(1) « Pheræ, quarum à tergo Pierus ad Macedoniam protenditur. » *Caii Plinii Secundi Historiæ naturalis libri XXXVII.* (Voyez livre IV, chap. VIII. Certains éditeurs et notamment Lemaire, dans sa collection des classiques latins, substituent au mot *Pierus* qui signifie le mont Piérus le mot *Pieris* qui signifie la Piérie.)

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* Manhemii... MDCCLXXXVI, in-8°. (Voyez *Disput. I,* p. 6.)

(3) « Καὶ Μακεδόνα μὲν τὸν υἱὸν ἀπολιπεῖν Βασιλέα τῆς ἀπ' ἐκείνου προαγορευθείσης Μακεδονίας. » ΔΙΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ ΣΙΚΕΛΙΩΤΟΥ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΚΗΣ ΤΑ ΛΕΙΨΑΝΑ. *Diodori Siculi Bibliothecæ historicæ quæ supersunt,* ex nova recensione Ludovici Dindorfii. Græce et latine.... Parisiis, editore Ambrosio Firmin-Didot, MDCCCLV, in-8° maj. (Voyez livre I, chap. XX.)

(4) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* Brunswigæ... MDCCCVI. (Voyez tome I, p. 4 et 5.)

Pour fournir sur le premier point de nouveaux documents, il n'ajoute aux citations précédentes que deux témoignages assez insignifiants, tirés, l'un de Pomponius Mela, qui appelle la Piérie la mère et le séjour des Muses (1), l'autre de Cellarius, qui fait de ce pays une région de la Macédoine (2). Je ne m'y arrête pas.

En ce qui touche le deuxième point, il pense, comme le Père Desbillons, que Phèdre a voulu dire que Linus et Orphée, nés en Thrace, n'étaient pas autant que lui voisins de la Grèce.

Je pourrais maintenant analyser la savante dissertation, par laquelle l'illustre Jannelli, dans son édition des nouvelles fables de Phèdre (3), a essayé à son tour de résoudre le même problème. Mais ce serait vraiment trop prolonger l'examen d'un point qui ne comporte pas une si longue discussion.

Je me bornerai, pour la clore, à exprimer brièvement ma pensée. Il est évident que Phèdre était Macédonien d'origine, et je veux bien admettre avec le Père Desbillons et avec Schwabe que Linus et Orphée avaient pu naître dans la partie de la Thrace restée en dehors de la Macédoine. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que, pour soutenir cette thèse, ils aient si fort dénaturé le sens des vers de Phèdre. Oui, ces vers offrent une antithèse; mais elle n'existe pas entre Phèdre, poète macédonien, et Linus et Orphée, poètes thraces; elle existe entre Phèdre, poète macédonien, d'une part, et d'autre part Ésope le Phrygien et Anacharsis le Scythe. C'est à eux qu'il fait allusion, quand il dit qu'il est né plus près de la Grèce, et il ajoute que son pays plus voisin du foyer des lettres a vu naître Linus et Orphée. Qu'on lise toute la période qui renferme cette pensée, et il ne restera aucun doute; voici comment,

(1) « Hic [in Macedonia] Musarum parens domusque Pieria. » *Pomponius Mela*, Œuvres complètes avec la traduction en français publiées sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au Collège de France. Paris, 1845, in-8° maj. (Voyez livre II, chap. III, p. 627.)

(2) *Notitia orbis antiqui, sive geographia plenior, ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora, orbis terrarum faciem declarans.* Christophorus Cellarius ex vetustis probatisque monimentis collegit et novis tabulis geographicis singulari cura et studio illustravit. Cantabrigiæ, impensis Joannis Oweni, typographi, MDCCIII, 2 vol. in-4°. (Voyez tome I, p. 667 et s.)

(3) *Phædri Fabulæ*, ex codice Perottino MS. Regiæ Bibliothecæ Neapolitanæ emendatæ, suppletæ, et commentario instructæ a Cataldo Jannellio eiusdem Regiæ Bibliothecæ scriptore. Præfixa est de Phædri vitâ dissertatio. Neapoli 1811. Typis Dominici Sangiacomo. Præsidum veniâ. In-8°.

dans la traduction que j'en ai faite, j'ai moi-même été forcé de la rendre :

Le Phrygien Ésope, Anacharsis le Scythe
Rendirent immortels leurs noms par leur mérite;
Et moi, plus près des Grecs, dans ma lâche torpeur,
De mon pays lettré je trahirais l'honneur,
Quand la Thrace parmi ses poètes accuse
Linus, fils d'Apollon, et ce fils d'une Muse,
Qui charma les rochers et les bêtes des bois
Et de l'Hèbre emporté retint l'onde à sa voix (1) !

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que Phèdre, né en Macédoine, ait pu se dire le compatriote de poètes, dont il fait lui-même honneur à la Thrace? La réponse est faite par les textes que le Père Desbillons a pris lui-même la peine de citer, et notamment par le passage fort net de Strabon qui déclare que la Macédoine s'est formée du démembrement de la Thrace. Avant d'être géographe, Phèdre était poète. Si le mont Piérus n'était plus dans la Thrace, il en avait fait partie, et à ce titre on ne doit pas s'étonner qu'il se soit considéré comme le compatriote de Linus et d'Orphée.

Après avoir fait connaître le vrai nom du fabuliste, le lieu de sa naissance et sa nationalité, j'aurais à indiquer la date à laquelle il était né. Mais sur ce point les documents font défaut, et c'est à peine si elle pourrait être approximativement fixée.

Il a été également impossible de savoir s'il était né dans l'esclavage, ou si, né libre, il y était ensuite tombé.

Il en a été enfin de même pour la détermination de l'époque, à laquelle il arriva à Rome. Scheffer, son illustre biographe, et presque tous les critiques qui l'ont suivi, jusqu'au Père Brotier lui-même, se sont rappelé que, suivant Suétone (2), Octave, père d'Auguste, étant préteur en Macédoine, avait fait la guerre aux Besses et aux Thraces et les avait complètement battus. Ils ont, sans l'affirmer, supposé que Phèdre était au nombre des prisonniers, et que c'était ainsi qu'il était devenu esclave. Mais ils ont oublié que l'année où ces peuples furent vaincus, César était consul à Rome et Quintus Cicéron

(1) *Fables de Phèdre anciennes et nouvelles*, éditées d'après les manuscrits et accompagnées d'une traduction littérale en vers libres par Léopold Hervieux. Paris, E. Dentu éditeur, 1881, in-18.

(2) *C. Suetonii Tranquilli duodecim Cæsares.* (Voyez *Oct. Aug.*, chap. III.)

proconsul en Asie; or, si jeune qu'eût alors été Phèdre, il faudrait admettre que, lorsqu'il composa ses premiers livres, il était déjà âgé de près de quatre-vingt-dix ans, et l'on me concédera, je l'espère que ce n'est pas à un pareil âge qu'un homme peut s'apercevoir pour la première fois de son génie poétique.

Dans l'ignorance, où Scheffer pouvait être, de la date à laquelle les Besses et les Thraces avaient été battus, je m'explique son hypothèse erronée; mais j'avoue que je ne puis m'empêcher de sourire, quand je vois le Père Brotier, au moment même où il l'accepte, observer que la victoire d'Octave remonte à l'année 694 de la fondation de Rome, c'est-à-dire à une époque de soixante ans antérieure à l'ère chrétienne.

Aussi, réfléchissant davantage, Fabricius avait-il rejeté l'hypothèse de Scheffer.

Le Père Desbillons comprit également qu'elle était inadmissible. Pour la combattre plus victorieusement, il cite cette phrase empruntée à l'épilogue de la première partie du livre IV :

> Olim senio debilem
> Frustra adjuvare bonitas nitetur tua.

Il lui semble résulter du mot *olim* que, lorsque Phèdre parlait ainsi, il était encore loin de la vieillesse. Mais c'est inutilement, je crois, donner de ce mot une interprétation fausse, que combat la phrase précédente :

> Languentis ævi dum sunt aliquæ reliquiæ,
> Auxilio locus est.

On doit donc admettre qu'il était déjà bien avancé en âge. Mais alors, ainsi que je l'établirai, régnait l'empereur Claude, et Phèdre, si vieux qu'il fût, ne pouvait l'être assez pour avoir existé à l'époque de la victoire remportée sur les Thraces et les Besses.

En définitive, il est impossible de dire d'où lui venait sa position d'esclave et quels évènements l'avaient amené à Rome.

Ce que l'on peut seulement affirmer, c'est qu'il y avait été conduit encore enfant. On trouve dans ses écrits la preuve qu'il était alors en bas âge. A la fin du premier épilogue du livre IV, il dit qu'il

a toujours eu soin de se rappeler ce vers du *Télèphe* d'Ennius qu'il avait lu dans son enfance :

Palam mutire plebeio piaculum est.

Il est vraisemblable qu'il n'avait pu le lire qu'à Rome.

Mais il y a quelque chose de plus concluant que cette citation, c'est son œuvre tout entière. N'est-il pas hors de doute qu'un étranger, qui ne se serait pas, comme lui, appliqué dès ses premières années à l'étude de la langue latine, n'aurait pu en faire un si habile usage?

Reconnaissant probablement en lui une intelligence exceptionnelle, Auguste, à qui il avait été vendu, le fit instruire, et, couronnant dignement son œuvre, lui donna la liberté. Certains savants ont voulu attribuer son affranchissement à Tibère. Mais leur opinion est en contradiction avec le texte même de ses fables qui parlent de l'un et de l'autre de ces deux empereurs.

Dans la célèbre fable du livre II, où il montre l'esclave obséquieux, qui, à force d'empressement, cherche à obtenir de Tibère les soufflets de la liberté, quel nom donne-t-il à l'empereur? Dans le titre il l'appelle *Cæsar*, et dans le texte même *Cæsar Tiberius*, puis *Cæsar*, puis *Dux*, jamais *Augustus*.

Au contraire, ce dernier nom est le seul par lequel il désigne Octave. Lorsque, dans la fable x du livre III, il parle d'un procès soumis par les plaideurs au jugement de cet empereur, il s'exprime ainsi :

A Divo Augusto tunc petiere judices.

Quand donc, en tête de son œuvre, il prend lui-même la qualité d'affranchi d'Auguste, il faut reconnaître que c'est d'Octave qu'il entend parler.

Dira-t-on que la qualité, qui, en tête de ses fables, a été ajoutée à son nom, peut avoir été inventée par les copistes, auxquels nous devons ses manuscrits?

Je répondrai que leur ignorance rend cette hypothèse invraisemblable.

Mais admettons-la un instant; il sera encore facile d'arriver à la même démonstration. Le procès dont il parle, il en a eu personnellement connaissance :

Narrabo tibi memoria quod factum est mea.

Est-il probable qu'il en aurait été instruit, lui qui ne s'occupait que de littérature, s'il n'avait pas lui-même vécu dans le palais impérial d'Auguste?

Remarquons enfin, avec le Père Desbillons, que Phèdre dut son affranchissement à l'élévation et à la culture de son esprit, c'est-à-dire à des qualités, qui, sous le règne de Tibère, n'auraient été utiles à personne, et qui, pendant la vie de Séjan, auraient pu même être fort dangereuses.

Tant qu'Auguste vécut, Phèdre, malgré son goût pour les lettres, s'abstint d'écrire. Indécis devant les différents genres qui s'offraient à lui, il n'avait fait aucun choix. S'il fallait en croire Scheffer, ce serait le désir de la vengeance, qui aurait mis fin à son incertitude. Après la mort d'Auguste, son dévouement pour la famille de son bienfaiteur lui aurait attiré la haine de Séjan, et il n'aurait écrit ses apologues que pour rendre à son persécuteur le mal pour le mal.

Que Séjan ait persécuté Phèdre, ce dernier l'affirmant, je suis bien obligé, si exagérée qu'elle soit, de m'incliner devant son affirmation.

Mais quelle était la cause de cette prétendue persécution? Il est bien difficile de résoudre ce problème. Les poursuites que Séjan dirigea contre Phèdre étaient-elles motivées par le désir de s'emparer de ses biens? Tacite et Suétone nous montrant les riches constamment accusés et souvent condamnés et dépouillés, on pourrait être porté à le supposer. Ce serait pourtant commettre une erreur que d'assigner cette cause aux infortunes de Phèdre. A l'époque même où Séjan le poursuivait, il écrivait, dans le prologue de son livre III, qu'il avait déraciné de son cœur l'envie d'amasser du bien :

Curamque habendi penitus corde eraserim,

et plus tard, dans la fable v de la deuxième partie du livre IV, resté à la fin de sa longue carrière aussi pauvre qu'au commencement, il s'exprimait encore ainsi :

Periculosum semper vitavi lucrum.

La richesse ayant été étrangère à ses malheurs, il faut leur attribuer une autre cause. Scheffer a été peut-être dans le vrai, en la cherchant dans son attachement à la famille d'Auguste. Dans tous les cas, il ne faut pas croire que ses fables aient été la source de

ses ennuis. En effet, on ne doit pas oublier que pour les unes, empruntées au vieil Ésope, elles ne pouvaient contenir d'allusions aux personnages de son temps, et que, pour les autres, elles avaient, d'après sa propre déclaration, été puisées dans ses infortunes personnelles :

In calamitatem deligens quædam meam.

D'où il faut nécessairement conclure que c'est son adversité qui lui inspira ses fables, et non ses fables qui lui valurent son adversité.

Reste la question de savoir à quelle époque il écrivit et publia ses cinq livres.

L'opinion la plus généralement admise par les critiques, c'est qu'aucun des cinq livres de Phèdre ne fut écrit ou au moins publié pendant la vie de Tibère. Croyant y trouver des attaques dirigées contre Séjan, et songeant à l'abominable réputation que l'histoire avait faite à ce dernier, ils en ont conclu que le ministre de Tibère, attaqué par Phèdre, ne lui aurait pas fait grâce, et l'on ne voit pas qu'en définitive le fabuliste ait eu beaucoup à souffrir de ses accusations.

Gude, par cette manière de voir, est porté à penser que les fables ne furent publiées qu'après la mort de Tibère, pendant la vie duquel Phèdre n'aurait osé y mettre son nom ; il voit dans les fables I et VI du livre Ier de mordantes personnalités. Seulement il prétend qu'elles n'avaient pas trait à Séjan, et qu'elles se rapportaient à l'époque de Caligula, contre qui elles auraient été dirigées (1).

Burmann, tout en reconnaissant que Phèdre a vécu sous le règne de Tibère, croit pouvoir induire du premier épilogue du livre IV et de la dernière fable du livre V, qu'il n'a composé ses fables qu'à un âge très avancé (2).

Cannegieter suppose que, sous le nom de Séjan, c'est Narcisse qu'il a voulu stigmatiser. Il ajoute que l'époque de Claude se prêtait mieux qu'aucune autre aux licences qu'il voulait se permettre et que la fable *Ranæ regem petentes* s'applique admirablement à ce prince

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* curante Petro Burmanno. Amstelædami, 1698. (Voyez la préface.)

(2) Voyez la préface de l'édition de 1698 précitée.

patient et stupide, qui, au Forum et dans les autres lieux publics, tolérait toute espèce d'injures (1).

Sax, précisant davantage, n'hésite pas à dire que c'est au milieu du règne de cet empereur que Phèdre écrivit toutes ses fables, et, donnant une date à leur publication, il leur assigne l'année 48 après J.-C. (2).

Quant au Père Desbillons, il n'ose pas fixer une date à l'ouvrage de Phèdre (3). Il affirme seulement que les deux fables *Ranæ ad Solem* et *Ranæ regem petentes* furent non seulement écrites, mais encore connues avant la chute de Séjan.

Il croit que la première était dirigée contre ce dernier et la seconde à la fois contre son maître et contre Caligula.

Suivant lui, la fable *Ranæ ad Solem* fut une satire transparente de la conduite criminelle de Séjan. Le ministre de Tibère avait aspiré à la main de Livia Livilla, sœur de Germanicus et femme de Drusus, et pour cela, après avoir consommé l'adultère avec elle, l'avait vivement engagée à s'affranchir de son mari par le poison. Tous deux avaient nourri l'espoir de faire disparaître ainsi l'obstacle qui s'opposait à leur union. Phèdre, par les Grenouilles, dont le Soleil desséchait les marais, et qui, pour empêcher son mariage, s'adressaient à Jupiter, aurait voulu désigner les familles romaines, que Séjan accablait de charges et qui recouraient à l'empereur pour entraver ses projets.

Dans la deuxième fable, le Père Desbillons croyait que, par le soliveau, Phèdre avait désigné Tibère, qui, pour mieux se soustraire au fardeau des affaires publiques, s'était lâchement retiré sur un rocher du golfe de Naples, et dans l'hydre il pensait reconnaître Caligula, dont l'empereur se proposait de faire pour les Romains un véritable serpent.

Comme le Père Desbillons, Schwabe n'hésite pas à voir dans la fable *Ranæ regem petentes* une allusion satirique au gouvernement de Tibère. Seulement il croit qu'il n'était pas désigné par le soli-

(1) *Dissertatio de ætate et stilo Flavii Avieni.* Amstelodami, apud Martinum Schagen, MDCCXXXI, in-8°. (Voyez p. 271.)

(2) *Onomasticon litterarium, sive nomenclator historico-criticus.* (Voyez t. I, p. 241.)

(3) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V* cum notis Franc. Josephi Desbillons. Manhemii, MDCCLXXXVI. (Voyez la préface, p. XI et suiv.)

veau, et qu'à raison de sa cruauté, c'était l'hydre qui devait le désigner (1).

Mais je ne m'arrête pas à cette petite divergence d'opinion, et je reviens au Père Desbillons. Suivant lui, la première de ces deux fables avait exaspéré Séjan, qui s'y était reconnu. Aussi, la seconde, quoique communiquée confidentiellement à quelques amis, étant parvenue à sa connaissance, s'était-il aussitôt emparé de l'occasion qu'elle lui fournissait de se venger. Tibère s'était déjà, pour n'en plus revenir, retiré dans l'île de Caprée; le favori, seul maître à Rome, avait profité de sa toute-puissance pour accuser Phèdre de lèse-majesté.

Le Père Desbillons considérait donc les fables II et VI du livre Ier comme écrites et connues sous le règne de Tibère; il paraît admettre aussi que ce ne furent pas les seules et que d'autres fables valurent à la même époque de pareils ennuis à leur auteur. Mais il ne fixe aucune date à l'apparition de son œuvre, et il pense que, lorsque Phèdre parvint à la vieillesse, il ne songea qu'au repos et ne s'occupa pas de la publier.

Je ne partage pas les opinions que je viens d'analyser, et je crois que plusieurs des livres de Phèdre ont été écrits et publiés sous le règne de Tibère.

Ne parlons d'abord que des deux premiers.

Ce qui avait en général empêché les critiques d'admettre qu'ils eussent été écrits ou publiés sous Tibère, c'est qu'ils y avaient vu des allusions, que Phèdre à cette époque n'aurait pu, suivant eux, impunément se permettre.

Cette raison ne vaut rien. D'abord Phèdre, suivant moi, n'a pas, en se faisant fabuliste, cédé à des sentiments de vengeance. Malgré l'opinion contraire de Scheffer, il ne peut exister de doute à cet égard. Car il indique lui-même le double motif de sa détermination, qui a été en premier lieu d'écrire sous la forme la moins dangereuse possible :

Calumniamque fictis elusit jocis,

et ensuite d'employer ses écrits à se consoler des misères que Séjan lui suscitait.

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Brunswigæ,.... MDCCCVI. (Voyez tome I, p. 17.)

Ces consolations, il ne faut pas supposer qu'il les a cherchées dans des attaques personnelles couvertes du voile de l'apologue. Prévoyant que ses contemporains pourraient lui attribuer cette intention, que, bien des siècles plus tard, les critiques devaient être portés à lui imputer, il va au-devant des préventions, et, prenant la peine d'expliquer ses idées, s'exprime en ces termes dans le prologue du livre III :

> Neque enim notare singulos mens est mihi,
> Verum ipsam vitam et mores hominum ostendere.

Il déclare lui-même en somme qu'il s'est abstenu de toute personnalité et que c'est de l'espèce humaine en général qu'il a voulu exposer la vie et les mœurs, et rien n'autorise sur ce point à suspecter sa bonne foi et à voir dans sa déclaration une précaution habile.

Certes, protégé par le masque de l'apologue, il aurait pu, même pendant l'administration de Séjan, user impunément de représailles et entrer sans péril dans la voie des attaques personnelles. Mais partout ses écrits montrent qu'il eut des aspirations plus élevées.

L'abaissement des esprits, préparé par l'absolutisme d'Auguste, avait, sous l'odieux gouvernement de Tibère, pris des proportions qui l'avaient ému, et il avait voulu, sans désigner personne, lutter contre une dégradation morale qui devenait chaque jour plus grande.

En somme, rien n'avait pu, même sous l'administration de Séjan, empêcher Phèdre de publier ses deux premiers livres. Or il est certain qu'il les avait déjà écrits. Dans le prologue du livre III, il se plaint non d'avoir été, mais d'être poursuivi par le ministre de Tibère. Quand il écrivait ce prologue, ses deux premiers livres avaient dû être déjà composés, et dès lors, étant donnés d'une part son vif désir de gloire littéraire et d'autre part l'absence de danger qu'offrait pour lui son genre d'ouvrage, on peut sans témérité affirmer qu'il les avait immédiatement livrés à la publicité.

Voilà, je crois, la vérité; c'est faute de l'avoir ainsi envisagée, que beaucoup de savants ont renvoyé à une époque postérieure l'apparition de ses deux premiers livres.

Je passe au troisième. Comme les deux premiers, ce fut encore

au public qu'il le destina. Le prologue en fournit partout la preuve. Il avait embrassé la carrière littéraire; il s'y était livré tout entier; il avait accepté cette pauvreté qui en était déjà l'apanage; il n'avait pu qu'à force de travail et de patience se faire classer parmi les hommes de lettres :

> Quamvis in ipsa pene sim natus Schola,
> Curamque habendi penitus corde erascrim,
> Et laude multa vitam in hanc incubuerim,
> Fastidiose tamen in cœtum recipior.

Il ne pouvait, après tant de sacrifices, consentir à rester ignoré, et, si l'amour du bien inspirait ses écrits, il n'en désirait pas moins que l'immortalité en fût la récompense. Il ne dissimule pas avec une fausse modestie cette idée qui le domine; il l'exprime même avec cette franchise naïve qui lui est familière.

> Ergo hinc abesto, Livor; ne frustra gemas,
> Quoniam mihi solemnis debetur gloria.

Les deux premiers livres n'avaient sans doute pas eu la faveur qu'il aurait désirée. Pour lui assurer un succès plus grand, il dédie le troisième à un affranchi riche et puissant, Eutyque, dont il paie en monnaie de flatterie le service espéré de lui :

> Librum exarabo tertium Æsopi stylo,
> Honori et meritis dedicans illum tuis.

Quelle époque faut-il assigner à la composition de ce troisième livre? Si l'on s'en tient aux termes du prologue, l'incertitude n'est pas possible : Tibère vivait encore. Lorsqu'en effet Phèdre se plaint d'avoir Séjan pour accusateur, pour témoin et pour juge, il ne parle pas d'un fait accompli; il emploie le mot *foret*, qui semble indiquer qu'il est encore sous le coup de ses poursuites et que sa condamnation n'a pas encore été prononcée.

Je crois, pour moi, qu'à défaut de documents contraires, le plus sage parti est de s'en rapporter à Phèdre lui-même.

Schwabe incline vers le même avis; mais ce qui semble l'embarrasser, c'est le témoignage de l'historien F. Josèphe, qui, ainsi que Sax le fait observer, mentionne, dans le chapitre IV de son livre XIX sur les antiquités juives, un certain Eutyque et en fait un opu-

lent affranchi de Caligula. Pour tout concilier, il suppose que le troisième livre commencé sous Tibère ne fut achevé que pendant le règne de son successeur.

S'il y avait regardé de plus près, Schwabe aurait compris que l'affranchi de Caligula n'avait eu aucune relation avec Phèdre. Dans le chapitre précité, F. Josèphe cite bien un affranchi dévoué à cet empereur; mais voici le portrait qu'il en fait : « Erat enim hic Eutychus, agitator prasinus, Caio et militibus circa solemnitates circensium et seditiones atque opera inhonesta devotus (1). »

S'appuyant sans doute sur cette phrase, Chr. Wase en a fait un affranchi, qui jouissait d'une grande fortune et d'un grand crédit à la cour de Caligula (2). Mais rien n'autorise Wase à être si affirmatif.

Dans le chapitre XIII du livre XVIII (3), F. Josèphe parle bien encore d'un autre Eutyque, affranchi d'Agrippa, dont il était même resté le cocher; mais quel cocher? un mauvais drôle, un voleur, qui, après avoir dérobé des vêtements à son maître, se voyant arrêté, l'avait dénoncé à Tibère comme un conspirateur pour se soustraire à ses poursuites. Il est encore moins probable que le vertueux Phèdre ait eu pour protecteur un pareil homme. J'ajoute que, si l'on admettait cette supposition invraisemblable, on devrait encore nécessairement reporter à l'époque de Tibère la composition du troisième livre.

Gude d'ailleurs signale beaucoup d'autres affranchis, appelés tantôt *Eutychus* comme l'ami de Phèdre, tantôt *Eutyches* avec la désinence grecque. Ainsi notamment il cite, en la tirant de sa collection épigraphique, cette inscription :

TI. CLAVDIVS. EVTYCHVS (4),

(1) *Flavii Josephi Antiquitatum Judaïcarum libri XX.* (Voyez l'édition latine in-folio, imprimée à Bâle en 1540, p. 521.)

(2) « Prasinus auriga opibus et gratia in aula C. Caligulæ florebat : etiam in sacris stabulis ædificandis (et magna tum ardebant Circensium certaminum studia) operum curæ præfectus. » *Chr. Wasi Senarius, sive de Legibus et Licentia veterum poetarum.* Oxonii, e Theatro Sheldoniano, 1687, in-4°. (Voyez p. 32.)

(3) Voyez l'édition précitée, p. 487.

(4) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* curante Petro Burmanno. Amstelædami, CIↃ IↃ CXCVIII, in-8°. (Voyez *Marquardi Gudii notæ*, p. 254.)

qui est relative à un affranchi de Claude, et, en la puisant dans les *Inscriptiones antiquæ* de Gruter (1), cette autre :

ISID. REG.
L. PVBLICIVS. EVTYCHES
MVN. TAR. LIB.

c'est-à-dire *Municipii Tarsensis libertus*. Je dois en outre signaler, dans l'ouvrage de Gruter, cette inscription trouvée dans le couvent bénédictin de Capoue :

EVTICHVS. VILLIC
A PLVMBO
EVAGOGVS. A. F : : : : : : : : : :
FECERVNT. SIBI. ET. SVIS (2),

et cette autre, qui est encore, comme celle conservée par Gude, relative à un affranchi de Claude :

TI. CL. EVTYCHE. TI. F
QVI. VIXIT. ANNO. VNO
M. VII. D. XXVIII. CLAVDIVS
EVTYCHES. FILIO
DVLCISSIMO. (3)

Mais aucun des affranchis, dont il est question dans ces inscriptions, ne me paraît être celui dont nous cherchons la trace; je la verrais plutôt dans celle que le Père Brotier (4) emprunte à Bianchini, et qui, placée sur la tombe d'affranchis et d'esclaves d'Auguste, était ainsi conçue :

C. JULI EUTYCHI
ET QUINTILLIAES AURAES
IMMUNIUM.

(1) Voyez p. 83, 13.
(2) Voyez p. 640, 10.
(3) Voyez p. 676, 8.
(4) *Phædri Augusti Liberti Fabularum libri V* cum notis Gabrielis Brotier. Parisiis, MDCCLXXXIII, in-12. (Voyez p. 124.)

Enfin c'est aussi judicieusement que Rigault cite une inscription romaine ainsi conçue :

EVTICHVS. AVG. LIB.
MERONIANVS. MEDICVS
LVDI. MATVTINI (1).

Il est en effet bien plus naturel de supposer que Phèdre ait dédié son troisième livre à un affranchi, dont il avait partagé le sort dans le palais d'Auguste, et dont il avait dû, pendant leur commun esclavage, se concilier la sincère affection. Cet affranchi, entré dans une carrière moins ingrate que la sienne, avait pu, pendant la vie de Tibère, devenir riche et puissant, et l'on conçoit que Phèdre, se croyant poursuivi par Séjan, ait pu, avant même d'avoir été condamné, lui adresser le troisième livre de ses fables.

Dira-t-on que tout cela n'explique pas comment, dans le prologue de son troisième livre, Phèdre, si Séjan vivait encore, a pu sortir, à l'égard de son ennemi, de la réserve qu'il s'était prudemment imposée dans les deux premiers? La réponse est facile. Sans doute, si le vindicatif favori de Tibère avait pu connaître le prologue du livre III, Eutyque aurait été impuissant à protéger son ami; mais si le troisième livre avait, comme les deux premiers, été destiné à la publicité, le prologue n'en avait été adressé qu'à lui, et Phèdre avait pu y laisser échapper des plaintes même amères, sans s'exposer à aucunes représailles.

Je me hâte de passer aux deux derniers livres. Il dédia le quatrième à l'homme qui paraît avoir été son principal protecteur; j'ai nommé Particulon.

Il est à croire que, comme Eutyque, Particulon était un affranchi, et, si ce fut un affranchi, il est probable que ce fut à Claude qu'il dut la liberté; car l'appui que Phèdre lui demande, montre qu'il le considère comme un personnage influent, et l'on sait que l'époque de Claude fut pour les affranchis le temps de leur vraie puissance.

Phèdre, depuis longtemps, n'avait plus à redouter la colère de Séjan disgracié et mis à mort. Mais il n'était pas pour cela exempt

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, 1630, in-12. (Voyez p. 84. Cette inscription figure dans les *Inscriptiones antiquæ* de Gruter, p. 335, 2 et 3.)

de craintes. Seulement il ne faut s'y tromper : ce qu'il craignait, ce n'étaient pas les hommes, dont la conscience n'était pas pure, et qui pouvaient voir dans ses fables un importun et permanent reproche, et, dans leur colère, essayer de se venger de lui. Il est même supposable que les puissants de son époque ne s'inquiétaient pas beaucoup de ses œuvres. Mais ce qui le préoccupait sans relâche, c'était la jalousie que son talent devait inspirer, et c'était surtout pour contre-balancer les critiques des envieux, qu'il recherchait l'appui des gens influents.

Cette préoccupation, il l'avait déjà laissée apparaître dans l'épilogue de son livre II, quand il avait écrit :

Si livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam,

et plus loin :

Sin autem ab illis doctus occurrit labor,
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quidquam possunt nisi meliores carpere,
Fatale exitium corde durato feram.

Il avait encore obéi à la même pensée, quand il s'était écrié dans le prologue de son livre III adressé à Eutyque :

Ergo hinc abesto, Livor!

Il en faut, selon moi, conclure que, dans le premier épilogue du livre IV, c'était surtout contre les envieux réels ou imaginaires qu'il invoquait ainsi le secours de Particulon :

Sæpe impetravit veniam confessus reus :
Quanto innocenti justius debet dari!
Tuæ sunt partes; fuerunt aliorum prius;
Dein simili gyro venient aliorum vices,
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac judicio tuo.

Le Père Desbillons pense qu'il s'agit ici d'un procès, soumis à la décision d'un magistrat, dont Phèdre aurait omis le nom (1). Mais, tout en engageant instamment le lecteur à prendre garde de se

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V* cum notis et emendation. Franc. Josephi Desbillons. Manhemii, MDCCLXXXVI. (Voyez la préface, p. 10.)

tromper, il tombe lui-même dans une fâcheuse erreur, qu'il a été entraîné à commettre par la fausse division qu'il a faite des cinq livres de Phèdre. Il a cru que c'était, non le quatrième livre, mais le cinquième, qui était dédié à Particulon.

Pour se fourvoyer à ce point, il avait été obligé d'abord d'altérer ce vers :

Quartum libellum dum Variæ perleges,

et de substituer *quintum* à *quartum*, ensuite de ne tenir aucun compte de l'affranchi Philète, dont le nom figure pourtant à la fin de la dernière fable du livre V.

Après avoir ainsi accommodé le texte à sa guise, il a donné carrière à son imagination, et vu, dans les vers cités plus haut, les sollicitations d'un accusé qui demande à son juge une sentence favorable.

La fausseté de son hypothèse aurait dû lui être démontrée par ce vers du même épilogue :

Brevitati nostræ præmium ut reddas peto.

Mais il le passe sous silence.

Schwabe et M. Fleutelot n'en ont pas moins accepté son avis.

Quant à moi, d'accord avec Hoogstraten (1), je le prétends inadmissible. Dans l'épilogue qu'il adresse bien à Particulon, et non pas à un juge, Phèdre réclame la récompense promise à sa brièveté, et l'on me concédera, je l'espère, qu'il n'est pas naturel que cette récompense doive consister dans une bonne décision judiciaire.

Quoi qu'il en soit, ce qui n'est pas douteux, c'est que, en appelant Particulon : *vir sanctissime*, en implorant de sa bonté la bienfaisante réalisation de ses promesses, en le priant de lire ses fables dans sa villa de Varia, et en lui demandant pour elles une approbation qui sera son plus bel éloge, Phèdre fait de son protecteur un homme à la fois intègre, puissant, riche et lettré.

Aussi ne se borne-t-il pas à lui dédier la première partie de son livre IV, et, quand, après avoir renoncé à écrire, il reprend la plume et ajoute à son quatrième livre une seconde partie, est-ce encore à lui qu'il la consacre.

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Notis illustravit in usum... David Hoogstratanus. Amstelædami, CIↃ IↃ CCI, in-4°. (Voyez p. 129, note 24.)

J'arrive enfin au livre V; c'est également sous l'égide d'un affranchi qu'il le place, et cet affranchi porte, comme Eutyque, un nom grec; il se nomme Philète. Ici le doute sur la qualité du protecteur n'est pas possible : des inscriptions lapidaires l'établissent. Dans les *Inscriptiones antiquæ* de Gruter on lit, page 352, 4 :

ANEROS. ASIATICVS. VI. VIR
SIBI. ET. VALERIAE. Ɔ. L. TRYPHERAE
VXORI. ET. PHILETO. LIBERTO

et page 677, 2 :

TI. CLAVDI. PHILETI
V. A. VI. M. III. D. XXI
TI. CLAVDIVS. PHILETVS.

Gude signale en outre cette inscription comme se trouvant à Velletri sur l'une des dalles de la cathédrale :

D. M. CL. VICTORINAI
TI. CL. PHILETVS. LIB. BENEMERENTI (1).

De ces inscriptions, il ressort que Philète était un affranchi de Claude.

On rencontre encore dans les *Inscriptiones antiquæ* de Gruter les inscriptions suivantes, qui ne me paraissent pas se rapporter aussi bien au protecteur du fabuliste, d'abord :

FILETE. ARISTIA. PHILETVS. M. AEMILIVS
C. AQVILIVS. M. CAELIVS
CLAVDIVS FILINVS (2)

puis pages 345, 3, et 346, 2 :

ET. FILETVS. ACTOR

page 728, 10 :

PHILETVS. CVM. NIPHADE
MATRE. FECIT

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* curante Petro Burmanno. Amstelædami, CIƆ IƆ CXCVIII, in-8°. (Voyez les notes de Gude sur *Phèdre*, p. 324.)

(2) Voyez, dans l'édition de Burmann de 1698, notes de Gude, p. 324.

page 1039, 1 :

PHILETO. ET. MOSCHIDI
Q. VOLSIVS. VICTORINVS

et page 1093, 10 :

PHILETVS. ET. FVSCVS. L. I. C.

Le cinquième livre, dédié à Philète, est loin de nous être parvenu tout entier. Par suite de divisions arbitraires, dans les éditions imprimées il se compose de dix fables; mais en réalité il n'en comprend que cinq. Il est certain qu'il en renfermait d'autres; mais ce qui est également vraisemblable, c'est que Phèdre, ne l'ayant commencé qu'à un âge très avancé, mourut avant de l'avoir achevé.

Aucun document ne renseigne sur la date de sa mort. Il est seulement certain qu'il parvint à une grande vieillesse; sa dernière fable en est la preuve. Pagenstecher (1) suppose que son existence se prolongea jusque sous les règnes de Vespasien et de Domitien. Le Père Brotier, au contraire, pense qu'il ne survécut pas à Tibère; car autrement il n'aurait pas manqué de flageller Caligula; ce qui ne ressort pas de ses fables (2). La vérité est entre ces deux conjectures extrêmes. Mais il est impossible de fixer une date précise.

§ 2. — VALEUR DE L'ÉCRIVAIN ET CARACTÈRE DE L'HOMME.

Une biographie de Phèdre ne serait pas complète, si elle n'était pas accompagnée d'une esquisse rapide de la valeur de l'écrivain et du caractère de l'homme.

Parlons d'abord de la valeur de l'écrivain.

Quand on veut porter un jugement sur un homme de lettres, il faut toujours examiner en lui deux choses, le fond, c'est-à-dire la pensée, et la forme, c'est-à-dire le style.

A la lecture de Phèdre, on est malheureusement pour lui obligé de reconnaître que, dans son œuvre, le fond manque d'originalité.

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabul. Æsopiar. libri V*, accurante Alex. Arnold. Pagenstechero. Duisburg. ad Rhen., 1662, in-8°.

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabularum libri V* cum notis Gabrielis Brotier Parisiis, MDCCLXXXIII. (Voyez la préface, p. XI.)

Depuis le commencement de son premier livre jusqu'à la fin de la première partie du IVe, les sujets de ses fables sont presque tous empruntés à Ésope, et dans ceux qui n'en sont pas tirés, il n'a pas davantage le mérite de l'invention; car alors il n'est plus fabuliste, il est narrateur. Il se borne à reproduire de petites historiettes du genre de celles, qui de nos jours, dans la presse quotidienne, figurent sous la rubrique : *Nouvelles et faits divers*. C'est là ce qu'on trouve dans les fables v du livre II, x du livre III, v de la première partie du livre IV, vi de la deuxième partie du même livre, ii du livre V, xv et xvi de l'appendice. Quelquefois, si ce ne sont pas des évènements contemporains qu'il expose, il raconte des anecdotes plus ou moins anciennes et plus ou moins véridiques; telles sont celles qu'on lit dans les fables viii, ix et xi du livre III, xi et xxii de la première partie du livre IV, x et xxvii de l'appendice. Souvent aussi il a recours à des traditions qui se rapportent à la vie problématique du vieil Ésope; de cette catégorie sont les fables iii, v, xiv et xix du livre III, ix, xii, xiii, xvii et xx de l'appendice. Quelquefois enfin Phèdre puise ses récits dans le domaine connu de la mythologie; tels sont ceux que présentent les fables xvii du livre III, xii, xiv, xv, xviii et xxv de la première partie du livre IV et v de l'appendice.

Ce défaut complet d'originalité dans la pensée est reconnu par Phèdre lui-même.

Dans le prologue de son premier livre, il déclare qu'il s'est borné à versifier la matière qu'Ésope lui a fournie :

> Æsopus auctor quam materiam repperit
> Hanc ego polivi versibus senariis.

Il ajoute dans le prologue du livre II qu'il prend Ésope pour modèle, et que, s'il l'amplifie un peu, ce n'est que pour donner plus de charme au récit :

> Sed si libuerit aliquid interponere
> Dictorum sensus ut delectet varietas,
> Bonas in partes, Lector, accipias velim.

Il est vrai que, dans le prologue du livre III, il prétend qu'obligé d'écrire des fables pour pouvoir, sous la forme de l'apologue, expri-

mer sans danger sa pensée, il a fait une route du sentier tracé par Ésope :

> Ego illius pro semita feci viam,
> Et cogitavi plura quam reliquerat.

Mais l'amour de la gloire et la manie de la persécution, qui étaient ses deux péchés mignons, l'ont fait tomber ici dans une exagération, qui ressort matériellement d'abord des fables de ses deux premiers livres presque toutes imitées d'Ésope, et ensuite de ses aveux ultérieurs et notamment du poème du livre IV, qui est intitulé *Phædrus,* et dans lequel il avoue que la pensée de ses œuvres appartient à Ésope :

> Sive hoc ineptum, sive laudandum est opus,
> Invenit ille, nostra perfecit manus.

C'est seulement à partir de la deuxième partie de son livre IV, qu'il commence à être original. Du moins, c'est lui qui l'affirme dans la première fable, où il déclare que, s'il se sert encore du nom d'Ésope, ce sera pour donner plus d'autorité à son œuvre, et pour imiter ces artistes qui, afin d'amorcer le public, signent leurs ouvrages du nom de Praxitèle :

> Æsopi nomen sicubi interposuero,
> Cui reddidi jampridem quicquid debui,
> Auctoritatis esse scito gratia;
> Ut quidam artifices nostro faciunt seculo,
> Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
> Si marmori adscripserunt Praxitelen suo.

Malheureusement on est obligé de le croire sur son affirmation; car il reste si peu de chose, soit de la deuxième partie du livre IV, soit du livre V, qu'il est impossible de savoir si Ésope n'en avait pas encore fait en partie les frais. Ce qui s'y révèle clairement, c'est la transformation du fabuliste en romancier et en nouvelliste. Peut-on en effet voir des fables dans les anecdotes, où il met en scène Ménandre et le tyran Démétrius (livre IV, 2e partie, fable II), deux Soldats et un Voleur (livre IV, 2e partie, fable III), un Bouffon et un Paysan (livre IV, 2e partie, fable VI), un Joueur de flûte nommé Leprince (livre V, fable II), et le vieillard nommé le Temps (livre V, fable III)? Or, comme en dehors de ces poèmes anecdotiques, la deuxième

partie du livre IV et le livre V ne renferment que deux vraies fables, on peut dire que, dans l'œuvre de Phèdre, l'originalité de la pensée a été presque nulle.

Il faut le reconnaître, ce qui fait la principale valeur littéraire de Phèdre, c'est la forme. Comme La Fontaine, qui n'a pas eu plus que lui l'originalité du fond, c'est uniquement par le style qu'il s'est rendu remarquable. Si le style a toujours de l'importance, c'est surtout en matière littéraire. La postérité ne garde pas le souvenir de ceux qui, dans leurs écrits, ont mal exprimé les idées même les plus neuves; elle ne se rappelle que ceux qui, sans les avoir conçues, ont eu le talent de se les approprier et de les présenter avec élégance. Voilà pourquoi La Fontaine, qui dans toutes ses fables n'a été qu'un imitateur, s'est acquis une renommée à mon sens surfaite, mais certainement impérissable, et voilà pourquoi Phèdre, suivant sa propre expression, vivra autant que la littérature latine :

Latinis dum manebit pretium litteris (1).

Les deux fabulistes n'ont pas employé les mêmes procédés littéraires : La Fontaine a su se rendre séduisant par l'habile développement de l'idée originale et par la grâce et la finesse des détails dont il l'a ornée; Phèdre, malgré son origine macédonienne, étant en pleine possession des secrets de la langue latine, a mis toute sa dextérité à présenter sous une forme concise les idées par lui puisées dans les fables de l'auteur antique qu'il appelait le vieux Phrygien, ou simplement le vieillard; c'est là ce qui fait son infériorité. Tandis que La Fontaine, tout en restant imitateur, fait, dans la mise en œuvre, preuve d'une certaine imagination, Phèdre s'en est montré absolument dépourvu. La Fontaine a été un élégant paraphraste, Phèdre n'a été qu'un traducteur.

Le rôle modeste que le fabuliste latin s'est assigné, ne l'a pas empêché d'avoir de sa personne l'opinion la plus haute qu'un homme puisse concevoir de lui-même. Il éprouve un besoin de parler de son mérite, qu'on ne rencontre au même point chez aucun auteur latin, et chaque fois qu'il se met en scène, ce qui arrive souvent, il n'hésite pas à faire de sa supériorité intellectuelle, un éloge, qui, s'il avait été réellement un écrivain de premier ordre, blesserait

(1) *Phèdre*, livre IV, 2e partie, épilogue.

encore les lois les plus élémentaires de la modestie, et qui, étant donné son bagage littéraire, le pose en auteur à la fois naïf et vaniteux.

Il déclare, dans l'épilogue du livre II, que les attaques des envieux ne l'empêcheront pas d'avoir conscience de sa valeur, et que, s'il est attaqué par eux, il saura attendre courageusement que le sort rougisse de son crime :

> Fatale exitium corde durato feram,
> Donec fortunam criminis pudeat sui.

Dans le prologue du livre III, il traite bien ses fables de viles bagatelles, *viles nænias;* mais ce n'est là que de la fausse modestie; il ne tarde pas dans le même prologue à se placer au-dessus d'Ésope, et il conclut en déclarant d'un ton emphatique qu'une gloire solennelle lui est due:

> Quoniam solemnis mihi debetur gloria.

Dans le poème VII de la première partie du livre IV où il se plaint de la critique, il traite de sots ceux qui se la permettent à son égard :

> Hoc illis dictum est, qui stultitia nauseant.

Enfin, dans le deuxième prologue du livre IV, il se console, en pensant que, s'il est attaqué, ce n'est que par des gens de mauvaise foi, irrités de ne pouvoir l'imiter, et il exprime l'espoir que Particulon son protecteur et tous les lettrés le jugeront digne de l'immortalité à laquelle il aspire :

> Hunc obtrectare si volet malignitas,
> Imitari dum non possit, obtrectet licet.
> Mihi parta laus est quod tu, quod similes tui
> Vestras in chartas verba transfertis mea,
> Dignumque longa judicatis memoria.
> Inlitteratum plausum non desidero.

Un tel orgueil est d'autant plus incompréhensible qu'en somme, si l'on recherche sur quoi il le fonde, on s'aperçoit que la seule qualité qu'il s'attribue, c'est la brièveté.

Dans le prologue du livre II, il avertit le lecteur qu'il aura soin d'être bref :

Ita, si rependet illi brevitas gratiam.

Dans le promythion de la fable x du livre I, il annonce une courte fable :

Hoc adtestatur brevis Æsopi fabula.

Quand il fait un récit qui exige quelques développements, il a soin de faire remarquer que c'est une exception à la règle qu'il a adoptée; il s'excuse en ces termes à la fin de la fable x du livre III :

Hæc exsecutus sum propterea pluribus,
Brevitate nimia quoniam quosdam offendimus.

Pour indiquer leur concision, il donne toujours à ses fables la dénomination, non de *fabulæ* mais de *fabellæ* (1).

Quand il annonce qu'il va parler du testament expliqué par Ésope, il déclare qu'il ne fera qu'un court récit :

Narratione posteris tradam brevi (2).

Dans la fable VII de la première partie du livre IV, il ne demande au lecteur qu'un peu de patience :

Parva libellum sustine patientia.

Lorsque, dans le premier épilogue du livre IV, il demande à Particulon de lui donner la récompense promise, c'est sur sa brièveté qu'il se fonde pour y prétendre :

Brevitati nostræ pretium ut reddas peto,

et dans le second épilogue, lorsqu'il a obtenu la récompense sollicitée, et qu'il n'a plus rien à réclamer de Particulon, c'est encore sa brièveté qu'il fait valoir auprès de lui pour assurer à ses écrits l'approbation de son protecteur :

Si non ingenium, certe brevitatem adproba.

Ce qui ressort de tout cela, c'est que l'orgueil de Phèdre n'était

(1) *Phèdre,* livre III, fable XVII ; livre IV, première partie, fable II; livre IV, deuxième partie, fable I.

(2) *Phèdre,* livre IV, première partie, fable V.

pas justifié par l'importance de son œuvre. Je suis très porté à croire qu'en réalité il n'a jamais été la victime de l'envie, et qu'il n'en a souffert que dans son imagination.

Ce qui me paraît donner un fort point d'appui à cette manière de voir, c'est que, même lorsque comme Sénèque ils traitaient de questions qui auraient dû appeler son nom sous leur plume, les écrivains latins contemporains ou postérieurs ne se sont pas occupés de lui. Il est vrai qu'il se prétend persécuté par Séjan; mais il est vrai aussi que ses écrits n'y sont pour rien, et puis il faut convenir que la persécution dont il se plaint a dû être plus imaginaire que réelle; car on ne voit pas qu'il ait été atteint par le ministre de Tibère ni dans ses biens qui étaient nuls, ni dans sa liberté qu'il paraît avoir toujours conservée. J'en conclus que, pareil à tous les auteurs incompris, il a pris un peu pour de l'envie ce qui n'était que de l'indifférence, et pour de la persécution ce qui n'était que de la tracasserie.

Maintenant, hâtons-nous de le dire, Phèdre avait cet honorable orgueil, qui est basé sur la foi, qui ne connaît point la morgue et qui n'inspire que la sympathie.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, s'il a eu l'excusable faiblesse d'attacher trop d'importance à son œuvre, il n'a pas non plus été un homme vulgaire, et que, si comme littérateur il a été inférieur à La Fontaine, il lui a peut-être été supérieur comme philosophe.

La fable III du livre III fait voir que c'était un esprit élevé, sur qui la superstition n'avait point de prise, qui se moquait des sorciers, qui ne croyait pas au merveilleux, et qui pensait que le raisonnement peut seul expliquer les choses en apparence surnaturelles.

Quand on cherche quelles étaient ses idées en métaphysique, on lui trouve encore la même supériorité intellectuelle; la fable XXXI de l'appendice nous le montre partisan de la métempsycose, c'est-à-dire de la théorie la plus rationnelle et peut-être la plus vraie parmi celles qui ont pour base l'identité du moi après la mort.

Enfin rendons, en terminant, un légitime hommage à son inébranlable amour du bien, et disons que Phèdre fut une nature honnête, un moraliste convaincu, qui eut, en restant pauvre, le rare mérite de suivre ses propres préceptes, et, en rêvant sans cesse l'immortalité, le courage de ne la demander qu'à la seule valeur de ses écrits.

CHAPITRE II.

MANUSCRITS DE PHÈDRE.

Il est peu d'auteurs anciens, dont les manuscrits soient aussi rares que ceux de Phèdre. On n'en connaît que cinq, dont l'un même n'existe plus; ce sont:

1° Le manuscrit de Pithou;
2° Le manuscrit de Reims;
3° Le manuscrit de Daniel;
4° Le manuscrit napolitain de Perotti;
5° Le manuscrit vatican de Perotti.

Leur examen successif va faire l'objet de ce deuxième chapitre.

SECTION I.

Manuscrit de Pithou.

§ 1er. — HISTOIRE DU MANUSCRIT.

Lorsqu'au mois de septembre 1596, parut la première édition des fables de Phèdre, elles étaient entièrement inconnues. Au moyen âge elles avaient bien servi de texte à des traductions latines en prose, dont j'aurai plus loin à indiquer la nature, et elles avaient bien été mises en vers élégiaques; mais, destinée singulière des choses humaines! alors que les imitations plus ou moins grossières avaient survécu, l'œuvre originale était tombée dans le plus complet oubli; personne ne savait ce que Phèdre avait écrit; on ignorait presque son nom.

Il avait éprouvé le sort qu'ont sans doute subi beaucoup d'autres auteurs latins; car il ne faut pas se dissimuler que les couvents, qui, dans les temps d'ignorance, ont sauvé un grand nombre de leurs œuvres, en ont détruit un plus grand nombre encore. Les palimpsestes en fournissent aujourd'hui la preuve la plus irrécusable.

L'honneur de faire revivre Phèdre était réservé à l'illustre Pierre Pithou, que, suivant un ancien bibliothécaire de l'Oratoire, le Père Adry (1), son érudition a fait surnommer le Varron de la France.

Si la nature de cette étude ne m'imposait pas d'étroites limites, je tâcherais de peindre ici cette figure qui fut une des plus pures de son époque; je me bornerai à en tracer une légère esquisse.

La seconde moitié du XVIe siècle, à laquelle Pierre Pithou appartient, offre à l'historien qui l'observe un singulier contraste. Au milieu de ces guerres civiles que le fanatisme religieux faisait sans cesse renaître, on voyait, sans rester indifférents aux déchirements de la patrie, des hommes éminents chercher dans les lettres et dans les arts une diversion à leur tristesse, et continuer dans le recueillement la grande œuvre de la Renaissance. Les grands peintres, les grands statuaires, les grands architectes, les grands jurisconsultes, les grands littérateurs, les grands savants, rien n'a manqué à cette brillante période du progrès humain. Leurs noms sont connus; il est inutile de les rappeler. Ne parlons que de Pierre Pithou.

Son père avait eu, en 1524, d'un premier mariage deux enfants jumeaux, Jean et Nicole, qui embrassèrent l'un, le barreau, l'autre, la médecine. Ayant perdu sa première femme, il avait, en secondes noces, épousé Bonaventure de Chantaloë, fille de Robert de Chantaloë, seigneur de Baire, et de Catherine Dorigny.

Pierre Pithou fut l'aîné des deux enfants issus de cette union. Il était né à Troyes, le 1er novembre 1539. Son père, qui était un des avocats les plus distingués du barreau de cette ville, avait tenu à ce que son éducation fût bien commencée. Il l'avait envoyé à Paris, et l'avait fait entrer au collège de Roncourt, qui était alors en

(1) Adry (Jean-Félicissime), né, en 1749, à Vincelotte, petit village de la Bourgogne, entra dans la congrégation de l'Oratoire, devint préfet du collège de Troyes, où il enseigna ensuite la rhétorique, puis occupa, dans la maison de Paris, la place de bibliothécaire que la Révolution lui fit perdre, et mourut le 20 mars 1818. Il a publié plusieurs éditions d'ouvrages anciens et modernes et notamment, en 1807, une édition de *Phèdre* avec les notes du Père Desbillons.

vogue. Ses études classiques terminées, il avait résolu de lui faire embrasser la carrière du barreau, et, pour l'y préparer, l'avait confié à Cujas. Pendant cinq ans, à Bourges et à Valence, Pithou suivit les cours de ce fameux jurisconsulte, qui conçut pour lui une affection toute particulière.

En 1560, il se fit inscrire au barreau de Paris, et, quoique assidu aux audiences, il ne plaida sa première cause qu'en 1564. Il la gagna, et cependant ce succès ne l'encouragea pas à entrer dans des luttes trop contraires à ses goûts. Modeste et réfléchi, il ne possédait pas cette rapidité de pensée et cette facilité de parole, qui, bien plus encore que les qualités solides, assurent à l'avocat les triomphes oratoires. Il aimait sa profession, parce que, l'exerçant surtout dans son cabinet par ses consultations écrites, elle lui fournissait l'occasion de se livrer à des travaux vraiment scientifiques et lui laissait en même temps le loisir de suivre ses goûts pour les études littéraires.

En 1567, pressentant les catastrophes dont Paris allait être le théâtre, il le quitta, vint à Troyes, et demanda son inscription au barreau de sa ville natale. Mais la lutte était ouvertement engagée entre l'intolérance religieuse et la liberté de conscience. Pithou avait été élevé par son père dans les croyances de la religion réformée. Le parti catholique, qui était le plus fort, repoussa du barreau troyen le fils de celui qui en avait été l'oracle.

Après être resté un an à Troyes, l'agitation croissant toujours, il se décida à sortir de France. Il se retira à Bâle, y continua sa vie laborieuse, et y séjourna jusqu'en 1570.

Ramené dans sa patrie par l'édit rendu à cette époque, il rentra au barreau de Paris, et publia les 42 Novelles des empereurs Théodose le Jeune, Valentinien et Anthémius, qu'il dédia à Cujas. Puis, sollicité par le duc de Montmorency, qui était chargé d'une mission extraordinaire auprès de la reine Élisabeth, il consentit à le suivre en Angleterre. Mais la prospérité de ce pays lui offrait un contraste trop affligeant; il n'y passa que deux mois; il aimait d'ailleurs trop la France pour en rester volontairement éloigné; il était à Paris la nuit de la Saint-Barthélemy. La célébrité qu'il devait à ses travaux avait attiré sur lui l'attention des assassins. En gagnant par le toit la maison contiguë à la sienne, et en allant ensuite se cacher chez son ami Nicolas Lefebvre, qui logeait dans la

même rue que lui, il parvint à leur échapper; mais ils se vengèrent de sa fuite sur ses manuscrits qui furent pillés.

Après le massacre, il abjura le calvinisme. Personne ne songea à suspecter sa sincérité. Ceux auxquels il se ralliait l'accueillirent sans méfiance, et sa droiture était trop connue de ses anciens coreligionnaires, pour lui attirer leur inimitié. Ainsi, tandis que le Père Sirmond (1), qui quelques années après s'était rendu à Rome, y garantissait sa sincérité, il demeurait à Paris en relations intimes avec ceux dont il avait abandonné les croyances. Tous savaient qu'il ne désirait que la vie retirée du travailleur modeste.

Ce désir, il le réalisa. Le bailliage de Tonnerre étant devenu vacant, il le reçut, en 1573, des mains du duc d'Uzès et de sa femme, Louise de Clermont-Tonnerre, et trouva, dans ces fonctions peu absorbantes, les calmes loisirs qu'il recherchait, et qui lui permirent d'écrire de nouveaux ouvrages et notamment de publier la loi des Wisigoths.

Pendant cette tranquille période de sa vie, il eut le bonheur de rencontrer une femme digne de lui, Catherine de Palluau, fille de Jean de Palluau, secrétaire du roi et conseiller en l'hôtel de ville de Paris. Il l'épousa, et, pendant quelques mois, put partager ses instants entre ses chères études et sa compagne, que, suivant son expression, il aimait comme lui-même.

Mais, dans les temps d'agitation, les grandes individualités ne peuvent pas rester simples spectatrices des évènements. Elles se doivent à leur pays. C'est dans cette pensée qu'en 1580 il consentit à entrer plus franchement dans la vie publique. Il accepta au parlement de Paris les fonctions de substitut du procureur général Jean de la Guesle.

Pendant qu'il les remplissait, des dissentiments graves s'étaient élevés entre le Saint-Père et le roi de France. Aux décisions du Concile de Trente avaient été opposées les ordonnances de Blois. Le pape dans un bref avait manifesté son irritation. Pithou fut chargé de répondre. « Il le fit, ajoute son biographe Grosley (2), par

(1) Jacques Sirmond, jésuite célèbre par son érudition, qui devint le confesseur du roi Louis XIII.

(2) *Vie de Pierre Pithou,* avec quelques mémoires sur son père et ses frères. A Paris, chez Guillaume Cavelier, libraire, rue Saint Jacques, au Lys d'Or. 1756, 2 vol. in-12. (Voyez tome I, p. 198 et suivantes.)

un mémoire, où, sans sortir du respect dû au pape, il démasque les vues secrètes de ceux qui voulaient l'aliéner du roi et défend fortement en peu de mots la cause du roi et de l'État. »

En 1581, fut provisoirement créée une chambre souveraine, tirée du parlement de Paris, pour remplacer celui de Guyenne. Cette chambre allait avoir une mission difficile; il consentit, autant par dévouement pour Henri III, que par amitié pour son ancien condisciple Loysel, à y remplir les fonctions de procureur général. « Chargé, écrit Grosley, de la correspondance de la chambre avec la cour, il mettait sous les yeux du roi les abus qu'il fallait corriger, le bien qu'il fallait faire et le soin des peuples. »

Après une dernière séance tenue à Saintes, la chambre se sépara le 8 juin 1584.

En 1583, les commissions de substituts des procureurs généraux avaient été érigées en charges vénales. Pithou renonça à une magistrature qu'il n'aurait plus due à son seul mérite. « Les traitants eux-mêmes, dit Grosley, offrirent à M. Pithou des provisions pour la sienne. » Il les refusa et rentra au barreau.

Tout en profitant de ses nouveaux loisirs pour répandre sur l'antiquité de nouvelles lumières, il ne se désintéressa pas des évènements politiques. Il continua à contempler, avec une tristesse dont ses écrits portent l'empreinte, les sanglantes discordes de la France, et, quoique rentré dans la vie privée, il essaya d'y porter remède.

Quand il vit que, pour satisfaire son ambition, la maison de Lorraine ne craignait pas d'appeler l'Espagne à son aide, il entra dans la lutte, pour soutenir celui des prétendants qui représentait l'indépendance nationale. Sa seule arme était sa plume; mais, en rédigeant avec quelques amis la fameuse satire Ménippée, il sut la rendre si acérée qu'il frappa d'un coup mortel les meneurs de la Sainte Union.

Henri IV, entré à Paris, sentit qu'il ne lui suffisait pas d'être sorti vainqueur de la lutte, et qu'il avait encore à pacifier le pays. Pendant la guerre civile, les membres du Parlement s'étaient retirés à Tours et à Châlons. En attendant qu'ils pussent être ramenés et réunis, il fallait former une cour souveraine qui rendît la justice. Le 28 août 1594, Pithou en fut nommé le procureur général. Il comprit sa tâche, et travailla avec un succès complet à l'œuvre de conciliation qui lui avait été confiée.

Lorsque le parlement fut enfin réuni, ne voulant pas d'autre récompense que la satisfaction d'avoir été utile, il quitta ses hautes fonctions, et rentra simplement dans les rangs des avocats.

« Pendant les vacances de l'année 1595, qu'à son ordinaire il était venu passer à Troyes, expose Grosley, François Pithou son frère lui avait fait présent d'un exemplaire unique des fables de Phèdre, qui jusqu'alors s'étaient dérobées aux recherches des amateurs de l'antiquité : à peine même soupçonnait-on leur existence. Il les avait déjà transcrites de sa main et données à Patisson, son imprimeur, lorsque la peste l'obligea de quitter Paris avec toute sa famille et de venir à Troyes.

« Pour s'y ménager un amusement de son goût et mettre ce voyage à profit pour le public, il avait retiré le Phèdre des mains de Patisson, pour le faire imprimer à Troyes, sous ses yeux (1). »

La première édition des fables de Phèdre est excessivement rare; peut-être me saura-t-on gré d'en donner ici la description.

Elle forme un petit volume in-12 de soixante-dix pages.

Voici d'abord le titre que porte la première :

PHAEDRI AVG. LIBERTI FABVLARVM AESOPIARVM LIBRI V, *Nunc primum in lucem editi.* AVGVSTOBONAE TRICASSIVM EXCVDEBAT IO. ODOTIVS, *Typographus Regius, Anno CIↃ. IↃ. XCVI. Cum privilegio.*

La deuxième page est remplie par les vers suivants adressés à Pithou par Florent Chrétien :

PETRO PITHOEO ANTIQVITATIS VINDICI.

Phrix (*sic*) ille servus, mente sanus libera
Græcas jocosus fecit ex re fabulas,
Adfabulatus quæ docerent Socratem :
Græcis trimetris vinxit illas Babrius
Et post latinis Phædrus olim Cesaris (*sic*)
Libertus Augusti, stylo atque tempore
Par proximusve Laberio vel Publio,
Quem nunc tenebris erutum Orcinæ specus,

(1) *Vie de Pierre Pithou*, avec quelques mémoires sur son père et ses frères. A Paris, chez Guillaume Cavelier, libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'Or. M.DCC.LVI. 2 vol. in-12. (Voyez tome I, p. 364.)

PITHOEE, superis reddis auris, maximam
Initurus a me gratiam, imo ab omnibus
Spero eruditis : cæteros nihil moror
Quis prisca sordet litterarum puritas.
Tantum o viderem doctiores Principes
Quam litteratos servolos, quales erant
Æsopus et libertus iste Principis.

Q. SEPT. FLORENT CHRISTIANUS.

Les pages 3 et 4 sont occupées par une épître de Pithou à son frère François. « Celui-ci, dit M. Berger de Xivrey, avait publié en 1576 un manuscrit de la bibliothèque de Pierre Pithou, contenant la traduction des Novelles de l'empereur Justinien par Julien, surnommé *Antecessor*, et il avait dédié à son frère cette édition imprimée à Bâle. C'est à quoi ce dernier fait allusion au commencement de l'épître suivante :

« P. PITHOEVS FRANCISCO FRATRI.

« Reddo tibi, frater, pro novellis constitutionibus Imperatoris, veteres fabellas imperatorii liberti, et quantum quidem conjicio, Tiberii, atque adeo post Sejanum damnatum. Nam quis istos deinceps laudavit unquam? Ejus scriptoris qui meminerit ex veteribus nullumdam reperi præter unum Avienum, quem etiam Virgilii fabulas ïambis scripsisse tradunt. Thracem se fuisse innuit et Græciæ vicinum : ut nec ii libelli Senecæ fidem elevent testantis Æsopios logos intentatum Romanis ingeniis opus. Senem admodum scripsisse, præter seniles de ætate querellas (*sic*), vel illa arguunt quod se D. Augustum jus dicentem audiisse, et Cilnii Mæcenatis Bathyllum saltantem vidisse significat. Cuicui vero ille alapas et libertatem debuerit, tibi certe, frater, jam vitam debet, quam temporum injuria pæne sepulto exemplaris a te reperti beneficio restituere conatus sum. Ita tu patronus Phædro, ego adsertor ac vindex vel non idoneus, sine satisdatione tamen venio et Augusti libertum vel libertinum potius, privatus hac etiam parte testabilem publicique juris facio; tu illi adsis ac faveas modo, qui et poeticis voluptatibus aures a forensi asperitate respirare non ignoras, et hoc figmenti genus a veri professoribus usque adeo non esse alienum, ut a Socrate ipso Æsopi λόγους versibus redditos Cebes apud Platonem in os laudaverit.

Have (1), mi frater, et inter istam publicam luem, salve ac vale. Tricassib. X. KL. Septembres, reb. prolatis, ann. 1596. CIↃ. IↃ. XCVI. »

Vient ensuite, à la page 5, la préface mise par Avianus en tête de ses fables; la voici :

Avienus in præfatione fabularum suarum Æsopicarum ad Theodosium.

Hujus materiæ ducem nobis Æsopum noveris, qui responso Apollinis monitus, ridicula orsus est ut legenda firmaret. Verum has pro exemplo fabulas et Socrates divinis operibus indidit, et poemati suo Flaccus aptavit, quod in se sub jocorum communium specie, vitæ argumenta contineant : quas Græcis iambis Babrius repetens in duo volumina coartavit; Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit. De his ego usque ad XLII in unum redactas fabulas dedi, quas rudi latinitate compositas elegis sum explicare conatus.

A la page 6 se trouve ce passage de Priscien :

Prisciani sophistæ ex arte præexercitaminum secundum Hermogenem vel Libanium ac græcos rhetores.

Fabula est oratio ficta verisimili dispositione imaginem exhibens veritatis. Ideo autem hanc primum tradere pueris solent oratores, quia animos eorum adhuc molles, ad meliores facile vias instituunt vitæ. Usi sunt ea vetustissimi quoque auctores Hesiodus, Archilochus, Plautus, Horatius. Nominantur autem ab inventoribus fabularum aliæ Æsopiæ, aliæ Cypriæ, aliæ Libycæ, aliæ Sybariticæ, omnes autem communiter Æsopiæ, quoniam in conventibus frequenter solebat Æsopus fabulis uti : et pertinent ad vitæ utilitatem. Expositio autem fabularum vult circuitionibus carere et jucundior esse : sed oratio qua utilitas fabulæ retegitur ἐπιμύθιον vocant, quod nos adfabulationem possumus dicere, a quibusdam prima, a plerisque rationabilius postrema ponitur.

Vide *Fabium*, lib. V, *Institut. Orat.*, *A. Gell.*, lib. II, *Noct.*, chap. XXVIII, et *Macrob.*, lib. I, *Comment. in Somn. Scip.*

C'est seulement à la page 7 que commence le texte de Phèdre. Il est précédé de ce titre :

PHAEDRI AVG. LIBERTI FABVLAR. AESOPIARVM LIBER I.

(1) Cette orthographe du mot *Have* est justifiée par une mosaïque qui se trouve à l'entrée d'une des maisons de Pompéi.

Il s'étend jusqu'au milieu de la page 67; deux genres de caractères y ont été employés : les caractères romains pour les prologues, les épilogues et la morale de chaque fable, et les caractères italiques pour le reste.

A la suite de la dernière fable arrivent les variantes du manuscrit, qui, quoique incomplètes, remplissent les pages 68 et 69.

Ces deux pages et la dernière ne sont pas numérotées.

La page 70 est consacrée au privilège dont voici la formule :

« Par privilège du roy, donné à Paris, le 28 jour d'Aoust 1596, il est permis à Maistre Pierre Pithou, y dénommé, de faire imprimer par tel que bon luy semblera, *Phædri Augusti liberti libros quinque*. Avec deffences à tous imprimeurs et libraires de ce royaume autres que celuy qu'il choisira, de les imprimer pendant six ans ny en exposer en vente d'imprimez ailleurs dedans ledict temps, sinon du consentement du dict Pithou, sur peine de confiscation et d'amende arbitraire. Et que par l'extraict sommaire dudict privilège mis au commencement ou à la fin de l'impression, il soit tenu pour suffisamment notifié, sans autre signification.

« Je soubs-signé certifie avoir baillé à Jean Oudot, imprimeur du roy en ceste ville, *Phædri Augusti liberti fabularum Æsopiarum libri quinque,* pour les imprimer et mettre en lumière, suyvant la permission et privilège du roy dont l'extraict est cy-dessus.

« Faict à Troyes le dernier jour d'Aoust, mil cinq cens quatre-vingt-seize.

« Ainsi signé : P. Pithou. »

Telle fut l'édition publiée par Pierre Pithou.

Je n'en connais que 11 exemplaires, savoir : deux à la Bibliothèque nationale, le troisième à la bibliothèque de l'Arsenal, le quatrième à la bibliothèque Mazarine, le cinquième à la bibliothèque Sainte-Geneviève, le sixième et le septième à la bibliothèque de Troyes, le huitième à la bibliothèque de Berne, le neuvième et le dixième au British Museum et l'onzième à la bibliothèque Bodléienne.

Les deux exemplaires de la Bibliothèque nationale portent sur le catalogue imprimé de 1750, l'un la cote Y 6561, et l'autre la cote Y 6562. Le premier, court de marges et mal relié, n'a rien de remarquable; le deuxième, quoique très rogné, porte des notes écrites par trois mains différentes.

Je n'ai aucune remarque à faire sur les deux exemplaires de la bibliothèque de l'Arsenal et de la Mazarine.

Il n'en est pas de même de celui de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Daunou, dans son article sur l'édition diplomatique de M. Berger de Xivrey (1), publié dans le *Journal des Savants* en décembre 1830 (2), dit que cet éditeur ne paraît pas avoir eu connaissance de l'exemplaire de Sainte-Geneviève, et il ajoute qu'il renferme « les variantes des manuscrits ». Il est possible que M. Berger de Xivrey ne l'ait pas connu; mais, à l'égard des variantes, Daunou se trompe; car l'exemplaire ne contient que celles du manuscrit de Pithou écrites par Nicolas Rigault lui-même, qui fut, comme on le sait, le premier commentateur français des fables de Phèdre.

C'est là du moins ce qu'indique la note suivante tracée au crayon en tête de l'exemplaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève :

« Notæ istæ, meo quidem judicio, sunt propria Nicolaï Rigaltii manu exaratæ, dum Phædri editionem meditabatur, quæ prodiit *Parisiis* 1599 *in*-12, deinde secundis curis aucta 1617 in-4°, denique 1630 in-12, sed oscitanter confecta, si fides Niceroni To. 21 habeatur. Has notas mss. eo fidentius Rigaltio adscribo, quod penes me duo sint exemplaria libelli ab eodem dati sub titulo : *Exhortations chrétiennes* etc., 1620, in quibus Exemplaribus aspersas lego notas mss. eodem plane caractere cum præsentibus ad Phædrum simillimas. » Cette note est signée d'un *B* avec paraphe. A côté de ce *B*, à l'encre, une autre main a ajouté ces mots : *Certe Beaucousin* (3).

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libros IV*, ex codice olim Pithœano, deinde Peletteriano, nunc in bibliotheca viri excellentissimi ac nobilissimi, Lud. Le Peletier de Rosanbo,... contextu codicis nunc primum integre in lucem prolato, adjectaque varietate lectionis e codice Remensi, incendio consumpto, a Dom. Vincentio olim enotata,... edidit Julius Berger de Xivrey. Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot, MDCCCXXX, in-8°.

(2) Voyez p. 749 et suivantes.

(3) Beaucousin (Christophe-Jean-François), né à Noyon en 1731, fut reçu avocat au Parlement de Paris en 1751, sut s'acquérir l'aisance par son talent professionnel, perdit sa fortune dans les évènements de la Révolution, et, en 1798, mourut de chagrin, la veille du jour où il était nommé bibliothécaire du Directoire exécutif. Il avait formé une belle bibliothèque, riche en manuscrits. Ses ouvrages n'ont pas tous été publiés ; le plus important, resté manuscrit, était intitulé : *Délassement d'un jurisconsulte*.

La conjecture de Beaucousin est parfaitement exacte. Pour m'en assurer, j'ai collationné les notes manuscrites de cet exemplaire avec celles des éditions de Rigault, et j'ai vu qu'elles étaient presque identiques à celles de la première. Je puis donc affirmer que non seulement c'est Rigault qui a annoté l exemplaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, mais qu'encore c'est pour sa première édition qu'il s'est livré à ce travail préparatoire.

Au-dessous de la note de Beaucousin, on lit :

« Voyez la lettre de M. l'abbé de Saint-Léger dans l'*Année littéraire,* 1787, t. VIII, page 228. »

Cet exemplaire de la première édition de Pithou est passé en 1765 dans la bibliothèque Sainte-Geneviève; c'est là du moins ce qui paraît ressortir de la mention suivante écrite sur le titre selon l'usage du temps : « *Ex libris Sanctæ-Genovefæ, Paris, an.* 1765. » J'ignore quelles vicissitudes il avait pu auparavant subir.

La bibliothèque de Troyes possède aussi deux exemplaires de l'édition de Pithou, qui, dans le fonds appelé *Cabinet local*, portent les nos 221 et 222.

Le premier de ces deux exemplaires, à raison des notes en langue française dont il est pourvu, est plus précieux que le second. Un savant troyen, très initié à tout ce qui touche l'histoire littéraire de sa ville natale, m'a exprimé l'idée que ces notes étaient de Grosley; mais, quand on les compare à sa signature, on est porté à les attribuer à une main beaucoup plus ancienne. J'ai relevé plusieurs de ces notes; mais, dans le désir d'abréger cette analyse, je m'abstiens de les transcrire.

Je me permettrai seulement de faire connaître les particularités qui indiquent par quelles mains le volume est successivement passé.

D'abord, sur le frontispice, au-dessus de la vignette centrale, on aperçoit la signature de Grosley, puis à droite apparaît celle du docteur Carteron accompagnée du millésime de 1806 et d'un timbre humide portant les mots : « *Ex libris Franc. Carteron doct. medici Trecis.* »

Le frontispice est précédé d'un feuillet blanc, qui a été ajouté par le relieur et sur lequel on lit : « Ce volume m'a été légué par mon excellent camarade et ami, M. le docteur Carteron-Corthier. » Cette mention porte la signature abrégée de Corard de Bréban,

accompagnée d'un timbre humide, dans l'intérieur duquel apparaissent ces mots : « *Ex libris Corard de Bréban, Trecensis.* » Enfin au-dessous on lit encore : « Offert par M. Édouard de Blives à la bibliothèque de Troyes. » Cette mention est signée et datée ainsi : « Édouard de Blives, petit-fils de Bréban, le 8 septembre 1871. »

L'exemplaire qui porte le n° 222 est admirablement relié et conservé; ses marges sont pures de toute annotation. Ce qui en fait le prix, c'est qu'il paraît provenir de la bibliothèque de Pierre Pithou lui-même.

Quant à l'exemplaire de Berne, il a appartenu à Jacques Bongars, savant bibliophile, qui, pendant de longues années, fut auprès des cours d'Allemagne le ministre plénipotentiaire du roi Henri IV. Intimement lié avec les frères Pithou, il avait pu sans peine avoir communication du manuscrit, et, se livrant dessus au travail comparatif qu'entreprit plus tard Dom Vincent sur celui de Reims, il en reporta les variantes sur l'exemplaire imprimé. Aussi a-t-il été d'un grand secours au philologue suisse Orelli, pour l'édition qu'en 1831, à Zurich, il a donnée des anciennes fables de Phèdre. Il faut pourtant reconnaître que la publication du manuscrit de Pithou par M. Berger de Xivrey a fait perdre à cet exemplaire, comme à celui de Rigault, une grande partie de son importance scientifique.

J'ai voulu savoir comment il était entré dans la bibliothèque de Berne, où, pendant l'été de 1870, j'avais été d'Évian l'examiner. Mais l'idée d'éclaircir ce point m'étant seulement venue pendant le siège de Paris, j'ai dû en attendre la fin. Au mois de mars 1871, la capitale de la France étant sortie de sa séquestration forcée et ses communications ayant été rétablies, j'ai écrit, pour me renseigner, au conservateur de la bibliothèque bernoise, M. de Steiger, qui déjà, l'été précédent, m'avait fait l'accueil le plus empressé.

Voici la réponse qu'il m'a adressée :

« Berne, le 14 mars 1871.

« Monsieur,

« En réponse à votre honorée du 5 courant, j'ai l'avantage de vous faire savoir que Jacques de Bongars, seigneur de Bauldry et la Chesnaye, né à Orléans en 1554, décédé à Strasbourg en 1612, avait tant dépensé pour l'érudition, et avait été si mal appointé par le roi Henri IV, qu'il ne put pas rembourser les avances considérables,

faites par son ami René de Gravisette, natif de la Lorraine. Gravisette, peut-être son beau-frère, reçut par conséquent, selon le testament de Bongars, en place de l'argent comptant qu'il ne pouvait lui rembourser, sa bibliothèque personnelle. Cette bibliothèque, ramassée avec beaucoup de soins et de connaissances littéraires, se composait de passés 5,000 volumes d'ouvrages imprimés et d'à peu près 600 volumes manuscrits. Le magistrat de Strasbourg avait refusé à Bongars l'achat de cette précieuse collection.

« René de Gravisette mourut en 1614, et son fils Jacques, homme lettré, vint se fixer à Berne, et fit cadeau de toute cette bibliothèque à la ville de Berne, qui l'obtint en 1632. Les Gravisette n'existent plus que par la descendance féminine.

« Voilà nos droits de propriété.

. . . . . .

« Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le bibliothécaire de la ville de Berne,*

« CHARLES-LOUIS DE STEIGER. »

Il faut aujourd'hui se féliciter du refus fait par le magistrat de Strasbourg d'acheter la collection de Bongars; car il est probable qu'elle n'aurait pas été épargnée par les bombes allemandes plus que le reste de la grande bibliothèque strasbourgeoise.

La lettre de M. de Steiger avait surexcité ma curiosité. L'été qui suivit la date de cette lettre, je fis un voyage nouveau en Suisse.

Je passai par Berne, et, m'étant rendu à la bibliothèque de cette ville, j'y trouvai M. de Steiger, qui, avec une extrême obligeance, s'empressa de me montrer le superbe fonds de Bongars composé de plus de cinq cents manuscrits sur vélin. Ils contiennent surtout des romans et des chansons de geste et forment une des plus belles collections qu'on puisse voir des monuments de la littérature française au moyen âge.

Le complaisant bibliothécaire voulut bien aussi me communiquer l'exemplaire de l'édition de Pithou; il portait sur le catalogue le n° 252 et la lettre F. Bongars l'avait fait relier avec d'autres opuscules, dont voici les titres dans leur ordre :

1° *Variorum poematum liber I. Lyrica. Auctore Andrea Valladerio... Parisiis, ex officina Nivelliana apud Sebastianum Cramoisy,*

via Jacobæa sub Ciconiis, *MDCX*. (Ces poèmes qui remplissent les 67 premières pages, sont suivis de l'éloge de Henri IV par le même auteur, pages 68 à 85.)

2° *Petrine Veletidoschii : sacrorum liber singularis. Sedani, apud Jacobum Salessium*, 1602. (Cet opuscule, qui occupe 44 pages, contient des poèmes latins, dont les sujets sont empruntés à la Bible.)

3° *Poëmes chrestiens et moraux. Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris*. (Cet opuscule est imprimé en caractères gothiques sans pagination.)

4° *Phædri Aug. liberti fabularum Æsopiarum libri V, Nunc primum in lucem editi*, etc., etc.

5° *Canzone nelle presenti turbationi di stato, MDCVI*. (C'est un petit poème en vers italiens, contenu dans six pages.)

Les notes, mises en marge de l'édition de Phèdre, sont d'une écriture très nette et très lisible. Malheureusement, si petit que fût le format de cette édition, il était encore plus grand que celui des autres imprimés, auxquels elle était réunie, et le relieur avait dû rogner les marges au point de tronquer les notes, auxquelles par suite manquent des fragments de mots, des mots entiers et même des lignes. Cet accident n'empêche pas de reconnaître dans les notes les variantes du manuscrit de Pithou.

A la suite de la dernière fable, on lit cette observation qui montre que le manuscrit avait bien été à la disposition de Bongars : « *Seq^r. in v. c. libellus de variis monstris ac portentis ex fabulis Græcorum et al.* »

Pour être complet, j'aurais maintenant à m'occuper des trois exemplaires de l'édition de Pithou, conservés à Londres et à Oxford : je me bornerai à en donner le signalement.

Deux de ces exemplaires se trouvent au British Museum. L'un appartient au département des imprimés et figure au catalogue général sous la cote 685. D. Q. C'est le plus bel exemplaire que je connaisse. Les marges en sont presque entières et la reliure en maroquin rouge en est splendide. L'autre appartient à un fonds spécial qu'on appelle la *Grenville Library*, et dans lequel le n° 9064 lui a été attribué. Les marges en sont courtes ; mais la reliure en maroquin vert en est extrêmement soignée.

L'exemplaire d'Oxford est conservé à la bibliothèque Bodléienne, où il est depuis de longues années catalogué sous la cote *Auct. L.*

A. 9. Il est parfaitement conservé, et ses marges, quoique grandes, ne portent aucune note manuscrite.

Tels sont les seuls exemplaires que je connaisse de l'édition publiée par Pierre Pithou. Je reviens maintenant à l'éditeur lui-même.

« Dès que l'édition de Phèdre fut terminée, dit Grosley, M. Pithou, qui l'avoit fait faire à ses frais, l'envoya à Paris à Nicolas Lefebvre qui se chargea de la faire débiter, et qui en distribua des Exemplaires à leurs amis communs. De ce nombre étoit le P. Sirmond : il étoit alors à Rome, où il reçut de la part de M. Pithou l'Exemplaire qui lui étoit destiné (1). »

« Les Fables de Phèdre, ajoute Grosley un peu plus loin, furent le dernier présent dont M. Pithou enrichit la République des Lettres ; il ne survécut que deux mois à l'Édition de ces Fables (2). »

Il mourut âgé de cinquante-sept ans, à Nogent-sur-Seine, le 1er novembre 1596, jour anniversaire de sa naissance. « Son corps, dit Adry (3), fut transporté à Troyes, où ses compatriotes lui rendirent des honneurs sans exemple. Toutes les compagnies en corps assistèrent aux obsèques de Pierre Pithou, et le luminaire était aux armes de la ville. »

Après sa mort, les apologistes ne lui ont pas manqué. A leur tête il faut placer de Thou, qui a fait de lui le plus brillant éloge (4).

Mais personne n'a tracé de lui un portrait plus simple ni plus touchant que lui-même dans son testament écrit en langue latine neuf ans avant sa mort, le 1er novembre 1587, jour anniversaire de sa naissance. Je renvoie ceux qui voudront le lire au texte et à la traduction française, qui en ont été publiés par son biographe (5).

Après ce que j'ai dit de Pierre Pithou et de l'édition qu'il a donnée des fables de Phèdre, j'aurais à suivre chronologiquement

(1) *Vie de Pierre Pithou*. Paris, Cavelier, 1756, 2 vol. in-12. (Voyez tome I, p. 371.)

(2) *Vie de Pierre Pithou*. Paris, Cavelier, 1756, 2 vol. in-12. (Voyez tome I, page 375.)

(3) *Dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre*. (Voyez l'édition Lemaire, tome I, p. 189.)

(4) Voyez la préface de l'édition de *Phèdre* publiée par M. Berger de Xivrey, p. 33, 34 et 35.

(5) *Vie de Pierre Pithou*. Paris, Cavelier, 1756. 2 vol. in-12. (Voyez tome II, p. 88 et suivantes.)

le sort de son manuscrit. Mais je dois auparavant rectifier les idées erronées qui existent sur son origine.

Pierre Pithou, indépendamment de ses deux frères consanguins, avait un frère germain, nommé François et plus jeune que lui de quatre années. Les deux premiers étaient des hommes distingués ; le troisième, s'il n'avait pas son aménité et sa modestie, l'égalait du moins par l'étendue de ses connaissances.

Pendant les guerres de religion il s'était exilé à Bâle, où il avait publié la traduction latine des Novelles de Justinien par le professeur Julien, était revenu en France, s'était à l'exemple de son frère converti au catholicisme, et enfin, en 1580, avait été reçu avocat au parlement de Paris. C'est lui qui, ainsi que je l'ai répété d'après Grosley, avait communiqué à son frère le précieux manuscrit.

Mais de qui le tenait-il ? Telle est la question qu'en présence du silence des frères Pithou, on a vainement essayé de résoudre. Adry en a cherché sans succès la solution. Ce savant a imaginé une explication fantaisiste, qui lui a été sans doute inspirée par le passage suivant de la *Nouvelle Diplomatique* des Bénédictins : « Pierre Daniel, bailli de Saint-Benoît-sur-Loire, qu'il qualifie de plus célèbre et premier collège de toute la France, profita du pillage de ce monastère par les Huguenots ; après s'être emparé d'une bonne partie de ses manuscrits, il eut l'adresse d'en racheter d'autres à vil prix. »

Partant de là, Adry a supposé que François Pithou avait dû tenir de Daniel le manuscrit de Phèdre, et, à défaut de preuves, il s'est efforcé de justifier son hypothèse par l'explication suivante : « MM. Pithou étaient très liés avec Daniel, et ils l'étaient avec plusieurs protestants. Ils étaient *helluones librorum*, et, comme on le dit dans le *Scaligeriana*, ils sentaient les livres, comme le chat les souris. Ils achetaient tous les manuscrits qu'ils pouvaient trouver, et sans doute ils ne négligèrent pas une si belle occasion d'enrichir leur *librairie* (c'était le terme), que celle que leur offrait la dispersion des livres de la bibliothèque de Saint-Benoît et de plusieurs autres bibliothèques. Il est à présumer que le vendeur, dont les titres n'étaient pas merveilleusement constatés, exigea des acheteurs un silence qu'ils lui gardèrent fidèlement (1). »

(1) Voyez *Dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre* par J.-F. Adry, ancien bibliothécaire de l'Oratoire, dans le *Magasin encyclopédique*, VIe année (1800), tome II, p. 441 et suivantes.

A en croire Adry, les deux frères Pithou se seraient ainsi rendus presque complices d'un acte d'indélicatesse accompli par Pierre Daniel.

Ce qu'on sait maintenant des deux premiers les met à l'abri d'une pareille accusation. Quant à Daniel, il suffit de se rappeler ce qu'il a été, pour qu'elle ne puisse davantage atteindre sa mémoire. Avocat à Orléans, sa ville natale, il s'était fait remarquer au barreau de cette localité, moins peut-être encore par son éloquence que par sa droiture, et c'est à cette qualité qu'il avait dû d'être appelé par le cardinal Odet de Châtillon aux fonctions de bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-Fleury.

Il avait fait ce qui était en son pouvoir pour épargner à la bibliothèque de cette abbaye le pillage auquel les calvinistes la livrèrent.

N'ayant pu l'éviter, il avait, en les achetant des pillards eux-mêmes, sauvé beaucoup de manuscrits.

Daniel, comme les frères Pithou, ne peut donc être l'objet d'aucun soupçon. Beaucoup de livres de l'abbaye de Saint-Benoît ont pu passer dans ses mains; mais ce qui est certain, c'est qu'aucun n'y est entré par des moyens que la délicatesse eût réprouvés.

Après avoir fait justice de ces causes attribuées par Adry au silence des frères Pithou, faut-il admettre du moins que le manuscrit fut une épave sauvée du naufrage par le vigilant Daniel, qui, sans avoir eu de motifs pour la cacher, en aurait laissé longtemps ignorer l'existence? Je ne puis le croire. Qu'on se rappelle les dates. C'est en 1562 que la bibliothèque fut saccagée, et c'est seulement en 1596 que la première édition de Phèdre fut publiée. Celui qui sut, dès 1564, exhumer l'*Aulularia,* comédie mediocre (1), aurait donc laissé trente-quatre ans dormir, dans les rayons de sa bibliothèque, un des auteurs latins qui ont le mieux conservé, à travers les âges, l'empreinte d'une éternelle jeunesse! Cela n'est pas admissible. On m'objectera sans doute qu'il avait bien eu la même indifférence pour le manuscrit, auquel on a ensuite donné son nom. Cela est vrai; mais ce manuscrit ne contenait qu'un fragment, à peine huit fables du premier livre. Il est aisé de comprendre qu'il n'ait pas jugé qu'un si mince lambeau méritât les honneurs d'une publication

(1) *Querolus,* antiqua comœdia inedita, quæ in vetusto manuscripto Plauti Aulularia inscribitur; primum edita et notis illustrata a Petro Daniele. Aureliani, 1564, in 8°.

spéciale, et il est permis de supposer qu'il n'aurait pas pensé de même si, au lieu de ce lambeau, il eût possédé les cinq livres de fables. Au surplus, dans l'édition originale de Pierre Pithou, on trouve la preuve matérielle, fournie par lui, que son manuscrit ne provenait pas de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. En effet, à la fin des variantes qu'il en extrait, il l'appelle *vet. ex. Cat.*, ce qui, suivant Orelli, signifie *vetus exemplar Catalaunense* ou *Catuacense*, c'est-à-dire *antique exemplaire de Châlons-sur-Marne* ou *de Douai*. Adry aurait donc pu s'épargner son hypothèse erronée.

Faut-il avoir plus de confiance dans la version dont le Père Brotier, sur la foi des journalistes de Trévoux (1), se fit le propagateur irréfléchi? Il raconte que le Père Sirmond avait trouvé en Lorraine le premier manuscrit de Phèdre, qu'il l'avait envoyé à François Pithou, son ami, et que Pierre Pithou, l'ayant ensuite reçu de son frère, en aurait ainsi publié la première édition.

On comprend, sans que j'aie besoin d'insister, tout ce qu'il y a d'erroné dans ce récit. L'édition de Pithou parut en 1596. Or, à cette époque, le Père Sirmond était à Rome depuis longtemps, et il ne revint en France que douze ans après.

Avec une servilité et une ignorance dignes, du reste, de l'édition qu'il publia en 1809, Boinvilliers aggrava en ces termes l'erreur de Brotier : « Les fables de Phèdre demeurèrent fort longtemps ensevelies dans la poussière des bibliothèques, et peut-être seraient-elles encore ignorées aujourd'hui, si François Pithou ne les avait découvertes à Reims dans la bibliothèque de Saint-Remi, et ne s'était empressé de les publier conjointement avec son frère en 1596. »

La vérité, c'est que le silence des frères Pithou empêche aujourd'hui de remonter à l'origine de leur manuscrit.

Voyons maintenant par quelles mains, depuis 1596, il est successivement passé.

Pierre Pithou ne survécut que deux mois à la publication des fables de Phèdre. Le règne réparateur de Henri IV commençait à peine. Il n'eut pas la consolation de voir les plaies de la France cicatrisées par ce prince, et, préoccupé encore à son heure suprême des déchirements de la patrie, il poussa, dans son dernier râle, cette sombre exclamation, qu'à la veille de la révolution de Juillet, un

(1) Voyez année 1708, p. 787.

journaliste, inspiré par un sentiment pareil, répéta dans un article célèbre : « O roi, ô mon roi, que tu es mal servi ! O pauvre royaume, que tu es déchiré ! »

Pierre Pithou avait eu quatre garçons ; mais ils étaient morts en bas âge (1).

« Il n'était resté à M. Pithou, observe Grosley (2), que deux filles de son mariage avec Catherine de Palluau. Louise, l'aînée, épousa, depuis la mort de son père, Pierre Leullier, sire de Montigni, d'une famille ancienne dans la chambre des Comptes. Marie, la cadette, fut ensuite mariée à Jean Leschassier, conseiller au Châtelet, neveu de Jacques Leschassier, jurisconsulte célèbre, dont les ouvrages sont réunis en un volume in-4°, imprimé en 1619, avec la vie de l'auteur, en latin et en françois. »

François Pithou survécut vingt-cinq ans à son frère, et mourut en 1621, âgé de 78 ans. « N'ayant pas d'enfants, dit M. Berger de Xivrey, il légua au collège de Troyes, qu'il fonda par son testament, tous ses biens, à l'exception de legs particuliers à quelques personnes et de ses terres seigneuriales qu'il laissa à Pierre Pithou, son neveu, fils d'un troisième frère. Celui-ci, également neveu du fameux Pierre Pithou, prit le nom de Pithou de Bierne, de la seigneurie de Bierne, l'un des fiefs dont il hérita de son oncle François.

« Pithou de Bierne mourut sans postérité ; et ses biens, tant ceux provenant de son père que de son oncle François, retournèrent aux descendants de son oncle Pierre. »

La seconde des filles de P. Pithou, de son mariage avec Jean Leschassier, eut une fille, Marie Leschassier, petite-fille de Pierre Pithou, petite-nièce de François Pithou, nièce de Mme Leullier de Montigny et cousine de Pithou de Bierne.

« De son mariage avec Louis Le Peletier, secrétaire du roi, ajoute Grosley, naquit l'illustre Claude Le Peletier, qui succéda au grand Colbert dans le contrôle général des finances. »

Claude Le Peletier, à son tour, eut pour héritier son frère, Michel Le Peletier de Souzi, conseiller d'État, intendant des finances, directeur général des fortifications et membre honoraire de l'Académie des Inscriptions.

(1) Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.*

(2) *Vie de Pierre Pithou,* Paris, 1756. (Voyez tome II, p. 62.)

C'est ainsi que le manuscrit des fables de Phèdre passa, au XVIIe siècle, dans la famille Le Peletier.

Il ne faudrait pas cependant croire qu'il provenait de la succession de François Pithou, et Grosley pense à tort qu'on devra s'étonner de ne pas le trouver dans le catalogue des manuscrits de ce dernier.

Il est probable qu'après l'avoir reçu de lui, son frère l'avait gardé et laissé, en mourant, à ses héritiers directs. Il n'a pu même en être autrement; car François Pithou, ainsi que nous l'avons vu, avait légué une grande partie de ses biens au collège de Troyes, et, si l'on se réfère à son testament, on y trouve cette disposition : « Je lègue audict collège toute ma bibliothèque et tous les livres qui se trouveront en ma maison. »

Si donc Pierre avait rendu le manuscrit à son frère, il ne serait pas entré dans la famille Le Peletier.

En voyant apparaître la publication de Pierre Pithou, les savants éprouvèrent un premier sentiment de méfiance. L'authenticité d'un auteur si tardivement découvert leur sembla suspecte, et il faut avouer que le silence des frères Pithou justifiait un peu leur réserve. Mais elle ne dura pas longtemps, et les fables de Phèdre ne tardèrent pas à être l'objet de leurs études. En 1599, Nicolas Rigault, jeune encore, mais déjà savant, songea à refaire le travail un peu précipité de celui dont il avait été l'ami et dont il était resté l'admirateur, et ce ne fut qu'après une étude consciencieuse du manuscrit qu'il en publia une nouvelle édition. Ceux qui douteraient qu'il y eut réellement recours, en allant voir à la bibliothèque Sainte-Geneviève l'exemplaire déjà mentionné de l'édition de Pithou, pourraient mettre facilement un terme à leur incertitude. Il porte écrites de la main de Rigault les variantes du manuscrit avec les initiales V C, c'est-à-dire *vetus codex,* en avant de chacune d'elles.

Jacques Bongars, en même temps que Rigault, prit connaissance du manuscrit, et, ainsi que je l'ai expliqué, en transporta les variantes en marge d'un exemplaire de l'édition de Pithou.

Mais, après ces deux savants, aucun de tous ceux qui écrivirent sur Phèdre, ne songea à recourir au manuscrit. Schwabe fait bien figurer Gude parmi ceux qui l'ont étudié; mais son assertion est justement révoquée en doute par M. Berger de Xivrey (1); car le ma-

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libros IV...* edidit Julius

nuscrit connu de Gude fut celui de Reims. Beaucoup, comme Lessing, croyaient que le manuscrit de Pithou n'existait plus. Il s'était ainsi écoulé presque deux siècles, sans qu'aucun commentateur l'eût examiné, lorsqu'en 1780 il fut communiqué au Père Brotier par M. Le Peletier de Rosanbo, premier président du parlement de Paris.

La Révolution survint. Sous la Terreur, on le trouva dépositaire d'une protestation de ce parlement contre la Convention. Ses collègues, après l'avoir signée, la lui avaient confiée. « Cet honneur dangereux, dont il était digne par son rang et par son caractère, lui coûta la vie et la confiscation de ses biens (1). »

Le manuscrit de Pithou n'avait pas été excepté. Adry, dans sa *Dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre* (2), raconte que M. Le Peletier de Rosanbo lui avait promis de le lui montrer, et il ajoute : « On l'a vu dans sa bibliothèque, lorsqu'on s'empara de ses biens; et, lorsqu'ils ont été rendus à sa famille, il ne s'est plus retrouvé. »

Heureusement il n'en était pas ainsi; car, en 1812, Adry lui-même, dans son *Examen des nouvelles fables de Phèdre,* indique qu'il est dans les mains de M. Le Peletier de Rosanbo, fils de l'infortuné président du parlement de Paris (3), et voici comment il s'exprime dans une des notes, dont il a enrichi les *Disputationes* du Père Desbillons : « MM. Le Pelletier (*sic*) ont hérité en partie des savants Pithou, dont ils étaient les parents par une (*sic*) Leschassier, et le manuscrit, actuellement unique de Phèdre, est encore aujourd'hui dans leur bibliothèque. On m'avait trompé, en m'assurant qu'il en avait disparu il y a quelques années. »

En 1806, Schwabe, le croyant perdu, avait dans son *Index codic. manuscript. Phædri* (4), exprimé le regret que les érudits, qui

Berger de Xivrey. Parisiis, Ambrosius Firminus Didot, MDCCCXXX. (Voyez, à la préface, la note I de la p. 41.)

(1) Voyez la note I à la page 42 de la préface mise par M. Berger de Xivrey en tête de son édition diplomatique du manuscrit de Pithou.

(2) Voyez dans le *Magasin encyclopédique,* sixième année, tome II, les p. 441 et suivantes.

(3) *Examen des nouvelles fables de Phèdre,* qui ont été trouvées dans le manuscrit de Perotto, et dont il y a déjà eu huit éditions, cinq à Naples et trois à Paris. Doutes sur leur authenticité. A Paris, de l'imprimerie d'A. Egron, M.DCCC.XII, in-18. (Voyez p. 37.)

(4) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* recognovit et commentarium perpetuum adjecit Joann. Gottlob. Sam. Schwabe. Brunsvigæ, MDCCCVI, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 28.)

l'avaient étudié, n'en eussent pas donné une description plus complète et plus exacte.

L'article, dans lequel Schwabe exprimait ce regret, a été reproduit, en 1826, dans la collection des classiques latins de Lemaire avec une note de Barbier ainsi conçue : « Ce précieux manuscrit existe encore aujourd'hui dans la bibliothèque de M. le vicomte Le Pelletier de Rosanbo, pair de France (1). »

Cette note étant parvenue à sa connaissance, Schwabe « écrivit à M. Hase, membre de l'Institut, pour lui demander s'il ne serait pas possible d'obtenir communication de ce manuscrit et de le publier (2). » M. Hase, trop affairé pour s'occuper de cette publication, engagea M. Berger de Xivrey à s'en charger.

Celui-ci, plein de déférence pour M. Hase, s'empressa de se rendre à son désir, et, au mois de mai 1828, il écrivit à M. Le Peletier de Rosanbo, pour lui demander l'autorisation de publier le précieux manuscrit. Le noble pair ne parut pas d'abord très disposé à accueillir la requête qui lui était adressée ; il répondit une lettre évasive, dans laquelle il disait que le manuscrit était dans sa bibliothèque à la campagne, et que d'ailleurs, avant d'en autoriser l'impression, il désirait consulter un de ses amis qu'il ne devait voir que l'hiver suivant.

L'hiver se passa, et M. Le Peletier ne fit pas connaître l'opinion du savant attendu. M. Berger de Xivrey, rendu plus tenace par la résistance même, pria à son tour M. Hase de lui venir en aide.

Au mois de mai 1829, M. Hase alla trouver M. Le Peletier qui avait rapporté le manuscrit à Paris. « Il en admira, dit M. Berger de Xivrey, la beauté et l'antiquité, lui expliqua sommairement de quoi il s'agissait, et obtint pour moi une entrevue, que des affaires pressantes le forcèrent de fixer au mois suivant (3). »

M. Berger de Xivrey la fit précéder d'une longue lettre, dans laquelle il lui expliquait comment la mémoire même de Pierre Pithou était intéressée à une publication, qui devait « la laver d'un doute injurieux ».

(1) *Phædri Fabularum Æsopiarum libri V*, quales omni parte illustratos publicavit Joan. Gottlob. Sam. Schwabe... Parisiis, colligebat Nicolaus Eligius Lemaire, MDCCCXXVI, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 34, note 3.)

(2) Voyez, dans l'édition diplomatique du manuscrit de Pithou publiée par M. Berger de Xivrey, la p. 46 de la préface.

(3) Voyez même édition, p. 48 de la préface.

« M. de Rosanbo, ajoute-t-il (1), me répondit aussitôt, en me réitérant l'offre d'une entrevue, qui eut lieu le 16 juin, dont le résultat fut la permission de copier le manuscrit, d'en faire prendre un *fac-simile* et de lui dédier ce travail. M'ayant exprimé le désir que le manuscrit ne sortît pas de son hôtel, et devant partir pour la campagne le 25 juin, je vins, dès le lendemain 17, travailler à cette copie dans son cabinet, où je continuai à venir travailler pendant quatre heures tous les jours suivants jusqu'au 25, jour où, ayant fini ma copie, j'amenai le dessinateur, qui exécuta sous mes yeux le *fac-simile*. »

Ce *fac-simile* représente la première moitié de la page 70. Ce n'est pas sans intention que M. Berger de Xivrey l'a reproduit de préférence à tout autre passage du manuscrit. Là, en effet, existe une lacune, dont on ignore l'importance. La page commence par ce vers de la fable *Leo regnans* :

Posquam labare cœpit pœnitentia,

et ce membre de phrase, laissé inachevé, est immédiatement suivi des trois derniers vers d'une autre fable, qui, à en juger par ce qui en reste, devait être fort licencieuse.

Puis vient la fable *Rogavit alter tribadas*, etc., dont l'écriture est imitée jusqu'au vers :

Sero domum est reversus titubanti pede.

M. Berger de Xivrey, sachant combien cette partie du manuscrit avait donné de peine aux savants, l'avait évidemment choisie dans la pensée de fournir une base bien précise à leurs méditations ultérieures. Il faut l'en remercier.

L'année suivante, il publiait enfin le fameux monument chez l'imprimeur Ambroise Firmin-Didot en un volume in-8° de 268 pages.

La même année, au mois de décembre, M. Daunou, dans le *Journal des savants*, faisait paraître sur cette publication une notice justement élogieuse, qui se terminait ainsi : « Cette édition préparée, disposée, exécutée avec un grand soin, nous paraît mériter l'attention des hommes de lettres. Elle n'a été tirée qu'à deux cents exem-

(1) Voyez même édition, p. 53 de la préface.

plaires. Ce nombre devra paraître insuffisant et rendre nécessaire une édition nouvelle. »

Le succès n'a pas répondu au mérite, et les deux cents exemplaires ont plus que suffi.

C'est pour moi-même un avertissement, qui aurait dû me détourner de renouveler l'entreprise de M. Berger de Xivrey; mais, uniquement guidé par le désir d'exécuter une œuvre utile, je ne me préoccupe en aucune façon des avantages personnels qu'elle pourra me procurer.

§ 2. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

N'ayant désiré qu'être utile, je n'ai pas eu la prétention de recommencer ce qui avait été bien fait. La publication diplomatique du manuscrit m'a semblé trop consciencieuse et m'a paru avoir trop scrupuleusement reproduit le texte original, pour que j'aie cru bon de le consulter. Je n'ai donc pas même cherché à le voir, et, ne l'ayant pas vu, je ne puis mieux faire que de rapporter littéralement la description que M. Berger de Xivrey en a faite.

« Il est, dit-il (1), tout entier d'une très belle conservation. L'écriture est de la plus grande régularité; c'est cette minuscule arrondie du xe siècle que les calligraphes de Florence imitèrent au xvie, mais en diminuant la dimension des lettres, et en ornant leurs majuscules de jolies arabesques; tandis que les manuscrits des ixe et xe siècles n'ont le plus souvent aucune espèce d'ornements. C'est le cas de celui-ci. Les grandes lettres du commencement des fables sont des majuscules toutes simples, écrites avec pureté et ayant environ trois ou quatre fois la hauteur des autres lettres. Elles sont d'une encre rouge ou tirant sur le violet. Les titres sont d'un beau rouge, ce qui indique facilement à l'œil la séparation des fables. Car du reste ils sont écrits à la suite des derniers mots de la fable précédente, et, par conséquent, ne commencent la ligne que si la dernière ligne de la fable précédente est entièrement remplie. Quant au corps de la fable, il commence toujours avec la ligne, et sa première lettre, qui est, comme nous l'avons dit, une majuscule, est toujours à la

(1) Voyez, dans l'édition précitée, les p. 54 et suivantes de la préface.

marge. Tout ce qui n'est pas titre ou majuscule initiale est d'un brun assez clair, mais cependant toujours facile à voir.

« Il paraîtrait que le calligraphe, après avoir écrit tout son manuscrit, l'a relu et a corrigé tantôt bien, tantôt à contre-sens. C'est ce qu'indiquent certaines corrections d'une encre un peu plus foncée, mais évidemment de la même main. De là les doubles leçons pour le même mot.

« La séparation des vers n'est nullement indiquée. Les mots y sont ou réunis, ou bien séparés tantôt régulièrement, tantôt à contre-sens, comme dès le commencement : *Hance go polivi.*

« Le seul véritable signe de ponctuation qu'on y rencontre est le point d'interrogation. Quant au point en haut, en bas, au milieu, et même quelquefois joint à la virgule, il ne signifie rien, le calligraphe, qui paraît n'avoir pas compris ce qu'il écrivait, les ayant placés comme au hasard. Quelques-uns servent aussi de ce que les Grecs appelaient διαστολή.

« L'allitération n'y est pas observée dans les mots où nous la plaçons. On la trouve très rarement et justement dans les mots où nous n'en mettons pas, comme *ammonere* pour *admonere*, page 39 du manuscrit, *ammirans* pour *admirans*, page 44 du manuscrit, *sumtus* au lieu de *sumptus*, etc.

« Les lettres *l* et *i* ou *j* au commencement des mots sont absolument pareilles, ce qui fait que *jocus* ne peut se distinguer de *locus* que par le sens.

« L'*e* y est assez souvent substitué à l'*i*, le *b* au *v* et l'*o* à l'*u*.

« Les principales abréviations sont un trait au-dessus de la voyelle, à la place de la lettre *m*, le même trait pour indiquer la duplication des consonnes, et sur l'*e* pour *est*, *q.* pour *que*, conjonction copulative.

« : pour la terminaison *us* aux datifs pluriels, après un *b*.

« Un trait au-dessous de l'*e*, à peu près de cette forme ᵉ (ę) pour *æ*, diphthongue.

« ꝑ pour *per*.

« p̃ pour *præ*.

« ꝓ pour *pro*.

« & pour *et*.

« La reliure est en carton recouvert d'un parchemin tout uni. Le manuscrit est écrit sur un parchemin d'une épaisseur moyenne.

Il est in-4° et contient 54 feuillets, dont les fables de Phèdre n'occupent que les 38 premiers, qui sont numérotés par pages, c'est-à-dire sur le *recto* et le *verso*. Les autres, qui ne sont point numérotés, renferment une espèce d'ouvrage d'histoire naturelle fabuleuse, ou description d'êtres comme les Centaures, etc.

« Au commencement ont été reliés 32 feuillets en papier, qui sont la copie du manuscrit, de la main de Pierre Pithou. Cette copie offre cela de très remarquable que l'on y voit, en même temps, la distribution par vers (1), les leçons du manuscrit, les corrections et tâtonnements de Pithou, et ses observations en français pour le prote. Ainsi cette seule copie renferme tout le travail de son édition. Une aussi brillante facilité explique les immenses travaux de quelques savants de cette époque. Elle démontre aussi la fausseté de plusieurs idées que l'on s'était formées sur le manuscrit, d'après l'édition de Pithou, qui est la reproduction fidèle, non pas du manuscrit, mais de cette copie.

« M. Adry, jugeant du manuscrit par l'édition, a établi une comparaison très fautive entre le manuscrit de Pithou et celui de Reims. « Dans celui-ci, dit-il (2), les lacunes ne sont point indiquées; « tous les mots se suivent, lors même qu'il est évident que plusieurs « vers sont omis; et on lit à la fin : *Phædri Aug.liberti liber V explicit* « *feliciter*, quoique le P. Brotier n'en fasse pas mention. Dans le « manuscrit de M. Pithou, au contraire, rien n'annonce une fin; « il y en avait même un feuillet déchiré à la fin, et il y en avait « d'autres dans le corps de l'ouvrage. M. Pithou en fait la remar- « que, et il indique ces lacunes par des lignes ponctuées. »

« Pithou, ainsi que les autres savants de son temps, ne mettait

(1) Je suis bien loin d'être le détracteur de Pierre Pithou ; mais j'avoue que « la distribution par vers » ne m'inspire pas la même admiration. Elle lui avait été révélée par la première phrase du manuscrit :

Æsopus auctor quam materiam repperit
Hanc ego polivi *versibus senariis*.

Cette phrase lui indiquait non seulement que le texte des fables était en vers, mais encore que les vers étaient des ïambes de six pieds. Il n'est pas non plus bien certain que Pierre Pithou ait ignoré l'existence du fragment de Daniel, et, s'il en avait pris connaissance, il n'avait pas pu ne pas s'apercevoir que les fables de Phèdre étaient écrites en vers ïambiques.

(2) *Dissertation sur les quatre manuscrits de Phèdre.* (Voyez, dans le *Magasin encyclopédique*, VI° année, tome II, les p. 441 et suivantes.)

pas à la fidèle transcription des textes cette exactitude sévère de l'érudition moderne. Comme le prouve sa copie, que j'ai sous les yeux, il copiait le manuscrit, le corrigeait dans les endroits corrompus pour lesquels il trouvait des corrections, indiquait par des étoiles les lieux où, d'après le sens, il devait y avoir des lacunes, sans rendre compte de son travail par aucune note, et en se contentant de mettre à la fin une liste incomplète des variations du manuscrit (*vetustissimi codicis scriptura*). Ainsi, ces lignes ponctuées n'indiquent nullement des lacunes observées dans le manuscrit, où tout se suit aussi bien que dans le manuscrit de Reims. De plus, Pierre Pithou ne fait nulle part l'observation, comme le dit M. Adry, qu'il y ait des lacunes dans le corps de l'ouvrage. Quant à ce prétendu feuillet déchiré, après la dernière page, voici la phrase de Pithou : « *Post hanc postremam lineam abscissi sequentis proxime folii vestigia extant.* » Il n'en reste plus la moindre trace aujourd'hui, ce qu'explique cette réunion de la copie de Pithou sous la même reliure que le manuscrit. On aura ôté, en reliant, ce lambeau de parchemin, qui très probablement était déchiré d'assez près pour n'offrir qu'une partie de la marge sans aucune lettre. Je suis même porté à croire que c'était un feuillet blanc, et voici pourquoi.

« Il semble, à la dernière page, que le calligraphe ait espacé davantage les mots, afin de faire arriver jusqu'au bas de la page ce qui lui restait à copier. Il a même laissé en blanc la fin des deux dernières lignes de l'avant-dernière fable et la fin de la dernière ligne de la dernière fable; ce qui n'a lieu nulle part ailleurs, le titre suivant s'écrivant toujours à la suite des derniers mots; et ce qui me semble prouver que l'original dont se servait le copiste n'en contenait pas davantage. Ensuite, le petit traité, qui vient dans le manuscrit après les fables de Phèdre, semble assez complet. Il commence ainsi :

« Primo namque de his ad ortum sermo prorumpit quæ leviore
« discretu ab umano (*sic*) genere distant, daturus operam de singulis
« quæ terra fovet mortalium nutrix aut quondam fovisse fertur.
« Quia nunc humano genere multiplicato, et terrarum orbe repleto
« sub alstris (*sic*) minus producuntur monstra. Quæ ab ipsis per
« plurimos terre (*sic*) angulos eradicata funditus et subversa legi-
« mus, etc... »

« L'écrivain avait peut-être commencé à copier ce traité *De Monstris* avant d'avoir achevé Phèdre ; et il avait laissé, pour achever celui-ci, la quantité de parchemin qu'il supposait nécessaire. Quand ensuite il le termina, il se trouva une feuille de trop, qui plus tard aura pu être arrachée comme ne servant à rien en cet endroit, et dont les dernières traces ont disparu lorsque Pithou a fait relier sa copie avec le manuscrit. »

Cette citation me semble suffisante pour donner une idée complète du manuscrit, et je n'y ajouterais rien, si je n'avais pas à rectifier deux erreurs.

D'abord le feuillet déchiré, dont le relieur de Pithou a fait disparaître la trace, n'était pas un feuillet blanc. Lorsque j'aurai à examiner le manuscrit de Wissembourg et la lettre latine, par laquelle le professeur allemand Tross en a donné l'analyse au professeur français Fleutelot (1), je montrerai que le feuillet déchiré n'était pas dépourvu d'écriture et qu'au contraire il contenait le commencement du *Liber monstrorum,* qui, contrairement à la supposition de M. Berger de Xivrey, ne débutait pas par les mots *Primo namque.*

Ensuite je dois signaler l'erreur qu'en voulant critiquer la division en cinq livres adoptée par Pierre Pithou, M. Berger de Xivrey a lui-même involontairement commise. Après avoir émis la pensée que le feuillet disparu était blanc, il ajoute : « Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il ne pouvait toujours y avoir sur cette feuille, comme le suppose M. Schwabe (2), *Phædri Aug. liberti liber quintus explicit,* d'abord parce que la division en cinq livres (confirmée, il est vrai, par le manuscrit de Reims) est une correction de Pithou; ensuite, parce qu'on ne trouve pas ordinairement dans les manuscrits ces mots-là ainsi rejetés au haut d'une autre feuille. Le calligraphe s'arrange plutôt pour serrer un peu son écriture. Or ici, au contraire, comme je l'ai fait observer, il semble avoir eu plutôt l'intention de l'espacer davantage, afin de remplir toute la page. »

M. Berger de Xivrey fait remarquer que la division en quatre

(1) *Ludovici Trossii* ad Julium Fleutelot collegii regii Borbonici quod Parisiis floret professorem meritissimum de codice, quo amplissimus continetur Phædri paraphrastes, olim Wisseburgensi, nunc Guelpherbytano, Epistola. Hammone, typis Schulzianis, MDCCCXLIV, in-8°.

(2) Voyez l'edition des *Fables de Phèdre* de 1806, tome I, p. 27.

livres rend très facile l'interprétation de ce vers de la fable *Poeta ad Particulonem*, qui a fait le désespoir des commentateurs :

Quartum libellum dum Variæ perleges.

Suivant lui, ce vers s'explique, si les fables qui suivent appartiennent au livre IV. La fable *Poeta ad Particulonem* devient, dans ce livre d'abord interrompu, un nouveau prologue, par lequel Phèdre, après avoir quelque temps cessé d'écrire, commence la seconde série de fables qui doit le compléter.

Cela est fort juste; mais en faut-il conclure que tout le reste du manuscrit appartienne au quatrième livre? Ici, malgré ma déférence pour l'auteur, je suis obligé de m'écarter de son opinion. Sans doute rien dans le manuscrit ne révèle l'existence d'un cinquième livre; mais, quand on prend la peine de chercher en dehors les renseignements qu'il ne fournit pas, on ne tarde pas à la découvrir. Avianus, dans sa préface à Théodose, en parlant des auteurs qui ont imité les récits d'Ésope, s'exprime ainsi : « Phèdre d'une partie en a formé cinq livres. »

Pithou, guidé par ce renseignement, a divisé le manuscrit en cinq livres, et la découverte de celui de Reims a montré qu'il avait eu raison de s'en rapporter à Avianus.

Ce manuscrit, qui était à peu près identique à celui de Pithou et qui contenait le même nombre de fables dans le même ordre, se terminait par ces mots :

Phædri Augusti liberti Liber quintus explicit feliciter.

Mais où finissait le quatrième livre et où commençait le cinquième? Voilà ce que Pithou, après avoir été si clairvoyant, ne me semble pas avoir entrevu.

Il arrête le quatrième livre à la fin du prologue, qui est intitulé *Poeta ad Particulonem*, et qui commence par ce vers :

Cum destinassem terminum operi statuere,

et, comme ce prologue est conçu dans des termes qui ne permettent pas de le mettre en tête du livre V, il le laisse dans le livre, auquel il appartient.

Puis il fait commencer le cinquième livre par la pièce de vers *Æsopi nomen, etc.* Il ne remarque pas qu'elle porte pour titre les

mots : *Idem Poeta,* et que ces mots, qui la rattachent à la précédente, ne permettent pas de la considérer comme le commencement d'un livre nouveau.

Tous les éditeurs l'ont si bien compris qu'ils ont, les uns, supprimé le mot *Idem*, les autres, en substituant le mot *quintum* au mot *quartum*, fait du prologue *Poeta ad Particulonem* le prologue du cinquième livre. N'étant pas dans la bonne route, ils n'ont pu se tirer d'embarras, les uns qu'en supprimant un mot, les autres qu'en en changeant un autre.

Quel était donc le vrai chemin? Il était facile à trouver : il suffisait pour cela de respecter l'ordre du manuscrit : on aurait vu que le quatrième livre se divise en deux parties bien nettement séparées. Après avoir écrit la première qu'il avait adressée à Particulon, Phèdre s'arrête, et, dans un premier épilogue qui commence par ce vers :

Supersunt mihi quæ scribam, sed parco sciens,

il lui déclare, que, quoique la matière soit encore fort abondante, il ne veut pas, dans la crainte de l'importuner, écrire davantage.

Puis, comme il est rare qu'un poète qui fait un pareil serment soit capable de le tenir, il reprend la plume, et ajoute à son livre IV une seconde partie, que, comme la première, il dédie à Particulon. Dans la pièce de vers, qui en est le prologue, il lui avoue qu'il s'est tout bas reproché sa détermination, et qu'il ne peut davantage résister au désir de composer de nouvelles fables. Il s'excuse de manquer à la parole donnée dans l'épilogue qui précède.

Quand on voit ainsi l'enchaînement des faits, on se demande comment des éditeurs tels que Pithou ont pu, terminant le quatrième livre par le prologue de la deuxième partie, attribuer au cinquième livre des fables et un épilogue qui appartenaient à la deuxième partie du quatrième.

Quoi qu'il en soit, voyons où se termine cette deuxième partie. Remarquant à la fin de la fable *Demetrius rex et Menander poeta* une lacune, dont l'étendue était impossible à connaître, mais qui était certainement considérable, j'avais d'abord supposé qu'elle embrassait toute la deuxième partie du quatrième livre moins cette fable encore incomplète, et les trois quarts ou au moins les deux tiers du cinquième livre. Mais un examen plus attentif ne m'a pas permis

de persister longtemps dans cette première idée ; car le manuscrit ne laisse pas même place aux conjectures : la fin de la deuxième partie du quatrième livre s'y trouve nettement indiquée par un épilogue intitulé *Poeta ad Particulonem,* qui commence par ce vers :

Adhuc supersunt multa quæ possim loqui.

A partir de cet épilogue les deux manuscrits de Pithou et de Reims ne contenaient plus que cinq fables. Il en résulte dans le nombre des fables de chaque livre une disproportion fort grande, et je ne doute pas qu'elle ne soit la seule cause des divisions plus égales, mais absolument fausses, imaginées par Pithou et par tous les éditeurs qui l'ont suivi.

M. Berger de Xivrey avait bien vu ce qu'il y avait d'arbitraire dans le bouleversement, que souvent ils n'avaient pas craint de substituer à l'ordre des manuscrits ; mais, en reconnaissant leur erreur, il n'avait pas aperçu la véritable division, qui pourtant était facilement visible.

Voilà la vérité ; il était, je crois, important de la révéler. Car, ainsi qu'on le verra, si M. Berger de Xivrey a fourni aux savants des éléments certains, qui doivent leur servir à déterminer le véritable auteur des fables anciennes, à mon tour, en signalant les lacunes du manuscrit, je leur ai un peu procuré les moyens de fixer leur opinion sur l'authenticité des fables nouvelles.

SECTION II.

Manuscrit de Reims.

§ 1er. — HISTOIRE DU MANUSCRIT.

J'ai dit qu'à la fin du XVIe siècle le jésuite Sirmond s'était rendu à Rome, et qu'il y avait obtenu du Saint-Père, en faveur de Pierre Pithou converti, l'absolution pontificale.

Arrivé dans cette ville en 1590, il y remplissait auprès du Père Aquaviva, général de sa compagnie, les fonctions de secrétaire, lorsque furent publiées les fables de Phèdre.

Il paraît que, dans son amitié pour lui, Pierre Pithou lui en avait adressé des exemplaires (1).

En 1608, lorsqu'il rentra en France, le Père Sirmond n'avait pas oublié la découverte des frères Pithou. Il traversa la Lorraine et la Champagne, fit partout sur son passage des recherches minutieuses, et s'arrêta à l'abbaye de Saint-Remi. C'est là qu'il avait le plus de chances d'obtenir un résultat. Elle avait été, au moyen âge, un des principaux abris, dans lesquels s'était conservé l'héritage du passé. « Les belles-lettres, dit l'abbé Pluche (2), étaient cultivées dans les écoles de cette abbaye et dans celles de la cathédrale pendant que l'ignorance se répandait partout. » Dans la bibliothèque de Saint-Remi se trouvait un second manuscrit; le Père Sirmond le découvrit.

Malgré sa très grande ressemblance avec celui de Pithou, ce manuscrit présentait quelques variantes. Il les copia en marge d'un exemplaire de l'édition de Pithou, et les communiqua à Rigault, qui s'en servit pour l'édition in-4°, imprimée par Robert Étienne, qu'il publia en 1617, sous ce titre : « *Phædri Aug. liberti fabularum Æsopiarum libri V, nova editio.* »

Dans sa troisième édition, publiée en 1630, chez Sébastien Cramoisy, édition in-12 qui n'a été qu'une réimpression de la seconde augmentée des fables d'Avianus, Rigault répéta les mêmes variantes.

Ceux qui n'auront dans les mains que ces deux éditions, pourront être portés à croire que Rigault se servit des variantes du manuscrit de Reims même pour sa première édition in-12, publiée à Paris chez Drouart à la fin de 1599. En effet, les éditions de 1617 et de 1630 sont précédées d'une lettre au président Jacques-Auguste de Thou, datée des calendes de septembre 1599, et dans la première phrase de cette lettre Rigault fait allusion en ces termes au manuscrit de Reims, découvert par le Père Sirmond et utilisé pour la publication de ces deux éditions : « Phædri libellos, a me nuper ad fidem Pithœani codicis et alterius item vetustissimi, quem nobis ex Remensi bibliotheca doctissimi viri Jac. Sirmondi cura deprompsit, recognitos, ut tibi, Præses amplissime, offerrem, tuoque nomini devoverem, fecit amicissimi tui Petri Pithœi non sine ingenti desiderio relicta bonis omnibus recordatio. »

(1) Voir la notice placée en tête du *Phèdre* de la collection Panckoucke.

(2) *Spectacle de la nature*, 7° vol., p. 245.

Il serait naturel de conclure de cette phrase que ce fut non pas en 1608, mais au plus tard en 1599, que le Père Sirmond découvrit le manuscrit de Reims, et pourtant cette conclusion serait bien fausse; car, en 1599, le Père Sirmond était depuis longtemps à Rome.

Pour trouver le mot de l'énigme, il faut se référer à la première édition de Rigault. Imprimée dans le format in-12 chez Ambroise Drouart à la fin de 1599, elle se compose de deux catégories d'exemplaires, les uns portant ce millésime, les autres, celui de l'année suivante; ce qui, soit dit en passant, a fort embarrassé Schwabe, et l'a porté à croire à l'existence de deux éditions distinctes, qu'il suppose l'une in-8°, et l'autre in-12 (1).

Cette première édition, comme celles de 1617 et de 1630, portait en tête la lettre au président de Thou. Seulement il n'y était pas encore question du Père Sirmond, et la phrase que je viens de citer, plus simplement conçue, se formulait ainsi : « Phædri libellos nuper a me dum aliud ago Notis aliquot illustratos, ut tibi, Præses amplissime, offerrem, tuoque nomini darem ac devoverem, fecit amicissimi tui Petri Pithœi non sine desiderio relicta bonis omnibus recordatio. »

Quant aux notes que Rigault avait insérées dans sa première édition, elles relevaient bien les variantes du manuscrit de Daniel dont j'aurai bientôt à m'occuper; mais elles gardaient également le plus absolu silence sur le manuscrit de Reims.

Il faut en conclure que ce manuscrit était encore ignoré, et que plus tard, gardant en tête de ses éditions de 1617 et de 1630 sa lettre au président de Thou, Rigault, pour la mettre en harmonie avec son nouveau travail, modifia les termes de la première phrase, mais laissa subsister la date de 1599, et opéra ainsi une confusion, qui se trouve maintenant expliquée.

Le manuscrit de Pithou, étant resté la propriété particulière d'une famille, était peu accessible aux savants. Il était donc naturel qu'ils se servissent de préférence de celui de Reims, et cependant, sauf le docte Gude, ils ne prirent pas davantage la peine d'y recourir.

Vers 1745, l'abbé Pluche se faisait bien communiquer un spécimen de l'écriture par Dom Le Vacher, alors bibliothécaire de Saint-Remi; mais ce spécimen, qui ne contenait que la fable *Vulpis ad per-*

(1) Voyez l'édition des *Fables de Phèdre* de 1806, tome I, p. 43 et 44.

sonam tragicam, ne pouvait servir qu'à faire connaître l'âge du manuscrit; c'était même, pour servir au petit traité de paléographie publié en 1770 dans son *Spectacle de la nature* (1), qu'il se l'était fait adresser. Il lui suffisait d'avoir reconnu que l'écriture était du IXe ou du Xe siècle, et il ne songea pas à se rendre à Reims, ni à faire, sur le manuscrit même, une étude approfondie de Phèdre.

En 1769, un savant, attaché aux manuscrits de la bibliothèque du roi, M. de Foncemagne (2), pria de même Dom Vincent, nouveau bibliothécaire de Saint-Remi, de lui adresser un *fac-simile* de l'écriture du manuscrit. Dom Vincent s'était empressé de lui donner cette satisfaction, et lui avait envoyé une copie, faite sur papier transparent : 1° du prologue du premier livre, 2° de la morale de la fable XVI du livre I, intitulée *Ovis, Cervus et Lupus*, 3° de trois vers environ de la fable XXX du même livre, intitulée *Ranæ metuentes Taurorum prælia*.

En envoyant à M. de Foncemagne cette copie, qu'il avait eu soin de prendre dans trois endroits présentant des leçons différentes de celles du manuscrit de Pithou, Dom Vincent y avait ajouté une lettre ainsi conçue :

« Le 31 octobre 1769.

« Monsieur,

« Je n'ai point oublié le spécimen que vous m'avez fait l'honneur de me demander, de notre manuscrit de Phèdre, et de la comédie intitulée : *Querolus*, ou *Aulularia*, qui y est jointe. Je crois que vous n'aurez point de peine à vous persuader que l'écriture est du VIIIe siècle, au plus tard du commencement du IXe. J'ai copié, monsieur, ligne par ligne et le moins mal qu'il m'a été possible; j'ai conservé la grosseur des lettres, laquelle varie quelquefois : mais peu accoutumé à ce genre d'écriture et la plume glissant naturellement sur les papiers transparents, je n'ai pu donner à la lettre du manuscrit toute la netteté qu'elle présente. Du reste la ponctuation, l'orthographe, etc., tout est exactement copié. Ces papiers mêmes forment, dans leur longueur, la page écrite. Que ne puis-je, monsieur, vous donner des marques plus étendues et plus circonstanciées des sentiments de mon estime, et de la reconnaissance que j'ai aux lu-

(1) Voyez tome VII, planche XXII.

(2) Il fut membre de l'Académie des Inscriptions ; il mourut en 1779.

mières que vous avez répandues sur notre histoire! J'y joins en particulier mes remerciements pour la complaisance avec laquelle vous avez bien voulu vous occuper de mes brouillons.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« D. X. VINCENT. »

Le bibliothécaire de Saint-Remi avait, on le voit, adressé à M. de Foncemagne un *fac-simile* non seulement des fables, mais encore du *Querolus* ou *Aulularia*, comédie manuscrite, qui s'y trouvait réunie.

Mais M. de Foncemagne n'avait voulu que satisfaire un sentiment de curiosité savante, et, comme l'abbé Pluche, il n'avait songé à donner aucune édition de Phèdre.

En définitive, Gude et les bibliothécaires de Saint-Remi avaient seuls, depuis le Père Sirmond, vu le manuscrit de Reims, lorsqu'en 1774 les trésors bibliographiques du couvent bénédictin furent anéantis en quelques heures par un violent incendie.

Le manuscrit de Phèdre périt comme les autres. Heureusement le *fac-simile*, dû à la complaisance de Dom Vincent, restait et permettait de déterminer l'âge du manuscrit.

Ce *fac-simile*, et la lettre qui l'accompagnait, avaient été par M. de Foncemagne placés en tête d'un exemplaire du Phèdre, in-4°, de Rigault, publié en 1617 par Robert Étienne. Cet exemplaire était passé des mains de M. de Foncemagne dans celles de M. Dacier. Il a ensuite appartenu à lord Stuart de Rothesay, et, à la vente des livres de ce dernier, le hasard me l'ayant fait rencontrer, je m'en suis rendu acquéreur. Il contenait et il contient encore le papier transparent, sur lequel Dom Vincent avait imité l'écriture du manuscrit.

Il porte en outre au commencement, sur la face intérieure de la couverture, cette note, qui paraît avoir été écrite par M. de Foncemagne, et que la notice, imprimée en tête du Phèdre de M. Ernest Panckoucke, attribue à tort à M. Dacier : « La bibliothèque de Saint-Remi de Reims possédait, avant l'incendie qu'elle a éprouvé en 1774, un manuscrit de Phèdre autre que celui de Pithou. On trouvera à la tête de ce volume un échantillon de l'écriture du manuscrit, qui m'a été envoyé autrefois de Reims par Dom Vincent, bibliothécaire de Saint-Remi. J'y ai joint la lettre, par laquelle il m'annonçait en

même temps un pareil échantillon de l'écriture du manuscrit du *Querolus*, qui a péri comme le *Phèdre*. J'ai placé cet échantillon à la tête de mon exemplaire du *Querolus*. Ces deux morceaux sont aujourd'hui tout ce qui reste de ces deux manuscrits. »

Après avoir attribué à M. Dacier cette note, qui, évidemment ne peut avoir été écrite que par M. de Foncemagne, l'auteur de la notice en reproduit une seconde, écrite probablement par M. Dacier au-dessous de la première, et, en l'attribuant à M. de Foncemagne, il achève de rendre son récit de plus en plus inintelligible. En voici le texte :

« Depuis que cette note a été écrite, on a retrouvé à la Bibliothèque du Roi l'exemplaire de Reims, qui avait été tiré de la bibliothèque de Saint-Remi longtemps avant l'incendie. Il m'a été communiqué, l'écriture est la même que celle de l'échantillon ci-joint. Mais ce manuscrit est incomplet, les deux dernières fables et l'épilogue du quatrième livre et tout le cinquième y manquent. »

Il est évident qu'une pareille note, qui contient autant de faussetés que de mots, ne peut avoir été écrite par M. de Foncemagne.

Attaché à la Bibliothèque du Roi, M. de Foncemagne, si le manuscrit s'y fût trouvé, n'aurait pas eu, pour le voir, besoin qu'il lui eût été communiqué.

Quant au véritable auteur de la note, ce qu'il dit du manuscrit démontre qu'il ne l'a pas vu ; en effet, il n'était pas plus incomplet que celui de Pithou ; l'un et l'autre renfermaient les mêmes fables des IVe et V^e^ livres. On pourrait objecter que le manuscrit, sur la route de Reims à Paris, a pu se trouver mutilé et que la fin a pu en être arrachée. C'est là une explication ; mais du moins la Bibliothèque nationale heureusement n'a pas encore été incendiée ; ce qui en restait s'y trouverait encore, et elle n'en possède rien.

La vérité, c'est qu'il n'a pas été apporté de Reims à Paris avant l'incendie, et que par conséquent il y a péri. Cela ne fait de doute aujourd'hui pour personne.

Le manuscrit ayant péri, comment vais-je pouvoir en faire la description, et comment devront procéder ceux qui voudront en reproduire le texte exact, avec ses moindres fautes? Voilà ce qu'il s'agit maintenant d'expliquer.

Avant l'incendie de la bibliothèque, Dom Vincent, sur un exem-

plaire classique in-12 de Phèdre, publié en 1743 à Paris par la veuve Brocas, avait eu la patience de transcrire en marge avec un soin méticuleux les variantes du manuscrit de Reims. L'édition Brocas, étant une édition de classe, ne contenait pas les fables considérées comme immorales. Dom Vincent n'en avait pas moins voulu que son travail fût complet : pour faire exactement connaître les variantes du manuscrit relatives aux fables bannies de l'édition Brocas, il n'avait pas été sans doute jusqu'à transcrire, d'après le manuscrit, le texte entier de ces fables ; mais il avait du moins indiqué les variantes, par lesquelles elles différaient du texte de l'édition bien connue de Pierre Danet, publiée en 1675 dans le format in-4° par ordre du Roi très chrétien à l'usage du sérénissime Dauphin.

En 1776, pendant un voyage qu'il avait fait à Paris, il promit à l'un des gardes de la Bibliothèque du Roi l'exemplaire de l'édition de la veuve Brocas, et, rentré à Saint-Remi, il s'empressa de le lui envoyer avec la lettre suivante :

« Monsieur,

« Aussitôt mon arrivée, je me suis fait un véritable plaisir de tenir ma parole. Je vous envoie le texte de notre Phèdre, avec les fautes et les bévues de notre copiste.

« A sa façon d'écrire vous jugerez aisément qu'il avait sous les yeux un manuscrit ancien. Ainsi, par exemple, donnant au *c* le son du *q*, et mettant des *o* pour des *u*, il a écrit *qui* ou *qoi, quoi* pour *cui;* ainsi il dit *intellego* pour *intelligo*, etc., *ingrabantibus* pour *ingravantibus,* etc. J'avais jugé, par le caractère, que notre manuscrit devait être de la fin du VIIe siècle ou du commencement du suivant. J'en envoyai un spécimen à M. de Foncemagne. Je crus même qu'il ne serait pas inutile d'en donner une courte notice, ainsi que de l'*Aulularia* qui y était jointe. Elle se trouve dans l'almanach de Reims, 1774.

« Je suis avec respect,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« D. X. VINCENT.

« Saint-Remi de Reims, le 6 octobre 76. »

Le précieux volume, qui faisait revivre le manuscrit brûlé, fut déposé dans la Bibliothèque du Roi.

Malheureusement il présentait une lacune. Alors que le premier livre des fables commençait à la troisième page de l'exemplaire de la veuve Brocas, Dom Vincent n'avait inscrit qu'à partir de la cinquième les variantes du manuscrit; sans s'en apercevoir, il avait omis toutes celles qui s'appliquaient au prologue et à la première fable tout entiers, et à la deuxième fable jusqu'au vers *Qui dissolutos mores*, etc.

Lorsqu'avant de l'envoyer au garde de la Bibliothèque du Roi, à qui il l'avait promis, il jeta un dernier coup d'œil sur l'imprimé qui portait les variantes écrites de sa main, il s'aperçut de son omission, et au bas de la page 3, sur laquelle commençait le livre I, il écrivit : « *J'ai manqué dans le temps, et je ne sais comment, de vérifier ce prologue et la page suivante.* » Il y a donc là une lacune qui porte sur les 34 premiers vers.

Malgré cette lacune, on peut dire que le texte était sauvé; et il l'était pour tout le monde; car l'exemplaire de la veuve Brocas se trouvait dans une bibliothèque publique dont l'accès était facile.

Aussi voit-on le Père Brotier, qui, tout en commettant quelques erreurs, a eu le mérite de recourir aux sources, s'en servir pour composer l'édition qu'il publia en 1783.

Adry l'étudia à son tour, et en prit même une copie entière, dont il comptait faire usage, pour écrire « l'histoire de toutes les disputes qui se sont élevées au sujet de Phèdre et de ses manuscrits (1) ». Mais il mourut, avant d'avoir pu exécuter son projet. Après sa mort, s'il faut en croire Barbier, ses manuscrits furent achetés par M. Renouard; j'ignore ce qu'ils sont devenus.

M. Berger de Xivrey fut plus heureux. Pendant qu'il s'occupait de faire paraître le manuscrit de Pithou, profitant de sa position de conservateur adjoint des manuscrits à la Bibliothèque royale, il se fit communiquer par son collègue M. van Praet, alors conservateur du département des imprimés à la même bibliothèque, le précieux exemplaire de l'édition classique de la veuve Brocas, et il en

(1) *Examen des nouvelles Fables de Phèdre,* qui ont été trouvées dans le manuscrit de Perotto, et dont il y a déjà eu huit éditions, cinq à Naples et trois à Paris. Doutes sur leur authenticité. A Paris, de l'imprimerie d'A. Egron, M.D.CCC.XII, in-18. (Voyez p. 37 et 38.)

publia, avec un soin remarquable, toutes les variantes manuscrites en regard des mots correspondants du texte imprimé.

Ce fut une inspiration providentielle, dont il faut le féliciter sans réserve. Car, peu de temps après, l'exemplaire qui avait conservé, malgré l'incendie, les leçons du manuscrit, a disparu à son tour.

Malheureusement M. Berger de Xivrey, qui a pris la peine de publier les variantes signalées par Dom Vincent, n'a pas cru devoir reproduire en même temps dans son intégralité le texte de l'édition Brocas. Il s'est borné à indiquer les mots du texte imprimé qui se trouvaient en désaccord avec les variantes manuscrites.

Ce procédé offre des inconvénients notables. Il résulte de son application que l'ouvrage de M. Berger de Xivrey montre bien en quoi le manuscrit de Reims différait de l'édition Brocas, mais ne laisse pas apparaître ce que l'un et l'autre avaient de commun. Quel était le texte exact de cette édition? Voilà ce qu'il était important de savoir.

Dans ce but j'ai longtemps essayé de découvrir un exemplaire de l'édition de 1743. Mais la veuve Brocas était le libraire classique de son temps; elle ne publiait guère que des éditions à l'usage des élèves des collèges; celle de 1743 était destinée à l'enseignement; elle n'avait par elle-même aucune valeur; tout ce qui n'en a pas été utilisé a dû être détruit, et aujourd'hui elle ne se rencontre ni dans les bibliothèques publiques, ni chez les marchands de livres anciens.

En l'absence de l'édition de la veuve Brocas, ceux qui voudront reconstituer le texte du manuscrit de Reims n'ont qu'une voie à suivre, c'est de prendre pour base le manuscrit de Pierre Pithou et de substituer à ses leçons toutes les variantes signalées par Dom Vincent. On ne tarde pas, en procédant ainsi, à s'apercevoir que ces variantes se réduisent à peu de chose. En effet, dans la plupart des endroits où le manuscrit de Reims était en désaccord avec l'édition Brocas, il était conforme au manuscrit de Pithou, dont, comme je l'établirai, il ne différait que très peu.

Le procédé, suivi par M. Berger de Xivrey, offre des inconvénients non seulement pour le texte même des fables, mais encore pour leurs titres.

Il n'indique que ceux qui ne sont pas conformes. On pourrait

donc, au premier abord, craindre que ceux qui, à raison de leur conformité dans le volume imprimé et dans le manuscrit, sont omis, ne fussent pas eux-mêmes réellement identiques à ceux du manuscrit de Pithou. S'il en avait été ainsi, il serait impossible de fournir exactement les variantes des titres. Heureusement, en examinant de plus près les variantes du manuscrit de Reims, j'ai remarqué que, toutes les fois que le titre, indiqué d'après le manuscrit de Reims, était en désaccord avec celui donné à la fable dans l'imprimé, le premier des deux était conforme à celui qu'elle portait dans le manuscrit de Pithou. Cette observation m'a fait acquérir la certitude qu'il suffirait, pour se procurer le texte exact des titres, de lui emprunter chacun de ceux qui manquaient.

Il faut néanmoins reconnaître que, tout en se servant avec discernement des variantes de Dom Vincent, on ne pourrait, si l'on n'employait qu'elles, arriver à une reconstitution mathématiquement exacte du manuscrit de Reims.

D'abord, ainsi que je l'ai dit, Dom Vincent avait oublié de reporter sur l'édition imprimée les variantes des trente-quatre premiers vers du manuscrit. Ensuite, depuis le trente-cinquième vers, il les avait bien relevées; mais, malgré son exactitude scrupuleuse, ainsi que le savant Orelli l'a fait remarquer, il avait omis d'en signaler un certain nombre, soit qu'elles lui eussent échappé, soit qu'il n'y eût pas attaché d'importance, soit enfin qu'il y eût eu conformité entre l'édition Brocas et le manuscrit de Reims dans des endroits, où ce dernier différait de celui de Pithou.

Pour parvenir à une restitution complète, il faut nécessairement recourir à d'autres documents : d'abord, pour le prologue compris dans les 34 premiers vers, au fac-simile, dont j'ai parlé, et qui a été reproduit dans l'édition Panckoucke (1), ensuite, pour le surplus, aux variantes, que, d'après le Père Sirmond, Rigault a publiées, et à celles que Gude a prises lui-même sur le manuscrit.

Rigault ne me paraît pas avoir vu le manuscrit de Reims; il n'en a connu les variantes que par les notes écrites de la main du Père Sirmond en marge d'un exemplaire de l'édition de Pithou, et il ne s'est même pas préoccupé de reproduire toutes les leçons nouvelles qui lui étaient révélées.

(1) *Fables de Phèdre*. Traduction nouvelle par M. Ernest Panckoucke. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14, MDCCCXXXIX, in-8°.

Gude, au contraire, vers 1663, pendant sa longue exploration des bibliothèques de la France, avait attentivement examiné, non pas le manuscrit de Pithou qui n'était accessible à personne, mais celui de Reims que tout savant pouvait étudier dans l'abbaye de Saint-Remi. Les notes de Gude fournissent donc des renseignements plus précieux; elles n'en sont pas moins de nature à causer à leur tour une grande perplexité à ceux qui s'en serviront.

En premier lieu, Gude, dans l'indication de la source à laquelle sont prises ses variantes, manque très souvent de précision. En général, elles sont simplement précédées des lettres *MS*. Comme les leçons précédées de ces deux lettres se retrouvent presque toutes dans le manuscrit de Pithou, on est tout d'abord porté à penser que c'est à ce manuscrit que se rapporte l'abréviation *MS.*, et ce qui confirme dans cette première idée, c'est que de place en place on trouve dans ses notes des variantes précédées de cette autre abréviation *MS. Rem.* Les lettres *MS* semblent donc désigner le premier manuscrit connu, le manuscrit fondamental, par opposition à celui de Reims découvert plus tard. Si l'on suivait cette première idée, on ne devrait tenir compte, pour combler les vides laissés par Dom Vincent, que des variantes qui porteraient avec elles l'indication expresse de leur origine.

Mais telle n'était pas l'opinion d'Orelli. « Il faut tenir pour bien constant, écrit-il dans son édition de 1831, que toute variante tirée par Gude de *MS*, quoiqu'il n'ait pas toujours ajouté *Rem.* (ce que pourtant il fait souvent), n'est pas puisée ailleurs que dans le manuscrit de Reims (1). » Suivant lui, Gude n'a pu puiser les variantes du manuscrit de Pithou que dans l'appendice de l'édition originale et dans les notes des diverses éditions de Rigault. Or, pour prendre quelques exemples au début seulement du premier livre, les variantes *queris* et *gravis,* portant l'une sur le vers 7 de la fable I, l'autre sur le vers 7 de la fable II, ne sont, dans ses notes, précédées que des simples lettres *MS.* Ne lui ayant été signalées ni par l'appendice de l'édition originale ni par les notes de Rigault comme appartenant au manuscrit de Pithou, elles ont dû, dans sa

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabulæ Æsopiæ.* Prima editio critica cum integra varietate Codd. Pithœani, Remensis, Danielini, Perottini et editionis principis, reliqua vero selecta... ab Io. Casp. Orellio. Turici, typis Orellii, Fuesslini et sociorum, M.DCCC.XXXI, in-8°. (Voyez p. 16.)

pensée, ne concerner que celui de Reims, et c'est là ce qu'il a dû par les deux lettres *MS* avoir l'intention d'exprimer; ce qui le prouve, c'est, dans le vers 8 de la fable *Ranæ regem petentes*, la variante *omnino insueti sonus*, qui, quoique n'appartenant qu'au manuscrit de Reims, n'est signalée par Gude qu'avec les lettres *MS;* ce qui le prouve encore, c'est que, lorsqu'au contraire une variante lui est indiquée comme commune aux deux manuscrits, il a soin de le mentionner; ainsi l'appendice de l'édition originale lui montrant que, dans le vers 12 de la même fable, la leçon *ut compesceret* était identique dans les deux manuscrits, il a eu soin de la faire précéder dans ses notes, page 223, de cette mention : *MS. Rem. et Pith.*

Sans avoir une confiance aussi robuste qu'Orelli dans l'intention bien arrêtée de Gude de ne désigner par les lettres *MS* que le manuscrit de Reims, je crois qu'on doit accepter cette hypothèse comme vraie, et il faut avouer qu'elle ne fait pas courir de grands dangers d'erreur; car les deux manuscrits sont tellement semblables que rarement une leçon tirée de l'un n'appartient pas à l'autre.

Au surplus, ce qui est prudent, c'est en général de n'accepter la leçon de Gude que lorsque celle de Dom Vincent fait défaut.

En second lieu, à côté de l'incertitude que fait éprouver l'insuffisance des indications données par Gude sur l'origine des variantes, on est plongé par lui dans un embarras d'un autre genre. Ainsi, sur telle variante donnée, il lui est arrivé assez fréquemment d'être en désaccord avec Dom Vincent. Pour ne citer que deux exemples tirés du livre I, tandis que Gude avait lu dans la fable x la variante *forte* et dans la fable xi la variante *ut ipse*, Dom Vincent a cru apercevoir *forti* et *ipse ut*. Quand on est obligé d'opter entre eux, on doit en général donner la préférence aux indications fournies par Dom Vincent; en effet, lorsqu'il a annoté l'exemplaire de la veuve Brocas, il avait mieux l'accès du manuscrit de Reims, et par suite il a dû moins que le savant allemand être exposé à se tromper. Ce n'est pas à dire non plus qu'il faille accepter aveuglément les variantes de Dom Vincent; car le volume qui portait ses notes manuscrites a disparu, et il est possible que, dans l'édition de M. Berger de Xivrey qui nous les a conservées, il se soit glissé quelques fautes typographiques qui les aient un peu dénaturées.

En somme, il est encore possible aujourd'hui de publier le texte rigoureusement exact du manuscrit de Saint-Remi.

§ 2. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Après avoir montré par quels moyens on peut opérer la restitution du manuscrit brûlé, je dois faire connaître ce qu'il était.

Dans une note manuscrite par lui placée au bas de la troisième page de l'exemplaire de la veuve Brocas, où commence le premier livre des fables, Dom Vincent s'exprime ainsi : « Le Phèdre de Saint-Remi était un in-8° allongé (1). »

C'était donc un in-8°. Je ne saurais dire de combien de feuillets il se composait; mais ce qui est certain, c'est qu'ils étaient en parchemin, qu'aucun n'avait été déchiré, que, comme dans le manuscrit de Pithou, les lacunes du texte ne correspondaient pas à des pages arrachées, et qu'enfin, ainsi que l'atteste Dom Vincent (2), le copiste, sans se préoccuper des vers, les avait écrits comme de la prose. « Les vers, dit-il, ne sont pas distingués », et le fac-simile qu'il avait adressé à M. de Foncemagne démontre que son assertion est parfaitement exacte.

L'indifférence du copiste avait été plus loin encore; comme celui du manuscrit de Pithou, il était passé d'une fable à une autre sans indiquer la transition et probablement sans l'apercevoir; c'est ainsi qu'à la suite des premiers vers de la fable *Leo regnans*, il copie, sans noter la lacune, les deux derniers vers d'une autre fable, dont l'obscénité fait d'ailleurs peu regretter la perte. Il en est de même de la fable *Demetrius rex et Menander poeta*, qui, avant d'avoir été achevée, avait été si bien rattachée à la fin d'une suivante, que les mots *Et vindicabit,* qui commençaient la seconde, étaient sur la même ligne que les mots *Mutatus statim* qui terminaient la première.

Enfin, comme dans le manuscrit de Pithou, le passage d'un livre à un autre n'était pas non plus toujours observé. Il n'était indiqué

(1) Voyez p. 89 de l'édition du manuscrit de Pithou, publiée par M. Berger de Xivrey, à Paris, en 1830.

(2) *Almanach de Reims*, année 1774, cité par M. Berger de Xivrey dans son édition du manuscrit de Pithou, p. 81.

qu'au commencement du second livre par ces mots : *Phædri Augusti liberti liber secundus.*

A la fin du manuscrit, le copiste, heureux sans doute d'avoir achevé son travail, avait écrit :

« *Phædri Aug. liberti*
Liber quintus explicit feliciter. »

Comme dans l'exemplaire de l'édition de 1743, le cinquième livre se terminait par les fables, dont Gude avait emprunté le sujet à Romulus, qu'il avait mises en vers ïambiques et que Burmann avait découvertes et publiées. Dom Vincent avait craint qu'on ne s'imaginât qu'elles existaient dans le manuscrit. Pour éviter cette erreur, il avait, à la fin de la fable x du livre V, ajouté cette observation : « Ici finit le cinquième livre ; et ces autres fables qui suivent ne sont pas dans notre manuscrit. Il n'y a point de feuillet perdu qui puisse faire juger que d'autres fables aient été aussi perdues ; les feuillets ne sont point séparés, et le tout fait suite (1). »

J'en aurais fini avec le manuscrit de Saint-Remi, s'il n'avait pas été l'objet d'une erreur longtemps commise, qui a déjà été savamment réfutée, et que je voudrais faire tout à fait disparaître.

J'ai signalé l'hypothèse foncièrement inexacte, risquée par Boinvilliers, qui brodant sur l'erreur du Père Brotier et dans le manuscrit de Pithou et dans celui de Reims n'en voyant qu'un seul et même, prétendait qu'il était passé de l'abbaye de Saint-Remi dans les mains du savant qui l'avait publié. Confondant de même les deux manuscrits, certains philologues avaient déjà bâti sur cette erreur une autre hypothèse, qui, pour différer de la précédente, n'en est pas moins fausse. Ils avaient cru que Pithou avait publié les fables de Phèdre d'après un vieux *codex,* qui, légué au collège de Troyes, serait ensuite passé à l'abbaye de Saint-Remi. Cette erreur était, d'après Dom Vincent, formulée dans les Éphémérides troyennes de l'année 1865. Il la combattit, en publiant, en 1774, dans l'almanach de Reims, un article malheureusement très fautif, intitulé : *Notice sur le manuscrit de Phèdre qui est dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi* (2).

(1) Voyez p. 109 de l'édition du manuscrit de Pithou publiée par M. Berger le Xivrey, à Paris, en 1830.

(2) Voyez p. 81 de l'édition précitée.

Il faut avouer que l'idée fausse qui s'était propagée n'avait rien qui dût surprendre.

Le soin avec lequel les descendants de Pithou avaient, en silence, soustrait son manuscrit à tous les regards, avait dû porter à penser qu'ils ne le possédaient pas, et la similitude qui existait entre les deux manuscrits pouvait faire croire que celui de Reims était le même qui avait servi à Pithou.

Il existait entre eux une communauté d'origine, sur laquelle l'examen le plus superficiel ne saurait laisser le moindre doute.

Au premier abord, lorsqu'on aperçoit le nombre considérable des variantes relevées par Dom Vincent en marge de l'édition classique de 1743, on est tenté de croire que les deux copistes avaient dû puiser à deux sources différentes. Mais ceux qui se hâteraient d'en tirer cette conclusion seraient dupes d'un mirage trompeur. Le grand nombre des variantes ne vient que de ce que la veuve Brocas, adoptant les altérations ou améliorations successives des éditions antérieures, s'était écartée du manuscrit de Pithou. Il existe donc beaucoup de différences entre l'édition de 1743 et le manuscrit de Reims; mais les mêmes différences ne se retrouvent pas entre ce manuscrit et celui de Pithou. Quand on y regarde de près, on remarque que presque toujours la leçon indiquée par Dom Vincent est conforme au texte du manuscrit de Pithou, dont l'imprimé s'était au contraire éloigné. Il y a mieux : quand le même mot figure dans le texte imprimé et dans la variante manuscrite, et que la différence provient de leur orthographe, c'est l'orthographe de la variante qu'on retrouve dans le manuscrit de Pithou. Ce qui revient à dire que dans les deux manuscrits les mêmes mots présentent les mêmes barbarismes.

Les titres des fables sont identiques, et, lorsqu'ils auraient dû subir une rectification, elle fait dans l'un et dans l'autre également défaut. Ainsi, par exemple; la fable v du livre II, dans les deux manuscrits, est intitulée : « *Item Cæsar ad Atriensem.* » Ce mot *Item* ou manque de sens, ou, ce qui est plus probable, suppose une fable perdue, qui devait la précéder et porter pour titre le mot *Cæsar*. Il y avait lieu de supprimer le mot *Item*. Néanmoins les deux copistes le conservent; ce qui, soit dit en passant, démontre leur égale ignorance.

Il y a aussi deux lacunes, que j'ai déjà signalées, et qui rendent

la ressemblance encore plus frappante. Ainsi le manuscrit de Pithou, dans le livre IV, ne renferme de la fable *Leo regnans* que les neuf premiers vers, et à la suite, sans interruption, s'ajoutent les deux derniers vers d'une autre fable, dont le premier mot est sur la même ligne que les derniers de la précédente.

Il en est de même de la fable *Demetrius rex et Menander poeta :* le dernier vers manque, et les deux, qui devraient commencer la fable suivante, sont également absents. Cependant le tout est réuni, comme s'il ne faisait qu'une seule fable.

Le copiste, à qui est dû le manuscrit de Reims, n'a pas davantage aperçu ces lacunes, et, comme l'autre, il a réuni, sans ponctuation séparative, le commencement de la première fable à la fin de la suivante.

Enfin, pour en terminer avec tous ces points de ressemblance, j'ajoute que, contrairement à ce que déclare Dom Vincent dans l'almanach de Reims, les vers n'ont été observés ni par l'un ni par l'autre. Ils les ont écrits comme de la prose. Dom Vincent, en voyant dans l'édition de Pithou chaque vers renvoyé à la ligne suivante, avait naturellement supposé qu'il n'avait fait que suivre la disposition du texte reproduit. C'était une fausse supposition. A ce point de vue encore les deux manuscrits étaient pareils.

On s'explique maintenant l'erreur qui s'était accréditée. Cependant il y avait bien deux manuscrits. Il ne peut y avoir d'incertitude à cet égard. Les variantes qui les différencient, quoique peu importantes et peu nombreuses, n'en sont pas moins la preuve certaine, et les échantillons que je reproduis de l'écriture de chacun ne laissent pas la moindre place au doute.

Mais, s'il y avait deux manuscrits, il faut reconnaître qu'il existait entre eux une parenté incontestable. Il me paraît évident qu'ils ont été copiés ou l'un sur l'autre ou tous les deux sur un troisième aujourd'hui disparu. En un mot, pour employer une image qui rende ma pensée, ou bien ils descendent l'un de l'autre en ligne directe, ou bien ils descendent d'une souche commune en ligne collatérale.

Laquelle de ces deux hypothèses est la vraie? Je ne puis le dire; mais j'incline vers la première. J'ai expliqué que dans l'un et dans l'autre la ligne ne se terminait pas à la fin de chaque vers, et que chaque vers nouveau était sans interruption écrit à la suite du pré-

[illegible]

[illegible] *Æsopi ingenii*, qui sont la [illegible] *Æsopi ingentem*, qui laissaient voir la trace du texte primitif [illegible] portait les mots : *Æsopo ingentem*, qui aggravaient [illegible] altération. Orelli en conclut que le manuscrit de Reims était le plus ancien ; mais, s'il s'est arrêté à cette conséquence, il faut reconnaître qu'elle le menait à celle que j'ai moi-même déduite.

On sera peut être porté à croire que la solution du problème n'exigeait pas tant de peine. En effet, au premier abord, il semble que l'écriture des manuscrits devait révéler leurs âges respectifs. Cependant sur ce point les appréciations des savants ne sont pas en parfaite harmonie.

Dans sa lettre à M. de Foncemagne, Dom Vincent estime que

écriture du manuscrit de Reims est du VIIIe siècle ou au plus tard lu commencement du IXe; sa notice, insérée dans l'almanach de Reims (1), indique que, dans sa pensée, elle ne dépasse pas le VIIIe; enfin, dans la lettre qui accompagnait le volume de la veuve Brocas, il exprime l'idée qu'elle est de la fin du VIIe siècle ou du commencement du VIIIe. En résumé, Dom Vincent place le manuscrit de Reims entre la fin du VIIe siècle et le commencement du IXe, et, pour prendre un moyen terme, lui assigne le VIIIe siècle. Au contraire le père Brotier crut reconnaître que celui de Pithou était du IXe siècle, et M. Berger de Xivrey affirme qu'il « n'est pas plus récent que le Xe ». Il semblerait en résulter qu'il est de cent ans environ le moins ancien. Mais les spécimens que je publie ne présentent pas des différences assez grandes pour qu'on puisse être si affirmatif. Les deux écritures semblent être à peu près de la même époque, et, suivant l'âge du copiste, le manuscrit le plus récent peut être celui qui présente l'écriture la plus ancienne. Pour parvenir à se créer une opinion raisonnable, il faut donc, tout en tenant compte des renseignements paléographiques, en revenir à ces fautes de copiste, qui, dans le manuscrit de Pithou, n'ont été que l'aggravation de celles commises dans celui de Reims.

Tel était le manuscrit de Reims. Mais, au moyen âge, il était rare qu'un manuscrit fût relié seul. Nous avons déjà vu que celui de Pithou était suivi d'un traité *De Monstris;* à celui de Saint-Remi avait été annexée une comédie latine intitulée *Querolus sive Aulularia.* C'était celle dont Pierre Daniel, sur un autre manuscrit sans doute, avait, en 1564, donné l'édition originale.

Il n'entre pas dans mon plan de parler de cette comédie; d'ailleurs, quoiqu'elle ne soit pas de Plaute, ceux qui désireront la lire, la trouveront dans les éditions de ses œuvres et notamment dans la collection des classiques latins de Lemaire. Mais j'ai trop de fois cité le nom de Dom Vincent, pour ne pas profiter ici de l'occasion qu'elle m'offre de le faire parler lui-même. Voici ce qu'au sujet de cette comédie, il écrivait, en 1774, dans l'almanach de Reims (2) :

« Au Phèdre, ajoute M. Grosley, est jointe une comédie latine « intitulée *Aulularia*, qui n'a pas été imprimée, et qui au jugement

(1) Édition diplomatique de M. Berger de Xivrey, p. 84.

(2) Voyez p. 83 de l'édition du *manuscrit de Pithou,* publiée par M. Berger de Xivrey, à Paris, en 1830.

« de M. l'abbé d'Olivet, qui l'a vue, ne mérite pas de l'être... On pour-
« rait aussi examiner si l'ancienne comédie jointe au *Phèdre,* ne se-
« rait point le *Querolus sive Aulularia*, publié par P. Daniel en 1564,
« comédie que l'auteur des *Recherches pour servir à l'histoire du droit*
« *français*, a crue du siècle de Théodose, et que les auteurs de la
« *Nouvelle Diplomatique* renvoient au siècle de la meilleure latinité.
« Le jugement de M. l'abbé d'Olivet serait une pièce à joindre à ce
« procès, si la comédie jointe au *Phèdre* était en effet le *Querolus.* »

« Je dirai tout simplement : 1° que M. l'abbé d'Olivet qui voulut voir cette comédie, n'en porta d'autre jugement, sinon que « ce fut « celle-là même qui fut publiée en 1564 par le savant P. Daniel, « d'Orléans, qui l'accompagna de ses notes, et il faut convenir que « c'est un ouvrage qui paraîtrait peu digne aujourd'hui d'une « grande estime. »

« 2° Les auteurs de la *Nouvelle Diplomatique* ne pensent pas ce pendant de même. « Ce poète dramatique, disent-ils (t. II, p. 94, not. « col. 2), s'il paraît s'attribuer un discours barbare, ce n'est pas sans « doute parce qu'il était lui-même barbare, ou parce qu'il tombait « dans de fréquents barbarismes, puisqu'il écrit en latin, et qu'il « s'exprime en bons termes. » En accordant ces derniers mots à nos diplomaticiens, on pourrait ne pas convenir de ce qui précède, et dire que ces paroles du *Querolus*, qu'ils ont en vue, *Qui Græcorum disciplinas ore narrat barbaro*, ne représentent qu'un étranger (un Grec) qui s'exprime dans une langue étrangère (la latine). Ces mêmes auteurs le croient Grec, et peut-être un Marseillais, antérieur à la fin du premier siècle et postérieur à Tibère (*ibid.*), contre le sentiment de D. Rivet, qui le place, disent-ils, au commencement du ve siècle (*ibid.* p. 93, not. col. 1). « Vossius, écrit en effet D. Rivet, croit que c'est à Rutilius (Claudius Rutilius Numatianus, poète du ve siècle et préfet de Rome) que le poète Flavius adressa la comédie, intitulée le *Plaintif* de Plaute ou l'*Aulularia.* » (*H. lit.* t. II, p. 73). C'est aussi le sentiment de Tillemont qui l'a suivi (Till., *Hist. emp.*, t. V, p. 662, art. 67).

« Mais 1° notre auteur dramatique était Grec ; j'en ai donné la preuve : il dit encore dans le même *Querolus :* « *Sic nostra loquitur Græcia.* » 2° Il est à remarquer qu'il cite Cicéron : « *De istis* (*anseribus*) *quondam magnus dixit Tullius : Anseribus cibaria publice locantur*, etc. Or Cicéron est mort 43 ans avant la naissance de Jésus-Christ.

De plus, il est fait mention dans l'*Aululaire* de la manière dont les Gaulois rendaient la justice : *Vade ad Ligerim*, etc. On sait que du temps de César les Gaulois s'assemblaient tous les ans dans le pays chartrain, pour y décider leurs querelles et leurs procès : ils s'en rapportaient aux jugements et aux décisions des Druides... (Cæs., *de Bell. Gall.*, l. VI, c. 13. Vid. Cicer., lib. I *de Divin.;* Plin., lib. XXX, c. 1). Or, Pline rapporte que les Druides furent chassés de l'empire sous Tibère (Claude). Suétone en dit autant (*in Claud.*, p. 372), et Aurélius Victor le confirme aussi (*de Cæsarib.*, cap. 4) : c'est-à-dire que cela arriva l'an 43 de J.-C.

« On pourrait donc, ce semble, pour nous rapprocher de nos diplomaticiens, attribuer à Phèdre l'*Aululaire*. Il était Grec ; il a vécu sous Tibère ; et, comme il est mort âgé, il a pu survivre à ce prince, qui a cessé de régner l'an 27 de J.-C. ; mais il aurait écrit à coup sûr avant l'édit donné contre les Druides. Enfin le mot *quondam*, dont il se sert en parlant de Cicéron, pourrait trouver un intervalle suffisant pour l'autoriser : il ne suppose pas toujours des temps fort reculés : on en a des exemples.

« Quel était ce Rutilius à qui cette pièce est dédiée ? C'est ce qu'on ignore encore : ce nom était assez commun ; le portrait qu'en fait notre auteur dramatique est assez flatteur. C'était un protecteur généreux, un ami des lettres. « *Sermone illo philosophico*, ajoute-t-il, *ex tuo materiam sumpsimus. Meministi-ne ridere te solitum, illos qui fata deplorant sua... Nos fabellis atque mensis hunc librum scripsimus.* »

En reproduisant ainsi en partie la notice de Dom Vincent, je me suis permis une digression un peu longue. Mais la conclusion à laquelle il arrive me servira d'excuse. Il est vrai qu'elle est toute gratuite, qu'il n'y a aucun rapport entre le style des *Fables* et celui du *Querolus*, et que, si, parce que cette comédie les suivait dans le manuscrit de Reims, Dom Vincent a cru pouvoir l'attribuer à Phèdre, la raison qui l'a déterminé avait bien peu de valeur. A ce compte-là il faudrait dire aussi que Phèdre est l'auteur du traité *De Monstris et belluis*, qui, dans le manuscrit de Pithou, se trouve également à la suite de ses *Fables*. Il est évident que Dom Vincent a été entraîné un peu légèrement à formuler une hypothèse invraisemblable. Mais, par cela même qu'il l'avait imaginée, on trouvera peut-être que j'ai pu, sans trop m'écarter de mon sujet, parler un peu du *Querolus*.

SECTION III.

Manuscrit de Daniel.

§ 1. — HISTOIRE DU MANUSCRIT.

J'ai maintenant à m'occuper du troisième manuscrit des fables de Phèdre, et, pour être sincère, j'avoue tout de suite que j'éprouve à remplir cette partie de ma tâche une satisfaction toute particulière.

Le manuscrit est généralement connu sous le nom de *Vetus Danielis chartula*. Bien des bibliographes s'en sont occupés. Mais, sauf Rigault, Isaac Vossius, l'Allemand Gœttling, l'abbé et cardinal Angelo Maï et M. F. Guessard, aucun d'eux ne l'a vu. Tout ce qu'ils en ont dit devait nécessairement fourmiller d'erreurs.

J'ai voulu faire et j'ai fait ce qu'ils auraient dû faire : je l'ai vu et lu, et j'en ai pris une copie littérale qui n'est pas dénuée d'intérêt ; car l'abbé Maï, en corrigeant les fautes du manuscrit, l'a légèrement dénaturé (1).

Ce qui a été écrit sur son origine est exact : il dépendait de la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire. C'est là le point de départ qu'Adry assigne à ses pérégrinations.

Le manuscrit avait ensuite appartenu à Pierre Daniel, avocat d'Orléans, et comme Pierre Daniel était en même temps bailli de la justice temporelle de l'abbaye de Saint-Benoît, et qu'il avait pu sauver bien des livres du pillage de la bibliothèque, Adry avait dû naturellement penser que le manuscrit, possédé par lui, provenait de ce sauvetage.

Cette supposition était appuyée sur l'autorité des Bénédictins eux-mêmes, qui, dans leur *Nouveau Traité de diplomatique*, s'exprimaient ainsi (2) : « Pierre Daniel, bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire qu'il qualifie de plus célèbre et premier collège de toute la France, profita du pillage de ce monastère par les huguenots;

(1) *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus III, complectens*, etc., curante Angelo Maï Vaticanæ bibliothecæ præfecto. Romæ, typis Vaticanis, M.D.CCCXXXI, in-8°. (Voyez p. 310 à 314.)

(2) Tome II, p. 92, note 2.

après s'être emparé d'une bonne partie de ses manuscrits, il eut l'adresse d'en racheter d'autres à vil prix. »

Mais ce n'était là qu'une supposition; l'examen qu'il m'a été donné d'en faire ne permet plus l'incertitude.

Il paraît que les Bénédictins du moyen âge savaient oublier quelquefois leur gravité, et qu'ils se laissaient aller quelquefois à des facéties, qui ne sont plus aujourd'hui en usage que chez les écoliers.

Voici l'inscription que j'ai lue sur le manuscrit : « *Hic est liber sancti Benedicti Floriacensis; quem si quis furatus fuerit vel aliquid* (*malo*) *ingenio tulerit, anathema sit.* » Ce qui veut dire : « *Ce livre appartient à Saint-Benoît-Fleury; si quelqu'un le dérobe, ou par méchant esprit en enlève quelque chose, anathème sur lui.* »

Il paraît que le premier nom de Saint-Benoît-sur-Loire était *Floriacum*, en français *Fleury*. L'abbaye, fondée dans cette ville par les Bénédictins, pour se distinguer des autres, prit le nom de Saint-Benoît-de-Fleury ou Saint-Benoît-Fleury, nom qui resta à la ville elle-même.

On sait par quelle filière le manuscrit arriva à Rome. Après la mort de Pierre Daniel, il fut, en 1603, acheté par le savant antiquaire Paul Petau. Quoique le nom de ce savant soit encore connu des bibliophiles, l'oubli injuste dans lequel il est tombé me fait un devoir de rappeler ce qu'il a été.

Il était né à Orléans, en 1568, c'est-à-dire dans la ville et dans le temps où le manuscrit qui devait plus tard lui appartenir était soustrait au pillage. Il s'était livré consciencieusement à l'étude du droit, et à l'âge de vingt ans était devenu conseiller au parlement de Paris.

Cette position lui avait laissé des loisirs qu'il avait occupés à collectionner des médailles et surtout des livres rares et des manuscrits précieux, parmi lesquels le manuscrit de Daniel acquis par lui prit le nom de *Petaviensis codex*.

Il mourut le 17 septembre 1614, laissant un fils, Alexandre Petau, qui hérita de ses fonctions au parlement et de son goût pour les antiquités.

Sa bibliothèque passa à son fils Alexandre Petau, et après le décès de ce dernier elle fut mise en vente.

Les richesses paléographiques qu'elle renfermait furent dispersées. Le manuscrit de *Phèdre* passa dans les mains de la reine Christine. Ce nouveau changement de maître le fit appeler *Schedæ*

regiæ. Plein d'une foi aveugle dans les assertions du Père Desbillons (1), Schwabe affirme, d'après lui, que la reine de Suède le communiqua à Gérard-Jean Vossius (2). Il ne s'aperçoit pas qu'il confond ainsi le père avec le fils. En effet, l'illustre savant n'existait déjà plus. En 1649, Isaac Vossius, son fils, était devenu bibliothécaire de la reine et avait été chargé par elle de lui enseigner la littérature grecque. Il conserva cette situation jusqu'en 1651, date à laquelle ses dissentiments avec Saumaise le firent tomber en disgrâce. En 1650, la reine l'avait chargé d'aller dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne acheter pour elle des livres précieux et surtout des manuscrits. C'est alors qu'il acquit, moyennant quarante mille livres, une grande partie de la bibliothèque de Paul Petau et par suite le manuscrit de Daniel, qui en dépendait, et qui prit, avec la dénomination de *Schædæ regiæ*, celle de *Vossianus codex*.

Il paraît que les divers noms donnés au manuscrit de Daniel avaient jeté une certaine confusion dans l'esprit des savants, et que longtemps ils ne surent pas exactement s'ils s'appliquaient à un seul ou à plusieurs. Le Père Desbillons, sans avoir cependant vu le manuscrit, fit cesser l'incertitude (3). Schwabe lui rend à cet égard un hommage mérité (4).

Après l'achat fait par Isaac Vossius, le manuscrit de Daniel dut être envoyé en Suède. Mais il ne trouva pas dans ce pays le terme de ses vicissitudes. La reine Christine, que l'amour du plaisir couvert du manteau de la philosophie avait fait renoncer au trône de Suède, n'avait pu se résigner à rester dans un pays où elle n'eût que difficilement trouvé la satisfaction de ses goûts. Elle fit, en 1656, un premier voyage en France, passa en Italie et s'y lia avec le marquis de Monaldeschi, dont elle fit son écuyer et son amant. L'année suivante, revenue avec lui en France, elle le fit, en dévote vindicative, un jour, au palais de Fontainebleau, dans la galerie des Cerfs, confesser par le curé d'Avon et tuer à coups d'épée par

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsop. libri V*... cum notis et emendationibus Franc. Josephi Desbillons... Manhemii, in bibliopolio novo Aul. et Acad. MDCCLXXXVI, in-12. (Voyez *Disputatio II*, p. 19.)

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*... Brunswigæ... 1806, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 30.)

(3) Voyez sa *Disputatio II*, p XVIII et XIX.

(4) Voyez p. 30 du tome I de son édition des *Fables de Phèdre*, publiée en 1806.

deux de ses gardes (1). Obligée à la suite de ce meurtre d'abréger son séjour en France, elle se retira à Rome, où sa conversion lui concilia toutes les sympathies du pape Alexandre VII, et où elle passa le reste de sa scandaleuse existence à regretter son abdication irréfléchie. Je renvoie ceux qui me trouveront trop sévère pour elle au livre intitulé : *Histoire des intrigues galantes de la reine Christine de Suède et de sa cour pendant son séjour à Rome* (2). Ils verront que j'use de ménagement dans mes appréciations.

« En 1660, écrit M. Rochefort (3), le trône de Suède étant devenu vacant par la mort de Charles-Gustave, elle fit des tentatives pour y remonter. Le pape Alexandre VII eut la complaisance d'écrire en cette occasion à Louis XIV, pour lui recommander les affaires de la reine Christine, comme étant liées à celles de la religion catholique (4). Il ne paraît pas que Louis XIV ait voulu se prêter aux fantaisies de Christine, et il fit bien. » L'intervention pontificale n'ayant eu aucun succès, Christine dut rester à Rome. En mourant, elle laissa une riche bibliothèque qui fut achetée par le pape Alexandre VIII, et ses livres entrèrent au Vatican.

Mais la bibliothèque Vaticane possédait-elle encore le manuscrit de Daniel? Voilà ce que n'avaient pu m'apprendre ni Schwabe, ni Adry, ni les autres savants dont je consultai les travaux.

Le Père Desbillons, dans sa deuxième dissertation sur les fables

(1) *Le Meurtre du marquis de Monaldeschi, les deux Relations de Lebel et de Conti,* éditées avec une étude préliminaire et des notes par Louis Lacour, 1863, in-32.

(2) Ce livre est un volume in-18, publié à Amsterdam, chez Jan Henri, libraire, en 1697.

(3) *Notices et extraits de la Bibliothèque nationale,* an XII, in-4°. (Voyez tome VII, 2e partie, p. 264.)

(4) « Alexander papa VII. Carissime in Christo fili noster, salutem et apostolicam benedictionem. Etsi pietatem singularem qua majestas tua spectate floret plane cognoscentes, nihil opus esse cernimus, ut carissimæ in Christo filiæ nostræ reginæ Sueciæ res adeo rationibus religionis catholicæ conjunctas tibi commendemus, tamen id quoque, ne muneris nostri debito desimus, a te petimus, cum præsertim certi simus ea, quæ recta ratio propriaque benignitas tua a te sponte impetratura fuisset, libentius te ac prolixius rogatu nostro præstiturum. In quo sane rem imprimis gratam et acceptam nobis efficies. Majestati tuæ divinæ protectionis custodiam et favorem assidue precamur et apostolicam benedictionem amantissime impertimur. Datum Romæ apud sanctam Mariam majorem, sub annulo piscatoris, die XIV Julii MDCLX, pontificatus nostri anno sexto. F. Florentinus. » *Notices et extraits,* etc. (Voyez à l'endroit précité.)

de Phèdre, s'était exprimé ainsi : « Ea demum post mortem Reginæ delata est ad bibliothecam Vaticanam, ubi hodieque servatur (1). »

Il était, comme on le voit, assez affirmatif ; mais il avait écrit avant les évènements dont la Révolution de 1789 avait été le point de départ. Aussi Schwabe, dans son édition de 1806, était-il moins fixé sur le sort du manuscrit, et dans son *Index codicum manuscriptorum Phædri* il manifestait ses doutes en ces termes : « Qui an hodie exstet in bibliotheca Vaticana an nuper a Gallis cum aliis cimeliis Parisios transmisit, non constat (2). »

Partageant probablement la même incertitude, Adry, dans son *Examen des nouvelles fables de Phèdre,* écrit en 1812, disait : « Il a peut-être été apporté à Paris. »

En effet, sous le Directoire, le général Bonaparte était entré à Rome avec l'armée de la République française, et avait imposé au pape vaincu le traité de Tolentino. Le gouvernement pontifical n'ayant pas les ressources nécessaires pour payer l'indemnité de guerre, il avait été convenu que cinq cents manuscrits seraient livrés à la France. En exécution de cet accord, ils avaient été remis le 23 messidor an V (13 juillet 1797), aux commissaires de la République, qui les avaient ensuite expédiés à Paris.

La nomenclature de ces cinq cents manuscrits, parmi lesquels figure le manuscrit de Daniel, a été donnée dans un petit volume in-8°, intitulé : *Recensio manuscriptorum codicum qui ex universa bibliotheca Vaticana..... procuratoribus Gallorum traditi fuere,* et publié à Leipzig en 1815 chez le libraire Paul Gotthel Hummeri.

Pour me renseigner, ignorant l'existence de ce petit volume, je consultai les autres ouvrages qui me parurent le plus propres à m'éclairer. Je songeai d'abord à la collection des classiques latins de Lemaire, publiée en 1826 ; je consultai le *Phèdre* de cette collection, qui n'est avec quelques additions que la réimpression de l'édition de Schwabe, et j'y trouvai une note du bibliophile Barbier, ainsi conçue : « Ce manuscrit ne s'est pas trouvé parmi ceux de la bibliothèque du Vatican, qui ont été apportés à Paris. »

J'avoue que j'avais peine à comprendre comment des savants sérieux avaient pu se résoudre à rester dans une pareille ignorance,

(1) Voyez *Disputatio II*, p. XIX.

(2) Voyez *Notitia litteraria,* p. 30 du tome I de son édition des *Fables de Phèdre,* publiée en 1806.

et j'étais convaincu que les éditions de *Phèdre* plus récentes me fourniraient le renseignement cherché. Je recourus à la consciencieuse publication de M. Berger de Xivrey. Il parle bien du manuscrit dans sa préface, mais lui qui, à force de patiente volonté, avait fait revivre le manuscrit de Pithou, il n'avait pas, plus que ses devanciers, eu le courage de s'inquiéter de ce qu'était devenu celui de Daniel. Et, quand se posa devant lui l'inévitable question de savoir si ce manuscrit était encore au Vatican, il l'éluda en laissant tomber de sa plume ces mots empreints d'une étonnante nonchalance : « Y est-il encore ? N'y est-il plus? C'est une question dont M. l'abbé Maï pourrait peut-être donner la solution. »

Ces lignes étaient écrites depuis quelques mois à peine, que l'abbé Maï la donnait. Si j'avais songé à recourir à ses immenses travaux, je l'aurais trouvée dans le troisième volume, publié à Rome en 1831, de sa collection des auteurs classiques édités d'après les manuscrits du Vatican (1).

Sans même fouiller cette vaste collection, j'aurais pu puiser des renseignements précis soit dans le supplément ajouté par Orelli, en 1832, à son édition de *Phèdre* publiée à Zurich l'année précédente, soit dans la remarquable notice de M. Jules Fleutelot, qui figure en tête du *Phèdre* de la collection des classiques latins publiée par M. Nisard en 1839, soit dans l'histoire de la fable ésopique publiée par M. Edelestand du Méril en 1854, soit enfin dans le volume de la collection des anciens poètes français, qui contient la chanson de geste intitulée *Otinel* et qui a été publié par MM. Guessard et Michelant en 1859.

Malheureusement ma mauvaise étoile me fit diriger mes regards du côté de la collection Panckoucke. Les fables de Phèdre y sont précédées d'une étude sur les manuscrits de cet auteur. Je l'ai consultée; mais cette étude n'était qu'une mauvaise compilation, et je n'y ai trouvé pour tout renseignement que cette phrase : « Il est bien probable que ce manuscrit est aujourd'hui au Vatican (2). »

(1) *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus III, complectens*, etc., curante Angelo Maï Vaticanæ bibliothecæ præfecto. Romæ, typis Vaticanis, M.D.CCCXXXI, in-8°. (Voyez p. 307 à 314.)

(2) *Fables de Phèdre*, traduction nouvelle par M. Ernest Panckoucke. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, éditeur... rue des Poitevins, 14, MDCCCXXXIX, in-8°. (Voyez la notice sur les *manuscrits de Phèdre*, p. 17.)

La forme peu affirmative de ce renseignement n'était pas de nature à me tirer de mon incertitude, d'autant plus qu'il était accompagné d'une note, suivant laquelle Dom Cl. Étiennot de la Serre, dans une lettre où il fait l'historique de Saint-Benoît-sur-Loire (1), aurait dit que les livres de P. Petau étaient encore à Stockholm. Toutes mes recherches ne servaient donc qu'à augmenter ma perplexité.

J'avais une dernière ressource : c'était d'aller à la Bibliothèque nationale. Je m'y rendis ; mais ma démarche fut infructueuse. Le manuscrit ne figurait pas sur le catalogue imprimé du fonds latin, et les bibliothécaires ne purent même me dire s'il était dans la bibliothèque.

N'espérant plus le découvrir à Paris, je pris le parti de le chercher ailleurs. Mais où aller? Était-il à Rome ou à Stockholm? J'optai pour la direction qui me souriait le plus. Le 11 octobre 1869, je partis pour la ville éternelle. Le jour même de mon arrivée, je me rendis au Vatican. Mais il était impossible d'entrer dans la bibliothèque. C'était l'époque des vacances ; elle était fermée.

J'appris que le conservateur était un savant bénédictin français, le cardinal Pitra. J'allai le trouver dès le lendemain matin. Je lui exposai l'objet de ma visite, et les raisons qui me faisaient penser que le manuscrit était au Vatican. Il ignorait, lui aussi, si le manuscrit s'y trouvait. Mais, comme les livres, provenant de la reine Christine, n'avaient pas été fondus dans la bibliothèque et qu'ils y occupaient une division spéciale, formant dans l'immense galerie un fonds qui portait encore son nom, il m'assura que la recherche serait promptement faite. Il était dix heures du matin. Il me promit que, si le manuscrit existait, il serait à onze heures à ma disposition sur une des tables de la salle de travail.

A l'heure dite, j'étais à la bibliothèque. Le manuscrit m'attendait, posé sur une table préparée pour moi et ouvert à la page où commençaient les fables de Phèdre.

(1) *Voyage littéraire des Pères Dom Martenne et Dom Durand*, tome I, p. 461.

§ 2. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Le manuscrit de *Phèdre,* que j'avais sous les yeux, était relié avec deux autres d'âge et d'écriture très différents, et formait un petit volume in-8°, qui, marqué à deux endroits de l'estampille rouge de a Bibliothèque nationale, avait évidemment été apporté à Paris dans les beaux jours de la République, rapporté à Rome après la chute du premier Empire, et réintégré sous le n° 1616 dans le fonds de la reine Christine.

La couverture est en carton revêtu de vélin.

Les 124 feuillets des trois manuscrits sont également en vélin.

Le premier des trois, celui qui est au commencement du volume, en occupe les 16 premiers feuillets. L'écriture paraît du XIIe siècle. Elle est très lisible. La première lettre de chaque chapitre est ornée d'arabesques.

C'est un traité de musique. Il commence par un préambule intitulé : *Proœmium magistri Guidonis Augensis super tractatum suum de musica.*

Le préambule se compose de quelques lignes ; puis vient le traité lui-même précédé de cet autre titre : *Incipit tractatus magistri Guidonis Augensis super musica.*

J'appelle, en passant, l'attention sur ces deux titres, parce qu'ils semblent contenir la réfutation d'une erreur fort accréditée. En effet, ce maître Guidon était un moine du XIe siècle, qui est encore aujourd'hui célèbre sous le nom de Gui d'Arezzo, et que souvent aussi on nomme l'Arétin. Or le surnom d'*Augensis*, qui lui est donné dans le manuscrit, copié à une époque relativement peu éloignée de sa mort, oblige à reconnaître qu'il ne devait pas être originaire d'Arezzo, et permet à la petite ville d'Eu de revendiquer l'honneur de lui avoir donné le jour. Angelo Maï d'ailleurs lui en reconnaît le droit : dans une note ajoutée à la préface qui précède sa publication du manuscrit de Daniel (1), il fait observer que Sigebert qui a donné à Guidon l'épithète d'Arétin, s'est pour cela fondé sur ce qu'il avait dédié son œuvre à Théobald, évêque d'Arezzo. « Mais, dit-il, les

(1) *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus III, complectens,* etc., curante Angelo Maï. Romæ, 1831, in-8°. (Voyez la note de la page 308.)

moines sont les hommes qui renoncent le plus à leur pays natal, » et il cite comme exemple Gerbert, qui, Français de naissance, fut en Italie placé à la tête de l'abbaye de Bobio. M. Fleutelot n'a pas hésité à accepter l'opinion du savant cardinal (1), et je crois en effet que, si l'on rapproche du témoignage fourni par le manuscrit la tournure essentiellement française du nom de Guidon, on ne conservera aucun doute. Mais c'est pour la satisfaction de ma conscience que je donne en passant cet avis aux biographes; car je suis bien persuadé que, dans l'avenir comme dans le passé, continuant à se copier, ils ne manqueront pas de faire toujours d'Arezzo la patrie de l'homme remarquable qui a été le véritable inventeur de la musique moderne.

Le second manuscrit est celui qui porte les fables de Phèdre. L'écriture est du XIe siècle. Elle est fine, mais très lisible.

Ce manuscrit ne comprend que les feuillets 17, 18, 19 et 20; les fables de Phèdre ne remplissent que le recto et le verso du feuillet 17 et le recto du feuillet 18, c'est-à-dire les trois premières pages.

Ces trois pages ne contiennent que huit fables du premier livre; c'est par erreur que MM. Guessard et Michelant, peu préoccupés d'ailleurs de Phèdre qu'ils ne cherchaient pas dans ce manuscrit, en signalent seulement sept dans leur édition de la chanson de geste, intitulée *Otinel* (2). Leur erreur provient de ce que la septième fable du manuscrit, écrite, sans titre à l'encre rouge, à la suite de la précédente, échappe à l'observateur qui n'y regarde pas de près, et, comme ils ne songeaient à extraire du volume que la chanson d'Otinel dont je parlerai tout à l'heure, on conçoit qu'ils ne l'aient pas aperçue. Au moins auraient-ils dû lire exactement les titres; et c'est ce qu'ils n'ont pas fait. Car, jetant sur eux comme sur le reste un coup d'œil trop superficiel, ils intitulent la première fable : *De Boue et Asino* (3).

(1) Œuvres complètes d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Sulpicia, de Turnus, de Catulle, de Properce, de Gallus et Maximien, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard... Paris, 1839, in-8° maj. (Voyez la notice sur *Phèdre*, p. 701, 2e col.)

(2) *Otinel*, chanson de geste, publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de Rome et de Middlehill, par MM. F. Guessard et H. Michelant. A Paris, chez F. Wieweg, libraire-éditeur, rue de Richelieu, 67, MDCCCLIX. (Voyez p. XI de la préface.)

(3) Voyez préface, p. XI.

Les huit fables du premier livre, conservées dans le manuscrit de Daniel, étaient :

1° La XIe, intitulée : *De Leone et Asino*,

2° La XIIe, intitulée : *Cervus ad fontem laudat cornua*,

3° La XIIIe, intitulée : *Vulpis ad Corvum*,

4° La XVIIe, intitulée : *Canis ad Ovem. Lupus testis commodasse contendit*,

5° La XVIIIe, intitulée : *Mulier parturiens ad virum*,

6° La XIXe, intitulée : *Canis parturiens ad alteram*,

7° La XXe, sans titre,

8° La XXIe, intitulée : *Leo deficiens, Aper, Taurus, Asellus.*

Le premier vers manque à la première fable. Il ne faudrait pas en conclure qu'un premier feuillet manque au manuscrit. Tout prouve le contraire. En effet, la fable est précédée de son titre *De Leone et Asino,* et au-dessus du titre se trouve la désignation générale de l'ouvrage dans les termes suivants : *Phedi Aug. Liber. L. Œsophiarum Incip. feliciter.*

La première page se termine par ce vers de la fable *Cervus ad fontem :*

Utilia mihi quam fuerint quæ despexeram,

et la deuxième page par cet autre de la fable *Mulier parturiens ad virum :*

Onus naturæ melius quo deponeret.

Le reste remplit la troisième page.

Les vers, dont les manuscrits de Pithou et de Reims n'avaient tenu aucun compte, sont au contraire ici scrupuleusement séparés. Seulement, comme dans tous les manuscrits de la même époque, de nombreuses abréviations y attestent l'économie de parchemin et surtout de travail, à laquelle visaient toujours les copistes.

Le verso du feuillet 18 est occupé par une prière en prose latine rimée. Angelo Maï dit que c'est la prière d'Hincmar. Elle a été écrite au XIIe siècle.

Elle est intitulée : *Oratio sancta quam composuit.....* Le dernier mot, qui était le nom de l'auteur, a subi un grattage qui le rend illisible.

Cette prière remplit la quatrième page et le commencement de

la cinquième. En voici les premiers mots : *O mi custos, mi heros, mi pater misericors.*

Sans intervalle, elle est suivie du *Kyrie eleison* en grec, qui commence au premier tiers du recto du feuillet 19, et qui s'étend jusqu'au bas du recto du feuillet 20. Les mots, quoique grecs, sont écrits en caractères romains du XIIe siècle. Le texte est accompagné d'une traduction latine interlinéaire en caractères plus petits. Cette traduction commence par cette phrase : « *Inclina, Domine, aurem tuam, et exaudi me, quia pauper et obscurus sum.* »

Au verso du feuillet 20 se trouve la petite espièglerie que j'ai déjà signalée et dont l'écriture est du XIIe siècle. Dans la pensée du moine à qui elle est due, elle a servi à utiliser la dernière page qui autrement serait restée blanche.

Enfin, un peu plus bas, a été tracé ce singulier vers, qui semble être sinon de la même main, au moins de la même époque :

Sepe comesta bovis caro plus placet, auget amorem.

Tel est le second manuscrit.

Le troisième que renferme le volume, est le plus considérable; il s'étend du feuillet 21 au feuillet 124. Il est occupé jusqu'au feuillet 92, par un fragment du roman de *Fier-à-bras* en vers français de dix syllabes. Ce fragment porte la date de 1318. Puis vient la chanson de geste, intitulée *Otinel*, dont l'écriture est également du XIVe siècle. Elle a, comme je l'ai déjà dit, été, en 1859, publiée par MM. Guessard et Michelant qui ont pris la peine d'aller la copier au Vatican.

Voici ce que, dans leur préface, ils disent du roman d'Otinel : « Ce poème est incomplet. On y remarque une première lacune dès le début, au fol. 93 v° du manuscrit. Une seconde lacune, plus considérable, s'ouvre au fol. 103. Ce feuillet et les suivants, jusques et y compris le feuillet 108, appartiennent au roman de *Fier-à-bras* et ont été reliés par erreur avec le roman d'*Otinel* (1).

Quant au sujet de ce dernier roman, il se rattache à l'histoire légendaire des exploits de Charlemagne. « La chanson d'*Otinel*, disent MM. F. Guessard et H. Michelant (2), est le récit d'une expédition de

(1) Voyez la préface, p. XII.
(2) Voyez la préface, p. V.

Charlemagne en Lombardie contre le Sarrazin Garsile ou Marsile. Otinel, le héros de ce poème, y apparaît d'abord comme messager de Garsile. A ce titre, il vient à Paris sommer Charlemagne de rendre hommage au roi son seigneur et d'abjurer la foi chrétienne; mais, par un effet miraculeux de l'intervention divine, c'est lui-même qui bientôt renie sa croyance et abandonne la loi de Mahomet pour celle de Jésus-Christ. Filleul de Charlemagne, qui le fiance à sa fille Bélisent, Otinel prend place parmi les douze pairs, marche avec eux contre Garsile dont il devient l'ennemi le plus acharné et le plus implacable, et, après avoir contribué autant que personne à la défaite du païen, reçoit pour récompense la main de Bélisent et la couronne de Lombardie. »

La fin du poème est annoncée par ces mots : *Explicit le Romans de Otinel.* Ce sont les derniers du volume.

Le manuscrit de Daniel étant maintenant connu, je vais brièvement signaler et réfuter, en ce qui touche les fables de Phèdre, les erreurs commises par les critiques, qui, faute de l'avoir vu, ou de l'avoir suffisamment examiné, se sont étrangement trompés sur son contenu.

Ce qu'ils ont écrit à cet égard montre quelles incroyables fautes on est exposé à commettre, lorsqu'en matière de philologie, au lieu de recourir aux sources, on s'en rapporte aux assertions des savants même les plus justement estimés, et même, lorsqu'en recourant aux sources, on ne les étudie pas avec toute l'attention qu'elles exigent.

Voyons d'abord les erreurs relatives au nombre même des fables.

Depuis la publication de l'édition de Pithou jusqu'à la mort d'Alexandre Petau, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, le manuscrit avait pu être à la disposition des savants français. Mais, sauf Rigault, nul ne s'en était servi. Dans son édition de 1599, il en avait signalé les variantes qui lui paraissaient les plus importantes. Quant aux autres savants, qui, après lui, voulurent en parler, ils ne prirent pas même la peine d'y recourir. Aussi ont-ils commis, les uns après les autres, les erreurs les plus étranges.

Si l'on consulte l'édition de *Phèdre* due au Père Desbillons, on l'entend affirmer, dans sa *Disputatio secunda* (1), que le manuscrit de Daniel embrassait à peine le tiers du premier livre.

(1) Voyez p. XVIII.

Cela était vrai ; mais Adry, habitué à tout éplucher, n'accepta pas d'emblée la déclaration, d'ailleurs un peu vague, du Père Desbillons ; il la discuta et, en la discutant, ne fut pas très bien inspiré. « Parmi ces manuscrits, écrit-il en parlant des livres de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, il s'en trouvait un non pas de toutes les fables de Phèdre, mais d'une partie du premier livre, un tiers, selon le P. Desbillons, qui devrait dire deux tiers, puisqu'on cite des variantes depuis la première jusqu'à la XXIe fable inclusivement. » Adry avait remarqué que jusqu'à la XXIe fable les éditions savantes révélaient des variantes tirées du manuscrit de Daniel, et il en avait conclu qu'il contenait les 21 premières fables. En y regardant d'un peu plus près, il aurait vu que, s'il se terminait à la XXIe, il ne commençait pas à la première, qu'il partait de la XIe, dont il ne donnait pas même le premier vers, et qu'enfin il ne contenait pas toutes les fables comprises entre la XIe et la XXIe.

Schwabe, plein de confiance dans le Père Desbillons, reproduit purement et simplement son assertion (1).

En 1829, pour la première fois depuis I. Vossius, un Allemand, nommé Goettling, prit au Vatican connaissance du manuscrit de Daniel ; mais il n'en fut guère plus avancé. Il n'eut pas l'hallucination qui avait fait voir à Rigault une fable étrangère au manuscrit. Mais il commit l'erreur inverse, et, n'y jetant qu'un coup d'œil superficiel, il n'aperçut que sept fables.

En 1830, le consciencieux éditeur du manuscrit de Pithou ne fit qu'aggraver le chaos. Dans sa préface, d'ailleurs fort instructive, parlant de la *Vetus Danielis charta* ou *chartula*, il s'exprime ainsi : « Ce n'était qu'un fragment contenant seulement les 21 premières fables du IIe livre (2). » A lire ces lignes, on croirait que le manuscrit n'existait plus. Comme aucun savant ne l'avait vu depuis cent cinquante ans, il pouvait avoir cette pensée. Mais ce qui ne s'explique pas, c'est que, dans sa préface, M. Berger de Xivrey déclare qu'il ne contient que des fables du IIe livre, quand lui-même, au bas des huit fables du premier livre, dont se compose la *Vetus Danielis Chartula*, il a soin d'insérer dans des notes spéciales les variantes du manuscrit qu'il déclare avoir transcrites d'après Schwabe.

(1) Voyez dans son édition de 1806 la *Notitia litteraria de Phædro*, p. 30.
(2) Voyez p. 9.

L'incohérence est telle, que je ne puis me résoudre à penser que M. Berger de Xivrey l'ait réellement commise, et j'avoue que j'aime mieux n'y voir qu'un accident, dont sa pensée fut innocente et dont sa plume fut seule coupable. Il est donc entendu que c'est du premier livre qu'il a voulu parler.

Malheureusement, en dehors des fausses variantes qu'il avait si ingénument reproduites, il avait commis une autre erreur, qui cette fois n'était pas un *lapsus calami;* elle avait consisté à répéter, sur la foi d'Adry, que le manuscrit de Daniel embrassait les 21 premières fables, et comme une erreur, surtout à l'abri d'un nom sérieux, est toujours plus aisée à propager qu'une vérité même élémentaire, tous les écrivains, qui, après lui, ont parlé de Phèdre, ou l'ont répétée, ou l'ont compliquée encore. Ainsi Daunou, l'illustre Daunou, en donnant dans le *Journal des Savants* (1) son appréciation sur la publication du manuscrit de Pithou, déclare que « ce n'est qu'un fragment qui ne paraît pas très ancien, et qui ne présente qu'un peu plus de la deuxième moitié du premier livre. »

Il y a là deux erreurs nouvelles : d'abord l'écriture du manuscrit démontre qu'il n'est pas plus récent que le XIe siècle, c'est-à-dire qu'il est presque aussi ancien que celui de Pithou. Ensuite il ne comprend que le quart environ du premier livre, et les huit fables dont il se compose, sont celles du milieu, et appartiennent les unes à la première moitié, les autres à la seconde.

Bientôt après l'apparition du manuscrit de Pithou, la librairie Panckoucke commença à éditer sa traduction des classiques latins. Phèdre méritait d'y trouver place; il y figura, précédé de la notice que j'ai déjà plusieurs fois citée. Il va sans dire que l'auteur de cette notice adopte les indications de ses devanciers; seulement, comme il est rare qu'une idée fausse soit parfaitement comprise de celui même qui l'accepte, en voulant la reproduire il la transforme et la rend plus inexacte encore. « Ce manuscrit, dit-il, n'est réellement qu'un fragment; car il ne contient qu'une partie du premier livre et des variantes depuis la première jusqu'à la XXIe fable (2). » Voilà maintenant le manuscrit de Daniel, qui présente encore des

(1) Décembre 1831.

(2) *Fables de Phèdre.* Traduction nouvelle par M. Ernest Panckoucke. Paris, C.-L.-F. Panckoucke, éditeur, etc., M.D.CCCXXXIX, in-8°. (Voyez p. XVIII.)

variantes applicables aux vingt et une premières fables. C'est à n'y plus rien comprendre.

Les critiques antérieurs étaient excusables de s'être trompés; il n'en était pas de même de l'auteur de la notice publiée dans l'édition Panckoucke. En effet, en 1831, dans l'œuvre dont j'ai déjà parlé, le cardinal Angelo Maï avait mis fin à ce chaos. On peut dire, à la décharge de M. Panckoucke, que vingt ans après lui MM. F. Guessard et H. Michelant ne se montraient pas plus infaillibles que lui. Mais, ainsi que je l'ai dit, Phèdre n'était pas l'objet de leurs recherches et ce n'était qu'incidemment qu'ils avaient fait mention de ses fables.

Après avoir examiné les graves erreurs relatives au nombre des fables, il me reste à relever, au sujet des prétendues variantes tirées du manuscrit de Daniel, les incroyables bévues qui ont été commises.

Les huit fables qu'il renferme étant celles que j'ai précédemment indiquées, il s'ensuit qu'elles ne comprennent pas la fable XVI, *Ovis, Cervus et Lupus*. Il n'en est pas moins vrai que de graves critiques ont été jusqu'à présenter sur cette fable, comme tirées du ms. de Daniel, des variantes, qui dès lors ne pouvaient qu'être purement imaginaires.

Depuis la publication de l'édition de Pithou jusqu'à la mort d'Alexandre Petau, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, il avait pu être à la disposition des savants français; mais, sauf Rigault, nul ne s'en était servi.

Dans son édition de 1599, ce dernier, qui en avait d'ailleurs assez exactement relevé les leçons, a commis cependant une énorme faute : il a indiqué les mots *nomen cum locat* comme fournis par le manuscrit, au lieu des mots *homines cum avocat*, qui, dans celui de Pithou, appartiennent au premier vers de la fable XVI. Or cette fable n'existe dans le manuscrit de Daniel ni en entier ni en fragment. Rigault, en mettant ses notes en ordre, a attribué au manuscrit de Daniel des mots qu'il avait dû tirer d'une autre source (1). Puis, s'étant aperçu de son erreur, il avait, dans ses deux dernières éditions publiées en 1617 et en 1630, supprimé l'indication par lui

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*. Nic. Rigaltius recensuit, et Notis illustravit. Lutetiæ, apud Ambrosium Drouart, via Jacobea, MDIC, in-12.

inexactement donnée dans la première. Malheureusement les critiques n'ont pas compris la cause de cette suppression.

Il en est résulté que Meursius, sur la foi de la première édition de Rigault, a, dans ses notes sur Phèdre, en l'attribuant également au manuscrit de Daniel, reproduit la même variante (1), et qu'ensuite Schwabe, faisant confiance à ses devanciers, l'a rééditée à son tour. Après avoir fait observer que, dans le manuscrit de Pithou, le premier vers est ainsi écrit :

Fraudator homines cum avocat sponsore improbo,

il s'empresse d'ajouter qu'au contraire on lit dans le manuscrit de Daniel :

Fraudator nomen quum locat sponsu improbo.

Se servant enfin des travaux de Schwabe, M. Berger de Xivrey signale, dans une note, la même variante et lui attribue la même source (2).

Après avoir ainsi implicitement admis l'existence de la fable XVI, les commentateurs ne se sont pas arrêtés en si beau chemin, et le même M. Berger de Xivrey, dans une autre note, indique une autre variante qui serait fournie par le second vers, et suivant laquelle, au lieu des mots *mala videre*, le manuscrit de Daniel porterait ceux-ci : *mala dare*. C'est encore sur la foi de Schwabe, appelé par lui *vir summus*, qu'il produit sa nouvelle assertion. Ce dernier, il est vrai, dans son *Excursus* sur la fable XVI (3), avait écrit cette phrase : « Grævius è Schedis Dan. legendum existimat : *mala dare expetit.* » Mais Schwabe s'était lui-même basé sur le témoignage de Burmann, à qui il avait renvoyé le lecteur par la note suivante : « Burmanni Syllog. Epp., t. IV, p. 42. »

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V...* curante Petro Burmanno. Amstelædami, apud Henricum Wetstenium, CIↃ IↃ.CXCVIII, in-8°. (Voyez p. 54.)

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libros IV...* edidit Julius Berger de Xivrey. Parisiis, excudebat Ambrosius Firminus Didot, MDCCCXXX, in-8°. (Voyez p. 130.)

(3) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Ad codices mss. et optimas editiones recognovit... Joann. Gottlob. Sam. Schwabe. Brunswigæ, sumtu Friderici Viewegii, MDCCCVI, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 547.)

Quant à Burmann, dans l'ouvrage cité par Schwabe, il avait publié une lettre écrite à Utrecht en 1658, dans laquelle Grævius disait à Heinsius : « Phædrum *Schefferi* avide expecto. Excerpsi ex observationibus meis unam atque alteram conjecturam, quas, si videbitur, cum viro doctissimo communicabis. Lib. I, fab. XVI :

> Fraudator nomen cum locat sponsu improbo,
> Non rem expedire, sed mala videre expetit.

Hunc locum in variis suis lucubrationibus mire vexavit *Salmasius*. Sed legendum est ex scidis *Petri Danielis*, mala *dare* expetit (1). »

L'assertion remontait en somme à Grævius. Il faut avouer que de la part de cet illustre savant elle était au moins étrange. Il n'avait pas commis là une simple erreur provenant de l'indication d'un manuscrit pour un autre. En effet, les leçons attribuées au manuscrit de Daniel n'appartiennent pas davantage à celui de Reims. Elles sont sorties de l'imagination de Grævius.

De tout ce qui précède que résulte-t-il? C'est qu'il n'était pas inutile, au milieu de tant d'assertions aussi fausses que contradictoires, que je fisse connaître exactement les fables du manuscrit de Daniel. Il est vrai qu'ainsi que je l'ai dit, elles ont été déjà éditées en 1831 par le cardinal Angelo Maï. Mais, comme il n'en a pas fait l'objet d'une publication séparée et qu'elles figurent noyées dans un immense ouvrage, elles ont le plus souvent échappé à l'attention des personnes, qui, cherchant à se renseigner, s'adressent naturellement aux livres spéciaux.

Ce n'est sans doute qu'un court fragment. Mais le très petit nombre des manuscrits de Phèdre, contenant son vrai texte, lui donne une importance relative, qui justifie amplement l'étendue de cette étude.

(1) *Sylloges Epistolarum a viris illustribus scriptarum tomi V*, collecti et digesti per Petrum Burmannum. Leidæ, apud Samuelem Luchtmans, 1727, in-4°. (Voyez tome IV, p. 42.)

SECTION IV.

Manuscrit napolitain de Perotti.

§ 1. — HISTOIRE DU MANUSCRIT.

J'ai dit que les fables de Phèdre n'avaient pas été au moyen âge entièrement ignorées, et que quelques hommes lettrés les avaient eues dans les mains et s'en étaient servis. Lorsque je m'exprimais ainsi, c'était surtout Niccolo Perotti que j'avais en vue. En copiant celles qui lui semblaient contenir les meilleures maximes, il nous en a conservé soixante-quatre, sur lesquelles trente-deux ne se trouvent pas dans les trois premiers manuscrits déjà examinés.

J'ai donc à m'occuper du sien ; mais, avant de parler de l'ouvrage, je crois, à raison des attaques dont il a été l'objet, devoir dire d'abord quelques mots de l'homme.

Il naquit, en 1430, à Sassoferrato, sur les confins de l'Ombrie et de la marche d'Ancône. Envoyé tout jeune à Bologne, il y reçoit les leçons de Nicolas Volpe et de Vittorino de Feltre. Son travail et son instruction lui valent bientôt l'honneur de succéder à ses maîtres, et il devient professeur de rhétorique et de poésie dans l'Académie où il avait étudié. Quand l'empereur d'Allemagne Frédéric III passe par Bologne, c'est lui qui, à raison de son instruction, est chargé de lui adresser la harangue officielle.

En 1456, appelé à Rome, il y remplit les fonctions de secrétaire apostolique, et est nommé comte du palais de Latran.

En 1458, le siège archiépiscopal de Siponte était vacant. Il y est promu. De là vient son surnom de Sipontinus. Mais Siponte avait été ruinée, et l'archevêché avait été transféré à Manfredonia, petit port situé sur les bords de l'Adriatique, dans cette partie de la Pouille qu'on nomme la Capitanate, et au pied de ce Monte Gargano, qui, en s'avançant dans l'Adriatique, forme l'éperon de la botte italienne.

Manfredonia est bien loin de Rome, et, comme ses talents rendent dans la capitale sa présence nécessaire, il y reste auprès du souverain pontife.

Puis, il est successivement nommé, en 1465 et en 1474, gouverneur de l'Ombrie et de Pérouse, et meurt le 13 décembre 1480, auprès de Sassoferrato, dans l'île de Centipera, où il avait toujours aimé à passer ses heures de loisir.

Il avait été un des premiers philologues de son temps. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont la nomenclature nous a été donnée d'abord par Léon Allatius, puis par Jacobilli et enfin par Apostolo Zeno.

Avant d'écrire les œuvres d'érudit qu'il a laissées, il avait copié ou composé même, pour se distraire, des vers qu'il n'avait conservés que pour lui et les siens.

Il avait à sa disposition deux manuscrits, l'un de Phèdre, l'autre d'Avianus. A ses heures de repos, il les lisait et en extrayait tantôt une fable, tantôt une autre, sans ordre ni méthode, ou bien il composait tantôt une épigramme, tantôt une épître à un ami. Un seul et même cahier les recevait les unes à la suite des autres. Il l'avait commencé dans sa jeunesse; c'est lui-même qui nous en fournit la preuve, d'abord dans son *Cornu copiæ*, lorsqu'il déclare, en parlant de la fable *Arbores in tutela deorum*, l'avoir, jeune encore, tirée d'Avianus et traduite en vers ïambiques, ensuite dans sa préface adressée à Titus Mannus Veltrius (1), son compatriote, lorsqu'il s'exprime ainsi : « Sunt enim, ut ad te alias de Epistolis scripsi, inter versiculos nostros aliqui, quos olim *adolescentes* lusimus, qui si hac ætate et professione nostra scripti a nobis viderentur, iure fortasse reprehensione digni putaremur... Da igitur operam, ut intelligant legentes, quæ *adolescentibus* nobis et nulla adhuc dignitate præditis exciderint, quæ hac ætate scripta sint. »

Malheureusement, quoiqu'il eût, dès sa jeunesse, commencé sa compilation poétique, et qu'il l'eût reprise à des intervalles plus ou moins longs, il l'abandonna de bonne heure. S'il l'avait continuée, non pas jusqu'à la vieillesse qu'il ne connut pas, mais jusqu'à la fin prématurée de son existence, il est probable que nous posséderions aujourd'hui l'œuvre entière de Phèdre. Dans l'âge viril, des occupations sans doute plus importantes et plus multipliées l'obligèrent à renoncer à ceux de ses travaux littéraires qui n'étaient pour lui

(1) *Titus Mannus Veltrius*, et non pas, comme l'a lu Jannelli, *Titus Marinus Veltrius*. (Voyez p. 247 de son édition du *Codex Perottinus*, publiée à Naples en 1809.)

qu'un délassement de l'esprit. On trouve, jusque vers la fin de son recueil, des épigrammes grivoises qu'il n'avait pu écrire qu'avant sa promotion au siège de Siponte, et il n'avait que vingt-huit ans, lorsqu'il y fut élevé. Il existe même un document qui permet de fixer l'époque à laquelle il cessa sa compilation; c'est la lettre suivante qu'un de ses amis, François Philelphe, l'un de ses précurseurs italiens dans la science philologique, lui adressa, le 15 décembre 1463, pour le féliciter de sa traduction latine en vers élégiaques d'un vieil oracle d'Apollon : « Franciscus Philelphus Nicolao Archiepiscopo Sipontino, sal. Apollinis oraculum quoddam, quod dicitur περὶ τοῦ ἰσθμοῦ e Græco abs te nuper, Pater humanissime, traductum luculentissimis perpolitisque versibus, divertit ad me, perinde atque ad hospitem amantissimum tui. Excepi id sane, ut par fuerat, liberaliter, honorificeque; sumque non minus ejus eloquentia quam prædictione futurorum delectatus, miratusque quod Græce et natum et educatum, tam apte, tamque eleganter Latinam linguam didicisset. Nec enim intelligo fieri posse, ut Græco sermone, aut pulchrius loquatur aut eruditius, quam à te Latine loqui edoctum sit. Itaque plurimum desidero lectitare istiusmodi oraculum, etiam Græce. Quod ut cures, te majorem in modum rogo. Vale. Ex Mediolano, XVIII Kal. Januarias MCCCCLXIV. »

Quand Perotti reçut cette lettre, il n'avait que trente-trois ans, et la traduction à laquelle elle fait allusion est une des dernières compositions de son recueil, auquel il n'a ainsi presque rien ajouté pendant les seize dernières années de sa vie.

Il le dédia à son neveu Pirrho Perotti, pour lequel il avait une très vive affection, et à qui il donnait dans sa dédicace l'épithète la plus tendre et la plus flatteuse.

Il est cependant probable, contrairement à l'opinion de Ginguené (1), qu'il n'avait pas eu, en le commençant, la pensée de l'écrire pour l'éducation de son neveu.

Si le manuscrit renferme beaucoup de fables bonnes à être mises sous les yeux d'un enfant, il faut avouer aussi que l'arche-

(1) *Nouvelles Fables de Phèdre,* traduites en vers italiens par M. Petronj et en prose française par M. Bagioli, avec les notes latines de l'édition originale, et précédées d'une préface française par M. Ginguené, membre de l'Institut impérial de France. A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, MDCCCXII, in-8°. (Voyez p. 13.)

vêque de Siponte s'est permis çà et là des compositions licencieuses qu'un enfant ne peut lire. Aussi, comme cela résulte de la dédicace elle-même, Pirrho Perotti, quand son oncle songea à lui destiner son recueil, était-il déjà grand garçon, et, suivant l'expression de ce dernier, *adolescentem suavissimum*.

D'autre part, il me paraît constant que la dédicace de Niccolo Perotti à son neveu fut par lui composée sept ou huit ans avant sa mort; car elle se signale par une parfaite ignorance du rythme ïambique et par suite a dû précéder la composition de son livre sur les différents genres de mètres poétiques, que lui-même dit avoir écrit à une époque où, depuis une dizaine d'années, il ne s'occupait plus de poésie latine (1).

Pirrho Perotti ne fut pas ingrat envers son oncle. Il s'occupa après sa mort de publier ses ouvrages, et ce fut lui qui, en 1489, fit imprimer à Venise le *Cornu copiæ*, qui était son œuvre capitale. Mais, soit qu'il n'attachât qu'une importance très secondaire à l'*Epitome fabellarum Æsopi, Avieni et Phædri*, soit, comme l'état du manuscrit permettra plus loin de l'affirmer, qu'il n'eût pas reçu de son oncle l'exemplaire qui lui était destiné, il ne lui fit pas le même honneur, et le manuscrit resta ignoré.

Aussi Torquatus Perotti, évêque d'Amera, qui avait réuni en un seul volume les écrits connus de Niccolo, avait-il omis son *Epitome*.

Dans ses *Apes Urbanæ*, publiées à Rome en 1633 et rééditées à Hambourg en 1711 (2), Léon Allatius, donnant la nomenclature des œuvres de l'archevêque de Siponte qu'il ne connaissait que par la publication de Torquatus, avait à son tour gardé le silence sur le recueil de poésies latines.

Il en avait ensuite été de même de Louis Jacobilli (3), qui, dans

(1) *Grammatica clarissimi poete et oratoris Nicolai Perotti* cum variis additamentis et presertim artis metrice ex Guarino Veronensi viro perameni ingenii ad unguem noviter castigata. *In fine :* Impresso in Agrippinensi Colonia, anno supra millesimum quinquiesque centesimum sexto. (Voyez folio 102 r°.)

(2) *Leonis Allatii Apes urbanæ,* sive de viris illustribus, qui ab anno MDCXXX per totum MDCXXXII Romæ adfuerunt, ac typis aliquid evulgarunt... Hamburgi, A.MDCCXI apud Christiani Liebezeit, in-18. (Voyez p. 350 et 351.)

(3) Louis Jacobilli naquit à Rome en 1598. Laborieux compilateur, il dirigea ses efforts vers les recherches historiques et hagiographiques, et, pour mieux suivre ses goûts, se retira à Foligno, d'où sa famille était originaire, s'y forma une bibliothèque considérable, et consacra sa longue existence à amasser des

son *Catalogus scriptorum provinciæ Umbriæ,* publié à Foligno en 1658 (1), ne l'avait pas signalé davantage.

Enfin, en 1713, dans son *Giornale de' Letterati d'Italia* (2), Apostolo Zeno (3) ne paraissait pas non plus en avoir soupçonné l'existence. Voici tout entière la nomenclature qu'il y donnait des ouvrages de Perotti :

1. Polybii libri V priores, e græco in latinum translati,
2. Oratio D. Basilii de invidia, e gr. in lat. versa,
3. Monodiæ Aristidis, Libanii et Bessarionis,
4. Aristoteles de virtutibus et vitiis,
5. Epicteti philosophi Enchiridion,
6. Hippocratis jusjurandum,
7. Plutarchi libellus de Fortuna Romanorum,
8. Un' altra versione dal greco di un certo Oracolo di Apollo fatta dal Sipontino in versi latini nel 1463,
9. Cardinalis Bessarionis vita,
10. Commentaria rerum suæ patriæ,
11. Orationes,
12. Epistolæ,
13. In Georgium Trapezuntium,
14. In Poggium Florentinum,
15. Cornu copiæ, sive commentariorum linguæ latinæ liber primus,
16. In C. Plinii Secundi Proœmium. Commentariolus,
17. In P. Papinii Statii sylvas expositio,
18. In Horatii odas commentarius,
19. Rudimenta grammatices,
20. De generibus metrorum,

matériaux pour l'histoire civile, ecclésiastique, généalogique et littéraire de l'Ombrie et des provinces voisines. Il mourut à Foligno en 1664 ou en 1670.

(1) *Catalogus scriptorum provinciæ Umbriæ.* Fulginiæ, 1658, in-4°. (Voyez p. 211.)

(2) *Giornale de' Letterati d'Italia.* Tomo decimo terzo, anno MDCCXIII, sotto la protezione del serenissimo principe di Toscana. In Venezia MDCCXIII. Appresso Gio. Gabriello Etz. Con licenza de' Superiori, E con Privilegio anche Di N. S. Papa Clemente XI, in-12. (Voyez *articolo XV, n° XLIII,* p. 455 à 468.)

(3) Apostolo Zeno naquit à Venise le 11 décembre 1668. Littérateur consciencieux, il fut appelé à Vienne pour y remplir la mission d'historiographe de la cour, puis revint à Venise qu'il préférait à toute autre ville, et y resta jusqu'à sa mort survenue le 11 novembre 1750.

21. De Horatii Flacci ac Severini Boetii metris,
22. De conscribendis epistolis,
23. De puerorum eruditione.

On voit que Zeno ne mentionnait pas l'*Epitome* (1).

Cependant, au commencement du XVIIIe siècle, sans qu'on ait pu savoir quelle filière le manuscrit avait suivi, il se trouvait dans la bibliothèque du duc de Parme. A cette époque, un jeune Hollandais, riche et savant, parcourait l'Europe. Il se nommait Jacques-Philippe d'Orville. Né le 28 juillet 1696, il avait d'abord été confié à Hoogstraten, puis avait suivi à l'Université de Leyde les cours de Jacques Gronovius et de Burmann. Après avoir été reçu docteur en droit, cédant à son goût pour les études purement littéraires, il avait, contre le vœu de ses parents, renoncé au barreau, et, profitant de leur grande fortune pour voyager, il avait successivement visité les bibliothèques des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la France.

Dans les premiers mois de l'année 1727, il était passé en Italie, et c'est alors qu'il découvrit à Parme le manuscrit ignoré. D'Orville, transporté d'enthousiasme, s'empressa d'en copier un passage et de l'envoyer à son professeur Burmann, qui était devenu son meilleur ami. Il lui écrivit en même temps qu'il se mettait à sa disposition, pour lui faire, s'il le désirait, des extraits plus étendus du manuscrit.

Burmann achevait sa dernière édition des fables de Phèdre, et il allait livrer son travail à l'imprimeur, quand lui arriva cette bonne nouvelle. Je renvoie à sa préface ceux qui voudront savoir avec quels sentiments de joie il la reçut. Il suspendit sa publication et pria son élève de lui adresser une copie du manuscrit. Après de longues semaines d'attente, au mois d'avril 1827, elle lui parvint par la poste. Il ouvrit l'enveloppe, en palpitant d'émotion; mais quel fut son désappointement, quand la copie lui eut donné une idée de ce qu'était l'original ! « Elle me révélait, dit-il, un manuscrit non seulement atteint par le temps, mais encore mutilé et presque anéanti, et je fus vivement affligé à la vue de l'écriture, extraite cependant avec un soin extrême et avec une superstitieuse attention. Au commencement et à la fin, Perotti avait laissé blanches

(1) Voyez les p. 455 à 468 précitées.

quelques pages, destinées à d'autres fables qu'il se proposait d'écrire et à l'index qui devait d'autant s'augmenter. Il avait employé une espèce d'encre, qui n'avait pas résisté au temps, et les lettres qu'elle avait servi à tracer, en partie avaient verdi, et, en partie disparues, s'étaient si bien évanouies qu'il était impossible de les lire. En outre, le manuscrit, peu soigneusement garanti soit de l'eau filtrant sans doute par les fentes d'un toit, soit de quelque autre cause d'humidité, s'était à tel point altéré qu'au milieu du papier les lettres sur une large surface étaient ou tout à fait détruites ou presque entièrement effacées (1). »

On voit quelle fut la déception de Burmann. Il aurait pu, et nul autre n'en eût été plus capable, restituer par de sages conjectures les passages anéantis; il n'en eut pas le courage; d'ailleurs il avait mis la dernière main à son œuvre. Il se contenta d'allonger sa préface, et, négligeant les fables nouvelles, de signaler les variantes qu'offraient les anciennes dans le manuscrit de Perotti. Sa dernière édition put ainsi paraître en 1727.

Quant à d'Orville, il passa d'Italie en Autriche, voyagea encore trois années, et, en 1730, rentra à Amsterdam. Là il aurait peut-être songé à compléter le texte des trente-deux fables nouvelles; mais il ne put jouir des loisirs qu'il rêvait. A la sollicitation de ses concitoyens, il dut accepter les fonctions de professeur à l'Université. En 1730, Burmann le prit en même temps pour collaborateur de ses *Miscellaneæ observationes*, qu'à partir de 1740 il continua seul. Enfin, en 1751, âgé de 55 ans, il mourut de la pierre.

Il laissa de nombreux manuscrits; les plus précieux étaient ceux qui concernaient l'Anthologie grecque et Théocrite. Parmi les autres existait-il des travaux sur les fables nouvelles? Je l'ignore. Il paraît qu'ils sont aujourd'hui dans la bibliothèque Bodléienne. Ceux que cette recherche intéressera pourront y vérifier ce qu'ils renferment.

Au surplus, il n'est pas vraisemblable qu'on y puisse trouver la copie que d'Orville avait faite à Parme. Lors de son retour en Hollande, cette copie ne paraît pas lui avoir été rendue. Adry affirme que des mains de Burmann elle passa à la bibliothèque du collège

(1) *Phædri, Augusti Liberti, Fabularum Æsopiarum libri V.* Cum novo commentario Petri Burmanni. Leidæ, apud Samuelem Luchtmans, 1727, in-4°. (Voyez la préface *Erudito et æquo lectori.*)

Louis-le-Grand à Paris (1), et, après lui, Jannelli (2) et Ginguené (3), beaucoup moins affirmatifs, pensent que la copie, que cette bibliothèque posséda, pourrait bien avoir été prise en Hollande sur celle de d'Orville. J'ajoute que probablement elle n'en était même qu'un extrait contenant seulement les fables anciennes. Ce qui me le fait croire, c'est qu'elle servit à Étienne-André Philippe pour l'édition qu'il publia, non pas, comme le dit le Père Desbillons (4), chez l'éditeur Barbou, ni, comme le dit Barbier (5), en 1747, mais chez l'éditeur Jean-Auguste Grangé et avec les caractères de l'imprimeur C.-F. Simon, en 1748. Dans cette édition, que Barbou réimprima en 1753 et à laquelle il substitua un nouveau frontispice en 1754, Philippe cite des leçons tirées du manuscrit de Perotti.

« Après l'abolition des Jésuites, dit Ginguené, Gabriel Brotier prit possession de cet extrait de d'Orville et s'en servit utilement dans son édition de Phèdre, donnée à Paris en 1783 (6). » Il me semble que, si Philippe d'abord et ensuite le Père Brotier avaient eu sous les yeux la copie écrite par d'Orville lui-même, y trouvant nécessairement les *fables nouvelles*, ils les auraient, l'un ou l'autre, publiées à la suite des anciennes, ce qui n'a pas eu lieu.

Quoi qu'il en soit, Philippe, lorsque, dans le *Delectus variarum lectionum* que contient son édition, il signale les variantes de cette copie, en désigne la source par les abréviations *MS. Par.* ou *MS.P.*, qui semblent lui donner la qualification de manuscrit *Parisiensis*. Le Père Desbillons n'est pas éloigné de croire que c'est une faute typographique, et pense que c'est *Per.* pour *Perotti* qu'il faut lire (7).

(1) Voyez p. 193 du tome Ier du *Phèdre* publié en 1826 sous la direction de Lemaire.

(2) *In Perottinum codicem ms. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ... Cataldi Jannellii... Dissertationes tres.* Neapoli, 1811, in-8°. (Voyez la *Dissertatio I*, p. v.)

(3) *Nouvelles Fables de Phèdre*, traduites en vers italiens par M. Petronj et en prose française par M. Bagioli. Paris, M.DCCCXII, in-8°. (Voyez la préface, p. xiv.)

(4) Voyez *Disputatio III*, p. xliii, dans son édition des *Fables de Phèdre*, publiée en 1786.

(5) Voyez, dans le *Phèdre* publié sous la direction de Lemaire, p. 179 du tome I, note 2.

(6) *Phædri Augusti Liberti fabularum libri V*, cum notis et supplementis Gabrielis Brotier. Accesserunt parallelæ Joannis de La Fontaine fabulæ. Parisiis, typis J. Barbou, viâ Mathurinensium, MDCCLXXXIII, in-12.

(7) Voyez *Disputatio III*, p. xliii et xliv.

Mais comme, ainsi qu'il le reconnaît, il n'est pas très vraisemblable que l'imprimeur ait constamment commis la même faute, et comme, ainsi qu'Adry le remarque (1), il n'a pas existé de manuscrit *Parisiensis*, il faut peut-être donner un autre sens à l'abréviation *Par*. On se rappelle que c'est à Parme que d'Orville découvrit le manuscrit de Perotti. Peut-être, à raison de cette circonstance, Philippe a-t-il voulu lui donner le nom de *Parmensis*. Il ne faut pas en effet oublier que, s'il n'en a pas fait l'aveu, il ne s'en était pas moins servi des notes inédites d'Étienne Sanadon (2) et de l'active collaboration de Valart (3), qui, l'un et l'autre sans doute, savaient où d'Orville avait pris sa célèbre copie.

Mais passons et voyons ce que devint la copie parvenue à Gabriel Brotier. « Après sa mort, ajoute Ginguené, elle passa entre les mains de son neveu, et s'est définitivement perdue dans les troubles de la Révolution, perte qui paraissait d'autant plus déplorable que ni d'Orville, en tête de son extrait, ni Burmann, dans la préface de son édition in-4°, n'avaient indiqué dans quelle bibliothèque d'Italie avait été découvert l'*Epitome* de Perotti. »

D'Orville pourtant n'avait pas cherché à faire un mystère de sa découverte. En voyageant en Autriche, il avait rencontré à Vienne Apostolo Zeno, et la lui avait révélée. Aussi ce savant s'était-il hâté de combler la lacune qu'il avait laissée dans son *Giornale de' Letterati:* il avait, dans ses *Dissertazioni Vossiane,* donné une nouvelle nomenclature des ouvrages de Perotti, dont il avait élevé le nombre de vingt-trois à vingt-six, et dont le vingt-sixième était énoncé dans les termes suivants : *Epitome fabularum Æsopi, Aviani et Phædri ad Pyrrhum Perottum, fratris filium, adolescentem suavissimum* (4). Ayant

(1) Voyez tome I du *Phèdre* de Lemaire, p. 193.

(2) Sanadon (Noël-Étienne), né à Rouen le 16 février 1676, entra dans la Compagnie de Jésus, devint à Paris bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, où il dut prendre connaissance de la copie du manuscrit de Perotti, et mourut à Paris en 1731.

(3) Valart (Joseph), grammairien et critique, naquit au hameau de Fortel près de Hesdin dans le diocèse d'Amiens, le 25 décembre 1698, et mourut le 2 février 1781.

(4) *Dissertazioni Vossiane di Apostolo Zeno*, cioè giunte e osservazioni intorno agli storici Italiani che hanno scritto latinamente, rammentati dal Vossio nel III libro de Historicis Latinis. Tomo primo. In Venezia, MDCCLII, per Giambatista Albrizzu Q. Gir. Con licenza de' superiori, in-4°. (Voyez, dans la *Dissertazione XLVII,* la nomenclature, p. 265 à 274.)

mal compris ou retenu ce que d'Orville lui avait expliqué, il avait indiqué la bibliothèque Ambrosienne à Milan comme détenant le manuscrit (1). Aucun renseignement exact ne mettait donc les savants sur sa trace.

Cependant, puisque la copie en était perdue, il était important de le retrouver. Le savant abbé Andrès, auteur de l'*Histoire générale de la Littérature*, fut un de ceux qui s'occupèrent le plus sérieusement de l'exhumer. Sur la fausse indication donnée par Apostolo Zeno, il avait écrit au comte Mazzuchelli, pour le prier de faire de minutieuses recherches dans la bibliothèque Ambrosienne. Mais ce dernier, après avoir accédé à ce désir, n'était parvenu à aucun résultat.

Qu'était donc devenu le manuscrit, et comment fut-il enfin retrouvé? Voici la réponse que Ginguené fait à cette double question : « Ce manuscrit de Perotti, environ dix ans après la découverte que le savant hollandais en avait faite, avait été transporté de Parme à Naples avec tous les livres appartenant aux Farnèse. Il y resta longtemps enfermé dans une caisse, comme tous les autres. Lorsqu'il en fut tiré, ce fut pour être livré à des mains ignorantes; on y mit même pour titre : *Perotti fabulæ*, au lieu de *Veterum fabularum epitome;* et ce fut sous ce titre inepte qu'il fut porté, dix autres années après, sur le catalogue des manuscrits provenant de la riche bibliothèque Farnèse. Mais celle de Naples ayant enfin reçu une organisation fixe, et l'abbé Andrès ayant été mis à la tête de cette bibliothèque, il y a retrouvé lui-même le précieux manuscrit; il l'a reconnu à sa parfaite conformité avec la description donnée par Burmann, aux variantes placées par celui-ci à la fin de sa préface, et qui se trouvent toutes sans exception dans le manuscrit, aux lacunes indiquées dans l'une et qui sont exactement dans l'autre, enfin à tous les signes de conformité que des yeux exercés peuvent saisir (2). »

Ce fut donc l'abbé Andrès, conservateur de la bibliothèque de

(1) « Opera inedita, che scritta a mano conservasi nell' Ambrogiana, siccome in Vienna mi fu attestato dal Sig. Jacopo Filippo d'Orville, insigne litterato Ollandese. » (Voyez le volume précité, p. 274.)

(2) *Nouvelles Fables de Phèdre*, traduites en vers italiens par M. Petronj et en prose française par M. Bagioli avec les notes latines de l'édition originale et précédée d'une préface française par M. Ginguené, membre de l'Institut impérial de France. A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, MDCCCXII, in-8°. (Voyez préface, p. xv.)

Naples, qui fit la seconde découverte du manuscrit. Ayant bien reconnu que c'était celui que d'Orville avait déjà trouvé, il avait chargé un sieur Gargiulli d'en faire une copie. Mais, si l'on en croit Cassitto, ni l'un ni l'autre n'avaient aperçu qu'il contenait de nouvelles fables de Phèdre, et ce fut lui qui fit cette découverte; voici comment il la raconte : « M. Andrès avoit chargé Gargiulli de copier le manuscrit, qui n'étoit presque plus lisible; mais ni M. Andrès, ni Gargiulli, n'avoient découvert le trésor que renfermoit le manuscrit, je veux dire les nouvelles fables. Gargiulli avoit à peine copié les premières pages, que j'entre par hasard dans la bibliothèque. Je demande à voir le manuscrit, et Gargiulli me le remet. A peine l'ai-je ouvert, que je tombe sur la fable *de Asino ad Lyram*, et sur plusieurs fables inédites. Je m'écrie aussitôt : « *O suavis ani-* « *ma!* Voici Phèdre! je tiens Phèdre! » Andrès, d'un ton modeste, témoigne ses doutes. « Non, lui dis-je, c'est bien Phèdre, je le con- « nois parfaitement. » Pour convaincre ceux qui étoient présents, je lis quelques fables. Outre MM. Andrès et Gargiulli, il y avoit Perotti, Justiniani, Jordano, qui pourront me servir de témoins. Je copie aussitôt toutes les fables inédites, et le lendemain je reviens collationner ma copie avec le manuscrit (1). »

Nous verrons plus loin, par les explications de Jannelli, que Cassitto ne prit pas lui-même copie des fables nouvelles, et que ce fut son frère qui, en venant travailler à la bibliothèque, les copia à la hâte.

Quoi qu'il en soit, Cassitto, à la fin de l'année 1808, publia les trente-deux fables nouvelles, que contenait le manuscrit. C'est une édition in-8° de 23 pages, sans l'épître et sans l'index. On lit au frontispice : *Iul. Phædri* | *Fabularum* | *liber novus* | *e M S. cod. Perottino* | *regiæ bibliothecæ* | *nunc primum edit* | *I. A. Cassittus* | *Neapoli* | CIↃIↃCCCVIII. | *Excudebat Dominicus Sangiacomo.* | *Præsidum venia.* L'épître porte la date du seizième jour avant les calendes de décembre 1808.

Cette édition n'a été tirée qu'à 50 exemplaires. Elle est, on le conçoit, fort rare; j'ai eu le bonheur d'en trouver à Naples un exemplaire chez le libraire Giuseppe Dura, qui possède une immense

(1) Adry, *Examen des nouvelles fables de Phèdre*. Paris, Egron, 1812, in-18. (Voyez p. 67.)

collection de livres anciens. Elle n'a qu'une valeur de curiosité bibliographique.

Avant cette première apparition des nouvelles fables de Phèdre, l'abbé Andrès, ignorant le travail auquel se livrait Cassitto, avait engagé un savant récemment attaché à la bibliothèque, Cataldi Jannelli, à publier le manuscrit retrouvé de Perotti.

Entré à la bibliothèque au mois de juin 1808, Jannelli ne savait pas que déjà une copie en avait été prise. Il s'était mis à l'œuvre, et son travail, en vertu d'un décret qu'il avait sollicité et obtenu, était déjà dans les mains des imprimeurs du roi, lorsque parut la première édition de Cassitto.

En se voyant ainsi devancé, il éprouva le plus vif désappointement; on en jugera tout à l'heure. Mais il ne se découragea pas, et, stimulé au contraire par cet incident, il voulut, si Cassitto l'avait surpassé en vitesse, l'emporter sur lui à son tour par la supériorité du travail.

Cassitto n'avait publié qu'un extrait du manuscrit; il voulut le faire paraître tout entier. Ce n'est pas tout : pendant que sa copie était sous presse, il rédigea en latin trois longues dissertations, qu'il comptait faire imprimer en tête de son édition.

La première intitulée : *Dissertatio I. qua de Perottino codice in universum agitur, deque iis quæ in eo edendo sunt præstita,* avait pour objet le manuscrit considéré en lui-même. Elle en fait l'histoire et la description, montre le soin que Jannelli a mis à lire le texte et à en combler les lacunes; elle explique le but que s'est proposé Perotti, et le défend contre l'épithète de plagiaire, dont il avait été, suivant lui, injustement gratifié.

La deuxième dissertation intitulée : *Dissertatio II. de auctore fabellarum novarum Phædro,* avait pour objet de démontrer que Phèdre était bien l'auteur des trente-deux fables nouvelles. « Elle est, dit Ginguené, divisée en deux chapitres; dans le premier, l'auteur prouve, avec beaucoup de méthode, d'érudition et de clarté, que de tous les fabulistes qui ont écrit depuis le siècle d'Auguste jusqu'au temps où vivait Perotti, aucun autre que Phèdre ne peut être l'auteur de ces fables : ce sont des preuves négatives très fortes. Il prouve de même, dans le second, mais par des preuves affirmatives et positives, que Phèdre en est bien réellement l'auteur. »

La troisième dissertation était intitulée : *Dissertatio III. qua Pe-*

tronii Arbitri ætas constituitur, ut alio et gravissimo inde argumento ostendatur Phædrum revera esse auctorem Fabellarum novarum. Elle avait pour objet de déterminer l'époque à laquelle vécut Pétrone, afin d'établir que Phèdre était bien l'auteur des fables nouvelles.

Dans un premier chapitre qui a pour titre ces mots : *Petronii ætas Claudii et Neronis ævo pluribus argumentis constituitur,* Jannelli commence par établir que Pétrone florissait sous Claude et sous Néron; puis il consacre un second chapitre, qui porte pour titre ces mots : *In constitutam Petronii ætatem objecta dissolvuntur,* à réfuter les opinions suivant lesquelles Pétrone aurait vécu à une autre époque.

Voici maintenant quel intérêt offrait, pour l'authenticité des nouvelles fables, la fixation de l'âge de Pétrone. Il avait pris pour sujet de sa satire intitulée : *Eumolpe*, l'histoire de la matrone d'Éphèse. Eumolpe, en la racontant, déclare que c'est un évènement dont il se souvient, *rem sua memoria factam.* Or, dans la quinzième des fables nouvelles, le même évènement est présenté, suivant Jannelli, comme remontant à quelques années, *per aliquot annos.* Donc l'auteur des fables nouvelles est bien, d'après lui, contemporain de Pétrone, et, comme il a démontré que ce dernier appartenait à l'époque de Claude et de Néron, il en conclut que c'est aussi celle qu'il faut leur assigner. Il explique alors que Phèdre, quoiqu'il eût vécu sous Tibère, n'écrivit que pendant les règnes de ses successeurs, et il n'hésite pas à admettre que, composées au temps où il versifiait lui-même ses fables anciennes, elles ne peuvent être sorties que de sa plume.

Il est vrai que, si l'on entend comme la plupart des traducteurs la phrase *Per aliquot annos quædam dilectum virum amisit,* l'édifice si laborieusement construit par Jannelli s'écroule. Si l'on a recours à la traduction en prose de M. Bagioli, publiée en 1812, on y trouve : « Une femme perdit son époux, qu'elle avait aimé pendant plusieurs années (1) »; et si l'on consulte la traduction en vers de M. de Joly, on y lit :

D'un époux adoré pendant assez longtemps
La dame devint veuve (2).

Cette façon de comprendre le texte, qui d'ailleurs me semble la

(1) Voyez page 106.

(2) *Traduction en vers français des fables complètes de Phèdre.* Paris, 1813, in-8°. (Voyez p. 295.)

plus exacte, et que dans ma traduction j'ai moi-même adoptée (1), ne permet pas de déduire des mots *per aliquot annos* une indication bien positive. Aussi, quand j'examinerai l'authenticité des fables nouvelles, n'en tirerai-je aucun argument. Mais j'aime à reconnaître que, si Jannelli a mal compris les premiers mots de la fable *Mulier vidua et Miles*, le contresens qu'il a commis lui a fourni l'occasion d'exhiber les richesses de sa magnifique érudition.

Pour que ses trois dissertations parussent en tête du texte de Perotti, Jannelli, quoiqu'il fût imprimé dès 1809, en différa la publication.

Mais l'Imprimerie royale, occupée de travaux plus pressants, ne put se consacrer activement aux siens, et, au mois de février 1811, après une vaine attente, il dut se décider à livrer au public, telle que deux ans auparavant elle avait été imprimée, son édition du fameux manuscrit.

Le temps n'avait pas calmé son dépit, et, pour avoir attendu, Cassitto s'aperçut qu'il n'avait rien perdu. Les trois dissertations furent remplacées par un avertissement en trois pages écrit à la bibliothèque même, et daté des ides de février 1811. Pour montrer comment Jannelli y fustige son rival, je vais en extraire une partie.

« Notre travail sur le ms. de Perotti, dit-il, était entièrement achevé, et non seulement plusieurs savants avaient lu la copie des fables nouvellement découvertes, mais encore les typographes du roi, en vertu d'un décret royal, les avaient reçues et les imprimaient, quand apparaît, lecteur, une brochure de quelques petites pages, qui contenaient ces mêmes fables publiées par J.-Ant. Cassitto. Cette apparition m'émut, non pas que je me crusse devancé dans la conquête de je ne sais quelle petite gloire ; mais je songeais au temps bien long que, sur l'écriture évanouie ou décomposée, j'avais employé et perdu à me torturer l'esprit et à me fatiguer les yeux. Je n'aurais jamais mis la main à une si pénible besogne, si j'avais su qu'un autre l'eût exécutée ou s'y fût seulement engagé. Pourtant, après avoir lu et relu la brochure, je ne me repentis plus de l'avoir entreprise et supportée. Le dirai-je même? je m'en félicitai sans réserve; à tel point que, si auparavant elle m'avait semblé utile, dorénavant je la

(1) *Fables de Phèdre anciennes et nouvelles*, accompagnées d'une traduction littérale en vers libres par L. Hervieux. Paris, 1881, in-18. (Voyez p. 213.

considérais non plus seulement comme fort opportune, mais même comme absolument nécessaire. Je m'aperçus que les fables publiées par Cassitto s'écartaient et différaient du genre de Phèdre et du texte du manuscrit de Perotti, de telle sorte que l'honneur de la Bibliothèque royale et mon devoir m'obligeaient à leur opposer les fables elles-mêmes ou du moins les leçons du manuscrit que j'avais transcrites avec l'autorisation spéciale des premiers magistrats.

« Et, à vrai dire, beaucoup de vers facilement lisibles dans le manuscrit manquent entièrement dans l'édition de Cassitto. Puis d'innombrables fragments de vers, des mots, des syllabes, des éléments et des vestiges de lettres, qui très souvent conduisent à des leçons parfaitement certaines, tout cela fait défaut. En troisième lieu, dans les passages visibles et apparents, Cassitto s'est plus d'une fois permis d'introduire ses conjectures substituées à l'aventure. En quatrième lieu, les titres des fables que Perotti avait rédigés en prose dans un style incompatible avec celui de Phèdre, il en a fait des espèces d'ïambes, et pour cela a souvent torturé l'auteur. Enfin, soit par sa faute, soit par celle d'autrui, les signes et les lettres ayant été transposés, souvent ce qui est de Cassitto est indiqué comme étant de Phèdre, et ce qui appartient à Phèdre est départi à Cassitto.

« De tout cela il résulte que des fables, si profondément modifiées, si chargées de compléments, et, comme on dit, d'interpolations aussi opposées à l'esprit qu'au style de Phèdre, devaient tantôt être altérées, et tantôt, par la forme et le fond, se trouver tout à fait travesties. Mais que cela ne surprenne personne. En effet, Cassitto n'a pas copié lui-même les fables sur le manuscrit de Perotti ; il ne l'a ni feuilleté ni lu. C'est son frère, qui, en allant et venant de temps en temps à la Bibliothèque royale, pour y déchiffrer des manuscrits liturgiques et théologiques, à je ne sais quels moments perdus, très rapidement et comme à la dérobée, m'a-t-on dit, en fit la copie. Il y a plus : Cassitto ne vit le manuscrit qu'une seule fois en tout, et encore sur l'indication du célèbre Andrès. Quant à son éditeur, il ne le vit pas du tout ; c'est lui-même qui me l'a avoué. Ainsi ces fables, dont l'écriture était altérée, effacée, évanouie, furent avec précipitation copiées par un autre. Quant à Cassitto, qui habitait dans le Samnium, se hâtant pour nous devancer, il osa les compléter, corriger, rectifier et publier, et il en confia la publication à un éditeur qui ne connaissait pas même la couverture du manuscrit.

« Quand tout cela eut été chose bien avérée, et que tout le monde eut reporté son attention sur notre édition, la brochure de Cassitto fut presque entièrement oubliée, et, pendant le long espace de temps écoulé, nul n'a, à son sujet, rien recherché, soulevé ni débattu. Aussi m'étais-je proposé de garder sur cet incident un silence absolu, alors surtout que ni Cassitto lui-même dans la suite, ni son éditeur, ni qui que ce fût, hormis moi seul, n'avaient eu, pour le lire et l'étudier, accès auprès du manuscrit; sous serrure et sous clé comme de raison, je l'avais seul constamment gardé. Cependant j'appris que des exemplaires de la brochure avaient été envoyés à Paris et jusqu'au fond de l'Allemagne; cette circonstance, jointe, ainsi que je l'ai dit, aux retards si prolongés subis par mon édition, m'ont fait penser que, pour te détourner de porter un jugement trop sévère contre moi et contre les hommes et magistrats supérieurs, qui, comme protecteurs et patrons de mon œuvre, ont reçu mes éloges dans mes dissertations, je devais, lecteur, te faire apprécier au préambule de ce livre quelle était l'importance de mon travail. »

Quoique les commentateurs aient en général peu d'égards les uns pour les autres, il faut avouer que Jannelli avait, dans sa préface, usé, pour critiquer l'œuvre de Cassitto, un peu trop largement des libertés de langage qui leur sont habituelles.

Mais cela n'était rien encore, comparé à ce qui suivit.

Dans sa première édition, sauf treize petites poésies épigrammatiques qu'il avait laissées de côté comme illisibles ou immorales, Jannelli avait publié le manuscrit tel qu'il l'avait lu, laissant en blanc les mots ou fragments de mots indéchiffrables et indiquant ses conjectures dans des notes courantes.

Quelques semaines après, il publia une nouvelle édition qui ne contenait que les fables de Phèdre anciennes et nouvelles. Mais elles n'offraient plus de lacunes, et ses conjectures, d'ailleurs souvent modifiées, étaient passées dans le texte.

Soit que le décret qu'il avait obtenu en 1808, ne s'appliquât point à ce travail, soit qu'il fût las des lenteurs de l'Imprimerie royale, il avait confié son nouveau travail à l'imprimeur même auquel, dix huit mois auparavant, Cassitto avait eu recours.

Le frontispice portait ces mots : *Phædri fabulæ* | *ex* | *codice Perottino MS.* | *regiæ bibliothecæ Neapolitanæ* | *emendatæ, suppletæ, et commentario* | *instructæ* | *a Cataldo Jannellio* | *eiusdem regiæ biblio-*

thecæ scriptore. | *Præfixa est de Phædri vita* | *Dissertatio.* | *Neapoli* 1811. | *Typis Dominici Sangiacomo.* | *Præsidum venia.*

Les fables, on le voit, étaient précédées d'une dissertation sur la vie de Phèdre, dissertation savante et consciencieuse, qui sur les 296 pages du volume en occupait 62.

Mais il y avait autre chose, et la dissertation sur la vie de Phèdre était précédée d'une préface en huit pages, écrite encore à la bibliothèque et datée des calendes de mars 1811.

Au moment où il la rédigeait, sa colère était à son comble. Il venait de découvrir une nouvelle brochure de Cassitto; composée de quatre pages, elle apportait de nombreux changements à ses premières conjectures. Elle avait paru vers les nones de février 1811, c'est-à-dire à peu près en même temps que le *Codex Perottinus* de Jannelli, et, comme son édition spéciale des fables de Phèdre tirées du manuscrit de Perotti n'avait pas encore été livrée au public, il semblait que Cassitto n'avait pu rien emprunter à ces deux ouvrages. Mais, soit qu'il connût quelque employé de l'imprimerie trop complaisant pour lui, soit qu'étant en relations avec l'imprimeur San-Giacomo, il eût pu faire prendre ou pu prendre lui-même, dans l'atelier de ce dernier, pendant l'impression, des extraits du travail de Jannelli, le fait est qu'il parvint à avoir connaissance, avant leur publication, des leçons que son rival avait proposées ou adoptées.

On comprend sans peine la colère de Jannelli, voyant paratre, en même temps que son *Codex Perottinus,* la brochure de Cassitto qui contenait ses propres conjectures pillées par ce dernier.

Jannelli ne se contraint plus; il accuse Cassitto de *plagiat inepte.* Pour lui, Cassitto est moins qu'un plagiaire ordinaire; c'est un plagiaire qui cherche, par toutes sortes de mauvais artifices, à dissimuler sa fraude, et, pour le démontrer, il cite plusieurs exemples.

« Fable I, vers 5, dit-il, il a édité :

Quam partem quamvis *parvam* impartiar tibi,

comme s'il avait suppléé lui-même le mot *parvam* et voulu ne pas attribuer à l'auteur latin ce qui ne pouvait avec certitude lui être imputé, tandis qu'en réalité le manuscrit porte :

Quam tibi impartiar parvam quamvis pa...

« Fable II, vers 6, il a donné Cor*ni*cis, comme si l'on ne pouvait

du manuscrit tirer que C.r..cis; ce qui est absolument faux; car on en extrait facilement *Corpus*. Nous, à la vérité, après de longues recherches, nous sommes arrivé à *Cornicis;* mais c'est une correction que, comme de juste, nous avons proposée à titre de conjecture. Cassitto ne pouvait-il pas faire de même? A quoi bon déguiser maladroitement la leçon du manuscrit?

« Fable v, vers 3, il écrit :

Ut jura possent veritatem dare,

comme si à la leçon apparente du manuscrit il avait, comblant la lacune, ajouté la lettre *n*. Mais dans le manuscrit on lit très nettement :

Ut jura posset inter homines reddere,

ce qui seul est vraiment naturel, etc.

« Nous n'aurions pas cru que cela pût avoir de l'intérêt ni pour nous, ni pour les lettres, si Cassitto avait du moins averti les lecteurs qu'il ne s'était pas proposé de publier les fables sur la foi de leur texte, mais qu'il avait plutôt entrepris de les corriger, de les polir et de les refaire à sa guise. Alors nous l'aurions laissé se complaire dans son œuvre, et corriger, polir ou refaire ce qui lui aurait convenu. Mais tout le monde ne sait pas que Cassitto n'a jamais lu directement le manuscrit de Perotti, qu'il ne l'a jamais directement copié, et que seul, pendant trois ans, grâce à mon emploi, je l'ai feuilleté, copié, interprété et soigneusement gardé. Il nous importe à nous et aux lettres que les leçons de Cassitto, la plupart du temps ineptes et absurdes, ne soient pas confondues avec celles du manuscrit lui-même. »

On voit à quel point, au mois de mars 1811, Jannelli était irrité contre Cassitto.

Le mois suivant parurent enfin les trois dissertations dont j'ai déjà donné l'analyse. Elles formaient un grand in-8° de 323 pages, en tête duquel on lisait : *In Perottinum codicem MS.* | *regiæ bibliothecæ Neapolitanæ*, | *quo* | *duæ et triginta Phædri Fabulæ iam notæ, totidem* | *Novæ, sex et triginta Aviani vulgatæ, et ipsius* | *Perotti carmina inedita continentur,* | *Cataldi Iannellii* | *eiusdem regiæ bibliothecæ scriptoris* | *Dissertationes* | *tres.* | *Neapoli* 1811. | *Ex regia typographia.*

Cette édition était précédée d'un avis au lecteur en cinq pages, écrit comme les précédents à la Bibliothèque royale, et daté du lendemain des ides d'avril 1811. Jannelli y continue les mêmes attaques. Il est passé de la colère à l'exaspération. Il a lu une troisième édition des fables nouvelles que Cassitto vient de publier en vingt pages du format presque le plus petit avec une préface datée du 9 mars, dans laquelle, suivant lui, il entassait les absurdités sur les mensonges, et, pour que le public soit bien fixé sur les faits, il en entreprend le récit complet. Il raconte que c'est au mois d'avril 1808, que le frère de Cassitto a pris à la bibliothèque quelques extraits du manuscrit, que Cassitto ne l'a pas même lu, qu'avant lui d'Orville et Andrès y avaient remarqué les fables nouvelles, et que, quant à les avoir attribuées à Phèdre, quoiqu'il n'était pas pour cela nécessaire d'être bien instruit, ce n'est pas lui qui en aurait été capable ; car il avait, dans la publication des fables nouvelles, pris pour des vers de Phèdre ce qui n'était que de la prose arrangée par Perotti.

Et pour qu'on ne puisse l'accuser d'avoir été aveuglé par la passion, Jannelli, à la suite de sa préface, place un tableau qui permet de comparer ensemble :

1° Le texte de la première édition de Cassitto publiée en 23 pages à la fin de l'année 1808 ;

2° Le texte de son édition imprimée en 1809 et publiée en 287 pages aux ides de février 1811 ;

3° Le texte de la deuxième édition de Cassitto, publiée en 4 pages aux nones de fevrier 1811.

Désirant, sans tomber dans des longueurs inutiles, faire voir combien malheureusement les accusations de Jannelli étaient fondées, je vais donner seulement les trois versions de 5 vers, appartenant à la fable *Mercurius et duæ mulieres* et figurant dans le tableau comparatif :

Première édition de Cassitto, fable IV, vers 13 :

Ideo quum forte meretrix ridet validius,
Incumbens lecto, sequitur lectus, omnia
Et quæ tangebat, magno flentem incommodo.
Novitate vero cogens multitudinem
Barbatus ille verba ridenda extulit,

Codex Perottinus de Jannelli, fable IV, vers 13 :

Id quum forte meretrix ridet validius,
N*ares* reple*vit* humor, ut fieri solet,
E*mun*gere *igitur* se *vol*ens, *pre*ndit manu,
Traxitque ad terram nasi *lon*gitudinem,
Et al*ium* ridens, ipsa ridenda extitit.

Deuxième édition de Cassitto, fable IV, vers 13 :

Ideo quum forte meretrix ridet validius,
N*ares* reple*vit* humor, ut fieri solet,
Emungere i*gitur* se *vol*ens *pre*ndit manu,
Traxitque ad terram nasi longitudinem,
Et al*ium* ridens, ipsa ridenda extitit.

Il est difficile, après cette comparaison, de ne pas reconnaître que la dure épithète de plagiaire adressée à Cassitto n'était pas précisément calomnieuse.

Cassitto, ainsi attaqué, répondit avec la même violence. Si l'on veut être bien renseigné à cet égard, on pourra lire la quatrième édition qu'il publia en 1811 sous la rubrique suivante : *Jul. Phædri Aug. lib. fabulæ ineditæ* 32, *quas in Codice Perottino bibliothecæ regiæ Neap. primus invenit, descripsit, edidit, Joannes-Antonius Cassittus, Elector ex colleg. possessor. in R. utriusque Siciliæ, reg. soc. Georg. acad. italicæ, atque pontinianæ sodalis ordinarius, editio tertia. Neapoli,* 1811, *ex officina monitoris utr. Siciliæ.*

Cassitto appelle cette édition la troisième, parce qu'il ne considère pas comme une édition la petite brochure en quatre pages qu'il avait publiée au mois de février de la même année. C'est donc en réalité la quatrième.

Elle forme un petit volume in-8° de 274 pages, dont 75 pour l'avis au lecteur, le texte des fables et leur traduction en vers italiens, 92 pour la Mantissa, c'est-à-dire pour les additions qui se composent de corrections nouvelles, de l'apologie de l'édition, de conjectures sur Polybe et de la chronologie des fables de Phèdre, et 107 pour les *parva Scholia* et les *Judicia virorum illustrium.*

La lutte aurait pu ainsi durer longtemps entre les deux champions. De plus en plus furieux, Jannelli voulut porter à son adversaire le dernier coup : il songea à soumettre le débat à des juges impartiaux et compétents. Fort de son droit, il sentait que c'était

le moyen de s'assurer définitivement le triomphe de sa juste cause. Il adressa au conseiller d'État Zurlo, ministre de l'intérieur, une requête tendant à obtenir une enquête académique.

Faisant droit à sa demande, le ministre la transmit au conseiller d'État Rosini, président de l'Académie royale d'histoire et d'antiquités, avec prière de faire examiner par elle les faits principaux qui concernaient le différend.

Une commission, immédiatement formée, se met à l'œuvre et bientôt fait à l'Académie un rapport dans lequel elle expose :

Que l'encre du manuscrit est verdâtre soit par l'effet du temps, soit par l'effet de l'humidité; que beaucoup de lettres ont complétement disparu et que de beaucoup d'autres il ne reste que des fragments;

Qu'il a fallu beaucoup de temps et un travail soutenu pour prendre copie des fables, et que, malgré l'affirmation formulée par Cassitto dans sa Mantissa, page 14, quelques heures étaient absolument insuffisantes;

Que, dans la première édition de Cassitto, les nouvelles fables sont en désaccord avec le manuscrit non seulement dans les passages obscurs, mais encore dans ceux qu'il était aisé de déchiffrer;

Que l'édition de Jannelli s'est au contraire trouvée conforme au manuscrit;

Que, comme par la comparaison on pourra s'en convaincre, les deuxième et troisième éditions de Cassitto s'écartent profondément de la première et se confondent presque entièrement avec l'édition de Jannelli;

Que, dans les endroits où des différences existent, ce sont les éditions de Cassitto qui sont contraires au texte du manuscrit;

Que les leçons de Jannelli, que Cassitto rejette comme fausses, sont exactes, et qu'au contraire le manuscrit condamne celles qu'il proclame vraies et sincères;

Qu'enfin, après examen très attentif du manuscrit et spécialement des fables nouvelles, les lettres en ont été trouvées intactes dans leur ancienneté et exemptes de ces altérations et de ces retouches, que, dans ses *Scholies*, à la page 86, Cassitto, calomniant son rival, lui imputait en ces termes : « Vitiatis quoque a Jannellio, ut fama est, hac illac literarum vestigiis in contextu. »

Cette sentence était écrasante pour Cassitto. Il aurait dû suffire

à Jannelli de l'avoir obtenue; mais il voulut encore lui en infliger la publicité. Si l'on songe que Jannelli était abbé, on s'étonnera peut-être qu'il ait eu si peu de miséricorde et l'on sera peut-être tenté de s'écrier avec l'auteur du *Lutrin :*

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots!

Mais il ne faut pas oublier qu'il avait été blessé dans son amour-propre de savant, et l'amour-propre blessé ne pardonne pas.

Il publia donc à Naples, vers le mois d'avril 1812, sous forme de conversations, un nouveau volume intitulé : *Cataldi Jannellii* | *regiæ Neapolitanæ bibliothecæ* | *scriptoris* | *in Cassittianam novarum fabularum* | *editionem* | *Colloquia* (1).

Le volume, précédé d'une préface et des documents de l'enquête qui occupent huit pages, se compose en outre de cent vingt pages consacrées à quinze conversations, dans lesquelles Jannelli, mettant en scène trois interlocuteurs, Critobulus, Philaléthès et Memnon, joue avec Cassitto sans plus de pitié que le chat avec la souris.

Il suffit d'en indiquer les titres, pour faire apprécier l'esprit qui y règne; les voici :

Colloquium I. — Res gesta. 1
— II. — Calumniæ 8
— III. — Mendacia. 13
— IV. — Plagium 16
— V. — Fides sublesta 27
— VI. — Supplementa spuria. 33
— VII. — Emendata inepte. 43
— VIII. — Scholiastes. 57
— IX. — Davus non Œdipus 66
— X. — Gustus illiteratus 70
— XI. — Funus Polybii Phædri 78
— XII. — Clavis stuppea. 95
— XIII. — Canius Rufus ridens 105
— XIV. — Versio hypobolimæa. 110
— XV. — Graculus Æsopicus 118

Je pourrais donner l'analyse de chacune de ces conversations; mais je m'aperçois que je me suis déjà trop occupé de la querelle de Cassitto et de Jannelli.

(1) Neapoli, 1812. Typis Dominici Sangiacomo. Publicâ Veniâ.

C'est là qu'elle s'arrêta. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas abouti à une rencontre; mais les deux adversaires ne savaient pas apparemment manier l'épée, et ils ne se battirent qu'à coups de plume.

En définitive, ils avaient publié chacun quatre éditions. Si j'en ai parlé si longtemps, c'est, je l'avoue, que j'ai un peu sur le cœur la confiance aveugle avec laquelle on a partagé les doutes d'Adry. J'ai voulu qu'on pût voir qu'il ne connaissait pas même les éditions de ces fables nouvelles, dont il a si légèrement contesté l'authenticité. En effet, tandis qu'en réalité il y en a eu quatre, il ne cite que trois éditions publiées par Cassitto, et voici quel est, dans son opuscule publié en 1812, l'aveu qu'il fait à l'égard de celle qu'il appelle la seconde : « Je ne l'ai pas vue, mais, si l'on en croit M. Avellino, qui assure qu'elle était sous presse à la fin de 1808, elle doit être du commencement de 1809. Cependant Jannelli prétend qu'elle ne parut qu'en 1811 ; peut-être l'a-t-il confondue avec la troisième (1). » Il est permis après cela de croire qu'Adry, malgré toute sa réputation de savant, ne s'était pas, ainsi qu'on le verra mieux encore, livré à une étude bien approfondie des fables qu'il a condamnées.

Pendant que Cassitto et Jannelli soutenaient ainsi l'un contre l'autre une polémique si acrimonieuse, les savants de la France et de l'Allemagne se livraient à des discussions plus pacifiques.

Le savant Heyne, à qui Cassitto avait envoyé un exemplaire de sa première édition, manifestait des doutes, que les fautes dont elle fourmillait, ne rendaient que trop légitimes.

Mais lorsque parurent les travaux de Jannelli et qu'on put juger du texte par une publication complète, on commença à croire à l'authenticité, et partout, dès l'année 1812, on s'empressa d'en publier de nouvelles éditions. Adry en cite trois, publiées à Paris au cours de cette année (2), la première, in-12, les deux autres in-8°. J'ai en ma possession un exemplaire de chacune d'elles.

La première, en 42 pages sans la préface, ne porte que le texte latin des fables nouvelles. Elle a été imprimée chez Crapelet et porte

(1) *Examen des nouvelles fables de Phèdre*, qui ont été trouvées dans le manuscrit de Perotti, et dont il y a déjà eu huit éditions, cinq à Naples, et trois à Paris. Doutes sur leur authenticité. A Paris, de l'imprimerie d'A. Egron, M.DCCC.XII. (Voyez p. 39.)

(2) Voyez l'*Examen des nouvelles fables de Phèdre*, p. 44 à 46.

pour titre : *Phædri* | *Augusti liberti* | *Fabellæ Novæ* | *duo et triginta* | *ex codice Perottino* | *regiæ bibliothecæ Neapolitanæ*, | *juxta editionem Cataldi Iannellii.* | *Parisiis*, | *apud Ant. Aug. Renouard.* | *MDCCCXII.* La préface en cinq pages est signée de Renouard. Les fables sont suivies des variantes du manuscrit sous ce titre : *Perottini codicis scriptura.*

La deuxième, en 194 pages sans la préface et la vie de Phèdre en latin qui en occupent 16, se divise en deux parties : la première, contenant le texte des fables nouvelles, et la seconde, celui des anciennes. Les unes et les autres sont accompagnées de notes courantes en latin. Au frontispice on lit : *Julii Phædri* | *fabulæ* | *novæ et veteres :* | *novæ*, | *juxta collatas Cassitti et Jannellii* | *editiones Neapoli nuper emissas*, | *cum selectis ex utriusque commentario notis ;* | *veteres*, | *juxta accuratissimam editionem bipontinam*, | *cum selectis doctissimi viri Schwabe ex commentario notis.* | *Ex typis Leblanc.* | *Parisiis*, | *H. Nicolle, via Sequanxa, n° 12.* | *MDCCCXII.*

En tête du volume que je possède, une main inconnue a écrit : « Édition donnée par les soins de M. Chambry. »

La troisième édition, en 228 pages sans compter la dédicace à M. le baron de Pommereul et la préface qui en occupent 23, comprend la traduction en vers italiens des trente-deux fables nouvelles, leur texte latin en regard, la traduction française en prose ajoutée au bas, et les notes latines de Jannelli rejetées à la suite de chacune d'elles. Le frontispice est ainsi formulé : *Nouvelles Fables* | *de Phèdre* | *traduites en vers italiens* | *par M. Petronj* | *et en prose française* | *par M. Bagioli* | *avec les notes latines de l'édition originale* | *et précédée d'une préface française* | *par M. Ginguené* | *membre de l'Institut impérial de France.* | *A Paris* | *de l'imprimerie de P. Didot l'aîné.* | *MDCCCXII.*

Dans la préface datée du 25 mars 1812, Ginguené n'hésite pas à affirmer que les trente-deux fables nouvelles « sont réellement de Phèdre et ne peuvent être que de lui ».

Cette opinion s'était à peine formée qu'Adry vint l'ébranler. En tête de l'exemplaire, que j'ai entre les mains de l'édition Petronj, se trouve, sur la page blanche en regard du titre, une note manuscrite ainsi conçue : « Voir *Examen des nouvelles fables de Phèdre*, Paris, Egron, 1812, *in*-12. *L'auteur, M. Adry, conteste l'authenticité de ces fables et cette opinion a prévalu.* » Cette note n'est pas exacte ; mais

je ne m'expliquerai sur ce point que plus tard; car l'examen que j'en pourrais faire ici ne serait pas à sa vraie place.

Je continue la nomenclature des éditions publiées en 1812.

En Italie, où sans doute on était fier de la découverte et des travaux de Jannelli, une édition de luxe, dans le format in-folio, fut immédiatement publiée. Elle se compose de 80 pages consacrées, savoir : les pages 1 à 42 au texte latin, les pages 43 à 78 au commentaire de Jannelli, et les pages 79 à 80, à la table des matières. Le tout est précédé d'un commentaire en douze pages numérotées en chiffres romains. Au frontispice on lit : *Julii Phædri* | *Augusti liberti* | *Fabulæ triginta* | *nuperrime detectæ* | *e manuscripto codice* | *R. bibliothecæ Neapolitanæ* | *cum notis.* | *Mediolani* | *Typis F. Fusii et socior.* | *MDCCCXII.*

Une édition plus modeste fut en même temps publiée dans le format in-12 avec ce frontispice : *Phædri fabellæ novæ duo et triginta ex cod. Perottino reg. bibl. Neapol. juxta editionem Cataldi Jannellii. Patavii,* 1812.

En Allemagne, dès le commencement de la même année, il fut, comme en Italie, publié une édition in-folio, assez mal imprimée d'ailleurs et composée seulement de douze pages. Sur la première on lit : *Q. D. B. V.* | *Novi* | *Prorectoratus* | *auspicia* | *die VIII Frebruarii* CIↃIↃCCCXII | *rite capta* | *civibus* | *indicit* | *Academia Jenensis.* | *Insunt* | *Phædri quæ feruntur fabulæ XXXII* | *in Italia nuper repertæ* | *nunc primum in Germania editæ* | *adjunctis Dorvillii et Burmanni emendationibus.* | *Ex officina Caroli Schlotteri* (1).

Puis, comme en Italie, fut publiée une édition courante, in-8°, de 46 pages, qui ne contenait que le texte latin et en tête de laquelle on lisait : *Noviter detectæ* | *Phædri fabulæ* | *triginta* | *ex manuscripto bibliothecæ regiæ Neapolitanæ* | *codice nuperrime editæ;* | *ad commodiorem lectitantium usum hanc in formam recusæ.* | *Stuttgartiæ et Tubingæ,* | *apud J. G. Cottam,* 1812 (2).

Les années suivantes, de nouvelles éditions continuèrent à être publiées. Mais je m'abstiens d'en donner ici la nomenclature.

(1) *Bibliothèque des auteurs classiques grecs et romains* publiée par Guillaume Engelmann. Paris, Franck ; Leipsig, Engelmann, 1847. (Voyez p. 399.)

(2) Voyez même ouvrage, p. 399.

§ 2. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Pour se faire une idée exacte sur l'authenticité des fables nouvelles, il faut avoir vu les manuscrits qui les renferment. J'avais le sentiment de cette nécessité. Aussi une fois à Rome, encouragé par le premier succès de mes recherches, n'hésitai-je pas à continuer mon voyage jusqu'à Naples où j'arrivai le 22 octobre 1869.

Le lendemain, mon premier soin fut d'aller au palais du Museo Borbonico. La porte de la bibliothèque était ouverte. Un travailleur familier du lieu, M. Padiglione était dans la salle, où il semblait si bien chez lui que je le pris pour un des bibliothécaires.

A Naples, comme à Rome, le temps des vacances n'était pas encore passé, et le public n'était pas admis à travailler. Il m'engagea à demander par lettre au conservateur alors en villégiature l'autorisation spéciale qui m'était nécessaire, se chargea de lui faire parvenir ma requête que je rédigeai à l'instant même, et m'assura que le mardi suivant, si le manuscrit existait, il serait mis à ma disposition.

Le jour indiqué, je me rendis à neuf heures du matin à la bibliothèque; j'y retrouvai le même travailleur, qui me le confia, et immédiatement j'en entrepris la copie; mais, comme il ne m'était permis de rester à la bibliothèque que jusqu'à midi, je ne pus terminer mon travail le même jour, et je dus pour l'achever revenir les jours suivants.

C'est donc en parfaite connaissance de ce qu'il est, que je vais donner la description du manuscrit.

Le manuscrit a la dimension d'un in-8° ordinaire. L'écriture est sur papier de fil. Elle est très fine, mais très nette. Quoique l'encre soit devenue d'une couleur vert d'eau très pâle, les caractères, partout où ils n'ont pas cessé d'exister, sont très lisibles; malheureusement l'humidité, à laquelle le manuscrit a été exposé, en a détruit beaucoup. Elle semble être partie du dos du volume, et s'être développée en rayonnant ensuite, de manière à laisser au milieu de chaque page une empreinte demi-circulaire, sous laquelle l'encre a complètement disparu.

Les titres et la première lettre de chaque vers, écrits à l'encre rouge, ont un peu mieux résisté; mais dans les endroits même où

l'eau ne les a pas touchés, la couleur a tellement pâli qu'on devine plutôt qu'on ne voit qu'elle a été rouge.

L'état dans lequel se trouvait le manuscrit en rendait la copie très longue et très difficile, et, limité par le temps, j'aurais dû renoncer à la prendre, si M. Padiglione lui-même ne m'en eût donné les moyens. Il m'indiqua l'adresse du libraire Giuseppe Dura, chez qui je trouvai un exemplaire de l'édition du manuscrit publiée en 1809 par Jannelli. Il me servit à lire sans effort tous les mots que je ne pouvais instantanément déchiffrer, et je parvins ainsi, dans le court délai que j'avais, à exécuter entièrement ma copie.

Le manuscrit se compose de deux parties bien distinctes reliées ensemble.

La première consiste dans un cahier de quatorze feuillets.

Le premier feuillet est rempli par une épître en prose, dont voici le titre :

NICOLAVS PEROTTVS
PONTIFEX SIPONTI,
TITO MANNO VELTRIO
VITERBIENSI CONCIVI SVO
SAL. P. D.

Les neuf feuillets qui suivent cette épître sont occupés par un *index* ou table des matières, qui reproduit dans leur ordre, avec de légères modifications, les titres des diverses pièces de vers contenues dans le manuscrit.

Les quatre derniers feuillets du cahier sont restés blancs.

La deuxième partie du manuscrit comprend soixante-quatorze feuillets, savoir : 57 écrits et 17 blancs.

Elle commence par un prologue, ou dédicace adressée par Niccolo Perotti à son neveu et surmontée d'un titre, dont voici le texte et la disposition :

NICOLAI PEROTTI EPI-
TOME FABELLARVM
AESOPI AVIENI ET PHE-
DRI AD PYRRHVM PEROT-
TVM FRATRIS FILIVM
ADOLESCENTEM SVAVIS-
SIMVM INCIPIT FOELI-
CITER.

Cette dédicace, dont j'ai déjà parlé et dont j'aurai encore à m'occuper, est immédiatement suivie de compositions très diverses, qui sont numérotées de 1 à 157, avec de l'encre bien noire, à une époque relativement récente, quoique antérieure aux travaux de Jannelli.

Celle qui porte le n° 35, et qui est intitulée : *De divitiis et paupertate ad Andream Contrarium Venetum*, comprend deux parties distinctes, un préambule composé par Perotti, qui y formule, à l'adresse de son ami Contrario (1), les compliments les plus hyperboliques, et cette ancienne fable de Phèdre qui porte généralement pour titre : *Muli et Latrones.*

Après le n° 46, il y a dans le manuscrit une fable intitulée : *Pulcher modus judicandi.* C'est l'ancienne fable de Phèdre, désignée par ces mots : *Apes et Fuci, Vespa judice.*

Comme elle avait déjà fait l'objet du n° 27, où elle est précédée de ce titre : *Ubi dubia est sententia, astu utendum esse,* celui qui a inscrit les numéros, apercevant la répétition qui avait échappé à Perotti lui-même, s'est borné à tirer sur la fable *Pulcher modus judicandi* un trait très fin, mais très visible ; car il est de la même encre noire que les numéros eux-mêmes.

Après le numéro 86 vient de même un distique, qui n'est pas numéroté. Ici Perotti n'avait pas fait de double emploi, et l'erreur ne vient que de la personne qui a inscrit les chiffres. Ce distique est intitulé : *De asparagis et lacte.* Il contient une de ces triviales facéties, familières à Perotti ; en voici le texte :

Meiere Valla cupit nec quit, cupit Anna cacare ;
Ille edat asparagos, lac bibat ista capræ.

Je pourrais traduire ce distique ; mais le lecteur français veut être respecté. Je ferai seulement observer que cette épigramme confirme l'opinion que j'ai émise, lorsque j'ai dit que le recueil de

(1) André Contrario, littérateur du xve siècle, était né à Venise. Æneas Sylvius, son ami, étant devenu successivement cardinal, puis pape sous le nom de Pie II, il se rendit à Rome dans l'espoir d'y obtenir une position qui lui créât des moyens d'existence. Il fut en effet nommé, en 1458, curé de Saint-Pantaléon; mais, bientôt, privé de ce bénéfice, il formula des plaintes amères qui le firent bannir des États de l'Église ; il se retira à Naples, où Alphonse V était la providence des hommes lettrés, parvint à un âge avancé, et mourut pauvre.

Perotti était l'œuvre de sa jeunesse. Il me paraît indubitable que c'est du philologue Laurent Valla qu'il se moque sans pitié, lorsque, pour remédier à une infirmité cruelle, il lui conseille de manger des asperges. Or Valla mourut à Naples, le 14 août 1457, et à cette époque Perotti avait à peine 27 ans.

Toutes les compositions qui constituent son recueil, sont écrites en vers, sauf une épître en prose qui y porte le n° 67.

En définitive, si aux 157 numéros on ajoute d'une part l'épigramme *De asparagis et lacte*, et si d'autre part on en retranche l'épître en prose que je viens d'indiquer, on arrive toujours à un nombre total de cent cinquante-sept poésies.

Elles sont ajoutées les unes aux autres sans classement méthodique, et probablement sans autre ordre que l'ordre chronologique. Comme l'annonce la dédicace, elles comprennent des fables de Phèdre et des fables d'Avianus, un fragment d'un hymne d'Aurelius Prudentius dont elle ne parle pas, et enfin des poésies généralement épigrammatiques composées par Perotti lui-même, le tout, encore une fois, mélangé sans préoccupation ni des sources diverses ni de la nature variée des sujets. Quand on cherche à mettre un peu d'ordre dans ce chaos, on s'aperçoit qu'il y a :

1° Trente-deux fables anciennes, ci.	32
2° Trente-deux fables nouvelles, ci.	32
3° Trente-six fables d'Avianus, ci.	36
Soit un total de.	100

fables qui n'appartiennent pas à Perotti, sur les 157 poésies dont son manuscrit se compose.

Il n'est pas nécessaire de l'examiner longtemps pour se convaincre que c'est un autographe. Les pages blanches, qui se trouvent tant à la suite de l'index qu'à la fin du manuscrit lui-même, en sont la preuve convaincante. S'il était dû à la plume d'un copiste, le premier de ces espaces blancs n'existerait pas. Le copiste n'eût pas manqué de copier, sans intervalle, la seconde partie du manuscrit à la suite de la première. Il est probable aussi que les trente-quatre pages, laissées en blanc à la fin, n'existeraient pas davantage. Il aurait pris les précautions nécessaires pour n'employer à sa copie que le papier indispensable.

Le manuscrit est donc un autographe de Perotti lui-même. Il pourrait cependant m'être fait une objection, au-devant de laquelle

je désire aller. Dans son épître à son concitoyen *Veltrius*, il déclare qu'il avait commencé de bonne heure à écrire le recueil de vers qu'il lui adresse et qui avait été pour lui un amusement de jeune homme, et il explique ainsi que ses compositions ne soient pas toujours en harmonie avec la gravité de ses fonctions archiépiscopales. Lors même que nous ne posséderions pas sa propre déclaration, le double emploi que j'ai signalé suffirait à établir que son recueil fut souvent abandonné et repris par lui, et qu'avant d'en avoir écrit la moitié il avait perdu de vue le commencement. Il le composa donc à de longs intervalles, dans des temps et dans des lieux divers, et l'écriture, si c'est un autographe, devrait nécessairement se ressentir de cette absence d'unité dans l'exécution. Cependant les caractères qui n'offrent aucune variation de forme, et l'encre qui est partout la même, semblent démontrer que le manuscrit a dû être copié d'un seul trait, et que, partant, on aurait tort de le considérer comme un autographe.

Comment expliquer cette contradiction? La réponse me semble facile. Après avoir ainsi écrit, à des intervalles plus ou moins longs, dans ses courtes heures de loisir, sur un premier cahier qui n'existe plus, les diverses poésies qui forment son recueil, il les dédia à son neveu Pirrho Perotti, pour qui il avait une tendresse toute spéciale.

Sans doute il s'y trouvait bien quelques poésies fort légères. Mais, quand il l'avait commencé, il ne pensait pas à son neveu, et plus tard, quand il songea à le lui dédier, l'enfant était devenu un grand garçon, probablement assez initié aux choses de la vie pour qu'il fût inutile d'en rien retrancher. Il dut donc faire de son recueil lentement formé une première copie pour son neveu ; mais ce n'est pas celle que possède la bibliothèque napolitaine ; c'est une seconde copie qu'il avait dû faire pour Veltrius.

Après l'avoir faite sur l'exemplaire destiné à Pirrho Perotti, il voulut sans doute la faire précéder d'une épître à l'ami qui allait la recevoir. De là vient le premier cahier de quatorze feuillets, qui contient cette épître, et, à la suite, la table des matières.

Seulement il est probable qu'il ne donna ni à Pirrho Perotti, ni à Veltrius les copies qu'il leur destinait, et que c'est là ce qui explique que son neveu n'ait pas, avec ses autres œuvres, publié son recueil de poésies. Il voulait auparavant y faire des additions, pour lesquelles ensuite le temps a dû lui manquer. Voilà pourquoi

la copie, qui est devenue le manuscrit de Naples, avait été exécutée par lui sur un cahier assez volumineux pour lui permettre d'y reporter les additions qu'il projetait, et, comme l'index devait grandir dans la même proportion, il avait dû aussi y consacrer un cahier assez fort pour recevoir ultérieurement d'autres titres.

Tel est le manuscrit, ou plutôt, car, malgré le sentiment contraire du cardinal Angelo Maï (1), je puis maintenant l'appeler ainsi, l'autographe de Niccolo Perotti.

Après ce coup d'œil général jeté sur le manuscrit, je laisserais ma tâche incomplète, si je n'entrais pas dans l'examen plus spécial des fables de Phèdre qu'il renferme. Je dois donc dire, en terminant, quelques mots sur l'état dans lequel elles se présentent.

Perotti en a supprimé les promythions et les épimythions, et, les mettant en prose, il en a fait des titres qu'il a substitués à ceux des manuscrits. On peut regretter qu'il ait procédé ainsi; mais on aurait tort de lui en faire un grand reproche.

Ainsi que je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'il ait de prime abord destiné son recueil à l'éducation de son neveu; les crudités dont il est émaillé ne me permettent pas de le penser. Si, comme il l'affirme, il en réunit, pour lui être utile, les divers éléments :

Quos collegi, ut essent, Pyrrhe, utiles tibi,

il ne l'entreprit à l'origine qu'à titre de passe-temps littéraire. Mais, lorsque nous suivons librement nos goûts, nous n'oublions pas complètement ce qu'a fait de nous la profession que nous avons embrassée. Perotti s'étant livré à l'enseignement, l'habitude professionnelle l'avait dû conduire vers les moralistes, et parmi eux Phèdre avait arrêté ses regards. Aussi était-ce à lui qu'il avait fait ses premiers emprunts. Mais le fabuliste latin n'avait pas non plus complètement satisfait ses vues. Il ne tire pas toujours explicitement de ses fables la conclusion qui en découle; le plus souvent, il est vrai, il la déduit, mais la rend systématiquement obscure

(1) « Neque enim cum Perottinus dicitur ille codex, qui Neapoli est, idcirco is Perotti autographum vel saltem κτῆμα credendus est; verum ille eatenus Perottinus audit, quatenus habet Perotti lucubrationem. » *Classicorum auctorum è vaticanis codicibus editorum tomus III*, curante Angelo Maï... Romæ,... M.D.CCCXXXI, in-8. (Voyez p. 279 et 280.)

ou banale; c'est ce que, dans la fable II du livre IV, il déclare lui-même en ces termes :

Rara mens intelligit
Quod interiore condidit cura angulo.

De là vient la substitution que Perotti a opérée. La morale, mise en tête de chaque fable, frappe la vue, et, présentée sous une forme plus explicite, s'impose mieux à la pensée. Il l'avait compris et avait été ainsi conduit à commettre une altération systématique du texte de Phèdre.

Malheureusement ce ne fut pas la seule, et ce n'est pas tout à fait à tort que Burmann l'a accusé d'avoir dénaturé le corps même des fables (1). Sa critique ne porte pas très juste, quand, par exemple, il l'accuse d'avoir, dans la fable VI du livre III, substitué le mot *tardandum* au mot *strigandum;* c'est une supposition que les manuscrits ne justifient pas; car M. Berger de Xivrey, dans sa publication du manuscrit de Pithou, a édité *tricandum*, et c'est ce mot que Gude et dom Vincent déclarent également avoir lu dans celui de Reims. Mais c'est au contraire avec raison que Burmann lui impute d'avoir dans la fable X du même livre remplacé ce vers :

A divo Augusto tunc petiere judices,

par celui-ci :

Pontificem maximum rogarunt judices.

Jannelli repousse cette critique, et, pour en démontrer l'inanité, il reproduit d'abord une lettre adressée par Perotti à l'un de ses amis, nommé Garnerius; l'archevêque de Siponte y donne à Auguste l'épithète de Divin. « Primam Veneris imaginem *Divus Augustus* dicavit in delubro patris Cæsaris (2). » Ces expressions de *Divus Augustus,* puisqu'il les rappelait sans nécessité, ne lui étaient pas aussi antipathiques qu'on pourrait le croire. Pourquoi donc,

(1) Voyez la préface non paginée de son édition in-4° des *Fables de Phèdre,* publiée en 1727.

(2) *In Perottinum codicem MS.* regiæ bibliothecæ Neapolitanæ, quo, etc. Cataldi Jannellii eiusdem regiæ bibliothecæ scriptoris *Dissertationes tres.* Neapoli, 1811, ex regia typographia, in-8. (Voyez *Dissertatio I*, p. XXI.)

s'il avait trouvé les mêmes mots dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux, ne les aurait-il pas maintenus?

Jannelli fait encore remarquer que, dans la même lettre, il se montre absolument opposé à toute interpolation des textes anciens.

Enfin, suivant lui, on ne comprendrait pas qu'après avoir, dans ses commentaires, été si religieux observateur des textes de Martial et de Stace, Perotti, à l'égard de Phèdre, eût pu fouler aux pieds ses propres principes.

Je crois que Jannelli s'est laissé aller à le défendre outre mesure. Il est supposable que, dans un livre qu'à l'origine il n'avait pas entrepris pour l'éducation de son neveu, mais où il avait toujours entendu, non pas, en philologue, reproduire dans leur pureté les textes anciens, mais, en simple ecclésiastique, les mettre d'accord avec les idées chrétiennes, Perotti a voulu supprimer ce qui rappelait trop les croyances du paganisme, et qu'il a dû, prêtre et futur pontifex Sipontinus, être tout naturellement conduit à substituer les mots *pontificem maximum* à la véritable leçon.

En étudiant les variantes que les fables anciennes présentent dans ses manuscrits, on pourra d'ailleurs se convaincre que cette substitution n'est pas un fait isolé, et que sans doute dans l'intention de rajeunir l'original il en a commis beaucoup d'autres.

On remarquera alors que ce qu'il a fait à l'égard des fables anciennes, il a dû le faire à l'égard des nouvelles, et que, si nous devons nous féliciter qu'il nous en ait conservé le texte, nous sommes fondés à regretter qu'il ne nous l'ait pas transmis dans toute sa pureté.

SECTION V.

Manuscrit Vatican de Perotti.

Pendant que Cassitto et Jannelli faisaient de pénibles efforts pour déchiffrer les caractères évanouis du manuscrit de Naples, il existait à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, un autre manuscrit parfaitement lisible, qui contenait identiquement le même texte, mais dont ils ignoraient l'existence.

Vers 1830, à l'époque où il publiait les anciens classiques d'après les manuscrits du Vatican, le cardinal Angelo Maï le découvrit dans le fonds de Frédéric Veterani d'Urbin, où il portait la cote 368.

Après toutes les explications que j'ai données sur le manuscrit de Naples, on comprendra que je ne dise que quelques mots de ce second manuscrit qui en est la copie exacte.

C'est un petit in-folio, dont les feuillets sont en vélin, et dont l'écriture est d'une grande beauté.

Le frontispice est couvert d'ornements d'or et de couleurs variées, qui représentent des génies, des fleurs, des oiseaux et des animaux plus ou moins sauvages.

Sur la première page sont dessinés sept cercles fort enluminés. Ils en entourent un huitième plus grand, qui, en lettres d'or et d'azur, porte l'avertissement suivant : « In hoc pulcherrimo codice continentur nonnulli poetæ Latini juniores, qui in circumpictis circulis sunt annotati. »

Dans les autres on lit la nomenclature suivante des ouvrages contenus dans le manuscrit :

1° *Christophori Landini Xandra.*

2° *Callimachi epigrammata.*

3° *Nicolai Perotti epigrammata et fabulæ.*

4° *Antonii Panormitæ Hermaphroditus.*

5° *Bartholomæi Contradæ ecloga.*

6° *Francisci Patritii ecloga.*

7° *Marasii Siculi elegiæ.*

Le texte de Perotti commence au recto du feuillet 100 et s'étend jusqu'au verso du feuillet 146. L'ordre des diverses poésies est absolument le même que dans le manuscrit de Naples. Le texte commence par la lettre en prose à Titus Mannus Veltrius de Viterbe, que suivent la table des matières et la dédicace poétique à Pirrho Perotti. Ensuite viennent les fables de Phèdre anciennes et nouvelles, celles d'Avianus et les poésies de l'archevêque de Siponte, le tout réuni avec ce remarquable désordre que j'ai déjà signalé.

Le manuscrit Vatican est si bien conforme à celui de Naples, qu'il porte même la note, qui, dans ce dernier, figure en marge d'un ancien oracle de Delphes et que Jannelli a eu soin de publier.

Le cardinal Angelo Maï, lorsqu'il fit cette découverte, n'avait

encore publié que les deux premiers volumes de son ouvrage intitulé *Classicorum auctorum è Vaticanis codicibus editorum,* etc. Dans le tome III, qui fut, comme les autres, imprimé avec les caractères typographiques du Vatican et qui fut publié à Rome en 1831, le célèbre savant inséra l'épître à Veltrius, la dédicace au neveu de Perotti, les 32 fables nouvelles et les mots, qui, extraits du manuscrit Vatican, devaient combler dans les poésies de Perotti les lacunes de celui de Naples.

Il fit précéder ces extraits d'une préface, dans laquelle il donnait quelques indications sur le manuscrit, qu'il déclarait n'être pas un autographe. Suivant lui, le manuscrit de Naples ne devrait pas d'ailleurs être, plus que celui du Vatican, désigné sous le nom de manuscrit de Perotti; leur conformité ferait bien supposer qu'ils ont été copiés sur un seul et même original; mais celui de Naples ne serait pas plus que l'autre de la main de l'archevêque de Siponte. J'ai déjà dit que cette opinion me paraissait inexacte. L'état du manuscrit napolitain semble du moins la contredire.

Quant à l'âge du manuscrit, si l'on n'avait pour se guider que son écriture, on pourrait dire qu'il est ou de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie. Mais on y trouve l'indication approximative de l'époque qu'il faut lui assigner : à la fin du volume, sur le feuillet 188 et dernier, Frédéric Veterani d'Urbin, qui était bibliothécaire, avec la date de 1517 a ajouté, d'une écriture très différente du reste et un peu plus récente, une épigramme sur la mort de son maître, qu'il nomme Feretrus. En voici le texte :

FREDERICUS VETERANUS URBINAS BIBLIOTHECARIUS AD MEMORIAM.

Ne careat lacrymis liber hic post fata Feretri,
  Hic me subscripsi cumque dolore gravi.
Hunc ego iamdudum Fredericus stante Feretro
  Transcripsi; gratus vel fuit ille mihi,
Quem modo vel semper fas est lugere parentem
  Et dominum qui me nutriit, atque diu
Pagina testis erit lacrimis interlita multis
  Hæc tibi qui mesta hæc carmina legis,
Et si dissimilis conclusit littera librum,
  Scriptorem ignarum me dolor ipse facit.

Il paraît ressortir des cinq distiques élégiaques qui précèdent, que c'est Veterani d'Urbin, qui, à une époque antérieure, a écrit

le volume, et que, si l'écriture de son épigramme est moins bonne, la cause en est imputable au chagrin qui fait couler ses larmes sur la page et qui paralyse ses facultés de calligraphe.

En 1831, au moment où le cardinal A. Maï faisait paraître à Rome le troisième volume de sa collection des classiques du Vatican, le philologue Orelli, à Zurich, publiait une édition de *Phèdre*, dans laquelle il avait fait figurer, d'après Jannelli, les 32 fables nouvelles. La publication du conservateur de la bibliothèque Vaticane lui révéla le véritable texte et le détermina à ajouter à son ouvrage un supplément, qui parut, également à Zurich, en 1832, et qui lui permit de substituer les vraies leçons aux hypothèses quelquefois fausses de Jannelli.

La découverte du manuscrit du Vatican a fait perdre aux travaux de Jannelli une grande partie de leur intérêt; mais il n'en a pas moins droit à l'estime des savants; car elle a démontré, à son grand honneur, l'exactitude de presque toutes ses conjectures.

CHAPITRE III.

AUTHENTICITÉ DES FABLES DE PHÈDRE.

J'arrive à la partie la plus aride de ma tâche, à la question de l'authenticité des fables contenues dans les différents manuscrits que j'ai fait connaître.

En écrivant la vie de Phèdre, j'ai imité mes devanciers : j'ai considéré ces manuscrits comme contenant son œuvre, et j'ai puisé, dans le texte incomplet qu'ils nous ont conservé, les renseignements relatifs à sa personne.

L'hypothèse, que j'ai provisoirement admise, était-elle exacte? Telle est la question qui est débattue depuis la fin du XVIe siècle et que je vais discuter à mon tour.

Dans cette discussion une division s'impose : la partie des fables de Phèdre qui a été d'abord publiée par Pierre Pithou et celle qui, deux siècles après, a été publiée par Cassitto et Jannelli, ayant été puisées à des sources différentes, il faut nécessairement faire un examen séparé de la première, c'est à-dire des fables primitivement découvertes dites *Fables anciennes,* et de la seconde, c'est à-dire des fables postérieurement découvertes dites *Fables nouvelles.*

SECTION I.

Fables anciennes.

De tous les ouvrages que l'antiquité nous a légués, il n'en est pas un seul, dont l'authenticité ait, autant que les fables anciennes, donné lieu à des controverses longues et passionnées.

La victoire a fini par rester aux partisans de l'authenticité, de sorte que le débat n'offre plus qu'un intérêt purement historique. Mais il a été si long et si ardent que, même aujourd'hui, dans une étude sur Phèdre, il ne saurait être négligé.

« Je m'en souviens, écrit le Père Vavasseur dans son livre intitulé *De ludicra dictione* (1), le Père Sirmond m'a souvent raconté que, lorsque Pierre Pithou eut édité pour la première fois les cinq livres de Phèdre, et par égard pour leur vieille amitié les lui eût envoyés à Rome à titre de cadeau, les Romains furent d'abord surpris de la tardive publication du volume, et, comme c'est un peuple

emunctæ naris,
Natura nunquam verba cui potuit dare,

ils furent assez portés à croire récente et supposée une production qui se révélait au bout de tant de siècles et qui était restée si longtemps cachée. Mais personne, après la lecture complète du livre, ne douta plus qu'il n'appartînt à l'époque d'Auguste. »

Il y avait vingt-quatre ans que Pierre Pithou avait publié son précieux manuscrit, et personne, depuis longtemps, ne songeait plus à épiloguer sur l'âge des fables, quand un audacieux critique, Pierre Schryver, plus connu sous le nom de *Scriverius*, déclara hardiment qu'ils étaient insensés ceux qui les considéraient comme l'œuvre d'un auteur contemporain d'Auguste et de Tibère.

S'étant livré à l'étude critique des œuvres de Martial, il avait dû nécessairement recourir au volumineux commentaire, que, sous le titre de *Cornu copiæ*, Niccolo Perotti en avait fait avant lui.

Dans l'épigramme 77 du livre Ier, adressée à Valérius Flaccus, on lit ce distique :

Quid possent hederæ Bacchi dare? Palladis arbor
Inclinat varias pondere nigra comas (2).

Arrivé là, Schryver se reporta au commentaire de Perotti, dans lequel il put lire ce qui suit :

(1) Voyez les éditions de 1658, p. 205, et de 1722, p. 212.

(2) *M. Valerii Martialis Epigrammata*, cum notis Farnabii et variorum.. accurante Cornelio Schrevelio. Lugd. Batavorum, apud Franciscum Hackium, anno 1656, in-8°. (Voyez p. 77.)

« ARBOR PALLADIS. Olea Palladi sacra. Allusit ad fabulam, quam nos ex Avieno in fabellas nostras adolescentes iambico carmine transtulimus :

Olim quas vellent esse in tutela sua,
Divi legerunt arbores : quercus Iovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurus,
Pinus Neptuno, populus celsa Herculi.
Minerva admirans, quare sterileis sumerent,
Interrogavit causam, dixit Iuppiter
Honorem fructu ne videantur vendere.
At me hercules inquit quod quisque voluerit,
Oliva nobis propter fructus est gratior.
Tunc sic deorum genitor, atque hominum sator.
O nata merito sapiens dicere omnibus.
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria (1). »

Cette note de Perotti était doublement inexacte : d'abord ce n'était pas à Avianus, mais à Phèdre qu'il avait emprunté la fable qui précède, et ensuite, en l'empruntant à ce dernier, il n'avait fait que la copier et n'avait pas eu besoin de la traduire en vers ïambiques.

Sans parler des vieux manuscrits de Pithou et de Reims dont le témoignage est irrécusable, je pourrais, par bien des preuves tirées de ceux de Perotti, démontrer la fausseté de sa malencontreuse déclaration. Je n'en veux donner qu'une. Si l'on pouvait attribuer à Perotti la fable XVII du livre III, il faudrait admettre que toutes les autres fables anciennes sont son œuvre. Car leur identité d'origine est évidente. En revanche, si l'on prouve que l'une des fables anciennes n'est pas son œuvre, aucune ne doit lui appartenir. Eh bien, dans le manuscrit de Naples, sous le n° 27 et à la suite du n° 46, la fable *Apes et Fuci*, *Vespa judice,* se trouve deux fois répétée. Après l'avoir extraite une première fois du manuscrit qu'il possédait, Perotti a pu oublier sa première copie, et, sans s'en douter, en faire une autre. Mais c'est un double emploi qui ne peut pas échapper à la plume d'un auteur. En effet, j'admets encore qu'un auteur et surtout qu'un traducteur puissent oublier

(1) *Cornu copiæ, sive linguæ latinæ commentarii* diligentissime recogniti, atque ex archetypo emendati. *In fine :* Thusculani, apud Benacum in ædibus Alexandri Paganini. Mense aprili. M.CCCCC.XXII. (Voyez p. 888.)

ce qu'ils ont composé. Cela m'est arrivé à moi-même à l'égard d'une fable de Phèdre : ne me rappelant plus que je l'avais déjà traduite, j'en ai fait une seconde traduction; mais la seconde n'était pas identique à la première. En effet, si l'on a oublié une première composition et que, sans s'en douter, on la recommence, il est impossible que la seconde s'en trouve précisément la copie littérale. Cet argument est bien simple; mais il me semble si concluant que je n'en ajoute pas d'autre.

Malheureusement Schryver ne pouvait pas connaître le recueil poétique de Perotti. Si cependant il avait pris la peine de réfléchir, il aurait tout de suite aperçu que l'archevêque de Siponte se trompait. Comment Perotti avait-il pu emprunter à Avianus la fable *Arbores in tutela deorum?* Avianus n'avait écrit que quarante-deux fables; on ne peut en douter; car lui-même il le déclare dans sa dédicace à Théodose (1). Or ces quarante-deux fables, au temps de Schryver qui lui-même s'y réfère, étaient parfaitement connues, et parmi elles aucune n'avait pu servir de texte à la traduction que Perotti prétendait avoir faite en vers ïambiques. Donc, avant même que la découverte du manuscrit de Naples n'eût éclairé la question, il était facile, avec un peu d'attention, de s'apercevoir que l'affirmation de Perotti ne pouvait pas être exacte et que dès lors les fables anciennes n'étaient pas son œuvre.

Schryver n'y regarda pas de si près : à la lecture du commentaire erroné, il ne songea pas, comme d'autres qui plus tard versèrent sur la pente opposée, à douter de sa sincérité, ni à lui infliger l'épithète de plagiaire. Il prit à la lettre la déclaration du prélat, et, le considérant comme l'auteur d'une fable qui figurait dans les œuvres de Phèdre, il en conclut qu'il avait dû également composer toutes les autres.

Voici en quels termes tranchants il s'exprimait sous l'influence d'une conviction, dont il faut reconnaître la sincérité :

« Peuvent-ils davantage perdre le jugement et se tourmenter à plaisir, les savants qui pensent que le fabuliste Phèdre, édité par le fameux Pithou et rappelé par un certain Avienus à Théodose dans la préface de ses fables ésopiques, est le même que celui dont

(1) *Flavii Aviani Fabulæ*, cum commentariis selectis... quibus animadversiones suas adjecit Henricus Cannegieter... Amstelodami, apud Martinum Schagen, M.DCCXXXI. (Voyez p. 9.)

parle Martial? Ils veulent nous faire croire qu'il fut *affranchi de César Auguste,* que par le style et l'âge il se confond avec Laberius et Publius Mimus ou qu'il s'en rapproche, et même, autant qu'ils le conjecturent, qu'il vécut sous Tibère, et, qui plus est, après la condamnation de Séjan. Plaisanteries. Certes, à moins que je ne m'abuse étrangement, il ne peut nullement être considéré comme digne de cette époque, cet écrivain, à qui d'ailleurs qu'il ait dû les soufflets de la liberté. Je m'abstiens de produire en détail les arguments qui me frappent, qui me forcent à être d'un avis si particulier, et qui me poussent à déclarer sa production si étrangère à ces jeux de *Phèdre* dont Martial fait mention. Peut-être le montrerai-je pleinement ailleurs, quand j'en aurai le loisir et quand le cœur me dira de m'occuper de ces frivolités. En attendant, réfléchissez à ce qu'autrefois Perotti, archevêque de Siponte, dans ses commentaires sur le premier livre de Martial, déclara au sujet de ce passage, Quid possunt hederæ Bacchi dare, etc. « Allusit, « dit-il, ad fabulam quam nos *ex Avieno* in Fabellas nostras adoles- « centes Iambico carmine transtulimus :

« Olim quas vellent esse in tutela sua. »

Et ce qui suit forme un total de douze vers qui finissent ainsi :

Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

Ces vers sont absolument les mêmes que ceux de Phèdre, mis au jour d'abord par *Pithou* et ensuite par *Rittershuys, Rigault* et *autres*, et éclairés de leurs notes et de leurs scholies. Ils se trouvent livre III, fable LVI (1). »

On le voit, Schryver ne produit qu'un seul argument à l'appui de son opinion : il se base uniquement sur la déclaration de l'archevêque de Siponte qui s'attribue la paternité de la fable XVII du livre III.

Avant de trancher avec tant d'assurance une question si importante, Schryver aurait dû remarquer qu'il traitait implicitement de mystificateurs P. Pithou, qui, en publiant les fables de Phèdre,

(1) *P. Scriverii animadversiones in Martialem.* Opus iuvenile et nunc primum ex intervallo quindecim annorum repetitum. Lugduni Batavorum, apud Ioannem Maire, anno CIↃ. IↃ. C. XVIII, in-12. (Voyez p. 88.)

avait déclaré qu'il les avait tirées d'un manuscrit fort ancien, et Rigault, qui avait ensuite, dans ses éditions, donné les variantes de ce manuscrit et de ceux de Daniel et de Reims. Il est évident que, s'il avait pris la peine de se rendre à l'abbaye de Saint-Remi, il aurait reconnu l'erreur volontaire ou involontaire que Perotti avait commise et qui était devenue la cause de la sienne.

Il déclare, il est vrai, qu'il pourrait fournir bien d'autres arguments; il promet presque de les faire connaître plus tard; mais il est permis de supposer que ces arguments, que d'ailleurs il n'a jamais produits et qui n'étaient que secondaires, n'avaient pas plus de valeur que le principal.

Le coup, porté par le grand critique de Harlem, n'en avait pas été moins rude. L'autorité, qui s'attachait à son nom, fit naître des doutes, et, il faut bien le dire, ils furent un peu favorisés par la négligence des premiers éditeurs, qui n'avaient pas pris la peine de donner sur les manuscrits des notions précises.

Quelques philologues, tels que Farnaby en Angleterre et Schrevelius en Hollande, s'inclinèrent donc devant le nouveau dogme qui leur était, pour ainsi dire, imposé sans discussion; mais presque tous les autres résistèrent à cette pression si cavalièrement exercée sur leur conscience : les ouvrages qu'ils publièrent en font foi.

A défaut des manuscrits, qui auraient pu leur permettre de la repousser victorieusement, mais que, vu la difficulté des voyages alors si grande, ils ne prenaient pas la peine d'examiner, ils durent chercher d'autres documents et finirent par en trouver un qu'ils s'empressèrent d'employer à combattre la thèse de Schryver. C'était une inscription lapidaire, découverte par Étienne Zamoyski, à Wissembourg en Transylvanie, sur la pierre d'un ancien tombeau, publiée par lui à Padoue, en 1593, dans ses *Analecta lapidum vetustorum et aliarum in Dacia antiquitatum* (1) et ensuite rapportée d'après lui par Gruter dans ses *Inscriptiones antiquæ* (2) et par Gude dans ses notes sur Phèdre (3). Cette inscription, qui, d'après

(1) *Analecta lapidum vetustorum et aliarum in Dacia antiquitatum,* collegit et edidit Stephanus Zamoyski. Padoue, 1593.

(2) Voyez p. 898, n° 16.

(3) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.....* curante Petro Burmanno. Amstelædami, apud Henricum Wetstenium, CIↃ IↃ CXCVIII, in-8° (Voyez p. 271.)

Jean Troster (1), existait encore en 1666, contenait ce vers de la fable XVII du livre III :

Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

Basilius Faber notamment le cite dans son *Thesaurus eruditionis scholasticæ* (2).

Mais, en défendant Phèdre, ils furent obligés de reconnaître l'inexactitude de la déclaration de Perotti, et même, avant d'avoir mis la main sur l'inscription lapidaire, ils n'hésitèrent pas à l'accuser de plagiat.

Ainsi, dans ses *Adversaria* publiés à Francfort en 1624, Barth réfutant Schryver professa qu'il ne doutait pas que Perotti n'eût voulu en imposer à ses lecteurs dans la pensée que le manuscrit de Phèdre tombé dans ses mains était unique, et qu'il pouvait, par suite, se vanter impunément d'en avoir composé les fables. Suivant lui, l'absence dans Avianus de toute fable pareille à celle que Perotti prétendait avoir traduite en vers ïambiques, démontrait sa mauvaise foi évidente (3).

Heinsius (4), Hoogstraten (5), Baillet (6), Niceron et beaucoup d'autres n'hésitèrent pas à partager ce sentiment. Voici notamment comment Niceron s'exprime : « On accuse Pérot d'avoir copié les autres sans les nommer. Martinius le lui reproche, après l'avoir convaincu d'avoir dérobé un passage de Laurent Valla. Il n'est pas

(1) *Dac. Nov. Ant.* Noribergæ, anno 1666.

(2) *Basilii Fabri Sorani Thesaurus Eruditionis Scholasticæ* omnium usui et disciplinis omnibus accommodatissimus.,. Lipsiæ, apud Thomam Fritsch, anno M.DCCXVII, in-fol. (Voyez col. 1805 et 1806.)

(3) *Casp. Barthi Adversariorum Commentariorum libri LX* quibus ex universa antiquitatis serie, omnis generis, ad vicies octies centum auctorum, plus centum quinquaginta millibus, loci... illustrantur... Francofurti, typis Wechelianis, apud Danielem et Davidem Aubrios, et Clementem Schleichium. M.DC.XXIV, in-fol. (Voyez livre XXXVI, chap. XXI, col. 1669 et 1670.)

(4) Voyez dans les éditions in-8° du *Phèdre* de Burmann la première note sur la fable XVII du livre III.

(5) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Notis illustravit... David Hoogstratanus..... Amstelædami, ex typographia Francisci Halmæ. CIↃ IↃ CCI, in-4°. (Voyez la note préliminaire sur la fable XVII du livre III.)

(6) *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs,* par Adrien Baillet. Revus, corrigés et augmentés par M. de la Monnoye, de l'Académie françoise. A Paris, chés Charles Moette.... M.DCCXXII, in-4. (Voyez p. 147-150).

étonnant que Pérot en ait usé ainsi, puisqu'il a pillé Phèdre, dont les fables n'étaient pas encore imprimées et qu'il en rapporte une comme un ouvrage de sa façon (1). »

Burmann lui-même ne sut pas, dans cette circonstance, garder son sang-froid. Dans la préface de son édition in-4° de 1727, il commence par supposer que Perotti a eu dans les mains un manuscrit semblable, sinon à celui de Pithou, du moins à ceux de Romulus et de l'anonyme de Nilant, et qu'il a rétabli en vers ïambiques le texte dénaturé de Phèdre (2). Cette hypothèse, à laquelle, pour avoir procédé de même, il avait sans doute été conduit, était, comme l'observe Jannelli (3), absolument invraisemblable. Mais, au moins, elle excluait l'idée du plagiat. Burmann aurait dû le comprendre. Pourtant il oublie presque immédiatement sa première hypothèse, et, reconnaissant sans doute que les fables extraites de son manuscrit sont bien l'œuvre de Phèdre, il lui reproche ce qu'il appelle ses *larcins*. La copie du manuscrit que d'Orville lui avait adressée était de nature à lui donner de l'incertitude; mais sa prévention était trop forte pour ne pas l'emporter, et c'est dans la préface précitée qu'il l'accuse sans ménagement. « Il est aujourd'hui évident, dit-il, que Perotti a commencé dès sa jeunesse à copier dans son recueil des fables de différents genres, qui ensuite parurent sous son nom (4). » Et plus loin, parlant de d'Orville, il ajoute : « Le bonheur de rechercher et de déterrer cette fraude était réservé à un jeune homme très remarquable (5). » Je me borne à ces courts extraits. Ce qui en ressort, c'est que Burmann croit trouver dans le manuscrit découvert par d'Orville la preuve manifeste du plagiat.

C'est surtout la dédicace à Pirrho Perotti, qui lui paraît la

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* (Voyez tome IX, p. 385.)

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Cum novo commentario Petri Burmanni. Leidæ, apud Samuelem Luchtmans, 1727, in-4°. (Voyez la préface non paginée.)

(3) *In Perottinum codicem MS.* regiæ bibliothecæ Neapolitanæ,... Cataldi Jannellii... *Dissertationes tres.* Neapoli, 1811. Ex regia typographia. (Voyez le § VII de la première dissertation, p. XVI et suiv.)

(4) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V,* cum novo commentario Petri Burmanni. Leidæ, apud Samuelem Luchtmans, 1727, in-4°. (Voyez la préface non paginée.)

(5) Voyez dans la même édition la préface non paginée.

fournir. La déclaration, par laquelle elle commence, annonce bien une certaine bonne foi; mais il ne s'en inquiète pas. Il ne se préoccupe que des vers, qui, dans la dédicace, ont été empruntés aux prologues des livres III et IV des fables de Phèdre et qui, suivant lui, montrent clairement que Perotti a commis une fraude volontaire.

Si, en effet, l'on se reporte au texte de Phèdre, on trouve ces vers dans le prologue du livre III :

Honori et meritis dedicans illum tuis :
Quem si leges lætabor; sin autem minus,
Habebunt certe quo se oblectent posteri.
Nunc fabularum cur sit inventum genus
Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quæ volebat non audebat dicere,
Affectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.

Dans cette poésie intitulée *Poeta,* que tous les éditeurs ont transposée et dont, avec une égale impéritie, ils ont fait, les uns, le prologue du quatrième livre, les autres, le prologue du cinquième, on lit les vers suivants :

Hunc obtrectare si volet malignitas,
Imitari dum non possit, obtrectet licet.
Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui,
Vestras in chartas verba transfertis mea,
Dignumque longa judicatis memoria.

Enfin, si l'on examine la petite poésie, qui suit immédiatement, qui, dans le manuscrit de Pithou, est intitulée *Idem Poeta,* et qui sert de préambule à la fable *Demetrius rex et Menander poeta,* on y lit *in fine* ces deux phrases :

Fabulæ exaudiant
Adeo fucatæ. Plus vetustis nam favet
Invidia mordax quam bonis præsentibus.

Qu'on rapproche de la dédicace de Perotti les trois citations qui précèdent, et l'on s'apercevra que l'archevêque de Siponte ne s'est donné que la peine de copier. Et si l'on songe que c'est vers la fin de sa vie qu'il a rédigé sa dédicace, on verra qu'alors il possédait encore le manuscrit de Phèdre, dans lequel il avait, jeune homme,

puisé la fable *Arbores in tutela deorum,* et qui devait lui rappeler que cette fable n'était pas son œuvre.

J'ai, on le voit, reproduit, sans en dissimuler les bases, l'accusation dirigée contre lui. Doit-on l'accueillir, et, en se fondant tant sur la fausse déclaration contenue dans son *Cornu copiæ* que sur les emprunts faits à autrui dans son recueil poétique, faut-il dire qu'il n'a pas été un simple copiste et le flétrir de l'épithète de plagiaire?

Il y a un abîme entre ces deux substantifs. Ils ont une portée très différente qui se comprend et sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister, et je me hâte d'examiner ce qu'a été Niccolo Perotti.

Il est certain que dans son *Cornu copiæ* les apparences sont contre lui. Il a fait une déclaration dont la fausseté saute aux yeux, et l'on ne comprend pas au premier abord comment il a pu dire qu'il avait dans sa jeunesse tiré d'Avianus et traduit en vers ïambiques une fable qu'en réalité il avait empruntée à Phèdre. S'il n'a pas été plagiaire, il faut avouer qu'il a singulièrement manqué de mémoire.

Je n'en suis pas moins porté à croire à un oubli. La découverte de son manuscrit a jeté sur la question un jour lumineux. « Comme je l'ai écrit ailleurs au sujet de mes lettres, disait-il dans son épître à Mannus Veltrius de Viterbe, parmi mes petites poésies il y en a quelques-unes, qui autrefois ont été pour moi un amusement de jeunesse, et que mon âge et ma profession, si on les supposait récemment écrites, pourraient à bon droit peut-être faire juger répréhensibles. Au contraire, reportées à leur date, elles n'auraient plus rien que tu pusses incriminer. Car il y a longtemps qu'on laisse cette liberté de se distraire non seulement aux jeunes gens, mais aussi aux poètes plus sérieux. Mais on pourrait peut-être encore me la contester à cause de ma dignité épiscopale. Veille donc à ce que les lecteurs distinguent bien ce qui, lorsque je n'étais encore pourvu d'aucune dignité, a échappé à ma jeunesse, de ce qui appartient à mon âge actuel (1). » C'est donc, suivant sa propre

(1) « Sunt enim, ut ad te alias de epistolis scripsi, inter versiculos nostros aliqui, quos olim adolescentes lusimus, qui, si hac ætate et professione nostra scripti a nobis viderentur, iure fortasse reprehensione digni putaremur. Relati vero ad eam ætatem, nihil quo culpari possemus, haberent. Permissa quippe iamdiu est hæc ludendi licentia non modo adolescentibus, sed etiam gravioribus poetis, quanquam a nobis ob pontificatus dignitatem aliena fortasse posset exis-

déclaration, dans sa jeunesse qu'il avait commencé son recueil, et, ainsi que je l'ai expliqué, c'est à des intervalles relativement courts qu'il y avait fait des additions successives. J'ajoute que probablement il n'a jamais adressé son recueil à Mannus Veltrius, que son épître, d'ailleurs non datée, avait sans doute été écrite par anticipation, que les additions contemporaines de cette épître auxquelles il fait allusion n'existaient qu'à l'état de projet, que, si quelques-unes dataient des derniers temps de sa vie, elles étaient certainement fort peu nombreuses, et qu'en conséquence on peut considérer son recueil tout entier comme une œuvre de jeunesse.

Cela dit, je rappelle qu'on y voit deux fois reproduite la fable des Abeilles et des Bourdons jugés par la Guêpe. Perotti avait évidemment, avant de la recopier, oublié sa première copie, et cependant c'était vraisemblablement peu de temps auparavant qu'il l'avait faite.

Si maintenant on remarque que son commentaire sur Martial fut une œuvre de son âge mûr, on pourra admettre que la mémoire lui ait encore fait défaut, que, de même qu'il avait oublié la première copie par lui faite d'une autre fable et l'avait une seconde fois transcrite, de même, alors qu'il s'était écoulé un bien plus long intervalle, il avait pu commettre un oubli analogue à l'égard de la fable *Arbores in tutela deorum* et ne pas se rappeler qu'il en était, non le traducteur, mais le copiste, et l'on comprendra que, retrouvant cette fable après bien des années dans un recueil, où à des poésies simplement transcrites par lui se mêlaient aussi ses propres compositions, il ait pu à la légère, mais de bonne foi, formuler une affirmation fausse, que probablement, s'il avait pu publier lui-même son ouvrage, il aurait aperçue et rectifiée. Malheureusement son commentaire sur Martial ne fut pour la première fois imprimé qu'en 1489 (1), neuf ans après sa mort, par les soins pieux d'un neveu

timari. Da igitur operam, ut intelligant legentes, quæ adolescentibus nobis et nulla adhuc dignitate præditis exciderint, quæ hac ætate scripta sint. » (Voyez p. 7 de l'édition in-8° des 32 fables nouvelles publiées d'après Angelo Maï par Orelli à Zurich en 1832.)

(1) L'édition la plus ancienne ou tout au moins la première des éditions connues du *Cornu copiæ* est celle imprimée en caractères romains par Paganino de Paganinis, à Venise, en 1489. Elle forme, d'après Brunet, un volume in-folio de 18 et 255 feuillets.

dévoué à sa mémoire, mais sans doute incapable de corriger les fautes d'un manuscrit posthume.

S'il avait voulu donner le change au public, il aurait pris les précautions habiles, que tout homme de mauvaise foi emploie, et il n'aurait pas, en déclarant avoir emprunté à Avianus le sujet de la malencontreuse fable, rendu sa fraude immédiatement évidente. Il est, à mon sens, très probable que, dans sa fausse affirmation, sa seule faute a été de s'en rapporter à des souvenirs confus qu'il n'a pas pris immédiatement la peine d'éclaircir.

Maintenant je ne dois pas perdre de vue que ce n'est pas seulement sa fausse déclaration, et que c'est encore sa dédicace à Pirrho Perotti, qui sert de point d'appui à l'accusation dirigée contre lui. Il est vrai que, dans cette dédicace par lui composée à l'époque à laquelle il travaillait à son *Cornu copiæ,* c'est-à-dire vers les dernières années de sa vie, il a encore complètement pillé Phèdre. Mais c'est justement cette dédicace qui semble affirmer son innocence. La première chose, en effet, qu'il y déclare, c'est qu'il n'est que copiste. En voici le commencement :

Non sunt hi mei, quos putas versiculi,
Sed Æsopi sunt et Avieni et Phædri :
Quos collegi, ut essent, Pyrrhe, utiles tibi,
Tuaque causa legeret posteritas,
Quas edidissent viri docti, fabulas.
Honori et meritis dicavi illos tuis,
Sæpe versiculos interponens meos,
Quasdam tuis quasi insidias auribus.

Après de pareilles explications, il me semble qu'il faut être bien prévenu contre un homme qui a été un savant philologue, pour lui maintenir l'épithète dont sa mémoire a été flétrie.

Comment! il expose à Pirrho Perotti que les vers qu'il va lire ne sont pas son œuvre, qu'il les a tirés d'Ésope, ce qui n'était qu'indirectement vrai, mais aussi de Phèdre et d'Avianus, ce qui était rigoureusement exact, qu'il les a ensuite réunis pour être utile à son neveu et pour transmettre, à cause de lui, à la postérité les fables que ces hommes éminents avaient composées, qu'il les lui a dédiées à raison de ses bonnes qualités, et qu'enfin, pour tendre à son entendement des pièges instructifs, il y a intercalé souvent ses propres compositions! Tout cela est nettement dit, et

Perotti serait un plagiaire! Non, je ne puis me résoudre à le croire.

Et quant aux vers, qui complètent la dédicace et qu'il a empruntés à Phèdre, est-ce qu'il ne faut pas y voir l'emploi immédiat de ces pièges instructifs, par lesquels il a déclaré vouloir mettre à l'épreuve la sagacité de son neveu?

Cela ne me paraît pas douteux, et, lorsque je considère en outre que Perotti avait, à l'origine, formé son recueil sans but arrêté, et que ce ne fut qu'après l'avoir composé qu'il songea à en faire un livre d'éducation, je me sens de plus en plus convaincu de sa sincérité.

Si maintenant je voulais aller plus loin, et si, en dehors de la dédicace, je cherchais d'autres indices dans le texte du manuscrit, je n'aurais que l'embarras du choix. Un tel travail serait aussi fastidieux qu'inutile; je ne l'entreprendrai pas. Seulement, puisque j'ai parlé d'une ancienne fable de Phèdre que Perotti a copiée deux fois, j'y chercherai un nouveau témoignage de sa bonne foi. Or savez-vous comment, dans l'index du manuscrit, cette seconde copie est intitulée? Elle porte ce titre moral : *De Judicio ferendo in rebus dubiis pulcherrima fabella.* Pourquoi donne-t-il à cette fable la qualification de *pulcherrima*? Évidemment parce qu'il n'entend pas se l'attribuer. S'il avait voulu faire prendre le change, il aurait affecté une modestie apparente, qui lui aurait fait omettre un mot si ambitieux. Il n'y a que l'œuvre d'autrui qui puisse s'apprécier ainsi.

En voilà assez, je crois. S'il existe encore des sceptiques, je les engage à lire attentivement la première des trois dissertations publiées en 1811 par Jannelli (1). Il est probable qu'après il ne leur restera aucun doute.

Mais que Perotti ait été copiste ou qu'il ait été plagiaire, ce qui est certain, c'est qu'il n'a pas été l'auteur des fables de Phèdre. Si Schryver avait pu voir le manuscrit de Naples, il en aurait été assurément convaincu. Quant à Burmann, quand il semble regretter que Perotti n'ait pas été plus servilement copiste, je partage ce sentiment (2). Mais il ne devait pas, sous l'influence de ce regret,

(1) *In Perottinum codicem ms.* regiæ bibliothecæ Neapolitanæ..., Cataldi Jannellii *Dissertationes tres.* Neapoli, 1811, ex regia typographia. (Voyez le § XI de la première dissertation.)

(2) *Phædri, Augusti Liberti, Fabularum Æsopiarum libri V.* Cum novo com-

qualifier de plagiaire un des hommes les plus lettrés de son temps.

La conclusion de tout cela, c'est que l'opinion de ceux qui attribuaient à Perotti les fables de Phèdre, et le sentiment de ceux qui le traitaient de plagiaire, étaient entachés d'une égale fausseté. Les uns et les autres auraient pu reconnaître aisément leur erreur. Mais l'homme mêle ses passions à toute chose, et il ne faut pas trop s'étonner de les retrouver jusque dans la philologie ; car elle repose sur la discussion, et toute discussion les surexcite.

Il est assez probable que, si les incrédules n'avaient pas eu d'autre point d'appui que la fausse déclaration faite par Perotti dans son *Cornu copiæ,* la lutte aurait cessé. Malheureusement ils avaient pour eux un document qui, en l'absence de toute production des manuscrits, leur donnait une arme puissante, et qui leur permettait de continuer à attribuer les fables à l'archevêque de Siponte ou tout au moins de prétendre qu'elles ne remontaient pas au siècle d'Auguste et que par suite elles ne pouvaient avoir été écrites par l'affranchi de cet empereur.

Le chapitre XXVII des *Consolations*, que Sénèque a adressées à Polybe, commence par cette phrase : « Non audeo te usque eo producere, ut fabellas quoque et Æsopeos logos, *intentatum romanis ingeniis opus,* solita tibi venustate connectas. »

Pierre Pithou était trop versé dans l'étude des auteurs anciens, pour que l'affirmation de Sénèque pût lui échapper. Elle n'avait pas troublé sa conviction. Pressentant néanmoins l'argument qui pourrait en être tiré contre l'ancienneté des fables de Phèdre, il avait pris les devants, et, pour prévenir les attaques, il s'était empressé de formuler dans son épître à son frère François sa réponse à l'argument qu'il prévoyait. « Phèdre lui-même, lui écrivait-il (1), a fait connaître qu'il était né en Thrace, dans la partie de ce pays voisine de la Grèce ; ses livres ne donnent donc aucun démenti au témoignage de Sénèque qui affirmait que les apologues ésopiques étaient un genre de littérature inexploré par l'esprit romain. » Cette explication, que je pourrais appeler géographique,

mentario Petri Burmanni. Leidæ, apud Samuelem Luchtmans, 1727, in-4°. (Voyez la préface non paginée.)

(1) « Thracem se fuisse ipse innuit et Græciæ vicinum : ut nec ii libelli Senecæ fidem elevent testantis Æsopios logos intentatum Romanis ingeniis opus. » (Voyez p. 3 de l'édition originale de Phèdre publiée à Troyes en 1596.)

avait paru aux savants et notamment à Lipse (1), parfaitement satisfaisante, et, jusqu'au jour où Schryver formula sa protestation, personne n'avait songé à exprimer le moindre doute.

Mais, aussitôt qu'elle leur fut connue, fascinés probablement par son audace, quelques-uns s'empressèrent de relever le passage oublié et crurent y trouver la justification de sa thèse. Si les fables de Phèdre avaient été composées sous les règnes de Tibère et de Claude, Sénèque, suivant eux, n'aurait pas écrit que les fables ésopiques étaient un genre de littérature dans lequel les Romains n'avaient pas encore essayé leur intelligence.

Ceux, plus nombreux, à qui une étude plus approfondie des fables de Phèdre, avait donné une foi inébranlable dans leur ancienneté, cherchèrent la réponse, et ce fut à qui trouverait la bonne.

Ils essayèrent tour à tour d'expliquer la phrase de Sénèque : G.-J. Vossius, dans son ouvrage intitulé *De poetis latinis* et publié en 1654 après sa mort (2), en adoptant, comme Lipse, l'interprétation de Pierre Pithou, et en soutenant qu'uniquement préoccupé des écrivains latins il n'avait pu classer parmi eux un affranchi d'origine macédonienne; le Père Vavasseur, dans son livre *De ludicra dictione* publié en 1658 (3), en supposant que les fables de

(1) « Phædrus, Tiberii libertus, jam condiderat [logos Æsopi] et pulcherrimis versibus latinos fecerat, qui extant. » Lipsius ad Senec. consol. ad Polyb., c. 27.

(2) « Sub Tiberio item vixit Phædrus Thrax, Augusti Cæsaris libertus, et qui se Augustum dicat vidisse jus dicentem et Bathyllum Cilnii Mæcenatis saltantem. Reliquit quinque libros fabularum Æsopicarum, jambicis conscriptos. Antiquissimus qui earum meminit, est Avienus præfatione in fabulas Æsopicas ad Theodosium Macrobium. Nec mirum adeo non meminisse Senecam, ubi loquitur de fabularum Æsopicarum scriptoribus. Nam de Romanis loquitur : hic se Thracem prædicat. » *Gerardi Joannis Vossii de Veterum Poetarum temporibus libri duo, qui sunt de Poetis Græcis et Latinis.* Amstelædami, MDCLIIII, in-4°. (Voyez *Liber alter,* p. 38.)

(3) « Illud verisimilius, iniquissimis Tiberii, Caligulæ, Claudii, Neronis temporibus, cum scripta edictis abolerentur et senatus-consultis, si cui Poëtæ aut Historico verbum excidisset opportunum delationi et calumniæ; cum ne liberæ quidem relictæ cogitationes; et opinio tacita de principe, sicunde vel ex vultu argui posset, majestatis rea fieret : libellum fabularem, cujus in apologis plerisque mera illius sæculi tyrannis notaretur, suppressum fuisse continuo, ac evanuisse tandem, et ignoratum a Seneca, et reliquæ posteritatis oculis subductum. » *Francisci Vavassoris societ. Jesu De ludicra Dictione Liber* in quo tota iocandi ratio ex veterum scriptis æstimatur. Lutetiæ Parisiorum, apud Sebas-

Phèdre qui flétrissaient les tyrans de son époque, avaient dû être à ce titre signalées par les délateurs, supprimées et enfin oubliées à l'époque de Sénèque; Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique* publié en 1697 (1), en affirmant que « Sénèque avait oublié qu'il y eût un livre au monde qui s'appelât les fables de Phèdre »; Fabricius, dans sa *Bibliotheca Latina* publiée à Hambourg en 1697 (2), en prétendant qu'il n'avait songé qu'aux apologues en prose; Cannegieter, dans sa *Dissertatio de ætate et stilo Aviani*, publiée à Amsterdam en 1731 (3), en considérant les *Consolations* à Polybe, écrites au commencement du règne de Claude, comme antérieures aux fables qui n'auraient été composées que de la septième à la onzième année du même règne; Gellert, dans sa *Dissertatio de poësi Apologorum eorumque scriptoribus*, publiée à Leipzig en 1744 (4), en alléguant qu'il avait considéré Phèdre non comme un fabuliste latin, mais comme un interprète des fables grecques du vieil Ésope; d'autres enfin, en s'appuyant sur d'autres raisons encore.

La querelle dura ainsi de longues années; mais le temps apaise tout; elle commençait à se calmer, lorsqu'en 1746, un professeur de Leipzig, qui fut un des plus grands érudits de son temps, J. Christ reprit l'audacieuse opinion de Schryver. Dans une thèse

tianum Cramosium, architypographum regium. M D.C.LVIII. Cum privilegio regis christianissimi, in-4°. (Voyez p. 208 et 209.)

(1) *Dictionnaire historique et critique*, par M. Bayle. Tome Ier, seconde partie. C.-G. A Rotterdam, chez Reinier Leers, MDCXCVII. (Voyez au mot ÉSOPE, la note M, p. 1091.)

(2) « Num igitur Phædrus Senecæ ignotus erat, aut noluit ille Thracem, ut Lipsio videbatur, ingeniis Romanis annumerare? vel, quæ Bælii est conjectura, Phædri libelli adhuc versabantur in manibus paucorum duntaxat privatorum, vel certe illorum Seneca, cum scriberet, haud meminit. Potest etiam aliter ad illum locum responderi. Nam cum trigesimum caput eiusdem libri Senecæ consulo, video eum loqui de Æsopiis logis non versu latino, ut Phædrus fecerat, sed latina prosa digerendis, atque, ut ipse loquitur, connectendis. » *Bibliotheca latina, sive notitia auctorum veterum latinorum quorumque scripta ad nos pervenerunt.* Hambourg, 1697, in-8°. (Au chap. III du livre II voyez la deuxième note.)

(3) « Seneca fabellas et apologos Æsopios opus Romanis ingeniis intentatum scribit in Consolatione ad Polybium cap. XXVII. Quæ quidem Senecæ testificatio tantum apud me pondus habet, ut existimem præterea, post Consolationem hanc scriptam edidisse demum fabulas suas Phædrum. » (Voyez p. 269.)

(4) « Quem tamen locum ita explicandum puto, ut Seneca Phædri ea de caussa non meminerit, quia ipsum tanquam interpretem, non vero conditorem apologorum considerarit. » (Voyez p. 32 de la thèse *De Poesi apologorum eorumque scriptoribus*, soutenue par Gellert à Leipzig, le 30 décembre 1744.)

où la science et l'imagination débordent et qui forme un volume in-4° (1), il réunit les nombreuses raisons, qui, suivant lui, ne permettaient pas d'attribuer à un auteur ancien les fables de Phèdre.

Comme l'examen de ses arguments n'a plus aujourd'hui d'intérêt scientifique, je m'abstiendrai d'en donner l'analyse complète et je me bornerai à indiquer les principaux.

Le premier, sur lequel il s'appuie, c'est le silence qu'ont gardé à l'égard des fables de Phèdre tous les écrivains de l'antiquité romaine. Nul philosophe, nul critique, nul historien, ne les ont mentionnées. Il y a même quelque chose de plus probant que leur silence, c'est le langage de Sénèque, qui fut, on le sait, l'esprit le plus lettré de son temps, et qui n'aurait pas ignoré, si obscur qu'il pût être, l'existence d'un fabuliste contemporain.

Il est vrai que Christ est un peu gêné par les témoignages de Martial et d'Avianus. Mais, avec une remarquable dextérité, il les interprète en faveur de sa thèse.

Dans l'épigramme xx de son troisième livre, Martial, demandant à sa muse ce que fait son cher Canius Rufus, s'exprime ainsi :

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrumne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An quæ Neroni falsus adstruit scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri?

Dans ce dernier vers, il fait allusion au philosophe épicurien qui eut l'admiration d'Atticus et l'estime de Cicéron. Canius était sans doute aussi un philosophe de la même école ; il a dû se livrer au même genre d'études et rivaliser de science et de talent avec son devancier.

Du reste, les mots *improbi* et *jocos* montrent encore que Martial ne peut avoir eu en vue un fabuliste. L'épithète *improbus* ne peut convenir qu'à l'homme qui se livre à un travail persévérant et l'auteur des fables n'a écrit que des choses vulgaires dans un style obscur et barbare comme lui. Quant au mot *jocos*, il ne peut se rapporter à l'œuvre d'un fabuliste, qui peut, sous une forme agréable, critiquer les vices de la société, mais qui en général n'excite

(1) *Io. Frid. Christii de Phædro ejusque fabulis Prolusio.* Lips. 1746, in-4°.

pas le rire. Au contraire, Phèdre le philosophe, dans sa lutte contre la doctrine stoïcienne, avait dû nécessairement recourir à l'arme toujours puissante de la raillerie.

Dans son étude sur Stace, Jean-Frédéric Gronovius avait, plus d'un siècle auparavant, démontré que le Phèdre cité par Martial ne pouvait être que le fabuliste romain, et sa démonstration simple et limpide était absolument concluante. « Martial, avait-il écrit (1), a appelé Phèdre *improbus,* c'est-à-dire légèrement audacieux, soit parce que, comme il le déclare au début de son œuvre, il avait mis en scène et fait parler les arbres et les bêtes, soit parce que, sous cette fiction, il avait révélé les mœurs des puissants de son temps. En effet, lorsque Martial parle des *jeux de Phèdre*, qui est-ce qui n'aperçoit clairement qu'il fait allusion à ce vers :

Fictis *jocari* nos meminerit fabulis? »

Il y avait, en effet, entre les expressions de Phèdre et celles de Martial une conformité, qui ne pouvait laisser d'incertitude sur le véritable personnage que ce dernier avait eu en vue, et le savant Christ, pour qui l'observation de Gronovius n'avait pu passer inaperçue, aurait bien dû en faire son profit. Mais il n'y a pas, on le sait, de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Le témoignage plus précis et par suite plus embarrassant d'Avianus n'arrête pas davantage le docteur allemand. Dans l'épître dédicatoire qu'en tête de ses fables il adresse à Théodose, Avianus s'exprime ainsi : « Hujus ergo materiæ ducem nobis Æsopum noveris, qui responso Delphici Apollinis monitus ridicula orsus est, ut legenda firmaret. Verum has pro exemplo fabulas et Socrates divinis operibus indidit, et poemati suo Flaccus aptavit; quod in se, sub jocorum communium specie, vitæ argumenta contineant : quas Græcis iambis Gabrias repetens, in duo volumina coarctavit : Phædrus etiam *partem aliquam quinque in libellos resolvit* (2). »

(1) « Improbum Phædrum dixit Martialis, id est, audaculum ; tum quod arbores ferasque, ut ipse in principio ait, loquentes induxerat; tum quod sub ista persona potentium ævi sui mores traduxerat. Nam quod jocos Phædri dixit, quis non videt manifesto allusum ad illud : Fictis jocari nos meminerit fabulis ? » *Joannis Frederici Gronovii in P. Papinii Statii Silvarum libros V diatribe* ad Th. Graswinckelium equitem et jc. Hagæ Comitis, ex officina Theodori Maire, CIↃ IↃ CXXXVII, in-12. (Voyez livre III, chap. XXIX, p. 185 et s.)

(2) Voyez l'édition de Cannegieter, p. 5 et s.

En présence de ce texte, voici comment il se tire d'affaire. D'abord il lui semble évident qu'Avianus en parlant de *Phædrus* fait allusion à un auteur grec; la forme de ce nom est grecque; la forme latine serait *Phæder*. Il lui paraît même assez probable que ce Phèdre n'était autre que le très remarquable ami de Cicéron.

D'ailleurs, ce qu'Avianus dit de son œuvre ne permet pas de la confondre avec les fables connues; car il ne prit qu'une portion, *aliquam partem*, des fables d'Ésope, qu'il développa, *resolvit*, de manière à en former cinq livres, tandis que les fables connues sont très nombreuses et pour la plupart on ne peut plus concises.

Faut-il ajouter qu'Avianus, si ses modèles avaient été des auteurs latins, n'aurait pas dit qu'il avait écrit ses fables *rudi latinitate* (1)?

Enfin est-il possible d'admettre qu'Avianus ait songé aux fables latines que nous connaissons, quand on voit qu'il en a composé quarante-deux réunies en un seul livre, et qu'aucune des siennes n'a le moindre rapport avec les nôtres?

Après avoir développé ces raisons, Christ ne s'en contente pas. Il sent bien que l'ancienneté des manuscrits, si elle est établie, peut renverser son échafaudage. Alors, sans les avoir jamais vus, il en conteste l'âge et prétend que leur titre et leur texte sont sortis de l'imagination de Perotti. Il avoue pourtant que tout ce que Perotti a écrit n'est pas original, qu'il transporta dans ses compositions des ïambès antiques épars dans divers manuscrits et que c'est ainsi qu'il employa les lambeaux qui s'en rencontraient dans les œuvres de Romulus.

Puis, comme il comprend que le manuscrit de Romulus, conservé à Dijon, devient contre lui une arme qu'il faut briser, voici comment il essaye de l'anéantir. Il est, dit-il, incontestable que les fables contenues dans le manuscrit de Dijon ne sont que la traduction en prose de fables originairement écrites en vers ïambiques, et que cette traduction, ayant été en partie reproduite par Vincent de Beauvais, ne saurait être moins ancienne que le XIIIe siècle. Mais c'est à tort que le manuscrit de Dijon porte le nom de Romulus. Ce Romulus, surtout s'il était Athénien, n'a pas pu écrire un latin si barbare. Il est l'auteur de fables, qui ont été composées par lui en vers, qui

(1) Voyez l'édition de Cannegieter, p. x.

ont ensuite été grossièrement mises en prose, et qui, sauf quelques fragments conservés dans la traduction en prose et mis en œuvre par Perotti, ont été enfin entièrement et irrévocablement perdues. De là vient que les fables de Romulus semblent être la traduction en prose de celles qu'on attribue à Phèdre. Mais en définitive c'est Perotti qui est l'auteur des fables qu'il lui a plu d'attribuer à un affranchi d'Auguste.

Enfin, pour faire accepter cette idée, il cherche par de nombreux exemples à démontrer que les fables, que nous possédons, fourmillent d'expressions ou d'idées qui ne permettent pas de les confondre avec la latinité si pure du siècle d'Auguste.

Phèdre, on le voit, avait été vivement attaqué. Il ne manqua pas de défenseurs, et leur réponse ne se fit pas attendre. Elle fut faite dès l'année suivante par un autre savant allemand, Funck (de Marbourg), connu aussi sous le nom de Funccius. Il publia, en 1747, sous le titre *Apologia pro Phædro eiusque fabulis*, une dissertation, qui, comme celle de Christ, est devenue aujourd'hui très rare (1).

Mais Christ était un jouteur avec lequel il n'était pas facile d'avoir le dernier mot. La même année, il adressa à Funck une volumineuse réplique, intitulée : *De Moribus, simul de Phædro eiusque fabulis uberior expositio* (2).

Funck garda le silence; mais son duel avec Christ avait eu trop de retentissement, pour ne pas allumer entre les savants une guerre générale : ranimée en Allemagne, la discussion fut reprise dans toute l'Europe lettrée.

En Hollande, d'Orville, dans son commentaire sur le Chariton d'Aphrodise publié en 1750 (3), combattit l'opinion de Christ.

(1) *Joh. Nicolai Funccii Marburgensis pro Phædro eiusque fabulis Apologia.* Lipsiæ et Rintelii, apud Nicolaum Striederum, MDCCXXXXVII. (Cette dissertation forme un vol. in-12, composé de 176 pages, dont 166 pour la dissertation, et de 10 pour l'Index verborum et rerum.)

(2) *Joh. Frider. Christii ad eruditos quosdam de Moribus simul de Phædro eiusque fabulis uberior expositio.* Accessit Auctarium Fabularum quarundam Phædri nec Phædri. Lipsiæ, apud viduam B. Casp. Fritschii, A.C.N. CIↃ IↃ CCXXXXVII, in-8°. (Le volume comprend 142 pages et 1 feuillet consacré au titre.)

(3) *Jacobi Philippi d'Orville Animadversiones in Charitonis Aphrodisiensis de Chærea et Callirrhoe narrationum amatoriarum libros VIII.* Amstelodami, apud Petrum Mortier, MDCCL, in-4°. (Voyez p. 173.)

En France, un jeune auteur que la mort ravit prématurément aux lettres, Boulanger de Rivery, entra à son tour dans la lice. Voici comment il s'exprime dans la préface de sa traduction en vers, publiée en 1754, des fables et contes allemands de Gellert (1) :

« Phedre a fait un choix heureux dans les apologues d'Ésope et leur a donné une grâce nouvelle par sa précision élégante que l'on a comparée avec raison à celle de Térence. Mais un des plus sçavans hommes de l'Europe, M. Christ, dans un ouvrage qui est un jeu pour lui, et qui seroit pour tout autre un travail immense, a entrepris, il y a quelques années, de révoquer en doute l'authenticité du Phedre recouvré par notre M. Pithou aussi connu dans la Littérature que dans la Jurisprudence. Comme la sagacité de M. Christ et la haute estime que l'on a pour son érudition sont très-propres à donner du poids à son sentiment, il ne sera pas inutile d'examiner ici les raisons sur lesquelles il le fonde. Séneque a dit, *Æsopios logos intentatum romanis ingeniis opus.* Mais ou Séneque a ignoré que Phedre ait fait des fables, ce qui est très-possible, ou bien il a entendu par-là que personne parmi les Latins n'en avoit fait de nouvelles dans le genre d'Ésope, ce qui est très-vrai, Phèdre lui-même avoit prévu que ses contemporains lui reprocheroient de n'être point véritablement Auteur.

Quidquid putabit esse dignum memoria
Æsopi dicet.

« Le silence de Séneque ne prouve rien contre Phedre dont Martial et Avien font mention. Avien en a fait, dit M. Christ, un Fabuliste Grec. Il est vrai qu'il le cite après Gabrias ou Babrias. De même on pourroit dire qu'il fait d'Horace un Poëte Grec, parce qu'il le cite dans le même endroit après Socrate.

« On trouve dans la Corne d'Abondance de l'Archevêque de Siponte, imprimée en 1496 la Fable des Arbres protégés par les Dieux, à peu près telle qu'elle est dans le Phedre qui n'a paru qu'en 1596. Mais on a trouvé un des Vers de cette même Fable sur un monument très-antique dont parle Zamosius. Et cependant Pérotti prétend qu'elle est un des amusements de sa jeunesse. A Dieu ne plaise

(1) *Fables et Contes.* A Paris, chez Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. M.DCC.LIV. (Voyez le *Discours préliminaire*, p. 54 et suivantes.)

que je veuille accuser de mauvaise foi cet Archevêque : il se peut très-bien qu'il ait mis alors cette Fable parmi ses Ouvrages, et que l'y ayant retrouvée dans un âge avancé il ait cru réellement l'avoir faite. Ce qui est d'autant plus vraisemblable qu'il dit avoir tiré ce sujet d'Avien qui ne l'a jamais traité. Ajoutez à cela que Pérotti connoissoit Phedre et qu'il en parle dans cette même Corne d'Abondance. Faudra-t-il sur un seul passage d'un Auteur du xve Siécle supprimer à la fois les deux Fabulistes Latins qui nous sont restés?

« Mais pourquoi vouloir ôter à Phedre cinq Livres entiers parce qu'on y auroit inséré une seule Fable qui ne seroit pas de lui? Faudroit-il les attribuer toutes à Pérotti qui en auroit fait une? Un Manuscrit donne celle-ci à Phedre, un autre la donne à Pérotti. Pour décider il faut la lire dans les deux Ouvrages et reconnoître son auteur en comparant les stiles. Une présomption très-forte encore contre l'Archevêque de Siponte, c'est que plusieurs Vers de cette Fable courte et correcte ont été totalement altérés par ce respectable Commentateur de Martial, *Phœbo laurus* pour *Phœbo laurea*. *Ne videantur*, etc.

« M. Christ relève dans Phedre quelques expressions qui lui paroissent peu latines, et qu'il prétend n'avoir pas été employées dans le même sens par les meilleurs Auteurs du Siécle d'Auguste. De-là il conclut que le Phedre est un Ouvrage supposé. Mais comme il y a dans chaque Auteur bien des tours et même des expressions qui lui sont propres, on pourroit par cette méthode prouver également que Ciceron n'est pas de Ciceron.

« Et cette entreprise ne seroit pas entièrement nouvelle. Un ecrivain du dernier Siecle a déjà voulu prouver que Ciceron ne sçavoit pas le Latin.

« Lorsqu'on annonça en Europe la première édition de Phedre, cette découverte d'un Manuscrit qui avoit été perdu si long temps, parut d'abord suspecte à tous les Sçavans. Mais après avoir lû l'Edition que venoit de donner M. Pithou, il ne resta aucun doute dans les esprits. Le petit nombre d'expressions que trouve à y reprendre aujourd'hui un des plus ingénieux Critiques, est une nouvelle preuve de toute la pureté de Phedre...

« Il y a dans Phedre plusieurs traits qui dénotent clairement un Siécle poli. Qui pourroit concevoir que dans les Siécles barbares on eût peint si agréablement l'indifférence politique de Ménandre et ce

luxe voluptueux dont on n'avoit point d'idée? Ce que Phedre nous a dit des mœurs et du génie de Ménandre doit, ce me semble, nous faire regretter encore plus les Comédies de ce Poëte Grec. »

Les premières réponses, adressées à la thèse de Christ, n'empêchèrent pas qu'elle ne fût adoptée par quelques critiques. Dès l'année 1749, dans son *Thesaurus linguæ latinæ*, Gesner n'avait pas hésité à appliquer au philosophe épicurien, contemporain de Cicéron, le vers si discuté de Martial (1). En 1772, un jésuite italien, nommé Étienne Marcheselli, alla plus loin : en s'appuyant sur des arguments que Schwabe appelle ineptes, il prétendit que les fables de Phèdre étaient l'œuvre, non d'un écrivain ancien, mais de l'archevêque de Siponte (2). Quant au Phèdre cité par Martial, Ziegler, en 1788, adoptant l'opinion professée au siècle précédent par Farnaby et Schrevelius, déclarait, dans son *Commentaire sur les mimes des Romains*, que c'était quelque comédien plaisant (3).

La lutte continua donc; mais les partisans du fabuliste restèrent les plus nombreux. Diderot, sans se mettre en frais d'imagination, déclara que le passage de Sénèque était une pièce controuvée. « Aucun critique, dit-il, n'a tiré cette conséquence qui se présentait naturellement. »

Le Père Brotier, dans son édition des fables de Phèdre publiée à Paris en 1783, adoptant une des explications déjà fournies par quelques-uns de ses devanciers, prétendit que Sénèque avait con-

(1) « Phædrus fuit item alter philosophus Epicureus cuius ad Ciceronem mentio est non infrequens : de quo etiam intelligi debet illud Martialis 3, 20 : An æmulatur improbi iocos Phædri? » *Novus linguæ et eruditionis romanæ Thesaurus*... digestus, locupletatus, emendatus... a Io. Matthia Gesnero... Lipsiæ,.. MDCCXLIX, 2 vol. in-folio maj. (Voyez tome II, col. 861.)

(2) *Nuova raccolta d'opusculi scientifici et filologici*... In Venezia, MDCCLXXII. Presso Simone Occhi, in-12. (Voyez dans le tome XXIII la Continuazione dell' esame del P. Stefano Marcheselli della compagnia di Gesu', Sopra la Raccolta Pesarese di tutti gli Antichi Poeti Latini. Libro quarto.)

(3) « Videtur etiam Phædrus quidam mimographus fuisse, de quo Martialis 3, 15 (*sic*) : An æmulatur improbi iocos Phædri? Hæc nullo modo in fabularum scriptorem cadere possunt, quicquid Schwabe, in vita Phædri suæ editioni præfixa p. 10, nobis persuadere allaboret. Illius ætatem et vitam silent veteres, ita ut satis certe de illo pronunciare non valeamus. » *De mimis Romanorum commentatio* quam amplissimi philosophorum ordinis auctoritate ad consequendos summos in philosophia honores D. Maii A.MDCCLXXXVIII, publice defendet Verner. Carol. Ludov. Ziegler. Gottingæ, typis Joann. Christ. Dieterich, in-8°. (Voyez p. 75.)

sidéré Phèdre, non comme un Romain, mais comme un Thrace, que c'était bien de l'affranchi d'Augsute que Martial avait parlé et qu'il était seulement regrettable que ce flatteur de Domitien l'eût qualifié de méchant homme (1).

Le judicieux Père Desbillons, dans son édition des fables de Phèdre, publiée à Mannheim en 1786, se fit à son tour le défenseur du fabuliste. « Vers l'année 31 de l'ère chrétienne, dit-il, n'étant pas encore, malgré la mort de Séjan, sorti de toutes ses misères, il adressa à l'un de ses protecteurs son quatrième livre, alors qu'il était loin d'être affaibli par la vieillesse. On en peut conclure qu'il arriva facilement à la troisième année du règne de Claude, année pendant laquelle Sénèque écrivit ses *Consolations* à Polybe. Car, de la mort de Séjan à cette date, il ne s'était pas écoulé plus de douze ans. Dans l'intervalle, se voyant affranchi de tout péril, à quoi pouvait-il aspirer avant tout et de préférence à tout, si ce n'était à passer sa vieillesse dans les douceurs du repos? Après avoir été assailli par tant de misères, et s'être par ses fables attiré une si grande infortune, pouvait-il songer à les publier? Tout ce que nous venons de rappeler démontre assez qu'il fut d'un autre sentiment. Aussi ne faut-il pas déjà tant s'étonner que Sénèque n'ait pas connu les fables de Phèdre ou qu'il ait parlé comme s'il ne les avait pas connues... Et il n'est pas nécessaire de recourir à la pauvre raison donnée par Vossius et par les autres critiques... Car Phèdre lui-même, dans l'épilogue de son deuxième livre, établit bien qu'il est un écrivain romain (2). »

Vint ensuite le savant Eschenburg, qui, dans son *Manuel de littérature classique* (3), s'exprimait ainsi sur Phèdre : « Nonobstant le peu de connaissance que nous avons de lui et le silence de tous les anciens écrivains à son égard, on ne saurait pourtant point douter qu'il n'ait existé, comme l'a fait M. Christ qui prétendait que ses fables n'étaient qu'une production moderne de Perottus au xve siècle. »

Au commencement de ce siècle, Jacobs, professeur au gymnase de Gotha, partageait le même sentiment et le motivait dans une dis-

(1) Voyez préface, p. xi et xii.

(2) Voyez *Disput. I*, p. xiv et xv.

(3) *Manuel de Littérature classique ancienne,...* traduit de l'allemand de M. Eschenburg, avec des additions, par C.-F. Cramer, imprimeur-libraire... A Paris, de l'imprimerie du traducteur, an X, 2 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 463.)

sertation savante, intitulée *Lateinische Fabulisten,* dans laquelle il s'exprimait ainsi sur les fables de Phèdre : « Celui qui connaît cette œuvre sait qu'elle contient plus que de simples fables, c'est-à-dire une foule de passages concernant l'auteur et ses affaires personnelles, qu'il y parle de ses adversaires et de ses amis, qu'il y raconte même plusieurs histoires du temps d'Auguste et de Tibère, comme si elles s'étaient passées sous ses yeux. Ce n'est pas un ouvrage, comme il y en a beaucoup, qu'on peut, faute de repères historiques, placer à n'importe quelle époque; ce n'est pas une trouvaille incertaine qu'on reporte à l'antiquité par simple prédilection pour ce temps (1). » Et plus loin il ajoute : « Ainsi, à en juger sur les simples inductions de la plus vulgaire vraisemblance, les doutes élevés contre l'authenticité de Phèdre ne tiennent pas (2). »

Je devrais peut-être m'arrêter davantage à la dissertation de l'éminent critique. Mais, pressé de parvenir au but, je passe immédiatement à son compatriote Schwabe, et, à raison de l'autorité spéciale qui s'attache à son nom, je m'empresse de jeter un coup d'œil rapide sur les arguments par lesquels, dans son édition des fables de Phèdre, publiée en 1806, il a revendiqué pour le fabuliste romain un bien si longtemps contesté. Comme en définitive il n'a guère fait autre chose que résumer ceux qui avaient été successivement invoqués par les précédents critiques, cet aperçu aura l'avantage de les faire connaître en quelques pages (3).

Le silence des auteurs latins, relativement à Phèdre, n'a, suivant Schwabe, rien qui doive étonner. Il est constant que beaucoup d'autres écrivains de l'antiquité ont eu le même sort, et, comme exemple, il cite Quinte-Curce, auteur dont aucune personne compétente ne conteste l'authenticité, et dont cependant aucun ouvrage ancien ne fait mention.

Il est vrai que Sénèque ne se borne pas à garder le silence et qu'il affirme que les Romains ne se sont jamais essayés dans l'apologue. Mais il n'est pas besoin de supposer qu'il n'a voulu parler que des auteurs nés à Rome pour trouver dans son langage une explication satisfaisante.

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V,...* Schwabe. Brunsvigæ, MDCCCVI, in-8°. (Voyez tome I, p. 229 et suivantes.)

(2) Voyez même édition aux tome et pages susindiqués.

(3) Voyez tome I, p. 195 à 238, sa dissertation intitulée : *De Phædro antiquitatis scriptore Disputatio.*

Il suffit d'adopter l'opinion fort rationnelle de Gellert, qui pense que, si Sénèque oublie Phèdre, c'est qu'il le considère non pas comme un fabuliste original, mais comme un simple traducteur des fables d'Ésope. Ce qui porte Schwabe à se rallier à cet avis, c'est que Sénèque a dû écrire ses *Consolations* à Polybe vers la troisième année du règne de Claude, pendant son exil dans l'île de Corse. Or, à cette époque, il ne pouvait connaître que les deux premiers livres, les seuls qui, suivant lui, fussent alors composés et publiés (1), et, comme les fables qu'ils renfermaient étaient pour la plupart empruntées à Ésope, il s'ensuit qu'il a pu considérer l'apologue comme un genre de littérature étranger aux Romains.

La phrase de Sénèque ainsi expliquée, les témoignages de Martial et d'Avianus reprennent toute leur force. Contrairement à l'opinion de Christ, partagée par Gesner et Marcheselli, Schwabe ne peut admettre que Martial ait, en parlant de Phèdre, nommé le philosophe épicurien. L'ensemble de l'épigramme ne permet pas d'être d'un autre avis. Martial suppose bien que Canius peut s'occuper d'études critiques sur Claude et sur Néron; mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas loin de là aux allusions satiriques que, dans ses fables, Phèdre fait à Tibère et à Séjan. Les mots *improbi jocos Phædri* examinés ne sauraient davantage convenir à un philosophe.

Pour les lui appliquer, Christ est obligé de faire de l'adjectif *improbi* le qualificatif du substantif *jocos*, et alors il suppose que Martial veut parler de ces dissertations à la fois savantes et railleuses, par lesquelles le disciple d'Épicure avait essayé de réfuter les théories des autres écoles philosophiques. Mais il faut laisser le texte tel qu'il est, et, tel qu'il est, il ne se rapporte pas à Phèdre le philosophe. Au contraire, le mot *improbi* appliqué au fabuliste, qu'il soit pris en bonne ou en mauvaise part, devient parfaitement rationnel. Il y a dans Phèdre des fables obscènes, qui peuvent le faire appeler *improbus* dans la mauvaise acception du mot; il y a aussi des pensées fines, qui peuvent lui mériter la même épithète employée dans son meilleur sens.

(1) J'ai, dans la biographie de Phèdre, établi que le livre III avait été, comme les deux premiers, écrit et probablement publié sous le règne de Tibère et avant la chute de Séjan; mais cela n'infirme en rien le raisonnement de Schwabe, par la raison que les fables du troisième livre, comme celles des deux premiers, ont été presque entièrement tirées d'Ésope.

Quant au mot *jocos,* il faut avouer qu'il n'est guère propre à désigner des dissertations philosophiques même moqueuses, et que les fables, si, en dirigeant l'homme, elles ont un but sérieux, sont en elles-mêmes un moyen plaisant de le conduire. La fable doit amuser : *risum movet,* dit Phèdre lui-même dans le prologue de son livre Ier. Partant de là, lui-même appelle ses écrits *jocos* et pour lui le mot *jocari* est presque sacramentel.

Les raisons, données par Christ pour écarter le témoignage d'Avianus, semblent à Schwabe encore plus détestables. Christ ne le rejette qu'en donnant une fausse interprétation à ces mots : « *Phædrus etiam partem aliquam quinque in libellos resolvit.* » Suivant lui, le mot *resolvere,* qu'il torture à plaisir, signifie étendre, augmenter, écrire en termes plus prolixes, tandis qu'en réalité il n'implique que l'idée de traduction, et Schwabe, cherchant dans Sénèque lui-même l'interprétation du mot en litige, extrait de sa trentième consolation à Polybe le passage suivant : « Agedum illa, quæ multo ingenii tui labore celebrata sunt, in manus sume utriuslibet auctoris carmina : quæ tu ita *resolvisti,* ut quamvis structura illorum recesserit, permaneat tamen gratia. Sic enim illa ex alia lingua in aliam transtulisti, ut, quod difficillimum erat, omnes virtutes in alienam te orationem secutæ sint. » *Resolvere,* c'est donc traduire ; ce n'est pas autre chose. Il ne faut donc pas dire que la concision des fables connues soit un obstacle à ce que ce mot s'applique à leur auteur.

Il n'y a pas lieu davantage de prendre garde à l'argument basé par Christ sur ce qu'Avianus prétendrait avoir tiré ses fables de Phèdre (1). Cet argument est encore appuyé sur une fausse interprétation de son texte, dans lequel on lit bien : « De his ergo usque ad quadraginta et duas in unum redactas fabulas dedi », mais qui fait allusion aux fables d'Ésope et non à celles de Phèdre. Il suffit de lire les lignes qui précèdent pour voir qu'il déclare prendre Ésope pour guide, et que, s'il parle ensuite de Socrate, d'Horace, de Gabrias et de Phèdre, c'est pour indiquer qu'en agissant ainsi, il suivra leur exemple. Il est même supposable que c'est avec intention qu'Avianus n'a rien emprunté à Phèdre, ne voulant sans doute pas mettre en vers élégiaques ce que ce dernier avait déjà traduit en ïambes.

Comment Christ n'a-t-il pas vu cela ? Comment, après avoir ap-

(1) Voyez p. 9 de l'édition de Cannegieter.

pliqué l'apostrophe de Martial à un Phèdre, qui ne s'occupait que de philosophie, a-t-il pu attribuer au même philosophe les cinq livres de fables dont parle Avianus? Ne devait-il pas trouver au moins bien singulière cette division identique en cinq livres, adoptée par le philosophe et par l'auteur des fables connues? Pour n'y pas voir plus clair, il fallait qu'il eût préalablement pris le parti de fermer les yeux.

A ces textes de Martial et d'Avianus, Schwabe ajoute le monument épigraphique, dont Basile Favre et Boulanger de Rivery avaient déjà fait usage, et qui consistait dans cette inscription gravée à Weissembourg en Transylvanie sur la pierre d'un ancien tombeau.

Mais il s'appuie surtout sur l'âge des manuscrits. Sans doute aucun des savants qui les avaient vus et qui en avaient attesté l'ancienneté, n'en avait donné la description; mais leur parole devait suffire. Ne pas y croire, ce n'était pas seulement avoir à leur égard une méfiance injurieuse, c'était aussi accuser de mauvaise foi l'archevêque de Siponte lui-même, qui, auteur véritable des fables, aurait, en les attribuant dans son *Epitome* à un écrivain antique, joué volontairement le rôle de mystificateur.

Les fables de Romulus, qui contiennent des lambeaux de vers ïambiques, et qui, reproduites partiellement par Vincent de Beauvais, ne peuvent être plus récentes que le XIIIe siècle, montrent combien cette accusation serait injuste; car le modèle a dû précéder la copie et Perotti n'a vécu qu'au XVe siècle.

Il est vrai que Christ suppose que ce qu'on appelle les manuscrits de Romulus contient non pas l'œuvre de Romulus, mais la traduction en prose de fables qu'il avait auparavant écrites en vers, ce qui explique qu'on y trouve des fragments d'ïambes. Mais cette supposition est une pure fantaisie que rien ne justifie.

Enfin, dit-il procédant encore comme Boulanger de Rivery, qu'on examine les fables en elles-mêmes; on y trouvera quelques taches, que l'altération du texte primitif expliquera facilement; mais la pure latinité du siècle d'Auguste s'y révèle partout. Elles respirent en outre une connaissance des temps et des lieux, qu'un ancien seul pouvait avoir. Qu'on lise, par exemple, la fable V du livre II : la belle peinture des ardélions, cet esclave court-vêtu de l'atrium, cette description de la villa impériale de Misène, tout ce qu'on y trouve enfin n'a pu sortir que de la plume d'un auteur contemporain de Tibère.

Telle est en résumé la réponse de Schwabe. Elle réfutait assez victorieusement tous les arguments des adversaires de Phèdre, pour ne plus laisser de doutes ni sur l'ancienneté des fables, ni sur la personnalité de leur auteur. Cependant il considérait avec raison que la question ne serait pas définitivement tranchée, tant que des preuves matérielles n'auraient pas été produites. Il avait bien déjà à cet effet publié un *fac-simile* de l'écriture du manuscrit de Reims; mais il l'avait copié sur le mauvais spécimen qui figure dans le *Spectacle de la nature* (1), et nous savons que l'abbé Pluche lui-même l'avait reproduit, non d'après l'original, mais d'après une copie, qui lui en avait été envoyée par dom Le Vacher, bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Remi. Il aurait donc voulu retrouver au moins un des deux manuscrits connus qui restaient encore. Il raconte lui-même quelles démarches il fit faire dans ce but par un savant antiquaire français, Ch. Millin, qui, si le manuscrit de P. Pithou se retrouvait dans la bibliothèque de l'ancien président du Parlement de Paris, devait en faire une étude spéciale destinée à être publiée avec un *fac-simile* de l'écriture. Malheureusement il fut avisé par Ch. Millin « que le manuscrit était perdu, et qu'il avait échappé à toutes les recherches ».

A défaut de ce manuscrit, il était possible de voir celui de Daniel qui était alors à Paris à la Bibliothèque impériale; mais, ignorant sans doute cette circonstance, il n'y eut pas recours.

N'espérant plus se procurer les éléments de preuve que les manuscrits lui auraient fournis, il passa outre et rédigea sa dissertation dont j'ai donné l'analyse.

Publiée à Brunswick, en 1806, dans sa seconde édition des fables de Phèdre, elle atténua les doutes, mais ne les dissipa pas entièrement. Les savants allemands surtout semblèrent systématiquement décidés à ne pas ajouter foi à l'ancienneté d'une œuvre, qui peut-être avait un peu à leurs yeux le tort d'avoir été découverte par un Français. Ainsi, en 1807, Hülsemann n'hésitait pas à dire, en parlant des fables: « Il y a bien un peu de matière antique, mais fort difficile à reconnaître sous les lambeaux modernes. Nous possédons à peine une fable du vrai Phèdre (2). »

(1) Voyez tome VII, planche XXII.

(2) *De codice Fabularum Aviani Lunensi nunc pr. collato;* obiter quæd. disputantur de fide Fabular. Phædri et Aviani. Gottingæ, 1807, in-8° maj.

Néanmoins la dispute aurait peut-être cessé. Mais la découverte du manuscrit de Perotti, qui eut lieu en 1808, donna à la discussion une vivacité nouvelle plus tard attestée par le savant Daunou (1).

« A l'égard de Phèdre, écrivait Eichstædt en 1812, j'ai toujours pensé qu'il fallait plutôt s'en tenir aux arguments victorieux et aux ingénieux raisonnements de Christ qu'aux pauvretés de ses adversaires (2). »

« En 1813, dit M. Fleutelot (3), Docen, reprenant la thèse de Scriverius et de Christius, fit remarquer que plusieurs vers de Phèdre étaient imités de Martial, et, comme Perotti avait commenté Martial, il n'était pas étonnant, disait Docen, qu'on trouvât dans les poésies de l'archevêque de nombreuses réminiscences de son auteur favori.

PHÈDRE. — Aper fulmineis ad eum venit dentibus.
MARTIAL. — Fulmineo spumantis apri sum dente perempta.
PHÈDRE. — Particulo, chartis nomen victurum meis.
MARTIAL. — Si victura meis mandantur nomina chartis.

« On doit savoir gré à Docen d'avoir indiqué ces rapprochements ; car ils prouvent que Martial s'était involontairement attribué quelques expressions de l'*improbus Phædrus*. Du reste, Docen, avec son bon sens et son impartialité, ajoutait que la question serait une fois tranchée, si l'on savait au juste à quoi s'en tenir sur les trois manuscrits de Phèdre, celui de Pithou, celui de Reims, celui de Daniel ; si des juges compétents pouvaient prononcer en dernier ressort sur l'âge et la nature de ces manuscrits. Il regrettait que ces pièces importantes du procès fussent perdues. »

Elles furent enfin retrouvées. L'édition que Schwabe avait publiée en 1806, fut rééditée par le professeur Gail, en 1826, dans la *Collection des classiques latins* de Lemaire, avec des notes de Barbier, dont l'une (4) indiquait que le manuscrit de Pithou existait dans la bibliothèque de M. Le Peletier de Rosanbo, fils de l'ancien président

(1) *Journal des Savants*, Déc. 1830, in-4°. (Voyez p. 749 et suivantes.)

(2) *Ienaische Litt. Z. Intelligenzblatt*, 30 mai 1812.

(3) *Œuvres complètes d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Sulpicien, de Turnus, de Catulle, de Properce, de Gallus et Maximien, de Tibulle, de Phèdre, de Syrus*, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard... Paris, 1839... in-8° maj. (Voyez la *Notice sur Phèdre* en tête des fables, p. 705, 1re col.)

(4) Voyez tome I, p. 34, note 3.

du parlement de Paris, et bientôt après l'Allemand Gœttling écrivit qu'il avait feuilleté au Vatican le manuscrit de Daniel.

Schwabe, ayant, par les notes de Barbier, appris qu'on savait enfin où était celui de Pithou, ne voulut pas que les preuves matérielles qu'il devait fournir demeurassent plus longtemps dérobées aux regards.

Octogénaire, il était trop vieux pour pouvoir donner lui-même satisfaction à son désir : il sollicita vivement M. Hase de publier le manuscrit. Celui-ci, trop affairé pour se charger de cette tâche, la confia à M. Berger de Xivrey. J'ai assez parlé de son édition diplomatique pour n'avoir pas besoin de redire ce qu'elle renferme : par sa préface, dans laquelle il a donné sur le manuscrit, sur son état, sur sa forme et sur son âge les détails les plus précis, par le texte qu'il en a fidèlement reproduit avec toutes les fautes du copiste, par le fac-similé de l'écriture qu'il a ajouté à la fin de son travail, il a enfin fourni aux sceptiques ces preuves matérielles, que Schwabe, malgré toute sa persévérance, n'avait pu leur procurer. Le savant Daunou, dans l'article qu'il a consacré à son édition, et qui a paru dans le *Journal des savants* au mois de décembre 1830, lui a rendu sur tous ces points l'hommage à la fois le plus honorable et le plus mérité.

Après M. Berger de Xivrey, M. E. Panckoucke, malgré toutes les erreurs que j'ai signalées dans son édition, a eu le mérite d'y joindre un second document, destiné aussi à parler aux yeux des sceptiques : il a publié le fac-similé de l'écriture du manuscrit de Reims, que dom Vincent avait exécuté sur papier transparent pour M. de Foncemagne. Ce fac-similé, attaché par un fil à la première page d'un exemplaire du Phèdre de Rigault imprimé par Robert Estienne (1), est aujourd'hui entre mes mains, et je puis affirmer qu'il a été exactement reproduit dans l'édition Panckoucke.

Lorsque parut la publication de M. Berger de Xivrey, le vieux Schwabe existait encore; il eut, avant sa mort, la consolation d'assister au triomphe de la cause à laquelle il avait consacré sa vie.

Personne ne songea plus à élever de doutes sur l'ancienneté des fables de Phèdre, et les philologues ne mentionnèrent plus la dis-

(1) *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V.* Nova editio. Oliva Rob. Stephani. M.DC.XVII, in-4°.

cussion que pour faire ressortir davantage la puissance des arguments victorieux.

Il s'en rencontra un pourtant, qui essaya de faire revivre la question définitivement résolue : je veux parler de M. Édélestand du Méril, qui a été un philologue très instruit, mais aussi très porté par une imagination trop vive à inventer d'aventureuses hypothèses. Quoique sa dissertation sur Phèdre n'ait pas réussi à émouvoir le monde savant, je vais la faire connaître.

C'est dans son *Histoire de la fable ésopique* (1) qu'il a, en la motivant, indiqué son opinion. Il admet en partie ce que les discussions antérieures avaient démontré : Schryver et Christ, il le reconnaît, se sont trompés en prétendant que Phèdre n'avait pas existé, que les fables, attribuées à cet auteur, suivant eux, imaginaire, n'étaient pas une œuvre ancienne, et qu'elles étaient dues à la plume presque moderne de Perotti.

Voici d'abord comment il apprécie le fameux passage de Sénèque : « Le silence des anciens sur Quinte-Curce, Velleius Paterculus, les *Astronomiques* de Manilius et les *Nuits attiques*, n'autorise point non plus, dit-il, à supposer sans témoignage d'aucune sorte l'existence de fabulistes tombés dans le même oubli : il ne s'agit pas ici seulement d'une réticence peu significative en elle-même ; c'est une assertion formelle, complètement désintéressée, et par le temps où il écrivait et la ville qu'il habitait, par son opulence et l'éclat de sa fortune littéraire, l'écrivain de qui nous la tenons devait être mieux renseigné qu'aucun autre. L'auteur dont les fables nous sont parvenues n'était pas d'ailleurs un de ces écrivains obscurs dont le nom et les œuvres pouvaient se dérober aux recherches d'un simple amateur, plus vieux que lui de quelques années : la vanité elle-même a ses bornes, et il disait dans un de ses prologues si remplis de détails historiques :

> Mihi parta laus est, quod tu, quod similes tui,
> Vestras in chartas verba transfertis mea
> Dignumque longa judicatis memoria.

Ce n'est pas là une de ces vagues assertions si familières aux poètes,

(1) *Poésies inédites du moyen âge*, précédées d'une *Histoire de la fable ésopique*, par M. Edélestang du Méril. Paris, librairie Franck, rue Richelieu, 67, 1854, in-8°.

et plusieurs passages moins vaniteux ne permettent pas de douter que, du vivant même de l'auteur, la plupart de ses apologues n'eussent au moins acquis une certaine notoriété (1). »

Ainsi d'une part M. du Méril n'admet pas que Sénèque ait pu se tromper, et d'autre part il lui paraît constant qu'il existait alors un fabuliste nommé Phèdre. Comment explique-t-il cette contradiction apparente? Très simplement : oui, Phèdre a existé; oui, il a été l'affranchi d'Auguste; oui, il a été le contemporain de Sénèque; oui, Sénèque a connu ses fables. Mais il n'en a pas parlé, parce que Phèdre, Macédonien d'origine, les a écrites dans la langue de son pays.

Le genre même qu'il avait adopté montre que c'est à la littérature grecque qu'il avait demandé ses inspirations; car la fable était, suivant l'aveu même de Sénèque, un genre inconnu aux Romains, et cela s'explique aisément : elle a été, à leur enfance, la première littérature des peuples, comme elle est aujourd'hui, à son enfance, la première littérature de l'homme. Elle a précédé l'art de l'écriture, et c'est d'abord par la tradition qu'elle s'est conservée. Née dans l'Inde, elle se trouve dans les plus anciens monuments de la langue sanscrite. Elle a passé ensuite chez les peuples sémitiques; les contes arabes, qu'on peut considérer comme des apologues, portent la trace de leur origine indienne. Elle pénétra également dans la Grèce héroïque : Ésope, qui sans doute ne savait pas écrire, ne fit qu'appliquer aux circonstances de la vie usuelle les apologues que la tradition lui avait fait connaître; il se bornait en général à un simple récit, sans en déduire la conclusion qui ressortait du fait lui-même. Il ne dut sa popularité qu'à l'habileté, avec laquelle il savait se servir du fonds commun. Ce ne fut que longtemps après sa mort que ses fables s'écrivirent et que, pour leur donner une application plus étendue, on y ajouta une conclusion morale, qui les transformait en véritables maximes. C'est ainsi que la fable devint un des éléments de la littérature grecque.

Mais Rome, quoi qu'ait pu chanter Virgile, ne remontait pas aux temps héroïques, et la fable était un élément trop primitif pour convenir à la civilisation du peuple romain. Dans les premiers âges de son histoire elle avait été quelquefois employée : Ménénius avait

(1) Pages 54 et 55.

raconté au peuple irrité contre le Sénat l'apologue des membres et de l'estomac; Ennius et les poètes comiques avaient fait quelques allusions rapides aux fables ésopiques; on en trouve quelques-unes dans Horace; enfin, à la tribune aux harangues et au barreau, les orateurs s'en étaient servis quelquefois pour donner un corps à leur pensée. Mais elles avaient toujours été un moyen dédaigné, auquel les Romains n'avaient recouru que dans de très rares circonstances.

Ne rencontrant dans la littérature latine aucun devancier qui pût le guider, Phèdre ne se borna pas à emprunter à la Grèce le genre, dans lequel il voulait s'exercer : Grec lui-même, il dut être naturellement porté à en adopter la langue et la prosodie.

Si cela est vrai, comment alors ses fables grecques nous sont-elles parvenues sous la forme d'ïambes latins? Telle est la question que M. du Méril se pose et qu'il s'empresse de résoudre.

Il paraît qu'à Rome, dans les écoles publiques, les maîtres recouraient à des procédés d'éducation encore aujourd'hui appliqués. Ils collectionnaient les versions les mieux réussies de leurs élèves. C'était à la fois une satisfaction pour le professeur et un encouragement pour les enfants qu'il était chargé d'instruire. Ces procédés avaient été recommandés par Quintilien dans les termes suivants : « Igitur Æsopi fabellas, quæ fabulis nutricularum proxime succedunt, narrare sermone puro et nihil se supra modum extollente, deinde eamdem gracilitatem stylo exigere condiscant : versus primo solvere, mox mutatis verbis interpretari; tum paraphrasi audacius vertere, qua et breviare quædam et exornare, salvo modo poetæ sensu, permittitur. Quod opus, etiam consummatis professoribus difficile, qui commode tractaverit cuicumque discendo sufficiet (1). » Sénèque, dans sa trentième consolation à Polybe, lui avait à peu près donné les mêmes conseils. Les fables de Phèdre, par leur dimension restreinte, se prêtaient admirablement à l'exercice ainsi recommandé. Phèdre les avait écrites en vers ïambiques peu usités dans la prosodie latine. Les écoliers, en les traduisant en vers, conservaient dans leur traduction le rythme de l'original, et la meilleure traduction était portée ensuite sur le cahier d'honneur.

De là vint cette collection de fables latines qu'on attribue à Phèdre, et qui ne sont que la traduction de son œuvre grecque.

(1) *De Institutione oratoria,* livre I, chap. IX.

Est-ce là une hypothèse fantaisiste? Non; la forme grecque conservée au nom de Phèdre, telle qu'elle se trouvait sans doute en tête de ses fables; ces lacunes qu'offrent les manuscrits et qui, aucun feuillet ne manquant, ne peuvent provenir que des traductions jugées indignes du cahier d'honneur; ce vers *Phædri libellos legere si desideras*, qui révèle une main étrangère à l'auteur lui-même; cet emprunt fait au Télèphe d'Ennius :

Palam mutire plebeio est piaculum,

emprunt contraire aux habitudes de tout auteur qui se respecte; cette imitation du style de Térence qui avait vécu deux siècles avant Phèdre, et dont la langue ne se parlait plus que dans les écoles; ces imitations de quelques passages de Martial qui n'écrivit qu'après lui; cet ïambe presque prosaïque, qui ne se rencontre chez aucun poète latin; ces nombreuses inégalités de style que Pithou lui-même avait aperçues et corrigées, tout en un mot démontre que les fables que nous possédons ne sont pas l'œuvre originale de Phèdre.

C'est une traduction presque aussi vieille que le texte grec; mais c'est une traduction.

Mais alors où est le texte grec? Il a disparu, répond M. du Méril, et il ne faut pas s'en étonner; car Phèdre a eu le sort de bien d'autres auteurs, dont les œuvres ne nous sont pas parvenues. Plutarque et Nicostrate n'avaient-ils pas, comme lui, composé des fables grecques qui sont entièrement perdues ?

La vérité ainsi rétablie, tous les textes s'expliquent sans peine. Les témoignages de Martial et d'Avianus ne sont plus en contradiction avec celui de Sénèque. L'ambiguité disparaît de ce passage si tourmenté par les critiques : « Quas [Æsopi fabulas] græcis iambis Babrius repetens in duo volumina *coarctavit* : Phædrus *etiam* partem aliquam quinque in libellos *resolvit*. » Phèdre n'a pas, selon l'interprétation de Schwabe, traduit le vieil Ésope; il n'a pas non plus, comme le prétend Christ, développé en cinq livres une partie de son œuvre. « *Resolvere*, dit-il, ne peut évidemment signifier ici, ni mettre en prose, ni développer des fables; c'est donc une simple opposition à *coarctavit*, qui indique seulement un recueil plus considérable que celui de Babrius, et, comme l'exprime *etiam*, comme le ferait déjà

supposer le petit nombre de fables qui leur sont communes, Phèdre s'était sans doute ainsi que Babrius servi de l'ïambe grec. »

Ici, s'appuyant sur l'édition diplomatique de M. Berger de Xivrey, M. du Méril cherche à en tirer, au profit de sa thèse, un nouvel argument. Dans le manuscrit de Pithou, auquel aucun feuillet utile ne manque, le texte est divisé en quatre livres; or, si c'était l'œuvre de Phèdre, il serait, comme Avianus l'atteste, divisé non en quatre livres, mais en cinq. Mais j'ai démontré que M. Berger de Xivrey s'était trompé, et l'argument que M. du Méril tire de sa publication, manque de base.

A part cette erreur de détail et quelques autres auxquelles je ne veux pas m'attarder, faut-il admettre le moyen terme, la théorie éclectique hardiment jetée par M. du Méril entre les opinions les plus opposées? C'est sans la moindre hésitation que je réponds négativement.

Phèdre était Macédonien, c'est vrai; mais c'est encore enfant qu'il était arrivé à Rome; la langue romaine était devenue sa langue naturelle, et, comme ses fables s'adressaient aux Romains dont il voulait corriger les mœurs, il est évident qu'il n'avait pas pu songer à écrire en grec.

Sans doute la fable ésopique était étrangère aux Romains, et son origine explique qu'il ait emprunté à la littérature grecque un genre auquel un Romain n'aurait peut-être pas pensé. Mais ce n'est pas une raison pour en conclure qu'il avait composé ses fables dans la langue de son modèle. Importateur d'un genre nouveau, il avait dû, pour le vulgariser, se servir de la langue latine. C'est d'ailleurs ce que dit expressément Avianus, et, quand M. du Méril reconnaît avec raison que le mot *resolvere* ne signifie ni mettre en prose, ni développer, et signale ainsi l'erreur de Christ, il en commet une autre à peu près semblable, en disant que par le mot *resolvere* Avianus a voulu indiquer un recueil plus considérable que celui de Babrius. Car, encore une fois, *resolvere* signifie *traduire*.

Le passage de Quintilien, cité par M. du Méril, est également mal interprété par lui. Jannelli, qui, ainsi que d'autres érudits, l'avait commenté avant lui, admet bien qu'il puisse s'appliquer à l'œuvre de Phèdre; mais il fait observer judicieusement que Quintilien parle non de traductions proprement dites, mais de ces paraphrases, qui consistent à mettre en prose un texte d'abord écrit en vers, dont les

ïambes phédriens ont pu être la base, et qui n'ont pu leur donner naissance (1).

Quant aux preuves matérielles tirées des fables elles-mêmes, il faut avouer qu'elles sont peu convaincantes.

Les ïambes adoptés par Phèdre ne lui sont pas spéciaux; la forme grecque conservée à son nom n'est pas le seul exemple qu'on trouve de cette anomalie, et d'ailleurs il est au contraire supposable que, si ses œuvres avaient été traduites par des écoliers, ils auraient traduit son nom comme le reste; nous le connaîtrions aujourd'hui sous le nom de *Phæder;* les lacunes observées laissent subsister des fragments de fables; ce qui ne s'expliquerait pas s'il s'agissait de *corrigés;* car le maître n'aurait pas porté sur le cahier d'honneur des fragments de fables; il se rencontre aussi des fables licencieuses qui n'existeraient pas; les maîtres n'auraient pas voulu les laisser traduire. Il n'y a rien d'étonnant à ce que Phèdre ait une fois parlé de lui à la troisième personne; le vers latin tiré d'Ennius n'a pu entrer que dans une poésie latine; un poète qui se respecte peut citer un autre poète : Regnard a emprunté plus d'un vers à Molière; le style de Térence s'explique dans les écrits d'un affranchi grec, qui, instruit dans les écoles, avait dû moins que les Romains eux-mêmes adopter les nouvelles formes de leur langage; Martial, qui connaissait Phèdre, a pu imiter quelques-uns de ses vers; enfin les imperfections qui se rencontrent dans les fables n'auraient pas existé dans des corrigés qui devaient être exempts de fautes, et ne s'expliquent que par l'incurie ou l'ignorance des copistes du moyen âge.

Ainsi aucun argument de M. du Méril n'est concluant; au contraire, si, comme lui, on s'attache au texte, on y trouve la preuve irrécusable que Phèdre fut un auteur latin; c'est lui-même qui le déclare en ces termes dans l'épilogue du livre II :

> Quod si labori faverit Latium meo,
> Plures habebit quos opponat Græciæ.

Et pour qu'on n'en doute pas, il le répète encore, lorsque dans le livre IV il dit à Particulon :

(1) *In Perottinum codicem ms. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ,...* Cataldi Jannellii eiusdem regiæ bibliothecæ scriptoris *Dissertationes tres.* Neapoli, 1811, in-8°. (Voyez deuxième Dissertation, page cxv.)

. . . . . Quare, vir sanctissime,
Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris.

M. du Méril passe ces textes sous silence; il est trop instruit pour les ignorer; mais il comprend sans doute qu'il est impossible de les mettre en harmonie avec sa thèse.

Sans doute elle est séduisante; elle fournit un moyen commode de concilier la phrase de Sénèque avec l'existence de Phèdre attestée par Martial et par Avianus; mais, quelque regret qu'on en ressente, on ne peut sérieusement l'accueillir. Aussi n'a-t-elle pas eu le pouvoir de rouvrir un débat qui n'avait que trop longtemps duré.

On connaît maintenant les discussions auxquelles a donné lieu l'authenticité des fables anciennes. Ce qui en ressort, c'est que Phèdre fut l'auteur des fables qui portent son nom, qu'affranchi d'Auguste il les écrivit sous les règnes de ses successeurs, qu'il les composa en ïambes latins, et que, si Sénèque, son contemporain, a, dans une phrase inexplicable, implicitement nié tous ces faits, ils n'en doivent pas moins être considérés comme entièrement conformes à la vérité.

SECTION II.

Fables nouvelles.

Les fables nouvelles ont eu le même sort que les anciennes; elles sont passées par les mêmes péripéties, avec cette différence pourtant qu'aujourd'hui l'incertitude à leur égard n'a pas aussi bien disparu. Il importe donc de ne plus, en ce qui les concerne, se borner à retracer l'histoire des discussions dont elles ont été l'objet, et d'examiner doctrinalement le degré de confiance qu'elles doivent inspirer.

Prévoyant les doutes qui ne manqueraient pas de les accueillir, Jannelli, en même temps qu'il en préparait la publication, avait, ainsi que je l'ai expliqué, rédigé, pour en démontrer l'authenticité, trois dissertations fort savantes et malheureusement peu connues.

Je ne m'occuperai que de la seconde; c'est celle dans laquelle sont formulés les principaux arguments. Elle se divise en deux parties.

Dans la première est traitée la thèse suivante : *Fabulatorum, qui*

ab Augusti ævo ad Perotti usque ætatem floruerunt, nemo ullus, præter Phædrum, Fabellarum novarum Auctor haberi potest; en tête de la seconde, la thèse à discuter est ainsi formulée : *Singillatim argumenta afferuntur, quibus Phædrum revera Fabellarum novarum Auctorem habendum esse demonstratur.*

Je suis trop pressé d'en finir pour exposer les arguments à l'aide desquels il cherche à démontrer qu'aucun auteur autre que Phèdre n'a pu écrire les fables nouvelles. Je me hâte de parcourir ceux par lesquels il prétend établir qu'en réalité c'est bien Phèdre qui les a composées.

1° Les fables, s'occupant des mœurs, des institutions et de la religion, doivent en être le reflet. Les nouvelles fables qui parlent de Jupiter, de Mercure, de Junon, de Vénus, de Castor et de Prométhée, doivent nécessairement se rapporter à une époque où ces divinités étaient encore en honneur; rappelant les oracles et les peines du Tartare, elles doivent être contemporaines de ces croyances; enfin, si elles font allusion à l'esclavage et aux jeux du cirque, c'est qu'elles ont été écrites dans un siècle où ils étaient encore en usage. Pour retrouver un tel état social, il faut remonter plus haut que le règne de Constantin, et avant lui quel autre que Phèdre a pu écrire les fables nouvelles (1)?

2° La fable *De Pompeio magno et ejus milite* se réfère à un fait trop peu important, pour qu'on ait pu longtemps s'en souvenir; Phèdre, qui vivait sous Auguste, peut seul l'avoir connu (2).

3° La fable *De oraculo Apollinis* ne peut être aussi que de Phèdre; elle n'est pas écrite dans un esprit d'incrédulité ni de moquerie. Or le prestige de la Pythie ne survécut pas à son temple que Néron fit impitoyablement détruire. Juvénal, qui vivait sous Domitien et sous Trajan, fait l'allusion suivante à la disparition de l'oracle de Delphes :

. . . . . Quoniam Delphis oracula cessant,

et Porphyrius sous Sévère développe la même pensée en ces termes :

(1) *In Perottinum codicem MS. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ...* Cataldi Jannellii eiusdem regiæ bibliothecæ scriptoris *Dissertationes tres.* Neapoli 1811, in-8°. (Voyez *Dissertatio II,* page XCI.)

(2) Voyez *Dissertatio II,* page XCII.

Ablata est Pythii vox haud revocabilis ulli
Temporibus longis, etenim jam cessit Apollo (1).

4° On trouve dans les fables nouvelles l'élégance, la finesse, l'habileté, la pureté et la concision qui font les principales qualités des anciennes. Sous ces rapports elles sont les mêmes; or il est, suivant Sénèque lui-même, très malaisé de refaire exactement ce qui a été déjà fait. On y trouve, sur le destin, sur la pauvreté, sur la fortune, des idées identiques qui ne peuvent avoir été conçues que par le même auteur. Il est vrai qu'après avoir, dans les fables anciennes, fait l'éloge de la littérature grecque, il traite, dans les nouvelles, les Grecs de gens loquaces. Mais, comme il a rendu hommage à leurs qualités, il est naturel qu'il signale aussi leurs défauts, et que, se considérant comme un auteur latin, il ne prenne pas, pour les dire, de bien grandes précautions (2).

5° Comme dans les fables anciennes, on rencontre dans les nouvelles des anecdotes, telles que celles de Pompée et de son soldat (3).

6° Ésope, souvent mis en scène dans les anciennes, reparaît plus souvent encore dans les nouvelles, et, hormis Phèdre, aucun fabuliste n'a recouru à ce procédé littéraire (4).

7° Phèdre, dans ses fables anciennes, emploie quelquefois des expressions abstraites, et leur fait jouer le même rôle que, si elles étaient concrètes; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il dit dans les anciennes fables :

Gulæque credens colli longitudinem,

et dans les nouvelles on lit :

Traxitque ad terram nasi longitudinem.

C'est encore là une forme de langage qui n'est familière à aucun autre poète de son époque (5).

8° Lorsque les lettres latines furent tombées en décadence, les fables ésopiques furent considérées comme se prêtant mieux que

(1) Voyez *Dissertatio II*, page XCVI.
(2) Voyez *Dissertatio II*, pages XCVI à XCVII.
(3) Voyez *Dissertatio II*, page XCIX.
(4) Voyez *Dissertatio II*, page CXIX.
(5) Voyez *Dissertatio II*, pages XCIX à C.

les autres monuments anciens à l'instruction de la jeunesse. Mais les maîtres ne respectèrent pas le texte de Phèdre. Ils le transformèrent, donnant une forme plus intelligible à ce qui leur semblait trop difficile à saisir, plus claire à ce qui leur semblait trop obscur, et surtout plus explicite à ce qui leur semblait trop concis. De là sortit un genre tout nouveau de fables composées en prose. L'ensemble en était grossier; mais dans les détails on apercevait des lambeaux de vers, *disjecti membra poetæ*. Deux collections de ces fables en prose attribuées à deux Romulus furent publiées, l'une par Rimicius vers le milieu du XVe siècle, l'autre par Nilant au commencement du XVIIIe, avec des fables plus anciennes qu'il adjuge à un auteur anonyme. Salon de Parme (1) enfin en composa également soixante. Toutes ces collections ne contiennent que des fables de Phèdre, un peu transformées. Or, comme on y retrouve les sujets de huit des fables nouvelles, il est indubitable que Phèdre en est l'auteur; quant aux autres, douées davantage encore de ses qualités, elles doivent aussi lui appartenir (2).

9° La dédicace de Perotti lui adjuge d'ailleurs les fables nouvelles :

> Non sunt hi mei quos putas versiculi,
> Sed Æsopi sunt, et Avieni, et Phædri.

Il est évident qu'Ésope n'a pu les écrire, et que Perotti ne le cite que comme la source à laquelle ont puisé Phèdre et Avianus, et ce n'est qu'à ce titre qu'il peut considérer le vieux Phrygien comme étant l'auteur des fables contenues dans son recueil.

Toutes les fables d'Avianus sont connues; il n'en a écrit, de son propre aveu, que quarante-deux, et dans aucune l'ïambe n'est employé. Il ne reste donc plus que Phèdre (3).

10° L'assertion d'Avianus, qui déclare que Phèdre n'a composé que cinq livres, ne prouve rien. Phèdre ne les publia que les uns après les autres, et peut-être, alors qu'ils étaient plus nombreux, Avianus n'en a-t-il connu que cinq. Mais il est probable que les cinq livres que nous possédons nous sont parvenus incomplets. Tels sont notamment le deuxième et le cinquième qui ne devaient pas être

(1) C'est le nom donné par Jannelli à l'anonyme de Névelet.
(2) Voyez *Dissertatio II*, p. CI.
(3) Voyez *Dissertatio II*, page CIV.

aussi courts. Phèdre lui-même nous apprend qu'il ne s'était pas contenté de mettre en œuvre la matière laissée par Ésope :

> Ego porro illius semitam feci viam,
> Et cogitavi plura quam reliquerat.

Or nous ne connaissons guère de Phèdre que 90 fables. Quand il s'inspira d'Ésope, la matière connue de son devancier était considérable, et, comme il l'a employée, sinon tout entière, au moins en très grande partie, il faut en conclure que toutes ses compositions ne nous sont pas parvenues.

Les lacunes qu'elles présentent sont au surplus prouvées par les interprétations en prose, écrites au moyen âge. On y trouve beaucoup de fables qui ne figurent pas dans les manuscrits connus de Phèdre, mais qui trahissent la même origine. Aussi Gude et Burmann se sont-ils ingéniés à les rétablir en vers ïambiques.

Les fables elles-mêmes portent les traces de leurs lacunes. Après la fable XIII du livre IV, il y en a une qui saute aux yeux : le prologue du livre V, qui se termine par ce vers :

> Sed jam ad Fabellam talis exempli feror,

est suivi d'une fable qui ne s'y rapporte pas ; celle qui en était la mise en action est absente.

Le manuscrit de Pithou offrait des pages déchirées au milieu et à la fin. En manquât-il seulement sept ou huit, que cela suffirait pour qu'il eût contenu les fables nouvelles.

Enfin, soit par l'injure du temps, soit par l'audace des grammairiens et des pédagogues, les fables de Phèdre ne nous sont parvenues qu'à l'état de morceaux choisis, et les manuscrits mêmes montrent que leur classement ne peut provenir de l'auteur.

De tout cela il ressort que, pour lui attribuer les fables nouvelles, il n'est pas nécessaire de supposer qu'il écrivit plus de cinq livres, et qu'au contraire y trouvant naturellement leur place, elles en sont l'indispensable complément (1).

11° Elles présentent des expressions, des alliances de mots, des tours de phrase, qui ne se rencontrent pas dans les autres auteurs

(1) Voyez *Dissertatio II*, pages CVI à CXI.

latins. Mais toutes les formes de langage, usitées à Rome, ne nous sont pas connues, et, si l'on pouvait lire tout ce qui a été perdu des œuvres d'Ennius, de Lucile, de Caton, de César et des autres auteurs, on observerait sans doute le même phénomène. Ces particularités qu'on remarque dans Phèdre, ne s'écartent pas d'ailleurs des règles de la syntaxe latine (1).

12° C'est précisément parce que les écrivains plus récents, ne rencontrant pas ces particularités dans les ouvrages connus des anciens, n'ont pas pu les reproduire, que l'origine antique en est incontestable.

Elles ont dû, il est vrai, n'être pas ignorées des auteurs qui furent les contemporains de Phèdre, ou qui le suivirent à Rome, et l'on devrait les retrouver dans leurs écrits. Mais chaque écrivain éminent n'a-t-il pas son cachet et n'est-ce pas par là qu'il reste inimitable (2)?

13° Enfin, relativement aux imperfections indignes de Phèdre, il faut se rappeler que ses fables ne sont pas arrivées sans altérations jusqu'à nous. Les passages remarquables prouvent même qu'il ne peut être responsable de ceux qui sont défectueux. Les fautes qui nous choquent, il faut les attribuer non pas aux simples copistes, mais aux grammairiens et aux pédagogues. Les premiers ont transposé, redoublé ou supprimé des lettres, mais cela n'a pas altéré le texte. Les seconds ont transposé, changé ou corrompu des mots entiers, et il en est résulté des taches qui le déparent.

Quintilien avait conseillé d'employer les fables ésopiques dans l'enseignement scolaire; il considérait comme excellent l'exercice qui consistait à les faire mettre en prose et paraphraser par les élèves, et il est probable que, lorsqu'il engageait les maîtres à user de ce procédé, c'était dans sa pensée les fables de Phèdre qui devaient lui en fournir les moyens.

Elles durent donc peu de temps après sa mort être employées à cet usage.

Puis il se continua au moyen âge. Mais, dans ce temps d'ignorance, les maîtres n'avaient qu'une instruction relative, et, en voulant les rendre plus intelligibles à leurs élèves, ils y firent des chan-

(1) Voyez *Dissertatio II*, page CXII.
(2) Voyez *Dissertatio II*, pages CXII à CXIII.

gements maladroits, qui les déparent, mais qui ne les empêchent pas d'être l'œuvre de Phèdre (1).

Tels étaient les arguments par lesquels Jannelli avait établi l'authenticité des fables nouvelles. En les lançant dans le monde littéraire, il leur avait donné un certificat d'identité assez en règle pour les croire à l'abri de tous les soupçons. Malheureusement l'esprit de scepticisme rendit sa précaution presque inutile. A peine, depuis la publication de ses trois dissertations, une année s'était-elle écoulée qu'en France l'ancien oratorien, nommé Adry, dans un opuscule aussi pauvre par la forme que par le fond (2), exprima sur l'authenticité des fables nouvelles des doutes, qui jetèrent le trouble dans toutes les consciences.

Il importe donc d'examiner les raisons sur lesquelles ils étaient fondés. Je les réfuterai une à une.

1° Il commence par prendre à la lettre les deux vers de Perotti :

> Non sunt hi mei quos putas versiculi,
> Sed Æsopi sunt, et Avieni, et Phædri.

Suivant lui, Perotti reconnaît qu'il a puisé à trois sources et non pas seulement qu'il a recopié les fables de deux auteurs qui s'étaient eux-mêmes inspirés d'Ésope. C'est là une première absurdité. Il faudrait donc admettre que les trente-deux fables nouvelles seraient des fables d'Ésope écrites par lui en ïambes latins; car le langage de Perotti pris à la lettre ne permet pas de supposer qu'il les aurait traduites du grec.

2° Adry prétend ensuite qu'elles n'ont pas toutes l'élégance du style de Phèdre, et, au lieu de le démontrer, il se borne à citer l'opinion suivante, que Heyne formulait lui-même, au mois de mai 1811, dans une lettre datée de Göttingen et adressée à Cassitto : « De ipso autem fortunæ munere, ita statuo, profectum quidem illud esse ab aliquo viro docto ex superioribus ætatibus, Phædri quidem æmulo, ingenio tamen et sermonis castitate, proprietate et elegantia multum inferiore, fabulæ quoque Æsopiæ non satis perspectam habente indolem. Vel sic tamen dignum fragmentum esse arbitror quod inter ceteram fabularum farraginem aliquo loco sit habendum. »

(1) Voyez *Dissertatio II*, page CXIV à CXV.

(2) *Examen des nouvelles fables de Phèdre*. Doutes sur leur authenticité. Paris, M.DCCC.XII, in-18.

Ici donc, c'est non sur son sentiment personnel, mais sur l'appréciation d'autrui qu'il se fonde. Mais d'abord, le savant allemand reconnaît que l'auteur est un ancien, un émule de Phèdre; c'est déjà beaucoup, et, s'il ne va pas plus loin, il est évident que c'était la faute de Cassitto, qui, ayant rempli à la hâte dans sa première édition les lacunes du manuscrit, avait soumis à Heyne un texte profondément altéré. Il est vrai que ses leçons étaient imprimées en lettres italiques; mais, dans la précipitation qui avait présidé à la publication, cette précaution avait été très mal observée. Il en résulte que, si, au lieu de lire les fables nouvelles dans la première édition de Cassitto, Heyne les avait examinées dans celle de Jannelli, il n'aurait pas hésité à déclarer que ces fables, dont il reconnaissait d'ailleurs l'ancienneté, étaient bien l'œuvre de Phèdre.

3° Adry avoue bien « qu'on y trouve quelques expressions familières à Phèdre »; seulement il se hâte d'en tirer une conclusion contraire à l'authenticité : « Sans doute, dit-il, il ne s'est pas volé lui-même. » Une pareille raison révèle le parti pris. Si c'est parce qu'elles ressemblent aux anciennes qu'elles ne doivent pas être du même auteur, il n'aurait pas fallu commencer par baser les doutes sur ce qu'elles en diffèrent.

4° C'est, suivant Adry, une opinion hasardée que de prétendre « que depuis Phèdre jusqu'à Perotti inclusivement on ne trouve personne qui ait été capable de composer les nouvelles fables ». Mais, pour démontrer qu'avant Perotti, d'autres que Phèdre ont pu les écrire, il ne trouve pas d'autres exemples à citer que l'*Éloge de la ville de Gênes*, la *Description de la vie champêtre*, et le *Tableau de la tyrannie* de Nicolas de Clémengis.

5° Après ces critiques générales, Adry examine isolément chaque fable.

Il accuse de dureté le dernier vers de la première fable; mais c'est justement un vers altéré par Perotti, ou plutôt par le copiste du manuscrit dont il s'est servi, et suivant lequel il avait écrit :

Quam tibi impartiar parvam quamvis partem.

Pour le remettre sur ses pieds, Jannelli a proposé de l'écrire ainsi :

Quam parvam quamvis partem impertiar tibi.

Mais c'est une conjecture, et Jannelli la donne pour ce qu'elle vaut.

Adry reconnaît que la fable III, *Auctor*, n'est pas indigne de Phèdre. « Mais, dit-il, ce n'est point un apologue. » Or c'est là un reproche qui pourrait s'adresser à plus d'une ancienne.

Il trouve absolument ridicule la fable IV, *Mercurius et Mulieres*, qui, suivant lui, pourrait tout au plus figurer à côté du conte de Perrault si connu des enfants. Mais pourquoi, si Perotti l'a inventée, y a-t-il, lui prélat romain, introduit une divinité du paganisme? Perrault, dans son conte, n'a pas fait intervenir Mercure. Quant à l'idée, elle n'est pas plus ridicule que celle qui se trouve développée dans la fable ancienne *Canum legati ad Jovem*.

Adry trouve que la fable V finit très mal et que les derniers vers n'en ont pu être clairement traduits. Mais par sa composition elle rappelle complètement la fable licencieuse du livre IV, intitulée : *Idem Prometheus*.

Passant sous silence la fable VI qui n'est que la morale d'une fable perdue, il arrive à la VIIe, *De significatione pœnarum Tartari*, et est obligé de confesser qu'elle est irréprochable.

Il trouve la fable VIII, *De oraculo Apollinis*, « très belle et sublime même ». Il remarque seulement que le vers

Delicta vindicate; castigate impios,

n'est pas sur ses pieds. Cela est vrai; il est d'un demi-pied trop long; mais, tout en y voyant matière à plaisanterie, il n'en tire d'ailleurs, aucun argument contre l'authenticité de la fable, qu'il regrette seulement « de ne pas trouver en meilleure compagnie ».

La fable IX peut n'être qu'une épigramme; mais il est incontestable qu'elle ressemble beaucoup sous ce rapport aux anciennes, dans lesquelles Phèdre fait intervenir Ésope. En sa qualité d'ancien moine facile à offusquer, Adry donne la qualification de *turlupinade* à la fable X, *Pompeius Magnus et ejus miles*. Le récit n'est sans doute pas à la hauteur du personnage mis en scène; mais Jannelli s'est expliqué sur ce point et je me réfère à ce qu'il en dit lui-même.

La fable XI, *Juno, Venus et Gallina*, paraît à Adry contraire au but que Phèdre s'était proposé et qu'il avait formulé par ce vers :

Et quod prudenti vitam consilio monet.

Je ne sais pas où le critique aperçoit cette contradiction. Le fabuliste

donne son opinion sur la vertu des femmes ; bien des gens penseront sans doute qu'en les montrant incorrigibles, il donne aux hommes un salutaire avis.

Adry néglige prudemment la fable XIIe, et, passant à la XIIIe, il n'y voit qu'une réflexion très sensée. Bien des fables anciennes ne contiennent pas autre chose. N'est-ce pas d'ailleurs assez ?

Suivant lui, dans la fable XIV, *Asinus ad lyram*, « la réflexion morale ne devrait pas être faite par l'âne lui-même. » Mais Phèdre a suivi là un procédé qui lui est familier ; on le trouvera appliqué par exemple dans la fable ancienne, *Gallus ad Margaritam*.

La fable XV, *Mulier vidua et Miles*, semble à Adry un conte plutôt qu'une fable. Il a raison ; mais ce n'est pas non plus un conte, c'est un évènement contemporain, que Phèdre rapporte comme celui dont la fable X du livre III contient le récit.

Adry ne parle pas de la fable XVI ; il prétend la XVIIe, *Æsopus et Domina*, « très obscure et fort mal racontée » ; ces deux reproches ne me paraissent pas fondés. Le sens s'en comprend bien, et la leçon qu'elle donne est bonne à ne pas oublier.

Dans la fable XVIII, *Gallus lectica a Felibus vectus*, il trouve peu intelligible, et, dans tous les cas, bizarre le dernier vers ainsi conçu :

Discerpsit dominum, et fecit partes facinoris.

Il est pourtant aisé de comprendre que la bande de chats « déchira son maître et se partagea le produit de son crime ».

Enjambant ensuite la fable XIX, Adry reconnaît que la XXe *Servus profugus, et Æsopus*, « contient une excellente morale », mais elle ne lui paraît pas élégante, et, suivant lui, ce vers :

Has propter caussas, et quas longum est promere,

ressemble un peu au dispositif d'un arrêt, qui finit toujours par : « *à ces causes et autres à ce nous mouvant*, etc. » Mais Adry devait bien admettre que cette formule n'était pas connue de Perotti, et que, même si on voulait lui attribuer cette fable, on ne pourrait supposer que le vers critiqué lui a été inspiré par la procédure de son temps.

Il ne parle pas de la fable XXI, et prétend que la XXIIe, *Ursus esuriens*, ne renferme « qu'un trait d'histoire naturelle » sans intérêt. Il

oublie qu'elle se termine par cette conclusion morale qui ne manque pas de bon sens :

Ergo etiam stulto acuit ingenium fames.

Dans la fable XXIII, *Viator et Corvus*, il trouve un peu singulier ce vers ;

Et perdidisset tempus aliquot millium.

La forme en est pourtant irréprochable. Le Corbeau, en disant bonjour au voyageur, ne lui avait pas fait perdre peut-être autant de temps que ce vers semble le dire ; mais un poète n'est pas tenu à tant d'exactitude.

Passant de là à la fable XXVII, *Servus et Dominus*, il la proclame « inintelligible ». Cela est vrai ; mais il oublie qu'elle était une des plus illisibles du manuscrit de Naples, que Jannelli a été obligé de substituer ses hypothèses au texte détruit, et que, si les vraies leçons en étaient connues, elle n'aurait peut-être pas le double défaut d'être obscure et de ne pas se trouver en harmonie avec son titre moral. En effet, elle a été retrouvée dans le manuscrit du Vatican exempte des défauts qu'Adry lui impute.

Adry avoue que la fable XXVIII, *Lepus et Bubulcus*, est très belle ; il était impossible de prétendre le contraire.

Il n'en critique plus que deux, la XXXIe, *Papilio et Vespa*, dont les premiers vers, illisibles dans le manuscrit, ont été rétablis à l'aide de conjectures plus ou moins heureuses, mais dont le dernier vers

Non qui fuerimus, sed qui nunc simus, vide,

a une grande analogie avec celui-ci :

Quod fuimus laudasti, jam damnas quod sumus,

et ne peut être évidemment que du même auteur, et la XXXIIe, *Terraneola et Vulpes*, qu'il considère comme digne de Lycophron, mais qui, s'il avait voulu prendre la peine d'en lire la traduction par M. Bagioli publiée à Paris en 1812 et citée par lui-même, ne lui aurait pas sans doute paru aussi entachée de l'obscurité qu'il lui reproche.

6° Après avoir ainsi passé en revue les fables nouvelles, Adry critique la réponse faite par Cassitto aux objections de Heyne, qui

avait remarqué que plusieurs fables ne constituaient pas de véritables apologues. Cassitto avait répondu en citant des fables de la même nature dans le livre IV des anciennes. Adry n'est pas touché de cette comparaison, et ce qui, lorsqu'il s'agit de ces dernières, n'ébranle pas sa foi, lui inspire des doutes à l'égard des autres.

7° En ce qui touche les éditeurs français qui ont adopté l'opinion de Cassitto et de Jannelli, il les traite un peu cavalièrement. Il suppose qu'ils n'ont fait qu'analyser les raisons invoquées par les éditeurs italiens et qu'ils n'ont pas pris la peine « de lire attentivement les fables nouvelles ». Cette manière de voir tout hypothétique n'a pas même besoin d'être réfutée.

8° En définitive, sur les 32 fables nouvelles il n'en voit que douze qui soient, à proprement parler, des apologues, et que cinq ou six qui présentent des qualités réelles. Il en conclut que l'on doit y reconnaître au moins deux mains différentes, et pour lui rien ne démontre que l'une des deux soit celle de Phèdre. Je n'ajoute qu'une réflexion : pour arriver à cette conclusion, il est obligé, oubliant les deux vers de la dédicace cités par lui-même au début de son opuscule, d'affirmer que Perotti « n'a dit nulle part que les nouvelles fables fussent de Phèdre ». Cette affirmation me dispense de prolonger ma réfutation : quand on nie ainsi l'évidence, on est jugé.

Lorsqu'on considère ainsi en eux-mêmes les arguments d'Adry, on ne comprend pas comment ils ont pu exercer sur les esprits une si profonde influence ; il faut croire que c'est sa réputation de savant consciencieux qui les a troublés. Il me semble évident que la même critique, écrite par tout autre, n'aurait pas produit le même effet. Il n'en est pas moins vrai que, pendant quinze ans, l'opinion d'Adry s'imposa aux érudits. En 1826, dans l'édition des fables de Phèdre, publiée par Gail sous la direction de Lemaire, Barbier, dominé par cette influence, écrivait encore : « Un homme aussi profondément versé que M. Adry dans la lecture de Phèdre n'a pu se montrer favorable aux nouvelles fables publiées en Italie. Son opinion est partagée par tous les amis de la bonne littérature (1). »

Mais il en est de la philologie comme de la politique : toute théorie fausse n'obtient qu'un triomphe temporaire; tôt ou tard

(1) Voyez tome I, page 152.

elle est suivie d'une réaction, et cette réaction commençait déjà à se faire sentir ; car, dans la même édition de Phèdre, Gail, faisant précéder d'une préface les fables nouvelles, y déclarait qu'il n'osait ni les refuser ni les attribuer au fabuliste latin (1).

Vers la même époque, M. Robert trouve bien qu'Adry a pris le parti le plus sage, « en examinant toutes les fables nouvelles les unes après les autres et en prononçant sur chacune d'elles un jugement particulier (2) ». Mais, après avoir approuvé son procédé, il n'admet pas ses appréciations, et voyant qu'Adry, pour refuser à Phèdre la fable XVI, *Duo juvenes sponsi, dives et pauper*, se fonde sur ce qu'on y rencontre un vers qui en rappelle un autre des fables anciennes, il n'hésite pas à combattre son opinion. « Il me paraît, dit-il, en parlant de cette fable, n'avoir hésité à attribuer celle-ci à Phèdre que parce que plusieurs vers lui ont paru calqués trop exactement sur ceux qui terminent l'ancienne fable de *Simonide préservé par les Dieux*. Phèdre, dit-il, ne s'est pas sans doute volé lui-même. Mais ne trouvons-nous pas des vers entiers des Géorgiques transportés dans l'Énéide? »

L'opinion d'Adry a encore moins touché le cardinal Angelo Maï. En 1831, en publiant, d'après le manuscrit du Vatican, les nouvelles fables de Phèdre, il n'a manifesté aucun doute sur leur âge véritable. Il prétend même trouver, dans les deux vers qu'on a qualifiés de fable VI, la preuve que Perotti n'est pas l'auteur des fables nouvelles. Il considère ces deux vers comme l'épimythion d'une fable absente, et il ajoute : « Si Perotti, comme certaines personnes le supposent, avait tiré ses fables de sa propre imagination, pourquoi aurait-il laissé cette lacune? Il est donc évident qu'il a copié le fragment tel qu'il existait dans le manuscrit ancien. J'affirmerais pourtant que c'était l'épimythion de la fable IVe, si dans le manuscrit de Perotti n'avaient été interposés plusieurs autres poèmes (3). »

(1) Voyez tome II, page 497.

(2) *Fables inédites du moyen âge*... Paris, 1825, 2 vol. in-8°. (Voyez au tome I l'*Essai sur les auteurs dont les fables ont précédé celles de La Fontaine*, p. LXXIIJ.)

(3) « Hoc esse epimythium desideratæ fabulæ, nemo non putabit. Quod si Perottus, ut nonnulli rentur, has fabulas marte proprio componebat, cur hanc lacunam fecisset? Videtur igitur ex antiquo codice ita ut res erat descripsisse. Ego tamen dicerem hoc esse epimythium fabulæ IV, nisi in Codice Perottino alia carmina complura fuissent interposita. » *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus III*, curante Angelo Maï. Romæ, 1831, in-8°. (Voyez p. 285.)

L'authenticité des fables nouvelles ne parut pas plus douteuse à Orelli; il remarque bien dans leur texte des fautes soit de syntaxe, soit de versification; mais il les attribue soit au manuscrit défectueux dont Perotti s'est servi, soit aux changements maladroits qu'il y a introduits (1).

Ainsi, en France, en Italie et en Suisse, malgré l'attaque d'Adry, l'authenticité des fables nouvelles avait été acceptée.

Mais en Allemagne la chose avait été différente, et l'on comprend sans peine qu'aux savants de ce pays qui n'avaient pas cru à l'authenticité des fables anciennes, les nouvelles aient dû inspirer moins de confiance encore. Aussi voit-on, en 1832, le savant Jacobs les attribuer à quelque versificateur moderne, qui, suivant lui, aura pris Phèdre pour modèle (2).

Je me hâte de dire pourtant que l'Allemagne n'a pas été unanime dans son scepticisme. Ainsi, en 1838, on voit, à Bautzen, Dressler reconnaître si bien dans les fables nouvelles la main de Phèdre qu'il en fait un livre VI (3).

Je suis surpris qu'en voyant un Allemand se rendre ainsi à l'évidence, M. Fleutelot ait eu l'incertitude qu'il exprime ainsi dans sa notice : « Je n'ai point traduit les fables de Perotti, et ne retracerai point les débats auxquels elles ont donné lieu. M. Maï les croit de Phèdre; mais il en serait plus sûr, dit-il, s'il découvrait un manuscrit complet de Phèdre, où se trouveraient ces fables. Attendons comme M. Maï (4). » Il me semble n'avoir pas voulu prendre la peine d'étudier la question; cela est regrettable; car son opinion aurait été d'un grand poids.

Heureusement son abstention n'a pas été imitée par les éditeurs qui l'ont suivi. Dübner notamment, dans la préface de sa petite édition classique, n'hésite pas en 1847 à proclamer en ces termes l'authenticité des fables nouvelles : « Je n'ai jamais douté, quant à moi, dit-il, que ces fables ne fussent bien réellement de Phèdre, et une pu-

(1) *Phædri Augusti Liberti Fabulæ Æsopiæ...* Turici, MDCCCXXXI, in-8°. (Voyez préface. p. 21.)

(2) *Allgemeine Schulzeitung*, juin 1832, II° abth., n°s 66-67.

(3) *Phædri Augusti Liberti Fabulæ Æsopiæ cum veteres tum novæ atque restitutæ...* Christianus Timotheus Dressler.... Budissæ, in libraria Welleriana, MDCCCXXXVIII, in-8°. (Voyez p. 111.)

(4) Voyez dans l'édition de 1839 de la collection Nisard la notice sur Phèdre, p. 707, 2e col. et 708, 1re col.

blication postérieure du cardinal Angelo Maï est venue fortifier ma conviction. Le doute ne serait plus permis, si Angelo Maï, au lieu de se borner, ainsi que ses prédécesseurs de Naples, à extraire de l'*Epitome* de Perotti les fables inédites, eût publié le recueil tout entier : par là chacun aurait su comment Perotti procéda dans sa compilation ; on aurait pu voir que cet écrivain s'est permis, dans les anciennes fables, des changements plus ou moins maladroits. Mais les critiques qui n'ont pas voulu reconnaître la main de Phèdre dans les nouvelles fables ont cité, comme preuves principales, les passages déparés sans aucun doute par les changements de Perotti. Cependant le dessein et l'exécution, dans ces nouvelles fables, ne peuvent appartenir qu'à Phèdre (1). »

On voit combien la conviction de Dübner est profonde, et cependant, pour la former, il n'a pas recouru aux manuscrits, et le regret qu'il formule montre qu'il n'a pas même eu connaissance de la publication complète qu'au mois de février 1811, Jannelli a faite de celui de Naples. Comment donc a-t-il pu avoir une foi si ferme ? C'est qu'en dehors des révélations toutes particulières que fournit l'inspection de l'*Epitome* de Perotti, l'authenticité des trente-deux fables nouvelles considérées en elles-mêmes ne peut pour les connaisseurs impartiaux être l'objet d'aucun doute ; c'est qu'enfin, pour faire usage de la figure aussi juste qu'expressive, employée par M. L. Müller, les fables nouvelles ressemblent aux fables anciennes, comme un œuf ressemble à un œuf (2).

Mais, lorsqu'on a pu avoir sous les yeux les deux manuscrits ou seulement l'un d'eux, la confiance est encore plus grande. Qu'on me permette, à moi qui ai vu et copié celui de Naples et qui possède une copie littérale de celui de Rome, de signaler ici les éléments de certitude absolue qu'ils m'ont fourni.

Je l'ai expliqué : le recueil de Perotti est formé de poésies diverses, ajoutées les unes aux autres, sans ordre, à des intervalles plus ou moins éloignés.

Si Perotti avait adopté un classement tel que celui auquel, dans

(1) Voyez la notice mise par Dübner en tête de son édition scolaire des fables de Phèdre et des réimpressions successives.

(2) *Phædri Augusti Lib. Fabulæ Æsopiæ.* Recognovit et præfatus est Lucianus Mueller. Lipsiæ, MDCCCLXXI, in-12. (Voyez *De Phædri vita et scriptis*, p. VI.)

son édition du manuscrit de Naples (1), Jannelli a eu recours, si notamment des fables les plus anciennement connues il avait, dans un groupement séparé, distingué celles qu'on est convenu d'appeler nouvelles, on comprendrait qu'à chaque groupe pût être attribuée une origine différente. Mais il n'en est pas ainsi : le tout est mêlé. Après la dédicace à Pyrrhus, la première pièce de vers qu'on rencontre est la fable *Simius et Vulpis*, qui est la première des nouvelles; puis vient le fragment qui porte pour titre : *De his qui legunt libellum* et dont les éditeurs ont fait l'épilogue d'une sorte de sixième livre; ensuite arrive un petit poème : *De virtute ad Lentulum*, composé par Perotti. La même confusion continue jusqu'à la fin.

Il y a plus : les fables que Perotti a empruntées à Phèdre ont toutes été traitées par lui de la même manière. Ainsi aux anciennes comme aux nouvelles il a enlevé le titre, qui, n'exprimant par lui-même aucune idée morale, ne répondait pas au but qu'il se proposait. Puis, séparant du texte même de chaque fable la moralité et la traduisant en prose, il en a fait un titre nouveau, destiné à remplacer celui qu'il avait supprimé.

Dans le texte il s'est permis aussi quelques changements d'expressions, dont l'objet évident était de mettre les fables de l'auteur païen en harmonie avec ses idées chrétiennes. C'est ainsi que, dans la fable x du livre III, il a, comme je l'ai déjà dit, remplacé le vers :

A divo Augusto tunc petiere judices

par celui-ci :

Pontificem maximum rogarunt judices.

Quand on voit l'état identique dans lequel, par suite de ces opérations uniformes, se trouvent dans son manuscrit les fables soit anciennes, soit nouvelles, on demeure convaincu qu'elles ont une origine commune.

Supposons maintenant que les manuscrits de Phèdre n'aient jamais été retrouvés et qu'on ne connaisse que ceux de Perotti; il est clair qu'à raison de cette similitude absolue, les sceptiques

(1) *Codex Perottinus ms. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ,...* digestus et editus a Cataldo Jannellio ejusdem regiæ bibliothecæ scriptore. Neapoli, 1811, ex regia typographia, in-8°.

devraient contester à Phèdre les fables anciennes aussi bien que les nouvelles. Les unes et les autres auraient dû nécessairement être l'objet de la même appréciation. Or, puisqu'il est aujourd'hui avéré que les premières ne peuvent lui être enlevées, il est impossible de lui refuser les secondes.

Ces remarques, qui frappent à première vue, sont loin d'être les seules. Perotti ne s'est pas contenté d'emprunter des fables à Phèdre; il a, comme il le déclare, agi de même à l'égard d'Avianus, et l'on sait que celles de cet auteur sont en vers élégiaques. Si, à côté des fables anciennes appartenant incontestablement à Phèdre et des fables d'Avianus, on fait des fables nouvelles un troisième groupe et qu'on l'attribue à Perotti, on verra qu'après avoir placé sous ses yeux deux rythmes différents, il aurait perpétuellement donné la préférence au vers ïambique.

Au premier abord cet exclusivisme doit sembler au moins singulier. Mais il devient inadmissible, quand on examine les pièces de vers qui sont incontestablement de lui. Presque toutes sont écrites dans le rythme élégiaque qu'il aimait et qu'il maniait avec dextérité; quelques-unes sont en vers phaléciens; aucune n'est en vers ïambiques.

Il existe, dans l'*Epitome* de Perotti, un document qui prouve que si, en dehors des fables qu'il copiait, il avait voulu lui-même en composer, il aurait recouru au rythme élégiaque; c'est une fable de son recueil qui seule est de lui, qui est une imitation de celle de Phèdre intitulée *Socrates ad amicos*, et avec laquelle, soit dit en passant, il a dû confondre plus tard dans son *Cornu copiæ* la fable *Arbores in tutela deorum*. Elle porte dans le manuscrit de Naples le numéro 70 et la rubrique *Quanta sit verorum amicorum penuria*. Elle est certainement l'œuvre de Perotti; or elle est écrite dans ce rythme élégiaque qui avait toute sa prédilection et qu'évidemment, s'il en avait traduit d'autres, il aurait toujours adopté.

J'ai dit qu'il n'avait composé aucune de ses poésies en vers ïambiques. Je m'empresse de confesser que j'ai peut-être tenu un langage trop absolu. Car il est vrai que sa dédicace à son neveu est en vers ïambiques (1); mais, comme elle est aux trois quarts emprun-

(1) *Codex Perottinus ms. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ*... digestus et editus a Cataldo Jannellio. Neapoli, 1809, in-8°. (Voyez p. 1.)

tée à Phèdre, il est évident qu'il a dû écrire dans le même rythme les vers qui émanent de lui. Il est encore vrai qu'il a mis en tête de la fable ancienne : *Muli et Latrones*, qui dans les éditions de Phèdre est la VIIe du livre II, quinze vers également composés dans le rythme ïambique; mais, comme ces quinze vers servaient d'introduction morale à la fable elle-même, il est encore évident qu'ils devaient être écrits dans le même mètre.

Il y a mieux : ces exemples eux-mêmes me fournissent de précieux arguments; en effet, ils dénotent une ignorance presque absolue de la composition du vers ïambique. J'ai déjà reproduit la dédicace à Pyrrhus; j'y renvoie. Quant aux quinze vers qui précèdent la fable *Muli et Latrones*, les voici :

Contrari, indoctis omnibus contrarie,
Et gratus doctis, et cui grati sunt docti,
Quem tot simul ornant naturæ munera,
Ingenium cui dives et ubertas linguæ,
Qui tam dulci immites voce placares feras,
Et imis mortuos traheres sepulchris,
Qui quodcumque libet docta pingis manu,
Polygnoto major, atque Aglaophonte,
Et Zeuxim superas atque Parasium (*sic*),
Protogenemque, Pamphilumque, et Melantium,
Theonemque Samium, Euphranoremque,
Cui sponte doctus palmam daret Apelles :
Quid sævam tantum paupertatem quereris?
Nec facit bonos illa nec facit malos,
Obsuntque sæpius, quam prosunt divitiæ.

Qu'on scande ces vers et qu'on me dise si l'on croit encore que Perotti a pu écrire les fables nouvelles !

Ce n'est pas tout : le manuscrit de Perotti me fournit une troisième preuve de son ignorance en matière d'ïambes; c'est l'extrait qu'il a fait de l'hymne dixième de Prudence περὶ Στεφανῶν (1), et qu'il a adressé à Pomponius sous ce titre : *De vero Deo, et vera Fide ac Religione ad Pomponium*. Pour donner à son extrait l'apparence d'une œuvre complète, spécialement faite pour Pomponius, il a été obligé

(1) *Aurelii Prudentii Clementis V. C. opera omnia.* Cameraci, sumptibus et typis A. F. Hurez, MDCCCXXI, in-18. (Voyez p. 145 et suivantes.)

d'en modifier les deux premiers vers. Mais, ignorant la mesure, il a substitué à ce premier vers original :

Vos eruditos miror et doctos viros,

ces mots qu'il est impossible de scander :

Vos doctos decet atque eruditos viros,

et à ce second vers original :

Perpensa vitæ quos gubernat regula,

cet autre, dans lequel, contrairement à la règle toujours suivie par Prudence, il remplace par un spondée l'ïambe du second pied :

Pomponi, vitæ quos gubernat regula.

Je sais bien, et j'ai été le premier à le proclamer, que Perotti a été un des hommes les plus versés de son temps dans la littérature latine. Je vais même plus loin, et je n'hésite pas à ajouter qu'il a peut-être été aussi, dans la prosodie latine, l'homme le plus expert de son époque. Parmi les ouvrages didactiques dont il fut l'auteur, il en est deux qui révèlent une connaissance très approfondie de la versification latine.

Dans le premier, qui est intitulé *De generibus metrorum* (1), il s'occupe d'abord de la composition des diverses espèces de pieds. Il en signale vingt-huit, savoir : quatre de deux syllabes, huit de trois, et seize de quatre. Parmi ceux de deux syllabes il n'oublie pas l'ïambe, et il a bien soin de dire qu'il se compose d'une brève et d'une longue. Les différentes espèces de vers appellent ensuite son attention : il indique quels sont les pieds qui peuvent et quels sont ceux qui ne peuvent pas concourir à la formation de tel mètre déterminé, et quelles sont les positions qu'ils y doivent et celles qui n'y doivent pas occuper.

Il sait quel rôle important le vers ïambique joue dans la littérature des Romains, et il s'y arrête avec une évidente complaisance.

Il examine d'abord l'ïambe antique, auquel il reconnaît cinq

(1) *Grammatica clarissimi poete et oratoris Nicolai Perotti cum variis additamentis.* Henri Quintell, Cologne, 1506.

variétés, et, pour montrer leurs points de dissemblance, il analyse la composition particulière de chacune d'elles.

Il prend la même peine pour l'ïambe nouveau.

Puis il conclut en observant que le vers ïambique par excellence est celui dont l'ïambe est l'unique pied : *Optimum tamen esse metrum quod uno duntaxat pedum genere a quo denominatur constat* (1), et, à l'appui de sa thèse, il cite, en altérant, il est vrai, le second, ces deux vers bien connus d'Horace :

Beatus ille qui procul negociis
Paterna iura bobus optat propriis.

Mais Perotti ne s'est pas borné à écrire ainsi un traité général de versification; il s'est aussi, dans un second opuscule dédié à son frère Celius Perotti, livré à une étude toute spéciale des mètres qu'Horace a employés dans ses odes; il en signale dix-neuf, parmi lesquels figure encore avec ses variétés le vers ïambique.

Perotti a donc bien connu l'ïambe, et cependant il s'en est servi dans son *Epitome,* comme s'il n'en avait pas eu la moindre idée. Mais cette contradiction n'est qu'apparente.

L'homme, en avançant dans la vie, s'instruit à chaque pas qu'il y fait , et cela est surtout vrai du travailleur. Beaucoup des notions qu'il possède au jour de sa mort n'ont pas été l'apanage de sa jeunesse. Il faut admettre qu'il en a été de Perotti comme de tous les savants, qu'il n'a été que fort tard initié aux rythmes compliqués de la poésie latine, et que c'est seulement après être parvenu à l'âge mûr qu'il a composé ses traités de versification. De pareils écrits, qui sont avant tout des ouvrages de patience, ne peuvent sortir d'une plume juvénile. Au contraire, un recueil d'opuscules poétiques est presque toujours un travail de jeune homme, et Perotti n'avait dû créer le sien qu'à une époque où, déjà très versé dans le mètre élégiaque, il ne savait rien encore du vers ïambique.

Et ce n'est pas là une pure hypothèse. J'ai démontré ailleurs qu'il devait avoir renoncé à la poésie vers l'âge de trente ans; je trouve, dans les traités dont je viens de parler, la preuve qu'il ne les composa que dix ans plus tard. Ainsi, dans la dédicace à son ami

(1) *Grammatica clarissimi poete et oratoris Nicolai Perotti* cum variis additamentis... *In fine :* Impresso in Agrippinensi Colonia, anno supra millesimum quinquiesque centesimum sexto... In-4°. (Voyez folio ciiij.)

Jacob (1), placée en tête de son traité *De Generibus metrorum*, il se félicite de l'invitation que ce dernier lui a faite de se livrer à une étude qui, en le reportant de plus de dix ans en arrière, lui rappelle le temps le plus heureux de sa vie : *Nam et beneficio tuo in illam dulcissimam ætatem videmur revocari, qua decimum ante annum his studiis una operam dabamus.*

Mais ce traité n'était pas même la mise en œuvre dans l'âge mûr de notions acquises dans la jeunesse. Non ; car il avoue encore que son ouvrage lui a coûté une peine infinie : *Qua in re incredibile dictu est quos sustinuimus labores : adeo quippe omnia non solum præcepta, verum etiam pedum ac metrorum nomina corrupta erant.* Il me semble évident que, si, à l'époque où il avait entrepris son travail, il avait été déjà initié à la versification latine, il n'aurait pas éprouvé des difficultés si grandes, et qu'il n'a eu à les surmonter alors, que parce qu'au moment de se mettre à l'œuvre, il avait presque tout à apprendre.

Je pourrais m'en tenir là ; mais je désire répondre d'avance à une objection *in extremis* que je prévois. « De ce que Perotti n'est pas l'auteur des fables nouvelles, il ne s'ensuit pas, me dira-t-on, qu'on doive en attribuer à Phèdre la paternité ; nous prouvons même qu'on ne le doit pas. En effet, comme dans l'édition de Dressler (2), elles formeraient un sixième livre, ce qui est impossible ; car Avianus déclare que Phèdre n'en a écrit que cinq, et le manuscrit de Pithou, auquel, quoi qu'on en ait dit, aucun feuillet ne manque, n'en contient pas davantage. »

(1) J'ignore quel était ce Jacob qui lui avait commandé cet ouvrage, et à qui il reconnaît devoir le gouvernement de l'Ombrie, *cujus voluntate hanc provinciam suscepimus.* Dans ses *Apes Urbanæ,* Léon Allatius l'appelle Jacob Schioppi de Vérone. Je crois néanmoins qu'il ne faut pas le confondre avec son ami Jacob de Vérone pour lequel il avait composé dans sa jeunesse l'épitaphe suivante :

Invida fata, mihi fidum rapuistis amicum,
Ad superos dignus qui veheretur erat.
Ista Deûm pietas ! Auferre heu sidera mundo !
Atque ea supremi ponere in arce poli.
O utinam nostro redimi vel funere posses,
Vel me ad te celeri ferre, Jacobe, gradu !

Cette épitaphe, qui porte dans l'*Epitome* de Perotti le n° 28, montre qu'à l'époque où il écrivait son traité *De generibus metrorum* Jacob de Vérone était mort depuis longtemps.

(2) *Phædri Augusti Liberti Fabulæ Æsopiæ cum veteres tum novæ atque restitutæ ad fidem codicum,* Christianus Timotheus Dressler. Budissæ, MDCCCXXXVIII, in-8°. (Voyez p. 111.)

Cela est vrai; mais Dressler, en les qualifiant de sixième livre, a commis une faute sans importance, qui a sans doute plus existé dans la forme de la publication que dans la pensée de l'éditeur. Obligé de les grouper, il en a fait un sixième livre; mais il est probable qu'il n'a jamais cru que Phèdre en eût écrit plus de cinq.

Il est vrai aussi qu'aucun feuillet ne manque au manuscrit de Pithou; mais il est constant que, s'il n'a pas été copié sur le manuscrit de Reims, il a du moins, comme ce dernier, été copié sur un troisième plus ancien, duquel malheureusement bien des feuillets avaient disparu.

J'ai déjà dit quelques mots de ces lacunes (1); j'y reviens. Le livre II est d'une brièveté qui ne permet pas de le croire complet. La fable v de ce livre porte pour titre ces mots : *Item Cæsar ad Atriensem.* Le mot *Item* indique que dans la fable précédente il devait être question du même empereur. Or cette fable manque. Manque-t-elle seule? Non. Quelle est l'étendue de la lacune? Il est impossible de le savoir; mais la brièveté du livre permet de la supposer très considérable.

Le prologue même du livre III en fournit la preuve évidente. Ne fallait-il pas que les deux premiers fussent bien longs, pour que Phèdre pût écrire :

> Ego illius pro semita feci viam,
> Et cogitavi plura quam reliquerat?

Dans la première partie du livre IV, les huit premiers vers de la fable *Leo regnans,* qui, dans le manuscrit de Pithou, se terminent au milieu d'une ligne achevée par le premier des trois derniers d'une fable suivante, trahissent encore une lacune évidente, dont les proportions seules sont inconnues.

La deuxième partie du livre IV est encore plus incomplète. Ainsi que je l'ai expliqué, elle commençait par le prologue *Poeta ad Particulonem,* dont le premier vers est ainsi conçu :

> Quum destinassem terminum operi statuere.

De cette seconde partie nous ne possédons, outre ce prologue, que le préambule d'une fable disparue, intitulée : *Idem poeta,* une

(1) Voyez p. 63, 78 et 79.

partie de la fable *Demetrius rex et Menander poeta*, une partie de la fable *Viatores et Latro*, les trois qui suivent cette dernière et l'épilogue. Il y a dans le manuscrit de Pithou et il y avait dans celui de Reims entre les deux fables incomplètes, privées l'une de sa fin et l'autre de son commencement, une nouvelle lacune, qu'il est impossible de connaître exactement; mais, comme la seconde partie du livre IV, devait, par ses dimensions, être à l'origine en rapport avec la première, il est certain que la lacune doit être de forte taille.

Quant au cinquième livre, il est évident, puisqu'il se réduit aux cinq dernières fables des deux manuscrits de Pithou et de Reims, que, même si nous le supposons plus court que les autres, nous n'en possédons encore qu'une très faible partie.

La conclusion, c'est que, pour attribuer à Phèdre les trente-deux fables nouvelles, il n'est pas nécessaire de supposer que, contrairement à l'affirmation d'Avianus, il en avait composé un sixième livre..

L'objection tirée de la nécessité de supposer un sixième livre qui n'a jamais existé, est ainsi complètement détruite, et les arguments que fournit l'examen des manuscrits, conservent toute leur valeur.

Si maintenant, en dehors des particularités qu'ils présentent, je cherche de nouveaux éléments de conviction, je n'ai encore que l'embarras du choix, et, pour abréger, je n'en vais signaler que quelques-uns.

Il y a d'abord une remarque, que les fables anciennes suggèrent à première vue : c'est que Phèdre ne se borne pas, comme les autres fabulistes anciens, à tirer ses fictions des traditions ésopiques; il met en scène Ésope lui-même; il le montre blâmant un homme qui, mordu par un chien, lui jette du pain imbibé de son sang, donnant de l'argent à un fou qui lui a envoyé une pierre, et qui, ainsi encouragé, en lance une autre à un passant et se fait bâtonner, expliquant sa conduite à un badaud surpris de le voir jouer avec des enfants, fermant d'un mot la bouche à un bavard qui le dérange, interprétant un testament obscur, consolant enfin un malheureux qui se plaint à lui de ses infortunes. Cette manière de procéder était si anormale que les imitateurs de Phèdre s'en sont écartés, et l'on ne trouve que rarement reproduites dans les divers Romulus ces fables, dans lesquelles Phèdre fait agir ou parler son modèle.

Au contraire, si l'on regarde de quoi se composent les fables

nouvelles, on voit que sur les trente (je dis sur les trente, parce que les fables II et VI ne sont réellement que les épimythions de fables disparues), il y en a cinq, dans lesquelles Ésope est encore le principal personnage du récit. Ce sont les fables : *Æsopus et scriptor, Paterfamilias et Æsopus, Æsopus et Victor gymnicus, Æsopus et Domina,* et *Æsopus et servus profugus;* on le voit dans ces fables bafouer un mauvais auteur qui se vante, engager un père à dompter la fougueuse nature de son fils, réprimer la jactance d'un athlète victorieux, se venger par son silence des mauvais traitements par lesquels une vieille coquette l'a châtié de sa franchise, engager enfin un esclave fugitif à réintégrer la maison d'un maître brutal. N'y a-t-il pas là une ressemblance frappante, qui trahit une origine commune ?

Mais ce n'est pas la seule : les autres fabulistes anciens se renferment dans leur rôle. Phèdre, dans ses fables anciennes, se sépare encore d'eux. Par une habitude qui lui est particulière, et qu'en écrivant sa vie j'ai déjà signalée, il alterne ses fictions avec des récits d'évènements, pareils à ceux qui, de nos jours, remplissent dans les journaux les colonnes consacrées aux nouvelles diverses; c'est ainsi qu'il raconte le meurtre involontaire commis au temps d'Auguste par un père sur son fils, et la ridicule erreur du joueur de flûte Leprince, qui prend pour lui les honneurs rendus à l'empereur et se fait jeter la tête la première hors du théâtre. Précisément parce qu'elles n'ont pas le caractère de fables, les collections des divers Romulus laissent de côté ces anecdotes contemporaines de Phèdre. Au contraire, les fables nouvelles nous offrent des récits semblables : tels sont, par exemple, l'anecdote du soldat de l'armée de Pompée et l'histoire de la matrone d'Éphèse. N'y a-t-il pas là encore plus qu'un simple hasard ?

Enfin, quand j'étudierai les fables de Romulus, je montrerai que, si le plagiaire qui a pris ce pseudonyme a épuisé la collection de laquelle il les a tirées, cette dernière était elle-même due à un compilateur, qui s'était contenté de faire un choix dans celles de Phèdre, qui n'avait puisé à aucune autre source, et qui s'était borné à mettre en prose celles qu'il avait empruntées au poète romain. Lors même qu'aucune des fables nouvelles ne se retrouverait dans la collection de Romulus, on n'en pourrait tirer aucun argument contre leur authenticité; car elles pourraient appartenir à celles que le compilateur a négligées; si au contraire on voit que plusieurs des nou-

velles leur ont servi de modèle, alors le doute n'est plus possible. Or, que l'on compare, et l'on remarquera que les huit fables nouvelles, qui dans les éditions sont intitulées : *De Scrofa et Lupo, De Junone, Venere et aliis feminis, De Muliere et Marito mortuo, De Meretrice et Juvene, De Patre et filio sævo, De Simea et Vulpe, De Lupo et Bubulco, De Cornice et Ove*, se retrouvent dans les trois derniers livres des fables en prose de Romulus.

Je pourrais faire valoir encore d'autres raisons. Après celles que je viens d'exposer, je ne les crois pas nécessaires et je les néglige. Le bon sens public a d'ailleurs réagi contre les doutes que Heyne et Adry avaient trop légèrement formulés. Les Allemands eux-mêmes ont si bien compris qu'ils n'étaient pas fondés, que non seulement dans la plupart de leurs éditions de Phèdre ils n'ont pas cessé de publier les fables nouvelles à la suite des anciennes, mais qu'ils ont encore continué à faire des nouvelles des éditions spéciales, qui sont en quelque sorte le désaveu implicite de leurs prétendues incertitudes. C'est ainsi qu'elles ont, isolées des autres, paru à Heidelberg et à Spire en 1822, à Trente en 1827, à Stuttgart en 1834 et à Berlin en 1868.

En somme, aujourd'hui les doutes sont presque entièrement dissipés, et dans les éditions du fabuliste romain les fables nouvelles sont placées à la suite de celles de Gude, quelquefois sous le titre ambigu *Fabulæ Phædro attributæ*, mais plus souvent sous la simple rubrique *Appendix*, qui semble contenir l'aveu de leur triomphe définitif.

CHAPITRE IV.

ÉDITIONS DES FABLES DE PHÈDRE.

Dans ce dernier chapitre sur Phèdre je devrais donner la nomenclature de toutes les éditions et de toutes les traductions de ses fables. Mais le nombre en est infini. De plus, Schwabe dans sa seconde édition et Gail dans celle de la collection Lemaire ont essayé d'en donner une énumération complète, arrêtée par l'un à l'année 1806 et poussée par l'autre jusqu'à l'année 1822. Comme leurs deux éditions sont dans toutes les mains, je crois pouvoir m'abstenir de mentionner celles qu'ils ont déjà signalées. Je me bornerai jusqu'à l'année 1822 à indiquer celles qu'ils ont omises, et à partir de 1822 à faire connaître, aussi complètement que je le pourrai, celles qui ont paru jusqu'à la fin de 1881.

Pour procéder avec ordre, je vais diviser ce chapitre en deux sections, consacrées, la première aux éditions qui ne contiendront que le texte latin, la seconde à celles dans lesquelles le texte latin sera accompagné d'une traduction.

SECTION I.

Éditions du texte latin.

1713.

Phædri Fabulæ, quibus adjiciuntur Fabulæ Græcæ et Latinæ, ex variis Authoribus, cura T. Dyche. Second edition. In-12.

1728.

PHÆDRI fabulæ, with English Notes by William Willymot. *Londres*. In-8°.

1732.

PHÆDRI Augusti Cæsaris liberti fabularum Æsopiarum libri V. Nova editio emendata, Notis Gallicis selectissimis, Appendice ad ejusdem Fabulas, PUBLII SYRI, aliorumque Veterum Sententiis aucta. *Parisiis, sumptibus Fratrum Barbou*. In-12 de VI et 162 pages.

1755.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, in gratiam studios. juvent. notis illustr. cura Dav. Hoogstratani. *Amstelædami*. In-8°.

1764.

PHÆDRI Liberti Augusti fabulæ. Ad optimam quamque editionem emendatæ. Ad usum Collegiorum Lugdunensium. Accesserunt notæ ad calcem. *Lugduni, apud fratres Perisse*. In-12 de 86 pages précédées de 8 pages non numérotées.

1766.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V et novarum fabularum appendix. Cur. et studio Petri Burmanni. *Berolini, Reimer*. In-12.

1771.

LXXIII auserlesene Fabeln PHÆDRI sammt einer daraus gezogenen Sylloge Vocabulorum, und Sammlung der vornehmsten Phrasium und Sententiarum, den ersten Anfängern in der lat. Sprache zum Besten mit Vocabular. herausgegeben von Jo. Jac. Schatz. *Jena, Croeker*. In-8°.

1773.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, recens. suasque adnotatt. adj. Jh. Mch. Heusinger. *Eisen*. In-8°.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, cum commentario Petri Burmanni. *Ulm*. In-8° maj.

1777.

PHÆDRI selectæ fabulæ (XXXIV) ad usum scholarum. Selectas interpret. animadvers. suasque adj. Hnr. Braun. *Münch.* In-8°.

1778.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, ex recens. Burmanni; acced. novarum fabularum appendix. *Wien, Wimmer.* In-8°.

1783.

PHÆDRI Fabulæ, with an Ordo, English Notes, and a copious Parsing and Construing Index by N. Bailey. *Dublin.* In-8°.

1786.

PHÆDRI, etc., Ed. J. C. Müller. *Moguntii.* In-8° majore.

1793.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, recte tandem captui puerorum accommodati. Mit Noten deutsch u. latein. Registern v. Em. Sincerus. *Frankf. a. M., Brönner.* In-8°.

PHÆDRI, etc.., ad usum scholarum piarum. *Warschau.* In-12.

1799.

Fables choisies de PHÈDRE et de Faerne et autres pièces relatives à la morale, présentées aux jeunes étudiants dans l'ordre qui doit leur être le plus utile (par Depons, professeur de langues anciennes à l'école centrale du Puy-de-Dôme). *Riom et Clermont, Landriot et Rousset*, an VII. In-12 de 203 pages.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, ex rec. Petr. Burmanni. *Würzeburgi, Stahel.* In-8°.

PHÆDRI, etc., mit grammat. u. erklärt Anmerkgn. von Chr. H. Paufler. *Leipzig, H. Fritzsche* (1826). In-8° maj.

1805.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ ad opt. edit. coll. juvenumque instruct. accomm., quibus append. tripart. fabularum Aviani et Anonymor. veter. addita est; c. J. J. Bellermann. *Erford.* In-8°.

1806.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, ex opt. recens. iuventuti ed. cur. et quadripartita fabular. appendice ad comparandum instr. Guil. Leps. *Posnon.*, *Kühn*. In-8°.

1807.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V. Acc. appendix fabular. a recentioribus apologorum auctoribus compositarum. *Darmst.* (*Giessen, Heyer's Verl.*). In-8°.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, quibus acced. fabulæ XXXIV. In usum schol. adornavit notulisque ingenio acuendo inservientibus instruxit Euch. Fer. Chr. Oertel. *Onoldi*. In-8°.

1808.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ novissime recognit. et emendatæ. *Wien*. In-8° maj.

JUL. PHÆDRI fabularum liber novus e ms. cod. Perottino regiæ bibliothecæ nunc primum edit J. A. Cassittus. Editio L exemplarium. *Neapoli, Dominicus Sangiacomo*. In-8° de 8 et 23 pages.

1809.

CODEX PEROTTINUS MS. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ Duas et triginta PHÆDRI Fabulas iam notas, totidem Novas, sex et triginta AVIANI vulgatas, et ipsius PEROTTI carmina inedita continens, Digestus, et editus a CATALDO JANNELLIO eiusdem regiæ bibliothecæ scriptore, qui variantes etiam Lectiones adposuit; tum deficientes et corruptas tentavit. *Neapoli*, ex regia typographia. In-8°.

PHÆDRI, Augusti liberti, fabularum Æsopiarum libri V et novarum fabularum appendix. Ad usum scholarum. *Hannov.*, *Hahn's Hofb*. In-8°.

1811.

PHÆDRI fabulæ ex codice Perottino ms. regiæ bibliothecæ Neapolitanæ emendatæ, suppletæ, et commentario instructæ a Cataldo Jannellio eiusdem bibliothecæ scriptore. Præfixa est de Phædri vita dissertatio. *Neapoli, typis Dominici Sangiacomo*. Præsidum venia. In-8° de 64 et 296 pages.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, cum appendice fabularum. Mit Anmerkungen und einem vollständigen Wörtregister für Schulen. Herausgegeben von K. F. A. Brohm. *Berl.* (1817, 1823, 1832, et 1850). In-8°.

1812.

PHÆDRI, Augusti liberti, fabularum Æsopicarum libri V; nova editio, cui accesserunt Publii Syri et aliorum veterum sententiæ; editio stereotypa. *Paris, P. Didot l'aîné et F. Didot* (1813). In-18 de 3 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum Æsopicarum libri V, cum numeris ad explanandam verborum constructionem accommodatis. *Avignon, Aubanel* (1819). In-18 de 2 feuilles et demie.

Fabulæ selectæ e J. PHÆDRO, Cæs. Augusti liberto; cum notis et emendationibus, quas in usum Scholæ Genevensis edidit C. Malan. *Genève, Mauget.* In-12 de 6 feuilles et demie.

PHÆDRI, Augusti liberti, fabularum Æsopicarum libri V, cum notulis Gallicis in loca difficiliora; curante C. P. Lutetiæ Parisiorum institutore. *Paris, Belin* (1813, 1822, 1825, 1832). In-18 de 3 feuilles 5 sixièmes.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V; cum notis gallicis, Publii Syri sententiis, parallelisque fabulis Joannis de La Fontaine. *La Flèche, Delafosse.* In-12 de 6 feuilles et demie.

PHÆDRI Augusti liberti fabellæ novæ duo et triginta ex codice Perottino regiæ bibliothecæ Neapolitanæ, juxta editionem Cataldi Jannellii. *Parisiis, apud Ant. Aug. Renouard.* In-12 de 2 feuilles un tiers.

JULII PHÆDRI Augusti liberti fabulæ triginta nuperrime detectæ e manuscripto codice r. bibliothecæ Neapolitanæ cum notis. *Mediolani, typis F. Fusii et socior.* In-folio de 80 pages.

PHÆDRI fabellæ novæ duo et triginta ex codice Perottino reg. bibliothecæ Neapolitanæ, juxta editionem Cataldi Jannellii. *Patavii.* In-12.

Q. D. B. V. Novi Prorectoratus auspicia die VIII Februarii 1812 rite capta civibus indicit Academia Jenensis. Insunt PHÆDRI quæ feruntur fabulæ XXXII in Italia nuper repertæ nunc primum in Germania editæ adjunctis Dorvillii et Burmanni emendationibus. *Ex officina Caroli Schlotteri.* In-folio de 12 pages.

Noviter detectæ PHÆDRI fabulæ triginta ex manuscripto bibliothecæ regiæ Neapolitanæ codice nuperrime editæ; ad commodiorem lectitantium usum hanc in formam recusæ. *Stuttgartiæ et Tubingæ, apud J. G. Cottam* (1834). In-18 de 46 pages.

JULII PHÆDRI Fabulæ novæ et veteres : novæ, juxta collatas Cassitti et Jannellii editiones Neapoli nuper emissas, cum selectis ex utriusque commentario notis; veteres juxta accuratissimam editionem Bipontinam, cum selectis doctissimi viri Schwabe ex commentario notis. *Parisiis, H. Nicolle.* In-8° de 13 feuilles un quart.

1813.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum Æsopicarum libri V, cum notulis gallicis in loca difficiliora. *Toulouse, Douladoure.* In-18 de 3 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis parallelisque fabulis Joannis de La Fontaine, juxta G. Brotier sextam editionem : editio nova. *Limoges, Ardant.* In-12 de 8 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti Fabularum Æsopicarum libri V. *Paris, Belin.* In-18 de 4 feuilles.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V, cum notis gallicis, Faerni fabulis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editionem G. Brotier; nova editio. Accedunt xx fabulæ Phædro attributæ, e codice Perottino desumptæ, ad usum scholarum accommodatæ; curante N. L. Achaintre. *Paris, Delalain* (1822, 1824, 1827, 1830, 1832 sans addition, et 1833, 1834, 1837, 1841 avec les fables de Faerne et les Sentences de P. Syrus). In-12 de 10 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V cum appendice. In commod. stud. iuvent. recogn., introductionem de auctoris vita, scriptis et usu agentem, nec non Joach. Camerarii libellum de vita Æsopi præmisit, notas crit. et æsthet. adiecit Fr. Nik. Tietze. *Pragæ, Widtmann.* In-8°.

1814.

PHÆDRI Augusti liberti fabulæ. Nova editio, cæteris emendatior; cum notis gallicis et dictionario. *Angers, Pavie.* In-8° de 5 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, et novarum fabularum ex ms. Divionensi appendices duæ. *Norimbergæ, Riegel et Wiessner* (1773). In-12.

1815.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editionem G. Brotier. *Lille, Lefort* (1823). In-12 de 6 feuilles.

1816.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V. Cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta G. Brotier sextam editionem : editio nova ad usum scholarum Academiæ Lugdunensis. *Lyon, Cabin.* In-12 de 7 feuilles et demie.

1817.

PHÆDRI fabularum Æsopicarum libri V. Notulas gallicas addidit A. Thiel, in collegio regio Metensi professor. Accedunt fabulæ a de La Fontaine imitatæ; P. Syri sententiæ; Faerni fabulæ centum. *Metz, veuve Thiel et L. de Villy* (1833, *Lamort*). In-12 de 9 feuilles un tiers.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum Æsopicarum libri V, et P. Syri aliorumque vett. sententiæ ex recensione Bentleji passim codicum manuscriptorum auctoritate nec non metri et rhythmi musici ope reficta. Præmissa est dissertatio de rhythmo musico a veteribus Romanis etc. Additum est Glossarium scholarum usui accommodatum a Conrado Gtlo. Anton. Post mortem patris ed. Carolus Theophilus Anton. *Zittaviæ et Lipsiæ, Schöps.* In-8° de XXXIV et 148 pages.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V, ex recens. R. Bentleji. Ictus per accentus expressi sunt discent. commodo. *Berolini, Rücker et Püchler.* In-8°.

1818.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum Æsopicarum libri V. Nova editio cui accesserunt Publii Syri et aliorum veterum sententiæ; ad usum scholarum. *Avignon, F. Seguin.* In-18 de 2 feuilles.

PHÆDRI Augusti liberti fabulæ. Notis gallicis, numerisque vocabulorum seriem indicantibus, illustraverunt D. D. Lallemant, Dictionarii gallico-latini auctores. Decima editio ceteris emendatior, ad usum scholarum. *Paris, Aug. Delalain* (1842). In-18 de 3 feuilles deux neuvièmes.

1819.

Fabulæ Phædri selectæ, gallis versibus redditæ a domino de La Fontaine, ad usum collegiorum. *Toulouse, Bellegarrigues.* In-18 de 2 feuilles deux tiers.

1820.

Phædri Augusti liberti Fabularum Æsopicarum libri V, ed. stereotypa. *Brunsvigæ, Reichard.* In-8°.

Phædri Augusti liberti fabularum Æsopiarum libri V, ad ed. Burmanni. *Leyden, Luchtmans.* In-12.

1821.

Phædri Augusti liberti fabularum libri V, juxta editionem G. Brotier; cum P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine. Additæ sunt notæ gallicæ ad usum studiosæ juventutis, diligenter elaboratæ. *Poitiers, Et. P. J. Catineau.* In-18 de 6 feuilles.

1822.

Phædri Augusti liberti fabularum libri V. Acced. 1° Vocabularium latino-german., etc., 2° Index personarum alphab. *Coloniæ, Rommerskirchen.* In-8°.

Julii Phædri fabulæ nuper publicatæ in Italia quas emendatius edidit animadversionibusque instruxit Fridericus Henricus Bothe. *Heidelbergæ et Spiræ, August. Oswald.* In-12.

Phædri Augusti liberti fabularum Æsopiarum libri V, ad optimorum libror. fidem accur. editi. Editio stereotypa. *Leipz., Tauchnitz.* In-12.

Fabulæ Æsopiæ. Acced. J. Phædri et Aviani fabulæ, P. Syri sententiæ et Dyonis. Catonis Disticha, c. G. H. Lünemann. *Gottingæ, Deuerlich* (1823). In-8°.

1823.

Phædri Augusti liberti fabularum Æsopiarum libri V. *Paris, Jules Didot aîné.* In-folio de 30 feuilles, tiré à 125 exemplaires.

Phædri Augusti liberti fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editionem G. Brotier. Nova editio : accedunt viginti fabulæ Phædro

attributæ, e codice Perottino desumptæ et ad usum scholarum accommodatæ, curante Gouriet. *Tours, Mame* (1826, 1833). In-12 de 7 feuilles.

PHÆDRI, Aug. liberti, fabularum libri V, cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editiones recentiores. *Paris, Detrez.* In-12 de 10 feuilles et demie, comprenant les fables de Faerne.

1824.

PHÆDRI Augusti liberti fabulæ. Nova editio studiose emendata, notis gallicis et optimis fabulis antiquorum scriptorum utiliter ditata. Ad usum collegiorum Lugdunensium. *Lyon, Perisse,* et *Paris, Méquignon junior.* In-18 de 3 feuilles un sixième.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V cum notis gallicis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editionem G. Brotier. *Paris, Carez* (1825). In-12 de 8 feuilles et demie.

PHÆDRI fabul. Æsopiar. libri V, ad opt. libr. fidem accur. editi. *Heilbronnæ, Class.* In-8°.

PHÆDRI etc., mit Anmerkgn. u. einem vollständ. Wörtregister, worin alle vorkommende Wörter erklärt werden, für Schulen. 2. Aufl. von W. Lange. *Halle, Schwetschke u. Sohn.* In-8°.

PHÆDRI, etc. Mit einem vollständigen Special-Lexicon für Schulen, herausgegeben von H. L. J. Billerbeck. *Hannov., Hahn* (1833, 1838). In-8°.

1825.

J. PHÆDRI, C. Aug., Romanor. imper., liberti, fabulæ, in quatuor libros æquo divisæ, ab omni genere obscenitatis expurgatæ, ad intelligentiam tironum difficultatibus gradatim expositis, quam accuratissime cum notis gallicis accommodatæ, editore et auctore J. S. J. F. Boinvilliers. Sexta editio. *Paris, Delalain.* In-12 de 9 feuilles un tiers.

PHÆDRI fabular. Æsop. libri V, cum notis et emend. Fr. J. Desbillons ex ejus comment. pleniore desumptis. Ed. et animadvers. adjecit. F. H. Bothe. *Manhemii, Löffler* (1786). In-8°.

PHÆDRI Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V. Oder, etc. *Magdebourg,* 1725. In-18. Édition accompagnée de notes allemandes.

1826.

PHÆDRI Aug. Lib. fabul. Æsop. libri V, cum appendice duplici. Acced. et Aviani et Faerni fabulæ. Accurate edid. ictibusque instrux. C. H. Weise. Editio stereotypa. *Lipsiæ, C. Tauchnitz* (1829, 1843, 1866 *Holtze*). In-12.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V cum selectis variorum auctorum fabulis et locis ad idem genus pertinentibus, ad usum nobilis juventutis regio sumptu institutæ. *Paris, Maire-Nyon* (1835). In-12 de 11 feuilles.

PHÆDRI fabularum Æsopiarum libri V, quales omni parte illustratos publicavit Joann. Gottlob. Sam. Schwabe. Accedunt Romuli fabularum Æsopiarum libri quatuor quibus novas Phædri fabellas cum notulis variorum et suis subjunxit Joann. Bapt. Gail. *Parisiis, Nic. Elig. Lemaire.* 2 vol. in-8°, le 1er de 37 feuilles un quart et le 2e de 41 feuilles un huitième.

1827.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V, cum Faerni fabulis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine. Accedunt viginti fabulæ Phædro attributæ, e codice Perottino desumptæ et ad usum scholarum accommodatæ. *Paris, Belin-Mandar et Devaux.* In-18 de 7 feuilles deux tiers.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V. Ad optimorum codd. et edd. fidem recensuit et brevibus notis illustravit L. Quicherat : accedunt novæ fabulæ Phædro attributæ et gallicæ J. de La Fontaine imitationes. *Paris, Hachette*(1834, 1842, 1843, 1844, 1845, 1847, 1850). In-12 de 6 feuilles trois quarts.

PHÆDRI fabular. Æsopiar. libri V. Edit. II. *Anrstadt, Mirus.* In-12.

PHÆDRI fabul. æsop. libri V. Mit grammat. u. erklärt Anmerkk. v. L. Ramshorn. *Leipzig, Leo* (1846, *Herm. Fritzsche*). In-8° maj.

1828.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ, ad optim. libror. fidem editæ cum variarum lect. delectu et nondum vulgatis Desbillonii notis. Cur. Karl Zell. *Stuttg., Hoffmann.* In-8°.

PHÆDRI etc. Mit einem Wörtregister u. mit beständigen Hinweisungen auf Zumpts Grammatik, von Fr. Adf. Beck. *Coblenz, Hergt.* In-8°.

1829.

PHÆDRI Aug. lib. fabulæ. Nova editio, selectis P. Desbillons fabulis, notis gallicis et prosodiæ signis adornata. *Lyon, Rusand* (1817, 1851). In-18 de 3 feuilles 7 dix-huitièmes.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V, cum Faerni fabulis, P. Syri sententiis, parallelisque fabulis J. de La Fontaine. Nouvelle édition suivie de notes grammaticales, etc. Par une société de professeurs et sous la direction immédiate de M. Em. Lisfranc. *Paris, Belin-Mandar et Devaux*. In-18 de 4 feuilles cinq sixièmes.

PHÆDRI, Flavii Aviani et Anonymi fabulæ Æsopiæ. Accedunt P. Syri Mimi et aliorum sententiæ, Dyon. Catonis Disticha; omnia ad optimas editiones collata notisque brevioribus illustrata. *Bruxellis, Tencé*. In-18 maj.

PHÆDRI fabulæ ex rec. Burmanni cum nova fabular. append. Sine notis. *Halæ, Libr. orphan.* (1755). In-8°.

1830.

Quinti Horatii Flacci opera, ex optimis editionibus recensita et emendata. *Paris, Renouard*. In-8° de 21 feuilles un quart.

Ce volume contient aussi les fables de Phèdre.

PHÆDRI Aug. lib. Fabular. Æsopiar. libros quatuor, ex codice olim Pithœano, deinde Peletteriano, nunc in bibliotheca viri excellentissimi ac nobilissimi, Lud. Le Peletier de Rosanbo, marchionis, paris Franciæ, amplissimo Senatui a secretis, cæt., cæt., Contextu codicis nunc primum integre in lucem prolato, Adjectaque varietate lectionis e codice Remensi, incendio consumpto, a dom. Vincentio olim enotata, cum prolegomenis, annotatione, indice, edidit Julius Berger de Xivrey. *Parisiis, Ambrosius Firminus Didot*. In-8° de 16 feuilles 5 huitièmes.

1831.

PHÆDRI Aug. lib. fabulæ Æsopiæ. Prima editio critica cum integra varietate codd. Pithœani, Remensis, Danielini, Perottini et editionis principis, reliqua vero selecta. Acced. Cæsaris Germanici Aratea, etc., Pervigilium Veneris, etc., exactum ab Jo. Casp. Orellio. *Turici, typis Orellii, Fuesslini et sociorum*. In-8°.

Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum tomus III.

Curante Angelo Maï. *Romæ, typis Vaticanis.* In-8°. Ce vol. contient, p. 278-314, les 32 fables nouvelles de Phèdre.

1832.

PHÆDRI fabulæ novæ XXXII. E codice Vaticano redintegratæ ab Angelo Maio. Supplementum editionis Orellianæ. Accedunt Publii Syri codd. Basil. et Turic. antiquissimi cum sententiis circiter XXX, nunc primum editis. *Turici, typis Orellii, Fuesslini et sociorum.* In-8°.

1833.

PHÆDRI Aug. lib. Fabularum libri V, cum notis gallicis, fabulis novis Phædro attributis parallelisque fabulis J. de La Fontaine, juxta editionem Brotier, quibus accedunt P. Desbillons, Faerni fabulæ et P. Syri sententiæ. *Lyon, Perisse* (1835, 1858). In-18 de 8 feuilles.

PHÆDRI Aug. liberti fabulæ. Ed. G. E. Weber, s. Corpus poetarum lat. unter : Poetæ.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ. Nach Orelli's Textesrecension mit einem vollständ. Wortregister u. mit beständ. Hinweisungen auf die Grammatiken von Zumpt, Ramshorn u. Schulz zum Schulgebranche herausgeg. *Leipz., Brüggemann, jetzt Krappe.* In-8°.

1835.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum Æsopiar. libri V, avec des remarques grammaticales et philologiques; à l'usage des collèges et de ceux qui aspirent à l'agrégation. Par F. H. J. Albrecht. *Paris, Firmin-Didot frères, Hachette, Maire-Nyon.* In-8° de 15 feuilles et demie.

1836.

Classiques latins illustrés. Cornelius Nepos, PHÈDRE. *Paris, Henriot.* In-8° de 8 feuilles.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ ad optim. libror. fidem editæ, adjectis præter fabulas Gudianas et Burmannianas fabulis novis XXX, ex integerrimo cod. Vaticano nunc primum suppletis; in usum scholar. novum ictum metricum dipodias demonstrantem induxit, regulas grammaticorum Schulzii, Zumptii, Ramshornii prosodicas citavit, Lexicon plenam syllabarum quantitatem continens adjunxit Car. Joa. Hoffman. *Berolini, Libr. Plahn.* In-8°.

1838.

PHÆDRI Aug. liberti fabulæ Æsopiæ cum veteres tum novæ atque restitutæ. Ad fidem codicum, Pithœani, Remensis, Danielini et Perottini utriusque, quorum integra adjecta est varietas, et optimas editiones recognovit, lacunas explevit, versus Nic. Perotto solutos refecit, fabulas a Marq. Gudio et Petro Burmanno in versiculos redactas locis plurimis emendavit, quas hic prætermisit, libro singulari comprehensas addidit Christianus Timotheus Dressler, etc. Accedunt Ugobardi Sulmonensis fabulæ Phædrianæ e codice Hæneliano et Duacensi cum utriusque varietate accurate editæ. *Budissæ, in libraria Welleriana* (1850, 1856). In-8°.

1839.

PHÆDRI Aug. lib. fabulæ. Nova editio selectis P. Desbillons fabellis, etc. *Lyon, Pelagaud* (1841, 1860, 1862, 1863, 1867, 1876). In-18 de 3 feuilles et demie.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ selectæ. *Monachii, libr. scholar. Regia.* In-8 maj.

1840.

Fabularum A. L. PHÆDRI libri V. Nouvelle édition par A. de Savary. *Paris, Maire-Nyon.* In-12 de 12 feuilles et demie.

PHÆDRI Aug. lib. fabular. libri V. Nouvelle édition d'après les meilleurs textes avec sommaire et notes en français par M. Vérien. *Paris, Dezobry, E. Madeleine et Cie* (1841, 1853). In-12 de 4 feuilles trois quarts.

1841.

PHÆDRI Aug. lib. fabular. libri V. Nova editio. *Paris, Pillet aîné.* In-12 de 7 feuilles.

PHÆDRI fabulæ selectæ. Mit Anmerkgn. von J. R. Koene, s. C. Nepos.

1842.

J. PHÆDRI, Aug. lib., fabulæ veteres ex recensione Frid. Henr. Bothe; edidit J. A. Amar. *Paris, Leclère* (1821). In-32 d'un quart de feuille.

1846.

PHÆDRI Aug. lib. fabul. libri V. Nova editio notis selectis illus-

trata, parallelisque fabulis J. de La Fontaine aucta, accurante N. A. Dubois in Academia Parisiensi professor. Ad usum scholarum. *Paris, Delalain.* (1852, 1858, 1861, 1865, 1868, 1872, 1875, 1880). In-12 de de 6 feuilles un sixième.

1847.

Fables de Phèdre tant anciennes que nouvelles publiées par Angelo Maï et les fables correspondantes de La Fontaine, avec Notice et notes en français par M. F. Dübner. *Paris, chez F. Didot et chez Lecoffre* (1852, 1859, 1861, 1866, 1874, 1876). In-18 de 5 feuilles.

1848.

Phædri fabularum Æsopiarum libri V. Ad opt. exemplaria recognov. et in usum scholar. ed. Geo. Aenoth. Koch. Accedunt fabulæ novæ xxx e cod. Perottino restitutæ. Editio stereotypa. (Bibliotheca classica latina II.) *Lipsiæ, Ph. Reclam. jun.* In-8°.

1850.

Phædri fabularum Æsopiarum libri V cum Publi Syri aliorumque veterum sententiis. Mit erklärenden Anmerkungen u. besondern grammat. Regeln zum Gebrauche der Studirenden Jugend von Ignatz Seibt. *Prag.* In-8° maj. v. 208 s.

1851.

Phædri fabularum libri V cum fabellis novis. Nouvelle édition publiée avec des notes en français et suivie des imitations de La Fontaine et de Florian; par E. Talbert, etc. *Paris, L. Hachette et Cie* (1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1864, 1866, 1867, 1869, 1871, 1874, 1880). In-12 de 164 pages.

1853.

Ausgewählte Fabeln des Phædrus erklärt von F. E. Raschig. *Leipzig, Weidmann.* (*Berlin,* 1861 et 1871). In-8° v. viii-87 s.

1855.

Phædri fabularum libri V. Nouvelle édition d'après les meilleurs textes, renfermant des notes historiques, grammaticales et littéraires en français, avec les Imitations de La Fontaine, une

vie de l'auteur, une appréciation de ses œuvres et un précis sur les principaux fabulistes par M. Ch. Aubertin. *Paris, E. Belin* (1857, 1872, 1876, 1877, 1878). In-12 de 4 feuilles 1 sixième.

PHÆDRI Augusti lib. fabularum libri V. Nouvelle édition d'après les meilleurs textes avec une vie de Phèdre et les Imitations de La Fontaine et de Florian par L. W. Rinn. *Paris, Dezobry, E. Madeleine* (1858, 1860, 1862, 1865, 1866, 1867, 1875, 1877, 1878). In-12 de 6 feuilles et demie.

PHÆDRI Aug. lib. fabular. Æsopiar. libri V. Accedit fabular. novarum atque restitutarum delectus. Erklärt von C. W. Nauck. *Berlin, Jonas' Sorthdig.* In-8°.

1856.

PHÆDRI fabularum libri V, cum fabellis novis. Accessit appendix de diis. Nova edição, publicada com varias notas em portuguez, pelo J. J. Roquette (1879). *Paris, Aillaud Monlon.* In-18 de 6 feuilles.

1858.

PHÆDRI Aug. Lib. fabularum libri. Édition classique précédée d'une notice littéraire par D. Turnèbe. *Paris, J. Delalain* (1864, 1867, 1871, 1874, 1876). In-24 de 96 pages.

1861.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V. Nouvelle édition avec des notes, un dictionnaire et les fables de La Fontaine en regard de celles qu'il a imitées de l'auteur latin, revue avec soin et corrigée par M. Tissot et par M. Morand. *Limoges et Isle, Martial Ardant frères,* In-32 de VIII-254 pages.

1862.

PHÆDRI fabulæ Æsopiæ, cum notis. *Pest, Lauffer's Verlag.* In-8°, v. 152 s.

1865.

PHÆDRI fabular. Æsopiarum libri V, et appendices fabularum III. Ex ms. Divionensi, Rimicio, Romulo et codice Perottino, vestigiis Burmanni et Billerbeckii. Queis completum dictionarium latino-hungaricum accommodatum, curante Ferdinando Kovács. *Pest, Heckenast's Verlag.* In-8° v. 334 s.

PHÆDRI fabular. Æsopiar. libri V cum triplici appendice fabula-

rum novarum. Für den Schulgebrauch ausgewählt u. mit einem Wörterbuche versehen von Otto Eichert. *Hannover, Halm'sche Hofbuchh.* In-8° maj. v. VIII-133 s.

1867.

PHÆDRI fabulæ. Franc. Eyssenhardt recognovit. *Berlin, Weidmann'sche Buchh.* In-8° maj. v. 84 s.

1868.

PHÆDRI Aug. lib. fabulæ Æsopiæ. Recognovit et præfatus est Lucianus Mueller. *Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri* (1871, 1877, 1879). In-8° v. XIV-66 s.

Anthologia latina sive poesis latinæ supplementum. Carmina in codicibus scripta recensuit Alexander Riese. *Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri.* In-18. Ce recueil de poésies latines contient les 32 fables nouvelles.

1870.

PHÆDRI, etc. Mit einem Wörterbuch für den Schulgebrauch hersg. von A. Schaubach. *Ebend.* In-8° v. XVIII-120 s.

1871.

PHÆDRI fabulæ. Recensuit ac notis illustravit J. Lejard, in minori seminario Sagiensi professor. *Tours, Poussielgue frères.* In-18 de XV-144 p.

1873.

PHÆDRI Aug. lib. fabularum libri V. Nouvelle édition, publiée avec des notes en français et un choix de fables du P. Desbillons; par un Père de la compagnie de Jésus. *Paris et Lyon, Pelagaud fils et Roblot.* In-18 de X-117 p.

PHÆDRI Augusti liberti fabularum libri V. Nouvelle édition, publiée avec des notes en français et des fables choisies de Desbillons, par le P. H. Delavarenne, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Albanel* (1877). In-18 de X-117 p.

1877.

PHÆDRI Aug. liberti fabularum libri V. Édition classique, à l'usage

des élèves de sixième avec des notes grammaticales, prosodiques, critiques et historiques, suivie d'un appendice contenant des rapprochements littéraires en diverses langues par Édouard Malvoisin. *Paris*, *Baltenweck*. In-18 de XI-154 p.

1878.

PHÆDRI Aug. lib. fabular. Esopiar. libri V, juxta editiones Brotier, Desbillons, Lemaire, Dressler, probatissimorumque Phædri interpretum, quibus accesserunt selectæ P. Desbillons fabulæ. *Tours*, *Mame et fils*. In-16 de 93 p.

1879.

PHÆDRI Aug. lib. fabular. libri V. Nouvelle édition, d'après les meilleurs textes, précédée d'une notice sur Phèdre, accompagnée d'un commentaire et de notes, suivie des imitations de La Fontaine, etc., et de thèmes d'imitation par M. A. Caron... *Paris*, *Belin*. In-12 de XII-200 p.

1880.

PHÆDRI fabul. libri V. Nouvelle édition classique avec les fables de La Fontaine en regard par Ed. Rocherolles... *Paris, Garnier frères*. In-18 Jésus de VI-162 p.

SECTION II.

Éditions des traductions.

§ 1. — TRADUCTIONS FRANÇAISES.

1725.

PHÆDRI fabulæ, et P. Syri Mimi Sententiæ. Hac sexta Editione auctiores, cum Notis et Emendationibus Tanaquilli Fabri. Accedit et Gallica versio fere de novo reficta. *Hagæ Comitum*, *apud Petrum Gosse*. In-12.

1736.

Les Fables de PHÈDRE affranchy d'Auguste, traduites en françois,

avec le latin à côté... *A Rouen, chez Sébastien de Caux*, rue des Jésuittes. In-36.

1757.

Les Fables de PHÈDRE, affranchi d'Auguste, traduites en françois, augmentées de huit fables qui ne sont pas dans les Éditions précédentes, expliquées d'une manière très facile. Avec des remarques... *A Paris, chez Paul Denis Brocas.* In-12.

1775.

Les Fables de PHÈDRE, affranchi d'Auguste, en latin et en françois. Nouvelle traduction, avec des remarques, dédiée à Mgr le Duc de Bourgogne. *Rouen, Rich. Lallemant.* In-12.

1806.

Fables de PHÈDRE, affranchi d'Auguste, traduites en français avec le texte à côté, et ornées de gravures. *Paris, P. Didot l'aîné.* 2 vol. in-16.

1809.

Fables de PHÈDRE, divisées en quatre livres égaux, enrichies de notes et traduites en français, conformément à l'édition latine donnée en faveur des étudiants, avec les suppressions commandées par la décence. Par J. E. J. F. Boinvilliers. *Paris, Delalain* (1818, 1820). In-12.

1812.

Les Fables de PHÈDRE, avec la traduction interlinéaire par M. Maugard, professeur de langues anciennes et modernes. *Paris*, 1° *C. Joyant*, 2° *Tardieu-Denesle et Cie*. In-8° de 18 feuilles.

Nouvelles Fables de PHÈDRE, traduites en vers italiens par M. Petronj et en prose française par M. Biagioli..., et précédée[s] d'une préface française par M. Ginguené. *Paris, P. Didot l'aîné.* In-8° de 16 feuilles et demie.

1813.

Traduction en *vers français* des fables complètes de PHÈDRE, et des trente-deux nouvelles fables publiées d'après le manuscrit de

Perotti; avec le texte en regard et des notes. *Paris, Louis Duprat-Duverger*. In-8° de 24 feuilles.

Fables de PHÈDRE, traduites en *vers français* et précédées d'une Épître à un écolier de sixième. *Paris, Duprat-Duverger*. In-18 de 5 feuilles.

1816.

Fables de Phèdre, traduction nouvelle avec des notes, par M. l'abbé Paul, ancien professeur d'éloquence de l'Académie de Marseille. *Lyon, Tournachon-Molin*. In-12 de 11 feuilles et demie.

1820.

Les Fables de PHÈDRE affranchi d'Auguste, traduites en français. Dernière édition, revue et augmentée. *Avignon, J.-A. Joly*. In-18 de 5 feuilles.

1822.

Fables complètes de PHÈDRE affranchi d'Auguste; traduites par Auguste de St-Cricq, avec le texte en regard. *Paris, Égron*. In-8° de 20 feuilles.

1826.

Traduction et examen critique des fables de PHÈDRE comparées avec celles de La Fontaine, par M. Beuzelin père, ancien chef d'Institution à Paris; ouvrage revu et continué par l'abbé Beuzelin, officier de l'Université, Proviseur du collège royal de Limoges... *Paris, Belin-Mandar*. In-8° d'un quart de feuille.

Fables de PHÈDRE, traduction nouvelle avec des notes. Par M. l'abbé Adolphe Masson, professeur dans l'Académie de Paris. *Paris, Brunot-Labbé*. In-12 de 8 feuilles 5 sixièmes.

1827.

Fables anciennes et nouvelles de PHÈDRE, traduites en français avec le texte en regard revu sur les meilleures éditions. Par M. G. Duplessis, inspecteur de l'Académie royale de Caen. *Paris, Maire-Nyon*. In-12 de 11 feuilles.

1830.

Fables de PHÈDRE, latin-français, traduction de l'abbé Paul. Nouvelle édition adaptée à celle de Brotier, augmentée de la traduction

des nouvelles fables attribuées à Phèdre, et suivie des fables imitées par La Fontaine. *Paris, Delalain* (1837). In-12 de 10 feuilles 5 sixièmes.

Fables de PHÈDRE, affranchi de l'empereur Auguste; traduction fidèle et littérale en *vers français* avec le texte en regard. Par M. Bouriaud aîné... Seconde édition... *Paris, L. Hachette, et Limoges, Ardant* (1re édition, 1819). In-12 de 11 feuilles.

Nouvelles Fables attribuées à PHÈDRE, latin-français. Traduction nouvelle. Par M. Genouille. *Paris, Aug. Delalain.* In-12 d'une feuille 1 tiers.

1834.

Fables de PHÈDRE. Traduction nouvelle par M. Ernest Panckoucke. *Paris, C.-L.-F. Panckoucke* (1839, 1864, 1877). In-8° de 25 feuilles.

Fables de PHÈDRE, expliquées en français suivant la méthode des collèges, par deux traductions, l'une littérale et interlinéaire, avec la construction du latin dans l'ordre naturel des idées, l'autre conforme au génie de la langue française; précédées du texte pur et accompagnées de notes explicatives, d'après les principes de MM. de Port-Royal, Du Marsais, Beauzée et des plus grands maîtres. Par E.-L. Frémont. *Paris, Delalain.* In-12 de 11 feuilles.

1835.

Fables de PHÈDRE, en latin et en français, avec version interlinéaire en regard. Nouvelle édition conforme à celle de Brotier, augmentée : 1° d'un double appendice, etc., etc., par V. Parisot. *Paris, Poilleux.* In-12 de 17 feuilles 1 sixième.

1838.

Le PHÈDRE de la Jeunesse, ou traduction en *vers* des fables de Phèdre; par M. Boyer-Nioche. *Paris, Igonette* (1843). In-18 de 5 feuilles.

1839.

Œuvres complètes d'Horace, de Juvénal, de Perse, de Sulpicia, de Turnus, de Catulle, de Properce, de Gallus et Maximien, de Tibulle, de PHÈDRE, de Syrus, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard. *Paris, Dubochet* (1850). In-oct. maj. de 52 feuilles et demie.

1840.

Traduction des fables de PHÈDRE, précédée d'une notice sur la vie et les œuvres de ce poète, par A. de Chevallet. *Paris, Ebrard.* In-18 de 6 feuilles.

1845.

Fables de PHÈDRE, traduites en français avec le texte latin en regard et des notes par M, D. Marie (1858). *Paris, Hachette.* In-12 de 4 feuilles 1 sixième.

1846.

Fables de PHÈDRE. Traduction nouvelle en *vers français*, texte en regard par M. A. Scribe. *Paris, Dezobry, E. Madeleine et Cie, Comptoir des imprimeurs unis,* et *Moreau.* In-12 de 13 feuilles et demie.

1859.

Fables de PHÈDRE, traduites en *vers* par Hippolyte d'Aussy (de St-Jean d'Angely). *Saint-Jean d'Angely, Sandeau.* In-8° de XII-112 pages.

1860.

Traduction en *vers français* des XXXII nouvelles fables attribuées à PHÈDRE, d'après le manuscrit de Perrotti, par M. J. H.-Rossand. *Saint-Étienne, Théolier* (1858). In-8° de 46 pages.

1869.

Fables de PHÈDRE. Traduction en *vers français;* par M. C. Macaigne, professeur. Première partie : livres I et II. *Château-Thierry, Renaud.* In-16 de 86 pages.

1875.

Fables de PHÈDRE, latin-français en regard. Traduction nouvelle par A. Lebobe, ancien professeur. *Paris, Jules Delalain et fils.* In-12 de 148 pages.

1880.

Fables de PHÈDRE, traduites en *vers* par Mme Nancy Mary Lafon. *Paris, C. Levy.* In-18 de VIII-184 p.

1881.

Fables de PHÈDRE anciennes et nouvelles, éditées d'après les manuscrits et accompagnées d'une traduction littérale en *vers libres* par Léopold Hervieux. *Paris*, *E. Dentu*. In-18 de L-258 pages.

§ 2. — TRADUCTIONS ALLEMANDES.

1791.

PHÆDERS Æsopische Fabeln ganz deutsch mit lat. Anmerkgn. *Halle*, *Renger*. In-12.

1808.

— Æsopische Fabeln neu übers. von Frz. Xav. Sperl. *Gratz*, *Ferstl*. In-8°.

1815.

— Neu entdeckte Fabeln. Aus dem Latein. übers. v. C. Ant. Gruber v. Grubenfels. Mit den Latein. Texte u. Ammerkgn. *Wien*, *Gerold*. In-12.

1818.

— Æsopische Fabeln metr. übers. v. J. L. Schwarz. *Halle*, *Schimmelpfennig*. In-8° maj.

1819.

— Æsopische Fabeln in Trimetern übers. von Ch. Alb. Vogelsang. *Leipzig*, *Steinacker* (1823). In-8° maj.

1834.

— Æsopische Fabeln im Versmasse des Originals übers. von Fried. Heinzelmann. *Salzwedel* (*Magdeburg*, *Creutz*). In-8° maj.

1838.

— Æsopische Fabeln 5 Bücher. Uebers. u. mit Anmerkgn. begleitet von H. J. Kerler. 2 Bdchen. *Stuttgart*, *Metzler*. In-16.

1851.

PHÆDRI Augusti Liberti fabulæ. Für Schüler mit erläut. u. eine richtige Uebersetzung fördernden Anmerkungen versehen von Johs. Siebelis. *Leipzig, Teubner* (1860, 1865, 1874). In-8° maj. v. XII u. 75 s.

1857.

Des PHÆDRUS, Freigelassenen des Augustus, Æsopische Fabeln. Uebersetzt von A. R. v. A. *Leipzig, Teubner*. In-8° v. XX u. 172 s.

§ 3. — TRADUCTIONS ANGLAISES.

1826.

PHÆDRUS' Fables, latin and english, on the Hamiltonian system. *London*. In-12.

1828.

PHÆDRUS with a litteral english translation. *London*. In-8°.

1846.

PHÆDRUS' fables construed into english for Grammar Schools. *London, Simpkin*. In-12.

1853.

PHÆDRUS' fables, literally translated by H. T. Riley; also Smart's Metrical version of Phædrus, together with Terence literally translated by Riley, in one vol. *London, Bohn's Classical Lib.* In-8°.

§ 4. — TRADUCTIONS ESPAGNOLES.

1793.

Fabulas de PHÆDRO, liberto de Augusto, traducidas al castellano en verso, y prosa, con la explicacion de los accidentes de cada palabra, á fin de facilitar su inteligencia en el grado posible, por Don Rodrigo de Oviedo, catedrático de buena-version de los reales estudios de la corte. Con licencia. *En Madrid, por Don Blas Román* (1801). 2 vol. in-12.

1842.

Fabulas de Fedro, liberto de Augusto, en latin y castellano. *Paris, Pillet aîné.* In-18 de 6 feuilles et demie.

1844.

Fabulas de Fedro, liberto de Augusto, en latin y castellano. *Paris, Rosa* (1856, 1861, 1876). In-18 de 7 feuilles.

1854.

Fabulas de Fedro, liberto de Augusto, en latin y castellano. *Paris, Garnier frères* (1860). In-18 de 7 feuilles.

§ 5. — TRADUCTIONS ITALIENNES.

1785.

Phædri et Aviani fabulæ. Accedunt M. Aur. Olymp. Nemesiani Cynegeticon et Bucolicon, itemque Gratii Falisci Cynegeticon et Halieutica. Cum appositis Italico carmine, interpretationibus, ac notis. *Mediolani, Typis Imp. Monast. S. Ambrosii Majoris.* In-8°.

1812.

Traduction de Petronj, mentionnée page 216 ci-dessus.

LIVRE II.

ÉTUDE SUR LES MANUSCRITS DES IMITATEURS DIRECTS DE PHÈDRE.

PROLÉGOMÈNES.

Ce ne sont pas seulement les manuscrits des fables de Phèdre qui doivent servir à la reconstitution de son texte, ce sont encore les collections manuscrites, dont les fables ne sont que l'imitation plus ou moins servile de celles du poète romain. Ainsi que je l'ai expliqué au début de cette étude, ces collections doivent nécessairement se diviser en deux classes : les unes, qui sont en même temps les plus intéressantes au point de vue philologique, contiennent les fables directement dérivées du texte primitif; les autres, les fables qui sont la copie plus ou moins altérée du premier plagiat, et qui, n'étant pas directement issues de l'œuvre originale, s'en écartent nécessairement davantage.

Les collections de fables, directement dérivées de Phèdre, n'ont pas toutes la même importance. Il est évident que, plus le plagiat a été littéral, plus il est aujourd'hui précieux.

Classant suivant leur degré d'exactitude les trois collections qui nous sont restées, j'examinerai successivement dans ce deuxième livre les collections suivantes :

1° Celle des deux manuscrits de Leyde;

2° Celle du manuscrit de Wissembourg;

3° Celle des manuscrits de Romulus.

Pour compléter ma tâche, j'aurai ensuite à étudier, dans un troisième et dernier livre, les collections qui n'ont été elles-mêmes que des dérivés indirects et dont celle de Romulus paraît avoir été la base principale.

CHAPITRE PREMIER.

FABLES ANTIQUES DES MANUSCRITS DE LEYDE.

SECTION I.

Examen des Fables.

De toutes les collections, celle des fables appelées *Fabulæ antiquæ* est la plus conforme au texte de Phèdre.

Comme toutes celles qui en sont dérivées, elle a dû être un plagiat commis au moyen âge par un moine, qui, pour les faire servir à l'enseignement, les a mises en harmonie avec le goût et les idées du temps. Il faut avouer d'ailleurs que, pour atteindre son but, il n'a pas fait grand effort; car sa prose est la copie presque littérale des vers de l'auteur latin. Pour qu'on en puisse juger, je vais prendre au hasard une des fables de Phèdre, et, après l'avoir transcrite, je copierai celle des *Fables antiques* qui y correspond.

Voici comment est conçue dans le manuscrit de Pithou la fable *Graculus superbus et Pavo :*

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit :

Tumens inani Gragulus superbia
Pennas Pavoni quæ deciderant sustulit,
Seque exornavit : deinde contemnens suos,
Immiscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Male multatus Gragulus
Redire merens cœpit ad proprium genus ;
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat :

« Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas. »

Si maintenant on se reporte à la même fable dans les *Fabulæ antiquæ*, voici ce qu'on y lit :

Tumens inani Graculus superbia
pennas Pavonum, quæ deciderant, sustulit,
seque exinde ornavit; contempnens suos
miscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi imprudenti pennas eripiunt avi,
effugantque miserum. Male multatus Graculus
rediit mœrens ad proprium genus;
a quo repulsus luctificam iterum sustinuit notam.
Tunc quidam ex his, quem pridem despexerat :
« Contentus nostris si fuisses sedibus,
et pati quod natura dederat, voluisses,
nec illam expertus contumeliam fuisses,
nec ad hanc repulsus pervenire potuisses miseriam.

Ne libeat gloriari quenquam bonis alienis,
suis quin potius vivere malle. »

J'ai divisé la prose en autant de lignes qu'il y a de vers imités, et l'imitation était tellement plate qu'en procédant ainsi j'ai rétabli quelques vers du texte original; en opérant quelques faibles corrections, je les aurais tous reconstitués. La même épreuve comparative, faite sur une autre fable, aurait à peu près donné le même résultat. Les *Fabulæ antiquæ* sont donc plus qu'une imitation des fables de Phèdre; elles en sont presque la copie.

Mais ce qui pour les philologues fait leur importance, c'est qu'elles sont loin de se rapporter toutes au texte connu de Phèdre. Sur 67 il n'y en a dans ce cas que 37, de sorte que les 30 autres sont la copie presque littérale de celles de l'auteur ancien qui ne nous sont pas parvenues.

Et il ne faudrait pas croire que c'est là une supposition risquée. La découverte du manuscrit de Naples en démontre au contraire l'exactitude. On y reconnaît en effet les trois fables du ms. de Leyde, qui, sous les numéros 46, 50 et 55, étaient intitulées *Simia et Vulpis, Lupus, Pastor et Persecutor*, et *Ovis et Cornix*. N'en doit-on pas con-

clure que, si la découverte, au lieu d'être partielle, avait été complète, on retrouverait aujourd'hui dans les fables de Phèdre tous les originaux des *Fables antiques?* Évidemment oui, et l'on peut dès lors considérer les manuscrits de Leyde comme ayant sauvé un important débris de l'œuvre originale.

Voici la nomenclature des 67 fables qui forment la collection, avec l'indication des fables correspondantes de l'auteur primitif :

LEYDE.	PHÈDRE.
1. Le Coq et la Perle.	III, 12.
2. Les Chiens affamés	I, 20.
3. Le Loup et l'Agneau.	I, 1.
4. Le Rat et la Grenouille.	
5. Le Chien et la Brebis.	I, 17.
6. Les deux Coqs et l'Épervier.	
7. Le Chien et l'Ombre.	I, 4.
8. Le Limaçon et le Singe.	
9. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion. . . .	I, 5.
10. Le Soleil qui se marie.	I, 6.
11. Le Serpent mourant de froid.	IV *a*, 19.
12. LAne et le Sanglier.	I, 29.
13. Le Rat de Ville et le Rat des Champs.	
14. L'Aigle et le Renard.	I, 28.
15. Le Corbeau et le Renard.	I, 13.
16. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane. .	I, 21.
17. L'Ane qui caresse son maître.	
18. Le Lion et le Rat.	
19. La Grue, la Corneille et le Maître.	
20. Les Oiseaux et l'Hirondelle.	
21. Les Grenouilles qui demandent un roi.	I, 2.
22. Les Colombes et le Milan.	I, 31.
23. Le Chien et le Voleur	I, 23.
24. Le Chauve et le Jardinier.	
25. Le Hibou, le Chat et la Souris.	
26. Le Geai vaniteux	I, 3.
27. La Mouche et la Fourmi	IV *a*, 24.
28. Le Loup et le Renard, jugés par le Singe. . . .	I, 10.
29. L'Homme et la Belette.	I, 22.
30. La Perdrix et le Renard.	
31. Le Chien et le Crocodile.	I, 25.
32. Le Chien et le Vautour	I, 27.
33. La Grenouille qui s'enfle.	I, 24.
34. L'Ane, le Bœuf et les Oiseaux.	
35. Le Lion et le Berger.	

LEYDE.	PHÈDRE.
36. Le Taureau et le Moucheron.	
37. Le Cheval et l'Ane.	
38. Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	
39. Le Rossignol et l'Épervier.	
40. Le Renard et le Loup.	
41. Le Cerf à la Fontaine	I, 12.
42. Le Vipère et la Lime.	IV *a*, 8.
43. Les Loups et les Brebis.	
44. La Hache et les Arbres.	
45. Le Loup et le Chien	III, 7.
46. Le Singe et le Renard	App. 1.
47. Le Marchand et l'Ane	IV *a*, 1.
48. Le Cerf et les Bœufs.	II, 8.
49. Le Lion roi et le Singe.	IV *a*, 13.
50. Le Loup et le Berger	App. 28.
51. Les deux hommes, l'un véridique, l'autre menteur.	
52. L'Homme et le Lion.	
53. La Cigogne, l'Oie et l'Épervier.	
54. La Chienne qui met bas	I, 19.
55. La Corneille et la Brebis.	App. 26.
56. La Fourmi et le Grillon.	
57. Le Lièvre, le Moineau et l'Aigle.	I, 9.
58. Le Cheval, l'Ane et l'Orge.	
59. Le Lion malade et le Renard.	
60. La Puce et le Chameau.	
61. Le Loup et le Chevreau.	
62. Le Chien vieilli et son maître	V, 5.
63. Le Renard et la Cigogne.	I, 26.
64. Le Loup et la Grue	I, 8.
65. Le Serpent et le Pauvre.	
66. Le Chauve et la Mouche	IV *b*, 4.
67. L'Aigle et le Milan.	

De ces fables les 30 qui ne se trouvent pas dans les manuscrits de Phèdre, sont celles qui portent les numéros 4, 6, 8, 13, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 30, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 51, 52, 53, 56, 58, 59, 60, 61, 65 et 67.

Je pourrais maintenant, pour mieux faire apprécier l'importance des manuscrits de Leyde, comparer les fables antiques à celles du manuscrit de Wissembourg et des manuscrits de Romulus. Mais cet examen comparatif suppose connues ces deux collections ; je crois donc qu'il vaut mieux le différer.

SECTION II.

Histoire et description des manuscrits de Leyde.

§ 1. — MANUSCRIT *VOSSIANI LATINI IN*-8, 15.

Les manuscrits qui renferment la collection des *Fabulæ antiquæ* se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de Leyde. Il en existe deux. Le plus ancien fait partie du fonds Vossius, et porte la cote *Vossiani Latini in*-8°, 15.

On sait qu'après la mort d'Isaac Vossius le gouvernement hollandais fit acheter en Angleterre et transporter à Leyde la bibliothèque de ce savant, dont ce manuscrit faisait partie et dans laquelle il portait le numéro 294. Il est probable qu'il l'avait lui-même reçu de la reine Christine, pour qui il avait dû l'acheter à la vente de la bibliothèque de Paul Petau. Car ce dernier, en tête du feuillet 195 où commencent les fables ésopiques, avait écrit cette note : *Harum quæ sequuntur fabularum quædam sunt e Phædro verbatim desumptæ.* Il paraît que le manuscrit avait primitivement appartenu à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges; mais j'ignore par suite de quelles vicissitudes il en était sorti.

C'est non pas un in-8°, comme l'indique sa cote, mais un in-4°, dont l'écriture sur vélin, s'il faut en croire Tross (1), remonte au xe siècle. Cette appréciation de l'âge du manuscrit a été également adoptée par M. le docteur Oesterley dans la préface de son

(1) Le docteur Ludwig Tross était professeur de philologie au gymnase de Hamm, en Westphalie. Érudit distingué, il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont le premier fut une étude sur Ausone, et le dernier, publié, en 1865, un an après sa mort, une édition de la Chronique de Saxe. Mais celui qui le recommande particulièrement aux critiques de Phèdre, c'est l'analyse qu'il a donnée du manuscrit de Wissembourg sous la forme d'une lettre latine à M. Fleutelot. Je renvoie ceux qui désireront sur la vie et les œuvres du docteur Tross des indications plus détaillées à la notice qui suit la préface de la Chronique de Saxe, et, pour leur faciliter la découverte de cette chronique elle-même, je leur rappelle qu'elle porte un frontispice ainsi conçu : *Wernerus Rolewinck Lærensis, ord. Carthus* (*funct.* 1502). *De Laude Veteris Saxoniæ nunc Westphaliæ dictæ...* im original Text mit deutscher Uebersetzung, herausgeg. von Dr L. Tross weiland Oberlehrer am Gymnasium zu Hamm. Köln, 1865, Heberle, in-8°.

édition du *Romulus Burnéien*, et m'a été à moi-même exprimée par M. le Dr W. N. du Rieu, conservateur des manuscrits de la bibliothèque de l'Université, que je ne saurais ici trop remercier de sa franche et cordiale obligeance.

Mais cette appréciation n'est pas tout à fait exacte. Je puis à bon escient affirmer que le manuscrit est en partie de la fin du xe siècle et en partie du commencement du xie. Car je l'ai vu et j'ai eu la possibilité de l'examiner à loisir. Je dois même avouer qu'il a été pour moi une cause de déception assez vive. Au mois de juillet 1876 ayant fait, dans l'unique but de l'étudier, le voyage de Hollande, j'appris par M. du Rieu que le manuscrit était absent, que M. Paul Meyer était venu le voir, qu'à la suite de son voyage M. Robert de Lasteyrie l'avait fait demander, qu'il lui avait été adressé par la voie diplomatique, et qu'il devait être momentanément déposé aux Archives nationales.

M. du Rieu, qui depuis longtemps attendait ma visite, avait fait démonter la reliure du manuscrit, et ne s'était d'abord dessaisi que des quaternes, dans lesquels ne se trouvaient pas les fables ésopiques. Mais la partie qu'il avait conservée lui ayant été demandée, il l'avait adressée aux Archives, de sorte qu'à mon arrivée il ne possédait plus le moindre feuillet du manuscrit. On conçoit quel fut mon mécompte : pour le chercher à Leyde où il n'était pas, j'avais quitté Paris où il était. Mais ce n'était là qu'un de ces petits ennuis qui aiguillonnent la curiosité et qui rendent ensuite plus agréable le succès définitif des recherches.

J'arrivais à Leyde, au moment même où, profitant de ses vacances, M. du Rieu allait partir pour Vienne. Il eut néanmoins la bonté de me donner pour M. Paul Meyer et pour M. R. de Lasteyrie deux lettres, par lesquelles il les priait instamment de mettre le manuscrit à ma disposition. Rentré à Paris, j'allai trouver M. R. de Lasteyrie, à qui je transmis celle qui le concernait, et qui déféra avec la complaisance la plus affable au désir du conservateur de Leyde. C'est *de visu* que je vais analyser le manuscrit. Qu'on me permette d'abord de rappeler ce que fut Adémar.

Adémar, qu'on appelle aussi Aymar, naquit vers le milieu du xe siècle, et, entraîné par l'élan religieux de son époque, il alla en 1030 mourir en Terre-Sainte. Moine de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, il avait consacré à l'étude tous les loisirs de sa vie mo-

nastique et laissé plusieurs ouvrages, dont le principal paraît être une chronique de l'histoire de France. Commençant à Pharamond, elle se continue jusqu'à l'année 1029, date de son départ pour la Palestine, est considérée aujourd'hui encore comme une source importante, et, surtout à partir du temps de Charles Martel, fournit de précieux renseignements. Le savant P. Labbé l'a corrigée et publiée dans la *Nouvelle Bibliothèque des manuscrits*. C'est des ouvrages d'Adémar le seul qui ait vu le jour ; sauf une lettre sur l'apostolat de saint Martial et quelques vers acrostiches conservés dans les *Analecta* de Mabillon, ses autres ouvrages n'ont pas été imprimés.

Le manuscrit, que je vais maintenant décrire, montre que, comme tous les moines lettrés du moyen âge, Adémar, s'il a été auteur, n'a pas non plus dédaigné de se faire simple copiste.

Le manuscrit est complet et en bon état ; mais l'écriture n'en est pas partout également lisible. D'après M. Pertz, dont l'appréciation est heureusement fort exagérée, le texte serait presque indéchiffrable et la lecture en serait rendue plus pénible encore par le désordre qui s'y remarque ; il ne se composerait que de lambeaux d'œuvres très diverses, réunis ou plutôt confondus ensemble par diverses mains du xe siècle, de sorte que sur la même ligne, sans épigraphe ni disjonction, une œuvre nouvelle ferait suite à une autre toute différente. « C'est, ajoute M. Pertz, une espèce de collection d'extraits où de recueil de notes où se mêle tout ce qui est passé par la tête de l'écrivain. » Il y voit ce qu'on appellerait aujourd'hui un keepsake.

L'analyse de tous ces fragments se trouve dans les *Catalogues des manuscrits de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, imprimés à Oxford en 1697, en deux volumes in-fol. (1), dans l'ancien Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Université de Leyde (2), et, avec plus de détails dans les Archives de la Société des Antiquaires Allemands, publiées à Hanôvre par M. Pertz (3). Enfin M. du Rieu a

(1) *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*. Oxoniæ, e theatro Sheldoniano, An. dom. MDCXCVII, 2 vol. in-folio. (Voyez tome II, page 68, no 2619.)

(2) *Catalogus librorum tam impressorum quam manuscriptorum bibliothecæ universitatis Lugduno-Batavæ*. Lugduni apud Batavos, sumptibus Petri Vander Aa bibliopolæ, ut et Academiæ et Urbis typographi ordinarii, in-fol. (Voyez p. 86.

(3) Voyez tome VIII, pages 574 et suivantes.

rédigé et mis en tête du manuscrit une table des matières, accompagnée de références nombreuses et véritablement instructives.

J'aurais pu me borner à recopier ici une de ces nomenclatures; j'ai cru devoir m'aider de toutes, me servir en même temps de mes propres notes et de ces éléments réunis faire une analyse nouvelle.

La reliure ayant été démontée, je me suis trouvé à Paris, non devant un seul manuscrit, mais en face de 28 cahiers ou quaternes, composés, le premier de la table dressée par M. du Rieu, et les 27 autres, des anciens feuillets en parchemin.

Premier quaterne.

Table des matières dressée par M. du Rieu.

Deuxième quaterne (Fol. I).

Fol. I *a*. — Le manuscrit commence par un feuillet qui ne dépend pas des autres, et qui devait plutôt appartenir à la couverture. L'écriture plus récente est du XIIIe siècle. Voici ce qu'on y lit :

Anno gratiæ 1221. *mense Augusto insurrexerunt milites Lemovicensis pagi contra Guidonem Lemovicensem cum armis : omnes simul sacramento firmo astricti. erant : P. et G. de Malamort. Otto de Bre. Gui et Segui Lastors. P. la Porcharic cum filiis suis. Hugo vig. W. de Gordo. P. b. Gui de Peiregnes. Joscinev Audoi de Perulla. Seg. Helias cum fratre suo. et multi alii. Sed pace inter eos reformata, quidam ex ipsis O. scilicet S. Cotet, P. de Malamort. Gui. Lastors. Segui Lastors captus est ab Ademaro fratre Guidonis vicecomitis. Hanno obiit abbas de Charras. Raols de Cuilēc. Audebert Oliver efficitur prepositus sancti Vatcī cum Simone Malafaida. et debebant libr. IX.*

Au verso du fol. I, à la suite du récit qui précède, se trouve une liste de noms des abbés de Saint-Martial. Elle est d'une autre écriture que le fragment précédent, et l'encre en est beaucoup plus noire.

Troisième quaterne (Fol. II à XI).

Fol. II *a* à IV *a*. — Ces feuillets sont occupés par des figures bibliques, qui, quoique grossières, sont cependant supérieures à celles qui se rencontrent plus loin dans le texte des fables. Cette différence semblerait indiquer que le manuscrit est l'œuvre de plusieurs copistes. Il est néanmoins possible que le manuscrit soit entière-

ment écrit de la main d'Adémar, et que la différence dans les dessins tienne à ce que ceux des fables qui sont les plus grossiers sont son œuvre et à ce qu'il a copié sur d'autres ceux des feuillets 2 à 4.

Fol. IV *b*. — ROMULUS THIBERINO FILIO CIVITATE ATLICA. *Esopus*, etc. C'est la dédicace de Romulus, qui occupe les six premières lignes de la page.

La septième ligne commence par ces mots, qui, dans le texte du premier livre de Romulus, servent de titre à la fable du Milan malade : *Qui semper blasfemat, in augustia quid rogat?* Puis à la suite, sans interruption, le copiste a transcrit l'hymne à saint Benoît dont voici le premier vers :

Ordiar unde tuos, sacer o Benedicte, triumphos.

C'est, comme on le sait, l'œuvre du diacre Paul, auteur de l'hymne à saint Jean plus connue encore (1).

La page se termine par quelques maximes des sept Sages, en partie formulées en langue grecque.

Fol. V*a*. — INCIPIUNT SIMPHOSII ENIGMATA. L'opuscule placé sous ce titre a été publié dans le *Jahrb. f. Philol.* 1866, pages 266 et s., par M. L. Müller, qui pour son édition a eu recours au texte de ce manuscrit.

Fol. V *b* à VIII *a*. — INCIPIT LIBER FABULARUM THEODOSII, IMO AVIENI. *Dubitanti mihi, optime Theodosi*, etc. — *Rustica deflentem*, etc. M. L. Müller s'est occupé, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, 1867, p. 507, de ce texte des fables d'Avianus.

Fol. VIII *a* in medio. — EPIGRAMMA DE LABORIBUS HERCULIS.

Fol. VIII *b* à X *a*. — INC. VERSUS HILARII DE MARTIRIO MACCABEORUM. *Rex fuit Antiochus Siriæ*, etc.

Fol. X *a*. — REMMI FANNII EPISTOLA DE PONDERIBUS AD SYMMACHUM. Riese, dans son *Anthologia Latina*, a publié ce petit poème, sous le n° 486 (2).

Fol. X *b* à XI *b*. — EIUSDEM PERIEGESIS DE DIONYSIO. *Annue rex cœli*, etc.

(1) Le diacre Paul, historien lombard, naquit vers 730 à Aquilée, et mourut vers 796 au Mont-Cassin.

(2) *Anthologia latina sive poesis latinæ supplementum*. Pars prior : carmina in codicibus scripta recensuit Alexander Riese. Fasciculus II... Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri, MDCCCLXX. (Voyez p. 27, n° 486.)

Quatrième quaterne (Fol. XII à XIII).

Fol. XII *a*. — DONATI QUÆDAM. *Primo nobis interrogandum est quod nomen habeat ista prefacio.* Au texte écrit par une première main une seconde a ajouté en marge un très grand nombre de gloses.

Fol. XIII *b*. — Gloses qui se rapportent au même texte.

Cinquième quaterne (Fol. XIV à XIX).

Fol. XIV *a* à XV *a*. — Ici se place une œuvre philosophique, qui occupe les trois premières pages du quaterne, et que le copiste a laissée incomplète. Elle commence par ce distique :

Hæc quicumque legis diversaque verbula capis :
Que pascunt animo, si vis intendere sensum.

Le cahier qui constitue ce quaterne, moins grand que les autres, n'a que les proportions du petit format in-8°.

Fol. XV *b* à XIX *b*. — Gloses sur l'Ancien Testament. Elles paraissent d'une autre main que les écritures qui précèdent.

Sixième quaterne (Fol. XX à XXI et XXX à XXXII).

Fol. XX *a*. — Sermon commençant par ces mots : *Festiva beatissimi B. solemnitas Christo Domino propitiante refulget,* etc.

Fol. XX *b*. MARTYROLOGIUM BEDÆ. C'est un ouvrage en vers hexamètres dont le premier se formule ainsi :

Bissena mensium vertigine volvitur annus.

Fol. XXI *b*. VIRGILIUS DE VERE ET HIEME. Voici le commencement :

Conveniunt subito cuncti de montibus altis,
Arboreas pariter lætas celebrare camenas.

EPITAPHIUM VIRGILII.

Mantua me genuit, Parthenope sepelit, etc.

Fol. XXX *a*. — Suite de l'épitaphe de Virgile.

Fol. XXX *b*. — PRISCIANI DE EST ET NON. C'est une œuvre en vers dont voici le premier vers :

Est et non cuncti monosillaba nota frequentant.

Fol. XXX *b* à XXXII *b*. — Opuscule cosmographique, où se trouvent beaucoup de mots arabes.

Septième quaterne (Fol. XXII à XXIX).

Ici une explication est nécessaire. Ce quaterne, composé de huit feuillets, avait été intercalé dans le précédent. C'est ainsi que, tandis que les nos 20, 21, 30, 31 et 32 avaient été donnés aux cinq feuillets du précédent, celui-ci avait reçu, à raison de la position qu'il occupait, les nos 22 à 29.

Fol. XXII *a*. — Gloses sur Perse.

Fol. XXII *b* à XXIX *b*. — Ici commence une seconde copie de l'œuvre, dont la première copie incomplète débute en tête du fol. XIV par ce vers :

Hæc quicumque legis diversaque verbula capis.

Cette seconde copie, qui paraît complète et qui semble être de la main d'Adémar, occupe tout le quaterne et se termine au verso du fol. XXIX. C'est sans doute sur elle que M. Pertz a dû surtout baser le reproche de désordre qu'il a adressé à Adémar, et qui ici était plutôt à faire au relieur.

Huitième quaterne (Fol. XXXIII à XXXVI).

Fol. XXXIII *a* à XXXV *a*. — Sermon commençant par ces mots : *Legimus sanctum Moysen populo Dei precepta dantem*, etc.

Fol. XXXV *b* à XXXVI *b*. — Pages blanches.

L'écriture de ce quaterne paraît étrangère à Adémar.

Neuvième quaterne (Fol. XXXVII à XLIV).

Fol. XXXVII *a* à XLIII *b*. — Les sept premiers feuillets de ce quaterne sont remplis par des dessins à la plume destinés à servir d'illustrations à l'ouvrage de Prudence connu sous le nom de PSYCHOMACHIA SEU PUGNA VIRTUTUM.

Voici quelques-unes des légendes, qui accompagnent ces illustrations : Fol. 37. *Loth capitur ab hostibus; Fides interficit Perfidiam; Socios coronat: Pudicitia contra Libidinem pugnat.* — Fol. 38. *Ira gladio suo se interficit; Pacientia victrix Iram mortuam increpat.* — Fol. 39. — *Superbia equitat; Equum incitat; Superbia in foueam cadit; Luxuria prandet.* — Fol. 40. *Voluptas per spinas fugit.* — Fol. 41. *Largitas procedit in campum; Largitas invadit Avaritiam; Largitas spolia distribuit.* — Fol. 42. *Discordia vulnerat Concordiam; Discordia inter gladios virtutum.* — Fol. 43. *Sapientia in solio residens.*

Le dernier dessin, au-dessous duquel on lit ces mots : *Auctoris graciarum actio,* représente le dessinateur sous la figure d'un moine, qui n'est autre qu'Adémar. Son portrait a donc été conservé; mais l'inexpérience du dessinateur permet de douter de la ressemblance.

Fol. XLIV *a*. — Opuscule, en prose latine rimée, en l'honneur du Christ.

Fol. XLIV *b*. — PORPHIRIUS. Et au-dessous un poème, commençant par ces mots : *In quattuor versus omnis,* etc. C'est celui qui est à la fin des éditions de l'auteur.

Après viennent des annotations diverses.

Dixième et onzième quaternes (Fol. XLV à LIV, et LV à LXII).

Fol. XLV *a* à LX *b*. — PSYCHOMACHIA de Prudence. Voici le titre : INCIPIT LIBER AURELII PRUDENCII CLEMENTIS QUI GRECE PSICHOMACHIA DICTUS, LATINE PUGNA VIRTUTUM. INCIPIT PSICOMACHIA. Puis vient ce premier vers du prologue :

Senex fidelis, prima credendi via.

La *Psychomachia* elle-même commence ensuite par ce premier vers :

Christe graves hominum semper miserate labores.

Enfin au fol. LX *b* se lit cette souscription : *Aurelii Prudentii Clementis viri clarissimi psichomachia explicit quod latine dicitur animæ certamen.*

Fol. LXI *a* à LXII *a*. — VERSUS DE SPHERA CŒLI.

Hæc pictura docet quicquid recitavit Iginus, etc.

Cette pièce de vers a été publiée par Riese dans son *Anthologia Latina* (1).

Fol. LXII *a*. VERSUS PRISCIANI DE SIGNIS CŒLI.

Ad Boreæ partes arcti vertuntur et anguis.

A cet opuscule il est intéressant de comparer les œuvres analogues contenues dans le même manuscrit, notamment : 1° le petit traité d'astronomie qui occupe les fol. XXX *b* à XXXII *b*; 2° l'ouvrage

(1) *Anthologia latina, sive poesis latinæ supplementum.* Pars prior : carmina in codicibus scripta recensuit Alexander Riese. Fasciculus II. Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri, 1870. (Voyez n° 761.)

d'Hyginus, qui s'étend du fol. CLV *a* au fol. CLXXXVIII *a*, et les dessins, par lesquels le copiste du fol. CLXXII *a* au fol. CLXXXI *a* a voulu représenter les constellations.

Fol. LXII *b*. — INCIPIT PROLOGUS LIBRI CATONIS. *Cum animadverterem quam plurimos graviter in via morum errare, succurrendum opinioni eorum et consulendum fore existimavi,* etc.

Au bas de la même page on lit : *Explicit prologus*. INCIPIT LIBER EIUSDEM. Ces derniers mots montrent qu'à la suite du prologue venait le livre même de Caton écrit sur un autre cahier qui n'aura pas été retrouvé par le moine de Saint-Martial chargé de classer les autographes d'Adémar.

Douzième et treizième quaternes (Fol. LXIII à LXXI et LXXII à LXXXII).

Fol. LXIII *a* à LXXXII *b*. — Explication de l'apocalypse, qui occupe deux quaternes. Le premier, qui se compose des feuillets LXIII à LXXI, est dans le format d'un in-8° allongé; l'autre, dans celui d'un in-4°. L'écriture des deux est la même, mais n'est peut-être pas celle d'Adémar.

Quatorzième, quinzième et seizième quaternes (Fol. LXXXIII à XC, XCI à XCVIII, XCIX à CVI).

Fol. LXXXIII *a*. — En tête de ce feuillet on lit : PROLOGUS. Ce prologue se compose de dix vers; à la suite vient l'ouvrage lui-même, dont la nature est, avec le nom de l'auteur, explicitement indiquée par ce titre : INCIPIUNT EPIGRAMMATA PROSPERI ERUDITISSIMI, EX DICTIS AUGUSTINI DEFLORATA, IN CHRISTI NOMINE AMEN.

L'écriture ne paraît pas être d'Adémar. L'ouvrage est entier; il se termine au recto du fol. CVI.

Fol. CVI *b*. — Page blanche.

Dix-septième quaterne (Fol. CVII à CXIV).

Ce quaterne, quoique du format in-4°, est de plus petite dimention que les autres.

Fol. CVII *a*. — Gloses grecques et latines.

Fol. CVII *b* à CXIV *b*. — PRISCIANI EXERCITAMINA. INCIPIUNT PRISCIANI PRÆEXERCITAMINA. DE FABULA.

Dix-huitième, dix-neuvième, vingtième, vingt-et-unième et vingt-deuxième quaternes (Fol. CXV à CXXII, CXXIII à CXXX, CXXXI à CXXXVIII, CXXXIX à CXLVI, CXLVII à CLIV).

Comme on le verra plus loin, ces quaternes sont tous indubitablement de la main d'Adémar et donnent une base certaine pour apprécier quelles sont les autres parties du manuscrit également écrites par lui. Il y a réuni des traités divers, qui en font une sorte de *Nomenclator universalis*. Je vais ici donner, d'après la table de M. du Rieu, l'indication de chaque traité.

Fol. CXV *a* à CXIX *a*. — Explications très variées à l'usage des écoliers.

Fol. CXIX *a* à CXX *a*. — Fragments de rhétorique et de grammaire tirés de Marius Victorinus.

Fol. CXX *b* à CXXI *a*. — Éléments de mathématiques, accompagnés de figures de géométrie.

Fol. CXXI *b* à CXXVII *b*. — Fragments géographiques et généalogiques.

Fol. CXXVIII *a* à CXXX *a*. — Gloses et mots classés par ordre alphabétique.

Fol. CXXX *a* à CXXXI *a*. — Chronologie depuis Adam jusqu'à Héraclius.

Fol. CXXXI *b* et suivants. — Gloses sacrées et explication de divers mots grecs; noms d'animaux, de plantes, de minéraux, d'édifices, de mesures, de vêtements et de monnaies.

Fol. CXXXVIII *a* à CXLIV *a*. — Notes marginales concernant l'histoire du couvent de Saint-Martial.

En tête du verso du feuillet CXLI, Adémar ayant laissé une demi-page blanche, un moine de Saint-Martial, au XIe siècle, en a profité pour y écrire le précieux renseignement qui suit : *Hic est liber sanctissimi domini nostri Marcialis Lemovicensis ex libris bone memorie Ademari grammatici. Nam postquam multos annos peregit in Domini servitio ac simul in monachico ordine in eiusdem patris cœnobio, profecturus Hierosolimam ad sepulchrum Domini, nec inde reversurus, multos libros, in quibus sudaverat, eidem suo pastori ac nutritori reliquit, ex quibus hic est unus.*

Fol. CXLIII *a* à CXLVII *a*. — Longue suite de mots grecs concernant la géométrie, la grammaire et la rhétorique, avec la traduction latine.

Fol. CXLVII *b*. — Deux médicaments.

Fol. CXLVII *b* à CXLVIII *a*. — Fragment contenant des notions sur la grammaire.

Ce fragment commence ainsi : *Theodorus monacus quidam a Tharso Cilitiæ atque Adrianus abbas scole Grecorum Rome quondam positi simulque grecis ac latinis litteris, liberalibus quoque artibus instituti, a papa Romano Britanniarum insule sunt directi ac eandem tam salubribus fidei documentis quam etiam secularis philosofie inlustrarunt disciplinis,* etc. Il se termine par ces mots : *Theodorus monachus et abbas Adrianus Adelmo instituerunt grammaticam artem.*

M. L. Müller s'est occupé de ce fragment dans le *Rheinisches Museum für Philologie,* année 1867, page 634.

Fol. CXLVIII *a*. — Liste de noms, qui sont ceux des abbés de Saint-Martial.

Fol. CXLVIII *a* à CLIII *b*. — ADHELMI ÆNIGMATA. C'est un poème en vers hexamètres, à la fin duquel on lit cette souscription : *Expliciunt enigmata de variis rebus.*

Fol. CLIII *b* à CLIV *b*. — ALDELMI EPISCOPI INCIPIT DE METRICA ARTE. *Domino glorificando regi Osualdo Althelmus salutem.*

Vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième quaternes (Fol. CLV à CLXII, CLXIII à CLXX, CLXXI à CLXXVIII, CLXXIX à CLXXXVI et CLXXXVII à CXCIV).

Ces cinq quaternes paraissent avoir été les cinq premiers d'un autre codex.

Fol. CLV *a* à CLXXXVIII *a*. — Ces feuillets contiennent une des œuvres d'Hyginus, le POETICON ASTRONOMICON, précédé d'une épître dédicatoire, qui commence ainsi : *Higinus M. Fabio plurimam salutem. Etsi te studio grammaticæ artis inductum*, etc.

L'œuvre se termine au bas du recto du feuillet CLXXXVIII par la souscription *Explicit.*

Le 25e quaterne et le 26e jusqu'au feuillet CLXXXI offrent au milieu du texte de nombreux dessins à la plume, par lesquels le copiste a essayé de représenter les signes du Zodiaque et les diverses constellations. Il y en a 14 dans le 26e quaterne.

Fol. CLXXXVIII *b* à CXC *a*. — Extrait de Pline. Une main plus récente que celle du copiste en a exactement déterminé l'étendue par ces mots : *Quæ sequuntur ex Plinio excerpta, Libro II Cap.* XV, XVI.

Cet extrait se termine au commencement du fol. CXC, par le mot *Pisces*, au-dessous duquel on lit : *Duos extremi veraces mundi quos appellant polos.*

Fol. CXC *a*. — Entre ce dernier membre de phrase et le mot *Pisces*, un copiste moins ancien qu'Adémar a écrit ce titre d'une liste de moines de Saint Martial : *Monasterium Sancti Martialis lx monacki.* Au-dessous le même copiste a écrit, tant dans le milieu de la page qu'en marge, 60 noms de moines.

Fol. CXC *b* à CXCI *a* initio. — La première de ces deux pages et le commencement de la seconde ne portent aucune écriture.

Fol. CXCI *a* à CXCIV *a*. — Calendrier précieux pour la détermination de l'âge exact du manuscrit. Il commence à l'année 1007; cette date doit être celle à laquelle la copie a été faite. Mais il ne faut pas oublier que le manuscrit a été formé d'éléments divers, et que par suite le calendrier ne peut donner que l'âge des éléments auxquels il appartient, c'est-à-dire des cinq derniers quaternes.

Il est interrompu au fol. CXCII *a*, par des SENTENTIÆ PRÆSAGIENTES, dont la première commence par ces mots : *A. quicquid videris, in gaudium convertitur, et si te videris vinci, vinces tamen,* etc.

Le calendrier reprend au fol. CXCIII *b*, est accompagné des noms des abbés de Saint-Martial écrits en marge, et se termine au fol. CXCIV *a*.

Fol. CXCIV *b*. — Liste des noms des évêques de Tours.

Vingt-huitième et dernier quaterne (Fol. CXCV à CCXII).

Fol. CXV *a* à CCIII *b*. — Le dernier quaterne est le seul qui se rapporte à mon étude; mais il a pour la restitution du texte de Phèdre une importance capitale, attestée par la note de Paul Petau écrite en tête du recto du fol. CXCV. Par les dessins à la plume dont il est illustré, il est intéressant également pour l'histoire de l'art.

En tête de la première page, à gauche de la note de P. Petau, le copiste, qui est certainement Adémar, a placé le portrait du vieil Ésope sous la forme d'un homme assis dans un fauteuil, ayant devant lui un livre et un encrier, tenant une plume à la main, et paraissant méditer et écrire.

Ce premier dessin n'est pas le seul. Au milieu du texte de chaque fable il en existe un, qui est toujours à la plume et qui a pour objet d'interpréter la fable elle-même, mais qui est quelque-

fois tellement grossier qu'on a besoin de lire le texte pour reconnaître l'animal.

Quant aux caractères, ils sont presque indéchiffrables, et quand on essaie de les lire, on s'explique les plaintes dont ils ont été l'objet de la part de Nilant. Ce qui les rend illisibles, c'est moins leur défectuosité, que l'étude, faite par de nombreux philologues, de cette partie du manuscrit. Au contact de leurs doigts le parchemin s'est encrassé et les lettres se sont effacées.

Les fables se terminent au fol. CCIII *b* vers le milieu de la page.

Fol. CCIII *b* à CCV *b*. — A la suite des fables, sans interruption, se placent des problèmes d'arithmétique.

Voici le premier, qui fait si bien suite à la dernière, et qui est orné d'un dessin d'un genre si identique, qu'au premier aspect j'avais cru y voir une fable oubliée par Nilant :

Limax ab hirundine invitatus ad prandium fuit infra leuvam unam. In die non plus potuit ambulare quam una untia. Dic in quot dies ad prandium pervenit. In leuva una scilicet mille quingenti passus, septem milia pedes, nonaginta milia untia. Quot untie tot dies, scilicet: anni CCXLVI, dies CCXI, menses VII.

Voici quelques spécimens des problèmes qui suivent; je les emprunte à M. Pertz :

Bos qui tota die arat, quot vestigia facit in ultima riga? L. Nullum. — Quidam vidit sibi obviantes, et dixit : O fuissetis quanti estis et medietas medietatis, tunc essetis centum. — Quidam debebat transvadare lupum et capram et fasciculum fæni, etc. — *Tres fuerunt qui singulas sorores habebant et fluvium transire volebant*, etc. — *Quidam moriens reliquit*, etc. — *Quidam vidit pascentes oves, et ait*, etc. — *Quidam habuit porcos CCC, et iussit ut tot porci numero impari in III dies occiderentur. L. Hæc ratio indissolubilis ad increpandum composita est. Hæc fabula est tantum ad pueros increpandos.*

Fol. CCVI *a*. — Formule de mariage dite en latin *Osculum* et appelée *Oscle* dans les chartes françaises du moyen âge.

Fol. CCVI *b* à CCVII *a*. — Exercices de calcul accompagnés de quelques figures de géométrie.

Fol. CCVIII *a* à CCX *a*. — Autres problèmes avec figures.

Fol. CCX *b*. — Formule de mariage différente de la précédente. Modèle de lettres et d'ornements marginaux.

Fol. CCXI *a*. — Dessins dans lesquels figurent des animaux.

Fol. CCXI *b*. — Adam et Ève avec le serpent; Jésus-Christ ou un autre personnage.

Fol. CCXII *a* — Le recto de ce dernier feuillet porte une écriture peu lisible qui n'est pas celle d'Adémar. Voici ce que M. Pertz y lit :

Mensuram crucis fac delāt pollicem ungula. Latīt de a..... sinistram fac unum plenum dornum. Similiter de articulis pedum..... nares unum dornum et fac simplam crucem. De gula usque ad frontem capillorum, ubi ipsi desinunt, unum pollicem unde..... læsi..... mensuram crucis. Cerebrum contra sūm in verticem dimidium pollicis. Diadema in tres locos ubi crux est. terciam partem pollicis ungulæ. Crux in diade... na est lata duas partes pollicis, tercia remanente. Duo spacia diadematis..... ramum crucis supernum et dextrum et l·vum similiter habet duas partes pollicis habet in tribus ramis diadematis hinc et inde granos et in medio granorum virgulam similiter in circuitu diadematis grannos 9 *foris et inter virgulas singulas diadema foras de capillis usque ad rotunditatem non plus lata quam tercia parte pollicis. De naribus usque ad summitatem verticis habet unum pollicem. habet frontem bene discoopertam. In capillos dextros* 6 *plexiones inter totas. in sinistros capillos* 7 *divisiones. octava et nona sunt in crines duas et inchoant super auriculam.*

Le reste est dans le même goût, c'est-à-dire aussi inintelligible. Au milieu de toutes ces phrases incohérentes apparaissent les traces d'un dessin qui représente une draperie, et à la suite duquel on lit : *Similiter est tantum latum vestimentum contra genua. Barba modica* 6 *cincinnulos de sinistro.*

Fol. CCXII *b*. — Un dessin occupe cette dernière page. Au-dessus une main du XIIIe siècle a écrit cette phrase : *Raimondus de Begonac me furatus fuit.*

Tel est le manuscrit curieux, qui, dans la bibliothèque de Leyde, porte la cote *Vossiani Latini in*-8°, 15. Comme on le sait, bien d'autres que moi s'en sont occupés. Mais ceux qui voudront étudier leurs travaux éprouveront peut-être un peu de peine à les trouver. J'achève donc mon analyse, en leur donnant, pour leur venir en aide, les noms des philologues avec l'indication des publications dans lesquelles on pourra lire ce qu'ils ont écrit.

1° J. F. NILANT. *Fabulæ antiquæ,* etc. Lugd. Batav., apud Theodorum Haak, 1709, in-12.

2° G. H. PERTZ. *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde zur Beförderung einer Gesammtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters*, herausgegeben von G. H. Pertz. Hannover, in der Hanschen Hofbuchhandlung, 1839 et 1843, in-8°. (Voir le tome VII, p. 137, et le tome VIII, pages 574 à 577.)

3° A. F. NAEKIUS. *Carmina Valerii Catonis cum Augusti Ferdinandi Naekii annotationibus.* Accedunt eiusdem Naekii de Virgilii libello Iuvenalis ludi, de Valerio Catone eiusque vita et poesi, de libris tam scriptis quam editis, qui Carmina Catonis continent, Dissertationes IV. Cura Ludovici Schopeni. Bonnæ, apud H. B. Kœnig MDCCCXLVII, in-8°. (Voir pages 239 et 240.)

4° LUCIEN MUELLER. 1° *Jarhbücher für classische Philologie.* Herausgegeben von Alfred Fleckeisen. Zwölfter Jahrgang, 1866..., in-8°. (Voir pages 266 à 272.) 2° *Rheinisches Museum für Philologie.* Herausgegeben von F. G. Welcher und F. Ritschl. Frankfurt a. M., J. D. Saverländer's Verlag, 1867, in-8°. (Voir, pages 500 à 507, l'étude intitulée : Zu den *versus Scoti cuiusdam de alphabeto,* einem Gedicht des Damasus und den äsopischen Fabeln Nilant, et, pages 634 et suiv., l'étude sur le moine Théodore, intitulée : Zur Geschichte der latinischen Grammatik im Mittelalter.)

5° HERMANN OESTERLEY. *Romulus die paraphrasen des Phaedrus und die Aesopische Fabel im Mittelalter.* Berlin, Weidmann, 1870, in-8°.

6° A. RIESE. *Anthologia latina, sive poesis latinæ supplementum.* Pars prior : carmina in codicibus scripta recensuit A. Riese. Fasciculus II... Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubner, MDCCCLXX, in-18. (Voir les n°s 486 et 761.)

Je termine cette analyse en exprimant un regret : c'est que M. Robert de Lasteyrie, qui a fait du manuscrit de Leyde une étude spéciale, ne l'ait pas encore publiée ; car le travail important qu'il a préparé fera seul complètement connaître ce manuscrit.

§ 2. — MANUSCRIT *VOSSIANI VARII ARGUMENTI*, 19.

Le catalogue in-fol. de la bibliothèque de l'Université de Leyde, publié dans cette ville par Pierre Vander Aa, fait mention d'un manuscrit, qui, dans les *Vossiani varii argumenti,* porte la cote 19, et dont les feuillets en papier sont occupés par des opuscules écrits par des mains diverses au XVIe et au XVIIe siècles.

Je m'abstiens de reproduire d'après le catalogue imprimé, que chacun d'ailleurs peut consulter, la nomenclature des opuscules contenus dans le manuscrit. La voici, telle que je l'ai trouvée, écrite en tête du volume par une main qui est probablement celle du conservateur en fonctions à l'époque de l'entrée des livres d'Isaac Vossius dans la bibliothèque de l'Université :

Epistola magistri Jacobi Achoriensis, quæ post captam Damietam Christianis acciderunt, et de prosperis fere incredibilibus successibus regis David (fol. 1 *a* à 8 *b*).

Arithmeticæ quæstiones ludicræ (fol. 10 *a* à 19 *b*).

Romuli epistola ad Tiberinum filium (fol. 23 *a*).

Æsopi fabulæ (fol. 27 *a* à 29 *a*).

De monumento nuper invento 1685 *gallice* (35 *a* à 37 *b*).

Hispanica lingua chartula quædam (fausse désignation).

Emendationum quarumdam pagina singularis (39 *a* à 42 *b*).

Liber de mensura orbis terræ (fol. 50 *a* à 55 *b*).

Le manuscrit, qui forme un volume in-4°, se compose de 57 feuillets anciens, dont plusieurs sont blancs. Le relieur en a ajouté trois au commencement et trois à la fin, qui sont également dépourvus d'écriture.

Les divers éléments dont le manuscrit est formé et qui comprennent une copie malheureusement incomplète des *Fabulæ antiquæ,* doivent avoir été réunis en un volume par les soins d'Isaac Vossius. Ce qui me paraît le démontrer, ce sont, parmi les pièces qu'il renferme, celle qui se réfère à une exhumation effectuée en 1685, et celle qui, consistant dans la copie partielle des *Fabulæ antiquæ,* paraît par son écriture être à peu près de la même époque. Les diverses pièces qui forment le volume n'ont donc pu être réunies avant la date de 1685, et alors elles étaient sa propriété.

Quand la copie qu'on y trouve des *Fabulæ antiquæ* a été faite, le vieux manuscrit d'où elle a été tirée était déjà la propriété de Vossius, et cependant elle ne m'a pas paru être de sa main. Il m'a été facile de m'en assurer. La bibliothèque de Leyde n'a pas hérité seulement des manuscrits de Vossius, elle a aussi acquis ses imprimés. L'un d'eux, catalogué sous la cote 763, c. XIII, est un exemplaire de la deuxième édition de Phèdre, publiée par Rigaut et imprimée par Robert Estienne en 1617. Sur cet exemplaire Isaac Vossius, qui avait eu le manuscrit de Daniel en sa possession, en a transcrit les

variantes et a laissé ainsi un spécimen de son écriture, qui, différant de celle de la copie des *Fabulæ antiquæ,* ne permet pas de la lui attribuer. Elle est également trop récente pour appartenir à Paul Petau, dont l'écriture, d'ailleurs encore plus dissemblable, m'a été également révélée par la mention par lui mise sur le manuscrit *Vossiani latini in*-8°, 15, en tête des *Fabulæ antiquæ.*

Mais il importe peu de découvrir de quelle main est cette copie; ce qui est plus intéressant, c'est de savoir de quoi elle se compose. Malheureusement elle ne comprend que 17 fables, qui sont même dépourvues de leurs titres.

Les voici dans leur ordre :

V. V. A. 19.	V. L. IN-8°, 15.
1. Gallus ad Margaritam	1.
2. Lupus et Agnus	3.
3. Mus et Rana	4.
4. Canis, Ovis, Lupus, Milvus et Accipiter	5.
5. Canes famelici	2.
6. Galli duo et Accipiter	6.
7. Canis super fluvium carnem ferens	7.
8. Cochlea et Simia	8.
9. Vacca, Ovis, Capella et Leo	9.
10. Femina et Coluber	11.
11. Asinus irridens aprum	12.
12. Mus Urbanus et Rusticus	13.
13. Aquila et Vulpis	14.
14. Corvus et Vulpis	15.
15. Leo senex, Aper, Taurus et Asinus	16.
16. Asinus, domino blandiens	17.
17. Leo et Mus	18.

A la suite de ces 17 fables il y a plusieurs pages blanches qui montrent que le copiste avait l'intention de compléter son travail.

J'ai moi-même transcrit sa copie, et, comme elle diffère du texte de Nilant par quelques variantes intéressantes, j'ai cru devoir lui donner une place dans mon étude sur les *Fabulæ antiquæ.*

CHAPITRE II.

FABLES DU MANUSCRIT DE WISSEMBOURG.

SECTION I.

Recherche du Manuscrit et analyse des études antérieures.

Schwabe, dans son édition de Phèdre publiée en 1806, nous apprend bien que le manuscrit de Wissembourg renfermait des fables ésopiques en prose; mais il avoue qu'il ignore si ces fables sont identiques soit à celles du vrai Romulus, soit à celles de l'anonyme de Nilant, soit à celles du Romulus de ce critique, ou si, quoique tirées de Phèdre, elles formaient un recueil différent de ceux déjà connus (1). De la part d'un savant qui avait presque sous la main le manuscrit de Wissembourg, une pareille ignorance était peu excusable.

Lorsqu'en 1837 Dressler travaillait à l'édition qu'il a donnée de Phèdre, il voulut éclaircir ce que son devancier avait laissé dans l'ombre. De toutes les villes du nom de Wissembourg il était certain que celle qui avait donné son nom au manuscrit, c'était cette petite sous-préfecture du Bas-Rhin, à laquelle la guerre de 1870 a procuré une célébrité si lugubre. En effet, elle avait possédé une riche abbaye, qui en avait été dépositaire et dont les livres, à l'époque de la grande Révolution, avaient pu être transportés dans une des bibliothèques de la ville.

Supposant que ces bibliothèques plus ou moins imaginaires

(1) *Phædri Aug. Lib. Fabular. Æsopiar. libri V...* J. G. S. Schwabe. Brunsvigæ, 1806, 2 vol. in-8°. (Voyez tome I, p. 37.)

avaient des conservateurs, il écrivit au maire de la ville pour le prier de lui faire faire par eux une copie du manuscrit. La lettre fut reçue par l'adjoint, qui, après des recherches inutilement faites, lui répondit « qu'il ne s'était point retrouvé dans la bibliothèque de la ville, ni dans celles des autres établissements publics, et que le sort en était complètement inconnu ».

Cette réponse n'était pas très affirmative. Il en résultait bien que la petite bibliothèque de Wissembourg ne possédait pas le manuscrit. Mais il n'était pas certain qu'il eût péri. Tout d'abord je supposai qu'il pouvait bien être passé dans l'immense fonds de la belle bibliothèque de Strasbourg. Au mois de juillet 1870, comme je me disposais à faire une tournée en Suisse, je songeai à utiliser scientifiquement ce voyage d'agrément. J'écrivis au conservateur de la bibliothèque, pour savoir de lui si, par hasard, à l'époque de la Révolution, le manuscrit de Wissembourg n'y était pas entré. Avec un empressement auquel je me plais à rendre hommage, il me fit la réponse suivante :

« Strasbourg, le 4 juillet 1870.

« Monsieur,

« J'ai le regret de vous faire savoir que je ne connais nullement ni à Strasbourg, ni à Wissembourg, le *Codex Wissemburgensis fabularum Æsopiarum*, au sujet duquel vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. A Wissembourg, chef-lieu de l'une des sous-préfectures du Bas-Rhin, il n'existe qu'une modeste petite bibliothèque, que je n'ai d'ailleurs jamais visitée, mais que je sais ne renfermer aucun manuscrit, et dans le riche dépôt de notre bibliothèque de la ville de Strasbourg je ne connais aucun volume qui réponde aux indications que vous me donnez. Toutefois, si nous ne possédons pas le *Codex Wissemburgensis* que vous réclamez, je trouve, parmi nos manuscrits, quatre volumes du xve siècle, renfermant des collections de fables, trois en langue allemande et l'un en latin, qui pourraient vous intéresser peut-être. Les trois premiers volumes contiennent trois exemplaires des *Fables d'Ésope et de Phèdre* mises en vers allemands par Bohner (Bonerius), l'une de ces copies portant la date de 1411. L'autre volume contient *une série de fables d'Ésope en langue latine.*

« Si, en vous rendant en Suisse, vous vous détourniez un peu

afin de passer par Strasbourg, je me ferais un plaisir de mettre ces recueils à votre disposition.

« La bibliothèque de la ville est ouverte au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

« Recevez, etc.

« AUG. SAUM,

« *Bibliothécaire.* »

Cette lettre me combla de joie. En piquant ma curiosité, elle augmenta mon désir de visiter le grand fonds bibliographique de l'Alsace. Je lui annonçai donc que, le 9 juillet 1870, à midi, je me trouverais à la bibliothèque. Mais c'était un dimanche, et, comme il devait le passer à la campagne, il me répondit qu'il ne pouvait accepter le rendez-vous. Je pris alors le parti d'aller directement en Suisse et de ne passer par Strasbourg qu'en revenant de ce pays. Mais, hélas! des évènements terribles firent avorter mon plan. Après un mois de séjour en Suisse, le 7 août, comme je m'acheminais vers la France, j'appris à Lausanne la lamentable défaite de Reichshoffen, et, le cœur ulcéré, je rentrai directement à Paris, oubliant cette magnifique bibliothèque, dont, quelques semaines après, les dignes descendants des Vandales devaient faire un amas de cendres.

Ce désastre ne me découragea pas : je continuai mes recherches. Le manuscrit avait-il appartenu à Gude, et était-il entré avec les autres manuscrits de ce philologue dans la bibliothèque du duc de Brunswick? c'est ce qu'il ne me fut pas possible de savoir tout de suite. On ne marche que lentement dans le chemin des découvertes.

Ce qui d'ailleurs me préoccupait beaucoup plus, c'était d'en connaître le contenu.

Sachant que Gude l'avait étudié, je cherchai dans ses notes sur Phèdre ce qu'il avait dû en dire, et bientôt il me fut possible d'apercevoir que la collection du manuscrit de Wissembourg était différente des autres dérivés de Phèdre.

En effet Gude, qui en avait révélé l'existence, en avait cité quelques fragments dans ses notes sur la fable XIII du livre I de Phèdre, intitulée *Vulpis et Corvus.*

Cette fable est, de toutes peut-être, celle qui, dans les divers manuscrits, est le plus altérée. Sur le cinquième vers notamment

tous les manuscrits sont en désaccord. Ainsi on lit dans les manuscrits de Pithou et de Reims :

Vulpis hunc vidit, dehinc sic cœpit loqui,

et dans celui de Daniel :

Vulpes ut vidit, deinde sic cœpit loqui.

Enfin, pour achever le désaccord, l'édition sur laquelle Gude travaillait formulait ainsi le cinquième vers :

Hunc vidit vulpes, dehinc sic occœpit loqui,

ce qui substituait un vers faux à toutes les variantes; car, à moins de contracter en une syllabe le mot *dehinc*, il est visible qu'il y a un demi-pied de trop.

Au milieu de ce chaos, Gude avait demandé la solution à d'autres textes, et, consultant le manuscrit de Wissembourg, il y avait trouvé cette phrase qu'il s'était empressé de signaler, la considérant comme la vraie leçon :

Vulpis hunc vidit, deinde sic cœpit loqui.

Il avait fait remarquer que le mot *Vulpis*, par une erreur de copiste, était ainsi écrit pour *Vulpes,* mot qui rend le vers irréprochable, et, comme, suivant lui, l'adverbe *deinde* était à la fois plus conforme au sens et à la mesure que l'adverbe *dehinc*, et qu'enfin le verbe *cœpit* était plus que le verbe *occœpit* en rapport avec le langage ordinaire du fabuliste, il en avait conclu que le manuscrit de Wissembourg donnait la véritable formule.

Si Gude s'était borné à cette citation, j'aurais été conduit à croire que le manuscrit de Wissembourg contenait le texte de Phèdre conservé en vers ïambiques.

Mais il ne s'en était pas tenu là. Arrivé à la fin de la fable *Vulpes et Corvus*, c'est-à-dire à la partie qui en avait été le plus altérée, c'était encore à l'aide du manuscrit de Wissembourg qu'il avait cherché à rétablir l'ancien texte.

Là encore tous les manuscrits étaient en dissidence; ils portaient, celui de Pithou :

Tunc demum ingemuit Corvi deceptus stupor.
Hac re probatur quantum ingenium valet,
Virtute semper prævalet sapientia,

celui de Reims :

Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.
Hac re probatur valet quantum ingenium
Virtute, semper prævalet sapientia,

celui de Daniel :

Tunc demum ingemuit Corvus : cur dolosis
Fuisset deceptus fraudibus ut ignavus.

Enfin l'édition dont Gude se servait présentait ainsi les deux derniers vers :

Hac re probatur quantum ingenium valet,
Virtuti et semper prævalet sapientia.

Suivant lui, le premier de ces deux vers, qui se trouvait dans les manuscrits de Pithou et de Reims, était l'œuvre d'un moine ignorant, qui n'avait pas compris que Phèdre avait voulu faire prononcer par le Corbeau ce vers sentencieux :

Virtuti semper prævalet sapientia.

En effet la fable *Vulpes et Corvus* est précédée d'un promythion, c'est-à-dire d'une maxime mise au commencement. Or Phèdre, se conformant d'ailleurs en cela aux principes du bon sens, ne fait jamais suivre d'un épimythion, c'est-à-dire d'une maxime finale, un apologue qu'il a déjà au début pourvu d'une affabulation. Tout au plus fait-il répéter par l'un des personnages qu'il met en scène, dans un seul vers et sous une forme nouvelle, l'idée morale qu'il a tout d'abord exprimée; mais la répétition ne va jamais plus loin. Il paraît que le moine glossateur n'avait pas fait cette facile remarque; voulant compléter ce qu'il considérait comme une affabulation tronquée, il fit précéder le dernier vers de la fable de cet autre :

Hac re probatur quantum ingenium valet.

Il s'était rappelé le distique sur Sévère, dans lequel Ausone, le comparant au renard, l'avait montré aspirant au pouvoir suprême, et, malgré la distance qui l'en séparait, en atteignant la hauteur à force de courage et de ruse :

Punica origo illi, sed qui virtute probaret
Non obstare locum, quum valet ingenium.

Puis, pour éviter la répétition, remplaçant *virtute* par *hac re*, et

quum par *quantum* pour la mesure, oubliant qu'on ne dit pas *quantum valet,* mais qu'on doit dire *quantum valeat,* et condensant enfin en un seul les deux vers d'Ausone, il avait écrit en marge du texte :

Hac re probatur quantum ingenium valet.

Après avoir ainsi expliqué l'origine de ce vers inutile, Gude s'était efforcé de démontrer qu'en effet il n'existait pas dans les anciens manuscrits, et notamment dans ceux qui, tout en paraphrasant Phèdre, en avaient suivi le texte pas à pas, et, cherchant dans cet *antiquissimus codex* de Wissembourg, *in quo Phædri fabulæ pleræque satis ampla paraphrasi explicantur,* il y avait trouvé ce qui suit : *Tunc vero Corvus ingemuit stupore deceptus....; multi, quod viribus non possunt, sapientia explicant.* La dernière phrase, dans laquelle le mot *viribus* est substitué au mot *virtuti,* est, suivant lui, la traduction un peu développée de ce vers unique :

Virtuti semper prævalet sapientia.

Tout cela était fort bien pensé et surtout fort savant; mais ce n'était pas ce qui m'importait. En suivant Gude dans son argumentation, j'avais été uniquement préoccupé de savoir si le manuscrit de Wissembourg, comme sa première citation aurait pu le faire croire, contenait le texte de Phèdre, ou si au contraire il n'en renfermait que la paraphrase en prose. Sa deuxième citation avait à cet égard dissipé le doute que la première m'avait laissé.

Ce qui était encore intéressant pour moi, c'était de savoir si le manuscrit était un recueil de fables connues, tel que ceux de Romulus et de l'anonyme de Nilant, ou si au contraire c'était une autre paraphrase des fables de Phèdre.

Gude avait rendu cette question facile à résoudre : il suffisait pour cela de comparer à ses deux citations les textes correspondants de Romulus et de l'anonyme.

Au lieu de : *Vulpis hunc vidit, deinde sic cœpit loqui,* on lit dans les manuscrits de l'anonyme de Nilant : *Vulpis hunc quum fuisset intuita, sic alloqui cœpit,* et dans les manuscrits de Romulus : *Vulpis ut hæc vidit, sic ait Corvo.* Au lieu de : *Tunc vero Corvus ingemuit stupore deceptus....; multi, quod viribus non possunt, sapientia explicant,* on trouve dans les manuscrits de l'anonyme de Nilant : *Tunc demum Corvus ingemuit, quia dolo esset deceptus, ut ignarus. Qui se*

laudari verbis subdolis gaudent, ferunt pœnas turpi pœnitentia indiscretas, et dans les manuscrits de Romulus : *Tunc Corvus ingemuit et stupore detentus deceptum se pœnituit. Sed irreparabile factum damnum quid juvat pœnitere?*

La comparaison ainsi faite ne pouvait laisser aucun doute. Il était évident que le manuscrit de Wissembourg contenait une œuvre distincte de celle des manuscrits de l'anonyme de Nilant et de Romulus.

Ce second point établi, ma curiosité ne fut pas encore satisfaite, et je désirai en savoir davantage. Je repris mes recherches qui eurent enfin un heureux résultat : en lisant l'Étude historique de M. E. du Méril sur la fable ésopique, j'appris que non seulement le manuscrit de Wissembourg existait encore, mais qu'il était conservé dans la bibliothèque de Wolfenbüttel, et qu'il avait été l'objet d'une longue dissertation latine publiée en Allemagne, sous forme de lettre, par le savant Tross. J'avais dès lors un moyen bien simple de m'éclairer; c'était de m'adresser au conservateur de la bibliothèque de Wolfenbüttel. Mais le souvenir de la dernière guerre était encore trop récent pour que je pusse me résigner à recourir à l'obligeance d'un Allemand.

Je me mis en quête de l'opuscule de Tross. Malheureusement il n'avait été tiré qu'à 50 exemplaires, et ses fils, libraires à Paris, n'en avaient conservé aucun. Le seul que leur père leur eût laissé, ils l'avaient complaisamment donné à M. E. du Méril. Mais ce dernier, pendant le siège de Paris, était allé mourir en Normandie. J'appris par le libraire Wieweg qu'il avait légué sa bibliothèque à la municipalité de Passy, et j'eus un instant l'espoir de trouver la dissertation de Tross à la mairie du XVIe arrondissement de la ville de Paris. Mais, quand je demandai au maire l'autorisation de visiter les livres de M. E. du Méril, il me répondit qu'ils étaient restés dans des caisses fermées, que l'on attendait, pour les en retirer, l'achèvement de la nouvelle mairie, et que, provisoirement du moins, il était impossible de me les laisser voir.

J'étais trop impatient de connaître l'opuscule de Tross pour attendre qu'il eût plu à la municipalité du XVIe arrondissement de l'exhumer de la caisse qui devait le renfermer. J'en continuai la recherche, et je finis par en découvrir un exemplaire broché à la bibliothèque du British Museum, où il porte la cote 12305*e*.

Comme la lettre de Tross est l'étude la plus complète qui ait été faite du manuscrit de Wissembourg, et que les exemplaires en sont devenus presque introuvables, je ne puis me dispenser de m'y arrêter. Elle est précédée d'un frontispice ainsi conçu : LUDOVICI TROSSII | *ad* | *Julium Fleutelot* | *collegii regii Borbonici quod Parisiis floret* | *professorem meritissimum* | *De Codice* | *quo amplissimus continetur Phaedri paraphrastes* | *olim Wisseburgensi*, | *nunc Guelpherbytano*, | *Epistola.* | *Hammone*, | *Typis Schulzianis*, | MDCCCXLIV.

Dans la lettre elle-même, Tross commence par expliquer que c'est M. Fleutelot qui, en rappelant que Gude avait fait mention du manuscrit de Wissembourg, lui avait donné l'idée de le rechercher; que Lessing ayant attentivement examiné les manuscrits de Gude et n'ayant pas parlé de celui de Wissembourg, il avait d'abord été porté à croire qu'il ne pouvait se trouver dans la bibliothèque de Wolfenbüttel où tous les siens étaient conservés; qu'enfin il lui avait été signalé par le catalogue de F.-Ad. Ebert, intitulé : *Bibliothecæ Guelpherbytanæ codices græci et latini classici; Lipsiæ*, 1827; *p.* 3, *n°* 15; et qu'il en avait aussitôt demandé communication à M. Schönemann, conservateur de la bibliothèque ducale, qui s'était empressé d'accéder à son désir.

Après cette entrée en matière, Tross donne du manuscrit la description que voici : « Le ms. (Gud. 148), qui est de forme presque carrée, a 9 pouces de haut et 7 de large. Les feuillets sont en vélin, tantôt mince, tantôt épais, d'une blancheur dont ni la vétusté ni l'humidité n'ont modifié la nuance naturelle. Leur écriture lombarde du commencement du xe siècle se distingue par la très grande élégance des caractères arrondis et pleins, telle qu'elle se montre d'ordinaire dans les plus beaux manuscrits de cette époque. Les lettres initiales et presque toutes celles des titres sont écrites à l'encre rouge, et occupent une hauteur de trois lignes, excepté dans les titres, où, quoique toujours en rouge, elles sont un peu plus petites, mais toujours élégantes et très semblables à celles que présente le très ancien Virgile des Médicis, reproduit, à l'aide de la typographie, par les soins de Pierre-François Foggini, en l'année 1741. Les lettres qu'on nomme minuscules sont à l'encre brune, mais claires et nettes. Les abréviations sont moins nombreuses, et les signes de ponctuation sont entièrement les mêmes que ceux observés par Berger [de Xivrey] dans le manuscrit de Pithou; les

échanges de lettres sont également semblables. Souvent *inquit* s'écrit *inquid,* et *atque, adque;* ce que les personnes compétentes savent usuel dans tous les manuscrits très anciens. Le manuscrit se compose de 124 feuillets, dont le premier a été par une main récente marqué de la lettre A, et dont les autres sont numérotés de 1 à 123. Chaque page a 27 lignes, excepté quand il a été laissé entre les fables, ce qui est fréquent, un espace blanc de 5 lignes et même davantage. La couverture du livre se distingue par des plats en bois, couverts de cuir et ornés de clous ronds en cuivre ; elle paraît remonter presque au xve siècle. Du même âge est l'inscription suivante, qui apparaît en tête du premier feuillet : *Liber monasterii scōrum petri pauli aplor. in wisszenburg. In claustro* (1).

Tross fait ensuite observer que le manuscrit a été tout entier écrit par la même main, et cela, malgré les ouvrages très dissemblables, qu'on y trouve et dont il donne la nomenclature suivante :

Fol. 1 *a* à 59 *b*. — Ouvrage intitulé: *Juliani Toletani prognosticorum futuri seculi libri tres.*

Fol. 60 *a*. — Courtes explications des mots *Allegoria, Ænigma, Tropologia, Parabola, Paradigma, Prosa, Dialogus* et *Apologeticus,* et petit traité *De Octo vitiis.*

(1) « Est autem codex (Gud. 148) formæ fere quadratæ, cuius altitudo novem, latitudo septem pollices æquat. Membranæ sunt partim tenues, partim crassiores, satis albæ, ubi vetustate vel madore genuinus color non est mutatus. Scriptura longobardica initium seculi X. prodit charactere elegantissimo, rotundo ac pleno, qualem in pulcherrimis illius temporis libris manu scriptis plerumque offendimus. Initiales et pleræque titulorum litteræ miniatæ trium fere linearum altitudinem occupant, in lemmatibus vero itidem miniatis aliquanto sunt minores, omnes autem elegantes iisque simillimæ, quibus antiquissimus Virgilii codex Mediceus scriptus est, quem Pet. Franc. Fogginius A. S. MDCCXLI typis describendum curavit. Litteræ minusculæ, quas vocant, atramento subfusco quidem, sed claro ac perspicuo scriptæ sunt. Scribendi compendia haud ita multa, et interpunctionis signa plane eadem sunt, quæ in codice Pithoeno Bergerus observavit, litterarum quoque eædem permutationes. Pro *inquit* plerumque *inquid*, pro *atque* scriptum est *adque*, id quod in antiquissimis quibusque codicibus obtinere, qui harum rerum periti sunt, norunt. Est autem codex foliorum CXXIV, quorum primum recentiore manu littera A, reliqua numeris 1 ad 123 insignita sunt. Quævis pagina viginta septem lineas complectitur, nisi quod inter singulas fabulas sæpe quinque et plurium linearum spatium vacuum est relictum. Involucrum libri tabellis constat ligneis corio obductis bullisque æneis ornatis, sæculo fere XV. additum. Eiusdem ætatis inscriptio est, quæ in primi folii fronte conspicitur : « Liber, etc. »

Fol. 60 *b* à 82 *a*. — Fables latines commençant par ce titre : *Incipit liber Esopi : magis- | tro rufo* (1) *æsopus | sa — lu — tem.*

Fol. 82 *b* à 98 *a*. — Glose d'un anonyme sur le Cantique des Cantiques.

Fol. 98 *b* à 108 *a*. — Livre d'un anonyme sur la nature de certains animaux.

Fol. 109 *a* et suivants jusqu'à la fin. — Deux traités : 1° *De diuersis monstrorum generibus LVII capita*, 2° *De belluis et serpentibus LX capita.*

Abordant alors l'examen des fables, Tross observe qu'elles sont divisées en cinq livres, composés : le premier, d'un prologue et de 14 fables, le deuxième, de 11 fables ; le troisième, de 11, le quatrième, de 16, et le cinquième, de 11. De leur division en cinq livres il conclut que toutes ont bien leur origine dans l'œuvre de Phèdre, dont le copiste a suivi la division. A l'appui de sa thèse il puise un nouvel argument dans le titre même du deuxième livre qui est ainsi conçu : *Inc. lib. sec. Aesopi Fabri.* « Quel est, s'écrie-t-il, celui qui, sous ce dernier mot, ne reconnaît pas immédiatement le nom de Phèdre lui-même (2) ? »

Si j'avais à discuter les raisons fournies par Tross, je dirais peut-être qu'elles sont un peu puériles. La division en cinq livres du manuscrit de Wissembourg ne pourrait servir d'argument, que si celles des fables connues de l'auteur ancien qui s'y retrouvent appartenaient aux mêmes livres ; et l'on verra plus loin qu'il n'en est nullement ainsi. Et quant au mot *Fabri,* Tross, avant d'être si affirmatif, aurait pu au moins se demander si ce n'était pas une expression figurée, employée pour caractériser l'esprit inventif et créateur du vieil Ésope, ou plutôt, comme l'a supposé le docteur Oesterley, l'abréviation irrégulière du mot *fabularum.* Mais je ne m'attarde pas à ces détails, d'autant plus qu'au fond je reconnais avec Tross que les fables du manuscrit de Wissembourg sont bien toutes dérivées de Phèdre.

Une autre vérité incontestable, dont j'ai ailleurs fait la dé-

(1) Du nom de *Rufus* sont venus les noms de famille français de *Leroux* dans le nord et de *Roux* dans le midi. On sait que les noms de famille n'existent en France que depuis la fin du xe siècle et le commencement du xie.

(2) « Etenim in postrema voce *Phædri* ipsius nomen latere, quis est, quin statim videat ? »

monstration, c'est que l'œuvre du fabuliste romain n'a jamais eu de sixième livre, et que, si le manuscrit de Wissembourg, comme les autres, renfermait des fables étrangères au manuscrit de Pithou, cela tenait à ce que ce dernier était incomplet. Tross veut que cette vérité ressorte de la division de son manuscrit en cinq livres ; mais, ainsi que je l'ai déjà fait observer, le défaut d'accord entre les deux manuscrits dans le groupement des fables ôte ici encore toute valeur à son raisonnement.

Après avoir ainsi voulu démontrer et n'avoir en réalité que constaté la provenance phédrienne de ces fables, il entre dans le cœur de son sujet, et se demande quelle est leur importance philologique. Il est obligé d'avouer que deux circonstances leur ont été bien funestes.

La première, c'est l'ignorance du copiste, sur laquelle il insiste avec raison, et, pour en donner une idée, il cite, parmi les titres de fables, les suivants : *De mus parturiens, de naturale genus, de taciturnitate hominibus.*

La seconde circonstance a été la fièvre de correction, éprouvée au XIe siècle par un copiste moins ignorant, qui, dans le désir de donner un sens à ce qui était incohérent, a quelquefois métamorphosé des lignes entières. A cet égard il appelle l'attention sur les fables 5, 8 et 12 du livre I, 1, 4, 8 et 10 du livre II, 2, 3, 5, 8 et 14 du livre III, 4 et 12 du livre IV, et 5, 7 et 9 du livre V.

Ces deux circonstances très graves l'empêchent de considérer le ms. de Wissembourg comme susceptible d'offrir un point d'appui solide pour la restauration du texte de ceux de Pithou et de Reims; mais il estime néanmoins qu'il n'est pas non plus le moins du monde à dédaigner, *tamen minime esse spernendum.* Suivant lui, à tout versificateur qui veut reconstituer les ïambes phédriens, ce manuscrit donne des facilités qui ont manqué à Gude, à Burmann et à Dressler. En parlant ainsi pour Burmann et pour Dressler, il a raison; mais à l'égard de Gude il oublie évidemment que ce dernier a été propriétaire du manuscrit.

Voulant justifier sa proposition, lui-même il restitue ainsi, sans presque rien changer, la fable intitulée *Vulpis in hominem versa :*

Naturam turpem nulla fortuna obtegit.
Humanam in speciem quum vertisset Iupiter
Vulpem, legitimis ut consedit in toris.

Scarabeum vidit prorepentem in angulo'
Notamque ad prædam celeri prosiluit gradu.
Superi risere, magnus erubuit pater
Vulpemque repudiatam thalamis expulit,
His prosequutus : Vive, quo digna es, modo,
Quia digne nostris meritis uti non potes.

Tross propose pour ce dernier vers cette variante :

Quia digna nostris meritis uti non potes.

Passant ensuite aux derniers opuscules du manuscrit, il prétend qu'il jette un jour complet sur la question du feuillet arraché de celui de Pithou. Il ne déclare pas seulement, comme M. Berger de Xivrey, que, si ce feuillet a existé, il ne contenait rien qui se rapportât à Phèdre ; il va plus loin : non seulement, suivant lui, l'affirmation de Pithou ne permet pas de contester qu'il ait existé, mais encore il affirme qu'il contenait le commencement du traité *De Monstris*, dont les premiers mots n'étaient pas et ne pouvaient pas être les mots *primo namque*.

Pour qu'on n'en doute pas, il transcrit le titre du traité ainsi conçu : *Incipit liber mons | trorum de diversis | ge — ne — ri — bus*, et à la suite le prologue dont voici les premiers mots : *De occulto orbis terrarum situ interrogasti, et si tanta monstrorum esse genera credenda*, etc.

Tross ajoute qu'entre ce prologue et la partie de l'ouvrage que M. Berger de Xivrey a prise à tort pour le commencement, se place la table des 57 chapitres qui traitent des Monstres, et il prend le soin de la transcrire ; il donne même quelques extraits de certains chapitres.

Passant enfin au traité *De Belluis ac Serpentibus*, il en extrait aussi quelques passages, qui n'ont ici aucun intérêt et que je m'abstiens de reproduire.

Il termine sa lettre, en expliquant que, si Lessing a gardé le silence sur le manuscrit, cela tient à ce que, à cause de l'ouvrage de Julien Toletan et de quelques autres opuscules théologiques, il avait été, à Wolfenbüttel, classé parmi les livres de théologie, dans lesquels, à défaut d'un catalogue soigneusement dressé, il n'avait pu le découvrir.

Telle est la savante lettre latine que Tross écrivit de Hamm à M. Fleutelot au mois de mai 1844.

En somme, elle contenait une analyse consciencieuse du manuscrit. Mais cela ne me suffisait pas.

Obligé de donner à mes recherches une autre direction, je me rappelai que je m'étais déjà mis par lettre en rapport avec le conservateur des manuscrits de la bibliothèque de Leyde, et qu'il m'avait engagé à prendre connaissance du volume, dans lequel le docteur Hermann Oesterley avait publié le Romulus de Burney (1). A l'époque où il m'avait donné ce conseil, je m'étais empressé de me faire expédier plusieurs exemplaires de l'ouvrage qui m'était signalé. J'y recourus, et je trouvai, dans la préface allemande qui précède le texte du manuscrit de Burney, une description et une appréciation du manuscrit de Wissembourg.

Malheureusement ce n'était qu'une analyse de l'analyse de Tross, ainsi qu'on va pouvoir en juger par cette traduction du passage qui concerne le manuscrit : « Ce manuscrit, malgré les efforts faits pour attirer l'attention du public, n'a pas encore été utilisé complètement pour la critique de Phèdre. Il est écrit en beaux caractères, mais déplorablement fautif, et date du commencement du xe siècle. Les fables qui y figurent sous le nom d'Ésope remplissent les feuillets 61 à 82; le titre *Incipit liber Ysopi* et l'épigraphe *Magistro Rufo Æsopus salutem* sont au bas du feuillet 60 *b*. Les fables sont divisées en 5 livres; chacun d'eux, sauf le premier, est précédé d'une table spéciale. Le premier contient 14 chapitres; le deuxième et le troisième, 11; le quatrième, 16, et le cinquième, 11, bien qu'intitulé inexactement comme en contenant 12. Cette division en 63 numéros est inexacte, attendu que plusieurs morceaux sont partagés en deux chapitres, soit par suite de l'ignorance du scribe, soit par suite du désordre de son modèle. Les n°s IV, 5 et 13, comme Tross l'a fait remarquer, ne forment qu'une fable; le n° V, 6 n'est que l'introduction du morceau suivant; le n° V, 8 est un morceau détaché de la préface primitive, ainsi qu'en justifie le numéro correspondant IV, 23 du manuscrit de Burney et de celui de Dijon. Cette composition est dans sa division, comme dans la suite des chapitres, tout à fait différente du manuscrit de Phèdre et du texte original de Romulus; mais elle ne contient rien qu'on ne trouve dans Romulus, excepté les deux morceaux V, 9 et 10 qui précèdent

(1) *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus und die Æsopische Fabel im Mittelalter* von Hermann Oesterley. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1870.

immédiatement l'épilogue. Ces deux morceaux sont particulièrement importants, en ce sens que quelques changements fort légers suffisent à rétablir les ïambes primitifs, ainsi que Tross l'a démontré pratiquement, pages 13 et 31. Les autres fables du manuscrit de Wissembourg sont très voisines de celles de Phèdre; elles s'en rapprochent même beaucoup plus que les plus anciens manuscrits de Romulus. C'est bien certainement, non pas une copie modifiée de Romulus, mais une paraphrase particulière et plus délicate. J'ose même prétendre que le modèle sur lequel le précédent copiste a travaillé était simplement une copie maladroitement faite de quelque manuscrit de Phèdre défectueux ou incomplet, et que ce copiste, peu habitué aux ïambes et les considérant comme de la simple prose, détruisait les vers et les altérait à sa fantaisie. Je parle ainsi du texte sur lequel a été fait ensuite le manuscrit de Wissembourg, et non pas de ce manuscrit lui-même; car celui qui l'a fait savait évidemment trop peu le latin pour y introduire à dessein le moindre changement. Ce qu'il a altéré l'a été involontairement, et ne doit être attribué qu'à son ignorance véritablement incroyable. »

J'aurais bien ici quelques réserves à faire sur cette appréciation du docteur Oesterley; mais, comme j'aurai ailleurs l'occasion naturelle d'exprimer ma pensée, je ne veux pas interrompre davantage cette citation et je la continue : « Quelque rapprochée de l'original que soit cette antique paraphrase, ajoute le critique allemand, elle ne donnait pas à Tross le droit de s'écrier à propos de l'épigraphe du livre II *Incipit liber II Æsopi fabri :* « Qui ne voit pas à l'instant « même le nom de Phèdre caché dans ce dernier mot? » Je prétends en toute modestie que ce mot *fabri* n'est que l'abréviation mal comprise du mot *fabularum*, qu'on trouve aux endroits correspondants de tous les autres livres. Pourtant la délicatesse de la paraphrase donne à ce manuscrit une véritable valeur pour la critique du poète romain; elle est bien supérieure en effet à celle de Romulus, le deuxième paraphraste, et la publication de ce texte aurait été pour cette raison une tâche très méritoire. Malheureusement un obstacle invincible s'y oppose. Le manuscrit est tellement défectueux, et copié avec une si profonde ignorance de la langue, qu'il est impossible de songer à l'éditer sans le métamorphoser par un travail de critique préalable, qui pourrait bien réduire à rien son importance philologique. Ce travail ne pourrait même s'exécuter qu'en allant

contre le but de l'éditeur, parce qu'une main du XIe siècle a jadis entrepris la critique du manuscrit sur le manuscrit lui-même. Cette seconde main a corrigé avec tant d'ardeur et elle a été notamment si prodigue de ratures sur lesquelles elle a fait ses corrections, qu'il est presque impossible de rétablir les mots primitifs, qui, en certains endroits, ont presque entièrement disparu. Ces corrections se continuent jusqu'à la fin du IVe livre; dans le Ve il n'en existe que d'insignifiantes, encore bien qu'il aurait eu aussi grand besoin d'être revisé. Peut-être ce travail a-t-il fini par paraître trop pénible. En beaucoup de cas, le correcteur s'est guidé sur une autre paraphrase et notamment, comme les épigraphes l'établissent, sur le texte de Romulus. Aussi ses corrections atteignent-elles souvent la valeur d'un manuscrit, tandis que quelquefois elles sentent un peu la fantaisie, et vont même jusqu'à supprimer des leçons indubitablement exactes. »

Ces observations n'ajoutaient rien à ce que la dissertation de Tross m'avait déjà appris. De plus en plus surexcitée par les obstacles, ma curiosité me fit surmonter la répugnance que j'éprouvais à me mettre en relation avec un Allemand même savant, et je dois, pour rendre hommage à la vérité, dire que je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. J'écrivis à M. von Heinemann, conservateur de la bibliothèque de Wolfenbüttel, pour le prier de faire exécuter pour moi, moyennant rémunération pécuniaire, la copie du manuscrit de Wissembourg. Ses notions paléographiques lui ayant permis de la prendre lui-même, il s'empressa de répondre personnellement à mon désir et de m'adresser une copie littérale des fables, accompagnée des ratures et des corrections du manuscrit reproduites avec une scrupuleuse fidélité.

Elle me permet aujourd'hui non seulement de parler sciemment du manuscrit, mais encore d'en publier la première édition.

SECTION II.

Étude directe du manuscrit.

Ainsi que Tross l'avait déjà fait remarquer, le manuscrit de Wissembourg porte la cote 148 Gud. Pour m'en faire comprendre le sens, M. von Heinemann a bien voulu me donner, sur l'organisation

de la bibliothèque de Wolfenbüttel, quelques renseignements qu'il n'est peut-être point inutile de consigner ici.

Les manuscrits s'y divisent en sept classes, basées sur leur origine. Suivant la classe à laquelle ils appartiennent, on les appelle *Gudiani*, *Augustei*, *Helmstadienses*, *Blankenburgenses*, *Weissemburgenses*, *Extravagantes* et *Novi*, et, par abréviation, *Gud.*, *Aug.*, *Helm.*, etc. Chacune de ces classes a sa série de numéros indépendante, de sorte que, pour désigner un manuscrit quelconque, il faut à la fois indiquer son numéro et sa classe.

Pour les livres imprimés un système tout différent a été adopté : ce sont les matières qui ont été prises pour base, et l'on a créé, dans cet ordre d'idées, les classes appelées *Juridica*, *Theologica*, *Historica*, *Ethica*, *Poetica*, etc. Cette classification, qui remonte à la création de la bibliothèque, a été imaginée par Auguste le Jeune, duc de Brunswick, qui en fut le fondateur et qui mourut en 1666.

La cote du manuscrit de Wissembourg montre que non seulement Gude l'avait connu, mais qu'encore il en avait été propriétaire. De qui le tenait-il? Il n'est pas supposable que les moines de l'abbaye des saints Pierre et Paul, à qui il avait appartenu, aient consenti à le lui donner ni même à le lui vendre. Il est probable que, bien avant d'entrer dans ses mains, le manuscrit était plus ou moins régulièrement sorti de celles de ses propriétaires légitimes, et que Gude, l'ayant trouvé dans le commerce, en avait pu faire ainsi l'acquisition.

En 1710, après sa mort, Leibnitz, alors bibliothécaire du duc de Brunswick, avait en cette qualité acheté sa bibliothèque au prix de mille thalers, et c'est ainsi que le précieux manuscrit est passé dans celle de Wolfenbüttel.

Quant au volume lui-même, c'est un manuscrit dont l'écriture est sur vélin. Il se compose de 123 feuillets, et renferme divers ouvrages indiqués dans les termes suivants :

1° *Juliani episcopi Toletani prognostica futuri sæculi*	fol.	1 *a* à 59 *b*
2° *Grammatica quædam de octo vitiis*	—	60
3° *Æsopi fabulæ*	—	60 *b* à 82 *a*
4° *Incerti Glossa prosaica in Canticum Canticorum*	—	82 *b* à 108 *b*
5° *Anonymi liber bestiarius*	—	109 *a* à 123 *a*

C'est seulement au bas du feuillet 60 *b* que commencent les fables ésopiques; aussi ce feuillet ne porte-t-il que le titre général et le

titre du prologue. Mais je ne veux pas répéter les détails que j'ai déjà extraits de la préface du docteur Oesterley, et je me borne, pour les compléter, à donner la nomenclature des fables du manuscrit avec l'indication de celles du poète romain qui en ont été le modèle :

Wissembourg.	Phèdre.
PROLOGUE.	
I, 1. Le Loup et l'Agneau.	I, 1.
I, 2. Le Chien et la Brebis.	I, 17.
I, 3. Le Rat et la Grenouille.	
I, 4. Les Lièvres et les Grenouilles.	
I, 5. Le Loup et le Chevreau.	
I, 6. Le Chien et l'Ombre.	I, 4.
I, 7. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion. . .	I, 5.
I, 8. Le Soleil qui se marie.	I, 6.
I, 9. Le Loup et la Grue.	I, 8.
I, 10. La Chienne qui met bas	I, 19.
I, 11. L'Ane et le Sanglier	I, 29.
I, 12. Le Serpent et le Pauvre.	
I, 13. Le Cerf, le Loup et la Brebis.	I, 16.
I, 14. Le Chauve et la Mouche	IV *b*, 4.
II, 1. Le Rat de ville et le Rat des champs.	
II, 2. L'Aigle et le Renard	I, 28.
II, 3. Le Renard et la Cigogne	I, 26.
II, 4. Le Geai vaniteux.	I, 3.
II, 5. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau.	II, 6.
II, 6. La Mouche et la Mule	III, 6.
II, 7. Le Corbeau et le Renard.	I, 13.
II, 8. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	I, 12.
II, 9. L'Homme et la Belette.	I, 22.
II, 10. L'Ane qui caresse son maître.	
II, 11. Le Lion et le Rat.	
III, 1. Le Lion et le Berger.	
III, 2. Le Lion médecin.	
III, 3. Le Cheval et l'Ane.	
III, 4. Le Rossignol et l'Épervier.	
III, 5. Le Renard et le Loup.	
III, 6. La Tête sans cervelle.	I, 7.
III, 7. Les Grenouilles qui demandent un roi. . . .	I, 2.
III, 8. Les Colombes et le Milan.	I, 31.
III, 9. Le Chien et le Voleur	I, 23.
III, 10. Le Cerf à la Fontaine.	I, 12.
III, 11. Junon et Vénus	App. 11.
IV, 1. La Courtisane et le Jeune homme.	App. 29.

Wissembourg.	Phèdre.
IV, 2. Le Serpent mourant de froid.	IV *a*, 19.
IV, 3. La Puce et le Chameau.	
IV, 4. Le Loup accoucheur.	App. 19.
IV, 5. Le Marchand et l'Ane.	IV *a*, 1.
IV, 6. Le Cerf et les Bœufs	II, 8.
IV, 7. Le Loup et le Chien	III, 7.
IV, 8. La Vipère et la Lime.	IV *a*, 8.
IV, 9. Les Loups et les Brebis.	
IV, 10. La Hache et les Arbres.	
IV, 11. L'Estomac et les Membres.	
IV, 12. Le Singe et le Renard.	App. 1.
IV, 13. (Voir IV, 5.)	
IV, 14. La Montagne en mal d'enfant.	IV *a*, 23.
IV, 15. Le Père et le Mauvais Fils	App. 12.
IV, 16. (Voir IV, 6.).	
V, 1. Le Chien vieilli et son maître	V, 5.
V, 2. Le Lion roi et le Singe	IV *a*, 13.
V, 3. Les Raisins trop verts.	IV *a*, 3.
V, 4. Le Paon et Junon	III, 18.
V, 5. La Panthère et les Paysans	III, 2.
V, 6. Le Coq et la Perle.	III, 12.
V, 7. (Voir V, 6.)	
V, 8. (Voir le Prologue.)	
V, 9. Le Renard changé en homme.	
V, 10. Le Taureau et le Veau	V, 4.
V, 11. La Statue d'Esope	II, Epil.

Du tableau comparatif qui précède il résulte que le manuscrit de Wissembourg contient, en outre de celles de Phèdre actuellement connues, dix-huit autres fables qui ont la même origine; ce sont les fables I 3, I 4, I 5, I 12, II 1, II 10, II 11, III 1, III 2, III 3, III 4, III 5, IV 3, IV 9, IV 10, IV 11, V 8 et V 9.

Parmi ces dix-huit fables, celle intitulée *le Renard changé en homme* ne se trouve ni dans la collection des fables antiques ni dans celle du vrai Romulus, et les fables antiques ne comprennent aucune de celles intitulées : *les Lièvres et les Grenouilles, le Loup et le Chevreau, le Lion médecin, la Hache et les Arbres, l'Estomac et les Membres.*

On comprend dès lors l'intérêt que présente le manuscrit de Wissembourg; car, la collection des *Fabulæ antiquæ* étant muette et le texte de Romulus, malgré une parenté très proche avec celui de Wissembourg, s'écartant quelquefois davantage de celui de Phèdre,

il s'ensuit que, pour la restitution de ce dernier dans les fables ci-dessus énumérées, le manuscrit qui nous occupe devient un document fort précieux.

Et cependant il ne faut pas non plus se faire trop d'illusion; car, s'il se rapproche beaucoup de l'œuvre originale, il ne faut pas oublier qu'il est lui-même l'œuvre d'un copiste ignorant, qui, en commettant les fautes les plus grossières, a beaucoup nui à sa valeur philologique. Il est bien vrai que ses fautes ont été corrigées au XIe siècle par une seconde main moins illettrée; mais le correcteur tantôt s'est borné à rétablir à sa fantaisie, sans le secours d'aucun texte, les phrases défigurées, tantôt a recouru au texte qu'il avait sous la main et qui par malheur n'était ni celui de Phèdre, ni même celui du vrai Romulus. L'examen comparatif auquel je me suis livré m'a clairement démontré qu'il s'est servi d'une collection dérivée du vrai Romulus dont je parlerai plus tard et à laquelle je donnerai le nom de Romulus de Vienne et de Berlin. Il en est résulté que le remède a été en certains endroits pire que le mal.

Comme dans l'examen des fables antiques, je prends encore pour terme de comparaison la fable intitulée *le Geai vaniteux*. La voici telle qu'elle a été écrite dans le manuscrit de Pithou :

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

Tumens inani Gragulus superbia,
Pennas Pavoni quæ deciderant sustulit,
Seque exornavit. Deinde contemnens suos,
Immiscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Male multatus Gragulus
Redire merens cœpit ad proprium genus;
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexerat :
« Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas. »

Je passe maintenant à la fable correspondante du manuscrit de Wissembourg, et, pour faciliter les rapprochements, je la divise en

autant de lignes qu'il existe de vers dans l'œuvre de Phèdre. La voici d'abord avec ses leçons primitives telles qu'on les aperçoit sous les corrections de la seconde main :

Ne que de alienis bonis dum magnum se vellit proferre
suaque pocius modico ornetur.
Æsopus enim hoc exemplum per fabulam prodidit nobis.

Tumens garulus inanis superbia,
pennas pauonis que ceciderant sustulit,
et se optime ornavit. Deinde contemnens suos
. . . . . .
innoto et inprudenti uano pennas iratus
iniuriosas eruit. Male acceptus ille garulus dixit :
Redire me ad propriam genus ibi multos ornatum comtempserim.
Tunc tristem sustenuit notam sumpsitque iniquam famam.
Tunc quidam unus ex illis ait quos prius iniuriis dispexerat :
Contemptus nostri fuisset sedibus,
et quod natura dederat uoluisset nobiscum pati.
Ne illam sustineres iniuriam
nec a nobis pulsus dolores.

Voici maintenant la même fable modifiée par la deuxième main sur le même manuscrit :

De alienis bonis dum magnum se vellit proferre
suaque pocius modico ornetur.
Æsopus enim hoc exemplum per fabulam prodidit nobis.

Tumens graculus inanis superbia,
pennas pauonis que ceciderant sustulit,
et se optime ornavit. Deinde contemnens suos,
gregi pavonum se miscuit.
Sed illi ignoto et impudenti uano pennas irati
iniuriose eripiunt. Male acceptus ille garulus dixit :
Redire erubesco ad proprium genus ubi multos ornatus contempseram.
Tunc tristem sustinuit notam sumpsitque iniquam famam.
Tunc unus ex illis ait quos prius iniuriis dispexerat :
Si contemptus nostris fuisses sedibus,
et quod natura dederat uoluisses nobiscum pati,
nec illam sustineres iniuriam,
nec a nobis pulsus doleres.

La première impression que doivent laisser ces rapprochements, c'est que, malgré les graves altérations du texte primitif, il se révèle partout ostensiblement, et en certains endroits avec assez d'exacti-

tude, pour laisser apparaître les ïambes antiques. Il est donc tout d'abord impossible de méconnaître l'importance philologique du manuscrit. Mais en même temps, dès qu'on entre un peu dans les détails, on s'aperçoit que malheureusement cette valeur réelle est amoindrie par cette double circonstance que le copiste était absolument étranger à la langue latine, et que le correcteur n'a pas pris la peine de recourir à la vraie source que probablement il ne connaissait pas. Ainsi, par exemple, le copiste écrit *Garulus* et *inprudenti* et quant au correcteur il y substitue bien les mots *Graculus* et *impudenti*, qui, si le bon sens ne les lui a pas suggérés, ont pu lui être fournis par toutes les collections de fables latines; mais, deux lignes plus loin, c'est à sa seule imagination que, dans son désir de faire avec des mots incohérents une phrase intelligible, il emprunte le mot *doleres* qui n'existe ni dans l'œuvre originale ni dans ses dérivés directs ou indirects.

Je pourrais pousser plus loin ces réflexions; mais je ne veux pas me livrer en cet endroit à une étude comparative qui trouvera ailleurs sa place naturelle. Ici je me borne à ces premières observations que j'aurai ailleurs l'occasion de compléter.

CHAPITRE III.

FABLES DE ROMULUS.

SECTION I.

Dissertation sur Romulus.

Romulus! Voilà un singulier nom, qui a fait perdre le sommeil à bien des philologues.

N'en trouvant nulle part l'explication, ils se sont livrés aux suppositions les plus invraisemblables. Néanmoins, comme elles ont été imaginées par des hommes vraiment savants, je ne puis me dispenser d'en présenter au moins un aperçu rapide.

Le nom de Romulus rappelle involontairement le premier roi de Rome et son dernier empereur.

Je n'ai pas besoin de dire que personne n'a songé à faire du frère de Rémus un fabuliste. Mais ce qui paraîtra presque aussi excentrique, c'est que des critiques fort recommandables n'aient pas été éloignés d'attribuer cette qualité à Romulus Augustule.

Il ne faut pas être trop prompt à les railler; car leur erreur ne manquait pas de points d'appui.

D'abord ils avaient pour eux l'autorité de Marie de France, qui, en tête de sa paraphrase poétique des fables de Romulus, avait dans une préface en vers écrit ces mots :

Romulus qui fu emperere.

Ensuite à la fin du xve siècle il avait été publié un très grand nombre d'éditions classiques des fables en vers élégiaques de l'anonyme de Névelet, qui, visiblement dérivées de celles de Romulus,

pouvaient être considérées comme en étant la paraphrase poétique, et dont la glose fantaisiste donnait à ce dernier, sans plus de façons, le titre pompeux d'empereur romain. C'est ainsi que, dans la bibliothèque impériale de Vienne, sous la cote 16 G. 29, dans la bibliothèque royale de Munich, sous les cotes Inc. c. a. 620 et Inc. c. a. 621, dans la bibliothèque de la ville de Nuremberg sous le n° 139, dans la bibliothèque publique de Linz sous la cote B. 131 b., j'ai trouvé des exemplaires des fables élégiaques, imprimés en 1489, dont la glose préliminaire portait ces mots : « Propter hoc a Romulo *imperatore romano* ad instruendum Tibarium filium suum in latinum venit.» La même phrase se lit également dans les exemplaires de deux autres éditions, que j'ai rencontrés dans la bibliothèque impériale de Vienne, l'un, sans date, sous la cote 26 G. 32, l'autre imprimé en 1497 et catalogué sous la cote X. H. 47. Elle existe encore dans beaucoup d'autres éditions du même temps, et je possède moi-même deux exemplaires de ces éditions dans lesquelles c'est à l'empereur romain Romulus que les fables en vers élégiaques sont attribuées.

Cette qualification d'empereur romain avait elle-même été certainement empruntée aux manuscrits, qui avaient servi à préparer les éditions du xve siècle. Ce n'était pas cependant une raison suffisante pour la considérer comme exacte. En effet, si les savants y avaient regardé de plus près, ils auraient vu que tous les manuscrits des fables élégiaques étaient loin d'être d'accord.

C'est ainsi que, dans ses *Adversaria Commentaria* publiés à Francfort en 1624 (1), Barth déclare avoir lu la note suivante dans un vieux manuscrit sur vélin qui contenait ces fables : « Æsopus magister Atheniensium fuit. Quidam vero *imperator Romanorum* rogavit magistrum *Romalium* ut sibi aliquas iocosas fabulas conscriberet, ad removendum publicas curas. Magister *Romalius,* non audens precibus tanti viri contradicere, auctorem græcum in latinum transtulit. »

On le voit, si certains manuscrits des fables élégiaques avaient fait de Romulus un empereur romain, d'autres au contraire en avaient fait un savant chargé par un empereur romain de traduire du grec en latin les fables d'Ésope. Il est vrai que le manuscrit de Barth donnait à ce savant le nom de *Romalius*. Mais il est évident

(1) *Casp. Barthii Adversariorum Commentariorum libri LX...* Francofurti, typis Wechelianis, apud Danielem et Davidem Aubrios et Clementem Schleichium, M.DC.XXIV, in-fol. (Voyez livre III, chap. XXII, col. 150.)

que ce nom n'était que l'altération de celui de *Romulus* commise par un copiste illettré.

Cette divergence dans les gloses des manuscrits devait fatalement se reproduire dans celles des éditions imprimées. Ainsi l'idée qui consiste à faire de Romulus un simple savant, apparaît dans une édition fort curieuse des fables élégiaques qui a été achevée à Lyon par l'imprimeur Jean Favre le 23 janvier 1480, et dont j'ai vu un exemplaire dans la bibliothèque de l'Université de Wurtzbourg sous la cote L. R. q. 44. Voici ce que j'ai lu dans le préambule : « Tyberius quidam *imperator Romanorum* rogavit *magistrum Romulum* ut sibi aliquas fabulas iocosas ad removendum publicas curas compleret et legeret; iste autem magister Romulus, non audens precibus tanti viri contradicere, librum suum ut pote auctenticum de greco sermone in latinum transtulit. » De cette citation il résulte que non seulement Romulus n'aurait été qu'un savant, mais encore qu'il aurait vécu sous le règne de Tibère.

En somme, quand on remonte aux sources, on voit qu'elles sont loin d'être d'accord.

Aussi Gude, à la fin du XVIIe siècle, n'hésita-t-il pas à combattre l'hypothèse qui consistait à attribuer les fables de Romulus à un empereur romain. Suivant lui, ce titre d'empereur donné à Romulus n'avait été qu'un appât offert à la crédulité publique, et devait par les critiques sérieux être considéré comme un de ces petits moyens de réclame, qui ont été de tout temps à la mode et dont Phèdre lui-même, en renvoyant à Ésope l'honneur de ses fables, avait, dans les vers suivants, déclaré faire un très large usage :

Æsopi nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi jampridem quidquid debui,
Auctoritatis esse scito gratia,
Ut quidam artifices nostro faciunt seculo,
Qui pretium operibus maius inveniunt, novo
Si marmori adscripserunt Praxitelen suo.

Cette idée, qui se faisait jour, n'empêcha pas Nilant, au commencement du XVIIIe siècle, d'éprouver quelques doutes d'ailleurs faciles à comprendre. Dans le manuscrit de la bibliothèque de Leyde qui porte aujourd'hui la cote Vossiani latini in-8° 46, il avait lu, en tête de la dédicace de Romulus cette phrase qui l'avait un peu

ébranlé : *Romulus urbis Romæ imperator* Tiberino filio suo salutem mittit (1). Se fondant sur ce texte, il avait raisonné de la manière suivante : ou bien foi est due au manuscrit, et alors il faut admettre que l'auteur des fables est bien Romulus Augustule, ou bien le manuscrit ne doit pas inspirer confiance, et alors il ne faut voir dans le nom même de Romulus qu'une pure fiction.

Il faut avouer que ce dilemme était assez logique, et lorsque, laissant voir qu'il en préférait le second terme, Nilant le formulait, il mettait instinctivement les savants sur la voie de la vraie solution. Mais personne n'y entra. Porté par la nature de son esprit à se passionner pour les thèses les plus excentriques, Christ adopta le premier terme du dilemme. Il en fut de même de Hauptmann (2). Eschenburg, plus clairvoyant, se rallia à l'opinion de Gude. Enfin celle qui prévalut au XVIIIe siècle, fut que l'auteur des fables ne devait pas être confondu avec le dernier empereur romain, mais qu'il avait bien existé sous le nom de Romulus.

Schwabe s'était soumis à cette idée généralement admise, et, pour la fortifier, il avait fait remarquer que, chez les Romains, le nom de Romulus était fort répandu, et que, comme le démontrait la chronique de Pierre Aubin, il avait continué pendant tout le moyen âge à être fort commun en Italie (3).

Non seulement Schwabe avait cru à l'existence d'un fabuliste nommé *Romulus*, mais encore, à l'imitation de Lessing, il avait cru devoir démontrer qu'il ne fallait pas le confondre avec un écrivain plus récent, qu'on appelle vulgairement *Rimicius*, et quelquefois *Rimiccius*, *Remicius*, *Rinucius*, *Rainutius*, *Rinuncius* et *Rynuncius*, mais dont le véritable nom est Ranutio d'Arezzo (4). Pour établir la distinction entre les deux auteurs, il s'était appuyé sur un ouvrage publié à Venise, en 1513, sous ce titre : *Supplementum supplementi Chronicarum ab ipso mundi exordio usque ad redemtionis nostræ annum*

(1) *Fabulæ antiquæ*... Accedunt Romuli Fabulæ Æsopiæ,... editæ ab Joh. Frederico Nilant. Lugd. Batav., 1709. in-12. (Voyez la préface et la note *b* de la page 65.)

(2) *Phædri Aug. lib. fabularum Æsopiarum libri V*... J. G. S. Schwabe. Brunsvigæ, 1806. (Voyez la *Notitia litteraria de Phædro*, t. I, p. 165.)

(3) Voyez, dans son édition de Phèdre publiée à Brunswick en 1806, la *Notitia litteraria de Phædro*, t. I, p. 165.

(4) Voyez dans l'édition de Phèdre précitée la *Notitia litteraria de Phædro*, t. I, p. 169.

MCCCCCX editum et novissime recognitum : et castigatum a venerando patre Jac. Philippo Bergomate ordinis heremitarum, et il avait extrait de la page 75 de ce livre le passage suivant : *Harum* (c'est des Fables d'Ésope qu'il s'agit) *nonnullas quum Romulus quidam ad eruditionem filii Tyburtini versum in latinum jam diu transtulerit : novissime eas omnes una cum ipsius Æsopi vita Rainutius quidam eruditus vir, ad Antonium tituli S. Chrysogoni presbyterum Cardinalem latinas accuratissime fecit.* Ce cardinal Antoine, à qui Ranutio avait dédié sa compilation, mourut en 1459; le manuscrit de Dijon, qui contenait les fables de Romulus, remontait au moins au XIIe siècle. Schwabe avait ainsi établi que plusieurs centaines d'années séparaient les deux écrivains, qui, par suite, ne pouvaient plus être considérés comme n'en formant qu'un seul sous deux noms différents.

Il faut ajouter qu'il lui avait été bien facile d'arriver à cette conclusion, et que, s'il avait, au lieu de puiser ses renseignements dans le *Supplementum supplementi Chronicarum,* ouvert une des éditions anciennes de la traduction latine de la vie d'Ésope par Ranutio d'Arezzo, il aurait pu donner à son raisonnement une base plus sûre et plus précise. En effet, en tête de ces éditions se trouvent généralement deux épîtres dédicatoires, dans lesquelles Ranutio d'Arezzo lui-même détermine exactement la date de son œuvre (1). Je ne parle pas de la première qui est adressée à Laurent de Médicis surnommé le Magnifique (2), et qui commence par ces mots : *Magnifico domino Laurentio Javina Rynuncius felicitatem.* Mais la seconde étant précisément celle qui a été écrite pour le cardinal Antoine, abbé du titre de Saint-Chrysogone, on me pardonnera, à raison des dates qu'elle fixe, d'en donner ici, malgré sa longueur, la traduction suivante :

« A son très révérend père en Jésus-Christ, et à son maître et éminent seigneur, Antoine, cardinal et abbé du titre de Saint-Chrysogone, Ranutio se recommande.

(1) *Vita Esopi una cum suis Fabulis,* à græco in latinum translata per Rynuntium. Romæ, 1483, in-4°.

(2) Laurent de Médicis, dit le Magnifique, né le 1er janvier 1448, succéda à son père Pierre Ier, et mourut le 8 avril 1498. Chevaleresque, éloquent, spirituel, vif, expansif et confiant, il fut à Florence, pendant le XVe siècle, ce que François Ier fut en France au XVIe. Protecteur des lettres, il les cultivait lui-même, écrivait des vers, et composait des chansons, qui furent, après sa mort, plusieurs fois imprimées. Il aimait les hommes instruits et les attirait à lui, et ce fut entre les bras de Politien et de Pic de la Mirandole qu'il rendit le dernier soupir.

« Dans le temps où notre très saint chef, le pontife Nicolas V, fut élevé des degrés inférieurs à la dignité de cardinal, en son nom exhorté et persuadé par vous, j'ai traduit la vie d'Ésope du grec en latin. Mais je ne l'avais pas encore achevée que Sa Sainteté avait été promue au faîte du souverain pontificat. Vous n'en avez pas moins renouvelé vos exhortations pour m'engager à traduire non seulement la vie d'Ésope, mais encore ses fables ; ce que j'ai fait volontiers, mais non pas dans le délai où je le désirais, interrompu que j'étais par mon mauvais état de santé. Ajoutez à cela les retards du libraire, qui a fait sa copie, non pas quand il le devait, mais quand il l'a pu, pour ne pas dire, quand il l'a voulu. Enfin, lorsque j'eus mis à mon œuvre la dernière main, considérant que de plus grands présents convenaient à la majesté pontificale, je suis resté, jusqu'à ce jour, sans trop savoir à qui je dédierais mon œuvre, et je ne l'ai point publiée. Aujourd'hui que votre domination est parvenue à cette même dignité du cardinalat par la volonté du Dieu tout-puissant, qui permet quelquefois que la vertu et les véritables travaux périclitent, mais jamais qu'ils périssent, il m'a semblé qu'il serait trop absurde de dédier et de consacrer notre Ésope à un autre qu'à celui dont les encouragements, joints à mes veilles et à mes efforts, ont produit sa traduction latine. Si votre domination accepte volontiers la dédicace de sa vie, elle justifiera ce que le roi des Perses Artaxercès avait coutume de dire et ce que les sages ont admis, à savoir qu'il n'est pas moins royal d'accepter de bon cœur de petits présents que d'en prodiguer aux autres de grands et de magnifiques. En outre, si, quand elle en aura le loisir, votre domination prend la peine d'en faire une simple lecture, je suis convaincu que cet Ésope, que je n'ai mis en latin qu'à votre instigation, deviendra pour vous non pas seulement un visiteur passager, mais plutôt un ami intime. Dieu vous garde (1) ! »

(1) « Reverendissimo in Christo patri et domino suo, precipuo domino, Antonio tituli sancti Chrysogoni presbitero cardinali Rynuncius se commendat.

« Quo tempore sanctissimus dominus noster Nicolaus pontifex V, dum erat in minoribus, ad dignitatem cardinalatus fuit promotus, vitam Esopi ex greco in latinum eius in nomine te hortatore suasoreque cepi transferre. Sed priusquam illam absolvissem, sanctitas eius ad summi apostolatus fastigium fuit assumpta; deinde tu ipse sepius et frequenter me hortatus fuisti : ut simul cum vita fabulas quoque traducerem : quod libenter feci licet non in tempore quo cupiebam : interveniente ut te non fugit valetudine mala. Accessit tardivitas Libracii qui

Il résultait ainsi de la déclaration de Ranutio d'Arezzo lui-même qu'il avait commencé son œuvre au moment où Nicolas V, n'étant pas encore pape, venait d'être nommé cardinal, qu'au moment où ce même Nicolas V l'était devenu, elle n'était pas encore terminée, et qu'elle n'avait été achevée qu'après des retards encore augmentés par la négligence du copiste. Si maintenant on veut bien rechercher la date de l'intronisation de Nicolas V et celle de sa mort, on verra que Ranutio a dû avoir commencé son œuvre avant le 6 mars 1447 et l'avoir menée à fin avant le 24 mars 1455.

Ainsi pas de confusion possible. S'il avait existé un auteur du nom de Romulus, il n'avait eu rien de commun avec Ranutio.

L'autorité dont Schwabe jouissait au commencement de ce siècle avait entraîné M. de Roquefort à se ranger à son avis. « Pourquoi, s'écrie l'éditeur de Marie de France, ce nom serait-il supposé? En est-il un de plus commun parmi ceux qui entendent et qui parlent la langue latine (1)? »

Mais si l'auteur des Fables était un personnage à la fois étranger à Romulus Augustule et à Ranutio d'Arezzo, et s'il avait véritablement porté le nom de Romulus, il restait encore, pour le bien individualiser, à déterminer le lieu de sa naissance et l'époque de sa vie.

Sur la nationalité de Romulus, sa dédicace à son fils avait été pour les savants le principal élément de discussion. Dans la vieille édition d'Ulm, imprimée par Zeiner, elle commence par ces mots :

non quando debuit, sed quando potuit, ne dicam voluit : illam transcripsit. Postremo cum ad extremam deduxerim manum, considerans pontificalem maiestatem maiora munera decere : eam in hodiernam usque diem dubius cui ascriberem apud me tenui nec illam edidi. Nam cum dominatio tua ad eiusdem cardinalatus dignitatem dei omnipotentis nutu; qui virtutem verosque labores quandoque periclitari; sed perire minime permittit : deuenerit, visum est nimium fore absurdum, si hic Esopus noster alii se dedicaret : voveretque quam illi cuius hortatu in latinum venit : meisque vigiliis lucubrationibusque. Quare si dominatio tua libenti animo hanc vitam acceperit, id profecto efficiet quod per Artaxersem Persarum regem dici solitum est, et a sapientibus comprobatum : non minus regium esse leto animo parva accipere quam magna et ampla aliis impendere. Preterea, si quando dabitur ocium, dominatio tua semel eam perlegerit : non dubito quin hunc Esopum nostrum tuo hortatu factum latinum non modo ut hospitem : sed ut familiarem carum habebit. Vale. »

(1) *Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du* XIIIe *siècle,* par B. de Roquefort, t. II, à Paris, chez Chasseriau, 1820, 2 vol. in-8°.

« Romulus Tiberino filio de *Civitate Attica*. S. Æsopus quidam homo græcus et ingeniosus fabulis suis docet homines, etc. » Christ et plusieurs autres critiques en avaient conclu que Romulus était Athénien. Mais Eschenburg avait fait avec raison remarquer que l'adjonction des mots *de Civitate Attica* au nom de Tiberinus n'était que le résultat d'une mauvaise ponctuation, et Schwabe y avait aperçu une transposition maladroitement faite par l'imprimeur. En effet, dans le manuscrit de Dijon, représenté par la copie de Gude, on lisait : « Romulus Tyberino filio. *De Civitate Attica* Æsopus quidam, etc. », et dans ceux de Leyde : « Romulus Thiberino filio. *Civitate Attica* Æsopus quidam, homo græcus, etc. » Enfin voici comment Vincent de Beauvais s'était exprimé : « Exstant Æsopi fabulæ elegantes et famosæ. Quas Romulus quidam de greco in latinum transtulit et ad filium suum Tybertinum dirigit ita scribens : *De civitate attica* Æsopus quidam homo græcus, etc. » De tout cela les savants avaient en définitive conclu que c'était à Ésope que s'appliquait la qualification d'Athénien, que c'était par une transposition de mots que, dans l'édition d'Ulm, elle avait été donnée à Romulus, et qu'en définitive le lieu véritable de sa naissance était impossible à déterminer.

Au moins l'époque de sa vie était-elle demeurée dans des ténèbres moins épaisses? Pas davantage. On avait bien pu affirmer qu'il avait vécu avant le XIIIe siècle. En effet, Vincent de Beauvais, qui écrivit sous le règne de saint Louis et qui mourut vers 1264, avait, dans son *Speculum doctrinale* et dans son *Speculum historiale*, transcrit vingt-neuf des fables de Romulus, et Gude, dont la compétence en matière paléographique ne pouvait être suspectée, avait déclaré que le manuscrit de Dijon remontait à plus de cinq cents ans, et, comme il l'avait copié en 1662, il s'ensuivait que Romulus ne pouvait avoir vécu après le XIIe siècle. Mais c'était tout. Suivant Schwabe, il était permis de supposer qu'il avait existé à une époque beaucoup plus ancienne; mais il lui était impossible de dire à quelle limite, en remontant dans le passé, il fallait raisonnablement s'arrêter (1).

En somme, toutes les recherches des savants n'avaient servi qu'à accréditer cette idée qu'il avait existé vers le XIIe siècle un écrivain,

(1) Voyez, dans son édition de Phèdre publiée en 1806, la *Notitia litteraria de Phædro*, t. I, p. 168.

nommé Romulus, qui avait mis en prose une partie des fables de Phèdre. C'est ainsi que cette idée généralement reçue fut accueillie par MM. Michaud frères, et que Romulus est présenté par eux dans leur *Biographie universelle*. Mais ce qui, pour les savants eux-mêmes était encore plus vrai, c'est que personne n'avait pu donner une notion exacte d'un auteur, dont les copistes du moyen âge, en nous conservant son œuvre, avaient pourtant fait le plus grand cas.

Il y avait là une situation étrange, et il fallait l'aveuglement de la routine pour n'en pas découvrir la cause. Avec un peu de réflexion indépendante, les critiques auraient compris que, s'il était impossible d'avoir le moindre renseignement sur Romulus, c'est qu'il n'était qu'un auteur purement imaginaire.

M. Édélestand du Méril fut le premier qui songea sérieusement à sortir de l'ornière philologique; mais, en voulant s'en tirer, il tomba dans une autre exagération et dépassa la limite des horizons raisonnables.

Fidèle à sa première théorie, il suppose que les fables de Romulus ont eu la même origine que ce qu'on appelle les fables de Phèdre, et qu'elles ont été, comme celles-ci, la traduction latine des œuvres, sinon de ce fabuliste, au moins de divers auteurs grecs. Il est vrai que, dans la dédicace à Tiberinus, on lit cette phrase qui semble lui donner raison : «Ego Romulus transtuli de *græco* sermone in *latinum*.» Mais M. du Méril aurait pu s'apercevoir qu'elle était aussi fantaisiste que le reste de la dédicace, et, s'il voulait la prendre au sérieux, il aurait dû comprendre qu'il était facile de donner autrement à ces mots une explication plausible : Phèdre avait puisé dans le texte grec d'Ésope les sujets de ses fables; elles pouvaient donc, dans une certaine mesure, être regardées par celui qui les paraphrasait comme une traduction latine du vieux fabuliste grec, et, sous le nom de Romulus, faisant en définitive parler l'affranchi d'Auguste, le paraphraste pouvait lui faire dire qu'il avait mis l'œuvre grecque en latin. M. du Méril ne se fait pas à lui-même cette réflexion; il passe outre, et, malgré les fragments d'ïambe qu'on découvre dans les diverses collections de Romulus, il n'admet pas même qu'elles soient plus récentes, ni que les traducteurs en prose se soient aidés de la traduction en vers ïambiques. « C'est même, dans quelques passages, dit-il, le poète qui semble s'être servi, et très malheureusement, du prosateur : ainsi, pour n'en point citer dont les constructions

trop elliptiques aient rendu la pensée obscure, on lit dans une des fables du troisième livre :

Hoc illis narro qui me non intelligunt;

ce qui paraît au moins fort singulier, et il y a dans le *Romulus* encore inédit de la bibliothèque de Wissembourg : *Hæc tibi Æsopus narrat qui me non intelligis.* Les fables nouvelles, dont il y a cent ans personne ne soupçonnait l'existence, ont prouvé de plus en plus que les versions latines qui nous sont parvenues n'avaient qu'une liaison indirecte entre elles, et remontaient, au moins pour la plupart, à une source plus ancienne (1). »

Tout cela est inexact : M. du Méril est parti de cette idée fausse que Phèdre était un poète grec, et, traduisant ensuite à sa guise le passage de Quintilien, il a supposé que cet auteur recommandait de faire traduire en latin des fables grecques par les écoliers romains; ce qui est encore une interprétation erronée. Il faut donc, en définitive, reconnaître que les fables de Romulus ont été des paraphrases en prose, faites, au moyen âge, sur les fables latines de Phèdre.

Maintenant à qui ces paraphrases sont-elles dues? Faut-il y voir le résultat de l'application des conseils de Quintilien, qui engageait à faire traduire en prose les fables ésopiques originairement écrites, non en prose grecque, mais en vers latins? J'ai peine à croire qu'on se soit au moyen âge si bien souvenu des recommandations faites par le célèbre auteur latin, et, si les fables de Phèdre ont été employées, dans les écoles, à l'instruction des élèves, qui, pour s'exercer, les auraient paraphrasées en prose, je ne puis supposer que la collection de Romulus ait dû son existence à ces paraphrases corrigées et conservées par les professeurs.

On aperçoit dans la collection de Romulus, comme dans les autres, et peut-être plus que dans les autres, un plan général et une uniformité d'exécution qui ne permet pas de la considérer comme une œuvre collective.

Mais faut-il l'attribuer à un auteur qui se serait appelé Romulus? M. Oesterley, qui paraît avoir dans l'esprit autant d'étroitesse timide que M. du Méril possédait de largeur audacieuse, se montre

(1) *Poésies inédites du moyen âge, précédées d'une histoire de la fable ésopique*, par M. Édélestand du Méril. Paris, librairie Franck, 1854, in-8°. (Voyez p. 94.)

très enclin à penser que non seulement il a porté ce nom, mais encore qu'il a eu un fils réellement nommé Tiberinus. Voici comment il s'exprime sur cette question dans la préface qui précède son édition du Romulus Burnéien : « La découverte du plus ancien manuscrit de Romulus a modifié la question relative à sa personne, non, à vrai dire, pour ce qui est de savoir si son nom est supposé; car la fréquence de ce nom et de celui de Tiberinus, son fils, ne donnent pas lieu de supposer que ce soient des pseudonymes, mais bien pour ce qui est de savoir quel est, de tous ceux qui ont porté ce nom de Romulus, celui qu'on peut le plus vraisemblablement considérer comme l'auteur de nos paraphrases : c'est tout ce qu'on peut espérer d'obtenir. Je me contente d'indiquer que l'âge du manuscrit de Burney permet de supposer que ce Romulus a pu être celui « *de via Ardeatina, civis Romanus* », qui signait en 964 un document schismatique (voir Baronius, *Annal.* 964, x). Mais je m'abstiens de toute autre hypothèse (1). »

Je sais que, pendant le cours du moyen âge, le nom de Romulus a été fréquemment porté en Italie. Mais il m'est néanmoins impossible d'accepter l'idée de M. Oesterley. Il me semble qu'il suffit de lire la dédicace pour être convaincu que ce nom, comme celui de Tiberinus, a été un nom de pure fantaisie.

On en acquiert complètement la certitude, quand on compare à l'original les textes des deux collections de Wissembourg et de Romulus. On trouve à ces deux dernières des points de similitude qui ne sont pas dus à des emprunts identiques faits au fabuliste romain, et qui, lorsqu'on veut bien s'y arrêter un peu, me paraissent donner la clef du problème.

(1) « Durch die Auffindung der älteren Handschrift des Romulus ist auch die Frage nach der Person desselben in ein anderes Verhältnis gerückt. Nicht zwar in Beziehung darauf, ob der Name ein untergeschobener sei oder nicht — bei der Häufigkeit der Namen sowohl des Romulus wie seines Sohnes Tiberinus liegt nicht der geringste Grund vor, dieselben für fingirt zu halten — wohl aber in Rücksicht darauf, welchen von den vielen Trägern des Namens Romulus man möglicherweise für den Verfasser unserer Prosaauflösung halten könne; denn genaueres wird sich schwerlich jemals feststellen lassen. Ich begnüge mich mit dem Hinweise, dass das Alter des Burneianus es durchaus gestattet, den « Romulus de via Ardeatina, civis Romanus, » ins Auge zu fassen, der im Jahre 964 ein schismatisches Document unterzeichnete, s. Baronius. Annal. a. 964 XX., aber enthalte mich jeder weiteren Vermuthung.» *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus*, etc. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XI et XII.)

Pour mieux faire comprendre ma pensée, je prends un exemple, et je l'emprunte à la fable *Corvus et Vulpis.*

Voici les deux premiers vers de Phèdre :

> Cum de fenestra Corvus raptum caseum
> Comesse vellet, celsa residens arbore.

Dans le manuscrit de Wissembourg on lit : « Cum de fenestra Corvus casium sibi raperet, alta sedit arbore. »

Les textes de la collection de Romulus portent : « Quum de fenestra Corvus caseum raperet, alta consedit in arbore. »

Dans le choix des mots et dans la forme des phrases, substituées aux mots et aux phrases du texte original, il y a une ressemblance qui montre clairement que l'œuvre qui porte le nom de Romulus n'a pas été une œuvre originale, et qu'il existait au xe siècle, c'est-à-dire au siècle auquel appartiennent le manuscrit de Wissembourg et le manuscrit burnéien de Romulus, une œuvre plus ancienne, due à un précédent compilateur, relativement habile, qui s'était étudié à approprier les fables de Phèdre, en les mettant en prose, aux idées religieuses du moyen âge, pour les faire servir, dans cet état de transformation, à l'enseignement de la langue latine.

Puis est survenu un pédagogue maladroit, qui, s'emparant de l'imitation récente, a bouleversé l'ordre des fables, les a fait précéder d'une dédicace fictive et s'est efforcé de leur donner par cette dédicace la couleur d'une œuvre remontant à l'époque romaine. Mais il a procédé comme un mauvais potier qui de nos jours voudrait reproduire des faïences anciennes, et toute son habileté a consisté à introduire dans sa dédicace les noms les plus connus de l'histoire et de la géographie romaines.

Son œuvre eut un succès tel qu'elle fit oublier Phèdre, et devint la collection par excellence, et que le nom de Romulus finit par être une sorte de terme usuel employé à exprimer non pas un nom d'homme, mais bien un genre de littérature ; et ce qui le démontre, c'est que, dans les manuscrits, on le voit servir de titre non pas seulement aux collections qui n'ont été que des copies altérées du type primitif, mais encore à celles dont les fables ont été en partie puisées à d autres sources. Je pourrais citer comme exemple la collection du manuscrit du collège Merton, qui porte ce titre : « Ex fabulis Esopi sapientis uiri moralis quas transtulit *Romulus quidam*

in latinum, » et qui cependant renferme bien des apologues étrangers au véritable Romulus.

Après cela, quel était le véritable nom de l'obscur plagiaire qui avait eu le premier l'idée baroque de se revêtir du pseudonyme de Romulus? on conçoit que la solution de cette question n'offre qu'un médiocre intérêt. Pour qui a pu bien saisir comment la collection s'est formée, il n'y a plus qu'un point qui ait un peu d'importance : c'est l'époque à laquelle elle remonte.

M. Oesterley s'attribue modestement l'honneur d'avoir, en publiant le manuscrit de Burney, fixé l'âge véritable de la collection de Romulus. « Les matériaux anciens, dit-il, vont se trouver notablement augmentés et améliorés par mon travail. D'abord j'ai été assez heureux pour trouver un manuscrit de Romulus appartenant non au XIIe siècle, mais au Xe (1). » Et plus loin : « L'importance de ce manuscrit réside d'abord dans son âge et dans la preuve irrécusablement fournie de l'existence des fables en prose de Romulus dès le Xe siècle (2). » Sans doute des auteurs irréfléchis, qui ne prenaient pour guide que la déclaration de Gude relative au manuscrit de Dijon, s'étaient volontairement trompés de deux siècles. Mais, pour quiconque était un peu attentif, cette erreur était manifeste. En effet, dans le manuscrit de Leyde *Vossiani latini in*-8° 15, d'après lequel Nilant avait publié ses *Fabulæ antiquæ*, il y avait beaucoup d'autres œuvres, dont j'ai précédemment donné une analyse détaillée. Au verso du quatrième feuillet se trouvait notamment la dédicace de Romulus à son fils. Nilant, en homme judicieux, n'avait pas cru devoir la mettre en tête des *Fabulæ antiquæ*, auxquelles elle ne lui semblait pas se rapporter, et que non seulement il ne considérait pas comme issues de Romulus, mais qui, dans sa conviction à mon

(1) « Dieses bis dahin allein zugängliche Material wird nun durch die vorliegende Arbeit wesentlich vermehrt und erweitert. Zunächst bin ich glücklich genug gewesen, eine nicht erst dem zwölften, sondern schon dem *zehnten* Jahrhundert angehörende Handschrift des Romulus aufzufinden, etc. » *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus*, etc. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. X.)

(2) « Die Bedeutung dieser Handschrift liegt zunächst in ihrem Alter und dem dadurch urkundlich gelieferten Beweise von dem Vorhandensein der Prosafabeln des Romulus schon im zehnten Jahrhundert. » *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus*, etc. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XI.)

sens erronée, avaient encore dû lui servir de base. Mais si, dans cette pensée, il ne leur avait pas donné pour préambule la fameuse dédicace, il n'en avait pas moins eu soin de la publier en note à la page 65, et d'indiquer qu'elle était tirée du même manuscrit. Or l'âge de ce manuscrit était connu, et il était notoirement de la fin du xe siècle et du commencement du xie. Nilant, qui écrivait au commencement du xviiie, ne lui avait, il est vrai, attribué que cinq cents ans à peine : *Est enim fere quingentorum annorum* (1). Mais cette erreur avait été définitivement reconnue par M. Pertz, qui lui avait assigné le xe siècle (2). Or si, à cette époque, la dédicace existait, il en était évidemment de même des fables de Romulus. Car il est impossible de supposer raisonnablement qu'elles n'ont pas été écrites par le même écrivain.

Si maintenant on réfléchit que le plus vieux manuscrit de Romulus et que ceux de Wissembourg et de Leyde qui s'y rapportent, l'un par les fables, l'autre par la dédicace, appartiennent tous les trois à la fin du xe siècle ou au commencement du xie et qu'il n'en existe pas de plus ancien, on peut, en somme, affirmer, avec grande chance d'être dans la vérité, que les fables de Romulus existaient bien au xe siècle, mais qu'elles ne remontent pas plus haut, et que c'est au commencement de ce siècle qu'elles ont été littéralement tirées d'une compilation antérieure par un copiste, qui a dissimulé son véritable nom, et qui, pour leur donner un cachet plus antique, les a maladroitement ornées d'un des noms les plus connus de l'histoire romaine.

SECTION II.

Examen philologique des fables de Romulus.

En abordant l'examen philologique des fables de Romulus, je dois faire pour ordre une observation préliminaire. Les auteurs

(1) *Fabulæ antiquæ ex Phædro fere servatis ejus verbis desumptæ, et soluta oratione expositæ...* ab J.-F. Nilant. Lugd. Batav., 1719, in-12. (Voyez la préface.)

(2) J'ai établi que le manuscrit dans la partie occupée par les *Fabulæ antiquæ* était du commencement du xie siècle; mais la dédicace de Romulus est dans la partie la plus ancienne, et par suite peut y avoir été écrite à la fin du xe siècle.

modernes, faute de se rendre de ces fables un compte exact, ont pris l'habitude de donner ce nom à toutes les collections de fables latines en prose qui datent du moyen âge. C'est ainsi que M. Robert a donné ce titre à une collection, dont il a trouvé un fragment dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je trouve que c'est là un abus de langage qu'il faut éviter. On ne peut appeler Romulus des collections de fables, qui, comme celles de Leyde et de Wissembourg, ne sont pas dérivées de la collection ornée de la dédicace de Romulus. Il est donc bien entendu que, toutes les fois que je donnerai le nom de Romulus à une collection, il ne s'agira que de cette dernière ou de celles qui en seront elles-mêmes issues.

La collection pure de Romulus se compose de 83 fables divisées en 4 livres.

Le premier comprend 19 fables ; le deuxième, 21 ; le troisième, 20, et le quatrième, 23.

Ces quatre livres sont précédés de la fameuse dédicace. J'ai déjà eu l'occasion d'en citer des extraits. Ayant encore à la relater dans l'analyse que je ferai de la vieille édition d'Ulm et devant enfin la publier dans cet ouvrage avec les fables elles-mêmes, je m'abstiens de la transcrire ici, et je m'empresse de donner la nomenclature des fables contenues dans chacun des quatre livres avec l'indication de celles de Phèdre, dont elles sont dérivées.

Romulus.		Phèdre.
I, 1.	Le Coq et la Perle.	III, 12.
I, 2.	Le Loup et l'Agneau.	I, 1.
I, 3.	Le Rat et la Grenouille.	
I, 4.	Le Chien et la Brebis.	I, 17.
I, 5.	Le Chien et l'Ombre	I, 4.
I, 6.	La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion. . .	I, 5.
I, 7.	Le Soleil qui se marie	I, 6.
I, 8.	Le Loup et la Grue	I, 8.
I, 9.	La Chienne qui met bas	I, 19.
I, 10.	Le Serpent mourant de froid	IV*a*, 19.
I, 11.	L'Ane et le Sanglier	I, 29.
I, 12.	Le Rat de Ville et le Rat des Champs.	
I, 13.	L'Aigle, la Tortue et le Corbeau.	II, 6.
I, 14.	Le Corbeau et le Renard.	I, 13.
I, 15.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	I, 21.
I, 16.	L'Ane qui caresse son maître.	
I, 17.	Le Lion et le Rat.	

Romulus.		Phèdre.
I, 18.	L'Épervier malade.	
I, 19.	Les Oiseaux et l'Hirondelle.	
II, 1.	Les Grenouilles qui demandent un roi. . . .	I, 2.
II, 2.	Les Colombes et le Milan.	I, 31.
II, 3.	Le Chien et le Voleur	I, 23.
II, 4.	Le Loup accoucheur.	App. 19.
II, 5.	La Montagne en mal d'enfant.	IV*a*, 23.
II, 6.	Le Chien et l'Agneau.	III, 15.
II, 7.	Le Chien vieilli et son Maître.	V, 5.
II, 8.	L'Aigle et le Renard.	I, 28.
II, 9.	Les Lièvres et les Grenouilles.	
II, 10.	Le Loup et le Chevreau.	
II, 11.	Le Serpent et le Pauvre.	
II, 12.	Le Cerf, le Loup et la Brebis.	I, 16.
II, 13.	Le Chauve et la Mouche.	IV*b*, 4.
II, 14.	Le Renard et la Cigogne.	I, 26.
II, 15.	La Tête sans cervelle.	I, 7.
II, 16.	Le Geai vaniteux.	I, 3.
II, 17.	La Mouche et la Mule.	III, 6.
II, 18.	La Mouche et la Fourmi	IV*a*, 24.
II, 19.	Le Loup et le Renard, jugés par le Singe . .	I, 10.
II, 20.	L'Homme et la Belette.	I, 22.
II, 21.	La Grenouille qui s'enfle.	I, 24,
III, 1.	Le Lion et le Berger	
III, 2.	Le Lion médecin.	
III, 3.	Le Cheval et l'Ane.	
III, 4.	Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	
III, 5.	Le Rossignol et l'Épervier.	
III, 6.	Le Renard et le Loup.	
III, 7.	Le Cerf à la Fontaine.	I, 12.
III, 8.	Junon et Vénus.	App. 11.
III, 9.	L'Inconstance de la Femme.	App. 15.
III, 10.	La Courtisane et le Jeune homme.	App. 29.
III, 11.	Le Père et le mauvais Fils	App. 12.
III, 12.	La Vipère et la Lime.	IV*a*, 8.
III, 13.	Les Loups et les Brebis.	
III, 14.	La Hache et les Arbres	
III, 15.	Le Loup et le Chien	III, 7.
III, 16.	L'Estomac et les Membres	
III, 17.	Le Singe et le Renard	App. 1.
III, 18.	Le Marchand et l'Ane.	IV*a*, 1.
III, 19.	Le Cerf et les Bœufs.	II, 8.
III, 20.	Le Lion roi et le Singe.	IV*a*, 13.
IV, 1.	Les Raisins trop verts	IV*a*, 3.

Romulus.		Phèdre.
IV, 2.	La Belette et les Rats	IV*a*, 2.
IV, 3.	Le Loup et le Berger	App. 28.
IV, 4.	Le Paon et Junon.	III, 18.
IV, 5.	La Panthère et les Paysans.	III, 2.
IV, 6.	Les Moutons et les Béliers.	
IV, 7.	L'Oiseleur et les Oiseaux.	
IV, 8.	Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur.	
IV, 9.	Le Cheval et le Cerf.	IV*a*, 4.
IV, 10.	L'Ane et le Lion.	I, 11.
IV, 11.	Le Corbeau et les Oiseaux.	
IV, 12.	Le Lion malade et le Renard.	
IV, 13.	La Corneille altérée.	
IV, 14.	L'Enfant et le Scorpion.	
IV, 15.	L'Ane et le Loup.	
IV, 16.	Les trois Boucs et le Lion.	
IV, 17.	L'Homme et le Lion.	
IV, 18.	La Puce et le Chameau.	
IV, 19.	La Fourmi et le Grillon.	
IV, 20.	Le Glaive perdu.	
IV, 21.	La Corneille et la Brebis.	App. 26.
IV, 22.	La Statue d'Ésope.	II, Epil.
IV, 23.	Rufus.	

Le tableau qui précède permet de voir quelles sont les fables qu'on retrouve dans Phèdre.

Sur les 19 fables du livre I, 13 sont tirées de celles de Phèdre anciennement connues; ce sont les fables 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14 et 15.

Sur les 21 fables du livre II, il y en a 17 qui ont été empruntées aux anciennes de Phèdre; ce sont celles qui portent les numéros 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. La 4e est la mise en prose d'une des nouvelles.

Des 20 fables qui forment le livre III, 6 seulement sont la traduction des anciennes de Phèdre; ce sont celles qui portent les nos 7, 12, 15, 18, 19 et 20. Il y en a 5, auxquelles les fables nouvelles ont servi de modèle; ce sont les fables 8, 9, 10, 11 et 17.

Enfin, le livre IV et dernier embrasse 23 fables, dont 7 seulement se trouvent dans les anciennes de Phèdre. Elles portent les numéros, 1, 2, 4, 5, 9, 10 et 22. Les nouvelles de Phèdre ont fourni la

matière de deux autres intitulées : *Le Loup et le Berger* et *la Corneille et la Brebis*.

Les fables de Romulus, qui ne correspondent à aucune de celles de Phèdre anciennes ou nouvelles, sont au nombre de 32. Ce sont celles qui portent dans le livre I, les numéros 3, 12, 16, 17, 18 et 19; dans le livre II, les numéros 9, 10 et 11; dans le livre III, les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 13, 14 et 16; et dans le livre IV, les numéros 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 23.

De ce qui précède il ressort que les fables de la collection de Romulus sont plus nombreuses que celles des autres collections et qu'aucune autre ne possède un aussi grand nombre de fables se rapportant soit à celles de Phèdre qui ont survécu, soit à celles qui ont péri. Mais l'importance du nombre n'est pas la seule que présente la collection de Romulus. C'est encore par leur conformité avec l'original que les fables en sont intéressantes. Qu'on me permette, pour être méthodique, de prendre encore ici pour exemple la fable qui m'a pour les autres collections servi de terme de comparaison. La voici d'abord telle qu'elle est dans le manuscrit de Pithou :

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

Tumens inani Gragulus superbia,
Pennas Pavoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornavit : deinde contemnens suos,
Immiscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Male multatus Gragulus
Redire merens cœpit ad proprium genus;
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis, quos prius despexerat :
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

Voici maintenant la même fable extraite du ms. Burnéien, surmontée du titre qui lui sert de promythion, et divisée, comme précédemment, en autant de lignes qu'il existe de vers dans le texte antique :

NE QUIS DE ALIENIS MAGNUM SE PROFERAT BONIS,
SUOQUE MODICO POTIUS OPORTET VT ORNETUR...

Gracculus tumens superbia et uana audacia,
Sumens pauonis pennas que ceciderant sustulit
et se ornauit, et cœpit contempnere suos
miscuitque se gregi pauonum.
Illi ignoto et impudenti pennas iniuriosi eripiunt, [maleque sauciatus,
calcibus et morsibus fatigant. Semiuiuus ab eis relictus, et grauiter
redire timuit miser ad proprium suum genus.
Vbi cum esset ornatus et multos iniuriose terreret,
tunc unus ex illis ait illi : Dic nobis
si non erubesceres ut et tuas uestes amasses
et quod natura dedit hoc tibi sufficeret ?
Nec ab aliis passus es iniuriam, nec a nobis pulsus es uel fuisses.
Hoc tibi bonum fuit, si ad quos habebas uiueres.

On le voit, ce ne sont pas seulement les expressions de l'auteur ancien; ce sont encore les lambeaux de ses ïambes qu'on retrouve. Quand j'aurai à comparer entre elles les trois collections, je montrerai que l'une des deux autres, celle de l'anonyme de Nilant, a, en général, suivi de plus près le modèle; mais il n'en est pas moins vrai que la similitude ici est encore quelquefois presque littérale.

Pour mieux faire apprécier ce point, je vais, en terminant ces observations, ajouter à l'exemple que j'ai choisi quelques autres termes de comparaison. Les voici, pris un peu au hasard :

PHÈDRE I, 21 ET ROMULUS I, 15.

PH. Leo cum jaceret spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus.
R. Leo cum gravatus iaceret spiritum extremum trahens,
aper ad eum uenit iratus spumans fulmineis dentibus.
PH. Et vindicavit ictu veterem injuriam.
R. et uindicauit ictum ueterem.
PH. Infestis Taurus mox confodit cornibus
Hostile corpus.
R. Taurus confodit cornibus
hostile corpus.

PHÈDRE III, 15 ET ROMULUS II, 6.

PH. Inter capellas Agno ballanti Canis.
R. Inter capellos agno uaganti canis.

PH. . . . . non est hæc mater tua.
R. Non est hic mater tua.

PH. Ovesque segregatas ostendit procul.
Non illam quæro.
R. et oues segregatas longius ostendit agno.
Non illam quero.

PH. . . . . quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.
R. que me nutrit et dat ubera sua mihi,
natos autem suos fraudat, ut lac non desit mihi.

PHÈDRE IV *a*, 24 ET ROMULUS II, 18.

PH. Formica et Musca contendebant acriter.
R. Nam formica et musca contendebant acriter.

PH. . . . . Musca sic cœpit prior.
R. Musca sic cepit prior.

PH. Ubi immolatur, exta prægusto deûm.
R. Vbi immolatur, exta primum ego gusto.

PH. In capite regis sedeo.
R. in capite regis sedeo.

PHÈDRE I, 8 ET ROMULUS I, 8.

PH. Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, et mercedem postulas.
R. Ingrata est illa gruis quæ caput
incolume extulit..... et mercedem sibi postulat.

PHÈDRE I, 5 ET ROMULUS I, 6.

PH. Vacca et Capella, et patiens Ovis injuriæ
Socii fuere cum Leone.
R. Vacca et capella et ouis
socii fuerunt cum leone.

PH. Sic totam prædam sola improbitas abstulit.
R. Sic totam prædam illam solus improbitate sustulit.

PHÈDRE I, 23 ET ROMULUS II, 3.

PH. Nocturnus quum fur panem misisset Cani.
R. Nocturnus quidam fur cum panem mitteret cani.

Je pourrais ainsi continuer longtemps les rapprochements. Mais je m'en abstiens : ceux que je viens de faire permettent d'apprécier la mesure dans laquelle les expressions de Phèdre et même les fragments de ses ïambes se retrouvent dans la collection de Romulus.

SECTION III.

Manuscrits de Romulus.

Les manuscrits qui, à ma connaissance, contiennent la vraie collection de Romulus, sont au nombre de quatre. Ce sont :

1° La copie manuscrite du manuscrit de Dijon,
2° Le manuscrit du British Museum;
3° Le manuscrit du Corpus Christi d'Oxford;
4° Le manuscrit de Munich.

§ 1. — COPIE MANUSCRITE DU MANUSCRIT DE DIJON.

Le manuscrit de Dijon appartenait au couvent bénédictin de Saint-Bénigne. C'est là que Gude l'a trouvé et l'a copié. Malheureusement il n'existe plus; il a dû périr avec l'abbaye elle-même pendant la tourmente révolutionnaire.

J'ai voulu savoir si, à l'époque où furent supprimés les ordres monastiques, il n'était pas passé dans la bibliothèque publique de Dijon, et pour cela je me suis par lettre adressé au conservateur. Voici sa réponse, qui ne s'est pas fait attendre, mais qui ne m'a pas permis de garder à ce sujet la moindre espérance :

« Dijon, le 10 février 1870.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la bibliothèque publique ne possède pas le plus ancien manuscrit des fables de Romulus, et j'ai de graves raisons de croire qu'il ne lui a jamais appartenu.

« Ce manuscrit du XIIe siècle, de grand format, renfermant les quatre livres de fables de Romulus et XXXII livres de l'histoire naturelle de Pline, se trouvait, au temps du docte Gude qui le copia (1660-1663), dans l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Mais tout me fait penser que ce manuscrit précieux n'entra jamais dans la bibliothèque publique de la ville. J'ai fait, pour m'en assurer, des recherches sérieuses à l'occasion d'une

demande toute semblable à la vôtre, qui m'a été adressée au mois d'août dernier par M. le docteur E. Grosse de Kœnigsberg, occupé de la publication d'une nouvelle édition des fables ésopiques chez le libraire Teubner à Leipzig.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

« *Le bibliothécaire de la ville de Dijon,*

Signé : « GUIGNARD. »

Le manuscrit de Dijon est donc bien perdu, et il n'y a pas à espérer qu'il se retrouve jamais.

Heureusement la copie de Gude n'a pas subi le même sort. Gude, on le sait, fut un des plus savants antiquaires de l'Allemagne. En 1659, chargé de l'instruction d'un jeune et riche Hollandais, nommé Samuel Schatz, il partit de la Haye avec lui, resta une année à Paris, parcourut le midi de la France, passa par Toulouse au mois d'octobre 1661, gagna l'Italie et visita Florence, Rome et Naples. A son retour en Hollande, ses amis lui firent offrir une chaire à Duisbourg; mais il la refusa pour continuer ses voyages avec son élève qu'il conduisit en Angleterre. Rentré en Hollande une seconde fois, il n'y séjourna pas plus que la première, et toujours suivi du même compagnon de route, il se rendit dans le Holstein, dont le souverain, en 1671, lui confia les fonctions de bibliothécaire. Il s'occupa alors de mettre en ordre les précieux matériaux qu'il avait recueillis dans ses nombreuses pérégrinations; mais le temps lui manqua pour les publier, et il mourut le 26 novembre 1689, sans avoir pu mettre au jour toutes les richesses archéologiques qu'il avait amassées.

Il avait, en voyageant, rencontré dans le couvent de Saint-Bénigne le fameux manuscrit de Dijon. Ce manuscrit se composait, suivant lui, d'un cahier de parchemin in-folio, dont l'écriture devait remonter à cinq cents ans. D'après un usage bien fréquent, les fables de Romulus n'étaient pas seules. Ainsi que le porte la lettre de M. Guignard, à la suite venaient 32 livres de l'histoire naturelle de Pline. Mais il paraît qu'ils avaient peu d'intérêt pour Gude, qui les a bien signalés, mais qui ne prit copie que des fables. La compétence du savant à qui cette copie est due lui donne une valeur presque égale à celle du manuscrit perdu. Aussi Schwabe et les autres savants

qui s'en sont servis y ont-ils donné la même foi qu'au manuscrit lui-même.

A propos du manuscrit de Wissembourg, j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer qu'au nom du duc de Brunswick, Leibnitz, après la mort de Gude, avait acheté ses livres. Il en est résulté que sa copie est passée dans la bibliothèque de Wolfenbüttel, où elle est encore.

§ 2. — MANUSCRIT DU BRITISH MUSEUM.

Si j'ai commencé par parler du manuscrit de Dijon, c'est parce que c'est celui qui, grâce à la copie de Gude, a été le premier guide des savants modernes qui ont voulu remettre en lumière les fables oubliées de Romulus. Mais il n'en est pas moins constant que, de tous les manuscrits de ces fables, c'est celui du British Museum qui, à raison de son ancienneté, a le plus d'importance.

Avant d'entrer dans le Musée Britannique, il avait appartenu à un savant qui avait su se constituer une des plus remarquables bibliothèques qu'un particulier ait jamais possédées. Je veux parler du professeur Charles Burney.

Né, le 4 décembre 1757, à Lynn dans le comté de Norfolk, il est, encore enfant, conduit à Londres. En 1768, il est placé à la Chartreuse (Charter House). Puis, à Cambridge, il entre au collège de Caïus, et de là passe à celui du Roi dans Vieux Aberdeen. En 1781, il est reçu maître ès arts, et l'année suivante il devient professeur de l'Académie de Highgate. Au cours de l'année 1783, il épouse la fille du docteur Rose, et collabore à Chiswick avec ce dernier dans la *Monthley Review*. Ayant, en 1792, obtenu, à l'Université d'Aberdeen, le grade de docteur en droit, il fonde une première institution à Hammersmith, puis une seconde à Greenwich, laisse cette dernière à son fils et meurt en 1817.

Ces diverses phases de sa vie ne l'avaient pas mis assez en lumière pour sauver son nom de l'oubli. Mais, en se formant sa magnifique bibliothèque, il avait accompli une œuvre qui devra l'immortaliser. En vertu d'un vote de la Chambre des Communes, l'État, moyennant la somme de 337,000 francs, se rendit acquéreur de sa collection. Elle fut placée au British Museum, et aujourd'hui elle y forme un des fonds les plus précieux du département des manuscrits.

Le manuscrit de Romulus, qui en fait partie, porte le n° 59, et, comme sous ce numéro l'ancien catalogue imprimé en donne une analyse exacte, il est permis de trouver un peu prétentieuse cette phrase de M. H. Oesterley : « D'abord j'ai été assez heureux pour trouver un manuscrit de Romulus, appartenant, non au XIIe siècle, mais au Xe. » Sans doute, en publiant le Codex Burnéien, il a eu une bonne inspiration ; mais, quand il se glorifie de sa découverte, il se vante un peu d'avoir trouvé ce qui n'était pas perdu ; et, quant à l'âge du manuscrit, il est vrai que le catalogue imprimé l'avait à tort attribué au XIe siècle ; mais, pour rectifier cette erreur, l'administration du British Museum n'avait pas attendu la visite du docteur allemand : il reconnaît lui-même qu'au mois d'août 1869 l'origine du manuscrit, par suite d'une révision générale, avait été reportée au Xe siècle.

Le manuscrit est du format grand in-folio ; l'écriture, admirablement nette, est sur vélin, et se divise sur chaque page en deux colonnes. Il n'y a que dix feuillets. Les fables de Romulus commencent en tête du verso du premier feuillet et se terminent au verso du sixième, au bas de la première colonne. Au haut de la seconde commence un ouvrage qui a dû être composé à l'usage des écoliers ; car il porte ce titre : *Incipiunt propositiones ad acuendos juvenes,* et paraît ne contenir que des problèmes d'arithmétique.

Quant au texte des fables, il est littéralement conforme à celui du manuscrit de Dijon, qui, quoique moins ancien de deux siècles, en avait tout conservé, même les fautes.

La description que je viens de faire sommairement du manuscrit Burnéien suffit pour en faire comprendre l'importance. En effet, si des doutes pouvaient encore subsister au sujet de l'ancienneté des fables de Phèdre, il suffirait pour les lever. Mais M. H. Oesterley lui trouve encore un autre intérêt : pour lui, il démontre que le texte de Romulus qu'il contient nous est parvenu tel qu'il a été composé à l'origine ; il en conclut que c'est bien un dérivé direct ; autrement, dit-il, on ne le retrouverait pas, à plusieurs siècles d'intervalle, toujours conforme à lui-même, tout en servant de source à d'autres collections qui n'en étaient que l'altération. Devant traiter cette question un peu plus loin, c'est sans la discuter que je reproduis ici sa pensée.

§ 3. — MANUSCRIT 42 DU COLLÈGE DU CORPUS CHRISTI, A OXFORD

Après avoir, dans la préface de sa publication du manuscrit Burnéien, dit sa pensée sur les deux collections de Nilant, et avoir bien imprudemment allégué que les *Fabulæ antiquæ* et le *Romulus* de Nilant ne seraient que des dérivés de la vraie collection de Romulus, M. H. Oesterley donne la nomenclature de ceux des manuscrits relatifs à ces matières, parvenus à sa connaissance. Ces manuscrits sont au nombre de quatre :

Les deux premiers appartiennent au collège du Corpus Christi, à Oxford ;

Le troisième, au collège Merton, situé dans la même ville ;

Le quatrième, au fonds Harley du British Museum.

Voici l'indication sommaire qu'il donne du premier : « Cod. Oxon., collège Corpus Christi, 42 feuillets, 150 bis à 161, XIVe siècle, ne contient que trois livres. Il commence ainsi : *Incipit prologus super librum fabularum Æsopi gentilis.* Le prologue commence par ces mots : *Memoriam tibi tradam.* Ce manuscrit me paraît plus voisin de la paraphrase de Wissembourg que de celle de Romulus. »

J'ai voulu voir ce manuscrit. Je me suis rendu à Oxford, et, quoique la bibliothèque du Corpus Christi ne fût pas publique, j'ai pu, grâce à l'intervention obligeante d'un membre de l'Université, bibliothécaire à la Bodléienne, pénétrer dans la bibliothèque de ce collège, et, pendant une heure environ, examiner le petit in-fol. que j'étais venu voir.

Je n'ai pas tardé à me convaincre que M. H. Oesterley ne l'avait jamais eu dans les mains, et qu'il n'avait fait, dans sa courte analyse, que copier, en l'altérant, celle qu'il en avait trouvée dans le dernier catalogue des manuscrits des collèges d'Oxford publié par le savant et vénérable Coxe (1).

Si M. H. Oesterley avait pris la peine de regarder le manuscrit, il aurait vu qu'il contenait un Romulus parfaitement pur, qu'il portait en tête, sans modification notable, la dédicace à Tiberinus, que les

(1) *Catalogus Codicum mss. qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur.* Confecit Henricus O. Coxe A. M. bibliothecæ Bodleianæ hypo-bibliothecarius. Oxonii, e typographeo academico, MDCCCLII, 2 vol. in-4°.

mots *Memoriam tibi tradam* formaient, comme dans les autres manuscrits, le commencement non pas du prologue, mais de l'épilogue, et qu'enfin le manuscrit renfermait non pas seulement les trois premiers livres, mais la totalité des fables divisées en trois livres.

Le premier livre se compose de 20 fables; le second, de 27 sous 28 numéros, et le troisième, de 36, l'épilogue à Rufus compris; ce qui donne un total de 83 fables, qui non seulement sont égales en nombre à celles des autres manuscrits, mais encore se suivent absolument dans le même ordre.

La fin du livre I et le commencement du livre II sont indiqués en ces termes : *Explicit liber primus. Incipit liber secundus.*

La fin du livre II et le commencement du livre III sont signalés par ces deux formules semblables aux deux précédentes : *Explicit liber secundus. Incipit liber tertius.*

La souscription finale consiste dans le simple mot *Explicit,* écrit à l'encre rouge comme les souscriptions et les titres que je viens de reproduire.

Voilà ce que tout de suite un premier examen superficiel m'a permis d'apercevoir.

Dans un second voyage, j'ai, par l'entremise obligeante du savant Neu-Bauer, bibliothécaire à la Bodléienne, obtenu que le manuscrit fût extrait de la bibliothèque du collège du Corpus Christi et mis à ma disposition dans la Radcliffe library; là j'ai, au mois de juillet 1875, passé plusieurs soirées à en faire la copie entière, et je me suis ainsi assuré que la pureté du texte était presque irréprochable.

Pour qu'on puisse en juger, je vais transcrire, telle que je l'ai prise, la copie de la dédicace et de la première fable.

Le titre de la dédicace, écrit à l'encre rouge, est ainsi conçu : *Incipit prologus super librum fabularum Esopi gentilis.* Puis vient la dédicace elle-même, dont voici le texte :

Romulus Tyberino filio de civitate attica salutem. Esopus quidam homo grecus et ingeniosus famulos suos docet quid homines obseruare debeant. uerum ut uitam hominum et mores ostenderet. inducit aues. arbores. bestias et pecora loquentes probanda cuiuslibet fabula. ut norint homines fabularum cur sit inuentum genus. aperte et breuiter narrauit. Apposuit uera malis. composuit integra bonis. Scripsit calumpnias malorum. argumenta improborum. docens infirmos esse humiles et uerba balanda (sic) *pocius cauere debeant. indicauit et multas miserias hiis exem-*

plis scriptas. Id ego Romulus transtuli de greco sermone in latinum. Si autem legas Tyberine fili et plura animaduertas. inuenies apposita loca que et tibi multiplicent risum et acuant satis ingenium.[1]

A la suite, sont écrits ces mots à l'encre rouge :

Explicit prologus. Incipit liber. Esopus primam istam de se composuit fabulam. I.

Puis vient la première fable ainsi formulée :

In sterquilinio quidam gallinacius dum querit escam. inuenit margaritam in indigno loco iacentem. Quam ut uidit. sic ait. Bona res. in stercore iaces. te si cupidus inuenisset. quo gaudio te rapuisset ut redires ad splendorem pristinum decoris tui. Ego te inueni hoc loco iacentem. pocius mihi escam quero. Nec ego tibi prosum nec tu mihi.

En comparant ces extraits au texte du Romulus primitif publié dans le second volume de cet ouvrage, on pourra s'assurer que la parfaite conformité n'en est altérée que par des variantes peu importantes.

Tel est le manuscrit du Corpus Christi. Écrit sur vélin en caractères du XIVe siècle parfaitement nets, il est de deux siècles plus récent que le manuscrit de Dijon qui était lui-même de deux siècles moins vieux que le Codex Burnéien, et il forme le troisième anneau de cette chaîne précieuse de manuscrits, qui a rattaché le vrai Romulus au mouvement littéraire de la Renaissance.

§ 4. — MANUSCRIT DE MUNICH, N° 756.

L'existence du manuscrit de Munich, n° 756, me fut révélée par une sorte de post-scriptum ajouté par M. H. Oesterley à la préface de son édition du Codex Burnéien. Voici ce que j'y ai lu : « Grâce à l'obligeance de M. le Dr E. Grosse de Kœnigsberg, qui s'occupe depuis longtemps de réunir des matériaux importants pour un ouvrage semblable, j'ai eu connaissance d'une copie de Romulus, que je ne soupçonnais pas auparavant et qui a été écrite en 1495, à Florence, par le célèbre Pierre Crinitus. Elle est contenue dans le manuscrit latin 756 de Munich, et concorde si parfaitement, sauf quelques titres intervertis, avec les manuscrits de Dijon et Burnéien, qu'il n'y a à relever qu'un très petit nombre de variantes qui peuvent être mises au compte du savant copiste. Si cette copie n'a pas d'im-

portance pour la détermination du texte, elle prouve du moins une fois de plus que la composition originaire de notre ouvrage s'est conservée pendant des siècles entiers sans aucun changement, à côté des transformations multiples et profondes que le fond même de l'œuvre avait subies (1). »

Ces réflexions de M. H. Oesterley contribuèrent à m'inspirer le désir de publier le manuscrit de Munich. Il avait donné du plus ancien manuscrit une édition diplomatique qui avait déterminé l'âge de l'œuvre. Schwabe avait déjà fait paraître une édition, qui était le résultat de la combinaison de l'apographe de Gude avec l'édition originale de Stainhöwel et avec les extraits insérés dans les œuvres de Vincent de Beauvais, et qui par suite avait été élaborée à l'aide des documents de l'âge intermédiaire. Je pensai que, pour montrer comment, tout en donnant lieu à des imitations variées, le Romulus primitif s'était conservé intact jusqu'à l'époque de la Renaissance, il était intéressant d'éditer enfin le manuscrit le plus récent.

Au cours de l'été de 1873, j'avais, ainsi que je l'exposerai plus loin, formé le projet de me rendre à Vienne (2), pour vérifier une assertion de M. Endlicher, qui, en s'appuyant sur un manuscrit de la grande bibliothèque autrichienne, avait attribué à l'archevêque Hildebert les fables de l'anonyme de Névelet. Devant inévitablement passer par Munich, je ne voulus pas laisser échapper une occasion

(1) « Durch die güte des herrn Dr. E. Grosse in Königsberg, welcher, wie mir erst während des druckes meiner arbeit bekannt geworden ist, sich seit längerer zeit mit umfassenden vorarbeiten zu einem ähnlichen werke beschäftigt hat, bin ich auf eine im jahre 1495 von dem bekannten Petrus Crinitus in Florenz angefertigte, mir unbekannt gebliebene abschrift des Romulus aufmerksam gemacht. Dieselbe ist in dem Münchener cod. lat. 756 enthalten und stimmt — die durchgängig umgeschriebenen überschriften ausgenommen — in allen theilen so vollständig mit dem Burneianus und Divionensis überein, dass sie nur eine äusserst mässige ausbeute an varianten darbietet, welche ausserdem zum grösten theile dem gelehrten abschreiber zuzurechnen sein werden. — Wenn diese abschrift demnach für die feststellung des textes auch keinerlei bedeutung hat, so ist sie doch in so fern nicht unwichtig, als sie ein neues zeugnis darüber ablegt, wie die ursprüngliche fassung unseres werkes neben den mannigfachsten und tiefgreifendsten ausgestaltungen sich jahrhunderte lang völlig unverändert erhalten hat. » *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus, und die Æsopische fabel im mi' lalter*, von Hermann Oesterley. (Voyez p. XXXVII.)

(2) Voyez page 446 ci-après.

si naturelle de me procurer la copie du manuscrit de Crinitus. Mais je ne devais m'arrêter à Munich que quatre ou cinq jours, et je savais que, chaque jour, la bibliothèque n'était ouverte que de huit heures du matin à une heure de relevée; ce qui, si surtout l'écriture de Crinitus n'était pas bien nette, pouvait m'ôter le loisir de le copier sur place. Dans cette crainte, j'écrivis à M. Lefebvre de Behaine, chargé d'affaires de France, pour le prier d'en demander communication, de manière à me permettre de faire ma copie soit à la Légation, soit à mon hôtel.

Il s'empressa de me répondre la lettre suivante :

« Munich, le 20 juin 1873.

« Monsieur,

« J'aurais été très heureux de vous rendre service et de vous procurer des facilités pour copier pendant votre prochain séjour à Munich le manuscrit qui vous intéresse. Mais il m'est impossible de solliciter la communication de ce document sans y être autorisé par M. le ministre des affaires étrangères. Veuillez donc réclamer à cet effet les bons offices du duc de Broglie. Dès que j'aurai reçu l'avis officiel d'agir auprès du gouvernement bavarois, je ferai les démarches nécessaires pour qu'on vous accorde la disposition dudit manuscrit en dehors des heures réglementaires. Je ne saurais toutefois vous garantir que vous serez autorisé à procéder à votre travail en dehors de la bibliothèque.

« Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

« *Signé :* E. Lefebvre de Behaine,
« *Chargé d'affaires de France à Munich.* »

Je désirais trop vivement parvenir à mes fins pour ne pas suivre la voie qui m'était tracée, et je me hâtai d'adresser ma requête au ministre des affaires étrangères, qui ne tarda pas à m'envoyer la réponse suivante :

« Versailles, 1er juillet 1873.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 juin dernier pour m'exprimer le désir d'être autorisé, pendant le séjour que vous vous proposez de faire à Munich, à copier cer-

tains passages d'un manuscrit latin portant le n° 756 et appartenant à la bibliothèque de cette ville. J'ai transmis votre demande à M. le chargé d'affaires de France à Munich, en le priant de vouloir bien faire auprès du gouvernement bavarois les démarches nécessaires pour vous procurer les facilités qui pourraient vous aider dans votre travail.

« Recevez, monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

« *Signé :* BROGLIE. »

Toute difficulté me paraissant aplanie, je quittai Paris, et le jeudi matin, 10 juillet, arrivé à Munich, je me présentai à la *Staat bibliotek,* et demandai à être introduit auprès du conservateur des manuscrits. Avec la conviction qu'il s'attendait à me voir, je lui exposai l'objet de ma visite. Mais quelle ne fut pas ma surprise, quand je vis qu'aucun avis ne lui avait été donné! Il m'exposa que, pour m'autoriser à emporter chez moi le manuscrit, il lui fallait une garantie; et comme, d'après mes explications, il supposait bien que le chargé d'affaires de France devait être disposé à me prêter son concours, il m'engagea à l'aller trouver et à lui faire signer en blanc un des bulletins de la bibliothèque, me disant que, si je lui rapportais sa signature, il me confierait le manuscrit. Je suivis son conseil et me hâtai de me rendre chez le chargé d'affaires, qui, à son tour, me manifesta le plus grand étonnement. Autorisé par le duc de Broglie, il avait aussitôt adressé en ma faveur une demande au ministre des affaires étrangères bavarois; mais, grâce sans doute aux lenteurs de la bureaucratie, le conservateur de la bibliothèque n'avait reçu aucune instruction. Bref, M. Lefebvre de Behaine eut la complaisance de mettre sa signature au bas du bulletin. Seulement il fut entendu que je rapporterais le manuscrit au Consulat situé vis-à-vis la Légation, et que, pour me permettre d'y travailler à l'aise, une salle serait mise à ma disposition.

Le lendemain matin, retourné à la bibliothèque, je reçus du conservateur le manuscrit tant désiré. Je m'empressai de le porter au Consulat et de m'installer dans la salle que le consul avait eu l'obligeance de me réserver, et, au bout de trois jours, le dimanche 13 juillet, ma copie était terminée.

Le manuscrit forme un volume in-fol. de petit format, composé de 186 feuillets en papier et écrit tout entier de la main du savant

Florentin. Les fables de Romulus occupent les feuillets 151 à 164. Après les avoir transcrites, Crinitus y avait ajouté une mention, qu'il avait signée et dont voici la traduction : « J'ai terminé la copie de ces fables d'Ésope le 30 juin 1495, lorsque j'interprétais à part Fabius (1) et que je me consacrais aux auteurs grecs plus spécialement qu'aux latins. *Signé :* PIERRE CRINITUS DE FLORENCE. »

Je crois inutile de m'étendre davantage sur le contenu du manuscrit de Munich, et la raison, c'est, comme je l'ai dit plus haut, qu'en publiant à mon tour les fables de Romulus je ne les emprunterai qu'à lui.

(1) Il s'agit évidemment de Quintilien.

CHAPITRE IV.

EXAMEN COMPARATIF DES TROIS COLLECTIONS DIRECTEMENT DÉRIVÉES DE PHÈDRE.

En étudiant chacun des trois recueils de fables directement dérivées de Phèdre, j'ai dû me borner à les rapprocher tout à tour de leur source commune. J'ai montré ainsi quelles étaient celles que les manuscrits de l'auteur ancien ne nous avaient pas conservées et dans quelle mesure celles qui s'y retrouvaient s'étaient écartées du texte primitif.

Mais ce rapprochement n'était pas suffisant pour faire apprécier la valeur respective des trois collections. Maintenant que je les ai isolément examinées, pour montrer leur importance relative il me reste à les comparer ensemble.

Si l'on en devait juger par le nombre des fables qu'elles contiennent, ce serait celle de Romulus qui l'emporterait sur les autres. Le tableau synoptique qui suit est établi à ce point de vue :

	Leyde.	Wissembourg.	Romulus.	Phèdre.
1. Le Coq et la Perle.	1.	v, 6 et 7.	I, 1.	III, 12.
2. Les Chiens affamés	2.			I, 20.
3. Le Loup et l'Agneau.	3.	I, 1.	I, 2.	I, 1.
4. Le Rat et la Grenouille. . . .	4.	I, 3.	I, 3.	
5. Le Chien et la Brebis.	5.	I, 2.	I, 4.	I, 17.
6. Les deux Coqs et l'Épervier. .	6.			
7. Le Chien et l'Ombre.	7.	I, 6.	I, 5.	I, 4.
8. Le Limaçon et le Singe . . .	8.			
9. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion.	9.	I, 7.	I, 6.	I, 5.
10. Le Soleil qui se marie. . . .	10.	I, 8.	I, 7.	I, 6.

	Leyde.	Wissembourg.	Romulus.	Phèdre.
11. Le Serpent mourant de froid .	11.	IV, 2.	I, 10.	IV*a*, 19.
12. L'Ane et le Sanglier	12.	I, 11.	I, 11.	I, 29.
13. Le Rat de ville et le Rat des champs.	13.	II, 1.	I, 12.	
14. L'Aigle et le Renard	14.	II, 2.	II, 8.	I, 28.
15. Le Corbeau et le Renard . . .	15.	II, 7.	I, 14.	I, 13.
16. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane	16.	II, 8.	I, 15.	I, 21
17. L'Ane qui caresse son maître .	17.	II, 10.	I, 16.	
18. Le Lion et le Rat.	18.	II, 11.	I, 17.	
19. La Grue, la Corneille et le Maître	19.			
20. Les Oiseaux et l'Hirondelle . .	20.		I, 19.	
21. Les Grenouilles qui demandent un roi.	21.	III, 7.	II, 1.	I, 2.
22. Les Colombes et le Milan . . .	22.	III, 8.	II, 2.	I, 31.
23. Le Chien et le Voleur.	23.	III, 9.	II, 3.	I, 23.
24. Le Chauve et le Jardinier. . .	24.			
25. Le Hibou, le Chat et la Souris.	25.			
26. Le Geai vaniteux.	26.	II, 4.	II, 16.	I, 3.
27. La Mouche et la Fourmi. . . .	27.		II, 18.	IV*a*, 24.
28. Le Loup et le Renard jugés par le Singe	28.		II, 19.	I, 10.
29. L'Homme et la Belette	29.	II, 9.	II, 20.	I, 22.
30. La Perdrix et le Renard. . . .	30.			
31. Le Chien et le Crocodile . . .	31.			I, 25.
32. Le Chien et le Vautour. . . .	32.			I, 27.
33. La Grenouille qui s'enfle . . .	33.		II, 21.	I, 24.
34. L'Ane, le Bœuf et les Oiseaux.	34.			
35. Le Lion et le Berger	35.	III, 1.	III, 1.	
36. Le Taureau et le Moucheron. .	36.			
37. Le Cheval et l'Ane	37.	III, 3.	III, 3.	
38. Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	38.		III, 4.	
39. Le Rossignol et l'Épervier. . .	39.	III, 4.	III, 5.	
40. Le Renard et le Loup.	40.	III, 5.	III, 6.	
41. Le Cerf à la fontaine.	41.	III, 10.	III, 7.	I, 12.
42. La Vipère et la Lime	42.	IV, 8.	III, 12.	IV*a*, 8.
43. Les Loups et les Brebis. . . .	43.	IV, 9.	III, 13.	
44. La Hache et les Arbres	44.	IV, 10.	III, 14.	
45. Le Loup et le Chien.	45.	IV, 7.	III, 15.	III, 7.
46. Le Singe et le Renard	46.	IV, 12.	III, 17.	App., 1.
47. Le Marchand et l'Ane.	47.	IV, 5 et 13.	III, 18.	IV*a*, 1.
48. Le Cerf et les Bœufs	48.	IV, 6 et 16.	III, 19.	II, 8.
49. Le Lion roi et le Singe. . . .	49.	V, 2.	III, 20.	IV*a*, 13.

	Leyde.	Wissembourg.	Romulus.	Phèdre.
50. Le Loup et le Berger	50.		IV, 3.	App., 28.
51. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur. . .	51.		IV, 8.	
52. L'Homme et le Lion	52.		IV, 17.	
53. La Cigogne, l'Oie et l'Épervier.	53.			
54. La Chienne qui met bas . . .	54.	I, 10.	I, 9.	I, 19.
55. La Corneille et la Brebis. . . .	55.		IV, 21.	App., 26.
56. La Fourmi et le Grillon. . . .	56.		IV, 19.	
57. Le Lièvre, le Moineau et l'Aigle.	57.			I, 9.
58. Le Cheval, l'Ane et l'Orge. . .	58.			
59. Le Lion malade et le Renard.	59.		IV, 12.	
60. La Puce et le Chameau. . . .	60.	IV, 3.	IV, 18.	
61. Le Loup et le Chevreau. . . .	61.	I, 5.	II, 10.	
62. Le Chien vieilli et son maître.	62.	V, 1.	II, 7.	V, 5.
63. Le Renard et la Cigogne . . .	63.	II, 3.	II, 14.	I, 26.
64. Le Loup et la Grue.	64.	I, 9.	I, 8.	I, 8.
65. Le Serpent et le Pauvre. . . .	65.	I, 12.	II, 11.	
66. Le Chauve et la Mouche. . . .	66.	I, 14.	II, 13.	IV *b*, 4.
67. L'Aigle et le Milan	67.			
68. Les Lièvres et les Grenouilles.		I, 4.	II, 9.	
69. Le Cerf, le Loup et la Brebis .		I, 13.	II, 12.	I, 16.
70. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau.		II, 5.	I, 13.	II, 6.
71. La Mouche et la Mule.		II, 6.	II, 17.	III, 6.
72. Le Lion médecin.		III, 2.	III, 2.	
73. La Tête sans cervelle		III, 6.	II, 15.	I, 7.
74. Junon et Vénus		III, 11.	III, 8.	App., 11.
75. La Courtisane et le Jeune Homme.		IV, 1.	III, 10.	App., 29.
76. Le Loup accoucheur		IV, 4.	II, 4.	App., 19.
77. L'Estomac et les Membres . .		IV, 11.	III, 16.	
78. La Montagne en mal d'enfant.		IV, 14.	II, 5.	IV *a*, 23.
79. Le Père et le Mauvais Fils. . .		IV, 15.	III, 11.	App., 12.
80. Les Raisins trop verts		V, 3.	IV, 1.	IV *a*, 3.
81. Le Paon et Junon		V, 4.	IV, 4.	III, 18.
82. La Panthère et les Paysans . .		V, 5.	IV, 5.	III, 2.
83. Rufus.		V, 8.	IV, 23.	
84. Le Renard changé en homme.		V, 9.		
85. Le Taureau et le Veau		V, 10.		V, 4.
86. La Statue d'Ésope.		V, 11.	IV, 22.	II, Épil.
87. L'Épervier malade			I, 18.	
88. Le Chien et l'Agneau			II, 6.	III, 15.
89. L'inconstance de la femme . .			III, 9.	App., 15.
90. La Belette et les Rats.			IV, 2.	IV *a*, 2.
91. Les Moutons et les Béliers. . .			IV, 6.	

	Romulus.	Phèdre.
92. L'Oiseleur et les Oiseaux. . . .	IV, 7.	
93. Le Cheval et le Cerf.	IV, 9.	IV*a*, 4.
94. L'Ane et le Lion.	IV, 10.	I, 11.
95. Le Corbeau et les Oiseaux. . .	IV, 11.	
96. La Corneille altérée.	IV, 13.	
97. L'Enfant et le Scorpion	IV, 14.	
98. L'Ane et le Loup	IV, 15.	
99. Les Trois Boucs et le Lion. . .	IV, 16.	
100. Le Glaive perdu.	IV, 20.	

De ce tableau il ressort que, sur les cent fables différentes qui se trouvent dans les trois collections dérivées de Phèdre, 56 se rapportent à son texte connu et 44 à son texte perdu.

Celles qui se rapportent au texte connu, sont au nombre de 37 dans le principal manuscrit de Leyde, de 42 dans le manuscrit de Wissembourg, et de 51 dans les manuscrits de Romulus.

Celles qui se rapportent au texte perdu sont au nombre de 30 dans le premier de ces manuscrits, de 18 dans le deuxième, et de 32 dans les derniers.

Parmi les fables qui se réfèrent au texte connu, il en est 4 qui n'existent que dans la collection de Leyde, 1 qui n'existe que dans la collection de Wissembourg, et 5 qui n'existent que dans la collection de Romulus.

Les fables spéciales à la collection de Leyde, sont : *les Chiens affamés, — le Chien et le Crocodile, — le Chien et le Vautour, — le Lièvre, le Moineau et l'Aigle.*

La fable spéciale à la collection de Wissembourg est : *le Taureau et le Veau.*

Les fables spéciales à la collection de Romulus sont : *le Chien et l'Agneau, — l'Inconstance de la femme, — la Belette et les Rats, — le Cheval et le Cerf, — l'Ane et le Lion.*

Parmi les fables qui se réfèrent au texte perdu, il y en a 11 qui n'existent que dans la collection de Leyde, 1 qui n'existe que dans la collection de Wissembourg, et 9 qui n'existent que dans la collection de Romulus.

Les fables spéciales à la collection de Leyde sont : *les Deux Coqs et l'Épervier, — le Limaçon et le Singe, — la Grue, la Corneille et le Maître, — le Chauve et le Jardinier, — le Hibou, le Chat et la Souris, — la Perdrix et le Renard, — l'Ane, le Bœuf et les*

Oiseaux, — le Taureau et le Moucheron, — la Cigogne, l'Oie et l'Épervier, — le Cheval, l'Ane et l'Orge, — l'Aigle et le Milan.

La fable spéciale à la collection de Wissembourg est : *le Renard changé en homme.*

Les fables spéciales aux collections de Romulus sont : *l'Épervier malade, — les Moutons et les Béliers, — l'Oiseleur et les Oiseaux, — le Corbeau et les Oiseaux, — la Corneille altérée, — l'Enfant et le Scorpion, — l'Ane et le Loup, — les trois Boucs et le Lion, — le Glaive perdu.*

De cette comparaison il ressort que, si l'on ne devait considérer que le nombre, la collection de Romulus serait la plus importante; mais, au point de vue de la restauration de l'œuvre de Phèdre, c'est l'exactitude du texte qui est la chose essentielle, de sorte que, la collection de Leyde étant celle où l'œuvre primitive est le plus respectée, on peut dire qu'elle est en réalité la plus précieuse.

J'engage ceux qui voudront s'en rendre compte à se référer aux rapprochements qu'en prenant pour exemple la fable du *Geai vaniteux,* j'ai faits entre le texte de Phèdre et celui des trois dérivés directs. Pour ceux qui désireront s'éviter cette peine, je prends ici un nouvel exemple : Ainsi, dans la fable *Lupus et Agnus* des *Fabulæ antiquæ* on retrouve les expressions et presque les vers du poète ancien ; dans la même fable des deux autres collections, ils sont très altérés. Pour n'en citer qu'une phrase, dans Phèdre on lit :

Tunc fauce improba
Latro incitatus, iurgii causam intulit.
Cur, inquit, turbulentam mihi fecisti aquam ?

Les *Fabulæ antiquæ* reproduisent presque mot à mot le texte original ; on y lit en effet : *Tunc fauce improba latro incitatus iurgio dixit : Cur turbulentam fecisti mihi aquam ?*

Quand au contraire on cherche la même phrase dans les deux autres collections, on trouve dans celles de Romulus et de Wissembourg : *Lupus ut Agnum vidit, sic ait: Turbasti mihi aquam.*

De tout ce qui précède il ressort d'abord que, d'une part, la collection de Leyde renferme vingt-six fables non comprises dans la collection de Wissembourg, et quinze fables non comprises dans la collection de Romulus qui cependant nous est parvenue complète, et que, d'autre part, le texte de la première est beau-

coup plus conforme à l'original que ceux de la seconde et de la troisième.

Les rapprochements que je viens de faire, et qu'il m'a paru inutile de prolonger davantage, permettent en outre d'apprécier la valeur des opinions qui ont été exprimées sur l'origine des trois collections, d'en apercevoir la fausseté et de découvrir la vraie solution.

Éditeur des *Fabulæ antiquæ,* Nilant devait tout naturellement entrer le premier dans le champ des hypothèses. Remarquant que le texte qu'il éditait se rapprochait de Phèdre beaucoup plus que celui de Romulus, il a conclu que ce dernier avait dû avoir son anonyme pour origine. Voici en quels termes, dans sa préface, il exprime cette opinion : « Je ne puis passer sous silence, pendant que je discute et que je rencontre tant de collections de fables dont l'ordre et la disposition sont presque toujours les mêmes, que j'ai presque acquis la conviction que nos *Fabulæ antiquæ,* comme étant plus anciennes et plus pures que les autres, avaient été tirées de Phèdre par quelque amateur de fables très ancien, mais pourtant chrétien, pour en former un petit volume, et qu'elles avaient ensuite servi à un certain Romulus (si toutefois ce nom n'est pas purement imaginaire), qui, cherchant à en employer les préceptes à l'instruction de son fils ou à se donner de la réputation à l'aide du travail d'autrui, comme Paul avec Festus Pompée, les modifia sans discernement. »

Quand on se réfère au tableau que j'ai dressé, on voit qu'il existe dans la collection de Romulus 31 fables étrangères aux *Fabulæ antiquæ*. Dans l'hypothèse de Nilant, il faudrait admettre que la collection de Leyde n'a pas été l'unique source de celle de Romulus. Mais la comparaison que j'ai faite des textes ne permet pas même d'admettre que l'une ait pu être la base, même partielle, de l'autre.

Si, sans être déraisonnable, on peut, faute d'avoir fait cette comparaison, soutenir que les *Fabulæ antiquæ* ont partiellement servi à la composition du recueil de Romulus, il faut avouer que la thèse inverse, qui consiste à prétendre qu'elles en sont issues, est absolument insensée. Aussi n'est-ce pas sans une certaine surprise que j'ai vu M. H. Oesterley la soutenir dans sa préface. « Bien plus éloignés du plus ancien manuscrit, dit-il, sont les deux textes don-

nés par Nilant, qu'on ne peut considérer que comme des fragments ou des excerpta du véritable Romulus (1). »

Ce qui paraît avoir porté M. H. Oesterley à cette erreur, c'est que le codex *Vossiani latini in*-8°, 15, contenait la dédicace à Tiberinus, et que Nilant l'avait publiée lui-même dans la note B de la page 65 de son édition (2). La place même que Nilant avait choisie aurait dû l'éclairer, et il aurait dû comprendre que, si cet éminent critique l'avait reléguée dans une note, c'est qu'il ne l'avait pas considérée comme se rapportant au texte des *Fabulæ antiquæ*, et son appréciation était parfaitement juste. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter à l'analyse que j'ai donnée du fameux manuscrit. On y verra que la dédicace occupe le verso du fol. 4, tandis que les fables, s'étendant du fol. 195 recto au fol. 203 verso, en sont séparées par 190 feuillets, ne paraissent pas copiées par la même main, et très vraisemblablement ne se sont trouvées réunies dans le même Codex que bien longtemps après avoir été écrites.

Dans son opuscule intitulé *de Phædri et Aviani fabulis libellus*, M. Müller a formulé une troisième hypothèse. « Il a existé, dit-il, au commencement du moyen âge un corps de fables ésopiques, tiré d'un certain nombre d'auteurs latins, désigné sous la dénomination d'*Aesopus* et dédié à un certain *Rufus*. C'est de cet ouvrage, qui depuis a disparu, que, nul exemplaire de Phèdre n'ayant encore été découvert, l'anonyme de Nilant, celui de Wissembourg et Romulus ont extrait leurs collections. Ces collections découlent de cette source unique; cela est démontré non seulement par la plus grande partie des sujets traités et par leur texte, mais encore par leur ordre même qui en beaucoup d'endroits est en parfaite concordance, comme cela ressort nettement de la table que Roth a établie à la page 545 de son livre (3). »

(1) « Ungleich ferner stehen der ältesten fassung die von Nilant herausgegebenen zwei recensionen, die nur als bruchstücke oder auswahlen aus dem eigentlichen Romulus betrachtet werden können. » *Romulus, die Paraphrasen des Phædrus und die Æsopische fabel im Mittelalter,* von H. Oesterley. Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung,* p. XVIII.)

(2) *Fabulæ antiquæ ex Phædro fere servatis ejus verbis desumptæ, et soluta oratione expositæ...* ab Joh. Frederico Nilant. Lugd. Batav., apud Theodorum Haak, 1719.

(3) *Luciani Muelleri de Phædri et Aviani fabulis libellus.* Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri, MDCCCLXXV, in-8°. (Voyez p. 16.)

Et plus loin M. Müller ajoute : « Quant à l'âge de celui qui composa l'*Aesopus* latin, sa suprême puérilité me semble indiquer qu'il vécut au temps des Mérovingiens. A l'égard de Romulus, qui, comme je l'ai rappelé plus haut, ajouta à l'auteur anonyme une certaine parure de langage, je crois qu'il appartient à l'époque Carlovingienne. L'âge de l'anonyme de Wissembourg ne peut être déterminé. Il est certain que celui de Nilant est postérieur à Romulus (1). »

Il continue en disant que Nilant a publié ce dernier anonyme d'après un manuscrit du XIIIe siècle, dernière erreur trop évidente pour que j'aie besoin de la faire ressortir.

En somme, M. L. Müller pense qu'à l'époque Mérovingienne un inconnu peu lettré a, en les altérant, fait de toutes les fables latines alors connues un recueil, qui, comprenant non seulement les fables de Phèdre, mais encore beaucoup d'autres, est ensuite devenu la source des trois collections de l'anonyme de Nilant, de celui de Wissembourg et de Romulus. Il place à l'époque Carlovingienne l'apparition des fables de Romulus, ne sait quel âge attribuer à celles du manuscrit de Wissembourg, et croit que celles de l'anonyme de Nilant ne remontent qu'au XIIIe siècle.

Il y a dans ces hypothèses un fond de vérité mêlé à beaucoup d'erreurs.

Il est certain qu'un inconnu a, aux premiers temps du moyen âge, créé un recueil de fables qu'il a dédié à un personnage nommé *Rufus*. Voilà le fond de vérité qu'offrent les hypothèses de M. Müller. Mais toutes les autres suppositions auxquelles il se livre sont évidemment fausses.

D'abord il est inexact que les trois collections qui nous occupent soient toutes dérivées du recueil dédié à *Rufus*. J'ai assez complètement établi la différence profonde qui sépare les *Fabulæ antiquæ* des deux autres collections, pour n'avoir pas besoin de démontrer qu'elles ne peuvent avoir une origine commune.

Il existe au contraire un lien évident entre les fables du manuscrit de Wissembourg et celles de Romulus. D'abord on y trouve la dédicace à *Rufus*, qui au contraire n'existe pas dans l'anonyme de Nilant. Ce premier point a son importance. Mais ce qui rend,

(1) Voyez même opuscule, p. 19 et 20.)

dans les deux collections, la parenté frappante, c'est la similitude des leçons substituées à celles de Phèdre. En examinant isolément les fables de Romulus, j'ai déjà, au moyen de la fable *Corvus et Vulpis,* fait des rapprochements, qui ont établi leur relation intime avec celles du manuscrit de Wissembourg. Pour la faire mieux ressortir, je vais puiser dans la fable *De Lupo et Agno* des exemples encore plus concluants.

FABLES DU MS. DE WISSEMBOURG.	FABLES DE ROMULUS.
Agnus et Lupus sitientes	Agnus et Lupus sitientes
ad rivum e diverso venerunt.	ad rivum e diverso venerunt.
Sursum bibebat Lupus,	Sursum bibebat Lupus,
longeque inferius Agnus.	longeque inferius Agnus.
Lupus ut Agnum vidit, sic ait:	Lupus ut Agnum vidit, sic ait:
Turbasti mihi aquam bibenti.	Turbasti mihi aquam bibenti.
Agnus patiens dixit:	Agnus patiens dixit :
Quomodo aquam turbavi tibi?	Quomodo aquam turbavi tibi?

Dans ces exemples il n'y a pas, à proprement parler, un seul mot qui établisse une différence entre les deux textes. Je sais bien que l'identité entre eux n'est pas toujours aussi complète. Mais cela tient beaucoup à ce que, comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer, nous ne possédons pas dans toute sa pureté la collection dont le manuscrit de Wissembourg est l'exemplaire unique. Cet exemplaire, altéré profondément par l'ignorance du copiste, qui, en les écrivant, défigurait les mots, a donné lieu, au XIe siècle, à des corrections fort nombreuses, faites tantôt à l'aide d'un texte dérivé de Romulus, tantôt sans le secours d'aucun texte, de sorte que le manuscrit de Wissembourg doit nécessairement différer du texte du Romulus véritable. Mais ils n'en ont pas moins conservé un air de famille saisissant.

La question qui reste maintenant à résoudre est celle de savoir si l'une des deux collections a été la fille de l'autre, ou si toutes les deux ont eu dans l'*Aesopus ad Rufum* un auteur commun.

D'abord il est évident que la collection de Wissembourg n'a pas pu donner naissance à celle de Romulus, puisque cette dernière renferme plus de fables que la première.

Mais ne se pourrait-il pas, au contraire, que de celle de Romulus fût issue celle de Wissembourg? Cela ne paraît pas impossible,

quand on songe que toutes les fables du manuscrit de Wissembourg se retrouvent dans Romulus. En effet, j'en ai bien signalé deux comme n'appartenant qu'à ce manuscrit, à savoir : *le Chien vieilli et son maître* et *le Renard changé en homme*. Mais je dois immédiatement dire que le Romulus de Vienne dont j'ai déjà parlé, et qui porte à la Bibliothèque impériale la cote 303, contient ces deux fables, qu'on peut dès lors considérer comme appartenant à la collection de Romulus. Il s'ensuit qu'on pourrait admettre que cette collection a été la source de l'autre. Je m'empresse de dire que pourtant je ne le crois pas. Je pourrais invoquer bien des raisons solides pour justifier mon sentiment. Je n'en donnerai qu'une, ou plutôt j'en donnerai trois qui n'en font qu'une : Si la collection de Wissembourg avait été copiée sur celle de Romulus, il est évident que le copiste eût suivi les divisions adoptées par son modèle, c'est-à-dire qu'il les aurait partagées en quatre livres ; il est évident aussi qu'il aurait transcrit les fables dans le même ordre ; il est évident enfin qu'il les aurait fait précéder de la même dédicace ou qu'il ne les aurait fait précéder d'aucune. Le copiste à qui est dû le manuscrit de Wissembourg était en effet trop ignorant pour agir avec indépendance. Or il a divisé les fables en cinq livres, il les a placées, quoi qu'en dise M. Müller sur la foi de Roth, dans un ordre tout différent de celui de Romulus, et il les a fait précéder d'une dédicace à Rufus. Pourquoi? Parce que, n'étant pas sûr de lui, il s'est fait copiste et qu'il a copié le dérivé originaire, dans lequel le texte de Phèdre, mis en prose par un homme relativement lettré, était précédé d'une dédicace à un ami nommé Rufus.

La conclusion, c'est que les deux collections du manuscrit de Wissembourg et de Romulus sont deux sœurs issues d'un auteur commun qui est l'*Æsopus ad Rufum*.

Maintenant, pourquoi, cette origine étant établie, les ai-je néanmoins qualifiées de dérivés directs de Phèdre ? La raison en est simple ; c'est que, pour être aussi conformes qu'elles le sont l'une à l'autre, il faut qu'elles aient été non pas une imitation, mais une copie presque littérale de l'*Æsopus ad Rufum*, et c'est que, dès lors se confondant avec lui, elles doivent être considérées comme offrant une transformation directe du texte phédrien.

J'emploie à dessein le mot phédrien, parce que c'est encore une fausse hypothèse que celle qui consiste à dire, comme M. Müller,

que l'*Æsopus ad Rufum* a été un *Corpus fabularum*, formé de toutes les collections de fables alors connues. Non seulement l'*Æsopus ad Rufum* n'a été créé qu'à l'aide de l'œuvre de Phèdre transformée avec une habileté relative, mais encore l'imitateur primitif ne l'a pas employée tout entière. Il n'a constitué qu'un recueil de fables choisies, empruntées à un seul auteur et accommodées au goût du temps. Ces fables, partiellement extraites de Phèdre, sont au contraire entrées toutes dans la collection de Romulus, dans laquelle, quoiqu'il eût été rationnel de la supprimer, la dédicace à Rufus a été elle-même conservée et seulement reléguée à la fin.

Le doute à cet égard devient impossible, quand on rapproche l'une de l'autre les deux collections de Wissembourg et de Romulus. Dérivée directement de l'*Æsopus ad Rufum*, la collection de Wissembourg n'a pu évidemment se composer de fables existant toutes également dans celle de Romulus, qu'à la condition que cette dernière elle-même comprît toutes celles de l'*Æsopus ad Rufum*.

On peut m'objecter que, si l'*Æsopus ad Rufum* n'a, d'après ce qui précède, constitué qu'un recueil très restreint, ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait été tiré que de l'œuvre de Phèdre. Cette objection, je le reconnais, trouve un point d'appui dans cette circonstance qu'une bonne partie des fables de Romulus n'existe pas dans ce qui nous est resté de l'œuvre du fabuliste romain. Elle n'est pourtant que spécieuse, et la découverte des manuscrits de Perotti fait voir combien est faible la base sur laquelle elle repose. En effet quelques fables de Phèdre ont été découvertes, et aussitôt le nombre de celles de Romulus en apparence étrangères au fabuliste romain a proportionnellement diminué ; dans les fables nouvellement découvertes on trouve l'origine de 8 fables de Romulus. N'est-il pas dès lors évident que, si toute l'œuvre antique parvenait à être connue, on finirait par voir celle de Romulus s'y rapporter tout entière ?

Reste la question, d'ailleurs bien secondaire, concernant l'époque à laquelle fut composé l'*Æsopus ad Rufum*.

Disons d'abord que rien n'autorise M. L. Müller à le faire remonter aux temps mérovingiens. En effet, si l'on se réfère aux manuscrits, on voit que le manuscrit de Wissembourg et le plus vieux de ceux de Romulus ne sont pas plus anciens que le xe siècle. Il est supposable que la collection qui leur a servi de base a été formée elle-même à l'époque carlovingienne, au IXe siècle, ou tout au plus dans la se-

conde moitié du VIIIe. Les temps mérovingiens furent des temps d'ignorance profonde, où Phèdre dut être complètement négligé. Au contraire, le siècle de Charlemagne fut, relativement à la période qui l'avait précédé, un siècle de renaissance littéraire, pendant lequel on s'explique que des gens lettrés aient pu avoir l'idée de transformer le poète ancien.

La conclusion à tirer de cette étude comparée, c'est que, des trois collections que j'ai qualifiées de dérivés directs et qui en réalité méritent cette désignation, une seule, celle de l'anonyme ou, pour mieux dire, du moine Adémar, a été créée sur le texte même de Phèdre; que les deux autres, moins conformes à son texte, ont eu seules une origine commune, et qu'elles sont issues d'un *Æsopus* latin, qui n'a été lui-même qu'une traduction en prose, faite à l'époque carlovingienne, d'une partie seulement de l'œuvre poétique du fabuliste romain.

CHAPITRE V.

ÉDITIONS DES TROIS COLLECTIONS DIRECTEMENT DÉRIVÉES DE PHÈDRE.

Pour l'étude bibliographique que j'ai à faire ici, je vais adopter l'ordre que j'ai déjà suivi, c'est-à-dire m'occuper d'abord de la collection de Leyde, puis de celle de Wissembourg, enfin de celle de Romulus.

SECTION I.

Collection de Leyde.

Malgré son importance, la collection de Leyde n'a été qu'une seule fois imprimée.

En passant en revue les livres de la bibliothèque de l'Université de cette ville, le savant Jacob Gronovius, au commencement du siècle dernier, avait aperçu le manuscrit *Vossiani Latini, in*-8°, 15, et l'avait immédiatement signalé à Jean-Frédéric Nilant, son neveu. Ce dernier, ému de cette découverte, pria le bibliothécaire, nommé Volf. Senguerd, de le lui confier, et, quoique l'écriture déjà fort effacée l'eût rendu presque illisible, il parvint à la déchiffrer et à donner du manuscrit une édition, qui parut à Leyde chez Théodore Haak en 1709 (1). C'est cette édition, publiée dans le format in-12, qui a fait souvent donner le nom d'Anonyme de Nilant à l'auteur maintenant connu des Fables antiques.

Le titre du volume était ainsi formulé : *Fabulæ antiquæ ex Phæ-*

(1) L'un des deux frontispices du volume porte la date de 1719; mais c'est une faute typographique.

dro fere servatis ejus verbis desumptæ, et soluta oratione expositæ. Inter quas reperiuntur nonnullæ ejusdem auctoris et aliorum antea ignotæ. Accedunt Romuli fabulæ Æsopiæ omnes ex manuscriptis depromptæ, et adjectis notis editæ ab Joh. Frederico Nilant.

Après une dédicace à un très généreux et très brillant comte et seigneur, nommé Adolphe Henri, venaient un long avertissement au lecteur, puis les 67 fables en prose désignées par le titre de *Fabulæ antiquæ,* ensuite 45 fables de Romulus précédées de la dédicace à Tiberinus, enfin, pour les compléter, quinze autres fables empruntées à l'édition d'Ulm et précédées de cet avis : *Sequentes fabulæ reperiuntur quoque apud editum Romulum, cujus ne quid desideretur, et quia nonnullæ Phædri phrases diserte exhibent, eas in postremo agmine collocavi.*

Cette édition de Nilant est assez rare; j'ai pu néanmoins m'en procurer deux exemplaires que j'ai achetés l'un à Genève, l'autre à Nuremberg.

SECTION II.

Collection de Wissembourg.

La collection de Wissembourg n'a pas même eu, comme celle de Leyde, l'honneur d'être une fois imprimée. Ce n'est pas que les savants modernes l'aient dédaignée, et l'on peut même dire qu'elle les a vivement préoccupés. Mais, tout en en faisant le sujet de leurs discussions, ils n'ont pas songé à la publier, et, s'ils en ont fait figurer quelques fables dans leurs dissertations, ce n'a été qu'à titre d'exemples.

Gude, à qui le manuscrit appartenait et à qui il eût été bien facile de l'éditer, s'était borné à le signaler dans ses notes sur la fable XIII du premier livre de Phèdre. Il n'avait extrait de cette fable que les lignes suivantes : *Vulpis hunc vidit, deinde sic cœpit loqui..... Tunc vero Corvus ingemuit stupore deceptus; multi, quod viribus non possunt, sapientia explicant.* Encore avait-il laissé ses notes inédites, et n'avaient-elles été publiées qu'après sa mort dans les deux premières éditions de Phèdre, que le savant Burmann avait fait paraître, l'une à Amsterdam chez Henri Wetsten en 1698, et l'autre à la Haye chez Henri Scheurleer en 1718.

Le manuscrit étant ainsi révélé, il est certain qu'il préoccupa plus d'un philologue. Malheureusement ceux qui auraient voulu le publier, ne surent pas ce qu'il était devenu. Les savants allemands, qui l'avaient sous la main, ne parurent pas s'en douter : Schwabe avoue à cet égard son ignorance (1), et, quoiqu'il eût été mentionné dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Wissembourg publié par Ebert à Leipzig en 1827 (2), M. Dressler, en 1838, écrivait au maire de la petite sous-préfecture du Bas-Rhin, pour lui demander ce qu'il était devenu (3).

Dans sa notice sur Phèdre, M. Fleutelot avait fait au manuscrit de Wissembourg une allusion qui éveilla l'attention de Tross. Celui-ci, ainsi que je l'ai déjà expliqué, le chercha, le trouva dans le catalogue d'Ebert, et, se l'étant fait communiquer par M. Schönemann, alors conservateur de la bibliothèque de Wolfenbüttel, en adressa une analyse très détaillée à M. Fleutelot dans sa lettre latine écrite de Hamm, en Westphalie, au mois de mai 1844 (4). Mais cette analyse ne faisait encore connaître que quelques lambeaux du texte. Au lieu d'en faire une édition diplomatique à laquelle pourtant il songeait, Tross en avait d'abord publié la critique. Il avait commencé par où il aurait dû finir.

Quoiqu'il fît assez peu de cas du manuscrit, M. H. Oesterley parut apercevoir la faute commise par ses devanciers, et, en tous cas, dans la publication du Romulus Burnéien, il se préoccupa de combler la lacune ; car il prit soin d'indiquer, au-dessous de chaque fable de ce Romulus, les variantes du texte de Wissembourg désigné par la lettre C. Il faut toutefois convenir que ce mode de publication indirecte était bien insuffisant, et je doute beaucoup qu'il soit

(1) « In hoc *Fabularum Æsopiarum* codice, quem Gudius vocat antiquissimum, pleræque Phædri fabulæ satis ampla paraphrasi explicantur. De qua tamen mihi non liquere, ingenue fateor. » *Phædri Fabularum Æsopiarum libri V*. Édition Lemaire, Paris, 1826. Tome I, p. 42.

(2) *Bibliothecæ Guelpherbytanæ codices græci et latini classici*. Lipsiæ, 1827. (Voyez p. 3.)

(3) *Phædri Augusti Liberti Fabulæ cum veteres tum novæ atque restitutæ*, etc. Christianus Timotheus Dressler in gymn. Budissino collega, etc. Budissæ, in libraria welleriana, MDCCCXXXVIII. (Voyez p. 14.)

(4) *Ludovici Trossii ad Julium Fleutelot collegii regii Borbonici quod Parisiis floret professorem meritissimum de Codice quo amplissimus continetur Phædri paraphrastes olim Wisseburgensi nunc Guelpherbytano Epistola*. Hammone, typis Schulzianis, MDCCCXLIV, in-8°.

matériellement possible à une personne même patiente et expérimentée de parvenir, à l'aide de ces variantes, à opérer la parfaite reconstitution du texte. Seulement, comme le manuscrit de Wissembourg renfermait deux fables intitulées l'une *Vulpis in hominem versa,* et l'autre *De Tauro et Vitulo,* que la collection de Romulus ne comprenait pas, il les a placées à la suite (1), et l'on peut dire que ce sont les deux seules que son opuscule ait en définitive servi à faire connaître. La publication que, dans cet ouvrage, je vais faire du manuscrit entier, en sera donc bien la première édition.

SECTION III.

Collection de Romulus.

Les deux précédents dérivés en prose des fables de Phèdre avaient été vraisemblablement le fruit d'exercices littéraires, dans lesquels le copiste n'avait pas eu en vue que sa satisfaction personnelle, mais qui n'avaient pas non plus été destinés à la publicité. La collection de Romulus paraît avoir eu une autre destination, et eut, dans tous les cas, un autre sort; après avoir été au moyen âge souvent recopiée et encore plus souvent travestie, elle a fait, dès les premières années de l'imprimerie, l'objet de publications relativement nombreuses.

§ 1. — ÉDITION DE STAINHOWEL.

L'édition la plus célèbre et vraisemblablement la plus ancienne des fables de Romulus fut celle d'Ulm, que Schwabe considéra comme ayant la valeur d'un véritable manuscrit, et qui, ayant été la base de toutes les réimpressions successives, doit être décrite avant toutes les autres.

Elle fut publiée par le Dr Henri Stainhowel, médecin né à Wyrms, qui exerçait à Ulm sa profession, et imprimée dans le petit format in-folio par l'imprimeur Jean Zeiner sans indication de date, et sans pagination, signatures ni réclames. Elle se compose de 275 feuillets, imprimés en caractères gothiques d'assez grande dimension, de

(1) *Romulus, die paraphrasen des Phædrus und die Æsopische fabel im Mittelalter,* von Hermann Oesterley. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1870. (Voyez p. 88 et 89.)

sorte que le nombre des lignes de chaque page descend jusqu'à trente et un, est le plus souvent de trente-trois ou trente-quatre, mais ne s'élève point au-dessus de ce dernier chiffre.

L'édition est ornée de nombreuses gravures sur bois toujours grossières et quelquefois licencieuses, dont la première occupe tout le verso du premier feuillet et a la prétention d'être le portrait en pied du père de la fable.

Le feuillet 2 *a* commence par ce titre : VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINE PER RIMICIUM FACTA AD REVERENDISSIMUM PATREM DOMINUM ANTHONIUM TITULI SANCTI CHRYSOGONI PRESBITERUM CARDINALEM.

Puis vient une préface allemande qui établit que le Dr Stainhowel est l'auteur de la traduction allemande, et de laquelle j'extrais littéralement ce qui suit (feuillet 2 *a*) :

Das Leben des hochberümten fabeldichters Esopi, vss kriechischen Zungen in latin, durch Rimicium gemachet an den hochwirdigen vatter, herren anthonium des titels sancti Chrysogoni priestern Cardinaln, vnd fürbas das selb leben Esopi mit synen fabeln die etwan romulus von athenis synem sun Thiberino vss kriechischer Zungen in latin gebracht! hatt gesendet, vnd mer etlich der fabel Aniani (sic), *auch Dogliami, Aldefonsy vnd schimpfreden poggy vnd anderer, ietlicher mitt ierem titel ob verzaichnet. vss latin : von doctore hainrico stainhöwel schlecht vnd verstentlich getutschet mit* (*nit?*) *wort vss wort, sunder sin vss sin, vmb mehrer lüterung wegen dess textes oft mit wenig zügelegten oder abgebrochenen worten, gezogen, ze lob vnd ere dem durchlauchtigstne fürsten und herren, herren Sigmunden, herczogen zu Oesterrich.* Ce qui littéralement peut se traduire ainsi : « La vie du très célèbre fabuliste Ésope traduite du grec en latin par Rimicius, pour le révérend père et cardinal prêtre, monseigneur Antoine du titre de Saint-Chrysogone, — puis la vie elle-même d'Ésope avec ses fables que Romulus a envoyées d'Athènes à son fils Tiberinus, mises du grec en latin, — en outre quelques fables d'Avianus, de Deligame, d'Alphonse, les facéties du Pogge et d'autres, chacune avec son titre y indiqué, en latin, — le tout mis en allemand clair et intelligible par le docteur Henri Stainhowel, non pas mot pour mot, mais sens pour sens, et souvent, pour la meilleure intelligence du texte, avec addition ou suppression de quelques mots, et imprimé à la louange et en l'honneur du très illustre prince et seigneur Sigismond, duc d'Autriche. »

Les feuillets 2 *b* à 25 *b* sont occupés par la vie d'Ésope en latin, qui est elle-même suivie de la traduction allemande due au Dr Stainhowel. Cette traduction, qui s'étend du feuillet 25 *b* au feuillet 59 *b* est ornée de gravures sur bois toujours naïves, quand elles ne sont pas triviales.

Viennent ensuite les quatre livres des fables de Romulus, précédés chacun d'une table latine.

La table du livre I est annoncée par ce titre : SEQUITUR REGISTRUM FABULARUM IN PRIMUM ESOPI LIBRUM (fol. 60 *a*).

Voici la nomenclature qu'elle contient :

De gallo et iaspide . . . . . I.
De lupo et agno. . . . . II.
De rana et mure. . . . . III.
De cane et ove. . . . . IV.
De cane et carne. . . . . V.
De leone, vacca, capra et ove . . . . . VI.
De fure malo et sole.. . . . . VII.
De lupo et grue. . . . . VIII.
De duobus canibus . . . . . IX.
De homine et serpente . . . . . X.
De asino et apro. . . . . XI.
De duobus muribus . . . . . XII.
De aquila et vulpe. . . . . XIII.
De testudine, aquila et corvo . . . . . XIV.
De corvo et vulpe. . . . . XV.
De leone, apro, thauro et asino . . . . . XVI.
De asino et catella. . . . . XVII.
De leone et mure . . . . . XVIII.
De duobus miluis . . . . . XIX.
De hirundine et ceteris avibus. . . . . XX.

A la suite de cette table se trouve la dédicace de Romulus ainsi conçue (fol. 60 *b*) :

INCIPIT PREFACIO. — *Romulus tyberino filio de Civitate athica. S. Esopus quidam homo grecus et ingeniosus, fabulis suis docet homīes quid obseruare debeant. Verum vt vitam hominum et mores ostenderet, inducit aues, arbores, bestias, et pecora loquentes prouana* (sic) *cuiuslibet fabula, vt nouerint homines, fabularum cur sit inuentum genus, aperte et breuiter narrauit. Apposuitque vera malis. Composuit integra bonis. Scripsit calūnias malorum, argumenta improborū. Docet infirmos esse humiles, verba blanda pocius cauere : et cetera multa varijs hijs exemplis*

cripta. Ego Romulus transtuli de greco sermone in latinū. Si autem legis Thiberine fili et pleno anio aduertis, inuenies apposita loca que tibi moueāt risum et acuant satis ingenium.

Cette dédicace est suivie d'abord d'une traduction allemande, puis du prologue des fables en vers élégiaques, dont l'auteur a été longtemps appelé l'Anonyme de Névelet.

C'est après ce prologue que se placent les vingt fables du livre I (fol. 61 *a* lig. 24 à 81 *b*), disposées dans l'ordre suivant :

1° Texte latin en prose,

2° Gravure sur bois,

3° Traduction allemande de Stainhowel,

4° Texte latin en vers élégiaques.

Le même ordre est observé dans la disposition des matières des trois autres livres.

En tête du second qui, comme le premier, se compose de vingt fables, est placée une table des matières qui est intitulée : CAPITULA LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI, et qui comprend les titres suivants (fol. 82 *a*) :

De ranis et iove. . . . . I.
De columbis, miluo et accipitre. . . . . II.
De cane et fure. . . . . III.
De scrofa et lupo . . . . . IV.
De monte parturiente. . . . . V.
De agno et cane. . . . . VI.
De domino et eius cane. . . . . VII.
De leporibus et ranis . . . . . VIII.
De lupo et edo. . . . . IX.
De homine paupere et serpente. . . . . X.
De cervo et ove. . . . . XI.
De calvo et musca. . . . . XII.
De vulpe et ciconia. . . . . XIII.
De lupo et tragide. . . . . XIV.
De graculo et pavonibus. . . . . XV.
De musca et mula. . . . . XVI.
De formica et musca. . . . . XVII.
De vulpe, lupo et asino . . . . . XVIII.
De mustela et homine. . . . . XIX.
De rana et bove. . . . . XX.

Puis viennent les fables elles-mêmes (fol. 82 *a* à 103 *b*).

La table des matières, qui précède le livre III, est annoncée par

cette phrase : INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM TERCII LIBRI ESOPI. Voici les vingt titres qu'elle comprend (fol. 104 *a*) :

De leone et pastore . . . . . I.
De equo et leone. . . . . II.
De equo, asino, temporibus et fortunis. . . . . III.
De quadrupedibus et avibus. . . . . IV.
De luscinia et accipitre . . . . . V.
De lupo et vulpe. . . . . VI.
De cervo et venatore. . . . . VII.
De iuno [ne], venere et aliis feminis . . . . . VIII.
De muliere et marito mortuo. . . . . IX.
De meretrice et iuveni. . . . . X.
De patre et filio sevo . . . . . XI.
De malo et peiore . . . . . XII.
De lupis et ovibus . . . . . XIII.
De homine et lignis. . . . . XIV.
De lupo et cane. . . . . XV.
De manibus et pedibus hominis et de ventre. . . . . XVI.
De simeo et vulpe. . . . . XVII.
De negociatore et asino. . . . . XVIII.
De cervo et bove. . . . . XIX.
De leonis fallaci conversatione. . . . . XX.

A la suite se trouvent les fables elles-mêmes (fol. 104 *a* à 129 *b*).

Enfin vient le livre IV, composé comme les trois premiers de vingt fables et précédé de la table suivante (fol. 130 *a*) :

INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM QUARTI LIBRI ESOPI.

De vulpe et uva. . . . . I.
De mustela sene et mure cauto . . . . . II.
De lupo et bubulco.. . . . . III.
De pavone et iunone . . . . . IV.
De panthera et agrestibus. . . . . V.
De fervecibus et lanione. . . . . VI.
De avibus et aucupe. . . . . VII.
De homine veraci et fallaci et de simiis. . . . . VIII.
De equo, cervo et venatore. . . . . IX.
De asino et leone. . . . . X.
De vulture et aliis avibus. . . . . XI.
De leone et vulpibus . . . . . XII.
De puero et scorpione. . . . . XIII.
De asino et lupo. . . . . XIV.
De hirco maiore et tribus minoribus. . . . . XV.
De homine et leone. . . . . XVI.

De camelo et pulice. . . . . XVII.
De gladio et viatore. . . . . XVIII.
De cornice et ove. . . . . XIX.
De abiete et arundine. . . . . XX.

Comme l'auteur des fables élégiaques n'a point traduit le livre IV de Romulus, il s'ensuit qu'ici chacune des fables du prosateur latin n'est accompagnée que de la traduction allemande (fol. 130 *a* à 144 *a*). Sauf cette lacune, la disposition du texte et des gravures est la même que dans les trois premiers livres.

On voit par l'exposé qui précède que, dans l'édition d'Ulm, l'œuvre de Romulus comprend quatre-vingts fables divisées en quatre livres égaux. Cette division ne correspond pas exactement à celle des manuscrits. En effet, dans les manuscrits, le livre I ne renferme pas la fable *De Aquila et Vulpe* et par suite ne se compose que de dix-neuf fables; cette fable fait partie du livre II, dans lequel elle est la huitième et qui comprend vingt et une fables; le livre III, au contraire, ne présente aucune différence; enfin le livre IV, d'une part, offre quatre fables qui ne se trouvent pas dans les éditions imprimées, savoir : la XIIIe, *De cornice sitienti;* la XIXe, *De Cicada et formica;* la XXIIe, *De statua Esopi,* et la XXIIIe, *Magistro Rufo Esopus;* et, d'autre part, il ne possède pas la fable *De abiete et arundine*, qui est la XXe dans les éditions primitives. En somme, les manuscrits, non comprise la dédicace de Romulus, se composent au total de quatre-vingt-trois fables, c'est-à-dire de trois de plus que les imprimés.

La division adoptée dans l'édition d'Ulm est une fantaisie d'éditeur, à laquelle Stainhowel a peut-être été involontairement entraîné par sa publication simultanée des fables en prose de Romulus et de leur paraphrase en vers élégiaques. Il est probable qu'ayant voulu, dans les trois premiers livres, faire suivre chaque fable en prose de sa traduction en vers, et ayant été conduit ainsi à leur donner à chacun vingt fables, il en aura pour la symétrie attribué un pareil nombre au quatrième.

Ce dernier livre est terminé par une sorte d'avis ainsi formulé : *Finit quartus Esopi nec plures eius libri inveniuntur, licet plures eius fabule adhuc reperte sint, quarum alique sunt consequenter posite.*

Mais le volume est loin de s'achever par cet avis. Aux fables de Romulus succèdent dix-sept fables dites *Fabulæ extravagantes,* et attribuées à Ésope (fol. 144 *b* à 184 *a*). En effet, elles sont annoncées

par cette phrase dans l'édition d'Ulm : FABULE ESOPI EXTRAVAGANTES DICTE SEQUUNTUR. En voici les titres (fol. 144 *b*) :

De mulo, vulpe et lupo. . . . . I.
De verre, agnis et lupo . . . . . II.
De vulpe et gallo. . . . . III.
De dracone et villano. . . . . IV.
De vulpe et catto . . . . . V.
De lupo et hirco . . . . . VI.
De lupo et asino . . . . . VII.
De serpente et agricola. . . . . VIII.
De vulpe, lupo, piscatore et leone. . . . . IX.
De lupo pedente . . . . . X.
De lupo invido. . . . . XI.
De lupo et cane famelico. . . . . XII.
De patre et tribus filiis. . . . . XIII.
De vulpe et lupo. . . . . XIV.
De cane, lupo et ariete . . . . . XV.
De homuncione, leone et eius filio . . . . . XVI.
De milite, vulpe et armigero et leone. . . . . XVII.

Ces fables, que Lessing trouve trop ineptes pour qu'Ésope en soit l'auteur primitif, sont, comme celles de Romulus, ornées de gravures sur bois et suivies une à une de leur traduction en langue allemande (fol. 144 *b* à 184 *a*).

Un autre groupe de dix-sept fables leur succède sous cette désignation : SEQUUNTUR FABULE NOVE ESOPI EX TRANSLATIONE REMICII (fol. 184 *a* à 199 *a*). C'est un choix plus ou moins heureux fait dans une collection plus considérable de fables d'Ésope traduites par Ranutio d'Arezzo (1). Peut-être même Stainhowel n'a-t-il entendu faire aucun choix et n'en a-t-il publié que dix-sept, faute d'avoir connu les autres. Elles sont ornées de gravures, accompagnées d'une traduction allemande et suivies d'une table ainsi conçue (fol. 199 *a*) :

REGISTRUM FABULARUM PREDICTARUM ESOPI QUAS REMICIUS TRANSTULIT.

De aquila et corvo . . . . . I.
De aquila et scabrone. . . . . II.
De vulpe et hirco. . . . . III.
De catto et gallo . . . . . IV.
De vulpe et rubo . . . . . V.

(1) Ranutio d'Arezzo a traduit en latin 100 fables d'Ésope.

De homine et deo ligneo. . . . . VI.
De piscatore quodam . . . . . VII.
De muribus et catto. . . . . VIII.
De agricola et perlagio . . . . . IX.
De puero oves pascente. . . . . X.
De formica et columba . . . . . XI.
De ape et iove . . . . . XII.
De quodam lignatore . . . . . XIII.
De fure et eius matre. . . . . XIV.
De pulice. . . . . XV.
De viro cum duabus uxoribus. . . . . XVI.
De agricultore. . . . . XVII.

On lit immédiatement après : SEQUUNTUR FABULE AVIANI QUARUM REGISTRUM POST SUBJUNGITUR (fol. 199 *b* à 223 *b*). En effet, ici se placent vingt-sept fables d'Avianus, qui sont, comme les précédentes, ornées de gravures sur bois et traduites en langue allemande, et qui sont énumérées dans la table suivante (fol. 223 *b* à 224 *a*) :

FABULARUM AVIANI ANTEDICTARUM REGISTRUM SEQUITUR.

De rustica et lupo. . . . . I.
De testudine et avibus. . . . . II.
De duobus cancris. . . . . III.
De asino et pelle leonis . . . . . IV.
De rana medica et vulpe. . . . . V.
De duobus canibus . . . . . VI.
De camelo et iove. . . . . VII.
De duobus sociis . . . . . VIII.
De duobus ollis. . . . . IX.
De leone, thauro et hirco . . . . . X.
De simea et eius nato. . . . . XI.
De grue et pavone. . . . . XII.
De tigride et venatore . . . . . XIII.
De quatuor bobus. . . . . XIV.
De dumo et abiete . . . . . XV.
De piscatore et pisciculo. . . . . XVI.
De phebo avaro et invido. . . . . XVII.
De puero flenti et fure. . . . . XVIII.
De leone et capra. . . . . XIX.
De cornice sitiente . . . . . XX.
De rustico et iuvenco. . . . . XXI.
De viatore alumno . . . . . XXII.
De bove et mure . . . . . XXIII.
De ansere et domino suo . . . . . XXIV.
De simea et gemino fetu. . . . . XXV.

De nimbo et olla . . . . . XXVI.
De lupo et edo. . . . . XXVII.

Après les apologues d'Avianus, l'édition d'Ulm offre un dernier groupe de fables intitulées *Fabule collecte,* et tirées des œuvres de Pierre Alphonse et des facéties du Pogge (fol. 224 *a* à 268 *b*). En voici les titres :

Hortatio prima. ad sapientiam et veram amicitiam ex Adelfonso.
De fideicommissa peccunia (sic). Exhortatio II.
Tertia. Subtilis inventio sententie in obscura causa depositi olei.
Sententia. Quarta. de pecunia inventa.
De fide trium sociorum et fraude panis. Argumentum V.
Fabula VI. De avicula et rustico.
Argumentum VII. De dictatore quodam et gipposo.
De ovibus et fabulatore. Argumentum VIII.
De lupo rustico vulpe et caseo. fabula IX.
Arg. X. De iuvencula quadam et eius proco.
Argu. XI. De anu seducente mulierem castam cum canicula.
Argumentum XII. De ceco et eius uxore improba.
Argu. XIII. De astucia uxoris cuiusdam vineatoris.
Argu. XIV. De uxore mercatoris et eius soccu.
De sartore regis et eius sutoribus facecia XV.
De muliere et marito clauso in columbaria. XVI. Facetia Pogii.
De muliere puerum pariente gratia divina. XVII. Facetia Pogii.
XVIII. Pogii de ypocrita et muliere vidua.
De iuvencula impotentiam mariti accusante. XIX. Facetia Pogii.
Aucupii et venationis studium summa et amentia. XX.
De monstris aliquibus. XXI.
De episcopo sacerdote et eius cane. XXII.
Fabula XVIII. De vulpe et gallo.

Cette fable *De Vulpe et Gallo* est la dernière du dernier groupe, et l'imprimeur pour l'indiquer l'a fait suivre de cette souscription : *Finis diuersarum fabularum.* Il est important de remarquer qu'il a commis, en la numérotant, une faute d'impression qui a consisté à mettre un v pour un x; de sorte qu'au lieu du n° XXIII elle porte le n° XVIII.

Cette erreur typographique permet d'affirmer que l'édition d'Ulm est la plus ancienne de toutes et que celles qui ont été imprimées dans la seconde moitié du XVe siècle n'en ont été que la copie. En effet, lorsqu'on jette les yeux sur les autres, on aperçoit que la faute

d'impression non seulement a été reproduite, mais encore a été aggravée par une correction maladroite. Les imprimeurs, qui dans les autres éditions suivaient le texte de l'édition d'Ulm, ont remarqué que la fable *De Vulpe et Gallo,* venant après la fable XXII, ne pouvait porter le n° XVIII, et ont, à gauche de ce numéro, ajouté un X sans songer à supprimer le V, de sorte qu'au lieu de rétablir le n° XXIII, ils ont donné le n° XXVIII à la dernière fable.

Les divers groupes de fables que je viens d'analyser sont, pour la commodité du lecteur, suivis d'une table alphabétique générale en allemand (fol. 269 *a* à 275 *b*), qui est terminée par ces mots : *Geendet säliglich von Johanne Zeiner zu vlm*, qui en français signifient : « Imprimé heureusement par Jean Zeiner à Ulm. »

Tel est l'avis qui marque la fin de la première partie de l'édition ; car on peut considérer comme formant une seconde partie indépendante de la première un opuscule intitulé : *Hystoria Sigismonde*, imprimé avec les mêmes caractères et orné de figures du même genre gravées sur bois et intercalées dans le texte. Je ne le signale que pour ne rien omettre de ce qui intéresse les amateurs d'incunables.

Je n'ai plus, pour en finir avec la fameuse édition d'Ulm, qu'à signaler les exemplaires qui en restent.

D'abord il en existe un auquel les travaux de Schwabe ont valu une notoriété spéciale ; c'est celui qui aujourd'hui porte la cote 10.2. *Ethic.* dans la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, et qui, avec la copie manuscrite de Gude, lui a servi à composer en 1806 son édition des fables de Romulus. Il a cru que cet exemplaire était un spécimen unique, lui a attribué l'importance d'un véritable manuscrit et l'a appelé le *Phénix des livres.* Mais, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, il s'est complètement trompé ; car, en parcourant les bibliothèques de l'Allemagne et de l'Angleterre, j'en ai rencontré trois autres, qui vraisemblablement ne sont pas les seuls.

Le premier, qui appartient à la bibliothèque royale de Munich, porte au catalogue la cote A. Gr. B. 12. Il est dans un parfait état de conservation.

Le deuxième, qui dépend de la bibliothèque impériale de Vienne, est catalogué sous la cote 3. D. 8. Comme le précédent, il est irréprochable, et les gravures sur bois en ont été coloriées par une main assez adroite.

Le troisième, qui est revêtu à la bibliothèque Bodléienne de la cote Douce G. P 252, est au contraire très défectueux. Il y manque un feuillet, des traces d'humidité le déparent, enfin l'*Hystoria Sigismonde* en a été enlevée. En tête, à l'intérieur d'un des plats il porte cette notice, dans l'écriture de laquelle j'ai facilement reconnu la main de Douce lui-même :

This copy (wanting one leaf) belonged to Lord Spencer who retained it till he fortunateley obtained an other copy. Perhaps a third is not to be found in England.

I think the cuts, the best of any in the early Æsopi, were done by John Schwitzer of Arnheim, the person who engraved the maps in the Ptolemy of 1482.

See M. Dibdin's account of this Æsop Bibl. Spencer. I. 239. *See Fabricius.....* p. CXXXIV.

Voici le sens de cette intéressante notice :

« Cet exemplaire (auquel manque un feuillet) a appartenu a Lord Spencer, qui l'a conservé jusqu'au jour où il a eu la bonne fortune de s'en procurer un autre. Peut-être un troisième ne pourrait-il pas être trouvé en Angleterre.

« Je suppose que les illustrations, les meilleures de toutes celles des premières éditions d'Ésope, ont été exécutées par Jean Schwitzer d'Arnheim, celui qui a gravé les cartes du Ptolémée publié en 1482.

« Voyez la description de cet Ésope par Dibdin, dans la *Bibliotheca Spenceriana*, I, 239. Voyez *Fabricius.....* p. CXXXIV. »

Je ne m'arrête pas à l'hypothèse que le rédacteur de la notice a cru pouvoir risquer sur l'auteur des gravures sur bois. Je remarque seulement la révélation relative à l'existence d'un quatrième exemplaire qui était, en 1814, la propriété de Georges John Earl Spencer, et qui vraisemblablement est encore à Althorp entre les mains de sa famille. Cet exemplaire faisant partie d'une bibliothèque privée, il ne m'a pas été loisible de le voir. Mais le bibliophile Dibdin, bibliothécaire du comte Spencer, en a, dans sa *Bibliotheca Spenceriana*, donné, avec des spécimens de l'écriture et de l'illustration, une description à laquelle je renvoie les amateurs d'incunables (1).

(1) *Bibliotheca Spenceriana,...* by the reverend Thomas Frognall Dibdin. London, 1814-1823. 7 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 239 et suiv.)

§ 2. — ÉDITIONS LATINES DES FABLES DE ROMULUS.

1° *Éditions d'Augsbourg.*—Dans les dernières années du XVe siècle l'édition de Steinhöwel a été souvent réimprimée. Les deux réimpressions les plus connues et les plus conformes à l'édition originale sont celles dues à Antoine Sorg, imprimeur, qui florissait à Augsbourg en même temps que Zeiner à Ulm. Elles ont été décrites par Hain, l'une sous le n° 325, l'autre sous le n° 326 (1).

A. *Édition de Sorg* (*Hain* 325). — Je ne suis pas bien sûr d'avoir rencontré en Allemagne aucun exemplaire de l'édition de Sorg, que Hain signale sous le n° 325. C'est donc, d'après lui, que je dois la décrire (2).

C'est une réimpression pure et simple, dans le même format, du texte latin de l'édition de Steinhöwel. Comme dans cette dernière, le verso du premier feuillet est occupé par le portrait d'Ésope. En tête du recto du deuxième on lit : VITA ÆSOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINA PER RIMICIUM FACTA AD REVERENDISSIMUM PATREM DOMINUM ANTHONIUM TITULI SANCTI CHRISOGONI PRESBITERUM CARDINALEM. La vie d'Ésope se termine au recto du feuillet 25. Puis viennent les fables de Romulus accompagnées de celles de l'Anonyme de Nevelet, les dix-sept fables d'Ésope traduites en prose latine et dites *extravagantes,* la traduction en prose latine de dix-sept autres par Ranutio d'Arezzo, les fables d'Avianus et enfin les vingt-trois fables diverses, à la suite desquelles on lit : *Finis diuersarum fabularum.* Cette édition ne porte ni le lieu, ni le nom de l'imprimeur, ni réclames, ni pagination. Hain, qui sur ce point d'ailleurs est en désaccord avec Panzer (3), prétend même qu'elle est dépourvue de signatures. Enfin elle se compose de 129 feuillets, qui sont, comme ceux de l'édition de Steinhöwel, imprimés en caractères gothiques et ornés de gravures sur bois.

B. *Édition de Sorg* (*Hain* 326). — La réimpression que Hain a décrite sous le n° 326, paraît avoir été faite après la précédente, et,

(1) Repertorium bibliographicum, tome I, page 36.

(2) A Vienne, la bibliothèque Albertine possède un exemplaire des fables de Romulus qui me paraît bien se rapporter à cette édition; mais je n'oserais l'affirmer.

(3) Panzer, t. I, page 137, n° 229.

quoiqu'il ne risque aucune hypothèse sur le nom de l'imprimeur, il ne me semble pas douteux que, comme la précédente, elle doive être attribuée à Sorg. D'ailleurs, par le format, les caractères gothiques et le nombre des feuillets, elle est entièrement semblable à la première, et, sans un barbarisme qui se trouve dans son titre, il serait presque impossible de l'en distinguer.

Elle comprend 129 feuillets non paginés, et formés de la réunion de seize cahiers dont les quinze premiers ont chacun huit feuillets, et le seizième, neuf.

Ces cahiers sont pourvus des 16 lettres d'ordre suivantes : *a, b. c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q*, et les quatre premiers feuillets de chaque cahier, au bas du recto, portent, indépendamment de la lettre d'ordre, un numérotage qui va de 1 à 4. De même que la lettre d'ordre sert au classement des cahiers, les numéros servent au classement des feuillets de chaque cahier. Le dernier cahier étant composé de neuf feuillets, les cinq premiers sont exceptionnellement numérotés de 1 à 5; mais, comme dans les quinze premiers cahiers, les quatre derniers feuillets ne sont munis d'aucun numéro. Il est probable qu'il y avait un cinquième feuillet non imprimé, dont la reliure des exemplaires encore existants ne permet pas de constater la disparition.

La deuxième édition de Sorg ne contient pas plus que la première la traduction allemande. C'est une édition purement latine, qui n'est que la copie servile du texte latin de l'édition d'Ulm. Elle en a même copié la forme comme le fond; car les caractères sont de forme gothique, et, si les 194 gravures dont elle est illustrée diffèrent par le nombre, elles sont du moins identiques par le dessin.

Comme dans l'édition d'Ulm, le premier feuillet présente au verso le portrait d'Ésope en pied. Les suivants sont remplis par la traduction latine de la vie d'Ésope due à Ranutio d'Arrezzo. Cette traduction est intitulée : VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO | LATINA PER RIMICIUM FACTA AD REUERENDISSIMŪ | PATREM DOMINŪ ANTHONIŪ TITULI SANCTI CHRI- | SOGONI PRESPITERUM (sic) CARDINALEM (fol. 2 *a*). Dans le texte de cette traduction sont intercalées vingt-neuf gravures sur bois, souvent naïves et quelquefois licencieuses.

Après la vie d'Ésope viennent les fables de Romulus, divisées en quatre livres précédés chacun d'une table ou *registrum*. Mais ici la combinaison n'est pas la même que dans l'édition de Zeiner; chaque

fable de Romulus est précédée et non suivie de la fable correspondante en vers, et en est séparée par une gravure sur bois interposée entre elles. Chacun des quatre livres se composant de vingt fables, il s'ensuit que les gravures sont au nombre de 80, non comprise une première qui orne la dédicace de Romulus à son fils.

Le surplus de l'édition de Sorg est conforme à celle qui en a été le modèle; elle comprend :

1° Les 17 *fabulæ extravagantes*,

2° Les 17 fables d'Ésope traduites en latin par Ranutio d'Arezzo,

3° Les 27 fables d'Avianus.

Chacune de ces trois séries de fables est suivie d'une table des matières, et chaque fable est précédée d'une gravure sur bois, exactement copiée sur celle de l'édition d'Ulm. Toutefois, dans les fables d'Avianus, celle qui devrait orner la XXVe fait défaut, et en tête de la XXVIIe, au lieu de copier la gravure de Zeiner, Sorg a répété celle de la fable XXVI qui précède. L'édition de Sorg se termine par les vingt-trois *Fabulæ collectæ*, ornées des mêmes gravures que l'édition originale et suivies de ces simples mots : « *Finis diuersarum fabularum* », auxquels ne sont ajoutés ni lieu, ni date, ni nom d'imprimeur. Ils terminent l'édition, qui ne contient pas l'histoire de Sigismonde.

Au surplus, pour la plus facile intelligence de la classification des matières, les voici accompagnées des numéros des feuillets :

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope en pied.

Fol. 2 *a* à 25 *b*. — Vie d'Ésope.

Fol. 25 *b* à 26 *a*. — Table du premier livre des fables de Romulus intitulée : REGISTRŪ FABULARŪ ESOPI IN LIBRŪ PRIMŪ.

FOL. 26 *a* à 26 *b*. — PROLOGUS METRICUS IN ESOPUM. Le prologue élégiaque est suivi d'une gravure commune à ce prologue et à la dédicace de Romulus qui vient ensuite et qui commence par ces mots : [R]*omulus tyberino filio. de ciuitate athica. S. Esopus quidam*, etc.

Fol. 27 *a* à 38 *b*. — Premier livre.

Fol. 39 *a*. — CAPITULA LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI.

Fol. 39 *a* à 51 *a*. — Deuxième livre.

Fol. 51 *a*. — INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM TERCII LIBRI ESOPI.

Fol. 51 *a* à 65 *a*. — Troisième livre.

Fol. 65 *a*. — INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM QUARTI LIBRI ESOPI.

Fol. 65 *a* à 73 *a*. Quatrième livre.

Fol. 73 *b*.—FABULE ESOPI ANTIQUE EXTRAUAGANTES DICTE SEQUUNTUR.

Fol. 73 *b* à 89 *b*. — Fables dont le titre précède.

Fol. 89 *b* à 90 *a*. — REGISTRŪ FABULARŪ P̄DICTARUM EXTRAUAGANTIŪ.

Fol. 90 *a* à 98 *a*. — SEQUUNTUR FABULE NOVE ESOPI EX TRANSLACIONE REMICII.

Fol. 98 *a* à 98 *b*. — REGISTRŪ FABULARŪ PREDICTARŪ Q̄S REMICIUS TRĀSTULIT.

Fol. 98 *b* à 111 *b*. — SEQUUNTUR FABULE AUIANI QUARUM REEGISTRUM (sic) POST SUB- | IUNGITUR.

Fol. 111 *b*. —FABULARŪ AUIANI ANTEDICTARUM REGISTRUM SEQUITUR.

Fol. 112 *a* à 129 *b*. — FABULE COLLECTE.

Par suite d'une erreur que j'ai déjà signalée, la fable vingt-troisième et dernière des *Fabulæ collectæ* porte le n° XXVIII, qui montre bien que l'imprimeur d'Augsbourg s'est borné à copier l'édition d'Ulm.

Quant aux caractères dont il s'est servi, je ne sais si ce sont ceux que Zeiner avait déjà employés; mais ils y ressemblent beaucoup. Peut-être sont-ils d'une dimension un peu moindre.

C'est au British Museum que se trouve l'exemplaire, sur lequel j'ai fait les remarques qui précèdent. Il n'est pas inscrit sur le catalogue général, ce qui le rend assez difficile à trouver pour ceux qui ne connaissent pas l'organisation de la grande bibliothèque Londonienne. Il appartient à un fonds spécial qu'on appelle *Grenville library* et qui possède son catalogue séparé. Ce catalogue, dans lequel il porte le n° 7805, a été publié en trois volumes in-8°, sous le titre de *Bibliotheca Grenvilliana*, par John Thomas Payne et Henry Foss, et imprimé par W. Nicol, à Londres, de 1842 à 1848.

L'exemplaire 7805 est magnifique; il est, pour ainsi dire, aussi neuf qu'au moment où il est sorti des presses de Sorg; ses marges sont entières, et la beauté en est rehaussée par une splendide reliure en maroquin vert.

Quoique les exemplaires de cette édition soient fort rares, j'en ai aperçu plusieurs dans les grandes bibliothèques de l'Allemagne, qui est la vraie terre classique des éditions incunables de Romulus imprimées en caractères gothiques. C'est surtout à Munich et à Vienne qu'il faut aller les étudier. Mais il en existe aussi dans les bibliothèques moins importantes. Pour ne parler que de la seconde édition de Sorg, je signale entre autres l'exemplaire que j'en ai

trouvé à la bibliothèque publique de Stuttgart. Il porte cette mention manuscrite : *Édition tout à fait inconnue jusqu'à présent, peut-être d'Ulm ou de Hol ou de Dynkmut.* Mais le bibliophile qui a risqué cette hypothèse a commis une erreur, qu'explique, en l'absence des noms des imprimeurs, la similitude trompeuse des premières éditions. La bibliothèque de Munich m'a également paru avoir, sous la cote A. Gr. B. 15, un exemplaire de l'édition de Sorg, que j'ai cru reconnaître à la répétition de la même gravure dans les deux dernières fables d'Avianus. Enfin la bibliothèque publique de Linz, s'il faut en croire son catalogue, en possède un aussi sous la cote D. IV. 9.

2° *Première édition de* 114 *feuillets.* — Après les deux éditions de Sorg, l'édition gothique qui paraît la plus ancienne est celle que Hain a mentionnée sous le n° 327 de son *Repertorium bibliographicum*. Comme il existe deux éditions gothiques de 114 feuillets imprimés qui se rapportent à sa mention, je ne suis pas sans peine parvenu à savoir quelle était celle des deux qu'il avait voulu signaler. Mais j'y suis arrivé. Il existe et j'ai rencontré plusieurs exemplaires de l'édition visée par Hain. Grâce à eux, je vais en faire connaître les particularités.

Elle ne porte ni lieu, ni date, ni nom d'imprimeur, comme les précédentes ; elle est ornée de nombreuses figures sur bois.

Elle se compose de 16 cahiers signés, dont les signatures vont de *a* à *q*. Les cahiers portant les lettres *a, c, e, g, i, l, n, p* et *q* se composent de 8 feuillets, et ceux portant les lettres *b, d, f, h, k, m* et *o* n'en comprennent que 6. Il s'ensuit que le volume embrasse en tout 114 feuillets imprimés. Les signatures du dernier cahier, qui vont de *q* à *q*v, me portent à croire qu'il était formé de dix feuillets dont les deux derniers étaient blancs. Mais ces deux feuillets blancs, s'ils ont existé, ne se voient plus dans les exemplaires que j'ai rencontrés.

Voici maintenant le contenu du volume :

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope surmonté du mot *Esopus*.

Fol. 2 *a* à 21 *a*. — Vie d'Ésope annoncée par le titre ainsi conçu : VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINA PER RIMICIUM FA-|CTA AD REVERENDISSIMŪ PATREM DOMINŪ ANTHONIŪ TITULI SANCTI CHRY-|SOGONI PRESBITERUM CARDINALEM. Ce titre occupe trois lignes, et le point précis où, d'après mes notes, chacune d'elles finit, est celui qui comme tel est également indiqué par des hachures dans le Réper-

toire de Hain. C'est le premier des deux indices qui m'ont permis de voir quelle était des deux éditions de 114 feuillets celle véritablement décrite par lui sous le n° 327. La vie d'Ésope est ornée de 28 gravures, ce qui fait une de moins que dans les éditions de Sorg. Il y a dans la vie d'Ésope 42 lignes à la page.

Fol. 21 *a* (c, VII *a*). — REGISTRUM FABULARUM ESOPI. IN LIBRUM PRIMŪ. C'est la table du premier livre des fables de Romulus.

Fol. 21 *b*. — PROLOGUS METRICUS IN ESOPUM. Ce *Prologus* est celui des fables de l'anonyme de Névelet. Au-dessous du prologue est une gravure sur bois qui elle-même surmonte la dédicace de Romulus à son fils. La faute de ponctuation qui fait de ce personnage imaginaire un Athénien a été maintenue dans la dédicace qui commence ainsi : *Romulus Tyberino filio de civitate athica. S. Esopus.*

Fol. 22 *a* (c, VIII *a*). — Commencement du premier livre des fables de Romulus. Il est annoncé par ce titre : INCIPIT FABULARUM LIBER PRIMUS. L'ordre adopté n'est plus le même que dans le préambule : la fable en vers est la première; elle est immédiatement suivie de la fable en prose, au-dessous de laquelle est placée la gravure. Par exception, dans les fables X et XIII du livre I la gravure précède au lieu de les suivre les deux fables auxquelles elle se rapporte.

Fol. 34 *a* (e, V *a*). — Fin du livre I et table du livre II, ainsi intitulée : CAPITULA LIBRI SECUNGI (*sic*) FABULARUM ESOPI.

Fol. 34 *b*. — PROHEMIUM LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI. Ce préambule n'est accompagné d'aucune gravure. Dans ce second livre, la gravure vient toujours après les deux fables qu'elle concerne, et des deux fables c'est toujours celle en vers qui précède celle en prose.

Fol. 43 *a* (g, I *a*). — Dans le titre courant, par suite d'une erreur typographique, on lit *tertius* au lieu de *secundus*.

Fol. 46 *a* (g, IV *a*). — *Finis* (sic) *secundus liber*.

Fol. 46 *b*. — INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM TERCII LIBRI ESOPI. La table du livre III n'occupe que la moité de la page. Puis commencent les fables, dont la première, au-dessus de sa désignation spéciale, porte ce premier titre : *Fabula prima tertii libri Esopi*. Contrairement à la règle adoptée dans l'édition, la fable correspondante de Romulus qui suit immédiatement porte ce titre : *Eiusdem fabule prosa*. Le livre III présente cette particularité que les fables VIII et XX de Romulus intitulées, l'une : *De iunone et venere*, l'autre : *De leonis*

fallaci conversatione, ne sont pas accompagnées des deux fables en vers correspondantes. Quant à l'ordre des gravures, il est toujours le même, sauf dans la fable x, où l'imprimeur s'est trouvé dans la nécessité de placer la gravure au milieu du texte en prose.

Fol. 60 *a* (i, IV *a*). — Fin du livre III sans souscription, et table du livre IV sans titre.

Fol. 60 *b*. — Commencement du livre IV. La disposition du texte et des gravures cesse d'être méthodique. Les fables de Romulus sont tantôt précédées et tantôt suivies de leurs gravures. Le désordre est complet : ainsi la gravure de la fable IV est au milieu du texte de la fable V.

Fol. 67 *a* (k, III *a*). — Fin du livre IV, terminé par cette souscription : *Finit quartus. Esopi nec plures eius libri inueniuntur licet plures eius | fabule adhuc reperte sint, quarum alique sunt consequenter posite.* Puis viennent les *fabulæ extrauagantes* précédées de ce titre : FABULE ESOPI ANTIQUE EXTRAUAGANTES DICTE SEQUUNTUR. Ces fables sont au nombre de 17, ornées de 17 gravures intercalées dans le texte ou mises à la suite de chaque fable. Aux pages occupées par les *fabulæ extrauagantes* les titres courants offrent de nombreuses erreurs typographiques. Ainsi le fol. 71 *a* (l, I *a*) porte *tercius* au lieu de *vagantes*, le fol. 78 *a* (l, VIII *a*), *vagante* au lieu de *vagantes*, le fol. 78 *b* (l, VIII *b*), *liber* au lieu de *extra*, le fol. 79 *b* (m, I *b*), *fa. noue* au lieu de *extra*, le fol. 80 *a* (m, II *a*), *Remicii* au lieu de *vagantes*.

Fol. 80 *a* (m, II *a*) — Fin des *fabulæ extrauagantes*.

Fol. 80 *b* (m, II *b*) — REGISTRUM FABULARUM PREDICTARUM.

A la suite de la table des *Fabulæ extrauagantes* on lit : SEQUŪTUR FABULE NOUE ESOPI EX TRANSIATIONE (sic) REMICII. La faute typographique commise dans le mot *transiatione* et signalée par Hain a été pour moi un nouvel indice et m'a de nouveau démontré que l'édition de 114 feuillets par lui mentionnée sous le n° 327 est bien celle que j'analyse ici. Les titres courants des pages occupées par les 17 *fabule noue* présentent, comme ceux des pages précédentes, quelques erreurs typographiques. Le fol. 81 *b* (m, III *b*) et le fol. 82 *b* (m, IV *b*) portent *extrauā* au lieu de *fabule noue*, les fol. 83 *b* et 84 *b* (m, V *b*, et m, VI *b*), *fabula noue* au lieu de *fabule noue*. Les 17 *fabule noue* sont ornées de 17 gravures sur bois, placées soit à la suite, soit au milieu du texte de chacune d'elles.

Fol. 86 *b* (n, II *b*). — Fin des *fabulæ nouæ*. Elles sont suivies d'une

table qui commence sur la même page et qui est intitulée : REGISTRUM FABULARUM PREDICTARŪ QUAS REMICIUS TRASTULIT.

Fol. 87 *a* (n, IIIa).—Fin de la table des *fabulæ nouæ* et commencement des fables d'Avianus que précède ce titre : SEQUUNTUR FABULE. AUIANI QUARŪ REGISTRUM POST SUBIUNGITUR. Les fables d'Avianus, qui au nombre de vingt-sept occupent les feuillets suivants et se terminent au fol. 100 *a*, sont accompagnées de 27 gravures placées tantôt au milieu, tantôt à la fin du texte correspondant. Les titres courants présentent de nombreuses fautes. Les fol. 87 *b*, 88 *b* et 89 *b* (n, III *b*; n, IV *b*, et n, V *b*) portent *noue fabule* au lieu de *fabule;* les fol. 90 *b* et 91 *a* (n, VI *b*, et n, VII *a*) et les fol. 91 *b* et 92 *a* (n, VII *b*, et n, VIII *a*), *noue fabule-Remicii* au lieu de *fabule-Auiani;* les fol. 92 *b* et 93 *b* (n, VIII *b*, et o, I *b*), *noue fabule* au lieu de *fabule*.

Fol. 100 *a* (p, II *a*). — Fin des 27 fables d'Avianus, et table annoncée en ces termes : FABULARUM AUIANI ANTEDICTARUM REGISTRUM SEQUITUR.

Fol. 100 *b* (p, II *b*). — Commencement des *fabulæ collectæ*. Ici encore des erreurs s'aperçoivent dans les titres courants. Les fol. 100 *b* et 101 *a* (p, II *b* et p, III *a*) portent *fabule-uiani* (*sic*) au lieu de *collecte-collecte*, et les fol. 105 *a* et 106 *a* (p, VII *a*, et p, VIII *a*), *Auiani* au lieu de *collecte*. Comme précédemment les *fabule collecte* sont accompagnées de gravures insérées dans le texte ou mises à la suite. Par exception, la dernière est en tête de la dernière fable qui est elle-même suivie de cette souscription finale : *Finis diuersarum fabularum*. A la dernière page (q, VIII *b*), comme dans les éditions plus anciennes de Sorg, la fable *De Vulpe et Gallo* porte par erreur le n° XXVIII au lieu du n° XXIII.

Les exemplaires de cette réédition gothique des éditions de Sorg sont relativement nombreux. Parmi ceux que j'ai rencontrés, je signale les suivants : British Museum, 167. F. 12; Grenville library, 7831 ; Bâle, B. C. III. 7 ; Maëstricht, 484.

Ici je dois donner un avis utile à ceux qui au British Museum compareront l'exemplaire qui s'y trouve avec celui de la Grenville library. Un examen trop rapide pourrait leur faire croire à tort que ce ne sont pas des exemplaires de la même édition ; ils diffèrent en effet l'un de l'autre ; mais la différence est due à une interversion de page qui s'est produite au tirage de l'exemplaire 167. F. 12. La composition de la dernière page de la vie d'Ésope a été imprimée

sur le verso du fol. *c*, II, et vice versa la composition destinée au verso du fol. *c*, II a été imprimée sur la dernière page de la vie d'Ésope. Il s'ensuit que l'exemplaire de la Grenville library, d'ailleurs mieux conservé, plus grand de marges et superbement relié, a plus de valeur que l'autre.

L'exemplaire que j'ai vu à la bibliothèque publique de Maëstricht est relié avec deux autres ouvrages, qu'à raison de leur contenu je crois devoir analyser ici.

Le premier est le *Speculum Stultorum* dont l'auteur est désigné ainsi : *Vigellus monachus Cantuariensis*. Brunet, dans sa troisième édition (1821), tome III, p. 538, et dans sa cinquième édition (1864), tome V, p. 1215, a cité cet ouvrage, mais n'a pas signalé la précieuse édition du XVe siècle, dont la bibliothèque de Maëstricht possède un exemplaire. L'édition imprimée en caractères quasi-gothiques ne porte ni signatures, ni réclames, ni lieu d'impression, ni nom d'imprimeur, ni date. Elle forme un petit in-folio de 72 feuillets. Le premier est blanc et les trois suivants contiennent, sous forme de lettre, un premier prologue en prose dont le titre est ainsi conçu : INCIPIT EPISTOLA VETERIS VIGELLI AD GUILHELMŪ AMICŪ SUŪ SECRETŪ CON-| TINENS ĪTEGUMENTŪ SPECULI STULTORUM AD EUNDEM DIRECTI ET INFERIUS SCRIPTI. A la fin du prologue on lit cette souscription : *Hec de prologo autoris*. Le recto du fol. V est occupé par un second prologue en vers élégiaques, qui se lie plus intimement à l'ouvrage composé tout entier dans le même rythme, qui est annoncé par ces mots : INCIPIT PROLOGUS IN SPECULUM STULTORUM, et qui sur la même page est suivi de cette souscription : *Explicit prologus*. Cette souscription est accompagnée de ces mots qui annoncent le commencement de l'ouvrage lui-même : INCIPIT PARS EXECUTIUA. Au bas du recto du dernier feuillet on lit : *Explicit speculum stultorum*.

Le second ouvrage, réuni sous la même couverture, est, au point de vue de l'histoire de la fable ésopique, beaucoup plus intéressant que le premier. C'est un petit in-folio du même format que le précédent, composé de 82 feuillets qui forment eux-mêmes 13 cahiers de 6 feuilles signés de *a* à *n*. Il renferme la traduction du Calila et Dimna de Bidpay faite au XIIIe siècle par Jean de Capoue.

Le premier feuillet porte au recto le titre suivant : DIRECTORIUM HUMANE VITE ALIAS PARABOLE ANTIQUORŪ SAPIENTŪ. Le verso est tout entier occupé par une gravure sur bois.

Du recto du fol. 2 au milieu du verso du fol. 4 s'étend un prologue avec le titre : PROLOGUS et la souscription : *Explicit prologus* que suivent les mots : INCIPIT LIBER.

Le fol. 5 est occupé par la table des matières, que, pour indiquer le contenu de l'ouvrage, je crois devoir transcrire ici :

Capitulum primum est de berozia : et est equitatis et timoris dei.

Capitulum secundum est de leone et boue. et est capitulum de dolo et seductione.

Capitulum tercium est de inquisitione cause dymne. et est capitulum de fine illius qui delectabatur in malo alterius.

Capitulum quartum est de columba et est de fidelibus sociis.

Capitulum quintum est de coruo et sturno. Et est de eo qui considit de inimico suo et quid ultimo accidit ei.

Capitulum sextum de symea et testudine. Et est de eo qui affectat habere amicum. et postquam acquirit ipsum : nescit eum conservare donec amittat ipsum.

Capitulum septimum est de heremita et de eo qui celer est in suis negociis. et non respicit ultima.

Capitulum octauum de murilego et mure. Et est de inimico qui requirit pacem inimici sui in tempore necessitatum.

Capitulum nonum est de rege et aue. Et est de sociis qui inimicantur ad inuicem. Et quomodo debeant se cauere ad inuicem.

Capitulum decimum est de Esdra rege. et de eo qui prorogat iram suam et superat sua vicia.

Capitulum undecimum est de venatore et leena. Et est de eo qui desinit a maleficiendo alteri propter malum quod sibi accidit.

Capitulum duodecimum est de heremita et peregrino. et est de eo qui relinquit opera propria. et facit que non debet.

Capitulum tredecimum est de leone et volpe. Et est de amore regum qui restituitur post inimicicias.

Capitulum quartum decimum est de aurifice et serpente. Et est de facienda misericordia.

Capitulum quintum decimum est de filio regis et sociis eius. Et est de diuina sententia quam nemo potest effugere.

Capitulum sextum decimum est de auibus. Et est de sociis et de proximis qui decipiunt se inuicem.

Capitulum septimum decimum est de columba et volpe. Et est de eo qui perhibet consilium alteri et sibi ipsi nescit consulere.

L'ouvrage qui suit cette table a été, comme la table elle-même, imprimé à longues lignes avec des caractères gothiques plus petits que ceux qui ont servi à l'impression des deux précédents. Il renferme un grand nombre de gravures sur bois appropriées aux fables.

Il se termine au bas du fol. 82 *b* par la souscription suivante : *Explicit liber parabolarum antiquorum sapientum.*

3° *Deuxième édition de* 114 *feuillets.* — Je passe à la seconde édition in-folio de 114 feuillets, imprimée, comme les précédentes, à longues lignes, en caractères gothiques, sans lieu ni date et sans nom d'imprimeur, et ornée également de nombreuses gravures sur bois.

Le volume est divisé en 16 cahiers pourvus de signatures et classés dans l'ordre des lettres suivantes : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q.* Ils sont composés, les uns de quatre feuilles et les autres de trois feuilles, alternant régulièrement ensemble. Ceux qui sont signés des lettres *a, c, e, g, i, l, n, p, q,* comprennent chacun quatre feuilles formant huit feuillets; ceux qui sont signés des lettres *b, d, f, h, k, m, o,* comprennent chacun trois feuilles formant six feuillets.

Les quatre premiers feuillets de chaque cahier de quatre feuilles sont numérotés de 1 à 4, et ces numéros sont précédés de la lettre spéciale au cahier ; les quatre derniers feuillets ne portent aucune signature. Contrairement à la règle d'alternance, le cahier q est numéroté de 1 à 4 et se compose de huit feuillets; ce qui permet de supposer que le dernier cahier ne comprenait aucun feuillet blanc. La disposition est la même pour les cahiers de trois feuilles ; les trois premiers feuillets sont numérotés de 1 à 3, et ces numéros sont précédés de la lettre spéciale à chaque cahier ; les trois derniers feuillets ne portent aucune signature.

Cette seconde édition de 114 feuillets peut être facilement confondue avec la première ; c'est que, si la première n'a été que la réimpression de celle de Sorg, la deuxième a été de la première une copie encore plus servile. Non seulement elles ont le même nombre de feuillets ; mais encore elles sont identiques par le nombre des cahiers, la division de ces cahiers en deux séries et l'alternance de leur distribution. Quant aux diverses collections de fables, non seulement leur texte est identique, mais encore dans chaque édition la même commence et finit aux mêmes pages. Enfin elles présentent les mêmes erreurs typographiques : non seulement dans la première phrase de la dédicace de Romulus la faute de ponctuation si connue leur est commune, non seulement la XXIIIe et dernière des *Fabule collecte* figure dans les deux éditions sous le n° XXVIII,

mais encore, dans chacune d'elles, la dix-septième de ces fables, par une erreur qui leur est spéciale, porte le n° XVI.

Malgré cette similitude, rendue encore plus complète par l'ignorance ou l'incurie des imprimeurs, on ne peut confondre les deux éditions. Dans chacune d'elles les caractères des fables en vers sont, il est vrai, plus gros que ceux des fables en prose ; mais la forme gothique de ceux de la première est plus pure et plus nette. L'une et l'autre appartiennent au petit format in-folio ; mais la dimension de la première est un peu plus grande, et par suite, tandis que la seconde n'a que 41 ou 42 lignes par page, on en compte jusqu'à 44 dans la première. Les gravures de la seconde sont bien la reproduction de celles de la première; mais elles les reproduisent en sens inverse. Dans la seconde les lettres initiales, gravées sur bois, constituent encore un élément de dissemblance. Enfin, quand on regarde de près les signatures, elles révèlent aussi des différences sensibles; ainsi, dans la première édition, le premier feuillet du cahier *a* n'est pas signé; mais le deuxième porte la signature *a;* le deuxième feuillet du cahier *d* et le deuxième du cahier *h* ne sont pourvus d'aucune signature, aucune erreur de numéro n'existe dans le cahier *i* et le cinquième feuillet du dernier cahier est signé q,iiiij. Au contraire, dans la seconde édition, les signatures manquent aux deux premiers feuillets du cahier *a*, les cahiers *d* et *h* portent les signatures d,ij et h,ij, par erreur le quatrième feuillet du cahier *i* porte la signature i.iiiij, et le cinquième feuillet du cahier *q* n'est pas signé. Il existe encore d'autres différences que, chemin faisant, j'aurai soin de signaler. Je poursuis mon analyse.

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope qui occupe toute la page. Il est entouré, sous forme d'arabesque, d'un encadrement gravé qui n'existe pas dans la première édition de 114 feuillets ni dans aucune des éditions antérieures.

Fol. 2 *a* à 21 *a*. — Vie d'Ésope. Elle est précédée d'un titre ainsi conçu : VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINA PER RIMICIUM | FACTA AD REUERENDISSIMUM PATREM DOMINŪ ANTHONIŪ TITULI SANCTI | CHRYSOGONI PRESBITERUM CARDINALEM. Les hachures, qui dans ce titre marquent la fin des lignes, fournissent un nouveau moyen de distinguer cette édition de la précédente. La vie d'Ésope elle-même offre aussi un point important de dissemblance : elle ne renferme que 26 gravures sur bois au lieu de 28. A mesure qu'on s'éloigne de

l'édition originale, on voit dans chaque édition nouvelle diminuer le nombre de ces gravures.

Fol. 21 *a*. — Table du livre I des fables de Romulus.

Fol. 21 *b*. — PROLOGUS METRICUS IN ESOPUM.

Fol. 22 *a*. — INCIPIT FABULARUM LIBER PRIMUS.

Fol. 22 *a* à 34 *a*. — Premier livre.

Fol. 34 *a*. — CAPITULA LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI.

Fol. 34 *b*. — PROHEMIUM LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI.

Fol. 34 *b* à 46 *a*. — Fables du livre II.

Fol. 46 *a*. — *Finit secundus.*

Fol. 46 *b*. — INCIPIT REGISTRUM CAPITULORUM TERCII LIBRI ESOPI.

Fol. 46 *b* à 60 *a*. — Fables du livre III.

Fol. 60 *a*. — Table du livre IV, sans titre qui la précède.

Fol. 60 *b* à 67 *a*. — Fables du livre IV. Elles se terminent au haut du recto du fol. 67 *a* (k, III *a*) par cette souscription : *Finit quartus Esopi nec plures eius libri inueniuntur licet plures eius | fabule adhuc reperte sint, quarum alique sunt consequenter posite.* On rencontre de nombreuses erreurs dans les titres courants des pages qu'occupent les fables de Romulus. Ainsi au verso des feuillets c, VIII et c, V les titres courants ont été oubliés, et les feuillets g, I *a* et g, VIII *b* portent, le premier, *liber* au lieu de *secundus*, et le second, *tercius* au lieu de *liber*.

Fol. 67 *a*. — FABULE ESOPI ANTIQUE EXTRAUAGANTES DICTE SEQUUNTUR.

Fol. 67 *a* à 80 *a*. — FABULE EXTRAUAGANTES. Ces 17 fables sont suivies chacune de sa gravure. Les titres courants sont très fautifs : le feuillet l, I porte au recto *tercius* au lieu de *vagantes*, et au verso *liber* au lieu de *extra;* au recto et au verso du feuillet l, VIII les mêmes fautes existent ; sur le verso du feuillet m, I on lit *fa. noue* au lieu de *extra*, et sur le recto du feuillet m, II, *Remicii* au lieu de *vagantes*.

Fol. 80 *b*. — REGISTRUM FABULARUM PREDICTARUM EXTRAUAGANTIUM. Sur la même page commencent les 17 fables traduites par Remicius ; elles sont précédées de ce titre : SEQUUNTUR FABULE NOUE ESOPI EX TRANSLATIONE REMICII. Les titres courants des pages qu'elles occupent offrent de nombreuses fautes : ainsi les feuillets m, III et m, IV portent au verso *extraua*, au lieu de *fa. noue*.

Fol. 86 *b* (n, II *b*). — Fin des 17 *fabule noue* et commencement de

la table intitulée : REGISTRUM FABULARUM PREDICTARUM QUAS REMICIUS TRANSTULIT.

Fol. 87 *a* (n, III *a*) à 99 *b* (p, I *b*). — Fables d'Avianus commençant par ce titre : SEQUUNTUR FA. AUIANI QUARUM REGISTRUM POST SUBIUNGITUR. Les titres courants des feuillets qu'elles occupent sont très fautifs. Ainsi : les feuillets n, III, n, IV, n, V, n, VI, n, VII et n, VIII portent au verso *noue fa.* au lieu de *fabule,* et les feuillets n, VII et n, VIII au recto, *Remicii* au lieu de *Auiani.*

Fol. 100 *a* (p, II *a*). — FABULARUM AUIANI ANTEDICTARUM REGISTRUM SEQUITUR.

Fol. 100 *b* (p, II *b*) à 114 *b* (q, VIII *b*). — FABULE COLLECTE. Ces fables sont au nombre de 23. Dans les titres courants des feuillets qu'elles occupent, je relève de nouvelles fautes : ainsi les feuillets p, VII et p. VIII au recto portent *Auiani* au lieu de *collecte.* Comme dans les éditions antérieures la souscription finale est ainsi conçue : *Finis diuersarum fabularum.*

La seconde édition de 114 feuillets n'a été que la réimpression de la première. Je suis très porté à croire que cette réimpression a été exécutée en Angleterre. Tandis que sur le continent je n'en ai rencontré que trois exemplaires, l'un dans la bibliothèque d'Heidelberg sous la cote *Sch.* 69 n° 449, un autre à Bâle sous la cote A. M. V. 6 et un dernier à Berne sous la cote *Inc.* 42, en Angleterre j'en ai trouvé quatre exemplaires ; ainsi la Bibliothèque du British Museum en possède un sous la cote *C.* 19. *D.* 5, et la Bibliothèque Bodléienne, trois, le premier sous la cote *Auct.* 2. 4. 30, le deuxième sous la cote *Auct. N.* 4. 16 et le troisième sous la cote *Douce* 226. Mais ce qui semble surtout indiquer qu'ils n'y ont pas été importés, ce sont les nombreuses annotations, en langue anglaise, qui, sur les marges de ces deux derniers exemplaires, ont été écrites par des mains du XVIe siècle.

L'exemplaire du *British Museum* a été relié, sans doute à cause de l'identité du format et de la similitude du contenu, avec un autre volume qui porte également la cote *C.* 19. *D.* 5. C'est un incunable du petit format in-folio sans réclames ni signatures. Il contient un important recueil de fables qui se rapporte trop bien à l'objet de mon étude pour que je puisse me dispenser d'en donner ici l'analyse.

Il commence par une préface intitulée : PREFACIO IN LIBRU QUI

DICITUR DYALOGUS CREATURARUM MORALIZATUS : OMNI MATERIE MORALI IOCUNDO ET EDIFICATIUO MODO APPLICABILIS INCIPIT FELICITER.

La préface, qui ne paraît pas avoir été écrite par l'auteur des fables, n'indique pas son nom. « Dans un manuscrit du XVIe siècle, dit Brunet, l'auteur de cet ouvrage est nommé Nicole et surnommé *Pergaminus*. Ce qui est certain, c'est que, comme la plupart des fables latines du moyen âge, celles du *Dialogus creaturarum* sont l'œuvre d'un moine, qui, en les composant, avait eu l'intention de créer un ouvrage utile surtout aux prédicateurs. C'est ce qui ressort de cette phrase : *Utilis est ergo presens liber predicatoribus et aliis quibuscumque intelligentibus contra fatigationem animalem. ut per delectationem iocunde materie aliqualiter intermissa intentione ad insistendum rationis studio simplicium animi ad altiora trahantur.*

La préface est suivie de deux tables des matières. Il suffira, pour faire connaître le contenu du volume, que je reproduise ici la première.

PRIMA TABULA INSINUANS NATURAS ET EFFICACIAS SINGULARUM CREATURARUM SECUNDUM MODUM PERSUASIUUM INCIPIT FELICITER.

De sole et luna . . . . . I.
De saturno et nube . . . . . II.
De stella transmontana. . . . . III.
De hespero et lucifero . . . . . IV.
De arcu celi et cancro . . . . . V.
De celo et terra . . . . . VI.
De a[e]re et vento . . . . . VII.
De littore et mari . . . . . VIII.
De igne et aqua. . . . . IX.
De aqua et igne. . . . . X.
De fluuio et mari . . . . . XI.
De monte et valle. . . . . XII.
De gemmis lapidibus preciosis. . . . . XIII.
De smaragdo et an[n]ulo . . . . . XIV.
De saphiro et aurifice. . . . . XV.
De topasio precioso . . . . . XVI.
De carbunculo et speculo. . . . . XVII.
De achate et seraste . . . . . XVIII.
De auro et plumbo. . . . . XIX.
De auro et argento. . . . . XX.
De argento et ferro. . . . . XXI.
De stagno et ere. . . . . XXII.
De sera et claue. . . . . XXIII.

De cacabo et catena. . . . . XXIV.
De herbis et arboribus. . . . . XXV.
De ruta et animalibus venenosis . . . . . XXVI.
De ysopo et mercurio . . . . . XXVII.
De abrotano et lepore. . . . . XXVIII.
De plantagine et simia. . . . . XXIX.
De verbena et lupo . . . . . XXX.
De mandragora et venere . . . . . XXXI.
De rosario et perdice . . . . . XXXII.
De rampno et damula . . . . . XXXIII.
De mirto et muliere . . . . . XXXIV.
De cedro libani . . . . . XXXV.
De duabus arboribus. . . . . XXXVI.
De delphino et anguilla . . . . . XXXVII.
De syrene et lubrico. . . . . XXXVIII.
De vento marino guloso valde. . . . . XXXIX.
De quinque dentalibus et piscatore . . . . . XL.
De lucio et basilisco. . . . . XLI.
De sturione qui ad mare perrexit. . . . . XLII.
De murenula et cocodrillo . . . . . XLIII.
De lucio et trincha. . . . . XLIV.
De regina et ydro. . . . . XLV.
De carpione et trimallo. . . . . XLVI.
De rana et cancro. . . . . XLVII.
De piscatore et pisciculo . . . . . XLVIII.
De aquila et auibus et leone et aliis bestiis. . . . . XLIX.
De aquila que citauit omnes volucres . . . . . L.
De herodio et miluo. . . . . LI.
De grue que volebat volare ad solem . . . . . LII.
De sterla que cepit leporem . . . . . LIII.
De strucione et cirurgico. . . . . LIV.
De falcone et gallo. . . . . LV.
De asture que misit ad caridrium. . . . . LVI.
De osmerillo et accipitre. . . . . LVII.
De carflancho qui voluit se regulari. . . . . LVIII.
De upupa et papago. . . . . LIX.
De gallina et columba. . . . . LX.
De gallo et capone. . . . . LXI.
De fasiano et pauone . . . . . LXII.
De coruo et ficedula. . . . . LXIII.
De nocticorace et alauda. . . . . LXIV.
De caudetremula et fasiano. . . . . LXV.
De philomena et coruo inter ceteras aues . . . . . LXVI.
De ciconia et yrundine. . . . . LXVII.
De pigardo et alieto. . . . . LXVIII.

De onocrotalo et azino (sic) . . . . . LXIX.
De cigno et coruo. . . . . LXX.
De ornice et gallina. . . . . LXXI.
De qualia et alauda. . . . . LXXII.
De ysone et rapace. . . . . LXXIII.
De mergulo negligente . . . . . LXXIV.
De carduello in cauea. . . . . LXXV.
De ibice immunda et apothecario. . . . . LXXVI.
De pellicano solitario. . . . . LXXVII.
De turture casta . . . . . LXXVIII.
De perdice fure. . . . . LXXIX.
De pica et agaziis. . . . . LXXX.
De miluo qui decepit pullos cuiusdam ornicis. . . . . LXXXI.
De bubone qui voluit habere dominium alitum. . . . . LXXXII.
De auibus terrenis et aquosis . . . . . LXXXIII.
De rustico et apibus. . . . . LXXXIV.
De leone qui pugnauit cum aquila . . . . . LXXXV.
De leone qui uxorauit duos catulos suos. . . . . LXXXVI.
De grife tyranno . . . . . LXXXVII.
De leopardo et unicorni qui pugnabant cum dracone. . LXXXVIII.
De elephante qui genua non flectit . . . . . LXXXIX.
De satiro qui sibi uxorem accepit. . . . . XC.
De dromedario et eius cursu . . . . . XCI.
De leone qui edificauit cenobium. . . . . XCII.
De onocentauro qui fecit palacium . . . . . XCIII.
De rinocerone qui despiciebat senem. . . . . XCIV.
De orice vel orige qui nunquam infirmabatur . . . . . XCV.
De saginario publico . . . . . XCVI.
De simia que scribebat libros . . . . . XCVII.
De camelcoperdulo. . . . . XCVIII.
De lauro nauta. . . . . XCIX.
De leone venatore . . . . . C.
De tragelapho architectore. . . . . CI.
De bubalo caligario. . . . . CII.
De iuuenco coco . . . . . CIII.
De capriolo ioculatore . . . . . CIV.
De lepore iurista. . . . . CV.
De cane et lupis . . . . . CVI.
De lupo et azino . . . . . CVII.
De urso et lupo. . . . . CVIII.
De damula et lupo. . . . . CIX.
De vario et squillato . . . . . CX.
De equo et apro . . . . . CXI.
De azino et boue. . . . . CXII.
De hirco et veruece. . . . . CXIII.

De panthera et porco . . . . . CXIV.
De onagro et apro . . . . . CXV.
De salamandra et ydro . . . . . CXVI.
De simia et taxo. . . . . CXVII.
De mure et murilego . . . . . CXVIII.
De quinque agnis et lupo . . . . . CXIX.
De reptilibus multis. . . . . CXX.
De homine et muliere. . . . . CXXI.
De vita et morte . . . . . CXXII.

Le volume se termine par cette souscription : *Presens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fabulis plenus Per Gerardum leeu in opido goudensi inceptus munere dei finitus est Anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo secundo mensis augusti die ultima.*

J'en ai fini avec les éditions sans date.

4° *Édition de Gérard Leeu de* 1486. — J'aborde maintenant la série des éditions datées.

Si on ouvre, à la page 444, le premier volume de l'ouvrage de Panzer, on y trouve sous le n° 27 l'indication ainsi formulée d'une édition datée de Romulus : *Esopi Vita et fabulæ latine per Rimicium et Avienum cum fabulis dictis extravagantibus et collectis tam carmine quam prosa. Per Gerardum Leeu in opido Goudensi* 1482. 4.

Hain, s'en rapportant à Panzer, l'a, à son tour, sous le n° 328 mentionnée en ces termes : ... *per Gerardum Leeu in opido Goudensi* 1482. 4.

L'autorité de ces deux célèbres bibliographes ne m'avait pas empêché de concevoir des doutes, et voici sur quoi ils étaient établis : en 1480, Gérard Leeu s'était occupé d'imprimer la collection de fables en prose de Nicole de Pergame, et il en avait fait une première édition in-folio, dont la souscription finale était ainsi conçue : *Presens liber Dyalogus creaturarum appellatus iocundis fabulis plenus Per Geraraum Leeu in opido goudensi inceptus munere dei finitus est anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo mensis iunii die tercia. G LEEV.* La publication ayant vraisemblablement réussi, Gérard Leeu en avait imprimé une seconde édition in-fol. qui avait été achevée le 6 juin 1481, et, la vogue de l'ouvrage ne diminuant pas, il en avait, en 1482, fait paraître non-seulement une troisième édition, mais encore deux traductions, l'une en langue française, l'autre en langue flamande. Des exemplaires de toutes ces éditions existent à

la Bibliothèque nationale ; malheureusement, à l'exception de celui de l'édition de 1481, coté Y 6592, ils ne figurent pas au catalogue imprimé, et par suite il est difficile d'en avoir communication. Mais au British Museum, ainsi que je l'ai déjà expliqué (1), un exemplaire de l'édition de 1482 est relié avec le Romulus à arabesques qui porte la cote *C.* 19. *D.* 5.

Donc il me semblait au premier abord que Gérard Leeu, à moins d'avoir voulu se faire concurrence à lui-même, n'avait pas dû publier la collection de Romulus, qui, faisant double emploi avec celle du Dyalogus, n'aurait pas manqué de nuire à son débit. D'autre part, les termes dans lesquels Panzer avait mentionné l'édition de Romulus ne permettaient pas de supposer que le Dyalogus eût été par lui confondu avec elle.

Enfin j'ai pu sortir de ma perplexité. J'avais remarqué, au-dessous de la mention de Panzer, une référence ainsi conçue : *Cat. bibl. Bodl. I. p.* 16; ce qui voulait dire qu'il n'avait pas vu l'édition, et qu'il s'en était fié au catalogue imprimé de la bibliothèque Bodléienne, qui, à la page 16 du premier volume, la lui avait révélée. Je me reportai à la référence indiquée par Panzer qui n'avait pu faire allusion qu'au catalogue imprimé de 1674. Mais sur ce catalogue je ne retrouvai rien qui se rapportât à la prétendue édition de Romulus de 1482. Dans cette situation, ce n'était qu'à la Bodléienne elle-même que je pouvais trouver le mot de l'énigme. Pendant un de mes séjours à Oxford, je fis part de mes incertitudes à l'un des bibliothécaires, qui, après bien des recherches, fut obligé de me dire que la mention de Panzer était erronée, que le volume était introuvable, et que la bibliothèque ne l'avait jamais possédé.

En réalité, elle ne l'avait jamais possédé parce qu'il n'existait pas : la première édition publiée par Gérard Leeu est celle de 1486, et j'en ai rencontré des exemplaires qui me permettent de l'analyser. C'est, comme les vieilles éditions publiées en Allemagne à la même époque, une simple réimpression du texte latin de l'édition d'Ulm. Le format en est à peu près pareil, c'est-à-dire qu'elle forme un petit in-folio, et, comme sa devancière, elle est enjolivée de nombreuses gravures sur bois.

Le volume se compose de 104 feuillets, dont voici maintenant le contenu :

(1) Voyez page 336 ci-dessus.

Fol. 1 *a*. — FABULE ET VITA ESOPI CUM FABULIS AUIANI : ALFONSII : POGII FLORENTINI ET ALIORUM ; CUM OPTIMO CŌMENTO : BENE DILIGENTERQUE CORRECTE ET EMENDATE.

Malgré ce titre, le texte n'est accompagné d'aucun commentaire. C'est une simple copie des éditions précédentes, faite avec si peu d'attention, que l'erreur de numéro n'a pas même été rectifiée à la dernière fable.

Au-dessous du titre est le portrait en pied du vieil Ésope.

Fol. 2 *a*. — VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINA : PER RIMICIUM FACTA : AD REUERENDISSIMUM PATREM DOMINUM ANTHONIUM TITULI CHRYSOGONI PRESBITERII CARDINALEM.

Fol. 18 *a*.—*Explicit vita esopi*. — SEQUITUR REGISTRUM FABULARUM IN PRIMUM ESOPI LIBRUM.

Fol. 18 *b*.—Gravure, puis prologue en vers élégiaques, enfin dédicace de Romulus, dont le commencement a subi le travestissement suivant : *Romulus tyberino filio, de civitate attica seu anthiochia. P. S. dicit. Esopus quidem homo grecus*, etc.

Fol. 19 *a*. — INCIPIT FABULARUM LIBER PRIMUS. Pour chaque fable, la gravure, le texte en vers et le texte en prose se suivent dans le même ordre que pour le prologue.

Fol. 30 *a*. — *Explicit liber primus*.— SEQUITUR REGISTRUM LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI. Au-dessous de la table annoncée par ce dernier titre on lit celui-ci : PROHEMIUM LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI.

Fol. 41 *b*.—Fin du deuxième livre. Table du troisième livre intitulée : INCIPIT REGISTRUM FABULARUM TERCII LIBRI ESOPI. Commencement du troisième livre.

Fol. 53 *b*.—Fin du troisième livre; la vingtième et dernière fable de ce livre intitulée *De Leonis fallaci conversatione* n'existe qu'en prose. Ensuite vient ce titre de la table du quatrième livre : SEQUITUR TABULA LIBRI QUARTI.

Fol. 54 *a*. — Commencement du quatrième livre, qui ne se compose plus que des fables de Romulus surmontées chacune d'une gravure.

Fol. 60 *b*.—*Finitur liber Esopi quartus nec plures huius libri inueniuntur licet plures eius fabule adhuc reperte sint : quarum alique sunt consequenter posite*. — FABULE ESOPI ANTIQUE EXTRAUAGANTES DICTE SEQUUNTUR.

Fol. 71 *a.*—Fin des *fabulæ extravagantes.* — REGISTRUM FABULARUM EXTRAUAGANTIUM. — SEQUUNTUR FABULE NOVE ESOPI EX TRANSLATIONE RIMICII.

Fol. 77 *a.* — Fin de la traduction latine de Ranutio d'Arezzo.

Fol. 77 *b.* — REGISTRUM FABULARUM PREDICTARUM ESOPI QUAS REMICIUS TRANSTULIT. — SEQUUNTUR FABULE AUIANI QUARUM REGISTRUM POST SUBIUNGITUR.

Fol. 78 *a:* — Commencement des fables d'Avianus, comprenant chacune d'abord une gravure, puis le texte en vers, enfin une morale en prose.

Fol. 92 *b.* Fin des fables d'Avianus.

Fol. 93 *a.* FABULARUM AUIANI ANTE DICTARUM REGISTRUM SEQUITUR. A la suite de la table des fables d'Avianus commencent les *fabulæ collectæ* précédées chacune d'une gravure.

Fol. 104 *a.* — *Explicit fabule et vita Esopi : cum fabulis Auiani. Alfonsii. Pogii florentini : et aliorum cum optimo commento : bene diligenterque correcte et emendate. Impresse Antwerpie per me Gerardum Leeu anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo sexto Mense septembri. die vero vicesima sexta.*

Un exemplaire de cette édition est conservé dans la bibliothèque impériale de Vienne, où le catalogue lui donne la cote IV. H. 3. Au British Museum il en existe un qui porte au catalogue de la Grenville library le n° 7808. En outre, M. Bradshaw, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, m'en a communiqué, en 1875, un autre, qu'il avait récemment acheté à Londres moyennant 31 liv. et 10 schellings, et qui, n'ayant pas encore été catalogué, ne portait aucune cote. Enfin à la bibliothèque royale de Bruxelles j'en ai aperçu un dernier portant le n° 2486.

5° *Édition de Sébastien Brant de* 1501. — Toutes les éditions du XVe siècle sont, ainsi qu'on a pu l'apercevoir, des copies tantôt directes, tantôt indirectes, mais toujours littérales de l'édition d'Ulm. Il n'en est pas ainsi de celle qui fut publiée à Bâle en 1501. Comme un cadre neuf destiné à faire ressortir la valeur d'une vieille toile, une œuvre nouvelle avait été ajoutée à l'ancienne.

L'auteur de cette addition était un littérateur de la Renaissance, le célèbre Sébastien Brant.

L'imprimeur de l'édition de 1501, Jacob Phortzheim n'avait pas imité son exemple : il s'était dans son travail typographique attaché

au contraire à suivre ses devanciers : il avait adopté le même format et copié les gravures des premières éditions.

L'ouvrage, qui forme un petit in-folio de 203 feuillets, se divise en deux parties bien distinctes : la première, qui occupe les 124 premiers feuillets, est consacrée aux divers groupes de fables latines que comprend l'édition de Steinhöwel, et la seconde, qui remplit les 79 derniers feuillets, est exclusivement réservée aux compositions de l'éditeur.

La première partie n'est pas paginée, mais porte des signatures de *a* à *s*, et se compose de cahiers alternants de six et de huit feuillets.

Fol. 1 *a* (a, I *a*). — Titre de l'ouvrage ainsi conçu : ESOPI APPOLOGI SIUE MYTHOLOGI CUM | QUIBUSDAM CARMINUM ET FABULARUM | ADDITIONIBUS SEBASTIANI BRANT.

Fol. 1 *b* (a, I *b*). — Portrait d'Ésope copié sur celui des éditions précédentes.

Fol. 2 *a* (a, II *a*). — Dédicace de Sébastien Brant à Adelberg de Rapperg, doyen de l'église de Bâle. Elle commence par ces mots : *Adebero de Rapperg, insignis ecclesie Basiliensis decano me-* | *ritissimo : magneque virtutis et nobilitatis viro prestātissimo : dño suo* | *et patrono obseruātissimo Sebastianus Brant Argētinensis : cum* | *felicitate gaudium optat et salutem.*

Fol. 2 *b* (a, II *b*). — Préface de Laurent Valla.

Fol. 3 *a* à 22 *b* (a, III *a* à c, VI *b*). — Traduction latine de la vie d'Ésope par Ranutio d'Arezzo. Elle est ornée de 29 gravures, qui, ayant été copiées sur celles des éditions antérieures, montrent qu'elle a été elle-même faite soit sur l'édition primitive, soit sur celles de Sorg, qui seules renferment un nombre de gravures aussi grand.

Fol. 23 *a* (d, I *a*). — Il est occupé par la dédicace de Romulus, précédée elle-même du prologue de l'anonyme de Névelet que surmonte une gravure pareille à celle des éditions antérieures.

Le même ordre a été suivi pour les fables elles-mêmes : d'abord la gravure, puis la fable en vers élégiaques, enfin celle en prose.

Fol. 23 *b* (d, I *b*). INCIPIT ESOPI FABULARUM LIBER PRIMUS.

Fol. 34 *b* (e, IV *b*). PROHEMIUM LIBRI SECUNDI FABULARUM ESOPI.

Fol. 46 *a* (g, II *a*). — FABULE TERTII LIBRI ESOPI. Sous cette rubrique sont placées, comme dans le ms. 42 du *Corpus Christi* d'Oxford, toutes les fables appartenant aux livres III et IV. En outre, à la suite des

vingt fables, qui dans les éditions antérieures forment le livre III, Sébastien Brant a placé les deux dernières fables de l'anonyme de Névelet, *De Judeo et Pincerna latrone* et *De Cive et Milite servientibus uno domino*, à chacune desquelles il a ajouté, sans doute pour la symétrie, une traduction latine en prose. Il s'ensuit que le livre III comprend 42 fables. Comme les fables du livre IV n'ont pas été traduites en vers par l'anonyme de Névelet, Brant, pour combler la lacune et rétablir la symétrie, a fait précéder chaque fable en prose d'un quatrain et quelquefois d'un sixain en vers élégiaques. Il a procédé de même pour les dix-sept *fabulæ extravagantes* qui suivent les fables de Romulus.

Fol. 71 *b* (k, VII *b*). — FABULE ESOPI ANTIQUE : EXTRAUAGANTES DICTE SEQUUNTUR.

Fol. 85 *b* (m, VII *b*). — SEQUUNTUR FABULE ESOPI EX TRANSLATIONE REMICII. Comme précédemment, Brant a, en-tête de chacune des dix-sept fables traduites en latin par Ranutio d'Arezzo, placé une traduction en vers élégiaques.

Fol. 94 *a* (o, II *a*). — SEQUUNTUR FABULE AUIANI. Pour les fables d'Avianus, sacrifiant toujours à la même symétrie, Brant a fait l'inverse : il a ajouté à chacune une fable en prose.

Fol. 109 *b* (q, III *b*). — A ce feuillet commencent sans titre les *fabulæ collectæ* des éditions précédentes, réduites au nombre de dix-neuf par l'élimination des quatre facéties suivantes : *De sartore regis et eius sutoribus, De muliere et marito clauso in columbaria, De ypocrita et muliere vidua, De iuvencula impotentiam mariti accusante.*

A peine est-il besoin d'ajouter que, fidèle à son système, Brant a fait précéder chacune des *fabulæ collectæ* de distiques élégiaques généralement au nombre de deux et quelquefois plus nombreux.

La deuxième partie, séparée de la première par un feuillet blanc, commence au feuillet 125 et ne renferme plus que l'œuvre de Brant. Elle n'est pas paginée, mais porte une seconde série de signatures de *a* à *m*, mises sur des cahiers qui sont composés de 6 et de 8 feuillets, à l'exception des deux derniers formés l'un de 4 feuillets et l'autre de 5.

Elle débute par un prologue en vers élégiaques, qui occupe le recto du feuillet 125, tandis que le verso du même feuillet représente l'auteur à genoux.

Ensuite, inspirée sans doute par celle de Romulus, vient une

dédicace qu'il adresse à son fils Onophrius et qui est intitulée : *Sebastianus Brant: Onophrio Thedigene filio suo salutem.*

Elle est suivie d'une dissertation sur l'utilité des fables qui porte pour titre : UTILITAS ET COMMODITAS FABULARUM POËTARUMQUE ET FABULONUM DEFENSIO EX JOANNE BOCACIO *li.* XIIII DE GENEALOGIA DEORUM.

Puis commence l'œuvre véritable de Brant : elle se compose de 140 fables, anecdotes, moralités ou récits, composés toujours d'une première partie en vers élégiaques et d'une seconde en prose. En voici la nomenclature :

1. Ex hesiodo contra blacterones et linguaces.
2. Quando liceat aliorum errores reprehendere.
3. (Le titre manque) Cum tua peruideas oculis mala lippus inunctis etc.
4. Quod corruptus iudex male pronunciat.
5. Quam venalis sit iusticia.
6. Quod corruptum humanum iudicium neque altissimis rebus parcere novit.
7. Quomodo corui conati sunt aquilam expugnare.
8. De aquila ex cuius vnguibus gallina cecidit in gremium Livie Auguste.
9. Toleranda est seruitus sponte suscepta.
10. Quomodo romanus princeps adiutus corvi beneficio in bello contra gallum : victor euasit.
11. Discordiam causam esse euersionis omnium regnorum.
12. Assentatores multos ledunt.
13. Male loqui.
14. De medico indocto.
15. Quilibet rex in domo sua.
16. De amicorum fiducia.
17. Stulticiam non posse occultari.
18. De libris Sibyllinis.
19. De fatuis cathenatis.
20. Quod dormientes multa non considerant.
21. Differre rem difficilem salubre sepe est.
22. Difficile est naturam mutari.
23. De breui contra pestem ad collum suspendendo.
24. De lupo comedente porcum pro pisce.
25. De inequali societate.
26. De tyrannorum crudelitate.
27. Deum nihil latere.
28. Vxoris fidem esse sequendam.
29. De pertinacia mulierum.
30. De calliditate consilii muliebris.
31. De fletu uxorum in morte uiri.

32. De muliere que ut tegeret caput posteriora detexit.
33. De sacerdote qui decimam indebitam exegit.
34. De reliquiis bracharum cuiusdam monachi.
35. Amatores mutos esse conspecta venere.
36. De muliere excoriante asinum.
37. De pigritante iuuene.
38. De eo qui querebat asinum quem equitabat.
39. De duobus gladiatoribus.
40. De iuuene mingente supra mensam.
41. De fatuo qui dixit episcopum quadrupedem.
42. De tutore qui rationem tutele reddere iussus erat.
43. De sacerdote qui loco capparum episcopo capones portat.
44. Dantis florentini faceta responsio.
45. De equite caluo cui crines deciderunt.
46. Contra mercatorem alios accusantem.
47. De eo qui comedit carnes cuiusdam iudei.
48. De Anthonii fratre et laïco ac lupo.
49. Predicator multum clamans quomodo confundebat.
50. De seruo et ouo.
51. De eo qui per crepitum ventris cardinali ventulum fecit.
52. De monaco peierante.
53. De votum faciente qui dedit putamina deo.
54. De aucupe quem lesit serpens.
55. De augure qui furtum rei sue preuidere non potuit.
56. Quare lupi sectantur oues, et sacerdotes insidias faciant mulieribus.
57. De eo qui in sommis aurum reperiebat.
58. Donati equi non esse respiciendos dentes.
59. De iudeo qui cacando inuenit pecuniam.
60. De eo qui liberauit hospitale a sordidis mendicantibus.
61. De equo qui noluit auxilio esse asino in onere deferendo.
62. De patre qui somniauit filium suum a leone occidi.
63. De mortuo vomente eucharistiam.
64. De gallina saginata et auca ponente singulis diebus ouum aureum.
65. De mercatore naufrago, postea facto pastore.
66. De vulpe et leone.
67. (Le titre manque) Qui parere cupit cunctis, plerumque periclum, etc.
68. Fenorator ficte penitens in peius recidiuat.
69. De monacho qui mori voluit ut iudeus.
70. De tubicine captiuo in bello.
71. De eo qui harundinibus predicauit.
72. De armato nobili qui multa presumebat sed parum faciebat.
73. De notario falso.
74. De lanione et corde abrepto.
75. De eo qui socium suum fecit prophetam.
76. De eodem Gonella et eius mirabili morte.

77. De vulpe volente visitare leonem. Ex Horatio. 1. epistola.
78. De importuno sollicitatore.
79. De culice et pastore. Ex Virgilio.
80. De coruo quare certo tempore non bibit aquas. Ex Ouidio.
81. De faciente confessionem per scedam.
82. Facetissimum consilium minacii ad rusticum.
83. Facetum cuiusdam medici forte medelas dantis dictum.
84. De vulpe et pardo ac agricola qui proprios boues interemit.
85. De heremita qui multas feminas stuprauerat.
86. De vulpe in palea abscondita que fugabatur a canibus.
87. Quod res sacre ad usum prophanum deputari non debent.
88. De sacerdote diabolo et peregrino.
89. De paruo pisce qui a maiori agitabatur.
90. De prouerbio inter os et ossam.
91. De vulpe et marmorea imagine.
92. Mutari homines ex maribus in puellas : ex Ouidio et Virgilio.
93. Hominem mutari in lupum.
94. De psyllis pugnantibus contra austrum.
95. De Marsis domantibus serpentes. Ex Lucano et Virgilio.
96. De anthropophagis. Ex Juuenali.
97. De cynocephalis, æleala, leucotrota, et sciopedibus.
98. De simearum natura.
99. De sphinge et eius enigmate. Ex Statio.
100. De Nabo, Ceffi, Rhinoceronte, catoblepa, parandro.
101. De chameleonte.
102. De regulo et mustela.
103. De serpente boa.
104. De capro quare ponatur super pocula. Ex Ouidio.
105. De Arione methymneo et Delphine. Ex Ouidio.
106. De pauone pythagoreo. Ex Ouidio.
107. De amore Delphini et pueri.
108. De fidelitate canum.
109. De hippopodibus et phanesiis.
110. De visontibus : vris et alce.
111. De hyena : ex Ouidio.
112. Leonis nature comparatio ad veram amiciciam. Ex Homero.
113. De Milonis vita et morte.
114. Quomodo dentes crocodili purgentur.
115. De thauris indicis.
116. De pantheris.
117. De tygribus.
118. De vrsarum ingenio.
119. De pugna elephantorum et draconum.
120. De Coralio : ex Ouidio.
121. De Trytamno neruoso.

122. De perdicibus boetiis.
123. De gallorum natura et perdice.
124. De arimaspis et arympheis.
125. De ibi et serpentibus.
126. De bello pygmeorum et grum. Ex Juuenali.
127. De aucupe et volucribus.
128. De castoreo ingenio.
129. De blemiis aliisque monstruosis gentibus.
130. De muliere que plures pueros simul enixa est.
131. De puero comedente alios pueros in antro.
132. De puero quadrupede in agro florentino ex equa nato.
133. De quodam hermaphrodito : et eius vaticinio.
134. Ænigma in thermis orciniis a nympha speciosissima Joanni Reuchlin phorcensi oblatum. Anno MCCCCXCVII.
135. Enigma Hieronymi Empfer (pas de partie en prose).
136. Aliud enigma (pas de partie en prose).
137. De mortuo : viuo ad sepulchrum deducto : loquente et risum mouente.
138. De gelonis et agathyrsis.
139. De hyrpis et gymnosophystis. Ex Virgilio.
140. De essedonibus qui mortuos suos cantu sepeliunt : et de hyperboreis.

Tels sont les titres des opuscules de Sébastien Brant qui forment la seconde partie de l'édition de Bâle.

La fin en est, au feuillet 203, annoncée en ces termes : *Mythologi Esopi clarissimi fabulatoris : una cum | Auiani et Remicii quibusdam fabulis : per Sebastia- | num Brant nuper reuisi : additisque per eum ex variis | autoribus centum circiter et quadraginta elegantissi- | mis fabellis, facetis dictis, et versibus : ac mūdi mon- | struosis cōpluribus creaturis : Impressi Basilee ope- | ra et impensa magistri Jacobi de Phortzheim : An- | no dominice incarnationis primo post quindecim cen- | tesimum : feliciter finiunt.*

Il est probable que l'édition de Brant avait été tirée à un nombre d'exemplaires relativement considérable. Si j'avais pris note de tous ceux que j'ai vus, j'en pourrais signaler beaucoup. Je puis néanmoins citer les suivants :

1° A la Bibliothèque nationale, un exemplaire qui porte la cote Y 6536, mais qui malheureusement est incomplet et ne contient que la seconde partie du volume, c'est-à-dire l'œuvre de Brant;

2° A la bibliothèque de l'Arsenal, sous la cote 12708, un magnifique exemplaire complet, à pleines marges, dont la reliure porte

sur les plats les initiales réunies des noms de Henri II et de Diane de Poitiers;

3° A la bibliothèque du British Museum, un exemplaire sous la cote 86. K. I.;

4° A la Grenville library, un exemplaire sous la cote 7809;

5° A la bibliothèque Bodléienne, un exemplaire sous la cote A. 573;

6° A la bibliothèque de l'Université de Cambridge, un exemplaire sous la cote O. 3. 42;

7° A la bibliothèque publique d'Innsbruck, un exemplaire sous la cote 293;

8° A la bibliothèque publique de la Haye, un exemplaire mutilé qui, dans la deuxième partie du catalogue imprimé des incunables, porte le n° 17;

9° A la bibliothèque de l'Université de Leyde, un exemplaire sous la cote *Prentkab;*

10° A la bibliothèque publique de Grætz, un dernier exemplaire.

6° *Édition de Sébastien Brant de* 1521. — L'édition de Bâle, qui avait essayé de rajeunir les fables latines de Romulus, avait été pour elles le chant du cygne. Il en parut bien encore quelques réimpressions. Ainsi, en 1521, à Leipzig, l'édition de Bâle fut encore une fois reproduite par Valentin Schumann dans le format in-4° (1). Mais leur vogue était passée. De même qu'au moyen âge elles avaient tué Phèdre, de même les traductions qui en avaient été publiées à l'époque de la Renaissance leur avaient porté un coup fatal.

7° *Édition de Schwabe de* 1806. — Pendant deux siècles entiers, le texte latin de Romulus fut presque oublié. Gude l'avait bien retrouvé dans l'ancien manuscrit de Dijon et s'était donné la peine d'en prendre copie; Nilant, dans la préface de ses *Fabulæ antiquæ*, avait bien appelé sur lui l'attention du monde savant; Christ enfin et Funck, dans leurs jeux d'esprit, l'avaient bien l'un et l'autre invoqué en faveur de leurs thèses contraires. Mais personne n'avait songé à le vulgariser par une nouvelle publication.

C'est seulement en 1806 que Schwabe, dans sa deuxième édition des fables de Phèdre, tira Romulus de l'oubli presque complet dans lequel la découverte de Gude ne l'avait point empêché de res-

(1) Panzer, *Annales typographici*, tome VII, p. 219, n° 811.

ter. Cette édition, publiée à Brunswick par l'éditeur Wieweg, est trop connue pour que j'en donne ici l'analyse.

8° *Édition de Lemaire de* 1826. — M. Gail, chargé par le savant Lemaire de faire figurer les fables de Phèdre dans sa célèbre collection des classiques latins, prit pour base de son travail la deuxième édition de Schwabe, qu'il augmenta des trois dissertations latines du Père Desbillons, de deux opuscules du père Adry, intitulés l'un : *Dissertations sur les quatre manuscrits de Phèdre,* l'autre : *Examen des nouvelles fables,* et du texte de ces fables restauré par Jannelli. Cette deuxième édition de Schwabe possédant les fables de Romulus, Gail les publia telles qu'elle les renfermait. Je n'ai rien à en dire, sinon que ce fut une simple réimpression.

9° *Édition de M. Hermann Oesterley de* 1870. — Ainsi qu'on a déjà pu s'en convaincre, M. H. Oesterley a parfaitement compris son rôle d'éditeur des fables de Romulus. Ayant rencontré au British Museum le manuscrit Burnéien, il a senti que c'était une nouvelle source dont il ne pouvait, sous peine de lui ôter son importance, être fait qu'une publication purement littérale. Aussi son édition, publiée à Berlin par le libraire Weidmann en 1870, se borne-t-elle à donner le texte exact du manuscrit.

§ 3. — ÉDITIONS ALLEMANDES.

Comme de toutes celles qui ont paru en Europe dans les dernières années du xve siècle, la traduction allemande a été publiée la première, c'est des éditions qui en ont été imprimées que je vais d'abord m'occuper.

1° *Édition de Günther Zainer.* — De toutes les éditions purement allemandes la plus ancienne paraît être celle qui, selon Hain (1), fut publiée par Günther Zainer, imprimeur à Augsbourg et sans doute proche parent de son confrère d'Ulm. Ce dernier lui avait vraisemblablement communiqué un exemplaire de sa fameuse édition de Romulus; il n'est pas étonnant qu'il ait été le premier à réimprimer la traduction allemande qu'elle contenait.

La réimpression de Günther Zainer forme un volume in-fol. de 167 feuillets de 36 lignes à la page, sans lieu, date, ni nom d'im-

(1) *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 37, n° 331.

primeur, et avec les mêmes gravures sur bois que l'édition originale.

Les 167 feuillets se composent de 34 feuillets non numérotés, consacrés à la vie d'Ésope, de 119 feuillets numérotés, occupés par les diverses collections de fables, et de 14 feuillets non numérotés, remplis par la table générale des matières et l'histoire de Sigismonde (1).

Voici au surplus l'analyse de leur contenu :

Fol. 1 *a*. — Page blanche.

Fol. 1 *b*. — Gravure sur bois représentant Ésope en pied.

Fol. 2 *a*. — HIE HEPT SICH AN DAS BUCH VND LEBEN DES HOCS BERÜ- | METEN FABELTICHTERS ESOPI AUSS KRIECHISCHER ZŪGEN IN | LATEIN GEMACHT. AUCH ETLICH ANDER FABEL ALS AUIANI | AUCH DOLIGAMI ADELFONSI. VND ETLICHER SCHIMPFRE- | DEN POGIJ. AUCH DIE HISTORI SIGISMUNDE DER TOCHTER | DES FÜRSTEN TANCREDI VŌ SALERNIA. VN̄ DES IUNGLINGS | GWISTARDI (sic). ¶ *Zumersten die vorrede.* | *(D)as leben des hochberümten fabelti-* | *chters Esopi, ausz kriechischer zun-* | *gen in latin. durch Rimiciū gema-* | *chet. an dē hochwürdigē vatter her-* | *ren anthoniū des titels sancti Chriso-* | *goni priestern Cardinaln. vn̄ fürbz* | *dz selb leben Esopi mit seynen fabeln* | *die etwa Romulus von athenis seinem sun Tiberi-* | *no ausz kriechischer zungē in latein gebracht. hat ge-* | *sendet. vn̄ mer etlich der fabel Auiani. auch doligami* | *Adelfonsy. vnd schimpfreden pogij vn̄ anderer. yeg-* | *liche mit irē titel ob vertzeichnet. ausz latin. von do-* | *ctore Heinrico steinhöwel,* etc.

Ce texte peut se traduire ainsi : « Ici commence le livre et la vie du très célèbre fabuliste Ésope, traduits du grec en latin. De plus, quelques autres fables d'Avianus et de Doligame Alphonse, et quelques facéties du Pogge. En outre, l'histoire de Sigismonde, fille du prince Tancrède de Salerne, et du jeune Guiscard.

« Tout d'abord la préface.

« La vie du très renommé fabuliste Ésope, traduite du grec en latin, par Rimicius pour le très révérend père, monseigneur Anthoine du titre de Saint-Chrysogone, prêtre cardinal ; en outre la vie même d'Ésope, avec ses fables que Romulus a envoyées d'Athènes à son fils Tiberinus, traduite du grec en latin ; de plus quelques fables d'Avianus, de Doligame Alphonse, et joyeusetés du Pogge et d'autres,

(1) Hain, *Repertorium bibliographicum,* tome I, p. 37, n° 331.

chacune avec son titre, traduites du latin par le docteur Henri Steinhöwel, etc. »

Fol. 34 *a*, ligne 13. — La vie d'Ésope se termine par ces mots : *tod auch vergan.*

Puis on lit cette phrase finale : *Finis desz leben Esopi*, c'est-à-dire : « Fin de la vie d'Ésope. »

Fol. 35 *a*, portant le n° I. — *Das Register deszz ersten buchs deszz hochberümptē* | *fabeltichters vnnd meysters Esopi. Zum ersten die* | *vorred, etc.* En français : « La table du premier livre du très célèbre fabuliste et maître Ésope. Tout d'abord la préface, etc. »

Fol. 35 *b*. — *Die vorred Romuli philosophi in dz buch Esopi*, | etc. Ce qui veut dire : « La préface de Romulus sur le livre d'Ésope, etc. »

Fol. 80 *a*, portant le n° xlvi. — *Hie endet sich das vierd buch des hochberümten* | *fabeltichters vnd meisters esopi. Vnd hebent sich* | *an die mitlaufenden alten fabeln die man zu sch-*| *reibet Esopo.* Phrase dont voici le sens : « Ici finit le IVe livre du très illustre fabuliste et maître Ésope, et commencent les anciennes fables courantes que l'on attribue à Ésope. »

Fol. 101 *b*, portant le n° lxvij. — *Hie haben ein ende die mitlauffendē alten* | *fabeln die man czuschreybet Esopo.* Lisez : « Ici finissent les vieilles fables courantes que l'on attribue à Ésope. »

Fol. 102 *a*, portant le n° lxviij : — *Hie vahend an die neuwen geteutschten fablen* | *von Rimicio die auch czugeschriben werdent Esopo* | *mit irem Register.* Autrement dit : « Ici commencent les nouvelles fables mises en allemand d'après Rimicius, qui sont attribuées aussi à Ésope, avec leur table. »

Fol. 111 *a*, portant le n° lxxvij. — *Eyn ende habent die fabeln Esopi. die von dē hoch-*| *gelerten maister Rimicio neulich auszz kriechischer* | *zungen ī latein gebracht welche fabeln von Romu-*| *lo in seinen vier būcher nit werden begriffen* | ℭ *Hie vahent an die fabeln Auiani mit irē Register.* | etc. Ce qui peut s'interpréter ainsi : « Ici finissent les fables d'Ésope mises récemment du grec en latin par le savant maître Rimicius, lesquelles ne sont pas comprises dans les quatre livres de Romulus. Ici commencent les fables d'Avianus avec leur table. »

Fol. 126 *b*, portant le n° lxxxij. — *Hie habend eyn ende die fabeln Auiani.* C'est-à-dire : « Ici finissent les fables d'Avianus. »

Fol. 127 *a*, portant le n° lxxxiij. — *Hie endent sich die fabeln Auiani vnnd vahet | an das Register seyner fablen* (rectius : *der gesammelten Fabeln*). Littéralement : « Ici finissent les fables d'Avianus et commence la table de ses fables (et plus exactement : des fables réunies). »

Fol. 153 *b*, portant le n° cxix. Là se terminent les diverses collections de fables.

Fol. 154 *a* à 158 *b*. — *Dz* (*Das*) *Register über die geimeinen puncten materi disz büchlins*, ou : « Table synoptique des points communs que présentent les matières de ce livre. »

Fol. 159 *a*. — *Hystoria Sigismunde : der tochter des fürsten tancredi von salernia vnd des iünglings gwisgardi*. En d'autres termes : « Histoire de Sigismonde, fille du prince de Tancrède de Salerne, et du jeune Guiscard. »

Tel est le contenu du volume, dont les matières se terminent, sans souscription, à la ligne 23 du feuillet 167 *a*.

Pour ceux qui voudront faire plus ample connaissance avec cette édition, j'ajoute que j'en ai trouvé, sous la cote X. E. 28, un exemplaire conservé dans la bibliothèque impériale de Vienne.

2° *Éditions de Sorg*. — Antoine Sorg, qui, presque aussitôt après l'apparition de l'édition d'Ulm, en avait réimprimé le texte latin, procéda de même à l'égard de la traduction allemande. En négociant judicieux, il dédoubla l'édition originale, dont les deux textes ne pouvaient convenir au même public, et il paraît qu'en ce qui concerne le texte allemand son idée eut un plein succès ; car il le réimprima plusieurs fois.

Ces réimpressions ne portent ni date, ni nom d'imprimeur, et, oique très vraisemblablement elles émanent de lui, elles ne peu- nt cependant lui être incontestablement attribuées ; une seule, étant accompagnée de son nom, ne peut, quant à son origine, être l'objet d'aucun doute.

A. *Édition sans date* (*Hain* 332). — L'édition, décrite par Hain sous le n° 332, forme un volume in-folio de 158 feuillets, dont 34 non numérotés, 119 numérotés à la suite, et enfin 5 non numérotés.

En voici le contenu :

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope occupant toute la page.

Fol. 2 *a*. — VITA ESOPI FABULATORIS CLARISSIMI E GRECO LATINA PER | RIMICIUM FACTA AD REUERĒDISSIMUM PATREM DOMINŪ | ANTHONIUM TITULI

SANCTI CHRISOGONI PRESPITERUM (sic) | CARDINALEM. | A la suite de ce titre on lit : *Das leben des hochberümten fabelti-* | *chters Esopi. aus kriechischer zun-* | *gen in latein. durch Rimicium ge-* | *machet. an den hochwürdigen va-* | *ter herren Anthonium des titels* | etc. Ce qu'on peut traduire ainsi : « La vie du très illustre fabuliste Ésope mise du grec en latin par Rimicius pour le très révérend père monseigneur Antoine du titre de Saint-Chrysogone, etc. »

Fol. 34 *b*, ligne 9. — *Was mit söllichem tod auch vergan* | ℭ *finis des leben Esopi.* — C'est-à-dire : « ... qui a fini par une mort heureuse. — Fin de la vie d'Ésope. »

Fol. 35 *a* à 158. — Collections de fables imprimées avec les mêmes caractères que ceux de la précédente édition. Elles ne sont pas suivies de l'histoire de Sigismonde.

B. *Édition sans date* (*Hain* 333). — L'édition, décrite par Hain sous le n° 333, forme un volume in-folio de 170 feuillets numérotés en partie et ornés de gravures sur bois.

En voici l'analyse :

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope remplissant la page entière.

Fol. 2 *a* à 37 *b*. — Vie d'Ésope, dont la fin est marquée par cette phrase : *Hie hat eīn ende das leben Esopi,* phrase qui veut dire : « Ici finit la vie d'Ésope. »

Fol. 38 (1) *a* à 87 (50) *b*. — Traduction allemande des quatre livres de Romulus.

Fol. 88 (51) *a*. — *die mitlauffenden alten fabeln,* ou : « vieilles fables courantes », qui se terminent au folio 109 (72) *b*.

Fol. 110 (73) *a*. — *Hye vahent an die newen geteutschten falblen* (sic) *von Rimicio*, etc. En français : « Ici commencent les nouvelles fables mises en allemand d'après Rimicius. »

Fol. 120 (83). — *vahent an die fabeln Auiani*, etc., ce qui signifie : « Ici commencent les fables d'Avianus. »

Fol. 137 (100). — *Gesamlet fabeln,* ou « Fables complètes ».

Fol. 165 (128) *a*. — *Hyenach volget daz Register über die gemeinē puncten der materi disz büchlins.* En d'autres termes : « Ici commence la table synoptique des points communs dans la matière du livre. »

Cette table se termine au folio 170 *a*.

C. *Édition sans date* (*Hain* 334). — L'édition sans date, décrite par Hain sous le n° 334, forme un volume in-fol. de 115 feuillets,

qui a de 43 à 44 lignes à la page, qui est imprimé en caractères gothiques, et qui est agrémenté de gravures sur bois.

Voici le détail de son contenu :

Fol. 1 *a*. — Page blanche.

Fol. 1 *b*. — Portrait d'Ésope aussi grand que la page.

Fol. 2 *a*. — HYE HEPT SICH AN DAS BUCH VND LEBEN DES FABELTICHTERS. ESOPI AUSS | KRIECHISCHER ZUNGEN IN LATIN GEMACHT. AUCH ETLIH (sic) ANDER FABEL ALS. AUIA | NI. DOLIGANI. ADELFONSI. VND ETLICHER SCHIMPFREDEN. POGII. Autrement dit : « Ici commence le livre et la vie du fabuliste Ésope mise du grec en latin, puis quelques autres fables telles que d'Avianus, de Doligane, d'Alphonse, et quelques facéties du Pogge. »

Fol. 24 *a*. — *Finis des leben. Esopj*, c'est-à-dire : « Fin de la vie d'Ésope. »

Fol. 24 *b*.—*Das. Register des ersten buchs des hoch berümpten fabel-* | *tichters vnnd meysters. Esopj zum ersten*. Ce qui peut se lire ainsi : « Table du premier livre du célèbre fabuliste et maître Ésope ; tout d'abord... »

Fol. 25 *a*. — *Die vorred. Romuli philosophi in das buch. Esopi*. Soit : « La Préface du philosophe Romulus pour le livre d'Ésope. » A la suite de cette préface viennent les 4 livres de Romulus.

Fol. 60 *a*. — *Hie endet sich das vird buch dz hochberümtē fabeltichters vñ meysters* | *esopi vñ hebēt sich an diemit lauffendē altē fabeln die mā zu schribet esopo*. Lisez : « Ici finit le quatrième livre du célèbre fabuliste et maître Ésope, et commencent les vieilles fables courantes qu'on lui attribue. »

Fol. 74 *a*, portant la signature l iiii. — *Hie endet sich die alten mit lauffendē fabeln die mā zuschreibet. esopo* | *Vñ vahend an die neuw geteutschten fabln* (sic) *von. Rimitio die auch* | *zugeschriben werdent. Esopo. Mit irem register*. Traduction : « Ici finissent les vieilles fables courantes que l'on attribue à Ésope, et commencent les nouvelles fables mises en allemand d'après Rimitius, que l'on attribue aussi à Ésope, avec leur table. »

Fol. 81 *a*. — *Eyn ende habent die fabeln. Esopi. die von dez hochgelerten meister* | *rimicio neulich ausz kriescher zügen in latein gebrach welche fabeln von* | *romulo in seinez vier bücher nit werden begriffen Vñ vahēt an die fa* | *belen. Aniani mit irem register*. Mention finale correspondant à celle-ci : « Fin des fables d'Ésope mises récem-

ment du grec en latin par le savant maître Rimicius, lesquelles ne sont pas comprises par Romulus dans ses quatre livres, et commencement des fables d'Avianus avec leur table. »

Fol. 93 *a*. — *Hie endet sich die fabeln Auiani. vnnd vahet an das register in* | *die gesamelt fabeln.* Ce qui équivaut à ces mots : « Fin des fables d'Avianus, et commencement de la table pour les fables réunies. »

Fol. 111 *b*. — *Hyenach vahet an das Register über dye gemeynen puncten* | *der materien disz büchlinsz.* Ce qui signifie : « Ici commence la table des points communs dans la matière du livre. »

Fol. 112 *a* à 115 *a*. — La table qui remplit ces feuillets n'est terminée par aucune mention finale.

D. *Édition de* 1483. — L'édition de 1483 forme un volume in-folio composé de 169 feuillets, imprimé en caractères gothiques et orné de gravures sur bois. Comme elle est plus connue que les précédentes, je m'abstiens de l'analyser. D'ailleurs elle renferme les mêmes collections de fables qui occupent les 154 premiers feuillets, et ne se distingue des autres éditions de Sorg que par l'histoire de Sigismonde qui s'étend du feuillet 155 au feuillet 169 et dernier.

A la fin on lit ces mots. — *Esopus der hochberümpt fabeltichter mit etlichen zugelegten fabeln. Rimicii vnd Aviani, vnd der histori Sigismunde der tochter des fürsten tancredi,* etc. Ce qui veut dire : « Ésope le célèbre fabuliste avec addition de quelques fables de Rimicius et d'Avianus et l'histoire de Sigismonde, fille du prince Tancrède, etc. »

Plus bas se trouve cette dernière indication qui détermine le lieu, la date et le nom de l'imprimeur : *Gedruckt vnd vollendet in der hochwirdigen vnnd kayserlichen stat Augspurg von Anthonio Sorg am montag nach Agathe do man zalt nach Cristi geburt MCCCC vnd in dem Lxxxiii Jar.* Ce qui signifie : « Imprimé et terminé dans la très glorieuse et impériale ville d'Augsbourg par Antoine Sorg, le lundi après Sainte-Agathe, M.CCCC.DXXXIII de la naissance du Christ. »

Hain signale l'édition de 1483 (1), mais n'en donne aucune analyse, et je suis obligé de renvoyer ceux qui voudront en prendre connaissance aux deux exemplaires que j'en ai rencontrés, l'un dans la bibliothèque privée du roi de Wurtemberg, à Stuttgart, l'au-

(1) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 38, n° 335.

tre dans la bibliothèque publique de Linz, sous la cote D. IV. 9, relié avec un exemplaire de l'édition latine du Romulus de Sorg décrite par Hain sous le n° 326.

3° *Éditions de Schobsser.* — Aux éditions d'Antoine Sorg ont succédé celles d'un autre imprimeur d'Augsbourg, Jean Schobsser, qui fut peut-être son successeur.

A. *Édition de* 1485. — Jean Schobsser réimprima, en 1485, la traduction de Steinhöwel. Comme les précédentes, sa réimpression fut faite dans le format in-folio et illustrée de gravures sur bois.

Elle se termine par ces mots: *Esopus der hochberümbt fabeldichter mit ettlichen czugelegten fabeln Rimicii vnnd Auiani endet sich hie. Gedruckt vnd vollendet in der kaiserlichen stat Augspurg von Johanne Schobsser am mitwoch vor Jacobi nach cristi gepurd M.CCCC. vnd im Lxxxv. iare* (1). Ce qui peut se traduire ainsi : « Esope le très illustre fabuliste, avec addition de quelques fables de Rimicius et d'Avianus, se termine ici. Imprimé et achevé dans la ville impériale d'Augsbourg par Jean Schobsser, le mercredi avant la fête de Saint-Jacques, en l'an M.CCCC.LXXXV après la naissance du Christ. »

B. *Édition de* 1487. — Comme la réimpression précédente, celle de 1487 forme un volume in-folio, illustré de gravures sur bois. Il porte cette souscription finale : *Gedruckt vnd volenndet in der kaiserlichen stat Augspurg von Johanne Schobsser an mitwochen vor Vrbani des heiligen babst Nach Cristi gepurd M.CCCC.Lxxxvij* (2). En français : « Imprimé et terminé dans la ville impériale d'Augsbourg par Jean Schobsser, le mercredi avant la fête du saint pape Ubain, en l'an M.CCCC.LXXXVII après la naissance du Christ. »

4° *Éditions de Schönsperger.* — Après les réimpressions d'Antoine Sorg et de Jean Schobsser vinrent celles de Hannsen Schönsperger, qui paraît avoir rivalisé d'ardeur avec eux, ou, tout au moins, avoir suivi leurs traditions. Trois fois, en 1491, en 1496 et en 1498, il réimprima la traduction de Steinhöwel dans le format in-fol.

A. *Édition de* 1491 (3). — La réimpression de 1491 forme un volume composé de 151 feuillets, imprimé en caractères gothiques, disposé en pages de 34 à 36 lignes et illustré de gravures sur bois.

(1) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 38, n° 336.
(2) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 38, n° 337.
(3) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 38, n° 338.

Des 151 feuillets, les 31 premiers sont dépourvus de numéros, les 113 suivants sont numérotés, et les 7 derniers ne le sont pas.

Voici l'analyse du volume :

Fol. 1 *a*. — Il est consacré au titre de l'ouvrage ainsi conçu : DAS BUCH DES HOCHBE- | REMTEN (sic) FABELTICHTERS E- | SOPI MIT SEINEN FIGUREN. Mots qui signifient : « Le livre du célèbre fabuliste Ésope avec ses figures. »

Fol. 1 *b*. — Grand portrait d'Ésope.

Fol. 2 *a*, portant la signature a, ij : HYE VAHET AN DIE VORREDE IN DAS BUCH | DES HOCHBEREMTEN FABELTICHTERS ESOPI. Traduction : « Ici commence la préface du livre du très célèbre fabuliste Ésope. »

Fol. 32 *a*, portant la signature e, iiij et le n° 1. Aux lignes 11 et 12 on lit : *Hie hat ein ende das lesen* (sic) *esopi.* | ℭ *Die vorrede Romuli philosophi in das buch Esopi.* Mots dont voici le sens : « Ici finit la vie d'Ésope. — La préface de Romulus le philosophe pour la vie d'Ésope. »

Fol. 144 *a*, portant la signature v,iiij et le n° cxiij : *Hienach volget das Register.* C'est-à-dire : « Ici commence la table. »

Fol. 144 *b* à 151 *b*. Table, à la fin de laquelle on lit : *Hye endet sich Esopus der hochberümbt fabeltichter : mit | ettlichen zu gelegtē fabeln : Rimicii vnd Aniani : Gedru- | cket uñ volendet in der keyserlichen reychstat Augspurg | von Hannsen Schönsperger am montag nach sant Fe- | liczen tag : Nach Cristi geburd. M.CCCC.lxxxxi.* Traduisez : « Ici finit Ésope le célèbre fabuliste avec quelques fables ajoutées de Rimicius et d'Avianus. Imprimé et terminé dans la ville impériale d'Augsbourg par Hannsen Schönsperger le lundi après Sainte-Félicité, en l'an du Christ M.CCCC.lxxxxi. »

B. *Édition de* 1496 (1). — L'édition de 1496, qui forme, comme la précédente, un volume in-fol. imprimé en caractères gothiques et illustré de gravures sur bois, est une réimpression que je crois pouvoir attribuer à Hannsen Schönsperger, et qui au moins a été exécutée à Augsbourg, ainsi qu'il résulte de ces mots : *Gedruckt zu Augspurg.*

C. *Édition de* 1498 (2). — En 1498, Hannsen Schönsperger exécuta une troisième et dernière réimpression, formant encore un volume in-fol. illustré de gravures sur bois.

(1) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 39, n° 339.
(2) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 39, n° 340.

Le lieu, la date et le nom de l'imprimeur y sont nettement indiqués par cette mention finale : *Esopus der hochberühmbt fabel Tichter mit ettlichen zugelegten fabeln Rimicii und Aviani endet sich hie. Gedruckt vnd volendet in der keyserlichen stat Augspurg von Hannszen Schönsperger an Dornstag nach sant Bartholome. Nach Cristi gepurt M.CCCC. vnd Lxxxxviij.* Lisez : « Ésope le très célèbre fabuliste avec quelques fables ajoutées de Rimicius et d'Avianus finit ici. Imprimé et achevé dans la ville impériale d'Augsbourg par Hannsen Schönsperger, le jeudi après Saint-Barthélemy, en l'an du Christ M.CCCC.XCVIII. »

5° *Édition de Jean Prüsz de* 1508. — La traduction allemande de l'œuvre de S. Brant, publiée par Jean Prüsz, forme un volume in-fol. Elle est précédée de la traduction allemande due à Steinhöwel.

Le volume présente deux séries de signatures, la première de *a* à *s*, la seconde de *a* à *l*. Il se divise en deux parties.

La première partie se compose de 114 feuillets, dont les six premiers ne portent pas de numéros, Les 108 numérotés contiennent l'œuvre de Steinhöwel.

Les feuillets non numérotés contiennent ce qui suit :

Fol. 1 *a*. — Titre ainsi conçu : IN DISEM BUCH IST DES ERSTEN TEILS : DAS LEBEN UND FABEL ESO- | PI AUIANI : DOLIGANI : ADELFONSI : MIT | SCHYMFFREDĒ POGIJ. DES ANDERN | TEILS USZÜGE SCHÖNER FABELN̄ UN EX- | EMPELEN DOCTORIS S. BRANT : | ALLES MIT SYNEN FIGUREN UN̄ | REGISTERN.

Au-dessous de ce titre est une gravure sur bois représentant trois personnages.

Fol. 1 *b*. — Le verso du feuillet 1 est rempli par une gravure qui occupe toute la page et qui représente la Vierge et l'enfant Jésus avec les mots *Sancta Maria*.

Fol. 2 *a*. — Commencement de la première table des matières, établie d'après leur nature.

Fol. 5 *a*. — Commencement de la seconde table, divisée comme l'ouvrage en deux parties.

Voici le contenu des feuillets numérotés :

Fol. 1 *a* à 23 *b*. — Vie d'Ésope.

Fol. 24 *a* à 58 a. — Fables de Romulus.

Fol. 58 *a* à 71 *b*. — Fables appelées *fabulæ extravagantes*.

Fol. 71 *b* à 78 *a*. — Fables appelées *novæ*.

Fol. 78 *b* à 89 *b*. — Fables d'Avianus.

Fol. 90 *a* à 108 b. — Fables appelées *collectæ*. Elles sont au nombre de vingt-quatre.

A la fin on lit : *Hie nach folget der ander teil : Schöner | vnd lieplicher fabeln ; hyspilen : | vnd historien : von doctore Sebastiono brand : zu | underwyszung gut- | ter sitten : Zelamē | geordnet.*

La deuxième partie du volume se compose de 68 feuillets portant les numéros 111 à 178. Il semble au premier abord en résulter qu'il a dû exister, à l'origine, deux feuillets portant les numéros 109 et 110. Mais, autant que j'ai pu en juger par le seul exemplaire que j'aie eu sous les yeux, ils n'ont jamais existé ; ce qui me le fait croire, c'est que je n'ai aperçu aucune lacune dans les signatures.

Les feuillets 111 *a* à 178 *a* contiennent la traduction de l'œuvre de Brant suivie de cette souscription : *Ein ende beyder teyl disz büchsz : Getruckt züm Thiergarten | durch Joannem Prüsz burgern zü Straszburg : In | dem Augstmonat des. M.CCCCC. vnd | achtsten jares* | . Il existe à la bibliothèque royale de la Haye un exemplaire de cette édition.

6° *Édition de Jean Fabre.* — Si, au XVIe siècle, le texte latin de Romulus cessa d'être réimprimé, il n'en fut pas de même de la traduction allemande. Elle fut l'objet de quelques réimpressions, et la bibliothèque publique d'Ulm abrite de l'une d'elles un exemplaire récemment acquis à la vente des livres d'un descendant des Besserer.

Le volume, qui est un in-4° de petit format, se divise en deux parties, l'une renfermant les diverses collections de fables contenues dans l'édition d'Ulm, l'autre les œuvres de Sébastien Brant.

La fin de l'une et le commencement de l'autre s'annoncent par un double avis, dont voici la traduction littérale : « Ici finissent les fables réunies. — Ici suit une deuxième partie de fables belles et agréables, d'exemples et d'histoires du Dr Sébastien Brant, pour l'enseignement des bonnes mœurs coordonnés ensemble. »

Une préface indique ensuite que Brant a écrit son ouvrage pour l'instruction de son fils Onophrius.

Les fables de Brant suivent cette préface, et sur un feuillet final on lit, toujours en allemand, ce dernier avis : « Imprimé à Fribourg en Brisgau par Jean Fabre de Jülich, en l'année 1531, au mois de février. »

7° *Éditions de Graff.* — Graff, qui fut peut-être, à Fribourg en

Brisgau, le successeur de Jean Fabre, y réimprima deux fois dans le format in-4° la traduction allemande de Romulus par Steinhöwel, suivie de la traduction allemande des fables de Sébastien Brant.

A. *Édition de* 1545. — Il existe au British Museum sous la cote 12305 *e* un exemplaire de la première édition de Steph. Graff imprimée en 1545. Voici comment elle est mentionnée dans le catalogue général des imprimés : *Esopus leben und Fabeln, mit sampt den fabeln Auiani, Adelfonsi, und etlichen schimpffreden Pogii. Darzu ausszüge schönen fabeln und exempeln S. Brant; mit figuren.*

B. *Édition de* 1555. — Je passe à la seconde des deux éditions sorties des presses de Graff.

J'en ai trouvé à Londres, dans la Bibliothèque du British Museum sous la cote 637. F. 40 et dans celle du South Kensington Museum, deux exemplaires qui me permettent d'en donner la description.

Les douze premières pages comprennent d'abord le titre, ensuite les deux préfaces allemandes attribuant la traduction à Steinhöwel, enfin la table des matières.

Viennent ensuite 175 feuillets paginés, qui contiennent la vie d'Ésope et les diverses collections de fables.

Sur la première page du volume se trouve le titre ainsi conçu : ESOPUS LEBEN UND FABELN : MIT SAMPT DEN FABELN ANIANI : ADELFONSI UND ETLICHEN SCHIMPFFREDEN POGII. DARZU USSZÜGE SCHÖNER FABELN UN EXEMPELN DOCTORS S. BRANT... MIT SCHÖNEN FIGUREN, etc. Ce titre, placé au bas de la page, est surmonté d'une gravure sur bois, qui représente Ésope en pied et dans un angle de laquelle on lit : 1531. Mais il n'en est pas moins vrai que le volume a bien été imprimé en 1555, ainsi qu'il résulte de cet avis final : *Gedruckt zu Friburg im Brisgaw | Durch Stephann Graff | Im Jar M.D.LV.* Le texte est illustré de petites gravures sur bois beaucoup moins grossières que celles du siècle précédent.

8° *Éditions de Nicolas Bassée.* — Nicolas Bassée, à Francfort-sur-le-Mein, en 1572, en 1586 et en 1589, a imprimé trois fois la traduction allemande des fables de Romulus et de celles de Sébastien Brant.

A. *Édition de* 1572. — La première édition de Bassée consiste dans un volume in-8° de 313 feuillets imprimés. En voici l'analyse :

Fol. 1. — Frontispice.

Fol. 2 *a* à 6 *a*. — Préface de Steinhöwel : *Vorrede anden Christlichen Leser.*

Fol. 6 *b* à 55 *a*. — *Das leben Æsopi*. — *Ende desz Lebens Esopi*.

Fol. 55 *b*. — *Die Vorrede Romuli phy-* | *losophi, in das Buch* | *Esopi*.

Fol. 56 *a* à 71 *b*.—*Das erste Buch* | *Esopi*.—*Ende desz Ersten Buchs Esopi*.

Fol. 71 *b* à 85 *b*. — *Das ander Buch desz hoch-* | *berümptem Fabeltich-* | *ters Esopi*.—*Ende desz andern Buchs Esopi*. | *Das dritte Buch desz hoch-* | *berühmpten Fabeltich-* | *ters Esopi*.

Fol. 100 *b*.—*Ende desz dritten Buchs* | *Æsopi*. — *Hie hebt sich an das Vierdt* | *Buch desz hochberühmpten* | *Fabeltichters Esopi*.

Fol. 112 *a*.—*Ende desz Vierdten Buch Æsopi*.—*Folgen etliche alte zugethane Fabeln die* | *man zuschreibet Esopo*.

Fol. 112 *b*. — *Die Erste fabel von dem Maul*.

Fol. 143 *b*. — *Hie enden sich die Alten Fabeln die* | *man zuschreibet Esopo, und fahend an* | *die newe gedichtet Fabeln, von* | *Rimitio, Esopo auch zu* | *geschriben*.

Fol. 144 *a*. — *Die Erste Fabel von dem Adler*.

Fol. 153 *a*. — *End der Fabeln Esopi von Rimi-* | *tio ausz dem griechischen ins latein gebracht* | *und werden von Romulo inn seinen* | *vier Bücheren nicht* | *begriffen*.

Fol. 153 *b*. — *Die Erste Fabel Aniani* (sic).

Fol. 171 *a*. *Ende der Fabeln Aniani*. — *Die Erste Fabel Adelfonsi*. Puis viennent 24 fables terminées au fol. 203 *b* par cette souscription : *Ende der Gesamleten Fabeln*.

Fol. 203 *b*. — *Folget der Ander Theyl, Schöner* | *und lieblicher Fabeln, Beyspilen, und histo-* | *rien von doctore Sebastiano Brand* | *zu underweisung guttersitten* | *zusammen geordnet*.

Fol. 305 *b*. — *Amen*.

Fol. 306. — *Ein Räters in dem Wildbad von einer schönen* | *Jungfrawen, Doctor Johan Reuchlin* | *von Pfortzheim auffgeben* | *im jar* 1497.

Fol. 307 *a*. — *Register dieses Büchlein, an wel-* | *chem Blat ein jede zu finden sey*.

Fol. 313 *b*. Ende. — *Getruckt zu Francfurt am Meyn* | *in dem Rosenech bey Niclas Bassee*. | 1572. La bibliothèque publique de Versailles possède, sous la cote E 717 d, un exemplaire de cette édition.

B. *Édition de* 1586. — J'ai trouvé à la bibliothèque publique de Nancy, sous la cote NN 1, un exemplaire de l'édition de 1586. C'est un volume in-12 de 400 pages, imprimé en caractères gothiques.

Le titre qui se trouve en tête du frontispice est ainsi conçu :

ESOPUS TEUTSCH, | DAS IST : DAS GANTZE LE- | BEN UND FABELN ESOPI MIT | SAMPT DEN FABELN AVIANI, ADELFONSI, | VUND ETLICHEN SCHIMPFFREDEN POGII, DARZU | AUFZUGE SCHÖNEN FABELN UND TREMPELN DOCTORS SEBA- | STIAN BRAND, etc. Le centre de la page est occupé par une gravure sur bois qui représente Ésope assis et tenant de la main droite un oiseau et de la main gauche une jambe de mammifère. Au-dessous on lit : *Gedruckt zu Frankfurt am Mayn.* | *M.D.LXXXVI.*

Voici le contenu du volume :

Pages 1 à 64. — Vie d'Ésope.

Pages 65 à 151. — Fables de Romulus.

Pages 152 à 194. — Dix-sept fables, dites *Alte fabeln.*

Pages 194 à 205. — Dix-sept fables, dites *Neuwe fabeln.*

Pages 206 à 320. — Fables de Sébastien Brant.

Pages 321 à 347. — Fables d'Avianus.

Pages 348 à 390. — Vingt-trois fables, dites *Gesamlete fabeln.*

Pages 391 et suivantes. Table des matières.

Au bas du recto du dernier feuillet on lit : *Gedruckt zu Franckfurt am Mayn* | *durch Nicolaum Bassæum* | *im Iahr,* | *M.D.LXXXVI.*

C. *Édition de* 1589. — L'édition de 1589, dont je ne connais aucun exemplaire, m'a été révélée par la *Bibliotheca librorum germanicorum* publiée en 1611 par Georges Brand *in Freyhüt.*

9° *Édition de* 1648. — En 1648, les traductions allemandes des fables de Romulus et de Sébastien Brant furent éditées à Erfurt dans le format in-12. Comme dans l'édition de Bassée de 1586, les fables de Brant sont placées dans celle d'Erfurt entre les dix-sept issues de la traduction latine de Ranutio d'Arezzo et les vingt-sept d'Avianus. Il existe à la bibliothèque publique de Linz un exemplaire de cette édition sous la cote L. II. 155.

10° *Édition sans lieu ni date.* — Je dois citer ici une édition allemande des fables de Romulus, sans lieu ni date, qui, d'après le catalogue général de la bibliothèque du British Museum, aurait été imprimée à Nuremberg, en 1650, dans le format in-8°. Voici dans quels termes elle est signalée par ce catalogue, où le volume indiqué porte la cote 12304 *b* : ERNEUESTER ESOPUS : *Das ist : Das gantze Leben und Fabeln Esopi, so ihme pflegen zugeeignet Werden aus Latein von... H. Steinhöwel... geteutschet. Neue Fabeln, gedicht durch Rimitium, welche Esopo auch zugeschrieben Werden.*

11° *Édition de* 1676. — Les éditions allemandes d'Erfurt et de Nu-

remberg ne furent pas les seules imprimées au dix-septième siècle. Il en fut publié, à Bâle, en 1676, dans le format in-8°, une autre qui porte ce titre : DER GANTZE LEHR-UN SINREICHE FABELDICHTER ESOPUS : *Das ist, Das gantze Leben unnd Fabeln Esopi : Sam̄t einem Anhang der Fabeln Aniani, Adelfonsi, uñ etlicher Schimpff-Reden Pogii : Auch Ausszügen, schöner Fabeln und Exemplen..... S. Brands. Alles mit schönen Figuren zu besserer Einbildemg in Druck gegeben.*

12° *Édition sans lieu ni date.* — Le British Museum possède un exemplaire de cette édition sous la cote 12305 *b*. C'est un volume in-8°, auquel le catologue assigne hypothétiquement la date de 1700 et qu'il désigne dans les termes suivants : DER WAHRE UND ERNEUERKE ESOPUS. *das ist. Das ganze Leben und Fabeln Esopi mit etlichen Fabeln Aniani, Dolgiani, Adelfonsi, und Schimpfreden Poggii... aus Latein von D. H. Steinhöwel.*

13° *Édition de* 1838. — La dernière édition allemande qu'il me reste à signaler, est celle que j'ai aperçue dans la bibliothèque publique de Grætz. Elle a été publiée à Stuttgart en 1838. Elle est donc presque contemporaine et cependant je n'en connais pas qui puisse, par sa date, se placer entre elle et celle de 1700.

§ 4. — ÉDITIONS FRANÇAISES.

A peine avait paru la traduction allemande des fables de Romulus qu'une traduction française en était également publiée. Cette dernière était l'œuvre du frère Julien Macho des Augustins de Lyon, qui s'y donnait le titre de docteur en théologie. Elle est trop célèbre pour que j'omette d'en faire connaître ici les éditions successives.

1° *Édition originale.* — L'édition originale de la traduction française du frère Julien forme un volume in-folio, qui ne porte ni lieu, ni date, ni nom d'imprimeur.

En ce qui touche le lieu, le traducteur étant moine dans un couvent de Lyon, il est à peu près certain que c'est dans cette ville que la première édition a paru. Quant à la date, cette première édition, ayant servi de base à la traduction anglaise de Caxton, dont l'impression fut commencée en 1483, a dû être publiée l'année précédente. Enfin il me paraît très probable qu'elle fut imprimée par Mathis Husz et Jean Schabeller.

Il en existe, à la Grenville library, sous la cote 7806, un exemplaire auquel j'ai emprunté l'analyse qui va suivre.

Le volume se compose de 72 feuillets non paginés, mais signés de *a* à *l;* les cahiers portant les signatures *a*, *k* et *l* comprennent huit feuillets chacun; les autres n'en ont que six. Voici leur contenu :

Fol. 1 *a*.—Titre ainsi conçu : LES SUBTILLES FABLES DE ESOPE AVEC CELLES | DE AVIAN DE ALFONCE ET DE POGE FLORENTIN. Au-dessous est le portrait d'Ésope en pied.

Fol. 1 *b*. — Répétition du même portrait.

Fol. 2 *a*. — Le commencement de la page est occupé par un nouveau titre général ainsi formulé : CY CŌMENCE LE LIURE DES SUBTILITEZ, HISTOIRES, ET FABLES DE ESOPE TRANSLATEZ | DE LATIN EN FRĀCOIS, ET AUSSI DE AUIAN, ET DE ALFONCE, ET AUCUNES IOYEUSES DE PO- | GE FLORENTIN, LEQUEL A ÉTÉ TRANSLATE DE LATIN EN FRĀCOIS PAR REUEREND DOCTEUR | EN THEOLOGIE FRERE IULIEN DES AUGUSTINS DE LYON.

Fol. 2 *a* à 18 *b*. — Vie d'Ésope divisée en vingt-huit épisodes dont le dernier par suite d'une erreur typographique est indiqué comme contenant *La dixhuytiesme hystoire*. Elle est ornée de 23 gravures sur bois et terminée par cette souscription : *Cy finist la vie de esope.*

Fol. 18 *b* à 19 *a*. — Table du livre I des fables de Romulus, surmontée de ce titre : *Cy commence le registre des fables de esope du premier liure.*

Fol. 19 *a*. — Commencement du livre I, annoncé en ces termes : *Cy commence la preface du premier liure de esope.* Puis vient la dédicace de Romulus qui débute ainsi : *Romulle filz de Thybere de la cite de atique salut.* La dédicace est ornée d'une gravure.

Fol. 19 *a* à 23 *b*.—Premier livre orné seulement de huit gravures.

Fol. 23 *b*. — *Cy finist le premier liure de esope, et cōmēce le registre des fables du second.* Suit la table au-dessous de laquelle on lit ce titre : *Cy cōmēce le prohesme du second liure des subtilles fables de esope.*

Fol. 23 *b* à 28 *a*. — Deuxième livre orné de 9 gravures seulement et suivi de ces deux phrases : *Cy finist le second liure de esope. Et commence le registre des fables du tiers.*

Fol. 28 *a* à 28 *b*. — Table du livre III.

Fol. 28 *b*. — *Cy commence le tiers liure des subtilles fables de esope.*

Fol. 28 *b* à 34 *b*. — Livre III, à la fin duquel on lit : *Cy finist le tiers*

liure des subtilles fables de esope. Et cōmēce le quart. Le livre III est pourvu de douze gravures.

Fol. 34 *b* à 40 *a*.—Livre IV, que par exception ne précède aucune table, qui comme le précédent contient douze gravures et qui se termine par cette souscription : *Cy finist le quart liure des subtilles fables de esope. Et cōbiē quon nen ait plus trouue dēregistreez, toutesfoys on a trouueez pluseurs autres par luy composeez cy apres seusuyuent.*

Fol. 40 *a* à 51 *a*. — Dix-sept fables dites *Fabulæ extravagantes* dépourvues de table et accompagnées de 15 gravures.

Fol. 51 *a*. — *Cy après sensuyuent aucunes fables de esope selon la nouuelle trāslacion lesquelles ne sont pas trouueez ne escriptes es liures de romule.* Suit la table des matières.

Fol. 51 *a* dernière ligne à 55 *b*. — Dix-sept fables accompagnées de 8 gravures et suivies de ce double avis : *Cy finissent les fables de esope. Et sensuit la table des fables de auian.*

Fol. 55 *b*. — Table des fables d'Avianus.

Fol. 55 *b* à 61 *a*. — Fables d'Avianus accompagnées de dix gravures seulement et suivies de ce double avis : *Cy finissent les fables de auian. Et cōmēcent celles de alfonce.*

Fol. 61 *a* à 68 *b*. — Treize fables attribuées à Alphonse, accompagnées chacune d'une gravure et terminées par ce double avis : *Cy finissent les fable* (sic) *de alfonce. Et cōmencent aucunes autres fables de poge florentin.*

Fol. 68 *b* à 72 *a*. Sept fables du Pogge avec cinq gravures. Elles sont suivies de cette souscription : *Cy finissent les fables de esope. de auian. et de alfonce et aucunes ioyeuses de poge florentin.*

Le rédacteur du catalogue imprimé de la Grenville library n'a pas hésité à considérer cette édition comme la plus ancienne. Aussi à la cote qu'il donnait à l'exemplaire 7806 a-t-il ajouté l'observation suivante : « Of this very early and probably first edition of the French Æsop, no trace is to be found in any of the bibliographical books, nor was it known to M. Van Praet. It may probably be considered as prior to any known edition. »

2° *Édition de* 1484. — La seconde édition de la traduction du frère Julien, qui, sans doute, n'était que la réimpression de la première, fut publiée dans le format in-fol. par Mathis Husz et Jean Schabeller, à Lyon, en 1484.

Je n'ai rencontré aucun exemplaire de cette édition, et je n'en

[illegible]

tu les litz te aiguiseront ton entendement et te donnront cause de ioye.

La traduction de Macho comprend, à la suite des fables de Romulus, les divers groupes des éditions antérieures. Il y manque cependant trois des *fabulæ collectæ :* ainsi elle ne reproduit que 13 fables d'Alphonse et sept facéties du Pogge ; ce qui réduit à vingt fables ce groupe qui, dans l'édition d'Ulm, en renferme vingt-trois.

Le volume se termine par cette souscription :

Cy finissent les subtilles fables de Esope translatees de latin en francoys. Par reuerend docteur en theologie frere Julien des Augustins de Lyon avec les fables de Auian et de Alfonse. Et aussi aulcunes ioyeuseses (sic) *fables de Poge florentin Imprimees à Lyon sur le rosne par maistre Mathis husz. Lan de grace mil. CCCC.l.xxxvj, le neufuieme iour de auril.*

J'ai trouvé à la bibliothèque impériale de Vienne un exemplaire de cette édition sous la cote 10. G. 1.

4° *Édition de* 1499. — L'édition in-4° de 1499 forme, d'après Brunet (1), un volume de 77 ff. non chiffrés, imprimé à longues lignes au nombre de 39 sur les pages pleines, avec des signatures de Aiij à Kiij. Le titre est tiré en rouge et porte au verso le portrait d'Ésope. La vie de ce fabuliste commence sur le recto du deuxième feuillet et finit au bas du recto du dix-neuvième.

L'édition porte le titre suivant : LES SUBTILLES FABLES DE ESOPE AUEC CELLES DE AUIĒ, DE ALFONCE, ET DE POGE FLORENTIN, AUEC PLUSEURS BEAULX DITZ MOURAULX. Elle se termine par cette souscription : *Ci finissent les fables de Esope, de Auian, de Alfonce. Et aucunes joyeuses de Poge florentin... imprimee a Lyon, par Pierre mareschal et Barnabe Chaussard, lan mil CCCC. xcix. le viij iour de nouembre.* Il existe au British Museum un exemplaire de cette édition sous la cote 638. K. 2.

5° *Édition sans date.* — La dernière édition du xve siècle que j'aie à mentionner est une édition sans lieu ni date, qui est décrite dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, p. 15, et qui forme un volume in-fol. de 72 ff., imprimés en caractères gothiques et ornés de gravures sur bois. « Le titre, dit Brunet (2), porte une vignette en bois, qui est répétée au verso du même feuillet. Le f. AII commence par ce som-

(1) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 93.
(2) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 93.

maire : *Cy cõmence le livre des subtilitez, hystoires et fables de esope translatez de latin en frãcois, et aussi de avian et de alfonce et aucunes joyeuses de poge florentin, lequel a este translate de latin en frãcois par reverend..... frere julien des augustins de Lyon.* »

Au recto du huitième feuillet de la signature L on lit : *Cy finissent les fables de esope, de auian, de alfonce, et aucunes joyeuses de poge florentin.*

6° *Édition de* 1502. — L'édition de 1502, qui n'est que la réimpression de celle de 1497, m'a été révélée par le catalogue imprimé de la bibliothèque de Lyon, publié par M. Delandine (1). Elle forme un volume in-4°, orné de gravures sur bois, dont un exemplaire existe dans cette bibliothèque sous le n° 4693. Comme les précédentes, elle contient la traduction de Macho intitulée : LES SUBTILES FABLES D'ÉSOPE, AVEC CELLES D'AVIEN, D'ALPHONSE ET DE POGE FLORENTIN, et la souscription indique qu'elle a été imprimée à Lyon par Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard et que l'impression en a été achevée le 22 février 1502.

M. Delandine (2) en donne la description suivante : « Cette édition est à longues lignes, sans titres, mais avec des signatures dont la dernière est H. Les figures en bois sont gravées au simple trait ; elles sont nombreuses, et paroissent sur presque toutes les pages. Les dessins en sont curieux, et pour la plupart de trois pouces de hauteur. »

7° *Édition de* 1520. — L'édition de 1520, comme les précédentes, est une réimpression de la traduction de J. Macho. Elle ne contient aucune date. Le verso du dernier feuillet, qui représente la figure d'Ésope, porte bien le nombre XV, dans lequel Panzer a cru voir la date de 1515 (3) ; mais Brunet plus judicieux affirme qu'il indique seulement le nombre des cahiers, et il assigne à l'édition la date approximative de 1520, qui me paraît pouvoir être adoptée (4).

L'édition forme un volume in-4°, qui débute par ce titre : ESOPET EN FRANÇOYS AUEC LES FABLES DE AUIAN. DELFONCE (sic). ET DE POGE

(1) *Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe des Belles-Lettres*, etc., par Ant.-Fr. Delandine. Paris, Renouard, et Lyon, à la bibliothèque publique et chez les principaux libraires. 2 vol. in-8°.

(2) *Bibliothèque de Lyon*, etc., tome I, p. 587.

(3) Panzer, *Annales typographici*, tome X, p. 11, n° 820 *b*.

(4) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 94.

FLORENTIN, et qui se termine par cette souscription : *Imprimees a Paris par la vefue Jehan trepperel et Jehan Jehannot libraire iure en luniuersite de Paris demourant en rue neufue nostre dame a lenseigne de lescu de France.*

8° *Édition de* 1526. — Je me borne à citer, d'après Brunet (1), l'édition de 1526, qui a été publiée à Lyon par Claude Nourry et Pierre de Vingle, et qui forme un volume in-4°, imprimé en caractères gothiques et orné de gravures sur bois.

9° *Édition de* 1531. — Je n'accorde également qu'une mention sommaire à l'édition de 1531, qui ne doit avoir été que la réimpression des deux éditions de 1499 et de 1502. Elle forme un volume in-4°, qui se compose de 60 feuillets, imprimés en lettres gothiques, non chiffrés, signés de *a* à *h*, et illustrés de gravures sur bois.

Il commence par ce titre : LES SUBTILLES FABLES DE ESOPE AUEC CELLES D'AUIEN ET ALFONCE. ENSEMBLE AUSCUNES IOYEUSETEZ DE POGE FLORENTIN, et se termine par cette souscription : *imprimeez a Lyon par la Veufue de feu Barnabe Chaussard, MDXXXI*, 10 *Marz* (2).

10° *Édition d'Alain Lotrian.* — Alain Lotrian s'est contenté de donner une simple réimpression des éditions antérieures. Graesse prétend qu'il a exercé de 1518 à 1539 ; mais Brunet affirme que c'est là une erreur, qu'il a été imprimeur de 1530 à 1544, et que c'est entre ces deux années « qu'il faut chercher la date de son Esopet (3). »

Quoi qu'il en soit, sa réimpression forme un volume in-4° de 70 feuillets imprimés en lettres gothiques, à deux colonnes de 40 lignes, illustrés de gravures sur bois et signés de A à Q.

Le volume commence par ce titre : ESOPET EN FRANCOYS AUECQUE LES FABLES DE AUIAN, DE ALPHONCE ET DE POGE FLORENTIN, et se termine par ces mots : *Imprime a Paris par Alain Lotrian.*

11° *Édition de* 1532. — La traduction en prose de J. Macho ne fut pas publiée seulement en France ; témoin l'édition peu connue de 1532, qui est signalée par Brunet (4), et dont j'ai trouvé à la Grenville library un exemplaire sous la cote 7703.

Elle forme un volume in-8°, imprimé en caractères gothiques et composé de 128 feuillets numérotés.

(1) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 94.
(2) Hoffmann, I, 78.
(3) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 94.
(4) Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, tome I, col. 94.

Le fol. 1 *a* porte ce titre : LES SUBTILES FA | BLES DE ESOPE, AUEC CELLES DE AUIEN, ET AL | FONSE. ET PLUSIEURS AULCUNES IOYEUSETEZ | DE POGE FLORENTIN, AUGMENTEZ. Au-dessous de ce titre se voit le portrait d'Ésope en pied, et au-dessous du portrait on lit ce qui suit : *On les vend à Anuers en lescu de | Basle, par Gregoire Bonte, en la | rue de Chambre.* 1532.

Au fol. 128 *a*, l'ouvrage se termine par une souscription ainsi conçue : *Cy finissent les subtiles fables de Eso | pe, de Auien, et de Alfonse. Et aulcunes | ioyeusetez de Poge Florentin. Impri | mees a Anuers par Jehan le Graphier | pour Gregoire Bont. Lan mil | ccccc.xxxij. Le xxij.iour | Doctobre.*

12° *Édition de* 1561. — Plus rare encore peut-être est l'édition de 1561, dont l'existence m'a été révélée par un exemplaire conservé sous la cote 7707 dans la Grenville library. En tête de cet exemplaire qui forme un petit volume in-12 imprimé en caractères de civilité existe une page blanche sur laquelle a été écrite au crayon la mention suivante : « Très rare. Voyez l'Alexandréidos de Gualthier en caractères semblables. »

Le volume n'est pas paginé ; il est signé de *a* à *m*. En tête de la première page se trouve un titre ainsi conçu : LES | FABLES ET LA VIE | D'ESOPE PHRYGIEN, TRA | DUITES DE NOUUEAU EN FRAN | COYS SELON LA VÉRITABLE | ... Le milieu de la page est occupé par une vignette, et au bas on lit : *En Anuers | de l'imprimerie d'Amé | Tauernier, anno M.D. et lxi.*

Ainsi que l'annonce le titre, le volume contient une traduction distincte de celle de J. Macho et par suite offre un intérêt tout particulier. Beaucoup de fables n'y ont pas trouvé place. Il n'en renferme que 120, dont les 62 premières se rapportent seules à celles de Romulus.

L'ouvrage se termine par cette souscription finale : *Fin des fables d'E | sope. | De l'imprimerie d'A | mable Tauernier.*

13° *Édition de* 1572. — Pour terminer la nomenclature des éditions françaises, je n'ai plus à citer qu'une édition imprimée à Orléans par Eloy Gibier en 1572. Elle forme un volume in-16, dont le titre encadré est ainsi conçu : LES FABLES ET LA VIE D'ESOPE AVEC LES FABLES DE AVIAN DE ALPHONSE ET DE POGE, TRADUITES EN FRANCOYS.

L'existence de cette édition m'a été révélée sous le n° 2019 par le catalogue de la librairie Techener, imprimé à Paris en 1869.

§ 5. — ÉDITIONS ANGLAISES.

1° *Édition originale.* — A peine la version française de Julien Macho avait-elle paru en France qu'elle se répandait en Angleterre et y était traduite en langue anglaise par le fameux imprimeur William Caxton. Sa traduction fut imprimée de 1483 à 1484 et publiée en un volume in-folio signé de *a* à *s* et orné de gravures sur bois. C'est un des premiers livres qui aient été imprimés en Angleterre en langue anglaise.

L'ouvrage commence par ce titre placé en tête du recto du premier feuillet : HERE BEGINNETH THE BOOK OF THE SUBTYL HISTORYES AND FABLES OF ESOPE WHICHE WERE TRANSLATED OUT OF FRENSSHE INTO ENGLYSSHE BY WYLLIAM CAXTON AT WESTMINSTRE. IN THE YERE OF OURE LORDE M.CCCC.LXXXIII. Voici maintenant comment les matières sont distribuées dans le volume :

Fol. 2 *a* à 30 *a.*—Partie préliminaire comprenant la vie d'Ésope.

Fol. 30 *b.* — Table du livre I des fables de Romulus.

Fol. 31 *a* à 41 *a.* — Dédicace de Romulus et livre I.

Fol. 41 *b.* — Table du livre II des fables de Romulus.

Fol. 42 *a* à 53 *a.* — Livre II.

Fol. 53 *b.* — Table du livre III des fables de Romulus.

Fol. 53 *b* à 66 *a.* — Livre III.

Fol. 66 *b.* — Table du livre IV des fables de Rômulus.

Fol. 67 *a* à 77 *a.* — Livre IV.

Fol. 77 *b* à 96 *b.* — Livre V comprenant les dix-sept fables dites *Fabulæ extravagantes,* sans table qui les précède.

Fol. 96 *b, in fine* et fol. 97 *a, initio.* — Table des dix-sept fables tirées de la traduction de Ranutio d'Arezzo.

Fol. 97 *a* à 105 *b.* — Fables énumérées dans la table précédente.

Fol. 106 *a.* — Table des vingt-sept fables d'Avianus.

Fol. 106 *b* à 120 *a.* — Fables d'Avianus.

Fol. 120 *b* à 133 *b.* — Fables d'Alphonse au nombre de treize.

Fol. 134 *a* et suivants. — Facéties du Pogge.

En tête de chaque fable il y a une gravure sur bois semblable à celle des autres éditions contemporaines et peut-être encore plus grossière.

L'ouvrage est terminé par un épilogue dont Caxton est l'auteur.

A la suite on lit cette souscription : *And here with I fynysshe this book translated by me William Caxton at Westmynstre in thabbey | And fynysshed the xxvj daye of Marche the yere of oure lord MCCCC lxxxiiij | And the fyrst yere of the regne of kyng Rychard the thyrdde.*

Je me contente de cette courte analyse, et je renvoie ceux qui seront curieux de connaître plus complètement l'édition originale de Caxton aux deux exemplaires que j'en ai trouvés, l'un au British Museum sous la cote C. 11. c. 17, et l'autre à la bibliothèque Bodléienne sous la cote Auct. Q. Q. supra 1. 21. L'exemplaire de la Bodléienne, privé malheureusement des derniers feuillets, est relié avec trois autres volumes du même format, contenant : 1° Les distiques de Caton accompagnés d'une glose en anglais, 2° La Consolation de Boëce pourvue également d'une glose anglaise, 3° Un roman anglais intitulé : *The knyght of the toure.*

Quant à ceux qui s'intéresseront à la personne et aux travaux typographiques du célèbre imprimeur anglais, je leur signale l'ouvrage qui a été publié en 1863, à Londres, en deux beaux volumes in-4°, par William Blades, sous ce titre : The life and typography of William Caxton England's first printer, et dont un exemplaire existe à la bibliothèque de l'Université de Cambridge sous la cote Oo. 3. 49.

2° *Réimpressions de l'édition originale.* — La traduction de Caxton paraît avoir été longtemps réimprimée. Je vais faire connaître quelques-unes des réimpressions qui en ont été faites.

A. *Réimpression de R. Pynson de* 1500.—Un imprimeur nommé R. Pynson a réimprimé l'édition de Caxton à Londres vers 1500 dans le format in-fol. Le British Museum en possède un exemplaire porté au catalogue sous la cote 12305 *g*, avec la mention suivante : *The fables of Æ., R. F. Auienus, P. Alfunsi, and P. Bracciolini. Translated into English by W. Caxton.*

B. *Réimpression de H. Wykes de* 1570. — Vers 1570 parut encore à Londres une réimpression de la traduction de Caxton. Elle fut éditée par H. Wykes dans le format in-8°. Le British Museum en possède un exemplaire inscrit au catalogue sous la cote 12304 *a a a* avec la mention suivante : *The fables of Esope in English with all his life and Fortune... whereunto are added the Fables of Avyan. And also the Fables of Alfonce, with the Fables of Poge the Florentyne,* etc.

C. *Réimpression de* 1634. — En 1634, nouvelle réimpression de la traduction de Caxton, éditée à Londres dans le format in-12°. Elle

forme un volume de 214 pages numérotées, précédées d'un frontispice et suivies de quatre feuillets blancs. En tête du frontispice se trouve ce titre : THE FABLES OF ESOP, IN ENGLISH, WITH ALL HIS LIFE AND FORTUNE... WHEREUNTO IS ADDED THE FABLES OF AUIAN AND ALSO THE FABLES OF ALFONCE, WITH THE FABLES OF POGE THE FLORENTINE, VERY PLEASANT TO BE READE ; au centre est une gravure ; au bas on lit : *Imprinted at London for Andrew Hebb dwelling at the Bell in Paules Churchyeard.* 1634. J'ai rencontré deux exemplaires de cette édition, l'un à la bibliothèque du British Museum sous la cote 636. b. 38, l'autre à la Grenville library sous la cote 7760.

D. *Réimpression de* 1647. — En 1647, dans le format in-8°, paraît une nouvelle réimpression éditée à Londres. Le British Museum en possède un exemplaire inscrit au catalogue sous la cote 12305 *bb* avec la mention suivante : *The Fables of Esop in English. With all his life and fortune... Whereunto are added the Fables of Auian and also the Fable[s] of Alphonce, with the Fables of Poge the Florentine, etc.*

E. *Réimpression de* 1658. — En 1658, une nouvelle réimpression fut publiée à Londres dans le format in-12°. Le British Museum en possède un exemplaire, qui, avec une mention pareille à la précédente, figure au catalogue sous la cote E. 1889.

§ 6. — ÉDITIONS FLAMANDES.

1° *Éditions de Gérard Leeu.* — A. *Édition in-4 de* 1485. — Traduites en France et en Angleterre, les fables de Romulus le furent bientôt dans les Pays-Bas, et l'honneur en revient au célèbre Gérard Leeu, qui, dès 1485, c'est-à-dire un an avant sa première édition latine, en publia à Gouda une édition flamande en caractères gothiques dans le format in-4°. Il ne faut pas la confondre avec celle qui a été ensuite, la même année, publiée à Anvers dans le format in-fol., dont Panzer (1) et Hain (2) font mention, et dont je m'occuperai moi-même tout à l'heure. J'ai trouvé à la Bibliothèque du South Kensington Museum un exemplaire de l'édition de Gouda, qui, quoique incomplet, me permet du moins d'indiquer le titre de l'ouvrage. Le voici : ESOPUS LEUEN ENDE FABULEN, ENDE DIE FABULEN

(1) *Annales typographici*, tome I, p. 6, n° 13.
(2) *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 41, n° 361.

VAN AUIENUS ENDE ALFONSIUS POETEN, *die welke seer ghenoechlijck, end vol profijtelijcke leeringhen sijn, eñ vermeerdert lot XXXI. fabulen toē dienoyt gheprint en waren met haren figueren.*

B. *Édition in-fol. de* 1485. — Au mois d'octobre 1485, après avoir transporté ses presses de Gouda à Anvers, Gérard Leeu publia une seconde édition en langue flamande des fables de Romulus. Elle forme un volume in-fol. de 112 feuillets, imprimé en caractères gothiques à longues lignes de 40 à la page, non paginé, mais pourvu de signatures et orné de gravures sur bois.

Il en existe à la bibliothèque royale de La Haye un exemplaire, qui figure sous le n° 593 dans la première partie du catalogue imprimé. J'emprunte à ce catalogue l'analyse qui suit :

Fol. 1 *a.* — Titulus : DYE HYSTORIEN ENDE FABULEN VAN ESOPUS | DIE LEERLIJCK WONDERLIJCK EÑ ZEER GHENOEH (sic) | LIJÇK ZIJN. | (Seq. icon xylogr.)

Fol. 1 *b.* — Vacat.

Fol. 2 *a* (c. sign. *a* ij) : *Hier beghint een proper profitelijck boec van die subtijlheyt der fabulen eñ | ghenoechlike historiē ghemaeckt by eenen mensche die zeer subtijl van gheest | eñ van sinnen was gheheyten Esopus* etc.

Fol. 38 *a*, lin. 16 : *Hier eyndet dat eerste boeck van Esopus. Eñ be- | ghint dat registere der fabulen van dat anderde | boeck.* |

Fol. 38 *b.* (icon xylogr.).

Fol. 39 *a* (c. sign. Ai) : *Die eerste fabule is vā die vorsschen eñ van iupiter Die ander fabule is vā die* | etc.

Fol. 112 *a*, in calce : *Hier eyndē die ghenoechlijcke fabulē vā Esopus eñ vā meer and. inde welc- | ke vele goed leeringē in beslotē sijn : elc pynse hē tonthoudē het sal hē profiterē. | Gheprent in die | v̄ maerde coopstadt tantwerpē bij mij Gheraert leeu Anno M | CCCC. eñ lxxxv. den twalefstē dach in octobri.*

Fol. 112 *b.* — Vacat.

2° *Édition de Henrich Eckert de Homberch de* 1498. — L'édition en langue flamande de Henrick Eckert de Homberch, forme un volume in-fol. de 100 feuillets, imprimé en caractères gothiques sur deux colonnes, orné de gravures sur bois, non paginé et pourvu seulement de signatures de *a* à *r*. Les signatures portent sur 17 cahiers composés chacun de six feuillets, sauf le dernier qui n'en comprend que quatre. Voici l'analyse du contenu.

Fol. 1 *a*. Titre : *Die historien ende fabulen van* | *Esopus die leerlic wonderlick eñ* | *seer ghenoechlick syn.* Au dessous gravure sur bois représentant Ésope en pied.

Fol. 1 *b*. — Page blanche.

Fol. 2 *a*, col. 1. — Répétition du titre général, puis titre spécial à la vie d'Ésope ainsi conçu : *Hier begint dat leuē eñ die historie vā* | *dē voernoemdē Esopus dz seere leerlijc* | *ghenoechlic eñ wonderlijck is.*

Fol. 2 *a* à 25 *b*. — Vie d'Ésope divisée en 28 épisodes, ornée de 28 gravures et terminée, vers le bas du fol. 25 *b*, col. 1, par ces mots : *Hier eyndet dat leuen van esopus.*

Fol. 25 *b*, col. 1. — Table du premier livre des fables de Romulus, précédée de ce titre : *Ende beghint dat register der fabulen* | *van dierste boeck van esopus*, et suivie de cet autre : *Hier beghint dat prologus oft prefa-* | *cye van dyerste boec van esopus.*

Fol. 26 *a*. — Dédicace de Romulus surmontée d'une gravure et commencement du premier livre. Les fables sont toutes précédées d'une gravure qui s'y rapporte.

Fol. 34 *a*, col. 1. — *Hier eyndet dat yerste boeck vā* | *esopus. Eñ beghint dat registere der* | *fabulen van dat andere boeck.* Suit la table des fables du livre II.

Fol. 34 *a*, col. 2. — *Hier beghint die prefacye van tanď* | *boec der fabulē vandē eñ nota-* | *bilen Esopus.*

Fol. 34 *a* à 42 *b*. — Fables du livre II.

Fol. 42 *b*, col. 1. *Hier eyndet dat ander boeck vā Eso-* | *pus fabulen. Eñ beghint dz register vā* | *den derden boeck.* Suit la table du livre III qui se termine à la col. 2.

Fol. 42 *b*, col. 2. — *Hier beghint dat derde boec vā die* | *subtijle fabulen vā esopus.*

Fol. 42 *b*, col. 2 à 52 *a*, col. 1. — Fables du livre III, terminées par cette souscription : *Hier eyndet dz derde boeck vā esopus.* | Puis vient la table du livre IV, précédée de ce titre : *Eñ begint die tafel vā dat vierde boec.*

Fol. 52 *a* à 69 *b*. — Fables du livre IV, accompagnées seulement de 19 gravures. A la fin on lit : *Hier eyndet dat vierde boec vā die sub-* | *tijle fabulen vā Esopus Ende hoe wel* | *datter niet meersijn gheuondē ghere-* | *gistreert Riecce min men heester vele* | *meer gheuondē van hem gemaect syn* | *de die welcke hier na volghen.*

Fol. 59 *a* à 73 *b*. — Ces feuillets sont occupés par les 17 fables

dites *fabulæ extravagantes*, qui ne sont ornées que de 15 gravures et ne sont ni précédées ni suivies d'aucune table.

Fol. 73 *b*, col. 2. — *Hier naeuolghē sommige fabulē vā | Esopus ghetranslateert ende ouerghe | set na die forme der nieuwer ouersettin- | ghe : die Welcke intboeck van Romule | niet gheuonden en sijn.*

Fol. 73 *b*, col. 2 à 74 *a* col. 1. — Table des 17 fables traduites sur la version latine de Ranutio d'Arezzo.

Fol. 74 *a* à 80 *b*. — Texte flamand de ces 17 fables.

Fol. 80 b, col. 1. — Souscription terminant ces 17 fables et titre de celles d'Avianus : *Hier eynden die subtijle historien eñ | fabulen vā Esopus. Ende hier begint | na die tafele der fabulē van Auiaen een | poēte also ghehieten.*

Fol. 80 *b*, col. 2 à 81 *a*, col. 1. — Table des 27 fables d'Avianus.

Fol. 81 *a* à 89 *b*. — Fables d'Avianus, ornées de 27 gravures et terminées par la souscription et le titre qui suivent : *Hier eynden die fabulen eñ historien | vā auiaen. En beginnē die subtijle fa- | bulen vā alfonsie.*

Fol. 89 *b* à 99 *a*. — Fables dites *fabulæ collectæ*, réduites au nombre de 14, ornées de 14 gravures et terminées par cette intéressante souscription finale : *Hier eyndē die subtijle eñ genoechli | ke fabulen van Esopus eñ vā meer an- | der. in die Welcke vele goed'lerīge beslo- | ten sijn : elc pijnse hē tonthoudē hetsal- | hem profiteren. Ghepient te delf. Bij | mi Henrich eckert van Homberch. An- | no dñi. MCCCC. eñ xcviij. den xxvij. | dach inden april.*

Fol. 99 *b* à 100 *b*. — Pages blanches.

J'ai trouvé deux exemplaires de cette rare édition, l'un au British Museum sous la cote *B*. 20. *e*, l'autre à la Bibliothèque publique de Gand sous la cote *Rés*. 35 [1].

§ 7. — ÉDITIONS ESPAGNOLES.

Après leur première apparition en Allemagne, les fables de Romulus ne tardèrent pas à pénétrer en Espagne où elles furent immédiatement traduites en langue espagnole. Leur traduction fut, au xve siècle, l'objet de deux éditions que Panzer à tort a confondues en une seule (1).

(1) *Annales typographici*, tome I, p. 267, n° 6.

1° *Édition de* 1489.—Des deux éditions du xv° siècle celle de 1489 est la plus ancienne. Elle forme un volume in-fol., qui fut imprimé à Saragosse par Juan Hurus (1), et non pas, comme Panzer l'indique par erreur, à Burgos par Frederic Aleman de Bâle. En voici le titre tel que Panzer le donne : QUATRO LIBROS DE LAS FABULAS DE ESOPO, LAS EXTRAVAGANTES, OTRAS DE LA TRANSLACION DE REMIGIO, LAS DE AVIANO, LAS COLLECTAS DE ALFONSO Y POGGIO *como largamente se disse en el prologo, traduzidas y colegiadas per* D. HENRICO *Infante de Aragon.*

2° *Édition de* 1496. — La seconde édition espagnole a été achevée d'imprimer à Burgos, le 22 août 1496. Je vais en donner, d'après Hain (2), une courte analyse :

Fol. 1 *a.*—Titre encadré d'ornements xylographiques et conçu en ces termes : LIBRO DEL YSOPO FAMOSO FABULADOR HISTORIADO IN ROMĀCE.

Fol 1 *b.* — Portrait d'Ésope.

Fol. 99 *a.* — Souscription ainsi formulée : *Aqui se acaba el libro del ysopete ystoriado aplicadas las fabulas en fin junto cō el principio a moralidad prouechosa a la correciō et auisamiēto de la vida humana : cō las fabulas de remicio : de auiano : doligamo de alfonso pagio : cō otras extrauagantes et añadidas. El qual fue emprētada la presente obra por Fadrique aleman de Basilea : en la muy noble et leal cibdad de Bourgos. Año del nascimiēto de nuēstro señor jesu xp̄o mill CCCC. xcvj. a. xxij. de agosto.*

Ensuite viennent cinq pages consacrées à la table des matières et un dernier feuillet portant les emblèmes du typographe. Le tout forme un volume in-fol. gothique, dont les feuillets sont chiffrés.

3° *Édition de* 1526. — Une troisième édition espagnole que je ne puis qu'indiquer sommairement, a été publiée à Séville en 1526.

Elle forme un volume in-fol., dont un exemplaire se trouve au British Museum, avec la cote 637. k. 2. Il est mentionné au catalogue dans les termes suivants : *Libro del Sabio et clarissimo fabulador Ysopo hystoriado et annotado. Jacobo Cromberger, Sevilla* 1526.

4° *Édition de* 1547. — Je peux au contraire décrire *de visu* l'édition publiée à Tolède en 1547, dont un exemplaire existe à la Grenville library sous le n° 7832. Elle forme un volume in-fol. de 71 feuillets portant chacun un n° de pagination.

Fol. 1 *a.*—Six gravures, sur deux colonnes, se rapportant à la vie

(1) Hain, *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 41, n° 358.
(2) *Repertorium bibliographicum*, tome I, p. 41, n° 359.

d'Ésope avec ce titre placé au-dessous : LIBRO DEL SABIO Y CLARISSIMO FABULA- | DOR YSOPO : HYSTORIADO Y ANNOTADO. | *Impresso año. M. D.xlvij.*

Fol. 1 *b* à 16 *b*. — *La vida de Ysopo.*

Fol. 17 *a* à 36 *a*. — Les quatre livres des fables de Romulus.

Fol. 36 *a* à 46 *a*. — *Les Fabulas extrauagantes del Ysopo.*

Fol. 46 *a* à 50 *a*. — *Las nueuas de Remicio.*

Fol. 50 *a* à 58 *a*. — *Las fabulas de Auiano.*

Fol. 58 *a* à 71 *b*. — *Las fabulas collectas.*

A la fin on lit : *Acabanse las fabulas de Ysopo corregidas y emen- | dadas por las margines. fueron impressas en la imperial | ciudad de Toledo en la Casa de Juan de Ayala. Acabaron se | a treynta dias del mes de Marco. Año de mil | et quiniẽtos y quarenta y siete ãnos.*

5° *Édition de* 1562. — L'édition publiée en 1562 n'a été, pour ainsi dire, qu'une réimpression de la précédente : même format, même nombre de feuillets paginés, mêmes gravures au recto du premier. Au dessous de ces gravures le titre se formule ainsi : LIBRO DEL SABIO Y CLARISSIMO FA- | BULADOR YSOPO : HYSTORIADO Y ANO- | TADO. *Impresso año M. D. lxij.* Au bas du dernier feuillet on lit : *Impresso en Seuilla en casa de Seba- | stian Trugillo impressor de libros. Iũto alas casas de Pedro del Pineda. | Acabose a veyntey ocho dias del mes de Marco. Año de | mil y quinientos y sessentay dos.*

Un exemplaire de cette édition se trouve sous le n° 1637 au catalogue de la bibliothèque du British Museum.

6° *Édition de* 1600. — L'édition de 1600 forme un volume in-8°, dont un exemplaire, sous la cote 12304. *a*, se trouve à la bibliothèque du British Museum. Voici comment il est catalogué : *Fabulas de la vida del Sabio... Ysopo, con las fabulas y sentencias de diuersos y graues autores. Ahora de nueuo corregido,* etc. *Madrid.* Il ne porte aucune date, de sorte que celle de 1600 est hypothétique.

7° *Édition de* 1607. — Le principal mérite de l'édition de 1607 est d'avoir été imprimée par le fameux Plantin. Elle forme un volume in-12 de 384 pages.

Page I. Frontispice. LA VIDA | Y | FABULAS | DEL | ESOPO | ALAS QUALES SE ANADIERON ALGUNAS MUY | GRACIOSAS DE AUIENO, Y DE OTROS FA- | BIOS FABULADORES. Au-dessous de ce titre et au centre de la page est une vignette représentant entre autres choses une banderole sur laquelle se lit cette devise de Plantin : *Labore et Constantia.* Plus bas : *En la oficina Plantiniana* | 1607. |

Page 3. *Prologo* | *Al Lector.*

Page 8. *Lo que en este Libro se contienõ, es los siguiente :* | *La vida del Esopo.* | *Las Fabulas del Esopo y de otros.* | *Las Fabulas extrauagantes.* | *Las Fabulas del Esopo de la traducion de Remicio.* | *Las Fabulas Auieno.* | *Las fabulas collectas de muchos Autores.*

Page 9. *La vida* | *de* | *Esopo.*

Page 86. *A qui se acaba la vida de Esopo.*

Page 87. *Las Fabulas de Esopo.* Ces fables, quoiqu'elles ne soient que la traduction de celles de Romulus, ne sont pas précédées de sa dédicace ni divisées en 4 livres. Elles sont au nombre de 80.

Page 187. *A qui se acaban las Fabulas de Esopo.*

Page 188. *Las* | *Fabulas* | *extrauagantes comiençan en esta orden.*

Page 242. *A qui se acaban las fabulas extrauagantes.*

Page 243. *Algunas* | *Fabulas* | *del Esopo,* | *de la traducion de Remicio.*

Page 268. *Las* | *Fabulas* | *de* | *Auieno.*

Page 308. *Las* | *Fabulas* | *collectas* | *de muchos autores.*

Le nombre des fables est absolument identique à celui de l'édition d'Ulm.

Page 384. *Fin.*

J'ai vu deux exemplaires de l'édition de Plantin, l'un à la bibliothèque publique de Grenoble, l'autre à la Stadsbibliothek d'Anvers.

8° *Édition sans date.* — C'est ici le lieu de citer une édition sans date, qui a été, comme la précédente, imprimée à Anvers dans le format in-8°, et dont un exemplaire existe à la bibliothèque publique de Versailles sous la cote E 713 d.

Elle forme un petit volume de 274 feuillets dont voici le contenu :

Fol. 1 *a*, consacré au frontispice : LA VIDA Y FABU- | LAS DEL CLARISSIMO Y SABIO | FABULADOR YSOPO, NUEUAMENTE | EMENDADAS. | EXEMPLARIO, ENEL QUAL SE CONTIENEN MUY | BUENAS DOCTRINAS, DEBAXO DE | GRACIOSAS FABULAS. | *En Anuers* | *En casa de Juan Steelsio.* |

Fol. 1 *b.* — Consacré à la table des matières.

Fol. 2 *a.* — *Prologo. Carta del Impressor al Lector.*

Fol. 4 *a.* — *La vida de Ysopo.*

Fol. 32 *b.* — *Aqui se acaba la vida de Ysopo.*

Fol. 33 *a.* — *Aqui comiençan* | *las fabulas de Ysopo.* Il y a 80 fables sans dédicace et avec une seule série de numéros.

Fol. 67 *b.* — *Las fabulas extra-* | *uagantes del Ysopo comiençan* | *enesta orden.*

Fol. 89 *b*. — *Las nueuas* | *siguese algunas fabu-* | *las del Ysopo de la traducion nue-* | *ua de Remicio.* |

Fol. 97 a. — *Aqui comiençan las* | *fabulas de Auiano.* |

Fol. 112 a. — *Aqui comiençan las fa-* | *bulas collectas de muchos autores* | *en la forma siguiente.* |

Fol. 140 b. — *Acabanse las fabulas de Ysopo, y de otros* | *autores, corregidas y anotadas.*

Fol. 141 a. — *Libro blamado Exem-* | *plario, enel qual se contie-* | *nen muy buenas doctrinas* | *y graues sentencias, deba-* | *xo de graciosas fabulas,* | *contra los engaños y* | *peligros deste* | *mundo.* |

Fol. 270 b. — *Finis.*

Fol. 271 a. — *La tabla de las* | *fabulas del Ysopo.*

Fol. 274 b. — *Fin.* | *Fue impresso en Anuers por* | *Juan Lacio.*

9° *Édition de* 1728. — Au haut du frontispice de l'édition de 1728, on lit : LIBRO DE LA VIDA, Y FABULAS DE EL SABIO, Y CLARISSIMO FABULADOR ISOPO. CON LAS FABULAS, SENTENCIAS DE DIVERSOS, Y GRAVES AUTORES. *Agora de nuevo corregido, y emendado, con las anotaciones en las margenes...* Au bas du frontispice : *Año* 1728, *Con Licencia. En Madrid : A iosta de D. Pedro Joseph Alonso de Padilla, se hallara en su Imprenta, y Libreria, vive en la Calle de Santo Thomas, junto al Contraste.* A la fin du volume : *Laus deo.* Cette édition, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque du British Museum sous la cote 12304 *a*, n'est qu'une réimpression des précédentes.

10° *Édition de* 1802. — Je termine l'analyse des traductions espagnoles de l'édition de Zeiner, en mentionnant une dernière édition sans date, dont un exemplaire existe à la bibliothèque du British Museum, et à laquelle le catalogue de cette bibliothèque assigne la date de 1802. Elle a été publiée dans le format in-8°. Au haut du frontispice on lit : FABULAS DE LA VIDA DEL.... FABULADOR ISOPO CON LAS FABULAS Y SENTENTIAS DE DIVERSOS Y GRAVES AUTORES. *Ahora de nuevo corregido y enmendado con las anotaciones.* Au bas du frontispice : *Madrid en la imprensa de Don Antonio Espinosa.* A la fin du volume : *Laus deo.*

La traduction qu'il renferme a le mérite d'être complète. Rien de ce qui existe dans l'édition de Zeiner n'a été omis, et l'on y trouve la dédicace de Romulus que, dans l'édition de Plantin, le traducteur avait négligée.

LIVRE III.

ÉTUDE SUR LES FABLES DES IMITATEURS INDIRECTS DE PHÈDRE ET SUR LES MANUSCRITS QUI LES RENFERMENT.

PREMIÈRE PARTIE.

COLLECTIONS DE FABLES EXCLUSIVEMENT DÉRIVÉES DE CELLES DE ROMULUS.

Les divers recueils de fables directement dérivées de Phèdre étaient destinés à tomber dans le même oubli que le poète antique d'où ils étaient tirés. Un seul devait réussir; c'était celui qui portait le nom de Romulus. Mais en revanche son succès devait être complet. Il devait annihiler Phèdre, se substituer à lui, devenir et rester, pendant la seconde moitié du moyen âge, la source tantôt unique, tantôt partielle, de presque toutes les autres compilations latines.

Ces compilations furent, comme leur modèle, presque toutes écrites en prose. Quelques-unes seulement furent composées en vers.

Pour procéder méthodiquement, je ne m'occuperai dans cette première partie que des compilations dont le Romulus primitif a été la source unique et je la diviserai en deux chapitres, consacrés le premier aux compilations en prose, le deuxième à celles en vers.

Enfouies dans les grandes bibliothèques, elles sont presque toutes inconnues. J'ai essayé de les en exhumer toutes. Mais il est

probable que plusieurs ont échappé à mes recherches. Les seules dont j'aie retrouvé les manuscrits, sont :

Pour les collections en prose :

1° Le Romulus de Vincent de Beauvais,

2° Le Romulus de Vienne et de Berlin,

3° Le Romulus de Nilant,

4° Le Romulus du collège du Corpus Christi à Oxford,

5° Le Romulus de Berne,

6° Le Romulus de Munich;

Pour les collections en vers :

1° Les fables de Walther l'Anglais, auxquelles doivent incidemment s'ajouter celles en prose qui en sont spécialement dérivées,

2° Les Fables rimées.

CHAPITRE PREMIER.

COLLECTIONS EN PROSE.

PREMIÈRE COLLECTION.

ROMULUS DE VINCENT DE BEAUVAIS.

Si je commence mon étude par les deux Romulus de Vincent de Beauvais, c'est d'abord parce que, compris dans les plus grands ouvrages de cet illustre encyclopédiste, ils en ont partagé la fortune et ont obtenu une notoriété plus grande que les autres dérivés du Romulus primitif, et c'est ensuite, parce que, tout en différant assez de leur modèle pour n'en être pas une simple copie et pour constituer un véritable dérivé, elles l'ont suivi de plus près que toutes les autres collections dont j'aurai ensuite à m'occuper.

SECTION I.

Notice sur Vincent de Beauvais et sur ses œuvres.

Qu'on me permette de dire brièvement quelques mots de Vincent de Beauvais et de ses œuvres.

Bourguignon de naissance, il est quelquefois appelé Vincent *de Bourgogne*. Sous le règne de Philippe-Auguste, il quitta son pays natal, pour venir étudier les lettres à Paris, où il entra dans l'ordre des dominicains. Son surnom de *Bellovacensis* lui vint non pas de ce que, comme beaucoup l'ont supposé, il aurait été évêque de Beauvais, mais de ce qu'il passa sa vie dans le couvent dominicain

Romulus.		Miroir historial.	Miroir doctrinal.
I, 6.	La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion . .	4.	7.
I, 8.	Le Loup et la Grue.	5.	8.
I, 14.	Le Corbeau et le Renard	6.	11.
I, 15.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	7.	12.
I, 16.	L'Ane qui caresse son maître.	8.	13.
I, 17.	Le Lion et le Rat.	9.	20.
II, 3.	Le Chien et le Voleur.	10.	6.
II, 5.	La Montagne en mal d'enfant	11.	14.
II, 9.	Les Lièvres et les Grenouilles	12.	15.
II, 16.	Le Geai vaniteux.	13.	17.
II, 18.	La Mouche et la Fourmi.	15.	18.
II, 21.	La Grenouille qui s'enfle.	16.	19.
III, 3.	Le Cheval et l'Ane.	17.	21.
III, 4.	Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	18.	22.
III, 5.	Le Rossignol et l'Épervier.	19.	3.
III, 7.	Le Cerf à la Fontaine.	14.	9.
III, 14.	La Hache et les Arbres	20.	10.
III, 15.	Le Loup et le Chien	21.	29.
III, 16.	L'Estomac et les Membres.	22.	24.
III, 17.	Le Singe et le Renard	23.	5.
III, 18.	Le Marchand et l'Ane	24.	16.
IV, 1.	Les Raisins trop verts.	25.	26.
IV, 8.	Les deux hommes, l'un véridique et l'autre menteur.	26.	23.
IV, 10.	L'Ane et le Lion.	27.	27.
IV, 12.	Le Lion malade et le Renard	28.	28.
IV, 19.	La Fourmi et le Grillon.	29.	25.

Il ressort du tableau qui précède que, dans son Miroir historial, Vincent de Beauvais a, sauf pour la fable du Cerf à la Fontaine, suivi l'ordre des fables de Romulus, et qu'au contraire, dans son Miroir doctrinal, il l'a entièrement bouleversé.

SECTION II.

Manuscrits du Romulus de Vincent de Beauvais.

L'œuvre encyclopédique de Vincent de Beauvais dut avoir une grande vogue au moyen âge à en juger par le nombre considérable de manuscrits qui en est resté dans les bibliothèques publiques.

Ces manuscrits nous ayant conservé partiellement le texte des

fables de Romulus, je devrais peut-être, pour ne rien omettre, en donner ici la nomenclature. Dans le but de simplifier ma tâche, je me borne à indiquer ceux dans lesquels on peut le lire à la Bibliothèque nationale.

§ 1er. — ROMULUS DU MIROIR HISTORIAL.

Les fables du Miroir historial se trouvent à la Bibliothèque nationale, non seulement dans les manuscrits de ce Miroir, mais encore dans des manuscrits spéciaux, où elles figurent séparément.

1° *Manuscrits du Miroir historial.* — Les manuscrits du Miroir historial comprennent des volumes in-folio catalogués sous les cotes 4897, 4898, 4899, 4900, 4901, 4902, 11728 et 14354-14355. Mais chacun de ces volumes ne contenant pas tout entière la Chronique de Vincent de Beauvais, il s'ensuit qu'ils ne renferment pas tous les fables de Romulus. Elles n'existent que dans le manuscrit 4897, qui comprend les 16 premiers livres du Miroir et dans le manuscrit 14354-14355 divisé en deux volumes qui embrassent l'œuvre entière.

L'inventaire imprimé de 1744 donne du manuscrit 4897 la désignation suivante :

« Codex membranaceus, olim D D. de Bethune. Ibi continentur speculi historialis libri sexdecim priores : authore *Vincentio Bellovacensi;* præmittuntur prologus et capitum index generalis. Is codex decimo quarto sæculo exaratus videtur. »

L'inventaire imprimé de 1869 donne du manuscrit 14354-14355 cette désignation un peu laconique : « Miroir historial de Vincent de Beauvais, avec la table de Jean Hautfuney. XIV s. » J'ajoute qu'il provient de l'abbaye de Saint-Victor.

2° *Manuscrits spéciaux.*—Les fables de Romulus, tirées du Miroir historial, existent isolément dans trois manuscrits spéciaux portant les cotes 2622, 11412 et 18600.

A. *Manuscrit* 2622. — Ce manuscrit, dont l'écriture du xve siècle est sur vélin et qui a appartenu à Bigot, n'est pas exclusivement consacré aux œuvres de Vincent de Beauvais; les fables de Romulus extraites du Miroir historial y figurent parmi neuf autres opuscules de divers auteurs.

Elles s'étendent du recto du feuillet 118 au verso du feuillet 122. Elles sont intitulées : *De hesopo et fabulis eius moraliter fictis contra*

caumpniosos cupidos et incautos et vane gloriantes Eusebius, etc., et la fin en est indiquée par ces mots : *Explicit libellus de fabulis hesopi*, etc.

Malheureusement, au milieu d'un des cahiers du volume, un feuillet a été arraché, et il en résulte une lacune qui s'étend du premier tiers de la fable *Luscinia et Accipiter* à l'avant-dernière phrase de celle intitulée *Asinus et Leo*, et qui fait entièrement disparaître les sept autres comprises entre elles.

B. *Manuscrit* 11412. — Le manuscrit 11412 est un petit in-quarto de très petit format. Il se compose de 160 feuillets en vélin, dont le dernier ne porte aucune écriture. Il appartient au XIIIe siècle.

Il renferme les fables du Miroir historial, qui occupent les folios 106 et 107 et commencent sans titre préalable au haut du recto du folio 106. Comme l'écriture est d'une finesse extraordinaire, elle a été disposée sur deux colonnes. La dernière fable se termine au milieu de la deuxième colonne du folio 107 verso.

Les fables sont seulement au nombre de 27. Le copiste a omis les deux fables qui commencent par les mots *Nocturnus quidam fur* et *Securis cum facta esset*. A la fin de sa copie il a ajouté les trois titres qui suivent : *De Cane latrante contra furem*, *De Securi*, *De Vulpe et Ciconia qui se invicem invitaverunt;* mais il ne les a pas fait suivre des fables qui y correspondent.

Le manuscrit, avant d'être fondu dans la classification actuelle, appartenait au Supplément latin, dans lequel il portait le n° 1219.

C. *Manuscrit* 18600. — Le manuscrit 18600 est un petit in-4°, relié en veau et composé de 45 feuillets en vélin. Il est dû à des mains diverses et contient plusieurs opuscules, que le catalogue imprimé de 1871 énumère dans les termes suivants : « Historiettes pieuses, parmi lesquelles la légende des danseurs saxons qui avaient profané la nuit de Noël (1), et la légende de Hellekin (13). — Fables Ésopiques (38). — Sententie diversorum philosophorum collecte seu ludicra philosophorum (41). — XIII s. »

Les fables du Miroir historial commencent en tête du recto du folio 38 et se terminent au bas du recto du folio 41. Elles sont au nombre de 29.

Elles sont précédées seulement de la partie ainsi conçue de leur préambule : De civitate Attica hesopus quidam homo grecus et ingeniosus famulos suos docet quid observare debeant. Et ut vitam ostendat et mores. inducit aves. arbores. bestiasque loquentes.

§ 2. — ROMULUS DU MIROIR DOCTRINAL.

Ainsi que je l'ai expliqué, les fables du Miroir doctrinal offrent avec les mêmes variantes le même texte que celles du Miroir historial. J'ai dit aussi qu'elles ne différaient guère que par l'ordre, dans lequel elles étaient disposées. Il y a cependant entre elles un autre point de différence, ce sont leurs deux préambules. Me proposant de joindre aux textes, qui seront publiés à la fin de cet ouvrage, le Romulus du Miroir historial, je n'ai pas cru devoir plus haut en reproduire le préambule. Au contraire, ne devant pas le publier ailleurs, je dois ici transcrire celui du Miroir doctrinal. En voici les termes : Tales sunt et morales Æsopi fabulæ, de quibus exempli causa non nullas hoc in loco placuit breviter inserere. Nam etsi legenti vel audienti misceant risum, acuunt tamen ingenium.

Les fables des Miroirs historial et doctrinal sont en outre terminées par une sorte d'épilogue. Celui du second Miroir a été copié sur celui du premier qu'il ne reproduit même qu'en partie et que je dois publier avec le Romulus lui-même. Pour éviter tout double emploi, je m'abstiens donc d'en donner ici le texte.

J'ai maintenant à signaler les manuscrits que possède la Bibliothèque nationale.

Je dois dire d'abord qu'il n'existe pas de manuscrit spécial du Romulus du Miroir doctrinal. Il est probable que ce Miroir a eu moins de vogue que l'autre, et que les copistes, le connaissant moins, ont moins songé à en faire des extraits. Mais la Bibliothèque nationale possède 2 manuscrits complets du Miroir doctrinal, dans lesquels se trouve le Romulus de Vincent de Beauvais. Ils portent les cotes 6428 et 16100.

1° *Manuscrit* 6428. — Dans l'Inventaire imprimé de 1744, le manuscrit 6428, qui forme un gros volume du grand format in-8°, est décrit dans les termes suivants : « Codex membranaceus, olim Colbertinus. Ibi continetur *Vincentii Bellovacencis* doctrinale, sive de scientiis libri octodecim. Is codex decimo quarto sæculo exaratus videtur. »

2° *Manuscrit* 16100. — Le manuscrit 16100 forme un volume in-folio, d'un format moins grand que le précédent.

Dans l'inventaire des manuscrits latins de la Sorbonne publié

en 1870, il est l'objet de cette simple mention : « Miroir doctrinal de Vincent de Beauvais. XIII s. »

SECTION III.

Éditions latines des ouvrages de Vincent de Beauvais.

Ainsi que je l'ai annoncé, je néglige les manuscrits nombreux qui existent en dehors de ceux de la Bibliothèque nationale et je ne m'occupe plus que des éditions imprimées.

§ 1er. — ÉDITIONS DE STRASBOURG.

C'est à Strasbourg que fut publié pour la première fois le quadruple miroir de Vincent de Beauvais. L'imprimeur en fut Jean Mentellin. Voici le signalement des éditions qui sortirent de ses presses.

1° SPECULUM NATURALE. 1 volume du grand format in-folio, à 2 colonnes de 66 lignes chacune sans gardes, signatures ni pages numérotées. Il est imprimé en lettres rondes tirant sur le gothique.

La première partie se compose des 18 premiers livres et occupe 318 feuillets. Les 21 premiers feuillets renferment : le prologue et la table des chapitres.

La deuxième partie se compose des livres XIX à XXXIII et occupe 327 feuillets. Les huit premiers feuillets sont consacrés à la table et le neuvième commence par cette première ligne du livre XIX : *ij. De opere sexte diei. Et primo de anima.*

La première colonne du verso du dernier feuillet ne renferme que 27 lignes, dont la dernière, terminant l'ouvrage, est ainsi conçue : *rialis. ppatescunt. Amen* (1).

2° SPECULUM DOCTRINALE. Un volume du grand format in-folio à deux colonnes de 67 lignes par page sans gardes, signatures ni pagination. L'ouvrage qui embrasse 400 feuillets se termine à la deuxième colonne du recto du dernier feuillet, qui n'a que 60 lignes, par celle-ci : *in quo et agnus ābulet et elephas natet.* Les caractères sont les mêmes que ceux de l'édition du Speculum naturale.

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. I, p. 18, n° 8.

Mentellin ne s'en est pas tenu à cette édition. Avec les mêmes caractères il en a imprimé une autre, qui a, comme la précédente, 400 feuillets et 67 lignes à la page, mais qui s'en distingue par plusieurs différences dans les abréviations. Pour n'en citer qu'un exemple, je ferai observer que la dernière ligne est ainsi conçue : *& altus in quo et agnus ambulet & elephas natet* (1).

3° SPECULUM MORALE. *Première édition.* 1 volume in-folio de 474 feuillets à 2 colonnes de 62 lignes chaque. Il est imprimé en lettres rondes. Il comprend trois livres.

Les 3 premiers feuillets contiennent la table des matières. Le quatrième commence ainsi : INCIPIT PRIMVS LIBER SPECVLI MORALIS | [*I*] *N omnibus operi.* L'ouvrage se termine au verso de l'avant-dernier feuillet, qui n'a que 14 lignes, par celle-ci : *secula benedictus deus.* Le dernier feuillet est occupé par un chapitre intitulé *De virginitate* (2).

Deuxième édition. Mentellin a publié une seconde édition du Speculum Morale, ou plutôt il a fait de sa première édition un second tirage, facile à distinguer du premier par cette circonstance que la dernière colonne de l'avant-dernier feuillet est terminée par une souscription en 13 lignes, dont voici la fin : *Impressumqꝫ ī inclyta vrbe Argentinensium ac nitide terse emendateque refectum. per honorandū Dnm Johannem Mentellin artis impssorie magistrū famosissimū. Anno a partu virginis salutifero millesimo quadringentesimo septuagesimo sexto. die mensis nouembris nona* (3).

4° SPECULUM HISTORIALE. *Première édition.* 4 volumes à 2 colonnes de 67 lignes, imprimés avec les mêmes caractères que les deux premiers *Speculum.*

Le tome I renferme les livres I à VIII. Il se compose de 155 feuillets, dont les deux premiers sont consacrés à la table des matières, et dont le troisième commence par cette ligne : *Speculum historiale Vincentii Beluacensis fra.*

Le contenu se termine à la deuxième colonne du recto du dernier feuillet par ces mots : *Primū volumen speculi | historialis finit.*

Le tome II renferme les livres IX à XVI. Il se compose de 176 feuillets, dont les 3 premiers sont occupés par la table, et dont

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 18, n° 9.
(2) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 19, n° 10.
(3) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 20, n° 19.

le quatrième commence à la deuxième colonne du recto par ce titre : *I. De promotōne claudij ad imperium* | *Comestor*. Au dernier feuillet du tome II, la deuxième colonne du recto qui ne se compose que de 13 lignes, se termine par celle-ci : *Explicit scd'a pars speculi historialis vincētij*.

Le tome III renferme les livres XVII à XXIV. Il se compose de 175 feuillets. En tête il porte la table des chapitres et la table particulière du livre XVII, qui commence par ce titre à la première colonne du recto du folio 3 : *I. De cōtemporalitate. ix. regnorū*. Le dernier feuillet est terminé à la deuxième colonne du verso par cette ligne : *ordinis predicatorum explicit*.

Le tome IV renferme les livres XXV à XXXII. Il se compose de 191 feuillets, et commence par la table des matières. Puis on lit au verso du deuxième feuillet sur la deuxième colonne : *I. De imperio Karoli magni et forma*. Enfin, au verso du dernier feuillet, la première colonne se termine par cette souscription: *Speculum Vincentij historiale explicit*.

Deuxième édition. Mentellin a publié une autre édition du *Speculum historiale* en quatre volumes grand in-folio à deux colonnes de 62 lignes chacune, imprimés en lettres rondes comme celles du *Speculum morale*, sans gardes, signatures, ni pagination. Le texte de chaque volume commence par des sommaires et finit par la souscription en lettres capitales où Mentellin est toujours nommé.

Le premier volume se compose de 168 feuillets; le deuxième, de 204; le troisième, de 201, et le quatrième, de 213.

Voici l'analyse des quatre volumes :

Premier volume. Fol. 1 *a*. A la suite d'un court préambule on lit : INCIPIT. TABVLA. PRIMI. VOLVMINIS. SPE- | CVLI. HISTORIALIS. Cette table occupe les deux premiers feuillets. Fol. 3 *a*. — INCIPIT. SPECVLVM. HISTORIALE. FRA- | TRIS. VINCENTII. Le premier volume se termine par cette souscription en lettres capitales : *Explicit. Primvm. Volvmen. Specvli. Hi- | storialis. Impressvm. Per Johannem.* | *Mentellin*.

Deuxième volume. A la fin se trouve cette phrase : *Explicit. Secvnda. Pars. Specvli. Hi- | storialis. Vincencii. Impressa. Per. Jo- | hannem. Mentellin*.

Troisième volume. Il porte cette mention finale : *Explicit. Tercivm. Volvmen. Specvli.* | *Historialis. Vincencii. Impressvm. Per.* | *Johannem. Mentellin*.

Quatrième volume. Au verso du dernier feuillet, la deuxième colonne se termine par une souscription imprimée en lettres capitales et conçue dans les termes suivants : EXPLICIT. SPECVLVM. HISTORIALE. FRA | TRIS. VINCENCII. ORDINIS. PREDICATORVM. | IMPRESSVM. PER IOHANNEM. MENTELLIN. | ANNO. DOMINI. MILLESIMO QVADRINGENTE- | SIMO SEPTVAGESIMO TERCIO. QVARTA. DIE. | DECEMBRIS (1).

Brunet dit qu'un exemplaire de cette édition a été vendu 100 francs chez Soubise, et a été revendu 299 francs. J'en ai, à la vente de la bibliothèque du marquis de Morante, acheté un qui m'a coûté 205 francs sans les frais.

Telles sont les éditions imprimées par Mentellin.

Faut-il lui en attribuer une dernière de cinq volumes in-folio en caractères gothiques, qui comprend les 4 miroirs de Vincent de Beauvais, et que Panzer considère comme ayant pu être imprimée à Strasbourg? Je ne le crois pas, et c'est sans accepter cette hypothèse que je la rappelle à cette place (2).

§ 2. — ÉDITION D'AUGSBOURG.

Des œuvres de Vincent de Beauvais, une seule fut réimprimée en 1474; ce fut le *Miroir historial.* A Augsbourg, dans le monastère de Sainte-Afre, il en fut publié une édition formée de trois volumes, grand in-folio, à 2 colonnes de 52 lignes chacune, sans chiffres, réclames ni signatures. Cette édition a été exécutée soit avec des caractères gothiques pareils à ceux d'Antoine Sorg, soit même par ce dernier avec les siens pour le compte du monastère. Le premier volume de 326 feuillets renferme les livres I à X; le deuxième de 321 feuillets, les livres XI à XXI; le troisième de 371 feuillets, les livres XXII à XXXII. Au verso du dernier feuillet du troisième volume, la première colonne se termine par cette souscription en 10 vers suivis de la date de l'édition :

Codicis insignis quin periodus quoque finis
  Fauste nunc annotatur agente deo.
In partes hunc sectum tres augustaque lector
  Impressa littera dedit ecce tibi.

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 19, n° 11.
(2) Panzer, *Annales typographici,* t. IV, p. 207, n° 1273.

Hystoriæ seriem cuius vis complicat in se
Hystoricum speculum cui bene nomen erit
Illustris sententia tempore quelibet apto
Omnis et inferitur florida queque viri.
Auctoris nomen Vincentius. ordine fertur
Predique cator. burgundia sed patria.
M.cccc.l.xxiiij (1).

§ 3. — ÉDITION DE PARIS.

L'édition d'Augsbourg ne paraît pas avoir été la seule édition du Miroir historial publiée en 1474. Maittaire (2), d'après le P. Le Long, et Panzer (3), d'après Maittaire, affirment que le *Speculum historiale* fut également imprimé la même année à Paris dans le format in-folio.

§ 4. — ÉDITION DE BALE.

En 1481, une publication partielle de l'œuvre de Vincent de Beauvais fut entreprise à Bâle par Jean de Amerbach. Il publia, en un volume in-folio gothique, les cinq traités suivants : 1. *Libri gratiæ,* 2. *Tractatus de laudibus Mariæ Virginis Deiparæ,* 3. *Tractatus de S. Johanne Evangelista,* 4. *De eruditione seu modo instruendorum filiorum regalium,* 5. *Consolatio super morte amici.*

Le lieu de l'impression et le nom de l'imprimeur sont exprimés dans trois distiques qui terminent le volume. En outre, la date est indiquée par cette souscription : *Idibus Decembribus anno a Christo natali octuagesimo primo supra millesimum quaterque centesimum.*

L'édition de 1481 ne paraît pas avoir été le seul hommage rendu par Jean de Amerbach à l'illustre Vincent de Beauvais. Panzer croit pouvoir lui attribuer une édition in-folio qu'il signale du *Speculum naturale,* sans date, ni lieu d'impression, ni nom d'imprimeur. Elle a 69 lignes à la page, et ne porte ni signatures, ni réclames, ni pagination (4).

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 104, n° 24.
(2) Matt., p. 773, ex Le Long, *Bibl. Hist. de Fr.,* n° 7120.
(3) Panzer, *Annales typographici,* t. II, p. 275, n° 24.
(4) Panzer, *Annales typographici,* t. IV, p. 208, n° 1275.

§ 5. — ÉDITION DE COLOGNE.

Panzer attribue à Ulrich Zell de Cologne une édition in-folio du *Speculum Morale,* à deux colonnes de 56 lignes, qui ne porte ni signatures, ni réclames, ni pagination, et qui se termine par les mots *Speculum morale finit.* Quant à moi, m'abstenant de toute hypothèse, je me borne à la mentionner d'après lui (1).

§ 6. — ÉDITIONS DE NUREMBERG.

De 1483 à 1486, le *Speculum quadruplex* fut imprimé à Nuremberg par Antoine Koburger.

SPECULUM NATURALE. En 1483, Koburger fit paraître une première édition in-folio du *Speculum Naturale* (2) et, s'il faut en croire Panzer (3), il la réimprima même, vers 1486, dans le même format.

SPECULUM HISTORIALE. L'année même où il publiait la première de ces deux éditions, Koburger faisait paraître, dans le format in-folio, le *Speculum historiale.* L'ouvrage est précédé d'une table alphabétique, et terminé par cette souscription : *Speculum historiale perlustrati fratris Vincencij ordinis predicatorum professoris per Antonium Koburger nurmberge incolam impressum : finit feliciter. consummatum sub nostri saluatoris anno incarnato M.CCCC.LXXXIII. in vigilia sancti Jacobi : de quo fine laus et gloria altissimo sit per euum. Amen* (4).

SPECULUM MORALE. Selon Brunet, le *Speculum morale* aurait été imprimé deux fois par Koburger, une fois sans date et une fois en 1485. Je ne connais et je ne puis décrire que la seconde de ces éditions, qui forme un volume de 270 feuillets, du plus grand format in-folio, imprimé en caractères gothiques à deux colonnes, sans signatures, réclames, ni pages numérotées.

Les deux premiers feuillets sont occupés par la table. Sur le recto du troisième feuillet on lit : INCIPIT PRIMUS LIBER SPECULI MORALIS VINCENTII. L'ouvrage se termine par cette souscription : *Anno*

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. IV, p. 208, n° 1274.
(2) Panzer, *Annales typographici,* t. II, p. 195, n° 129.
(3) Panzer, *Annales typographici,* t. II, p. 201, n° 157.
(4) Panzer, *Annales typographici,* t. I, p. 195, n° 128.

incarnatæ deitatis Millesimo quadringentesimo octogesimo quinto. VIII. ydus februarii. Opus insigne ab egregio doctore Vincentio alme Beluacencis ecclesie presule.... editum. quod Morale Speculum intitulatur. Et in imperiali Nurembergk summa cum diligentia impensis Anthonii Kobergers prefate ciuitatis ciuem hoc fine terminatum. De quo cunctipotenti deo honor : eiusque genito cum sua benedicta matre semperque virgine gloria. spirituique quoque paraclito decus sit per euum. Amen.

Comme dans les éditions antérieures, cette souscription est suivie d'un court traité intitulé : *De Virginitate* (1).

Speculum doctrinale. C'est par le Speculum doctrinale que Koburger termina la publication du *Speculum quadruplex*. L'édition qu'il en donna, forme un volume de la plus grande dimension in-folio, imprimé en caractères gothiques, sans signatures, réclames, ni pages numérotées.

Le premier feuillet, sur le recto, porte ces mots : Primus liber Speculi doctrinalis. Speculum doctrinale Vincentii beluacencis Incipit, etc.

L'ouvrage est terminé par la souscription suivante qui révèle le lieu d'impression, la date et le nom du typographe : *Speculum doctrinale Vincentii beluacen. fris diui ordinis p̄dicatorum in regia imperialique ciuitate Nurembergk : expensis itaque et solertiis spectabilis viri Anthonii kobergers inibi ciuis et incole his ereis figuris effigiatum : castigatum : emendatum ac faustissime perornatum finit Anno a natali xpiano. M.CCCC.LXXXVI. kls XVII. Aprilis. Summe et individue trinitati Jesu Christi crucifixe humanitati eiusque gloriosissime matri Marie sit laus : honor et gloria per infinita secula seculorum Amen* (2).

J'en ai maintenant fini avec Koburger, et je passe aux éditions Vénitiennes.

§ 7. — ÉDITION DE VENISE DE 1484.

En 1484, le quadruple Miroir de Vincent de Beauvais fit, à Venise, l'objet d'une première édition en quatre volumes. Ne la connaissant que par la courte mention qu'en fait Panzer, je m'abstiens de la décrire (3).

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. II, p. 197, n° 142.
(2) Panzer, *Annales typographici*, t. II, p. 200, n° 156.
(3) Panzer, *Annales typographici*, t. III, p. 212, n° 815.

§ 8. — ÉDITIONS DE VENISE DE 1493 ET 1494.

Hermann Liechtenstein, né à Cologne, mais établi à Venise, imprima de 1493 à 1494 l'œuvre entière de Vincent de Beauvais.

SPECULUM MORALE. Commençant par le *Speculum morale,* il en fit, en 1493, un volume in-folio, terminé par ces mots : *Opus preclarum quod speculum morale intitulatur : ab egregio doctore | Vincentio alme Beluacensis ecclesie presule : ac sancti dominici ordi- | nis professore editum : feliciter finit. Impensisque et cura non me- | diocri Hermanni liechtenstein coloniensis : emendatione diligentis- | sima Impressum Anno salutis, M.CCCC.LXXXXIII. pridie kal. Octo- | bris Venetiis. Laus Christo* (1). J'ai de cette édition un exemplaire en bon état.

SPECULUM DOCTRINALE. Après le Speculum morale parut le Speculum doctrinale en un volume in-folio, imprimé en caractères gothiques, avec signatures, réclames, et pages numérotées, et terminé par cette souscription : *Operis preclari Speculi communis Speculum doctrinale ab eximio doctore Vincentio almeque Belluacensis ecclesie presule : Ac sancti dominici ordinis professore editum feliciter finit. Impensisque non mediocribus ac cura solertissima. Hermanni liechtenstein Coloniensis agrippine colonie : Nec non emendatione diligentissima est Impressum Anno. Salutis. M.CCCC.LXXXXIIII. Idibus januarii. Venetiis Sedente Diuo Alexandro. VI. Maximo pontifice Regnanteque Maximiliano primo Romanorum rege inuictissimo Faustissimoque Semper Augusto* (2).

SPECULUM NATURALE. Au *Speculum doctrinale* succéda le *Speculum naturale* que Hermann Liechtenstein publia, au mois de mai 1494, en un volume in-folio, encore imprimé en caractères gothiques, composé de 423 feuillets signés et numérotés, et terminé par cette souscription : *Opus preclarum Speculi communis Speculum naturale ab eximio doctore Vincentio alme Beluacensis ecclesie presule :... editum : feliciter finit. Impensisque non mediocribus et cura solertissima Hermanni liechtenstein Coloniensis agrippine colonie : Nec non emendatione diligentissima est Impressum Anno. Salutis. M.CCCC.LXXXXIIII. Idibus may. Venetiis Sedente Diuo Alexandro VI. pontifice Maximo.*

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. III, p. 335, n° 1643.
(2) Panzer, *Annales typographici,* t. III, p. 352, n° 1784.

Regnanteque Maximiliano primo Romanorum rege inuictissimo Faustissimoque Semper Augusto (1).

SPECULUM HISTORIALE. Au mois de septembre de la même année 1494, le *Speculum historiale* sortit enfin des presses du même typographe, qui en donna une édition imprimée, comme la précédente, dans le format in-folio en caractères gothiques avec signatures et feuillets numérotés, et terminée par cette souscription presque identique : *Operis preclari Speculi communis Speculum historiale ab eximio | doctore Vincentio almeque beluacensis ecclesie presule ac sancti dominici ordi- | nis professore editum feliciter finit. Impensisque non mediocribus ac cura | solertissima Hermanni liechtenstein Coloniensis agrippine colonie. | Nec non emendatione diligentissima est impressione completum anno | Salutis. M.CCCC.XCIIII. nonis Septembris in inclita vrbe Venetiarum. | Cuius Hermanni bone memorie heredibus (e vita enim paulo ante ab- | solutionem operis discesserat) Illu. Dñiuʒ Venet. ex gratia speciali con- | cessit ut nemo alius per decennium id quo ad eius partes quattuor videlicet | Naturale doctrinale morale et historiale imprimere aut imprimi facere | audeat sub pena pro vnoquoque libro ita impresso inuento decem ducato- | rum ad mulctandum in terris ipsi Dominio subiacentibus sicut in eorum gratia | clarius continetur anno et die uti.s̄. data Sedente diuo Alexandro VI. | pontifici Maximo Regnanteque Maximiliano primo Romanorum | rege etc. Inuictissimo felicissimoque semper Augusto* (2). | *Finis.*

Comme on le voit par cette souscription, Hermann Liechtenstein n'avait point eu la satisfaction de voir sa grande entreprise achevée. Peu de temps avant qu'elle ne fût terminée, la mort l'avait frappé.

Je possède un exemplaire bien conservé de cette édition.

§ 9. — ÉDITION DE VENISE DE 1591.

A partir de la fin du xve siècle Vincent de Beauvais fut presque oublié, et son œuvre ne fut plus imprimée en latin qu'à de longs intervalles.

Dominique Nicolin en fit bien paraître une édition in-folio à Venise en 1591 ; mais elle n'offre qu'un texte altéré.

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. III, p. 352, n° 1785.
(2) Panzer, *Annales typographici*, t. III, p. 352, n° 1786.

§ 10. — ÉDITION DE DOUAI.

A Douai, une édition en 4 vol. in-folio, que Daunou juge pire encore que la précédente, fut publiée avec ce frontispice : *Bibliotheca mundi Vincentii burgundi... episcopi bellovacensis speculum quadruplex, opera et studio theologorum benedictorum collegii Vedastini. Duaci, Balth. Bellerus*, 1624.

SECTION IV.

Éditions françaises.

§ 1. — ÉDITION DE BUYER.

Des œuvres de Vincent de Beauvais la plus intéressante était le Miroir historial. Aussi est-ce lui qui fut traduit le premier en langue française. La traduction due à Jean de Vignay en fut pour la première fois publiée à Lyon en 1479 par Bartholomieu Buyer, et l'édition in-4° qui la renferme se termine par cette souscription : *Imprime a Lyon sur le Rosne en la maison de maistre Bartholomieu Buyer citoyen de Lyon et fini le dernier de juillet, mil quatre cen LXXIX* (1).

§ 2. — ÉDITION DE VERARD.

L'édition française du Miroir historial, imprimée par Buyer, ne fut pas la seule publiée au XVe siècle. Le Miroir historial fut encore imprimé à Paris par Verard, de 1495 à 1496. Cette édition extrêmement rare forme cinq volumes du grand format in-folio, imprimés en caractères gothiques à deux colonnes et ornés de gravures sur bois. Il paraît que ces cinq volumes ont été imprimés en huit mois, c'est-à-dire avec une rapidité qui aujourd'hui ne pourrait guère être dépassée. Il n'en existe que très peu d'exemplaires. Celui sur lequel j'ai rédigé l'analyse qui va suivre, se trouve à la Bibliothèque nationale et figure sous la cote 203 à 207 au tome V de l'*Inventaire alphabétique de l'histoire générale*.

Tome I, comprenant les huit premiers livres.

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. I, p. 532, n° 15.

Il se compose d'abord de dix feuillets préliminaires signés, mais non paginés, dont voici le contenu : Fol. 1 *a*. Titre ainsi conçu : LE PREMIER VO | LUME DE VINCENT | MIROIR HISTORIAL | *nouuellement im-* | *prime a Paris.* — Fol. 1 *b*. Belle gravure sur bois. — Fol. 1 *b* à 10 *b*. Prologue, table et répertoire des cahiers.

Viennent ensuite les feuillets signés et numérotés. Ces feuillets, dont les signatures vont de *a* 1 à *z* 4 et de *aa* 1 à *rr* 5, ne seraient, d'après leur numérotage, qu'au nombre de 311 ; mais c'est une erreur ; car, si l'on se refère à la table des cahiers, on voit qu'il y en a 39 de 8 feuillets et un dernier de 10.

Au recto du dernier feuillet les huit premiers livres du Miroir historial se terminent par cette souscription placée sur la deuxième colonne : *Cy finist le premier volume de* | *Vincent historial. Imprime nou* | *uellement a Paris l'an CCCC* | *quatre vingt et quinze : le XXIX*e *iour* | *de septembre. Pour Antoine Verard* | *libraire demourant sur le pont nostre* | *dame a lymage Saint Jehan leuan* | *geliste : ou au palays au premier pili* | *er deuant la chappelle ou on chante* | *la messe de messeigneurs les presidens.*

Tome II, comprenant les livres IX à XV.

Il se compose d'abord de 12 feuillets préliminaires signés, mais non paginés, dont le premier porte au recto le titre suivant : LE SECOND VOLUME | DE VINCENT MI | ROIR HISTORIAL | *nouuellement imprime a Paris.* Le reste des feuillets préliminaires est occupé par la table et le répertoire des cahiers.

Viennent ensuite les feuillets signés et numérotés. Les signatures de ces feuillets vont de *aa* 1 à *nn* 2, de *aaa* 1 à *xxx* 4 et de *aaaa* 1 à *llll* 3. Les cahiers sont toujours de huit feuillets, sauf le cahier *nn* qui n'en comprend que 4 et le cahier *llll* qui n'en comprend que 6. D'après leur numérotage, les feuillets seraient au nombre de 353 ; mais ce numérotage doit être inexact ; car, si l'on considère que, d'après la table des cahiers, il y a 43 cahiers de 8 feuillets chacun, un de 4, et un dernier de 6, on arrive forcément au chiffre de 354.

Le contenu du deuxième volume se termine au verso du dernier feuillet par cette souscription placée au bas de la première colonne : *Cy finist le xv*e *liure du miroir* | *historial. Et commence le xvi*e.

Tome III, comprenant les livres XVI à XXII.

Il se compose d'abord de 12 feuillets préliminaires signés, mais

non paginés, dont le premier porte au recto le titre suivant : LE TIERS VOLUME | DE VINCENT MI | ROIR HISTORIAL | *Nouuellement imprime a Paris.* Le surplus, sauf le dernier feuillet qui est blanc, est occupé par la table et le répertoire des cahiers.

Viennent ensuite les feuillets signés et numérotés. Les signatures de ces feuillets vont de *a* 1 à *g* 3, de *A* 1 à *X* 4 et de *AA* 1 à *OO* 4. Les cahiers sont de 8 feuillets, à l'exception des cahiers *d, e, f*, qui ne contiennent chacun que 6 feuillets. Il y a 39 cahiers de 8 feuillets et 3 de 6 ; ce qui, conformément au numérotage, donne un total de 330 feuillets.

Le contenu du troisième volume se termine au verso du dernier feuillet par cette souscription placée au bas de la première colonne : *Cy finist le vingt et deuziesme | liure du miroer hystorial.*

Tome IV, comprenant les livres XXIII à XXVII.

Il se compose d'abord de 10 feuillets préliminaires signés, mais non paginés, dont le premier porte au recto le titre suivant : LE QUART VOLU | ME DE VINCENT | MIROIR HISTORIAL | *Nouuellement imprime a Paris.* Le surplus est occupé par la table et le répertoire des cahiers.

Viennent ensuite les feuillets signés et numérotés. Les signatures de ces feuillets vont de *aaaa* 1 à ???? 4 et de AAAA 1 à HHHH 4. Il y a 33 cahiers de 8 feuillets et deux de 6 ; ce qui, conformément à leur numérotage, porte les feuillets au nombre de 276.

Le contenu du volume se termine au recto du dernier feuillet par cette souscription qui se trouve sur la première colonne : *Cy fine le xxvii*e *liure | Du miroir hystorial.*

Tome V, comprenant les livres XXVIII à XXXII.

Il se compose d'abord de 8 feuillets préliminaires dont le premier porte au recto le titre suivant : LE QUINT VOLUME | DE VINCENT MI | ROIR HISTORIAL | *nouuellement imprime a Paris.* Le surplus est occupé par la table ; le répertoire des cahiers fait défaut.

Viennent ensuite les feuillets signés et numérotés. Les signatures de ces feuillets vont de *aaaaa* 1 à ???? 4 et de *VA* 1 à *VN* 4.

Les cahiers sont tous de 8 feuillets. Les feuillets sont au nombre de 304 ; c'est par erreur que le dernier feuillet porte le n° 299 ; car il y a 38 cahiers de 8 feuillets chacun.

Le contenu du cinquième volume se termine au recto du dernier feuillet par cette souscription placée au bas de la deuxième

colonne : *A l'honneur et louenge De nostre | seigneur iesucrist et de sa glorieuse | et sacree mere, et de la cour celeste | de paradis fine le xxxii. et derre | nier liure de Vincent miroir histo | rial. Imprime a Paris le vii. iour | du moys de May mil quatre cens | vingz et seize, par Anthoine | Verard libraire demourant sur le | pont nostredame a lymage saint | Jehan leuangeliste, ou au palaiz de | uant la chapelle ou on chante la | messe De messieurs les presidens.*

Chacun des 32 livres est précédé d'une grande et belle gravure sur bois, qui occupe presque toute la page.

§ 3. — ÉDITION DE NICOLAS COUTEAU.

La traduction française de Jean de Vignay fut réimprimée au XVIe siècle par Nicolas Couteau. L'édition de cet imprimeur, comme celle de Verard, forme cinq volumes in-folio, dont les feuillets, imprimés en caractères gothiques sur deux colonnes, sont signés et numérotés. L'imprimeur en avait fait trois tirages différents pour les trois libraires François Regnault, Galliot du Pré et J. Petit. Voici la description des exemplaires tirés pour F. Regnault :

Tome I, comprenant les huit premiers livres du Miroir historial.

Il se compose d'abord de 8 feuillets signés, mais non paginés, dont voici le contenu :

Fol. 1-*a*. — En tête titre ainsi conçu : LE PREMIER VOLU- | ME DE VINCENT MIROIR | HYSTORIAL *nouuellement imprime a Paris.* Au bas on lit : *Ils se vendent en la rue Sainct-Jacques a Paris | a lenseigne de Lelephant deuant les mathurins | Mil. V. C. xxxi.*

Ce frontispice est orné d'un encadrement xylographique, dans lequel est plusieurs fois répété le nom du libraire J. Petit.

Fol. 1 *b*. — Magnifique gravure sur bois représentant Vincent de Beauvais à genoux devant saint Louis qui est lui-même assis sur son trône et entouré de sa *Corte*.

Fol. 2 à 8. — Table des matières.

Viennent ensuite 236 feuillets signés et numérotés. Les livres du Miroir historial qu'ils contiennent sont terminés par cette souscription : *Cy finist le premier volume de Vin | cent mirouer hystorial.*

Tome II, comprenant les livres IX à XV.

Il se compose d'abord de 8 feuillets, dont le premier au recto porte ce titre : LE SECOND VOLUME | DE VINCENT MIROIR | HYSTORIAL,

dans un encadrement xylographique identique à celui du premier volume. Le surplus des 8 feuillets est occupé par la table.

Puis viennent 260 feuillets signés et numérotés qui contiennent les livres du Miroir historial terminés eux-mêmes par cette souscription : *Cy finist le. xv*e*. liure de Vincent | miroir hystorial.*

Tome III, comprenant les livres XVI à XXII.

Il se compose d'abord de 6 feuillets signés, mais non numérotés, dont le premier au recto porte ce titre : LE TIERS VOLUME DE | VINCENT MIROIR | HYSTORIAL. Comme précédemment ce titre est encadré ; mais l'encadrement n'est plus le même : conçu dans le style de la Renaissance, il porte le nom de Galliot du Pré. Le verso du premier feuillet et les cinq feuillets qui suivent sont occupés par la table.

Puis viennent 243 feuillets signés et numérotés qui contiennent les livres du Miroir historial terminés par cette souscription : *Cy finist le. xxii*e*. liure de Vincent | miroir hystorial.*

Tome IV, comprenant les livres XXIII à XXVII.

Il se compose d'abord de 6 feuillets signés, mais non numérotés, dont le premier au recto, dans l'encadrement de J. Petit, porte ce titre : LE QUART VOLUME | DE VINCENT MIROIR | HYSTORIAL. La table commence au verso du premier feuillet et occupe les cinq autres.

Puis viennent 202 feuillets signés et numérotés qui contiennent les livres du Miroir historial terminés par cette souscription : *Cy fine le xxvii*e* liure du miroir | hystorial.*

Tome V, comprenant les livres XXVIII à XXXII.

Il se compose d'abord de 6 feuillets signés, mais non numérotés, dont le premier, dans l'encadrement de Galliot du Pré, porte au recto ce titre : LE CINQUIESME | VOLUME DE VINCENT | MIROIR HYSTORIAL. Le verso du premier feuillet et les autres sont occupés par la table.

Puis viennent 218 feuillets signés et numérotés qui contiennent les 5 derniers livres clos eux-mêmes au recto du dernier feuillet par cette souscription plus explicite que celle des 4 premiers volumes : *Cy fine le. xxxii*e*. et dernier liure de | Vincent miroir hystorial Nouuelle | ment imprime a Paris par Nicolas | couteau. Et fut acheue dimprimer | le. xvi*e*. iour du moys de mars Lan | mil cinq cẽs. xxxi. pour Francois | regnault libraire iure de luniuersite.* Le verso du même feuillet est occupé par une belle gravure représentant un éléphant et sur son dos une sorte de tour ornée d'un écusson sur lequel

figurent les initiales de l'éditeur. Au-dessous de l'éléphant se voit une banderole portant les mots François Regnault.

C'est à la bibliothèque publique d'Épinal, sur un exemplaire admirablement conservé de l'édition de Nicolas Couteau, que j'ai pris les éléments de cette analyse. La Bibliothèque nationale possède sous les cotes G. 209 et G. 210 un exemplaire du tirage destiné à Galliot du Pré.

SECTION V.

Éditions anglaises de Caxton.

Toujours attentif aux grands ouvrages publiés en langue française et toujours ardent à les faire traduire et à les imprimer lui-même, Caxton fit paraître vers 1480 deux éditions anglaises du Miroir historial.

L'une se compose de cent feuillets sans lettres initiales. L'autre, qui n'a que 84 feuillets, est au contraire avec initiales et porte le sceau de l'imprimeur. Toutes les deux sont ornées de gravures.

Quant à leur date, elles ne la font qu'approximativement connaître par cet avis qui se réfère, non au travail du typographe, mais à celui du traducteur : *The Myrroyr or th' ymage of the World translated out of Latin into Frenche and now translated out of Frenche into English : began the second of January M.CCCC.LXXX. and finished the VIII. of March the same year. Caxton me fieri fecit* (1).

Je ne connais pas d'autres éditions anglaises.

SECTION VI.

Éditions flamandes.

Le Miroir historial, qui avait seul été publié en français et en anglais, fut seul aussi traduit en flamand. La traduction flamande, qui n'est qu'une traduction libre, est due à Jacob Van Maerlant, qui lui donna le titre de Spiegel historiael of Rymkronyk. Elle a été imprimée en quatre volumes in-8° à Leyde et à Amsterdam, les deux premiers, par Jacques Arnout Clignett et Jean Steenwinkel de

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. III, p. 553, n° 5.

1784 à 1785, le troisième, par V. Bilderdyk, en 1812, et le quatrième, par Van Lennep, en 1849.

Telles sont dans leur ensemble les éditions du texte et des traductions de Romulus. Elles sont la démonstration la plus éloquente et de la grande vogue qu'elles eurent pendant les premières années de l'imprimerie, et de l'oubli dédaigneux dans lequel elles tombèrent subitement, et dans lequel, sans la découverte des fables de Phèdre, elles seraient encore aujourd'hui plongées.

DEUXIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE VIENNE ET DE BERLIN.

SECTION I.

Observations sur le Romulus de Vienne et de Berlin.

La collection, à laquelle je donne le nom de Romulus de Vienne et de Berlin, est non la plus connue, mais au moins par le nombre des fables qui est de 82, la plus importante de toutes celles en prose qui sont uniquement dérivées du premier Romulus.

Elle a dû avoir une certaine notoriété au moyen âge; car, ainsi que je l'ai expliqué (1), elle a été employée au XIe siècle par le correcteur anonyme du manuscrit de Wissembourg.

Elle s'est révélée à moi, d'abord par deux manuscrits conservés dans la bibliothèque impériale de Vienne sous les cotes 303 et 901, et ensuite par un troisième conservé dans la bibliothèque royale de Berlin sous la cote *Lat. Octav.* 87.

Ces trois manuscrits sont d'une époque bien postérieure au XIe siècle. Aussi, lorsque précédemment j'ai dit que le correcteur du manuscrit de Wissembourg s'était servi de la collection du Romulus de Vienne et de Berlin (2), il va de soi que j'ai entendu dire, non pas qu'il s'était servi d'un des trois manuscrits, mais qu'il en avait employé un, nécessairement plus ancien, qui contenait la

(1) Voir p. 263 ci-dessus.
(2) Voir p. 263 et 305.

même collection. Quoique ma pensée ait dû être bien comprise, je l'explique ici, pour qu'on ne puisse pas lui donner une fausse interprétation.

Ce qui fait de ces fables la plus importante des collections dérivées de Romulus, c'est que par leur nombre et par leur texte elles sont, plus que les autres, conformes à leur modèle.

Pour faire apprécier leur conformité sous le rapport du nombre, il ne me paraît pas nécessaire d'en donner ici la nomenclature. Il me suffit de dire quelles sont les fables du Romulus primitif qui ne se trouvent pas dans le dérivé de Vienne et de Berlin et quelles sont celles de ce dérivé que ne possède pas le Romulus primitif. Ce dernier comprend les trois fables suivantes qui n'existent pas dans son dérivé, savoir : IV, 15, L'Ane et le Loup; IV, 17, L'Homme et le Lion; IV, 19, La Fourmi et le Grillon.

En revanche, le manuscrit de Vienne 303 renferme deux fables, Le Renard changé en Homme et Le Taureau et le Veau, qui appartiennent à la collection de Wissembourg et qui, seules de cette collection, sont étrangères au vrai Romulus. La présence de ces deux fables dans le manuscrit de Vienne est, à mon sens, fort significative : elle démontre que l'auteur de la collection contenue dans les trois manuscrits de Vienne et de Berlin connaissait non seulement la collection du vrai Romulus, mais encore la source à laquelle cette dernière avait été puisée, c'est-à-dire l'*Æsopus ad Rufum*, et qu'en imitant uniquement l'une, il a cependant voulu la compléter par l'autre.

Du reste, comme il n'avait pas très fidèlement copié celles de Romulus, de même, quand on compare les deux fables qu'il a tirées de l'*Æsopus ad Rufum*, aux deux mêmes telles qu'elles sont dans le manuscrit de Wissembourg, on s'aperçoit qu'il a dû légèrement encore altérer son modèle.

On en va juger. Je prends pour exemple la fable *Vulpis in hominem versa*. La voici d'abord telle qu'elle est dans le manuscrit de Wissembourg, sans les fautes du copiste : *Naturam turpem nulla fortuna obtegit. in humanam speciem cum uertisset iupiter uulpem. legitimis ut sedit thoris. scarabeum uidit prorepentem ex angulo. notamque ad predam celerius siluit. Superi gradu risere. magnus erubuit pater uulpemque repudiatam thalamis expulit. his prosequutus. Uive quo digna es modo. quia digna nostris meritis non potes esse.*

Voici maintenant la même fable dans le manuscrit de Vienne 303 : *Turpem naturam nulla fortuna obtegit. Cum se Iupiter in humanam speciem vertisset. et vulpem quasi legitimo... thoro sibi assidere fecisset. vidit illa scrabonem prorepetentem* (sic) *ex arbore, notamque ad predam celerius siluit... Hinc superi risere et pater iupiter iupiter* (sic) *erubuit. vulpemque repudiatam thalamis expulit. hiis prosecutus. Vade modo quo digna es. quia digna nostris meritis non esse non* (sic) *potes.*

Cette comparaison ne suffit pas pour faire juger dans quelle mesure le texte du manuscrit de Vienne est conforme à celui de Romulus. Pour cela il faut encore que je les compare directement ensemble. Comme on trouvera au second volume de cet ouvrage une reproduction littérale du manuscrit de Vienne, je me borne à faire ici, sur une fable très courte, mon examen comparatif. Je prends pour exemple la fable intitulée : Le Chien et l'Ombre.

En voici d'abord le texte tiré de Romulus : *Amittit proprium quisquis auidus alienum appetit. De talibus sic narrat. Canis flumen transiens partem carnis ore tenebat. Cuius umbram cum uidisset in aqua. pate fecit os suum ut aliam caperet. Statim eam quam prius tenebat fluuius tulit. et illam quam sub aqua putabat. obtinere non potuit. Sic quisquis alienum querit. dum plus uult. suum perdit.*

Voici maintenant la même fable extraite du manuscrit 303 de Vienne : *Qui cupit alienum hic sepe amittit proprium. Canis flumen transiens. partem carnis ore tenebat. Cuius vmbram cum vidisset in aqua. maiorem suspicatus est. Sed patefaciens os. ut illam caperet. amisit illam quam prius ore tenebat. Sic dum quis cupit plus alienum. perdit suum.*

On voit les différences; elles ne sont guère plus considérables dans les autres fables, de sorte qu'en définitive, si la collection de Vienne et de Berlin n'est pas une simple copie de Romulus, elle présente du moins un dérivé, qui, tout en constituant une œuvre distincte, ne s'éloigne pas beaucoup du modèle.

SECTION II.

Manuscrit de Vienne 303.

Des trois manuscrits renfermant le Romulus de Vienne et de Berlin le plus important est celui qui, dans la bibliothèque impériale de Vienne, a été classé sous le n° 303. Ce manuscrit, qui por-

tait autrefois le n° 392 dans le fonds des *Codices Novi*, et sur lequel j'aurai un peu plus loin l'occasion de revenir, est au point de vue philologique un des plus intéressants parmi tous ceux qu'elle possède.

Il forme un volume in-8° de 166 feuillets en parchemin, dont l'écriture très fine est du XIV° siècle. Ceux qui en désireront l'analyse détaillée, la trouveront dans le *Catalogus codicum philologicorum latinorum*, publié par M. Étienne Endlicher, en 1836, à Vienne chez le libraire F. Beck en 1 vol. in-4° (1). Je me borne à indiquer ici d'après lui les titres des ouvrages qui s'y trouvent réunis.

I. Fol. 1 *a* à 9 *b*. — Dionysii Catonis Disticha de Moribus ad Filium, cum glossa.

II. Fol. 10 *a* à 12 *b*. — Martini Laudunensis Novus Cato.

III. Fol. 12 *b* à 22 *b*. — Hildeberti Turonensis fabulæ.

IV. Fol. 22 *b* à 29 *a*. — Aviani Fabulæ XLII.

V. Fol. 29 *a* à 40 *a*. — Henrici Septimellensis Elegia.

VI. Fol. 40 *a* à 48 *a*. — Passio beatæ Catharinæ Virginis.

VII. Fol. 48 *b* à 51 *b*. — Facetus sive Liber Morum et Virtutum.

VIII. Fol. 52 *a* à 64 *a*. — Hildeberti Turonensis Mohamedes.

IX. Fol. 64 *a* à 71 *b*. — Paracletus, sive Sermo inter animam peccatricem et Paracletum.

X. Fol. 72 *a* à 77 *b*. — Ioannis de Garlandia Carmen de Synonymis et Æquivocis.

XI. Fol. 78 *a* à 86 *b*. — Pamphilus, sive de Documento Amoris.

XII. Fol. 86 *b* à 92 *a*. — Facetus Clericalis Iuvenis.

XIII. Fol. 92 *b* à 102 *a*. — Baldi Æsopus novus, sive XXIX Fabulæ rythmicæ.

XIV. Fol. 102 *a* à 108 *a*. — Avianus novus, sive XLI Fabulæ rythmicæ.

XV. Fol. 108 *a* à 112 *b*. — Liber quinque Clavium.

XVI. Fol. 112 *b* à 115 *b*. — Pseudo-Ovidius de Nuntio sagaci.

XVII. Fol. 116 *a* à 120 *b*. — Carmen de Contemptu Mundi.

XVIII. Fol. 121 *a* à 124 *a*. — Anonymi Carmen de Pilato.

XIX. Fol. 124 *b* à 131 *b*. — Theobaldi de Senis Physiologus, cum commento.

XX. Fol. 132 *a* à 137 *b*. — Romuli Fabulæ.

XXI. Fol. 138 *a* à 144 *a*. — Carmen de Amphitryone et Alcmena.

XXII. Fol. 144 *a* à 151 *a*. — Maximiani Etrusci Elegiæ VI.

XXIII. Fol. 151 *b* à 154 *b*. — Matthæi Vindocinensis Comœdia de glorioso Milite.

XXIV. Fol. 155 *a* à 158 *a*. — Matthæi Vindocinensis Comœdia Milonis.

(1) Voyez p. 158 à 163.

XXV. Fol. 158 *a* à 164 *a*. — Matthæi Vindocinensis Comœdia Aldæ.
XXVI. Fol. 164. — Carmina varia X.
XXVII. Fol. 165 *a* à 166 *a*. — Fabula de Vulpe, Lupo et Leone.
XXVIII. Fol. 166. — Versus de componendis Epistolis.

La nomenclature qui précède montre quels nombreux et différents ouvrages sont contenus dans le manuscrit 303. Pour ne parler que de la fable ésopique, on voit qu'il renferme plusieurs des collections du moyen âge qui nous sont parvenues. On y aperçoit successivement les fables élégiaques de l'anonyme de Névelet, celles d'Avianus, celles de Baldo, celles de l'auteur qu'on a surnommé *Novus Avianus,* enfin celles de Romulus.

C'est seulement de ces dernières que j'ai à rendre compte à cette place. Elles n'occupent, ainsi qu'on l'a vu, que les feuillets 132 *a* à 137 *b,* et sont au nombre de 81. La collection en comprenant au total 82, il s'ensuit que, sauf une, le manuscrit 303 les possède toutes. Il suffit d'ajouter que ce manuscrit est un in-8° de petit format, pour faire juger combien l'écriture en est fine et combien les abréviations ont dû y être multipliées.

SECTION III.

Manuscrit de Vienne 901.

Si je me suis d'abord occupé du manuscrit 303 de la bibliothèque impériale de Vienne, c'est parce qu'il est le plus complet des trois qui contiennent la même collection. Dans la même bibliothèque j'en ai trouvé un autre qui la possède également. C'est un manuscrit in-8° de très petit format, dont les feuillets sont en vélin et dont l'écriture, contrairement à la mention du catalogue où le XIII° siècle lui est assigné, est très probablement du XIV°.

Je ne donnerai de ce dérivé du premier Romulus qu'une analyse sommaire. Il se compose de 50 fables, qui commencent sans dédicace préalable au recto du f. 7, et qui se terminent au verso du feuillet 23. Il ne porte que ce simple titre : *Incipit Esopus.* Puis viennent les cinquante fables, à la fin desquelles on lit ces mots : *Explicit Esopus,* et au-dessous cet hexamètre fautif :

Laus tibi sit, Christe, quoniam liber explicit iste.

Dans l'examen comparatif que je ferai plus loin des trois manus-

crits de Vienne et de Berlin devant faire connaître les cinquante fables de celui dont je m'occupe actuellement, je m'abstiens, pour éviter un double emploi, d'en donner ici la nomenclature; je me borne à dire dès à présent que, sauf celle intitulée *De Lupo et Vulpe,* qui est la trente-septième, elles se retrouvent toutes dans la collection du manuscrit 303.

Pour faire apprécier plus aisément le degré de parenté qui unit les deux collections, je vais seulement extraire de chacune d'elles le texte de la fable intitulée *Le Chien et l'Ombre.* La voici d'abord, telle qu'elle est fournie par le manuscrit 303 : *Qui cupit alienum hic sepe amittit proprium. Canis flumen transiens. partem carnis ore tenebat. Cuius umbram cum vidisset in aqua. maiorem suspicatus est. Sed patefaciens os. ut illam caperet. amisit illam quam prius ore tenebat. Sic dum quis cupit plus alienum. perdit suum.* Voici la même fable, telle qu'elle est formulée dans le manuscrit 901 : *Canis flumen transiens partem carnis in ore tenebat. Cuius umbram cum vidisset in aqua. suspicatus est maiorem. Sed patefaciens os ut caperet. amisit quod tenebat. Sic qui querit alienum. dum plus cupit. suum perdit.*

Les variantes, par lesquelles les autres fables du manuscrit 901 diffèrent du texte du manuscrit 303, sont quelquefois plus nombreuses que dans l'exemple que je viens de donner. Mais, si nombreuses qu'elles fussent, elles ne m'ont pas paru avoir assez d'importance, pour que l'on pût considérer les deux manuscrits comme contenant deux œuvres distinctes. Pour moi, ils n'en renferment qu'une seule, qui n'est elle-même qu'une servile imitation du Romulus primitif.

Quant à la fable 37 spéciale au manuscrit 901, le texte en est presque identique à celui du Romulus primitif et n'en diffère que par quelques variantes insignifiantes.

SECTION IV.

Manuscrit de Berlin.

J'ai donné au Romulus que j'étudie ici, les noms de Romulus de Vienne et de Berlin, parce qu'on le rencontre non-seulement dans les deux manuscrits de Vienne 303 et 901, mais encore dans un troisième manuscrit qui existe à la bibliothèque royale de

Berlin sous la cote *M. S. Lat. Octav.* 87. Ce manuscrit, qui est dans le format in-8° et dont l'écriture est du XIVe siècle, renferme les trois ouvrages suivants :

1° Catonis sententiæ (fol. 1 *a* à 14 *b*).
2° Poëma epicum dictum Ecloga Theoduli (fol. 15 *a* à 33 *a*).
3° Fabulæ anonymi Neveletani cum versione prosaïca Romulo ascripta (fol. 33 *b* à 50 *a*).

Les fables qui commencent au folio 33 *b*, sont celles de l'anonyme de Névelet, dont chacune est précédée de la fable correspondante du Romulus de Vienne et de Berlin.

Les fables du Romulus sont au nombre de 60. Mais cinquante-six seulement sont suivies des fables correspondantes de l'anonyme. Les 4 dernières ne sont accompagnées d'aucune version poétique. Ce sont celles qui dans le manuscrit portent les titres suivants : *De Leone quem fere in regem legerunt*, *De Vulpe et Botro*, *De Mustela et Muribus*, *De Bubulco et Lupo*. A la suite de la dernière fable en prose, le copiste a ajouté les 2 fables de l'anonyme de Névelet, qui dans les manuscrits et les éditions de cet auteur portent les nos 59 et 60 et qui sont généralement intitulées *De Judæo et Pincerna* et *De Cive et Milite*. Enfin elles sont elles-mêmes suivies de la fable, qui est ordinairement la trente-huitième de l'anonyme, et qui n'avait pas été laissée à sa place par suite de l'absence dans le manuscrit de Berlin de la fable correspondante en prose. La fable, ainsi rejetée à la fin du manuscrit, est celle qui, habituellement intitulée *De Lupo et Vulpe*, commence par ce vers :

Respondere Lupo de furti labe tenetur.

Le tout est clos par cette souscription finale :

Scriptor finivit, quamvis male scribere scivit.
Explicit Esopus.

La même raison qu'en examinant les deux manuscrits de Vienne j'ai déjà exposée, me porte à m'abstenir ici de donner des fables en prose du manuscrit de Berlin une nomenclature qui plus loin sera comprise dans un tableau général des fables des trois manuscrits.

Les soixante fables du manuscrit de Berlin offrent des variantes, qui tantôt, les éloignant du texte du manuscrit de Vienne 303, les

rapprochent de celui du manuscrit de Vienne 901 et tantôt, les éloignant de ce dernier texte, les rapprochent du premier. Elles présentent en outre beaucoup de fautes dues à l'évidente ignorance du copiste. Mais, quelles qu'elles soient, elles ne constituent pas une œuvre distincte des deux autres manuscrits, qui eux-mêmes, ainsi que je l'ai déjà expliqué, n'en offrent qu'une seule et même et ne diffèrent l'un de l'autre que par de simples variantes.

SECTION V.

Examen comparatif des trois manuscrits.

Quand on examine de près les trois manuscrits de Vienne et de Berlin, leur ressemblance frappante ne laisse pas longtemps indécis le point de savoir s'ils appartiennent ou non à une seule et même œuvre. Si nombreuses que puissent être les variantes qui les différencient, elles ne sont pas assez dissemblables pour qu'il soit possible de voir en eux plusieurs ouvrages distincts. Ce sont les manuscrits d'une œuvre unique.

Ce point établi, faut-il penser que ces manuscrits qui ne renferment qu'une seule et même œuvre, ont été copiés les uns sur les autres? Non ; cette hypothèse ne résiste pas à l'examen de leurs textes.

D'abord il n'est pas admissible qu'un des trois manuscrits soit dérivé des deux autres, ni que son texte soit le produit complexe d'emprunts faits tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Ce n'est pas ainsi que procédaient les copistes, qui le plus souvent en auraient été incapables.

Ce qui eût été possible, c'eût été que deux des trois manuscrits fussent issus du troisième. Mais dans ce cas les deux premiers ne pourraient être conformes l'un à l'autre sans être en même temps conformes au troisième, dans lequel leurs leçons communes auraient été puisées. Or ce n'est pas là ce qui a lieu : tantôt les leçons des manuscrits berlinois *Octav.* 87 et viennois 901, d'accord entre elles, diffèrent de celles du manuscrit viennois 303 ; tantôt les leçons des manuscrits berlinois *Octav.* 87 et viennois 303, d'accord entre elles, diffèrent de celles du manuscrit viennois 901 ; tantôt enfin les

leçons des manuscrits viennois 303 et 901, d'accord entre elles, diffèrent de celles du manuscrit berlinois *Octav.* 87.

Pour justifier mon dire, je vais donner des exemples empruntés à la fable *De duobus Muribus,* et citer trois passages de cette fable où les manuscrits de Vienne et de Berlin s'écartent du texte du Romulus primitif.

PREMIER EXEMPLE :

Ms. Berlinois *Octav.* 87	Qui mensa posita intulit.
Ms. Viennois 901.	Qui mensa posita intulit.
Ms. Viennois 303.	Qui mensam apposuit inferens.

DEUXIÈME EXEMPLE :

Ms. Berlinois *Octav.* 87.	et vix aufugit non captus.
Ms. Viennois 303.	et vix aufugit non captus.
Ms. Viennois 901.	et vix aufugit.

TROISIÈME EXEMPLE :

Ms. Viennois 303.	Quid te, o compar, turbasti.
Ms. Viennois 901.	Quid te, o compar, turbasti.
Ms. Berlinois *Octav.* 87.	Quid te perturbasti.

Voilà trois exemples qui justifient mon allégation ; j'en pourrais citer beaucoup d'autres.

A cette démonstration j'ajoute tout de suite une réflexion qui la corrobore. Pour que l'un des trois manuscrits fût la source des deux autres, il faudrait qu'il contînt toutes les fables qu'ils renferment eux-mêmes. Or c'est ce qui n'a pas lieu ; car le manuscrit viennois 303, qui renferme la collection la plus étendue, ne possède pas la fable du Renard et du Loup jugés par le Singe qu'offre au contraire le manuscrit viennois 901.

Quelle conclusion faut-il maintenant tirer de ce qui précède ? Le doute n'est pas possible ; la conclusion s'impose d'elle-même. Il faut reconnaître que ce qui a eu lieu pour les fables du ms. de Wissembourg et du Romulus primitif s'est produit également pour les fables des trois manuscrits de Vienne et de Berlin, et que, de même que les premières ont été empruntées à un *Æsopus ad Rufum* depuis longtemps perdu, de même les secondes, contenues aujourd'hui dans trois manuscrits dans lesquels on les trouve plus ou moins complètes et plus ou moins altérées, ont été copiées sur un quatrième manuscrit plus ancien, qui était lui-même dérivé du Ro-

mulus primitif, et qui, après leur avoir donné naissance, a disparu à son tour.

Quant à l'âge de ce Romulus disparu, quoique les trois manuscrits de Vienne et de Berlin appartiennent au XIVe siècle, il était beaucoup plus ancien, et je crois devoir lui assigner le XIe siècle. Il ne faut pas en effet oublier qu'il a servi au correcteur qui à cette époque a essayé de faire disparaître les fautes grossières dont pullulait le manuscrit de Wissembourg. Mais je ne m'attarderai pas à cette question.

Je reviens donc aux collections des trois manuscrits de Vienne et de Berlin. Guidé par les observations que je viens de présenter, j'ai dû les considérer comme ne constituant qu'une seule et même œuvre. Les ayant ainsi envisagées, j'aurais pu prendre le parti de ne publier qu'une seule des trois collections, celle du manuscrit viennois 303, qui est la plus complète, et d'indiquer dans des notes toutes les variantes par lesquelles celles des deux autres manuscrits diffèrent de la première. Mais ces variantes étaient beaucoup trop nombreuses pour qu'il fût pratique de les signaler au moyen de renvois. Ainsi révélées, elles auraient pu, sur le véritable texte des manuscrits d'où elles auraient été tirées, laisser des doutes dans l'esprit de ceux qui n'auraient pas eu d'autres moyens de le connaître. La manière la plus simple et la meilleure de faire bien clairement et bien exactement apprécier chaque manuscrit, c'était d'en publier le texte complet. Il sera ainsi fort aisé de voir les différences qu'ils présentent.

Dès à présent, sans préjudice de la publication ultérieure des fables qu'ils contiennent, je vais ici, par un tableau synoptique, non seulement en donner la nomenclature générale, mais encore permettre d'apprécier leur concordance avec celles du Romulus primitif.

Romulus.	Vienne 303.	Vienne 901.	Berlin.
I, 1. Le Coq et la Perle	2.	18.	1.
I, 2. Le Loup et l'Agneau	1.	1.	2.
I, 3. Le Rat et la Grenouille	3.	2.	3.
I, 4. Le Chien et la Brebis	4.	3.	4.
I, 5. Le Chien et l'Ombre	5.	4.	5.
I, 6. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	6.	5.	6.

Romulus.		Vienne 303.	Vienne 901.	Berlin.
I, 7.	Le Soleil qui se marie.	7.	6.	7.
I, 8.	Le Loup et la Grue	8.	7.	8.
I, 9.	La Chienne qui met bas.	9.	8.	9.
I, 10.	Le Serpent mourant de froid	10.	9.	10.
I, 11.	L'Ane et le Sanglier.	11.	10.	11.
I, 12.	Le Rat de ville et le Rat des champs.	12.	11.	12.
I, 13.	L'Aigle, la Tortue et le Corbeau. . .	14.	13.	14.
I, 14.	Le Corbeau et le Renard.	15.	14.	15.
I, 15.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	16.	15.	16.
I, 16.	L'Ane qui caresse son maître	17.	16.	17.
I, 17.	Le Lion et le Rat	18.	17.	18.
I, 18.	L'Épervier malade.	62.		20.
I, 19.	Les Oiseaux et l'Hirondelle.	19.	19.	19.
II, 1.	Les Grenouilles qui demandent un roi.	20.	20.	21.
II, 2.	Les Colombes et le Milan.	21.	21.	22.
II, 3.	Le Chien et le Voleur	22.	22.	23.
II, 4.	Le Loup accoucheur	23.	23.	24.
II, 5.	La Montagne en mal d'enfant.	24.	24.	
II, 6.	Le Chien et l'Agneau	25.	25.	25.
II, 7.	Le Chien vieilli et son maître. . . .	26.	26.	26.
II, 8.	L'Aigle et le Renard	13.	12.	13.
II, 9.	Les Lièvres et les Grenouilles. . . .	27.	27.	27.
II, 10.	Le Loup et le Chevreau.	28.	28.	28.
II, 11.	Le Serpent et le Pauvre..	29.	29.	29.
II, 12.	Le Cerf, le Loup et la Brebis. . . .	30.	30.	30.
II, 13.	Le Chauve et la Mouche	32.	31.	31.
II, 14.	Le Renard et la Cigogne	33.	32.	32.
II, 15.	La Tête sans cervelle.	34.	33.	33.
II, 16.	Le Geai vaniteux.	35.	34.	34.
II, 17.	La Mouche et la Mule.	31.	35.	36.
II, 18.	La Mouche et la Fourmi	36.	36.	35.
II, 19.	Le Loup et le Renard, jugés par le Singe.		37.	
II, 20.	L'Homme et la Belette.	37.	38.	37.
II, 21.	La Grenouille qui s'enfle.	38.	39.	39.
III, 1.	Le Lion et le Berger	39.	40.	40.
III, 2.	Le Lion médecin.	40.	41.	41.
III, 3.	Le Cheval et l'Ane.	41.	42.	42.
III, 4.	Les Quadrupèdes et les Oiseaux. . .	42.	43.	43.
III, 5.	Le Rossignol et l'Épervier	43.	44.	44.
III, 6.	Le Renard et le Loup	44.	45.	38.
III, 7.	Le Cerf à la Fontaine	45.	46.	45.
III, 8.	Junon et Vénus	46.		46.

Romulus.	Vienne 303.	Vienne 901.	Berlin.
III, 9. L'inconstance de la Femme.	47.		47.
III, 10. La Courtisane et le Jeune Homme. .	63.		
III, 11. Le Père et le Mauvais Fils	48.	47.	48.
III, 12. La Vipère et la Lime.	49.	48.	49.
III, 13. Les Loups et les Brebis.	50.	49.	50.
III, 14. La Hache et les Arbres.	51.	50.	51.
III, 15. Le Loup et le Chien.	52.		52.
III, 16. L'Estomac et les Membres	53.		53.
III, 17. Le Singe et le Renard	54.		54.
III, 18. Le Marchand et l'Ane	55.		55.
III, 19. Le Cerf et les Bœufs.	56.		56.
III, 20. Le Lion roi et le Singe.	57.		57.
IV, 1. Les Raisins trop verts.	58.		58.
IV, 2. La Belette et les Rats.	59.		59.
IV, 3. Le Loup et le Berger.	60.		60.
IV, 4. Le Paon et Junon.	61.		
IV, 5. La Panthère et les Paysans	66.		
IV, 6. Les Moutons et les Béliers	67.		
IV, 7. L'Oiseleur et les Oiseaux	68.		
IV, 8. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur.	69.		
IV, 9. Le Cheval et le Cerf.	70.		
IV, 10. L'Âne et le Lion	71.		
IV, 11. Le Corbeau et les Oiseaux.	79.		
IV, 12. Le Lion malade et le Renard. . . .	72.		
IV, 13. La Corneille altérée	73.		
IV, 14. L'Enfant et le Scorpion.	74.		
IV, 15. L'Ane et le Loup.			
IV, 16. Les trois Boucs et le Lion.	75.		
IV, 17. L'Homme et le Lion.			
IV, 18. La Puce et le Chameau.	76.		
IV, 19. La Fourmi et le Grillon			
IV, 20. Le Glaive perdu.	77.		
IV, 21. La Corneille et la Brebis.	78.		
IV, 22. La Statue d'Ésope.	80.		
IV, 23. Rufus.	81.		
Le Renard changé en homme. . . .	64.		
Le Taureau et le Veau.	65.		
Épilogue.	82.		

Je crois qu'il est inutile d'ajouter aucun commentaire à ce tableau, et je termine ici mon examen comparatif des trois manuscrits de Vienne et de Berlin.

TROISIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE NILANT.

SECTION I.

Examen du Romulus de Nilant.

Les trois manuscrits de Vienne et de Berlin contenaient, avec des variantes, les fables d'une seule et même collection. C'est d'une autre collection également commune à trois manuscrits que je vais maintenant m'occuper, de celle en un mot qu'on a appelée le Romulus de Nilant.

Lorsque j'ai eu à étudier l'anonyme de Nilant, j'ai dit qu'à la suite de l'édition des fables de cet anonyme avaient été publiées 45 autres fables, qui appartenaient à un Romulus dérivé du Romulus primitif. J'ai voulu savoir ce que c'était que ce Romulus de Nilant. Pour m'en rendre compte, je n'ai pas seulement recouru au manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde d'après lequel la publication en avait été faite, je me suis mis à la recherche des autres exemplaires qui pouvaient encore en exister, et j'ai été assez heureux pour en découvrir deux, qui avaient sur celui de Leyde l'avantage d'être plus anciens et plus complets, de sorte que dans la publication que je fais à mon tour de la collection du Romulus de Nilant, au lieu des 45 fables précédemment éditées, on en trouvera 52, dont voici la nomenclature :

Romulus de Nilant.	Romulus primitif.
I, 1. Le Coq et la Perle.	I, 1.
I, 2. Le Loup et l'Agneau.	I, 2.
I, 3. Le Rat et la Grenouille.	I, 3.
I, 4. Le Chien et la Brebis.	I, 4.
I, 5. Le Chien et l'Ombre.	I, 5.
I, 6. Le Buffle, le Loup et le Lion	
I, 7. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion. . . .	I, 6.
I, 8. Le Soleil qui se marie	I, 7.
I, 9. Le Loup et la Grue.	I, 8.
I, 10. La Chienne qui met bas	I, 9.
I, 11. Le Rat de ville et le Rat des champs.	I, 12.
I, 12. L'Aigle et le Renard.	II, 8.

Romulus de Nilant.	Romulus primitif.
I, 13. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau	I, 13.
I, 14. Le Corbeau et le Renard	I, 14.
I, 15. Le Lion vieilli, le Sanglier et le Taureau	I, 15.
I. 16. L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
I, 17. Le Lion et le Rat	I, 17,
I, 18. Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 19.
II, 1. Les Grenouilles qui demandent un roi	II, 1.
II, 2. Les Colombes et le Milan	II, 2.
II, 3. Le Chien et le Voleur	II, 3.
II, 4. Le Loup accoucheur	II, 4.
II, 5. L'Homme en mal d'enfant.	
II, 6. Le Chien et l'Agneau	II, 6.
II, 7. Les Lièvres et les Grenouilles	II, 9.
II, 8. Le Lion et le Berger	III, 1.
II, 9. Le Lion médecin	III, 2.
II, 10. Les Quadrupèdes et les Oiseaux	III, 4.
II, 11. Le Rossignol et l'Épervier	III, 5.
II, 12. Le Cerf à la Fontaine	III, 7.
II, 13. L'inconstance de la Femme	III, 9.
II, 14. La Courtisane et le Jeune Homme	III, 10.
II, 15. Les Loups et les Brebis	III, 13.
II, 16. La Hache et les Arbres	III, 14.
II, 17. Le Loup et le Chien	III, 15.
II, 18. L'Estomac et les Membres	III, 16.
II, 19. Le Singe et le Renard	III, 17.
II, 20. Le Lion roi et le Singe	III, 20.
III, 1. Le Loup et le Berger	IV, 3.
III, 2. Le Paon et Junon	IV, 4.
III, 3. Les Moutons et les Béliers	IV, 6.
III, 4. L'Oiseleur et les Oiseaux	IV, 7.
III, 5. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur	IV, 8.
III, 6. L'Ane et le Lion	IV, 10.
III, 7. Le Lion malade et le Renard	IV, 12.
III, 8. L'Homme et le Lion	IV, 17.
III, 9. La Puce et le Chameau	IV, 18.
III, 10. La Fourmi et le Grillon	IV, 19.
III, 11. La Corneille et la Brebis	IV, 21.
III, 12. Le Glaive perdu	IV, 20.
III, 13. La Statue d'Ésope	IV, 22.
III, 14. Rufus	IV, 23.

Ces 52 fables sont, comme on le voit, presque dans le même ordre que celles du Romulus primitif. Le texte du modèle, quoique

suivi de près, a été visiblement amplifié. Il suffit pour s'en rendre compte de lire dans les deux Romulus la dédicace à Tiberinus. Les fables sont toutes précédées d'un promythion relativement prolixe, qui commence presque invariablement par les mots *Subsequens fabula*. En somme, c'est une évidente imitation, qui est même assez servile pour ressembler un peu à un plagiat.

Par cela même qu'il se rapproche beaucoup du texte du vrai Romulus, celui du Romulus de Nilant diffère complètement de celui des *Fabulæ antiquæ*. Dans la fameuse préface, qui précède son édition diplomatique du Romulus Burnéien, M. Hermann Oesterley, avec une gravité convaincue, n'en prétend pas moins que le manuscrit, d'où Nilant a tiré son Romulus, n'était qu'un second exemplaire moins ancien des *Fabulæ antiquæ*, et, ce qui est peu flatteur pour le savant critique, il ajoute que Nilant ne s'est pas aperçu qu'il publiait deux fois la même œuvre.

J'avoue la surprise que j'ai éprouvée à la lecture d'une pareille assertion. En effet, si le Romulus de Nilant n'était que la copie des *Fabulæ antiquæ*, il devrait se composer uniquement des mêmes fables. Or, si l'on compare les deux collections, on trouve dans ce Romulus dix-sept fables, qui ne se rencontrent pas dans les *Fabulæ antiquæ ;* ce sont les suivantes :

	N^os DES FABLES
1° Le Buffle, le Loup et le Lion	I, 6.
2° L'Aigle, la Tortue et le Corbeau	I, 13.
3° Le Loup accoucheur	II, 4.
4° L'Homme en mal d'enfant	II, 5.
5° Le Chien et l'Agneau	II, 6.
6° Les Lièvres et les Grenouilles	II, 7.
7° Le Lion médecin	II, 9.
8° L'Inconstance de la Femme	II, 13.
9° La Courtisane et le Jeune Homme	II, 14.
10° L'Estomac et les Membres	II, 18.
11° Le Paon et Junon	III, 2.
12° Les Moutons et les Béliers	III, 3.
13° L'Oiseleur et les Oiseaux	III, 4.
14° L'Ane et le Lion	III, 6.
15° Le Glaive perdu	III, 12.
16° La Statue d'Ésope	III, 13.
17° Rufus	III, 14.

En revanche, les *Fabulæ antiquæ* comprennent les 32 fables

suivantes, qui n'existent pas dans le Romulus de Nilant, savoir :

		Nos DES FABLES.
1.	Les Chiens affamés	2.
2.	Les deux Coqs et l'Épervier	6.
3.	Le Limaçon et le Singe	8.
4.	Le Serpent mourant de froid	11.
5.	L'Ane et le Sanglier	12.
6.	La Grue, la Corneille et le Maître	19.
7.	Le Chauve et le Jardinier	24.
8.	Le Hibou, le Chat et la Souris	25.
9.	Le Geai vaniteux	26.
10.	La Mouche et la Fourmi	27.
11.	Le Loup et le Renard jugés par le Singe	28.
12.	L'Homme et la Belette	29.
13.	La Perdrix et le Renard	30.
14.	Le Chien et le Crocodile	31.
15.	Le Chien et le Vautour	32.
16.	La Grenouille qui s'enfle	33.
17.	L'Ane, le Bœuf et les Oiseaux	34.
18.	Le Taureau et le Moucheron	36.
19.	Le Rossignol et l'Épervier	39.
20.	Le Renard et le Loup	40.
21.	La Vipère et la Lime	42.
22.	Le Marchand et l'Ane	47.
23.	Le Cerf et les Bœufs	48.
24.	La Cigogne, l'Oie et l'Épervier	53.
25.	Le Lièvre, le Moineau et l'Aigle	57.
26.	Le Cheval, l'Ane et l'Orge	58.
27.	Le Loup et le Chevreau	61.
28.	Le Chien vieilli et son maître	62.
29.	Le Renard et la Cigogne	63.
30.	Le Serpent et le Pauvre	65.
31.	Le Chauve et la Mouche	66.
32.	L'Aigle et le Milan	67.

Les deux collections, composées l'une de 52 fables, l'autre de 67, n'en ont donc au total que 35, qui leur soient communes, et par suite ne peuvent être la copie l'une de l'autre.

Faut-il, pour achever de le démontrer, comparer les textes des fables, qui, dans les deux collections, traitent des mêmes sujets ? Prenons alors pour exemple la fable *Le Chien et l'Ombre*. La voici telle qu'elle est dans le manuscrit des *Fabulæ antiquæ : Cum Canis super fluvium carnem ferret, nympharum speculo vidit simulacrum suum, alteramque prædam ab altero ferri putans, eripere voluit. At*

decepta aviditas quam ferebat, dimisit offam, et quæ valebat sua non potuit vel extremo tangere dente. Qui dum aliena quærunt, propria amittunt.

Voici la même fable tirée de la collection qui nous occupe : *Sæpe amittit propria, quisquis avidius appetit aliena, ut Æsopus insequenti fabula refert. Quodam tempore Canis amnem transiens partem crudæ carnis ore ferebat. Cum umbram repercussam in profunda aqua vidisset, aperiens os suum, ut illam, quam videbat in profundo, caperet, eam quam ore tenebat, perdidit; nec illam quam sub aqua desiderabat, obtinere potuit. Sic quisquis aliena inhianter quærit, sæpe propria perdit.*

On voit que les textes sont bien différents. Mais, si différentes qu'elles soient des *Fabulæ antiquæ,* les fables du Romulus de Nilant ont conservé en grand nombre les expressions de Phèdre, et ne sont pas sans intérêt pour la restitution de son texte. Pour qu'on puisse s'en rendre compte, je vais d'abord extraire du premier livre de Phèdre quelques phrases empruntées à diverses fables, et je montrerai ensuite comment elles se retrouvent plus ou moins exactes dans le Romulus de Nilant. Par exemple, dans son premier livre, Phèdre avait écrit :

Fable 1. *Ad rivum eundem Lupus et Agnus venerant. — Tunc fauce improba. — Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi aquam bibenti?*

Fable 4. *Amittit merito proprium qui alienum adpetit. — Et quem tenebat ore.*

Fable 12. *Laudat cornua crurumque nimiam tenuitatem vituperat.*

Fable 13. *Quum de fenestra Corvus raptum caseum comesse vellet. — O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor! — Quem celeriter dolosa Vulpes avidis rapuit dentibus. Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.*

Fable 21. *Quicumque amisit dignitatem pristinam. — Defectus annis et desertus viribus.*

Dans le Romulus de Leyde on trouve :

Fable 2. *Agnus et Lupus ad unum rivulum... venerunt. — Quare mihi perturbas aquam bibenti? — Tunc Lupus improba fauce iratus.*

Fable 5. *Amittit propria, quisquis avidius adpetit aliena. — Eam quam ore tenebat.*

Fable 29. *Cornua sua laudare cœpit, et crura tenuia ultra modum vituperare.*

Fable 13. *Corvus caseum de fenestra rapuisse fertur. — Et pen-*

narum tuarum quam magnus est nitor! — Quem cadentem desuper celeriter Vulpes dolosa avidis dentibus rapuit. Tunc Corvus ingemiscens, stupore nimio deceptus.

Fable 14. — *Quisquis pristinas vires suas amisit.— Annosum Leonem viribus defectum.*

Ces traces de l'original n'avaient pas échappé à Nilant ni aux commentateurs qui le suivirent. Mais ces derniers, ne se préoccupant du Romulus dérivé qu'au point de vue des services à en tirer pour publier du Romulus primitif une édition bien exacte, le traitèrent avec un dédain qu'il ne méritait pas.

Partant de cette idée, Lessing (1) chercha à démontrer que le texte du manuscrit de Leyde était complètement défectueux, et, tout en rendant hommage au consciencieux travail de Nilant, il pensa qu'il aurait fait une besogne plus utile s'il s'était borné à publier, en y ajoutant en note les variantes de son manuscrit, les fables de Romulus telles qu'elles avaient paru dans la vieille édition d'Ulm.

Schwabe, tirant du même point de vue des déductions peut-être plus logiques, n'exprimait pas le même regret. Il déclarait ne pas comprendre de quelle utilité pouvaient être des variantes vicieuses. Aussi, lorsqu'il entreprit la publication des fables de Romulus, laissa-t-il complètement de côté le texte de l'édition de Nilant. Il se fit communiquer par le conseiller du duc de Brunswick, Lauger, conservateur de la bibliothèque de Wolfenbüttel, la copie prise par Gude du manuscrit de Dijon et l'exemplaire qu'il croyait unique de la vieille édition d'Ulm et que pour cette fausse raison il appela le véritable Phénix des livres, et ces deux documents, joints aux vingt-neuf fables que Vincent de Beauvais avait d'abord transcrites dans son *Speculum historiale* (2) et ensuite dans son *Speculum doctrinale* (3), furent les seules sources qui lui servirent à publier, à Brunswick, en 1806, en même temps que l'œuvre poétique de Phèdre, la prosaïque paraphrase de Romulus.

Mais, comme Lessing, Schwabe avait oublié le véritable intérêt qu'offrait le Romulus de Leyde. Autrement il aurait compris que, s'il était pour la restitution du texte original de ce fabuliste moins

(1) *Romulus et Rimicius*, p. 78 et suiv.
(2) Livre IV, chap. II à VIII.
(3) Livre IV, chap. CXIV à CXXIII.

précieux que les dérivés directs, il n'en restait pas moins un document d'une grande importance.

SECTION II.

Manuscrit 18270 de la Bibliothèque nationale.

A tout seigneur tout honneur. Le manuscrit 18270 de la Bibliothèque nationale étant à la fois aussi ancien et plus complet que les deux autres, c'est celui dont je dois donner d'abord la description.

C'est un in-fol. de petit format, dont l'écriture sur vélin est très bien conservée et très lisible. Il se compose de 43 feuillets. Le premier et les deux derniers ont été ajoutés tardivement aux 40 autres. Il a appartenu à Antoine Loysel; c'est ce qui ressort de ces mots qui se trouvent sur le recto du folio 2 : « Antonius Loysel. » Il est ensuite passé dans la bibliothèque de Notre-Dame, ainsi qu'il résulte de cette mention inscrite sur un premier feuillet ajouté aux anciens : « A la Bibliothèque de l'église de Paris. » Cette mention a été mise en marge, le feuillet étant lui-même rempli par la teneur d'un arrêt du Parlement de Paris en date du 23 juin 1565. Cet arrêt est précédé de ces mots : « Extrait des registres du Parlement. » Le premier des deux feuillets ajoutés à la fin portent également une décision judiciaire.

Le manuscrit renferme deux ouvrages.

Le premier, qui commence au recto du folio 2, porte ce titre : *Incipit epistola Cornelii ad Crispum Salustium* (sic) *in Troianorum hystoria* | *que in greco a Darete hystoriographo facta est,* et se termine au milieu du recto du folio 20 par cette souscription : *Hucusque hystoria Daretis.* Le second, qui commence au recto du folio 20, porte à l'encre rouge ce titre abrégé : *Incipiunt f.*, écrit à la suite de la souscription précédente.

Les fables qui forment le second ouvrage, sont au nombre de 52. Elles sont précédées de la dédicace amplifiée de Romulus à son fils. Elles ne portent pas de titres. Les dix-sept premières seulement sont accompagnées d'un numéro d'ordre, qui pour chacune, sauf pour la première, est placé à la fin de la précédente.

Les 52 fables, dont se compose la collection, sont divisées en deux

livres et comprennent : 1° 18 fables appartenant au livre I du vrai Romulus, 2° 34 fables appartenant aux trois derniers livres.

Parmi les 52 fables, il y en a deux qui sont incomplètes ; ce sont les fables 40 et 50. La fable 40, commencée au verso du folio 35, s'arrête aux mots *Cui Iuno iterum,* qui sont séparés du commencement de la fable suivante par l'espace blanc jugé nécessaire à son achèvement, et la fable 50, commencée au recto du fol. 39, s'arrête aux mots *iacentem in itinere,* qui sont également suivis d'un grand espace laissé en blanc pour permettre de la compléter.

Les fables se terminent par le mot *Amen* en tête du recto du fol. 40, dont elles n'occupent que les 6 premières lignes.

SECTION III.

Manuscrit Digbéien n° 172.

Des deux derniers manuscrits, qui contiennent le Romulus de Nilant, le plus important est celui qui porte la cote 172 dans le fonds Digbey de la bibliothèque Bodléienne. Il forme un volume in-fol , dont les feuillets en vélin portent une écriture du XIIIe siècle, sur deux colonnes, assez difficile à déchiffrer. Il se compose de 192 feuillets.

La collection de fables qu'il contient commence au recto du feuillet 96.

Le manuscrit sur lequel Nilant a travaillé à Leyde étant moins ancien, il n'est pas impossible qu'il ne contienne qu'une copie prise sur le manuscrit 172. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est qu'Isaac Vossius, ayant passé en Angleterre une grande partie de sa vie, a dû acheter dans ce pays le manuscrit de Leyde qui provient de lui.

Les fables du manuscrit Digbéien sont classées dans le même ordre que celles du Romulus primitif, et sont divisées en trois livres. Le premier comprend 18 fables ; le deuxième, 20, et le troisième, 13 seulement. C'est une division évidemment calquée sur celle du Romulus primitif. En effet, dans les deux collections, les mêmes fables appartiennent aux mêmes livres.

Sauf la fable du Glaive perdu, qui d'ailleurs dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n'existe qu'à l'état de fragment, toutes

les fables de ce manuscrit se retrouvent dans celui d'Oxford. Il s'ensuit que celles de ce dernier manuscrit sont au nombre de 51 et dépassent de 6 celles du manuscrit de Leyde. Ces 6 fables sont les fables : I, 6. *Le Buffle, le Loup et le Lion;* III, 4. *Les Oiseaux et l'Oiseleur*; III, 9. *Le Chameau et la Puce;* III, 11. *La Corneille et la Brebis;* III, 13. *La Statue d'Ésope;* III, 14. *Rufus.*

Les 51 fables du manuscrit Digbéien sont précédées de titres très explicites qui font connaître le sujet de chacune. Devant dans cet ouvrage publier les fables de ce manuscrit, je m'abstiens pour éviter un double emploi de donner ici la nomenclature de leurs titres.

SECTION IV.

Manuscrit de Leyde *Vossiani Latini in*-8°, 46.

Dans le catalogue in-fol. de la bibliothèque de Leyde, publié dans cette ville par Pierre Vander Aa (1), la description suivante est donnée du manuscrit *Vossiani Latini in*-8°, 46, dont les feuillets, partie en vélin et partie en papier, portent une écriture du XIVe siècle :

Fabulæ Æsopi.

Integumenta elegiacis versibus scripta, quorum primum distichon est, *Parvus majori paret veloxque minatur Quo jubeat dominus prævius ire solet.*

Excerpta ex aliis anonymis, et ex Alexandreide, et epistolis Horatii. *Hæc in membranis.*

Callisthenis Philosophi Atheniensis quinque libri de transmutatione metallorum.

Vincentii Bellovacensis utriusque Alchimiæ libellus.

Arnaldi de Villa Nova doctrinæ practicæ libellus.

Gilgilis Chalcidensis Alchimiæ practicæ libellus.

Cabilistica ars, et ex pluribus auctoribus excerpta ejus artis.

Item ars practica ad cognoscendum futura. *In charta.*

Le volume est non pas, comme l'indique le catalogue imprimé, un in-8°, mais un in-4°, dont l'écriture très fine est disposée en 2 colonnes. La collection de Romulus, signalée dans la nomenclature qui précède, en occupe les 5 premiers feuillets.

(1) *Catalogus Librorum tam impressorum quam manuscriptorum Bibliothecæ publicæ Universitatis Lugduno-Batavæ,* curâ et operâ Wolferdi Senguerdii,... Jacobi Gronovii,... et Johannis Heyman. Lugduni apud Batavos, sumptibus Petri Vander Aa,.... MDCCXVI. (Voyez p. 388, n° 46.)

Elle porte un titre ainsi conçu : INCIPIT LIBER FABULARUM ESOPI ATHENIENSIS, et se termine par cette souscription : *Explicit liber Esopi.*

Comme dans les deux précédents manuscrits, les fables qui la composent sont dans le même ordre que celles du vrai Romulus.

Le manuscrit de Leyde, moins complet que les deux autres, ne possède pas les 7 fables suivantes : *Le Buffle, le Loup et le Lion, Les Oiseaux et l'Oiseleur, Le Chameau et la Puce, La Corneille et la Brebis, Le Glaive perdu, La Statue d'Ésope, Rufus.*

L'absence de ces 7 fables réduit au nombre de 45 celles qui se trouvent dans le manuscrit de Leyde, et, comme c'est le seul que Nilant ait connu, il s'ensuit que, dans son édition de 1709, il n'a fait qu'une publication forcément incomplète de la collection à laquelle il a attaché son nom.

QUATRIÈME COLLECTION.

ROMULUS DU COLLÈGE DU CORPUS CHRISTI, A OXFORD.

Pendant les deux ou trois heures qu'il m'a été permis de passer au collège du Corpus Christi, je ne me suis pas borné à étudier le manuscrit 42 ; j'ai aussi jeté un coup d'œil sur le manuscrit 86, que déjà, comme au docteur Oesterley, m'avait signalé le catalogue des manuscrits des collèges d'Oxford, publié dans cette ville, en 1852, par M. Henri O. Coxe, conservateur de la bibliothèque Bodléienne.

C'est un petit in-folio du XIVe siècle, qui se compose de 241 feuillets en parchemin et dont l'écriture très lisible est sur deux colonnes.

Les fables qu'il renferme commencent au fol. 113 verso et finissent au fol. 117 recto. Elles sont au nombre de 45. Visiblement dérivées de Romulus, elles se distinguent par une concision plus grande ; c'est un abrégé de leur modèle.

Dans ce prologue d'ailleurs très amoindri le copiste, en homme clairvoyant, a intentionnellement laissé de côté Romulus et son fils Tiberinus qu'il a sans doute considérés avec raison comme des personnages imaginaires, et dans les fables il a constamment écourté le récit. Mais il n'en a pas moins conservé souvent les expressions du modèle, de sorte qu'au point de vue philologique son œuvre a une importance réelle.

Voici la nomenclature de ses fables avec l'indication de celles qui y correspondent dans le Romulus primitif :

Ms. 86.		Romulus.
Prologue		Dédicace.
1.	Le Coq et la Perle	I, 1.
2.	Le Loup et l'Agneau	I, 2.
3.	Le Rat et la Grenouille	I, 3.
4.	Le Chien et la Brebis	I, 4.
5.	Le Chien et l'Ombre	I, 5.
6.	La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	I, 6.
7.	Le Loup et la Grue	I, 8.
8.	La Chienne qui met bas	I, 9.
9.	Le Serpent mourant de froid	I, 10.
10.	Le Rat de ville et le Rat des champs	I, 12.
11.	L'Aigle et le Renard	II, 8.
12.	L'Aigle, la Tortue et le Corbeau	I, 13.
13.	Le Corbeau et le Renard	I, 14.
14.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane	I, 15.
15.	L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
16.	Le Lion et le Rat	I, 17.
17.	L'Épervier malade	I, 18.
18.	Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 19.
19.	Les Grenouilles qui demandent un roi	II, 1.
20.	Les Colombes et le Milan	II, 2.
21.	Le Chien et le Voleur	II, 3.
22.	Le Loup accoucheur	II, 4.
23.	Le Chien et l'Agneau	II, 6.
24.	Le Loup et le Chevreau	II, 10.
25.	Le Serpent et le Pauvre	II, 11.
26.	Le Renard et la Cigogne	II, 14.
27.	Le Geai vaniteux	II, 16.
28.	La Mouche et la Mule	II, 17.
29.	La Mouche et la Fourmi	II, 18.
30.	L'Homme et la Belette	II, 20.
31.	La Grenouille qui s'enfle	II, 21.
32.	Le Lion médecin	III, 2.
33.	Le Cheval et l'Ane	III, 3.
34.	Les Quadrupèdes et les Oiseaux	III, 4.
35.	Le Rossignol et l'Épervier	III, 5.
36.	Le Renard et le Loup	III, 6.
37.	Le Cerf à la Fontaine	III, 7.
38.	L'Inconstance de la Femme	III, 9.
39.	La Vipère et la Lime	III, 12.
40.	Les Loups et les Brebis	III, 13.
41.	La Hache et les Arbres	III, 14.

Ms. 86.		Romulus.
42.	Le Loup et le Chien.	III, 15.
43.	L'Estomac et les Membres.	III, 16.
44.	Le Singe et le Renard.	III, 17.
45.	Le Marchand et l'Ane.	III, 18.

On le voit par cette nomenclature, la collection du ms. 86 du collège du Corpus Christi est, comme les précédentes, exclusivement issue de celle de Romulus. Devant en publier le texte dans le second volume de cet ouvrage, je m'abstiens ici de toute autre explication.

CINQUIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE BERNE.

Je ne dirai que peu de mots du manuscrit de Berne 141 qui ne contient des fables de Romulus qu'une imitation partielle très restreinte.

Ce manuscrit forme un volumineux in-fol., dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture est du xve siècle, Le dérivé de Romulus est le trois cent vingt-huitième des opuscules qu'il contient, et sur le cahier sur lequel il se trouve il occupe les feuillets 11 *b* à 12 *b*. Les fables dont ce dérivé se compose sont les treize suivantes :

Romulus de Berne.		Romulus primitif.
1.	Le Loup et l'Agneau.	I, 2.
2.	Le Rat et la Grenouille.	I, 3.
3.	Le Chien et l'Ombre.	I, 5.
4.	Le Loup et la Grue.	I, 8.
5.	La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion.	I, 6.
6.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane. .	I, 15.
7.	L'Ane qui caresse son maître.	I, 16.
8.	Le Lion et le Rat.	I, 17.
9.	La Chauve-Souris vaniteuse.	II, 16.
10.	Le Cerf à la Fontaine.	III, 7.
11.	La Mouche et la Fourmi.	II, 18.
12.	La Grenouille qui s'enfle.	II, 21.
13.	Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	III, 4.

Ces fables n'offrent qu'une imitation très défectueuse du texte de Romulus et n'ont qu'une faible valeur philologique. On y trouve cependant quelques expressions qui permettent de croire que leur auteur connaissait Phèdre, et que, tout en suivant surtout Romulus,

il faisait aussi pour sa courte compilation quelques emprunts directs au fabuliste romain. Ainsi, dans la fable du Loup et de l'Agneau, Phèdre avait formulé son affabulation dans ces deux vers :

> Hæc propter illos scripta est homines fabula,
> Qui fictis causis innocentes opprimunt.

S'écartant complètement de Phèdre ou plutôt copiant servilement l'*Æsopus ad Rufum* dont l'auteur avait substitué sa forme à celle de son modèle, le rédacteur du premier Romulus avait écrit : *Hec de illis dicta est fabula qui hominibus calumniantur.* Au contraire, dans le manuscrit de Berne, faisant revivre les mots dont Phèdre s'était primitivement servi, la morale est ainsi conçue : *Sic damnosi et oppressores sine causa innocentes opprimunt.* Il est vrai que les termes de cette morale auraient pu être inspirés par ceux des *Fabulæ antiquæ* de Nilant, qui dans cet endroit sont la copie littérale du texte de l'auteur ancien ; mais, comme les *Fabulæ antiquæ* étaient restées presque ignorées, cette hypothèse n'est guère vraisemblable.

En somme, sans avoir une bien grande valeur, le texte du manuscrit de Berne m'a paru présenter quelque intérêt, et j'ai en conséquence cru devoir non-seulement le signaler à cette place, mais encore lui en réserver une autre au milieu des collections de fables latines que contiendra le second volume de cet ouvrage.

SIXIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE MUNICH.

Une dernière collection en prose exclusivement dérivée des fables de Romulus, si j'ai été bien renseigné, doit se trouver à Munich dans un manuscrit de la bibliothèque royale. Malheureusement je ne l'ai pas vu et je n'en puis donner ici aucune analyse. N'ayant aperçu dans le nouveau catalogue imprimé aucune mention qui s'y rapporte, je suis un peu porté à croire qu'on m'a par erreur signalé comme étant un dérivé exclusif une collection mixte qui est contenue dans un manuscrit 5337 et que j'analyserai plus loin.

CHAPITRE II.

COLLECTIONS EN VERS.

PREMIÈRE COLLECTION.

FABLES DE WALTHER L'ANGLAIS.

SECTION I.

Sources des fables de Walther l'Anglais.

Les fables de Romulus, issues de celles de Phèdre, n'ont pas seulement servi de base à des compilations en prose; elles ont encore inspiré une collection de fables en vers élégiaques : je veux parler de ces fables, dont l'auteur inconnu a été longtemps appelé l'anonyme de Nevelet.

Tous les critiques ont été d'accord pour admettre qu'elles étaient la traduction en vers des trois premiers livres de Romulus. Lessing (1), dans sa dissertation sur Romulus et Rimicius, a le premier mis ce point en lumière. Dans la préface de son édition des fables de La Fontaine, se préoccupant de la même question, M. Robert constate qu'en dehors des sujets les fables de Phèdre et celles de l'anonyme n'ont rien de commun, que cependant il existe entre elles un trait d'union, qu'en effet, comme dans les fables de Romulus on reconnaît « les sujets et les vers de Phèdre », de même celles de l'anonyme, comparées à celles de Romulus, offrent les mêmes sujets, et des idées et des expressions même souvent identiques. « Je pourrois, dit-il, en présenter plus d'un exemple; mais je craindrois

(1) Romulus et Rimicius, p. 67.

d'entrer dans de trop longs détails. Je me bornerai à celui-ci, que m'offre la moralité d'une fable dont j'ai déjà parlé, et que notre La Fontaine a imitée : *l'Œil du Maître*.

PHÈDRE, f. 39. — Hæc significat fabula
Dominum videre plurimum in rebus suis.

ROMULUS, f. 59. — Hæc fabula docet quemlibet exulem non esse suum, sed cum alienis incauti vivere, et dominum debere attentum esse in rebus suis disponendis.

GALF., f. 59. — Exsulis est non esse suum, vigilare potentis,
Stertere servorum, velle juvare pii.

Il me semble, ajoute-t-il, que l'on peut déjà voir, si l'on veut lire avec attention cette fable dans les trois auteurs, que Romulus sert d'intermédiaire entre le premier et le troisième. »

Traitant à son tour la même question, M. Fleutelot déclare qu'il est impossible, quand on a les trois auteurs sous les yeux, « de ne pas suivre, de ne pas toucher au doigt la filiation des textes au moyen de certains traits communs à Phèdre et à Romulus, combinés dans ce dernier avec d'autres qui ne sont plus communs qu'à Romulus et à l'anonyme. » Et à l'exemple déjà fourni par M. Robert il ajoute le suivant, tiré de la fable *Musca et Mula :*

PHÈDRE : . . . . . Verbis non moveor tuis;
Sed istum timeo, sella qui prima sedens
Jugum flagello temperat lento meum,
Et ora frenis continet spumantibus...

ROMULUS : Verba tua non pavesco, sed hujus, qui prima sella sedet, qui frenis ora temperat.

ANONYME : Nec tua facta nocent, nec tua verba mihi....
Qui mea frena tenet, qui mea terga ferit.

Tous ces exemples montrent que, tout en se rattachant indirectement à Phèdre, les fables de l'anonyme ne peuvent être d'aucun usage pour la restitution de son texte. Cependant, comme mon but est de m'occuper maintenant de tous les sous-dérivés de Phèdre, susceptibles ou non de servir à la restitution de son texte, que les fables de l'anonyme de Névelet ont eu, au moyen âge et au commencement de la Renaissance, une vogue vraiment incroyable, et qu'elles ont éveillé l'attention de presque tous les commentateurs du fabuliste romain, je devais dans ce chapitre leur donner une large place. Ce sont donc elles qui vont en faire le principal objet.

SECTION II.

Dissertation sur le véritable auteur des fables en vers élégiaques.

Longtemps on s'est livré sur l'anonyme de Névelet à des conjectures impuissantes.

La plupart des petites éditions classiques, qui ont été imprimées à la fin du xve siècle, donnent sur lui les renseignements les plus naïfs. Les unes, et ce sont les plus nombreuses, en font un lettré inconnu, que l'empereur Romulus aurait chargé de traduire en latin et de versifier les fables d'Ésope pour l'instruction de son fils Tiberius ou Tiberinus (1). Les autres font de l'auteur des fables élégiaques un professeur nommé Romulus, contemporain de Tibère qui lui aurait confié la mission de les écrire pour sa distraction personnelle (2).

Au commencement du xvie siècle, Henri Bebel, adoptant relativement au nom de l'auteur l'hypothèse fantaisiste de ces dernières éditions, n'hésita pas à attribuer les fables élégiaques à un certain Romulus, dont il ne faisait d'ailleurs aucun cas.

Après bien des recherches, j'ai trouvé, en Styrie, dans la bibliothèque publique de Grätz, sous la cote $\frac{43\ a,}{10}$ un exemplaire de son opuscule intitulé : *Qui auctores legendi sint ad eloquentiam comparandam*, imprimé à Pfortzeim chez Thomas Anthelme et achevé au mois de mars 1504. Dans cet exemplaire j'ai lu ce qui suit : « Esopus etiam Phrigius ille fabulator philosophusque celeberrimus, uti etiam

(1) Les gloses des éditions contiennent le plus souvent des phrases ainsi conçues : « Liber igitur iste primo grece conscriptus est ab Esopo. Post hoc à Romulo imperatore Romano ad instruendum Tiberium filium suum in latinum venit. » Et plus loin on lit cette rectification : « Jussu Rhomuli imperatoris rhomanorum fuit translatus in latinum, et hoc propter filios eius quos voluit instrui per doctrinas huius libri. »

(2) Voici ce qu'on trouve dans des éditions imprimées à Lyon et à Rouen : « Istud autem opus fuit in græco sermone compositum; diu a latinis iacuit intemptatum : donec Tyberius quidam imperator Romanorum rogavit magistrum Romulum ut sibi aliquas fabulas iocosas ad removendum publicas curas compleret et legeret; iste autem magister Romulus non audens precibus tanti viri contradicere, librum suum ut pote auctenticum de græco sermone in latinum transtulit. »

Quintiliano visum est, jucundus esset pueris. Verum à *Romulo quodam*, ut dicitur, translatus est in carmen nulla venere et lepore. »

En même temps que lui, Gyraldi, tombant dans la même erreur, adoptait la première des deux versions. En effet, dans son *Histoire des poètes*, cet illustre critique s'exprimait en ces termes : « On pourrait aussi, au nombre de ces poètes, compter le fameux Romulus, qui adressa à son fils Tybertinus un livre, dont les fables, imitées des apologues du Phrygien Ésope, furent appelées *fables d'Ésope*, quoique, comme certains le pensent, elles n'en fussent pas la traduction (1). »

Gyraldi avait ainsi adopté encore plus aveuglément que Bebel la première des deux traditions conservées par les éditions du xve siècle. On se l'explique d'autant moins que, déjà, de son temps cette tradition était vivement combattue. Il le déclarait lui-même en ces termes : « Vous ne pouvez vous figurer avec quelle perplexité certaines gens de Parme refusent à Romulus la paternité de ce livre, pour l'attribuer à l'un de leurs concitoyens nommé Salon, poète, qui, lorsqu'il étudiait à Athènes, aurait, en les appropriant, disent-ils, à nos goûts, tiré du grec et versifié ces fables (2). » Mais, tout en exposant cette revendication, Gyraldi n'y ajoutait nullement foi.

Elle méritait peut-être un peu plus d'attention. Au moyen âge, en effet, elle n'avait pas été dédaignée. J'en ai trouvé la preuve, au British Museum, dans le manuscrit XXXVII de la bibliothèque Grenville : la glose du prologue des fables, dans ce manuscrit, non seulement fait de Salon l'auteur des fables élégiaques, mais encore expose les circonstances qui l'avaient déterminé à traduire en vers latins la prose grecque d'Ésope. « Salo quidam sapiens homo fuit qui iuit athenas, ibique inuenit librum Esopi greci poete prosaïce scriptum et metrice de diversis fabulis, et iacebat quasi exule opus, cumque ibi cepisset legere et uidisset ad figuram posse conuerti, ad figuram nostri carminis adduxit; fecit inde quemdam librum latinis

(1) « Posset et inter hos poetas reponi Romulus ille, qui ad Tybertinum filium librum scripsit, quem ab imitatione apologorum Æsopi illius Phrygis *fabulas Æsopi* nuncupavit; non, ut aliqui rati sunt, transtulit. » *Lilii Gregorii Gyraldi de Poetarum historia* Dialogus V; t. II, col. 306.

(2) « Mirum vobis dicam, quam anxie Parmenses quidam, non Romulum huius libri auctorem asserant, sed suum quemdam Salonem, municipem, qui, poeta dùm Athenis studeret, è Græco fabulas has nostris moribus (ut aiunt) aptando, carmine composuerit. » *De Poetarum historia* Dialogus V; t. II, col. 306.

uersibus. » D'après ce texte, Salon, savant chercheur, aurait été à Athènes, y aurait trouvé un exemplaire des fables grecques d'Ésope et les aurait traduites en vers latins. Tout cela est très nettement affirmé. Cette affirmation, qui n'était que l'expression d'une des opinions admises en Italie au moyen âge, était encore, au temps même de Gyraldi, reproduite dans les éditions italiennes des fables élégiaques. C'est ainsi qu'une édition vénitienne de 1519 qui les renfermait avec d'autres, les attribuait à Salon de Parme, ainsi qu'en témoigne ce titre du livre : « Aesopi Phrygis fabulae CCXIIII. e greco in latinum conversae, Eiusdem fabulae XXXIII. per Laurentium Vallam versae, Eiusdem fabulae LXIII. a *Salone Parmense* versu elego latinitate donatae, etc. (1) »

J'ai longtemps cherché, et j'ai fini par rencontrer à la *Grenville library* un exemplaire de cette édition sous le n° 7749. En tête des fables, sans doute pour se justifier de les avoir attribuées à Salon, l'éditeur a cru devoir insérer l'extrait d'une lettre, qu'un certain Thadée Ugolet avait écrite à un prêtre de Parme, nommé Pérégrin Posthume Loticus ; en voici la traduction :

« Puisque vous me demandez si Romulus a composé les fables latines d'Ésope en prose ou en vers élégiaques, comme on le pense généralement, je vous répondrai en peu de mots, afin de n'être pas, sur un point si insignifiant et si peu intéressant, accusé de me livrer à des observations presque puériles, et de vouloir d'une mouche faire un éléphant. Ce Romulus, homme aussi instruit que son temps le comportait, a, cela est hors de doute, mis en prose les fables d'Ésope, comme nous les voyons dans beaucoup de bibliothèques tant publiques que particulières; mais je ne veux pas en dire les noms, pour que ceux qui sont d'un autre avis se complaisent plus tranquillement dans leur opinion, et continuent, s'il plaît au ciel, à croire que les fables ésopiques en vers élégiaques sont l'œuvre de Romulus, quand il est pourtant constant que Salon, notre magistrat municipal, en est bien l'auteur. C'est là ce qu'attestent non seulement des inscriptions anciennes, mais encore un vieux manuscrit de la vie d'Ésope, qui se trouve entre les mains de Thomas Mactecoda, professeur de littérature fort distingué. J'ai transcrit les phrases de ce manuscrit, pour n'être pas soupçonné de l'avoir peut-

(1) Panzer, *Annales typographici*, tome VIII, p. 454, n° 962; Crevenna, III. *b*. p. 73; Pinelli, n° 12397.

être inventé. — « Salon, poète de Parme, pendant qu'il étudiait à Athènes, a composé en vers ces mêmes fables, qu'il a traduites du grec en latin et appropriées à nos mœurs (1). »

De toutes les citations qui précèdent il ressort que l'opinion de ceux qui reportaient à Salon de Parme l'honneur d'avoir composé les fables élégiaques n'était pas au moins en apparence dépourvue de points d'appui, et Giraldi aurait pu au moins la discuter. Mais, s'il avait eu tort de ne pas prendre cette peine, il n'en avait pas moins instinctivement compris le néant de l'hypothèse favorable à Salon. Dans la glose du manuscrit de la bibliothèque Grenville, il ne faut pas lire bien des lignes pour comprendre que le glossateur, qui probablement vivait dans le nord de l'Italie, s'était fait l'interprète passif de l'idée qui s'y était répandue; ce qui m'autorise à tenir ce langage, c'est qu'il ne connaissait même pas l'origine de Salon dont il faisait un citoyen non de Parme, mais de Pavie, ainsi que l'atteste ce passage de la même glose : « Libri titulus talis est : Incipit liber Esopi greci poete, vel incipit liber *Salonis papiensis poete.* »

Quant à l'éditeur de l'édition de 1519, il est vraisemblable qu'il avait agi comme tous les autres, qu'il s'en était rapporté, sans en faire la critique préalable, au document qu'il avait sous la main, c'est-à-dire à la lettre d'Ugolet. Or il est aisé de voir, par les termes

(1) « *Ex quadam Epistola Thadæi Ugoleti ad D. Peregrinum Posthumum Loticum presbiterum Parmensem.* — Quod autem quæris Romulus ne Æsopi fabellas soluta oratione : an carmine Elego latinas fecerit, ut plerique omnes opinantur, paucis respondebo, ne in minima re ac parum utili obseruationis pene puerilis crimine accuser, tanquam e musca facturus Elephantum. Romulus hic homo, ut illa ferebant tempora, haud indoctus Esopi fabellas, absque controuersia, soluta oratione interpretatus est, quemadmodum in multis cum publicis, tum priuatis bibliothecis uidimus : quarum nomina citare noluimus, ut aliter credentes opinioni suæ libentius faueant : persuasumque habeant (si diis placet) fabellas Esopi Elego carmine scriptas Romuli esse interpretationem; cum tamen constet Salonem municipalem nostrum illorum esse autorem. Quod ne dum ueteres inscriptiones testantur : sed et codex uetustus de uita Æsopi, qui est apud Thomam Mactecodam bonarum literarum professorem haud ignobilem. Eius codicis uerba adscripsi, ne quis id a me forte fictum suspicetur. — Salo autem poeta Parmensis, dum studeret Athenis, easdem fabulas de græco in latinum nostris moribus aptando metrice composuit. » *Æsopi Phrygis fabulæ*, etc. *In fine :* Impressum Uenetiis in ædibus Joannis Tacuini de Tridino. M.DXIX. Die VI. Martii Leonardo Lauretano principe. (Voyez Panzer, VIII, 454, n° 962; Crevenna, III. *b.* p. 73; Pinelli, n° 12397.)

de sa lettre, qu'Ugolet, compatriote de Salon, avait adopté sans contrôle l'affirmation du manuscrit dans lequel il avait trouvé son nom, et, au milieu de la contradiction qui existait entre les gloses des divers manuscrits, le patriotisme de clocher, qui avait déterminé son opinion, ne permet pas aujourd'hui de la considérer comme ayant une valeur réelle.

En somme, les témoignages fournis par les manuscrits et par les livres imprimés étaient trompeurs. Mais encore fallait-il en donner la démonstration.

Comprenant que néanmoins on ne pouvait pas non plus raisonnablement donner le nom de Romulus à l'auteur des fables élégiaques, l'illustre Scaliger l'avait appelé Accius ; mais, en le nommant ainsi, il avait fait lui-même une confusion nouvelle : un Italien, sur l'œuvre duquel je reviendrai, Accio Zuccho, avait traduit les fables élégiaques en sonnets écrits dans le dialecte véronais; et le titre de *Libellus Zuccharinus* avait été vulgairement donné à sa traduction, publiée pour la première fois en 1479. Scaliger avait pris le traducteur pour l'auteur lui-même.

En 1610, en les publiant à Francfort, Névelet n'osa en gratifier personne. Il les présenta au public comme l'œuvre d'un anonyme; de là vint le nom d'anonyme de Névelet par lequel on désigna depuis l'auteur inconnu.

Mais la recherche de son nom n'en fut pas moins poursuivie. Barth s'en occupa; le vrai nom lui parut être celui de Bernard. Il appuyait cette hypothèse sur une fable du Castor, qu'un certain Bernard de Chartres avait composée, dont Girald Barry (1) avait reproduit deux vers, et qui lui semblait avoir par le style beaucoup de ressemblance avec celles de l'anonyme. « Si quelqu'un, écrivait-il, me demande le nom de l'auteur, je dirai que c'est ce Bernard dont Silvester Giraldus a publié des vers analogues tirés de la fable du Castor (2). » Pour me rendre compte de la valeur de cette hypothèse,

(1) Il ne faut pas confondre Girald Barry, écrivain de la fin du XIIe siècle et du commencement du XIIIe, ordinairement appelé *Silvester Gyraldus* ou *Gyraldus Cambrensis*, dont la vie et les œuvres font l'objet d'une notice particulière dans l'ouvrage bibliographique de Bale (Baleus) publié à Bâle de 1557 à 1559, avec Lilio Gregorio Gyraldi, qui vécut de la fin du XVe siècle au milieu du XVIe et qui, dans ses dialogues sur l'histoire des poètes, donna le nom de Romulus à l'auteur des fables en vers élégiaques.

(2) « Si quis me auctoris nomen roget, dicam Bernardum esse, cuius ad ocu-

je me suis reporté à l'ouvrage de Girald Barry intitulé *Itinerarium Cambriae* (1). L'auteur y consacre un chapitre aux mœurs du Castor, et, après avoir insisté sur l'instinct qui, lorsqu'il est poursuivi par un chasseur, le porte, pour lui échapper, à faire lui-même le sacrifice de la partie la plus estimée de son corps, il cite, à l'appui de cette tradition antique, cette phrase empruntée à Cicéron : *Redimunt se ex illa parte corporis propter quam maxime expetuntur,* cette autre tirée de Juvénal :

Qui se
Eunuchum ipse facit cupiens evadere damno
Testiculi,

et enfin ce distique d'un certain Bernard sur lequel il ne fournit aucun renseignement :

Prodit item Castor proprio de corpore velox
Reddere quas sequitur hostis avarus opes.

Ce Bernard ayant emprunté à Phèdre la fable du Castor et l'ayant mise en vers élégiaques, il n'était pas déraisonnable de lui attribuer également les fables de l'anonyme composées dans le même rythme. Mais cette opinion trouva peu de prosélytes, et le champ des hypothèses demeura ouvert. S'il faut en croire le célèbre Christ (2), les uns, oubliant que cette hypothèse était inconciliable avec l'âge de quelques-uns des manuscrits qui la renfermaient, attribuèrent l'œuvre de l'anonyme à Walther de Winterborn, cardinal romain,

lum similes versus de Castoris fabula producit Sylvester Gyraldus. » *Barthii Adversaria commentaria.* Francfort, 1624. (Voyez livre III, ch. XXII.)

(1) *Itinerarium Cambriæ; seu laboriosæ Balduini Cantuar. Archiepiscopi per Walliam legationis, accurata descriptio,* auctore Sil. Giraldo Cambrense, cum annotationibus Davidis Povelli sacræ theologiæ professoris. Londini, apud Edmundum Bollifantum, impensis Henrici Denhami et Radulphi Nuberii, 1585, in-8°. (Livre II, ch. III, p. 180.)

(2) « Nugæ glossarum veterum ineptissimarum modo scriptorem earum elegiaco carmine fabularum (denuo publicatarum à Neveleto) faciunt *Magistrum Esopum de civitate Atheniensi;* modo Gualterum Anglicum, qui, ut puto, est inter cathedræ Romanæ purpuratos, dictus à *Winterborn,* quem tradunt diem suum obiisse ann. C. N. CIƆCCCV; modo subobscure aliquid ex hoc libro tribuunt *magistro Romulo :* quatenus fortassis argumenta præbuit. Sunt denique qui anonymum sæpius memoratum appellent *Romulum juniorem,* Petri Mosellani æqualem et Jul. Pflugii in Italia præceptorem, nescio qua auctoritate. » *Prolusio de Phædro ejusque fabulis,* p. 56.

mort à Gênes en 1305 (1), les autres allèrent jusqu'à inventer un *Romulus junior*, qui aurait été le contemporain de Pierre Mosellanus et le précepteur de J. Pflugius en Italie (2).

Adoptant l'opinion que, sans y croire, Gyraldi avait signalée, Marcheselli pensa que l'auteur anonyme pourrait bien être Salon de Parme (3).

Sans admettre cette supposition, Morelli (4) la fortifia, en déclarant qu'il avait vu, dans un passage imprimé d'une lettre de Thaddée Ugolet, le nom de Salon de Parme donné à l'auteur des fables élégiaques (5). On sait par ce qui précède à quelle lettre il faisait allusion.

Il n'avait pas oublié non plus que Kropff l'avait nommé Walther, et il était assez porté à supposer qu'il s'agissait de Walther de Châtillon, auteur du XIIe siècle, qui avait composé le célèbre poème d'Alexandre le Grand.

Mais, en s'appuyant sur une édition des fables, qui avait été publiée à Modène en 1481, et dont il avait vu un exemplaire dans la riche bibliothèque d'Apostolo Zeno, il crut pouvoir les attribuer à Nicolas Jenson, homme lettré, qui avait vécu au XIIIe siècle, et qui avait écrit la vie de Pomponius Atticus. L'idée ainsi exprimée par Morelli était basée sur la mention suivante qui terminait l'édition de 1481 : « Finit Esopus Mutine impressus impensa et ope Domini Rhochociola : per Thomam Septemcastrensem Ioannem Franciscum socios : *compositus per me Nicolaum Jenson.* Anno millesimo quadringentesimo octuagesimo primo : die decima nona Maii » Malheureusement cette mention, en donnant le nom de Jenson, se

(1) *Scriptorum illustrium maioris Brytanniæ catalogus*... autore Ioanne Baleo. Basileæ, apud Ioannem Oporinum, 1557. (Voyez t. I, p. 366.)

(2) « Ego certe inter Julii nostri felicitates hanc numero unicam, quod quum doctores præclaros habuerit, in Germania Mosellanum, in Italia Romulum, inciderit tandem in hunc senem nostrum, etc.» *Pet. Albini Chronic. Misenens.*, p. 357.

(3) *Delle giunte alla Raccolta Pesarese*, etc. N. R., t. XXIV, p. 23 et s.

(4) Morelli, né à Venise le 14 avril 1745, a été un des premiers érudits de son époque. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a composés, et qu'en général il a publiés dans sa ville natale, il est convenable de citer ici les *Codices manuscripti latini bibliothecæ Nanianæ*, qui parurent en 1776. C'est dans cet ouvrage (p. 152 à 153) qu'il exprime sa pensée sur l'auteur des fables élégiaques. Il mourut le 5 mai 1819, âgé de 74 ans.

(5) *Codices manuscripti latini bibliothecæ Nanianæ*, à Iacobo Morellio relati. Venetiis, typis Antonii Zattæ, M.DCCLXXVI, in-4°. (Voyez p. 153.)

rapportait clairement, non pas à l'homme lettré du XIIIe siècle, mais à l'imprimeur, qui, suivant Morelli lui-même, posséda au XVe siècle une grande réputation.

En 1825, dans sa publication des fables inédites du moyen âge, M. Robert nomma Galfred l'auteur des fables élégiaques. Après avoir rappelé que Névelet lui avait donné le nom d'Anonyme ancien, il ajoutait : « Je lui ai substitué celui de Galfred, d'après un manuscrit du XIVe siècle, et je l'ai fait avec d'autant plus de confiance que les fables et les fabliaux me semblent, dans ces temps anciens, plus propres aux goûts des peuples du Nord, chez lesquels ce nom étoit fort connu (1). »

Pour justifier ce nom, voici ce qu'il expliquait ensuite dans une des notes de son ouvrage : « J'aurois dû écrire *Gauffredus;* car, dans le manuscrit que M. Van Praet a bien voulu me communiquer, on trouve ce titre à la tête des fables en vers élégiaques :

Incipit liber Ensopi edito a magistro Gauffredo.

Ce maître Geoffroy ne peut pas être le copiste : car ce volume qui renferme les écrits de huit auteurs moraux, me paroît écrit de la même main, et je ne vois pas pourquoi il auroit mis son nom aux fables : j'ai cru quelque temps que ce Galfred ou Gauffred était celui que l'on nomme de Montmouth, parce que, dans quelques manuscrits, on trouve au bas des pages de sa *Chronique anglaise* des distiques dont le style se rapproche assez de celui de l'ouvrage dont nous parlons ; mais il y avoit, au commencement du XIIe siècle, tant d'Anglais portant ce nom, qu'il me semble difficile de choisir d'une manière certaine : je crois, soit dit en passant, que Fabricius attribue à Geoffroi de Montmouth ce qui appartient à Geoffroi Arthur (2). »

J'ai désiré voir à la Bibliothèque nationale le manuscrit dans lequel M. Robert prétendait avoir trouvé le nom de Galfred. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que le nom de Gauffredus ne figurait dans aucun des huit par lui signalés (3). M. Hermann Oesterley, dans la préface dont il a fait précéder son édition du manuscrit du British

(1) *Fables inédites,...précédées d'une notice sur les fabulistes.* Paris, E. Cabin, 1825, 2 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. xciij.)

(2) *Fables inédites,* etc. Paris, E. Cabin, 1825. (Voyez t. I, p. xciij, note 1.)

(3) *Fables inédites,* etc. Paris, E. Cabin, 1825. (Voyez t. I, p. lxxxix, note 1, et p. ccxxiv.)

Museum. dit bien que M. Robert a lu le nom de Galfred dans le manuscrit n° 8259. Mais c'est là une erreur : ce manuscrit porte pour titre ces mots : *Hic incipit liber magistri greci*, et non pas *magistri Gauffredi*.

Quant aux autres manuscrits, lorsqu'ils portent un nom, c'est toujours celui d'Ésope. Ainsi le manuscrit 8509 commence par ces mots : Incipit liber *Esopi;* le manuscrit 8509 *A* finit par ceux-ci : Explicit *Esopus;* le manuscrit 14381 n'a ni phrase initiale ni phrase finale; le manuscrit 15135 commence par cette invocation : Sancti Spiritus assit nobis gratia. Amen, suivie de ce titre : Incipit *Esopus*, et se termine par les mots Explicit *Esopus*, qui ont été écrits à l'encre rouge à la suite de la table des matières, et qui sont presque entièrement effacés.

Enfin, après des recherches longtemps infructueuses, j'ai trouvé le manuscrit sur lequel M. Robert avait échafaudé son hypothèse. Contrairement à l'indication du docteur Oesterley, il est catalogué sous le n° 11344 du fonds latin. Dans ce manuscrit les fables élégiaques ne sont accompagnées d'aucune glose; mais elles sont précédées d'un titre à l'encre rouge ainsi conçu : Incipit liber ensopi edito a magistro *Gouffredo*.

D'abord je dois faire remarquer que le manuscrit est du commencement du xve siècle, c'est-à-dire d'un temps où le nom du véritable auteur, oublié depuis deux siècles, était nécessairement ignoré du copiste.

Ensuite, quand on considère le titre en lui-même, il me semble difficile d'y trouver la preuve qu'un certain maître Galfred en ait été l'auteur. L'ouvrage est au contraire attribué à Ésope, et les mots *edito* (lisez *editus*) *a magistro Gauffredo* se rapportent évidemment au copiste, à qui, avant la découverte de l'imprimerie, pouvait convenir la qualification d'éditeur, et qui par une petite faiblesse d'esprit avait été porté à introduire son nom dans le titre.

Du reste, il est aisé de juger qu'après avoir laborieusement cherché à justifier sa thèse, M. Robert, d'abord très convaincu, a senti sa conviction ébranlée par la découverte, qu'il a tardivement faite à la même bibliothèque, du manuscrit 8023. On devine que, s'il avait le courage de recommencer son travail, il serait très disposé à jeter aux orties le nom de Galfred et à attribuer les fables à un certain *Garritus*. Mais son siège est fait, et il n'a pas l'énergie de le refaire.

En cela il a manqué de la qualité principale du vrai philologue, qui doit, sans lassitude, savoir marcher d'erreur en erreur jusqu'à la vérité finale.

Dans le manuscrit 8023, le prologue des fables est précédé d'une glose dont voici le commencement : « In principio huius libri quatuor causae sunt inquirende, scilicet : causa efficiens, materialis, formalis et finalis. Et quis titulus et cui parti philosophie supponitur; quare ad omnia ista rude est, et primo sic dico quod causa efficiens fuit magister *Garritus*, qui composuit istum librum, et non Ysopus, ut dicunt quidam; sed quia Ysopus erat honeste vite, idcirco istum librum sub nomine eius intitulauit, quare vir erat antetiquus (*sic*) et sciens. Alii dicunt quod Ysopus fecit istum librum qui cognomine vocabatur *Garritus*, ut paret per istum versum :

Incipit librum Ysopus stamine tectus. »

Et à la fin de la même glose, on lit encore : « Quid titulus? Incipit Ysopus magistri Garritus, vel aliter :

Incipit Ysopus garriti stamine tectus. »

En affirmant que l'auteur véritable s'appelait *Garritus*, le glossateur avait combattu d'avance l'hypothèse de M. Robert.

Mais s'ensuit-il qu'on doive au nom de Galfred substituer celui de Garritus? Voilà ce que je ne crois pas. Il ne faut pas oublier quelles erreurs grossières commettaient de bonne foi les moines du moyen âge. La forme et le sens du mot *Garritus* me portent à penser, avec ceux dont l'opinion est rappelée par le glossateur lui-même, que ce mot était non pas un nom propre, mais un participe qui qualifiait Ésope de causeur facile.

Le même sens doit, suivant moi, être attaché au nom de *Garicius*, qui, paraît-il, se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Madrid signalé par Haenel.

Il fallait donc chercher ailleurs l'introuvable nom de l'anonyme.

En 1838, dans son édition des fables de Phèdre, M. Dressler, qui paraît n'avoir connu ni l'ouvrage de M. Robert ni la glose du manuscrit 8023, prétendit à son tour avoir trouvé le nom du véritable auteur qu'il nomma *Ugobard de Sulmona*. En marge d'un manuscrit des fables élégiaques, qui lui avait été communiqué par son compatriote Haenel, il avait trouvé la note suivante écrite

de la main même du copiste : « In principio huius operis attenduntur quatuor : causa materialis, formalis, efficiens et finalis. Causa efficiens est duplex, sc. inveniens et compilans. Inveniens fuerunt Sulmonenses pingentes istas historias, causa compilans *Ugobardus Sulmonensis*, qui ipse compilavit metra. »

Dressler avait conclu de cette note que l'auteur véritable était Ugobard de Sulmona. Conçue dans des termes analogues à ceux de la glose des manuscrits de la Bibliothèque nationale, elle n'en différait guère que par le nom de l'auteur qui aurait été le compatriote d'Ovide. C'était une hypothèse, substituée à une autre hypothèse, et il était assez logique de penser qu'Ugobard était un personnage aussi chimérique que Galfred et même que Garritus. Aussi la prétendue découverte de Dressler ne mit-elle pas fin aux recherches.

Enfin l'incertitude cessa. En 1836, M. Endlicher, deux ans avant l'édition de Dressler, avait publié, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, un catalogue des manuscrits philologiques de la bibliothèque impériale de Vienne, au nombre desquels un manuscrit des fables élégiaques était signalé sous la cote 303. Ces fables, portant dans le catalogue un titre qui semblait emprunté au manuscrit, y étaient appelées *Fables d'Hildebert*.

Ce nom a eu au moyen âge une grande notoriété, et je vais sans doute prendre une précaution superflue en rappelant à quel personnage il se rapporte. Aussi n'en dirai-je que deux mots. Né en 1057, à Lavardin dans le Vendômois, Hildebert devint, en 1097, évêque du Mans, et, en 1125, fut élevé, presque malgré lui, à l'archevêché de Tours. Homme lettré, il a laissé non seulement des homélies et des traités de théologie, mais encore des poèmes dont le principal est celui *De Ornatu mundi*. Ses œuvres, réunies par Beaugendre, ont été publiées en 1708 ; elles forment un volume in-folio.

Tandis que tous les autres noms avaient laissé subsister des doutes, celui-ci fut facilement accepté. Il est vrai que les ouvrages connus du célèbre Hildebert permettaient de le croire l'auteur des fables élégiaques.

Lorsqu'on examine ses œuvres poétiques, on trouve en elles ce qui caractérise les fables de l'Anonyme. Ainsi, en dehors des sujets religieux qu'Hildebert devait surtout traiter, ceux qu'il adopte ont avec les fables une certaine analogie : dans son poème intitulé *Phisiologus*, il peint les caractères du Renard, du Cerf, de la Fourmi et

des divers animaux que les fabulistes ont l'habitude de mettre en scène; le style est le même; il aime l'antithès eet il en abuse; si dans ses poèmes il a souvent recours au vers hexamètre, il emploie plus souvent encore le distique élégiaque; il évite le vers léonin que le mauvais goût de son temps avait mis à la mode; enfin, détail plus caractéristique, dans ses nombreuses œuvres poétiques, on chercherait peut-être en vain un vers présentant une élision.

Qu'on me permette, pour donner un échantillon de son style et de sa versification, de reproduire ici l'épigramme sur l'Hermaphrodite, à lui attribuée par l'éditeur de ses œuvres (1) et rendue célèbre par la traduction qui en a été faite :

Dum mea me mater gravida (sic) gestaret in alvo,
Quid pareret fertur consuluisse deos.
Phœbus ait : Puer est, Mars fœmina, Junoque neutrum :
Jam qui sum natus, Hermaphroditus eram.
Quaerenti lœtum (sic) Dea sic ait : Occidet armis,
Mars cruce, Phœbus aqua : Sors rata quæque fuit.
Arbor obumbrat aquas, ascendo, labitur ensis
Quem tuleram casu; labor et ipse super.
Pes haesit ramis, caput incidit amne; tulique
Vir, mulier, neutrum, flumina, tela, crucem.

Si de ce simple spécimen on rapproche les fables élégiaques, on trouve le même style, le même goût pour l'antithèse soit dans la pensée, soit dans la forme, et surtout le même soin soutenu d'éviter les élisions.

Aussi M. Fleutelot, rassuré d'ailleurs par le catalogue de M. Endlicher, n'hésita-t-il pas, dans sa préface publiée en tête du Phèdre de la collection Nisard, à considérer Hildebert comme le véritable auteur des fables élégiaques.

J'avoue que, lorsqu'à mon tour j'eus à me faire une idée, je ne partageai pas sa confiance; ni l'opinion générale qui s'était formée, ni les raisons que je viens moi-même d'analyser, ne purent mettre fin à mes doutes. Il est vrai que la versification de l'épigramme sur l'Hermaphrodite présente les mêmes particularités que celle des fables élégiaques; mais, malgré la publication de Beaugendre, je

(1) *Venerabilis Hildeberti... opera, tam edita quam inedita...* Labore et studio D. Antonii Beaugendre. Parisiis, apud Laurentium Leconte, M.DCCVIII, in-fol. (Voyez col. 1370.)

n'étais pas non plus bien sûr que l'archevêque de Tours en fût l'auteur, et un manuscrit du xve siècle que j'ai en ma possession, en attribuant cette épigramme à Antonius Panormita, ne faisait que fortifier mes doutes. Je peux tout de suite ajouter qu'ils auraient été plus grands encore, si j'avais alors un peu mieux connu les fables de Sébastien Brant. Mais, quoiqu'il existât à Paris, tant à la Bibliothèque nationale qu'à celle de l'Arsenal, des exemplaires de l'édition de 1501 qui les renferme, je n'en avais encore pris que superficiellement connaissance et j'ignorais qu'au nombre des fables de Sébastien Brant figurait l'Hermaphrodite (1).

Après de longues réflexions, je n'en finis pas moins par acquérir la conviction qu'en définitive M. Endlicher avait dû se tromper et que le manuscrit de Vienne ne devait pas porter le nom d'Hildebert, et, persécuté par le désir d'en avoir le cœur net, je me décidai, au mois de juillet 1873, à entreprendre le voyage de Vienne.

En route, ainsi que je l'ai dit, je m'arrêtai à Munich, et, après avoir transcrit la copie des fables de Romulus, faite par Pierre Crinitus, j'examinai avec soin les gloses contenues dans les manuscrits des fables élégiaques que possédait la bibliothèque publique. L'un d'eux les attribuait à Romalus, nom qui, comme celui de Romalius, n'était qu'une altération de celui de Romulus; mais aucun ne me fournit un renseignement utile.

Enfin j'arrive à Vienne; en toute hâte je me rends à la bibliothèque impériale, je demande le manuscrit latin 303, et, quand il est dans mes mains, je m'aperçois que le nom d'Hildebert n'y figure pas. En revanche, en marge du prologue, je lis cette glose qui rend inexplicable l'erreur de M. Endlicher : « Titulus ei talis est: *Incipit Esopus,* quod non fuit nomen compositoris sed *Waltherus*. Ut autem eius liber honestius reciperetur, intitulavit eum hoc nomine, quod nomen forsan cuiusdam nobilis vel sumptum ab isopo; quod nomen apellativum est cuiusdam herbe ad similitudinem, quod isopus bonus est et varios reddit odores; sic iste liber varias reddit utilitates.» Ce qui peut se traduire ainsi : « Le titre de ce livre est *Incipit Esopus;* ce nom n'est pas celui de l'auteur, qui au contraire est Walther. Mais, pour assurer à son œuvre un accueil plus honorable, il le revêtit de ce nom qui peut-être est celui de quelque noble personnage ou qui

(1) Voyez page 349 ci-dessus.

est emprunté à l'hysope, dénomination d'une certaine herbe analogue, en ce sens que l'hysope est suave et exhale des parfums variés. Or il en est de même de ce livre qui présente des avantages divers. »

Je ne m'arrête pas à l'explication puérile que le glossateur donne du nom d'Ésope qui serait celui de quelque personnage noble ou d'une plante odoriférante. Ce qui est intéressant, c'est le nom de Walther par lequel il désigne le véritable auteur. Je fus, je le crois du moins, mis par ce texte sur la vraie piste. Convaincu que cette fois j'étais en présence d'un manuscrit qui me révélait la vérité, je n'eus plus d'autre préoccupation que de savoir de quel Walther il s'agissait. Était-il question de Walther de Winterborn? Évidemment non. Ceux qui avaient songé à lui, avaient commis un anachronisme évident; car si Lessing et Eschenburg, et, sur la foi de leur déclaration, Schwabe, Dressler et enfin le docteur Oesterley ont fait à tort remonter au XIIe siècle le plus ancien des manuscrits des fables élégiaques, conservé à la bibliothèque de Wolfenbüttel, il n'en est pas moins vrai que ce manuscrit, qui appartient au XIIIe siècle, est trop ancien pour que son contenu soit l'œuvre du cardinal romain mort en 1305. L'hypothèse qui en faisait honneur à Gauthier de Châtillon, n'était pas démentie par l'âge des manuscrits; mais était-elle plus exacte? Comment sortir d'embarras? Au moyen âge le nom de Walther ou Gauthier a appartenu à d'innombrables auteurs, et, à défaut de renseignement complémentaire, il m'aurait été impossible d'opter avec certitude pour l'un d'eux. Ce renseignement complémentaire, je le trouvai avec une facilité inespérée. Je n'étais pas encore de retour en France que je l'avais déjà obtenu.

En passant par Wurtzbourg, je m'arrêtai à la bibliothèque de l'Université, et j'y trouvai, sous la cote L. R. 9. 44, une édition in-4° des fables élégiaques achevée d'imprimer à Lyon par Jean Fabre le 23 janvier 1480. En lisant la glose du prologue, je fus frappé par ce membre de phrase : « *Galterus Anglicus* fecit hunc librum sub nomine Esopi. » Ainsi le Walther, dont le manuscrit de Vienne m'avait révélé le nom, c'était bien celui qui a été surnommé l'Anglais, et j'étais forcément ramené à l'hypothèse, que Christ, confondant ensemble deux homonymes, avait rejetée avec autant de légèreté que de dédain. Désormais le véritable auteur était nettement déterminé. Je fus vraiment heureux de cette découverte, et, je dois

l'avouer, ce qui doubla ma satisfaction, ce fut de la devoir à une édition française. Depuis j'ai trouvé beaucoup d'autres éditions du même temps, qui, imprimées en France, contenaient la même phrase, et, comme celle de Lyon, contrastaient avec l'ineptie des gloses reproduites d'après les manuscrits par les éditions allemandes. Je peux citer notamment :

1° Une édition scolaire in-4°, sans date, ni lieu, ni nom d'imprimeur, qui se compose de 42 feuillets signés de *a* à *c*, et, sauf la vignette du premier, dépourvus de toute gravure (deux exemplaires de cette édition se trouvent l'un dans la bibliothèque publique de la Ville de Rouen sous la cote O. 638, l'autre dans la Grenville library sous le n° 7724);

2° Une édition scolaire in-4° également sans date, ni lieu, ni nom d'imprimeur, comprenant 38 feuillets, dont le premier, au-dessous de ce titre : *Fabule Esopi cū cōmento*, représente deux singes au pied d'un arbre portant un écusson avec le mot *Felix*, et dont le dernier offre cette souscription : *Fabularum liber cum glosa finit feliciter* (un exemplaire de cette édition existe à la bibliothèque de Dijon sous le n° 10974, et à la bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 229);

3° Une édition de 35 feuillets in-4°, sans lieu, ni année, ni nom d'imprimeur, mais néanmoins facile à distinguer des autres, 1° par son frontispice, qui, au-dessus du titre *Fabule Esopi cū cōmento*, présente un écu parsemé de fleurs de lis, surmonté d'une couronne royale, et encadré par ces mots : « Honneur au roy et à la cour, salut à l'université dont notre bien procède et sourt, Dieu gart de Paris la cyté; » 2° par la souscription suivante : *Fabularum liber cū glosa finit feliciter;*

4° Une édition de grand format in-4°, imprimée par Antoine Lambillon en 1492 sur l'édition publiée à Lyon en 1480;

5° Une édition in-4°, de grand format, calquée sur celle de 1480, imprimée à Lyon par Mathias Husz et achevée le 9 juin 1494;

6° Une autre édition in-4°, de grand format, qui, publiée à Lyon le 24 août 1496, par Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard, n'est, comme la précédente, qu'une réimpression de l'édition de 1480;

7° Une édition d'écolier imprimée dans le petit format in-4° à Paris, par Pierre Leuet, en 1499;

8° Une petite édition scolaire in-4°, qui avait été imprimée en

caractères gothiques à Rouen vers 1505, dont le frontispice portait en tête les mots : *Fabule Esopi cum commento*, puis les armes des rois de France, ensuite celles de la ville et enfin tout au bas ce nom d'éditeur : *J. le forestier*, et qui se terminait par cette souscription : *Fabularum liber cum glosa finit feliciter. Impressus Rothomagi in domo Laurentii hostingue et Jameti louys pro Jacobo le forestier. In intersignio regule auree iuxta conventum augustinorum commorante* (un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque publique de la ville de Rouen sous la cote O. 2261 (*a*));

9° Une petite édition in-4°, imprimée à Rouen par Jean Mauditier en 1508, et faite, comme celle de 1505, pour Jacob Le Forestier.

Il ne me restait plus qu'à lire dans un dictionnaire bibliographique la vie de Walther l'Anglais. J'avais en ma possession l'ouvrage de J. Bale, imprimé à Bâle, en 1559 (1); je l'ouvris, et j'y trouvai les biographies de plusieurs Walther, parmi lesquelles figurait celle de Walther l'Anglais. D'après Bale, ce Walther, appelé aussi le Panormitain, avait été le chapelain de Henri II, roi d'Angleterre. Il était très estimé tant à cause de sa droiture qu'à raison de ses talents littéraires. Henri II, avant de donner en mariage sa fille Jeanne à Guillaume le jeune, roi des Deux-Siciles, l'avait chargé de se rendre auprès de son futur gendre et de lui enseigner les belles-lettres. Le jeune prince profita si bien de ses leçons qu'il apprit non seulement la langue latine, mais encore la prosodie de cette langue. En récompense, Walther fut nommé archevêque de Palerme et primat du royaume, et son élève le considéra, tant qu'il vécut, non seulement comme un précepteur, mais encore comme un père. Walther avait composé pour lui un livre intitulé : *Pro latinæ linguæ exercitiis*. Il est probable que les fables élégiaques furent le produit de cet enseignement et qu'elles furent rythmées par le jeune prince sur celles de Romulus et corrigées ensuite par Walther. On s'explique ainsi qu'elles n'embrassent que les trois premiers livres de Romulus. Il est supposable que, si elles ne comprennent pas le quatrième, c'est que l'exercice littéraire n'aura pas été poussé plus loin.

Nul doute ne me semble plus possible sur le point de savoir quel

(1) *Scriptorum illustrium maioris Brytanniæ quam nunc Angliam et Scotiam vocant, catalogus*, etc... autore Joanne Baleo... Basileæ, apud Joannem Oporinum, 1557 et 1559. (Voyez tome II, p. 151.)

est le véritable auteur des fables. Cependant je ne m'en suis pas tenu aux recherches que je viens d'indiquer. Pour qu'on pût encore plus indubitablement attribuer à Walther l'Anglais la paternité des fables, j'ai voulu les comparer avec ses autres œuvres poétiques et par la similitude du style justifier une fois de plus mon hypothèse.

Malheureusement, Bale, en le déclarant auteur de plusieurs ouvrages, n'en donne pas la nomenclature. D'ailleurs il est probable que ces ouvrages n'ont jamais été imprimés et que les manuscrits n'en existent plus.

Cependant j'ai fait des recherches, et, à mon sens, elles n'ont pas été infructueuses. La bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Rouen possède, dans ses manuscrits, la vaste étude de Cassiodore sur les psaumes. Cette étude fait la matière de trois grands volumes in-f°, dont l'écriture à deux colonnes est sur vélin. Ces trois volumes ont porté, au catalogue des manuscrits, les n°s 111, 123 et 124, auxquels la cote 104 a été enfin substituée. Ils ont primitivement appartenu à l'abbaye bénédictine de Sainte-Marie de Lyre, ainsi qu'il résulte de cette mention mise sur le premier volume en tête du recto du premier feuillet : *Ex libris monasterii B. Mariæ de Lyra Congregationis Sancti Mauri in Gallia* (1). Ils sont ensuite passés dans l'abbaye bénédictine de Saint-Ouen de Rouen, où ils portaient la cote E 84, et sont finalement entrés dans la bibliothèque publique de cette ville.

Le premier volume commence par une préface intitulée : *Incipit prefatio Cassiodori senatoris ex libro translato a beato ieronimo in psalterio*, et à la suite de la préface le titre général est ainsi conçu : *Magni Aurelii Cassiodori senatoris, iam domino prestante conversi, in dei nomine incipit exposicio digesta psalmorum.*

L'écriture, qui est une jolie gothique du XIIe siècle, très nette, très lisible et très peu abrégée, est due à la plume d'un calligraphe

(1) L'abbaye de Sainte-Marie de Lyre, qui dépendait du diocèse d'Évreux, avait été établie en 1045 sur les bords de la Rille, près Conches, par Guillaume, fils d'Osberne et doublement cousin de Guillaume le Conquérant, d'abord par son aïeul paternel, frère de la femme de Richard Ier, duc de Normandie, ensuite par sa mère, fille d'un frère utérin du même duc. Voir, pour plus amples renseignements : 1° la *Neustria pia*, par le Père Arthur de Moustier, Rouen, Berthelin, 1673, 1 vol. in-fol. ; 2° la *Gallia Christiana*, Paris, Imprimerie royale, 1759, in-fol., tome XI, col. 644 et 645.

habile, qui s'est nommé dans les souscriptions par lesquelles il a terminé les 1er et 3e volumes. Elles sont en vers hexamètres.

Voici ceux qu'il a écrits à la fin du premier volume :

Libri scriptorem donet mercede be—
Qui celis residet, per quem sunt cuncta cre— ata.
Gaute scrib—
Post. *rius* add— atur, si sciri nomen am—
ut nomen sic habe— atur.

Un peu plus bas se trouve un autre vers, qui rime avec les deux derniers, qui contient le nom de Richard, mais qui n'est qu'un jeu de mots sans portée, et dont il n'y a pas à s'inquiéter ; il est ainsi conçu :

Car. post. *ri*. veniat. post. *car*. *dus* deinde sequ—atur.

Dans ces vers, en somme, le scribe prend le nom de *Gauterius*, c'est-à-dire de Walther. Il est vrai qu'il s'en tient à ce nom ; mais à la fin du troisième volume il est plus explicite et se donne dans les termes suivants la qualification d'Anglais :

Pro scriptore roget librum qui perlegit—
Donarique sibi poscat pro munere cr— istum.
Dum vivit, vivat sanus, sit prospera v—
Virtutisque colat vitiorum labe sop— ita.
Anglicus est scriptor, Gauterius est sibi n—
Pro mercede bonum dominus sibi conferat— omen.

Suivant moi, ces deux souscriptions non seulement démontrent qu'il a été le calligraphe, auquel sont dus les trois volumes, mais encore permettent d'établir par voie de comparaison qu'il a bien été l'auteur des fables.

D'abord, les trois volumes sont-ils de sa main? Ne sont-ils pas d'un homonyme? La réponse ne me semble pas faire de doute. Certes, Walther a dû avoir des contemporains anglais qui portaient son nom très commun au moyen âge. Mais il est vraisemblable que, si les trois volumes, au lieu d'avoir été écrits par lui, étaient dus à un simple copiste, ce copiste, qui n'aurait pas été un auteur, n'aurait pas songé, comme lui, à se distinguer, par l'indication de sa nationalité, des autres écrivains du même nom qui florissaient alors dans les autres contrées de l'Europe. Au contraire, écrivain distingué, le chapelain de Henri II a dû être porté à prendre le surnom d'Anglais qui lui a été ensuite conservé. J'ajoute que

l'homonyme, simple copiste, n'aurait sans doute pas non plus été capable de composer les hexamètres que j'ai transcrits. Ces vers, au contraire, ont dû être un jeu facile pour le Walther lettré, qui, au dire de Bale, était un très habile versificateur.

Quant à la ressemblance entre la versification des fables et celle des deux souscriptions, elle me paraît très sensible. Les unes et les autres, à des degrés différents qui tiennent nécessairement à la différence des matières, offrent, à côté d'une dextérité réelle dans la structure du vers, les défauts systématiques, que Schwabe a reprochés à l'auteur des fables, et qu'il a qualifiés d'ineptes jeux de mots.

La question de la paternité des fables élégiaques est, je crois, maintenant surabondamment résolue, et je n'y reviendrai plus.

De la solution de ce point découle tout naturellement celle de la date à laquelle elles ont été écrites. Cette date est d'un an ou deux antérieure au mariage de la fille de Henri II avec Guillaume le Jeune, qui eut lieu en l'an 1177.

L'auteur et la date étant ainsi déterminés, il ne reste plus, devant la réalité, de place pour les hypothèses trompeuses que l'incertitude sur ces deux points avait singulièrement favorisées. Dorénavant, je l'espère du moins, il ne sera plus possible de reculer ou de rapprocher la date suivant les besoins de telle ou telle thèse plus ou moins fantaisiste; il ne sera plus possible, par exemple, d'accepter l'opinion de Christ, qui voulait voir dans les fables élégiaques une œuvre du IVe siècle, sinon antérieure à celle d'Avianus, au moins aussi ancienne.

SECTION III.

Nomenclature des fables de Walther.

Un point sur lequel on n'a guère été plus d'accord que sur le nom de l'auteur des fables, c'est celui qui concerne leur nombre.

Ce qui est bien admis, et ce qui ne pouvait être controversé, c'est que la collection complète en comprend au moins soixante. En voici, suivant l'ordre le plus généralement suivi dans les manuscrits et dans les éditions du XVe siècle et adopté en dernier lieu par M. Dressler, la nomenclature accompagnée de leurs références avec celles de Romulus :

WALTHER.	ROMULUS.
Prologue	Prologue.
1. Le Coq et la Perle	I, 1.
2. Le Loup et l'Agneau	I, 2.
3. Le Rat et la Grenouille	I, 3.
4. Le Chien et la Brebis	I, 4.
5. Le Chien et l'Ombre	I, 5.
6. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	I, 6.
7. Le Soleil qui se marie	I, 7.
8. Le Loup et la Grue	I, 8.
9. La Chienne qui met bas	I, 9.
10. Le Serpent mourant de froid	I, 10.
11. L'Ane et le Sanglier	I, 11.
12. Le Rat de ville et le Rat des champs	I, 12.
13. L'Aigle et le Renard	II, 8.
14. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau	I, 13.
15. Le Corbeau et le Renard	I, 14.
16. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane	I, 15.
17. L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
18. Le Lion et le Rat	I, 17.
19. L'Épervier malade	I, 18.
20. Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 19.
21. Les Grenouilles qui demandent un roi	II, 1.
22. Les Colombes et le Milan	II, 2.
23. Le Chien et le Voleur	II, 3.
24. Le Loup accoucheur	II, 4.
25. La Montagne en mal d'enfant	II, 5.
26. Le Chien et l'Agneau	II, 6.
27. Le Chien vieilli et son Maître	II, 7.
28. Les Lièvres et les Grenouilles	II, 9.
29. Le Loup et le Chevreau	II, 10.
30. Le Serpent et le Pauvre	II, 11.
31. Le Cerf, le Loup et la Brebis	II, 12.
32. Le Chauve et la Mouche	II, 13.
33. Le Renard et la Cigogne	II, 14.
34. La Tête sans cervelle	II, 15.
35. Le Geai vaniteux	II, 16.
36. La Mouche et la Mule	II, 17.
37. La Mouche et la Fourmi	II, 18.
38. Le Loup et le Renard, jugés par le Singe	II, 19.
39. L'Homme et la Belette	II, 20.
40. La Grenouille qui s'enfle	II, 21.
41. Le Lion et le Berger	III, 1.
42. Le Lion médecin	III, 2.
43. Le Cheval et l'Ane	III, 3.

WALTHER.	ROMULUS.
44. Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	III, 4.
45. Le Rossignol et l'Épervier	III, 5.
46. Le Renard et le Loup	III, 6.
47. Le Cerf à la Fontaine.	III, 7.
48. L'Inconstance de la Femme.	III, 9.
49. La Courtisane et le Jeune Homme.	III, 10.
50. Le Père et le Mauvais Fils	III, 11.
51. La Vipère et la Lime.	III, 12.
52. Les Loups et les Brebis.	III, 13.
53. La Hache et les Arbres.	III, 14.
54. Le Loup et le Chien.	III, 15.
55. L'Estomac et les Membres	III, 16.
56. Le Singe et le Renard	III, 17.
57. Le Marchand et l'Ane.	III, 18.
58. Le Cerf et les Bœufs.	III, 19.
59. Le Juif et l'Échanson du Roi.	
60. Le Citoyen et le Soldat.	

Pour ces 60 fables, il n'y a pas de doute. Elles sont toutes du même auteur, et, si sur lui mon hypothèse est exacte, elles sont toutes de Walther l'Anglais.

Mais, dans certaines éditions du xve siècle, on en trouve d'autres que, dans le second volume de cet ouvrage, je placerai à la suite des soixante premières. Faut-il les attribuer au même auteur? Comme, soit par la pensée, soit par l'expression, elles n'ont pas toutes avec son œuvre un égal degré de ressemblance, il faut les examiner une à une et porter sur chacune un jugement spécial.

D'abord il en est deux qu'on rencontre dans les manuscrits plus souvent que les autres, et qui, après avoir été publiées au xve siècle, ont été de nos jours rééditées par Dressler; ce sont les deux fables intitulées, l'une : *le Chapon et l'Épervier,* l'autre : *le Berger et le Loup*. Pour savoir si elles appartiennent à Walther, il faut se référer à leur texte. Quand on l'examine et qu'on le compare à celui des autres fables, on y aperçoit le même style et la même versification, le même esprit et la même forme, les mêmes qualités et surtout les mêmes défauts.

Cependant certains philologues ont voulu attribuer ces deux fables à un auteur différent, et, comme toujours, ils ont trouvé des arguments à l'appui de leur opinion.

Ainsi ils ont remarqué que l'épimythion de la seconde, quoique

bien placé à la fin, se composait de quatre vers contrairement à l'usage de Walther qui n'en consacrait que deux à l'affabulation. Si cette observation était exacte, elle ne serait pas très probante ; mais elle n'est pas absolument vraie : en effet, dans les fables XXI, XXVIII, et XXXVIII, l'épimythion se compose de 4 vers.

Ils ont encore cherché à appuyer leur thèse sur ce distique final :

> Fine sui, versu gemino, quod continet, omnis
> Fabula declarat, datque quod intus habet.

Je reconnais avec eux qu'il ne peut être convenablement placé qu'à la fin de la dernière fable de la collection, et que, même dans les manuscrits et dans les anciennes éditions qui contiennent les deux fables complémentaires, c'est presque constamment à la fin de la soixantième qu'on le rencontre. Mais il n'en est pas non plus toujours ainsi ; quelquefois le distique final se trouve rejeté à la fin de la fable LXII, et détruit ou semble détruire l'argument tiré de la place qu'il occupe.

Enfin on a objecté que les fables de Walther n'étaient que la paraphrase poétique de la prose de Romulus, et que les deux premières fables complémentaires, n'ayant pas la même origine, ne devaient pas non plus être sorties de la plume du même écrivain. Ici encore l'argument pèche par la base ; car les fables 59 et 60 ne sont pas non plus dérivées de Romulus, et cependant, personne ne le conteste, elles appartiennent bien à la même collection que les 58 premières.

En somme d'une part, les raisons négatives ne sont pas concluantes ; d'autre part, rien non plus n'autorise à faire de Walther l'auteur des deux premières fables complémentaires. Ce qui est certain, c'est que, si elles ne sont pas son œuvre, elles sont celle d'un auteur qui s'est inspiré de sa manière et qui a dû être presque son contemporain.

Je passe à la fable intitulée : *le Marchand et sa femme*, qui figure dans une édition du XVe siècle et qui en est la soixante-troisième.

Je ne me dissimule pas que la donnée de cette fable est un peu risquée, et que l'idée qu'on y trouve a quelque chose de sauvage et par suite d'assez incompatible avec le caractère et la mission de Walther l'Anglais. Mais il ne faut pas oublier que les lettrés les plus purs du moyen âge, quand ils écrivaient en vers latins, se permet-

taient quelquefois de singuliers écarts. Il faut se rappeler aussi que, si l'archevêque de Palerme avait été chargé de l'éducation d'un prince, ce prince était déjà un jeune homme à la veille de prendre femme, et qu'il avait pu sortir de la réserve à laquelle l'éducation d'un enfant l'aurait forcément assujetti.

J'ajoute que la fable dont je m'occupe a, comparée aux autres, un air de parenté véritablement frappant. La facture du vers est la même; ainsi, on ne peut lire l'hémistiche *En vir, ecce puer*, sans se rappeler cet autre : *Est Lupus, est Agnus;* quant à l'affabulation, elle est rejetée à la fin, et c'est le dernier distique qui la formule.

Enfin je dois faire observer que cette fable se trouve justement dans le plus ancien des manuscrits de Walther, dans celui qui est conservé à Wolfenbüttel, et qu'on a longtemps considéré comme remontant au XIIe siècle. Malgré ces circonstances assez graves, je n'affirme pas qu'elle soit l'œuvre de Walther; mais ce qui me paraît encore mieux démontré que pour les deux précédentes, c'est que tout au moins elle est due à un écrivain de son temps.

Mais j'avoue tout de suite que, lorsqu'il s'agit de la quatrième fable intitulée *Le Paysan et Pluton*, je n'ai plus d'incertitude. La fable précédente pouvait être réputée licencieuse; celle-ci est franchement ordurière, et je n'ai pas le courage de l'infliger au vertueux chapelain de Henri II.

La vraisemblance, à défaut de justifications, légitimerait mon sentiment; mais il est appuyé sur une preuve qui me semble concluante; en effet, on ne trouve cette fable dans aucun manuscrit ancien; on ne la rencontre que dans ceux du XVe siècle qui renferment en même temps la traduction en sonnets italiens du fameux Accio Zuccho. Je ne me permettrai pas d'en induire que c'est ce dernier qui en est l'auteur; mais ce que je peux raisonnablement supposer, c'est que, l'ayant trouvée je ne sais où, il l'a traduite et insérée avec la traduction à la suite des soixante-trois premières fables, avec lesquelles elle n'avait rien de commun.

On ne peut davantage reconnaître le style de l'archevêque de Palerme dans les trois fables placées à la suite des siennes dans une édition publiée à Brescia en 1522. Je les joindrai néanmoins à celles de l'appendice, dans lequel elles figureront sous les titres *De Cornice et Hirundine, De Coco et Cane cor rapiente, De avibus et Pavone.*

Les diverses fables que je viens d'examiner figurent dans quel-

ques-unes des éditions des fables de Walther publiées au xve siècle. Mais elles ne sont pas les seules. Les manuscrits nombreux qui contiennent son œuvre m'en ont révélé quelques autres, qui certainement ne peuvent lui être attribuées, mais auxquelles, pour qu'on en puisse juger, je donnerai place dans l'appendice mis à la suite des siennes.

SECTION IV.

Jugements des critiques sur les fables de Walther.

On ne saurait croire combien ont été différents les uns des autres les jugements dont les fables de Walther ont été l'objet. Il est remarquable qu'en matière de littérature et surtout de littérature latine, les hommes les plus expérimentés ont en général la plus grande peine à s'accorder; tant, suivant l'esprit dans lequel on les examine, les choses littéraires prennent des aspects opposés. Aussi, lorsque j'ai discuté l'authenticité des fables de Phèdre, ne me suis-je pas trop appuyé sur cet argument banal et rebattu, qui consiste à dire qu'on y retrouve cette belle latinité particulière au siècle d'Auguste.

Pour en revenir à celles de Walther, à l'époque où elles ont été écrites elles ont été universellement admirées. « Si Romulus avait supplanté Phèdre, dit M. Fleutelot, Hildebert fut pour le poète latin un rival bien plus dangereux encore. Les fables en distiques eurent un tel succès qu'elles empêchèrent pour longtemps de penser à Phèdre et firent même oublier quelque peu Romulus. »

Éberhard de Béthune, qui, dans un poème écrit en 1215, les attribue à Ésope, dit que son vers ne sommeille point : *Aesopus metrum non sopit.*

Au siècle suivant, vers 1333, les fables de Walther sont traduites en vers français en l'honneur de Madame Jehanne de Bourgogne, épouse du roi Philippe VI, à qui le traducteur les dédie en ces termes :

> Ce livret que cy vous récite,
> Plaist à oïr et si proufite.

En développant le sentiment des vraies beautés littéraires, le mouvement de la Renaissance amène contre ce concert d'éloges

quelques protestations imposantes. Henri Bebel n'hésite pas à déclarer « que ces fables en vers sont dénuées de beauté et de charmes, qu'elles sont tout ce qu'il y a de plus opposé aux Muses et aux Grâces, que la pureté des expressions y fait défaut, et qu'en somme il faut éviter de les lire (1). »

L'engouement n'en continue pas moins pendant le XVIe siècle. Scaliger lui-même s'y laisse aller. Il admire la facture du vers de Walther exempt d'élisions et l'élégance sans égale de son style ; ses fables lui semblent pour les jeunes poètes un modèle utile qui se distingue à la fois par la solidité de la pensée et la grâce de la forme (2).

Après tant de siècles de vogue imméritée, la réaction était inévitable. Elle s'accusa nettement dès le commencement du XVIIe siècle. A son tour elle fut exagérée. C'est ainsi qu'on voit tour à tour Névelet, tout en publiant les fables élégiaques, qualifier de singe de Phèdre leur auteur encore inconnu (3), et Barth, sans plus de ménagement, le traiter de poète inepte et barbare, *valde ineptus atque barbarus* (4).

(1) « Sunt inter enim recentiores poetas elegiaci pariter à pueris prohibendi : Antonius Panhormita, Porcelius romanus, Hemilianus Cimbrianus, et quidam alii ; hodie illustres sunt Carolus Arretinus, Mapheus Vegius, Pontanus et Angelus Sabinus graviora scribentes et plerique alii. Esopus etiam Phrigius ille fabulator, philosophusque celeberrimus, uti etiam Quintiliano visum est, jucundus esset pueris. Verum a Romulo quodam, ut dicitur, translatus est in carmen nulla venere et lepore, musis scilicet et gratiis repugnantibus, ubi puritas quoque verborum desideratur, unde cavendus est et non legendus. Omnesque scilicet ut tandem concludam versificatores minutique auctores, omnibus eloquentiæ studiosis et presertim teneriori ætati declinandi, nisi forsan essent tales, qui copiose et floride de re iucunda nec nimis turpi scripserunt. » Henri Bebel, *Qui auctores legendi sint ad eloquentiam comparandam.*

(2) « Accius, ... si quis alius, tum accuratus, tum argutus poeta est. Illud observarant præceptores nostri : ab eo nusquam Ecthlipsin ullam factam in carmine syllabarum. Videmur tamen nos alicubi unam aut alteram deprehendisse. De ipso vero ita judico : quæ dixit, a me nullo modo melius dici posse. Quare cum poetis novitiis non solum ediscendum ob fabularum utilitatem, sed etiam propter versuum munditias imitandum. » *Poetic.*, apud J. Crispinum, 1561. (Voyez *Poetic.*, livre VI, ch. IV.)

(3) « *Simiam Phædri* hunc nostrum qui dixerit, haut quaquam errauerit. Ita enim est. Quascumque fere fabulas vna cum Phædro describit, Phædrum in iis sequitur, et nonnumquam eius verba seruat. » *Mythologia Æsopica,...* opera et studio Isaaci Nicolaï Neveleti... Francoforti,... M.DC.X, in-12. (Voyez p. 668.)

(4) *Advers.*, l. III, cap. XXII.

Moins sévères, Gellert (1) et Lessing (2) adoptent un avis mixte; Muratori reconnaît au fabuliste une remarquable facilité de versification, mais refuse de voir en lui un véritable latiniste (3); Morelli n'hésite pas à partager le même sentiment (4); enfin Schwabe, qui en général se conforme à l'opinion définitivement admise, pense, comme eux, que ce qu'il y a de plus sûr, c'est de se tenir à égale distance des opinions extrêmes. « Avouons, dit-il, que l'anonyme marche sur les traces de Phèdre et que ses fables ne sont pas dépourvues de toute élégance; concédons qu'elles sont agréables et utiles, mais que par une latinité çà et là barbare, par les jeux de mots ineptes, par l'absence affectée des élisions et aussi par la fréquence des assimilations, elles ne sont pas exemptes de tout reproche (5). »

Cette appréciation moyenne qui résume l'état de l'opinion au commencement de ce siècle, est ensuite adoptée par M. Robert, qui, dans sa publication des fables inédites du moyen âge, s'exprime à son tour en ces termes : « De fréquentes antithèses, de continuels rapprochements ou de nombreuses oppositions de sens ou de sons, voilà ce qui distingue particulièrement les fables en vers élégiaques, et ce qu'elles présentent toutes d'une manière constamment uniforme. Ces ornements, plus déplacés encore dans le genre de l'apologue que dans les autres, leur valurent cependant une grande renommée, et Évrard de Béthune n'hésite pas à les mettre fort au-dessus de celles d'Aviénus. Les choses ont bien changé depuis, et on les traite à présent avec un mépris que l'on peut accuser quelquefois d'injustice; car on ne doit pas rendre le poète élégiaque responsable des fautes des copistes, et surtout des éditeurs, qui, en faisant imprimer ses fables, n'ont pas consulté avec soin les manuscrits qui existent, et à l'aide desquels on auroit pu corriger des vers qui semblent manquer de sens ou qui n'offrent que des tournures ridicules (6). »

(1) *De Poesi apologor.*, p. 34.

(2) *Lessingii anonym. Nevelet.*, p. 53 et 54.

(3) *Antiq. Ital.*, t. III, col. 914.

(4) *Codices manuscripti latini bibliothecæ Nanianæ*. Venise, Zatta, 1776. (Voyez p. 152 à 153.)

(5) *Phædri Augusti Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*... Schwabe... Brunswigæ,... M.D.CCCVI, 2 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 177.)

(6) *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles,... précédées d'une notice sur les fabulistes*, par A. C. M. Robert. Paris, 1825, in-8°. (Voyez t. I, p. lxxxviij et s.)

Si maintenant à toutes ces appréciations je puis ajouter la mienne, je prendrai la liberté de trouver les fables de Walther aussi défectueuses par la forme que par le fond. Non seulement la versification est barbare, mais encore l'idée primitive a été presque partout puérilement travestie. Je n'en fais pas un reproche à l'auteur, qui était pour son temps un homme lettré, qui d'ailleurs n'a pas eu d'autre prétention que de composer de simples exercices de prosodie latine, et qui peut-être même s'est borné à corriger tant bien que mal le travail fautif de son royal élève. Mais je ne puis m'empêcher de constater que, dénuée de valeur littéraire, son œuvre n'offre qu'un intérêt purement historique.

Quant à Phèdre, comme elle n'en a pas conservé les expressions, elle est sans utilité pour la critique de son texte, et il a fallu l'inexplicable célébrité dont elle a joui, pour me déterminer à lui faire dans cette étude la large place que je lui ai consacrée.

SECTION V.

Manuscrits des fables de Walther.

§ 1. — FRANCE.

1° *Manuscrits latins de la Bibliothèque nationale.* — Schwabe, sur la foi du savant Labbé, a cru qu'il n'existait à la Bibliothèque nationale qu'un manuscrit des fables de Walther, et Dressler, sur la foi de Schwabe, est tombé dans la même erreur. Il faut reconnaître que le second était moins excusable que le premier; car, depuis 1825, la publication de M. Robert ne laisse plus de place à une pareille idée. Il signale en effet huit manuscrits, auxquels il donne les cotes suivantes : 8023, 8259, 8460, 8509, 8509 A, 7616, 266 Saint-Victor 175, et 793 Saint-Victor 548. Aujourd'hui cette nomenclature est incomplète : à ma connaissance, la Bibliothèque nationale en possède treize. Les douze premiers appartiennent au fonds latin, dans lequel ils portent les n°s 8023, 8259, 8460, 8509, 8509 A, 11344, 11392, 11393, 11418, 14176, 14381 en remplacement de la cote 266 Saint-Victor 175, et 15135 en remplacement de la cote 793 Saint-Victor 548; le dernier dépend du fond français, dans lequel il est inventorié sous le n° 1594 en remplacement du n° 7616.

Je vais donner la description de ces treize manuscrits, et j'y ajouterai, à raison de l'analogie qu'ils ont avec le manuscrit 1594, une analyse sommaire de ceux du fonds français portant les cotes 1595, 19123, 24310 et 983.

A. *Manuscrit* 8023. — Le catalogue imprimé de 1744 donne du manuscrit 8023 l'analyse suivante :

Codex partim chartaceus, partim membranaceus, olim Colbertinus. Ibi continentur :

1° *Catonis* disticha, cum commentario.

2° Eadem disticha; passim inter lineas glossæ et ad marginem scholia.

3° *Theoduli* ecloga : initium desideratur.

4° Anonymi carmen de rebus ad mores spectantibus.

5° Anonymi aliud id genus carmen.

6° *Geraldi Odonis,* Ministri generalis Fratrum Minorum, vaticinia de fine mundi, è Daniele potissimum et Abbate Joachimo petita.

7° Luciferi epistola ad mundanos, anno 1351 scripta.

8° *Garriti* fabularum liber, Æsopo parum rectè tributus.

9° Tobiæ prophetia, à *Matthæo Vindocinensi* versibus expressa : passim ad marginem scholia.

Le manuscrit est du format in-4°. Il se compose de 134 feuillets, dont la première partie est en papier et la deuxième en vélin.

Les fables, dont l'écriture paraît être du XIVe siècle, commencent au feuillet 63 et finissent au feuillet 101. Ce sont seulement les soixante fables primitivement connues. Chacune d'elles est précédée d'une glose dont l'écriture est plus fine que celle du texte. C'est dans la glose du prologue qu'elles sont attribuées à un poète qui se serait nommé *Garritus*. Elles se terminent par ces vers que les moines du moyen âge aimaient à placer à la fin de leurs copies :

Finito libro sit laus et gloria Christo.
Amen.

B. *Manuscrit* 8259. — Le catalogue imprimé de 1744 donne du manuscrit 8259 l'analyse suivante :

Codex chartaceus, olim Colbertinus. Ibi continentur :

1° Anonymi commentarius in Catonis disticha.

2° Sancti *Augustini* tractatus de dignitate Sacerdotum.

3° Anonymi versus paræuetici ad Sacerdotes.

4° Magistri *Theodoli* ecloga : accedit commentarius.

5° *Æsopi* fabulæ, versibus latinis : accedit commentarius.

6° *Alani* parabolæ, cum commentario : præmittitur authoris vita.
7° Liber floretus, sive carmen de virtutibus et vitiis : accedit commentarius.
8° Anonymi sermo de pœnitentia.
9° Pœnitentiarius Magistri *Johannis de Garlandia,* cum commentario.
Is codex sæculo decimo quinto exaratus videtur.

De l'analyse du catalogue il ressort que l'écriture du manuscrit paraît être du xve siècle. Il appartient au format in-4° et se compose de 234 feuillets en papier. Les fables commencent en tête du recto du feuillet 73 et finissent au bas du verso du feuillet 96; chacune d'elles est accompagnée d'un commentaire. Seules les 60 premières y figurent; encore la soixantième n'est-elle pas complète. Elle s'arrête à ce vers :

Surgo, surge, miser : pudor est mactare sedentem.

Ce vers contient des leçons qui sont en désaccord soit avec celles des autres manuscrits, soit avec celles des éditions imprimées. Et qu'on ne croie pas que ce soit là une particularité exceptionnelle; car tous les manuscrits, comparés entre eux, offrent d'innombrables variantes, qui ne permettent pas de parvenir avec certitude à la restitution des véritables leçons.

C. *Manuscrit* 8460. — Le catalogue imprimé de 1744 donne du manuscrit 8460 l'analyse suivante :

« Codex membranaceus, olim Puteanus. Ibi continentur :
1° *P. Ovidii Nasonis* liber de remedio amoris.
2° *Catonis* disticha de moribus.
3° *Theoduli* ecloga.
4° Anonymi carmen morale de contemptu mundi.
5° *Æsopi* fabulæ, versibus heroïcis.
6° *Matthæi Vindocinensis* ad Bartholomæum, Turonensem archiepiscopum, Tobias, sive metaphrasis libri Tobiæ, versibus elegiacis.
7° *Ovidii* liber de remedio amoris : finis desideratur.
Is codex decimo quarto sæculo exaratus videtur.

Le manuscrit a la dimension d'un petit volume in-8°. Les feuillets sont en parchemin. L'écriture paraît être du xive siècle. Il se compose de 125 feuillets.

Les fables ésopiques commencent au recto du feuillet 48 et finissent au verso du feuillet 68. Les 60 premières seules y figurent.

Elles sont terminées par ce mauvais distique, qui, comme tous ceux de la même nature, est évidemment l'œuvre du copiste :

Christus laudetur, Æsopi quia finis habetur.
Finito libro sit laus et gloria Christo.

D. *Manuscrit* 8509. — Le catalogue imprimé de 1744 donne du manuscrit 8509 l'analyse suivante :

Codex membranaceus, quo continentur *Aesopi* fabulæ versibus elegiacis : interprete anonymo. Is codex decimo quarto sæculo videtur exaratus.

C'est celui que Schwabe avait signalé, en lui attribuant le n° 893 et le titre de *Liber Hisopi*. C'était une double erreur qu'il avait empruntée à Labbé et que Dressler s'est empressé de répéter.

Le manuscrit a porté successivement : 1° le n° 822, 2° le n° 893, dans l'inventaire imprimé de 1645, 3° le n° 5642 dans l'inventaire imprimé de 1682, 4° le n° 8509 dans le catalogue imprimé des manuscrits latins. Il y a donc plus de deux siècles qu'il ne porte plus le n° 893.

Quant au titre, il se compose de ces trois mots : *Incipit liber Esopi* et non pas *Hisopi*.

Schwabe avait commis relativement à ce manuscrit une troisième erreur, que Dressler n'a pas manqué de reproduire. Il en avait fait un manuscrit distinct de celui de Petau.

Petau avait possédé un manuscrit des fables de Walther, dont Rigault avait pris chez lui communication ; en même temps que d'un autre manuscrit que j'aurai bientôt à faire connaître, il s'en était servi en 1599 pour livrer à la publicité six fables élégiaques imprimées dans les notes de sa première édition de Phèdre. Voici, en effet, ce qu'on lit dans son commentaire sur la fable 29 du livre I : « *Asinus irridens aprum*. Hanc fabulam refert Camerarius, verum Phaedri nequitiam dissimulat, pag. 174. Fabularum scriptor ante centum annos Venetiis excusus, et in Bibliotheca P. Petauij v. c. et S. Victoris Paris. manuscriptus. »

Il est donc bien avéré que P. Petau avait possédé un manuscrit de Walther ; mais ce que Schwabe n'a pas aperçu, c'est que, si je ne m'abuse, ce fut ce manuscrit de Paul Petau, consulté par Rigault, qui, passé dans les mains de son fils, devint ensuite, en 1645, le ms. 893 de la Bibliothèque du Roi.

C'est un volume in-4°, dont la reliure en veau sur bois est très fatiguée. Il se compose de deux cahiers en parchemin, réunis et formant ensemble seize feuillets. L'écriture est la gothique italienne de la fin du XIVe siècle.

Chaque fable est précédée d'un titre à l'encre rouge et accompagnée de notes interlinéaires d'une écriture microscopique et beaucoup plus récente que celle du texte. Il y a soixante-deux fables. A la fin de la soixantième, on lit ce distique un peu différent de celui qui se trouve dans les éditions imprimées :

Fine fruor : versu gemino quod cogitet omnis
Fabula declarat datque quod intus habet.

Les deux autres fables, qui complètent le recueil, sont les fables *De Capone et Accipitre* et *De Pastore et Lupo*. Elles sont suivies de ces mots : *Deo gratias Amen*, qui terminent le recto du seizième feuillet. Le verso de ce feuillet est rempli par des écritures sans suite, plus modernes, mais presque indéchiffrables.

E. *Manuscrit* 8509 *A*. — Le catalogue imprimé des manuscrits latins donne du manuscrit 8509 *A* l'analyse suivante :

Codex membranaceus, olim Mazarinæus. Ibi continentur :
1° *Æsopi* fabulæ, versibus elegiacis; anonymo interprete.
2° Magistri *Johannis Faceti* liber; aliàs, inscribitur liber facetiæ, sine quo nemo potest esse bene moriginatus.
3° Fragmentum elegiæ amatoriæ, cui titulus Pamphilus.
4° Geta, sive Amphytrion; comœdia de Amoribus Jovis et Alcmenæ.
Is codex decimo quarto sæculo videtur exaratus.

Ce manuscrit paraît provenir de la bibliothèque du cardinal Mazarin, et n'être entré qu'après sa mort dans celle du Roi. Il s'ensuit qu'il ne se trouve pas dans l'inventaire imprimé de 1645, et qu'il figure au contraire sous le n° 5643, dans l'inventaire imprimé de 1682. Dans le catalogue imprimé des manuscrits latins on lui a en 1744 donné la cote 8509 *A*. C'est un volume in-4° de forme un peu allongée, relié en maroquin rouge avec l'écusson du Roi sur les plats. Au dos se trouve le titre suivant dont les mots sont abrégés à cause de l'épaisseur trop faible du volume : *Æsopiæ fabulæ cum scholiis*. Il se compose de 27 feuillets en parchemin. L'écriture est la gothique française, qui, malgré l'indication contraire du catalogue, m'a paru être de la fin du XIIIe siècle.

Les fables ne portent pas de titre; au nombre de soixante, elles occupent la première partie du manuscrit et s'arrêtent au quart du verso du quinzième feuillet. Chaque fable est accompagnée d'une glose interlinéaire, en écriture microscopique, qui le plus souvent se prolonge jusqu'à la marge de la suivante. Cette écriture paraît presque aussi ancienne que celle du texte. Au lieu du distique suivant qui se lit après la soixantième fable dans les éditions de la société Bipontine et de Dressler :

Fine sui, versu gemino, quod continet, omnis
Fabula declarat datque quod intus habet,

on trouve cet unique hexamètre :

Laus et honor Christo; versu liber explicit isto.

Puis viennent ces deux mots : *Explicit Esopus.*

Le nom du véritable auteur manque comme dans tous les autres manuscrits que j'ai déjà examinés.

Les fables sont suivies de trois ouvrages poétiques, dont le premier m'a paru complet à en juger par ces mots qui le terminent : *Explicit doctrina magistri Johannis Faceti, etc.* Quant à l'ouvrage en lui-même, on le rencontre souvent dans les anciens manuscrits. Je ne puis mieux indiquer ce qu'il est qu'en renvoyant à la notice du catalogue.

Les dernières pages sont remplies par un fragment d'élégie amoureuse intitulée *Pamphilus* et par un poème relatif aux amours de Jupiter et d'Alcmène.

Sauf M. Robert et M. Du Méril, aucun auteur ne paraît même avoir soupçonné l'existence du manuscrit de Mazarin.

F. *Manuscrit* 11344. — C'est M. Van Praet qui signala à M. Robert l'existence du manuscrit 11344, et il faut avouer que, sans le vouloir, il lui rendit un mauvais service. En effet, M. Robert ayant vu en tête des fables le titre suivant : *Incipit liber ensopi edito a magistro Gauffredo,* en tira, au grand détriment de sa bonne réputation de critique, la déduction fort irréfléchie que j'ai rappelée. Mais, s'il avait aperçu cette phrase qu'il eût pour lui mieux valu ne pas découvrir, il ne s'était pas préoccupé de la cote du manuscrit, et, n'en rencontrant pas le signalement dans son ouvrage, j'ai eu beaucoup de peine à le retrouver. Y étant néanmoins parvenu, je puis maintenant en donner ici la description sommaire.

Le manuscrit 11344 forme un volume in-4° de très petit format. Il se compose de 81 feuillets en vélin, dont l'écriture fort nette est du commencement du xve siècle. Les ouvrages qu'il renferme sont les suivants : 1° le livre de Caton, 2° une épître en vers, 3° le livre *De contemptu mundi*, 4° une églogue de Théodule, 5° les fables de Walther, 6° le livre de Tobie.

Les fables, dont j'ai seulement à m'occuper, commencent au recto du f° 28 vers le bas de la page. Elles sont au nombre de 61, réparties sous 62 numéros. La dernière est intitulée *De Lupo et Pastore*. C'est une des deux fables qui sont le plus souvent ajoutées aux soixante premières. Elle se termine vers le bas du fol. 45 recto, et est suivie de ce dernier vers, ou plutôt de cette espèce de soupir de soulagement qu'au moyen âge les copistes avaient l'habitude de pousser à la fin de leur tâche :

Finito libro sit laus et gloria Christo.

Une main moins ancienne avait écrit au dessous deux lignes, dans lesquelles se trouvait le nom d'un des propriétaires successifs du volume; mais, suivant une habitude autrefois trop constante, un propriétaire postérieur a effacé ce nom, de sorte qu'il ne reste plus que ce qui suit :

Quis scripsit scribat semper cum domino vivat.
Iste liber est. . . . . Nutriti Ucecie.

Toutefois au bas du fol. 54 *a* on lit : *Tanguidus Nutriti de Ucecia.*

G. *Manuscrit* 11392. — Le manuscrit 11392, qui, dans le supplément à l'ancien fonds, portait le n° 597, est un volume in-8°, qui se compose seulement de dix-neuf feuillets en parchemin, écrits par une main du xive siècle.

Les premier et dix-neuvième feuillets ne contiennent que des fragments de prières latines; très étrangères à l'œuvre de Walther, elles ont été la première couverture du volume aujourd'hui relié en veau. Les fables en vers élégiaques sont le seul ouvrage qu'il renferme; mais elles sont plus qu'au complet, c'est-à-dire qu'elles sont au nombre de 62. Elles commencent au haut du recto du deuxième feuillet, ne sont précédées d'aucun titre, ne sont accompagnées d'aucun commentaire marginal ni interlinéaire, et se terminent par cette phrase usuelle : *Explicit liber Esopi, deo gratias. Amen.*

H. *Manuscrit* 11393. — Le manuscrit 11393, qui, avant la fusion de tous les fonds latins, avait la cote *Supp. l.* 391, forme un volume in-8°, composé de 21 feuillets en vélin, dont l'écriture est du xve siècle. Il porte sur le recto du premier feuillet cette mention écrite par un de ses anciens propriétaires : *Jo. Bap. Ponzonus Clericus, possessor huius libri.*

Il est entièrement consacré aux fables de Walther, qui commencent au recto du feuillet 2, et qui ne sont accompagnées d'aucun commentaire. En marge chaque fable est ornée d'une miniature peinte dans un petit cercle doré. Indépendamment des soixante fables ordinaires, il renferme les deux complémentaires, qui y sont le plus souvent ajoutées, et qui, dans les manuscrits, sont intitulées *De Capone et Accipitre* et *De Lupo et Pastore*. Les fables se terminent au verso du feuillet 20, sur lequel on lit : *Explicit liber Esopi*, et au dessous : *Deo gratias. Amen.* Et plus bas : *Finito libro refferamus gratias Christo.*

Enfin il existe un vingt et unième feuillet, sur le recto duquel le même propriétaire du manuscrit a réitéré sa première déclaration par cette mention : *Questo libro e di Gio. Batista Ponzono* 1578. *A di* 30 *di Giunio.*

I. *Manuscrit* 11418. — Le manuscrit 11418 figurait autrefois dans le supplément du fonds latin sous la cote 1749. Il appartient au format in-4° et se compose de 177 feuillets en papier. Il est formé de la réunion de plusieurs cahiers, sur chacun desquels figurent des opuscules transcrits par des mains diverses.

Le premier de ces cahiers comprend quatorze feuillets numérotés de 1 à 14, et renferme une copie des fables de Walther faite par Pierre Pithou sur un ancien manuscrit. C'est là ce qui ressort de cette mention qui les précède : *Ex vetusto codice sumptum.*

Quel était cet ancien manuscrit, d'où provenait-il, et à qui appartenait-il? Voilà ce que, selon son habitude, il n'a pas pris la peine d'indiquer. Supposant que c'était un des deux manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor, j'ai voulu les comparer à sa copie. Mais je n'avais pas poussé mon examen comparatif jusqu'à la fin du prologue des fables, que j'avais déjà acquis la certitude qu'il ne s'en était pas servi. En effet, au cinquième vers du prologue, les deux manuscrits portent *Fructum lege*, tandis que dans la copie de P. Pithou on lit : *Fructum cape.*

Cette copie ne comprend que les soixante fables ordinaires; elles portent 61 numéros à cause de la division en deux parties de la fable des Grenouilles qui demandent un roi.

Les fables ne sont précédées d'aucun titre général; mais chacune porte un titre spécial. En marge des trois premiers vers de celle qui concerne la Matrone d'Éphèse, P. Pithou a écrit cette note : *Hæc fabula sumpta est Petronio Arbitro et relata à Joanne Sarisberiensi in Policratico suo.*

Le distique *Fine sui*, etc., qui d'ordinaire termine la soixantième fable, est suivi de cet autre :

Perdere quisque suam sortem de iure meretur,
Quam sua si placeant plus aliena sibi.

Au dessous se trouve cette souscription finale : *Hactenus de vetusto codice.* La copie se termine au milieu du recto du fol. 14.

J. *Manuscrit* 14176. — Le manuscrit 14176 est un volume in-8°, qui est formé de 122 feuillets en papier et dont l'écriture est du xve siècle. Il a appartenu à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, ainsi qu'il résulte de cette mention mise au bas du recto du premier feuillet : *Sancti Germani in pratis.* Les fables de Walther, qu'entre autres ouvrages il renferme, commencent sans titre général au milieu du verso du feuillet 40 et se terminent au verso du feuillet 66. Elles sont au nombre de 60, réparties par la raison connue sous 61 numéros.

Chaque fable porte un titre spécial écrit à l'encre rouge. La dernière est suivie de ces mots écrits avec la même encre : *Deo gratias. Amen.*

K. *Manuscrit* 14381. — Le manuscrit 14381 ne figure pas sur l'ancien catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale, et cela s'explique par cette raison qu'il n'est entré qu'à l'époque de la Révolution dans le grand fonds de cette bibliothèque.

Auparavant il appartenait à cette fameuse abbaye de Saint-Victor, dont l'importance bibliographique a été trop grande pour n'être pas ici l'objet d'une courte notice.

Cette abbaye, qui appartenait à l'ordre de Saint-Augustin, avait été fondée en 1113 sous Louis VI. A la porte du dortoir, cette origine était rappelée par l'inscription suivante gravée sur une plaque de cuivre :

Illustris genitor Ludovici rex Ludovicus,
Vir clemens, Christi servorum semper amicus,
Institui fecit pastorem canonicorum
In cella veteri trans flumen Parisiorum.
Hanc vir magnanimis almi Victoris amore,
Auro, reliquiis ornavit, rebus, honore.
Sancte Dionysi, qui servas corpus humatum,
Martyr et antistes, Ludovici solve reatum.
Christi centeno, cum mille, decem et tribus, anno
Templum hoc Victoris struxit regalis honoris.

La règle de cette abbaye avait été créée, non par Hugon, qui fut surnommé de Saint-Victor, mais par Guillaume de Champeaux, qui, en 1108, avait quitté l'archidiaconat de Paris, pour y établir une discipline sévère. C'est ce qu'Abélard affirme en ces termes : « Elapsis autem paucis annis, cum ex infirmitate jam dudum convaluissem, præceptor meus Parisiensis archidiaconus, habitu pristino commutato, ad regularium canonicorum ordinem se convertit... Nec tamen hic suæ conversationis habitus aut ab urbe Parisiaca, aut a consueto philosophiæ studio eum revocavit, sed in ipso quoque monasterio ad quod se causa religionis contulerat, statim more solito publicas exercuit scholas, etc. »

L'abbaye avait été établie hors la ville. Par suite de son importance toujours croissante, elle subit des agrandissements successifs; on y créa notamment une chapelle souterraine, qu'on appela Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et dont le nom a survécu à l'édifice.

Mais ce qui faisait surtout l'importance de l'abbaye, c'était sa bibliothèque. Voici comment il en a été parlé dans une *Dissertation sur les bibliothèques* publiée à Paris par MM. Chaubert et Hérissant en 1758 :

« La bibliothèque des chanoines réguliers de Saint-Victor, rue des Fossés Saint-Victor, est aussi ancienne que leur maison qui fut fondée en 1113. Elle était fort estimée du temps même de François Ier, à cause des manuscrits et des belles éditions que l'on y voyait; elle fut dans la suite considérablement augmentée par la libéralité de plusieurs personnes, particulièrement de M. Dubouchet de Bournouville, qui en fut un des premiers bienfaiteurs, et par M. de Tralage, neveu de M. de la Reynie, lieutenant-général de la police de la ville de Paris, deux sçavans des plus célèbres de leur siècle. Cette bibliothèque est très considérable par rapport aux Livres Théolo-

giques et Ecclésiastiques; on y trouve un assez grand nombre d'anciennes éditions. Elle contient aussi plusieurs manuscrits très estimables, surtout par rapport à l'histoire ecclésiastique, de sorte qu'à ce dernier égard elle paraît préférable à plusieurs autres bibliothèques. »

Des manuscrits que possédait l'abbaye, celui qui nous occupe n'était pas le moins précieux.

Le catalogue manuscrit du fonds Saint-Victor, sur lequel il porte les nos 266 et 175, l'un ancien, l'autre plus récent, en donne l'analyse suivante :

Boëtius, de consolatione philosophiæ (in fine mutilus).
Prosperi epigrammatum pars ultima.
Catonis carmina.
Æsopi fabulæ versibus redditæ.
Lucanus de bello civili.
Versus *Nasonis* de Virgilio.
Virgilii Æneis.
Ejusdem epitaphium.

Le manuscrit forme un volume in-fo, dont l'écriture sur vélin paraît être de la fin du XIIIe siècle. Il comprend 177 feuillets. Au bas du recto du premier feuillet on lit : *Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis. Quicumque eum furatus fuit vel celavit vel titulum istum deleverit, anathema sit. Amen.* Cette note établit bien que le manuscrit a appartenu à l'abbaye de Saint-Victor.

Au bas du feuillet 176 s'en trouve une autre, qui, en montrant quel prieur l'avait acheté, précise l'époque à laquelle il y était entré. Elle est ainsi conçue : *Hunc librum adquisivit monasterio Sancti Victoris prope Parisius frater Johannes Lamasse dum esset prior eiusdem ecclesiæ.* Or Jean Lamasse de Paris, à qui l'abbaye dut surtout l'extension de sa bibliothèque, devint, le 26 octobre 1448, prieur sous le nom de Jean V et mourut le 30 mai 1458.

Entré dans la bibliothèque de Saint-Victor entre ces deux dates, le manuscrit qui nous occupe y resta jusqu'à l'époque de la grande Révolution, où, avec les autres volumes échappés à la destruction, il alla enrichir l'immense collection du palais Mazarin.

Les fables ésopiques qu'il renferme commencent au recto du feuillet 27 et finissent au recto du feuillet 35. Elles sont au nombre de 62, et comprennent, outre les soixante fables ordinaires, les

deux fables complémentaires *De Capone et Accipitre* et *De Pastore et Lupo*.

L. *Manuscrit* 15135. — Le manuscrit 15135, comme celui qui porte le n° 14381, provient de l'abbaye de Saint-Victor et n'a dû entrer dans la Bibliothèque nationale qu'à l'époque de la Révolution.

Le catalogue manuscrit du fonds Saint-Victor, sur lequel il porte les n°s 793 et 548, l'un ancien, l'autre plus récent, en donne l'analyse suivante :

Quædam de grammatica.
Officium translationis S. Nicolai.
Compendium artis musicæ.
Passio S. Cirici.
Gosvini de Marbais tractatus.
Quædam carmina.
Litteræ concernentes statum monasterii S. Victoris.
Æsopi fabulæ metricè.
Carmina ordine alphabetico, excerpta è diversis authoribus.
Galfredi de vino salvo Poëtria nova.
Liber grammaticalis, metrificatus et glossatus.

Le volume est un in-8° écourté. L'écriture est italienne et paraît appartenir aux XIIIe et XIVe siècles. Elle est très fine.

Il y avait originairement 261 feuillets en vélin; mais le traité de musique, qui commençait au feuillet 96 et finissait au feuillet 112, a disparu. Cette disparition a été constatée par M. Nisard, qui, au commencement du livre, sur la face interne de la couverture a inscrit une note ainsi conçue : « Ce qui a rapport à la musique a été déchiré et volé. »

Le manuscrit ne contient que les soixante fables de Walther. Elles sont précédées de cette invocation écrite à l'encre rouge : *Sancti Spiritus assit nobis gratia. Amen.* Puis au dessous on lit : *Incipit Esopus.*

Les fables commencent au recto du feuillet 113 et finissent au recto du feuillet 126. Du verso de ce feuillet au recto du feuillet 128 s'étend une sorte de table des matières, où le titre de chaque fable à l'encre rouge est accompagné du distique qui en contient la morale.

Je dois enfin signaler une particularité qui a son importance. Entre la fable XX *De Hirundine et Avibus* et la fable XXI *De terra*

Attica non habente regem se trouvent ces mots à l'encre rouge : *Explicit liber primus; incipit secundus.* Ils montrent que Walther avait adopté la division en livres qui se trouve dans le manuscrit de Dijon et que chacun de ses livres se composait des mêmes fables. Il est aujourd'hui bien avéré qu'il n'a fait que versifier le vrai Romulus; mais, si sur ce point il existait encore quelques doutes, le manuscrit 15135 se chargerait de les dissiper.

Maintenant que j'ai décrit les deux manuscrits du fonds Saint-Victor, je suis naturellement amené à me poser une question qui, je le reconnais, n'a pas un grand intérêt, mais dont la solution servira du moins à satisfaire ma propre curiosité.

On se rappelle qu'à la fin du XVIe siècle, Rigault, en préparant ses premières notes sur les fables de Phèdre, remarqua, dans la librairie du vieux monastère, un manuscrit qui contenait les fables d'un auteur alors inconnu; il en transcrivit non pas seulement cinq, comme le dit Schwabe, et comme Dresler le répète de confiance, mais six qu'il inséra dans sa première édition de Phèdre. Était-ce dans l'un des deux manuscrits qui existent encore à la Bibliothèque nationale, ou bien dans un troisième aujourd'hui disparu, qu'il avait pris ces six fables? Et si ce n'était pas dans un troisième, auquel des deux avait-il fait ses emprunts? Telles étaient les deux questions qui devaient se poser d'elles-mêmes à ma pensée.

Pour que l'on puisse apprécier si ces fables ont été puisées dans le manuscrit 14381, ou dans le manuscrit 15135, ou enfin dans un troisième aujourd'hui disparu, il me reste à montrer les variantes que présentent les deux qui subsistent et à comparer leur texte avec les leçons adoptées par Rigault.

1. DE LUPO ET AGNO (MSS. 14381 ET 15135).

Vers 2.

Copie de Rigault.	. . . . . quærit uterque sibi.
Ms. 14381.	. . . . . querit uterque siti.
Ms. 15135.	. . . . . querit uterque siti.

Vers 16.

Copie de Rigault.	. . . . . hei regnant qualibet arte Lupi,
Ms. 14381.	. . . . . hii regnant qualibet urbe Lupi.
Ms. 15135.	. . . . . hii regnant qualibert (*sic*) urbe Lupi.

2. DE RANIS ET YDRO (MS. 14381). DE RANIS A IOVE QUERENTIBUS REGEM (MS. 15135).

Vers 1.

Copie de Rigault. Dum nihil auderet ludentes lædere ranas.
Ms. 14381. Dum auderet ludentes ledere ranas.
Ms. 15135. Dum nihil auderet ludentes ledere ranas.

Vers 2.

Copie de Rigault. Supplicuisse Iovi. . . . .
Ms. 14381. Supplicuisse iovi. . . . .
Ms. 15135. Supplicuere iovi. . . . .

Vers 4.

Copie de Rigault. . . . . . sensit inane sonum.
Ms. 14381. . . . . sensit in amne sonum.
Ms. 15135. . . . . sensit in amne sonum.

Vers 7.

Copie de Rigault. Placato rediere metu. . . . .
Ms. 14381. Placato rediere metu. . . . .
Ms. 15135. Placata rediere metu. . . . .

Vers 8.

Copie de Rigault. Stando procul regem. . . . .
Ms. 14381. Stando procul regere. . . . .
Ms. 15135. Stando procul regem. . . . .

Vers 9.

Copie de Rigault. Ut videre trabem. . . . .
Ms. 14381. Ut videre trabem. . . . .
Ms. 15135. Ut novere trabem. . . . .

Vers 17.

Copie de Rigault. . . . . . emptum longa prece. . . . .
Ms. 14381. . . . . emptum longa prece. . . . .
Ms. 15135. . . . . emptum lingua prece. . . . .

Vers 18.

Copie de Rigault. Vindicet æternus. . . . .
Ms. 14381. Vindicet eternus. . . . .
Ms. 15135. Vendicet eternus. . . . .

Vers 19.

Copie de Rigault. . . . . . vilescit in usu,
Ms. 14381. . . . . vilescit usu.
Ms. 15135. . . . . vilescit in usu.

3. DE OVE ET CAPRA (MS. 14381). DE OVE ET CAPRA ET IUVENCA ET LEONE (MS. 15135).

Vers 1.

Copie de Rigault. . . . . . fortunæ munera sumant.
Ms. 14381. . . . . fortune munera sumant.
Ms. 15135. . . . . fortune munera firmant.

Vers 4.

Copie de Rigault. . . . . . Nam est mihi primus honor.
Ms. 14381. . . . . Nam mihi est primus honor.
Ms. 15135. . . . . Nam mihi primus honor.

4. DE FEMINA ET FURE (MS. 14381). DE FURE UXOREM DUCENTE (MS. 15135).

Vers 4.

Copie de Rigault. . . . . . causam cur foret ægra dedit.
Ms. 14381. . . . . causas cur foret egra dedit.
Ms. 15135. . . . . causam cur foret egra dedit.

Vers 8.

Copie de Rigault. His male qui faciunt, vel mala facta parant.
Ms. 14381. Qui his male fecerunt vel facta mala parant.
Ms. 15135. Qui mala fecerunt vel mala facta parant.

5. DE ASELLO ET APRO (MS. 14381). DE APRO (MS. 15135).

Vers 5.

Copie de Rigault. Sus tamen ista monet. . . . .
Ms. 14381. Sus tamen ista movet. . . . .
Ms. 15135. Sus tamen ista monet. . . . .

6. DE TERRA ET MURE (MS. 14381). DE TERRA PARTURIENTE (MS. 15135).

Vers 1.

Copie de Rigault. Terra tumet, tumor ille gemit. . . . .
Ms. 14381. Terra umet, umor ille gemit. . . . .
Ms. 15135. Terra tumet, tumor ille gemit. . . . .

Vers 2.

Copie de Rigault. . . . . . pene perit. . . . .
Ms. 14381. . . . . pene perit. . . . .
Ms. 15135. . . . . pene parit. . . . .

Vers 3.

Copie de Rigault.	Dum tumeat tellus. . . . .
Ms. 14381.	Dum timeat tellus. . . . .
Ms. 15135.	Cum tumeat tellus. . . . .

Vers 4.

Copie de Rigault.	Dicunt, et trepidant et prope stare timent.
Ms. 14381.	Dicunt et trepidant et prope stare timent.
Ms. 15135.	Horrent et trepidant et prope stare cavent.

Vers 5.

Copie de Rigault.	In risum timor ille redit; nam turgida mure
Ms. 14381.	In risum timor ille redit; nam turgida murem
Ms. 15135.	In risum timor ipse redit; nam turgida murem.

On voit par les comparaisons qui précèdent que les deux manuscrits offrent chacun des variantes, qui non seulement les font différer entre eux, mais encore les font tour à tour différer du texte de Rigault. Il n'en faut pas conclure qu'il a existé un troisième manuscrit de Saint-Victor. Non seulement l'abbaye de Saint-Victor n'en a pas possédé un troisième; mais encore Rigault n'en a connu qu'un seul : le manuscrit, auquel il fait allusion, doit être le manuscrit 14381, qui, acheté par le prieur Lamasse, était probablement seul dans l'abbaye au temps de Rigault, et qui me semble moins que l'autre s'écarter des leçons qu'il a adoptées.

Si entre ce manuscrit et la copie de Rigault il n'y a pas conformité complète, cela tient sans doute à ce que Rigault aura cru devoir corriger les passages qui lui paraissaient fautifs. Et puis il ne faut pas oublier qu'il eut également recours au manuscrit de Petau et qu'il y dut prendre quelques variantes, selon lui plus conformes à l'œuvre originale.

2° *Manuscrits français de la Bibliothèque nationale.* A. *Manuscrit* 1594. — Parmi les manuscrits français je n'en ai trouvé qu'un seul contenant les fables de Walther. Après avoir porté successivement le n° 842 et le n° 7616, il figure aujourd'hui au catalogue sous le n° 1594. A raison de son importance, M. Robert, dans sa publication des fables inédites du moyen âge, en a fait l'objet d'une étude spéciale.

Il n'offre pas seulement comme les précédents un intérêt purement littéraire; aux points de vue artistique et calligraphique il

mérite encore une attention toute particulière; les miniatures dont chaque fable s'y trouve ornée et le talent du copiste à la plume duquel il est dû, en avaient fait ce qu'on appellerait aujourd'hui un vrai livre de luxe. On me permettra donc de m'y arrêter un peu plus qu'aux autres.

Il forme un volume in-4°, dont les feuillets sont en vélin. Il se compose de 115 feuillets numérotés, dont l'écriture gothique appartient au XIVe siècle. Ces feuillets sont eux-mêmes précédés de deux autres non numérotés. Le premier porte au haut du verso cette mention qui remonte à une époque très ancienne : *Histoires et liures en frãcois pulto 1° contre la muraille deriere la court.* Le second porte au milieu du verso cette autre mention moins ancienne : *A mon entrée a la librairie du Roy, j'ai trouvé le présent volume fort gasté comme il est, a raison qu'il estoit a l'endroit d'une fenestre mal joincte.*

Les 89 premiers feuillets numérotés contiennent les fables de Walther, suivies chacune d'une traduction en vers romans de 8 syllabes, dont l'auteur inconnu a reçu de M. Robert le nom d'Ysopet I.

En tête de la première page le copiste s'est représenté ou plutôt a représenté l'auteur, sous la forme d'un moine à genoux, offrant son livre à la Vierge qui est assise et qui dans ses bras tient l'enfant Jésus.

Au dessous le titre général du livre est ainsi conçu : *Compilatio Ysopi alati cum avinioneto cum quibusdam addicionibus et moralitatibus.* Le copiste se qualifie de compilateur; on voit qu'il a voulu se mettre en garde contre l'accusation de plagiat. Voilà ce qui ressort d'abord du titre. Mais ce n'est pas tout : les noms d'Ysopet et d'Avionnet montrent que le manuscrit comprend deux séries de fables; le volume se divise en effet en deux parties : la première contenant les fables de Walther; la deuxième, une partie de celles d'Avianus. Le titre enfin indique qu'il a été fait à l'œuvre primitive quelques additions. Quand on cherche ce qu'elles sont, on voit qu'elles ont porté sur les épimythions dont le texte latin a été augmenté de quelques vers; ce qui a obligé à allonger d'autant la traduction française.

Ailleurs, quand je donnerai l'analyse du manuscrit français 1595, il me sera facile d'établir que l'amplification latine et la traduction française qui en a été faite constituent bien une œuvre postérieure à la traduction du véritable texte de Walther.

Après le titre vient le prologue de Walther, auquel le copiste a fait l'addition suivante :

Ut loquar uberius adsit michi virgo Maria.
  Suppleat eclisim filius ipse suus.
Cum nessimus (*sic*) enim perpleri quod faciamus,
  Auxilium mittunt celitus ista duo.

Le prologue ainsi accru est suivi d'une traduction, en tête de laquelle le copiste, fort préoccupé de la symétrie, a placé un titre général ainsi conçu : *Ci commence la compilation de Ysopet-Avionnet.* Voici la traduction :

Ce livret que cy vous recite
Plaist à oïr et si proufite;
Et pour ce que plus delitables
Soit, y a maintes belles fables.
A ce qu'oiseuse ne peresse
Mon sen n'endorme ne ne blesse,
Me vueil travilier et pener
D'un petit jardin a hever,
Ou chascun pourra, se me samble,
Et fleur et fruit cuillir ensamble :
Fleur que a oir est delitables,
Fruis qu'en est fais et profitables :
Qui la fleur plaira la fleur preigne,
Et qui le fruit, le fruit retiengne;
Qui voudra le fruit et la fleur,
Prengne les deux, c'est le mellieur.
Et pour ce que saiche est ma terre,
Au jardin vueil faire requerre
Dieu qui tout puet et scet et voit,
Que de sa rousee m'envoit
Qui le jardinet par sa grace
Fleurir et fructefier face :
Pour ce qu'il soit plus essauciez,
Je joins mes mains devos au ciez,
Que suppliant tout mon deffaut
La mere et le fis qui ne faut;
Quar com ne savons que faison
Et convient que par tout trason,
De cieulx envoie le subside :
La mere et [le] fis nous aïde,
E main biau dit qui semble fable
Ha main biau mot et anotable.

J'ay oy dire mainte foiz :
Sus saiche cruse est bonne noiz.

Puis se succèdent, suivies chacune de sa traduction, les fables latines de Walther, qui, ainsi que le prologue, sont allongées à l'aide de quelques vers ajoutés au nombre de quatre en général à l'affabulation primitive.

En tête de chacune des fables latines est une miniature, qui, quoique péchant par la raideur et le défaut de perspective, présente presque toujours une délicatesse de détails et une finesse d'exécution, supérieures aux dessins des manuscrits de la même époque.

Il y a 64 fables; mais les fables 21 *De ranis volentibus regem*, et 59 *De Atheniensibus volentibus regem*, n'en formant qu'une seule dans les éditions imprimées, il faut n'en compter que 63. L'édition Dressler contenant 62 fables, on en devrait conclure que le manuscrit 1594 en renferme seulement une qui lui soit étrangère. Mais il n'en est pas ainsi : ce manuscrit ne possède pas les fables qui, dans cette édition, portent les n°s 48, 49, 50 et 60. En revanche, les fables 47, 61, 62, 63 et 64 du manuscrit ne se rencontrent pas dans les éditions imprimées. Je ne sais de qui elles sont l'œuvre; ce qui est certain, c'est que le style en est tellement barbare et la versification tellement fautive que Walther ne peut en avoir été l'auteur. On les trouvera dans l'appendice, qui, dans le second volume de cet ouvrage, fera suite aux soixante premières fables.

Après cette première observation sur le texte latin des 5 fables étrangères à Walther, je vais faire connaître la liste complète de celles que le manuscrit contient dans sa première partie, et à cet effet transcrire ici dans leur ordre les titres français que leur traduction porte :

1. Du Coc et de l'Esmeraude.
2. Du Loup qui mist sus a l'Aigniel qui troubloit le ruissel.
3. De la Grenoille qui conchie la Souris.
4. Le Plet du Chien et de Brebis.
5. Du Chien qui passoit l'ieaue et tenoit une piece de froumage.
6. Comment la Brebis et la Chievre et la Genice et le Lion sentre acompaignierent.
7. D'une Femme qui se maria a un Larron.
8. Comment la Grue garist le Loup.
9. De deux Chienez.
10. Du Villain qui herberja le Serpent.

11. L'Asne qui salue le Sanglier.
12. De la Souris de bonne ville et de celle de vilaige.
13. De l'Aigle et de Renart.
14. De l'Aigle et de la Limace.
15. Du Renart et du Corbel.
16. Du Lion qui cheï en viellesce.
17. De l'Asne et du Chien.
18. D'un Lion et de la Souris.
19. Des Rainnes qui voudrent avoir roy.
20. Du Loup et de la Truie.
21. Des Colons et de l'Escoufle.
22. Du Chien et du Larron.
23. De la Terre qui enfanta une souris.
24. Du Filz a l'Ecoufle qui estoit malades.
25. De l'Arondelle et de autres Oisiaux.
26. Du Loup et de l'Aigniau.
27. Du Chien qui cheï en viellesce.
28. Des Lièvres qui s'enfuioient.
29. De la Chievre et du Loup.
30. [Du Vjilain qui norrit le Serpent.
31. Du Serf, de la Brebis et du Loup.
32. De la Mouche et du Preudoume.
33. De Renart et de la Segogne.
34. Du Corbiau qui se para de plumes du Paon.
35. D'un Muletier et d'une Mule.
36. De la Mouche et du Fremi.
37. Du Singe et du Renart et du Lievre.
38. Du Preudoume et de la Belete.
39. De la Rainne et du Buef.
40. Du Pastour qui osta l'espine du pié au Lion.
41. Du Cheval qui mata le Lion.
42. D'un biau Cheval et de l'Asne pel.
43. De Renart et du Loup.
44. Du Serf morant de soif.
45. De la Bataille des Bestes et des Oisiaux.
46. Du Rossinol et de l'Ostoir.
47. Du Loup et du Mouton.
48. D'un Serpent qui rungoit au dens une lime.
49. De la Bataille des Loups contre les Brebis.
50. Du Bois et de la Coignie.
51. [Du L]oup qui se veult acompaignier au Chien.
52. Du Contens du Ventre et des Membres.
53. Du Singe et du Renart qui li pria qu'i li donast de queue.
54. D'un Marchant et de son Asne.
55. Du Serf qui issi du bois, qui se cuida sauver chieuz un vilain.

56. De l'Ostoir et du Chapon.
57. Du Loup, du Pastour et du Chien.
58. Du Boutellier et du Juif.
59. Des gens de la Cité d'Athenes.
60. Du Loup qui trouva une teste painte.
61. De l'Esprevier et du Coulon.
62. Des Souris qui firent concille contre le Chat.
63. Du Coc et de la Souris.
64. De la Femme qui nourrissoit sa Vache et el la commendoit chascun jour a un saint.

La première partie du manuscrit consacrée aux fables de Walther se termine par l'épilogue suivant :

C'EST LA SUBSTANCE DE CEST LIVRE.

Or vous ai conté mainte fable
Ou maint bon mot et profitable
Puet chascun oïr et entendre,
Qui a la fin se voudra prendre;
Mais aus bonrdes ne gardés mie
Toute la moücelle et la mie;
Tout le sen, toute la substance,
Vous enseigneront sans doubtance
Les derreniers vers de la fable :
Car il sont trestout veritable.
Et du fransçois et du latin
Prenés vous sans plus à la fin.
Il n'i a nulle faus[se]té,
Et pour ce l'é-je translaté :
Pour les dames tant seulement
L'ai du latin trait en romant,
Esquelles excellant clergie
Ne tres eminant n'afiert mie;
Mais est proprement leur ouvrage
De Dieu servir de bon courage,
Et de leur belle portéure
Avoir et diligence et cure,
Et que facent chose plaisant
A leurs maris en eulx aisant;
Et li mari doivent entendre
Aux armes et lettres aprendre;
Mes de armes doivent savoir,
Plus les amer sus toute avoir.
Et pour ce dit Justiniens
Qui fist les livres anciens:

Je vueil mes chevaliers adrois,
Plus sachent armes que les drois:
Mais l'un et l'autre et bon ensemble.
Si doit l'en mettre, ce [me] semble,
Noble homme quant il a VII ans,
Que aus letres soit entendans
Jusques a XIIII ou a XV;
Puis lui soit la leson aprinse
Des armes et la cognoissance,
Quant chevauche et hors d'enfance
Pour viter peresce et repos.
Revenons a nostre propos :
Ce livre fit chier a tenir.
Ci convient Ysopet fenir.
Je vous aferme et creant
De ce ne mentur neant
Que estudier en Ysopet
N'est pas euvre de mignopet :
Car en y treuve verité
Combien que fable recité
Fait ce n'est pas a mervillier :
Car qui en logiq' veut veillier,
Il trouvera que des presmisses
Fusiés ensemble bien assises
Et ansinc vraye conclusion.
Yceste est vraye opinion.
Mais aucunement verité
Ne puet engondier fausseté;
Car ce qui est ne puet non estre,
Et qui n'est pas puet bien estre;
Et l'espine porte la rose;
De janvier ist bien douce chose;
La rose près est de l'ortie;
La terre qui bien est gargnie
Porte bon blef et pour ce vuarge
[Bo]n et mauvés ensemble charge;
[L'en] ne se doit si abergier,
[Ta]ntost l'un pour l'autre arragier
Jusques l'en viengne à la murté,
Plus puet l'en par grant seurté
Miex a part mettre le bon blé,
[Les] chardons soient asemblé,
Les vuarges pour un feu mettre.
Ainsi les nous dit en la lettre
Li souverres de tout le monde;

Pour ce que la ou il abonde
Multitude et humain lignage
Sembleroit que ce fust doumage
Qui vaudroit debonnaireté
Pour cause de pularité;
Car qui voudroit tout effacier
Les bons y faudroit enlacier.
Ne puet estre qu'em mainte gent
Ne soient aucun bel et gent.

Je passe à la seconde partie du manuscrit. Elle s'étend du fol. 89 *a* au fol. 113 *b*. Elle commence par ce prologue en vers romans :

Or vous ai des fables aprises
Qui en Ysopet furent prises.
Avionnet, un autre livre
D'autres bonnes fables nous livre
Profitables a escouter :
Pour ce d'aucunes aviter
Me vueil encores entremettre
Et du latin ens roumans mettre
Au preu de ceulz qui les liront;
Car aucun bien aprendre y pourront.
Dou latin, des vers y aura
Pourquoy le sens plustost saura
Par le latin sera trouvés,
Dont le françois après ourrés
Ne [com]pren pas toute l'istoire;
Car seroit troup longue memoire
Et ce le fais pour breveté
Qui est amie verité;
Et pource que par aventure
Ne plaist une longue escripture,
Plus est en bénignité
Breveté que n'est prolixité,
Et y mettre aucune chose
Que trais en cieute ou en glose:
Car on doit tout mettre en escript
Ou en cueur le bien qu'est escript.
De ce me vuieille secourir
Le Dieu qui pour nous voult mourir
Et la Dame qui le porta.
En la nommer grand déport a.

La collection des fables d'Avianus qui suit ce prologue, com-

prend, comme la précédente, le texte latin et la traduction en vers romans. Mais elle est loin d'être complète. Elle ne contient que 19 fables. Comme dans la première partie du manuscrit, chaque fable latine est précédée d'une miniature appropriée au sujet et suivie d'une traduction française en vers de huit syllabes.

Voici les titres des dix-neuf fables françaises :

1. De la Norrice qui deceut le Loup de sa parole.
2. De l'Ecrevisce qui aprenoit son filz a aler.
3. De la comparison et contens du Soleil et du Vent de bise.
4. De .ij. Compaignons que l'Ourse fist dessambler.
5. D'un Chevalier chauve.
6. Du Vilain qui trouva le tresor en sa terre.
7. Du Singe qui disoit que ses Singios estoient li plus biaus.
8. Du Paon et de la Grue.
9. Du biau Chene qui ne se vouloit flechir contre l[e Vent].
10. Des .iiij. Toriaux que le Lion deceut pour ce qui les fist desembler.
11. Du Sapin et du Bisson.
12. Du Pechieur Poisson prenant.
13. De .ij. Menestriers l'un convoiteus et l['autre envieus].
14. De l'Anfant qui conchia le Larron.
15. De la Cornille qui but l'eaue par son engin.
16. Du Singe et de ses .ij. Singes.
17. Dun viel Buef et du iuesne Touriau.
18. De Renart et de la Ourse.
19. D'un Menestrier envoié de l'espouse pour avoir une robe d'un chanoine de troies.

La fable XIX n'est pas, comme les dix-huit autres, la traduction d'une des fables latines d'Avianus. Aussi en reproduirai-je le texte dans le second volume de cet ouvrage. On la trouvera, dans l'appendice que j'ajouterai aux 60 fables de Walther, non seulement complète, mais encore affranchie des fautes commises par M. Robert dans la publication qu'il en a faite.

Le manuscrit 1594 se termine par un épilogue, qui commence au milieu du recto du feuillet 112 et finit au milieu du verso du feuillet 113. Je le reproduis ici, parce qu'il fournit des renseignements utiles sur le copiste et sur le temps où il vivait :

COMMENT L'ACTEUR A COMPILÉ CES LIVRES AVECQUES ADICIONS AUCUNES EN L'ONNEUR DE MADAME LA ROYNE.

Or est temps que je doie entendre
A Dieu louer et graces rendre,

Pourqui je me sui entremis
De ce livret ci, ou je mis
Ce que me semble que bon est
De Ysopet et d'Avionnet.
Aucune chose ay trespassé,
Et aucune autre enmassé :
Ajousté y ay aucun compte,
La moralité toute seurmonte.
De venter ne veil faire faiste
Que j'aie fait tout de ma teste;
Mes en ai trouvé plus grant partie
De compilé, se Diex m'aye,
Et du francois et du latin,
Qu'ont esté pour lever matin
Translaté et par grant estude,
Par tieux qui n'ierent ne fol ne rude,
Je qui suis des autres le pis,
Apres le grain cuilliez espis,
Si comme fist Ruth la courtoise,
[Qui fut dame sans nulle boise.]
Qui n'a le grain [aura la] paille.
Ainsi comme il est le vous baille.
Toute sience vient du Pere
De lumiere, de ce me pere :
En celi met mon parement
Le doulz Jhesu-Crist qui ne ment :
Tout bien de quoi homme est imbué
Estre le doit attribué,
Dire li devons comme estable :
Tes sers somme non proufitable,
Tout le bien qui puet estre dit
Descent de vous sans contredit :
Toute chose aves fait pour homme;
Ci devons dire toute sonme,
Vous Dieu, tres debonnaire fins,
Nostre vie estes, nostre fins.
En l'onneur de madame chiere
La royne a tres belle chierre,
Madame Jehanne de Bourgoingne
Ou n'a ne mente ne vergoingne,
Fille du roy de celle terre,
Ceste matiere ay voulu querre,
Pour [y] trouver ebatement,
Aus juesnes gens ensaignement,
Et mesmement quant est yvers

Et le temps est fors et divers,
Si que on ne puet chevauchier,
Ains se convient au feu cachier,
Ne puet l'en mouvoir de la chambre,
Lors est bon que l'en se remembre
D'aucun livre ou narration
Ou naist de ma occasion,
Si comme dit Chaston le sage,
C'est delivre le vaselage,
De regarder les jugemens
Qu'ont esté fais es parlemens,
De ce me passe ci breffment
Sans faire long sermonnement :
Car n'a mestier de ma doctrine
La sage dame bonne et fine.
Le sage devient par oïr
Plus sage et sans conjoïr,
Si comme Salemons l'escript,
Ainsi le trouvons en escript.
Avoir la voeille en sa garde
Le roy puissant qui tretout garde,
Le roy Philippe son seigneur
De lignage sur tous greimeur,
Leurs enfans, toute la lignie
De France qui tant est prisie :
Qu'apres les ennuis de ce monde
Soient ou tout soulas abonde;
Mon seignieur ne vueil trespasser,
Le duc mes vueil amasser,
L'aisné filz du bon roi de France,
Qui est de justice balance,
Madame Bonne sa compaigne,
Qui de bonté porte l'ansaigne.
Ne semble pas estre rimé
Qui n'est clerement exprimé :
De sa belle succession,
De ces enfans pour qui prion
Que Jhesu Crist le roy de gloire
Avoir les vueille en sa memoire.

En se fondant sur cet épilogue, M. Robert fait sur le copiste et sur l'ouvrage les conjectures suivantes : « C'étoit, dit-il, pour la reine de France, Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe VI, qu'il avoit traduit les fables latines, que les dames et les jeunes gens n'auroient pu lire sans cela. Il appelle particulièrement *son seigneur*

Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, ce qui peut faire croire qu'il étoit normand; il parle aussi de Bonne de Luxembourg, mariée en 1332 à ce prince. L'épilogue est donc postérieur à cette année, et comme il ne fait aucune mention des enfants de cette princesse, il faut qu'il ait été achevé après ce mariage, c'est-à-dire vers 1333 (1). » Enfin, suivant M. Robert, c'est celui-là même qui fut présenté par l'auteur à la reine de France; ce n'est pas un simple manuscrit; c'est un autographe.

Il est vrai qu'en tête du manuscrit, à côté des divers numéros qu'il a portés et qui sont en chiffres arabes, il y en a un en chiffres romains, qui paraît être d'une main ancienne et qui peut bien être une date, et cette date est justement celle de l'année 1333. Mais ce détail ne justifie pas la dernière hypothèse de M. Robert. Il est certain que, s'il avait regardé de plus près le manuscrit, il ne l'aurait pas risquée. Il aurait vu que, si le copiste était un calligraphe distingué, il était en même temps d'une ignorance qui ne permet pas de supposer un instant qu'il ait été l'auteur de la traduction française. En effet, le texte latin est criblé de barbarismes qui montrent qu'il ne le comprenait pas; ainsi il a écrit *Solo* pour *Sole*, *Thomas* pour *comas*, *soxosis* pour *saxosis*, etc. De plus dans le texte français il y a des omissions que vraisemblablement l'auteur n'aurait pas commises. Enfin, si c'est à cause de la beauté du manuscrit que M. Robert a été conduit à penser que c'était l'exemplaire offert à la reine de France, il s'est basé sur un argument bien faible; car je montrerai plus loin qu'il existe à Londres et à Bruxelles deux autres manuscrits identiques, qui, quoique d'un format un peu plus petit, sont également remarquables par l'écriture et les dessins, et dont l'un surtout, celui de Bruxelles, présente un texte latin beaucoup moins fautif.

Le manuscrit 1594 n'en est pas moins précieux. Malheureusement ce curieux spécimen de l'art au XIVe siècle est en assez mauvais état. Sur le verso du second des deux feuillets blancs qui précède les feuillets numérotés, la cause en est indiquée dans cette note que j'ai déjà citée : « A mon entrée en la librairie du roy, j'ai trouvé le présent volume fort gasté comme il est, à raison qu'il

(1) *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.* Paris, 1825, in-8°. (Voyez t. I, p. clxvj.)

estoit à l'endroit d'une fenestre mal joincte. » Ces mots paraissent à M. Robert avoir été écrits pendant la minorité de Louis XIV (1).

Craignant que le mal dont il a été atteint ne fît des progrès de nature à en amener la destruction complète, M. Robert voulut en conserver les miniatures et les édita dans sa publication des fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Voici comment il s'exprime sur les motifs qui l'ont déterminé : « L'état de dépérissement dans lequel il est déjà depuis près de deux siècles demandoit qu'il fût arraché à une entière destruction dont le temps le menace chaque jour; nous avons cru rendre un véritable service en reproduisant, avec toute l'exactitude possible, les *quatre-vingt-cinq* miniatures qu'il renferme. On pourroit presque dire que ces gravures sont autant de *fac simile;* mais le mérite même de ces dessins, au moment où ils furent faits, étoit une nouvelle recommandation que nous n'avons pas cru devoir négliger. Ce ne sera pas, nous l'espérons, une chose inutile à l'histoire des beaux-arts; elle pourra nous mettre en garde contre la prévention qui nous fait quelquefois assigner une date à ces esquisses, d'après l'impression que leur aspect produit sur nous. Ces figures cependant, si on les juge seules, paroîtront au-dessous de l'éloge que nous en faisons et n'intéresseront que par le ridicule de l'exécution; mais si on les compare aux miniatures des manuscrits du même temps, on ne pourra se refuser à reconnoître leur supériorité; et c'est pour que l'on puisse faire facilement cette comparaison, que nous avons ajouté quelques gravures, en petit nombre, dont les sujets ont été fournis par des livres exécutés à la même époque (2). »

On ne peut que louer M. Robert de la peine qu'il a prise. Par malheur, son entreprise n'a pas été couronnée d'un succès aussi complet qu'il semble le croire. Les miniatures de son livre ne sont que la caricature de celles du manuscrit : elles ne donnent une idée exacte ni de la finesse du dessin ni de la dégradation du coloris généralement monochrome. Espérons donc, sans souhaiter de mal aux copies, que les originaux leur survivront.

B. *Manuscrit* 1595. — L'étude, que je viens de faire du manuscrit 1594 me conduit tout naturellement à jeter maintenant un coup

(1) *Fables inédites,* etc..., Paris, 1825, in-8°. (Voyez t. I, p. clxv, note 1.)
(2) *Fables inédites,* etc. Paris, 1835, in-8°. (Voyez t. I, p. xl et xlj.)

d'œil sur les autres manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui, veufs du texte latin de Walther, en renferment seulement la traduction française.

De ces manuscrits, le premier dans l'ordre des cotes est celui qui porte aujourd'hui le n° 1595; c'est par lui que je vais commencer mon examen.

Le manuscrit 1595, qui a porté auparavant la cote *Regius* 7616.3, et plus anciennement la cote *De Cangé* 106, est un volume in-4°, dont l'écriture est du xve siècle. Il se compose de 38 feuillets anciens en vélin, précédés d'un premier feuillet neuf qui porte un titre écrit par une main moderne, et suivis d'un dernier feuillet qui est resté entièrement blanc.

Le manuscrit est presque entièrement rempli par la traduction en vers français des fables de Walther. Elles sont précédées d'une fort jolie miniature, qui orne, au recto, le haut du feuillet 1, et qui représente un moine instruisant trois personnes agenouillées devant lui. Cette miniature est la seule. Le prologue et les fables qui la suivent ne présentent d'autre ornement que celui de leur lettre initiale, au centre de laquelle est un dessin à la plume approprié au texte. Aucun titre général ne les domine; aucune ne porte un titre particulier.

Quoiqu'elles soient les mêmes que celles du manuscrit 1594, on ne peut considérer le manuscrit qui les renferme comme faisant double emploi; car entre l'un et l'autre il existe de grandes différences.

D'abord les fables du manuscrit 1595 offrent un très grand nombre de variantes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple tiré du premier vers de la fable I, dans le manuscrit 1594 il est ainsi conçu :

Un cot en un fumier estoit,

tandis que dans l'autre on lit :

Un coq sur un fumier estoit.

Le classement et le nombre des fables ne sont pas non plus identiques. L'ordre dans lequel le manuscrit 1595 les possède est différent de celui dans lequel les donne le manuscrit 1594, et le premier de ces deux manuscrits n'en renferme que 56, et n'a pas les 12 suivantes :

1. Le Serpent et le Pauvre,
2. La Tête sans cervelle,
3. Le Lion et le Berger,
4. Le Cheval et l'Ane,
5. Le Chapon et l'Épervier,
6. Le Loup et le Berger,
7. Le Loup et le Mouton,
8. Les Gens de la cité d'Athènes,
9. L'Épervier et la Colombe,
10. Le Chat et les Souris,
11. Le Coq et la Souris,
12. La Femme et sa Vache.

En revanche, le manuscrit 1594 est dépourvu des 4 fables suivantes qui existent dans le manuscrit 1595 :

1. L'Inconstance de la Femme,
2. La Courtisane et le Jeune Homme,
3. Le Père et le mauvais Fils,
4. Le Citoyen et le Soldat.

Enfin une différence remarquable est relative au nombre des vers. Le prologue du ms. 1595 ne porte pas les huit vers, qui, dans celui du manuscrit 1594, précèdent les 4 derniers. Le nombre des vers de chaque épimythion n'est pas non plus le même dans les deux manuscrits. On a vu dans le manuscrit 1594 que le texte latin de Walther avait été allongé, et que l'allongement était, comme le reste, traduit dans la fable française. Il n'en est pas de même dans le second manuscrit, où chaque affabulation se borne à la traduction du seul texte de Walther. Cette différence me porte à croire que l'auteur des additions latines et françaises n'est pas le même que le traducteur du vrai texte de Walther.

Maintenant quel est l'auteur des additions? Il n'est pas plus connu que celui de la première traduction. Ce qui est dans tous les cas certain, c'est que ce n'est pas le copiste du manuscrit 1594 qui a augmenté les morales des fables latines, et qui a ensuite traduit les additions en français. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne faut pas davantage lui attribuer le développement considérable donné à l'épilogue.

Les fables du manuscrit 1595, comme celles du manuscrit 1594, sont suivies d'un épilogue en vers français, qui commence au fol. 35 *b* et se termine au fol. 36 *a*.

Cet épilogue se compose de 18 vers, comprenant les 16 premiers

du même épilogue dans le manuscrit 1594 et les deux suivants substitués aux soixante huit derniers :

Ly livres fait chier a tenir
Sy convient Esopet fenir.

L'épilogue se termine par le mot *Amen*, au-dessous duquel se lit cette souscription finale : *Explicit Esopus, peccat qui dicit Ysopus.*

Le manuscrit 1595 ne renferme pas la traduction des fables d'Avianus, ni les prologue et épilogue dont elles sont précédées et suivies dans le manuscrit 1594. La raison me paraît en être toujours la même, à savoir que toutes les additions faites à la traduction du texte de Walther sont l'œuvre d'un second traducteur inconnu comme le premier.

Les feuillets 36 *b* à 37 *a* sont occupés par une pastourelle, qui commence par ces deux vers :

(A)u temp pascour que toutes riens s'esgaye
Et que la terre de mainte couleur gaye.....

Elle est composée de quatrains, dont chaque vers rime avec les trois autres. Malheureusement elle est inachevée.

C. *Manuscrit* 19123. — Le manuscrit 19123 provient de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dans laquelle il portait le n° 1622. Il avait auparavant fait partie de la bibliothèque des ducs de Coislin, léguée à cette abbaye en 1732. C'est un volume in-fol. composé de 152 feuillets en vélin, dont l'écriture, disposée en deux colonnes, est du xve siècle.

Il renferme la même traduction en vers français que les manuscrits 1594 et 1595. Cette traduction se compose de 59 fables précédées d'un prologue et suivies d'un épilogue.

Le prologue, comme celui du manuscrit 1595, ne se compose que de 26 vers commençant par celui-ci :

Ce livret que cy vous recite.

L'épilogue, comme celui du manuscrit 1595, ne se compose que de dix-huit vers dont les deux derniers sont ainsi conçus :

Le livre fait a chier tenir
Et convient Ysopet fenir.

Le prologue commence à la première colonne du fol. 109, et l'épilogue, à la deuxième du fol. 126.

Les fables, qui occupent tout l'intervalle, ne portent aucun titre.

Le commencement de chacune d'elles se révèle aux yeux par la dimension et les ornements de la première lettre, qui est enjolivée, rouge, de traits bleus à la plume, et bleue, de traits rouges.

Comme dans le manuscrit 1594, elles sont suivies de la traduction de dix-huit fables d'Avianus. Toutefois le copiste, confondant en une seule la douzième et la treizième, a enlevé de cette dernière ces deux premiers vers :

Jupiter en terre envoya
Son fils et si lui octroya...

Les fables d'Avianus sont précédées d'un prologue, qui ne se compose que des quatorze premiers vers de celui du manuscrit 1594, et ne comprend pas les seize derniers, évidemment dus à l'amplification sur laquelle je me suis précédemment expliqué.

Quant à l'épilogue, il ne comprend que les six premiers vers de celui du manuscrit 1594; les vers écrits en l'honneur de Madame Jeanne de Bourgogne n'y ont pas été ajoutés.

La collection des fables d'Avianus se termine au fol. 131 *b* par ces mots : *Explicit les fables Dysopet e Dauiomnet.*

D. *Manuscrit* 24310. — Le fonds français des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède un dernier exemplaire de la traduction en vers romans des fables de Walther.

C'est un in-fol. dont l'écriture sur vélin est du xve siècle. Il a appartenu au collège de Navarre, où il portait le n° 85, il a aujourd'hui la cote 24310.

Il forme un volume de 92 feuillets, savoir : un blanc neuf au commencement, puis quatre-vingt-dix anciens, enfin un dernier neuf sans écriture.

Ce volume, dont l'écriture est d'ailleurs très soignée, était évidemment destiné à être un livre de luxe. Le copiste, au-dessus de chaque fable, avait ménagé un grand espace blanc, qui devait être occupé par une miniature, mais qui n'a pas été rempli.

La lettre initiale de chaque fable et celle de chaque épimythion en sont restées le seul ornement. La première est plus grande que la seconde. Elles sont ou écrites à l'encre bleue et ornées de petits traits à l'encre rouge, ou écrites à l'encre rouge et ornées des mêmes traits à l'encre bleue. Toutes les fables portent des titres à l'encre rouge.

Elles sont au nombre de 126 et se réfèrent à trois séries de fables latines bien différentes.

Les 59 premières sont la traduction de celles de Walther; les 18 suivantes se rapportent à celles d'Avianus, et les 49 dernières appartiennent à Marie de France.

Les 59 fables qui sont la traduction de l'œuvre de Walther, sont précédées d'un prologue, qui, comme celui des mss. 1595 et 19123, ne se compose que de 26 vers. Elles sont en outre suivies d'un épilogue, qui n'a également que 18 vers. Comme enfin le nombre des fables est le même que dans le ms. 19123, et qu'elles sont classées dans le même ordre, on est, au premier abord, porté à en induire que le moins ancien des deux, c'est-à-dire celui qui porte le n° 24310, doit être la copie exacte de l'autre. Pourtant il n'en est pas ainsi. Dans le moins ancien le texte a été rajeuni, et beaucoup de mots déjà vieillis ont été remplacés par des expressions plus nouvelles. J'extrais des deux manuscrits, à titre d'exemple, les cinq premiers vers de la fable *Du Loup et de l'Aignel.*

MANUSCRIT 19123.

Un loup et un aignel amaine
Soif pour boire à une fontaine,
Le loup amoult, l'aignel aval.
Cilz qui ne pense fors a mal,
Rudement a dist a l'aignel...

MANUSCRIT 24310.

Un leu et un aygnel amaine
Soif pour boire à la fontaine,
Le leu en hault, l'aignel aval.
Le leu qui ne pense fors a mal,
Rudement a dit a l'aigneau...

Les 18 fables, à qui celles d'Avianus servent de base, sont précédées d'un prologue qui ne se compose que de dix vers, et d'un épilogue, qui, comme dans le manuscrit 19123, n'en a que six. Ces fables, comme les 59 qui les précèdent, présentent des variantes qui ont le même caractère.

Les 67 fables, qui forment la troisième série, ne sont, comme on le sait déjà, qu'une partie de l'œuvre de Marie de France. Le copiste, pour donner en apparence plus d'unité à la collection totale, en a supprimé le prologue, qui en aurait révélé l'origine différente, et

l'épilogue qui en aurait fait connaître l'auteur, et, afin d'éviter les doubles emplois, il a eu soin de ne copier que les fables dont le sujet n'avait pas été traité dans celles des deux premières séries.

Le manuscrit 24310 est uniquement rempli par les trois séries de fables que je viens d'analyser. Elles se terminent au fol. 90 *b* par le mot *Explicit*.

Enfin, au bas de la même page, se lit cette observation qui ne tire son importance que de la main qui l'a écrite et signée : « Le présent manuscrit, composé de 92 feuillets, y compris les blancs. Paris, le 1er Mai 1822. B. GAIL. »

E. *Tableau comparatif du contenu des quatre manuscrits français.* — Pour compléter mon analyse des quatre manuscrits français, je vais maintenant, en négligeant celles d'Avianus et de Marie de France, dresser le tableau comparatif des fables qu'ils contiennent.

	Ms. 1594.	Ms. 1595.	Ms. 19123.	Ms. 24310.
Prologue.	Prologue.	Prologue.	Prologue.	Prologue.
1. Le Coq et la Perle.	1.	1.	1.	1.
2. Le Loup et l'Agneau. . . .	2.	2.	2.	2.
3. Le Rat et la Grenouille. . .	3.	3.	3.	3.
4. Le Chien et la Brebis. . . .	4.	4.	4.	4.
5. Le Chien et l'Ombre. . . .	5.	9.	10.	10.
6. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	6.	5.	5.	5.
7. Le Soleil qui se marie. . .	7.	6.	6.	6.
8. Le Loup et la Grue	8.	7.	7.	7.
9. La Chienne qui met bas . .	9.	8.	8.	8.
10. Le Serpent mourant de froid.	10.		9.	9.
11. L'Ane et le Sanglier. . . .	11.	10.	11.	11.
12. Le Rat de ville et le Rat des champs.	12.	11.	12.	12.
13. L'Aigle et le Renard. . . .	13.	12.	13.	13.
14. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau.	14.	13.	14.	14.
15. Le Corbeau et le Renard. .	15.	14.	15.	15.
16. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane . . .	16.	15.	16.	16.
17. L'Ane qui caresse son maître.	17.	16.	17.	17.
18. Le Lion et le Rat.	18.	17.	18.	18.
19. L'Épervier malade.	24.	23.	24.	24.
20. Les Oiseaux et l'Hirondelle.	25.	24.	25.	25.
21. Les Grenouilles qui demandent un Roi	19	18.	19.	19.

	Ms. 1594.	Ms. 1595.	Ms. 19123.	Ms. 24310.
22. Les Colombes et le Milan. .	21.	20.	21.	21.
23. Le Chien et le Voleur . . .	22.	21.	22.	22.
24. Le Loup accoucheur. . . .	20.	19.	20.	20.
25. La Montagne en mal d'enfant.	23.	22.	23.	23.
26. Le Chien et l'Agneau . . .	26.	25.	26.	26.
27. Le Chien vieilli et son maître.	27.	26.	27.	27.
28. Les Lièvres et les Grenouilles.	28.	27.	28.	28.
29. Le Loup et le Chevreau. . .	29.	28.	29.	29.
30. Le Serpent et le Pauvre. . .	30.	29.	30.	30.
31. Le Cerf, le Loup et la Brebis.	31.	30.	31.	31.
32. Le Chauve et la Mouche. . .	32.	31.	32.	32.
33. Le Renard et la Cigogne . .	33.	32.	33.	33.
34. La Tête sans cervelle. . . .	60.			
35. Le Geai vaniteux.	34.	33.	34.	34.
36. La Mouche et la Mule. . . .	35.	34.	35.	35.
37. La Mouche et la Fourmi . .	36.	35.	36.	36.
38. Le Loup et le Renard jugés par le Singe.	37.	36.	37.	37.
39. L'Homme et la Belette.. . .	38.	37.	38.	38.
40. La Grenouille qui s'enfle. .	39.	38.	39.	39.
41. Le Lion et le Berger. . . .	40.		40.	40.
42. Le Lion médecin.	41.	39.	41.	41.
43. Le Cheval et l'Ane.	42.		42.	42.
44. Les Quadrupèdes et les Oiseaux	45.	40.	43.	43.
45. Le Rossignol et l'Épervier. .	46.	41.	44.	44.
46. Le Renard et le Loup. . . .	43.	42.	45.	45.
47. Le Cerf à la Fontaine. . . .	44.	43.	46.	46.
48. L'Inconstance de la Femme.		44.	47.	47.
49. La Courtisane et le Jeune Homme.		45.	48.	48.
50. Le Père et le Mauvais Fils. .		46.	49.	49.
51. La Vipère et la Lime. . . .	48.	47.	50.	50.
52. Les Loups et les Brebis. . .	49.	48.	51.	51.
53. La Hache et les Arbres. . .	50.	49.	52.	52.
54. Le Loup et le Chien. . . .	51.	50.	53.	53.
55. L'Estomac et les Membres. .	52.	51.	54.	54.
56. Le Singe et le Renard . . .	53.	52.	55.	55.
57. Le Marchand et l'Ane. . . .	54.	53.	56.	56.
58. Le Cerf et les Bœufs. . . .	55.	54.	57.	57.
59. Le Juif et l'Échanson du Roi.	58.	55.	58.	58.
60. Le Citoyen et le Soldat. . .		56.	59.	59.
61. Le Chapon et l'Épervier . .	56.			
62. Le Loup et le Berger. . . .	57.			

	Ms. 1594.	Ms. 1595.	Ms. 19123.	Ms. 24310.
63. Le Loup et le Mouton . . .	47.			
64. Les Gens de la Cité d'Athènes.	59.			
65. L'Épervier et la Colombe. .	61.			
66. Le Chat et les Souris. . . .	62.			
67. Le Coq et la Souris	63.			
68. La Femme et sa Vache. . .	64.			
Épilogue	Épilogue.	Épilogue.	Épilogue.	Épilogue.

F. *Manuscrit* 983. — Les fables en vers, dont j'ai analysé les manuscrits, n'ont pas été la seule paraphrase du texte de Walther, et l'on pourrait aisément retrouver tous les anneaux de la chaîne par laquelle La Fontaine s'y rattache.

Sans vouloir entreprendre cette tâche, je terminerai mon étude sur les manuscrits du fabuliste élégiaque, en signalant une des paraphrases intermédiaires qui m'a été révélée par un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Ce manuscrit, qui appartient au fonds français, a reçu successivement les cotes MMCXCII, 816.1, et 7304. Il porte aujourd'hui le n° 983. C'est un petit in-fol., dont les feuillets en papier doré sur tranche sont dans une belle reliure du temps.

Il comprend 103 feuillets écrits, 3 blancs qui les précèdent, et 3 autres blancs qui les suivent.

Il renferme 43 fables écrites en prose française, dont la moralité est suivie d'une autre affabulation contenue dans un distique en vers de huit syllabes. Ce distique n'a d'ailleurs rien de commun avec la vieille paraphrase du premier traducteur français de Walther, ni avec celle de Marie de France.

Ces fables, ainsi composées, commencent au fol. 75 *a* par ce titre général : *Cy cōmence lexposicion des fables ysopet.*

En voici les titres particuliers :

1. Du chien qui passoit leaue Et portoit une piece de chair.
2. De la chieuure, la brebis, la genice et du lyon qui sentre encompagnerent.
3. De la fēme qui se maria a ung larron.
4. De la grue qui garit le loup.
5. De deux chiennes.
6. Du villain qui heberga le serpent..
7. De lasne qui salue le sanglier.
8. De la souriz de la bōne ville Et de celle des champs.

9. Du Regnart et de laigle.
10. De laigle et de la limace.
11. Du Regnart et du corbeau.
12. Du lyon qui cheut en viellesse Et nauoit fait nuls amys.
13. De lasne et du chien qui veullent complaire a leur maistre.
14. Du lyon et de la souriz.
15. Des Raynes qui voulloient auoir ung Roy.
16. Du chien et du larron.
17. De la terre qui enfanta une souris.
18. Du filz de lescouffle qui fut malade.
19. De larondelle et des autres oyseaulx.
20. Du loup et de laignel.
21. Du chien qui cheoit en viellesse.
22. Des lieuures qui sen fuyrent.
23. De la chieuure et du loup.
24. Du villain qui nourrit le serpent.
25. Du cerf et de la brebis et du loup.
26. De la mousche et de lōme chanu.
27. Du Regnart et de la cigoigne.
28. Du corbeau qui se para des plumes du paon.
29. Dun muletier et dune mule.
30. De la mousche et du fromy.
31. De Regnart, du lieuure et du singe.
32. Du preudōme et de la mustelle.
33. De la rayne et du beuf.
34. Du lyon et du pasteur.
35. Du lyon et du cheual.
36. Du beau cheual et de lasne pelle.
37. Du Regnart et du loup.
38. Du cerf qui buuoit a la fontaine.
39. De la bataille des bestes Et des oyseaulx.
40. Du Rousignol et de lautour.
41. Du loup et du mouton.[1]
42. Du serpent et de la lyme.
43. De la bataille des loups contre les brebis.

Ces 43 fables se terminent au fol. 101 *b* par le mot *Explicit*.

3° *Manuscrit de Douai*. — Dans les catalogues d'Haenel publiés à Leipzig en 1830, le manuscrit de Douai est désigné par ces mots : *Phædri fabulæ, varia carmina, membr.* 8 (1). Orelli en avait conclu que, si la bibliothèque publique de cette ville possédait un manuscrit de Phèdre, c'était une erreur imputable aux bibliothécaires, qui,

(1) *Catalogi librorum manuscriptorum*... Lipsiæ, sumtibus J. C. Hinrichs, MDCCCXXX, in-4°. (Voyez col. 159.)

dans les inventaires de la bibliothèque, avaient signalé le manuscrit. Dans ceux qui furent dressés en 1805 et en 1822, il avait reçu, sous le n° 714, la désignation que Haenel a aveuglément reproduite. Peut-être en avait-il aperçu l'inexactitude, et n'avait-il, dans sa publication, maintenu l'erreur commise que pour rester fidèle à son modeste programme et publier tels qu'ils étaient les catalogues des bibliothèques publiques. Mais, quoique cette hypothèse ne soit pas dénuée de vraisemblance, je suis davantage porté à croire qu'en exécutant machinalement son travail de copiste, Haenel avait, à son insu, transcrit la fausse mention du catalogue.

Lorsqu'il était conservateur de la bibliothèque de Douai, M. Duthillœul sépara les fables des *Varia carmina*, laissa à ces derniers leur ancienne reliure qu'il fit restaurer, et en tête du volume, auquel il donna la cote 713, en indiqua le contenu dans les termes suivants :

1° Boecius de disciplina scholarum;
2° Sententiæ versificatæ;
3° De pœnitentia poëma cum commentario;
4° De officiis presbyterum poëma;
5° Reflexiones de divitiis;
6° Poëma thecnicum (sic);
7° Dictionarium de eadem materia;
8° Poëma de vita Christi.

Quant aux fables, M. Duthillœul les fit relier à part et leur conserva le n° 714. Il devait tout naturellement supprimer de la désignation placée sous ce numéro les mots *varia carmina*, qui ne s'appliquaient qu'aux ouvrages formant le manuscrit 713. Il ne s'en tint pas là. Ayant appris par Dressler que les fables devaient être l'œuvre d'Ugobard de Sulmona, il substitua à l'inscription copiée par Haenel celle-ci qui est aussi inexacte : *Ugobardi Sulmonensis fabulæ Phædrianæ*.

Il est facile de s'expliquer comment M. Duthillœul a si facilement admis l'erreur de Dressler : Dressler n'ayant eu recours qu'à deux manuscrits, il avait cru qu'il n'en existait pas d'autre, et que, s'il y en avait un troisième, c'était tout, et, ignorant l'existence des autres, il n'avait pu songer à y recourir pour s'éclairer.

Voici, en effet, comment, à cet égard, il s'exprimait dans son édition du catalogue des manuscrits de Douai : « Jusqu'à présent on ne connaît donc que deux manuscrits des fables d'Ugobard, et

celui de la ville de Douai serait à la fois le plus ancien et le plus complet. Cependant il doit en exister un troisième; celui d'après lequel ont été imprimées les deux fables que nous avons de plus que dans le manuscrit de Pie VI, puisqu'Eschenburg dit les avoir trouvées dans un manuscrit de Wolfenbüttel. »

Réduit aux fables de Walther, le manuscrit 714 se compose de vingt feuillets en vélin in-8° ou plutôt in-4° de petit format. Dans son catalogue, Duthillœul en fait à tort remonter l'écriture au XIIe siècle; elle n'est que du XIIIe.

Les fables commencent au recto du premier feuillet. Elles ne portent pas de titre général; mais, en tête, une main ancienne a écrit cette sorte d'invocation : *Alanii assit principio maria.* Le prologue n'est surmonté non plus d'aucun titre. Il en est autrement des fables, dont chacune a le sien écrit à l'encre rouge.

Elles se terminent au bas du recto du vingtième feuillet. A la suite de la dernière on lit cette double souscription :

Explicit iste liber. scriptor sit crimine liber.
Explicit liber esopus. deo gracias. Amen.

S'il faut en croire M. Duthillœul, le manuscrit, avant d'entrer à la bibliothèque de Douai, avait dû appartenir à l'abbaye d'Anchin, située sur le territoire de la commune de Pecquencourt. C'était une abbaye de Bénédictins, dont les manuscrits ont été transférés à la bibliothèque communale de Douai.

Lorsque Dressler travaillait à l'édition qu'il a publiée en 1838, il s'est servi d'une copie de ce manuscrit, qui avait été très soigneusement prise, et qui lui avait été envoyée par M. Duthillœul. Il déclare y avoir trouvé beaucoup de leçons qui lui ont permis de faire d'heureuses corrections au texte des éditions précédemment publiées.

Voici sur ce point les renseignements que, dans son catalogue, M. Duthillœul fournit lui-même : « En 1837, M. Dressler, professeur érudit de l'Université de Bautzen, voulant publier une édition aussi complète que possible des fables de Phèdre, et ayant lu dans le *Catalogi librorum manuscriptorum* de Haenel qu'un recueil de fables de Phèdre manuscrit reposait à la bibliothèque communale de Douai, m'écrivit et me demanda des renseignements sur le Phèdre, dont parlait le docteur Haenel. Je dus lui dire que ce manuscrit ne renfermait point les fables de Phèdre, mais bien l'*Anonymi veteres fa-*

bulæ, et je lui fis passer quelques *fac simile,* qui le mirent à même de reconnaître sa parfaite conformité, à diverses versions près, avec le manuscrit de Haenel. Bientôt après je reçus de M. Dressler la prière de lui envoyer une collation du texte que nous possédions, avec celui de l'édition des Deux-Ponts. M. Gratet-Duplessis voulut bien se charger de faire cette collation, et il la fit avec la plus scrupuleuse exactitude. Ce travail, ayant été adressé au professeur de Bautzen, fut mis par lui à profit dans une nouvelle édition des fables de Phèdre, la plus complète que l'on ait publiée jusqu'ici et dans laquelle il fit entrer les fables d'Ugobard de Sulmona, avec des variantes empruntées du manuscrit de Haenel et de celui de la bibliothèque de Douai. »

J'ajoute que dans ce dernier il trouva les deux fables *De Capone et Ancipitre* (sic) et *De Lupo et Pastore,* qui ne figurent pas dans les éditions des Deux-Ponts, et qu'il en profita pour les publier dans la sienne.

4° *Manuscrits de Laon.* — La bibliothèque publique de Laon possède deux manuscrits des fables de Walther sous les cotes 461 et 462.

A. *Manuscrit* 461. — Le manuscrit 461 a appartenu à la bibliothèque du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame, où il portait le n° 229. C'est un volume in-folio, dont l'écriture sur vélin est du XIVe siècle, et qui contient, soit en totalité, soit par extraits, 31 ouvrages différents. Les fables de Walther en sont le dix-septième. Je renvoie ceux qui désireront en avoir la nomenclature au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements,* publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Aux pages 242 et suivantes du tome I ils pourront satisfaire leur curiosité.

Quoique je désire ne pas m'arrêter aux hors-d'œuvre, je crois devoir, à cause de son originalité misanthropique, signaler en passant le distique suivant, qu'en ouvrant le manuscrit j'ai trouvé au recto du deuxième feuillet :

Falli qui possit nemo est, quin femina fallat.
Falli si posset, falleret ipsa deum.

Le troisième feuillet est occupé par la table des matières; les fables élégiaques, sous ce titre : *Ysopus integer,* y sont indiquées comme commençant au fol. 90. Mais c'est une erreur due à un sys-

tème spécial de pagination, qui consiste à donner un seul et même numéro au verso d'un feuillet et au recto du suivant. Il en résulte qu'elles commencent réellement au recto du fol. 91, où elles sont annoncées par ces mots : *Incipit Esopus.*

Elles comprennent les soixante fables ordinaires, qui même, à cause du dédoublement de la fable des Grenouilles qui demandent un roi, en forment en apparence soixante et une. C'est par erreur que, dans le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, l'auteur du catalogue de celle de Laon déclare que le manuscrit 461 ne renferme que 59 fables (1). Cette erreur tient à ce que la dernière fable, ne portant pas de titre, a échappé à son examen trop rapide.

Les 13 dernières fables ne sont pas rangées dans l'ordre ordinaire. Elles se terminent, d'après la pagination au recto du feuillet 97 et en réalité au verso, par cette souscription : *Explicit de Ysopo.*

B. *Manuscrit* 462. — Le manuscrit 462, qui provient de l'abbaye de Cuissy, est un volume in-8°, dont l'écriture sur vélin est du XIVe siècle.

On n'y trouve que des fragments des fables de Walther, réunis sur deux feuillets.

Ces fragments comprennent :

1° Ce distique par lequel se termine le préambule :

Verborum levitas morum fert pondus honestum,
Ut nucleum celat arida testa bonum.

2° L'épimythion suivant de la fable I *De Gallo et Iaspide :*

In gallo stolidum tu iaspide dona sophiæ
Pulchra notes. Stolido nil sapit ista seges.

3° L'épimythion de la fable II *De Lupo et Agno,* ainsi conçu :

Et nocet innocuo nocuus causamque nocendi
Invenit : hii regnant qualibet urbe lupi.

4° Dix-neuf vers moraux empruntés aux épimythions des fables suivantes, commençant par ce treizième de la fable III :

Omne genus pestis superat mens dissona verbis,

et finissant par ce dernier de la fable XI :

Non stolidus doctum debet adire iocis.

(1) Voyez tome I, p. 244.

5° Enfin ces deux distiques qui appartiennent à la fable XII *De Mure Urbano et Rustico :*

In mensa tenui satis est invisa voluntas,
Nobilitat viles frons generosa dapes.....
Pauperies (si leta venit) tutissima res est :
Tristior immensas pauperat usus opes.

On le voit, le copiste ne s'est attaché qu'à extraire des fables de Walther les maximes qu'il y a rencontrées. Il en résulte que le manuscrit n'offre qu'un très médiocre intérêt.

Quant au surplus de son contenu, comme il est étranger à mon étude, je m'abstiens d'en parler, et, comme précédemment, je ne puis qu'engager ceux qui seront désireux de le mieux connaître, à lire l'analyse qui en est donnée dans le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements (1).

5° *Manuscrit de Bezançon.* — La bibliothèque de Bezançon possède un manuscrit qui renferme les fables de Walther. Il n'était pas encore catalogué, lorsque j'ai eu l'occasion de le voir. Mais je peux le décrire avec assez de précision pour donner à qui le désirera la possibilité d'y recourir.

Il forme un volume in-4°, dont les plats sont en bois et dont l'écriture remontant au XIIIe siècle est sur vélin.

Sur la face interne du premier plat, il porte cette mention inscrite au siècle dernier : *Ex bibliotheca Joan. Baptistæ Boisot abbatis sancti Vincentii Vesontini.*

Le volume se compose de 168 feuillets, dont le dernier est collé sur la face interne du deuxième plat, et, comme la plupart des manuscrits, il comprend plusieurs ouvrages. Les fables de Walther commencent au fol. 105 verso et se terminent au fol. 123 verso.

Elles ne sont qu'au nombre de soixante.

Elles sont accompagnées de deux gloses d'une écriture très fine, l'une marginale, l'autre interlinéaire.

Elles ne sont précédées d'aucun titre général, mais sont en revanche terminées par cette souscription hexamétrique :

Finito libro Christus sit jure magistro (*sic*).

Les fables de Walther sont dans le manuscrit suivies de celles d'Avianus, qui occupent les feuillets 124 recto à 136 verso.

(1) Voyez tome I, p. 244 et 245.

6° *Manuscrit de Lyon.* — Je termine la revue des manuscrits de la France par celui qui est, à mon sens, le plus précieux de tous. Il est signalé sous la cote 673 dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, publié par M. Delandine en 1812 (1), et dans l'inventaire de cette bibliothèque copié et publié par Haenel (2).

Aujourd'hui il est conservé à Lyon dans la bibliothèque du Palais des Arts (deuxième division des bibliothèques municipales de cette ville), et il dépend du fonds de l'Académie des sciences, lettres et arts, dans lequel il porte le n° 57.

Il a appartenu à M. Ademoli, illustre bibliophile du XVIIIe siècle, dont je ne puis mieux parler qu'en extrayant ce qui suit de sa biographie écrite par M. Delandine : « Pierre Ademoli, plein d'amour pour les lettres et les fruits heureux qu'elles font naître, passa sa vie à former une bibliothèque distinguée par le choix des éditions, précieuse par ses manuscrits, ses estampes et les ouvrages rares qu'elle renferme. Il la commença en 1734, et il ne cessa pendant trente ans de l'augmenter. L'état de ses acquisitions, en janvier 1764, se montoit, suivant une note de sa main, à la somme de 51,787 livres. A sa mort, il en donna la propriété à la ville, et la jouissance à l'Académie (3). »

Voici maintenant comment le catalogue de la bibliothèque du Palais des Arts s'exprime sur le manuscrit lui-même : « Les caractères mixtes de ce volume, l'un des plus anciens de la bibliothèque, datent du XIIIe siècle. Les feuilles de vélin sont ornées de lettres capitales coloriées et d'un grand nombre de miniatures oblongues très curieuses par leurs défauts de proportion. Le texte latin de cinquante-sept des fables attribuées au célèbre conteur d'apologues, est accompagné d'une traduction en langue romane versifiée, traduction libre, d'une naïveté fort prononcée, dont on jugera par ce fragment de la fable *Dou chien et de lasne :*

Li chien qu'est amoureuse beste
A son seigneur façoit grant fête,

(1) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, etc., par M. Delandine, à Paris, chez Renouard, Schœl, Lenormand, et à Lyon, à la Bibliothèque publique et chez les principaux libraires, 1812, 3 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 136.)

(2) *Catalogi librorum manuscriptorum...* Lipsiæ, sumtibus J. C. Hinrichs, M.DCCCXXX, in-4°. (Voyez col. 196, n° 673.)

(3) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon...* par M. Delandine. Paris et Lyon, 1812, 3 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 22.)

La coe muet, dou pié li tape
Et d'un petit esbai lo jape...

« Le volume, assez précieux par cette version peu connue, commence par un prologue et se termine par une fable intitulée (en roman) *Dou chevalier et dou borjois qui est de la maignie à roi.* Cette pièce n'a pas été achevée. M. Ademoli estimait à 7 livres ce rare manuscrit. »

Cette courte notice serait insuffisante pour le faire bien connaître. A raison de son importance je crois devoir en donner une analyse plus étendue.

Par son format il se rapproche du petit in-4°; il est formé de 93 feuillets en vélin. Il devrait en posséder 95; malheureusement au centre d'un des quaternes manquent deux feuillets, qui, s'ils existaient, seraient les vingt-huitième et vingt-neuvième du volume. Cette lacune est d'autant plus regrettable que le manuscrit est unique et qu'il est, par suite, impossible de reconstituer le texte disparu.

L'écriture, lisible et nette, paraît dater du commencement du XIIIe siècle; les pages les plus remplies n'ont que 27 lignes et ne sont écrites que sur une seule colonne.

Le manuscrit a renfermé, sauf celle *De Thaïde et Juvene,* les fables de Walther, suivies chacune de sa traduction en vers romans de huit syllabes. Il devrait posséder cinquante-neuf fables latines et autant de romanes. Mais avec les deux feuillets qui manquent ont disparu : 1° les trois derniers vers latins de la fable de l'Épervier malade, 2° la traduction romane de cette fable, 3° le texte latin de la fable de l'Hirondelle et des Oiseaux, et 4° le commencement de la traduction romane de cette fable, dont il ne reste que les 28 derniers vers.

Il ne faut pas, avec celle qui a été publiée par M. Robert (1), confondre cette traduction, qui est d'un siècle plus ancienne, et qui, par suite, est écrite dans un français plus rapproché de la langue latine. « Les expressions, dit M. Delandine (2), sont remarquables par leur dérivation du latin et leur naïveté. Le renard y est

(1) *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles,...* par M. A. C. N. Robert. Paris, Etienne Cabin, 1825, 2 vol. in-8°.

(2) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon,* par M. Delandine. Paris et Lyon, 1812, 3 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 436.)

toujours nommé *un vulpi,* l'hirondelle *hyrundille,* le serpent *colubre,* etc. »

Le texte est orné de cinquante-huit miniatures coloriées, qui représentent les sujets des fables, et dont la conception et l'exécution respirent la naïveté et l'inexpérience. La fable des Grenouilles qui demandent un roi ayant été divisée en deux parties, il devrait en exister soixante ; mais deux ont disparu avec les deux feuillets sur lesquels elles se trouvaient. Chaque miniature est placée entre la fable latine et la traduction, auxquelles elle se rapporte.

Pour la meilleure intelligence de la disposition du texte et de la peinture, voici la description des sept premiers feuillets :

Fol. 1 *a.* — En tête du feuillet 1 *a,* on lit : INCIPIT ESOPUS. PROLOGUS. A la suite de ces mots écrits à l'encre rouge viennent les douze vers du prologue, dont une mouillure a enlevé quelques lettres.

La traduction est précédée de ce titre à l'encre rouge : *Cy comãce Ysopet ẽ romãt que..... fait tñslater de latin a romãt.* Un grattage a fait disparaître le nom du traducteur. Suivent, sous ce titre : *Li prolougues,* vingt-huit vers romans ainsi conçus :

Cilz liures quest ci en présence,
Contient de grant profit sentence :
Raisons quest de solez parée
Est plus uoluntiers escoutée ;
Car cilz fait commun soutilz laz
Qui melle sent auuec soulez.
Tulles aussi lensoigne a faire,
Por les cuers des genz plus atraire.
Un petit iardin ai hantey ;
Flours et fruit porte a grant plantey.
Li fruiz est bons, la flours nouele,
Delitauble, plaisanz et bele.
Li flours est example de fauble,
Li fruiz doctrine profitauble.
Bone est la flour por delitier,
Lou fruit cuil seuuez profitier.
Seluns te plait tu lo puez prandre,
Ou les dous se plus uuez aprendre.
Mon sent qui uolontiers somoille,
Muet aourer, mes cuers qui uoille ;
Dex, la rousée de ta grace
Me donc si quele me face

La langue soiche bien soner
Et de vil champ bien moissoner;
Ceste oure en parole legiere
Porte fais doneste menière;
Aussi con la cruise quest soiche,
Lo bon noiellon danz soi quoiche.

Après ce prologue viennent les fables, dont les titres latins et romans sont écrits à l'encre rouge.

Fol. 1 *b*. — *De Gallo et Iaspide*. Les douze vers latins, dont cette première fable se compose, se terminent au commencement du fol. 2 *a*.

Fol. 2 *a*. — Miniature et au-dessous traduction surmontée de ce titre : *Dou poul et de la iaspe*. La traduction se compose ensuite de 34 vers romans, qu'à titre de spécimen je crois intéressant de transcrire ici :

A son fort bec li pous trauaille
En un femier por sa uitaille.
Une iaspe per auenture
Ai trouée don nauoit cure.
Habaiz fu quant la trouée,
Et dit con cil cui point nagrée.
He! fait-il, preciouse chose,
Que ci es si uilmant enclouse,
Certes ci ai mult grant domaige;
Tu ne uauz riens por mon usaige;
Mais se aucuns te puet trouer,
Ta bontey sehust esprouer,
Ta valours quest ci escondue,
Prisie fust et chier tenue;
Jai fusses richemant essise
En un iocl per grant maistrise.
Las ta bontey ne ta ualour
Ne me fait ne froit ni chalour :
Estrange est a moi ta nature;
En toi ne truis point de pasture;
Muez ainz grains de fromant ou dorge
Quar miez me font ourir la gorge.
— Or entent la moralitey
Et la prend por autoritey :
La riche iaspe, cest sauoir
Que li fox pous ne puet auoir.
Bone est donc la comparaison
Dou foul a poul quest sanz raison :

Sapience quest espandue
Entre fous cest chose perdue.
Ensic quier un prouerbe fin
Es autres fables en la fin,
Et pense bien dou retenir;
Quar grant profit tan puet uenir.

Fol. 2 *b*. — *De Lupo et Agno*. Les 16 vers de cette fable latine se terminent au commencement du fol. 3.

Fol. 3 *a*, 3 *b*, 4 *a* et 4 *b*. — Miniature et traduction précédée de ce titre : *Dou lou et de laignelat*. Les soixante-dix vers romans, dont la traduction se compose, commencent par ce premier :

Entre lo lou et laignelat,

et se terminent, au fol. 4 *b*, par ce dernier :

Auuec genz que de deu non cure.

Fol. 4 *b*, 5 *a*, 5 *b* et 6 *a*. — *De Mure et Rana*. Viennent après ce titre les seize vers de la fable latine, puis la miniature, enfin la traduction qui porte ce titre : *De la rate et de la renoille*, et qui comprend cinquante-quatre vers, commençant par ce premier :

La rate san uai par la terre,

et finissant par ce dernier :

Portoit la poinne qui lo fait.

Fol. 6 *a*, 6 *b* et 7 *a*. — *De Cane et Ove*. Suivent les dix vers de la fable latine, la miniature et la traduction intitulée : *Dou chien et de la burbiz*, et composée de quarante vers romans.

Fol. 7 *a*, 7 *b* et 8 *a*. — *De Cane portante carnem in ore*. Ce titre est suivi des six vers de la fable latine, de la miniature et de la traduction intitulée : *Du chien qui porte la pece de char en son boiche*, et composée de cinquante-quatre vers romans.

La même disposition se répète ainsi jusqu'à la dernière fable de Walther *De Cive et Equite*, qui commence au fol. 85 *b*. Les quatre-vingt-douze vers latins dont elle se compose, sont, comme toujours, suivis d'une miniature appropriée à la fable, et d'une traduction portant pour titre ces mots : *Dou chevalier et dou boriois qui est de la maignie a roi*, et comprenant deux cent soixante-quatre vers romans, dont le premier est ainsi conçu :

Uns rois puissant et de grant gloire,

et dont le dernier est le suivant :

Grace et amour confont rancure.

A la fin du volume, c'est-à-dire au haut du verso du dernier feuillet, on lit : ... *cit tranffeter* (sic) *de latino in romanum.* La première syllabe du mot *fecit* a été grattée. Plus bas une main moins ancienne a écrit : *Fecit transferi* (sic) *de latino in romanum.*

Ayant dû, pour éviter de trop longs développements, m'abstenir d'analyser toutes les fables, j'en vais du moins indiquer maintenant les titres. J'omets ceux des fables latines et je me borne à transcrire ici ceux de leur traduction romane :

1. Dou poul et de la iaspe.
2. Dou lou et de laignelat.
3. De la rate et de la renoille.
4. Dou chien et de la burbiz.
5. Du chien qui porte la pece de char en son boiche.
6. Da berbis, da uache, da chieure, dou lyon.
7. De la famme qui prist a mari lo larron.
8. Dou lou et de la grue.
9. De la chine que ere pregnant.
10. Dou serpent qui occist son oste.
11. Dou cengler et de lasne.
12. De la rate priuée et de la sauaige,
13. Dou uulpil et de laigle.
14. Dou corbel et de laigle.
15. Dou corbel et dou uulpil.
16. Dou lion ancien.
17. Dou chien et de lasne.
18. Dou mercheant et de lasne.
19. Dou lion et de la rate.

20 et 21. (Les titres des deux fables 20 et 21 ont disparu avec le double feuillet qui les portait.)

22. Dou roi que li antique eslirent.
23. Des renoilles que demandarent roi.
24. De columbes qui ont fait de loitour leur roi.
25. Dou larron et dou chien.
26. Dou lou et de la true.
27. De la terre qui anfante la rate.
28. Dou lou et de laigneau.
29. Dou chien ancien.
30. Des lieures et des renoilles.
31. De la chieure qui ensoigne son cheuriat,

32. De celui qui norrit lo serpent.
33. Dou lou, de la berbiz et dou corbeal.
34. Dou chalue et de la moche.
35. Dou uulpil et de la cioigne.
36. Dou lou qui trouai la teste pointe.
37. Dou raicle qui uestit les pannes dou paon.
38. De la mule et de la moiche.
39. De la moiche et de la fremie.
40. Dou lou et de la uulpille.
41. De celui qui prist la mostoile.
42. De la renoille qui se uuet comparer a buef.
43. Dou lion qui lespine naura ou pie.
44. Dou cheual et dou lion.
45. Dou cheual et de lasne.
46. Des cheuas et des oiseax.
47. Dou rossignuel et de loitour.
48. Dou lou et de la uulpille.
49. Dou cer qui besmoit ses iambes.
50. De la dame et dou cheualier.
51. Dou pere qui chestoie son anfant.
52. De la uiure et de la lime.
53. De la bataille des lous et des berbiz.
54. Dou bois qui esmange la coignie au uilain.
55. Dou chien, dou lou et dou bien de franchise.
56. [D]ou pie, de la main qui se plaignent dou uantre.
57. Dou singe et dou uulpil.
58. Dou cer qui se quaichai auuec les bues.
59. Dou iuyf cui ocist li botoillier lo roy.
60. Dou cheualier et dou boriois qui est de la maignie a roi.

Tel est le manuscrit de Lyon. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance philologique qu'il offre à quiconque s'intéresse aux origines de notre langue nationale. Si je ne m'étais pas imposé l'obligation de ne m'occuper que des textes latins, je le publierais dans le second volume de cet ouvrage. Ce qui me console d'avoir dû renoncer à cette tâche, c'est qu'un autre paraît l'avoir entreprise. Voici, en effet, ce que M. de Valous, l'un des bibliothécaires du Palais des Arts, m'écrivait le 10 juin 1875 : « Un jeune professeur de l'Université de Vienne, venu à Lyon au mois de septembre 1871, a copié le manuscrit avec la permission de M. le président de l'Académie des sciences de Lyon. Il paraissait avoir le projet bien arrêté de le publier *in extenso* avec des *fac simile*. Je n'ai pas encore appris si ce projet a été réalisé. »

Je souhaite qu'il l'ait été, et je regrette seulement que la première idée en soit venue à un étranger.

§ 2. — ALLEMAGNE DU NORD.

1° *Bibliothèque royale de Berlin. Manuscrit latin Beroi.* 87. — La bibliothèque royale de Berlin ne possède, à ma connaissance, qu'un manuscrit des fables de Walther. C'est le manuscrit latin in-8° du XIVe siècle, qui porte le n° 87. Il renferme, mêlées à celles de Romulus, 59 fables élégiaques. Je renvoie à l'analyse que j'en ai déjà donnée.

2° *Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel.* — La riche bibliothèque de Wolfenbüttel possède cinq manuscrits des fables élégiaques.

A. *Manuscrit* 87.5. *Aug.* — Schwabe, sur la foi de Lessing, Dressler, sur la foi de Schwabe, et M. Hermann Oesterley, sur la foi des trois, ont tour à tour répété que la bibliothèque de Wolfenbüttel possédait deux manuscrits des fables de l'anonyme de Névelet, et que l'un des deux remontait au XIIe siècle. C'est ce dernier qui porte la cote 87.5. *Aug.*; mais, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il est, non du XIIe siècle, mais du XIIIe.

Il forme un volume in-folio, dont les feuillets sont en parchemin. Il renferme d'abord les 42 fables d'Avianus, qui remplissent les feuillets 6 à 11, et, à la suite, du feuillet 11 au feuillet 19 *b*, les soixante fables de Walther, suivies des deux complémentaires et d'une 63e intitulée : *De fero Rustico et seva Conjuge.* Cette collection de fables est précédée de ce simple titre : *Incipit Esopus.*

B. *Manuscrit* 162 *Gud.* — Le manuscrit 162 *Gud.* a été écrit sur parchemin à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. Il contient les 60 premières fables, suivies des deux complémentaires. En tête elles portent ce titre : *Incipit Apologorum Esopi* [*liber*], et n'offrent aucune autre particularité intéressante. C'est le plus récent des deux manuscrits, auxquels les philologues ont fait allusion.

C. *Manuscrit* 185 *Helmst.* — Le manuscrit 185 *Helmst.* a été écrit sur papier par une main du XVe siècle. Il est daté et porte le millésime de 1471. Les fables de Walther y sont pourvues d'un commentaire, et sont précédées de celles d'Avianus également accompagnées d'une glose, qui commence par ces mots : *Sicut ex dicto sapientis habetur fabule*, etc.

D. *Manuscrit* 37.34 *Aug.* — Le manuscrit 37.34 *Aug.*, dont le format est in-folio, a été écrit sur papier, au xve siècle, par un copiste nommé Théodoric Block. Il ne contient que les 60 fables ordinaires, qui occupent les feuillets 99 à 110. Elles sont précédées de celles d'Avianus, qui s'étendent du feuillet 88 au feuillet 97.

E. *Manuscrit* 622 *Helmst.* — Le manuscrit 622 *Helmst.* forme un volume, écrit sur papier au milieu du xve siècle et signé par le copiste Andr. Soteflesch. Comme le précédent, il n'offre aucun intérêt spécial.

3° *Bibliothèque communale de Trèves.* — Formée des fonds d'anciens couvents supprimés, la bibliothèque de Trèves possède de nombreux manuscrits fort intéressants. En les examinant, j'en ai trouvé quatre se rapportant aux fables de Walther.

A. *Manuscrit* 68. — Le manuscrit 68 forme un volume in-4°, dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture est du xve siècle.

En tête de la première page l'origine du manuscrit est révélée par un *ex libris* ainsi conçu : *Codex monasterii sancti Mathie apostoli.* Au-dessous une table des matières donne dans les termes suivants la nomenclature des ouvrages contenus dans le manuscrit :

Speculum confessionis.
Modus confitendi et penitendi.
Floretus cum glossa marginali.
Phisiologus de naturis xii animalium Theobaldi episcopi.
Esopus cum commento.
De Spiritu Guidonis.

Les fables de Walther indiquées par les mots *Esopus cum commento* occupent les feuillets 88 *a* à 135 *b*. Elles sont accompagnées d'une glose, qui prouve une fois de plus que Walther l'Anglais en est le véritable auteur, et dans laquelle, presque dès les premiers mots, on lit ce qui suit : « Causa autem efficiens fuisse dicitur Esopus qui ortus erat de Grecia, vel secundum alios *Galterus Anglicus* composuit sub nomine Ysopi, ut diligentius liber suus raperetur. »

L'œuvre de Walther n'est pas complète. Le copiste n'a transcrit que les 55 premières fables ; la dernière qui figure dans le manuscrit est celle des Membres et de l'Estomac. A la suite viennent quatre feuillets blancs qui avaient été ménagés pour les 5 dernières.

Le *Phisiologus*, qui, dans le manuscrit, précède les fables, paraît avoir été écrit par le même copiste, qui a, dans la souscription

suivante, exactement donné la date de sa copie : « Est finitum et completum per me p. de | Rijs sub anno domini 1476 feria | septima ante festum assumptionis beatæ Mariæ. »

Indirectement cette souscription fixe en même temps l'année dans laquelle il a copié les fables.

B. *Manuscrit* 93. — Le manuscrit 93 forme un petit volume in-12, dont les feuillets sont en parchemin et dont l'écriture paraît remonter au XIIIe siècle. Il provient de l'abbaye de Saint-Mathieu hors Trèves, ainsi qu'il résulte de l'ex-libris suivant inscrit sur la face intérieure du premier des deux plats : *Codex monasterii Sancti Mathie apostoli extra Treviros.*

Il contient trois ouvrages, dont l'énumération figure au-dessus de l'*ex-libris* dans les termes suivants :

Vocabularius parvus usque p.
Esopus metrice.
Summa magistri Guidonis de compilatione dictaminum.

Les fables de Walther, désignées par les mots *Esopus metrice*, sont au nombre de 60. Elles sont suivies d'une soixante et unième fable, dans laquelle il s'agit du lion malade et du renard, et dont par exception à la règle ordinaire l'auteur paraît avoir puisé ses inspirations à deux sources différentes. En effet, on y trouve certains vers évidemment inspirés par ces mots du texte de Romulus : *Interrogata autem à leone : quare non intrasti? Respondit* (1), et par les hexamètres suivants qu'offre dans Horace la première épître du livre I :

Olim quod Vulpes ægroto caute Leoni
Respondit, referam : Quia me vestigia terrent
Omnia te adversum spectantia, nulla retrorsum.
Bellua multorum es capitum : nam quid sequar, aut quem?

Quant à la fable elle-même, je ne la transcris pas ici : elle trouvera sa place toute naturelle dans l'appendice que j'ajouterai aux soixante fables de Walther.

Le tout est terminé par la souscription suivante : *Explicit Esopus; peccat qui dicit Ysopus.*

C. *Manuscrit* 160. — Le manuscrit 160 est un volume in-4°, dont

(1) Liv. IV, f. 12.

l'écriture sur papier appartient au XIIIe siècle; il n'a pas grande importance. Si je le signale ici, c'est parce qu'il renferme non le texte des fables de Walther, mais une glose qui a été faite sur elles, et qui, précédée de ce titre : *Hic incipiunt dicta Ysopi*, est suivie de cette souscription : *Expliciunt dicta Ysopi,* et de ces mots : *Ysopus est herba, Ysopus fert bona verba.*

D. *Manuscrit* 591. — Le manuscrit 591, dont les feuillets sont en papier, forme un volume in-4° dont l'écriture est du XVe siècle. Il comprend plusieurs ouvrages, dont la nomenclature a été, dans les termes suivants, établie sur la première page :

Liber consolationum sacre theologie,
Epistola siue tractatus cuiusdam carthusiensis ad quemdam canonicum.
Tractatus cuiusdam de anima.
Tractatus de duodecim patriarchis.
Esopus.
Liber Senece de forma et honestate vite.

L'ouvrage, désigné par le mot *Esopus,* n'est en réalité pourvu d'aucun titre. Il est seulement précédé de cette maxime : *Prudencia non sapit fatuis.*

C'est une glose qu'on peut considérer comme un fragment manuscrit des fables de Walther. En effet, chaque commentaire partiel est précédé des deux premiers vers de la fable à laquelle il s'applique.

Le préambule *Ut juvet,* etc., a été omis; l'ouvrage commence par ce vers :

Dum rigido fodit ore fimum, dum quæritat escam.

Puis vient la glose de la première fable. A la suite de cette glose on trouve celle de la deuxième fable précédée des deux premiers vers dénaturés ainsi : *Est lupus, est agnus; sitit hic, sitit ille. Tramite non equo quærit uterque lacum fluentem.*

Il en est ainsi jusqu'à la fin de l'ouvrage qui se termine par cette souscription : *Explicit liber iste feria sexta | ante festum Margarete | post meridiem circa horam primam | anno domini etc. xlix°.*

4° *Manuscrit de Haenel.* — L'Allemand Haenel, dans ses voyages en Italie, eut la bonne fortune de rencontrer un manuscrit des fables élégiaques et de pouvoir s'en rendre acquéreur.

Comme celui de Douai, avec lequel ses leçons s'accordent, il a

aidé Dressler à remédier aux fautes des éditions antérieures. La description que cet éditeur en a faite, me permet d'en dire quelques mots. C'était un cahier in-4° composé de treize feuillets en parchemin. L'écriture était de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Le titre et la première partie de chaque fable étaient écrits à l'encre rouge; en marge, de place en place, étaient peints des animaux qui se rapportaient aux fables elles-mêmes. Le deuxième feuillet avait été détaché, et à partir de la fable vingt-huitième, le copiste, dans la crainte de manquer de parchemin, avait serré ses lignes davantage, et, tout en conservant à son écriture la même netteté, avait diminué les caractères au point de pouvoir sur le dernier feuillet placer une double colonne de vers. Ce feuillet ne contenait qu'une partie de la fable LVIII, et cependant rien n'indiquait que la fin de cette fable eût, avec les deux dernières, auparavant existé sur un feuillet disparu.

Les fables étaient précédées d'un ouvrage de grammaire composé en vers par le professeur Alexandre de la Ville-Dieu.

Le manuscrit avait appartenu au pape Pie VI, et avait figuré après sa mort à la vente de ses livres. Il est probable qu'il existe encore; mais je ne saurais dire dans quelles mains il est passé.

§ 3. — ALLEMAGNE DU SUD.

Bibliothèque royale de Munich. — A. *Manuscrit* 237. — Les fables de Walther sont contenues dans un manuscrit in-folio, composé de 373 feuillets en papier et écrit par Hartmann Schedel, en 1463, au collège de Leipzig.

Elles s'étendent du verso du feuillet 153 au verso du feuillet 169.

En tête se trouve une glose inepte, qui les attribue à Ésope et dans laquelle se lisent les phrases suivantes : « Causa efficiens est magister Esopus de civitate Atheniensi. Et est liber presens compositus in greco. Tiberius vero imperator Romanorum Ésopum peciit ut sibi aliquas iocosas fabulas ad removendum curas publicas compilaret; qui precibus ipsius nolens contradicere presentem librum de greco transtulit in latinum. In quo per verba et que risum multiplicant, (et) reproborum corrigantur vitia. »

Le nombre des fables est de soixante; elles sont accompagnées de courtes gloses tant en marge qu'en interligne et suivies de

cette mention qui paraît être de la même main que les gloses : *Pe Hartmannum Schedel in Studio Lipsiensi anno domini iiiilxij°* (lisez : seculo quarto decimo anno sexagesimo secundo) *in novo foro.*

B. *Manuscrit* 416. — Les 60 fables primitives figurent également dans le ms. 416. Ce manuscrit, qui, comme le précédent, est du xv° siècle, forme un volume in-4° de 245 feuillets en papier.

Les fables occupent les feuillets 205 à 219, ne sont accompagnées d'aucun commentaire et se terminent par les mots *Finis Esopi.*

C. *Manuscrit* 609. — Le manuscrit 609, qui est plus intéressant que le précédent, forme un volume du petit format in-4°, composé de 108 feuillets en papier. Les soixante-quatre premiers sont occupés par 62 fables accompagnées de gloses marginales et interlinéaires qui commencent par le préambule suivant :

« Magister Esopus, excellens boeta (sic) grecus de civitate atheniensi, (volens) auctor libri, volens homines communiter informare quid agere vel quid vitare debeant, hoc opus in grecia composuit et fingit bruta animalia et irationabilia loqui, nobis volens per hoc cavere cavenda et sectari sectanda. Nam quod fingit gallum loqui et lupus (sic), ut patet in littera, hoc totum est figurative, significanter, ut sic quod minus videtur inesse inest et quod magis. Istud autem opus in greco diu iacuit a latinis incaptatum, donec Tiberius quidem imperator Romanorum rogavit *Romalum quemdam* latinum magistrum ut sibi aliquas iocosas fabulas ad removendum publica vitia compilaret et legeret, et Romalus, non audens precibus tanti principis contradicere, librum istum ut puto autenticum de greco sermone in latinum primo prosaice transtulit, dicens : O Tiberi, [pro] te scribens scribam tibi calumpnias maiorum et reproborum verbo blando, ut ista risum multiplicent et ingenium acuent (sic) per exempla; deinde eumdem librum metrice composuit. »

Les fables se terminent, au verso du feuillet 64, par ce distique qui se trouve ordinairement à la fin de la fable 60 :

Fine fruor; versu gemino quod cogitat omnis
Fabula declarat datque quod intus habet.

D. *Manuscrit* 4409. — Une partie seulement des fables de Walther se rencontre dans un manuscrit, qui vient d'un couvent d'Augustins où il portait le n° 109.

Ce manuscrit dont le catalogue indique l'origine par cette mention : *Aug. S. Ulr.* 109, et à qui la cote 4409 a été donnée dans la bibliothèque de Munich, forme un volume in-4°, partie en parchemin et partie en papier, qui se compose de 229 feuillets écrits et quatre blancs à la suite.

Les fables élégiaques commencent au recto du feuillet 83 par le prologue ordinaire, au-dessous duquel on lit cette glose inspirée par la dédicace de Romulus à son fils :

« Romula (sic) filius Tibernio sic. De civitate autetica salutem. Esopus quidam homo grecus ingeniosus natus fuit in Phrigia et claruit ibi, [ita ut] honeste viveret per omnia. Ego vero Romulus transtuli hunc librum de greco in latinum. Titulus huius : Incipit Esopus, liber fabularum ab Esopo compositus atheniosi (sic) magistro. Nota causa finalis omnium poetarum consistit in utilitate vocabulorum et in delectatione materie, quia poete diversa narrant. Unde Horatius :

Aut prodesse volunt aut delectare poete. »

Les fables élégiaques qui suivent, sont très incomplètes; mais le manuscrit n'en est pas moins précieux; en effet, non seulement chaque fable est ornée d'une aquarelle à fond vert d'eau et accompagnée d'une glose, choses qui peuvent être intéressantes à titre de renseignement sur l'état artistique et scientifique du temps, mais encore elle est suivie d'une traduction en vers allemands, qui est l'œuvre du vieux Boner, c'est-à-dire du prince des minnesingers.

Le copiste, laissant son travail inachevé s'est arrêté à la fin de la vingt-deuxième fable élégiaque *De Columbis, Miluo et Accipitre,* et n'a même conduit sa glose que jusqu'à la fable 18, *De Leone et Mure;* mais il a poussé un peu plus loin la copie des fables de Boner, en laissant au-dessus de chacune l'espace blanc nécessaire à la fable latine. Malheureusement il n'a pas non plus terminé la copie de l'œuvre allemande, de sorte qu'à la suite quatre feuillets sont restés entièrement blancs.

En somme, malgré ses lacunes, le manuscrit 4409 méritait une mention toute spéciale.

E. *Manuscrit* 5311. — Lorsqu'en 1873 j'ai été visiter la bibliothèque royale de Munich, le catalogue des manuscrits n'était pas encore entièrement imprimé, et les premiers volumes qui en avaient

paru n'avaient pas atteint le n° 5311. Il en est résulté que, rien ne me révélant leur existence, je n'ai pu me faire communiquer ni le manuscrit 5311 ni ceux auxquels ont été données des cotes plus élevées. Je ne pourrai donc en donner d'autre description que celle qui m'est aujourd'hui fournie par le catalogue complété.

Le manuscrit 5311 forme un volume in-4, dont l'origine est indiquée au catalogue par cette mention : *Chiem. ep.* 11. Il porte la date de 1449 et se compose de 272 feuillets. Du feuillet 257 *b* au feuillet 260 *a*, sous le titre *Excerpta ex Esopo* probablement imaginé par les auteurs du catalogue, il renferme les épimythions des 60 fables de Walther.

F. *Manuscrit* 5942. — Ce manuscrit, qui est du xve siècle, forme un volume in-4°, dont l'origine est indiquée au catalogue par cette mention : *Ebersb.* 142. Il se compose de 432 feuillets, dont les 47 premiers contiennent les fables de Walther. C'est ce qui résulte de la désignation suivante que j'emprunte au catalogue : *Apologi vel fabulæ Esopi* (*quidam asserunt magistrum Galterum composuisse*).

G. *Manuscrit* 7680. — Ce manuscrit, qui est du xve siècle, forme un volume in-4° dont l'origine est indiquée au catalogue par cette mention : *Ind.* 280. Il se compose de 217 feuillets, et renferme, accompagnées d'une glose, les fables de Walther, qui, suivant le catalogue, sont intitulées *Liber Esopi.*

H. *Manuscrit* 14134. — Ce manuscrit, qui est du xve siècle, forme un volume in-fol., dont l'origine est indiquée au catalogue par cette mention : *Em. B* 42. Il se compose de 333 feuillets, dont les vingt-cinq premiers sont occupés par les 60 fables de Walther signalées en ces termes : *Æsopi fabulæ versibus elegiacis expressæ.*

I. *Manuscrit* 14301. — Ce manuscrit, dont le catalogue indique l'origine par cette mention : *Em. D* 26, contient plusieurs opuscules, qui, d'après les dates qu'il porte, ont été écrits de 1425 à 1433. Il forme un volume in-fol. de 288 feuillets, dans lequel les feuillets 183 *a* à 202 *b* sont occupés par les fables de Walther signalées par les mots *Fabulæ Æsopiæ.*

J. *Manuscrit* 14586. — Ce manuscrit, qui est du xve siècle et dont l'origine est indiquée par cette mention : *Em. F* 89, forme un volume in-4° de 429 feuillets. Parmi les ouvrages variés qu'il contient se trouvent les fables de Walther qui commencent au feuillet

393. Elles sont accompagnées d'un commentaire et interprétées par des gloses; c'est ce que le catalogue signale en ces termes : *Æsopi fabulæ cum commento et glossis.*

K. *Manuscrit* 14703. — Ce manuscrit, qui remonte au XIVe siècle et dont l'origine est indiquée par cette mention : *Em. G* 87, forme un volume in-4° de 257 feuillets, et renferme, entre autres ouvrages, les fables de Walther qui commencent au feuillet 68 *a* et se terminent au feuillet 123 *b*. Elles sont accompagnées d'un commentaire ; c'est ce que le catalogue signale en ces termes ; *Esopi fabulæ cum commento.*

L. *Manuscrit* 16213. — Ce manuscrit qui est du XVe siècle, forme un volume in-fol. dont l'origine est indiquée au catalogue par cette mention ; *S. Nic.* 213. Il se compose de 336 feuillets et contient, accompagnées d'une glose, les fables de Walther, qui commencent au feuillet 292 *a* et qui sont signalées en ces termes : *Æsopi fabulæ metrice cum commento.*

§ 4. — ANGLETERRE.

1° *Bibliothèque du British Museum.* — De toutes les bibliothèques que j'ai visitées, la plus riche en manuscrits est celle du Bristish Museum. J'en ai feuilleté treize, dont je vais maintenant donner une courte analyse.

A. *Manuscrit B. Eg.* 832. — Le manuscrit B. Eg. 832 est un volume in-18, composé de 321 feuillets dont l'écriture est du XVe siècle.

Les fables de Walther, qui occupent les feuillets 171 *b* à 185 *a*, offrent une division en trois livres, qui trahit leur origine et qui montre bien que, suivant l'opinion adoptée, elles sont bien dérivées de Romulus. Elles ne comprennent que les 60 fables ordinaires, et sont précédées de ces deux distiques écrits au bas du f. 171 *a*.

Jucundos flores fructus editque salubres
  Ortulus esopi : carpe quid ipse voles.
Iure legendus erit qui miscuit utile dulci.
  Si bene perpendis, noster hic actor agit.

La fin de la collection est annoncée par ces mots : *Explicit apologiarum* (sic) *esopi liber tertius.*

B. *Manuscrit* 15. a. XXVIII. — Le manuscrit ainsi coté ne se

compose que de 16 feuillets en vélin, dont l'écriture, due à une main du XVIe siècle, est merveilleusement belle. En tête, à la place qui aurait dû être affectée au titre général, il est orné d'une superbe miniature; ce qui n'empêche pas les marges d'en offrir d'autres destinées à illustrer les fables.

Il ne comprend que les 60 fables ordinaires et se termine par le mot *Finis*.

C. *Manuscrit Harl.* 2745. — Le manuscrit *Harl.* 2745 forme un volume du petit format in-fol., dont les feuillets au nombre de 160 sont en vélin, et dont l'écriture est du XIVe siècle.

Il comprend plusieurs ouvrages désignés par ces titres : *Flores Senecæ, Virgilii, Ovidii, Galterii; Esopi fabulæ carmine.*

Les 60 fables élégiaques annoncées par ce dernier titre s'étendent du feuillet 136 au feuillet 152. Elles portent en tête ces mots : *Incipit liber Esopi*, et à la fin ceux-ci : *Explicit liber Esopi.*

D. *Manuscrit* 10088. — Le manuscrit 10088 est un grand in-4° composé de dix-huit feuillets en vélin. L'écriture, qui est du XVe siècle, offre une magnifique ampleur de forme. La reliure en bois, qui est presque aussi ancienne que le contenu, en est digne par son élégance; sur l'un des plats le mot *Esopus* a été gravé en grands caractères gothiques.

Les fables élégiaques, seul ouvrage contenu dans le manuscrit, sont au nombre de 63; elles comprennent les 60 fables primitives, auxquelles s'ajoutent les trois suivantes : *De Capone et accipitre, De Pastore et Lupo, De Sponsa et Marito.*

Le titre, qui, sans doute, devait être orné de miniatures par un artiste spécial, avait été à cet effet laissé en blanc par le copiste. Mais à la fin des fables qui se terminent au bas du recto du fol. 18, il a écrit : *Explicit Esopus. Deo gracias. Amen.*

E. *Manuscrit* 10089. — Le manuscrit 10089 est un volume in-fol. composé de 69 feuillets en vélin et écrit par une main du XVe siècle.

Il contient quatre ouvrages désignés par les titres suivants : *Theodolus, Esopus, Liber parvi doctrinalis, Liber synonymorum.*

Les 62 fables élégiaques auxquelles s'applique le mot Esopus s'étendent du feuillet 14 au feuillet 33. Chacune d'elles porte un titre à l'encre rouge, et est en outre accompagnée d'une glose marginale.

En tête il n'existe pas de titre général; mais à la fin on lit : *Explicit liber Esopi.*

F. *Manuscrit* 10093. — Le manuscrit 10093 forme un petit volume in-4°, composé de 65 feuillets en vélin et écrit par une main du XIVe siècle.

Il contient quatre ouvrages annoncés par ces titres : *Catonis disticha*, *Grammatica latina*, *S. Prosperi Aquitanici liber*, *Esopi fabulæ quædam.*

Ce dernier titre, qui se rapporte aux fables de Walther, indique qu'elles sont incomplètes. En effet, le manuscrit ne renferme que le prologue et les 39 premières fables. Elles occupent les feuillets 57 à 65 qui sont actuellement les derniers du manuscrit. Il est probable que la collection à l'origine était entière, et qu'elle n'est devenue incomplète que par la disparition des feuillets qui en contenaient la fin.

G. *Manuscrit* 10389. — J'arrive à l'un des plus curieux manuscrits de Walther.

Voici l'analyse qu'en donne le catalogue imprimé de la bibliothèque : « Liber Exopi, editus à Lucone de Suma Campanea : i. e. Fabulæ æsopicæ, carmine latino, cum duplice versione Italica, materiali et morali, ab Accio Zuccho Veronensi. Codex chartaceus, manu Johannis Benedicti, aurificis, exaratus, anno 1462. »

De cette analyse il ressort que le manuscrit est du XVe siècle et qu'il a été écrit en 1462 par un copiste nommé Jean Benoît.

Il s'ensuit que, lorsqu'en 1479 les sonnets italiens d'Accio Zuccho furent pour la première fois publiés à Vérone, ils existaient depuis dix-sept années au moins.

Le manuscrit forme un volume in-fol. de 57 feuillets, et, bien qu'écrit sur papier, peut être considéré comme un livre de luxe.

Il ne renferme que les fables de Walther accompagnées de l'œuvre de son traducteur italien, et illustrées en marge de dessins à la plume que relève un brillant coloris.

Au recto du premier feuillet se trouve d'abord le titre suivant : *Incipit liber Esopi Zucarini editi a Zucone de Suma Campanea.*

Au dessous viennent deux sonnets préliminaires intitulés, le premier : *Sonetus*, et le second : *Commentum.*

Le prologue latin, qui commence au verso du premier feuillet, est également suivi de deux sonnets qui s'y rapportent.

Il en est de même des fables : après chacune d'elles viennent deux sonnets.

Comme dans les éditions imprimées de la traduction d'Accio Zuccho, il y a soixante-quatre fables, terminées par une *Canzona*.

Le verso du feuillet 56 est rempli par une pièce de vers latins dont l'auteur a pris pour thème la vanité des grandeurs humaines et a clos sa dissertation par ces deux vers :

> Quid mihi divitie, quid lata palacia prosunt,
> Cum mihi sufficiat parvo quod marmore claudor?

Enfin au recto du feuillet 57 on lit : *De forio* | *Jhoanes benedictus aurifex scripsit die* 15 *Augustii* | 1462, *in contrata sancti Salvarii.* | PAX | AETERNA.

H. *Manuscrit* 11675. — Je ne dois mentionner que sommairement ce manuscrit 11675, petit volume in-8° de huit feuillets en vélin, qui ne contient que le prologue et les trente-deux premières fables de Walther. La trente-deuxième fable, intitulée *De Cervo, Lupo et Ove,* s'arrête à ce vers :

> Namque die fixo debita spondet Ovis.

Les 8 feuillets, par la faute du relieur, sont en désordre. Le dernier a été placé le second.

Comme pour rendre ce désordre plus inextricable, les fables ne portent pas de titres; elles sont seulement accompagnées de gloses marginales, d'une écriture excessivement fine, qui, comme celle du texte, paraît être du XIIIe siècle.

I. *Manuscrit* 11896. — Au point de vue artistique, de tous ceux qui renferment les fables de Walther, le manuscrit 11896 est certainement le plus précieux. Je n'ai jamais vu écriture plus belle que celle qui en remplit les 100 feuillets en vélin, ni surtout miniatures mieux dessinées ni mieux coloriées que celles qui les décorent.

Un pareil manuscrit n'avait pu être exécuté que pour un prince; c'est ce que révèle tout de suite la mention suivante mise sur le recto du premier feuillet :

DVX IO̊ GZ̊
MLI̊.

Les mots : *Dux Johannes Galeas Mediolani,* qu'il faut lire dans ces abréviations, indiquent que le manuscrit a appartenu à Jean Galéaz, duc de Milan, pour qui il avait été sans doute écrit et illustré.

Le duc Galéaz avait dû en apprécier, à sa juste valeur, le mérite

artistique ; car au dessous de la mention que je viens d'indiquer, il avait pris la peine d'écrire et de signer de sa propre main ce qui suit :

DVX

Iste liber est mei Jarandi de nobilibus Chairi

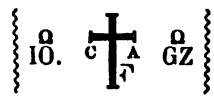

Les fables commencent au recto du deuxième feuillet et portent pour titre général ces mots : *Incipit liber fabularum Esopi.* Elles sont précédées du prologue, dont le texte est relevé par les dorures de la première lettre. Mais, si belle que soit cette lettre, elle est loin de valoir la miniature qui sur la même page sert d'ornement à la première fable, c'est-à-dire à la fable du Coq et de la Perle. Dans cette miniature dont la finesse est incomparable, on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer du dessin ou de la couleur. Le bas de la même page est occupé par les armes du duc, autre chef-d'œuvre de miniature qui ne le cède en rien au précédent.

Les fables sont au nombre de 61, composées des 60 ordinaires, et d'une soixante et unième en vers hexamètres, intitulée : *De Pueris ludentibus et Lepore*, et très certainement étrangère à Walther. Elles se terminent au feuillet 25 *b* et sont suivies de cette mention finale, qui fixe l'âge exact du manuscrit : *Deo laus et eius genitrici. Mli. lxl'aprilibus* 1477.

Le reste du volume est consacré à l'œuvre de Rimicius.

Au recto du fol. 26 commence par les mots *Novas nimirum merces* la dédicace au cardinal Anthoine du titre de Saint Chrysogone. Puis viennent l'argument de la vie d'Ésope et sa vie elle-même, dont la première lettre est ornée d'illustrations splendides.

La vie d'Ésope s'étend jusqu'au feuillet 67 *b*, où la fin en est indiquée par les mots *Finis Esopi vitae.*

Alors, au fol. 68 apparaissent les fables d'Ésope traduites par Rimicius. Comme sa vie, elles sont précédées d'un argument intitulé : *Argumentum fabularum Esopi è greco in latinum*, et suivies d'une sorte d'épilogue terminé par ce vers :

Et iam tempus equum fumantia soluere colla.

Immédiatement après a été écrite cette intéressante mention qui termine le manuscrit : « Vita Esopi et fabulæ per Rimicium

thettalum traducte. Mediolani absolute quarto nonas junias pro illustrissimo et eximio D. domino Io. Ga. duce Mli. JC. 1477. »

I. *Manuscrit* 11897. — Le manuscrit 11897 est bien loin d'avoir l'importance du précédent. C'est un volume in-fol. dont l'écriture sur papier, due à une main du xve siècle, occupe seulement 28 feuillets. Aussi ne renferme-t-il pas d'autre ouvrage que les fables de Walther. On n'y trouve que les 60 premières, accompagnées, il est vrai, de ces gloses naïves qui ont été imprimées dans les éditions du xve siècle. Dans l'espoir d'y découvrir quelque renseignement relatif au véritable auteur des fables, j'ai jeté les yeux sur la glose, qui, mise en tête du manuscrit, précède même le prologue en vers ; mais elle ne m'a rien révélé.

K. *Manuscrit* 11966. — Le manuscrit 11966 est un volume in-4°, dont les 51 feuillets en vélin sont remplis par une belle écriture du xve siècle. Les fables élégiaques qu'il renferme occupent les feuillets 13 *a* à 35 *b*, et sont précédées de ce titre : *Esopi fabule feliciter incipiunt*. Elles ne sont accompagnées d'aucune glose. Il y en a soixante-deux; comme toujours, lorsqu'elles atteignent ce nombre, les deux dernières sont celles intitulées *De Capone et Accipitre* et *De Pastore et Lupo*.

L. *Manuscrit* 18107. — C'est encore un manuscrit à feuillets en vélin que celui qui porte le n° 18107.

Il ne se compose que de 18 feuillets, uniquement consacrés aux 62 fables ordinaires par un véritable calligraphe du xve siècle. Elles commencent au feuillet 2 *a* sans titre, ne sont pourvues d'aucun commentaire et se terminent au recto du fol. 18 par ces mots usuels : *Explicit liber Esopi. Deo gratias. Amen.*

M. *Manuscrit* 27625. — Le manuscrit 27625 est un volume in-4°, formé de 84 feuillets, les uns en vélin, les autres en papier. Les fables, que ne précède aucun titre général et que n'accompagne aucune glose, n'en occupent que les 25 premiers. Indépendamment des 62 fables ordinaires, elles en comprennent une soixante-troisième, qui est la même que la soixante-troisième du manuscrit 10088, et qui est intitulée *De Uxore et Viro et Puero*. Au-dessous de cette dernière fable on lit cette double souscription : *Deo gratias; Amen. — Finis; Amen.*

2° *Bibliothèque Grenville*. — La Bibliothèque Grenville (*Grenville library*), quoique installée dans le même palais que la bibliothè-

que du British Museum, en est presqu'entièrement indépendante. Cataloguée séparément, elle occupe des salles qui lui sont réservées et auxquelles un personnel spécial est attaché.

Elle est riche en livres précieux et notamment en incunables. Elle possède, il est vrai, peu de manuscrits; mais ils sont d'une grande valeur. On en va pouvoir juger par ceux que je vais maintenant décrire.

A. *Manuscrit XIII.* — J'ai eu la satisfaction d'exhumer des rayons de la Grenville library un manuscrit identique à celui qui, à la Bibliothèque nationale, porte dans le fonds français la cote 1594. Non seulement, comme ce dernier manuscrit, il contient le texte latin de Walther et celui d'Avianus, amplifiés et accompagnés d'une traduction française en vers de huit syllabes, mais encore il lui ressemble tellement par l'écriture gothique et par les miniatures, qu'on le croirait écrit par le même copiste et illustré par le même artiste.

Malgré l'existence d'un double, il présente un grand intérêt; car, n'ayant pas été altéré par l'humidité, son texte est complet et permet de combler les lacunes de l'autre.

Formant un volume in-4° de dimension moindre que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, il a nécessairement un plus grand nombre de feuillets. Ces feuillets en vélin ont dû, à l'origine, être au nombre de 134; mais, le premier ayant disparu, il n'en reste que 133 anciens, augmentés de deux neufs laissés en blanc.

La première partie du manuscrit comprend 63 fables sous 64 numéros à cause de la division en deux parties de la fable des Grenouilles qui demandent un roi. Originairement, comme le manuscrit de la Bibliothèque nationale, elles étaient précédées d'un préambule qui a disparu. Il occupait tout le premier feuillet et le second jusqu'au milieu du recto. Mais, le premier feuillet ayant été arraché, les derniers vers qui occupaient sur le second le commencement du recto ont été grattés et remplacés par ce titre dû à une main du siècle dernier : « Sensuivent les Fables Dysopet et Davionet moralisées en latin et en roman l'an 1316. »

Je dois tout de suite dire où le méticuleux et peu intelligent bibliophile, qui avait écrit ce titre, avait cru pouvoir prendre cette date supposée. Il s'était autorisé de ces trois vers de l'épilogue, dont j'ai déjà donné copie :

En le honneur de ma dame chiere
La royne a tres belle chiere
Madame iehanne de borgomgne.

En marge de ce dernier vers il a écrit cette note : « *femme* de Philipes le Long qui régnoit en 1316. » Mais il avait là commis une erreur que M. Robert a su éviter, et que, d'après lui sans doute, le catalogue de la Grenville library a relevée dans une notice dont voici la traduction : « La mention de Madame Jeanne de Bourgogne dans l'épilogue du traducteur français a trompé quelque ancien possesseur de ce manuscrit, et l'a induit à attribuer à la composition de la traduction une fausse date. Il a supposé que Jeanne de Bourgogne, la femme de Philippe le Long, était ainsi désignée ; mais ce n'est pas elle ; c'est Jeanne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, mariée en 1313 avec le Dauphin Philippe II de Valois, qui régna de 1328 à 1350. Jeanne mourut en 1348. Ce qui précède ressort manifestement de la mention suivante, qui, dans l'épilogue, est faite de *Lainsne fil dou bon roy de France* et de *Madame Bonne sa compaigne*. Le Dauphin Jean (plus tard *Jean le Bon,* prisonnier à la bataille de Poitiers) est le *fils aîné*, qui, en 1332, épousa Bonne, fille de Jean de Luxembourg, l'aveugle et héroïque roi de Bohême, tué à la bataille de Crécy. Elle mourut en 1349, un an avant l'arrivée de son mari au trône, après avoir eu plusieurs enfants de lui, et c'est pourquoi cette traduction doit avoir été faite entre 1332 et 1348, et probablement vers la dernière année à raison de la mention des enfants de Madame Bonne (1). »

(1) « The mention of « Madame Jeanne de Bourgogne » in the French translator's epilogue, has misled some former possessor of the ms., and induced him to give the composition of the translation a wrong date. He had supposed that Jeanne de Bourgogne, the wife of Philippe le Long, was alluded to, but this is not the case. It is Jeanne, the daughter of Robert II ,duke of Burgundy, married 1313 to Dauphin Philip, afterwards Philippe II de Valois, who reigned from 1328 to 1350. Jeanne died 1348. The above is manifest from the subsequent mention in the epilogue of *Lainsne fil dou bon roy de France* and *Madame Bonne sa compaigne*. The Dauphin John (afterwards *Jean le Bon*, prisoner at the battle of Poitiers) is this *Fils aîné*, who in 1332 married Bonne, the daughter of John de Luxembourg, the blind and heroic king of Bohemia, slain at the battle of Crecy. She died 1349, a year before her husband came to the throne, after having had several children by him, and therefore this translation must have been made between 1332 and 1348 and probably near the latter year on account of the mention of Madame Bonne's children. » *Bibliotheca Grenvilliana,...* John Thomas Payne et Henry Foss. London, W. Nicol, 1842. 3 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 8.)

M. Robert ayant adopté la date de 1333, le bibliophile anglais, sur ce seul point, est un peu en désaccord avec lui ; mais je ne veux pas me livrer sur ce petit détail à une discussion qui serait oiseuse, et je reviens aux fables de Walther.

Elles sont toutes précédées de miniatures à peu près pareilles à celles du manuscrit de la Bibliothèque nationale, peut-être même un peu plus fines, et respectivement suivies de leur traduction en vers romans. L'épimythion des fables de Walther, qui ne se compose presque toujours que d'un simple distique élégiaque, est partout, comme dans le manuscrit 1594, augmenté de deux autres au moins. Voici ceux qui ont été ajoutés au texte primitif de la fable *De Gallo et Jaspide* :

Stultorum numerus infinitus solet esse;
  Stultus stulticiam monstrat ubique suam;
Longe satis melior solet esse status sapientum
  Quam fatui stolidis non solet esse status.

Comme dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, les cinq fables qui portent les numéros XLVII, LXI, LXII, LXIII et LXIV ont été substituées au texte de Walther, et, comme l'écriture en est intacte, je pourrai, en les publiant dans le second volume de cet ouvrage, reconstituer les vers que M. Robert n'avait pas pu entièrement déchiffrer.

Les fables de Walther sont terminées par cette souscription : *C'est la substance de ce romans.* Puis vient un épilogue, qui, composé de 84 vers romans, commence par les quatre suivants :

Or vous ai conté mainte fable
Ou maint bon mot et profitable
Puet chacun oïr et entendre
Qui a la fin se voudra prendre.

Après les fables de Walther arrivent celles d'Avianus. Elles sont précédées d'un prologue de trente vers qui est intitulé *Addicion*, et qui commence ainsi :

Or vous ai des fables aprinses
Qui en Ysopet furent prinses.
Auionnet un autre liure
Dautres bonnes fables vous liure.

L'écriture de cet épilogue est en aussi bon état que le reste et permet de reconstituer les vers 66, 67, 68 et 72, que, vu l'état du manuscrit 1594, M. Robert n'avait pas pu lire complètement.

Ce prologue est suivi de dix-neuf fables latines, accompagnées de leur traduction en vers romans. Ce sont les mêmes que celles qui forment la seconde partie du manuscrit 1594 de la Bibliothèque nationale. Ainsi que l'annoncent les premiers vers du prologue, ces fables, sauf la dernière, sont toutes tirées d'Avianus. Aussi portent-elles ce titre général : *Ci comence le liure Auionnet.*

Elles sont suivies de l'épilogue en 86 vers romans, que j'ai déjà transcrits dans mon analyse du manuscrit 1594. Il est complet et contient le vers, que, dans ce dernier manuscrit, le copiste a oublié ; ainsi, après le vers :

Si comme ruth la courtoise,

on lit le suivant :

Qui fut dame sans nulle boise.

Il s'ensuit que, si les deux manuscrits ont été écrits par le même copiste, celui de la Grenville library n'est pas la copie de l'autre. L'hypothèse inverse n'aurait rien d'invraisemblable.

B. *Manuscrit XXXVII.* — Le manuscrit XXXVII, qui renferme les soixante fables de Walther, forme un volume in-folio, admirablement conservé dans une superbe reliure en maroquin vert. Il se compose de 32 feuillets en vélin portant une belle écriture du XIVe siècle et de deux feuillets blancs et neufs, également en vélin, que le relieur a placés, l'un au commencement, l'autre à la fin.

Les 60 fables de Walther, contenues dans ce manuscrit, ne portent aucun titre ; mais chacune d'elles est suivie d'une glose très différente de celle des autres manuscrits.

Celle du prologue, ainsi qu'on l'a déjà vu, est particulièrement intéressante : elle fournit une base nouvelle à la thèse de ceux qui veulent faire de Salon de Parme l'auteur des fables élégiaques. J'en ai déjà, page 435, cité le commencement. Je ne veux pas répéter ici la même citation ; mais on trouvera bon que j'extraie de la même glose le passage suivant, qui reproduit l'idée déjà exprimée dans les premières lignes : « Libri titulus talis est : *Incipit liber Esopi greci poete,* vel : *Incipit liber Salonis papiensis poete.* »

Les 60 fables se terminent par cette souscription à l'encre rouge :

Explicit Esopus cum exposicione. Enfin au dessous une main plus récente a tracé ces deux mots : *Deo gracias.*

3° *Bibliothèque Bodléienne.* — A. *Manuscrit Canonici latini* 80. — Le manuscrit qui dans les *Canonici latini* porte le n° 80, est un petit in-fol. de 65 feuillets en vélin, qui renferme les trois ouvrages suivants : 1° *Fabulæ anonymi*, 2° *Præcepta rethorica*, 3° *Boëtius de consolatione philosophiæ.*

Ce sont les fables de Walther qui sont désignées par les mots Fabulæ anonymi. Écrites en gros caractères par une main habile du XIVe siècle, elles occupent les feuillets 2 à 19. Aucun titre général ne les précède, et l'espace blanc laissé pour le titre entre chacune d'elles n'a pas été rempli. Seule la première lettre du préambule est ornée d'une belle miniature que le temps a malheureusement effacée. Les fables, au nombre de 62, se terminent par ces mots : *Explicit liber exopi : Deo gratias.*

B. *Manuscrit Canonici latini* 127. — Le manuscrit qui dans les *Canonici latini* porte le n° 127, est un volume in-4° dont les soixante-quatre feuillets sont occupés par deux ouvrages intitulés, le premier : *Exopi fabulæ*, le second : *Glosa in poëtica Horatii*, et écrits en gothique italienne du XIVe siècle, le premier sur vélin, le second sur papier.

L'ouvrage appelé *Exopi fabulæ* consiste dans 62 fables, comprenant les soixante fables de Walther et les deux fables qui y sont ordinairement ajoutées et qui sont intitulées, l'une : *De Capone et Accipitre*, l'autre : *De Lupo et Pastore.*

Remplissant les feuillets 2 à 23, elles sont précédées de ce titre : *Incipit liber Exopi*, et suivies de ce vers final qu'on employait souvent au moyen âge, mais qu'une interversion de mots a rendu faux :

Finito libro laus sit et gloria Christo!

C. *Manuscrit Canonici latini* 128. — Le manuscrit qui dans les *Canonici latini* porte le n° 128, est un volume in-4° qui ne se compose que de 20 feuillets partie en vélin et partie en papier.

Il ne renferme pas d'autre ouvrage que les fables de Walther qui remplissent les feuillets 1 à 19. Ces fables, dont l'écriture est du XVe siècle, sont au nombre de 61, et comprennent les 60 fables ordinaires et la fable *De Capone et Accipitre*, qui, étant incomplète et s'arrêtant à ce vers :

Non amat insontes, sed sontes aula tiranni,

donne lieu de penser qu'un feuillet manque au manuscrit.

En guise de titre général, les fables sont précédées de cette invocation pentamétrique, placée en tête de la première page :

Adsit principio virgo beata bono !

Au bas de la première page se lit cette espèce d'hexamètre encore plus barbare :

Exopus est herba. Exopus dat bona verba.

D. *Manuscrit Digbey* 26. — Le manuscrit qui dans le fonds Digbey porte le n° 26, est un volume du petit format in-4°, dont les feuillets sont en vélin et dont l'écriture paraît être du XIVe siècle. Il renferme les 60 fables de Walther, qui commencent au feuillet 98 *a* et finissent au fol. 118 *b*. Le titre qui a été écrit au bas du fol. 97 *b*, est ainsi conçu : *Incipit liber qui vocatur Esopus*. La fin des fables est annoncée par ce vers faux qui était usuel au temps du copiste :

Laus tibi sit, Christe, quando liber explicit iste,

et par cette phrase écrite un peu plus bas : *Explicit liber fabularum qui dicitur Esopus*.

E. *Manuscrit* 496. — Le manuscrit 496, qui autrefois dans le fonds Bodley portait le n° 2159, est un volume in-4°, qui se compose de 349 feuillets en papier et dont l'écriture est du XVe siècle.

Les fables de Walther qu'il contient occupent les feuillets 192 *b* à 203 *b*, et sont au nombre de 62, comprenant les 60 fables primitives et les deux qui en sont le complément ordinaire.

Aucun titre général ne les surmonte ; mais la fin en est annoncée d'abord par cette phrase écrite à l'encre rouge : *Expliciunt fabule Ysopi*, et ensuite au-dessous par ce vers antithétique écrit à l'encre noire :

Explicit explicite quitquid liber implicat iste.

4° *Bibliothèque du nouveau collège à Oxford.— Manuscrit CCLXIX.* — Le nouveau collège à Oxford possède un manuscrit de Walther sous le n° CCLXIX. C'est un volume in-4°, qui se compose de 44 feuillets en vélin et dont l'écriture est du XVe siècle. La première partie du manuscrit est consacrée à une œuvre bucolique de Pétrarque,

comprenant douze églogues. Puis viennent les fables de Walther, qui commencent au feuillet 32 et se terminent par les mots *Explicit liber Isopi.*

§ 5. — AUTRICHE.

Bibliothèque impériale de Vienne. — Je n'ai trouvé en Autriche que quatre manuscrits des fables de Walther; encore deux seulement sont-ils complets. Ils appartiennent à la bibliothèque impériale de Vienne.

A. *Manuscrit* 303. — J'ai précédemment donné, d'après M. Endlicher, la nomenclature des ouvrages contenus dans le ms. 303.

Elle comprend les fables de Walther qui s'étendent du feuillet 12 *b* au feuillet 22 *b*.

Elles sont au nombre de 60. En marge du prologue en vers se trouve une sorte de préface ou commentaire en prose, qui donne le vrai nom de l'auteur. En voici le texte : « Incipit Esopus. Materia huius libri duo continet in se : scilicet iocum qui ostenditur per fabulas et utilitatem que ostenditur per XII versus proverbiales qui quamlibet fabulam determinant in fine. Quod autem ille submiscet iocum sapiencie ostendit per primos duos versus sui libri, ut dicit : *Ut iuvet et pro. Dulcius arrident.* Intencio eius est nos invitare et hortare ad librum suum legendum. Utilitas est ut perlecto libro conprehendamus per intelligenciam quod auctor edidit per doctrinam. Ethice subponitur : tractat enim de moribus. Titulus ei talis est : *Incipit Esopus*, quod non fuit nomen compositoris sed Waltherus. Ut autem eius liber honestius reciperetur, intitulavit eum hoc nomine, quod nomen forsan cuiusdam nobilis vel sumptum ab isopo; quod nomen appellativum est cuiusdam herbe ad similitudinem, quod isopus bonus est et varios reddit odores; sic iste liber varias reddit utilitates; quod ipse ostendit dicens : *Ortulus iste parit.* Et his prelibatis accedatur ad librum : primo proponit : *Ut iuvet*, et invocat : *Verbula sicca, deus,* et narrat : *Cum rigido.* »

Ce n'est pas seulement le prologue qui est ainsi accompagné d'un commentaire; les fables 1 à 6 et 8 à 17 sont également pourvues d'une paraphrase placée en tête de chacune d'elles.

B. *Manuscrit* 639. — Le manuscrit 639 a été écrit sur vélin par une main du XIVe siècle. Quoiqu'il se compose de 201 feuillets, il ne présente que quelques courts fragments des fables de Walther con-

tenus seulement dans le dernier feuillet, savoir : 1° la fin de la fable *De Cive et Milite,* à partir du vers :

Prædicitque minas frontis utrumque jubar.

2° la fable *De Patre et filio*, tout entière.

Au-dessous on lit : *Explicit Esopus : deo gratias : amen.*

C. *Manuscrit* 4268. — Le manuscrit 4268 est un volume in-4°, dont les feuillets en papier portent une écriture du xve siècle. Il comprend 226 feuillets écrits et 6 laissés en blanc.

Les 60 fables de Walther qu'il renferme, commencent au feuillet 164 *a*, où elles ont pour titre le seul mot *Esopus*. Elles ne sont chargées d'aucune glose ni marginale ni interlinéaire, et se terminent au recto du feuillet 190. La fin en est indiquée d'abord par cette sorte d'hexamètre :

Explicit Esopus; qui scripsit sit benedictus,

au-dessous duquel cet autre se lit encore :

Finito libro sit laus et gloria Christo.

Enfin plus bas la date à laquelle la copie a été exécutée, est indiquée en ces termes : *Anno domini M° IIII°XXXII.*

D. *Manuscrit* 12881. — Le manuscrit 12881 ne se compose que de deux feuillets en vélin du format in-8°.

C'est un fragment d'un manuscrit du xive siècle, qui contenait la collection complète des fables de Walther et dont il n'est resté qu'un double feuillet comprenant les suivantes :

1° *De Leone et Mure*, moins les trois premiers vers,

2° *De Miluo ægrotante*,

3° *De Lino et Hyrundine*,

4° *De Populo atthico regem eligente*,

5° *De Ranis regem habere volentibus*, fable dont il ne reste que le premier vers,

6° *De Rustico et Angue*,

7° *De Cervo et Ove*,

8° *De Musca et Calvo*,

9° *De Vulpe et Ciconia*,

10° *De Capite et Lupo*,

11° *De Graculo et Pavone*, fable dont il ne reste que les sept premiers vers.

Les nombreuses variantes que ces fables présentent font regretter que la collection ne soit pas complète.

§ 6. — BELGIQUE.

Bibliothèque royale de Bruxelles. — La bibliothèque royale de Bruxelles possède les fables de Walther dans deux manuscrits portant les cotes 2519 et 11193.

A. *Manuscrit* 2519. — Le manuscrit 2519 forme un volume in-4° de 138 feuillets en papier, dont l'écriture est du xve siècle.

Ces feuillets sont précédés d'un autre en vélin, sur le recto duquel le contenu du volume est indiqué dans les termes suivants : « In hoc libro continentur : Albertanus de consolatione et consilio, Item de amore et dilectione Dei et proximi, Item de doctrina dicendi et faciendi, Et Esopus. » Le nom d'*Esopus* qui figure dans cette nomenclature, est donné aux fables de Walther qui occupent les feuillets 89 *a* à 138 *a*. Ces fables, au nombre de soixante, sont accompagnées d'une glose, qui, comme presque toutes les autres, attribue leur texte latin à l'empereur romain du nom de Romulus.

Au bas du fol. 138 recto on lit :

Explicit liber iste.
Infunde lumen, Criste.

A la fin du volume on a, comme au commencement, ajouté un feuillet en parchemin qui porte cette mention : *Est liber hic sancti Martini louaniensis.*

B. *Manuscrit* 11193. — Le manuscrit 11193 forme un petit volume in-4°. Par le texte latin, par la traduction en vers français du xive siècle qui l'accompagne, par son titre qui est ainsi conçu : « Compilacio Ysopi alani cum auionetto cum quibusdam addicionibus et moralitatibus », par les additions faites au prologue et aux épimythions, par les cinq fables substituées aux fables ordinaires, par l'addition de dix-neuf autres tirées d'Avianus, enfin par les dessins ombrés qui illustrent chaque fable, il est absolument identique aux manuscrits 1594 du fonds français de la Bibliothèque nationale et XIII de la Grenville library. Cela me dispense d'en donner la description.

Sans les variantes qu'offre le texte latin, je croirais que les trois

manuscrits émanent du même copiste. Mais, si ces variantes sont trop nombreuses pour que j'insiste sur cette hypothèse, je suis au contraire persuadé que les deux manuscrits de Bruxelles et de Londres sont sortis de la même main. Ils ont d'ailleurs entre eux une ressemblance plus grande due à leur format identique et plus petit que celui du manuscrit de Paris.

Quant aux dessins, ils me paraissent, dans les trois manuscrits, devoir être attribués au même dessinateur.

Le manuscrit de Bruxelles se compose de 134 feuillets. Dans ce nombre sont compris deux feuillets blancs, qui le terminent et dont le second a été ajouté par le relieur.

Au verso du feuillet 132, une main moins ancienne que celle du copiste primitif a écrit ce qui suit : « C'est le liure des fables de Ysopet mora | lise en latin et en franchois ou il y a | quatre-vingt et trois histoires Lequel | est à mons. Charles de Croy comte de Chimay. *Signé :* CHARLES. »

§ 7. — ESPAGNE.

Bibliothèque royale de Madrid. — Manuscrit Aa. 163. — Je n'ai pas visité les bibliothèques espagnoles, et je suis dans l'impossibilité d'énumérer les manuscrits qu'elles peuvent posséder. Cependant Haenel (1) en signale un qui existe à Madrid dans la bibliothèque du roi.

Ce manuscrit, qui porte la cote Aa. 163, forme un volume in-4° écrit sur vélin. Il offre cette particularité que les fables en vers élégiaques y sont, dans le commentaire qui les accompagne, attribuées à un auteur qui se serait appelé *Garicius*. J'ai dit en temps et lieu mon opinion sur ce point ; je m'abstiens d'y revenir.

§ 8. — HOLLANDE.

Bibliothèque de l'Université de Leyde. — Manuscrit XVIII. 191. *C.* — Le manuscrit XVIII. 191. C, dont l'écriture est du xve siècle, se compose de 178 feuillets en papier et forme un volume du grand

(1) *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ,* etc. *asservantur,* nunc primum editi a D. Gustavo Haenel. Lipsiæ, sumptibus J. C. Hinrichs, M.DCCC.XXX, in-4°.

format in-8°. Il a appartenu au couvent de Saint-Jacques de Liège. Sur le catalogue de ce couvent, qui se trouve actuellement à la bibliothèque royale de Bruxelles, il porte le n° 534.

Il contient un grand nombre d'œuvres distinctes, dues à divers copistes. Les fables de Walther, qui ne s'y trouvent que partiellement, occupent les feuillets 159 *a* à 172 *b*. Il est vrai que ces feuillets portent les n°s 189 à 202. Mais cela tient à ce que le manuscrit, avant d'être mis dans sa reliure actuelle, avait trente feuillets de plus, savoir : les 28 premiers du volume qui portaient les n°s 1 à 28, et deux autres qui précédaient ceux occupés par le fragment conservé des fables élégiaques et qui devaient eux-mêmes porter les n°s 187 et 188 et contenir une partie des quarante et une premières fables. Car l'ouvrage précédent est complet, et les deux feuillets perdus ne pouvaient s'y rapporter.

Le manuscrit avait renfermé à l'origine soixante fables. Les fables conservées sont les fables 42 à 60. La quarante-deuxième commence au deuxième vers ainsi conçu :

Hæc movet, ut fiat esca Leonis Equus.

Les autres sont complètes.

Les 19 fables occupent 12 feuillets. La dernière se termine au milieu du recto du douzième feuillet. Le reste de la page est rempli par une fable en vers élégiaques composée seulement de quatorze vers. Je regrette de ne pouvoir la reproduire.

Le verso du douzième feuillet porte cette souscription : *Explicit Ysopus*, qu'une main plus récente a corrigée en mettant un E au-dessus de l'Y. Puis on lit :

Finito libro reddatur gracio (sic) Christo,
Heu, male finivi quia non bene scribere scivi.
Ast ego scripsissem melius, bene si potuissem.

Enfin au dessous une main qui n'est pas non plus celle du copiste a ajouté ces mots : *Manus domini.*

Non seulement le cahier qui contenait les fables de Walther, a été en partie détruit, mais encore le relieur a mis du désordre dans la partie sauvée. Il s'ensuit que les 13e et 14e feuillets renferment quatre fables, qui se trouvent après les 19 autres et qui devraient les précéder; ce sont les fables XVIII *De Leone et Mure*, XIX *De*

Miluo ægrotante, XX *De Hirundine et Avibus*, et XXI *De Ranis* depuis le commencement jusqu'au vers :

Ira Iovem movit, regem dedit, intulit Ydrum.

Tout le reste est perdu.

§ 9. — ITALIE.

1° *Bibliothèque Vaticane. — Manuscrit palatin.* — Parmi les manuscrits des bibliothèques italiennes, le premier auquel une mention soit due, est le manuscrit palatin. C'est un de ceux dont Névelet s'est servi pour composer sa *Mythologia Æsopica* (1).

Ayant formé le projet de réunir dans une sorte de répertoire général, toutes les collections grecques et latines des fables ésopiques, il s'en ouvrit à Jean Gruter, qui l'engagea à recourir aux manuscrits de la bibliothèque palatine et aux éditions les plus anciennes. C'est lui-même qui nous l'apprend dans sa dédicace à Pierre Névelet-Dosche son père (2). Il dit ensuite dans sa préface qu'il a puisé dans cinq manuscrits différents cent trente six fables d'Ésope encore inédites. Il ne faudrait pas en conclure que c'est de ces cinq manuscrits qu'il a également extrait les fables de Walther. La bibliothèque palatine n'en possédait qu'un seul; c'est du moins ce qu'atteste ce sous-titre placé sur le frontispice de la *Mythologia Æsopica: Accedunt... anonymi veteris fabulæ, latino carmine redditæ LX ex exsoletis editionibus et codice ms. luci redditæ.* Du reste, dans ses notes sur les fables en vers élégiaques, Névelet ne signale toujours qu'un seul manuscrit qu'il appelle *Palatinus codex.*

L'histoire de ce manuscrit est une véritable odyssée. D'où venait-il, lorsque Névelet l'a étudié à Heidelberg? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'il n'avait pas bien des années à rester dans cette ville. En 1622, les troupes bavaroises, l'ayant occupée, s'emparèrent de la bibliothèque dans laquelle se trouvait le manuscrit, et quoiqu'elle appartînt non pas au gouvernement de l'électeur palatin,

(1) *Mythologia Æsopica, in qua Æsopi fabulæ græco-latinæ CCXCVII. quarum CXXXVI. primùm prodeunt.* ... Opera et studio Isaaci Nicolai Neveleti... Francoforti, typis Nicolai Hoffmanni; impensa Ionæ Rosæ, M.DC.X. In-12.

(2) « Quod meum consilium dum aperio Viro Nobiliss. Iano Grutero, pro sua in litteras meque privatum amore, auxilio subsidioque suggessit ex instructissima Palat. Bibliotheca codices manuscriptos, exo letasque editiones nonnullas, quarum suo loco mentio fiet. » *Mythologia Æsopica* ect. Francoforti, M.DC.X.

mais à l'Université d'Heidelberg, c'est-à-dire à une corporation indépendante dont le Saint-Siège lui-même avait autorisé la fondation, le duc de Bavière Maximilien en fit présent au pape Grégoire XV. Le savant Leo Allatius se rendit à Heidelberg en qualité de commissaire pontifical, y prit possession de la bibliothèque, et l'envoya à Rome, où elle forma, sous la dénomination de *Bibliothèque Palatine*, une partie de celle du Vatican.

Le manuscrit qui contenait les fables de Walther fut-il, à la fin du siècle dernier, au nombre de ceux qui, à la suite du traité de Tolentino, furent apportés à Paris? Non; car le catalogue de ces manuscrits a été publié (1); il montre que les seuls manuscrits latins du fonds Palatin reçus à Paris étaient ceux portant les cotes 729, 854, 894, 912, 921, 1080, 1546, 1568, 1616, 1661, 1914 et 1969, et donnant le contenu de chacun d'eux, il n'en signale aucun comme renfermant des fables ésopiques. Au surplus, si celui qui nous occupe avait été apporté en France, il aurait, comme les autres, été rendu au pape.

En 1815, c'est-à-dire à l'époque où les souverains de l'Europe réclamaient toutes les richesses artistiques et bibliographiques que la guerre leur avait fait perdre, l'Université d'Heidelberg, quoique dépossédée depuis deux siècles, se mêla à ce concert de revendications. Elle sollicita l'appui du roi de Prusse pour obtenir du Saint-Père la restitution de sa bibliothèque, et, sur les ordres du roi, le chancelier d'État, le 31 octobre 1815, adressa à cet effet une note très pressante au cardinal Gonsalvi, secrétaire d'État pontifical, avec prière d'en porter le contenu à la connaissance de son souverain. Un arrangement ne tarda pas à intervenir. Il fut convenu que les manuscrits purement littéraires resteraient à Rome et que ceux qui offriraient un intérêt spécial à l'Allemagne, seraient au contraire restitués. Parmi ces derniers n'a pas dû figurer le manuscrit des fables de Walther, qui fut ainsi définitivement laissé au Vatican et qui doit y être encore aujourd'hui.

Je voudrais pouvoir maintenant le décrire. Ne l'ayant point vu, je ne le puis. Mais, si l'historique qui précède ne le fait pas con-

(1) *Recensio manuscriptorum codicum qui ex universa bibliotheca Vaticana selecti iussu Dni. nri. Pii VI pont. m. prid. id. Jul. an. CIↃ IↃ CC L XXXXVII procuratoribus Gallorum jure belli, seu pactarum induciarum ergo, et initæ pacis traditi fuere...* Lipsiæ, impensis Paul Gotthelf Kummeri, CIↃ.IↃ. CCC III.

naître, il révèle du moins l'endroit où ceux qu'il intéresse pourront le trouver.

2° *Bibliothèque Laurentienne. — Manuscrit Strozzi LXXX.* —Dans la bibliothèque Laurentienne a été englobée la bibliothèque Léopoldine, qui comprenait elle-même divers fonds et notamment le fonds Strozzi.

Le catalogue de la bibliothèque Léopoldine, imprimé à Florence en 1792, signale à la page 413 un manuscrit des fables de Walther, qui, dans le fonds Strozzi, porte le n° LXXX. C'est un volume du grand format in-8°, qui se compose de 91 feuillets et dont l'écriture, due à une main du XIIIe siècle, est au commencement un peu effacée.

Voici, telle que je l'emprunte au catalogue, la nomenclature des ouvrages contenus dans le manuscrit :

1° Fol. 1 *a*. Donati prima Grammaticæ rudimenta, seu de Octo partibus orationis.
2° Fol. 29 *b*. Catonis liber.
3° Fol. 35 *b*. Prosperi Aquitanici liber.
4° Fol. 60 *b*. Magistri Tebaldi regulæ in duos Tractatus distributæ.
5° Fol. 73 *a*. Æsopi fabulæ latine redditæ, versibus elegis, etc.

3° *Bibliothèque nationale du palais Brera. — Manuscrit AD.* 10.43. *n°* 2. — Le manuscrit AD. 10. 43. n° 2 n'a qu'une faible valeur philologique. C'est un petit volume in-4°, dont les feuillets sont en papier et qui renferme plusieurs ouvrages écrits à des époques très diverses. L'écriture des fables de Walther est du XIIIe siècle. Le cahier qui les contient se compose de vingt feuillets. Le premier est occupé au recto par des écritures insignifiantes et au verso par une glose due à une seconde main et relative à la fable *De Gallo et Jaspide*. Les fables commencent au recto du second feuillet ; elles ne sont précédées d'aucun titre général ; mais chacune d'elles est accompagnée d'un titre spécial écrit à l'encre rouge. Elles sont au nombre de soixante-deux, comprenant les soixante ordinaires et les deux *De Capone et Accipitre* et *De Lupo et Pastore*, qui en sont le complément le plus habituel, mais qui par exception ont été placées immédiatement avant la soixantième.

Le catalogue de la bibliothèque du palais Brera renvoie pour plus amples renseignements à l'ouvrage suivant de Muratori : *Antiq. Ital. medii ævi*, t. III, Dissert. XLIV, col. 914.

4° *Bibliothèque Ambrosienne.* — A. *Manuscrit H.* 28 *sup.* — Le manuscrit H. 28 supr. forme un petit volume in-4° de 52 feuillets. Il contient quatre ouvrages, qui sont sur un premier feuillet en papier indiqués dans les termes suivants :

1° Poetica quædam incerta et antiqua (fol. 1 *a*).
2° Opusculum inscriptum De contemptu mundi (fol. 5 *b*).
3° Fabulæ Æsopi metricæ (fol. 20 *b*).
4° Vita Tobiæ carmine reddita (fol. 34 *a*).

L'ouvrage désigné par les mots *Fabulæ Æsopi metricæ* est celui qui consiste dans les fables de Walther. La collection porte un titre général écrit à l'encre rouge et ainsi conçu : *Incipit liber Esopi.* Les fables sont également pourvues de titres à l'encre rouge, et la soixantième et dernière est terminée non seulement par le distique connu, mais encore par ce vers étranger à Walther :

Finito libro sit laus et gloria Christo.

B. *Manuscrit I.* 85 *supr. H.* 3. — Le manuscrit I. 85 supr. H. 3 forme un volume in-4° de grand format pourvu d'une reliure ancienne dont les plats sont en bois. Il se compose de 90 feuillets en papier et comprend, d'après la nomenclature qu'on lit sur un feuillet ajouté en tête, plusieurs ouvrages énumérés dans les termes suivants :

1° Catonis commentum (fol. 1 *a* à 5 *b*).
2° Prosperi Aquitanici carmina commentariis illustrata (fol. 6 *a* à 20 *a*).
3° Æsopi apologi et fabule commentariis explicate, anno 1415 scripte per Johannem Brixianum (fol. 24 *a* à 57 *a*).
4° Carmina Catoni adscripta, commentariis declarata (fol. 70 *a* à 82 *b*).
5° Guarini regule grammatice (fol. 83 *a* à 89 *a*).

Les fables qui forment le troisième ouvrage sont celles de Walther. Elles comprennent non seulement les soixante dont il est incontestablement l'auteur, mais encore les deux fables qui les suivent le plus souvent.

Elles sont accompagnées d'une glose très prolixe, dont le début ressemble beaucoup à toutes les autres, mais, en ce qui touche le véritable auteur des fables élégiaques, s'en distingue par une nouvelle conjecture. Après avoir rappelé les hypothèses fournies par les autres manuscrits, elle en reproduit une autre qui consiste à attribuer les fables élégiaques à un moine de Faenza. J'extrais de

la glose tout ce qui concerne ce point : « Quidam dicunt quod Esopus fuit Atheniensis grecus, et composuit librum quemdam in quo erant ex istis apologis ; modo liber iste non erat notus aput (*sic*) latinos ; Tiberius imperator rogavit magistrum Romulum, et quidam dicunt quod fuit imperator Theorosius (*sic*), qui rogavit quemdam Anglicum, ut componeret quemdam librum de quo haberentur delectatio et utilitas. Iste vidit istum librum grecum et ipsum transtulit in latinum et voluit appellari nomine autoris Esopi. Quidam autem dicunt quod quidam fuit monacus Faventinus, qui volens fugere inannem (*sic*) gloriam istius mundi, hunc librum Esopi nomine nuncupavit. »

J'aurais pu, dans ma dissertation sur le véritable auteur des fables élégiaques, signaler l'hypothèse nouvelle contenue dans l'extrait qui précède. Mais je n'avais pas, à mon sens, à en discuter d'autres que celles qui avaient été émises par mes devanciers. Mon seul but étant d'en démontrer la fausseté et de justifier celle que je leur ai substituée, je n'avais pas à en examiner une, dont aucun critique n'avait eu connaissance et qui me semblait n'avoir aucune vraisemblance. Je ferai d'ailleurs remarquer que la glose ne donne pas le nom du moine de Faenza qu'elle signale, et qu'elle paraît ne le signaler en termes d'ailleurs très vagues que pour reproduire, sans l'approuver, une supposition assez peu accréditée.

Les fables occupent les feuillets 24 *a* à 57 *a*. Elles se terminent par cette première souscription : *Amen*, suivie de cette seconde : *Explicit liber Exopi. Deo gratias. Amen.* Les feuillets 58 et 59 sont blancs.

Si prolixe que soit la glose qui accompagne les fables, elle n'est pas la seule : il en existe une seconde qui est écrite sur deux colonnes, et qui s'étend du feuillet 60 *a* au feuillet 68 *b*. Due à la même main que la première, elle n'est pas, sans doute pour éviter un double emploi, accompagnée du texte auquel elle se rapporte. Elle se termine au milieu de la seconde colonne du feuillet 68 *b* par cette première souscription : *Explicit Æsopus fabularum.* Au dessous s'en trouve une seconde, dans laquelle le copiste se donne le nom de Jean fils et déclare avoir achevé sa copie le 29 juillet 1415.

5° *Bibliothèque Marcienne. — Manuscrit du fonds Nani.* — Je ne connais le manuscrit de Venise que par la description que Morelli en a faite dans son catalogue intitulé *Codices manuscripti latini biblio-*

thecæ Nanianæ et publié à Venise en 1776. Voici la nomenclature qu'il donne des ouvrages contenus dans ce manuscrit, qui portait alors le n° 116 :

I. Liber Prosperi.
II. Liber Catonis.
III. Liber Prudentii Evæ, sive Columbæ.
IV. Liber Contemptus mundi.
V. Liber Æsopi.
VI. Liber Phisioli.
VII. Dialogus de Virtute.
VIII. Differentiæ per alphabetum Divina gratia ordinatæ.

Il ajoute que ces ouvrages sont suivis de quelques opuscules sans importance.

Sur le premier feuillet a été transcrite cette inscription rapportée par Apianus (Tab. CLXXII), Gruter (Tab. CCCCXLII, n. 6) et Gori (Inscript. ant., P. II, p. 168) :

SODALES
AVLO NOVIO AVLI LIBERTO
SEVIRO PROSEXVIRO
AVGVSTALI.

Sur le dernier feuillet on a écrit : « Iste Gramaticalis sive Notabilis est mei Justi Guiduccii olim... Joannis de Gotthis de Vulterra... emptus st. 3. aur... Maji. MCCCCXXXI. »

§ 10. — SUISSE.

1° *Bibliothèque cantonale de Berne. — Manuscrit* 688. — Le manuscrit 688 est un volume in-4° de petit format, dont l'écriture sur deux colonnes appartient au XIIIe siècle. Il renferme plusieurs ouvrages dont le cinquième consiste, non pas dans les fables de Walther, mais seulement dans leurs affabulations. Elles sont précédées d'un titre à l'encre rouge ainsi conçu : *Incipiunt versus excerpti ab Esopo*, et occupent les feuillets 61 *b* à 62 *b*.

2° *Bibliothèque cantonale de Bâle.* — C'est en 1871 que j'ai pour la première fois visité la bibliothèque de Bâle. Pendant un séjour de quelques semaines à Évian, j'avais écrit à M. Sieber, conservateur de la bibliothèque, pour lui demander si elle contenait au point de

vue de mes recherches quelques documents intéressants. Sa réponse, pleine d'une obligeante affabilité, m'avait décidé à rentrer en France par Bâle, pour visiter, en passant, le riche dépôt bibliographique de cette ville.

En arrivant à la bibliothèque, j'y vis l'excellent conservateur, qui me fit l'accueil le plus cordial. Il avait eu la précaution de rechercher et de tenir à ma disposition tous les manuscrits et imprimés qui pouvaient m'être utiles. Parmi les manuscrits qu'il avait extraits de leur rayon, il y en avait deux qui contenaient les fables de Walther. L'un porte au catalogue la cote A. N. II. 12, l'autre la cote F. VIII. 1.

A. *Manuscrit A. N. II.* 12. — Le manuscrit A. N. II. 12 appartenait déjà à la bibliothèque à l'époque où Haenel publiait ses catalogues; cet éditeur l'avait mentionné sous la cote A. VI. 3, qu'il portait alors (1). C'est un fort volume du petit format in-fol. ou du grand format in-4°, dont la reliure est en bois et les feuillets en papier et qui renferme plusieurs ouvrages.

Les fables, dont l'écriture est du xve siècle, occupent les vingt-deux premiers feuillets. Elles sont au nombre de soixante et une et se composent des soixante fables de Névelet et de la fable complémentaire *De Lupo et Pastore*. Elles sont précédées du titre général suivant, qui est écrit à l'encre rouge : *Liber moralis Ezopi fœliciter incipit*. Les titres spéciaux à chaque fable, laissés d'abord en blanc par le copiste, n'ont pas tous été remplis : il en manque plus de la moitié. Quant aux fables elles-mêmes, elles présentent des variantes nombreuses et même des développements qu'on chercherait vainement dans les éditions imprimées. Ainsi la fable XLVIII *De Milite et Femina* contient les vers suivants à la suite du vingt-sixième :

Inquit tunc Miles : Nil feci; dentibus ille,
Quem male servavi, [deficiebat] enim.
Ne timeas, dixit Mulier, lapidemque requirit;
Dentes huic misero fregit in ore suo.

Puis à ces développements s'ajoutent encore ceux de la vieille édition d'Ulm.

La fable LXI *De Pastore et Lupo* se termine au recto du feuillet 22.

(1) *Catalogi librorum manuscriptorum*.... nunc primum editi à Gustavo Haenel. Lipsiæ, M.D.CCC.XXX. (Voyez col. 522.)

Pour en remplir le verso, le copiste l'a pourvu de la fable ou anecdote suivante que j'ai déjà signalée :

Ludentes pueri suspendunt ridiculose
Unum de sociis, quem servant absque dolore.
Tunc lepus hac transit, pueri quem prendere currunt.
Sed dolor immensus fuit illis cum rediere :
Cernunt defunctum puerili ante ligatum.
Artem non noscunt qua possint reddere vitam.
Cum quid facturus sis, rerum respice finem;
Multa quidem risu fiunt portantia mortem.

Au-dessous de ce dernier vers on lit : *Et sic finitur Æsopus.*

Après viennent vingt-deux feuillets blancs, que suivent d'abord les quarante-deux fables d'Avianus, puis divers poèmes tels que le *Phisiologus*, et enfin les distiques de Caton.

B. *Manuscrit F. VIII.* 1. — Le manuscrit F. VIII. 1 m'a paru avoir moins d'importance que le premier. C'est un volume in-4°, dont le format est moins grand et dont l'épaisse reliure en bois est couverte en veau et garnie d'un fermoir. L'écriture, comme celle du premier manuscrit, est sur papier; elle est certainement du xve siècle. En effet, un des ouvrages contenus dans le volume porte en souscription la date de 1460.

Les fables sont au nombre de 62. Elles comprennent les deux complémentaires *De Capone et Accipitre* et *De Lupo et Pastore*. Contrairement au classement usuel, ces deux fables précèdent celle qui est intitulée *De Cive et Milite* et qui dans les manuscrits est ordinairement la soixantième. Ce classement semble donner raison à ceux qui les croient de Walther comme les soixante autres.

Comme dans le précédent manuscrit, les fables se terminent par l'anecdote en vers hexamètres dont j'ai donné copie plus haut.

SECTION VI.

Éditions des fables de Walther.

§ 1. — ÉDITIONS DU XVe SIÈCLE.

Si le nombre considérable des manuscrits de Walther atteste la faveur inouïe dont ses fables ont joui au moyen âge, le nombre

aussi grand des éditions qui en furent publiées à la fin du XVe siècle montre qu'elle avait continué à subsister pendant les premières années de la Renaissance. Pour simplifier ma tâche, je ne signalerai que les éditions datées.

1° *Premières éditions.* — Si l'Allemagne peut revendiquer la première publication des fables de Romulus, c'est à l'Italie que revient l'honneur des premières éditions des fables de Walther.

1473.

PHRIGI ÆSOPI PHILOSOPHI MORALITAS E GRÆCO IN LATINUM TRADUCTA. Tel est le titre de l'édition la plus ancienne que je connaisse. Elle a été imprimée à Rome, en 1473, dans le format in-4°. Les fables de Walther sont suivies de cette mention finale : *M.CCCC.LXXIII. impressus libellus Rome in domo nobilis viri Ioannis Philippi de Lignamine Messan. s. d. n. familiaris anno eius tertio sexto mensis Novembris.* Cette édition est signalée par Hain (1) et par Brunet (2).

1475.

Deux ans plus tard une autre édition était également imprimée à Rome. Elle forme un volume du grand format in-4°, composé de vingt feuillets. Il porte au verso du premier feuillet la vie abrégée d'Ésope. En tête du feuillet suivant se trouve ce titre : PHRYGUM PHILOSOPHI ESOPI MORALITAS DE GRECO IN LATINUM TRADUCTA INCIPIT. Puis viennent les fables élégiaques qui sont au nombre de soixante.

La dernière est suivie de cette mention : *Libellus Esopi fabulatoris maximi per me Vuendellinum de Vuilla in artibus Magistrum Romeque impressus anno salutis MCCCCLXXV. Die uero sexta Iulii.*

La page qui porte cette mention est complétée par une épitaphe en l'honneur d'Ésope, composée de huit vers élégiaques surmontés de ce titre : *Esopo Phrygio philosopho Pamphilius.* Cette édition est signalée par Hain (3) et par Brunet (4). J'en ai trouvé un exemplaire à la bibliothèque publique de Stuttgart.

1476.

ÆSOPI FABULÆ LATINIS VERSIBUS REDDITÆ. A la fin : *Monteregali per Dominicum de Vivaldis eiusque filios die XVI. Nouembris MCCCCLXXVI.*

(1) *Repertorium bibliographicum*, t. I, p. 33, n° 290.
(2) *Manuel du libraire*, 5e édition, t. I, col. 88.
(3) *Repertor. bibliog.*, t. I, p. 33, n° 291.
(4) *Manuel du libraire*, 5e édition, t. I, col. 88.

Je ne connais pas d'exemplaire de cette édition signalée par Panzer (*Annales typogr.*, t. XI, p. 332, n. 2. *b*) et par Hain (*Repert. bibliog.*, t. I, p. 33, n° 292).

1479.

ÆSOPI FABULÆ CARMINE ELEGIACO. A la fin : *In Tuscolano lacu Benaci per Gabrielem Petri Tarvisinum Anno MCCCCLXXVIIII.* Je ne connais pas cette édition in-4°, qui est citée par Panzer (*Annales typogr.*, t. III, p. 57, n° 2) et par Hain (*Repert. bibliog.*, t. I, p. 33, n° 293).

— Dans ses *Annales typogr.*, Panzer (t. I, page 22, n° 31) signale encore une édition d'écolier, publiée, comme toutes celles destinées au même usage, dans le petit format in-4°. Elle a été imprimée à Strasbourg, en 1479, par Martin Flachen. Elle porte ce titre : ÆSOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO, et se termine par cette indication finale : *Impressus in nobili Argentina per me Martinum Flachen, civem Argentinensem, anno* 1479.

1480.

Une édition vraiment intéressante est celle qui a été achevée par Jean Fabre, à Lyon, le 23 janvier 1480. J'ai trouvé à la bibliothèque de l'Université de Wurtzbourg un exemplaire de cette édition in-4° de grand format sous la cote *L. R.* 9. 44. Elle est complexe et comprend les œuvres de huit auteurs différents, ainsi d'ailleurs que l'annonce son titre ainsi conçu : AUCTORES CUM GLOSA OCTO LIBROS SUBSCRIPTOS CONTINENTES, *videlicet : Cathonis, Theodoli, Faceti, Cartule : alias de contemptu mundi, Thobiadis, Parabolarum Alani, Fabularum Esopi, Floreti.*

Ce qui donne à cette édition un intérêt tout spécial, ce n'est pas seulement son ancienneté, c'est surtout la glose qu'elle contient sur le prologue de Walther. Cette glose, évidemment copiée sur le manuscrit qui a servi à l'imprimeur, fournit des renseignements précieux sur l'auteur à qui les fables doivent être attribuées. Aussi, malgré sa longueur, crois-je devoir la reproduire ici.

« In principio huius libri quinque sunt inquirenda, scilicet : causa efficiens, forma materialis, et finalis utilitas, et cui parti philosophie supponitur, et quis titulus. Causa efficiens est duplex, sc. : movens et non mota, et movens et mota. Movens et non mota fuit Theodosius ipse imperator vel miles, qui petiit Esopum ut sibi aliquas

res iocosas componeret ad removendum curas publicas : qui recusare non valens hoc opus composuit in greco ; quia ipse fuit grecus, et ille fuit latinus ; ut Socrates de greco in latinum transtulit logicam. Alii dicunt quod Galterus anglicus fecit hunc librum sub nomine Esopi et sic habemus quod duplex est Esopus. In principio huius sunt multe fabule et apologi vel materia quæ continet utilitates in simplicibus dictis fabularum. Causa formalis est duplex : scilicet forma tractandi et forma tractatus. Forma tractatus est congregatio vel multiplicatio vel documenta quæ in hoc libro continentur. Forma tractandi est modus vel materia, dispositio vel descriptio. Causa finalis sive utilitas est ut perlecto libro sciamus ea quæ dicta sunt in libro. Titulus talis est : *Incipit Esopus* vel *Esopus* vel *Liber magistri Esopi*. Cui parti philosophie supponitur. Ethice, quia de moribus tractat. Ethis enim grece mos dicitur esse latine : inde ethica. i. moralis scientia. Magister Esopus de civitate Atheniensi auctor huius libri volens omnes homines communiter informare quid agere et quid vitare debeant, hoc opus composuit in quo fingit bruta irrationalia animalia et inanimata loqui nobis ; per hoc inconveniens docet nos cavere caventia, et sectari sectanda ; nam fingit gallum loqui et lupum, ut patet in littera hoc est totum figurative : ut id quod minus videtur inesse inest et id quod magis. Istud autem opus fuit in greco sermone compositum : diu a latinis iacuit intemptatum, donec Tiberius quidam imperator romanorum rogavit magistrum Romulum ut sibi aliquas fabulas iocosas, ad removendum publicas curas, compleret et legeret ; iste autem magister Romulus non audens precibus tanti viri contradicere, librum suum ut pote-auctenticum de greco sermone in latinum transtulit dicens : O Tyberine, scribam calumnias malorum, verba blanda improborum, ut risus multiplicetur et ingenium acuatur per exempla. »

A la fin du volume on lit : *Auctores cum glosa octo libros subscriptos continentes. Videlicet : Cathonis. Theodoli. Faceti. Cartule alias de contemptu mundi. Tobiadis. Parabolarum Alani. Fabularum Esopi. nec non Floreti finiunt feliciter. Impressi Lugduni per magistrum Iohannem Fabri anno domini. MCCCCLXXX. die XXIII Ianuarii.*

J'ajoute maintenant, quoique je ne doive m'occuper ici que des éditions publiées en 1480, que cette première édition lyonnaise fut souvent réimprimée.

1481.

Plusieurs éditions des fables élégiaques de Walther ont été imprimées en 1481.

— Dans son *Repert. biliog.* (t. I, p. 33 et 34), Hain en cite deux qui me sont inconnues, l'une sous le n° 295 et l'autre sous le n° 296. La première se termine par ces mots : *Explectus Esopus per dominicum de uiualdis una cum filijs in monteregali octaua madij m° cccclxxxi.* Elle est du format in-folio et se compose de 30 feuillets. La seconde est intitulée : ÆSOPI FABULÆ VERSIBUS EXPRESSÆ AB INCERTO AUCTORE. A la fin on lit : *Brixiæ. MCCCCLXXXI.* Elle est du format in-4°.

— Je dois enfin une mention à une édition, dont j'ai déjà parlé et que Morelli a prise pour base d'une fausse hypothèse sur le véritable auteur des fables de Walther. Intitulée : *Æsopi fabulæ*, elle se termine ainsi : *Finit Esopus Mutine impressus impensa et opera Dominici Rhochociola : per Thomam Septemcastrensem et Ioannem Franciscum socios : compositus per me Nicolaum Ienson. Anno Millesimo quadringentesimo octuagesimo primo : die decima nona Maii.*

Cette édition, imprimée dans le format in-4°, a été signalée non seulement par Morelli, mais encore par Panzer (*Annales typogr.*, t. II, p. 147, n° 7) et par Hain (*Repert. bibliog.*, t. I, p. 33, n° 294).

2° *Dernières éditions.* — L'engouement, que les fables de Walther avaient excité, avait d'abord porté à en faire des éditions de luxe, et l'on peut donner ce nom non seulement à celles que je viens d'énumérer, mais encore et surtout à celles qu'à raison des traductions qu'elles contiennent je m'abstiens momentanément de faire connaître. Il est probable que le même engouement porta ensuite à les faire entrer dans l'enseignement scolaire; car il en fut fait, pendant les dernières années du XV° siècle, d'innombrables éditions qui ont presque toutes l'apparence d'éditions classiques.

Les éditions classiques sont toutes de la même dimension, toutes du plus petit format in-4°, et presque toutes accompagnées du même commentaire et de la même glose interlinéaire. Elles portent généralement pour titre : *Esopus moralizatus cum commento*, ou *Esopus moralizatus cum bono commento*, ou *Esopus moralizatus cum optimo commento.*

Voici, au point de vue de la recherche du véritable auteur des fables, les seules phrases intéressantes qui puissent être extraites du commencement du commentaire puéril qui embarrasse ces édi-

tions classiques : « Liber igitur iste primo grece conscriptus est ab Esopo. Post hoc a Romulo imperatore Romano ad instruendum Tiberium filium suum in latinum venit. » Et plus loin : « Causa efficiens dicitur fuisse Esopus, qui erat grecus : unde, ut fertur, presens liber conscriptus erat in greco ; sed postea iussu Rhomuli imperatoris Romanorum fuit translatus in latinum et hoc propter filios eius quos voluit instrui per doctrinas huius libri. » Presque toutes ces éditions classiques se terminent par ces mots : *Æsopus fabulator preclarissimus cum suis moralizationibus ad nostri instructionem pulcherrime appositis.* Le plus souvent l'indication du nom de l'imprimeur, du lieu et de la date fait défaut. Quand elle existe, elle est imprimée à la suite de la phrase finale qui précède.

Voici la nomenclature, inévitablement incomplète, des éditions datées que j'ai pu découvrir.

1486.

La première édition que j'ai rencontrée est citée par Brunet avec une précision qui ne peut laisser aucun doute sur son existence (1). C'est une petite édition gothique in-4° de 18 feuillets, sous les signatures a-b et à trente lignes par pages pleines. Elle a été achevée d'imprimer à Bologne par Ugo Rugerius, en 1486, le deuxième jour des calendes d'octobre.

1487.

Panzer, t. I, p. 8, n° 31, signale dans les termes suivants une édition in-4° qui a été imprimée à Anvers en 1487 : AESOPI FABULAE CUM COMMENTO. *Antverpiae* 1487. Elle est également citée par Hain, dans son *Repert. bibliog.*, t. I, p. 34, n° 302.

— Une autre édition in-4°, publiée sans indication de lieu, est également indiquée par Panzer, t. IV, p. 43, n° 343, et par Hain, t. I, p. 34, n° 301.

1488.

AESOPUS CUM COMMENTO. A la fin : *Impressus per me Gerardum Leeu. Anno domini MCCCCLXXXVIII decima quarta die Maï.*

La bibliothèque du British Museum, sous la cote C. 1. a. 4, la bibliothèque Bodléienne, sous la cote *Douce* 60 et la bibliothèque royale de Bruxelles, sous la cote 997, possèdent chacune un exemplaire de cette édition in-4° composée de 34 feuillets, ornée d'un

(1) *Manuel du libraire*, 5e édition, t. I, col. 89.

double portrait d'Ésope sur les deux faces du premier feuillet, et terminée, au verso du dernier, par une gravure qui le recouvre entièrement et qui paraît représenter un hôtel de ville.

— AUCTORES CUM GLOSA OCTO LIBROS SUBSCRIPTOS CONTINENTES, *videlicet : Cathonis, Theodoli, Faceti, Cartule alias de contemptu mundi, Tobiadis, parabolarum Alani, fabularum Aesopi, Floreti.* A la fin : *Impressi Lugd. per Joan. de Fabro. anno dñi* 1488. *Die ultima Decembris.* Je ne connais pas d'exemplaire de cette édition signalée cependant dans le manuscrit latin 11395 de la bibliothèque nationale. C'est sans doute une réimpression de celle déjà exécutée par le même Jean Favre à Lyon en 1480.

1489.

ESOPUS MORALIZATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis MCCCCLXXXIX decimo kalendas Aprilis.*

La bibliothèque impériale de Vienne sous la cote 16. G. 29, la bibliothèque royale de Munich sous la cote Inc. c. a. 620 et la bibliothèque publique de Nuremberg sous la cote 139 possèdent chacune des exemplaires de cette édition in-4°, qui se compose de 42 feuillets.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis MCCCCLXXXIX, decimo kalendas augusti.*

La bibliothèque impériale de Vienne sous la cote VII. H. ii, la bibliothèque du British Museum sous la cote 12305 *e*, la bibliothèque royale de Munich sous la cote Inc. a. 621 et la bibliothèque publique de Linz sous la cote B. 131. b. possèdent chacune un exemplaire de cette édition in-4°, qui se compose de 32 feuillets.

— ESOPUS MORALIZATUS CUM BONO COMMENTO. Cet exemplaire possède la fable *De Pueris ludentibus*, et se termine par ces mots : *Impressum Brixie* (Brescia) *per Boninum de Boninis de Ragusia. Anno salutis domini MCCCCLXXXIX. XII. kl. Septembris.* Au verso du dernier feuillet est représenté un soubassement de colonne qui porte cette inscription : *Lepidis- | simi | Esopi | fabu- | lae.*

Un exemplaire de cette édition in-4°, coté X. H. 66, se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne.

1490.

ESOPUS MORALIZATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis MCCCCXC in profesto Bartholomei finit.* Le volume qui est du format in-4° se compose de 38 feuillets.

La bibliothèque impériale de Vienne sous la cote 26. G. 32, la bibliothèque Bodléienne sous la cote Auct. 5. 2. 6. 68, la bibliothèque royale de la Haye sous la cote 345, la bibliothèque royale de Munich sous la cote Inc. c. a. 716 et la bibliothèque royale de Stuttgart possèdent chacune un exemplaire de cette édition.

— ESOPUS CUM COMMENTO OPTIMO ET MORALI. A la fin : *Impressus Daventrie Per me | Jacobum de Breda Anno incarnationis dominice | Millesimo quadringentesimo Nonagesimo | quarta die mensis Novembris.*

C'est la première des éditions imprimées à Daventer. Il en existe des exemplaires : à la Grenville library sous le n° 7736, à la bibliothèque Bodléienne sous la cote A. q. q. *Linc.* et à la bibliothèque royale de Stuttgart.

1491.

ESOPUS MORALIZATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis nostre MCCCCXCI sexto ydus Octobris.*

Je possède un exemplaire de cette édition in-4°, que je n'ai rencontrée dans aucune bibliothèque publique, et qui est cependant mentionnée par Panzer (t. IV, p. 54, n° 445).

— Indépendamment de cette édition, Panzer (t. I, p. 11, n° 64) et Hain (t. I, p. 34, n° 308) en signalent une autre imprimée à Anvers par Gérard Leeu. Mais j'avoue ne pas l'avoir rencontrée.

1492.

ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis nostre MCCCCXCII, tercio kalendas Octobris.*

La bibliothèque impériale de Vienne, sous la cote IX. H. 34, la bibliothèque du British Museum, sous la cote $\frac{1073.\ l.\ 1.}{2}$, et la bibliothèque royale de Munich, sous les cotes Inc. c. a. 870, et A. Lat. a. 13s, possèdent chacune des exemplaires de cette édition in-4°, composée de 36 feuillets.

— AUCTORES OCTO OPUSCULORUM | CUM COMMENTARIIS DILIGENTIS- | SIME EMENDATI, *videlicet :* | *Cathonis* | *Theodoli* | *Faceti* | *Cartule : alias de comptentu* (sic) *mundi* | *Thobiadis* | *Parabolarum Alani* | *Fabularum Esopi* | *Floreti.* A la fin : *Auctores octo opusculorum cum glosematibus* | *diligentissime emendatos explicuit industrius vir* | *Anthonius Lambillon. xii. Calendas decembris* | *Anno MCCCCXCII.* Au-dessous de cette souscription imprimée au recto du dernier feuillet se trouvent deux lions, portant une sphère sur laquelle sont les initiales A. L.

Cette édition, qui n'est pas comme les précédentes une édition de classe, est du grand format in-4°. C'est une réimpression de l'édition de Lyon de 1480. Il en existe, sous le n° 1840 substitué au n° 1620, un exemplaire à la bibliothèque royale de Bruxelles.

1494.

AUCTORES OCTO OPUSCULORUM CUM COMMENTA- | RIIS DILIGENTISSIME EMENDATI *videlicet* | *Cathonis* | *Theodoli* | *Faceti* | *Cartule : alias de contemptu mundi* | *Thobiadis* | *Parabolarum Alani* | *Fabularum Esopi* | *Floreti.* Au-dessous de ce titre le frontispice offre une vignette sur bois, qui représente un cœur surmonté d'une croix et divisé en quatre compartiments. Dans chacun d'eux se trouve sur fond noir une des quatre initiales P, L, I, B. Cette édition, qui forme un grand volume in-4°, est, comme la précédente, une réimpression de celle de 1480, qui attribue à Walther l'Anglais les fables en vers élégiaques. Elle ne porte pas de pagination, mais est pourvue de deux séries de signatures, la première, allant de *a* à *z*, mais ne comprenant pas les lettres *j* et *u*, et la seconde, de A à D; il s'ensuit que le volume est formé de vingt-sept cahiers, et comme les vingt-six premiers se composent de huit feuillets et le vingt-septième de quatre, le nombre total des feuillets est de 212.

Les fables de Walther, au nombre de soixante, commencent au feuillet *v 7a*, c'est-à-dire au recto du feuillet 159, et sont annoncées par ce titre : INCIPIT LIBER FABULARUM ESOPI.

Je n'entre pas dans de plus amples détails sur le contenu de cette édition; pour le faire connaître, il me suffit de dire que, comme la précédente, elle n'est qu'une réimpression de celle de Lyon de 1480. Je fais seulement observer que les soixante fables de Walther y sont divisées en trois livres égaux, et que cette division, conforme à celle des fables de Romulus, démontre une fois de plus qu'elles en sont bien dérivées.

L'édition se termine par cette souscription qui en précise la date : *Auctores octo opusculorum cum commentariis diligentissime emendati : videli-* | *cet: Cathonis : Theodoli : Faceti : Cartule alias de contemptu mundi : Thobia-* | *dis : Parabolarum Alani : Fabularum Esopi : nec non Floreti finiunt feliciter.* | *Impressi Lugduni. Anno domini. M. cccc. lxxxxiiij. die. xvi. Februari.*

Un exemplaire parfaitement conservé de cette édition figure, sous la cote 28, parmi les incunables de la bibliothèque publique de Nevers.

— AUCTORES OCTO OPUSCULORUM CUM COMMENTA-|RIIS DILIGENTISSIME EMENDATI *videlicet* | *Cathonis* | *Theodoli* | *Faceti* | *Cartule : alias de contemptu mundi* | *Thobiadis* | *Parabolarum Alani* | *Fabularum Esopi* | *Floreti*. Tel est le titre d'une édition copiée, comme les deux précédentes, sur celle de 1480.

Les feuillets, non paginés, portent seulement des signatures; c'est au feuillet portant la signature *v*7, que les fables de Walther commencent par ce titre : *Incipit liber fabularum Esopi*.

Le volume se termine par cette souscription : *Auctores octo opusculorum*, etc. *Impressi Lugduni per magistrum Mathiam Husz alemanum anno domini M. cccc. lxxxiiij, die nona mensis iunii.*

Sous la cote 10973 la bibliothèque publique de Dijon possède un exemplaire de cette édition.

— ESOPUS MORALISATUS | CUM BONO COMMENTO. Au-dessous de ce titre est une gravure sur bois assez grossière représentant Ésope sous la forme d'un pédagogue et à ses pieds deux enfants qu'il instruit. Au-dessus de leur tête voltige une banderole qui porte ce vers hexamètre :

Accipies tanti doctoris dogmata sancti.

A la fin on lit : *Impressus anno salutis nostre MCCCCXCIIII*. Il n'y a pas d'indication de lieu ni de mois. Suivant Hain, cette édition aurait été imprimée à Haguenau par Henri Gran (1).

La Grenville library, sous la cote 7738, la bibliothèque royale de Munich, sous les cotes Inc. c. a. 1054, A. Gr. b. 59, A. Gr. b. 60 et A. Gr. b. 536, et la bibliothèque publique de Linz, sous la cote B. 100. B, possèdent des exemplaires de cette édition classique in-4°, qui se compose de 36 feuillets, imprimés en caractères gothiques.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. *Iterum textus de novo emendatus*. Ce titre indique qu'il s'agit d'une réédition; en effet, c'est une réimpression de l'édition de Daventer. Au-dessous du titre est une gravure différente de celle de l'édition précédente; au centre elle porte en gros caractères le mot *Alis*, et aux quatre angles elle offre quatre médaillons contenant les attributs des quatre évangélistes, savoir : le premier, un bœuf ailé avec le nom de saint Luc, le deuxième, un aigle avec le nom de saint Jean, le troisième, un ange avec le nom de saint Mathieu, et le quatrième, un lion avec le nom

(1) *Repertorium bibliographicum*, t. I, p. 34, n° 311.

de saint Marc. L'édition se termine par ces mots : *Impressus Daventrie per me Jacobum de Breda. Anno domini MCCCCXCIIII, tercio kalendas Augusti.*

Deux exemplaires de cette édition qui forme un vol. in-4° de 39 feuillets, existent l'un, sous la cote B. 73, à la bibliothèque publique de Linz, et l'autre, sous la cote 364, à la bibliothèque royale de la Haye.

1495.

ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. *Iterum textus de novo emendatus.* Mêmes gravures sur la première page que dans l'édition de Jacques de Breda de 1494. A la fin : *Impressus Daventrie per me Jacobum de Breda. anno dñi MCCCCXCV. XVI mensis februarij.*

C'est encore une réimpression in-4° de l'édition de Daventer. Sous la cote *Douce* 58, il en existe un exemplaire à la bibliothèque Bodléienne.

1496.

ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. *Iterum textus de novo emendatus.* A la fin : *Impressus Daventrie per me Jacobum de Breda Anno dni MCCCCXCVI. mensis februarii.*

C'est encore une réimpression in-4° de l'édition de Daventer; elle est signalée par Panzer, t. I, p. 363, n° 100. Il en existe au British Museum un exemplaire sous la cote $\frac{1073. l. 1}{2^{a}}$

— Édition d'écolier in-4°, imprimée en caractères gothiques, non paginée, mais signée des lettres *a* et *b* et formée de deux cahiers, l'un de 8 feuillets et l'autre de 10.

Je ne connais de cette édition qu'un exemplaire qui existe à la bibliothèque du palais Brera sous la cote AM. X. 7. S'il est complet, l'édition n'a pas de frontispice et ne porte pas de titre général. Les fables ne sont accompagnées d'aucune glose; elles consistent dans les soixante-deux plus usuelles, suivies de celle intitulée *De Puero suspenso*, au-dessous de laquelle sur le verso du dernier feuillet on lit ces mots : *Finis. Laus deo. Amen.* Puis viennent ces quatre vers :

Gutta cauat lapidem non bis sed sæpe cadendo :
Sic homo fit sapiens non bis sed sæpe legendo.

Clamitat ad cœlum vox sanguinis et Sodomorum,
Vox oppræssorum (*sic*) mercesque retenta laborum.

Enfin au-dessous se lit la souscription suivante : *Impressum Mediolani per magistrum Philippum de | mantegatiis. M. cccclxxxxvi. die. xx. Februario.*

— AUCTORES | OCTO OPUSCULORUM CUM CŌ | MENTARIIS DILIGENTISSIME | EMENDATI : *videlicet. | Cathonis. | Theodoli. | Faceti. | Cartule : alias de contemptu mundi. | Thobiadis. | Parabolarum Alani. | Fabularum Esopi. | Floreti.* Tel est le titre complexe d'ouvrages, au nombre desquels sont les fables de Walther. Au-dessous du titre le frontispice est orné d'une grande vignette, au milieu de laquelle un écusson supporte les initiales P. B.

A la fin on lit : *Auctores octo opusculorum cum commentariis diligentissime emendati : vide- | licet : Cathonis : Theodoli : Faceti : Cartule alias de cōtemptu mundi : Thobiadis : | Parabolarum Alani : Fabularum Esopi : necnon Floreti finiunt feliciter. Impssi | Lugduni per Petrum Marescalli et Barnabam Chaussardi. Anno domini mille- | simo. CCCC. XCVI. Die vero. xxiiij. Augusti.*

Cette édition, qui a été publiée dans le grand format in-4°, n'est, comme plusieurs de celles précédemment analysées, qu'une copie de l'édition lyonnaise de 1480. Il s'en trouve, sous la cote 14680, un exemplaire à la bibliothèque publique d'Arras.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus Dauentrie per me Richardum Paffroed M CCCCXCVI.*

Cette édition in-4°, qui m'est inconnue, est citée par Panzer, t. I, p. 363, n° 96, et par Hain, t. I, p. 35, n° 315. Si elle existe, il ne faut pas la confondre avec l'édition in-4° du même imprimeur, qui, sans indication d'année, porte la date du 24 décembre et se compose de 37 feuillets (1).

1497.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin : *Impressus anno salutis nostre MCCCCXCVII.*

C'est une réimpression, en caractères gothiques, faite par Henri Quentell, de l'édition, qui avait été publiée par Henri Gran en 1494, et dont le frontispice représentait Ésope donnant son enseignement à deux enfants.

La bibliothèque impériale de Vienne sous la cote X. H. 47, la bibliothèque Bodléienne sous la cote Auct. Q. 5. 53, la bibliothèque

(1) *Bibliotheca Grenvilliana.* London, 1842. (Voyez t. I, pages 12 et 13.)

royale de Munich sous les cotes Inc. c. a. 1360 et A. Gr. b. 61, la bibliothèque publique de Linz sous la cote B. 111, et la bibliothèque privée du roi de Wurtemberg possèdent des exemplaires de cette réimpression, qui forme un volume in-4° de 39 feuillets.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. A la fin on lit ce nom d'imprimeur : *Bernardinus de misiutis de Papia.*

Il existe au British Museum, sous la cote 12304. e, un exemplaire de cette édition in-4° publiée à Brescia.

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO ET GLOSSA INTERLINEARI. A la fin : *Impressus anno salutis nostre MCCCCXCVII.*

Cette édition, in-4°, signalée par Panzer, t. IV, p. 67, n° 601, et par Hain, t. I, p. 35, n° 317, m'est tout à fait inconnue.

1498.

ESOPUS MORALISATUS CUM COMMENTO. A la fin : *Daventrie per Jacobum de Breda MCCCCXCVIII.*

C'est une réimpression de l'édition de Daventer, signalée par Panzer, t. IV, p. 288, n° 126. b, et par Hain, t. I, p. 35, n° 318.

— AUCTORES OCTO OPUSCULORUM CUM COMMENTARIIS DILIGENTISSIME EMENDATI, *videlicet : Cathonis : Theodoli : Faceti : Cartule : alias de contemptu mundi : Thobiadis : parabolarum Alani : Fabularum Esopi : Floreti.*

Cette édition, qui forme un volume in-4° de grand format, est, comme plusieurs de celles précédemment analysées, une réimpression de l'édition lyonnaise de 1480. Elle a été imprimée en caractères gothiques sur deux colonnes, par cahiers signés de *a* à *z* et composés chacun de huit feuillets, à l'exception du dernier qui en comprend dix. Il s'ensuit que les feuillets sont au nombre de 186. La souscription finale est ainsi conçue : *Auctores octo opusculorum cum commentariis diligentissime emendati; videlicet : Cathonis : Theodoli : Faceti : Cartule : alias de contemptu mundi : Thobiadis : parabolarum Alani : Fabularum Esopi : necnon Floreti finiunt feliciter. Impressum Lugduni Anno domini. M. CCCC. xcviij. Die vero Aprilis.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette rarissime édition : il existe à la bibliothèque de l'Université de Bâle sous la cote C. E. VI. 49. « Cette édition lyonnaise de 1498, m'écrivait le 13 décembre 1881 M. Sieber, conservateur de la bibliothèque, ne se trouve pas mentionnée dans les bibliographies que je connais; elle pourrait bien être sortie de la presse de Nicol. Lupi (Wolf). »

— ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO. Un des exemplaires de cette édition, qui ne contient aucune indication de lieu, est conservé à la bibliothèque Bodléienne.

1499.

FABULE ESOPI CUM | COMMENTO. Au-dessous de ce titre placé sur le recto du premier feuillet est une vignette au centre de laquelle apparaît un écu surmonté d'un cimier empanaché. Dans l'espace laissé blanc par la vignette on lit : *M. Lenoir*, et l'encadrement du tout porte ces mots : *C'est mon désir* (en haut) *De Dieu servir* (à droite) *Pour acquérir* (au bas) *Son doulx plaisir* (à gauche). Le recto du second feuillet porte ce simple titre : ESOPI, que suit le prologue.

La souscription finale est ainsi conçue : *Fabularum liber cū glosa per Petrū Leuet impres-|sus Suburbiis sēti Hermani de pratis cū expēsis viri Michaēlis nigri. Anno dñi milesimo qua|dringentesimo nonagesimo nono. die vō xxiij. Septembris.* L'édition forme un volume in-4° de 36 feuillets. Il en existe à la bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 2075 substitué au n° 2044, un exemplaire relié avec plusieurs ouvrages de même format.

Telle est la nomenclature chronologique des éditions latines des fables de Walther qui furent imprimées dans les dernières années du XVe siècle. On s'étonnera avec raison de la trouver si longue, et cependant elle est loin d'être complète; en effet, ne pouvant déterminer avec certitude l'époque précise de l'apparition de chacune d'elles, j'ai cru devoir me dispenser de citer les nombreuses éditions qui ne portaient pas de date.

§ 2. — ÉDITIONS POSTÉRIEURES AU XVe SIÈCLE.

L'engouement pour les fables de Walther qui avait fait tant de tort à celles de Romulus et surtout à celles de Phèdre, ne survécut que de quelques années au XVe siècle. La Renaissance ne tarda pas à faire justice de leur puérilité et à les laisser tomber dans l'oubli qu'elles méritaient. Je vais passer en revue les dernières éditions qui marquèrent la fin de leur vogue peu méritée.

1500.

ESOPUS MORALISATUS CUM | BONO COMMENTO. *Item textus | de novo emendatus cum glosa interliniali.* A la fin : *Impressus Daventrie per me*

Jacobum de Breda. Anno domini M.C.C.C.C.C. ipso die sancti Severini episcopi.

C'est encore une réimpression de l'édition publiée à Daventer, en 1490, par Jacques de Breda. Cette réimpression forme un volume in-4° de 40 feuillets, dont les 39 premiers seulement sont imprimés et qui sont pourvus de signatures allant de *a* à *f*. Il en existe, à la bibliothèque publique de Bâle, un exemplaire sous la cote D.D. VII. 12; il fait avec d'autres imprimés partie d'un volume in-4° petit format, dont la reliure à plats de bois est doublée de vélin et garnie d'un fermoir.

1502.

ESOPUS MORALISATUS CUM COMMENTO. A la fin : *Impressus Daventrie per me Jacobum de Breda.*

Cette édition paraît être une réimpression in-4° de la première édition de Daventer. Il en existe un exemplaire sous le n° 2626 à la bibliothèque royale de Bruxelles.

1503.

ÆSOPI FABULAE METRICE CUM COMMENTO. A la fin : *Impressus London per Winandum de Worde in vico nuncupato the Fletestrete commorantem in signo solis. Anno MCCCCCIII* (1).

Dans cette édition, qui forme un petit volume in-4° de 42 feuillets, le texte est accompagné d'un commentaire, qui, copié sur celui de l'édition de Lyon de 1480, attribue à Walther l'Anglais les fables en vers élégiaques. C'est une autorité de plus à l'appui de ma thèse sur leur véritable auteur.

1508.

ESOPUS MORALISATUS CUM BONO COMMENTO ET GLOSA INTERLINIARI. A la fin : *Amen. M.D. VIII.*

Un exemplaire de cette édition in-4° est conservé, sous la cote A. Gr. b. 65, à la bibliothèque royale de Munich.

— FABULE ESOPI | CUM COMMENTO ; tel est le titre d'une autre édition de la même année qui se compose de 30 feuillets, qui a été imprimée à Rouen pour J. Le Forestier et qui paraît n'être que la réimpression d'une précédente due au même éditeur. Au-dessous du titre est une gravure, au bas de laquelle on lit : *J. Le Forestier.*

La souscription qui se trouve au verso de l'avant-dernier feuillet

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. VII, p. 236, n° 4.

est ainsi conçue : *Fabularum liber cum glosa finit feliciter. Impressus Rothomagi per Johā-| nem mauditier pro Iacobo le forestier. In parrochia sancti nicolaï cōmoraṅ ad | intersigniū floris lilii iuxta porticū librariorum. Anno dñi millesimo quīquagesi-| mo octavo Die vero. xx. mensis septembris.* Le frontispice est répété au verso du dernier feuillet.

Un exemplaire de cette édition in-4° existe sous le n° 7740 à la Grenville library.

— ESOPI LEPIDISSIMI POETE FABULE INCIPIUNT. C'est encore une édition classique in-4°, imprimée en caractères gothiques, non paginée, mais signée des lettres A et B, et formée de deux cahiers de huit feuillets chacun.

Au-dessous du titre placé en tête du recto du premier feuillet vient immédiatement, sur la même page ornée d'un encadrement à fond noir gravé sur bois, le prologue des fables de Walther, qui ne sont accompagnées d'aucune glose et qui ne sont précédées ni suivies d'aucune table.

Les fables se composent des soixante-deux plus usuelles, suivies de celle intitulée tantôt *De puero suspenso,* tantôt *De pueris ludentibus,* après laquelle au verso du dernier feuillet vient cette souscription : *Finis. Collibus Vallistrumpie per Jacobum de Fracacinis. Die. xxv. Septembris. M. CCCCC. viij.* Au dessous une gravure sur bois représente sur un globe un aigle dont les ailes sont déployées.

Il existe à la bibliothèque du palais Brera un exemplaire de cette édition sous la cote AN. IX. 58.

1516.

FABULE ESOPI CUM COMMENTO. A la fin : *Impressus London per me Winandum de Worde in vico nuncupato the Fletestrete cōmorantem in signo Solis. M.CCCC.XVI* (1).

Cette édition est la réimpression de celle que le même imprimeur avait déjà publiée en 1503.

1517.

ESOPUS CONSTRUCTUS MORA-| LIÇATUS (sic) ET HYSTORIATUS *ultimo* | *impressus et correctus ad uti-| litatem discipulorum.* Ce titre est encadré de gravures sur bois qui remplissent le recto du premier feuillet.

Les fables sont accompagnées d'une glose placée à la suite de

(1) Panzer, *Annales typographici,* t. VII, p. 242, n° 49.

chaque distique, et ornées de gravures relativement bonnes. Il y a soixante-cinq fables : aux soixante ordinaires s'ajoutent les cinq suivantes : *De Capone et Accipitre, De Pastore et Lupo, De Puero suspenso, De Mercatore et eius uxore, De Rustico et Plutone.* A la fin du recto du dernier feuillet on lit : *Impressum Venetiis per Bernardinum Benalium Anno dñi.* | *M.CCCCC xvij. mensi Madij.*

Un exemplaire de cette édition in-4°, pourvue de signatures de *a* à *q*, se trouve, sous la cote 7747, à la Grenville library.

1519.

FABULÆ VERSIBUS LATINIS CUM COMMENTO ; UNA CUM CATONE. A la fin : *Lugd. per Jo. Marion* 1519.

La bibliothèque Bodléienne possède un exemplaire de cette édition coté *x. x.* 83. *Th. subst.*

— CONTINENTUR IN HOC | VOLUMINE : | *Esopi Phrygisfa bulae CXIIII. e graeco in latinum* | *elegantissima oratione conversae* | *Eiusdem fabulae XXXIII. per Laurentium Vallam* | *virum clarissimum versae* | *Eiusdem fabulae. LXIII a Salone Parmense versu Elego* | *latinitate donatae.* | *Eiusdem fabulae XLII. Elego quoque versu ab Avia-* | *no tralatae.* | *Laurentii Abstemii Maceratensis Hecatomythium primū,* | *hoc est centum fabulae.* | *Eiusdem Hecatomythium secundum, hoc est centum fabulae.* | *Eiusdem Libellus de verbis communibus.* Au-dessous de ce titre est une vignette représentant saint Jean Baptiste ; il est accompagné d'un agneau et tient de la main gauche une croix et de la droite une banderole portant ces mots : *Ecce agnus.*

L'édition forme un volume in-4° de petit format, dont les feuillets, non paginés, sont signés de A à Q. Le cahier se compose de 6 feuillets, le cahier Q, de 10, et tous les autres, de 8 ; ce qui donne au volume 128 feuillets.

Il renferme les soixante-deux fables les plus usuelles, précédées de la lettre bien connue de Thadée Ugolet à Pérégrin Posthume Loticus, prêtre parmesan, et suivies de la souscription suivante : *Æsopi fabulae per Salonem Parmensem finiunt.*

Au bas du verso de l'avant-dernier feuillet on lit : *Impressum Venetiis aedibus Joannis Tacuini de Tridino* | *anno domini. MDXIX. Die. VI. Martii.* | *Leonardo Lauretano Principe.*

Cette édition, signalée par Panzer (1), qui par erreur lui assigne

(1) *Annales typographici,* t. VIII, p. 454, n° 962.

pour éditeur François Massari de Venise, tire son principal intérêt du point d'appui par elle offert à ceux qui voudraient attribuer à Salon de Parme les fables en vers élégiaques. Il s'en trouve un exemplaire sous la cote 7749 à la Grenville library et un autre sous la cote S. N. U. VII. 52 à la bibliothèque Ambrosienne.

1538.

AUTORES | CUM SUIS COMMENTIS, | *scilicet Catonis roma-*|*ni sententiæ morales Distichis descriptæ, et marginalibus Adnota-*|*mentis illustratæ, cum scholiis*|..... *hoc si-*|*gno • prænotatis.* | *Theodulus ægloga*|*Faceti lusus.*|*Chartula contemptus mundi.*|*Tobiæ liber elegiacus.*|*Alani parabolæ.*|*Æsopi fabellæ aliquot carmine.*|*Floreti ecclesiastica documenta.*| *Sulpitii Verulani viri disertissimi mensalis præceptio pueris mire utilis.*

Le recto du premier feuillet qui porte ce titre est orné d'un bel encadrement xylographique, offrant lui-même dans dix médaillons dix portraits, dont neuf ont la prétention d'être ceux des auteurs des ouvrages contenus dans le volume.

Nous sommes ici encore en présence d'une réimpression de la vieille édition lyonnaise, mais d'une réimpression augmentée ; car à la suite des huit ouvrages ordinaires il en existe un neuvième. Elle forme un volume in-4° de grand format, imprimé sur deux colonnes et composé de 132 feuillets numérotés.

Les fables de Walther commencent au recto du feuillet 102 et finissent au verso du feuillet 113 vers le milieu de la deuxième colonne. Au recto du feuillet 102, en tête de la première colonne, est une vignette, dans laquelle on lit le mot *Esopus*. Au dessous l'œuvre de Walther est annoncée par ce titre : *Incipit liber fabularum Esopi.* Elle ne comprend que ses soixante fables, accompagnées de la glose qui lui en attribue la paternité. Elles sont suivies de cette souscription spéciale : *Fabularum liber cum glosa finit feliciter.*

Au recto du dernier feuillet du volume les ouvrages qu'il contient sont terminés par cette souscription générale : *Finis. — Excudebantur diligentius Lugd. per Matthiam Bonhome*|*Anno a Christo nato. m. ccccccxxx viij. Martii.*

Un exemplaire de cette édition est conservé à la bibliothèque Ambrosienne sous la cote E. X. 30.

1586.

ÆSOPI | FABULÆ | *una cum argumentis novis.* | *ac interpretatione Italica.* | *hac postrema editione* | *summa cura emendatæ.*

Ce titre figure en tête de la première page d'un volume in-4° de moyen format. Au milieu de la page est une vignette, au centre de laquelle se trouvent les initiales M. B., et au bas on lit ce qui suit : *Mediolani, apud Besutios fratres.* | *Anno salutis.* M. D. LXXXVI. Le volume n'est pas paginé ; il est pourvu de réclames et porte des signatures qui vont de *a* à *e* et par suite se compose de cinq cahiers ; chaque cahier comprenant huit feuillets, leur nombre total est de 40.

Les fables de Walther, auxquelles le volume est consacré, commencent au verso du premier feuillet sans autre titre que le mot *Prohemium* qui précède le prologue connu. Elles sont accompagnées d'une glose et ornées chacune d'une gravure sur bois. Elles sont au nombre de 66, comprenant les soixante de Walther et les six intitulées : *De Capone et Accipitre, De Pastore et Lupo, De Puero suspenso, De Cornice et Hirundine, De Coco et Cane cor rapiente,* et *de Avibus et Pavone.* Elles se terminent au bas du feuillet 40 *a* et sont suivies d'une table des matières.

J'ai rencontré à la bibliothèque Ambrosienne un exemplaire de cette édition sous la cote Y. VII. 118.

1599 et 1600.

Les dernières éditions des fables de Walther que je viens d'analyser montrent, par les longs intervalles qui séparent l'apparition de chacune d'elles, combien s'affaiblit au XVIe siècle l'attention exagérée dont elles avaient été l'objet à la fin du siècle précédent. Elles avaient fini par être presque oubliées, et lorsqu'en 1598 Rigault les retrouva dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor, elles furent pour lui une vraie nouveauté, et c'est à ce titre qu'il en publia six dans sa première édition de Phèdre.

1610 et 1660.

Les ayant ensuite rencontrées dans un manuscrit de la bibliothèque Palatine, Névelet leur donna place dans sa *Mythologia Æsopica*, publiée à Francfort en 1610, et rééditée dans la même ville cinquante ans après. Schwabe et Dressler prétendent qu'il avait aussi connu le manuscrit de Saint-Victor et qu'il s'en était servi. Mais le contraire paraît ressortir du titre de ses deux éditions, dans lequel on lit : « Accedunt... anonymi veteris fabulæ latino carmine redditæ LX ex exsoletis editionibus et codice MS. luci redditæ. Hæc omnia ex bibliotheca Palatina. » On le voit, Névelet ne parle que d'un seul manuscrit, celui de la bibliothèque Palatine.

1784 et 1810.

Après Névelet, les éditeurs bipontins, dans les deux éditions qu'ils donnèrent en 1784 et en 1810 des fables de Phèdre, publièrent à leur tour celles de Walther qu'ils appelèrent *Anonymi fabulæ Æsopiæ*.

1829.

En 1829, elles furent, d'après les éditions bipontines, introduites dans une collection de classiques latins publiée à Bruxelles par l'imprimeur Tencé.

1838.

Enfin M. Dressler, dans son édition publiée à Bautzen en 1838, les ajouta aux fables de Phèdre. En tête de cette édition on lit : « Accedunt *Ugobardi Sulmonensis* Fabulae Phaedrianae e codice Haeneliano et Duacensi cum utriusque varietate accurate editae. »

Cette dernière édition n'a pas eu le pouvoir de rendre aux fables de Walther, à notre époque, leur vogue ancienne : aujourd'hui on ne croit plus à leur valeur littéraire, et l'intérêt qu'elles peuvent encore offrir est devenu purement historique.

SECTION VII.

Traductions des fables de Walther.

§ 1er. — TRADUCTIONS FRANÇAISES.

Les fables de Walther ont été, dès le moyen-âge, traduites en vers romans. J'en ai, comme on l'a vu, rencontré deux traductions dans les manuscrits des bibliothèques publiques. La plus ancienne et par suite la plus intéressante est, ainsi que je l'ai déjà dit, celle qui est conservée, à Lyon dans le palais des Arts; si elle a été publiée, c'est depuis fort peu d'années. La seconde, qui paraît être du commencement du XIVe siècle, se trouve avec des variantes nombreuses dans les quatre manuscrits de la Bibliothèque nationale, 1594, 1595, 19123 et 24310, dans le manuscrit XIII de la Grenville library et dans le manuscrit 11193 de la bibliothèque royale de Bruxelles. La publication s'en est aussi fait bien longtemps attendre ; car c'est M. Robert qui, en 1825, l'a pour la première fois entreprise à l'aide du manuscrit 1594.

§ 2. — TRADUCTIONS ANGLAISES.

Wynkyn de Worde paraît avoir publié, à Londres, vers 1503, une traduction anglaise des fables de Walther. Mais je ne la connais pas.

§ 3. — TRADUCTIONS ITALIENNES.

En Italie, les fables de Walther furent traduites non seulement, comme en France, au moyen âge, mais encore, comme en Allemagne, à l'époque de la Renaissance.

1° *Traductions faites au moyen âge.* — Les fables de Walther, au moyen âge, ont été traduites en prose italienne, probablement à une époque contemporaine de celle à laquelle dans notre pays elles étaient mises en vers français. En effet, les manuscrits qui nous en ont conservé les traductions, ne paraissent pas antérieurs au XIVe siècle. Je n'ai pas ici l'espace nécessaire pour me livrer à de longues recherches sur les éditions des premières versions italiennes, qui ont pu être publiées depuis le commencement des temps modernes jusqu'à notre époque et qui paraissent s'être élevées à dix. Je signalerai seulement la dernière qui est due à M. Gaetano Ghivizzani et qui a paru à Bologne en 1866. Elle se compose de deux volumes in-18, contenant l'un une étude sur la fable ésopique et incidemment sur les sources de sa publication, l'autre la traduction elle-même des fables de Walther en italien du moyen âge. Voici l'analyse abrégée des manuscrits auxquels dans son premier volume il déclare avoir emprunté le contenu du second,

A. *Bibliothèque Riccardienne.* — *Manuscrit* 1338. — Ce manuscrit qui a été écrit sur papier au XIVe siècle par une seule main, forme un volume de 109 feuillets. Les fables commencent au feuillet 49, qui portait autrefois le n° 51, et se terminent au feuillet 61. Les titres en sont écrits à l'encre rouge et chaque fable est suivie de sa moralité sans démarcation qui les sépare.

Manuscrit 1088. — Ce manuscrit in-folio du XIVe siècle, qui avait autrefois la cote O.IIII.XLII et dont les feuillets sont en papier, contient une collection de fables en prose italienne qui a été publiée par Rigoli en 1818. Les fables, au nombre de 53, sont contenues dans douze feuillets et se terminent au recto du douzième.

Manuscrit 1591. — La traduction que contient ce manuscrit, est accompagnée de variantes et de corrections extraites d'autres manuscrits, probablement par Smunto ou par Annebiato qui l'ont possédé.

Manuscrit 1645. — La traduction contenue dans ce manuscrit n'est de la part de M. Ghivizzani l'objet d'aucune observation spéciale.

Manuscrit 2805. — Ce manuscrit n'est qu'un apographe.

Manuscrit 1600. — Si l'on s'en rapporte aux numéros des fables, il en existerait soixante-quatre; mais par erreur le numéro 40 a été donné à celle qui suit la trente-huitième. Il s'ensuit que, comme les autres manuscrits, il n'en a en réalité que 63.

Manuscrit 1764. — Il renferme 181 feuillets et commence par deux fables intitulées, l'une *Della Capra che pascieva nel monte,* l'autre *Della Cichala et della Formica.*

Manuscrit 2971. — Ce manuscrit, écrit sur papier au xve siècle, contient trois fables en vers : la première sans titre dite *Del Topo di città e del Topo di villa*, les deux autres intitulées, l'une *Della Gholpe e del Lupo*, l'autre *Della Formicha.*

Manuscrit 1939. — Ce manuscrit du xve siècle, sur papier, contient une fable en vers intitulée : *Una favola d'Isopo della Testuggine.*

B. *Bibliothèque Laurentienne.* — *Manuscrit* 176. — Il appartient aux manuscrits *Gadd. reliqui,* et le *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ,* t. II, col. 174, le décrit dans les termes suivants : « Codex membranaceus ms. italicus in-4° min. sæc. XIV. cum initiali Præfationis littera inaurata, ac pictura, quæ totum primæ paginæ marginem exornat, et in qua videre est etiam stemma gentilitium possessoris. Constat fol. scriptis 62. » Les feuillets écrits sont suivis de deux blancs. Ce manuscrit contient le prologue qui fait défaut dans le suivant.

Manuscrit 30. — Le *Catalogus* sus-indiqué donne, tome V, col. 194 à 195, la description du manuscrit 30, qui forme un volume in-4° et dont l'écriture sur papier est de la fin du xive siècle. On ne peut pas cependant affirmer qu'il n'a pas été écrit avant 1385. Il se compose de 48 feuillets écrits, dont le dernier ne porte d'écriture qu'au recto. La traduction des fables latines commence au feuillet 30 *a* et se termine au feuillet 44 *b*. Comme le manuscrit palatin dont il va être bientôt question et auquel il ressemble beaucoup, il ne contient que 46 fables.

C. *Bibliothèque Magliabecchienne.—Manuscrit* 83 (*cl. XXI, palch. II*). — Ce manuscrit forme un volume in-4°, dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture est de la fin du XIVe siècle. Il renferme plusieurs ouvrages. Les fables qu'il contient s'étendent du feuillet 2 *a* au feuillet 74 *b*. Elles sont l'œuvre d'un traducteur Siennois. Leur nombre est de 64, c'est-à-dire qu'il y en a une de plus que dans les autres manuscrits; elle est intitulée : *Del Gholpe e del Granchio.*

Manuscrit 375 *Varior.* (*clas. VII, palch.* 9). — Ce manuscrit contient la traduction en vers de quelques fables dont voici les titres : *Del Lione e dell' Uomo, Della Gholpe e del Lupo, Della Gholpe, del Lione e Lupo e Pechora, Del Lione e del Topo che dà noia, Del Topo cittadino e del Topo contadino.* Les deux premières de ces fables n'existent pas parmi celles des traductions en prose signalées par M. Ghivizzani.

D. *Bibliothèque Palatine. — Manuscrit XCII.* — C'est un volume in-folio, composé de 84 feuillets en papier dont l'écriture est du XVe siècle. Les titres des fables sont rouges, et, quand elles ne font pas défaut, les lettres initiales sont noires. Ce manuscrit est analysé dans les *Manoscritti Palatini ordinati ed esposti da F. Palermo*, t. I, p. 161. Il contient les deux ouvrages suivants : 1° *Volgarizzamento, parte intero e parte abbreviato della somma di Frate Lorenzo Gallo, attribuito a Sere Zucchero Bencivenni*, 2° *Esopo volgare.* Il en a été publié à Lucques, en 1864, une édition plus luxueuse que correcte.

E. *Bibliothèque communale de Sienne. — Manuscrit A. VIII.* 8. — Ce manuscrit, dont les feuillets sont en papier ordinaire et qui n'est que la copie d'un vieux codex faite au siècle dernier, commence ainsi : QUESTO LIBRO SI CHIAMA ISOPO VOLGARIZZATO PER UNO DA SIENA. *Et commincia del Ghallo che cercheva dell' escha nella bruttura e trovo la pietra precioza.* Il comprend soixante-trois fables, dont chacune est suivie d'une moralité et dont la dernière, celle du Loup et du Berger, est terminée par cette souscription : *Finito el libro d'Ysopo del quale piaccia a Dio che chi lo leggie ne tragga quale frutto. Amen.*

C'est à l'aide des manuscrits qui viennent être analysés d'après lui, que M. Ghivizzani a publié la traduction en vieil italien des fables de Walther. Voici le titre que portent au haut du frontispice les deux volumes de son ouvrage : IL VOLGARIZZAMENTO | DELLE | FAVOLE DI GALFREDO | DETTE DI ESOPO | *testo di lingua* | *edito per cura* | *di Gaetano Ghivizzani* | *con un discorso* | *interno la origine della favola, la sua ragione storica* | *e i fonti dei volgarizzamenti italici.* Au bas du

frontispice on lit : *Bologna* | *Presso Gaetano Romagnoli* | 1866.

2° *Traduction d'Accio Zuccho.* De même que la première traduction des fables de Romulus avait paru en Allemagne, de même ce fut en Italie que fut publiée la première édition contenant une traduction des fables de Walther. Un lettré de Summa Campagna, Accio Zuccho, les mit en vers italiens.

1479.

Sa traduction, sous forme de sonnets écrits dans le dialecte véronais, fut imprimée pour la première fois à Vérone, en 1479.

J'ai trouvé un exemplaire de cette édition originale à la bibliothèque du British Museum, sous la cote C. 1. a. 5, et un autre à la Grenville library sous la cote 7729. C'est un volume du petit format in-4°, orné de gravures coloriées et composé de 120 feuillets.

Le recto du premier feuillet est occupé par le sonnet suivant :

(S)api chio son Esopo o tu lettore :
A cui gli detti mei di leggier piace.
Gia latino e vulgare fui fallace
E mendoso per colpa del scrittore.

Hora son stato in man di correttore :
Che in latino e vulgar con mia gran pace :
Esser me fa : come gia fui : verace
Esopo et Accio Zuccho translatore.

Le cose : che a fanciulli et a iguoranti
Vano per man : soglion perder sua forma
E mutar spesse volte soi sembianti.

Vien poi chi per pieta quelle reforma
Reducendole a quel : cheranno innanti
Ondio correcto son sotto tal norma.

Da Gioanni Aluise e da compagni sui
Con diligentia bene impresso fui.

Voici la traduction de ce sonnet.

« O toi lecteur, à qui plaisent mes récits, apprends que je suis Ésope. J'ai déjà paru en latin et en langue vulgaire, mais sous une forme fallacieuse et mensongère par la faute de l'écrivain. — Aujourd'hui j'ai passé sous la main du correcteur, qui, à ma grande satisfaction, m'a fait reparaître en latin et en italien, tel que j'ai été

déjà, l'Ésope authentique traduit par Accio Zuccho. — Les choses qui circulent dans les mains des enfants et des ignorants ont l'habitude de perdre leur forme et de changer souvent d'apparence. — Vient ensuite un homme qui avec un zèle pieux les réforme, en les ramenant à leur figure ancienne. C'est ainsi que je reparais corrigé. — J'ai été imprimé avec soin par Giovanni Aluise et par ses associés. »

Ce sonnet est suivi de ce sixain en vers élégiaques conçu dans le même esprit :

Esopus fueram deformis : non satis istud
Ad lasanum stabam sordibus : atque lacer.
Hic cartam : hic numeros laniaverat : arte resartus
Nunc docta : metuo non piper : uncta garum
Me lege : nec ludo tibi sit mea fabula lecto :
Utiliter salibus seria mixta dabit.

Au verso du premier feuillet est une gravure sur bois représentant Ésope.

Le recto du second feuillet présente cet intitulé en capitales : ACCII ZUCHI SUMMA CAMPANEAE VERONENSIS VIRI ERUDITISSIMI IN AESOPI FABULAS INTERPRETATIO PER RYTHMOS IN LIBELLUM ZUCHARINUM INSCRIPTUM CONTEXTA FOELICITER INCIPIT. A ce titre général succèdent deux sonnets servant de préambule.

Immédiatement après viennent en effet les fables latines avec leur traduction italienne, annoncées par ces mots : LEPIDISSIMI AESOPI FABELLAE. Chacune d'elles est immédiatement suivie de deux sonnets intitulés, l'un *Sonetto materiale,* l'autre *Sonetto morale.* A chaque sonnet, en sus des quatorze vers exigés par notre prosodie, s'ajoutent deux vers complémentaires.

Alors que la plupart des manuscrits qui nous sont parvenus ne contiennent que 60 ou 62 fables, Accio Zuccho a traduit la soixante-troisième et la soixante-quatrième, qu'ils ne renferment que très rarement. L'édition que j'examine se compose même de 66 numéros ; mais cela tient à ce que le prologue *Ut juvet* et le préambule de la fable *De Ranis et Hydro* sont comptés pour deux fables.

A la suite de la soixante-quatrième a été placée cette phrase finale : *Impressum Verone die XXVI. iunii. M.CCCC.LXXVIIII.* Puis viennent une *Cancionetta,* une *Canzon morale* et un *Ave Maria* sous forme de sonnet. Enfin les trois dernières pages sont occupées par la table des matières.

1481.

La traduction d'Accio Zuccho, d'après Hain (*Repert. bibliog.*, t. I, p. 39, n. 344), aurait été imprimée pour la seconde fois en 1480; mais c'est une simple hypothèse basée sur une édition sans lieu ni date; je l'omets et passe à celle de 1481; cette édition forme un volume in-fol.

Comme dans les éditions allemandes de Romulus, la première page est consacrée au portrait d'Ésope; mais quelle différence et comme la supériorité de l'art italien y éclate! Après la gravure, le texte est surmonté de ce titre : ACCII ZUCHI SUMMA CAMPANEE VERONENSIS VIRI ERUDITISSIMI IN AESOPI FABULAS INTERPRETATIO PER RYTHMOS IN LIBELLUM ZUCHARINUM INSCRIPTUM CONTEXTA FELICITER INCIPIT.

Toutes les fables sont ornées de gravures sur bois, qui, comme le portrait d'Ésope, sont bien supérieures à celles des éditions allemandes de Romulus.

La dernière fable est suivie de cette mention : *Impressum Venetiis per Manfredum de Monteferato de Sustrevo MCCCCLXXXI. a di ultimo zenaro.* La dernière page est consacrée à la table des matières.

L'imprimeur vénitien était en trop beau chemin pour s'arrêter. L'année suivante, il compléta sa tâche, en publiant la traduction latine de la vie d'Ésope par Ranutio d'Arezzo. Cette publication, quoique indépendante des fables, se trouve reliée avec elles dans le volume IV. H. 36 de la bibliothèque de Vienne. Elle est en tête du volume, et, comme l'édition des fables, offre à la première page le portrait d'Ésope.

L'ouvrage, imprimé en caractères gothiques, commence par une épître de l'éditeur intitulée : *Francisco de Tuppo Neapolitano allo illustrissimo Honorato de Aragonia gaitano. Conte de Fundi. Collaterale dello Serenissimo Re Don Fernando. Re de Sicilia. Prothonotario et Logothetha benemerito felicitate.* Vient ensuite le texte latin de la vie d'Ésope, divisé en chapitres suivis chacun d'une traduction italienne. A la fin on lit : *Impressum Venetiis per Manfredum de Monteferato de Sustrevo de bonellis MCCCCLXXXII die XXVII Martii. regnante domino Augustino Barbadico inclyto Venetarum principe.*

J'ai trouvé à la bibliothèque impériale de Vienne un exemplaire de cette édition sous la cote IV. H. 36.

1483.

Publiée d'abord dans le nord de l'Italie, l'œuvre d'Accio Zuccho

reçut bientôt dans le centre les mêmes honneurs. Elle fut imprimée à Rome, en 1483, dans le format in-4°, sans chiffres, réclames, ni signatures.

Le volume présente d'abord un feuillet blanc ; au recto du second commence la table comprenant 64 fables classées sous 66 numéros. Puis au verso du troisième feuillet viennent le sonnet italien et le sixain en vers élégiaques que j'ai déjà fait connaître. Ensuite on lit : ACCII ZUCHI SUMMA CAMPANEÆ VERON̄. VIRI ERUDITISSIMI IN ESOPI FABULAS : INTERPRETATIO PER RHITHMOS IN LIBELLUM ZUCHARINUM INSCRIPTUM CONTEXTA FŒLICITER INCIPIT. A la suite de ce titre viennent deux sonnets italiens intitulés l'un *Prohœmio*, l'autre *Idem*.

Enfin les fables sont annoncées par ce titre : LEPIDISSIMI AESOPI FABULAE. Elles sont suivies de ces formules finales :

Intret in has hædes (*sic*) quisquis sociare bonorum
Agmine se exoptat : scelerumque horrere ministros.
Entri in la nostra scola chiunque usare
Vol con gli boni e li altri lasse stare.

Puis vient cette souscription : *Impressum Rome die. XXVIIII. Marcii M.CCCC.LXXXIII.* La fin du volume est occupée par la *Cancionetta*, la *Canzon Morale*, la *Salutatio angelica* et le *Registrum*. Le verso du quatre-vingt-deuxième et dernier feuillet est blanc.

Il existe un exemplaire de cette édition à la Bibliothèque nationale, où, réuni à d'autres ouvrages, il porte avec eux la cote 6534 Y. La Grenville library en possède un également sous la cote 7732.

Telles sont les trois plus anciennes éditions datées.

1487.

Édition du petit format in-4° imprimée en caractères gothiques.

Le recto du premier feuillet est occupé par une gravure sur bois, et le verso par ce titre : ACCII ZUCHI SUMMA CAMPANEE VERONENSIS VIRI ERUDITISSIMI IN AESOPI FABULAS INTERPRETATIO PER RYTHMOS IN LIBELLUM ZUCHARINUM INSCRIPTUM CONTEXTA FOELICITER INCIPIT. Chaque fable est ornée d'une gravure sur bois encadrée et chaque gravure occupe une page entière. Il y a, comme dans les éditions précédemment analysées, 64 fables sous 66 numéros. A la suite de la dernière on lit : *Impressum Brixie per Boninum de Boninis de Ragusia. M.CCCC.LXXXVII. Septimo Martii* (1).

(1) Panzer, *Annales typographici*, t. I, p. 249, n° 47.

La bibliothèque du British Museum possède un exemplaire de cette édition sous la cote C. 20. *b*, et la Bodléienne en possède un autre sous la cote *Douce* 62.

1490.

Réimpression citée par Brunet de l'édition de 1481 (1).

— LE FABULE DE ESOPO VULGARE | E LATINE HISTORIADE.

Ce titre est celui d'une édition in-4° de petit format, qui contient avec le texte latin la traduction d'Accio Zuccho; il est au bas d'une gravure sur bois qui occupe presque entièrement le recto du premier feuillet. Cette gravure semble représenter l'auditoire d'un tribunal ou une salle d'école : devant un bureau élevé siège un président ou un professeur ayant à ses côtés deux auditeurs, et devant lui, mais plus bas, un greffier ou un autre auditeur assis aussi devant un bureau. Le tout est circonscrit par un encadrement xylographique à fond noir.

En tête du verso du premier feuillet on lit : *Accii Zucchi summa Campanee Veronensis viri eruditissimi* | *in Aesopi fabulas interpretatio per rhythmos in libel*|*lum zucharinum inscriptum contexta foeliciter incipit.* Au-dessous de ce titre se trouvent deux préambules en vers italiens, intitulés le premier : *Prohemio*, le second : *Idem.*

Au recto du second feuillet vient le Prologue latin suivi des deux sonnets ordinaires, le *Sonetto materiale* et le *Sonetto morale.* Puis viennent les fables ornées chacune d'une gravure sur bois dans un encadrement à fond noir, et suivies chacune de deux sonnets italiens.

J'ai trouvé deux exemplaires de cette édition à la bibliothèque du palais Brera sous les cotes AN. X. 20 et AM. IX. 43, et un troisième à la bibliothèque Ambrosienne sous la cote S. Q. R. II. 18. Mais tous les trois sont incomplets et privés de la souscription finale. Seulement l'un d'eux a été relié avec une édition de la vie d'Ésope en latin et en italien, qui, ornée du même frontispice et imprimée avec les mêmes caractères, a été certainement exécutée en même temps par les mêmes imprimeurs. Il en résulte que la date de l'édition des fables doit être approximativement la même que celle donnée à l'édition de la vie d'Ésope, qui est suivie de cette souscription : *Impressus Medoliani per Guillermos le Signerre fratres Rothomagenses. Anno domini milesimo quadrigentesimo nonagesimo.*

(1) *Manuel du libraire,* 5e édition, t. I, col. 97.

octavo die quindecimo mensis septembris. Regnante illustrissimo domino domino Ludovicho duce Mediolani. Impensis Gotardi de ponte.

1493.

LE FAVOLE D'ESOPO RIDOTTE IN SONETTI DA ACCIO ZUCCO SOMMACAMPAGNA. A la fin on lit : *Impressum Venetiis per Manfredum de Monteferrato de Sustrevo. M. CCCC.XCIII. Adi* 17 *Agosto* (1).

C'est une édition in-4°, que je ne connais pas et qui paraît ne contenir que la traduction italienne.

1497.

ESOPO HISTORIADO. Tel est le titre que porte en tête du recto du premier feuillet une édition du petit format in-4°. Ce titre est engagé dans une gravure qui occupe tout le frontispice et qui représente un professeur en chaire instruisant des élèves assis autour de lui. Au verso du premier feuillet on lit ce titre : *Accii Zuchi Summa Campaneae Veronensis viri eruditissimi in Aesopi fabulas interpretatio per rythmos in libellum Zucharinum inscriptum contexta foeliciter incipit.* Il y a 64 fables ; comme dans les éditions antérieures, chaque fable latine est précédée d'une gravure et suivie : 1° d'un *Sonetto materiale ;* 2° d'un *Sonetto morale.* A la fin on lit : *Stampado in Venetia per Maestro Manfredo de Bonello de Strevo da Monfera. nel anno del signore M. CCCC. lxxxx vij. adi xxvij zugno. Finis.* Le volume imprimé en lettres rondes se compose de 71 feuillets de *a* à *i*. La bibliothèque Bodléienne possède un exemplaire de cette édition sous la cote *Auct.* VI. Q. VI. 74.

— ESOPO CON LA VITA SUA HISTORIALE VULGARE ET LATINO. A la fin on lit : *Impressum Mediolani per Uldericum Scinzenzeler. Anno salutis Domini MCCCCXCVII. die XXIII. Decembris* (2).

C'est une édition in-4°, imprimée en caractères gothiques et ornée de gravures sur bois.

1498.

ESOPUS MORALISATUS. A la fin de cette édition in-4° on lit : *Impr. per Guillermum le Signerre. Mediolani*, 1498.

Il en existe un exemplaire à la bibliothèque du British Museum sous la cote 1073. l. 26.

1502.

ESOPO HISTORIADO. Tel est le titre d'une édition in-4°, non pagi-

(1) Panzer, t. III, p. 343, n° 1698.
(2) Panzer, t. II, p. 84, n° 512.

née, mais signée de *a* à *i*. Au-dessous de ce titre placé en tête du recto du premier feuillet, le frontispice est complété par une grande gravure sur bois. D'autres gravures sur bois encadrées ornent le volume, qui, au bas du verso du dernier feuillet, porte cette souscription : *Stampado ĩ Venetia per Maestro | Manfredo de Bonello de Streuo da | Monteferato. nel ãno del signore. M. | CCCCC ii. a di. xxv. de Feuraro. | Finis.*

La Grenville library possède un exemplaire de cette édition sous la cote 7743.

— Le FABULE DE YSOPO VOL|GARE ET LATINE HISTO|RIADE. Ce titre, placé en tête du recto du premier feuillet, surmonte une grande gravure sur bois qui en occupe le reste. Cette édition forme un volume in-4° de 70 feuillets. Au verso de l'antépénultième on lit : *Impressum medioliani per dominum Lazarum | de turate. Anno domini M. ccccc. ii. die. xxiii | mensis Decembris.* Les deux derniers feuillets sont occupés par la table des matières et la marque de l'imprimeur.

La Grenville library possède un exemplaire de cette édition sous la cote 7744.

1520.

ESOPO CON LA VITA SUA HISTORIATE | VULGARE ET LATINO. Ce titre, qui est placé en tête du recto du premier feuillet, surmonte une gravure sur bois. L'édition forme un volume in-12, orné de gravures sur bois, non paginé, mais signé de *a* à *k*. Au verso de l'avant-dernier feuillet on lit : *Impresso in Milano per magi-| stro Bernardino da Castello. Nel | anno del signore. M. ccccc. xx. A di | xxv. de Septembre.*

La Grenville library possède un exemplaire de cette édition sous la cote 7750.

1528.

FABULE DE ESOPO HYSTORIATE. Au-dessous de ce titre qui occupe le recto du premier feuillet est une gravure sur bois représentant un professeur assis dans sa chaire et entouré de ses élèves. Les fables, au nombre de 64, sont suivies de cette souscription : *Impressae Venetiis per Augustinum de Zannis. M.D.XXVIII.* (1).

Cette édition forme un volume in-8° orné de gravures sur bois. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque Bodléienne sous la cote Z. Z. 7.

(1) Panzer, t. VIII, p. 510, n° 1464.

1533.

FABULE DE ESOPO HYSTORIATE. Au-dessous de ce titre placé au haut du recto du premier feuillet est une gravure qui occupe le reste de la page. Cette édition in-12 se termine au verso du dernier feuillet par cette souscription : *Venetiis per Simonem de Prello Ver-* | *cellensem. Anno Dñi. M. D. XXXIII.* | *Die XXVII. Octobr.*

La Grenville library possède un exemplaire de cette édition sous la cote 7754.

1566.

LE FABULE | DI ESOPO | LATINE ET VOLGARE | *dove si vede mira-* | *bilissimi et notabili ammaestramenti.* | *Con le se figure accommo-* | *date ad ogni fabula.* | *Di nuovo Corrette, et nuovamente* | *Ristampate.*

Tel est le titre figurant au recto du premier feuillet d'un très petit volume in-16 qui contient avec le texte latin la traduction d'Accio Zuccho. Au-dessus de ce titre une vignette représente la figure d'Ésope. Au bas de la page on lit : *In Venetia.* Le verso du premier feuillet est rempli par le sonnet italien qui suit :

Perche l'ingegno mio troppo e legiero
Ornar convienmi Esopo di tue fronde,
Per far al mio rimar perfette sponde,
Volgarizando con stillo sincero

Et egli a me con suo parlar severo,
Experto e dotto, accorto mi responde
I dono a te mie Fabule gioconde
Che le commenti con bon magistero.

Ma poi che son varie le persone,
Convien che nel tuo stil habbi avertentia,
Fermando sempre in Dio col tuo sermone.

Et perche il frutto di tanta eccellentia
Gusti ciascuno con ferma rasone,
Fa che dichiara giusta mia sententia.

Cosi con tal licentia.
Commeato presi, et egli mi benedisse
El suo commento poi per me si scrisse.

Le volume n'est pas paginé, mais porte des signatures de *a* à *e*; chaque lettre s'appliquant à un cahier de seize feuillets, et les cahiers étant au nombre de cinq, il s'ensuit que le volume se com-

pose de quatre-vingts feuillets. Il se termine par une pièce de vers italiens, intitulée : *Epilogo de tutta l'Opra,* et suivie au verso du dernier feuillet d'une souscription ainsi conçue : *Il fine.* | *Stampate in Venetia per Francesco* | *de Leno.* 1566.

La bibliothèque Ambrosienne possède un exemplaire de cette édition sous la cote S. Q. O. II. 35.

Là s'arrête la série des éditions de la traduction d'Accio Zuccho. On conçoit, en effet, qu'elle ne pouvait survivre à la faveur que les fables de Walter avaient perdue.

3° *Traduction de Francesco de Tuppo.* — A son tour Francesco de Tuppo fit paraître une traduction en prose italienne des fables de Walther.

1483.

AESOPI VITA ET FABULAE, LATINE CUM VERSIONE ITALICA ET ALLEGORIIS, FR. TUPPI. J'en ai trouvé plusieurs exemplaires et notamment un à la bibliothèque royale de Munich sous la cote Inc. c. a. 2800, et un autre à la Grenville library sous la cote 7807.

C'est un petit in-folio, fort remarquable non seulement par la pureté des caractères typographiques, mais encore par la finesse des gravures ornées d'encadrements pompéiens. Il se compose de cent vingt-trois feuillets occupés, savoir : 42 par la vie d'Ésope, 80 par les fables latines et leur traduction, et 1 par la table des matières.

Il renferme d'abord la dédicace de Francesco de Tuppo qui figurait déjà dans l'édition vénitienne de 1482, puis la vie d'Ésope, divisée en chapitres suivis chacun d'une traduction italienne et terminés au feuillet 42 par ces mots : *Clarissimi fabulatoris Aesopi vita feliciter finit.*

A la suite sont placées les fables de Walther; chaque fable latine est suivie d'une traduction ou plutôt d'un commentaire en prose italienne, divisé en trois parties, intitulées, la première : *Tropologia,* la deuxième : *Allegoria* ou *Exclamatio allegorica* ou *Historialis allegoria,* la troisième : *Confirmatio* ou *Confirmatio cum exemplo,* ou *exemplaris confirmatio,* ou *Exemplum,* ou *Anagoge.*

Le volume se termine par cette explication finale : *Francisci de Tuppo Parthenope utriusque iuris disertissimi studiosissimique in vitam Esopi fabulatoris lepidissimi philosophique clarissimi traductio materno sermone fidelissima : et in eius fabulas allegorie cum exemplis*

antiquis modernisque finiunt feliciter. Impresse Aquile per Magistrum Eusanium de Stella civem Aquilanum virum utique non minus in imprimendis caracteribus quam aliis rebus agendis miri ingenii : una cum Joanne Picardo de Hamell ac Loisio de Masson Francigena consociis suis. Sub Ferdinando rege illustrissimo. anno salutis. M.CCCC.LXXXIII. Die ultima mensis Maii.

1485.

Deux ans plus tard, le 13 février 1485, la réimpression in-folio de cette édition était achevée à Naples. Je n'en donne pas la description; elle ne diffère de l'édition d'Aquilée que par la dernière phrase; au lieu de *Impresse Aquile,* etc., on lit à la fin du volume : *Impresse Neapoli sub Ferdinando Illustrissimo Sapientissimo atque Iustissimo in Siciliae Regno triumphatore. Sub anno domini M.CCCC.LXXXV. Die XIII Mensis Februarii. Finis Deo gratias.*

La bibliothèque impériale de Vienne sous la cote IV. F. 4, la bibliothèque du British Museum sous la cote 167. f. 4, la bibliothèque Bodléienne sous la cote *Douce* 225 et la bibliothèque de l'Université d'Heidelberg sous la cote Sch. 69. n. 450 possèdent chacune un exemplaire de cette réimpression.

1492.

Suivant Panzer (*Ann. typ.*, t. III, p. 329, n° 1599), une troisième édition a été imprimée dans le format in-4°, à Venise, en 1492.

1493.

En 1493, la traduction de Francesco de Tuppo fut encore deux fois réimprimée. Panzer, dans ses *Annales Typographici*, cite ces deux réimpressions. La première est indiquée par lui, t. I, p. 16, n° 4, dans les termes suivants : *Favole d'Esopo tradotte in italiano da Francesco Tuppo. Aquilae,* 1493. La deuxième, t. IV, p. 219, n° 4, est signalée ainsi sans indication de lieu : *Favole d'Esopo tradotte da Francesco Tuppo,* 1493. Ces deux réimpressions sont dans le format in-folio.

— Enfin le catalogue de la Grenville library, t. I, p. 14, en signale une troisième imprimée dans le format in-4° et ornée de gravures sur bois. Voici dans quels termes elle y est mentionnée : *Vita* (*et favole*) (*Latine et Italice ex translatione et cum præfat. Francisci Tuppi.*) *Impressum Venetiis, per Manfredum de Monteferato de sustrevo de Bonellis, MCCCCLXXXXIII. die VIII. Novembris.*

Malgré le luxe artistique avec lequel elle avait toujours été

publiée, il paraît que la traduction de Francesco de Tuppo n'eut pas autant de succès que celle d'Accio Zuccho ; car elle ne fut pas autant de fois ni aussi longtemps réimprimée.

4° *Traduction littérale de Louis Breton.* — Une traduction moins prétentieuse que les deux précédentes fut publiée par Louis Breton, qui n'avait songé à en faire qu'un ouvrage classique, destiné à être mis dans les mains des écoliers italiens et à leur faciliter l'étude de la langue latine.

1522.

ÆSOPI FABULÆ CUM INTERPRETATIONE | VULGARI : *et figuris acri cura emendatæ.* Au-dessous de ce titre placé sur le recto du premier feuillet est une gravure qui remplit toute la page. Cette édition forme un volume in-4°, dont les feuillets non paginés sont signés de *a* à *q*.

Les fables sont au nombre de soixante-six, composées des soixante ordinaires auxquelles en ont été ajoutées six autres portant les titres suivants : *De Capone et Accipitre, De Lupo et Pastore, De Puero suspenso, De Cornice et Hirundine, De Coco et Cane cor rapiente, De Auibus et Pauone.*

Au bas du verso de l'avant-dernier feuillet on lit la souscription suivante : *Brixiæ Impendio Ludouici Britãnici : et fra|trum.M.D.xxij. Die xij. Octobris.*

Je ne suis pas très fixé sur le point de savoir si cette édition du texte deWalther en contient la traduction italienne. Son titre semble l'affirmer, et cependant les notes que j'ai prises à la Grenville library sur un exemplaire qui s'y trouve sous la cote 7751, ne m'indiquent pas la version italienne comme y étant comprise. Je n'en ai pas moins cru devoir placer ici cette édition, d'abord à cause de son titre qui vise une traduction, ensuite parce qu'elle est sortie des presses du même imprimeur que l'édition de 1532, qui, d'après Brunet (1), renferme bien une traduction italienne.

1532.

Une seconde édition fut publiée en 1532. Elle forme un petit volume in-4° de 40 feuillets non chiffrés, qui portent seulement les signatures A à E. Elle renferme les fables latines de Walther au nombre de 63, traduites mot à mot en prose italienne.

Au recto de la première page, l'édition, d'après Brunet (2), porte

(1) *Manuel du libraire,* 5e édition, t. I, col. 92.
(2) *Manuel du libraire,* 5e édition, t. I, col. 92.

ce titre : ESOPI FABULAE CUM INTERPRETATIONE VULGARI : *et figuris acri cura emendatae. anno M.D.XXXII. per Ludovicum Britannicum. Brixie.* Au dos du titre se trouve un avis qui montre que l'ouvrage est destiné aux écoliers et qui est intitulé : *Vincentius Metellus cirratae adolescentiae.*

Le volume, au verso du dernier feuillet, se termine par cette souscription : *Brixiae per Ludovicum Britañicum Anno Dñi. MDXXXII. mense novēbri.*

SECTION VIII.

Fables en prose dérivées des fables en vers de Walther.

§ 1. — EXAMEN DES FABLES.

Tout se tient dans la vie des peuples. Cette maxime, vraie pour leur histoire, est également applicable à leur littérature : les productions intellectuelles s'enchaînent comme les évènements politiques. Les fables en vers de Walther, nées du Romulus primitif, extrait lui-même de l'*Æsopus ad Rufum* qui était directement issu de Phèdre, firent éclore à leur tour des dérivés en prose.

J'ai trouvé un de ces dérivés dans le manuscrit 14961 de la Bibliothèque nationale. La collection qu'il renferme, ne se compose que de 28 fables, dans lesquelles la morale chrétienne a pris la place de l'affabulation philosophique, et qui sont certainement l'œuvre de quelque plagiaire monacal.

Voici l'énumération de ces fables, accompagnée de leurs références avec les fables de Walther :

Ms. 14961.		WALTHER.
1.	Le Coq et la Perle	1.
2.	Le Loup et l'Agneau	2.
3.	Le Rat et la Grenouille	3.
4.	Le Chien et la Brebis	4.
5.	Le Chien et l'Ombre	5.
6.	La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	6.
7.	Le Loup et la Grue	8.
8.	La Chienne qui met bas	9.
9.	Le Serpent mourant de froid	10.
10.	L'Ane et le Sanglier	11.
11.	Le Rat de ville et le Rat des champs	12.

Ms. 14961.		Walther.
12.	L'Aigle et le Renard	13.
13.	Le Corbeau et le Renard	15.
14.	Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane	16.
15.	L'Ane qui caresse son maître	17.
16.	Le Lion et le Rat	18.
17.	L'Épervier malade	19.
18.	Les Oiseaux et l'Hirondelle	20.
19.	Les Grenouilles qui demandent un roi	21.
20.	Les Colombes et le Milan	22.
21.	Le Chien et le Voleur	23.
22.	Le Loup accoucheur	24.
23.	L'Agneau, la Chèvre et le Loup	26.
24.	Le Chien vieilli et son maître	27.
25.	Le Loup et le Chevreau	29.
26.	Le Cerf, le Loup et la Brebis	31.
27.	L'Inconstance de la Femme	48.
28.	Le Cerf à la Fontaine	47.

Ces vingt-huit fables sont très certainement le travestissement chrétien de celles de Walther. On retrouve en effet à la fin de chacune d'elles les distiques élégiaques dans lesquels ce dernier avait placé l'épimythion des siennes.

En se référant dans le second volume de cet ouvrage au texte du manuscrit 14961, on verra combien il y a loin de ce texte non seulement à celui de Phèdre, source primitive, mais même à celui de Walther, source directe, mais bien dénaturée. Néanmoins toutes ces collections du moyen âge forment une chaîne, dont les anneaux se tiennent si visiblement qu'il est impossible de mettre la main sur l'un d'eux sans toucher aux autres.

§ 2. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Le manuscrit dans lequel j'ai trouvé la collection dérivée de Walther porte à la Bibliothèque nationale le n° 14961. Sur l'ancien catalogue du fonds Saint-Victor auquel il a appartenu, il a la cote 704 et est intitulé : *Sermones diversi et quaedam moralia.* Dans le catalogue publié par M. Léopold Delisle (1) après la fusion de tous les fonds latins, le contenu en est indiqué par ces mots : *Sermons et recueil de fables, d'anecdotes, etc., à l'usage des prédicateurs.*

(1) *Inventaire des manuscrits de l'abbaye de Saint-Victor.* Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1869, gr. in-8°.

Le manuscrit forme un gros volume in-4°, dont l'écriture, attribuée d'abord au XIVe siècle, a été par M. L. Delisle reportée au XIIIe et qui se compose de 293 feuillets en vélin. Sur le recto du premier a été inscrite en tête cette mention qui révèle son origine: *Iste liber est Sancti Victoris parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit vel celaverit vel titulum istum deleverit, anathema sit. Amen.*

Les fables, dans ce volumineux recueil, n'occupent que deux feuillets. Elles commencent au haut du recto du folio 31 et finissent au bas du verso du folio 32.

Je ne connais pas d'autre manuscrit de la même collection, que d'ailleurs le moine, à qui elle est due, n'avait probablement faite que pour son usage personnel.

DEUXIÈME COLLECTION.

FABLES RIMÉES.

SECTION I.

Examen des fables rimées.

Les fables de Walther ne constituent pas la seule collection poétique exclusivement dérivée de la prose de Romulus. Le hasard m'en a fait découvrir au British Museum une seconde, trop curieuse pour être passée sous silence. Par sa forme elle est particulièrement intéressante : c'est un des rares documents qui montrent comment dans les derniers siècles du moyen âge les principes de la versification française, essentiellement basés sur le nombre des syllabes et sur la rime, firent irruption dans le domaine de la poésie latine. Ce qui est surtout remarquable dans cette collection de fables, c'est qu'il y a non pas, comme dans les proses des livres d'église, simple substitution de la prosodie française à la prosodie latine, mais au contraire alliance et mélange des règles particulières à chacune d'elles.

Trois lignes de treize syllabes chacune, invariablement suivies d'un vers hexamètre, telle est la disposition adoptée et sans cesse répétée. Les trois lignes riment entre elles et avec le vers hexamè-

tre qu'elles précèdent. La même rime est ainsi reproduite quatre fois de suite.

On conçoit que, pour suivre jusqu'au bout une fantaisie pareille, l'auteur, qui, selon toute apparence, était quelque moine désœuvré, a dû se trouver dans la nécessité de remplacer presque partout par d'autres mots ceux du texte dans lequel il puisait ses inspirations. Il faut ajouter qu'une autre cause devait le porter à s'écarter de son modèle, à savoir l'esprit religieux, dont il paraît avoir été profondément pénétré, et qui, dès le début de sa paraphrase, se traduit par cette invocation :

Jam te cuncti possimus, pater pacis dator,
Sic et te, paraclete pie consolator,
Trinitatis mediae Jhesu legislator,
Hujus sis operis finis caput et mediator.

Malgré cette transformation, l'ordre des fables et la nature des sujets ne permettent aucun doute sur leur origine : il me paraît certain que c'est le texte du Romulus de Nilant qui en a été la base directe. Voici d'ailleurs l'énumération des fables rimées, accompagnée de leurs références avec celles de ce Romulus :

Fables rimées.	Romulus de Nilant.
I, 1. Le Coq et la Perle	I, 1.
I, 2. Le Loup et l'Agneau	I, 2.
I, 3. Le Rat et la Grenouille	I, 3.
I, 4. Le Chien et la Brebis	I, 4.
I, 5. Le Chien et l'Ombre	I, 5.
I, 6. Le Buffle, le Loup et le Lion	I, 6.
I, 7. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	I, 7.
I, 8. Le Soleil qui se marie	I, 8.
I, 9. Le Loup et la Grue	I, 9.
I, 10. La Chienne qui met bas	I, 10.
I, 11. Le Rat de ville et le Rat des champs	I, 11.
I, 12. L'Aigle et le Renard	I, 12.
I, 13. L'Aigle, la Tortue et le Corbeau	I, 13.
I, 14. Le Corbeau et le Renard	I, 14.
I, 15. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane	I, 15.
I, 16. L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
I, 17. Le Lion et le Rat	I, 17.
I, 18. Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 18.
II, 1. Les Grenouilles qui demandent un roi	II, 1.
II, 2. Les Colombes et le Milan	II, 2.
II, 3. Le Chien et le Voleur	II, 3.

Fables rimées.	Romulus de Nilant.
II, 4. Le Loup accoucheur.	II, 4.
II, 5. L'Homme en mal d'enfant.	II, 5.
II, 6. Le Chien et l'Agneau.	II, 6.
II, 7. Les Lièvres et les Grenouilles.	II, 7.
II, 8. Le Lion et le Berger.	II, 8.
II, 9. Le Lion médecin.	II, 9.
II, 10. Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	II, 10.
II, 11. Le Rossignol et l'Épervier.	II, 11.
II, 12. Le Cerf à la Fontaine..	II, 12.
II, 13. L'Inconstance de la Femme	II, 13.
II, 14. La Courtisane et le Jeune Homme..	II, 14.
II, 15. Les Loups et les Brebis.	II, 15.
II, 16. La Hache et les Arbres	II, 16.
II, 17. Le Loup et le Chien.	II, 17.
II, 18. L'Estomac et les Membres.	II, 18.
II, 19. Le Singe et le Renard.	II, 19.
II, 20. Le Lion roi et le Singe	II, 20.
II, 21. Le Loup et le Berger.	III, 1.
II, 22. Le Paon et Junon.	III, 2.
II, 23. Les Moutons et les Béliers.	III, 3.
II, 24. L'Oiseleur et les Oiseaux.	III, 4.
II, 25. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur.	III, 5.
II, 26. L'Ane et le Lion	III, 6.
II, 27. Le Lion malade et le Renard.	III, 7.
II, 28. L'Homme et le Lion.	III, 8.
II, 29. La Puce et le Chameau	III, 9.
II, 30. La Fourmi et le Grillon.	III, 10.
II, 31. La Corneille et la Brebis.	III, 11.
II, 32. Le Bouc, le Loup et le Renard.	
II, 33. Le Loup qui va à Rome.	
II, 34. Le Cerf, le Hérisson et le Sanglier.	

Cette nomenclature justifie ma première assertion et démontre que, sur les cinquante-deux fables qui précèdent, quarante-neuf sont la transformation sinon de celles du Romulus primitif, au moins d'un de ses dérivés ; je pourrais même dire de deux de ses dérivés ; car, si le Romulus de Nilant a été la base directe de ces quarante-neuf fables, il ne paraît pas avoir été la seule. Quand on descend dans les détails du texte, on y trouve des réminiscences palpables de l'œuvre de Walther, qui, à l'époque où l'auteur des fables rimées écrivait, était trop répandue pour n'être pas connue de lui.

C'est ainsi que dans la fable *De Lupo et Agno*, il a écrit ce vers :

Tunc Lupus ore minax Agno fera verba tonabat,

qui n'empruntait rien au texte de Romulus, et qui au contraire était visiblement inspiré par cet hexamètre de Walther :

Sic iterum tonat ore Lupus : Mihi damna minaris ?

Enfin l'auteur des fables en prose rimée ne s'est pas borné à demander au Romulus de Nilant et à Walther ses inspirations poétiques. Ses trois dernières fables sont étrangères à ces deux sources. J'ignore s'il en a lui-même imaginé les sujets ; s'ils lui appartenaient, ils donneraient une assez maigre idée de son talent littéraire. Ce qui est certain, c'est que l'influence des idées religieuses s'y est fait sentir, et qu'elle ne s'y est point favorablement exercée.

Quoique les trois dernières des fables rimées n'aient pas la même origine que les quarante-neuf premières, leur petit nombre et la place que l'auteur leur a donnée à la fin de son œuvre, m'ont porté à n'en pas tenir compte dans ma classification, et à considérer la collection comme dérivée, sinon directement, au moins exclusivement du Romulus primitif.

J'ajoute une dernière réflexion : quel que soit l'auteur inconnu des fables rimées, il me paraît certain qu'il était anglais. Quand on songe que des trois exemplaires connus du Romulus de Nilant deux vers la fin du XVIIe siècle se trouvaient encore en Angleterre, et que c'est à Londres et à Cambridge que sont encore aujourd'hui conservés les deux seuls exemplaires des fables rimées, le doute sur la nationalité anglaise de l'auteur de ces dernières ne me paraît pas possible.

SECTION II.

Manuscrits des fables rimées.

§ 1. — MANUSCRIT DU BRITISH MUSEUM.

Je ne connais que deux manuscrits contenant les fables rimées. Le plus complet appartient à la bibliothèque du British Museum, où il porte le n° 11619 ; c'est un volume, qui, très petit, pourrait presque être classé dans le format in-36, et qui, relativement très gros,

se compose de 277 feuillets en vélin, couverts d'une écriture microscopique par une main du XIVe siècle.

Les cinquante-deux fables qu'il renferme, occupent les feuillets 189 à 210, et se divisent en deux livres, comprenant l'un 18 fables et l'autre 34.

Quoique je ne connaisse aucun autre exemplaire complet de la même œuvre, il me paraît très certain que le manuscrit du British Museum n'est pas un autographe. Il est, en effet, rempli de fautes, qui démontrent que le copiste n'avait aucune connaissance de la langue latine, et que, sans la comprendre, il copiait l'œuvre d'autrui. L'auteur pouvait depuis longtemps ne plus exister; cependant je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement admettre qu'il ait vécu avant le XIIIe siècle.

Je m'en tiens à ces courtes réflexions : la publication que je dois faire du manuscrit dans une autre partie de cet ouvrage, me dispense d'en faire une plus ample description.

§ 2. — MANUSCRIT DU COLLÈGE DU CORPUS CHRISTI DE CAMBRIDGE.

Indépendamment du manuscrit du British Museum, il en existe un autre, qui m'a d'abord été révélé par le Catalogue des manuscrits des bibliothèques anglaises et irlandaises, publié à Oxford en 1697.

Ce manuscrit, qui appartient au collège du Corpus Christi de Cambridge, porte, dans la bibliothèque qui le possède, non pas le n° 85, qui lui a été attribué par les auteurs du catalogue publié à Oxford, ni le n° 1362, que, par suite de la classification adoptée pour leur ouvrage, ils ont ajouté au précédent, mais bien le n° 177 qui au contraire n'est pas indiqué par eux (1).

Avec une affabilité et une complaisance, à laquelle je ne saurais trop rendre hommage, il m'a été communiqué par M. S. S. Lewis, professeur de langues grecque et latine au collège du Corpus Christi, qui, pour me permettre de l'examiner à loisir, a mis son appartement à mon entière disposition.

Le manuscrit forme un volume in-f°, et se compose de 269 feuil-

(1) *Catalogus librorum manuscriptorum quos collegio Corporis Christi in Acad. Cantab. legavit Matthæus Parker.* Edidit Jacobus Nasmith. Cantabrigiæ, M.DCC.LXXVII, in-4°. (Voyez p. 258 et suiv.)

lets, dont les uns sont en papier et les autres en vélin, et dont l'écriture, disposée sur deux colonnes, est du XVIe siècle.

Il ne renferme qu'un extrait de la collection complète des fables rimées. Cet extrait, qui s'étend du milieu de la deuxième colonne du feuillet 204 *a* au milieu de la première colonne du feuillet 206 *b*, comprend le prologue et 20 fables choisies, dont la dernière inachevée s'arrête à ce vers :

Plaudens atque Lupus ad Pastorem veniebat.

La fin de la colonne n'a pas été remplie par le copiste, qui a évidemment laissé sa tâche incomplète. Au surplus, l'ignorance dont il a donné la preuve, fait peu regretter qu'il ne l'ait pas terminée ; car, si le manuscrit du British Museum est défectueux, celui de Cambridge fourmille de fautes plus grossières encore.

Les vingt fables que renferme le manuscrit de Cambridge, sont celles auxquelles j'ai, dans la nomenclature générale établie plus haut, donné les numéros suivants : I, 1 ; I, 2 ; I, 3 ; I, 4 ; I, 5 ; I, 6 ; I, 7 ; I, 8 ; I, 9 ; I, 10 ; I, 11 ; I, 15 ; I, 17 ; I, 18 ; II, 1 ; II, 2 ; II, 3 ; II, 7 ; II, 8 ; II, 21.

J'ai eu soin de relever moi-même au collège du Corpus Christi, sur le manuscrit qui les renferme, les nombreuses variantes qu'elles présentent, et, quoique ces variantes soient très fautives, je n'ai pas cru devoir les négliger ; dans le second volume de cet ouvrage, on les trouvera ajoutées, sous forme de notes, au texte du manuscrit du British Museum.

DEUXIÈME PARTIE.

COLLECTIONS MIXTES DÉRIVÉES TANT DU ROMULUS PRIMITIF QUE D'AUTRES SOURCES.

CHAPITRE PREMIER.

COLLECTIONS EN PROSE.

PREMIÈRE COLLECTION.

ROMULUS DE MARIE DE FRANCE ET SES DÉRIVÉS LATIN ET FRANÇAIS.

SECTION I.

Examen du Romulus de Marie de France.

La plus importante des collections en prose, dont les fables de Romulus n'ont pas été la source unique, est incontestablement celle dont la version anglaise a servi de base à la traduction en vers romans due à l'illustre Marie de France. Mais ce n'est pas son importance qui me détermine à l'étudier la première ; la seule et vraie raison, c'est qu'étant plus ancienne que les autres collections dont il me reste à parler, et avec lesquelles elle a des points de contact plus ou moins nombreux, je devais nécessairement l'examiner avant les autres.

Le Romulus de Marie, en effet, remonte à un temps relativement reculé. S'il avait été traduit directement par cette poètesse, on ne pourrait avec certitude le reporter à une époque antérieure au XIIIe siècle. Mais il ne faut pas oublier que sa traduction en vers romans a été faite sur une première traduction en langue anglaise,

que les critiques, et notamment M. P. Chabaille (1), ont avec raison, selon moi, imputée au roi Henri Beau-Clerc. Il est vrai que, dans la plupart des manuscrits qui nous ont conservé l'œuvre de Marie, son épilogue attribue la traduction anglaise à un autre roi d'Angleterre, dont il dénature toujours le nom et qu'il appelle Almes (2), Alrei (3), Auree (4), Uvres (5), Auvrez (6), Mires (7), Alurez (8). Mais je dois dire aussi que le manuscrit français 1446 de la Bibliothèque nationale et le manuscrit Harley 4333 de la Bibliothèque du British Museum donnent à ce roi le nom de *Henri*, et, lorsqu'on songe que celui qui l'a porté le premier a reçu et mérité le surnom de *Beau-Clerc*, on est tout naturellement conduit à le croire le véritable auteur de la traduction anglaise. Or ce roi a régné de 1100 à 1135 ; il s'ensuit que la collection ne peut être plus récente que la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe.

Les traductions dont elle a été l'objet et l'imitation latine à laquelle elle a servi de base, attestent la grande vogue, dont cette collection a joui, mais qui fut de courte durée. Car l'imitation à laquelle elle donna naissance ne tarda pas à la faire oublier. Aussi n'en reste-t-il aucun manuscrit complet.

En 1825, pendant qu'il s'occupait de la publication des Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, M. Robert a retrouvé vingt-deux fables du Romulus de Marie dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale 347 B et 347 C, que j'analyserai un peu plus loin. En voici la liste accompagnée de leurs références avec celles du Romulus primitif et de la traduction de Marie :

ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.	TRADUCTION DE MARIE.
1. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur	IV, 8.	66.
2. Le Renard et les Raisins.	IV, 1.	
3. L'Ane et le Lion.	IV, 10.	67.

(1) Voyez la biographie de Marie de France dans la *Nouvelle Biographie générale* publiée par MM. Firmin Didot frères.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 1683 du fonds Moreau.

(3) Bibl. nat., ms. fr. 1822.

(4) Bibl. nat., ms. fr. 2173.

(5) Bibl. nat., ms. fr. 14971.

(6) Bibl. nat. ms. fr. 19152.

(7) Bibl. nat., mss. fr. 25405 et 25406.

(8) Bibl. du British Museum, ms. harléien 978.

ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.	TRADUCTION DE MARIE.
4. Le Lion malade et le Renard.	IV, 12.	68.
5. Le Bœuf et le Loup.		94.
6. Le Chat et le Renard.		98.
7. L'Escarbot vaniteux.		65.
8. Le Riche et sa Fille		38.
9. Le Paysan et sa Femme		41.
10. Les Oiseaux qui élisent un roi		22.
11. Le Paysan et son Cheval.		71.
12. L'Épervier et la Chouette.		80.
13. L'Aigle et l'Épervier fugitif		81.
14. Le Loup et le Mouton.		73.
15. L'Hirondelle et les Moineaux.		84.
16. L'Abeille et la Mouche.	II, 18.	86.
17. Le Renard et le Corbeau	I, 14.	14.
18. Le Paysan et le Bœuf.		85.
19. Le Lièvre et le Cerf.		97.
20. Le Loup et l'Escarbot		56.
21. Le Lion malade, le Renard et le Loup écorché.		59.
22. Le Lion qui abdique et le Loup		37.

Nous verrons plus loin que la traduction de Marie comprend 103 fables. Comme dans les vingt-deux dont la liste précède, il y en a une qui ne se retrouve pas dans sa traduction, il faut en conclure que le Romulus latin qui en a été la base indirecte se composait d'au moins 104 fables.

SECTION II.

Examen des manuscrits.

Ainsi que je l'ai dit, la collection, publiée par M. Robert, n'existe que dans deux manuscrits. Ils appartiennent à la Bibliothèque nationale, et portent, sur le catalogue imprimé de 1744, l'un le n° 347 B, l'autre le n° 347 C.

1° *Manuscrit* 347 B. — Le manuscrit 347 B paraît provenir de la bibliothèque du savant Baluze, bibliothécaire de Colbert. Le catalogue imprimé en donne la désignation dans les termes suivants :

Codex membranaceus, olim Baluzianus. Ibi continentur :

1° Libri novemdecim de proprietatibus rerum : authoris nomen non comparet ; is autem est *Bartholomæus Anglicus*.

2° Nonnullæ fabulæ : authore anonymo.
Is codex decimo quarto sæculo videtur exaratus.

C'est, comme on le voit, un manuscrit in-4° sur vélin dont l'écriture est du XIVe siècle. Il se compose de 195 feuillets. Les 184 premiers contiennent les dix-neuf livres du traité *De proprietatibus rerum*, dont l'auteur innomé est Bartholomæus Glaunvyle dit Barthélemi l'Anglais. Les six derniers portent les vingt-deux fables ésopiques qui constituent la seule partie conservée du Romulus de Marie.

2° *Manuscrit* 347 C. Le manuscrit 347 C forme, comme le précédent qui n'en est que la copie, un volume in-4°, dont l'écriture, quoique plus ancienne, est également du XIVe siècle. Le catalogue de la Bibliothèque nationale en donne une désignation identique. Il se compose de 162 feuillets en vélin. Les dix-neuf livres du traité *De proprietatibus rerum* occupent les 156 premiers feuillets et les trois derniers sont remplis par les vingt-deux fables également contenues dans le manuscrit 347 B.

Au bas du verso du dernier feuillet se trouve une mention qui permet de suivre dans le passé ses vicissitudes presque jusqu'à son origine; elle est écrite de la main du duc Charles d'Orléans qui l'a signée. Elle est ainsi conçue : *Iste liber constat duci Aurelianensi*. Le manuscrit a donc appartenu au père de Louis XII. M. Robert, dans sa publication des Fables inédites du moyen âge, a donné un *fac-simile* exact de cette phrase et de la signature qui l'accompagne.

SECTION III.

Dérivé latin du Romulus de Marie de France.

§ 1. — ÉTUDE DU DÉRIVÉ LATIN.

La collection dont je vais immédiatement m'occuper, se compose de cent trente-six fables, dont je donnerai plus loin la liste. Je les ai trouvées dans cinq manuscrits, qui par leur nombre et leur âge attestent qu'elles avaient au XIVe siècle une grande notoriété.

Au premier abord j'ai cru y voir le Romulus dont M. Robert n'avait publié qu'un fragment, en un mot le Romulus sur lequel le roi Henri Beau-Clerc avait fait sa traduction anglaise, base de celle de Marie.

Cette première impression n'a pas résisté à l'examen des textes. Je vais tout à l'heure faire, en les empruntant à la fable du Renard et du Corbeau, des citations établissant les différences de composition très sensibles qui les séparent et qui dépassent les limites de simples variantes. Dès à présent on peut tenir pour constant que la collection publiée par M. Robert et celle que j'ai moi-même exhumée, forment deux œuvres distinctes qui ont néanmoins entre elles un lien très étroit.

Mais quelle était la nature de ce lien? Était-ce un lien de filiation, et, si telle en était la nature, quelle était des deux collections celle qui avait dû donner naissance à l'autre et être en même temps la source indirecte de la traduction de Marie? Là était la difficulté, devant laquelle, au risque de me tromper, j'ai pris résolument mon parti. D'abord j'ai remarqué que, quoique le Romulus dont j'ai retrouvé les manuscrits, soit complet et englobe cent trente-six fables, la traduction de Marie en contient une, dont il ne possède pas le sujet et que j'ai intitulée dans la liste dressée aux pages 584 et 585 : *les Oiseaux qui élisent un roi*. De plus, si l'on compare la fable LXXII de ma collection à la fable V de celle de M. Robert, on voit que, tandis que la première met en présence un Loup et une Chèvre, les personnages employés dans la seconde sont, comme dans la traduction de Marie, un Loup et un Bœuf. Enfin, quand on rapproche l'un de l'autre les textes des deux collections, on aperçoit, et tout à l'heure je le montrerai par de courts extraits, que celle de M. Robert est la moins éloignée du Romulus primitif. N'en doit-on pas conclure que le Romulus de M. Robert est le plus ancien, qu'il est directement issu du Romulus primitif et qu'il a donné naissance tout à la fois à celui de cent trente-six fables qui n'en est qu'un dérivé amplifié et à la traduction anglaise sur laquelle celle de Marie a ensuite été faite? Je le crois, et telle est la conclusion à laquelle j'ai été presque malgré moi conduit.

Plus important par le nombre des fables, le dérivé du Romulus de Marie a eu un succès qui a promptement fait oublier sa source. Les manuscrits relativement nombreux, qui en sont restés, démontrent l'exactitude de mon affirmation. Mais à l'époque de la découverte de l'imprimerie il avait déjà subi à son tour le même sort que son devancier : il était tombé dans l'oubli, et, tandis que le vrai Romulus était fréquemment publié, il était entièrement négligé.

Quand, au commencement de ce siècle, on se préoccupa de nouveau du vrai Romulus, on ne songea plus à son dérivé indirect. M. H. Oesterley fut le seul dont il éveilla l'attention; mais, s'étant trouvé à l'université de Göttingen en présence d'un manuscrit presque complet du dérivé du Romulus de Marie, au lieu d'en faire une édition spéciale, il crut n'en devoir publier, à la suite du Romulus Burnéien, que les fables, dont les sujets ne se trouvaient ni dans la collection de ce Romulus, ni dans celle des manuscrits de Leyde, ni dans celle du manuscrit de Wissembourg, ni dans le fragment du Romulus de Marie. Il en est résulté que des 134 fables contenues dans le manuscrit de Göttingen il n'a publié que 41.

Cette manière de procéder était beaucoup trop sommaire. En effet, les fables, qui, dérivées du Romulus de Marie, étaient par le fond communes aux quatre collections plus anciennes, avaient revêtu une forme très différente, et leur publication n'eût pas constitué un double emploi. On en va pouvoir juger par les extraits comparatifs qui suivent et que j'emprunte à la fable du Corbeau et du Renard.

Premier extrait.

Leyde. Corvus cum de fenestra raptasset caseum et comesse vellet, celsa resedit in arbore.

Wissembourg. Cum de fenestra Corvus caseum sibi raperet, alta consedit in arbore.

Romulus primitif. Cum de fenestra Corvus caseum raperet, alta consedit in arbore.

Romulus de Marie. Corvus de fenestra quadam frustum casei recentis rapiens adsportavit, et ad nemus veniens in quercu resedit.

Dérivé du Romulus de Marie. Corvus perfidie pinguem caseum in villa furatus erat, et ad nemus reversus in summa quercu resedit.

Deuxième extrait.

Leyde. O quis tuarum, Corve, pennarum vigor est? Si vocem haberes latiorem, nulla avium prior adesset tibi.

Wissembourg. O Corve, quis similis tibi, et pennarum tuarum quam magnus est nitor et quantum decor tibi inter omnes videtur! Tu si vocem haberes claram, nulla avis tibi prior fuisset.

Romulus primitif. O Corve, quis similis tibi? Et pennarum tuarum quam magnus est nitor! Qualis decor tuus esset! Si vocem habuisses claram, nulla prior avis esset.

Romulus de Marie. O miram pulchritudinem avis hujus! Decenti statura corporis et nitore pennarum non esset ei comparabilis ulla avis, si vocis venustas responderet corpori.

Dérivé du Romulus de Marie. In tota vita mea non vidi avem tibi similem in decore, quia penne tue plus nitent quam cauda pavonis. Et oculi tui radiant ut stelle, et rostri tui gratiam quis posset describere? Si ergo vox tua dulcis esset et sonora, non video quomodo aliqua possit tibi similis inveniri, que scilicet tanto sit ornata decore.

Le dérivé du Romulus de Marie se compose d'un prologue et de 136 fables.

En lisant le prologue, on s'aperçoit qu'il est absolument conforme à la partie préliminaire de ces gloses, qu'on trouve à la fois dans les manuscrits des fables de Walther et dans les éditions de la fin du xve siècle tirées de ces manuscrits, et dont j'ai déjà cité quelques lignes à la page 546. Il fait honneur du texte latin des fables à l'empereur Romulus et fait allusion à la traduction anglaise qui en aurait été faite non pas par un roi anglais, mais sur l'ordre d'un roi anglais, appelé tantôt *Afferus* et tantôt *Affrus*. Ces deux noms, qui probablement désignent le roi Alfred, sont les formes latines de celui dont j'ai signalé plus haut les formes romanes.

Le prologue appuie l'opinion que j'ai précédemment émise et qui consiste à ne voir dans le Romulus que j'analyse en ce moment qu'un dérivé du Romulus de Marie. Il me semble évident que l'auteur de la collection n'aurait pas pu, comme il l'a fait dans ce prologue, parler de la traduction anglaise, si cette traduction n'avait pas déjà été faite sur un Romulus plus ancien, et qu'il a dû, au moins en grande partie, emprunter ses fables à ce Romulus, dont elles ont été non pas la copie, mais l'imitation. Voilà donc un problème qui me paraît maintenant bien résolu.

Quant aux fables, le défaut d'espace m'empêche de leur prêter ici l'attention qu'elles méritent, et, ne pouvant faire mieux, je vais en donner la liste dans un tableau, qui indiquera leur corrélation avec celles du Romulus primitif:

DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.
1. Le Coq et la Perle	I, 1.
2. Le Loup et l'Agneau	I, 2.
3. Le Rat et la Grenouille	I, 3.
4. Le Chien et la Brebis	I, 4.
5. Le Chien et l'Ombre	I, 5.
6. Le Buffle, le Loup et le Lion	
7. La Vache, la Chèvre, le Bélier et le Lion	I, 6.
8. Le Soleil qui se marie	I, 7.

DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.
9. Le Loup et la Grue	I, 8.
10. La Chienne qui met bas	I, 9.
11. Le Rat de ville et le Rat des champs	I, 12.
12. L'Aigle et le Renard	II, 8.
13. L'Aigle, la Tortue et la Corneille	I, 13.
14. Le Corbeau et le Renard	I, 14.
15. Le Loup vieilli, le Bélier, l'Ane et le Renard	I, 15.
16. L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
17. Le Lion et le Rat	I, 17.
18. Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 19.
19. Les Grenouilles qui demandent un roi	II, 1.
20. Les Colombes et le Milan	II, 2.
21. Le Chien et le Voleur	II, 3.
22. Le Loup et la Laie	II, 4.
23. Le Chien et l'Agneau	II, 6.
24. Les Lièvres et les Grenouilles	II, 9.
25. Le Lion et le Berger	III, 1.
26. Le Lion médecin	III, 2.
27. Les Quadrupèdes et les Oiseaux	III, 4.
28. Le Cerf à la Fontaine	III, 7.
29. L'Inconstance de la Femme	III, 9.
30. La Courtisane et le Jeune Homme	III, 10.
31. Les Loups et les Brebis	III, 13.
32. La Hache et les Arbres	III, 14.
33. Le Loup et le Chien	III, 15.
34. L'Estomac et les Membres	III, 16.
35. Le Voleur et l'Escarbot.	
36. La Femme et son Amant.	
37. Encore la Femme et son Amant.	
38. Le Cheval vendu.	
39. Le Voleur et le Diable.	
40. Le Loup et le Bélier.	
41. Le Singe et sa Progéniture.	
42. Le Dragon et l'Homme.	
43. L'Ermite et son Serviteur.	
44. Le Paysan et son Cheval unique.	
45. L'Homme en prière à l'église.	
46. Le Citadin et son Choucas.	
47. Le Paysan et les trois Souhaits.	
48. Le Renard et le reflet de la Lune.	
49. Le Loup et le Corbeau.	
50. Le Coq et le Renard.	
51. Le Renard et le Pigeon.	
52. L'Aigle, l'Épervier et les Pigeons.	

DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.
53. Le Cheval affamé.	
54. L'Homme, le Bouc et le Cheval.	
55. Le Loup et l'Escarbot.	
56. Le Rossignol et l'Épervier.	III, 5.
57. Les Bergers et les Loups.	
58. Le Corbeau paré des plumes du Paon	II, 16.
59. Le Lion malade, le Loup écorché et le Renard.	
60. Le Renard et l'Ourse.	
61. Le Lion malade, le Renard et le cœur du Cerf.	
62. Le Loup et le Hérisson poursuivis.	
63. Le Paysan et le Bœuf.	
64. L'Abeille et la Mouche. .	
65. Les deux Loups.	
66. Le Loup et le Renard jugés par le Lion.	
67. La Chèvre et le Chevreau.	
68. Le Peintre et sa Femme.	
69. La Biche et son Faon.	
70. Le Corbeau et ses Petits.	
71. Le Milan malade.	I, 18.
72. La Chèvre et le Loup.	
73. L'Homme et la Femme querelleuse.	
74. L'Homme et la Femme noyée.	
75. Le Maître et l'Esclave.	
76. Le Singe et le Renard	III, 17.
77. Le Lion qui abdique et le Loup.	
78. Le Loup et le Berger	IV, 3.
79. Le Paon et le Créateur	IV, 4.
80. Le Berger et les Brebis.	
81. L'Oiseleur et les Oiseaux	IV, 7.
82. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur.	IV, 8.
83. L'Ane et le Lion	IV, 10.
84. Le Lion malade et le Renard	IV, 12.
85. L'Homme et le Lion	IV, 17.
86. La Mouche et le Chameau	IV, 18.
87. La Cigale et la Fourmi	IV, 19.
88. La Corneille et le Bélier.	IV, 21.
89. Le Serpent et l'Homme	I, 10.
90. La Montagne en mal d'enfant	II, 5.
91. Le Chien vieilli et son Maître	II, 7.
92. Le Chauve et la Mouche	II, 13.
93. Le Renard et la Cigogne	II, 14.
94. La Mouche et la Mule	II, 17.
95. L'Homme et la Belette	II, 20.
96. La Grenouille qui s'enfle	II, 21.

DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF.
97. Le Cheval et l'Ane	III, 3.
98. Le Renard et le Loup	III, 6.
99. Le Bœuf et le Veau	III, 11.
100. Le Marchand et l'Ane	III, 18.
101. Le Cerf et les Bœufs	III, 19.
102. Le Renard et les Raisins	IV, 1.
103. La Belette et les Rats	IV, 2.
104. La Panthère et les Paysans	IV, 5.
105. Le Cheval et le Cerf	IV, 9.
106. Le Corbeau et les Oiseaux	IV, 11.
107. La Corneille altérée	IV, 13.
108. L'Enfant et la Couleuvre	IV, 14.
109. L'Ane et le Loup	IV, 15.
110. Les trois Chevreaux et le Bouc	IV, 16.
111. Le Glaive perdu	IV, 20.
112. Le Cerf, le Loup et la Brebis	II, 12.
113. Le Soldat et les deux Voleurs.	
114. Le Riche et sa Fille.	
115. L'Homme et le Serpent	II, 11.
116. Le Mulet qui cherche femme.	
117. L'Escarbot vaniteux.	
118. L'Ane et le Sanglier	I, 11.
119. Les Porcs et le Blaireau.	
120. Le Loup pris au piège et le Hérisson.	
121. Le Loup et le Batelier.	
122. L'Épervier et la Chouette.	
123. L'Aigle et l'Épervier fugitif.	
124. Le Prêtre et le Loup.	
125. La Vipère et la Lime	III, 12.
126. L'Hirondelle et les Moineaux.	
127. Le Lièvre et le Cerf.	
128. Le Loup et le Pigeon ramier.	
129. Le Chat et le Renard.	
130. L'Homme qui navigue sur mer.	
131. Le Vieillard et son Fils.	
132. Le Chat mitré.	
133. La Femme et sa Poule	III, 8.
134. Le Loup et le Renard, jugés par le Singe	II, 19.
135. Les Arbres qui se donnent un Roi.	
136. Le Lion et ses Fils.	

Je m'en tiens, quant à présent, à ce tableau, et je renvoie à mon second volume ceux qui désireront prendre connaissance du texte de chaque fable.

§ 2. — MANUSCRITS DU DÉRIVÉ LATIN.

Les seuls manuscrits du dérivé latin du Romulus de Marie que j'aie pu découvrir sont les suivants :

1° Celui de la bibliothèque communale de Trèves coté CV,

2° Celui de la même bibliothèque qui porte la cote LXXVII,

3° Celui de la bibliothèque du British Museum,

4° Celui de la bibliothèque de l'Université de Göttingen,

5° Celui de la bibliothèque royale de Bruxelles.

1° *Manuscrit CV de la bibliothèque communale de Trèves.* — Le manuscrit CV est celui par lequel je commence mon analyse, d'abord parce que c'est le plus ancien, ensuite parce que la collection du Romulus de Marie s'y trouve complète.

Il forme un volume du petit format in-fol., dont les quatre premiers feuillets sont en vélin, et les autres en papier et dont l'écriture à longues lignes est du commencement du XIVe siècle. Sur le recto du premier feuillet on lit l'*ex libris* suivant, écrit sans doute par un des moines du couvent bénédictin auquel il a appartenu : *Codex Monasterii sancti Mathie apostoli.* Sur la même page, le contenu du volume est indiqué en ces termes :

Liber fabularum Esopi cum moralisacionibus atque picturis.
Item Tractatus de variis gentium regnis et bellis et de terra sancta.
Item Summa in foro penitentiali domini Beringarii episcopi.
Item Summa eiusdem Beringarii.
Item pulchre deductiones quomodo beata Maria virgo assimilatur Soli et Lune et stellis.
Item quedam miracula.

Le dérivé latin du Romulus de Marie, qui est le premier ouvrage contenu dans le manuscrit, commence au haut du verso du premier feuillet par ce premier titre qui surmonte le prologue : *Incipit prologus cuiusdam in librum fabularum Esopi.* Puis vient un second titre ainsi conçu : *Incipiunt fabule Esopi prosaïce.* Le feuillet en vélin sur lequel se trouvent le prologue et la première fable, est moins ancien que les autres. Il a été substitué au premier feuillet primitif, qui sans doute avait été détruit. Quoique moins ancienne que celle qu'elle a remplacée, l'écriture du premier feuillet actuel est du XIVe siècle. Elle s'arrête avant le bas de la page, où, pour l'illustra-

tion de la première fable, avait été ménagé un espace blanc non rempli.

Les fables sont au nombre de 136, c'est-à-dire que la collection est complète. Chaque fable est surmontée d'un titre écrit à l'encre rouge et suivie d'un dessin à la plume grossièrement exécuté et encore plus mal enluminé par le copiste.

A la suite des 136 fables du Romulus de Marie vient sans interruption la version en prose latine de seize fables d'Avianus, dont voici les titres :

1. De Muliere Filium flentem Lupo promittente.
2. De Testudine et Aquila.
3. De Cancero et eius matre.
4. De Vento et Sole.
5. De Asino et Domino.
6. De Rana medica.
7. De Cane nolam portante.
8. De duobus Sociis coniuratis.
9. De Calvo milite.
10. De Agricola et Auro.
11. De Leone et Tauro.
12. De Jupitro (*sic*).
13. De Quercu et Canna.
14. De Jupitre (*sic*).
15. De Puero et Fure.
16. De Viatore et Satyro.

Les seize fables qui précèdent sont suivies de ces deux ineptes distiques placés au bas du feuillet 56 *b* :

Quem semel horrendis maculis infamia nigrat,
Ad bene tergendum multa laborat aqua...
Ad fraudis tel[um], te fraudis tegmine vela,
Uti sic scuto non scelus esse puto.

Enfin la collection se termine au haut du feuillet 57 *a* par une dernière fable qui est étrangère à Avianus et dont voici le texte : *De Vulpe*. Lupus cucullatus ypocrita est. Unde in evangelio : Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. Vulpes vero virum discretum significat qui de facili non fallitur. Unde :

Grandior incauto virtus, sed parvula Vulpes
Plenius angusta sub brevitate sapit.

Je termine cette analyse par une dernière observation : par une inadvertance que le copiste, en tournant à la fois deux des pages de son cahier, a involontairement commise, les feuillets 32 *b* et 33 *a* sont restés entièrement blancs.

2° *Manuscrit LXXVII de la bibliothèque communale de Trèves.* — Ce manuscrit, qui auparavant a dans la même bibliothèque porté la cote IV. 26, forme, comme le précédent, un vol. in-fol. de petit format, dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture à longues lignes paraît être de la fin du XIVe siècle.

Il renferme plusieurs ouvrages disposés dans l'ordre suivant :

1° [Æsopi fabulæ.]
2° Exemplum de tribus latronibus.
3° Tractatus discipuli Wykleff et Hus contra mendicantes condempnatus.
4° Incipit liber de officio sacerdotis.
5° Isti sunt [casus] in quibus summa exercitationis maior fertur a iure conpositi per dominum Berengarium cardinalem et episcopum Tusculanum.
6° [Sermo.]
7° Clemens quintus.

Les fables du Romulus de Marie occupent les cinquante-quatre premiers feuillets. Comme dans le manuscrit CV, elles sont pourvues de titres à l'encre rouge et ornées par le scribe d'illustrations à la plume aussi grossièrement dessinées qu'enluminées. Elles ne sont qu'au nombre de 135, c'est-à-dire qu'il en manque une, celle qui dans le manuscrit CV est la cent trente et unième intitulée : *De Sene et eius filio.*

Les fables du Romulus sont, comme dans le manuscrit CV, suivies de dix-sept autres, savoir : seize en prose dérivées d'Avianus et une également en prose étrangère à ce fabuliste. Par erreur, les deux premières de celles qui sont dérivées d'Avianus ont été placées avant les trois dernières du Romulus.

Pour quiconque a pu les voir, les deux manuscrits que je viens d'analyser ont entre eux un air de famille qui frappe. Après les avoir comparés, je crois pouvoir affirmer qu'ils sont la copie l'un de l'autre. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder leurs illustrations identiques par le dessin et même par le coloris. S'ils avaient été copiés sur un troisième, cette identité obligerait à supposer que ce dernier était lui-même orné des mêmes dessins pareillement coloriés ; ce qui est invraisemblable.

Quant à celui des deux qui a été copié sur l'autre, le doute ne me paraît pas davantage possible ; c'est celui qui porte la cote LXXVII. En dehors de celle que donne la différence d'âge, les preuves abondent ; pour abréger, je n'en fournirai que quelques-unes :

1° Le manuscrit CV possédant une fable de plus que le manuscrit LXXVII, il est tout naturel d'en conclure que c'est ce dernier qui est la copie de l'autre.

2° Dans le manuscrit LXXVII les deux collections ayant été mélangées, le scribe qui l'aurait copié n'aurait pu rétablir dans sa copie l'ordre détruit dans son modèle.

3° Dans quelques endroits, rares il est vrai, le scribe du manuscrit LXXVII, qui sans doute ignorait le latin, a laissé des espaces blancs pour les mots qu'il ne pouvait pas lire, et cependant ces mots se trouvent dans le manuscrit CV, qui dès lors n'a pu être la copie de l'autre. C'est ainsi que l'avant-dernière fable du recueil, intitulée *De Viatore et Satyro*, présente trois espaces blancs destinés à trois mots omis.

4° Dans d'autres endroits le scribe du manuscrit LXXVII a passé par inadvertance des mots qui sont lisibles dans le manuscrit CV et pour lesquels il n'a réservé aucune place. Je peux citer comme exemple la fable *De Vulpe et Ursa*, dans laquelle les mots *et lenta*, d'abord oubliés, ont ensuite été ajoutés en marge.

Malgré leur parenté, les deux manuscrits ne sont pas parvenus par la même voie à la bibliothèque de Trèves. Les *ex libris* que porte le manuscrit LXXVII montrent qu'il a subi de nombreuses vicissitudes. Sur la face intérieure du premier des plats on lit : *Iste liber pertinet domino Petro zum Raben.* A une époque postérieure une autre main a ajouté : *Nunc autem Nicolao Luysth presbitero Treverensi.* Enfin au bas du recto du premier feuillet l'indication des deux derniers propriétaires est donnée par ce troisième *ex libris* : *Bertrandus dedit collegio societatis Jesu Treverensis anno* 1571.

Je crains bien qne ce manuscrit n'existe plus à la bibliothèque de Trèves. Lors de la dernière visite que j'y ai faite en 1881, je n'ai plus revu les deux bibliothécaires que j'y avais antérieurement trouvés. Ils étaient morts et avaient laissé la bibliothèque dans le plus complet désarroi. Leur successeur a, pour me le communiquer, vainement cherché le manuscrit. Malgré le désordre qu'il n'avait pu encore faire cesser et qui peut expliquer l'insuccès de

ses recherches, il est probable que, si la bibliothèque l'avait encore possédé, il l'aurait retrouvé.

3° *Manuscrit de la bibliothèque du British Museum.* — Dans la préface de son édition du Romulus Burnéien, M. Hermann Oesterley fait mention d'un manuscrit du xv° siècle appartenant au fonds Harléien de la bibliothèque du British Museum, dans lequel il porte le n° 2316. Donnant son sentiment sur les fables contenues dans ce manuscrit, il affirme, sans hésitation, que « c'est un recueil absolument inutilisable dans lequel les fables dégénèrent en légendes de saints (1) ».

Dès la première de mes visites au British Museum, j'ai voulu contrôler son assertion, et je me suis fait communiquer le manuscrit, qui forme un volume in-12 de 64 feuillets en parchemin, et dans lequel les fables occupent les feuillets 53 à 64. On peut se représenter ma stupéfaction, lorsque j'ai vu que ce que M. H. Oesterley avait pris pour des légendes de saints, c'était le texte de Romulus, extrait du Miroir historial de Vincent de Beauvais. Je ne me suis pas davantage inquiété de ce manuscrit; mais ayant profité de ma présence au British Museum pour y faire quelques recherches, j'ai eu, ce jour-là, la satisfaction de mettre la main sur la collection du dérivé latin du Romulus de Marie.

Elle est contenue dans un manuscrit in-4° du xiv° siècle, coté 15. A. VII et composé de 84 feuillets en vélin, qui portent sur deux colonnes une écriture très fine. Les fables occupent les feuillets 77 *a* à 83 *a*. Malheureusement, elles sont incomplètes et s'élèvent seulement au nombre de 56. Elles sont précédées de leur prologue ordinaire, mais ne portent ni titre général applicable à la collection, ni titres spéciaux applicables à chacune d'elles. Quoique la dernière inachevée montre que le copiste avait ou copié un manuscrit incomplet ou laissé sa besogne imparfaite, il l'a fait suivre de cette souscription : *Expliciunt ethisi.*

Sauf les variantes que, lors même qu'ils renferment le même texte, les manuscrits ne manquent jamais de présenter, les quarante-neuf premières fables du manuscrit 15. A. VII sont les mêmes que les quarante-neuf premières des manuscrits complets du dérivé latin du Romulus de Marie. Il en est autrement des sept dernières;

(1) *Romulus...* von H. Oesterley. Berlin, 1870, in-8°. (Voyez Einleitung XXIII.)

en effet, quoiqu'aux pages 585 et 591 de ce volume mes tableaux comparatifs trahissent un autre sentiment, je veux bien admettre que par les sujets elles correspondent bien toutes à celles de ce dérivé; mais par la forme elles en diffèrent. En voici les titres :

MS. 15. A. VII.	DÉRIVÉ LATIN DU ROMULUS DE MARIE.	ROMULUS PRIMITIF
50. La Femme et sa Poule. . . .	133.	III, 8.
51. Le Chauve et la Mouche . . .	92.	II, 13.
52. Le Lion Roi et le Singe. . . .	77.	III, 20.
53. La Grenouille qui s'enfle . . .	96.	II, 21.
54. Le Singe et le Renard	76.	III, 17.
55. Le Renard et les Raisins . . .	102.	IV, 1.
56. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur. .	82.	IV, 8.

Comme ces sept fables présentent un texte, qui, malgré la similitude des sujets, n'est ni celui du dérivé latin, ni celui du Romulus primitif, mais qui paraît issu de ce dernier, je les publierai dans le second volume de cet ouvrage.

4° *Manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Göttingen.* — Le manuscrit de Göttingen qui est classé dans les manuscrits théologiques de la bibliothèque de l'Université de cette ville, forme un volume de 140 feuillets dont l'écriture sur deux colonnes est de la première moitié du XVe siècle.

Il renferme entre autres ouvrages le dérivé latin du Romulus de Marie, qui s'étend du feuillet 36 *a*, 1re col., au feuillet 65 *b*, 2e col., et qui est suivi d'une version en prose des fables d'Avianus et de fables en prose d'origine différente. Le feuillet 36 et le recto du feuillet 37 sont occupés tout entiers par deux tables des matières, celle du dérivé du Romulus de Marie et celle des fables en prose tirées d'Avianus et d'autres sources. La première de ces deux tables porte ce titre : *Incipit Registrum Esopi in librum faubularum* (sic), et se termine par cette souscription : *Explicit registrum fabularum Esopi.* Elle commence en tête de la première colonne du feuillet 36 *a* et se termine vers le haut de la première colonne du feuillet 37 *a*. Elle est immédiatement suivie de la table de la seconde série de fables en prose, qui est surmontée de ce titre : *Incipit Registrum fabularum Auiani*, et qui au bas de la deuxième colonne du feuillet 37 *a* se termine par cette souscription : *Explicit registrum fabularum Auiani.*

A la suite des deux tables, viennent les fables dérivées du Romulus

de Marie, dont le prologue annoncé par ces mots : *Sequitur prologus Esopi in librum fabularum*, commence en tête de la première colonne du feuillet 37 *b*, et qui sont seulement au nombre de 134. La collection, pour être complète, devrait en posséder deux de plus, celles qui, dans la nomenclature précédemment établie, portent les nos 7 et 60. Il me paraît évident que c'est intentionnellement qu'elles ont été négligées par le copiste; en effet, la première fait double emploi avec la fable 6, *De Leone, Bubalo et Lupo*, et la seconde est d'une obscénité qui en explique facilement l'omission.

Les fables sont terminées par cette souscription : *Explicit liber fabularum quas Esopus grecus homo ingeniosus studiose collegit.* Immédiatement après viennent les fables dérivées d'Avianus et d'autres auteurs, annoncées par ce titre : *Incipit liber fabularum Auiani.*

Comme les deux manuscrits que j'ai déjà analysés, celui de Göttingen renferme non le texte d'Avianus, mais une version en prose; seulement, tandis que celle des deux précédents manuscrits ne comprend que seize fables auxquelles s'ajoute une dix-septième d'origine différente, celle du manuscrit de Göttingen en embrasse au total quarante-deux; ce qui pour l'étude des dérivés d'Avianus lui donne un intérêt exceptionnel. Voici les titres de ces quarante-deux fables issues tant de celles d'Avianus que d'autres sources :

MS. DE GÖTTINGEN.	AVIANUS.
1. De Puero flente et Lupo	I.
2. De Testudine et Aquila	II.
3. Quomodo Mater Cancri docuit filium recte ire	III.
4. De litigio Venti et Solis	IV.
5. Quomodo Asinus induit pellem Leonis.	V.
6. Quomodo Rana dixit se esse optimum medicum quod Vulpes ex ratione negauit.	VI.
7. De Cane superbiente cum nola	VII.
8. Quomodo unus Socius ostendit alterius infidelitatem .	IX.
9. De quodam Caluo Milite.	X.
10. Quomodo Agricola inueuit pondus auri.	XII.
11. De Tauro fugiente a Leone ad Hircum.	XIII.
12. Quomodo Symea commendauit natum suum.	XIV.
13. De Quercu et alta Canna.	XVI.
14. Quomodo unus Socius petiuit sibi erui oculum ut Socio suo oculi eruerentur.	XXII.
15. De Seruo (*sic*) nequam flente ad puteum.	XXV.
16. De Viatore qui habuit in ore suo ventum frigidum et alio tempore in eodem ore ventum calidum.	XXIX.

MS. DE GÖTTINGEN.

17. Quomodo Lupus fit monachus.
18. Quomodo Lupus inuenit ymaginem.
19. Quomodo Grus et Pauo litigant.
20. De Aduocato deposito.
21. De Olla erea et lutea.
22. Quomodo paruus piscis petiit inducias.
23. Quomodo abies improperauit Dumo.
24. Quomodo Camelus peciit cornua.
25. Quomodo Tigris voluit alia animalia defendere et seipsum perdidit.
26. De quatuor Tauris in pascuis commorantibus.
27. Quomodo Aues voluerunt recedere nisi vero domino veniente.
28. Quomodo Imago timuit se vendi diuiti.
29. Quomodo Leo timuit se pro Capra.
30. Quomodo Porco descidebatur auris.
31. Quomodo Mus lesit Taurum in pede.
32. Quomodo Rusticus rogauit se iuuari a Deo.
33. Quomodo una Anta dedit aurea oua.
34. Quomodo Symea habuit duos filios.
35. De Vitulo loquente Tauro.
36. Quomodo Canis occurrit Leoni.
37. Quomodo paruus Piscis dispersit Mergos.
38. Quomodo Miles combussit arma sua.
39. Quomodo Pardus paruipendit Leones.
40. Quomodo Olla lutea nominauit se Anfo.a:n.
41. Quomodo Judeus occidebatur ab existente Pincerna quod Perdices prodiderunt.
42. Quomodo Hedus noluit credere Lupo.

De la liste qui précède il ressort que des 42 fables qu'elle comprend les seize premières sont la version en prose de celles d'Avianus et que les autres leur sont tout à fait étrangères. Je laisse à ceux qui en auront le désir le soin de chercher l'origine de ces dernières.

5° *Manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles.* — Ce manuscrit, qui porte les cotes 531 à 539, forme un gros volume in-fol., dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture très nette appartient au xve siècle. Conformément à l'usage adopté dans la bibliothèque de Bruxelles, il lui a été donné autant de numéros qu'il s'y trouve d'ouvrages réunis par la même reliure. Il a été catalogué sous ce titre général : *Psalterium cum glosis et tractatus varii.* Le dérivé du Romulus de Marie qu'il contient, a reçu la cote 536. Il commence à la première colonne du fol. 1 *a* et se termine à la première

colonne du fol. 26 *a*. Il débute par son prologue ordinaire, qui est annoncé par ce titre écrit à l'encre rouge : *Incipit prologus esopi in librum fabularum*. Puis viennent les fables, précédées elles-mêmes de ce titre également écrit à l'encre rouge : *Incipit liber fabularum quos* (sic) *Esopus grecus homo ingeniosus studio se collegit et litteris eas commendari pulchrum indicauit et utile*. Elles sont au nombre de 136, pourvues chacune d'un titre toujours écrit à l'encre rouge. Enfin elles sont suivies des dix-sept fables en prose que nous avons rencontrées dans les manuscrits précédemment analysés. Ces 17 fables ne sont séparées et distinguées des premières que par ces deux mots : *Incipit Auianus*. Elles commencent à la première colonne du fol. 26 *a* et se terminent à la deuxième colonne du fol. 28 *b*.

C'est d'après le texte du manuscrit 536 que, dans mon second volume, je publierai les fables dérivées du Romulus de Marie. N'ayant pas eu le temps de prendre une copie complète des manuscrits de Trèves et quatre-vingt-sept fables manquant à celui du British Museum, je ne pouvais, pour la publication du Romulus de Marie, choisir qu'entre le manuscrit de Göttingen et celui de Bruxelles. J'ai donné la préférence à ce dernier, d'abord parce que ses leçons sont moins incorrectes, ensuite parce que, comme nous l'avons vu, deux fables manquent à la collection contenue dans le premier, enfin parce que, dans l'appendice ajouté à son édition du Romulus Burnéien, M. H. Oesterley en a déjà partiellement publié le texte (1). Il est vrai que dans une lettre qu'il m'a adressée le 7 juillet 1876 M. le docteur W. Müldener, qui, en sa qualité de secrétaire de la bibliothèque de Göttingen, avait bien voulu exécuter pour moi une copie du manuscrit, m'a déclaré que M. H. Oesterley avait « déchiffré un assez grand nombre de mots d'une manière parfaitement fausse ». Quoi qu'il en soit, il ne m'en a pas moins paru préférable d'opter pour le manuscrit de Bruxelles.

SECTION IV.

Fable latine dérivée isolément du Romulus de Marie de France.

La bibliothèque publique du Mans possède, sous la cote 84, un manuscrit, que j'aurais dû, je l'avoue, mentionner plus tôt.

(1) *Romulus*... von H. Oesterley. Berlin, 1870, in-8°, (Voyez à l'appendice, p. 101 à 121, les fab. 33 à 73.

C'est un volume du petit format in-fol., composé de 167 feuillets : ceux portant les nos 1, 2, 129, 130, 165 à 167, sont en papier et appartiennent au XVe siècle ; les autres sont en vélin et appartiennent au XIIIe siècle.

L'écriture est à longues lignes, sauf sur les feuillets 115 *a* à 128 *b*, où elle est à deux colonnes. Voici l'analyse du contenu :

Fol. 1 à 2, 129 à 130 et 165 à 167. — « *Ex Proprietario super prefacionem in Bestiarium. Argumentum. Ad hoc dicit idem in libro primo : Animalia quedam sunt urbana, quedam agrestia...* »

Fol. 3 *a* à 76 *b*. — « *Incipit bestiarius loquens de naturis bestiarum, avium, serpentium, piscium, arborum et de naturis corporeis exterioribus et interioribus et de gradibus etatis. — Capitula de bestiis* (49 chap.). » — Fol. 4 *a*. « *De Leone. Leo fortissimus bestiarum ad nullius pavebit occursum...* » — Fol. 33. « *Prologus super aves* (36 chap.). » — Fol. 52 *b*. « *Prologus super serpentes* (19 chap.). » — Fol. 60 *b*. « *Prologus vermium* (8 chap.). » — Fol. 62. « *Prologus piscium* (23 chap.). » — Fol. 71. « *Prologus arborum* (29 chap. terminés par ces mots : *scriptura scribe in buxo.*). »

Fol. 76 *b* à 94. (Isidori Etymolog. XI, 1 et 2.) Sans titre : « *Natura dicta eo quod nasci... — .... humum est inicere.* »

Fol. 94 à 110. « *Hic incipit lapidarius.*

Evax rex Arabum legitur scripsisse Neroni,
Qui post Augustum regnavit in urbe secundus.

De gemmis.

Preter quod lapidum titulo liber iste notatur. »

Fol. 110 *a* et *b*. (De Castitate.) Sans titre : « *Sunt lapides igniferi in quodam monte Orientis... — ..... nunc debachatur.* »

Fol. 110 *b* à 114 *b*. « *De vestimentis sacerdotalibus et missa.*

Illud sulpicium quod presbiter induit ante...
Fert nimis indigne cecas habitasse cavernas. »

Fol. 115 *a* à 128 *a*. — « *Incipiunt capitula libri Ysopi primi libri. ... Liber primus fabularum Ysopi gentilis incipit. Romulus Tyberino filio de civitate attica. Isopus homo... Explicit liber Ysophiarum.* »

Fol. 128 *b*. Fable sans titre : « *Qui pravorum consilio credit viam... in laqueum mortis. Explicit.* »

Fol. 131 *a* à 152 *b*. (Petri Alfonsi clericalis disciplina.) « *Dixit Petrus Ambfonsus servus Christi Jhesu compositor hujus libri. Gratias*

ago domino qui primus est... — ... in aula celesti, prestante domino nostro Jhesu Christo cui est honor et gloria cum patre et spiritu sancto per infinita seculorum secula. Amen. »

Fol. 153 *a* à 164 *b*. (Sancti Methodii revelationes.) « *Rogasti, Karissime pater, ut librum Carissimi Methodii... — ... et postea Tyri episcopus. Explicit prologus. — Adam et Eva de paradiso virgines... — ... in monumento temporis. Explicit.* »

Fol. 163 *b* à 164 *b*. — « *Et post hec descendet rex Romanorum... — ... in infernum, ex quo eripiamur per gratiam et humanitatem domini dei et salvatoris nostri Jhesu Christi, cum quo est patri una cum spiritu sancto omnis honor et gloria et potestas et imperium nunc et semper in secula seculorum. Amen. Explicit liber sancti Methodii episcopi de greco in latinum translatus a Petro monacho.* »

De l'analyse qui précède il ressort d'abord que le manuscrit contient les fables de Romulus. Il semble donc que j'aurais dû en donner plus tôt la description. Voici pour quelle raison je m'en suis abstenu. Les fables de Romulus s'y trouvent bien au complet; mais elles offrent des variantes, assez nombreuses pour que le texte ne soit plus exactement celui du vrai Romulus, et trop peu capitales pour faire de la collection une imitation vraiment distincte du modèle. Dès lors, ne croyant pouvoir considérer le manuscrit ni comme contenant le vrai Romulus, ni comme en recélant un dérivé, je me suis, faute de savoir quelle place lui assigner, abstenu jusqu'ici de le mentionner. J'ai peut-être eu tort de le négliger ainsi; mais la faute que j'ai commise n'est pas bien grave; car, les variantes qu'il offre résultant en général d'erreurs involontairement commises par un copiste ignorant et les modifications intentionnellement introduites dans le texte primitif étant l'exception, le manuscrit n'a qu'une faible valeur philologique. Au surplus, qu'on se rassure : on trouvera dans le second volume de cet ouvrage, sous forme de notes ajoutées au texte du vrai Romulus, toutes les leçons spéciales au manuscrit du Mans.

Cela entendu, j'arrive au véritable objet de cette section. Ainsi qu'on l'a vu par l'analyse qui précède, à la suite du Romulus vient au verso du feuillet 128 une fable, dont le sujet existe dans le dérivé déjà étudié du Romulus de Marie (fable 61) et se retrouve dans sa propre traduction (fable 61); c'est celle du Lion et du Renard qui a volé le cœur du Cerf.

Si l'on compare la fable latine à la fable française, on voit entre elles trop de différences pour qu'on puisse admettre que la première soit un fragment du Romulus latin qui a servi de base indirecte à la traduction de Marie. D'autre part, elle est par sa forme très différente de celle du dérivé latin déjà examiné. Dans cette situation, on est tout naturellement porté à se demander si indépendamment du dérivé connu il n'en a pas existé un autre, dont la fable conservée dans le manuscrit du Mans ne serait qu'un simple fragment. Ce n'est que par la découverte de nouveaux documents que cette question pourra être définitivement tranchée.

Quant à présent, c'est, je crois, négativement qu'il faut la résoudre. En effet, le sujet de la fable qui nous occupe a eu au moyen âge une grande notoriété. M. E. du Méril en a publié trois versions (1), la première mise par l'historien Frédégaire dans la bouche du roi Théodorich, la deuxième placée par Aimoin dans sa Chronique, la troisième conservée dans un manuscrit du commencement du XIVe siècle qui porte dans la bibliothèque de Reims la cote $\frac{743}{749}$. Il prétend même qu'on la rencontre encore ailleurs. Il est donc très probable que la version que j'en ai aperçue dans le manuscrit du Mans à la suite des fables du vrai Romulus, n'a, comme les versions publiées par M. E. du Méril, été extraite d'aucune collection aujourd'hui disparue, et qu'elle est isolément dérivée du Romulus de Marie de France. C'est à ce titre que j'ai cru devoir la mentionner ici.

SECTION V.

Traduction en vers romans de Marie de France.

Une étude sur la collection de fables latines, à laquelle j'ai donné le nom de Romulus de Marie de France, ne serait pas complète, si elle n'était pas au moins suivie d'un rapide coup d'œil sur l'œuvre de la femme, qui, au moyen âge, en a été pour son pays la poétique vulgarisatrice.

Pour procéder méthodiquement, je diviserai cette section en

(1) *Poésies inédites du moyen âge*, etc. Paris, 1854, in-8°. (Voyez p. 135 à 137.)

trois parties consacrées, la première à sa biographie, la deuxième à ses fables, la troisième aux manuscrits de ses fables.

§ 1. — BIOGRAPHIE DE MARIE DE FRANCE.

Quand je n'en serais pas empêché par le défaut d'espace, je n'entreprendrais pas ici d'écrire la biographie complète de Marie : je ne voudrais pas m'exposer à refaire mal ce que de plus habiles ont déjà plusieurs fois bien fait. Je me bornerai donc à rappeler, en ce qui touche cette femme illustre, ce qu'il est indispensable d'en savoir et à renvoyer ceux qui désireront la mieux connaître à l'édition de ses œuvres publiée par M. de Roquefort (1), et à l'article que M. P. Chabaille lui a consacré dans la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Firmin-Didot frères.

Contrairement à l'usage des trouvères, qui, dans leurs œuvres, se sont presque toujours abstenus de donner sur eux les moindres renseignements, elle nous a fait connaître son nom et sa nationalité dans ce fameux vers de l'épilogue de ses fables :

Marie ai non, si sui de France.

Quant à sa ville natale, on la trouve indiquée par Jehan Dupain, dans ces vers de l'*Évangile des femmes :*

Evangille des femmes vous weil cy recorder;
Moult grant prouffit y a qui le veult escouter;
Cent jours de hors pardon y pourroit conquester;
Marie de Compiègne le conquist oultremer (2).

A l'égard de l'époque, à laquelle elle a vécu, les avis sont partagés. Legrand d'Aussy suppose que le comte Guillaume pour qui dans l'épilogue de ses fables elle déclare avoir fait sa traduction, est Guillaume de Dampierre, qui, suivant M. de Roquefort, était mort avant l'année 1246 (3) et qui, suivant M. P. Chabaille, périt en 1251, à Trasegnies, dans un tournoi.

Cette hypothèse généralement admise souleva néanmoins quelques contradictions. Dans une dissertation sur les poètes anglo-

(1) *Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du* XIIIe *siècle.* Paris, Chasseriau, 1820, 2 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. 1 à 41, et t. II, p. 1 à 58.)

(2) Voyez, à la Bibliot. nationale, le ms. fr. 1593, fol. 99 *a* à 100 *b*.

(3) *Poésies de Marie de France.* Paris, 1820. (Voyez t. I, p. 19.)

normands, vulgarisée par M. de Roquefort (1), l'abbé de la Rue prétendit que Marie avait voulu parler d'un fils naturel de Henri II (2). Puis survint M. Robert qui n'hésita pas à affirmer que Marie avait entendu désigner Guillaume d'Ypres (3). En 1834, dans son ouvrage sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères, voulant sans doute donner à la question une solution définitive, l'abbé de la Rue n'hésita pas à la traiter de nouveau. Voici en quels termes il s'exprime : « Legrand d'Aussy, dans la préface qu'il a mise en tête de quelques fables de Marie, imprimées parmi ses Fabliaux, dit que ce comte était Guillaume sire de Dampierre en Champagne. Mais ce seigneur n'avait par lui-même aucun droit au titre de comte, et les gentilshommes d'alors n'usurpaient pas des titres comme ceux de nos jours. Il est vrai qu'il avait épousé Marguerite de Flandres; mais il était mort trois ans avant qu'elle eût hérité du comte de Flandres, par la mort de sa sœur Jeanne décédée sans enfans; il n'a donc jamais eu le titre de comte, et son fils Guy de Dampierre ne le prit qu'à la mort de sa mère en 1280. L'auteur des fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles veut que Guillaume d'Ypres soit le comte de Flandres dont parle Marie ; mais on ne le trouve dans aucun historien ; il y eut, il est vrai, des prétentions mal fondées et qui furent sans succès. Il faudrait d'ailleurs, si l'opinion de l'éditeur avait quelque poids, placer Marie même dans la première moitié du XIIe siècle, et le style de cette femme, comme le témoignage des auteurs du siècle suivant, doivent la faire reléguer à cette dernière époque, puisqu'ils attestent qu'on aimait autant son personnel (*sic*) qu'on estimait ses ouvrages. Pour nous qui croyons que Marie n'écrivait pas en France, mais en Angleterre, c'est dans ce dernier royaume que nous cherchons le comte Guillaume. Heureusement l'éloge qu'elle en fait en peu de mots, nous indique facilement que ce prince était Guillaume Longue-Épée, fils naturel du roi Henri II et de la belle Rosemonde, et créé comte de Salisbury ou de Romare, par Richard Cœur-de-Lion (4). »

(1) *Poésies de Marie de France*. Paris, 1820 (Voyez t. I, p. 1, note 1.)

(2) Voyez sa dissertation sur les poètes anglo-normands dans l'*Archæologia or miscellaneous tracts relating to antiquity*, vol. XIII, p. 36.

(3) *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*. Paris, 1825. (Voyez t. I, p. cliv.)

(4) *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*... par l'abbé de la Rue... Caen, Mancel, 1834, 3 vol. in-8°. (Voyez t. III, p. 70 et 71.)

Les savantes observations de l'abbé de la Rue n'ont pas découragé les partisans de l'opinion émise par Legrand d'Aussy : M. P. Chabaille n'a pas hésité à la soutenir, et, pour la faire mieux triompher, s'est appuyé sur le témoignage de l'auteur de la *Branche du Couronnement du Renart*. « Ce trouvère, dit-il, dédie son poème au vaillant Guillaume, comte de Flandre, pour offrir un modèle d'honneur à sa famille. Dans leur rage de ne pouvoir obtenir accès auprès du comte, la Médisance, l'Envie, l'Orgueil firent tant qu'ils parvinrent à le tuer en trahison dans un tournoi. « Ah ! comte Guillaume, s'écrie « le trouvère, vous n'étiez avide que d'honneur, et l'on vous regar- « dait avec raison comme seigneur légitime : il ne faut pas s'éton- « ner si le marquis de Namur vous ressemble, car jamais il n'eut « recours à la renardie. » — « Et voilà, continue le trouvère, pourquoi « j'ai pris pour sujet de mon prologue l'éloge du comte Guillaume, « à l'exemple de Marie, qui traduisit pour lui les fables d'Izopet. »

Qu'il me soit permis maintenant d'intervenir dans le débat. D'abord je ne prendrai pas la peine de réfuter l'hypothèse de M. Robert ; il est trop évident qu'elle est inadmissible. Mais que dire de celle de Legrand d'Aussy? Quelle que soit la gravité du témoignage qui la fortifie, je n'hésite pas à la croire fausse. Si l'on acceptait sur la personnalité du comte Guillaume l'opinion émise par Legrand d'Aussy, il faudrait admettre que Marie a écrit ses fables vers le milieu du XIIIe siècle. C'était d'ailleurs, suivant M. de Roquefort, la thèse professée par tous les biographes et notamment par Fauchet (1), Pasquier (2) et Massieu (3). Or cette thèse est inconciliable avec l'âge des manuscrits que nous possédons. Qu'on examine par exemple le manuscrit français 25405 de la Bibliothèque nationale, et l'on y verra une note qui lui assigne la date de 1204. Cette date, il est vrai, ne peut être qu'hypothétique ; mais, en la supposant inexacte, il suffirait encore que le manuscrit fût réellement du commencement du XIIIe siècle pour rendre insoutenable la thèse de Legrand d'Aussy, à tort acceptée par M. P. Chabaille.

Remarquons enfin que Marie, lorsqu'elle écrivait ses fables, vivait depuis longtemps à la cour des rois d'Angleterre et qu'il était plus naturel qu'elle eût, sous l'influence d'un sentiment tendre,

(1) *Œuvres*, Paris, 1610, in-4, p. 579.
(2) *Recherches de la France*, t. I, livre VIII, ch. 1, col. 754.
(3) *Histoire de la poésie françoise*, p. 157.

entrepris sa traduction pour un prince anglais dont elle connaissait la personne que pour un sire de Dampierre, que, s'il avait été son contemporain, elle n'aurait guère pu connaître que de nom. Aussi suis-je davantage porté à croire avec l'abbé de la Rue qu'elle a existé à la même époque que le bâtard de Henri II, qui, il faut se le rappeler, perdit son père en 1189 et lui survécut jusqu'en 1226.

J'arrive à sa traduction. J'ai déjà dit qu'elle l'avait faite sur la version anglaise. Connaissant la langue latine, elle aurait pu se servir du texte original. Mais il ne faut pas oublier que, vivant en Angleterre, elle devait avoir une connaissance parfaite de la langue anglaise, et l'on s'explique dès lors qu'elle ait eu recours à l'œuvre du roi Henri Beau-Clerc.

J'ajoute que son goût ne la portait pas vers les traductions des ouvrages latins, qu'elle considérait comme très méritantes, mais par lesquelles elle n'espérait pas parvenir à la gloire. Elle savait que l'œuvre du traducteur est une œuvre d'abnégation, et elle songeait bien moins à faire de sa traduction une version littérale qu'une paraphrase poétique. Elle explique elle-même qu'aux traductions des ouvrages latins elle avait préféré la mise en œuvre des récits qu'elle avait entendus et la composition des lais que, comme ses fables, elle écrivit sans doute en Angleterre; car c'est au noble et puissant roi Henri III qu'elle déclare en faire hommage.

Quels motifs avaient pu déterminer Marie à se rendre en Angleterre et dans quelles conditions y vécut-elle? Voici sur ces points l'hypothèse formulée par M. Chabaille : « Marie, aussi bien que Wace, Benoît de Saint-Maure, Denis Pyrame, Guernes de Pont Saint-Maxence, fut sans doute attirée à la cour des rois anglo-normands par la protection et les encouragements que les successeurs de Guillaume le Conquérant accordaient aux trouvères, et qu'on leur refusait en France depuis les mesures de rigueur prises contre les jongleurs par Philippe-Auguste et renouvelées sous le règne de saint Louis. » Je ne puis dire si l'hypothèse de M. Chabaille est exacte; mais, en déclarant que, lorsqu'elle dédie ses lais au roi d'Angleterre, c'est un devoir de reconnaissance qu'elle accomplit, Marie l'a d'avance rendue elle-même très vraisemblable.

Si je n'en étais pas empêché par les limites que j'ai dû me tracer, j'examinerais maintenant la valeur littéraire de ses œuvres; mais on comprend qu'alors que je n'ai pu même me livrer à la critique

du texte latin, je puisse encore moins m'occuper de productions poétiques qui sortent d'une étude exclusivement réservée aux fables latines. Pour faire d'elle en deux mots un juste éloge, je me bornerai en terminant ici cette courte notice, à répéter, après l'abbé De la Rue et M. de Roquefort, que Marie a été au moyen âge la Sapho de la France.

§ 2. — EXAMEN DES FABLES DE MARIE DE FRANCE.

La traduction poétique de Marie comprend cent trois fables, composées en vers de huit syllabes, précédées d'un prologue et terminées par un épilogue.

Le prologue, qui est une sorte de paraphrase du texte latin, s'en écarte encore plus que les fables. Il comprend quarante vers, qui, dans un des manuscrits, sont précédés d'un préambule de dix vers et suivis d'un complément de douze, le tout écrit dans le rhythme octosyllabique que Marie avait adopté, et composé par quelque copiste lettré peu de temps après l'apparition de son œuvre et en tous cas avant la fin du XIIIe siècle.

J'emprunte au manuscrit français 1446 de la Bibliothèque nationale le prologue, ainsi que son préambule et son complément :

Haute honor et bone auenture
Puist cil auoir pour cui ma cure
Ai mis et met de raconter
Chose, par coi en pris monter
En porroit a bon entendeur.
Or entendés pour diu singneur
Comment Marie nos traita
Des prouierbes, qu'ele troua,
D'Izopet, dont desus a dit,
Si entendre com ele dit.

Cil qui seuent des escritures,
Deuroient bien metre lor cures
Es bons exambles (*sic*) et es dis,
Es liures et es bons escris,
Que li philozophe trouerent,
Et escrisent et ramembrerent.
Car par moralité escrisent
Les biaus examples que il disent ;
Por çou c'amender en poront

Cil qui entente i meteront ;
Ce fisent li anciien pere.
Romulus qui fu emperere,
A son fil escrit et manda,
Et par example li moustra,
Com il se deut contregairier (*sic*)
Que on nel peuist engingnier.

D'autre part escrit à son mestre
Ysopes, qui connut son estre,
Unes fables qu'il ot trouées
Del greu en latin translatées ;
Mieruelle en orent li pluisour
Qu'il mist son sens en teil labor ;
Mais n'i a fable, ne folie,
U il n'ait grant philosophie
Es exemples qui sont après,
U des contes sont tous li fès.
A moi qui la rime doi faire
Ne auenist mie à retraire,
Plusours paroles qui i sont.
Mais nequedent cil m'en semont,
Qui flours est de cheualerie,
D'enseignement, de cortoisie ;
Et quant teus hom m'en a recuise,
Nel(e) veil laisier en nule guise
Que n'i mere (*sic*) trauail et paine ;
Qui qui m'en tigne por vilaine,
Mult doi faire por sa proiiere.
Si comence ci la première
Des fables que Ysopes escrist,
Qu'à son maistre manda et dist.

Par noble escrit et par painture,
Por mieus entendre la nature
De çou qu'il voloit aprouer,
Par oir et par esgarder,
Pour çou qu'il dist que pointure est,
Une chose qui a l'uel plest,
Et parole siert à oie ;
Par coi ici nos senefie,
Que cis liures doit iestre poins,
Selonc conçue tans est et poins ;
Vos veil ici encomencier :
N'ai soing que plus doie targier.

Je passe maintenant aux fables. M. de Roquefort en a publié cent trois, que je vais indiquer par leurs titres. Ces titres, je ne les emprunterai pas aux manuscrits, et cela pour deux raisons : d'abord il n'y a pas deux manuscrits dans lesquels on les trouve formulés dans les mêmes termes, de sorte qu'ils ne sauraient être considérés comme l'œuvre de Marie ; ensuite les termes, dans lesquels ils sont formulés, sont souvent trop vagues ou trop différents de ceux du texte latin, pour qu'on puisse à première vue savoir à quelle fable chacun d'eux se rapporte. Pour la commodité du lecteur, je vais, dans la nomenclature des fables de Marie, faire usage des titres français qui m'ont déjà servi à établir la liste des fables latines. Ce n'est pas tout : l'ordre des fables variant dans chaque manuscrit, je suivrai celui qui a été adopté par M. de Roquefort. Enfin, en face de chacune, j'aurai soin d'indiquer le numéro de la fable latine correspondante dans le Romulus de Marie et dans son dérivé.

TRADUCTION DE MARIE.	ROMULUS DE MARIE.	DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.
1. Le Coq et la Perle		1.
2. Le Loup et l'Agneau		2.
3. Le Rat et la Grenouille		3.
4. Le Chien et la Brebis		4.
5. Le Chien et l'Ombre		5.
6. Le Soleil qui se marie		8.
7. Le Loup et la Grue		9.
8. La Chienne qui met bas		10.
9. Le Rat de ville et le Rat des champs		11.
10. L'Aigle et le Renard		12.
11. Le Buffle, le Loup et le Lion		6.
12. La Chèvre, la Brebis et le Lion		7.
13. L'Aigle, la Tortue et la Corneille		13.
14. Le Corbeau et le Renard	17	14.
15. Le Lion vieilli, le Taureau, l'Ane et le Renard		15.
16. L'Ane qui caresse son maître		16.
17. Le Lion et le Rat		17.
18. Les Oiseaux et l'Hirondelle		18.
19. La Cigale et la Fourmi		87.
20. La Corneille et la Brebis		88.
21. L'Homme riche et les deux Cerfs		113.
22. Les Oiseaux qui élisent un roi	10	»
23. La Hache et les Arbres		32.
24. Le Paysan et les trois Souhaits		47.

TRADUCTION DE MARIE.	ROMULUS. DE MARIE.	DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.
25. Le Paysan en prière à l'Église		45.
26. Les Grenouilles qui demandent un roi		19.
27. Les Colombes et le Milan		20.
28. Le Chien et le Voleur		21.
29. Le Loup et la Truie		22.
30. Les Lièvres et les Grenouilles		24.
31. Les Quadrupèdes et les Oiseaux		27.
32. Le Cerf à la Fontaine		28.
33. L'Inconstance de la Femme		29.
34. Le Loup et le Chien		33.
35. L'Estomac et les Membres		34.
36. Le Singe et le Renard		76.
37. Le Lion qui abdique et le Loup	22.	77.
38. Le Riche et sa Fille	8.	114.
39. Le Paysan et l'Escarbot		35.
40. La Femme et son Amant		36.
41. Encore la Femme et son Amant	9.	37.
42. Le Loup et le Berger		78.
43. Le Paon qui se plaint à Junon		79.
44. La Chèvre et l'Agneau		23.
45. Le Breton et les Brebis		80.
46. L'Ermite et son Serviteur		43.
47. Le Paysan et son Cheval unique		44.
48. Le Paysan et le Choucas		46.
49. Le Renard et le reflet de la Lune		48.
50. Le Loup et le Corbeau		49.
51. Le Coq et le Renard		50.
52. Le Renard et le Pigeon		51.
53. L'Aigle, l'Épervier et les Pigeons		52.
54. Le Cheval affamé		53.
55. L'Homme riche, le Bouc et le Cheval		54.
56. Le Loup et l'Escarbot	20.	55.
57. Le Rossignol et l'Épervier		56.
58. Le Corbeau paré des plumes du Paon		58.
59. Le Lion malade, le Loup écorché et le Renard	21.	59.
60. Le Renard et l'Ourse		60.
61. Le Lion malade, le Renard et le cœur du Cerf		61.
62. Le Loup et le Hérisson poursuivis		62.
63. Le Paysan et le Serpent		115.
64. Le Rat qui cherche femme		116.
65. L'Escarbot vaniteux	7.	117.

TRADUCTION DE MARIE.	ROMULUS DE MARIE.	DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.
66. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur	1.	82.
67. L'Ane et le Lion	3.	83.
68. Le Lion malade et le Renard	4.	84.
69. L'Homme et le Lion		85.
70. La Puce et le Chameau		86.
71. Le Cheval vendu	11.	38.
72. Le Voleur et la Sorcière		39.
73. Le Loup et le Mouton	14.	40.
74. Le Singe et sa Progéniture		41.
75. Le Dragon et l'Homme		42.
76. L'Ane et le Sanglier		118.
77. Les Porcs et le Blaireau		119.
78. Le Loup pris au piège et le Hérisson		120.
79. Le Loup et le Batelier		121.
80. L'Épervier et la Chouette	12.	122.
81. L'Aigle et l'Épervier fugitif	13.	123.
82. Le Prêtre et le Loup		124.
83. Le Champ et le Serpent		125.
84. L'Hirondelle et les Moineaux	15.	126.
85. Le Paysan et le Bœuf	18.	63.
86. L'Abeille et la Mouche	16.	64.
87. Le Milan malade		71.
88. Les deux Loups		65.
89. Le Renard et le Loup, jugés par le Lion		66.
90. La Chèvre et son Chevreau		67.
91. Le Mesureur		68.
92. La Biche et son Faon		69.
93. Le Corbeau et son Petit		70.
94. Le Bœuf et le Loup	5.	72.
95. L'Homme et la Femme querelleuse		73.
96. L'Homme et la Femme noyée		74.
97. Le Lièvre et le Cerf	19.	127.
98. Le Chat et le Renard	6.	129.
99. Le Loup et le Pigeon ramier		128.
100. L'Homme qui navigue sur mer		130.
101. Le Chevalier et le Vieillard		131.
102. Le Chat mitré		132.
103. La Femme et sa Poule		133.

Les cent trois fables dont la liste précède, sont-elles les seules que Marie ait composées? Telle est maintenant la question à résoudre.

Pour la trancher, je n'ai pas cru devoir m'en rapporter à son éditeur. M. de Roquefort dit bien qu'il a extrait à Paris les fables de Marie d'un manuscrit « destiné pour Londres » et qu'il s'est donné la peine « de transcrire les 98 fables qu'il contenoit (1) », qu'il s'est en outre servi « des manuscrits n° 1830, fonds de l'abbaye Saint-Germain; nos 7615 et 7989 ², ancien fonds; M. n° 17, M. n° 18, E n° 6, N. n° 2, fonds de l'église de Paris (2) », qu'enfin son confrère De la Rue a bien voulu lui « communiquer les différentes copies des fables françoises qu'il avoit faites à Londres (3) » sur les trois manuscrits du British Museum. Mais les sources auxquelles il prétend avoir recouru, ne sont pas les seules, et ensuite il est certain, comme nous le verrons bientôt, qu'il n'a pas très attentivement examiné celles qu'il avait à sa disposition : en effet, pour quiconque jette les yeux sur son édition, il est visible qu'il s'est presque constamment borné à se servir des travaux du complaisant abbé De la Rue.

Il m'a donc paru prudent de demander aux manuscrits la solution de la question. Je m'empresse de dire qu'ils m'ont paru lui donner raison. J'en ai compulsé plusieurs qui paraissaient contenir 104 fables; tels sont, par exemple, les manuscrits français 1593 et 2168 de la Bibliothèque nationale et le manuscrit Harléien 978 du British Museum. Mais, lorsqu'en comptant le nombre des fables que chacun d'eux renferme, on en trouve 104, on est dupe d'une illusion; car ce nombre est uniquement dû à la division en deux fables de celle qui, dans l'édition de M. de Roquefort, est la quatre-vingt-deuxième; il en résulte que ces manuscrits n'en possèdent en réalité que 103.

Mais ce n'est pas parce que les manuscrits n'embrassent pas plus de cent trois fables, que la collection de Marie doit être nécessairement restreinte à ce chiffre. Si tel manuscrit qui contient cent trois fables, n'offrait pas uniquement les mêmes que tel autre qui en possède une égale quantité, il pourrait se faire que le nombre des fables dues à Marie fût réellement supérieur à ce chiffre. Il faut donc voir si certains manuscrits n'en présentent pas quelques-unes, qui, quoique étrangères aux cent trois connues, doivent lui être néanmoins attribuées. C'est ce que j'ai fait. Parmi les manuscrits français de

(1) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. XIII et XIV.
(2) Ibid., t. II, p. XIV.
(3) Ibid., t. II, p. XVI et 17.

la Bibliothèque nationale, j'en ai remarqué deux qui contenaient des fables non comprises dans les 103 publiées par M. de Roquefort; ce sont les manuscrits 2173 et 14971. Le manuscrit 2173, qui comprend 104 numéros, possède par exception 104 fables, et deux d'entre elles sont indépendantes des 103 qui ont été éditées; elles ne portent pas de titre et commencent l'une par ce vers :

N'a pas encor passé dix ans,

et l'autre par cet autre vers :

D'un vilain cont(e) qui prist a fame.

Le manuscrit 14971, quoique ne comprenant que cent fables, en possède deux qui n'existent pas dans l'édition de M. de Roquefort; la première est intitulée : *De la Corneille qui se vesti des plumes de lous oisiaux,* l'autre : *Du Chat qui sauoit tenir chandoile.* Les quatre fables que je viens de signaler sont les seules que j'aie rencontrées. Pour ne pas interrompre mon exposé, je ne veux pas les reproduire ici; c'est seulement en analysant les manuscrits qui les renferment, que je les transcrirai. Mais dès à présent j'affirme qu'il suffit de les lire pour être convaincu qu'elles ne sont pas l'œuvre de Marie. D'abord une raison, qui s'applique à toutes, c'est que le Romulus latin n'en contient aucune qui y corresponde. Ensuite, si on les examine séparément, on voit que les deux premières sont d'une obscénité, devant laquelle Marie, même dans une traduction, eût vraisemblablement reculé, que la troisième a été écrite en vers de six syllabes, c'est-à-dire en vers d'un mètre différent de celui des autres fables (1), que la quatrième est, comme les deux premières, plutôt un fabliau qu'une véritable fable, et qu'enfin, dans le manuscrit 14971, la troisième et la quatrième ne viennent qu'après l'épilogue, qui est lui-même suivi du mot *Explicit* et qui semble ainsi les mettre nettement en dehors des autres fables. Il s'ensuit que les fables de Marie doivent être maintenues au nombre trouvé par son éditeur.

Maintenant, si l'on compare les cent trois fables bien authentiques à celles de la collection latine qui en comprend 136, on en trouve une qui ne correspond à aucune fable latine; c'est, ainsi que je l'ai expliqué à la page 587, celle que j'ai intitulée : *Les Oiseaux qui élisent un roi.* La conclusion qui en découle, c'est que la solu-

(1) Cette fable est la traduction de celle qui, dans l'œuvre d'Odo de Cerington, commence par ces mots : « *Cornix semel videns se turpem*, etc. »

tion que j'ai déjà adoptée, est la seule vraie : quand on considère que le texte latin, tout en comprenant cent trente-six fables, ne possède pas toutes celles que Marie a traduites, on est obligé d'admettre que la collection latine de 136 fables n'est elle-même qu'un dérivé, d'une part notablement augmenté, d'autre part légèrement amoindri, d'un Romulus plus ancien, sur lequel le roi anglo-normand avait fait sa traduction anglaise, et qui fut plus tard indirectement suivi par Marie.

Les cent trois fables, que dans tous les cas il faut attribuer à Marie, se terminent par un épilogue de vingt-deux vers, que, pour ne pas faire deux citations dans deux dialectes différents, j'emprunte comme le prologue au manuscrit 1446 :

Al finement de cest escrit
Qu'en romans ai traitié et dit,
Me nomerai par ramenbrance :
Marie ai non, si sui de France.
Puet cel estre çil clerc pluisor
Prendroient sor eus mon labor;
Ne voeil que nus sor moi le die :
Cil oueure mal qui soi oublie.
Por l'amor le conte Guillaume,
Le plus vaillant de cest roiaume,
M'entremis de cest oueure a faire
Et de l'englois en romans traire.
Ysope apele on icest liure
Qu'il translata et sut escrire;
De greu en latin le torna.
Li rois Henris qui mult ama
Le translata puis en englois,
Et iou l'ai rimé en françois,
Si com gel trouai proprement.
Or proi a Dieu omnipotent
C'a tel oueure me loist entendre,
Que iou li puisse l'arme rendre.

Dans le manuscrit 1593 de la Bibliothèque nationale, l'épilogue comprend vingt-quatre vers et se termine par ces deux derniers, que M. de Roquefort a cru devoir emprunter à ce manuscrit et publier, mais qui sont probablement une addition étrangère à Marie :

La suz en Paradiz tut droit
Dittez amen ke Deus l'ottroit.

§ 3. — MANUSCRITS DES FABLES DE MARIE DE FRANCE.

1° *Bibliothèque nationale.* — A. *Manuscrit* 1446. — Ce manuscrit qui portait autrefois la cote 7534. 3. 3, forme un volume in-f°, composé de deux cent dix feuillets en vélin. Les écritures qui le remplissent, appartiennent aux XIIIe et XIVe siècles ; elles sont très différentes, mais très belles. Ce manuscrit a dépendu de la bibliothèque du président de Thou ; c'est ce qui ressort de la mention suivante, qu'au bas du recto du premier feuillet il avait sans doute mise de sa main : *Jac. Aug. Thuani.* Le volume renferme de nombreuses œuvres en vers français, telles que l'histoire de Kanor et de ses frères, divers fragments de romans, le *Couronnement du Renard* et beaucoup d'autres œuvres poétiques.

Les fables de Marie commencent à la deuxième colonne du verso du folio 88 ; elles portent ce titre unique : *Ici apries porres oïr les prouierbes Ysopet.* Le prologue de Marie, que ce titre surmonte, est lui-même, ainsi que je l'ai déjà dit, précédé d'un préambule de dix vers et suivi d'un complément de douze, qui ne se trouvent pas dans les autres manuscrits, et que M. de Roquefort ne paraît pas avoir connus et tout au moins, malgré leur ancienneté, s'est abstenu de publier. Le prologue, ainsi augmenté, est orné d'une très grande lettre initiale, dans l'intérieur de laquelle une miniature représente Marie assise.

Puis viennent les fables, qui, par suite de la division en deux de celle *Du Prêtre et du Loup*, semblent s'élever à cent ; mais en réalité il n'en existe que 99, dont aucune ne porte de titre ; l'œuvre complète en comprenant 103, il en manque 4, qui sont celles portant, dans le tableau précédemment dressé, les n°s 12, 35, 95 et 96.

Ainsi que je l'ai ailleurs expliqué, l'épilogue qui suit les fables ne se compose que de vingt-deux vers.

B. *Manuscrit* 1593. — Le manuscrit 1593, qui portait auparavant la cote 7615, forme un volume in-4° de 218 feuillets écrits, dont l'écriture sur deux colonnes est due à une main du XIIIe siècle.

Les 218 feuillets écrits sont précédés de deux autres qui ont été ajoutés par le relieur. Sur le recto du premier on lit : « Ce manuscrit a appartenu au président Fauchet, qui en a extrait beaucoup de choses dans son recueil de l'origine de la langue et poésie

françoise. Voyez ce qu'il a écrit au bas de la première page de ce manuscrit. Les notes marginales sont aussi de sa main. Ce manuscrit donne en général de bonnes leçons, mais où il manque des vers. » Cette notice est suivie de cette mention ajoutée par une main plus récente : « Le copiste semble avoir écrit à Paris. Les formes qu'il emploie, surtout dans les fables de Marie de France, sont le plus rapprochées de celles qui ont prévalu. »

Au bas du recto du deuxième feuillet ajouté, le président Fauchet a écrit : « C'est à moi Claude Fauchet par eschange fait avec... » Le nom du précédent propriétaire a été intentionnellement effacé.

Le volume renferme 75 œuvres diverses en vers français et offre un très grand intérêt pour l'étude des origines de la langue française.

De ces œuvres celle de Marie est la vingt-troisième ; elle commence, au recto du feuillet 74, par le prologue composé de 40 vers. Ce prologue est suivi non pas, comme l'affirme M. de Roquefort, qui, quoi qu'il en dise, n'a pas étudié le ms. (1), de 88 fables seulement, mais de l'œuvre complète de Marie, qui, ainsi qu'on s'en souvient, se compose de 103 fables. Ces cent trois fables sont closes par l'épilogue comprenant exceptionnellement 24 vers. Les 13 derniers sont d'une écriture moins ancienne que le reste. Ils occupent la moitié de la première colonne du feuillet 99 *a*.

A la suite des fables de Marie, le manuscrit renferme un grand nombre d'œuvres poétiques de la même époque, et notamment des fabliaux qui sont, pour la plupart, d'une obscénité révoltante.

Lorsque précédemment je me suis occupé du dénombrement des fables, j'ai eu l'occasion d'en signaler une, qui, dans le manuscrit 2173, commence par ce vers :

Dou vilain cont(e) qui prist a fame.

Elle figure, parmi les œuvres étrangères à Marie, dans le manuscrit 1593, où elle est intitulée : *Dou vilain à la coille noire*. On la trouvera plus loin, page 623.

C. *Manuscrit* 1822. — Le manuscrit 1822, qui paraît avoir appartenu à Colbert et qui avant la classification actuelle portait la cote 7856.3.3, forme un volume in-4°, dont l'écriture sur deux colonnes est du XIIIe siècle. Il se compose de 250 feuillets anciens, auxquels le

(1) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. XIV et XV.

relieur a ajouté quatre feuillets nouveaux, en vélin comme les anciens, savoir : deux au commencement et deux à la fin.

Le second des deux feuillets ajoutés en tête porte une table des matières conçue en ces termes :

I. Sermones de Voragine, en Prose.

II. Histoire de la guerre de Troye par Darès le Phrigien, traduitte en francois. Page 46.

III. Histoire romaine par Eutrope traduite en francois. Page 58.

IV. Le livre nomé Secret des Secrets ou du Gouvernement des Roys composé par Aristote et mis en francois par Jofroy de Watreford. Page 84.

Nota. — Ceux qui cest livre liront prient por Jofroi de Watreford et por Servais Copale qui cest travail emprirent et par l'aide de Dieu l'ont à chief mené et aussi le livre de Darès le Phrigien de la Guerre de Troye, et aussi le livre de Eutropius, du règne des Romains. Page 143 v°.

V. Le livre de Clergie ou l'Image du Monde, en vers. Page 144. Composé l'an 1245.

VI. Le Sermon de la Croix, en vers. Page 180 v°.

VII. La Passion de N.-S. et la mort de la Vierge. En vers. Page 185.

VIII. Les Fables d'Esope mises de l'anglois en vers francois par Marie de France. Page 198.

IX. Le Petit Liure de moralité en prose. Page 217 v°.

X. Le Lucidaire en prose. Page 226.

A la suite de cette nomenclature la même main a ajouté cette observation : *Ce ms. a esté dérangé et le Lucidaire devroit précéder le Traité d'Aristote qui est à la page* 84. *F. I. N.*

C'est par erreur que l'auteur de la nomenclature qui précède donne, comme numéros de pages, des chiffres qui sont au contraire des numéros de feuillets. Ainsi les fables de Marie commencent au feuillet 198 r° et se terminent au feuillet 218 r°, qui porte le n° 217 bis.

Elles sont précédées du prologue ordinaire en quarante vers, se succèdent sans titres et sont terminées par l'épilogue ordinaire, auquel toutefois manquent les quatre derniers vers remplacés par celui-ci :

Amen, Amen, priies por moi.

Les fables sont seulement au nombre de 94, c'est-à-dire qu'il en manque neuf. Ce sont celles auxquelles j'ai, dans le tableau de l'œuvre de Marie, donné les numéros 12, 26, 45 et 85 à 90.

D. *Manuscrit* 2168. — Le manuscrit 2168 forme un volume in-4° de 241 feuillets en vélin, dont l'écriture sur deux colonnes est du

XIIIe siècle. Il a appartenu à Baluze qui lui avait donné le n° 572. Entré dans la Bibliothèque nationale, il y avait ensuite reçu, avant la classification actuelle, la cote 7989². Sur un des trois feuillets en papier que le relieur a ajoutés en tête du volume, on lit cette mention, qui paraît y avoir été récemment inscrite par M. Michelant, conservateur actuel du département des manuscrits : « Bon msc. ; dialecte de l'Ile de France. »

Ce manuscrit, qui fut un de ceux employés par M. de Roquefort (1), comprend un trop grand nombre d'œuvres pour que j'en donne ici la liste. Il contient, avant les fables de Marie, quatorze fabliaux en vers octosyllabiques, et, après, sept ouvrages en vers français, dont le principal est un *Bestiaire*, c'est-à-dire une étude sur les animaux envisagés au point de vue de leur nature morale, qui est intitulé : *Chi commenche li drois | bestiaires de la devine escripture.*

Les fables de Marie commencent en tête du feuillet 159 *a* et se terminent au milieu de la deuxième colonne du feuillet 186 *a*. Elles sont annoncées par ce titre général : *Chi commenche li besti | aires. Che sont les fables de plusieurs bestes.* La collection est complète ; elle comprend même 104 numéros ; mais cela tient à la division en deux de la fable du Prêtre et du Loup, de sorte qu'elle ne se compose en réalité que de 103 fables, précédées des quarante vers du prologue, pourvues chacune d'un titre spécial, mais non suivies de l'épilogue qui fait défaut.

E. *Manuscrit* 2173. — Le manuscrit 2173, qui, avant la classification actuelle, portait la cote 7791, est un volume in-4° de grand format, composé de 97 feuillets en vélin, dont l'écriture sur deux colonnes appartient au XIIIe siècle. Voici, d'après le catalogue imprimé la liste des ouvrages qu'il contient :

1° L'Ymage dou monde.
2° Les fables d' « Isopet », traduites en vers.
3° Le fabliau de la male Honte.
4° Le Dit de la femme.
5° De celle qui fu foutue sur la fosse de son mari.
6° Du Prêtre crucifié.
7° De la Vieille qui oint la paume au Chevalier.

Les fables de Marie commencent au feuillet 58 *a* et se terminent

(1) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. xv.

au feuillet 92 *b*. Le prologue et l'épilogue ordinaires les précèdent et les suivent. Elles ne sont accompagnées d'aucun titre ; mais chacune est surmontée d'un dessin colorié.

Le manuscrit 2173 est de tous ceux de Marie celui qui renferme le plus de fables ; car il en a 104, tandis que, parmi les autres, les plus complets, sous un nombre égal de numéros, n'en possèdent en réalité que 103. Sur les 104 fables il n'y en a que 102 se rapportant à celles éditées par M. de Roquefort ; la fable qui manque au manuscrit 2173 est celle des deux hommes, l'un véridique et l'autre menteur. En revanche, ainsi que je l'ai précédemment expliqué, il possède, sous les n°s 61 et 103, deux fables étrangères à celles qui ont été publiées. En voici le texte :

FABLE LXI.

N'a pas encor passé dis ans,
Que uns enfes molt medisans
Au feu son pere se seoit,
Tout l'estre sa mere veoit,
Com ele aloit, com el venoit,
Et com li prestres a lui parloit,
Tant qu'il auint que li preudon,
Qui sires estoit de la meson,
Ala un ior en son labour.
La dame qui ot le tabour
A coi li prestres tabouroit,
Que que li preudom labouroit,
Fu soule remese en maison,
Fors tant san plus de l'enfancon,
Qui n'auoit pas .vij. anz. non .vi.,
Mes molt fu sages, s'ert asis
Au feu qui deuant lui ardoit,
De lui mie ne se gardoit
Sa mere qui le preuoire aime,
Qui molt souuent lasse se claime
Por ce que il demeure tant.
En mi l'ere fu en estant ;
De sa meson si coumença
A balancier de ça en la
Une pierre qu'ilueques i ut,
O le pié la bouta et mut.
Dementres que le fait ainsi,
De sa meson le prestre oissi,

Et vint la ou cele boutoit
La pierre, et il la regardoit.
Dame, dist-il, laissiez la pierre;
Foi que doi monseignor S. Pierre,
Se hui mes la vos voi bouter,
Ge vos ferai ia acouter
En ce lit, et si vos foutray;
Ia autre amende n'en prendrai.
La dame molt s'en esioï,
Quant icelle nouelle oï;
Si s'est un poi plus auanciée;
La piere a auant balanciée,
Et es meüe o le pié destre;
Car molt desirroit que le prestre
Ce qu'il auoit dist li feïst.
Et li prestres tantost la prist
Entre ses bras et si la porte
En un lit, et euure la porte
De l'abitacion a l'ome.
Si ramaine le con de rome,
Et, por ce que mielz ieu talent
De faire tretout son talent,
La bese à chaucun cop qu'il fiert,
Et fait tout quanque il li afiert.
Et quant son bon ot acompli,
Si li dist : Dame, a vos soupli
Autresint comme a un autel,
Et se il vos plaisoit autel,
Vos feroie souuentes fois.
— Or m'en soit baillie la fois,
Fait cele qui en velt encore,
Par mon chief auoir l'en veilg ore,
Puisque vos le m'aues offerte.
Cil li pleuist et laisse ouuerte
La porte au vilain et desclose.
Si s'en vait et quemande a Deu
La dame, et li enfes del feu
Ot bien veü ce qu'il ont fait,
Mes n'en tint parole ne plait.
Puis n'ala gaires demourant
Que li preudon s'en vint courant
Dela ou il ot labouré,
Et cil qui auoit tabouré
Au tabor, qui résonne quas,
Por ce qu'il est fendus trop bas,

S'en fu alés tout maintenant.
Et quant li enfes voit venant
Son pere, si li saut encontre,
A l'entrée de lui l'encontre.
Si li fait ioie, si li saut,
Et dist : Biaus peres, Dex vos faut
Et doint ioie et enneur vos face !
Li preudon son effant enbrace ;
Si l'emporte ioie faisant,
Et treuue en mi l'ere gisant
La pierre : s'il voloit oster
Et hors de la meson giter,
L'auoit an .ij. ses mains fors traites,
Quant li enfes ne dist : Ne faites,
Pere, laissiez la pierre toute,
Que nostre prestres ne vos foute
Ausint com il fouti ma mere ;
Ge le vi bien dou feu ou g'ere
Coument il li batoit la croupe.
Ce ne sai ge s'ele i ot coupe ;
Car ainz point ne se deffendi.
Et quant li preudom l'entendi,
Sachiés que molt fut angoisseus :
Sa fame prist par les cheueus,
Si la rue a terre et traïne,
Le pié li met sor la poitrine.
Ha ! fame ia, Dex ne t'aïst !
Si la bat et foule, si dist :
Ne ne consaut, ne ne te voie,
Que veïs cil qui vont la voie,
Vienent tuit fouler ta vendenge.
Ainsint la bat et la lesdenge ;
Mes por chasti ne por ses cous
Ne remaindra qu'il ne soit cous.

Par ceste fable moustrer voilg
Que l'en se gart dou petit eulg,
Autresint bien comme del grant :
De fol et de petit effant
Se fait touz iors molt bon garder ;
Car il ne seuent riens celer.

FABLE CIII.

D'un vilain cont(e) qui prist a fame
Une molt orguelleuse dame,

Et felenesse et despisant;
Mes ne sot pas du paisant
Que il eüst la coille noire :
Se elle l'eust sceu, c'est la voire,
Ia n'eüst geü lez sa hanche,
Mes ele cuidoit que fust blanche.
Tant que par auenture auint
Que li preudom du labor vint,
Et se fu a son feu assis,
Mes en ses braies iusque asis
Ot pertuis, si furent deroutes,
Tant que fors issoient tretoutes
Ses coilles, et cele les vit.
Lasse, fait ele, si noir vit
Et si noire coille ge voi!
Ia ne girra mes delez moi
Li vilains qui tel coille porte.
Lasse, fait ele, tant sui morte,
Quant onques a moi adesa;
A mal eür qu'il m'espousa
Et que a lui fus mariée!
Dolente en sui molt et irée.
Certes si doi ge molt bien estre;
Mes, par celui qui me fit nestre,
Les laiserai, et orendroit
Irai a l'esuesque tout droit :
Si li mosterrai cest afaire.
Li vilains fut molt debonnaire;
Si lui dist debonnairement :
Dame a Damedex vos quemant!
Mes se de moi faites clamour,
Ia n'en aurez la Dieu amour,
Et si sur vous dirai tel chose,
Ou ia n'aura parlé de rose.
— Quoi! fait ele, que dirés vous?
Certes or departirons nous,
Or ne lairoie ge por rien
Que ge nel moustrasse au daien
Et a l'esvesque et au clergié
Une alié ne vos dout gié.
Faites le mielz que vos pouroiz,
Que par temp nouueles orroiz,
Dont vos serez auques iriez;
Or est vostres plès empiriez,
Por ce que m'auez menaciée.

Lors s'en vait toute courouciée
Molt grant aleüre a Paris.
A l'euesque a dit et apris :
Sire, deuant vostre presence
Si dirai tout en audience,
Por coi ge sui a vos venue :
Bien a .ij. ans que m'a tenue
Mes barons, c'onques nes connui,
Tant que er soir primes aperçui,
L'achoison por coi il remaint,
Et se mestier m'est i'aurai maint,
Qui ce temoigneront por voir ;
Mes barons a le vit plus noir
Que fers, et la coille plus noire
Que la chape nostre preuoire,
Et velue comme pel d'orsse ;
N'onques encor nule viés borsse
D'userier ne fu plus enflée.
Iceste est veritez prouuée,
Que por ce ne puis conceuoir,
Ne nul enfant ne puis auoir.
Lors s'en galent trestuit et rient,
Et a l'euesque ensemble dient :
Sire, por Dex faites semondre,
Por sauoir qu'il voudra respondre,
Li vilains, sor ceste besoigne.
— Je voilg bien que l'en le semoigne,
Fait li euesques, par ma foi,
Faites li sauoir, de par moi,
A Dant Popin le Chapelain,
Que demain amaint le vilain.

Maintenant le fet on sauoir
A Dant Popin qu'il face auoir
Celui a cort, et il si fet
Qu'en l'acuse d'un mauez plet.
Cil vient a cort et si s'escuse
Qu'il est venus, et lors l'acuse
La dame, oiant toute la cort :
Qui que, fait ele, a mal le tort,
Moi n'en chaut, se g'en sui blasmée :
Biau sire, a vos me sui clamée
De cest vilain, qui m'a honnie
A sa grant coille de Hongrie,
Qui semble sac a charbonnier.
Certes molt furent pautonnier

Qu'a lui me firent espouser,
Et se ge sesiie oposer
Et respondre, ge l'oposase,
Et la raison li demandasse
Por quoy est plus noire que blanche.
Et cil sa parole li trenche,
Et dit : Biau sire, a vous me plain
De ma fame, qui tout mon fain
A gasté a faire torchons.
— Vous mentés parmi les guernons,
Fait ele, danz vilains despers;
Plus a de .iij. anz ne fu ters
Mes cuz de fain ne d'autre rien.
— Non, fait il, ge sauoie bien :
Por ce est ma coille (si) noircie.
A dont n'i a nul qui n'en rie,
Et qui rien tiegne a grant parole.
Et la dame s'en tint por fole
De la clamor que ele ot faite ;
Dont li euesque li a faite
Response, comme il me semble,
Que ilz s'en voisent tous ensemble.

Par cest fable pouez sauoir
Que fame ne fait pas sauoir,
Qui son seignor a en despit
Por noire coille et por noir vit ;
(Car) autant de force a une noire
Comme a une blanche por voire.

Le manuscrit 2173 n'a pas été connu de M. de Roquefort.

F. *Manuscrit* 14971. — Le manuscrit 14971, qui a porté la cote 632[18], forme un grand volume in-4°, qui se compose de 56 feuillets en vélin et dont l'écriture sur deux colonnes est du XIVe siècle.

L'œuvre de Marie s'étend du feuillet 1 au feuillet 41. Les deux premiers feuillets sont occupés par la table des matières qui est annoncée par ce titre : *Ce sont les chapitres des fables ysope.* La table en comprend 100 ; mais seuls les 98 premiers concernent Marie ; il faut considérer comme lui étant étrangers les deux derniers intitulés, l'un : *De la Corneille qui se vesti des plumes de tous oisiaux*, et l'autre : *Du Chat qui savoit tenir chandeille.*

Pour la fable à laquelle se rapporte le premier de ces deux titres,

le doute n'est pas possible ; en effet, écrite en vers de six syllabes, elle n'est pas dans le rhythme adopté par Marie.

Il n'en est pas de même de la fable à laquelle s'applique le second titre : elle a été écrite en vers octosyllabiques ; mais il faut remarquer que, si la table des matières la présente, ainsi que la précédente, comme appartenant à la même collection que les autres, le texte de l'une et de l'autre en est, dans le manuscrit, nettement séparé par l'épilogue, qui a été placé immédiatement après la quatre-vingt-dix-huitième fable et qui lui-même est suivi du mot *Explicit*.

Il s'ensuit que le manuscrit ne peut posséder les fables de Marie qu'à concurrence de 98. Mais il n'en existe en réalité que 97 ; en effet, les deux fables qui dans le manuscrit 14971 portent les nos 65 et 81, ne sont que les deux parties souvent séparées de la fable du Prêtre et du Loup. Il manque donc six fables, qui sont celles portant dans mon tableau les nos 12 et 99 à 103.

Voici maintenant le texte des deux fables, qui dans le manuscrit portent les nos 99 et 100 :

99. *De la Corneille qui se vesti des plumes de tous oisiaux.*

Oiez une merueille,
Que fist une corneille,
Que de chascun oisel,
Qu'ele vit gent et bel,
Des plumes conqueilli,
Dont elle se vesti.
Quant bien fu acesmée,
Vestue et conreée,
Si regarda en soi,
Si mena grant nobloi.
Si oisel que ce sorent
Consentir ne le porent :
.I. concile assemblerent
Et entr'aux pourparlerent
Que chascuns li taudroit
Sa plume qu'ele auoit.
Ci c'ont dit, si ont fait :
Chascun sa plume en trait.
Quant perdues les a,
Nue fu, si pensa
Que cis pris qu'il auoit
N'iert une siens par droit.

Ceste fable petite,
Par example l'ai dite
Que tieux se fait moult gens
Pour ses fiers garnemens,
Se il mis se veoit,
Moult poi se priseroit.

100. *Du coc* (sic) *qui sauoit tenir chandoile.*

D'un chat ci aprez vous vueil dire,
Qui apris fu par grant maistire
A seruir et tenir chandeille.
Moult en auoient grand merueille
Trestout icil que veoient;
L'um a l'autre le disoient
Que moult par est bien douctrinez.
Uns autres hom s'est pourpensez
Que le chat taudra son mestier.
.I. jour a pris en un moustier
Une soris et cil l'emporte,
La ou li chas la gent deporte ;
D'un filet par le pié l'enserre,
Puis le lais aler a la terre.
Auant et arriere est saillie;
Li chas le voit, si s'entroublie:
De la chandeille ne li chaut;
Ains le laist, si a fait .i. saut:
La chandoile chei enuerse.
Li chas a la souris aerse;
Car c'iert ses cuers et ses voloirs.
Salemons dist, et si est voirs:
Si est des hoirs a maint haut home,
En qui de tel ce est la somme,
Fil a duc, a roi ou a conte,
Que nul endroit a lui n'en monte,
Q'engendré l'a uns de ses sers,
S'est drois qu'il soit fel et cuiuers;
On fait main bien par norreture,
Mais tout a dez passe nature.

Les deux pièces de vers qui précèdent, quoiqu'ayant bien le caractère de fables ésopiques, n'en sont pas moins étrangères à Marie.

Le manuscrit n'a pas été connu de M. de Roquefort.

G. *Manuscrit* 19152. — Le manuscrit 19152 forme un volume

in-fol., qui comprend 205 feuillets en vélin et dont l'écriture sur trois colonnes est du XIVe siècle. Il a appartenu au duc de Coislin qui le légua à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est ce qui ressort de l'*ex libris* suivant : « Ex bibliotheca mss. Coisliniana, olim Seguoriana, quam Illust. Henricus Du Cambout, dux de Coislin, Par Franciæ, Episcopus Metensis, etc., monasterio. S. Germani in Pratis legauit. An. M. D CC. XXXII. » Il semble résulter d'un numéro placé au bas du recto du premier feuillet qu'il avait d'abord porté dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la cote 1830 remplacée ensuite par la cote 1239. Passé ensuite à la Bibliothèque nationale, il y a fait partie du fonds Saint-Germain, dans lequel il a longtemps conservé la même cote, et où M. de Roquefort en a pris connaissance (1).

Les fables de Marie qu'il renferme, commencent au haut du feuillet 15 *a* par ce titre à l'encre rouge : *Ci commences de Ysopes*, et se terminent au haut de la deuxième col. du feuillet 24 *b* par cette souscription : *Explicit de Ysopes.*

Leur nombre, à cause de la division en deux parties de la fable du Prêtre et du Loup, paraît être de 67, mais en réalité n'est que de 66. Il s'ensuit qu'il en manque 37 ; ce sont celles qui, dans le tableau précédemment dressé, portent les nos 16 à 21, 26 à 40, 42 à 45, 66 à 71, 84 et 99 à 103.

Les 66 fables du manuscrit ne portent pas de titres particuliers, mais sont précédées du prologue ordinaire et suivies de l'épilogue composé seulement de 22 vers.

H. *Manuscrit* 24310. — Lorsque précédemment j'ai eu à m'occuper des manuscrits contenant la traduction en vers français des fables de Walther, j'ai donné du manuscrit 24310, pages 491 et suivantes, une analyse à laquelle je renvoie. J'ai dit alors que la traduction poétique de Marie ne s'y trouvait pas tout entière et qu'il n'en possédait que quarante-neuf fables. Il s'ensuit que les fables manquantes sont au nombre de 54 ; ce sont celles qui dans mon tableau portent les nos suivants : 1 à 18, 23, 26 à 36, 48 à 49, 54, 57 à 58, 76, 78, 81, 83, 86 à 94 et 97 à 102.

Ce manuscrit n'a pas été connu de M. de Roquefort.

I. *Manuscrit* 24428. — Avant la fusion de tous les fonds, le manuscrit 24428 dépendait du fonds Notre-Dame, dans lequel il portait la cote 193.

(1) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. XIV et XV.

C'est un volume in-fol., composé de 118 feuillets en vélin, don l'écriture sur deux colonnes est la gothique du XIIIe siècle. Les feuillets en vélin sont précédés d'un premier feuillet en papier, au verso duquel le contenu du volume est indiqué dans les termes suivants :

1° L'image du Monde par Gautier de Metz qui le composa en 1245. A la fin de cet ouvrage on voit que ce manuscrit a été écrit en 1265.

2° L'histoire des Oiseaux moralisée, alias le Volucraire.

3° Le Bestiaire par Guillaume de Normandie ou histoire des animaux moralisée.

4° Le Lapidaire. C'est une traduction du poëme latin de Marbode, évêque de Rennes. Voyez cet ouvrage dans l'édition des ouvrages de ce prélat par le père Beaugendre.

5° Fables d'Ésope par Marie de France.

6° Traité des péchez en prose.

L'œuvre de Marie de France s'étend du feuillet 89 *a* au feuillet 114 *b*. Elle porte ce titre général: *Ci commence Esopes.*

Le prologue qui précède les fables est orné d'une grande lettre initiale remplie à l'encre rouge par des traits de forme gothique. Il ne se compose que des 38 premiers vers ; les deux derniers font défaut.

Les fables sont toutes pourvues de titres particuliers écrits à l'encre rouge et chacune d'elles est surmontée d'une miniature à fond d'or.

Malheureusement le volume est incomplet: il y manque un feuillet, et c'est aux fables qu'il appartenait. Cette lacune, au bas du recto du feuillet 89, a été indiquée en ces termes par un bibliothécaire, qui, faute d'y avoir regardé de près, en a exagéré l'étendue : « Na. Il manque plusieurs pages dans cette collection de fables. »

C'est après le vingt et unième vers de la fable XLV du manuscrit, intitulée : *Coment. I. Bretons ocist grand conpegnie de brebis*, que s'ouvre la lacune due à la disparition d'un feuillet. La première fable, qui vient ensuite et dont il ne reste que les dix-sept derniers vers, est celle de l'Ermite et du Paysan, qui, dans l'édition de M. de Roquefort, fait immédiatement suite à la fable du Breton. Comme, par exception, l'ordre des fables dans le manuscrit 24428 est exactement le même que dans l'édition de M. de Roquefort, il s'ensuit qu'on peut affirmer que le manuscrit n'a perdu qu'un

seul feuillet et que par cette perte il n'a été privé que de la fin d'une fable et du commencement de la suivante.

Le manuscrit, en somme, n'a jamais possédé que 65 fables, et, sauf les deux devenues incomplètes, il les possède encore. Ces soixante-cinq fables étant les soixante-cinq premières de mon tableau, il s'ensuit que les fables véritablement manquantes sont les trente-huit dernières.

Mais, si la lacune est moins grave que ne le ferait supposer l'avis que j'ai transcrit, il faut avouer que le manuscrit a été soumis par la pruderie cléricale à des mutilations qui l'ont gravement déprécié. Ainsi du titre de la fable XL il ne reste que ces mots : *D'un homme qui vit...* Une main pudique a effacé la fin, qui probablement était ainsi conçue : .I. *autre seur sa fame*, et a détruit en même temps la partie de la miniature qui représentait un homme et une femme dans une posture indécente. Le même vandalisme pieux, s'exerçant sur la fable LX, a fait disparaître la fin du titre dont il ne reste que ces mots : *De l'ourse cui le verpil...*, et la partie de la miniature qui représentait le renard saillissant l'ourse.

Les fables, qui ne sont pas suivies de l'épilogue, se terminent par la souscription *Explicit Esopes*, écrite en gros caractères.

Le manuscrit qui les contient a été connu de M. de Roquefort qui lui attribue la cote M. 18.

J. *Manuscrit* 25405. — Le manuscrit 25405, qui a eu dans le fonds Notre-Dame la cote E. 6 et qui a été également connu de M. de Roquefort, forme un volume in-4°, composé de 145 feuillets anciens en vélin, que le relieur a fait précéder de deux neufs, le premier en papier, le second en vélin.

Sur le recto du feuillet en papier a été écrite une note qui assigne au manuscrit l'année 1204, date de la prise de Constantinople par Baudoin. Le verso est occupé par une nomenclature des ouvrages contenus dans le manuscrit, suivie de cette observation : « L'écriture ci-dessus est celle de Fauchet. Remarquez dans ce manuscrit l'emploi du point d'interrogation ainsi figuré : *5*. Le copiste suit le dialecte du nord de la France. »

Quand on lit ces lignes, on comprend que, contrairement à l'affirmation de M. de Roquefort, le savant Fauchet, qui a été propriétaire du manuscrit et qui en tous cas l'a examiné, n'a pu placer l'existence de Marie au milieu du XIIIe siècle.

Parmi les œuvres contenues dans le manuscrit figurent les fables de Marie, qui commencent par le prologue en 40 vers à la première colonne du feuillet 55 *b* et qui se terminent par l'épilogue en 22 vers au bas de la première colonne du feuillet 80 *b*.

L'écriture, qui est sur deux colonnes, offre cette particularité que la lettre *v*, qui dans le corps des mots est remplacée par un *u*, conserve au commencement sa forme spéciale.

Les fables ne sont pourvues ni d'un titre général en tête du prologue, ni d'un titre particulier en tête de chacune d'elles.

Le manuscrit en possède non 93, comme un numérotage inexact porterait à le croire, mais seulement 92. Les manquantes sont celles qui dans mon tableau portent les nos 12, 25, 42 à 44, 51, et 99 à 103. Au bas de la fable LXXXIX, qui dans le manuscrit est la quatre-vingt-troisième, on lit ce distique écrit sans doute par quelque moine avec une encre plus pâle :

> Oh! tu qui comedis, tibi consulo (*sic*), si mihi credis,
> Ut retrahas ori dans Christo de meliori.

Dans l'épilogue c'est *Mires* qu'est appelé le royal auteur de la traduction anglaise. La collection se termine par cette souscription : *Explicit Ysopes.*

K. *Manuscrit* 25406. — Le manuscrit 25406, qui avant la fusion des fonds portait dans le fonds Notre-Dame la cote 192, et auquel M. de Roquefort donne la cote M. 17, forme un volume in-4°, composé de 49 feuillets en vélin, dont l'écriture sur deux colonnes est du XIIIe siècle. Il possédait à l'origine 50 feuillets ; mais il est privé du premier, sur lequel commençait un *Bestiaire.*

Les fables de Marie débutent par le prologue ordinaire en tête du feuillet 31 *a*. Au-dessus du prologue avait été ménagé un espace blanc, qui était destiné à recevoir une miniature et qui, à une époque relativement récente, a été rempli par ce titre : *Fables d'Æsope, Horace, de Phædrus, d'Avienus et aultres.* Le prologue est incomplet : les vers 8 à 9, 21 à 23 et 33 à 36 ont été omis.

Les fables portent des titres spéciaux, qui ont été écrits par la même main que le titre général dans l'espace blanc sans doute destiné par le copiste primitif à être orné de miniatures. Elles sont en apparence au nombre de 57, à cause de la division en deux de la fable des deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur ; mais en

réalité il n'en existe que 56, et par suite il en manque 47, dont les numéros, d'après mon tableau, sont les suivants : 22, 24 à 25, 46 à 48, 57 à 65 et 72 à 103. Elles se terminent au bas de la première colonne du feuillet 49 *a* par cette souscription : *Expliciunt fabule Isopi. Deo gracias. Amen.*

Au haut de la deuxième colonne du feuillet 49 *a*, on lit ce commencement d'*ex libris*, écrit en très gros caractères gothiques : *Je cuy à frère....;* à la suite venaient deux mots qui étaient les noms d'un moine et qu'un propriétaire plus récent a fait disparaître.

Au bas de la même colonne, contrairement à l'indication de M. de Roquefort (1), les fables sont suivies de l'épilogue ordinaire, écrit par la même main que les titres; comme dans celui du manuscrit 25405, le traducteur anglais y est appelé le roi *Mires*.

L. *Manuscrit* 25545. — Le manuscrit 25545, autrefois 274 *bis*, qui a appartenu à l'Église de Paris, et qui a ensuite dépendu du fonds Notre-Dame, forme un volume in-4°, dont les feuillets sont en vélin, et dont l'écriture est sur deux colonnes.

Il contient un grand nombre de pièces, parmi lesquelles les fables de Marie occupent les feuillets 29 *a* à 45 *b*. Au bas du feuillet 28 *b*, elles sont annoncées par ce titre général : *Ci commence ysopet en françois qui contient LXXXI chapitres*. Puis au commencement du feuillet suivant vient le prologue en quarante vers.

Les fables qui le suivent sont pourvues de titres spéciaux écrits à l'encre rouge. Comme le titre général l'indique, elles devraient être au nombre de 81 ; mais par suite de la disparition de plusieurs feuillets, il n'en existe plus que soixante-trois. Encore la soixante-troisième, intitulée : *D'un leu qui aprint a. I. vilain. III. sens*, est-elle incomplète, et n'en reste-t-il que les quinze premiers vers. M. de Roquefort, qui a connu le manuscrit 25545 et qui lui attribue la cote N. 2, dit, en parlant de la soixante-troisième fable, que « le copiste a négligé d'en achever la transcription (2) ». Cela ne fait pas concevoir une haute idée du soin avec lequel il a étudié les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et donne lieu de penser qu'en réalité il n'a fait aucun usage des sept qu'il a seuls connus.

Les fables qui n'ont jamais figuré dans le manuscrit 25545 ou qui en ont disparu, sont les quarante portant dans mon tableau les

(1) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. xv.
(2) *Poésies de Marie de France*, t. II, p. xvi, note 2.

numéros suivants : 3, 10 à 18, 26 à 31, et 80 à 103. Il faut naturellement y ajouter l'épilogue.

Quant à l'écriture qui est très nette et qui appartient au commencement du XIVe siècle, elle offre, comme dans le manuscrit 25405, cette particularité, que le *v* n'est représenté par un *u* que dans les mots dont il n'est pas la première lettre, et que les lettres *v* et *u*, dans les mots *vulpis* et *vulpil*, sont remplacées par un *w*.

M. *Manuscrit* 1683 *du fonds Moreau.* — Je ne dirai que quelques mots de ce manuscrit in-fol., intitulé *Mouchet*, qui, étant moderne, ne peut être considéré comme une véritable source. Il a été relié en quatre volumes, et c'est le quatrième, intitulé Mouchet IV, qui renferme les fables de Marie. Elles occupent le commencement du volume. Ici je dois signaler une bizarrerie : chaque numéro de pagination s'applique à six pages consécutives; ainsi les six premières pages du quatrième volume sont numérotées de la manière suivante : 256 r°, col. 1; 256 r°, col. 2; 256 r°, col. 3; 256 v°, col. 1; 256 v°, col. 2; 256 v°, col. 3. Les fables, au nombre de 102, ne portent pas de titres, sont pourvues de l'épilogue ordinaire et se terminent au milieu du feuillet 273 v°, col. 1; il s'ensuit qu'à raison du système de pagination employé, elles occupent les cent trois premières pages. Elles sont accompagnées de deux séries de variantes. Il y a une première série commençant par ce titre : *Ci commence de Ysopes.* Sur la première page, l'auteur de la seconde série a par la note suivante nommé l'auteur de la première et indiqué les sources des deux séries : « Na. Toutes les variantes qui suivent sont de la main de M. le comte de Caylus. Il les a tirées du Ms. du M. de Saint-Germain des Prés parmi les fabliaux. Celles qui sont de ma main ont été prises sur le Ms. N. D., N. 2, 274 bis. »

2° *Bibliothèque du British Museum.* — A. *Manuscrit Vespasian B. XIV.* — Ce manuscrit forme un volume in-8° très allongé, composé de 114 feuillets en vélin, dont l'écriture est à deux colonnes.

Parmi les ouvrages qu'il contient, figurent les fables de Marie qui occupent les feuillets 19 *a* à 32 *b*. Elles ont été précédées du prologue, dont par suite de la disparition des deux premiers feuillets il ne reste plus que les huit derniers vers. Dépourvues de leur titre général, elles n'ont pas davantage de titres particuliers. Elles sont seulement au nombre de 61, de sorte qu'il en manque 42, qui sont celles portant dans mon tableau les nos 34, 40, 42 à 45, 48, 54, 60

à 65, 73, 76 à 95 et 97 à 103. Quoique aucun feuillet ne paraisse manquer à la fin, elles ne sont pas suivies de l'épilogue.

B. *Manuscrit Harley* 978. — Le manuscrit Harley 978 est un volume in-4° de 162 feuillets en vélin, dont l'écriture est à deux colonnes. Sur un feuillet en papier ajouté par le relieur, un premier bibliothécaire a écrit cette mention : « 978. Ni fallor, cod. sec. XIV; cœt. non post sec. XV. » Signé : « A. G. » Un second bibliothécaire, en 1862, a au-dessous exprimé une opinion différente dans deux notes en anglais, dont la première peut se traduire ainsi : Le tout est dû XIIIe siècle, à l'exception de quelques écritures sur les feuillets 15 *b* à 17 (1). » Cette première note est paraphée par son auteur. Voici la traduction de la seconde : « Selon toute probabilité, la plus ancienne partie de ce volume a été écrite à l'abbaye de Reading vers l'année 1240. Comparez les Obits du Calendrier avec ceux du Calendrier du cartulaire de Reading, dans le manuscrit *Cott. Vesp. EV.* » Ici paraphe pareil au précédent, que suivent les mots : « Avril 1862 (2). »

Les fables de Marie, qui sont complètes et qui même, à cause de la division en deux de la fable du Prêtre et du Loup, paraissent être au nombre de 104, débutent au haut du feuillet 40 *a* par ce titre : *Ici cumence le ysope*, que suit le prologue en 40 vers, ne sont pas pourvues de titres spéciaux, et se terminent au milieu de la première colonne du feuillet 67 *b* par l'épilogue en 22 vers, qui attribue la traduction anglaise à un roi appelé *Alurez* ou *Alvrez*, c'est-à-dire *Alfred*.

C. *Manuscrit Harley* 4333. — Ce manuscrit forme un volume du petit format in-4°, qui est composé de 120 feuillets en vélin, savoir : 117 écrits et 3 blancs, et dont l'écriture à deux colonnes est du XIIIe siècle. L'œuvre de Marie y occupe les feuillets 73 à 96. Elle comprend le prologue, 83 fables dépourvues de titres particuliers et l'épilogue en 22 vers, qui, comme celui du manuscrit 1446 de la Bibliothèque nationale, attribue la traduction anglaise à un roi *Henris*, qui ne peut être que Henri Beau-Clerc.

Les vingt fables qui manquent à la collection, sont celles qui

(1) « The whole is of the thirteenth century except some writing on ff. 15 *b* — 17. » *Paraphe*.

(2) « In all probability the earlier portion of this volume was written in the abbey of Reading, about the year 1240. Compare the Obits in the Calendar with those in the Calendar of the Cartulary of Reading, in ms. *Cott. Vesp. EV.* » *Paraphe*. « April 1862. »

dans mon tableau portent les nos 5 à 6, 11 à 12, 27, 75, 78 à 80, 85, 87 à 88, 91, 93 à 94, et 98 à 102.

3° *Bibliothèque de l'Université de Cambridge.* — *Manuscrit E. e.* 6. 11. — Ce manuscrit, qui est un in-4° de petit format, se compose de 83 feuillets en vélin, dont l'écriture est de la fin du XIIIe siècle.

Les fables de Marie qu'il renferme occupent les feuillets 39 à 83. Elles sont précédées de ce titre général : *Incipit liber qui dicitur esope,* et sont pourvues chacune d'un titre spécial formulé en latin. Elles ne sont pas au complet et sont seulement au nombre de 67, de sorte qu'il en manque 36, qui sont celles portant dans mon tableau les numéros suivants : 6, 12, 54 à 55, 61 à 65, et 76 à 102.

3° *Bibliothèque royale de Bruxelles.* — *Manuscrit* 10295-10304. — Ce manuscrit, suivant l'usage adopté à Bruxelles, porte autant de cotes qu'il contient d'ouvrages divers. Il forme un fort volume in-fol., composé de 385 feuillets anciens en papier, eux-mêmes précédés de 2 feuillets contenant la table de la vie des saints qui est la première des œuvres réunies, et suivis de 4 feuillets blancs, dont le premier (f. 386) porte seulement en tête cet ex-libris : « En ce livre sont contenues plusieurs vies de saints et de saintes, en rime et en prose, lequel est à Mons. Charles de Croy, comte de Chimay. *Signé :* Charles. »

Les fables de Marie, qui sont l'une des dix œuvres contenues dans le manuscrit, s'annoncent par ce titre : *Chi cōmenche Ysopes en romans,* après lequel viennent immédiatement les quarante vers du prologue. Elles sont au nombre de 88, d'où il suit que, pour être complète, la collection devrait en posséder 15 de plus. Les quinze qui manquent sont celles qui dans mon tableau portent les nos 22 à 23, 40 à 41, 46, 50 à 52, 71 à 75 et 80 à 81. Elles sont pourvues chacune d'un titre spécial et suivies d'un épilogue en 26 vers.

Indépendamment des différences qui tiennent à la variété des dialectes, les manuscrits des fables de Marie offrent encore d'innombrables variantes, qui pourtant n'empêchent pas d'y reconnaître une seule et même œuvre. Il en est autrement de l'épilogue du manuscrit qui nous occupe : son texte diffère tellement de celui des autres manuscrits, qu'il constitue une œuvre distincte qu'il est dès lors utile de faire connaître et que je vais transcrire ici :

Au finement de cest escrit,
Qu'en rommans ai finet et dit,

Me nommerai en ramembrance :
Marie ay non, si sui de France.
Puet c'estre al clerc le pluisour
Prenderoient pour moi mon labour.
Ne voel que nus pour yaus le die :
Cil oeure mal qui lui oublie
Et qui Dieu met en non caloir.
Pour le mond(e) servir main et soir,
Diex nous laist faire tel seruice
Que nous (nous) puissons par sa francise
Le resgne des cieus recouurer.
Quand ce venra au deseurer,
Et que l'ame en departira
Du cors, quand il a Dieu plaira,
Dites *amen*, que Diex l'otroie,
Et se doinst Diex santet et joie
A celui qui recopiiet l'a.
Parfait le nuit, c'on vous dira
Tout droit c'on dist de Pentecouste ;
C'est bom a savoir et peu couste
Avoecque mille et quatre cens
Et. xxix., tout droit devens
Se cambre, laqu il se dormoit.
Dites *amen* que Diex l'otroit.

On voit par cet épilogue que l'écriture du manuscrit est du xve siècle.

SECTION VI.

Traductions allemandes.

§ 1. — TRADUCTION DE GÉRARD DE MINDEN.

Il y avait déjà plus d'un siècle et demi que Marie de France avait fait sa traduction en vers romans, lorsqu'en 1370 un certain Gérard de Minden écrivit à son tour en bas-allemand une traduction poétique des fables latines dérivées du Romulus de Marie.

Cette traduction existe dans un manuscrit du xve siècle, qui appartient à la bibliothèque de la ville de Magdebourg, qui, paraît-il (1), a été analysé, par M. Fr. Viggerts dans la *Deuxième Série des*

(1) *Romulus... und die Esopische fabel im Mittelalter*... Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. xxvii et xxviii.)

éléments pour la connaissance des anciens écrits et de l'ancienne langu allemande (Magdebourg, 1836) et qui a été enfin publié par M. Seelmann dans les *Niederdeutsche Denkmäler,* à Brême, en 1878. Je ne connais pas ce manuscrit et je ne puis le décrire. Mais je dois réfuter les erreurs qu'il a procuré à M. H. Oesterley l'occasion de commettre.

Il prétend qu'il ne faut pas ajouter foi à la déclaration de Marie qui affirme avoir composé sa traduction sur une première version anglaise, que son œuvre et celle de Gérard de Minden ont la même origine, et que la source à laquelle ils ont puisé est la collection contenue dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Göttingen.

Se faisant un titre de gloire de la découverte de ce manuscrit, dont la collection a servi de texte aux traductions allemandes de Gérard et d'un autre poète, il s'exprime en ces termes : « C'est à moi qu'il a réussi de découvrir un type du modèle qui a inspiré à la fois Marie et les deux poètes bas-allemands, type qui résout définitivement tous les doutes (1). » Je pourrais rappeler que, la même collection de fables se trouvant plus complète dans trois autres manuscrits que j'ai analysés et dont M. H. Oesterley n'a pas soupçonné l'existence, il attache une importance un peu trop grande à sa prétendue découverte. Mais je ne veux pas troubler sa satisfaction et je me borne à examiner la valeur de son opinion sur la communauté d'origine des deux traductions française et allemande de Marie de France et de Gérard de Minden.

Il n'est pas douteux que la collection contenue non seulement dans le manuscrit de Göttingen, mais encore dans quatre autres manuscrits, est bien celle sur laquelle le poète allemand a travaillé, et j'en trouve la preuve incontestable dans les renseignements fournis par M. H. Oesterley lui-même. J'ai précédemment expliqué, pages 585 et 587, que le Romulus latin sur lequel le roi Henri Beau-Clerc avait fait sa traduction anglaise, ne comprenait que 104 fables, c'est-à-dire un nombre sensiblement inférieur à celui du dérivé latin du même Romulus, et que par suite ce dérivé contenait bien des fables étrangères au Romulus dont il était issu.

M. Oesterley déclare que la traduction allemande de Gérard comprend 103 fables, c'est-à-dire un nombre de fables inférieur à

(1) *Romulus... und die Esopische fabel im Mittelalter...* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXXI.)

celui de la collection latine du manuscrit par lui découvert; mais il ne s'en tient pas là : il prend la peine de donner dans un tableau comparatif (1) les titres de 86 des fables allemandes. De ces titres il ressort que sur les 86 fables il y en a 19 qui sont étrangères au Romulus latin de Marie et qui au contraire appartiennent toutes au dérivé latin de ce Romulus. En voici la liste :

	GÉRARD DE MINDEN.	DÉRIVÉ LATIN.
1. Le Lion et le Berger.	23.	25.
2. Le Cheval et le Lion.	24.	26.
3. Le Loup et les Brebis.	32.	31.
4. L'Oiseleur et les Oiseaux.	74.	81.
5. La Montagne en mal d'enfant.	51.	90.
6. Le Chien vieilli et son maître	52.	91.
7. Le Chauve et la Mouche.	50.	92.
8. Le Renard et la Cigogne.	76.	93.
9. Le Cheval et l'Ane.	59.	97.
10. Le Renard et le Loup	60.	98.
11. Le Mauvais Fils	82.	99.
12. Le Marchand et l'Ane.	63.	100.
13. La Belette et les Rats.	70.	103.
14. La Panthère et les Paysans.	71.	104.
15. Le Cheval et le Cerf.	61.	105.
16. L'Enfant et le Serpent.	98.	108.
17. L'Ane malade et le Loup.	72.	109.
18. Le Glaive perdu.	73.	111.
19. Le Loup et le Renard jugés par le Singe.	102.	134.

Il résulte clairement de ce tableau que la traduction allemande a bien été faite sur la collection latine, à laquelle j'ai donné la qualification de dérivé latin du Romulus de Marie, et sur ce point je suis d'accord avec M. H. Oesterley. Mais il ne s'en est pas tenu là : ne se donnant pas la peine de comparer les textes, et n'apercevant pas les visibles différences qui les séparaient, il a cru que le texte publié par M. Robert n'était qu'un fragment de la collection contenue dans le manuscrit de Göttingen (2), et confondant en une seule les deux collections distinctes, il n'a pas hésité à affirmer que Marie de France et Gérard de Minden avaient composé leurs traductions sur le même texte latin. Marie de France ayant déclaré qu'elle avait fait sa traduction sur une version anglaise, il s'inscrit

(1) *Romulus...* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXXI à XXXV.)
(2) *Romulus...* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXXI.)

en faux, timidement il est vrai, contre cette affirmation formelle (1), et cherche immédiatement à justifier la grave attitude qu'il a prise. Mais, ne voulant pas pour cela se donner beaucoup de peine, il se contente d'examiner le prologue et l'épilogue de Marie et de les comparer au prologue de Gérard. Il extrait du prologue de Marie les vers suivants :

Romulus qui fu emperère,
A sun fill escrit è manda,
E par essample li mustra,
Cum il se puist contreguetier,
K'hum ne le peust engingnier.
Izopes escrit à sun mestre
Ki bien quenust lui è sun estre,
Unes fables k'il ot truvées
De griu en laitin translatées.

Il cite ensuite ces vers de l'épilogue :

Pur amur le cumte Willaume,
Le plus vaillant de cest royaume,
M'entremis de cest livre feire
Et de l'angleiz en roman treire.
Ysopet apeluns ce livre
Qu'il traveilla et fist escrire;
De griu en latin le turna.
Li rois Alvrez qui moult l'ama
Le translata puis en engleiz
Et jeo l'ai rimé en françeiz.

Puis il rapproche de ces deux extraits les vers suivants du prologue de Gérard :

De Koning de van erst Rome stichte,
het bringen erst al dit gedichte
van krekeschen in dat latin,
to lerende de kinder sin.
De Koning Affrus van Engelant,
do he de kunst daran bevant,
heit he id bringen altohant,
dat id al den sinen wart bekant (2).

(1) *Romulus...* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXVII.)

(2) Ces vers peuvent se traduire ainsi : « Le roi qui fonda Rome a le premier traduit ces poésies du grec en latin pour l'instruction de ses enfants. Le roi

Qu'il y ait une certaine analogie entre les deux premières citations et la troisième, cela n'est pas douteux; mais cela ne prouve rien. Le traducteur anglais avait trouvé dans son modèle latin un prologue qu'il avait interprété, et cette interprétation avait ensuite servi de base à celui de Marie, qui enfin dans son épilogue avait parlé de la version anglaise employée par elle. Il est évident qu'elle n'aurait pas procédé ainsi, si elle avait composé sa traduction sur le dérivé latin; car alors, trouvant dans le prologue de ce dérivé l'indication de la version anglaise, c'est aussi dans son prologue qu'elle en aurait parlé. Elle aurait fait comme le poète allemand, qui, voyant en tête du dérivé latin le prologue qui le précède, l'a littéralement traduit. En effet, dans le prologue du dérivé latin, on lit : « Liber... iste primo grece conscriptus est ab Esopo; post hoc a Romulo imperatore romano ad instruendum filium suum Tyberium in latinum venit. Deinde rex Anglie Affrus in anglicam linguam eum transferri precepit. » Que l'on veuille bien comparer ces phrases à celles de l'extrait tiré du prologue de Gérard de Minden, et l'on verra que ce dernier les a dans sa version littéralement suivies.

En résumé, voici ce qui s'est passé : le Romulus latin de Marie a d'abord été composé en Angleterre, et je crois pouvoir ajouter qu'il ne s'est pas propagé au dehors. Je n'en veux pour preuves que les deux seuls fragments qui en restent; en effet, les deux manuscrits de la bibliothèque nationale qui les renferment, contiennent en même temps le traité *De Proprietatibus rerum*, qui est l'œuvre d'un auteur du XIVe siècle, nommé Barthélemi l'Anglais, et l'un des deux porte la signature de Charles d'Orléans, le duc poète, qui a dû l'acquérir pendant sa longue captivité en Angleterre et l'apporter ensuite en France. Ce Romulus latin, composé en Angleterre, y fut traduit en langue anglaise, et c'est dans ce pays que Marie de France, trouvant la traduction anglaise, l'a mise en vers français. Puis le Romulus latin a subi la loi commune : il a été imité, et, tandis qu'il restait oublié en Angleterre, son dérivé latin accueilli avec plus de faveur s'est répandu hors de ce pays, principalement en Allemagne; ce qui le prouve, c'est que des quatre manuscrits que j'en ai rencontrés sur le continent, les villes de Göttingen et de

« l'Angleterre Affrus, habile dans cet art, les a fait traduire aussi de façon à les faire connaître aux siens. » *Romulus... und die Aesopische fabel im Mittelalter.* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXVIII.)

Trèves en possèdent trois. Alors est survenu Gérard de Minden, qui, rencontrant en Allemagne un des manuscrits du dérivé latin, en a fait au XIVe siècle en bas-allemand la traduction poétique, et qui, en la faisant ainsi, l'a tirée d'une source différente de celle précédemment employée par Marie de France.

§ 2. — TRADUCTION ANONYME.

En parlant de Gérard de Minden, j'ai dit incidemment qu'un second poète avait, comme lui, traduit en bas-allemand les fables latines dérivées du Romulus de Marie. Cette seconde version, probablement un peu moins ancienne que la précédente, se trouve dans un manuscrit de la fin du XVe siècle appartenant à la bibliothèque de Wolfenbüttel, où il a reçu, non pas, comme le dit par erreur M. Oesterley, la cote *Nov.* 246 (1), mais la cote 997 *Novi.* « Le manuscrit, dit M. Oesterley (2), contient encore 125 chapitres, bien qu'il ait perdu par le retranchement de trois cahiers à la fin un assez grand nombre de fables; toutefois il est possible aussi que les feuillets qui manquent soient demeurés vides ou aient été remplis autrement. »

Les fables sont précédées d'un prologue ainsi conçu :

Esopus eyn wys greke was
Ind wonde zo athenas ;
Van synne witten hey was kloch,
Des screff sey mannich kunstich boch
Byspele hey zon besten screyff,
Die velen luden noch sin leyff.
We dere böme sunne vnd maen
Sprochen hant vnd vil gedaen.
Dass en doch nyt egen en is,
Dat gedichte hat doch lere wijs,
Wat dat der fabel nit wair en sy,
Doch ist dar schoine lere by.
Die gude sproche geuen kan
Meister esopus dus heuet an.

Ces vers peuvent se traduire ainsi : « Ésope était un sage grec | et habitait à Athènes ; | il avait un esprit ingénieux, | et a écrit beaucoup

(1) *Romulus... und die Aesopische fabel im Mittelalter.* Berlin, 1870. (Voyez *Einleitung*, p. XXIX.)

(2) *Romulus*, etc. (Voyez *Einleitung*, p. XXIX.)

de livres artistiques, | pour servir d'exemple à son fils, | lesquels sont encore inconnus de bien des gens. | On y voit les Arbres, le Soleil et la Lune | parler et se mouvoir beaucoup. | Quoique ces inventions soient sans fondement, | elles comportent une sage morale, | et si la fable n'est pas véridique, | elle donne d'excellents enseignements. | Pour ceux qui veulent entendre de bons préceptes | maître Ésope se montre aujourd'hui. »

Quant aux 125 fables, M. H. Oesterley, dans le tableau dont j'ai déjà parlé, les a fait figurer toutes à l'exception d'une seule, la quatre-vingt dix-neuvième, qui sans doute n'avait pas la même origine que les 124 autres. Toutes ces dernières sans exception se rapportent à celles du dérivé latin; il y en a même deux qui sont la traduction de la même fable latine; ce sont les fables XXIII et CXVI; ce qui en réalité réduit à cent vingt-trois le nombre des fables latines traduites par les allemandes. Si, comme il le suppose, les feuillets qui manquent à la fin du manuscrit, contenaient des fables maintenant perdues, il est vraisemblable qu'elles étaient également tirées du dérivé latin, et, comme, ainsi qu'on s'en souvient, il comprend 136 fables, il s'ensuit que les feuillets manquants n'en possédaient pas plus de treize, qui auraient été les suivantes :

		DÉRIVÉ LATIN.
1.	La Vache, la Chèvre, le Bélier et le Lion	7.
2.	Le Cheval affamé	53.
3.	L'Homme, le Bouc et le Cheval	54.
4.	Le Renard et l'Ourse	60.
5.	Le Corbeau et ses Petits	70.
6.	Le Maître et l'Esclave	75.
7.	La Puce et le Chameau	86.
8.	Le Soldat et les deux Voleurs	113.
9.	L'Épervier et la Chouette	122.
10.	L'Aigle et l'Épervier fugitif	123.
11.	L'Hirondelle et les Moineaux	126.
12.	L'Homme qui navigue sur mer	130.
13.	Le Vieillard et son Fils	131.

Mais il est certain que la supposition de M. Oesterley est erronée. Désirant savoir ce qu'elle valait, j'ai par lettre demandé à M. le docteur von Heinemann, conservateur de la bibliothèque de Wolfenbüttel, ce qu'elle pouvait avoir de fondé et voici la réponse que, le 10 octobre 1882, il m'a faite : « Le manuscrit finit avec la fable CXXV, et je ne vois aucune raison de croire qu'il soit à la fin

mutilé, puisqu'il conclut par la morale qui est toujours attachée à la fin des fables. » Mais la liste que je viens de dresser n'en a pas moins sa raison d'être ; car elle permet de voir, indirectement sans doute, mais avec facilité, de quelles fables du dérivé latin celles du poète allemand sont la traduction.

DEUXIÈME COLLECTION.

FABLES D'ODO DE SHERRINGTON ET DE SES CONTINUATEURS.

SECTION I.

Véritable auteur des fables.

La collection que j'ai maintenant à étudier, a été par les manuscrits qui la renferment attribuée à divers auteurs. Ainsi, pour ne parler que de ceux de la bibliothèque Bodléienne, le manuscrit Douce 88, indépendamment du préambule ordinaire *Aperiam in parabolis os meum*, en offre un autre qui le précède et qui commence par ces mots : *Beatus Basilius, coaggerans juvenes, docebat eos.* A la fin du même manuscrit on lit cette souscription : *Explicit tractatus de Basilio beato.* Il semble en résulter que, dans la pensée du copiste, l'auteur des fables était le bienheureux Basile. Quant au manuscrit Douce 169, les fables sont très nettement attribuées par la souscription suivante à Hugon, plus ordinairement appelé Hugues : *Expliciunt proverbia magistri Hugonis de Sancto Victore.*

Le désaccord qui existe entre les manuscrits, n'a fait naître aucune divergence d'opinion entre les bibliographes anciens : qu'on veuille bien consulter Jean Bale (1), Antoine Possevin (2), Jean Pits (3),

(1) *Scriptorum illustrium maioris Brytanniæ quam nunc Angliam et Scotiam vocant, catalogus*, etc. autore Joanne Baleo... Basileæ, apud Joannem Oporinum, 1557 et 1559, 2 vol. in-folio. (Voyez t. I, p. 221.)

(2) Anton. Possevini Mantuani *Apparatus sacer*... Coloniæ Agrippinæ, apud Joannem Gymnicum, anno M.DC.VIII, 2 vol. in-folio. (Voyez t. II, p. 167.)

(3) Joannis Pitsei angli, S. Theologiæ doctoris, Liverduni in Lotharingia decani, *Relationum historicarum de rebus anglicis tomus primus*, quatuor partes complectens, quorum elenchum pagina sequens indicat. Parisiis, apud Rolinum Thierry et Sebastianum Cramoisy, via Jacobæa, M.DC.XIX, cum privilegio regis christianissimi, 1 vol. in-4°. (Voyez dans le premier tome seul publié les pages 244 et 245.)

César Egasse du Boulay (1), Charles de Visch (2), Casimir Oudin (3), Jean Leland (4), Thomas Tanner (5), Jean-Albert Fabricius (6), Charles du Fresne du Cange (7), Francis Douce (8), et Th. Wright (9), et l'on verra qu'ils ont attribué les fables dont je m'occupe ici, à un moine cistercien nommé Odo. Il est vrai que le catalogue imprimé des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras en fait honneur à un frère prêcheur nommé *Bromiard;* mais il y a là une erreur facile à expliquer: dans le manuscrit qui a conduit à la commettre, les fables sont précédées d'une collection de sermons, qui, d'après le scribe, sont l'œuvre d'un moine de ce nom, et, étant écrites à la suite par la même main, elles ont ainsi porté le

(1) *Historia Universitatis Parisiensis*, etc. Authore Cæsare Egassio Bulæo. Parisiis, apud Franciscum Noël... M.DC.LXV à M.DC.LXXIII, 6 vol. in-folio. (Voyez t. I, p. 253.)

(3) *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*... opere et studio R. D. Caroli de Visch. Duaci, ex officina Joannis Serrurier, M.DCXLIX, in-4°. (Voyez p. 207.)

(3) Casimiri Oudini *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis*... Lipsiæ, sumptibus Maur. Georg. Weidmanni... MDCCXXII, 2 vol. in-folio. (Voyez t. II, col. 1623 à 1625.)

(4) Commentarii de scriptoribus Britannicis, auctore Joanne Lelando Londinate... Oxonii, è Theatro Sheldoniano, MDCCIX, 2 tomes en 1 vol. in-8°. (Voyez ch. CLXXX, p. 213.)

(5) *Bibliotheca Britannico-Hibernica : sive de Scriptoribus, qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad sæculi XVII initium floruerunt literarum ordine juxta familiarum nomina dispositis commentarius :* auctore viro admodum reverendo et in patriis antiquitatibus versatissimo Thoma Tannero, episcopo Asaphensi qui, etc., Londini, excudit Gulielmus Bowyer, impensis Societatis ad literas promovendas institutæ, anno domini M.DCC.XLVIII, 1 vol. in-folio. (Voyez p. 560, note *v*.)

(6) Jo. Alberti Fabricii Lipsiensis... *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*... Florentiæ, typis Thomæ Baracchi et F., MDCCCLVIII, apud J. Molini, 3 vol. in-8°. (Voyez t. V, compris dans le deuxième vol., p. 152.)

(7) *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* conditum a Carolo Dufresne domino Du Cange. . cum supplementis integris D. P. Carpenterii et additamentis Adelungii et aliorum, suisque digessit G. A. L. Henschel. Parisiis, excudebant Firmin Didot fratres, Instituti Franciæ typographi, 1840 à 1850, 7 vol. in-4°. (Voyez t. VII, *Index auctorum*, p. 412.)

(8) *Illustrations of Shakspeare, and of ancient manners..*, by Francis Douce. In two volumes. London : Printed for Longman, hurst, rees, and orme, Paternoster row, M. DCCC.VII, 2 vol. in-8°. (Voyez t. II, p. 343 à 347.)

(9) *Biographia Britannica literaria ; or Biography of literary Characters of Great Britain and Ireland, arranged in chronological order. Anglo-norman period.* By Thomas Wright, M. A. London : John W. Parker, in-8°. (Voyez année 1846, pages 226 et 227.)

rédacteur du catalogue à les croire l'œuvre du même auteur.

Il n'y a pas eu plus de divergence entre les critiques : Jacques Grimm, en 1834 (1), Joseph Mone, en 1835 (2), Edelestand du Méril, en 1854 (3), Hermann Knust, en 1865 (4), Hermann Oesterley, en 1868 (5), et Ernst Voigt, en 1878 (6), en étudiant les mêmes fables et en les publiant partiellement, n'ont pas songé à en refuser à Odo la paternité.

J'ajoute qu'en s'abstenant de toute contradiction sur ce point, ils ont sagement agi. En effet, les manuscrits eux-mêmes, quel que soit leur désaccord, donnent en somme raison à l'opinion admise. Ainsi, à Cambridge, le Corpus Christi College possède, sous les cotes 441 et 481, deux manuscrits appelant l'auteur des fables, l'un, *Magister Odo*, l'autre *Odo de Ceritona*. Il faut donc tenir pour constant qu'il se nommait bien Odo.

SECTION II.

Biographie d'Odo.

Tout ce qui avait été dit avant lui sur la personne d'Odo et pouvait y être utilement ajouté, se trouve consigné dans l'étude consciencieuse que M. Ernst Voigt lui a consacrée. Je n'essaierai pas de refaire après ce critique la biographie qu'elle comprend ; seulement, comme cette biographie, écrite en langue allemande, est peu connue en France, je vais en donner ici la traduction presque littérale :

(1) *Reinhart Fuchs*, von Jacob Grimm. Berlin bei Reimer, 1834, 1 vol. in-8°. (Voyez pages 121 et 446 à 447.)

(2) *Anzeiger für Kunde der teuschen Vorzeit.* Unter freier mitwirkung herausg. von Franz Joseph Mone... 1835. Mit vier Tafeln Abbildungen. Karlsruhe, Druck und Verlag von Christian Theodor Groos. (Voyez col. 355 à 361.)

(3) *Poésies inédites du moyen âge, précédées d'une histoire de la fable ésopique.* Paris, librairie Franck, 1854, un vol. in-8°. (Voyez p. 121, 140, 142, et 249.)

(4) *Jahrbuch für Romanische und Englische literatur...* herausgegeben von dr Ludwig Lemcke. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1865, in-8°. (Voyez t. VI, p. 1 à 42 et 119 à 141.)

(5) *Jahrbuch für Romanische und Englische literatur...* herausgegeben von dr L. Lemcke, Leipsig, F. A. Brockhaus, 1868, in-8°. (Voyez t. IX, p. 121 à 154.)

(6) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage aus dem zwölften bis vierzehnten jahrhundert*, herausgegeben von Ernst Voigt. Strassburg, Karl. J. Trübner. London, Trübner et comp. 1878, in-8°. (Voyez p. 36 à 51 et 113 à 138.)

« Avant d'entrer, dit-il, dans les détails concernant le pays, le temps et la vie du fabuliste, je dois d'abord faire précéder les indications réunies par Oesterley dans son étude sur Odo, page 121 (1), des renseignements que la tradition nous a transmis. Ces renseignements, avec plus ou moins d'ornements, aboutissent à ceci : Odo de Cirington, moine de Cîteaux, né en Angleterre, fréquenta les écoles de son pays, vint à l'Université de Paris et y acquit le grade de maître ; il fleurit vers 1180 (d'après Oudin vers 1184). Jean de Salisbury le célèbre comme ayant été son maître de théologie. Mais ces renseignements ne sont appuyés d'aucune preuve.

« Les mots *de Ciringtonia* transmis par les manuscrits se réfèrent au lieu d'origine d'Odo ; car il n'existe ni cloître ni évêché de ce nom, où il ait pu être *Magister scholarum*.

« Gorton ne connaît que deux villages, Sherington près Salisbury dans le comté de Wiltshire et Sherrington près Newport Pagnell dans le Buckinghamshire. A propos de la question de savoir lequel de ces deux villages a pour lui la plus grande probabilité, il ne faut pas perdre de vue le village de Wilebey, qu'Odon met sur la même ligne que Schöppenstedt (Parab. 42ª) (2). Des communes de ce nom qui correspondent assez bien à la forme actuelle de Wilby, l'une se trouve dans le Norfolk, au nord-est de Harling, l'autre dans le Suffolk près Eye, la troisième dans le Northamptonshire au sud-ouest de Wellingborough ; cette dernière pourrait résoudre la question en faveur de Sherrington dans le comté de Buckingham ; car il se pourrait que le renom de sagesse de Wilby eût beaucoup dépassé les limites de son district, ou que Wilby dût être considéré non comme le pays natal d'Odo, mais comme un lieu de séjour ultérieur. En tout cas il appartient au sud-est de l'Angleterre. Il doit avoir traversé la Manche dans sa première jeunesse ; car la France a été la véritable patrie de son esprit, et dans son livre de Paraboles il paraît être plus Français qu'Anglais. Le passage suivant de la Parabole VII est instructif à cet égard : *Adaptatur et quibusdam militibus Anglie. quando capud habent bene ferratum uino uel ceruisia, dicunt se posse stare contra tres Francigenas et debellare fortissimos. sed quando sunt ieuni et uident lanceas et gladios circa se, dicunt : O Sancte*

(1) M. Ernst Voigt fait allusion à la publication faite en 1868 par le docteur Oesterley dans la revue intitulée *Jahrbuch für Romanische und Englische literatur*.

(2) Traduisant M. Voigt, j'ai, quoique différents des miens, respecté ses nºs.

Martine, succurre auicule tue! Remarquez qu'il ne se sert nulle part de l'anglais (1), que son style est au contraire riche en gallicismes et contient par endroits du vieux français comme dans la Parabole 14 (n° 2 ci-après) (2); voyez dans la Parab. 7 à la fin : *O sein Martin, kar eide vostre oyselin*, dans la Parab. 9 : *Avis que dicitur gallice freynos i. e. frangens os*, et le bruit que le frêlon (*crabro*, et non pas *scrabo* comme dans L (3) ou *scarabo* comme dans F) (4), fait avec ses ailes et qui lui semble dire : *Frai ben, frai ben* (*je ferai bien*, Parab. 2 *a*). Parmi beaucoup de mots qui sont français je citerai : *ribaldus, papellardus, morsellum, garcifer, granga* (*grangea, grangia*), *busacia* (*busasum* dans Du Cange), *domicellus, trottarius, camisia, bladum*. A la France se rapporte une anecdote qu'il raconte avec une précision remarquable ; elle est citée dans la Parabole 1 : *Item cum magister h. factus fuisset episcopus Meldensis et uisitasset socios suos Parisiis, dixit : Si haberem aliquem capitalem inimicum et desiderarem ei aliquid pessimum euenire, orarem, quod Deus faceret eum episcopum et hoc pro maxima maledictione reputarem.* Or, si nous cherchons dans Boulay un Maître parisien H. du XIIe siècle, qui ait été de cette ville à Meaux pour y remplir une haute fonction ecclésiastique, nous trouvons non pas un évêque de ce nom, mais un archidiacre ; Herbert, en effet, surnommé Medecius, Maître à l'Université de Paris, à la recommandation du cardinal Pierre de S. Chrysogone, fut nommé en 1175 archidiacre de Meaux, et se trouve en cette qualité, outre l'endroit cité par Boulay d'après Duchesne, mentionné comme témoin dans deux chartes de 1177 et 1181. Dans ce poste de confiance, il eut amplement l'occasion de connaître à fond les difficultés des fonctions épiscopales. Simon Ier, son évêque (de 1176 à 1195), fut obligé de solliciter plusieurs fois du

(1) Sans combattre l'opinion émise par M. E. Voigt, je dois faire remarquer qu'il commet ici une erreur matérielle : en effet, quoique devenu français par l'éducation, Odo n'avait pas oublié sa langue naturelle ; c'est ainsi que dans la fable de l'Abbé et des Moines il fait usage de ce vieux proverbe anglais : *Seilde comed se betere*, et que dans la fable du Loup devenu Moine il rappelle cet autre : *Yf alle the wolf unto the prest worthe and be sette on to boke salmes to lern, zit is ever hys onne eye to the wodeward.*

(2) Ce numéro est celui que M. E. Voigt a donné à l'une des fables publiées par lui à la suite de son étude.

(3) M. E. Voigt par la lettre L désigne le manuscrit *Arundel* 292.

(4) M. E. Voigt par la lettre F désigne le manuscrit 8947 de la bibliothèque royale de Munich.

pape des pouvoirs extraordinaires pour ramener l'ordre dans son diocèse, où l'avidité et la discorde du clergé avaient produit de déplorables ravages ; Herbert a donc pu tenir le langage reproduit. L'inexactitude commise peut être attribuée à une indication donnée à la légère ou entachée d'erreur, ou à un défaut de mémoire d'Odo ; les autres circonstances concordent trop bien pour qu'une simple erreur de qualification nous fasse abandonner cette explication. Il est fort possible qu'il ne se soit pas trouvé dans le cercle d'amis auquel Herbert a ouvert son cœur. Qu'il ait étudié à Paris de bonne heure ou tardivement, cela n'a pas d'intérêt, parce qu'à Paris, ville si voisine de Meaux et réunie à celle-ci par tant de liens, personne n'a pu lui parler d'un évêque Herbert de Meaux qui n'a jamais existé ; il est plus vraisemblable, si nous sommes d'ailleurs sur la bonne voie, qu'il avait vécu à Paris auparavant, et que bien plus tard un compatriote revenu de cette ville, à qui il avait dû demander des nouvelles de l'*Alma mater*, lui aura raconté cette histoire. Enfin ce n'est que dans la France du Nord qu'il avait pu acquérir cette connaissance intime de la légende des animaux et de leurs noms propres dont témoigne sa collection ; il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'amplificateur du midi de la France ne connaît pas ces noms. Le livre des Paraboles confirme la vieille tradition, suivant laquelle Odo a étudié à Paris ; il établit aussi qu'il a été de l'ordre de Cîteaux ; car, dans le tableau de tous les ordres monastiques alors existants dont il sera bientôt parlé, ceux de Cîteaux forment l'alpha et l'oméga, dans la Parabole 31 *a* le comte pillard porte et fait porter à ses gens des bonnets de cet ordre, comme le meilleur moyen de surprendre les négociants, qui croient voir venir derrière eux les plus pieux de tous les moines, et, parmi les écrivains ecclésiastiques les plus récents, il ne cite que saint Bernard de Clairvaux. Odo montre une connaissance étendue de la littérature biblique et patrologique ; de temps à autre il choisit pour morale de ses fables un passage poétique, mais sans jamais indiquer la source : une fois Horace (*Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt*), Ovide (*Odero, si potero, sed non invitus amabo,* Amor. III. II. 35), Pamphile (voyez ci-après n° 10 = 27 *a*), Marbode (voyez ci-après n° 3 = 15), Bernard (voyez ci-dessus page 44), trois fois l'Anonyme de Névelet (n° 46 = ci-après 16, n° 22 = ci-après 6, n° 16 se terminant ainsi : *Rodere malo fabam quam cura*

perpete rodi = Anonyme, XII, 23); d'autres vers mis à la fin des fables paraissent être de lui-même; tout au moins sont-ils du XIIe siècle, tout au plus de la deuxième moitié du XIe : tels sont ceux ci-après sous les nos 2 et 16, le distique rétabli page 44, et en outre les suivants, Parabole 52 :

Si quem barbatum faceret sua barba beatum,
In mundi circo non esset sanctior hirco.
Sanctum nulla facit nigra candida uestis ouina,
Nec quemquam iustum facit unquam crux asinina,

Parabole 53 :

Bufo trahe dixit : maledictio tot dominis sit.

et Parabole 57 :

Ut pellicanus fit patris sanguine sanus,
Sic genus humanum fit Christi sanguine sanum.

« Après le séjour qu'il fit en France pour ses études, il revint vraisemblablement en Angleterre et y fonctionna comme professeur dans une abbaye de Cisterciens. Je me fonde à cet égard sur ce que la plupart des manuscrits de son livre de Paraboles et de ses écrits homélitiques se trouvent en Angleterre et proviennent en général des couvents et des chapitres de ce pays. Remarquez à l'appui de cette opinion l'aversion non dissimulée d'Odo pour le clergé séculier, aussi bien pour le haut clergé, parce que *ignem auaritie, superbie, luxurie de se emittit* (Parab. 1), que pour le bas clergé, qui sous difrents noms est complètement exhibé (Parab. 53); au contraire, tout en blâmant vigoureusement les abus de la vie monastique, il l'exalte sous les images de l'Olivier, du Figuier et de la Vigne (Parab. 1).

« On peut aussi trouver dans sa collection de fables des indications approximatives sur l'époque à laquelle il vécut. Il décrit assez exactement le jeu d'échecs (Parab. 36 *c*); il nomme les figures *milites*, *reges*, *duces*, *pedones;* celui qui triomphe de son adversaire (*mattat*) est appelé *probus;* après la fin du jeu, les figures sont jetées sans ordre dans la *bursa*, *sacculus* ou *saccus*. Il sait que les captifs sarrasins tuent leurs bienfaiteurs et leurs maîtres (Parab. 59). Il mentionne dans la Parabole 12 les hérésies des Cathares, nées dans le midi de la France et déjà combattues dans le concile de Lombers en 1165 : *Dicitur quod hereticus quidam in tholosanis partibus in loco exal-*

tato prædicauit, quod uerus deus non fecit mundum uisibilem etc.; cet hérétique ajoutait comme une preuve décisive : *quare faceret deus benignus muscas, cum sint animalia immunda?* Il sait que plusieurs établissements hospitaliers font recueillir des aumônes par des quêteurs (Parab. 42 [a]) ; il connaît les quêteurs de Saint-Antoine (hôpital fondé en 1095 à Vienne), ceux de Haupas (nommés ainsi dans L, *antipas* dans T M (1), *autiperas* dans G (2), omis dans F), c'est-à-dire de l'hospice de passage de Saint-Jacques du Hautpas, situé sur le Rhône près Avignon, et créé en 1177 pour servir de succursale à l'hospice de l'Arno près Lucques, et les Roncevaliens, c'est-à-dire les chanoines réguliers de Ronceval en Espagne, dont l'hôpital princi pa avait été créé sous Alphonse II avant 1163. Mais il ne parle en aucun endroit des ordres mendiants. Le plus important document est le tableau dressé dans la Parabole 52 de presque tous les ordres monastiques ou de chevalerie, au moment où il compose son livre de Paraboles (*fere*, mot manquant dans T M, *omne genus regularium*), qu'il partage en quatre classes à l'exemple des quatre animaux combattant, *ovis alba, ovis nigra, asinus et hircus.* Ce sont (j'y joins la date de fondation pour plus de commodité) : 1° *Qui utentur uestibus albis, ut Cisterciences* (1098, réformés par Bernard de Clairvaux), *Premonstratenses* (1120), *Ordo S. Trinitatis* (les Trinitaires ou Mathurins, qui furent fondés en 1198 dans le diocèse de Meaux, et dont la propagation a été extrêmement rapide) *et huius modi ;* 2° *Utentes nigris uestibus, ut nigri monachi* (les anciens ordres de Saint-Bernard) *et canonici;* 3° *Qui crucem in scapulis portant, ut Hospitalarii, Templarii* (1119, non mentionnés dans T F M) *et huiusmodi ;* 4° *Qui barbas habent prolixas : Grandimontenses* (vers 1073) *et conuersi Cisterciens*es (les frères lais de cet ordre). Avec ces détails nous trouvons de deux côtés une époque bien déterminée : la mention des Trinitaires (1198), l'omission des Franciscains (1209) et des Dominicains (1216) (s'ils avaient été contemporains de l'auteur, ces deux derniers ordres eussent été cités par lui dans sa liste et classés parmi les quêteurs), nous donnent la certitude que le livre des Paraboles a été terminé vers 1200, et, eu égard à la maturité et à l'érudition dont cet ou-

(1) M. E. Voigt désigne par la lettre T le ms. 14749 de la bibliothèque royale de Munich et par la lettre M le ms. 8356 de la même bibliothèque.

(2) La lettre G, dont se sert M. E. Voigt, se réfère au ms. *Gude lat.* 200 de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel.

vrage fournit la preuve, nous pouvons admettre que l'auteur est né vers 1150. Ainsi Odo est d'une génération plus jeune que Jean de Salisbury et ne peut avoir été, comme on l'admet depuis Boulay, son professeur de théologie. Cette opinion, d'ailleurs, ne s'appuie que sur l'épigraphe de l'épître 284 *à Magister Odo*. Or il y a eu des Odo en grand nombre (1). »

Après avoir ainsi emprunté à M. E. Voigt les détails relatifs à la vie d'Odo, je vais, pour compléter sa biographie, faire à son égard ce que j'ai fait à l'égard de Phèdre, c'est-à-dire faire sommairement connaître sa valeur intellectuelle et morale.

« C'était, dit Jean Pits, un orateur disert, un philosophe ingénieux, un dialecticien subtil, un causeur élégant. Il avait tout pénétré avec un si heureux esprit, qu'il brillait dans presque toutes les sciences humaines ; il était aimé de tous les savants, quels qu'ils fussent, et des princes dont l'esprit était le plus élevé, et plusieurs de ces derniers en avaient fait leur conseiller intime. Il était d'ailleurs à la hauteur d'un tel emploi par la variété de ses connaissances, sa longue expérience, sa singulière aptitude à tout diriger et son solide jugement. Auteur de nombreux proverbes et de nombreuses paraboles, tant sacrées que profanes, il a été en quelque sorte un nouveau Salomon (2). »

Si, dans cet éloge exagéré, on sent le chauvinisme anglais du savant Pits, il faut cependant admettre qu'il repose sur une base vraie : Odo a été un homme distingué, non pas seulement par son instruction supérieure à celles des moines de son temps, mais encore et surtout par la pureté de ses mœurs, qui lui avait inspiré la haine de la dépravation cléricale, et par l'indépendance de son esprit, qui ne l'avait porté à écrire ses fables ésopiques que pour la révéler et la flétrir.

M. E. Voigt, on l'a vu, semble croire qu'en sa qualité de moine il ne dirigea ses attaques que contre le clergé séculier. S'il avait agi de la sorte, il aurait accompli une œuvre de parti, et il ne faudrait avoir que peu d'estime pour son caractère. Mais, je me hâte de le dire, cette appréciation n'est pas exacte. Je vais, pour le démontrer,

(1) *Kleinere lateinische denkmäler der thiersage*, etc., herausgegeben von Ernst Voigt. Strassburg u. London, 1878, in-8°. (Voyez p. 45 à 51.)

(2) Joannis Pitsei... *Relationum historicarum de Rebus Anglicis* tomus primus... Parisiis... M.DC.XIX, in-4°. (Voyez p. 244 et 245.)

recourir à celle de ses fables dans laquelle il s'agit des funérailles du Loup; en voici la traduction : « Le Loup étant mort, le Lion a rassemblé les animaux et a fait célébrer par eux ses obsèques. Le Lièvre a tenu l'eau bénite, et les Hérissons, les cierges de cire; les Boucs ont sonné les cloches, les Mulots ont creusé la fosse, les Renards ont porté le corps; Bérenger, c'est-à-dire l'Ours, a chanté la messe, le Bœuf a lu l'Évangile, et l'Ane, l'Épître. La messe étant terminée et le Loup enterré, tous les animaux ont fait à ses frais un festin splendide et n'ont éprouvé que le désir de revoir une cérémonie pareille. — C'est ainsi que fréquemment, après la mort de quelque riche bandit ou usurier, l'abbé ou le prieur réunit toutes les bêtes du monastère; car le plus souvent, dans un grand couvent de moines noirs ou blancs, il n'y a que des bêtes : Lions par l'orgueil, Renards par la fausseté, Ours par la voracité, Boucs fétides par la luxure, Anes par la paresse, Hérissons par la grossièreté, Lièvres par la pusillanimité. » La morale ne s'arrête pas là; dans le manuscrit d'Arras notamment elle est beaucoup plus longue. Mais il n'est pas nécessaire de la traduire tout entière pour démontrer l'inexactitude de l'appréciation formulée par M. E. Voigt.

On peut critiquer la prolixité fastidieuse d'Odo et surtout prétendre que dans ses fables la morale n'est pas toujours appropriée au récit qui la précède. Mais on y sent toujours l'amour de l'honnêteté et l'horreur du vice. Vivant dans le monde clérical, il ne connaît que lui et c'est lui seul qu'il fustige; mais, disons-le, car c'est là l'éloge le plus grand et le plus vrai qu'on puisse faire de lui, sa nature droite et pure ne fait pas de distinction entre les hommes vicieux, et qu'ils appartiennent aux ordres monastiques ou au clergé séculier, partout où il les rencontre, il les flagelle.

SECTION III.

Détermination du nombre des fables d'Odo.

On ne pourra jamais reconstituer dans son état primitif le texte des fables composées par Odo. Au moyen âge elles paraissent avoir été utilisées surtout par les prédicateurs, qui, les recopiant pour en agrémenter ensuite leurs sermons, tantôt les ont allongées, raccourcies ou transformées, tantôt en ont augmenté le nombre par

d'autres empruntées, au moins quant à l'idée, à des auteurs plus anciens ou puisées dans leur propre imagination.

Au moins, à défaut de son texte exact, peut-on arriver à distinguer les fables qui sont son œuvre plus ou moins altérée, de celles qui, quoique mêlées aux siennes dans les manuscrits, lui sont complètement étrangères ? Telle est la question, qu'après M. E. Voigt, et avec son propre travail, je vais maintenant essayer de résoudre. Les nombreux bibliographes que j'ai précédemment cités, ont essayé d'indiquer les ouvrages dont Odo est l'auteur. Se copiant les uns les autres, Bale (1), Pits (2) et de Visch (3) en ont tour à tour donné la liste suivante :

1. Bestiarium vel Brutarium. « *Iverunt ligna ut ungerent super se*, etc. »
2. Opus sexaginta parabolarum. « *Quoniam, ut dicit Gregorius*, etc. »
3. Aliud opus parabolarum. « *Aperiam in parabolis os meum*, etc. »
4. Homeliarum de Tempore liber unus. « *Ambulans Jesus juxta mare Galileæ*, etc. »
5. Penitentiale. « *Descendi in hortum meum ut viderem*, etc. »
6. Summa quædam.
7. Partium opus.
8. Narrationum liber unus.

Cette liste qui atteste une certaine fécondité, Bale, Pits et de Visch ne la considéraient pas comme complète ; aussi Tanner, en la reproduisant après eux, a-t-il cru pouvoir y faire les additions suivantes :

Sermones in Evangelia Dominicala. « *Cum appropinquasset*, etc. »
Conciones super Evangelia.
Homeliæ de sanctis, lib. I.
De brutis animalibus : « *Aperiam in parabolis os meum.* »
De Pœnitentiis.
Historia S. Pauli.
Speculum laïcorum.

Mais, ainsi complétée, la liste non seulement ne fournit aucun renseignement certain sur le nombre des fables à attribuer à Odo,

(1) *Scriptorum illustrium maioris Britanniæ*... catalogus... Basileæ,... 1557 et 1559. (Voyez t. I, p. 221.)

(2) *Relationum historicarum de rebus Anglicis* tomus primus... Parisiis, 1619, (Voyez p. 244.)

(3) *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis Cisterciensis*... Coloniæ Agrippinæ, 1656, (Voyez p. 253.)

mais encore, en désignant sa collection de fables par des titres variés et en faisant plusieurs ouvrages d'un seul, a le tort grave de donner des indications erronées. Ainsi, c'est bien une collection de fables que contient l'ouvrage appelé *Bestiarium* ou *Brutarium*, puisqu'il commence, d'après les bibliographes, par les mots : *Iverunt ligna ut ungerent super se*, qui constituent eux-mêmes le début de la première fable de la collection connue. Quant aux deux prétendus ouvrages intitulés, l'un : *Opus sexaginta parabolarum*, l'autre : *Aliud opus parabolarum*, les paraboles dont ils se composent, ne sont que des fables ésopiques, et les premiers mots par lesquels chacun d'eux commence, montrent bien que les fables qu'ils contiennent sont les mêmes que celles de l'ouvrage intitulé *Bestiarium* ou *Brutarium ;* les mots : *Aperiam in parabolis os meum*, sont ceux par lesquels commence le préambule ordinaire de la collection connue, et il est bien probable que les mots : *Quoniam, ut dicit Gregorius,* constituent le début d'un préambule moins usuel de la même collection. Il ne peut davantage exister de doute à l'égard de l'ouvrage cité par Tanner sous le titre : *De Brutis animalibus.* Cet ouvrage commençant par les mots : *Aperiam in parabolis os meum*, il est évident que c'est le même que les précédents. Enfin, dans l'ouvrage désigné par les mots : *Narrationum liber unus*, il ne me semble pas douteux qu'il faut sous un nouveau titre voir toujours la même collection ; en effet, en 1869, dans le *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur,* les fables que M. Oesterley a publiées sous le titre : *Narrationes magistri Odonis de Ciringtonia*, commençant par les mots : *Iverunt ligna ut ungerent super se regem*, sont évidemment les mêmes que celles désignées par les autres titres. La conclusion, c'est qu'il n'existe qu'une seule collection qui a reçu à tort des dénominations diverses.

Ce point acquis, il semble qu'il devrait être facile d'établir à l'aide des manuscrits la nomenclature exacte des fables. Malheureusement, ainsi que je l'ai dit, les manuscrits qui les contiennent en totalité ou en partie, ne sont pas purs de tout mélange ; ceux même qui sont incomplets renferment des fables qui ne sont pas son œuvre.

M. E. Voigt a essayé de dresser un tableau des fables d'Odo, comprenant 109 pièces, qu'en réunissant souvent deux et quelquefois trois d'entre elles en une seule, il est parvenu à réduire au nombre

de 76 (1). Se fondant sur ce que les quinze avant-dernières fables de son tableau ainsi condensé ne se trouveraient en totalité ou en partie que dans les trois manuscrits *Munich* 8356, *Munich* 14749 et *Gude* 200, et sur ce que la dernière n'existerait même que dans le seul manuscrit de Breslau, il en a conclu que l'œuvre d'Odo devait être restreinte aux soixante premières. Si ces prémisses étaient vraies, elles ne seraient pas probantes; mais elles sont démenties par les manuscrits; en effet, ce ne sont pas seulement les trois précités qui recèlent les quinze avant-dernières fables de son tableau; on les trouve encore en totalité ou en partie dans plusieurs manuscrits que malheureusement il n'a pas eus à sa disposition, et notamment dans les manuscrits Arundel 275 du British Museum, 2800 de la bibliothèque royale de Munich, et 441 du Collège du Corpus Christi de Cambridge. Sous l'influence d'une erreur matérielle entraîné à soutenir une thèse fausse, il a cherché à la fortifier par des raisons plus ingénieuses que solides. Ne voulant pas être suspecté de les avoir affaiblies par une pâle analyse, je lui laisse la parole. « Les quinze fables supplémentaires de T M., dit-il, ne se retrouvent dans aucun autre manuscrit, excepté G, qui en admet sept. T M G présentent ainsi une rédaction unique, provenant sûrement du XIIIe siècle, désignée par le manuscrit M, digne de foi sur tous les points importants, sous le nom encore inexpliqué de *Hosneckel*, et devant être considérée très vraisemblablement comme originaire du midi de la France. Pour son auteur, Narbonne est la place la plus forte et la plus ancienne; dans les adjonctions à la Parabole 60, il raconte deux tentatives de séduction: la première s'applique à un *monachus Cluniacensis*, et le récit de la seconde commence ainsi : *Sic contigit diebus nostris de quodam predicatore in hyspania, quedam mulier dixit, quod se interficeret, nisi cum ea rem haberet* (il lui fait honte, en se plaçant sur un bûcher allumé et en l'invitant à prendre place sur ce lit de repos); dans la Parabole 62 l'auteur parle d'un *rex arragonum*, si généreux que *successores sui non potuerunt secum milites tenere nec inimicis resistere*, etc.; il joint aux collecteurs d'aumônes mentionnés dans la Parabole 4 les frères de l'hôpital du Saint-Esprit, qui, partant de Montpellier, se répandaient au dehors; il est versé dans la connaissance de la Bible et des Pères de

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage...* Strasbourg et Londres, 1878, in-8°.

l'Église ; il cite des vers d'Horace (Ars poetica, 139), d'Ovide (Ars am., I, 99 ; Remed. am., 91,92) et de Prudence ; quant aux vers (dans la Parab. 72) :

Ve michi nascenti, uiuenti uel morienti!
Ve michi, quod sum, ue, non uiuit filius eue!

je ne puis en retrouver l'auteur. Dans ses morales le ton et le style sont plus colorés, plus éloquents que dans Odo (1). »

J'avoue que toutes ces raisons ne me touchent pas. Ce n'est pas parce que l'auteur a considéré Narbonne comme une place très forte qu'il doit en être originaire ou voisin. Le récit des deux tentatives de séduction étant, d'après M. E. Voigt lui-même, compris dans la soixantième fable, c'est-à-dire dans l'une de celles qui ne sont pas en litige, ne peut lui fournir aucun argument à l'appui de son opinion ; mais, en supposant que le récit relatif à la tentative de séduction faite sur un prédicateur espagnol se trouve en dehors des soixante fables non contestées, il n'y aurait encore aucun argument à en tirer. Ne voit-on pas dans la fable XXXV Odo raconter une petite anecdote, dont un hérétique toulousain aurait été le héros? A plus forte raison a-t-il pu avoir connaissance d'un évènement plus dramatique concernant un membre du clergé espagnol. Et, s'il en a été informé, il a pu encore bien mieux être initié à l'histoire d'un roi d'Aragon. On ne doit pas davantage s'étonner qu'il ait fait mention de la congrégation des frères de l'hôpital du Saint-Esprit, dont la maison principale pouvait être à Montpellier, mais dont en sa qualité de moine érudit il ne pouvait pas ignorer l'existence. M. E. Voigt allègue encore que les fables contestées révèlent un auteur versé dans la Bible et dans les ouvrages des Pères de l'Église ; mais n'est-ce pas justement là ce qui doit les faire attribuer à Odo ? On y trouve aussi des citations tirées des anciens poètes latins ; mais cette particularité remarquable est également celle qui caractérise les soixante premières fables. Enfin pourquoi dire que dans les morales des dernières fables le ton et le style sont plus colorés que dans les premières ? Je n'ai traduit qu'une de celles-ci, celle des *Obsèques du Loup ;* il me semble qu'elle ne pèche pas par la pâleur ; peut-être pourrait-on plutôt lui reprocher d'être

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage...* Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 39 et 40.)

trop colorée. Ainsi s'évanouissent, dès qu'on les envisage de près, toutes les raisons imaginées par M. E. Voigt.

J'admets avec lui que la soixante-seizième et dernière fable de son tableau qui n'existe que dans le manuscrit de Breslau, ne puisse être avec certitude imputée à Odo, et j'admets aussi qu'on éprouve le même doute à l'égard des fables 77,78 et 79, dont chacune n'existe que dans un seul manuscrit. Mais je ne puis lui refuser les quinze précédentes et ma manière de voir est justifiée par plusieurs manuscrits. Pour ne parler que d'un seul, je suis convaincu que, si M. E. Voigt avait pu voir le ms. 441 du *Corpus Christi* de Cambridge, dont je possède une copie complète, il n'aurait pas émis l'avis qu'il s'est vainement efforcé de faire accepter; car ce manuscrit d'une part contient les fables, dont il fait gratuitement honneur, sans pouvoir même le nommer, à un auteur du Midi de la France, et d'autre part les attribue deux fois à Odo, d'abord par son titre qui ne fait aucune distinction et qui est ainsi conçu : *Incipit prologus in parabolas magistri Odonis ad laudem ipsius qui est alpha et omega*, et ensuite par sa souscription, qui, mise à la suite de la dernière fable de la collection, s'applique incontestablement à toutes : *Expliciunt parabolæ magistri O. ad laudem ipsius qui est alpha et omega.*

Les manuscrits Harley 219 et Gude 200, en dehors des quinze fables si mal à propos discutées, en renferment d'autres, qui, quoique ressemblant beaucoup à celles d'Odo, ne doivent pas émaner de lui : en effet, le premier de ces manuscrits est intitulé : *Hic secuntur fabule diverse et eorum reductiones*, et le second : *Incipit tractatus de diversis fabulis;* ils portent donc des titres qui ne gratifient personne de leur contenu; de plus, ils ne possèdent ni l'un ni l'autre le préambule *Aperiam*, etc., presque toujours réservé aux manuscrits qui ne possèdent que l'œuvre d'Odo. Je crois que ces fables, inconnues de M. E. Voigt, ont été composées par des continuateurs monastiques, sinon contemporains du maître, au moins très anciens, et à ce titre, en les publiant, je ne les confondrai pas avec les siennes; mais je ne lui enlèverai aucune de celles que les manuscrits lui attribuent et dont je vais maintenant donner la nomenclature :

Prologue.
1. Les Arbres qui élisent un roi.
1 *a*. Les Fourmis qui élisent un roi.

1*b*. Les Grenouilles qui élisent un roi.
1*c*. Les Poules qui élisent un roi.
1*d*. Les Poussins qui élisent un roi.
1*e*. Les Oiseaux qui élisent un roi.
1*f*. L'Abbé et les Moines.
2. La Guêpe et l'Araignée.
2*a*. L'Escarbot et son fumier.
3. Le Corbeau, le Pigeon et son Petit.
4. Le Riche et la Vache de la Veuve.
4*a*. Les Habitants de Wilebey et le Lièvre.
4*b*. Les Fourmis et les Porcs.
5. Les Obsèques du Loup.
6. Le Chien et le Jonc.
7. La Licorne et l'Homme.
7*a*. Même sujet.
8. Le Renard et le Batelier.
9. La Guenon et la Noix.
10. Le Limaçon portant sa maison.
10*a*. Le Limaçon et ses cornes.
10*b*. L'Araignée et la Mouche.
11. Le Renard qui fait le mort et le Corbeau.
11*a*. Le Fromage et le Rat.
12. Le Renard et le Chat.
13. Le Renard et les Poules.
14. Le Renard déguisé et les Brebis.
14*a*. Le Comte, voleur de grand chemin.
15. La Brebis blanche, la Brebis noire, l'Ane et le Bouc.
16. Le Traîneau et le Crapaud.
17. Le Faucon et le Milan.
17*a*. L'assemblée des Souris et le Chat.
18. Le Hibou condamné par l'Assemblée des Oiseaux.
19. Le Rat sauvé par le Chat.
19*a*. La Puce et l'Abbé.
19*b*. Le Serment d'un certain Alexandre.
19*c*. La Grange en feu.
20. Le Pélican et ses Petits.
21. Le Loup et le Lièvre.
22. Le Serpent mourant de froid.
22*a*. Le Serviteur du Roi.
23. L'Odeur de la Panthère.
24. Le Faucon, les Pigeons et le Grand-Duc.
24*a*. L'Escarbot qui bat des ailes.
25. La Corneille se plaignant à l'Aigle.
26. La Buse et l'Épervier.
26*a*. Le Coucou et la Brunette.

27. La Tortue et l'Aigle.
28. Le Loup et la Cigogne.
29. L'Oiseau de Saint-Martin.
30. L'Homme chauve et chassieux et les Perdrix.
31. L'Oiseau appelé Freynos.
32. L'Aigle et ses Petits qu'elle habitue au Soleil.
33. La Cigogne et le Corbeau.
34. Le Phénix qui renaît de sa cendre.
35. L'Hérétique de Toulouse et la Mouche.
36. Le Crapaud, son fils et le Lièvre.
36*a*. Le Jeune Homme et la Petite Vieille.
37. Le Chat et le Rat.
37*a*. L'Araignée, la Mouche et le Vent.
37*b*. Les trois sortes de Mouches.
38. Le Rat de Ville et le Rat des Champs.
39. L'Antilope.
40. L'Hydre et le Crocodile.
41. Le Renard dans un puits et le Loup.
42. Le Lion, le Loup et le Renard associés.
43. Le Fromage, le Rat et le Chat.
43*a*. Les Chiens, le Cadavre et les Corneilles.
43*b*. Le Rat, la Grenouille et le Milan.
44. Le Loup devenu moine.
45. Le Lion, les Brebis, le Loup et les Porcs.
45*a*. Le Père de famille, les douze Brebis et le Loup.
46. Le Loup et l'Agneau.
47. Le Renard et le Coq.
48. Les Anes vêtus de peaux de Lion.
49. Gautier à la recherche de l'éternelle félicité.
49*a*. Les deux Compagnons, l'un véridique, l'autre menteur.
50. L'Aigle privé de la vue par le Corbeau.
51. Le Laïque et le Clerc.
51*a*. Le Lion, le Loup et le Porc.
52. Le Paysan et les Escarbots.
53. Les Abeilles et les Escarbots.
54. L'Ane et les Porcs.
55. La Poule protégeant ses Poussins contre le Milan.
56. Le Lion, les Rats, les Souris et le Chat.
57. L'Oie grasse et le Corbeau.
57*a*. Le Juste et le Pécheur.
57*b*. Le Fou.
57*c*. L'Enchanteur.
57*d*. Le Jeu d'Échecs.
58. Le Poussin indompté.
59. Le Milan et les Perdrix.

60. La Huppe et le Rossignol.
61. Le Chien et l'Ombre.
62. La Grenouille et le Bœuf.
62*a*. Le Guerrier et son Fils.
63. Le Rat qui cherche Femme.
64. Le Chat et sa femelle.
64*a*. La Femme élégante.
65. La Cigogne et le Serpent.
66. Le Paon déplumé par les autres Oiseaux.
67. Le Crapaud et la Grenouille.
67*a*. Le Chien et les deux Hommes.
68. Le Lion qui cherche des ministres et l'Ane.
69. Les Chiens et l'Ane.
70. Le Corbeau et le Renard.
70*a*. L'Athénien qui veut passer pour philosophe.
71. La Cigogne et le Chat.
72. L'Aspirant à la condition monacale.
73. Le Bouc et l'Ane.
73*a*. Le Fils et son vieux Père.
73*b*. Le Fils, le vieux Père et le petit Enfant.
74. Le Loup à qui le Renard conseille de pêcher.
75. La Mouche et la Fourmi.
76. Le Coucou et l'Aigle.
77. Le Sagittaire et le Rossignol.
78. Le Rat et ses Petits.
79. L'évêque Théodose et le bloc de glace.

Il ne me reste plus, avant de passer à l'examen des manuscrits d'Odo, qu'à dissiper un doute que je prévois. On se demandera s'il est bien un imitateur même indirect et partiel du fabuliste romain, et s'il n'est pas plutôt un auteur original, dont l'œuvre n'aurait dû être rattachée à aucune autre antérieure. Ce doute, je l'ai moi-même tout d'abord éprouvé : son œuvre s'éloigne tellement de celle de l'auteur primitif que j'ai un instant hésité à la considérer comme une imitation même indirecte et partielle. Après réflexion, plusieurs raisons m'ont déterminé à opter pour l'affirmative.

D'abord, quand, après avoir dressé la liste qui précède, on examine les fables qu'elle contient, on ne tarde pas à s'apercevoir que, si métamorphosées qu'elles soient, elles se rattachent en nombre assez notable par leurs sujets à Phèdre et à ses dérivés les plus immédiats. Ainsi : 1 *b* vient de Ph. I, 2, An. Nil. 21, Wiss. III, 7, Rom. II, 1 ; 3, de An. Nil. 39, Wiss. III, 4, Rom. III, 5 ; 22, de Ph. IV *a*, 19, An. Nil. 11, Wiss. IV, 2, Rom. I, 10 ; 25, de Ph. I, 3, An. Nil. 26, Wiss. II, 4'

Rom. II, 16; 28, de Ph. I, 8, An. Nil. 64, Wiss. I, 9, Rom. I, 8; 30, de Rom. IV, 7; 38, de An. Nil. 13, Wiss. II, 1, Rom. I, 12; 42, de Ph. I, 5, An. Nil. 9, Wiss. I. 7, Rom. I, 6; 43 *b*, de An. Nil. 4, Wiss. I, 3, Rom. I, 3; 46, de Ph. I, 1, An. Nil. 3, Wiss. I, 1, Rom. I, 2; 49 *a*, de An. Nil. 51, Rom. IV, 8; 61, de Ph. I, 4, An. Nil. 7, Wiss. I, 6, Rom. I, 5; 62, de Ph. I, 24, An. Nil. 33, Rom. II, 21; 69, de An. Nil. 17, Wiss. II, 10, Rom. I, 16; 70, de Ph. I, 13, An. Nil. 15, Wiss. II, 7, Rom. I, 14; 75, de Ph. IV *a*. 24, An. Nil. 27, Rom. II, 18. Je ne prétends pas en conclure qu'Odo ait connu Phèdre et ses dérivés immédiats; mais ce qui est certain, c'est qu'il s'est au moins inspiré de ses dérivés indirects, et que notamment, écrivant en Angleterre, il y a connu le Romulus latin de Marie. Il est vraisemblable même que c'est à ce Romulus qu'il a emprunté les fables dont les sujets existaient originairement dans l'œuvre du fabuliste romain. Il y a mieux : si l'on veut prendre la peine de comparer les fables d'Odo à celles de Marie, on pourra, parmi celles dont les sujets sont étrangers à Phèdre et à ses dérivés directs, en trouver plusieurs dont le fond est le même dans les deux collections. Telle est notamment la fable du *Loup qui apprend à lire*. Le parti que j'ai pris est donc justifié.

SECTION IV.

Fables des continuateurs d'Odo.

Odo a eu des continuateurs et des imitateurs, qui, dans une étude philologique, ne peuvent être séparés de lui. Je dois ici ne m'occuper que des premiers, parmi lesquels deux seulement me sont connus.

§ 1. — FABLES DU PREMIER CONTINUATEUR.

L'addition la plus importante faite aux fables d'Odo se trouve mêlée à elles dans les manuscrits Douce 169 de bibliothèque Bodléienne et Harley 219 de la bibliothèque du British Museum.

Il est impossible de savoir quel en est l'auteur; mais il suffit de lire quelques lignes de ses fables, pour acquérir la certitude que, comme Odo, c'était un moine. En effet, ses morales sont remplies de citations tirées de la Bible et des Pères de l'Église. J'ajoute que, comme son prédécesseur, il était versé dans la littérature latine; je n'en

veux pour preuve que la onzième de ses fables, qui met en scène deux écoliers, conversant au tombeau d'Ovide avec l'âme du grand poète. Quant à son œuvre, si l'on adopte ma manière de compter, elle se compose de quarante-cinq fables; voici les titres, qui, dans une traduction française, pourraient leur être donnés :

		Ms. Douce 169.	Ms. Harley 219.
1.	Le Loup et la Brebis		35.
2.	Les deux Voisins		36.
3.	Les deux Soldats libérés		37.
4.	Le Père de famille et l'Aspic avec ses Petits.		38.
5.	Le bienheureux Grégoire et son Ours		39.
6.	Pensée d'Anselme sur le cœur humain		40.
7.	L'Ane, le Renard et le Loup		41.
8.	Le Roi malade et le Prophète Élie		42.
9.	L'Ermite qui se brûle les doigts		43.
10.	Le Clerc luxurieux et la Vierge Marie		44.
11.	Les deux Écoliers au tombeau d'Ovide		45.
12.	Le Chef de voleurs converti		46.
13.	Le Jardinier impotent		47.
14.	La Matrone vertueuse		48.
15.	Le Songe du Prêtre		49.
16.	Le Prêtre, fils d'une Femme adultère		50.
17.	Le Riche peu charitable		51.
18.	Le Riche avide et ses deux Fils		52.
19.	Le Soldat mort et l'Exécuteur de ses volontés.		53.
20.	L'Extatique, le Diable et l'Ange		54.
21.	Le Chanoine séculier et la Juive		55.
22.	L'Ermite murmurant contre la justice divine.		56.
23.	La Dispute de l'Aigle et du Rat		57.
24.	Les deux Serpents et le Soldat		58.
25.	Le Rat qui veut marier sa Fille		59.
26.	Le Riche et son Fils qui se cloître	65.	89.
27.	L'Arbre appelé Περιδέξιον	66.	90.
28.	Le Paysan invité par son Maître à dîner	67.	91.
29.	La Femme qui ne se trouve pas assez belle.	68.	92.
29 *a*.	Le Chat à qui son Maître coupe la queue	68 *a*.	92 *a*.
29 *b*.	L'abbé Athanase et la Femme perdue	68 *b*.	92 *b*.
29 *c*.	L'abbé Arsène et la Matrone	68 *c*.	92 *c*.
30.	Le bienheureux abbé Macharias et le Diable.	69.	93.
30 *b*.	Julien l'Apostat et le Diable	70.	93 *a*.
31.	La Matrone paresseuse	71.	94.
32.	Le Père qui apprend à son Fils à se créer des amis	72.	95.

		Ms. Douce 469.	Ms. Harley 219
33.	Les quatre catégories d'arbres	73.	96.
34.	La Jeune Reine reconnaissante	74.	97.
35.	Le Solitaire repentant et le Diable.	85.	98.
36.	La Femme qui confesse tous ses péchés. . .	75.	99.
37.	Le Pape, la Veuve et le Diable.	76.	100.
38.	La Fille du Juif et l'Amoureux chrétien. . .	77.	101.
39.	Le Fou en prison.	78.	102.
40.	Le nouveau Converti.	79.	103.
41.	L'Animal appelé *Harpie*.	80.	104.
42.	L'Homme qui a perdu ses trois enfants. . .	81.	105.
43.	Le Scorpion.	82.	106.
44.	Les deux Jumeaux malades.	83.	107.
45.	Les Époux empoisonnés.	84.	107*a*.

Sur les quarante-cinq fables ou récits qui précèdent il n'y en a que fort peu dont les sujets aient été empruntés à Odo : ainsi les fables XXV et XXIX du continuateur sont bien évidemment des paraphrases des fables LXIII et LXIV *a* du prédécesseur et l'idée de la fable XXIX *a* du premier est bien empruntée à la fable LXIV du second. Mais ce sont là des exceptions qui n'empêchent pas l'œuvre d'être originale dans son ensemble. En effet, dans sa campagne contre les vices du clergé, Odo était resté fabuliste; au contraire, les récits de son continuateur ne sont plus des fables ésopiques; ce sont des légendes de saints, dans lesquelles le diable intervient souvent et se fait constamment bafouer.

Ces récits me paraissent avoir été composés en Angleterre. Les manuscrits Douce 169 et Harley 219, qui ont été écrits par des copistes anglais, rendent ce premier point à peu près certain. Mais il n'est pas aussi facile de savoir à quelle époque vivait l'auteur de l'œuvre que les copies nous ont conservée. Est-ce d'Odo ou des copistes qu'il était contemporain? Il est impossible de le savoir; ce qui me paraît vraisemblable, c'est que, plus récent que le premier et plus ancien que les seconds, il doit avoir vécu dans la première moitié du XIIIe siècle.

§ 2. — FABLES DU SECOND CONTINUATEUR.

Les fables du second continuateur se trouvent dans le ms. *Gude latin* 200 de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel, où elles se trouvent mélangées avec celles d'Odo.

Si, pour déterminer l'époque à laquelle elles ont été composées, on n'avait pour guide que l'écriture du manuscrit, tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'elles ne sont ni antérieures à la fin du XIIe siècle ni postérieures au commencement du XVe. Mais entre ces deux points extrêmes il serait impossible d'indiquer une date même approximative. Heureusement dès la première ligne de la première fable on est fixé par un élément sûr. Il y est fait allusion au traité *De Proprietatibus rerum*, qui est, comme on sait, l'œuvre de Barthélemy l'Anglais, et, d'après Bale, cet auteur anglais, qui vivait au temps d'Édouard III, florissait vers 1360. On peut donc affirmer que les fables du second continuateur d'Odo, postérieures de plus d'un siècle à celles du premier, ont été composées vers la fin du XIVe siècle.

L'esprit religieux qui y domine, permet aussi de croire que l'auteur était un moine, et les vers latins qu'on y voit cités autorisent à ajouter que c'était un homme lettré.

Il y donne aux animaux une large place; comme son devancier, il glisse bien quelquefois sur la pente de la légende religieuse; mais c'est l'exception plutôt que la règle. Il suffit pour s'en convaincre de lire la liste suivante des titres français que je crois pouvoir donner à ses fables :

	MS. GUDE LATIN 200.
1. Le Pélican et ses Petits	1.
2. Le Loup qui se confesse	37.
3. La Salamandre et la Mouche	38.
4. Le Rat et la Grenouille	39.
5. Le Renard et le Loup	40.
6. Le Soldat malade et le Religieux	41.
7. Le Chasseur et le bienheureux Antoine	42.
8. Le Maître et le Serviteur désobéissant	43.
9. Le Jeune Ermite à la Ville	44.
10. Le Retour du Seigneur	45.
11. Les trois Degrés de l'Orgueil	46.
12. L'Ane vêtu de la peau du Lion	47.
13. Le Singe de l'Apothicaire	48.
14. Le Singe et ses Petits	49.
15. Le Lion, l'Ane et le Coq	50.
16. Le Cerf à la Fontaine	51.
17. L'Onagre et l'Ane	52.
18. Le Lion dans son antre et le Renard au dehors	53.
19. L'Ane chargé d'abord de sel, puis d'éponges	56.
20. Le Jardinier et son Ane	57.

MS. GUDE LAT. 200.

21. Les Aigles, les Lièvres et le Renard. . . . . 58.
22. L'Aigle et la Colombe en dispute . . . . . 59.
23. L'Ane et le Merle . . . . . 61.
24. L'Ane dans un bourbier et les Crabes . . . . . 62.
25. La Truie et la Lionne. . . . . 63.
26. Le Loup et le Bouc . . . . . 64.
27. La Vieille et le Médecin . . . . . 65.
28. La Guêpe et le Serpent. . . . . 66.
29. Le Lion, le Renard et l'Ours. . . . . 67.

On peut voir par cette liste que les sujets ont été quelquefois empruntés soit au Romulus primitif, soit à l'un de ses dérivés; telles sont ceux des fables du *Rat et de la Grenouille*, du *Cerf à la Fontaine*, du *Renard qui refuse d'entrer dans l'antre du Lion*, et du *Lion partageant le butin*. Mais dans son ensemble la collection constitue une œuvre originale, qui, jointe dans le manuscrit à celle d'Odo, devait être considérée comme en étant non l'imitation, mais la suite.

SECTION V.

Manuscrits des fables d'Odo et de ses continuateurs.

Avant de procéder à l'analyse de chacun des manuscrits qui contiennent l'œuvre latine d'Odo, il n'est peut-être pas inutile d'en déterminer le nombre. M. H. Oesterley, dans la préface de son édition des *Narrationes magistri Odonis de Ciringtonia* tirées du manuscrit Arundel 292 (1), en avait mentionné seize comme contenant ses fables. Acceptant ce nombre comme exact et y ajoutant huit manuscrits inconnus de son devancier, M. E. Voigt le porte à vingt-quatre (2). Ce chiffre est faux. D'une part, ainsi que nous le verrons, il faut tout au moins en retrancher deux manuscrits comptés deux fois et un troisième qui contient non pas le texte d'Odo, mais, sous le titre de *Libro de los Gatos*, la traduction espagnole de son texte; d'autre part, au dénombrement de M. E. Voigt il faut ajouter les manuscrits 122 de la bibliothèque Mazarine et 689 de la bibliothèque cantonale de Berne, omis par lui, de sorte que,

(1) *Jahrbuch für Rom. u. Engl. literatur*. Leipzig, 1868. (Voy. p. 121 à 127.)
(2) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage aus dem zwölften bis vierzehnten jahrhunder*. Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 38).

toute compensation établie entre les doubles ou faux emplois et l'omission que je viens d'indiquer, il reste au total vingt-trois manuscrits qu'il s'agit maintenant d'examiner.

§ 1. — FRANCE.

1° *Bibliothèque Mazarine. — Manuscrit* 122. — Le ms. 122, quoiqu'il ait été plusieurs fois signalé par M. E. du Méril dans les notes qui accompagnent son histoire de la fable ésopique (1), est resté inconnu non seulement de M. H. Oesterley, qui n'a pas soupçonné son existence, mais encore de M. E. Voigt lui-même qui a bien su qu'il existait, mais n'en a pas examiné le contenu. Il a cependant une réelle importance. C'est un volume in-fol. de 248 feuillets en vélin, dont l'écriture à deux colonnes est tout entière de la même main et paraît appartenir à la fin du XIVe siècle. Il renferme les ouvrages suivants :

Fol. 1 *a*. Holkot moralitates.
Fol. 16 *a*. Ymagines *Fulgencii*.
Fol. 25 *b*. Ænigmata *Aristotelis* moralizata.
Fol. 27 *b*. Declamationes *Senece* moralizate.
Fol. 39 *b*. Fabule Ysopi moralizate.
Fol. 47 *b*. Liber de provectu patrum.
Fol. 59 *a*. Liber de Evangelica vita.
Fol. 112 *a*. Liber ludi scaccorum qui potest intitulari de moribus hominum et officiis nobilium.
Fol. 135 *a*. Liber de modo confitendi optimus.
Fol. 146 *b*. Libellus penitentie.
Fol. 165 *b*. Liber de miraculis divina potestate factis, sive de exemplis sacre theologie.

Les fables d'Odo, comme on le voit par la nomenclature qui précède, commencent au feuillet 39 *b* et portent la suscription *Fabule Ysopi moralisate,* mais ne sont individuellement surmontées d'aucun titre. Précédées du préambule *Aperiam in parabolis os meum,* elles appartiennent toutes à Odo. Leur nombre est de soixante-dix; ce sont celles auxquelles j'ai, dans la liste générale pour moi dressée (page 658), donné les numéros suivants : 1 (1), 1 *a*, (1 *a*), 1 *d* (2), 1 *f* (3), 24 (4), 25 (5), 26 *a* (6), 27 (7), 28 (8), 29 (9), 31 (10),

(1) *Poésies inédites du moyen âge*, etc. Paris, 1854, in-8. (Voyez p. 142, note 3, p. 155, note 4, p. 156, note 4.)

32 (11), 33 (12), 34 (13), 36 (14), 36 *a* (15), 37 (16), 37 *a* (17), 38 (18), 39 (19), 40 (20), 41 (21), 42 (22), 43 (23), 43 *b* (24), 44 (25), 45 (26), 45 *a* (27), 46 (28), 47 (29), 48 (30), 49 *a* (31), 2 (32), 2 *a* (33), 50 (34), 51 (35), 51 *a* (35 *a*), 53 (36), 54 (37), 55 (38), 57 *a* (39), 57 *b* (40), 57 *c* (40 *a*), 57 *d* (40 *b*), 58 (41), 59 (42), 12 (43), 3 (44), 4 (45), 4 *a* (46), 4 *b* (47), 5 (48), 6 (49), 7 (50), 9 (51), 10 (52), 10 *a* (53), 10 *b* (54), 11 (55), 11 *a* (56), 13 (57), 14 (58), 15 (59), 16 (60), 17 (61), 17 *a* (62), 18 (63), 19 *b* (64), 21 (65), 49 (66).

Les soixante-dix fables dont les numéros précèdent, se terminent au milieu de la première colonne du fol. 46 *b*. Elles sont immédiatement suivies d'une table, qui est annoncée par ces mots : *Sequitur tabula super fabulas Ysopi*, et qui se termine au bas de la première colonne du feuillet 47 *a*.

2° *Bibliothèque publique d'Arras.* — *Manuscrit* 184. — Le manuscrit 184 de la bibliothèque publique d'Arras forme un volume in-4°, dont les feuillets sont en papier et dont l'écriture à deux colonnes est du XIV° siècle.

Les fables d'Odo qui s'y trouvent, sont précédées du prologue *Aperiam in parabolis os meum*, qui, à mon sens, permet de les considérer toutes comme étant son œuvre. Elles sont annoncées par ce titre général : « *Hic incipiunt parabole et fabule per diversa exempla de diversis animalibus* », ne portent pas de titres particuliers, et ne sont terminées par aucune souscription finale. Elles ont été aperçues pour la première fois par l'allemand Mone, qui en transcrivit treize parvenues seules à la connaissance de M. E. Voigt. Elles sont heureusement beaucoup plus nombreuses : le manuscrit en effet contient, avec leurs appendices, les fables comprises dans les cinquante-neuf premiers numéros de la liste que j'ai précédemment dressée d'après le système adopté par M. E. Voigt, moins toutefois les appendices 1 *b*, 1 *c*, 1 *e* et 43 *a*, et les fables 30 et 57, et plus la fable *Sagittarius quidam* qui porte le n° 77.

Le texte des fables est malheureusement très fautif, et, dans l'édition que j'en publie, je ne me suis servi du manuscrit d'Arras que lorsque les lacunes des autres m'obligeaient à y recourir.

§ 2. — ALLEMAGNE DU NORD.

1° *Bibliothèque royale de Berlin.* — *Manuscrit Theol. lat.* 4°, 10. — Ce manuscrit forme un volume in-4°, dont l'écriture est du

xve siècle. Il renferme, sous huit titres, les fables d'Odo, qui dans ma liste (page 658) portent les n°s 1, 1 *c*, 1 *d*, 2, 25, 26, 29, 33 et 50. Ces fables occupent les feuillets 144 et 145; par suite d'une inadvertance sans doute imputable au relieur, ces feuillets ont été intervertis, de sorte que celui qui aurait dû recevoir le n° 144 porte le n° 145 et *vice versa*.

Les fables ne sont précédées d'aucun titre général ni suivies d'aucune souscription. Elles offrent de nombreuses variantes; je n'en signalerai qu'une : dans la première, commençant par les mots *Convenerunt ligna*, l'ecclésiastique promu à l'évêché de Meaux est appelé *Cantuariensis canonicus*, qualification qui pourrait permettre de croire que le manuscrit a été écrit en Angleterre.

2° *Bibliothèque de l'Université royale de Breslau. — Manuscrit IV. Q.* 126. — Ce manuscrit, précédemment coté PP^4, se compose de 356 feuillets en papier, dont l'écriture, due à des mains diverses, remonte à la seconde moitié du xve siècle. D'après M. E. Voigt, ses diverses parties avaient dû être écrites et réunies à Krakau (1). Voici la liste, donnée par lui, des ouvrages qu'il contient :

1. Versus de nouem Musis.
2. *Deux épigrammes de Martial.*
3. Simonis historia super deuastatione ciuitatis Constantinopolitane.
4. Franciscus Barbarus de fide et insigni obedientia uxorum. *Fragment.*
5. *Fable.* (Inc. : Sepe lupus quidam, etc.)
6. Asinarius. *Cet ouvrage a été écrit comme le précédent* « per Georgium Schleyffir de brega (ou berga) filium carnificis in Cracouia feria sexta ante palmarum anno domini 1475. »
7. Liber Gwidrinus (Inc. fol. 29. a : Secundum Aristotelis sententiam), finitus in festo marie niwis anno domini 1459.
8. Geta, finitus anno domini 1459 in die sancti lamperti (*ouvrage écrit ainsi que le dernier par une même main, autre que celle de Schleyffir*).
9. Auianus.
10. Fabule adolphi de fraudibus mulierum.
11. Cornutus (Inc. : Cespitat in faleris).
12. Nigelli speculum stultorum.
13. Brunellus poeta.
14. Alanus de problematibus.
15. Summa misteriorum (Johannis de Garlandia).

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage...* Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 7.)

16. Summa ueritatis per simonem de cassia.
17. *Préceptes d'école en vers rimés.* (Inc. : Cupientes hic manere).
18. Autoritates de disciplinis clericorum.
19. Prudentius de regimine scolarium.
20. Regule de statutis clericorum.
21. Medicina metrica de regimine sanitatis.
22. Bernardus de contentu mundarum rerum (*ouvrage pourvu de nombreuses gloses en langue polonaise*).
23. Regule diriuacionum ac diccionum.
24. Tractatus de diccionibus numeralibus.
25. *Fables latines d'Odo sans titre, dont l'écriture est parfaite.*
26. Introduccio pro sermone faciendo in Carnispriuio.
27. Sompnia Danielis (*copie incomplète*).

La collection des fables d'Odo est la seule qui renferme la fable *Volucres invenerunt nidum;* elle n'est pas pour cela complète. Les fables manquantes sont celles qui dans ma liste porte les nos 1 *a*, 1 *c*, 1 *e*, 4, 4 *a*, 6, 7 *a*, 8, 10, 10 *a*, 11, 11 *a*, 13 à 16, 17 *a*, 19, 19 *a*, 19 *b*, 19 *c*, 21 à 23, 24 *a*, 36 *a*, 37 *b*, 43 *a*, 57 *a* à 57 *c*, 58, 61 à 75 et 77 à 79.

Les fables existantes sont accompagnées de gloses qui révèlent l'origine bohémienne du manuscrit et dans lesquelles on lit : *scrabo i. e. hownijwal,* et : *super lignum i. e. nahizadije ubi galline solent sedere* (1).

3° *Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. — Manuscrit Gude lat.* 200. — Ce manuscrit, intitulé *Multifarium*, se compose de 231 feuillets, dont les 194 premiers ont été écrits à Bologne en 1326 et dont les autres sont d'une écriture du xve siècle.

Au nombre des ouvrages qu'il contient figurent 67 fables ou plutôt, la même étant deux fois répétée, 66 fables seulement, qui occupent les feuillets 187 à 194 et qui sont en partie l'œuvre d'Odo et en partie l'œuvre d'un anonyme que j'ai appelé son second continuateur.

A Odo appartiennent les fables 2 à 36, 54 à 55 et 60 du manuscrit; ce qui donne un total de 38, qu'il faut réduire à 37, la soixantième n'étant que la répétition de la vingt-deuxième. Ces 37 fables sont celles qui dans la liste par moi dressée portent les nos 1 *d*, 3, 4 *a*, 5, 8, 12, 13, 17, 17 *a*, 18, 19, 20, 24, 25, 26 *a*, 27, 28, 30,

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage...* E. Voigt. Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 38.)

33, 37, 38, 42, 44, 45, 50, 51, 51 *a*, 55, 57 *d*, 60, 61, 66, 69, 72, 73, 73 *b*, 74.

Les autres fables étant celles du second continuateur, j'en ai donné précédemment la liste.

§ 3. — ALLEMAGNE DU SUD.

1° *Bibliothèque royale de Munich.* — *A. Manuscrit* 2800. — Le manuscrit 2800 forme un volume in-fol. de 281 feuillets, écrit sur deux colonnes en 1468 par Joh. Wildenmanner den Ekgenfelden. Il comprend divers ouvrages dont le catalogue imprimé de la bibliothèque donne la liste en ces termes :

Fol. 1. Passio Christi auctore mag. *Engelscalco.*
Fol. 85. *Nicolai de Dinkelsbühl* tract. de oratione dominica.
Fol. 121. Ejusdem tract. de tribus partibus penitentiae.
Fol. 160. *Joannis de Turrecremata* tract. de sacramento Eucharistiae.
Fol. 187. *Nicolai de Dinkelsbühl* tract. de VII donis spiritus sti.
Fol. 199. De indulgentiis.
Fol. 211. Eiusdem tract. de adoratione imaginum.
Fol. 220. *Augustini de Roma* introductiones quadragesimales.
Fol. 240. Formula de creatione Adae et Evae et eorum lapsu et pena (Cf. Clm. 2778).
Fol. 251. Expositio in Psalmum « Miserere mei deus ».
Fol. 264. Compendium mnemonicum bibliae.
Fol. 276-281. Fabulae XLVII moraliter applicatae (Cf. Clm. 8947).

Il résulte de la liste qui précède que le dernier ouvrage contenu dans le manuscrit consiste dans une collection de fables ésopiques qui s'étend de la première colonne du feuillet 276 *a* à la deuxième colonne du feuillet 281 *b*. Cette collection se compose du préambule particulier à celles qui ne renferment que l'œuvre d'Odo et des quarante-sept fables, qui, dans la liste complète par moi dressée (page 658), portent les numéros suivants : 1 *b* (1), 7 (19), 8 (20), 10 (21), 12 (18), 13 (33), 15 (34), 18 (3), 19 (35), 20 (5), 22 (36), 24 (2), 25 (4), 26 (6), 26 *a* (7), 27 (9), 28 (10), 30 (12), 31 (11), 33 (8), 36 (13), 36 *a* (14), 37 (15), 38 (16), 41 (22), 42 (23), 44 (24), 45 (25), 45 *a* (26), 46 (27), 47 (28), 48 (29), 49 *a* (30), 50 (31), 54 (32), 57 (17), 61 (37), 62 (38), 64 (39), 65 (40), 66 (41), 68 (42), 69 (43), 70 (44), 73 (45), 74 (46), 75 (47). On voit, par les numéros que portent les onze dernières, qu'elles sont de la catégorie de celles que M. E. Voigt refuse à Odo ; mais le préambule de ce der-

nier qui domine indistinctement tous les éléments de la collection, montre une fois de plus combien est erronée l'opinion du critique allemand.

B. *Manuscrit* 8356. — Le manuscrit 8356, originaire du couvent des Augustins de Munich où il portait le n° 56, forme un volume in-fol. composé de 234 feuillets en papier, dont l'écriture à deux colonnes est du xve siècle. Il contient divers ouvrages indiqués au catalogue imprimé de la bibliothèque dans les termes suivants :

Fol. 1. *Matthaei de Saxonia* ordinis eremitarum S. August. Postillae super Evangelia per quadragesimam.

Fol. 193. Sermo super textum : « Quis mihi det fratrem sugentem ubera matris meae. » Scripsit H. Clett.

Fol. 217. Fabulae cum applicationibus. Prima sic inscripta est : « Ranae elegerunt sibi lignum in regem. »

Les fables d'Odo occupent les feuillets 217 *a*, 1re colonne, à 234 *a*, 1re colonne, et commencent sans suscription par la fable I *f*. *Quidam abbas dedit monachis suis tria fercula, etc.* Car, d'après M. E. Voigt, il ne faut pas considérer comme la première la fable des Grenouilles, qui, paraît-il, a été, avec celle des Poussins qui élisent un roi, introduite après coup dans le manuscrit en tête des autres.

« La collection tout entière, dit-il, a été écrite par une seule et même main très égale et très lisible, corrigée, rubriquée et pourvue de suscriptions; les derniers mots sont ainsi conçus : *Explicit hosneckel per manus* | *heinrici cletten anno domini M°* | *cccc° xj in die sancte iuliane vir*|*ginis in ebdomada lxe feria 2^a*. »

Le manuscrit 8356 est un des plus complets. Les seules fables qui manquent sont celles qui dans ma liste (p. 658) portent les n°s 1, 1 *a*, 1 *c*, 1 *e*, 4, 7 *a*, 24 *a*, 49 *a*, 57 *a*, 57 *b*, 57 *c*, 76 à 79.

C. *Manuscrit* 8947. — Le manuscrit 8947, originaire du couvent des Franciscains de Munich où il portait le n° 247, forme un volume in-4° composé de 300 feuillets en papier, dont l'écriture est du xve siècle. Il contient divers ouvrages indiqués au catalogue imprimé dans les termes suivants :

Fol. 11. *Matthaeus de Aquasparta* super libros Sententiarum.

Fol. 30. Capitula et tabulae S. Scripturae.

Fol. 87. Sententiae *Prosperi* ex Augustini operibus excerptae.

Fol. 109. Fabulae 52 ex Graeco in Latinum translatae « Accipiter assidua praeda consuetus. »

Fol. 113. Tractatus parabolicus. « Aperiam in parabolis os meum. »

Fol. 127. *Johannis Gobii* scala celi.

Fol. 206. Imagines *Fulgentii* moralizatae per *Robertum Holkot*.

Fol. 210. Dicta philosophorum. « Castigationes Hermetis philosophi. »

Fol. 218. Exempla ex antiquis et ex medii aeui scriptoribus excerpta et moralizata.

Fol. 230. Seneca de uirtutibus cardinalibus.

Fol. 243. Auctoritates ex libris Aristotelis et Fol. 280. Senecae.

Fol. 281. *Senecae* liber de moribus.

Fol. 288. Auctoritates ex libris Aristotelis.

Fol. 291. Textus Sententiarum metrice. « 'Res et signa sunt doctrinae duo membra. »

Les fables d'Odo, visées dans cette liste, ont été écrites par une seule main dépourvue d'élégance et trop économe de l'espace. Elles sont précédées du préambule *Aperiam in parabolis os meum*.

Moins complète que la précédente, la collection ne possède pas les fables auxquelles j'ai attribué les numéros suivants : 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*, 1 *e*, 7*a*, 17 *a*, 19 *a*, 30, 43 *a*, 57, 57 *b*, 60 *à* 79.

D. *Manuscrit* 14749. — Le manuscrit 14749, anciennement coté T. 19, forme un volume in-8°, composé de 248 feuillets en vélin, dont l'écriture à deux colonnes, due à trois mains différentes, appartient aux XIIIe et XIVe siècles. D'après le catalogue imprimé, il contient les ouvrages suivants :

Fol. 1. Tractatus de uirtutibus. « Omnis ut Boetius ait. »

Fol. 76. Tract. de uitiis (primum de gula, deinde de accidia, adulterio etc.) secundum ordinem literarum.

Fol. 190. Magistri *Ottonis* parabolae. « Aperiam in parabolis os meum. »

Fol. 213. Tract. de fidei articulis. « Occurrit discutere utrum necesse sit. »

L'écriture des feuillets 1 à 73 est de la première main, celle des feuillets 74 à 212 est de la deuxième, et celle des feuillets 213 à 248 est de la troisième.

Les fables d'Odo sont dues à l'écriture de la seconde main, à laquelle, d'après M. E. Voigt, ont ajouté successivement leurs écritures : « α le correcteur qui a défiguré le texte par d'assez nombreux changements faits de sa propre autorité sans faire attention au sujet, β le titulateur qui a mis les inscriptions marginales, tous deux du XIVe siècle. »

La collection, absolument identique pour le reste à celle du

manuscrit 8356, possède de plus le préambule *Aperiam in parabolis os meum* et la fable des arbres qui élisent un roi.

E. *Manuscrit* 16195. — Le manuscrit 16195, dont la cote primitive était S. Nic. 195, forme un volume in-f°, composé de 240 feuillets, dont l'écriture à deux colonnes sur papier est du xve siècle. D'après le catalogue imprimé, il contient les ouvrages suivants :

Fol. 1. Sermones de tempore.
Fol. 24. *Bernardi de Parentinis* ord. praed. provinciae theosolanae (= tolosanae) et conventus Orthesii tractatus de missa ; inde corrigas errorem in Clm. 8824.
Fol. 119. De negligentiis in missa ; scripsit Procopius de Colaria de Colonia.
Fol. 123. Libellus de VII horis canonicis.
Fol. 127. *Johannis de Deo* summa penitentiae.
Fol. 128. De absolutionibus, excommunicationibus, poenis iniungendis.
Fol. 131. *Remigius* episc. Tuscul. de penitentia.
Fol. 136. *Johannes de Deo* de dispensatione.
Fol. 140. De confessione (pro confessoribus).
Fol. 144. Sermones de Communi SS.
Fol. 195. Expositio super « Pater noster » et Fol 199. « Credo. »
Fol. 204. Quaestiones et dubia varia.
Fol. 237. Parabolarum liber (*Odonis de Ciringtonia*).

Ce dernier ouvrage, qui consiste dans les fables d'Odo, n'en contient que dix-sept dépourvues de titres, mais, précédées, il est vrai, du préambule *Aperiam in parabolis os meum*. Ce sont celles qui dans la liste complète portent les n°s 1 *e* (1), 18 (2), 20 (3), 25 (4), 26 (5), 26 *a* (6), 33 (7), 27 (8), 28 (9), 29 (10), 30 (11), 36 (12), 36 *a* (13), 38 (15), 41 (16), 42 (17), 78 (14). Si incomplète qu'elle soit, cette collection offre un certain intérêt ; c'est en effet la seule possédant la fable du Rat et de ses Petits, à laquelle j'ai attribué le n° 78. Elle s'étend de la deuxième colonne du fol. 237 *b* à la première colonne du fol. 240 *b*.

En terminant, je signale encore, sans affirmer qu'il contienne l'œuvre d'Odo, le ms. de Munich 16602, qui au fol. 136 offre des fables annoncées par le catalogue en ces termes : Fabulae ex parabolis magistri *Ottonis* (*de Ciringtonia*).

§ 4. — ANGLETERRE.

1° *Bibliothèque du British Museum*. — A. *Manuscrit Arundel* 292. — Ce manuscrit du xiiie siècle, qui est entré en 1831 au British

Museum, a eu le privilège d'attirer plus spécialement que les autres l'attention des savants; il possède du feuillet 12 *a* au feuillet 24 *b* une partie des fables d'Odo. Elles sont précédées de ce titre : *Narrationes magistri Odonis de Ciringtonia,* qui montre que, quelque variables que puissent être les suscriptions des fables dans les manuscrits, elles s'appliquent toujours à une seule et même collection. La collection du manuscrit Arundel 292 est très incomplète. Elle ne comprend pas les fables qui dans ma liste (page 658) portent les nos 1 *b*, 1 *c*, 1 *e* et 7 *a*, ni aucune de celles qui dépassent le n° 32. Enfin le texte en est très défectueux.

B. *Manuscrit Arundel* 275. — En signalant pour la première fois le manuscrit Arundel 275, M. E. Voigt s'est borné à dire que c'était un volume in-4°, qui provenait du couvent des Chartreux voisin de Mayence, dont l'écriture sur vélin était du XIVe siècle et dans lequel les fables d'Odo occupaient les feuillets 66 *b* à 81 *b*. Ce sont là les seuls renseignements qu'il ait donnés sur le manuscrit, que, pour s'excuser sans doute de son laconisme, il déclarait *unerreichbare*, c'est-à-dire inaccessible (1).

Je regrette de contredire ici M. E. Voigt. Mais, pour rendre hommage à la vérité, je suis obligé de déclarer que le manuscrit Arundel 275 n'est nullement inaccessible. Que cela soit bien entendu une fois pour toutes : au British Museum, comme dans n'importe quelle bibliothèque publique, il n'y a pas de manuscrit inaccessible; on peut toujours ou en prendre copie, ce qui est une question de temps, ou en faire prendre copie, ce qui est une question d'argent.

Quant à moi, comme il m'a été très facile de connaître le contenu du manuscrit Arundel 275, je compléterai les indications trop sommaires fournies par M. E. Voigt, en disant que l'écriture en est très difficile à déchiffrer et que la collection de fables qu'il renferme ne se compose que de celles d'Odo, et, ne les possédant pas toutes, ne comprend que celles auxquelles, dans la liste complète, j'ai, page 658, donné les numéros suivants :

1 (1), 1 *d* (2), 2 (29) 2 *a* (30), 4 *a* (38), 4 *b* (39), 5 (40), 8 (41), 10 (42), 10 *b* (43), 12 (37), 13 (44), 14 *a* (45), 17 (4), 17 *a* (46), 18 (5), 19 (47), 19 *c* (48), 20 (6), 22 (49), 22 *a* (50), 24 (3), 25 (7), 26 (8), 27 (11), 28 (12),

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage aus dem zwölften bis vierzehnten Jaruhndert.* Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 38.)

29 (13), 30 (14), 31 (15), 32 (9), 33 (10), 35 (16), 36 (17), 37 (18), 39 (19), 40 (20), 41 (21), 42 (22), 43 (23), 43 *b* (24), 44 (25), 45 (26), 49 (27), 49 *a* (28), 50 (31), 51 (32), 51 *a* (32 *a*), 53 (33), 54 (34), 57 (35), 58 (36), 63 (51), 64 (52), 66 (53), 68 (54), 69 (55), 70 (56), 70 *a* (57), 73 (58), 74 (59), 75 (60).

C. *Manuscrit Harley* 219. — Ce manuscrit forme un volume in-folio, composé de 154 feuillets en vélin, dont l'écriture, due à des mains diverses, est de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe. Il renferme plusieurs ouvrages latins et français, dont le premier est une collection de fables latines qui commence au feuillet 1 *a* et finit au haut du feuillet 37 *a*, et qui, portant cette suscription très générale : *Hic secuntur fabule diverse et eorum* (sic) *reductiones*, comprend tout à la fois les fables d'Odo et celles de son premier continuateur. Au recto du premier feuillet a été collée une fiche, sur laquelle on lit ces mots récemment écrits : « Fabulæ quædam ad modum Æsopicarum cum pia et mystica sive Morali interpretatione, per Anonymum quemdam. »

La collection sous 107 numéros comprend au total 116 fables. Les fables 1 à 34 et 60 à 88 appartiennent à Odo et sous 63 numéros sont au nombre de 67, et les fables 35 à 59 et 89 à 107 *a* appartiennent à son continuateur et sous 44 numéros sont au nombre de 49.

Les 67 fables d'Odo sont celles qui dans ma liste (p. 658) portent les nos 1 *b* (3), 1 *e* (4), 2 (30), 2 *a* (31), 3 (67), 4 (68), 4 *b* (69), 5 (70), 6 (71), 7 (72), 8 (73), 9 (74), 10 (75), 10 *a* (75 *a*), 10 *b* (76), 11 (77), 11 *a* (77 *a*), 12 (66), 13 (78), 14 (79), 14 *a* (80), 15 (81), 17 (34), 17 *a* (82), 18 (83), 19 (84), 20 (85), 21 (86), 22 (87), 23 (88), 24 (5), 25 (6), 26 (7), 26 *a* (8), 27 (9), 28 (10), 29 (11), 31 (12), 32 (14), 33 (15), 34 (17), 35 (16), 36 (13), 36 *a* (13 *a*), 37 (2), 37 *a* (18), 37 *b* (19), 38 (20), 39 (21), 40 (22), 41 (23), 43 (24), 44 (25), 45 (26), 45 *a* (27), 48 (1), 49 (28), 49 *a* (29), 50 (32), 51 (33), 51 *a* (33 *a*) 52, (60), 53 (61), 54 (62), 55 (63), 56 (64), 57 *a* (65).

Quant aux fables du continuateur, ayant précédemment indiqué les numéros qu'elles portent dans le manuscrit, je n'ai plus à y revenir.

Sauf la première, toutes les fables sont pourvues de titres; elles se terminent sans souscription finale.

D. *Manuscrit Addit.* 11579. — Parmi les manuscrits du British Museum, M. H. Oesterley en signale un dernier comme contenant les fables d'Odo mélangées avec d'autres qui lui sont étrangères; c'est

celui qui porte la cote *Addit.* 11579. La collection contenue dans ce manuscrit, dont l'écriture est très nette et très aisée à lire, est en effet composée d'éléments hétérogènes. Elle s'étend du feuillet 4 au feuillet 147. Les feuillets 4 *b* à 96 *a* sont occupés par des légendes bibliques, des traités dogmatiques et des préceptes de morale chrétienne, étrangers aux fables d'Odo. Ces dernières commencent seulement au fol. 97 *a*, se terminent au fol. 116 *b* et sont elles-mêmes suivies de légendes religieuses.

Les fables d'Odo, contenues dans le manuscrit, sont celles auxquelles j'ai, dans ma liste (p. 658), assigné les n^os^ suivants : 1 *d* (1), 2 (20), 2 *a* (21), 3 (31), 4 (32), 5 (33), 6 (34), 7 (35), 10 *b* (36), 11 (37), 12 (30), 15 (38), 17 (39), 19 (40), 20 (41), 21 (42), 22 (43), 24 (2), 25 (3), 29 (4), 34 (5), 36 (6), 36 *a* (7), 39 (8), 40 (9), 41 (10), 42 (11), 43 (12), 43 *b* (13), 44 (14), 45 (15), 46 (16), 48 (17), 49 (18), 49 *a* (19), 50 (22), 51 *a* (23), 53 (24), 54 (25), 55 (26), 56 (27), 57 *a* (28), 59 (29).

2° *Bibliothèque Bodléienne.* — Dans le fonds Douce, la bibliothèque Bodléienne possède trois manuscrits des fables d'Odo, que M. Oesterley a signalés en tête de sa publication du manuscrit Arundel 292 (1). Quoique je m'en sois procuré des copies, ne les ayant point vus, je ne puis déterminer leur âge. Je n'en ferai qu'une courte analyse.

A. *Manuscrit Douce* 88. — Ce manuscrit possède la collection des fables d'Odo, qui y occupe les fol. 34 à 48 et qui se compose de 68 numéros. Elles sont pourvues du préambule ordinaire *Aperiam in parabolis os meum*, lui-même précédé d'un premier préambule, qui n'existe pas dans les autres manuscrits. Il commence par ces mots : *Beatus Basilius coaggerans juvenes docebat eos.* Les fables sont toutes surmontées de titres. La première est intitulée : *Qualiter elegerunt regem sibi ligna;* le chanoine dont il est question dans la morale est appelé *Caurinensis Canonicus.* La dernière fable, qui est plutôt une légende religieuse qu'un apologue, est particulière au manuscrit. Elle est suivie de cette souscription. *Amen. Explicit tractatus de Beato Basilio.*

Les fables contenues dans le manuscrit sont celles qui dans ma liste (p. 658) portent les n°s 1 (1), 1 *a* (1 *a*), 1 *d* (2), 1 *f* (3), 2 (29), 2 *a* (30), 3 (43), 4 (44), 4 *a* (45), 4 *b* (46), 5 (47), 6 (48), 7 (49), 8 (50), 9 (51), 10 (52),

(1) *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur.* Leipzig, 1868, in-8°. (Voyez p. 124.)

10 *a* (52 *a*), 10 *b* (53), 11 (54), 11 *a* (54 *a*), 12 (42), 13 (55), 14 (56), 14 *a* (57), 15 (58), 16 (59), 17 (60), 17 *a* (61), 18 (62), 19 (63), 20 (64), 21 (27), 22 (65), 22 *a* (65 *a*), 23 (66), 24 (4), 24 *a* (4 *a*), 25 (5), 26 (6), 26 *a* (7), 27 (8), 28 (9), 29 (10), 31, (11), 32 (12), 36 (13), 36 *a* (13 *a*), 37 (14), 38 (15), 40 (16), 41 (17), 42 (20), 43 (18), 43 *b* (19), 44 (21), 45 (22), 45 *a* (23), 46 (67), 47 (24), 48 (25), 49 (26), 49 *a* (28), 50 (31), 51 (32), 51 *a* (32 *a*), 52 (33), 53 (34), 54 (35), 55 (36), 56 (37), 57 *a* (38), 57 *c* (39), 57 *d* (39 *a*), 58 (40), 59 (41), 79 (68).

B. *Manuscrit Douce* 101. — Ce manuscrit est le moins complet des trois que renferme la bibliothèque Bodléienne. Il ne possède pas le préambule ordinaire et ne comprend sous 21 numéros que 22 fables, qui, commençant au fol. 83 *b*, finissent au fol. 89 *a* et qui correspondent aux n^os^ suivants de ma liste : 1 *d* (1), 1 *f* (2), 24 (3) 25 (4), 26 (5), 26 *a* (6), 28 (7), 29 (8), 31 (9), 32 (10), 34 (11), 39 (12), 40 (13), 41 (14), 42 (15), 43 (16), 43 *b* (17), 51 (18), 51 *a* (19), 54 (20), 57 *a* (21), 58 (21 *a*).

C. *Manuscrit Douce* 169. — Ce manuscrit est de ceux du fonds Douce celui qui possède le plus grand nombre de fables. M. H. Oesterley déclare à tort qu'elles forment 86 chapitres (1). C'est une erreur : il n'en existe que 85. Par exception, quoiqu'elles soient précédées du préambule *Aperiam in parabolis os meum*, elles n'appartiennent pas toutes à Odo. Les 21 derniers chapitres comprennent vingt-quatre fables dépendant de la collection du premier continuateur d'Odo; ce sont celles auxquelles j'ai, dans l'étude que j'en ai faite, attribué les n^os^ suivants : 26 (65), 27 (66), 28 (67), 29 (68), 29 *a* (68 *a*), 29 *b* (68 *b*), 29 *c* (68 *c*), 30 (69), 30 *b* (70), 31 (71), 32 (72), 33 (73), 34 (74), 35 (85), 36 (75), 37 (76), 38 (77), 39 (78), 40 (79), 41 (80), 42 (81), 43 (82), 44 (83), 45 (84).

Les fables ne sont pas pourvues de titres. Elles sont terminées par cette souscription que j'ai déjà indiquée et appréciée : *Expliciunt proverbia Hugonis de Sancto Victore.*

3° *Bibliothèque du collège du Corpus Christi à Cambridge.* — L'examen des manuscrits de ce collège va nous permettre de contempler dans tout son éclat la brillante imagination de M. H. Oesterley. Dans la préface de son édition du manuscrit Arundel 292, il s'exprime

(1) *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur.* Leipzig, 1868, in-8 (Voyez page 124.)

ainsi : « Selon les indications de Tanner, il se trouve à Cambridge deux manuscrits numérotés K. 17. 479 et L. 457. Ils appartiennent à la bibliothèque du *Corpus Christi college*, y portent les nos 441 et 481 et proviennent de la collection Mathew Parker, de Cantorbery. Dans les deux le nom d'Odo est mentionné. L'un d'eux a pour titre : *De brutis animalibus et volatilibus*, l'autre : *Parabolæ*. Le catalogue préparé par Édouard Nasmith sur les manuscrits de la collection Parker a paru en 1777. Encore deux manuscrits également à Cambridge, mais conservés dans le collège Saint-Benoît, se trouvent désignés, sous les nos 1660, 18 et 1399, 23, dans le Catal. Cod. Mss. Angl. et Hibern., Oxford, 1697. Ils portent aussi le nom d'Odo, et l'un d'eux est intitulé : *De brutis animalibus*, et l'autre : *Parabolæ ad laudem ipsius qui est alpha*. Les deux paires de manuscrits sont-elles identiques? Malheureusement je ne puis résoudre ce point, à cause de l'inaccessibilité presque absolue pour les étrangers de la plupart des manuscrits qui appartiennent aux collections en la possession des bibliothèques anglaises. En tous cas, dans chaque paire le premier doit contenir la collection, qui est ordinairement appelée, dans les ouvrages sur l'histoire littéraire, *Bestiarium vel Brutarium*, et le commencement *Iverunt ligna* démontre, sans aller plus loin, qu'il lui appartient, tandis que le second pourrait bien être un ouvrage théologique et dans ce cas serait en dehors du cercle de nos recherches actuelles (1). »

Je commence, pour n'avoir pas à revenir sur ce point, par protester énergiquement contre l'allégation téméraire du docteur Oesterley, qui, au lieu d'avouer franchement qu'il n'a pas voulu se donner la peine d'aller à Cambridge, trouve commode de déclarer inaccessibles les manuscrits des bibliothèques anglaises. Dans le cas spécial dans lequel il la formule, son accusation, à mes yeux, a le tort grave d'atteindre particulièrement le bibliothécaire du *Corpus Christi college*, M. S. S. Lewis, dont je puis par expérience garantir l'inépuisable complaisance.

Mais ne nous occupons que des manuscrits. M. H. Oesterley a vu dans le catalogue de Nasmith (2), dont je dois un exemplaire à

(1) *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur*. Leipzig, 1868, in-8°. (Voyez p. 123 et 124.)

(2) *Catalogus librorum manuscriptorum quos collegio Corporis Christi et B. Mariæ Virginis in Academia Cantabrigiensi legavit Reverendissimus in Christo*

la généreuse amitié du bibliothécaire incriminé, que le *Corpus Christi college* possédait sous les cotes 441 et 481 deux manuscrits, qui entre autres contenaient, le premier, un ouvrage indiqué par ce titre : *Parabolæ Mag. Odonis* [*de Ceritona*] *in laudem ipsius qui est* A *et* Ω, le second, un ouvrage indiqué par ce titre : *Odo de Ceritona de brutis animalibus et volatilibus*, [*sive parabolæ*]. Consultant ensuite les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ* publiés en 1697, il y a vu que la bibliothèque du collège de Saint-Benoît possédait, non pas sous les cotes 1399 et 1660, mais sous les cotes 122 et 393, deux manuscrits qui entre autres contenaient, le premier, un ouvrage indiqué par ce titre : Parabolæ Magistri Odonis ad laudem ipsius qui est alpha, et, le second, un ouvrage indiqué par ce titre : Magister Odo de Brutis animalibus (1). Au premier abord, M. H. Oesterley aurait pu trouver singulier que le collège de Saint-Benoît possédât deux manuscrits dont les titres, différant entre eux, étaient en même temps identiques aux titres des deux manuscrits d'Odo possédés par le *Corpus Christi college*. Y regardant de plus près, il aurait pu voir que la longue liste des ouvrages contenus dans le manuscrit 122 du collège Saint-Benoît était identique à celle des ouvrages contenus dans le manuscrit 441 du *Corpus Christi college*, et que la non moins longue liste des ouvrages contenus dans le manuscrit 393 du premier collège était identique à celle du manuscrit 481 du second. Il aurait pu ainsi, sans aller à Cambridge, s'apercevoir aisément que les deux manuscrits d'un collège n'étaient autres que les deux de l'autre et qu'en somme deux noms différents avaient été attribués au même collège. Il ne lui serait resté sur ce point aucun doute, si enfin il avait, dans les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, cherché, parmi les collèges de Cambridge, celui du Corpus Christi : ne le trouvant pas indiqué sous ce nom, il aurait compris que c'était celui de Saint-Benoît qui lui avait été donné. Quiconque connaît un peu Cambridge sait qu'il y a dans cette ville une petite église très ancienne, qui a été placée sous l'invocation de ce saint, et qui est en partie enclavée dans l'enceinte du *Corpus Christi college*, et que

Matthæus Parker, archiepiscopus Cantuariensis. Edit Jacobus Nasmith. A. M. S. A. S. ejusdem collegii nuper socius. Cantabrigiæ, etc. MDCCLXXVII, in-4°. (Voyez p. 404 et s. et 425 et s.)

(1) Voyez *Catal. libr. manusc. Angl. et Hibern.*, t. I, pars altera, p. 136 et 143

c'est à cette circonstance qu'est due la seconde dénomination par laquelle il a été quelquefois désigné.

On avait pu déjà, par les autres erreurs de M. H. Oesterley que j'avais relevées, apprécier la valeur de ses travaux; cette dernière est le digne couronnement des précédentes.

Et cependant il ne s'en tient pas là : poussant plus loin ses lumineuses investigations, il cherche quel est le contenu de ces quatre manuscrits dont deux n'existaient pas. Il suppose que les deux, qui, l'un en réalité et l'autre dans son imagination, portent pour titre *De Brutis animalibus,* sont identiques et renferment l'œuvre d'Odo, et que les deux, l'un réel et l'autre imaginaire, qui sont par lui intitulés *Parabolæ*, sont bien identiques aussi, mais ne contiennent vraisemblablement qu'un ouvrage purement théologique.

On comprend, sans que j'aie besoin de l'expliquer, quel cas il faut faire de ces billevesées. Je ne m'y arrête pas, et ayant en somme établi qu'il n'y a sous deux noms différents qu'un seul collège et que par suite, au lieu de quatre manuscrits, il n'en existe que deux, je me hâte de passer à leur examen.

A. *Manuscrit* 441. — Ce manuscrit forme un volume in-8°, dont les feuillets sont en vélin et dont l'écriture est du XIVe siècle. Nasmith donne dans les termes suivants la nomenclature des ouvrages qu'il contient :

1. Tractatus fratris Ricardi de Thetford de modo predicandi, *p.* 13.
2. Rabanus de agno paschali, *p.* 30.
3. Item de pascha, *p.* 33.
4. De proprietatibus festivitatum, *p.* 35.
5. Liber penitentialis Mag. R. de Flamesburch Kan. S. Victoris Par. et p'. [penitentiarii], *p.* 37.
6. Compilatio brevis qualiter confessio saltem semel in anno sit facienda : secundum quod inveneris de infra notatis in quibus te deliquisse credas illa confitearis, alia sub dissimulatione pertranseas, *p.* 134.
7. De quatuor elementis, quatuor anni partibus, et quatuor humoribus, *p'.* 148.
8. Tractatus de vitiis et virtutibus ex Gregorio et Augustino, *p.* 149.
9. Tractatus de corpore Domini ex diversis autoribus, *p.* 187.
10. Tractatus de septem sacramentis et eorum effectibus, *p.* 200.
11. Testamentum patriarcharum secundum Mag. Robertum Grosseteste episc. Lincoln. de Græco in Latinum translatum, *p.* 205.
12. Epistola Nigelli [Wireker] monachi ecclesiæ Christi Cantuar. ad Willelmum [de Longo-campo] Elyens. episcopum de eruditione prelatorum, *p.* 253.

13. Libellus Senecæ de institutione morum, *p.* 311.

14. Tractatus beati Bernardi abbatis Clarævallensis de interiori homine quomodo inveniat dominum, *p.* 315.

15. Libellus Martini episcopi [Bracarensis] ad Mironem regem [Suevorum] de quatuor virtutibus principalibus, *p.* 352.

16. Institutio novitiorum juxta consuetudinem ecclesiæ Cantuariensis.

17. De passione et resurrectione Domini ex Gregorio Tyronensi de gestibus Francorum, *p.* 392.

18. De resurrectione ex sermonibus Augustini de sabatto paschæ, *p.* 392.

19. Gesta Salvatoris nostri, Domini nostri Iesu Christi quæ invenit Theodosius magnus imperator in Ierusalem in pretorio Pontii Pilati in codicibus publicis, *p.* 393.

20. Libellus de infantia Salvatoris, *p.* 415.

21. Historia sanctæ Mariæ de Sardanay, *p.* 439.

22. Tractatus a Ricardo Premonstrensi editus de canone missæ et de differentiis in crucibus faciendis et pluribus aliis faciendis necessariis, quæ sit causa missæ, quæ differentia, quæ virtus, quæ finis, quæ ratio, quæ utilitas, *p.* 442.

23. Item questiones de sacramento altaris scilicet de corpore Christi, *p.* 455.

24. Dominica oratio glossata, *p.* 460.

25. Symbolum apostolorum glossatum, *p.* 462.

26. De decalogo et decem ejus preceptis, *p.* 468.

27. De Anti-christo secundum antiquos, *p.* 473.

28 De penis inferni, *p.* 477.

29. Quindecim signa [ultimi judicii], *ibid.*

30. Parabolæ Mag. Odonis [de Ceritona] in laudem ipsius qui est A et Ω, *p.* 479.

31. Parabolæ Sancti Bernardi, *p.* 521.

32. Quædam de tempestatibus et humoribus, etc., *p.* 529.

33. Conflictus inter ducem et philosophum de natura hominis humana et proprietatibus ejus, *p.* 531.

34. Fabulosa historia de tribus fratribus, *p.* 578.

Les fables d'Odo qui forment le trentième ouvrage, s'étendent de la page 479 à la page 520; elles sont annoncées par cette suscription : *Incipit prologus in parabolis magistri Odonis ad laudem ipsius qui est alpha et omega*, et précédées du préambule *Aperiam in parabolis os meum*. Cette collection des fables d'Odo est presque complète; il n'y manque que celles qui dans ma liste portent les n°s 1 *b*, 1 *c*, 1 *e*, 4, 7 *a*, 57 *b*, 57 *c* et 76 à 79. Elle possède même plus de fables que les manuscrits de Munich 8356 et 14749, qui ne renferment pas comme elle les fables 24 *a*, 49 et 57 *a*. C'est donc la plus importante de celles actuellement connues.

Les fables ne portent pas de titres. A la page 486 du manuscrit on aperçoit seulement la trace d'une division en deux parties, qui résulte de l'indication de la fin de la première intitulée *De Volatilibus* et du commencement de la seconde intitulée *De Gressibilibus*. Le tout est terminé par cette souscription : *Expliciunt parabole magistri. O. ad laudem ipsius qui est alpha et* Ω.

B. *Manuscrit* 481. Ce manuscrit forme un très gros volume de petit format, dont les feuillets sont en vélin et dont l'écriture est du XIIIe siècle. Nasmith donne dans les termes suivants la nomenclature des ouvrages qu'il contient :

1. Hugo de Sancto Victore de edificatione claustri materialis, *p.* 1.
2. Idem de duodecim abusionibus claustri, *p.* 16.
3. Idem de claustro animæ spiritualis, *p.* 85.
4. Idem ad interrogationem amici, *p.* 129.
5. Alcuinus levita [de utilitate animæ ad Widonem comitem], *p.* 136.
6. Tractatus de exhortationibus sanctorum patrum, *p.* 216.
7. Excerpta ex libro Ecclesiastici, *p.* 253.
8. Meditationes beati Bernardi Claræ vallensis abbatis, *p.* 312.
9. Epistola Aristotelis ad Alexandrum regem de sanitate corporis conservanda, *p.* 371.
10. Physiognomia Aristotelis, *p.* 385.
11. De interpretatione somniorum, *p.* 401.
12. Versus de XII abusionibus seculi et claustri, *p.* 419.
13. Versus de decem preceptis et septem sacramentis, *p.* 420.
14. Versus de septem ætatibus, *p.* 421.
15. Exhortatio Ricardi [Wethersted] archiepiscopi Cantuar. ad sacerdotes, *p.* 426.
16. Predicatio Goliæ [autore Gualtero Mapeo], *p.* 428.
17. Apocalypsis Goliæ [eodem autore], *p.* 432.
18. Odo de Ceritona de brutis animalibus et volatilibus, [sive parabolæ].
19. Regula beati Augustini episcopi, *p.* 538.
20. De tribus ex quibus homo constat, sive de spiritu et anima, *p.* 554.
21. De confessione, sermo Joannis episcopi, *p.* 561.
22. Carmen de redemptione humana, *p.* 566.
23. Epigrammata, *p.* 571.
24. Rosarium de caritate, *p.* 573,
25. Signa mundanæ consummationis, *p.* 577.
26. Quid sit homo, quidve omnis caro, *p.* 579.
27. De obitu hominis, *p.* 580.
28. De argutia mulierum, *p.* 583.
29. Signa ultimi diei, *p.* 585.
30. Quibus modis revelatur confessio, *p.* 587.

31. Miscellanea quædam ex Gregorio, etc., *p.* 588.
32. Gregorii tractatus, *p.* 595.
33. Exhortatio ducum et ulutatus exercituum, *p.* 636.
34. De principalibus vitiis, *p.* 643.
35. De levibus peccatis, *p.* 646.
36. De peccatis criminalibus.
37. Expositio super dominicam orationem, *p.* 657.
38. Expositio super symbolum apostolicum, *p.* 662.
39. De ponderibus, *p.* 668.
40. De etate cognatione et conceptione Salvatoris, *p.* 674.
41. Tractatus de consanguinitate, *p.* 676.
42. Tractatus de numeris, *p.* 693.

Les fables d'Odo qui forment le dix-huitième des ouvrages contenus dans le manuscrit, y occupent les pages 457 à 537. Elles sont annoncées par cette suscription : *Incipit prologus in librum magistri Odonis de Ceritona de brutis animalibus*, et débutent par le préambule *Aperiam in parabolis os meum.*

Les fables sont pourvues de titres, mais sont moins nombreuses que celles du manuscrit 441 ; elles se composent de celles qui dans ma liste (p. 658) portent les n^os^ suivants : 1 (1), 1 *b* (7), 1 *e* (8), 1 *f* (9), 2 (35), 2 *a* (36), 3 (46), 4 (47), 4 *b* (48), 5 (49), 6 (50), 7 (51), 8 (52), 9 (53), 10 (54), 10 *b* (55), 11 (56), 12 (45), 13 (57), 14 (58), 14 *a* (59), 15 (60), 17 (61), 17 *a* (62), 18 (63), 19 (64), 19 *c* (65), 20 (66), 21 (67), 22 (68), 23 (69), 24 (10), 24 *a* (2), 25 (11), 26 (12), 26 *a* (13), 27 (14), 28 (15), 29 (16), 31 (17), 32 (19), 33 (20), 34 (22), 35 (21), 36 (18), 37 (6), 37 *a* (23), 38 (24), 39 (25), 40 (26), 41 (27), 42 (28), 43 (29), 44 (30), 45 (31), 45 *a* (32), 46 (3), 47 (4), 48 (5), 49 (33), 49 *a* (34), 50 (37), 51 (38), 51 *a* (38 *a*), 52 (39), 53 (40), 54 (41), 55 (42), 56 (43), 57 *a* (44).

Le manuscrit ne possède aucune des fables qui dans mon tableau (p. 658) dépassent le n° 57 *a*, de sorte que non seulement il ne renferme que l'œuvre d'Odo, mais qu'il est encore loin de la contenir tout entière.

4° *Bibliothèque de la maison de Saint-Pierre à Cambridge.* Ici je donne de nouveau la parole à M. Oesterley. « Un autre manuscrit, dit-il, doit être conservé dans le collège de Saint-Pierre à Cambridge, commencer par les mots *Iverunt ligna* et contenir soixante numéros (1). » Je ne connais pas ce manuscrit et même je ne suis pas

(1) *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur*, Leipzig, 1868, in-8°. (Voyez p. 124.)

bien sûr de son existence. En effet, les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ* ne signalent comme appartenant à la Maison de Saint-Pierre qu'un seul manuscrit concernant Odo (1), et l'analyse de ce manuscrit qui porte la cote 103, ne fournit que cette indication : *Odonis Chirton sive de Cheritona homeliæ de Tempore.*

§ 5. — BELGIQUE.

Je poursuis la bibliographie des manuscrits des fables d'Odo, en en mentionnant deux qui ont existé en Belgique.

Suivant Oudin (2), la bibliothèque de l'*Abbatia Dunensis* à Bruges possédait de son temps un manuscrit des fables d'Odo, qui était intitulé : *Opus sexaginta parabolarum,* et dont le préambule, différant, au moins dans son début, du préambule ordinaire, commençait par ces mots : *Quoniam, ut dicit Gregorius.*

Suivant de Visch (3), la bibliothèque des Carthusiens et Carmélites de Gand au XVIIe siècle possédait également un autre manuscrit des fables d'Odo intitulé *Aliud parabolarum opus,* qui commençait par le préambule *Aperiam in parabolis os meum.*

Ces deux manuscrits ont-ils survécu à la tourmente révolutionnaire? Je l'ignore.

§ 6. — SUISSE.

Bibliothèque cantonale de Berne. — Manuscrit 679. — Le manuscrit 679 n'a encore été mentionné par aucun bibliographe et cependant il offre un intérêt réel, d'abord par son ancienneté, ensuite par son contenu.

Il forme un volume du petit format in-4°, dont l'écriture à deux colonnes est du XIIIe siècle et qui renferme divers ouvrages et notamment une collection de fables ésopiques occupant les fol. 80 *a* à 96 *b*.

Les fables sont annoncées par cette suscription : *Hic incipiunt fabule Ysopi*, mais ne portent pas de titres particuliers. Elles sont

(1) Voyez t. I, *pars altera*, p. 150.

(2) Voyez *Commentarius de scriptoribus Ecclesiæ antiquis illorumque scriptis tam impressis quam manuscriptis*, Lips., 1722, t. II, col. 1724.

(3) Voyez *Bibliotheca scriptorum sacr. ord. Cisterc.*, Coloniæ Agripp., 1656, p. 253.

au nombre de quatre-vingt-quatorze et peuvent se diviser en deux groupes comprenant, le premier, sous 42 numéros, les 48 premières fables, et le second, sous 43 numéros, les 46 dernières. Je laisse de côté le premier groupe qui forme une collection mixte et que j'étudierai plus loin, et j'examine seulement le second. Ce dernier, dont toutes les fables appartiennent à Odo, se compose de celles auxquelles j'ai dans ma liste complète (page 658) donné les n^os^ suivants : 1 (48), 1 *e* (49), 1 *f* (50), 2 (69), 2 *a* (70), 3 (77), 5 (78), 10 *b* (79), 11 (80), 12 (76), 13 (81), 14 (82), 15 (83), 17 *a* (84), 18 (85), 19 (86), 20 (87), 21 (88), 22 (89), 24 (51), 25 (52), 26 (53), 26 *a* (54), 27 (55), 28 (56), 29 (57), 33 (58), 35 (59), 36 (60), 36 *a* (60 *a*), 37 (61), 37 *a* (61 *a*), 37 *b* (61 *b*), 38 (62), 41 (64), 42 (65), 43 (63), 45 (66), 45 *a* (67), 49 (68), 50 (71), 51 (72), 51 *a* (72 *a*), 53 (73), 54 (74), 57 *a* (75).

Les quarante-six fables qui précèdent, quoique assez peu différentes de celles des autres manuscrits pour pouvoir être considérées comme une copie de l'œuvre d'Odo, offrent du moins de nombreuses variantes. Je n'en veux ici signaler qu'une : elle concerne l'évêque de Meaux, dont il est parlé dans la fable *Iverunt ligna* et à qui le texte de Berne donne le nom de *Hugo*, en français *Hugues*.

SECTION VI.

Éditions et traductions des fables d'Odo.

Malgré le nombre respectable des manuscrits qui nous ont conservé les fables d'Odo, c'est à peine s'il y a cinquante ans que les critiques ont commencé à penser à lui, et jusqu'à ce jour il n'a été publié que des fragments de son œuvre ésopique.

L'un des premiers, J. Grimm, l'a révélée (1) : en 1834, dans son édition du *Reinhart Fuchs*, publiée à Berlin, il a inséré les deux fables du Loup devenu moine et des Obsèques du Loup, qu'il avait extraites du manuscrit Harley 219 (2).

En 1835, F. J. Mone, dans l'*Anzeiger für kunde der teuschen Vorzeit*, publia vingt fables latines (3), dont les treize premières

(1) *Reinhart Fuchs*. Berlin, bei Reimer, 1834, in-8°. (Voyez p. CCXXI.)

(2) Voyez même édition, p. 446 et 447.

(3) *Anzeiger für kunde der teuschen Vorzeit. Unter freier Mitwirkung*, etc. Vierter Jahrgang, 1835, Karlsruhe, in-4°. (Voyez col. 355 à 361.)

étaient tirées du manuscrit d'Arras découvert par lui. Ce sont celles auxquelles j'ai précédemment (page 658) donné les titres suivants :

	MS. D'ARRAS.
1. Le Renard tombé dans un puits et le Loup.	21.
2. Le Lion, le Loup et le Renard associés.	22.
3. Le Loup devenu moine.	25.
4. Le Lion, les Brebis, le Loup et les Porcs.	26.
5. Le Père de famille et les douze brebis confiées au Loup.	27.
6. Le Renard et le Coq.	29.
7. Le Renard et le Chat.	47.
8. Les habitants de Wilebey et le Lièvre	50.
9. Les Obsèques du Loup.	52.
10. La Licorne et l'Homme	54.
11. Le Renard et le Batelier.	55.
12. Le Renard et les Poules.	61.
13. Le Renard déguisé et les Brebis.	62.

Ces treize fables comprenant les deux déjà publiées par J. Grimm, c'étaient en 1835 et ce furent jusqu'en 1854 les seules qui fussent connues.

Vingt ans se passèrent. Puis M. E. du Méril, dans son histoire de la fable ésopique (1), en publia quatre, savoir : 1° le Renard déguisé et les Brebis, 2° le Renard et le Coq, 3° les Anes vêtus de peaux de Lion, 4° le Coucou et la Brunette. De ces quatre fables, tirées les trois premières du manuscrit d'Arras et la quatrième de celui de la bibliothèque Mazarine, les deux dernières seules n'étaient pas comprises dans les treize précédemment publiées; ce qui ne portait encore qu'à quinze le nombre de celles mises en lumière.

M. Oesterley survint, et, en 1868, dans le *Jahrburch für Romanische und Englische literatur* (2), publia entièrement la collection malheureusement incomplète du manuscrit Arundel 292. D'après la manière de compter de M. H. Oesterley, elle comprend 45 fables, et, d'après celle de M. E. Voigt que j'ai adoptée, elle ne se compose que des 32 premiers chapitres de ma liste. Encore faut-il en exclure les fables 1 *b*, 1 *c*, 1 *e*, 2 et 7 *a*. Comme dans les 45 fables publiées par M. H. Oesterley on retrouve huit des quinze fables précédemment éditées, il s'ensuit que le nombre total des fables divulguées n'était porté qu'à 52.

(1) *Poésies inédites du moyen âge, précédées d'une Histoire de la fable ésopique*. Paris, 1854, in-8°. (Voyez p. 121, 140, 142 et 249.)

(2) Voyez p. 127 à 154.

M. E. Voigt, en 1878, continua sans l'achever l'œuvre de vulgarisation commencée par ses devanciers. Sous ce titre : *Magistri Odonis de Ciringtonia* (1) *liber parabolarum*, il publia les vingt fables, auxquelles j'ai donné les titres français qui suivent :

	NUMÉROS DE LA LISTE COMPLÈTE.
1. Le Loup et la Cigogne	28.
2. Le Crapaud, son fils et le Lièvre	36.
3. Le Chat et le Rat	37.
4. Le Renard tombé dans un puits et le Loup	41.
5. Le Lion, le Loup et le Renard associés	42.
6. Le Loup devenu moine	44.
7. Le Lion, les Brebis, le Loup et les Porcs	45.
8. Le Père de famille et les douze brebis confiées au Loup	45 *a*.
9. Le Renard et le Coq	47.
10. Les deux Compagnons, l'un véridique et l'autre menteur	49 *a*.
11. Le Lion, le Loup et le Porc	51 *a*.
12. L'Ane et les Porcs	54.
13. Le Renard et le Chat	12.
14. Les Habitants de Wilebey et le Lièvre	4 *a*.
15. Les Obsèques du Loup	5.
16. Le Renard et le Batelier	8.
17. Le Renard qui fait le mort et le Corbeau	11.
18. Le Renard et les Poules	13.
19. Le Renard déguisé et les Brebis	14.
20. Le Loup et le Lièvre	21.

De ces vingt fables quinze avaient déjà été éditées tant par M. H. Oesterley que par ses devanciers, de sorte que le nombre de celles pour la première fois révélées était seulement de 5; ce qui portait le nombre total à 57.

Il faut immédiatement dire qu'à la suite des vingt fables par lui intitulées *Liber parabolarum*, M. E. Voigt en avait ajouté, sous le titre d'*Odoniana*, dix autres (2), dont il refusait la paternité à Odo, et dont, soit par la forme, soit par le fond, plusieurs, selon moi, lui appartiennent. Ce sont les suivantes :

	NUMÉROS DE LA LISTE COMPLÈTE
1. Le Rat qui cherche femme	63.
2. Le Lion qui cherche des ministres et l'Ane	68.

(1) *Kleinere lateinische denkmäler. Der Thiersage aus dem zwölften bis vierzehnten Jahrhundert*. Strasbourg et Londres, 1878, in-8°. (Voyez p. 113 à 132.)

(2) Voyez même ouvrage, p. 133 à 138.

	NUMÉROS DE LA LISTE COMPLÈTE.
3. Le Chien et l'Ane.	69.
4. Le Loup à qui le Renard conseille de pêcher.	74.
5. Le Lion, le Loup et le Renard associés.	42.
6. Le Soldat, sa Femme, le Prêtre et le Loup.	
7. Le Loup qui se confesse.	44.
8. Le Renard et le Loup engraissé	
9. Le Lion, l'Ane et le Coq.	
10. Le Loup confesseur, le Renard et l'Ane.	

M. E. Voigt indique les sources auxquelles il a puisé ces dix fables (1) : il déclare avoir emprunté les deux premières aux manuscrits de Munich 8359 et 14749, les fables III et IV aux mêmes et au manuscrit *Gude lat.* 200, les fables V et VI au Livre d'exemples qui forme la première partie du manuscrit de Munich 14749 (fol. 78 *b* à 79 *b*), les fables VII, VIII et IX aux fables XXXVII, XL et L du manuscrit *Gude lat.* 200, en suivant toutefois pour la fable VIII les leçons du manuscrit de Munich 2631 (fol. 124 *b*), et la fable X au manuscrit de Breslau (II, 38, fol. 344 *a*).

De ces dix fables les quatre premières, aussi bien par la forme que par le fond, sont l'œuvre d'Odo. La cinquième et même la septième sont bien par les sujets semblables à celles qui portent dans la liste générale les nos 42 et 44; mais, comme elles en sont très différentes par la mise en œuvre, il ne faut pas les faire entrer dans le compte que j'établis. A plus forte raison faut-il négliger les quatre autres qui sont l'œuvre des continuateurs du maître.

En somme, pour arriver à la récapitulation complète de toutes les fables de ce dernier parues jusqu'à ce jour, il faut des dix qui précèdent ajouter seulement les quatre premières aux cinquante-sept déjà constatées; ce qui en élève le total définitif à soixante et une. Dans cette situation, on peut dire que la publication des fables d'Odo est encore à faire.

Quant aux traductions, je n'en connais qu'une, l'ancienne en langue espagnole, intitulée : *Libro de los Gatos* et composée de cinquante-huit chapitres. Elle a été publiée, en 1865, avec une étude préliminaire de M. Hermann Knust, dans le *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur*.

(1) Voyez même ouvrage, p. 51.

TROISIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE MUNICH.

SECTION I.

Examen des fables.

J'ai dit à la page 431 de ce volume que, si l'indication qui m'avait été donnée était exacte, il devait exister à la bibliothèque royale de Munich une collection de fables en prose exclusivement dérivées de de celles du Romulus primitif. Mais, ne l'ayant pas trouvée inscrite au catalogue imprimé, j'ai en même temps exprimé la pensée que ce qui avait été pris pour un dérivé exclusif pourrait bien n'être que la collection mixte contenue dans le manuscrit 5337. Je ne me trompais pas; c'était bien la collection de ce manuscrit qui avait été prise pour un dérivé exclusif.

Je dois toutefois reconnaître que, quoique inexacte, l'indication qui m'avait été donnée, peut, sinon se justifier, au moins s'expliquer. Quand on examine la collection du manuscrit 5337, on voit que sous 39 chapitres composés de 40 fables, elle en présente d'abord vingt-cinq premières, qui non seulement par le fond descendent du Romulus primitif, mais qui en sont encore en la forme une imitation servile, puis quinze dernières, qui presque toutes par les sujets et toutes sans exception par les développements littéraires s'en écartent complètement. Dans cette situation, on a pu considérer les vingt-cinq premières fables et les quinze dernières comme formant deux collections indépendantes et voir dans la première ainsi séparée de la seconde un dérivé uniquement tiré du Romulus primitif. Mais on comprend aussi qu'en procédant ainsi, on a suivi une voie fausse qui conduirait à décomposer de même chaque collection et à n'en plus trouver de complexe. J'ai donc expliqué une appréciation fausse, mais je ne l'ai pas justifiée. Les fables du manuscrit 5337 ne doivent pas être séparées, et on ne peut les laisser réunies sans y voir une œuvre unique puisée à des sources diverses. Le dérivé latin du Romulus de Marie et les fables d'Odo faisant avec le Romulus primitif partie de ces sources multiples, il est en somme

évident que je ne pouvais raisonnablement faire figurer dans cet ouvrage la collection du manuscrit 5337 qu'à la place que je lui affecte ici.

Je vais maintenant, pour en faire connaître le contenu, donner la liste des fables dont elle se compose, accompagnées de leur corrélation avec les trois collections plus anciennes qui en ont été les principales sources.

ROMULUS DE MUNICH.	ROMULUS PRIMITIF.	DÉRIVÉ LATIN DU ROMULUS DE MARIE.	ODO.
1. Le Coq et la Perle.	I, 1.	1.	
2. Le Loup et l'Agneau.	I, 2.	2.	46.
3. Le Rat et la Grenouille.	I, 3.	3.	43 *b*.
4. Le Chien et la Brebis	I, 4.	4.	
5. Le Chien et l'Ombre.	I, 5.	5.	61.
6. La Vache, la Chèvre, la Brebis et le Lion.	I, 6.	7.	
7. Le Soleil qui se marie	I, 7.	8.	
8. Le Corbeau et le Renard. . . .	I, 14.	14.	70.
9. L'Épervier malade	I, 18.	71.	
10. Le Chien et le Voleur	II, 3.	21.	
11. L'Ane qui caresse son maître. .	I, 16.	16.	69.
12. Le Loup accoucheur.	II, 4.	22.	
13. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	I, 15.	15.	
14. Le Lion et le Rat	I, 17.	17.	
15. Le Renard et la Cicogne	II, 14.	93.	
16. Le Cerf à la Fontaine.	III, 7.	28.	
17. Le Chauve et la Mouche. . . .	II, 13.	92.	
18. Le Geai vaniteux	II, 16.	58.	
19. Le Loup et le Renard jugés par le Singe	II, 19.	134.	
20. Le Loup et le Berger.	IV, 3.	78.	
21. La Courtisane et le Jeune Homme	III, 10.	30.	
22. La Vipère et la Lime	III, 12.	125.	
23. L'Ane et le Lion.	IV, 10.	83.	
24. La Puce et le Chameau	IV, 18.	86.	
25. La Fourmi et le Grillon	IV, 19.	87.	
26. Le Mulet, le Renard et le Loup.			
27. Le Verrat, les Agneaux et le Loup.			
28. Le Renard, le Coq et les Garçons de ferme.		50.	
29. Les Lièvres et les Grenouilles. .	II, 9.	24.	

ROMULUS DE MUNICH.	ROMULUS PRIMITIF.	DÉRIVÉ LATIN DU ROMULUS DE MARIE.	ODO.
30. Le Dragon, le Paysan et le Renard.			
31. Le Chat et le Renard. . . .		129.	12.
32. Le Loup et le Bouc.			
33. Le Loup et l'Ane liés ensemble			
34. Le Paysan, son fils et le Serpent.	II, 11.	115.	
35. Le Loup à qui le Renard conseille de pêcher. . . .			74.
35 *a*. Le Lion malade, le Loup écorché et le Renard . . .		59.	
36. Le Loup ambitieux.			
37. Le Chasseur, le Lièvre et le Laboureur.			
38. Le Rat invité par la Grenouille à dîner.			
39. Le Maître avare, le Chien et le Loup.			

On voit par ce tableau que les vingt-cinq premières fables se rapportent toutes également au Romulus primitif et au dérivé latin du Romulus de Marie. Mais, quand on examine leur texte, on ne peut avoir d'incertitude sur leur origine : c'est bien du Romulus primitif qu'elles sont dérivées; car, si de temps en temps elles s'en éloignent sensiblement, souvent aussi elles en sont la copie littérale ou n'en diffèrent que par quelques variantes.

Quant aux quinze dernières, elles sont très différentes : on en voit bien deux, les XXIXe et XXXIVe, se rattacher indirectement par leurs sujets tant au Romulus primitif qu'au dérivé latin du Romulus de Marie; mais elles s'en écartent complètement par l'arrangement des récits. Parmi les autres il s'en trouve encore deux, les XXXIe et XXXVe, que l'œuvre d'Odo doit avoir inspirées. Mais elles présentent des développements par lesquels le fond lui-même en est dénaturé.

Je ne sais pas quelle peut être la source des onze qui forment le complément de la collection. Peut-être sont-elles originales; c'est un point à vérifier.

Ce qui est certain, c'est que les quinze fables qui forment la seconde partie de la collection n'ont pas échappé à J. Grimm, qui,

avec raison, les a trouvées assez curieuses pour mériter d'être publiées. Aussi les sept qui dans mon tableau portent les nos 26, 28, 31, 33, 35, 35 *a* et 36, ont-elles été, avec deux autres, insérées à la fin du *Reinhart Fuchs,* édité par lui en 1834 (1).

SECTION II.

Description du manuscrit.

Le manuscrit 5337, qui renferme la collection du Romulus de Munich, provient de l'ancienne bibliothèque épiscopale de Chiemsee (Bavière supérieure), dans laquelle il portait la cote 37, et appartient aujourd'hui à la bibliothèque royale de Munich. Il forme un volume in-fol. composé de 334 feuillets, dont l'écriture à longues lignes est du xve siècle, et contient divers ouvrages dont le catalogue imprimé (2) donne la nomenclature suivante :

Fol. 1. *Petri Blesensis* epistolae.

Fol. 203. Ordinatio principum imperii s. *Caroli IV bulla aurea.*

Fol. 218. Priuilegium (fictum) ecclesiae Romanae sanctae ab Imp. Constantino Magno datum.

Fol. 226. De priuilegiis et confirmationibus.

Fol. 250. Libellus fabularum Esopi cati.

Fol. 266. Liber dictaminis decori qui dicitur flos Monachi. Praecedit index 121 capitulorum Inc. : « Illi soli uirtutem uerae caritatis agnoscunt, etc. »

Fol. 324. *Poggii Florentini* orationes quaedam. Extrema folia exsecta sunt.

Les fables signalées par cette nomenclature occupent les feuillets 250 *a* à 266 *b*.

Elles portent à l'encre rouge cette suscription : *Incipit libellus fabularum esopi cati*, sont pourvues de titres également à l'encre rouge, et se terminent par cette souscription : *Esopus explicit etc. Finis libelli fabularum Esopi etc.*

(1) *Reinhart Fuchs von Jacob Grimm.* Berlin, bei Reimer, 1834, 1 vol. in-8°. (Voyez p. 421 à 431.)

(2) *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ regiæ Monacensis.* Secundum Andreæ Schlemelleri indices. Composuerunt Carolus Halm, Georgius Thomas, Gulielmus Meyer. Monachii, 1868-1881, in-8°. (Voyez t. I, 3e partie.)

QUATRIÈME COLLECTION.

ROMULUS MIXTE DE BERNE.

Le Romulus mixte de Berne se trouve dans un manuscrit, qu'en passant en revue ceux des fables d'Odo, j'ai déjà eu l'occasion d'examiner. Je veux parler de celui qui, dans la bibliothèque cantonale de Berne, porte le n° 679. J'ai dit alors (page 685) que la collection qu'il possédait, pouvait se diviser en deux parties, et je ne me suis occupé que de la seconde, qui seule contenait les textes d'Odo.

Il me reste maintenant à expliquer en quoi consiste la première.

Elle forme un dérivé latin en prose, dont le Romulus primitif est la source principale, mais qui en même temps présente d'évidentes affinités avec le dérivé latin du Romulus de Marie, les fables d'Odo et le Romulus de Munich. Pour qu'on puisse s'en convaincre, je vais donner la liste des quarante-huit fables qui forme la première partie de la collection et indiquer en même temps leur corrélation avec leurs principales sources :

	ROMULUS PRIMITIF.	DÉRIVÉ. DU ROMULUS DE MARIE.	ODO.	ROMULUS DE MUNICH.
1. Le Loup et l'Agneau.	I, 2.	2.	46.	
2. L'Aigle et sa fille.	I, 7.	8.		
3. Le Corbeau et le Renard. . .	I, 14.	14.	70.	
4. Le Lion vieilli, le Sanglier et l'Ane.	I, 15.	15.		
5. Le Lion et le Rat.	I, 17.	17.		
6. Le Loup et le Berger.	IV, 3.	78.		
7. Le Lion et l'Ane.	IV, 15.	83.		
8. Le Mulet, le Loup et le Renard.				26.
9. Le Lion malade, le Loup et le Renard.				
10. Le Rat et la Grenouille. . .	I, 3.	3.	43 *b*.	
11. Le Chien et la Brebis. . . .	I, 4.	4.		
12. Le Chien et l'Ombre	I, 5.	5.	61.	
13. La Vache, la Chèvre et le Lion.	I, 6.	7.		
14. L'Épervier malade.	I, 18.	71.		
15. Le Chien et le Voleur. . . .	II, 3.	21.		
16. Le Renard et la Cigogne . .	II, 14.	93.		
17. Le Cerf à la Fontaine. . . .	III, 7.	28.		
18. Le Geai vaniteux.	II, 16.	58.		

	ROMULUS PRIMITIF.	DÉRIVÉ DU ROMULUS DE MARIE.	ODO.	ROMULUS DE MUNICH.
19. La Cigale et la Fourmi. . .	IV, 19.	87.		
20. Le Verrat, les Agneaux et le Loup				27.
21. Le Renard, le Coq et les Garçons de ferme. . . .		50.		28.
22. Le Loup et l'Ane liés ensemble.				33.
23. Le Loup à qui le Renard conseille de pêcher . . .				35.
23 *a*. Le Lion malade, le Loup écorché et le Renard . .		59.	74.	35 *a*.
24. Le Rat invité par la Grenouille à dîner.				38.
25. Le Maître avare, le Chien et le Loup.				39.
26. Le Jeune Homme qui veut entrer en religion. . . .				
27. Le Singe, son petit et l'Ours.				
28. Le Chien qui garde son maître tué.				
29. L'Enfant qui se noie et le Chien qui le sauve. . . .				
30. Le Lion et le Berger. . . .	III, 1.	25.		
31. Le Bélier et son Maître. . .				
32. Le Renard et le petit Oiseau.				
33. Le Loup et le Renard affamé.				
34. La Cigogne infidèle.				
35. Les Grenouilles qui demandent un roi.	II, 1.	19.	1 *b*.	
36. Le Bélier, les Brebis et le Loup.				
37. Le Renard et le Singe infirme.				
38. Le Chien et le Porc.				
39. Le Lion confesseur.				
40. Le Rat, son fils, le Coq et le Chat				
41. Le Coq et son Maître. . . .				
42. Le Mulot qui cherche femme.			63.	
43. La Grenouille qui s'enfle. . .	II, 21.	96.	62.	
44. Les Lièvres et les Grenouilles.	II, 9.	24.		
45. Le cadeau du Renard au Loup.				
46. L'Ane qui caresse son Maître.	I, 16.	16.	69.	
47. Le Chien qui demande un os à son Maître.				

Comme on peut l'observer, les quarante-huit fables dont se compose cette liste offrent un intérêt spécial. D'abord, par la forme s'éloignant beaucoup des fables plus anciennes dont elles sont issues, elles deviennent ainsi autant de créations nouvelles. Ensuite, dérivées en partie du Romulus de Munich, elles permettent, vu l'âge du manuscrit qui les possède, d'affirmer que ce Romulus, quoique conservé par un manuscrit du xve siècle, remonte au moins au xiiie. Enfin, si elles proviennent pour la plupart des quatre sources principales, auxquelles je les ai rattachées tout à l'heure, il n'en est pas moins vrai que quelques-unes d'entre elles paraissent être entièrement originales.

Malheureusement quelque chose diminue leur valeur philologique : c'est la défectuosité de leur texte. La copie contenue dans le manuscrit 679 est probablement due à un scribe qui avait sous les yeux un modèle difficile à lire, et qui, ignorant la langue latine, ne pouvait substituer aux mots illisibles pour lui que des mots barbares n'ayant du latin que l'apparence. On ne peut s'expliquer autrement les fautes grossières dont le manuscrit pullule.

CINQUIÈME COLLECTION.

ROMULUS DE JEAN DE SHEPPEI.

SECTION I.

Examen des fables.

Odo avait eu le tort de donner aux morales de ses fables des proportions démesurées qui en rendaient la lecture fastidieuse. Ce défaut était trop sensible, pour que l'idée d'y remédier ne vînt pas à quelque écrivain du moyen âge. C'est là, j'en ai la conviction, ce qui a donné naissance à la collection contenue dans le manuscrit 248 du collège de Merton, à Oxford.

Quel en était l'auteur? En l'absence de tout renseignement, en songeant qu'Odo était anglais, qu'il écrivit ses paraboles en Angleterre et que l'unique manuscrit qui contient la collection est conservé à Oxford, on serait porté à l'attribuer à un Anglais. Une mention inscrite en tête du manuscrit permet d'aller plus loin et de

connaître le nom de l'auteur. En effet, d'après cette mention que rien n'autorise à suspecter, le manuscrit est de la main de l'évêque de Rochester, Jean de Sheppei (1), et après sa mort il a été vendu par ses exécuteurs testamentaires, et, à l'aide des libéralités qu'il tenait de Nicolas de Sandwich, acheté par William Reed, alors archidiacre de Rochester et ensuite évêque de Chichester, qui à son tour en fit don au collège de Merton. Le manuscrit comprenant divers ouvrages et notamment des sermons composés ou arrangés par l'évêque de Rochester, il est tout naturel de supposer que l'espèce d'abrégé des fables d'Odo qui s'y trouve est également son œuvre.

La collection se compose principalement de fables dérivées d'Odo; mais elle en possède aussi qui paraissent directement issues du vrai Romulus, et même, lorsque le sujet existe également dans les deux sources, c'est presque toujours la plus ancienne qui a été imitée et presque copiée. Seulement, de quelque source qu'il se soit servi, le compilateur a visé à la concision, et, quand il a imité Odo, il a non seulement supprimé presque complètement les affabulations, mais encore notablement diminué la longueur des apologues eux-mêmes qui ont été réduits aux développements strictement nécessaires. Les fables sont au nombre de soixante-treize; en voici la liste avec l'indication de celles de Romulus et d'Odo auxquelles elles se rapportent :

	ROMULUS PRIMITIF.	ODO.
1. Le Loup et l'Agneau.	I, 2.	46.
2. Le Rat, la Grenouille et le Milan.	I, 3.	43 *b*.
3. Le Chien et l'Ombre.	I, 5.	61.
4. La Vache, la Chèvre, la Brebis et le Lion.	I, 6.	
5. Le Lion, le Loup et le Renard associé .		42.
6. Le Loup et la Grue.	I, 8.	28.
7. Le Corbeau et le Renard.	I, 14.	70.
8. La Corneille vaniteuse.		25.
9. Le Geai vaniteux.	II, 16.	

(1) Voici comment, copiant Pits, Moreri, dans son *Grand Dictionnaire historique*, s'exprime à son égard : « Sheppius ou de Sheppei (Jean), évêque de Rochester, prit l'habit de religieux dans le couvent de Rochester et fut reçu docteur dans l'Université d'Oxford. Il s'adonna à la prédication; et après avoir fait un voyage à Paris, il fut élevé à la dignité d'évêque en 1352. Ce prélat laissa trois livres de sermons, dont on garde les manuscrits dans les collèges de Wickam et de Merton à Oxford, et mourut en 1360 Voyez tome IX, p. 400.)

	ROMULUS PRIMITIF.	ODO.
10. La Fourmi et la Mouche.	II, 18.	75.
11. La Grenouille qui s'enfle.	II, 21.	62.
12. Le Cheval et l'Ane.	III, 3.	
13. Le Cerf à la Fontaine	III, 7.	
14. Le Lion et l'Ane	IV, 10.	
15. La Tortue et l'Aigle		27.
16. L'Araignée, la Mouche et le Vent		37 *a*.
17. Les Arbres qui élisent un roi		1.
18. Les Oiseaux qui élisent un roi.		1 *e*.
19. L'Araignée et la Mouche		10 *b*.
20. Le Renard et les Poules		13.
21. Le Renard déguisé et les Brebis		14.
22. La Brebis blanche, la Brebis noire, l'Ane et le Bouc		15.
23. Le Rat sauvé par le Chat		19.
24. Le Faucon, les Pigeons et le Grand-Duc.		24.
25. Le Corbeau, le Pigeon et son Petit. . .	III, 5.	3.
26. Le Traîneau et le Crapaud		16.
27. Le Riche et la Vache de la Veuve.		4.
28. Le Milan et le nid de Perdreaux.		
29. Les Fourmis et les Porcs.		4 *b*.
30. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur	IV, 8.	49 *a*.
31. L'Ane qui caresse son maître.	I, 16.	69.
32. Le Singe et le Renard.	III, 17.	
33. L'Ane et le Porc.		
34. Le Coucou et la Brunette.		26 *a*.
35. Le Renard et le Batelier.		8.
36. Le Serpent mourant de froid.	I, 10.	22.
37. Le Lion malade, le Loup écorché et le Renard.		
38. Les Lévriers, les Mâtins et les Loups. . .		
39. L'Aigle privé de la vue et le Corbeau. . .		50.
40. Le Lion vieilli, le Sanglier, le Taureau et l'Ane.	I, 15.	54.
41. Les Quadrupèdes et les Oiseaux.	III, 4.	
42. La Guenon et les Noix.		9.
43. Les Lièvres et les Grenouilles.	II, 9.	
44. La Montagne en mal d'enfant.	II, 5.	
45. Le Limaçon et ses cornes.		10 *a*.
46. La Cigale et la Fourmi.	IV, 19.	
47. Le Faucon et le Milan.		17.
48. Le Rat de Ville et le Rat des Champs. . .	I, 12.	38.
49. Le Loup et le Chien.	III, 15.	

	ROMULUS PRIMITIF.	ODO.
50. Le Renard et le Loup.	III, 6.	
51. La Buse et l'Épervier		26.
52. Le Héron et l'Aigle.		
53. Le Hibou, son fils et le Lièvre.		36.
54. Le Lion, le Loup et le Porc.		51 *a*.
55. L'Escarbot et son fumier.		2 *a*.
56. L'Hydre et le Crocodile.		40.
57. La Guêpe et l'Araignée.		2.
58. Le Renard et le Chat.		12.
59. Le Renard tombé dans un puits et le Loup.		41.
60. L'Enchanteur.		57 *c*.
61. Le Fou.		57 *b*.
62. Le Jeu d'échecs.		57 *d*.
63. Le Limaçon portant sa maison		10.
64. La Guenon et ses deux Jumeaux.		
65. Le Lion et la Licorne.		
66. La Hache et les Arbres.	III, 14.	
67. Le Renard et le Coq.		47.
68. Les Loups et les Brebis.	III, 13.	
69. Le Loup, la Truie et ses Petits.		
70. Le Loup et le Lièvre.		21.
71. L'Ours et les Brebis confiées au Loup. .		45 *a*.
72. Le Fromage, le Rat et le Chat		43.
73. L'Aigle et ses Petits exposés au Soleil. .		32.

De cette liste il ressort que presque toutes les fables qu'elle contient sont bien issues du vrai Romulus et surtout d'Odo. On sera peut-être surpris de voir qu'elle en comprend quelques-unes qui ont d'autres origines, et qui dérivent, comme la fable 37, du Romulus de Marie, ou, comme la fable 64, du second continuateur d'Odo, ou qui, comme les fables 38, 52 et 65, sont probablement originales. Cela est vrai, mais exceptionnel, et Odo reste toujours, ainsi que je l'ai dit, la base principale de la collection.

SECTION II.

Description du manuscrit.

Le manuscrit du collège de Merton, contenant la collection que je viens d'examiner, porte la cote 248, et non la cote 258, que par

erreur M. H. Oesterley lui attribue (1), et forme un volume in-fol. composé de 225 feuillets en vélin, dont l'écriture est du milieu du XIVe siècle. On y trouve la mention suivante, dont j'ai plus haut donné le sens :

« Liber Will. Reed, archidiac. Roffensis, quem emit ab executoribus Ven. patris D. Johannis de Shepeya, ep. Roff. de bonis sibi datis per rev dom. suum M. Nicholaum de Sandwyco; oretis igitur pro singulis supradictis.

« Tertium volumen sermonum per D. Jo. de Schepeya S. T. D. monachum Roffensem et postea ibidem episcopum pro suo tempore in Universitate Oxon. collectorum.

« Liber domus scolarium de Merton. in Oxon. in communi libraria, etc., cathenandus ex dono Ven. patris D. Will. tertii episcopi Cicestrie; etc. Walterus Roberti. »

Le manuscrit renferme de nombreux ouvrages, dont le catalogue imprimé des manuscrits des collèges d'Oxford (2) donne la nomenclature dans les termes suivants :

1. Adversaria de regimine principum, etc. ex Augustino, A. Gellio, Wynkelay, [an Jo. Winchelsea,] aliisque collecta. fol. 1.
2. Locorum tabula communium, sive sententiarum de diversis. fol. 17.
3. Quomodo abbas vel prior S. Augustini debet se gerere. fol. 19.
4. Tabula fabularum Romulearum. fol. 20.
5. Tabula super flores moralium antiquorum. fol. 20.
6 Ex fabulis Æsopi sapientis viri moralis, quas transtulit Romulus quidam in Latinum. fol. 25 *b*.
7. Flores moralium antiquorum ex dictis Pythagoræ, Empedoclis, Socratis, Aristotelis, etc. fol. 30.
8. Sermonum abbreviationes vel formulæ. fol. 43.
9. Adversaria, sive anecdota, de diversis. fol. 57.
10. Seneca de remediis fortuitorum. fol. 62 *b*.
11. Sermones breves, vel notata, ex scriptoribus diversis collecti, rythmis Anglicis hic illic interspersis. fol. 64.
12. Carmen de Christo; *Anglice*. fol. 166.
13. Versus alii de falsitate, de pœnis inferni, etc. fol. 166 *b*.

(1) *Romulus die paraphrasen des Phædrus*, etc. Berlin, 1870, in-8°. (Voyez *Einleitung*, p. XXIII.)

(2) *Catalogus codicum mss. qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*. Confecit Henricus O. Coxe bibliothecæ Bodleianæ hypo-bibliothecarius. Oxonii, e typographeo Academico, MDCCCLII. (Voyez p. I, *Catalogus codicum mss. Collegii Mertonensis*, p. 96 et 97.)

14. Versus alii in verba Christi, « Caro mea vere est cibus, » etc. B. V. Mariam, etc. fol. 167.

15. Sermo de pace, auctore secundum catal. Vet. Ricardo Uskaley. fol. 168.

16. Sermones alii de diversis. fol. 170.

17. Loci communes theologici ex scriptis sancti Augustini, etc. fol. 182.

18. De sacris locis, temporibus, rebus et personis tractatus, in quo de introitu missæ, de diebus festis, etc. fol. 194.

19. Petri Blessensis compendium super Jobprævia ad Henricum II. epistola. fol. 206 *b*.

20. Anonymi expositio summaria juris civilis. fol. 210.

Les fables de Jean de Sheppei, formant le sixième des ouvrages énumérés dans cette nomenclature où elles sont mentionnées par la suscription même qu'elles portent dans le manuscrit, sont, toutes sauf deux, pourvues de titres particuliers, et sont terminées par la souscription suivante : *Explicit Tractatus fabularum Moralium Esopi.*

CHAPITRE II.

COLLECTION UNIQUE EN VERS.

FABLES D'ALEXANDER NECKAM, DÉRIVÉES DES FABLES EN PROSE DE ROMULUS ET DES FABLES EN VERS DE WALTHER.

SECTION I.

Notice sur Alexander Neckam.

Walther n'a pas été, au moyen âge, le seul lettré, qui ait mis en vers élégiaques la prose de Romulus. Alexander Neckam, son compatriote et son contemporain, en fut, comme lui, le traducteur poétique.

Il naquit à Saint-Alban, au mois de septembre 1157. Tanner, d'après Thomas James, prétend que dans un manuscrit qui de son temps appartenait au comte d'Arundel on pouvait lire l'indication suivante, qui a permis de fixer l'époque de sa naissance : « Mense Septembri natus est anno 1157 regi filius, Ricardus nomine, apud Windleshore. Eadem nocte natus est Alexander Neckam apud Sanctum-Albanum, cuius mater fovit Ricardum ex mamilla dextra, sed Alexandrum fovit ex mamilla sua sinistra (1) ».

Venu en France dans sa jeunesse, Neckam acheva à Paris son éducation littéraire commencée en Angleterre. Il y enseigna même les lettres, et il est probable qu'il y composa le poème intitulé *Suppletio defectuum Magistri Alexandri, quod deservit laudi sapientiae*

(1) *Bibliotheca Britannico-Hibernica; sive de Scriptoribus, qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad sæculi XVII initium floruerunt...* Auctore Thoma Tannero, episcopo Asaphensi... Londini,... MDCCXLVIII, in-fol. (Voyez p. 539, n. *d*.)

divinae. Il se trouve dans un manuscrit, qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 376. M. E. du Méril en cite un passage, qui est tiré du cinquième livre, et dans lequel, ébloui des splendeurs de Paris, Alexander Neckam fait de cette ville une description enthousiaste.

Après avoir visité l'Italie, revenu en Angleterre et parvenu à l'âge mûr, il voulut, pour se consacrer plus librement au travail, entrer dans le monastère de sa ville natale. Il paraît qu'il avait formulé à cet effet une demande qui commençait par ces mots : « *Si vis, veniam; sin autem, tu autem*, que plaisamment l'abbé du lieu lui répondit : « *Si bonus es, venias; si nequam, nequaquam* », et que, blessé de ce jeu de mots fait avec son nom, Neckam opta pour un autre ordre monastique. Oudin prétend qu'il serait néanmoins entré à Saint-Alban, et Tanner affirme qu'il aurait ensuite été prieur de Saint-Nicolas à Oxford, et qu'enfin il serait devenu, en 1213, abbé de Cicester. Mais il est probable que ces indications sont inexactes et je suis plus porté à croire, comme Bale l'affirme (1), qu'après la réponse de l'abbé de Saint-Alban il entra directement dans l'ordre des chanoines de Saint-Augustin. Ce qui paraît dans tous les cas établi, c'est qu'il devint, en 1215, abbé de leur maison établie à Exeter et qu'il y écrivit la plus grande partie de ses ouvrages.

Le nombre en est extraordinaire; Bale, qui en signale cinquante-cinq, ne prétend pas en donner la liste complète; en effet, elle ne comprend ni celui que j'ai déjà cité, ni plusieurs de ceux qu'Oudin lui attribue (2). Cette fécondité extraordinaire semble justifier le pompeux éloge, que le même bibliographe a fait de lui en ces termes : « Philosophus enim habebatur eruditus, theologus præclarus, rhetor ac poeta insignis (3). »

On n'est pas d'accord sur l'année de sa mort. Fabricius pense qu'elle arriva en 1215; Tanner ne le fait survivre que trois ans à sa prétendue promotion au titre d'abbé de Cicester; Warton croit

(1) *Scriptorum illustrium maioris Britanniæ quam nunc Angliam et Scotiam vocant Catalogus, etc...* Basileæ, apud Joannem Oporinum, M.D.LVII et M.D.LIX, 2 vol. in-f°. (Voy. t. I, p. 273.)

(2) *Commentarius de scriptor. eccles. antiquis illorumque scriptis.* Lipsiae, sumptibus M. G. Weidmanni, 3 vol. in-f°. (Voyez t. II, col. 4 à 8.)

(3) *Scriptorum illustrium maioris Britanniæ... Catalogus, etc.* Basileæ, apud J. Oporinum, 1557 et 1559. (Voyez t. I, p. 272.)

qu'il ne décéda qu'en 1217; d'autres, tels que Pits et Leyser, prolongent sa vie jusqu'à l'année 1227.

Quoi qu'il en soit, Bale, Pits et Tanner sont d'accord pour affirmer qu'il mourut, hors de son abbaye, au cours d'un voyage, à Wigorn, où les moines de l'endroit l'inhumèrent dans leur cloître et, suivant Bale (1) et Pits (2), mirent sur son tombeau l'inscription suivante :

Eclipsim patitur sapientia, sol sepelitur;
Cui si par unus, minus esset flebile funus.
Vir bene discretus, et in omni more facetus,
Dictus erat Nequam, vitam duxit tamen æquam.

Cette épitaphe, qui se terminait par un mauvais jeu de mots, me semble un peu suspecte, et je suis porté à croire plus exacte celle que Tanner (3) a rapportée en ces termes :

Eclipsin patitur sapientia, sol sepelitur,
Qui dum vivebat, studii genus omne vigebat.
Solvitur in cineres Neccham, cui si foret hæres
In terris unus, minus esset flebile funus.

SECTION II.

Examen des fables d'Alexander Neckam.

Après avoir fait connaître l'auteur, je dois, en quelques mots, donner un aperçu de ses fables.

On ne peut, quand on les compare à celles de Walther, s'empêcher de penser à cette phrase proverbiale du poète romain :

Habent sua fata libelli.

Tous les deux, contemporains et compatriotes, ils ont eu l'un après l'autre la même idée. Ils ont presque à la même époque traduit le même texte dans le même rythme lyrique. Leurs deux œuvres n'en ont pas moins eu des destinées très différentes. Celle de Walther a eu, pendant plusieurs siècles, un succès immense, et

(1) Voyez l'ouvrage précité, t. I, p. 273.

(2) *Relationum historicarum de Rebus Anglicis tomus primus.* Parisiis, Thierry et Cramoisy, 1619, in-4°. (Voyez p. 301.)

(3) *Bibliotheca Britannico-Hibernica...* Londres, 1748, in-f°. (Voyez p. 541.)

celle de Neckam, quoiqu'elle eût avec une versification plus correcte le mérite d'une exactitude plus grande, fut loin d'avoir une semblable fortune. Sans doute cette dernière ne fut pas dédaignée, et les deux traductions en vers français, qui en ont été faites au XIIIe siècle et dont j'aurai bientôt à parler, montrent bien que son apparition n'a pas été froidement accueillie; mais elle n'eut qu'une popularité éphémère, que l'indifférence et l'oubli devaient promptement suivre.

Pendant plusieurs siècles, tout ce qu'on sut, c'était que Neckam avait composé sous le titre de *Novus Aesopus* un recueil d'apologues en vers latins. Le premier, Bale (1) l'avait signalé, et avait même cité ces cinq premiers mots du premier vers :

Ingluvie cogente, Lupus dum devor...

D'après lui, Pits (2), Leyser (4), Fabricius (4) et Tanner (5) en avaient parlé tour à tour, mais n'en avaient point connu le texte; ce qui le prouve, c'est l'erreur commise par Fabricius, qui, supposant à tort que le premier vers se rapportait à la fable *De Lupo et Agno*, le reconstitua ainsi :

Ingluvie cogente, Lupus dum devor*at Agnum.*

C'est à M. Robert qu'était réservée la bonne fortune de commencer la découverte des fables de Neckam; vers 1825, il en trouva six dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, et les publia dans son édition des *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.*

Enfin, M. E. du Méril, en ayant découvert le texte entier dans un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, en publia, en 1854, la première édition complète.

Elle renferme quarante-deux fables; en voici la nomenclature

(1) *Scriptorum illustrium maioris Britanniæ quam nunc Angliam et Scotiam vocant catalogus, etc.* Bâle, 1557 et 1559, 2 vol. in-f°. (Voy. t. I, p 272.)

(2) *Relationum historicarum de Rebus Anglicis tomus primus...* Parisiis, apud Rolinum Thierry et Sebastianum Cramoisy, M.DC.XIX, in-4°. (Voyez p. 301.)

(3) *Historia poëtarum et poëmatum medii aevi.* Halle, 1721, in-8°. (Voyez p. 992.)

(4) *Bibliotheca mediæ et infimæ latinitatis.* Florentiæ, Typ. Thomæ Baracchi et F., MDCCCLVIII. (Voyez t. I, p. 62.)

(5) *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de Scriptoribus qui in Anglia, Scotia et Hibernia ad sæculi XVII initium floruerunt.* Londres, 1748, in-f°. (Voyez p. 540, note D.)

accompagnée des numéros de celles de Romulus, auxquelles elles ont été empruntées :

ALEX. NECKAM.	ROMULUS PRIMITIF.
1. Le Loup et la Grue	I, 8.
2. Les Quadrupèdes et les Oiseaux	III, 4.
3. Le Taureau et le Moucheron	
4. Les Brebis et les Loups	III, 13.
5. L'Ane qui caresse son maître	I, 16.
6. Le Rat et la Grenouille	I, 3.
7. Le Vautour et l'Aigle	
8. Le Lion et l'Ane	IV, 10.
9. La Vache, la Brebis, la Chèvre et le Lion	I, 6.
10. Le Loup et l'Agneau	I, 2.
11. Le Fou et les Mulets	
12. Le Geai vaniteux	II, 16.
13. Le Chien et l'Ombre	I, 5.
14. Le Lièvre, l'Aigle et le Moineau	
15. Le Chien et la Brebis	I, 4.
16. Le Serpent et la Lime	III, 12.
17. Le Soleil qui se marie	I, 7.
18. Les Oiseaux et l'Hirondelle	I, 19.
19. Le Chauve et la Mouche	II, 13.
20. Le Lion et le Berger	III, 1.
21. L'Ane et le Loup	IV, 15.
22. Le Loup et le Berger	IV, 3.
23. Le Renard et l'Aigle	II, 8.
24. Le Lion et le Cheval	III, 2.
25. Les Colombes et le Milan	II, 2.
26. Le Cheval et le Cerf	IV, 9.
27. Le Renard et le Corbeau	I, 14.
28. La Chienne qui met bas	I, 9.
29. La Cigale et la Fourmi	IV, 19.
30. Le Mouton et le Boucher	IV, 6.
31. Les deux Hommes, l'un véridique et l'autre menteur	IV, 8.
32. Le Cheval et l'Ane	III, 3.
33. Le Cerf à la Fontaine	III, 7.
34. Les Lièvres et les Grenouilles	II, 9.
35. La Montagne en mal d'enfant	II, 5.
36. Le Chameau et la Puce	IV, 18.
37. Les Membres et l'Estomac	III, 16.
38. La Pie et sa Queue	
39. Le Loup et le Chien	III, 15.
30. Le Paon et Junon	IV, 4.
41. Le Lion et le Rat	I, 17.
42. La Chèvre, le Chevreau et le Loup	II, 10.

De ces quarante-deux fables, trente-sept se rapportent à Romulus. Celles qui correspondent aux fables connues de Phèdre sont moins nombreuses. Mais l'œuvre du fabuliste romain ne nous étant pas parvenue tout entière, on ne peut de prime abord dire si c'est de lui ou si c'est de son plagiaire que Neckam a fait usage. Pour résoudre la question, il faut comparer les textes; c'est ce que je vais faire en prenant pour terme de comparaison le premier distique de la première fable de Neckam, intitulée *le Loup et la Grue.*

Phèdre d'abord avait écrit ce membre de phrase :

Os devoratum fauce quum hæreret Lupi.

Le plagiaire prosaïque, le paraphrasant, en avait fait une phrase entière ainsi conçue : « *Ossa lupus cum devoraret, unum ex illis hæsit ei in faucibus.*

Neckam, mettant cette phrase en vers, en fit le distique suivant :

Ingluvie cogente, lupus dum devorat ossa,
Pars ossis fracti faucibus hæsit ei.

On voit, par cette comparaison, que c'est bien de Romulus que dérive l'œuvre de Neckam.

Mais hâtons-nous de dire que, si Romulus en a été la base fondamentale, Walther n'y est pas non plus resté étranger, et que Neckam n'a pas hésité à lui faire de visibles emprunts. Ainsi, traduisant en vers élégiaques la fable *De Lupo et Agno,* Walther avait écrit :

Sic iterum tonat ore Lupus : Mihi damna minaris?
Non minor, Agnus ait. Cui Lupus : Immo facis.
Fecit idem tuus ante pater, sex mensibus actis.
Cum bene patrisses, crimine patris obi.

Copiant presque littéralement, Neckam écrivit à son tour :

Sic Lupus ore tonat rursum : Mihi damna minaris ?
Non minor, Agnus ait. Cui Lupus : Immo facis.
Fecit idem tuus ante pater, sex mentibus actis,
Cum bene partires, crimine patris obi.

Mais ces emprunts d'ailleurs assez rares n'ont pas empêché Neckam de conserver davantage les expressions de Romulus.

Je viens de montrer par un exemple le soin qu'il a pris de s'écarter le moins possible du prosateur. Walther au contraire n'en a presque rien gardé, et si l'on veut bien considérer comment il a traduit la phrase de Romulus que j'ai citée plus haut, on voit qu'il en a complètement changé la forme et qu'il n'en a pris que l'idée qu'il a exprimée dans ce vers sec et concis :

Arta Lupum cruciat via gutturis osse retento.

Traduisant avec cette indépendance, Walther aurait dû au moins la justifier par une versification meilleure : il n'a pas su donner à son œuvre la qualité qui aurait pu en faire excuser le défaut. Il ne faut pas la comparer longtemps à celle d'Alexander Neckam pour reconnaître que, par la versification, cette dernière, sans être irréprochable, est moins défectueuse.

Quant aux fables de Neckam qui n'ont pas été par lui puisées dans la collection de Romulus, il n'y en a que cinq; ce sont les suivantes : *le Taureau et le Moucheron*, *le Vautour et l'Aigle*, *le Fou et les Mulets*, *le Lièvre*, *l'Aigle et le Moineau*, *la Pie et sa Queue*.

La première de ces cinq fables correspond à la XXXVIe des *Fabulae antiquae* de Nilant; je ne connais pas de collection ancienne qui contienne les sujets de la deuxième et de la troisième; la neuvième fable du livre I de Phèdre a été l'origine de la quatrième; enfin je ne saurais dire de quelle source dérive la cinquième. Peut-être ces cinq fables ont-elles été empruntées à Phèdre; peut-être Neckam en a-t-il trouvé le sujet dans un manuscrit complet de cet auteur. C'est là une hypothèse qui n'est pas invraisemblable, mais dont l'exactitude ne peut être aisément vérifiée.

SECTION III.

Manuscrits des fables d'Alexander Neckam.

§ 1. — MANUSCRITS LATINS.

1° *Manuscrit* 2904 *de la Bibliothèque nationale*. — Le manuscrit 2904 de la Bibliothèque nationale, dans lequel M. Robert a trouvé six des fables de Neckam, forme un volume in-4° écrit sur vélin par une main du XVe siècle, auquel le catalogue donne le nom de *Codex*

Bigotianus. M. Robert lui attribue le n° 2094; mais c'est une erreur matérielle; avant d'avoir la cote 2904, il a bien porté le n° 261; mais la cote 2094 ne lui a jamais appartenu.

Il ne contient des fables de Neckam que les six premières et le titre de la septième. Le reste n'a pas été perdu, et l'espace blanc qui suit ce titre démontre que le copiste n'a pas continué sa copie. J'ajoute que, si courte qu'elle soit, elle présente des fautes assez nombreuses pour qu'on n'ait pas beaucoup à regretter de la voir inachevée.

2° *Manuscrit* 8471 *de la Bibliothèque nationale*. — Le manuscrit de la Bibliothèque nationale qui contient le *Novus Aesopus* tout entier, provient du cabinet de Mentel; il porte le n° 8471, qui a remplacé le n° 6609 plus ancien, mais encore apparent. Il forme un petit volume in-12, dont l'écriture est du XIVe siècle, et ne se compose aujourd'hui que de 19 feuillets, dont le premier commence par le n° 96. Les 95 premiers ont disparu; aussi une pagination plus récente, qui va du n° 1 au n° 19, a-t-elle été substituée à l'ancienne.

Il avait été inscrit au catalogue imprimé des manuscrits latins comme renfermant les fables d'Avianus, et cette erreur qui s'explique d'ailleurs par l'identité du nombre des fables et du rythme des vers, subsisterait peut-être encore aujourd'hui, si M. E. du Méril ne l'avait pas enfin aperçue.

Les fables occupent les quinze premiers feuillets. Le titre de chaque fable est en marge sur la même ligne que le dernier vers de la fable précédente. Il est signalé à l'attention du lecteur par un trait à l'encre rouge passé horizontalement sur l'encre noire de l'écriture. Au-dessous du titre se trouve écrit à l'encre rouge le numéro de la fable.

Le distique élégiaque, qui, à la fin de chaque fable, en contient la morale, est reproduit dans une table qui occupe les feuillets 16 et 17. Sur les marges sont inscrits, à gauche du premier vers de chaque distique, le numéro de la fable, et à droite, le titre.

Les feuillets 18 et 19 contiennent la fin du *Luparius*, poème en vers élégiaques. « Ce fragment, dit M. E. du Méril, paraît plus vieux au moins d'un siècle, et le dernier feuillet très endommagé sans doute depuis longtemps, porte le chiffre 731 et remonte aussi au XIIIe siècle. »

3° *Manuscrit de la Bibliothèque du British Museum.* — J'ai trouvé à la bibliothèque du British Museum un troisième manuscrit, auparavant inaperçu, des fables d'Alexander Neckam. Ce qui avait sans doute empêché de les reconnaître, c'est qu'elles ne portent pas au catalogue le véritable nom de leur auteur, et que, composées en vers élégiaques, elles avaient pu, à première vue, être confondues avec celles de Walther ou d'Avianus.

Le manuscrit qui les conserve, dépend du fonds de Robert Cotton, à qui il a appartenu et dont la signature figure au bas du fol. 2. Il porte la cote Vesp. M. B. XXIII, et forme un volume in-octavo allongé composé de 126 feuillets en vélin.

Il renferme les ouvrages suivants :

1. Johannis de Hauvilla liber de potentia laboris et ingenii et impotentia desidiae.
2. Ovidius de Vetula.
3. Centones Probae Falconiae.
4. Alanus de complanctu naturae.
5. Aesopi fabulae.
6. Excidium Troianum.
7. Aenigmata Symphosii.

Les fables de Neckam, qui sont dans cette nomenclature désignées par les mots *Aesopi fabulae*, commencent à la fin du fol. 110 *a* et se terminent au fol. 118 *b*. Il y en a quarante-deux; la collection est donc complète.

Elle est précédée de ce titre : *Hic incipit Esopus*, et terminée par cette phrase finale : *Expliciunt fabule Ysopi.*

4° *Manuscrit de la bibliothèque du collège de la Sainte-Trinité à Cambridge.* — Si l'on doit s'en rapporter au *Catalogus librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ* imprimé à Oxford en 1697, il existe à Cambridge, dans le collège de la Sainte-Trinité, un manuscrit contenant le *Novus Æsopus* d'Alexander Neckam; voici, en effet, l'analyse qu'il donne de ce manuscrit sous le n° d'ordre 273 (1) :

Chronicon breve.
Tractatus qui incipit, Fasciculus Myrrhæ dilectus meus.
Dares Phrygius de bello Trojano.

(1) Voyez t. I, pars altera, p. 96, 1re col., n° 273.

Epistola Edwardi Regis Angliæ ad Papam in qua jus suum asserit in Scotos.
Alexandri Necham vel Nequam Mythologiæ.
Idem in Martianum Capellam.
Liber utrinque mutilus de Mahomete ejusque successoribus.
Fragmentum Bartholomæi de proprietatibus.
Tractatus Historici de bello contra Saracenos Sacro.
Epistolæ Pontificiæ ad diversos.
Liber bestiarum.

Il est probable que, comme le mot *Mythologia* dans l'édition bien connue de Névelet sert de titre général à diverses collections de fables ésopiques, de même le mot *Mythologiæ*, appliqué ici à l'une des œuvres de Neckam, se rapporte à ses fables. Quoi qu'il en soit, n'ayant pas vu le manuscrit, c'est sans en garantir l'exactitude que je formule cette hypothèse.

5° *Manuscrit de la bibliothèque royale de Berlin.* — Révélé à M. E. du Méril par une indication des *Archives de la Société pour fonder l'ancienne histoire de l'Allemagne* (1), le manuscrit de la bibliothèque de Berlin, qui paraît avoir été écrit en France en 1449, n'est point passé sous ses yeux. Je ne l'ai pas vu plus que lui. Tout ce que j'en puis dire pour ceux qui auront la curiosité de l'aller voir, c'est qu'il est coté : *Santen*, 4, et que les fables s'étendent du feuillet 43 au feuillet 47. Du reste, pour éviter aux curieux un déplacement coûteux, M. E. du Méril, en publiant les fables de Neckam, a eu soin d'indiquer les variantes qui le font différer du manuscrit de la Bibliothèque nationale.

§ 2. — MANUSCRITS FRANÇAIS.

1° *Première traduction.* — A. *Observations générales.* — Comme les fables de Walther, celles de Neckam ont été traduites en vers français, et la traduction même en est plus ancienne, et par suite plus voisine de l époque où l'ouvrage latin a été composé.

L'auteur en est inconnu. Il l'a terminée par un épilogue, où il déclare qu'il n en a été que le traducteur français de l'auteur latin, de sorte qu il ne doit pas être confondu avec Neckam lui-même.

(1) Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, t. VIII, p. 852.

Voici en effet ce qu'on lit dans l'un des quatre sixains dont l'épilogue se compose :

Un clerc de grant science
Et de grant sapience
Le fist premierement :
Et j'el mis en romans,
Pour entendre aus enfans
Et a laïque gent.

Ce qui ressort de ce sixain, c'est que le traducteur non-seulement est étranger à l'auteur des fables latines, mais en ignore même complètement le nom.

Quant à la versification des fables françaises, voici ce qu'en dit M. Robert : « Elles sont remarquables par l'emploi régulier des rimes croisées et n'offrent pas toutes le même genre de mesure : ici ce sont des quatrains, là des sixains, plus loin des octaves, et quelquefois c'est une suite non interrompue de vers rimant deux à deux. » Et, dans une note, complétant sa description, M. Robert ajoute : « Dans les sixains, le 1er et le 2e vers, le 4e et le 5e riment ensemble, tandis que le 3e rime avec le 6e. Les quatrains sont aussi le plus souvent à rimes croisées : dans la même fable, l'auteur emploie parfois des sixains et des quatrains. Dans une seule, on trouve, à la suite des sixains, une strophe de neuf vers, dont le 3e, le 6e et le 9e riment ensemble, tandis que les autres riment deux à deux (1). »

B. *Manuscrit* 24432 *de la Bibliothèque nationale.* — Le manuscrit 24432, qui a porté dans le fonds Notre-Dame le n° 198, a été signalé par M. Robert sous la cote M. 21-3.

C'est un gros volume in-fol., dont les derniers feuillets ont disparu, et auquel pourtant il en reste environ 443 en vélin, écrits sur deux colonnes en caractères gothiques par une main du XIVe siècle. Il renferme un grand nombre d'opuscules, tels que fabliaux et romans, dont plusieurs portent, non, comme l'a écrit M. Robert, la date de leur transcription, mais celle de leur composition primitive. C'est ainsi qu'on trouve au feuillet 152 *b* la date de 1320, au feuillet 142 *a* celle de 1324, et au feuillet 245 *a* celle de 1332.

Le contenu du volume est résumé dans une table des matières

(1) *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, etc. Paris, 1825, 2 vol. in-8°. (Voyez t. I, p. clxx.)

placée en tête. Le dernier ouvrage est intitulé : *De la misère de l'ome.* Il commence à la fin de la deuxième colonne du feuillet 437 *b*, et est incomplet comme le manuscrit lui-même.

Les fables commencent au feuillet 171 *a*. Le titre a été laissé en blanc; mais, si on le cherche à la table des matières, on le voit formulé par le simple mot *Ysopet.*

Au-dessous de l'espace blanc, réservé par le copiste à l'artiste qui devait peindre le titre, vient un prologue ainsi conçu :

Qui ce livre voudra entendre
Moult de bien y pourra apprendre,
Qui miex li vaudra assavoir
Qu'amasser grant planté d'avoir,
Et qui tendra ces paraboles,
Ces exemples et ces frivoles,
A mocquerie et a truffe,
Bien ait qui li donra bufle.

Les fables qui viennent ensuite sont seulement au nombre de quarante, écrites à la suite les unes des autres, sans espace qui les sépare, ni titre qui les distingue. Ce qui les réduit au nombre de quarante, c'est que le poète français a omis de traduire les deux fables latines : XI. *De Stulto et Mulis,* et : XXXVIII. *De Pica et Cauda sua.*

La fin des quarante fables et le commencement de l'épilogue qui les suit sont indiqués dans le manuscrit par cette phrase écrite à l'encre rouge : *Cy finent les fables d'Ysopes le philosophe et commence la complainte de celi qui ce livre rima.* L'épilogue lui-même se termine par ces mots : *Requies sit eis. Amen.*

C. *Manuscrit* 15213 *de la Bibliothèque nationale.* — Ce manuscrit est le même qui, au temps de M. Robert, portait dans le supplément français le n° 766. Par suite de la fusion de tous les manuscrits français en un seul fonds, le n° 15213 lui a été donné. Quoique ce numéro soit moins élevé que celui du manuscrit précédent, ce dernier étant un peu plus ancien, j'ai trouvé naturel de l'examiner le premier.

Le manuscrit 15213 forme un volume in-8°, écrit sur vélin en gothique de la fin du XIV° siècle. Il contient deux ouvrages, les fables françaises qui occupent les 54 premiers feuillets, et le *Bestiaire d'amour* qui remplit les 40 derniers. Ces deux ouvrages sont

séparés par les feuillets 55 et 56, qui sont entièrement blancs.

Le manuscrit est surtout remarquable par les belles miniatures à fond d'or dont il est enjolivé. Il y en a une en tête de chaque fable, et chaque miniature est elle-même surmontée d'un titre à l'encre rouge écrit par une main habile.

Quant au texte lui-même, si on le compare à celui du manuscrit 24432, on y trouve un certain nombre de variantes que M. Robert a d'ailleurs pris la peine de signaler. Ainsi, pour ne parler que du prologue, les deux derniers vers présentent cette leçon plus correcte :

A moquerie ne a truffe,
Bien ait qui li donra la bufe.

Quant aux fables elles-mêmes, elles sont au nombre de quarante qui sont toutes les mêmes que celles du manuscrit 24432; les deux mêmes font défaut, et le même épilogue clôt la collection.

Elles commencent au bas du feuillet 1 *b*, que décore une superbe miniature, et sont annoncées par cette suscription : *Ci commencent les fables Ysopet et les moralités qui sont dessus.* Elles sont suivies de l'épilogue, à la suite duquel se lit cette phrase finale : *Expliciunt les fables d'Ysopet Et les moralités dessus.*

4° *Deuxième traduction. — Manuscrit de la bibliothèque de Chartres.* — La traduction des fables de Neckam qui se trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, n'est pas la seule qui en ait été faite au moyen âge. Il en existe une autre dans un manuscrit de la bibliothèque de Chartres. L'existence en a été révélée par M. Duplessis, conservateur de cette bibliothèque, qui l'a publiée à Chartres, au mois de juillet 1834, dans un petit volume tiré à 48 exemplaires et intitulé : *Fables en vers du* XIIIe *siècle.*

Comme dans la collection de la Bibliothèque nationale, le traducteur, suivant l'usage du temps, a employé les vers de huit syllabes à rimes croisées; mais il ne les a pas groupés en sixains.

Les fables sont précédées et suivies d'un prologue et d'un épilogue, dans lesquels le traducteur ne se nomme pas.

Elles sont au nombre de quarante, et elles offrent cette particularité, qui ne permet aucun doute sur leur origine, que chacune d'elles est suivie du distique élégiaque qui dans le texte latin forme l'épimythion.

La collection de Chartres, comme celle de la Bibliothèque natio-

nale, ne contient pas la traduction de la fable XI de Neckam, *De Stulto et Mulis,* et en outre elle ne renferme pas celle des trois fables : III. *De Culice et Tauro*, X. *De Lupo et Agno*, XII. *De Pavone, Graculo et Avibus,* qui au contraire existent dans la collection parisienne. Mais en revanche on y trouve la traduction de la fable XXXVIII *De Pica et cauda sua*, et deux fables empruntées à Avianus et intitulées : *De L'Escreueice et de sa mère*, et *Dou Soleil et de Yver*, qui manquent dans les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, et qui, avec des sujets différents, donnent aux deux collections le même nombre de fables.

J'ai achevé, sans m'en être écarté, la première tâche que je m'étais imposée. En l'accomplissant, je n'ai soulevé qu'un coin du voile qui, malgré d'admirables travaux, recouvre encore aujourd'hui la fable ésopique. Si je réalise mes projets, je ne m'en tiendrai pas là : après avoir étudié le plus ancien des fabulistes latins et ses dérivés successifs, je ne tarderai pas à passer aux autres.

Mais auparavant je crois prudent d'attendre que l'accueil fait à ma première tentative m'en ait révélé à moi-même la véritable valeur, et puis je viens de fournir une longue carrière, au bout de laquelle il m'est bien permis de prendre un peu de repos, et, comme le plus ancien des traducteurs latins d'Ésope, de laisser échapper à ma fatigue cette exclamation poétique :

Et jam tempus equum fumantia solvere colla (1) !

(1) Voyez la traduction latine des fables d'Ésope par Ranutio d'Arezzo dans les vieilles éditions du XVe siècle, et notamment au verso du dernier feuillet de l'édition achevée à Milan le 4 septembre 1480.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

PRÉFACE . . . . . .

ETUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES FABLES LATINES DE PHÈDRE ET DE SES ANCIENS IMITATEURS DIRECTS ET INDIRECTS ET SUR LES MANUSCRITS CONNUS ET INCONNUS QUI LES RENFERMENT. 1

PLAN DE L'OUVRAGE. 3

LIVRE I.

ÉTUDE SUR LES FABLES DE PHÈDRE ET SUR LES MANUSCRITS QUI LES RENFERMENT.

CHAPITRE I. — Biographie de Phèdre 5
§ 1. — Circonstances de la vie de Phèdre 5
§ 2. — Valeur de l'écrivain et caractère de l'homme 27

CHAPITRE. II. — Manuscrits de Phèdre 34

Section I. — Manuscrit de Pithou 34
§ 1. — Histoire du manuscrit. 34
§ 2. — Description du manuscrit 57

Section II. — Manuscrit de Reims. 64
§ 1. — Histoire du manuscrit. 64
§ 2. — Description du manuscrit 76

Section III. — Manuscrit de Daniel 84
§ 1. — Histoire du manuscrit 84
§ 2. — Description du manuscrit 91

Section IV. — Manuscrit napolitain de Perotti 101
§ 1. — Histoire du manuscrit. 101
§ 2. — Description du manuscrit 126

Section V. — Manuscrit Vatican de Perotti 133

Pages.

CHAPITRE III. — Authenticité des fables de Phèdre. 137
Section I. — Fables anciennes 137
Section II. — Fables nouvelles 174

CHAPITRE IV. — Éditions des Fables de Phèdre. 199
Section I. — Éditions du texte latin 199
Section II. — Éditions des traductions. 215
§ 1. — Traductions françaises 215
§ 2. — Traductions allemandes 220
§ 3. — Traductions anglaises 221
§ 4. — Traductions espagnoles. 221
§ 5. — Traductions italiennes 222

LIVRE II.

ÉTUDE SUR LES MANUSCRITS DES IMITATEURS DIRECTS DE PHÈDRE.

PROLÉGOMÈNES. 223

CHAPITRE I. — Fables antiques des manuscrits de Leyde 224
Section I. — Examen des Fables 224
Section II. — Histoire et description des manuscrits de Leyde. . 228
§ 1. — Manuscrit *Vossiani latini* in-8°, 15. 228
§ 2. — Manuscrit *Vossiani varii argumenti*, 19. 242

CHAPITRE II. — Fables du manuscrit de Wissembourg 245
Section I. — Recherche du manuscrit et analyse des études antérieures 245
Section II. — Étude directe du manuscrit 259

CHAPITRE III. — Fables de Romulus. 266
Section I. — Dissertation sur Romulus. 266
Section II. — Examen philologique des fables de Romulus. . . . 279
Section III. — Manuscrits de Romulus. 286
§ 1. — Copie manuscrite du manuscrit de Dijon. 286
§ 2. — Manuscrit du British Museum. 288
§ 3. — Manuscrit 42 du collège du Corpus Christi, à Oxford. . 290
§ 4. — Manuscrit de Munich, n° 756 292

CHAPITRE IV. — Examen comparatif des trois collections directement dérivées de Phèdre 297

Pages

CHAPITRE V. — Éditions des trois collections directement dérivées de Phèdre 309

Section I. — Collection de Leyde 309

Section II. — Collection de Wissembourg 310

Section III. — Collection de Romulus 312
§ 1. — Édition de Stainhöwel 312
§ 2. — Éditions latines des fables de Romulus 323
1° Éditions d'Augsbourg 323
A. — Édition de Sorg (Hain 325) 323
B. — Édition de Sorg (Hain 326) 323
2° Première édition de 114 feuillets 327
3° Deuxième édition de 114 feuillets 333
4° Édition de Gérard Leeu de 1486 340
5° Édition de Sébastien Brant de 1501 343
6° Édition de Sébastien Brant de 1521 350
7° Édition de Schwabe de 1806 350
8° Édition de Lemaire de 1826 351
9° Édition de M. Hermann Oesterley de 1870 351
§ 3. — Éditions allemandes 351
1° Édition de Günther Zainer 351
2° Éditions de Sorg 354
A. — Édition sans date (Hain 332) 354
B. — Édition sans date (Hain 333) 355
C. — Édition sans date (Hain 334) 355
D. — Édition de 1483 357
3° Éditions de Schobsser 358
A. — Édition de 1485 358
B. — Édition de 1487 358
4° Éditions de Schönsperger 358
A. — Édition de 1491 358
B. — Édition de 1496 359
C. — Édition de 1498 359
5° Édition de Jean Prüsz de 1508 360
6° Édition de Jean Fabre 361
7° Éditions de Graff 361
A. — Édition de 1545 362
B. — Édition de 1555 362
8° Éditions de Nicolas Bassée 362
A. — Édition de 1572 362
B. — Édition de 1586 363
C. — Édition de 1589 364
9° Édition de 1648 364
10° Édition sans lieu ni date 364
11° Édition de 1676 364

Pages.
12° Édition sans lieu ni date 365
13° Édition de 1838 365
§ 4. — Éditions françaises. 365
1° Édition originale. 365
2° Édition de 1484 367
3° Édition de 1486 368
4° Édition de 1499 369
5° Édition sans date. 369
6° Édition de 1502 370
7° Édition de 1520. 370
8° Édition de 1526 371
9° Édition de 1531 371
10° Édition d'Alain Lotrian. 371
11° Édition de 1532 371
12° Édition de 1561 372
13° Édition de 1572 372
§ 5. — Éditions anglaises 373
1° Édition originale. 373
2° Réimpressions de l'édition originale 374
A. — Réimpression de R. Pynson de 1500 374
B. — Réimpression de H. Wykes de 1570 374
C. — Réimpression de 1634. 374
D. — Réimpression de 1647. 375
E. — Réimpression de 1658. 375
§ 6. — Éditions flamandes 375
1° Éditions de Gérard Leeu 375
A. — Édition in-4° de 1485. 375
B. — Édition in-f° de 1485. 376
2° Édition de Henri Eckert de Homberch de 1498. 376
§ 7. — Éditions espagnoles. 378
1° Édition de 1489. 379
2° Édition de 1496. 379
3° Édition de 1526. 379
4° Édition de 1547. 379
5° Édition de 1562 380
6° Édition de 1600. 380
7° Édition de 1607 380
8° Édition sans date. 381
9° Édition de 1728 382
10° Édition de 1802 382

LIVRE III.

ÉTUDE SUR LES FABLES DES IMITATEURS INDIRECTS DE PHÈDRE ET SUR LES MANUSCRITS QUI LES RENFERMENT.

PREMIÈRE PARTIE.

COLLECTIONS DE FABLES EXCLUSIVEMENT DÉRIVÉES DE CELLES DE ROMULUS.

Pages.

CHAPITRE I. — Collections en prose. 385

Première collection. — Romulus de Vincent de Beauvais. . . 385

Section I. — Notice sur Vincent de Beauvais et sur ses œuvres. 385

Section II. — Manuscrits du Romulus de Vincent de Beauvais. 388

§ 1. — Romulus du Miroir historial. 389

1° Manuscrits du Miroir historial. 389

2° Manuscrits spéciaux 389

A. — Manuscrit 2622.. 389

B. — Manuscrit 11412. 390

C. — Manuscrit 18600. 390

§ 2. — Romulus du Miroir doctrinal. 391

1° Manuscrit 6428 391

2° Manuscrit 16100. 391

Section III. — Éditions latines des ouvrages de Vincent de Beauvais. 392

§ 1. — Éditions de Strasbourg 392

1° Speculum naturale. 392

2° Speculum doctrinale. 392

3° Speculum morale 393

Première édition 393

Deuxième édition.. 393

4° Speculum historiale 393

Première édition 393

Deuxième édition 394

§ 2. — Édition d'Augsbourg. 395

§ 3. — Édition de Paris. 396

§ 4. — Édition de Bâle 396

§ 5. — Edition de Cologne 397

§ 6. — Éditions de Nuremberg. 397

Speculum naturale 397

Speculum historiale. 397

Pages
Speculum morale. 397
Speculum doctrinale 398
§ 7. — Édition de Venise de 1484. 398
§ 8. — Éditions de Venise de 1493 et de 1494 399
Speculum morale. 399
Speculum doctrinale 399
Speculum naturale. 399
Speculum historiale 400
§ 9. — Édition de Venise de 1591. 400
§ 10. — Édition de Douai 401
Section IV. — Éditions françaises 401
§ 1. — Édition de Buyer. 401
§ 2. — Édition de Vérard 401
§ 3. — Édition de Nicolas Couteau 404
Section V. — Éditions anglaises de Caxton. 406
Section VI. — Éditions flamandes 406
Deuxième collection. — Romulus de Vienne et de Berlin . . . 407
Section I. — Observations sur le Romulus de Vienne et de Berlin 407
Section II. — Manuscrit de Vienne 303 409
Section III. — Manuscrit de Vienne 901 411
Section IV. — Manuscrit de Berlin 412
Section V. — Examen comparatif des trois manuscrits. . . . 414
Troisième collection. — Romulus de Nilant 419
Section I. — Examen de Romulus de Nilant. 419
Section II. — Manuscrit 18270 de la Bibliothèque nationale. . 425
Section III. — Manuscrit Digbéien n° 172. 426
Section IV. — Manuscrit de Leyde, *Vossiani Latini*, in-8°, 46. 427
Quatrième collection. — Romulus du collège du Corpus Christi, à Oxford 428
Cinquième collection. — Romulus de Berne. 430
Sixième collection. — Romulus de Munich 431

CHAPITRE II. — Collections en vers 432
Première collection. — Fables de Walther l'Anglais 432
Section I. — Sources des fables de Walther l'Anglais. 432
Section II. — Dissertation sur le véritable auteur des fables en vers élégiaques 434
Section III. — Nomenclature des fables de Walther 452
Section IV. — Jugements des critiques sur les fables de Walther. 457

Pages.

Section V. — Manuscrits des fables de Walther 460
§ 1. — France 460
1° Manuscrits latins de la Bibliothèque nationale . . . 460
A. — Manuscrit 8023 461
B. — Manuscrit 8259 461
C. — Manuscrit 8460. 462
D. — Manuscrit 8509 463
E. — Manuscrit 8509 A. 464
F. — Manuscrit 11344. 465
G. — Manuscrit 11392 466
H. — Manuscrit 11393 467
I. — Manuscrit 11418 467
J. — Manuscrit 14176 468
K. — Manuscrit 14381 468
L. — Manuscrit 15135 471
2° Manuscrits français de la Bibliothèque nationale . . 475
A. — Manuscrit 1594 475
B. — Manuscrit 1595 487
C. — Manuscrit 19123 490
D. — Manuscrit 24310 491
E. — Tableau comparatif du contenu des quatre manuscrits français. 493
F. — Manuscrit 983 495
3° Manuscrit de Douai 496
4° Manuscrits de Laon 499
A. — Manuscrit 461 499
B. — Manuscrit 462 500
5° Manuscrit de Besançon. 501
6° Manuscrit de Lyon 502
§ 2. — Allemagne du Nord. 509
1° Bibliothèque royale de Berlin. 509
Manuscrit lat. Berol. 87. 509
2° Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. 509
A. — Manuscrit 87. 5. Aug. 509
B. — Manuscrit 162. Gud. 509
C. — Manuscrit 185. Helmst. 509
D. — Manuscrit 37. 34. Aug. 510
E. — Manuscrit 622. Helmst 510
3° Bibliothèque communale de Trèves 510
A. — Manuscrit 68 510
B. — Manuscrit 93 511
C. — Manuscrit 160. 511
D. — Manuscrit 591. 512
4° Manuscrit de Haenel 512
§ 3. — Allemagne du Sud. 513

Pages.
Bibliothèque royale de Munich 513
A. — Manuscrit 237. 513
B. — Manuscrit 416 514
C. — Manuscrit 609. 514
D. — Manuscrit 4409 514
E. — Manuscrit 5311 515
F. — Manuscrit 5942 516
G. — Manuscrit 7680 516
H. — Manuscrit 14134. 516
I. — Manuscrit 14301. 516
J. — Manuscrit 14586. 516
K. — Manuscrit 14703. 517
L. — Manuscrit 16213. 517
§ 4. — Angleterre 517
1° Bibliothèque du British Museum. 517
A. — Manuscrit B. Eg. 832 517
B. — Manuscrit 15. a. XXVIII 517
C. — Manuscrit Harl. 2745. 518
D. — Manuscrit 10088. 518
E. — Manuscrit 10089. 518
F. — Manuscrit 10093. 519
G. — Manuscrit 10389. 519
H. — Manuscrit 11675. 520
I. — Manuscrit 11896. 520
J. — Manuscrit 11897. 522
K. — Manuscrit 11966. 522
L. — Manuscrit 18107 522
M. — Manuscrit 27625. 522
2° Bibliothèque Grenville 522
A. — Manuscrit XIII 523
B. — Manuscrit XXXVII 526
3° Bibliothèque Bodléienne 527
A. — Manuscrit Canonici latini 80 527
B. — Manuscrit Canonici latini 127 527
C. — Manuscrit Canonici latini 128 527
D. — Manuscrit Digbey 26 528
E. — Manuscrit 496 528
4° Bibliothèque du nouveau collège à Oxford. 528
Manuscrit CCLXIX. 528
§ 5. — Autriche 529
Bibliothèque impériale de Vienne 529
A. — Manuscrit 303. 529
B. — Manuscrit 639. 529
C. — Manuscrit 4268 530
D. — Manuscrit 12881. 530

Pages.
§ 6. — Belgique 531
Bibliothèque royale de Bruxelles 531
A. — Manuscrit 2519 531
B. — Manuscrit 11193. 531
§ 7. — Espagne 532
Bibliothèque royale de Madrid 532
Manuscrit Aa. 163 532
§ 8. — Hollande 532
Bibliothèque de l'Université de Leyde 532
Manuscrit XVIII. 191. C. 532
§ 9. — Italie. 534
1° Bibliothèque Vaticane 534
Manuscrit palatin 534
2° Bibliothèque Laurentienne. 536
Manuscrit Strozzi LXXX 536
3° Bibliothèque nationale du Palais Brera.. 536
Manuscrit AD. 10. 43. n° 2.. 536
4° Bibliothèque Ambrosienne.. 537
A. — Manuscrit H. 28 supr.. 537
B. — Manuscrit I. 85 supr. H. 3 537
5° Bibliothèque Marcienne. 538
Manuscrit du fonds Nani. 538
§ 10. — Suisse. 539
1° Bibliothèque de Berne 539
Manuscrit 688. 539
2° Bibliothèque de Bâle. 539
A. — Manuscrit A. N. II. 12 540
B. — Manuscrit F. VIII. 1 541

Section VI. — Éditions des fables de Walther. 541
§ 1. — Éditions du xve siècle. 541
1° Premières éditions. 542
2° Dernières éditions. 545
§ 2. — Éditions postérieures au xve siècle. 554

Section VII. — Traductions des fables de Walther 560
§ 1. — Traductions françaises. 560
§ 2. — Traductions anglaises. 561
§ 3. — Traductions italiennes. 561
1° Traductions faites au moyen âge 561
A. — Bibliothèque Riccardienne 561
Manuscrit 1338. 561
Manuscrit 1088. 561
Manuscrit 1591. 562
Manuscrit 1645. 562
Manuscrit 2805. 562

Pages.
Manuscrit 1600. 562
Manuscrit 1764. 562
Manuscrit 2971. 562
Manuscrit 1939. 562
B. — Bibliothèque Laurentienne. 562
Manuscrit 176 562
Manuscrit 30. 562
C. — Bibliothèque Magliabecchienne 563
Manuscrit 83 (classe XXI, palch. II). 563
Manuscrit 375 Varior. (classe VII, palch. 9) . . . 563
D. — Bibliothèque Palatine 563
Manuscrit XCII. 563
E. — Bibliothèque communale de Sienne.. 563
Manuscrit A. VIII. 8. 563
2° Traduction d'Accio Zuccho. 564
3° Traduction de Francesco de Tuppo 572
4° Traduction littérale de Louis Breton. 574

Section VIII. — Fables en prose dérivées des fables en vers de Walther.. 575
§ 1. — Examen des fables 575
§ 2. — Description du manuscrit. 576

Deuxième collection. — Fables rimées. 577

Section I. — Examen des fables rimées. 577

Section II. — Manuscrits des fables rimées. 580
§ 1. — Manuscrit du British Museum. 580
§ 2. — Manuscrit du collège du Corpus Christi de Cambridge. 581

DEUXIÈME PARTIE.

COLLECTIONS MIXTES DÉRIVÉES TANT DU ROMULUS PRIMITIF QUE D'AUTRES SOURCES.

CHAPITRE PREMIER. — Collections en prose 583

Première collection. — Romulus de Marie de France et ses dérivés latin et français. 583

Section I. — Examen du Romulus de Marie de France. . . . 583

Section II. — Examen des manuscrits 585
1° Manuscrit 347 B 585
2° Manuscrit 347 C. 586

Section III. — Dérivé latin du Romulus de Marie de France. . 586
§ 1. — Étude du dérivé latin. 586

Vol 1

Pages.

§ 2. — Manuscrits du dérivé latin 593
1° Manuscrit CV de la Bibliothèque communale de Trèves. 593
2° Manuscrit LXXVII de la Bibliothèque communale de Trèves 595
3° Manuscrit de la Bibliothèque du British Museum . . 597
4° Manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Göttingen 598
5° Manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles . . 600

Section IV. — Fable latine dérivée isolément du Romulus de Marie de France. 601

Section V. — Traduction en vers romans de Marie de France. 604
§ 1. — Biographie de Marie de France. 605
§ 2. — Examen des fables de Marie de France. 609
§ 3. — Manuscrits des fables de Marie de France. 617
1° Bibliothèque nationale 617
A. — Manuscrit 1446 617
B. — Manuscrit 1593 617
C. — Manuscrit 1822. 618
D. — Manuscrit 2168 619
E. — Manuscrit 2173 620
F. — Manuscrit 14971. 626
G. — Manuscrit 19152. 628
H. — Manuscrit 24310. 629
I. — Manuscrit 24428. 629
J. — Manuscrit 25405. 631
K. — Manuscrit 25406. 632
L. — Manuscrit 25545. 633
M. — Manuscrit 1683 du fonds Moreau. 634
2° Bibliothèque du British Museum. 634
A. — Manuscrit Vespasian B. XIV. 634
B. — Manuscrit Harley 978. 635
C. — Manuscrit Harley 4333. 635
3° Bibliothèque de l'Université de Cambridge 636
Manuscrit E. *e*. 6. 11. 636
4° Bibliothèque royale de Bruxelles 636
Manuscrit 10295-10304. 636

Section VI. — Traductions allemandes. 637
§ 1. — Traduction de Gérard de Minden. 637
§ 2. — Traduction anonyme. 642

Deuxième collection. — Fables d'Odo de Sherrington et de ses continuateurs. 644

Section I. — Véritable auteur des fables. 644

Section II. — Biographie d'Odo. 646

Pages.

Section III. — Détermination du nombre des fables d'Odo . . . 653

Section IV. — Fables des continuateurs d'Odo 662
§ 1. — Fables du premier continuateur. 662
§ 2. — Fables du second continuateur. 664

Section V. — Manuscrits des fables d'Odo et de ses continuateurs 666
§ 1. — France 667
1° Bibliothèque Mazarine 667
Manuscrit 122. 667
2° Bibliothèque publique d'Arras. 668
Manuscrit 184 668
§ 2. — Allemagne du Nord. 668
1° Bibliothèque royale de Berlin 668
Manuscrit Theol. lat. 4°, 10. 668
2° Bibliothèque de l'Université royale de Breslau . . . 669
Manuscrit IV. Q. 126 669
3° Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. 670
Manuscrit Gude lat. 200 670
§ 3. — Allemagne du Sud. 671
Bibliothèque royale de Munich. 671
A. — Manuscrit 2800 671
B. — Manuscrit 8356 672
C. — Manuscrit 8947 672
D. — Manuscrit 14749. 673
E. — Manuscrit 16195. 674
§ 4. — Angleterre. 674
1° Bibliothèque du British Museum 674
A. — Manuscrit Arundel 292. 674
B. — Manuscrit Arundel 275. 675
C. — Manuscrit Harley 219 676
D. — Manuscrit Addit. 11579. 676
2° Bibliothèque Bodléienne.. 677
A. — Manuscrit Douce 88 677
B. — Manuscrit Douce 101. 678
C. — Manuscrit Douce 169. 678
3° Bibliothèque du collège du Corpus Christi à Cambridge. 678
A. — Manuscrit 441. 681
B. — Manuscrit 481. 683
4° Bibliothèque de la maison de Saint-Pierre à Cambridge. 684
§ 5. — Belgique. 685
§ 6. — Suisse 685
Bibliothèque cantonale de Berne 685
Manuscrit 679 685

Section VI. — Éditions et traductions des fables d'Odo. . . . 686

Pages

Troisième collection. — Romulus de Munich. 690

Section I. — Examen des fables. 690

Section II. — Description du manuscrit. 693

Quatrième collection. — Romulus mixte de Berne. 694

Cinquième collection. — Romulus de Jean de Sheppei. . . . 696

Section I. — Examen des fables. 696

Section II. — Description du manuscrit. 699

CHAPITRE II. — Collection unique en vers. 702

Fables d'Alexander Neckam, dérivées des fables en prose de Romulus et des fables en vers de Walther. 702

Section I. — Notice sur Alexander Neckam. 702

Section II. — Examen des fables d'Alexander Neckam. 704

Section III. — Manuscrits des fables d'Alexander Neckam. . . . 708

§ 1. — Manuscrits latins. 708

1° Manuscrit 2904 de la Bibliothèque nationale. 708

2° Manuscrit 8471 de la Bibliothèque nationale. 709

3° Manuscrit de la bibliothèque du British Museum. . . . 709

4° Manuscrit de la bibliothèque du collège de la Sainte-Trinité à Cambridge 710

5° Manuscrit de la Bibliothèque royale de Berlin. 711

§ 2. — Manuscrits français. 711

1° Première traduction 711

A. — Observations générales. 711

B. — Manuscrit 24432 de la Bibliothèque nationale. . 712

C. — Manuscrit 15213 de la Bibliothèque nationale. . 713

2° Deuxième traduction 714

Manuscrit de la bibliothèque de Chartres. 714

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Typ. de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 12158.

ERRATA.

Page 160, ligne 2, *au lieu de :* Augsute, *lisez :* Auguste.

Page 239, ligne 25, *au lieu de :* Fol. cxv *a*, *lisez :* Fol. cxcv *a*.

Page 255, dernière ligne, *au lieu de :* lcgitimis, *lisez :* legitimis, et à la fin de la même ligne, remplacez le point par une virgule.

Page 290, ligne 14, *au lieu de :* collège Corpus Christi, 42 feuillets, 150 bis à 161, *lisez :* colleg. Corpus Christi 42, feuillets 150 bis à 161.

Page 313, ligne 25, *au lieu de : durchlauchtigstne, lisez : durchlauchtigsten.*

Page 417, ligne 21, l'espace blanc, laissé dans la colonne placée sous la rubrique BERLIN, doit être rempli par le chiffre 24 *a*.

Page 445, ligne 2, *au lieu de :* l'antithès eet, *lisez :* l'antithèse et.

Page 492, ligne 35, *au lieu de :* les 67 fables, *lisez :* les 49 fables.

Page 528, ligne 17, *au lieu de :* quando, *lisez :* quoniam.

Page 578, ligne 11, *au lieu de :* possimus, *lisez :* poscimus, et ligne 13, *au lieu de :* mediae, *lisez :* medie.

Page 586, ligne 6, *au lieu de :* innomé, *lisez :* innommé.

Page 663, ligne 41, *au lieu de :* 30 *b*, *lisez :* 30 *a*.

Page 686, ligne 2, *au lieu de :* sous 42 numéros, *lisez :* sous 47 numéros.

Page 695, ligne 13, le n° 74 doit être remonté de deux lignes, comme se rapportant, non à la fable 23 *a*, mais à la fable 23.

Page 698, ligne 18, *au lieu de :* et le Grand-Duc, *lisez :* et l'Aigle.

Page 711, ligne 33, *au lieu de :* qu'il n en a, *lisez :* qu'il n'a.

3-

J.H.